This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LE GRAND
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
OU
LE MÉLANGE CURIEUX
DE
L'HISTOIRE SACRÉE
ET PROFANE,
QUI CONTIENT, EN ABRÉGÉ
L'HISTOIRE FABULEUSE
Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Payenne:
LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES
Des Patriarches; des Juges; des Rois des Juifs; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Pères de l'Eglise & des Docteurs Orthodoxes; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célèbres; des Hérésiarques & des Schismatiques; avec leurs principaux Dogmes;
Des Empereurs; Des Rois; Des Princes; & des grands Capitaines;
Des Auteurs anciens & modernes; Des Philosophes; Des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante;
LE'TABLISSEMENT ET LE PROGRÈS
Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs;
LES GÉNEALOGIES
De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pays;
BLC 1/2-3
LA DESCRIPTION
Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie: où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Pays, la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coûtumes des Peuples: Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur: Les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: Les principaux noms des Arts & des Sciences: Les Actions publiques & solemnelles: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.
L'HISTOIRE DES CONCILES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS,
SOUS LE NOM DES LIEUX OÙ ILS ONT ÉTÉ TENUS.
Le tout enrichi de Remarques, de dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Géographie, tirées de différens Auteurs, & sur-tout du Dictionnaire Critique de Mr. BAYLE.

BIBLIOTHECA STUDII UNIVERSITATIS LAUSANNENSIS

Commencé en 1674. par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théol.
Et continué par le même & par plusieurs Auteurs de différens partis.

Prémière Edition de Basle en François,
Corrigée & considérablement augmentée.

Dono Leonard Hud: Acad:
Additus biblio Sauss: anno 1780

TOME II.

A BASLE,
Chez JEAN BRANDMULLER.
M DCC XXXI.

FACULTÉ DES LETTRES BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Digitized by Google

Digitized by Google

C

CAB

CETTE lettre, qui a la troiſième place dans l'alphabet des Latins, & dans celui des langues vivantes de l'Europe, ſemble tirer ſon origine du *Caph* des Hébreux. Selon le ſentiment de Scaliger, le C eſt la moitié du K des Grecs; car ſi l'on retranche la colonne de cette lettre, les deux pointes reſtent, qui forment le C en les arondiſſant pour en rendre la figure plus aiſée. Elle a différentes prononciations: elle ſe prononce d'ordinaire comme un K devant les voïelles A, O, U, à moins qu'il n'y ait une Cedille, ce qui fait une lettre que les Imprimeurs nomment un C à queuë, qui déſigne qu'il le faut prononcer comme une S: Mais devant les voïelles E & I, elle ſe prononce toûjours comme une S. Les Italiens la prononcent par Ch, & les anciens Romains la prononçoient apparemment de la même manière, puiſqu'on voit dans les anciennes inſcriptions *Cheionius*, pour *Ceionius*. Le P. Mabillon remarque que Charlemagne écrivoit ſon nom par un C, au lieu que les Rois de la ſeconde race nommez Charles l'écrivoient avec un K. Chez les Latins, le G prenoit quelquefois la place du C, ſur tout quand il précédoit une N, comme *Gnetus* pour *Cnetus*, *Gaius* pour *Caius*, &c. Ils écrivoient indifféremment *Viceſimus* & *Vigeſimus*, & le C ſe changeoit en G dans les mots compoſez de *Centum*. On a trouvé un ſi grand rapport entre le C & le Q, que pluſieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre ſuperfluë, prétendant que le C & l'U peuvent ſuffire. La différence de ces lettres eſt pourtant ſi néceſſaire, que nous voyons que les anciens Poëtes employent le C où nous mettons un Q, lorſqu'ils veulent diviſer le mot. Ainſi Lucrèce a dit *cüires* triſſillabe pour *quires*; & Plaute *acüa* & *relicüus* pour *aqua* & *reliquus*. Auſone parle ainſi de ces deux lettres:

Prævaluit poſtquàm Gamma vice functa pruis C
Atque alium pro ſe titulo repleta dedit Q...

La lettre C, étoit nommée la lettre fatale, parce que c'étoit une marque de condamnation, de même que l'A en étoit une d'abſolution & de pardon. Comme le C éxprimoit ſouvent chez les Latins le nom propre *Caius*, auſſi le C renverſé ſignifioit *Caia* nom de femme. Au reſte la lettre C éxprimoit le nombre de cent, & avec une barre pardeſſus C̄, cent mille, comme encore aujourd'hui dans le chiffre Romain. Suidas remarque que le K Romain ſe mettoit d'ordinaire ſur les ſouliers des Sénateurs, comme une manière de C ou de lune.

Appoſitam nigræ lunam ſubtexit alutæ. Juvenal. *Satyr.* 7.

Le C ſignifie auſſi *Conſule*, & deux CC *Conſulibus*, * Plaute, *Ciſtell. Act.* 2. *ſc.* 1. Auſon. *de litter.* Pierius, *liv.* 7. *Hier. c.* 23. Voſſius, *de Grammatic.*

CAA

CA, prémière partie d'un Tchag ou Cycle de dix années, que les Cataïens font rouler avec un autre cycle de douze, pour compoſer une Période de ſoixante ans, qui ſert à marquer les caractères de leurs années, & de leurs époques. D'Herbelot *Bibliothèque Orientale.*

† CAAB, Poëte diſtingué parmi les Arabes, & Rabbin parmi ceux qui avoient embraſſé le Judaïſme. Mahomet, qui haiſſoit Caab, fit la guerre aux Tribus Arabes qui profeſſoient la Religion Juive, principalement pour le prendre & le faire mourir. La cauſe de cette haine venoit de ce que *Bejaïr*, frère de Caab, aïant embraſſé le parti de Mahomet, le Poëte Arabe fit un poëme ſatyrique, dans lequel il irrita ſi fort l'Impoſteur, que n'étant pas maître de ſes reſſentimens, il réſolut de venger cet affront par la perte de celui qui l'avoit fait, s'il tomboit jamais entre ſes mains. Pendant quelque tems Caab échapa de tous les pièges qu'on lui tendoit; mais lors que le pouvoir de Mahomet fut devenu ſi conſidérable que la plus grande partie de l'Arabie s'étoit ſoûmiſe à ſon Empire, voyant qu'il ne pouvoit être en ſeureté, qu'en faiſant ſa paix avec lui, pour obtenir ſa grace il l'alla trouver lui même & ſe fit Mahométan. Mahomet alors lui commanda une palinodie du Poëme qui l'avoit tant offenſé, ce qu'il fit en mettant le nom *d'Abubeker* dans tous les vers où auparavant il avoit mis celui de Mahomet. Mais cela ne ſuffiſant pas, Mahomet ne vouloit point encore lui pardonner; quoique pourtant il ne voulût prendre aucun avantage pour ſe venger, de ce qu'il s'étoit venu rendre à lui. Caab, s'étant aperçu du peu de ſuccès de ſon prémier ouvrage, s'aviſa de cet autre moyen pour rentrer en grace. Car ayant apris que Mahomet avoit depuis peu fait une nouvelle Maitreſſe, qu'il aimoit extrémement & dont il ne s'éloignoit pendant la guerre qu'avec beaucoup de chagrin, le Juif ſubtil ſe ſervit de cette paſſion pour le toucher, & compoſa un Poëme éxcellent à la loüange de cette femme, & l'ayant récité devant lui il gagna ſi bien le cœur laſcif du vieillard, que non ſeulement il lui accorda ſon pardon, mais encore le reçut au nombre de ſes prémiers favoris, & le fit toûjours enſuite un de ſes plus intimes confidens. Et pour marque de ſa faveur il lui donna alors le manteau qu'il portoit, qui ayant été gardé par Caab, par un reſpect affecté pour l'Impoſteur, comme une ſainte relique, fut enſuite acheté par *Moavvias*, quand il parvint à l'Empire, trente mille pièces d'or & fut la robe que lui & tous ſes ſucceſſeurs, de la maiſon d'Ommia, portoient dans toutes les occaſions ſolemnelles. L'on dit de ce Caab qu'il s'inſinüa ſi bien dans l'éſprit de l'Impoſteur, qu'il le fit entrer dans ſes plus grands ſecrets même dans celui de l'impoſture, pour la compoſition de l'Alcoran, à quoi le rendoit propre la connoiſſance qu'il avoit de la langue Arabe & des ſciences qui étoient les plus éſtimées parmi eux. * Prideaux *la vie de Mahomet p.* 99. *&c.*

¶ CAABAH, ou CAABEH, nom Arabe, étoit celui qu'on donnoit au Temple de la Mecque, & proprement à la tour quarrée que l'on nommoit autrement le Kiblah. *Caabah* ſignifie un dais ou une maiſon quarrée. Dans la deſcription de la Religion des Perſans, Chardin remarque, qu'ils enſeignent que lors qu'on veut faire ſes prières il faut ſe tourner du coté du *Kebla* c'eſt à dire vis à vis de la *Méque*, éxcepté lors qu'on eſt à la Méque, car alors il faut ſe tourner vis à vis du *Kaaba* qui eſt l'oratoire d'Abraham; & ſi l'on eſt joignant le Kaaba alors il faut tacher d'avoir en face le Kaaba & ſon païs natal. Si étant hors de la Méque & ne pouvant s'orienter on découvre qu'on a fait ſa prière en lui tournant le dos, il faut recommencer ſa prière, quand même l'heure ſeroit paſſée; mais ſi on ne s'étoit tourné que de coté & que l'heure de la prière fût écoulée, on n'eſt pas tenu à la faire de nouveau; on y eſt pourtant engagé lors le tems de la prière dure encore. * Chardin *voyages &c. T.* 2. *p.* 405. D'Herbelot, *biblioth. Orient. voyez* KIBLAH.

† CAANA, ville de la haute Egypte, qu'on trouve allant de Girge vers les catharactes du Nil. Elle eſt ſur la rive gauche de ce fleuve, & les maiſons en ſont fort riantes, quoiqu'elles ne ſoïent que de terre. Ces maiſons ſont blanchies par le bas, & le haut qui ſert de colombier, comme dans pluſieurs autres villes, eſt tout peint de rouge. * Voïage de Paul Lucas au Levant, *T.* 1. *ch.* 11. Thomas Corneille *Dict. Géogr.*

CAATH, fils de Lévi, père d'Amram, & ayeul de Moyſe, nâquit, ſelon ſaint Epiphane & la plûpart des Chronologiſtes, en la 34. année de ſon père Lévi, c'eſt-à-dire, l'an du monde 2312. & avant J. C. 1723. Il mourut à l'âge de 133. ans, en l'année du monde 2445. & avant J. C. 1590. * Exod. *cap.* 6. *v.* 18. S. Epiphan. *in Anthorat.* Euſeb. *de præparat. Evang. l.* 9. Uſſer. *in Annal.*

¶ CAB ou CABUS, meſure des choſes ſéches parmi les Hébreux. Le Cab étoit la ſixième partie du *Sea* ou du *Satum*, qui contenoit 144. œufs: Deſorte que le Cab ne renfermoit que 24. œufs. Le *log* ou le *ſeztier* étoit la quatrième partie du Cab. Il en eſt parlé au 2. des Roys chap. 6. v. 25. où il eſt dit que la quatrième partie d'un Cab de fiente de pigeons, ou de *poix chiches*, ſuivant quelques-uns, ſe vendoit cinq ſicles pendant le ſiége. Les Hébreux ſe ſervent de la meſure du Cab dans pluſieurs proverbes. *Si dix Cabs de ſageſſe ont été donnés au monde, la terre d'Iſraël en a eu neuf, & le reſte de la terre un ſeul. Si dix Cabs de babil ont été donnés au monde, les femmes en ont emporté neuf, & les hommes un ſeul.* * Lightfoot *T.* 1. *in Joan. c.* 2. Buxtorfi *Lexicon Rabb. p.* 1949.

CAB-BEN-ZOHAIR, Poëte Arabe de la gentilité, qui floriſſoit avant le Muſulmaniſme, vécut juſqu'au temps de Mahomet, & mourut la prémière année de l'Hégire, l'an de J. C. 622. Il ſe déclara ennemi de ce faux Prophète, qui publia de ſon côté, qu'il étoit permis de ſe défaire de lui. Cette proſcription l'éffraya, & pour ſe réconcilier avec Mahomet, il compoſa un poëme à ſa loüange. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

CABA. *Cherchez* CAVA.

CABADE ou CAVADE, (*Cabades*) Roi de Perſe, fils de Peroſes, ſuccéda l'an de J. C. 486. à Obalas ſon oncle. En 497. fut chaſſé du trône, parce qu'il vouloit que les femmes fuſſent communes, pour autoriſer le penchant qu'il avoit à la débauche. Blaſe ſon frère fut élû en ſa place, mais quatre ans après, Cabade s'étant ſauvé de priſon, ſous les habits de ſa femme, fit créver les yeux à ſon frère & remonta ſur le trône. Il perſécuta long-tems les Chrétiens, juſqu'à ce qu'un Evêque eût chaſſé les Démons d'un Château, où ce Prince trouva de grands tréſors. En réconnoiſſance de ce ſervice, il laiſſa vivre les fidèles en paix. Les Manichéens conſpirèrent contre lui, & entreprirent de lui ôter la couronne pour la donner à ſon fils, qui leur promettoit de les favoriſer. Ce projet l'irrita ſi fort, qu'il en fit punir un grand nombre, en chaſſa pluſieurs hors du Royaume, & déclara ceux qui y reſtoient incapables d'éxercer aucune charge. Il fit la guerre à l'Empereur Anaſtaſe, & en 502. il commença le ſiége d'Amida, ville de Méſopotamie, qui dura cinq mois. Il la prit par la trahiſon des Moines auſquels il fit couper la tête pour les payer de leur perfidie. En 503. la ville fut repriſe. Cabade fit avec Anaſtaſe une paix qu'il renouvella avec Juſtin ſon ſucceſſeur; elle dura quelque temps; & depuis Juſtinien remporta de grands avantages ſur Cabade, par la conduite de Béliſaire. Cabade mourut l'an 531. de J. C.

Digitized by Google

après un règne de 41. an, en deux fois. Ceux qui ne lui donnent que 35. ans de règne ſe trompent. Son fils Coſroës lui ſuccéda. * Marcellin, *in Chron.* Agathias, *liv.* 4. Procope, *de la guerre des Perſes.* Nicéphore, *liv.* 16. *Hiſt. Miſcell. liv.* 152. Théophane. Cedrène. Pagi, *crit. ann. Baron. an.* 481. 496. 501. 530.

CABAIGNAC, petit lieu du haut Languedoc, vers la ſource du Girou, entre Toulouſe & Carcaſſonne. * Maty, *Dictionnaire.*

¶ CABALE ou CABBALE, terme hébreu qui ſignifie tradition. Ce mot eſt tiré de l'Hébreu-*Kibbel*, qui veut dire, *tradidit, il a enſeigné.* Ainſi les Cabaliſtes ſont des gens qui ſe ſont principalement attachez à la tradition des Anciens, ou à la ſcience qui renferme, à ce qu'ils prétendent, tous les myſtères de l'ancienne loy, les ſecrets du nom inéffable de Dieu, les hiérarchies céleſtes, les ſciences des nombres, &c. Ils enſeignent que les ſecrets de la Cabale furent découverts à Moyſe ſur le mont de Sinaï, & qu'ils ſont venus de pére en fils juſques à eux ſans interruption, & ſans aucun uſage des lettres, parce qu'il n'eſt pas permis de les écrire. On croit que cette ſecte étoit déja formée dès le temps de J. C. & que des Juifs viſionnaires croyoient même que le Sauveur n'opéroit des miracles, qu'avec le ſecours de la Cabale. Le prémier Auteur Cabaliſte qu'on connoiſſe, eſt Simon fils de Joachaï, que les Juifs & quelques Chrétiens vantent beaucoup & qu'ils prétendent avoir vécu peu de tems avant la ruine de Jéruſalem par Tite. Mais d'autres ne le placent qu'au X. ſiècle. Les Cabaliſtes diviſent leur ſcience en *Théorétique*, qui ne conſiſte que dans la ſpéculation & dans la recherche de ces myſtères; & en *Pratique*, qui conſiſte dans les taliſmans, & dans la connoiſſance des aſtres, & peut-être dans la Magie, & dans la recherche de la pierre philoſophale. Car la Cabale eſt la ſource de toutes ces vaines imaginations, qui font le fondement de la Magie. Il y a pluſieurs Juifs entêtez de Cabale, qui s'addonnent à la Magie en abuſant du nom de Dieu & des Anges, dans la vûë de faire des choſes ſurnaturelles. Il y a apparence que la Cabale tire ſon origine de la Philoſophie de Pythagore & de Platon, que quelques Juifs ont mêlée avec le Judaïſme, & chargée d'une infinité de rêveries, nées de l'oiſiveté & de la ſuperſtition; comme cela ſe voit dans les livres d'Adam, d'Enoc, de Salomon, de Zohar, de Bahir & dans pluſieurs autres. Dans les prémiers ſiècles de l'Egliſe, les hérétiques donnoient facilement dans ces ſuperſtitions cabaliſtes. Les Valentiniens, & ſur tout les Baſilidiens y étoient attachez, & on trouve encore des agathes de ces derniers, avec des médailles gravées, & chargées de figures hiéroglifiques aſſez ſemblables aux taliſmans judaïques. On voit encore de leur façon quelques-unes de ces figures que les Latins nommoient *Amuleta.* C'étoit un remède préſervatif, qu'on attachoit au cou des enfans, ou même des animaux, contre toutes ſortes de maux, & particuliérement contre les enchantemens.

Le P. Kirker Jéſuite, qui s'eſt bien donné de la peine à ces ſortes de découvertes, entre dans un détail plus précis. Il diviſe la Cabale en trois parties, que l'on nomme *Gametria, Notarica, & Themura.* La Gametrie eſt une interprétation qui ſe fait, par la tranſpoſition des lettres du mot. Par éxemple, il eſt dit dans l'Exode: *Præcedet te Melachi* (id eſt *Angelus meus.*) Les Cabaliſtes trouvent que cet Ange eſt S. Michel, parce que les lettres de *Melachi*, étant tranſpoſées font *Michaël.* La Notarique fait de chaque lettre un mot entier, ou éxplique un mot par un autre qui contient le même nombre. Il eſt écrit dans le Pſeaume 3. *Multi inſurgunt in me:* Le mot Hébreu qui ſignifie *multi*, eſt compoſé d'une R, d'un B, d'un I, & d'une M. De-là les Cabaliſtes conjecturent que ces ennemis ſont les Romains, les Babyloniens, les Ioniens, c'eſt-à-dire, *les Grecs*, & les Mèdes. Ils diſoient auſſi que *Macon* eſt le même nom que *Jehova*, parce que les lettres de ces deux mots écrits en Hébreu, font le même nombre de 186. L'art que l'on nomma *Themura* ou *Ziruph*, conſiſte dans le changement des lettres que l'on fait équivalentes en certaines combinaiſons. En voici un éxemple dans la langue latine. Après avoir fait la combinaiſon des lettres en cette manière, A, BIC, D, IEF, &c. on prétend que les deux lettres de cette combinaiſon ſe mettent l'une pour l'autre: & que ce qui ſera écrit DB CE, ſe pourra dire CADE, c'eſt-à-dire *Tombez.* Cette Cabale dans toutes, ces trois parties n'eſt bonne qu'à amuſer les petits eſprits; car pour reprendre les mêmes éxemples, au lieu de *Michaël*, ne peut-on pas dire, *Chamtël; Kimaël*, &c. c'eſt-à-dire, Ange de feu, Ange de playes, &c. Par les quatre lettres R, B, I, M, on peut entendre les Rabins, les Bactriens, les Italiens, & les Moabites. Cette diviſion de la Cabale n'eſt qu'une ſuperſtition inventée par les nouveaux Rabins. Les plus habiles diviſent la Cabale en deux parties, l'une appellée *Mercava*, c'eſt-à-dire, ſcience du Chariot, & l'autre Bereſith, c'eſt-à-dire ouvrage de la création. Celle-là conſidère le monde intellectuel, & celle-ci le monde viſible. * Reuchlin, ou Capnion, qui étoit un très-ſçavant homme du ſeizième ſiècle, s'amuſa à écrire ſur cette matière, *De Cabala & verbo mirifico.* On a imprimé en Allemagne, *Ars Cabaliſtica.* On pourra auſſi voir *Porta lucis* de Pic de la Mirande. *Urna manna. Liber Jezira.* Le Traité des Taliſmans de Gaffarel, le P. Morin, M. Simon, Athan, Kirker, *in Oedip. Ægyptiac.* D. Calmet *Diction.*

CABALE, endroit dans la Sicile ou Denis le Tiran gagna une bataille contre les Carthaginois. * Diodore de Sicile, *liv.* 15. C'eſt auſſi le nom d'une Ville de Cilicie. * Appianus. C'eſt auſſi une Ville de Thrace. * Cedrenus & Zonaras. Ces Auteurs font auſſi mention d'un Château de ce nom près d'Iconie.

CABALLIN, *Caballinus*, Fontaine d'une eau très claire du mont Helicon dans la Béotie, conſacrée aux Muſes. Les Grecs la nomment *Hippocrène*, c'eſt-à-dire, *Fons equi*, la fontaine du cheval, parce que le cheval Pegaſe après avoir frappé une roche de ſon pied, en fit ſortir une fontaine; ce qui fait que Strabon la nomme *le Pegaſe.* Perſe en parlant de cette fontaine dans ſon prologue, aſſure qu'il n'y a jamais bû.

Nec fonte labra prolui Caballino.

Et Properce. Liv. 3. Elégie ſeconde, v. 1.

Viſus eram molli recubans Heliconis in umbra
Bellerophontæi qua fluit humor equi.

Stace dit:

Pendentis bibit ungula liquorem.

* *Liv.* 2. *Silv.* 7. *in Genethliaco Lucani*, *v.* 4.

CABALLO, (Emmanuel) illuſtre Génois, a immortaliſé ſon nom par une entrepriſe très-hardie qu'il fit, pendant que les François aſſiégeoient la Ville de Gènes. Après ſeize mois de ſiége, les François qui s'étoient emparez de la citadelle, avoient réduit les Génois à la dernière extrémité. Un vaiſſeau Génois chargé de vivres & de munitions, parut près de la Ville, & ne ſçachant pas que la citadelle étoit priſe, alla s'y ranger, dans le deſſein d'éviter la flotte des ennemis. Les Génois s'étant apperçûs de cette erreur ne ſongeoient plus qu'à ſe rendre, lors que le brave Caballo demanda un vaiſſeau, pour délivrer celui qui étoit pris. Une troupe de jeune gens ſe joignirent à lui, & ils tirèrent droit à la citadelle, paſſant au milieu des François, malgré les continuelles décharges que l'on faiſoit ſur eux. Lors qu'ils y furent arrivez, Caballo coupa les cordages du vaiſſeau qui y étoit arrêté, & l'emmena dans la Ville. Cette action généreuſe fut ſuivie des acclamations & des applaudiſſemens de tous les Génois, qui regardèrent Caballo comme le libérateur de la patrie, & lui rendirent des honneurs éxtraordinaires. Cela arriva en 1513. * Ub. Foglieta, *Elog. clar. viror.*

CABARNES, *Cabarni*, étoit le nom des Prêtres de Cérès dans Paros. Ce mot dans ſon origine eſt Phénicien ou Hébreu קרבצ, *Carbarin*, qui vient du mot קרב *carab*, offrir, d'où vient קרבן, *Corban*, oblation, offrande. Joſéphe fait voir par Théophraſte que ce mot étoit en uſage dans ce ſens parmi les Syriens. * Heſych. Suidas. Stephan.

CABASILAS, (Nicolas) Grec de Nation, Archevêque de Theſſalonique, vivoit dans le XIV. ſiècle, ſous l'Empire des Andronics. Il étoit neveu de Nil Cabaſilas Archevêque de Theſſalonique, qui l'envoya l'an 1346. à l'Empereur Cantacuzene pour lui propoſer de quitter l'Empire. L'an 1347. Cabaſilas fut envoyé par Cantacuzene qui venoit de ſe mettre en poſſeſſion de Conſtantinople, vers l'Impératrice Anne lui faire des propoſitions de paix. Il ſuccéda l'an 1350. à ſon oncle dans l'Archevêché de Theſſalonique. Il ſoûtint le ſchiſme des Grecs, & écrivit deux traitez contre les Latins, l'un des cauſes de la diviſion des deux Egliſes, & l'autre de la primauté du Pape, & une éxpoſition de la liturgie grecque, que nous avons de la verſion de Gentien Hervet, & qu'on a depuis miſe dans la bibliothèque des Péres. On a encore de Cabaſilas un traité de la *Vie en Jeſus-Chriſt*, partagé en ſix livres, où il parle des Sacremens, & un diſcours contre les uſuriers. Il avoit outre cela compoſé un grand traité de la proceſſion du Saint Eſprit, & quantité d'opuſcules & d'homélies qu n'ont point été imprimées, mais que l'on trouve dans les bibliothèques. On lui attribuë quelques autres ouvrages qui ne ſont pas de lui. Les deux prémiers traitez imprimez à Londres en Grec & ſans date: à Basle en Grec & en Latin en 1544. & en 1555. & avec les notes de Sommaiſe, à Hanau en 1608. & à Amſterdam en 1645. L'éxpoſition de la liturgie a été imprimée en grec à Paris en 152[illegible] & la verſion en avoit déja été imprimée à Veniſe en 1545. & à Anvers en 1560. La traduction des ſix livres de la *Vie en Jeſus-Chriſt* a paru à Ingolſtad en 1604. Les ouvrages de cet Auteur ſont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'ordre & de netteté. * Jean Cantacuzène, *liv.* 3. *cap.* 53. & 99. *liv.* 4. *c.* 16. Bellarmin, *Script. Eccleſ.* Hervet, Poſſevin, Sponde, Pontanus. Leo Allatius de Nilis. Du Pin, *Bibliothèque des Aut. Eccl. XVI. ſiècle.*

CABASSOLE, (Philippe de) Gentilhomme Provençal, natif de Cavaillon Ville de Provence, fut Chanoine dans ſa Cathédrale, puis Archidiacre, Prévôt, & Evêque de la même Ville, en 1334. Il fut honoré de la qualité de Chancelier de Sanche, Reine de Sicile, par ſon mari Robert en 1341. pour gouverner le Roïaume avec cette Princeſſe pendant le jeuneſſe de Jeanne ſa petite fille. En 1366. il fut nommé Patriarche de Jéruſalem, & fut chargé de l'adminiſtration de l'Evêché de Marſeille; enfin Urhain V. l'éleva à la dignité de Cardinal, & le fit ſon Vicaire Général pour le ſpirituel & le temporel, dans le Diocèſe d'Avignon. Il fut auſſi fait Evêque de Sabine. Grégoire XI. lui donna le gouvernement des terres du ſaint Siège en Italie dans le tems que les Papes réſidoient à Avignon. Il mourut à Perouſe en 1372. & ſon corps fut porté en Provence, où il eſt enterré à la Chartreuſe de Bon-Pas. On attribuë à ce Cardinal un traité *de Nugis Curialum*, des ſermons, & deux livres de la vie & des miracles de ſainte Marie Magdelaine, qui

Digitized by Google

qui ſont dans la bibliothèque de ſaint Victor à Paris. Petrarque qui avoit beaucoup de part à ſon amitié, lui dédia ſon livre de la vie ſolitaire, & lui écrivit diverſes lettres. Les autres Auteurs de ſon temps parlent auſſi de lui avec éloge. * Petrarque, *liv.* 2. *ep.* 1. *&* 12. & *liv.* 4. *ep.* 1. 95. *&* 96. Sainte Marthe, *Gall. Chriſtian.* Frizon, *Gall. Purpur.* Baluze, *Vita Pap. Aven. t.* 1.

CABASSUT, (Jean) Prêtre de l'Oratoire, né en Provence, eſt mort en 1685. âgé de 81. ans. Il a donné de grands éxemples d'humilité, de retraite continuelle, de mortification & de déſintéreſſement admirable. Le Cardinal Grimaldi le choiſit pour ſon Directeur, le mena à Rome, où il fut fort eſtimé, & le détermina à donner divers ouvrages au public. Il ne perdoit jamais de tems; mais il interrompoit ſes études, dès qu'on lui venoit propoſer des cas de conſcience, ou des difficultez; il les décidoit avec une clarté, une préciſion & une modeſtie qui gagnoit tous les cœurs. Les perſonnes de la condition la plus baſſe avoient audience auſſi-tôt que les plus diſtinguez. Il a donné en 1675. *la Théorie & la Pratique du Droit Canonique pour le For de la pénitence & pour le contentieux, tant eccléſiaſtique que ſéculier*, imprimée pour la prémière fois à Lyon en 1675. & une *Notice d'Hiſtoire eccléſiaſtique des Conciles & des canons conférez les uns avec les autres*, imprimée en un volume in folio en 1681. Ces deux ouvrages latins d'un grand uſage pour les Eccléſiaſtiques (quoiqu'il y ait pluſieurs principes contraires à nos maximes & à nos uſages, qui ſont fondez ſur l'ancienne diſcipline de l'Egliſe) ont été réimprimez pluſieurs fois. Il a auſſi compoſé un *Traité de l'uſure* imprimé à Aix, & a laiſſé quelques déciſions ſur diverſes queſtions ſous le titre de *Hora ſubciſiva.* * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XVII. ſiècle tome* 3.

CABBEDO DE VASCONCELLOS, (Michel) né à Setuval en 1525. s'appliqua avec un ſuccès merveilleux à l'étude du Droit, tant en Portugal, qu'en France, où ſon oncle maternel Gonçalo Pinheiro, qui étoit Evêque de Vizeu, l'avoit fait venir. Il fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Auditeur Criminel, & Préſident de la Province de Beira, Minho, & Traslos-montes: & il étoit un des trois Sénateurs qui gouvernoient la Ville de Lisbonne, lorſqu'il mourut en 1577. étant âgé de 52. ans. On a de lui des lettres au Roy Jean III. à Antoine Pinheiro Evêque de Miranda, & d'autres ouvrages en vers imprimez à Rome en 1597. in 8°. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBEDO DE VASCONCELLOS, (George) fils du précédent, ne fut pas moins illuſtre que ſon père. Dès ſa jeuneſſe il profeſſa le Droit civil dans l'Univerſité de Coimbre; & étant âgé de 28. ans, il fut fait Sénateur. Philippe II. & le Prince Albert l'honorèrent de leur éſtime: on le vit ſucceſſivement *Dezembargador do Paço*, Grand Chancelier du Royaume, & enfin membre du Conſeil d'Etat de Madrid pour le Portugal. Cette dernière charge contribua beaucoup à altérer ſa ſanté: Il ne put ſupporter l'air d'Eſpagne, & étant retourné en ſon païs, il y mourut le 4. Mars 1604. âgé de 45. ans. On a de lui divers ouvrages imprimez à Lisbone. *Deciſiones ſupremi Luſitaniæ Senatûs*, en deux parties 1602. & 1604. fol. *De Patronatibus Eccleſiarum Regiæ Coronæ Luſitanæ.* 1603. 4°. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABE, cette petite rivière du Royaume de Galice en Eſpagne, qui paſſe près de Montfort de Lemnos, ſe jette dans le Velezar, & avec lui dans le Minho. On l'appelle en latin *Chalibs*, c'eſt-à-dire, *acier*, parce que, dit-on, ſes eaux ſont fort bonne pour tremper ce métal. * Maty, *Diction.*

CABEDIUS, (Michel) Eſpagnol, naquit en 1525. & mourut en 1577. Il s'attacha tellement à la langue Grecque, qu'il ne la ſavoit pas moins bien que la Latine. Etant à Paris fort jeune, il traduiſit élégamment en Latin le *Plutus d'Ariſtophane.* * Ludorp. *lib.* 17. *hiſtor.*

CABES, CAPES, CAPE, TACAPA, Ville conſidérable de la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, vis-à-vis de Trapani en Sicile, à l'emboûchure de la rivière de Capes dans le golfe de ce nom, qui autrefois étoit appellé *la petite Syrte.* Cette Ville, qui autrefois étoit Epiſcopale, a un port qui n'eſt pas, dit-on, de grand uſage, parce qu'il eſt expoſé aux vents. Elle eſt défenduë par une bonne Citadelle. Ptolomée nomme le Lac qui eſt en cet endroit, *Tritonis*; on dit qu'il eſt chaud, & qu'il guérit de la lèpre. Leon l'Africain dit que Capes étoit une Ville des Romains, très-importante par ſa force. * *Diction. Angl.* Maty, *Dict.* Pline l'appelle Tacape, & il y a bien de l'apparence que c'eſt le nom qu'elle avoit de ſon tems; car celui de Cabes, qui ne ſe trouve dans aucun Auteur ancien, ne lui a été donné que par quelques Modernes, qui ne ſçachant que faire d'une médaille de Lepidus, où étoit écrit *Col. Cabe*, ce qui ſignifie *Cavaillon colonie*, ont prétendu corriger Pline, & lire *Cabe* dans ſon texte, afin d'avoir en Afrique une Ville à qui donner cette médaille. Ce qui étoit d'autant plus mal imaginé que Lepidus ne fut pas Maître de l'Afrique.

CABERA, fille de Protée, eut de Vulcain trois garçons nommez Caberes, & pareil nombre de filles nommées Caberides, à qui on a bâti des Temples. * Strab. *lib.* 10.

CABESTAN, Bourg de France dans la Province de Languedoc près de Niſmes. C'eſt de ce bourg qu'a tiré ſon nom *Guillaume* ou *Guilbende Cabeſtan*, ou de *Cabeſtaing*, Gentilhomme & Poëte Provençal, qui vivoit dans le XIII. ſiècle. Il étoit de l'ancienne maiſon de Servieres, & avoit paſſé les prémières années de ſa vie auprès du Seigneur de Cabeſtan. Il devint amoureux d'une Dame de la maiſon de Baux, & fit des vers à ſa loüange. Cette Dame que ces vers mettoient en réputation, craignant que Guillaume de Cabeſtan ne devînt infidèle, lui fit manger d'une certaine herbe qui penſa lui être mortelle; car ayant produit un éffet contraire à celui qu'elle avoit eſpéré, ce malheureux Poëte perdit d'abord toute ſorte de connoiſſance. Un Médecin lui donna un antidote, qui lui rendit la ſanté. Alors Cabeſtan déteſtant la Dame de Baux, ſervit Tricline Carbonel, de la maiſon de Rouſſillon, femme de Raimond de Seillans. Cabeſtan qui avoit du mérite, & que ſes vers avoient rendu célébre, plut à cette Dame, qui lui témoigna trop d'éſtime & de complaiſance. Son mari en devint ſi jaloux, qu'aïant rencontré le Poëte à la campagne, il le tua, & lui arracha barbarement le cœur, qu'il fit manger à ſa femme comme une autre viande. Elle le ſçut & en mourut de déplaiſir vers l'an 1213. Pétraque parle de Guilhen de Cabeſtan, dans ſon Triomphe d'amour. * Pétrarque *trionfo d'Amor*, *c.* 4. Noſtradamus, *Vie des Poëtes Prov. c.* 12.

CABIGIAK & CAPCHAK, Tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oghuz Kan donna ce nom. Ce Prince qui faiſoit la guerre à un Prince de la nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme qui étoit dans ſon camp preſſée d'accoucher, ſe cacha dans le creux d'un arbre où elle accoucha. Oghuz l'aïant ſçu, prit ſoin de cet enfant, le fit élever comme ſon fils, l'adopta, & voulut lui donner un nom qui marquât l'avanture de ſa naiſſance; qui fut celui de Cabigiak, qui ſignifie écorce de bois. Cabigiah eut enſuite une poſtérité fort nombreuſe, qui ſe répandit juſques au Nord de la mer Caſpienne. Ces peuples ſont encore aujourd'hui connus ſous le nom de Perſien & Turc, *Deſcht Kitchak.* C'eſt de ces gens-là, que ſont ſortis les grandes armées qui ont ravagé les Etats que les Mogols poſſédoient dans la Perſe. Ce fut chez eux que Bajazet prémier Sultan des Turcs, fit de grandes levées de troupes contre Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABILAS, Ville de Turquie. *Cherchez* CEBILA.

CABILLAUX, *Cabelgenſes*, nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en l'année 1350. Une autre faction qui lui fut contraire, prit le nom de *Hoeskenſes.* Jean de Leyde parle ainſi de ces deux factions. Ceux qui étoient de la prémière faction prirent le nom d'un poiſſon que les Latins nomment *Aſellus*, c'eſt-à-dire, un *Cabbelian*, pour marquer que, comme ce poiſſon dans la mer dévore tous les autres, de même ceux-ci viendroient à bout de leurs adverſaires, & qu'ils les vaincroient. Ceux de l'autre partie s'appelloient *Hoechenſes*, mot qui ſignifie *hameçonniers*, ou un *hameçon*, pour faire entendre qu'ils ſeroient comme le hameçon qui prend d'ordinaire le poiſſon quel qu'il puiſſe être. * Joannes à Leydis, *lib.* 29. *c.* 16.

CABILLE ou CABILAH, c'eſt parmi les Arabes une Tribu qui vit ſous un Chef. Ces Tribus ou Cabilles ſont indépendantes, & ne reconnoiſſent aucun Souverain. Ce ſont des troupes de vagabonds qui marchent ſous un Chef qu'ils appellent Cacique. On compte 80. de ces Tribus parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABIRES, certains Dieux qui étoient révérez en Samothrace, Isle de la Mer Egée ſelon Hérodote, *liv.* 8. Ce nom vient peut-être de l'Hébreu *Cabir*, qui ſignifie grand & puiſſant. On avoit une ſi grande vénération pour ces Cabires, que c'étoit un crime de les nommer parmi le peuple. On croïoit que ceux qui étoient initiez dans leur myſtères, étoient favoriſez de leur protection, & qu'ils en obtenoient tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter. Les anciens Auteurs ne ſont pas d'accord touchant le nombre de ces Dieux. Mnaſeas en comptoit trois, *Axieros*, *Axiocerſa* & *Axiocerſus*; c'eſt-à-dire, Cérès, Proſerpine & Pluton. Dionyſiodore en ajoûtoit un quatrième, qu'il nomme *Caſmil*, c'eſt-à-dire, Mercure. D'autres tiennent qu'il n'y eut que deux Cabires, Jupiter qui étoit l'aîné, & Dionyſius le plus jeune. Atenion dit que de Jupiter & d'Electra nâquirent Jaſion & Dardanus, qui furent nommez Cabires. Quelques-uns croyent que c'étoient les Miniſtres des Dieux, D'autres les mettoient au rang des Démons, ou génies: Ils avoient auſſi un Temple en Egypte, dont l'entrée n'étoit permiſe qu'aux ſeuls Prêtres de ces Divinitez; & un autre au territoire de Thèbes. Dans une médaille de Claude le Gothique il n'eſt répréſenté qu'un Dieu Cabire, la tête couverte d'un chapeau, tenant un marteau d'une main, & une tenaille de l'autre, & l'on apprend de Plutarque dans la vie d'Alexandre, que c'étoit le Dieu tutelaire de Theſſalonique, ce qui eſt confirmé par les médailles frappées dans cette Ville au coin de Valerien. Il y avoit encore des Cabires de Cérès, qui étoient tellement reſpectez, qu'on s'imaginoit que ceux qui auroient oſé les battre, n'échapperoient jamais à la vengeance des Dieux. Les Phéniciens avoient des Dieux appellez Cabires, ou Caberes, qui étoient particulièrement révérez à Beryte. *Voyez* de Meziriac qui s'étend fort au long ſur les Cabires. Bochard en parle preſque de la même manière dans la ſeconde partie de ſa Géographie ſacrée, *liv.* 1. *ch.* 12. & ſelon ſa méthode ordinaire, il remonte juſqu'à la langue Phénicienne, d'où les Grecs ont formé les noms des Dieux Cabires, en les accommodant au génie de leur langue.

Le mot de Cabires a un autre ſens dans Origène contre Celſe, où il ſe prend pour les anciens Perſans. M. Hyde qui a donné depuis quelques années une hiſtoire de la Religion de ces anciens

Digitized by Google

Perſans, tirée de leurs écrits en leur langue, a remarqué que le mot de Cabires eſt Perſan, *Cabiri*, dit-il, au chapitre 29. de ſon ouvrage, *ſunt Gabri, voce Perſica aliquantulum detorta.* En effet, ceux qui ont donné des rélations de la Perſe, nous apprennent qu'il reſte encore aujourd'hui chez les Perſans des deſcendans de ces anciens Gabres ou Giaores adorateurs du feu; mais ils n'ont aucun rapport aux Cabires dont on a parlé cy-deſſus. M. Hyde qui en traite fort au long dans ſon Hiſtoire, prétend qu'ils ne rendent point au feu & au ſoleil un véritable culte, mais ſeulement un culte civil, & qu'ainſi ils ne ſont point idolâtres: prétention inſoûtenable, & qui tend à condamner de folie & d'entêtement tous les Martyrs de Perſe. * Sanchoniaton cité par Euſèbe, *au Liv.* 1. *de la Prep. Evang. Scholiaſtes.* Apollonii. Damaſicus, *dans* Photius. Heſychius. Caſaubon. Bochart. Meurſius, *des Fêtes des Grecs.*

CABIROLE, c'eſt une des montagnes des Pirénées. Elle eſt ſur les confins du Comté de Foix, de celui de Cerdaigne, & de Conſerans. * Maty, *Diction.*

CABLAN, Ville de l'Inde au-de-là du Gange, en Aſie, ſur la rivière de Menan. Elle eſt Capitale du Roïaume de Cablan, entre la Ville d'Ava au Septentrion, & celle de Tranſiane au Midi, mais elle eſt de peu de conſidération, & eſt ſoûmiſe préſentement au Roy d'Ava, avec tout le Roïaume qui dépendoit autrefois du Roi de Pegou.

CABO, *Caput*, Royaume d'Afrique au païs des Nègres, que l'on dit plein de mines fort riches, ſur le Riogrande, vers le Sud.

CABO de AQUER, *Caput Aquarum*, Place de Barbarie, au Roïaume de Maroc, & dans la Province de Hea, avec un port ſur la côte de l'Océan Atlantique, entre Meza & Trefana, au pied du grand Atlas. On l'appelloit prémièrement *Santa-Cruz*, lorſque les Portugais s'y fortifiérent en 1505. Les Maures la nomment *Darramia*, c'eſt-à-dire maiſon des Chrétiens; mais ils en ont chaſſé les Portugais il y a déja long-tems.

CABO D'ISTRIA, Ville. *Cherchez.* CAPO d'ISTRIA.

CABRA, c'étoit autrefois une Ville Epiſcopale, nommée *Agabra*, ou *Ægabra*. Maintenant, c'eſt un petit lieu d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, aux confins de la Grenade, entre la Ville de ce nom, & celle de Cordoüe, & à onze lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CABRAL, (Pierre Alvarez) fils de Fernand Cabral, Seigneur conſidérable en Portugal, fut le Commandant de la ſeconde Flote que le Roi D. Emanuel envoya aux Indes en l'an 1500. Cabral ayant eu après un mois de navigation une groſſe tempête à eſſuyer, fut jetté ſur les côtes du Breſil, qui étoit inconnu alors, & auquel il donna le nom de ſainte Croix. Il fit voile delà à Sofala, où il arriva avec ſept vaiſſeaux, en ayant perdu ſix des treize que le Roi lui avoit donnez, & étant allé enſuite à Calecut, il traita avec le Zamorin ou Empereur, qui lui permit de bâtir une maiſon de commerce pour les Portugais. La perfidie de ce Barbare obligea peu après Cabral de lui déclarer la guerre: un vaiſſeau de la Meque pris, quinze autres vaiſſeaux brûlez à l'ancre, la Ville battuë de tous côtez forcérent le Zamorin à être plus éxact. Cabral traita auſſi avec le Prince de Cananor & revint en 1501. en Portugal avec ſa Flote richement chargée. Il a eu ſoin de décrire ſon voyage, que Ramuſio a fait imprimer avec pluſieurs autres à Veniſe, après l'avoir traduit en Italien. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABRERA MORALES, (Franciſco de) Eſpagnol, natif du bourg dit *las Brezas* dans l'Eſtramadoure, vivoit au commencement du XVII. ſiècle. Il ſçavoit les langues, qu'il avoit enſeignées à Salamanque, & depuis étant venu à Rome, il y fut Théologien du Cardinal Deza, mort en 1600. Il a continué l'Hiſtoire des Papes de Ciaconius, & a travaillé à quelques autres ouvrages. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

† CABRERA, (Dom Bernard de) fameux Miniſtre d'Etat ſous le règne de Pierre IV. Roi d'Arragon. Voïant que ſa fortune & ſes vertus, lui mettoient à dos quantité d'envieux, il prit de lui même le parti de renoncer à tous ſes emplois & de ſe retirer dans un Couvent. Le Roi qui s'aperçut aiſément, que depuis la retraite de ſon Miniſtre, toutes ſes entrepriſes échoüoient, ſe rendit en perſonne en 1349. dans la chapelle que Dom Bernard de Cabrera avoit choiſie pour ſa retraite, & le preſſa de ſe charger de nouveau du ſoin de ſes affaires. Pluſieurs années après, les ennemis de ce Miniſtre, parmi leſquels on comptoit la Reine, Jean Prince héréditaire & le Roi de Navarre, eurent tellement le deſſus qu'ils perſuadérent au Roi de le faire punir comme un traitre & comme Auteur de pernicieux conſeils. On lui trancha donc la tête à Sarragoſſe le 26. Juillet 1364. & tous ſes biens furent confiſqués. Peu de tems après, toute l'innocence de Cabrera parut à découvert. Le Roi en fut vivement touché & déclara dans ſon teſtament, que Cabrera avoit toûjours ſervi fidélement, & que la ſentence portée & éxécutée contre lui avoit été très-injuſte. Il ordonna outre cela que l'on rétablit le petit fils de Cabrera dans la poſſeſſion des biens confiſqués, & qu'on lui accordât pluſieurs autres marques de diſtinction. * Hieron. Surita *Hiſt. de Aragon.* Pedaços *de la hiſtoria de Antonio Perez, p.* 203. 204. Mariana *hiſt. d'Eſp. l.* 19. *c.* 15. *l.* 17. *c.* 7.

† CABRERA, (Bernard de) étoit Préſident du Royaume de Sicile vers la findu XIV. & le commencement du XV. ſiècle. Cette dignité lui fut donnée parce qu'en 1386. il avoit été preſque l'unique cauſe que Martin neveu de *Jean* I. Roi d'Arragon obtint la poſſeſſion tranquille de la Couronne de Sicile. Car dans le tems que les affaires de Martin étoient dans un état fort équivoque en Sicile, Cabrera y arriva avec la flotte d'Aragon qu'il commandoit, & fut ſi bien diſpoſer tout par ſa prudence & par ſa valeur, que dans peu Martin fut généralement reconnu Roi de Sicile. Mais Cabrera ſe voïant élevé au plus haut poſte de la Sicile, ſe donna ſouvent plus d'Autorité qu'il ne faloit. Le père de Martin aïant ſuccédé à ſon frère *Jean* I. dans le Royaume d'Aragon, Martin alla le voir. Cabrera commit tant d'inſolences pendant l'abſence du Prince, qu'il fut obligé de revenir au plûtôt. Cabrera reçut d'abord ordre de ſortir de ſon palais & du Royaume, & d'aller rendre raiſon de ſa conduite au Roi d'Aragon. Soit que ſes éxcuſes fuſſent bonnes, ou que l'on craignît ſon parti, il fut rétabli dans tous ſes honneurs. Lorſqu'en 1410. le throne de Sicile vaqua, Cabrera ſe mit en tête de s'en emparer & crut qu'il réüſſiroit en épouſant *Blanche*, fille de Charles III. Roi de Navarre, & veuve de Martin Roi de Sicile. Mais le grand âge de Cabrera & pluſieurs autres circonſtances dégoûtérent tellement la Reine, qu'elle ne voulut point prêter l'oreille à ſes propoſitions. Il crut néanmoins d'en venir à bout par la force, & pour cet éffet il aſſiégea la Reine dans le Château de Syracuſe. Il fut cependant obligé de lever le ſiège par *Sancho Ruyts de Libori* Amiral de Sicile & *Jean Moncada.* Quelque tems après Cabrera courrut le riſque de ſurprendre la Reine à Palerme, où elle eut toutes les peines du monde de s'échapper de ſes mains. Quoique quelque tems après les Siciliens euſſent déclaré Roi, *Ferdinand* Infant de Caſtille, Cabrera continüa malgré cela le ſiège du Château de Palerme, ſous prétexte d'une inimitié particulière entre lui, *Sancho* & *Moncada*; mais à la fin en 1412. il fut ſurpris & fait priſonnier. Sancho le fit tranſporter dans le Château de *Mota* près de Taormina, où on le mit d'abord dans une citerne déſſéchée, que la prémière pluie remplit cependant aſſez pour l'incommoder beaucoup. Enſuite on le tranſféra dans une tour fort haute, de laquelle il voulut ſe ſauver en deſcendant par le moïen d'une corde qu'un Garde lui avoit fourni. Mais le même ſoldat le trahit, deſorte qu'on prit les meſures néceſſaires pour le prévenir dans ſa fuite. On diſpoſa tellement les choſes que Cabrera croïant s'évader, fut pris en l'air dans un filet, dans lequel on le laiſſa ſuſpendu un jour entier en ſpectacle à tout le peuple. Ferdinand, le nouveau Roi, ordonna cependant quelque tems après qu'on le mît en liberté, à condition qu'il quitteroit la Sicile & ſe rendroit en Arragon pour y rendre raiſon de ſa conduite. Il ſuivit ces ordres & ſe préſenta humblement devant le Roi, qui lui fit grace. Le grand âge de Cabrera & les chagrins cuiſans qu'il avoit eſſuïés avancérent ſa mort, qui arriva peu de tems après que le Roi lui eut pardonné. * Mariana *hiſt. de Eſpanna. lib.* 18. 19. 20. Laurent. Valla *de Ferdin. l.* 2.

CABRERA, (François de) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit Eſpagnol, & a publié les généalogies des maiſons de Ponce de Léon, de Cordoüe, &c. Il eſt mort en 1649. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

CABRERA, (Loüis) de Cordoüe, vivoit l'an 1630. Il étoit Gentilhomme, & fut Capitaine d'Infanterie. Il a compoſé l'Hiſtoire de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & un traité de l'Hiſtoire. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CABRERA, (Pierre de) de Cordoüe, étoit Religieux de l'Ordre de ſaint Jérôme dans le XVI. ſiècle. Il a écrit ſur ſaint Thomas; & ſon frère nommé Alfonſe, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a été un excellent Prédicateur, & mourut en 1598. âgé de près de 50. ans. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CABRERE, (La) *Capraria*, petite Isle d'Eſpagne, dans la mer Méditerranée, proche de l'Isle de Majorque, dont elle n'eſt éloignée que de deux lieuës au Midi, vers le cap des Salines.

CABRERE, (La) ou la terre Cabrera, *Capraria*, contrée d'Eſpagne, dans la partie ſeptentrionale du Royaume de Léon, dans les montagnes. Il n'y a aucun lieu de conſidération.

CABRIERES, Bourg dans le Comté de Venaiſſin en Provence. *Voyez* MERINDOLE, lieu fameux.

CABRUS, *Cabrus*, eſt le nom d'un Dieu des Phaſelites, Citoyens d'une Ville de Pamphilie. Ils lui offroient du poiſſon ſalé: de-là vient qu'on appelloit proverbialement du poiſſon ſalé, un ſacrifice des Phaſelites. Suidas appelle ce Dieu *Calabrus*, & Eraſme prétend qu'il faut dire *Caprus.* On peut croire que *Cabrus* s'eſt dit plûtôt pour *Cabirus.*

CABSEEL, Ville de la Tribu de Juda du coté du Midi. Elle fut la patrie de Banaias. *Joſué, XV.* 21. 2. *Sam.* 23. *v.* 20.

CABUL, *voyez* CHABUL.

CABUL, Ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Il eſt le plus avancé vers la Perſe & l'Usbeck ou Zagathai, & a le Royaume de Cachemire au Levant. Les ſources du Nilab & du Behat, rivières qui ſe jettent dans l'Indus, ſont dans ce Royaume. La Ville eſt grande & fort peuplée, avec deux forteresſes vers les montagnes, & pluſieurs belles maiſons pour la manière du païs; les autres ſont Ghidel & Paſſaur. Le commerce eſt aſſez grand dans ces Villes, à cauſe du muſc, des ſoies, de la rhubarbe, & des autres marchandiſes qu'on y apporte du Cathai. Ce païs eſt fort fertile, mais tout plein de montagnes. * Baudrand.

CABUS, ſurnommé *Schamſ al Maala*, c'eſt-à-dire, *le Soleil dans ſon Apogée*, étoit fils de Vaſchmeghir, ou Vaſchamghir, & neveu de Mardavige. Vaſchmeghir étoit de Siad, & prétendoit deſcendre de Raaſch, ancien Gouverneur de la Province de Ghilan, du temps que Kai Khoſru, Prince de la Dynaſtie des Caiani-

Digitized by Google

ſanides, règnoit en Perſe. Il entra à la Cour de Nub, fils de Naſſer, Sultan de la Dynaſtie des Samarides, l'an de l'Hégire 342. de Jéſus-Chriſt 943. S'y étant fait connoître pour homme de valeur & de conduite, on lui confia une armée avec laquelle il conquit l'année ſuivante la Province de Giorgian. Après la mort de Vaſchmeghir, ſon fils aîné lui ſuccéda, & régna juſqu'en 356. qu'il mourut, laiſſant ſa ſucceſſion à ſon cadet nommé Cabus, qui eſt celui dont nous parlons. Cabus fut un Prince de très-grande réputation pour toutes les belles qualitez qu'il poſſédoit. Il avoit l'eſprit noble & élevé; il étoit ſçavant & éloquent, & écrivoit avec beaucoup de politeſſe. Ces belles qualitez ne l'empêchèrent pas d'être malheureux. Ayant donné retraite à Fakreddulat, Prince de la maiſon des Buydes, chaſſé de ſes Etats par ſon frére Muiacddulat, celui-ci entra l'an de l'Hégire 371. de Jéſus-Chriſt 987. avec ſon armée victorieuſe dans le Giorgian, & contraignit Cabus de ſe réfugier lui-même avec Fakreddulat dans le Khoraſſan, où il demeura près de trente ans fugitif & dépoüillé. Le comble de ſon chagrin, fut que Fakreddulat étant rentré après la mort de ſon frére dans ſes Etats, loin de le rétablir dans ſes Etats, s'en empara lui-même. Après la mort de cet ingrat, qui arriva l'an 387. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 997. Cabus fut reconnu par les peuples du Giorgian, & du Mazanderan pour leur Prince légitime. Entré dans ſes Etats, il les augmenta peu après des Provinces de Ghilan & de Tabareſtan; mais il ne joüit pas long-temps du fruit de ſes victoires. Sa ſévérité, qu'on nommoit d'un titre plus odieux, ne plaiſant pas à ceux qui vouloient pécher avec impunité, les Grands de ſa Cour conjurèrent contre lui, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & envoyérent à Manugeher ſon fils, pour lui faire ſçavoir qu'ils vouloient le placer ſur le trône de ſon père, & que s'il refuſoit leurs offres, ils les feroient à quelque autre. Manugeher ne voyant pas d'autre parti à prendre, accepta les offres, mais dès qu'il eut été reconnu & proclamé Sultan, il alla à Baſtham, où ſon père étoit retenu, baiſa la terre devant lui, l'aſſura de ſon obéïſſance, & lui dit, que s'il le lui commandoit, il lui offroit au péril de ſa couronne & de ſa vie de punir les rebelles & de le rétablir. Cabus content des ſoûmiſſions de ſon fils, lui dit ſagement: *J'ay fixé ici le terme de mes actions & de ma vie, & je vous remets toute mon autorité entre les mains.* Cabus ne ſongeoit plus dans ſa priſon qu'à ſervir Dieu. Mais ſes ennemis appréhendant qu'un jour il ne pût ſe vanger d'eux, ſubornérent des gens qui le firent mourir par le poiſon. Ce Prince étoit ſçavant. Il a compoſé des lettres & des vers qui ont été fort éſtimez. Il fit beaucoup de careſſes & de préſens à Avicenne, qui avoit guéri ſon neveu d'une paſſion amoureuſe fort violente. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orient.*

CACA, ſœur de Cacus, découvrit à Hercule le larcin que ſon frére avoit fait de ſes bœufs; & mérita d'être honorée par des ſacrifices qui lui étoient offerts par les Veſtales, dans une petite chapelle bâtie à Rome ſous ſon nom, ſelon Servius, *ſur le 8. livre de l'Eneide.* Virgile néanmoins *au même lieu*, & Ovide, *au 1. livre des Faſtes*, diſent que ce larcin fut découvert d'une autre manière. *Voyez* CACUS.

CACACA, ville de la Province de Carel, dans le Royaume de Fez, en Afrique, ſur la côte de la mer Méditerranée, à ſept lieuës de Melile, par mer, d'où elle n'eſt éloignée que de deux lieuës par terre. Le Duc de Medina s'en étoit rendu maître en 1496. après la priſe de Melile. Les habitans qui n'avoient oſé attendre ſa venuë, s'étant retirez ailleurs, il fit raſer la ville, ne conſervant que le Château, qui eſt fort, & ſitué ſur un roc, que l'on ne peut miner. * Marmol *de l'Afrique, liv. 4.*

CACAGIONI, ville de Tartarie. *Cherchez* GIRACUNDA.

CACALLA, (Auguſtin) étoit de Valladolid en Eſpagne, & fut long-tems Prédicateur de l'Empereur Charles-Quint; mais il abandonna l'Egliſe Romaine pour ſuivre les opinions de Luther. Après la mort de Charles-Quint, il fut condamné par l'Inquiſition, & brûlé à Valladolid le 21. May 1559. * Theod. Beza, *de Vir. Illuſt.*

CACALLA, ou CAZALLA, Bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, vers le Royaume de Léon, à douze lieuës de Seville, & à quatorze d'Ecya. On croit que *Laconimurgium*, ancienne ville Epiſcopale, pouvoit être en ce lieu, ou à Conſtantina, ou à Colmenar. * Baudrand.

CACAR Faraon, ou *Château-Pharaon*; ville ruinée ſituée ſur la montagne de Zarhon, proche de la ville de Fez, en Afrique. On dit qu'elle a été bâtie par les Goths; & les habitans; ſur une tradition fabuleuſe, en attribuënt la fondation à Pharaon Roi d'Egypte. Les plus célèbres Hiſtoriens la nomment le palais Zarhon, ou Zarahanun, & non pas de Pharaon. On voit encore en pluſieurs endroits des inſcriptions en lettres gothiques, qui font connoître qu'elle fut bâtie ou embellié par les Goths. Toutes les collines & les vallées d'alentour ſont couvertes d'oliviers. * Marmol, *de l'Afrique, liv. 4.*

CACAR, ville du Royaume de Fez. *Cherchez* ALCACAR.

CACHACHOURAN, fête, *voyez* BAPTEME de la CROIX.

CACIA, (Auguſtin) natif de Novarre dans le Milanez, vivoit vers l'an 1550. Il porta les armes avec réputation dans l'armée de l'Empereur Charles-Quint, & s'attacha auſſi à faire des vers. Lors qu'il fut avancé en âge, il compoſa deux volumes de Poëſies ſpirituelles; & en dédia un à Catherine de Médicis Reine de France, & l'autre au Cardinal de Granvelle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CACCIA, (Frideric) Cardinal & Archevêque de Milan. Etant Nonce en Eſpagne, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII. le 12. Décembre 1695. Il mourut à Milan le 16. Janvier 1699. âgé de 65. ans.

CACCIALUPI, (Jean-Baptiſte) de San-Severino en Italie, Juriſconſulte, vivoit dans le XV. ſiécle vers l'an 1407. C'étoit le Docteur de ſon tems le plus conſulté ſur les matiéres civiles & eccléſiaſtiques. Il écrivit divers ouvrages de Droit: *De Judiciis & Jure. De debitore ſuſpecto fugitivo. De Pactis. De modo ſtudendi. De tranſactione defenſorum Juris, &c.* Il enſeignoit à Sienne en 1464. * Forſter, *in vit. Juriſc.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.* M. Simon, *Biblioth. des Auteurs de Droit.*

CACCIANEMICI, eſt le nom d'une famille de Bologne en Italie, d'où ſortoient *Gerard* de Caccianemici Pape, ſous le nom de *Lucius* II. & *Humbert* de Caccianemici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands ſervices à Alexandre III. durant le ſchiſme, & mourut peu de tems après ſous ſon Pontificat. * Sigonius, *de Epiſc. Bonon. l. 1.* Baronius, Onuphre, &c.

CACEGAS, (Loüis) Religieux de l'Ordre de S. Dominique en Portugal. Il travailla à l'hiſtoire de ſa Province en Portugais, & à celle de la vie de Dom Barthélemi des Martirs, & Loüis de Souſa ſe ſervit de ſes Mémoires. Cacegas mourut vers l'an 1610. âgé de plus de 70. ans. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CACERES, petite ville de l'Eſtramadure d'Eſpagne. Elle eſt ſur la petite riviére de Salot, environ à ſix lieuës d'Alcantara. * Baudrand.

CACERES, ou CACERES DE CAMARINHA, ville de l'Iſle de Luçon, l'une des Philippines, avec Evêché ſuffragant de Manille. Elle eſt ſituée ſur le détroit dit *Eſtrecho de Manitba*, avec un bon port, qui eſt aux Eſpagnols. On voit dans cette Iſle la montagne de Mayonque, qui jette des flammes. * Baudrand.

¶ CACHAN, ville de Perſe dans la Province d'Yerak à vingt deux lieuës d'Iſpaham vers *Kom*, en latin *Cachanum*, c'eſt la prémiére ville qu'on rencontre en entrant de la Perſe dans la Medie. Olearius écrit *Kaſchan*, & d'autres Voyageurs *Caxem.* Elle eſt ſituée dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. La chaleur y eſt exceſſive. Sa latitude eſt de trente cinq degrés trente cinq minutes, & ſa longitude de 86. degrés. Sa longueur eſt d'Orient en Occident. Elle a une lieuë de longueur, & un quart de lieuë de largeur. Le Caravanſerai Royal, qui eſt hors de la ville du côté de la porte orientale, eſt le plus beau de toute la Perſe. C'eſt Abas le Grand qui l'a fait bâtir, & où on lit ſur ſon frontiſpice ce diſtique.

Le monde eſt un Caravanſerai, & nous ſommes une Caravane.
Dans un Caravanſerai, n'élevés point de Caravanſerai.

C'eſt dans la vuë d'enſeigner que nous ne devons point nous promettre d'habitation durable, dans un monde qui n'eſt qu'un lieu de paſſage. C'eſt le lieu de toute la Perſe, où il ſe fait le plus de ſatin, de velours, de taffetas, de tabis, de brocard uni & à fleurs de ſoye, & de ſoye mêlée d'or & d'argent. Dans le bourg *Aran* à deux lieuës de Cachan il y a mille maiſons d'ouvriers en ſoïe. Il y a beaucoup de ſcorpions dans cette ville, dont la piqueure eſt très dangereuſe; c'eſt ce qui a donné lieu à une imprécation des Perſans; *que le Scorpion de Cachan puiſſe te piquer à la main.* Olearius & Jean Struis parlent d'une eſpéce d'araignées dont les habitans de Cachan ſont fort incommodés. Les Perſans la nomment *Enkurckan.* Elle eſt longue de deux pouces, & raïée de brun ſur le dos. En quelque endroit que ſon venin tombe, celui ſur lequel il eſt tombé s'aſſoupit, & il eſt impoſſible de l'éveiller, à moins qu'on n'écraſe un de ces inſectes ſur la plaïe. Comme il eſt difficile d'en trouver dans le beſoin, à ce défaut on met le bleſſé ſur le dos, & on lui fait avaler autant de lait doux qu'il eſt poſſible. On le met enſuite ſur le côté dans une caiſſe ſuſpenduë à quatre cordes, & après avoir fait faire à la caiſſe autant de tours qu'elle peut ſouffrir, on l'abandonne à leur mouvement qui fait vomir le malade & le guérit en partie. Il y a beaucoup moins de ces inſectes dans la ville qu'à la campagne, où ils ſe cachent ſous une plante appellée *Tremné*, qui reſſemble fort à l'abſinthe. Les moutons leur font la guerre, & les cherchent comme un morceau friand qui ne leur fait aucun mal. Il y a dans la ville & dans les fauxbourgs, ſix mille & cinq cens maiſons, quarante Mosquées, trois Colléges, & plus de deux cens ſépulcres des deſcendans d'Aly. Outre cela on y compte plus de mille familles de Juifs qui ſe diſent, de même que ceux d'Iſpaham & de Kom, deſcendus de la Tribu de Juda. Ce ſont eux qui ont ſoin des vignes & a qui les Chrétiens ſont obligés du vin qu'on y boit. Pluſieurs Auteurs Européens croïent que Cachan eſt l'ancienne *Ambrodux* des Auteurs grecs, ou celle qu'ils nomment *Téſiphonte du païs des Parthes.* Les Hiſtoriens Perſans diſent que *Zobeide-zaton*, femme de *Haronrechid* Calife de Bagdad l'a fait bâtir, & qu'elle lui donna le nom de *Caſan* ſon aïeul, petit fils de *Hali*; & que de *Caſan* on a fait *Cachan.* Elle eſt ſurnommée *Darelmoumenin*, c'eſt-à-dire le ſéjour des fidéles, à cauſe que les deſcendans d'Haly s'y retirèrent, & qu'ils y ſont enterrés. * Chardin *voyage &c. T. I. p.* 214. * Tavernier *voyage de Perſe.* Th. Corneille *Dict. Geogr.*

CACHEMIRE, Royaume. *Cherchez*, KACHE-MIRE.

CACHIEU,

Digitized by Google

CACHIEU, ou CAECHEU, bourg ou petite Ville de la Nigritie en Afrique. Il eſt ſur la rivière de ſaint Domingo, une des emboûchures du Niger, & a un bon port fréquenté par les Européens. * Maty, *Diction.*

CACHOMAS (le Royaume de) eſt un païs de l'Inde delà le Gange, avec la ville de même nom près de la rivière de Caſmin, & ſur les frontières du Royaume de Bengale. Il étoit autrefois ſujet au Roy de Pegu; mais il obéit préſentement à ſon propre Roy, qui eſt tributaire du Roy de Pegu. * Baudrand.

CACHOUB, c'eſt un bout de la Pomeranie, qui eſt reſté au Roy de Pologne, & qui commence à huit lieuës de Dantzick. Ce ne ſont que des montagnes & des bois, qui n'ont que de petits ſentiers faits, ce ſemble, ſeulement pour les Cerfs: il n'y a ni terre cultivée, ni village. * *Mém. du Chev. de Beaujeu.*

CACIQUES, noms des Gouverneurs ou Princes, ſous les anciens Incas, ou Empereurs du Pérou. Les plus conſidérables des Nobles originaires du païs, retiennent encore ces noms d'Incas, & de Caciques, quoiqu'ils obéiſſent aux Eſpagnols. Les Princes de l'Iſle de Cuba dans l'Amérique Septentrionale portoient le même nom de Caciques, lorſque les Eſpagnols s'en rendirent les maîtres. * Herrera, Antonio de Solis, &c.

CACOBERRO, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il eſt ſitué ſur un Cap qui porte ſon nom, entre les lieux de Ripalia, & de Terredelly-Arabi. * Maty, *Diction.*

CACONGO, Royaume d'Afrique. On le met dans la région de Biafara vers le pays des Anzicains & des Giaques. On n'en connoit aucune particularité. * Maty, *Diction.*

CACORLA, ou CAZORLA, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, au confluent du Guadalquivir & de la Guerdamena, à ſix lieuës de la ville d'Ubeda, du côté de l'Orient. Ce bourg donne quelquefois ſon nom à une partie de la Sierra Segura, & il appartient à l'Archevêque de Tolede, avec un petit pays qui en dépend. * Maty, *Diction.*

CACOUCHAS, peuples de l'Amérique Septentrionale. Ils ſont dans le Saguenay, contrée de la nouvelle France, & au Nord de la ville de Tadouſſac. * Maty, *Dict.*

CACUS, Berger d'Italie, du Grec Κακὸς méchant, faiſoit ſa demeure ſur le mont Aventin, qui fut depuis renfermé dans l'enceinte de la ville de Rome, & éxerçoit de continuels brigandages aux environs. On dit qu'Hercule revenant d'Eſpagne, après avoir tué Geryon, paſſa près du mont Aventin, avec le troupeau de ce Roy qu'il emmenoit: Cacus lui enleva pendant la nuit quelques bœufs, les tirant par la queuë dans ſa caverne, afin que leurs pas imprimez à reculons, ne puſſent découvrir le lieu où ils étoient. Hercule ayant reconnu ce larcin, chercha vainement aux environs de la caverne de Cacus, & ne s'imagina pas que ſes bœufs y fuſſent renfermez, parce que les veſtiges donnoient lieu de croire le contraire. Cependant il entendit le cri d'un de ſes bœufs, qui ſentant le reſte du troupeau, commença à mugir. Auſſi-tôt il enfonça la porte de cette caverne, & aſſomma ce voleur à coups de maſſuë. Les Poëtes diſent, que Cacus étoit fils de Vulcain, & qu'il jettoit des flammes par la bouche: peut-être, parce qu'il brûloit les maiſons après les avoir pillées. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été domeſtique d'Evandre. Ils ajoûtent, que c'étoit un Géant d'une grandeur prodigieuſe, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous répréſente les Satires. D'autres diſent, que Cacus habitoit l'Eſpagne Tarragonnoiſe, qu'il donna ſon nom au mont Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Arragon ſur les confins de la Caſtille vieille: qu'il étoit affreux à voir, & d'une humeur éxtrêmement ſauvage; ce qui avoit donné lieu de l'appeller *Demi-homme*: qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre ſemblable à nôtre poudre à canon; ce qui le fit paſſer pour le fils de Vulcain: enfin qu'il pourſuivit Hercule juſques en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ſes bœufs. * Tit. Liv. *liv.* 1. Virg. *Eneid.* 8. Ovid. *Faſt. liv.* 1. Propert. *liv.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 7. Gerund. *liv.* 1. *Paralip. Hiſp.* Martial, *liv.* 5. *Epigr.* 67. *v.* 5. Solin. *c.* 1. *Vide Salmaſium.*

CADAGUES, ou *Cap de Quers*, ou *Cap de Creuz*, en latin *Cadacherium Promontorium*, & *Caput Aquarum*, bon bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Catalogne à une lieuë & demi de la Ville de Roſes ſur le Cap de Creuz. Il y a un aſſez bon port. * Maty, *Dict.*

CADALOUS ou CADOLUS, Evêque de Parme, fut élû Pape l'an 1061. par la faction de l'Empereur Henry IV. contre Alexandre II. qui avoit été élevé ſur le ſaint Siège par les Cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadalous fut reconnu ſous le nom d'Honoré II. par les Evêques & par les Princes de deçà les Alpes. Il vint avec une armée devant Rome pour ſe mettre en poſſeſſion de cette ville; mais il fut repouſſé par les troupes de Godefroy Marquis de Toſcane & de Mathilde ſa femme, qui avoit pris le parti d'Alexandre, & fut contraint de ſe retirer à Parme. Cette prémière tentative ne lui ayant pas réüſſi, il revint une ſeconde fois avec un plus grand nombre de troupes, & s'empara de la partie de la ville nommée Leonine & de l'Egliſe de ſaint Pierre; mais il fut encore chaſſé, & ſes troupes miſes dans un ſi grand déſordre, quil penſa être pris, & fut obligé de s'enfermer dans le Château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à ſe ſauver, en donnant de l'argent à ceux qui l'avoient aſſiégé. Quelque tems après, on aſſembla un Concile à Mantouë pour juger le différend qui étoit entre Alexandre & Cadaloüs. Cadaloüs y ſoûtint foiblement ſon droit & ſe retira. Alexandre y fut reconnu pour Pape légitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadaloüs. Ce Concile fut tenu l'an 1064. en préſence d'Hannon Archevêque de Cologne, qui étoit le principal Adminiſtrateur des affaires d'Allemagne ſous l'Empereur Henry IV. Cadaloüs mourut depuis miſérablement, ſans avoir voulu renoncer à la qualité de Pape. * Leon d'Oſtie, *l.* 3. *c.* 20. Platine *dans Alexandre II.* Baronius, *A. C.* 1061. 1062. 1064. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccl. XI. Siècle.*

CADAMUSTI, (Loüis) de Veniſe, a vécu vers l'an 1504. Il publia une rélation de ſes voyages de mer, que nous avons en latin par les ſoins d'Archangelo Madrignani.

CADARIENS, Secte parmi les Muſulmans, qui attribuë les actions de l'homme à l'homme même, & non au décret divin, qui détermine ſa volonté. Le prémier Auteur de cette Secte fut Maabed Ben Kalid Al-Giohni, que Hegiage fit mourir à Baſſora. Ben Aun, un des plus célèbres Docteurs du Muſulmaniſme, ne ſaluoit point les Cadariens, & diſoit qu'ils étoient les Mages ou les Manichéens du Muſulmaniſme, parce qu'ils admettoient deux principes; ſçavoir, Dieu & l'homme. Schaabi diſoit, que pour n'être point Cadarien & Motazale (car c'eſt la même choſe) il faut rapporter toutes les bonnes actions à Dieu, & les méchantes à l'homme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

† CADAVAL, famille Ducale fort illuſtre en Portugal. Jean IV. Roi de Portugal créa pour prémier Duc de Cadaval, *Nun Alvarez* de la Maiſon de *Melo*, lorſque celui-ci étoit encore fort jeune. Le Duc de Cadaval dans les troubles qui s'élevérent entre Alphonſe VI. & Dom Pedro, prit le parti du dernier, qui étant devenu Roi, fit le Duc de Cadaval ſon prémier Miniſtre. Il occupe encore le même poſte ſous le Roi d'aujourd'hui. Il y en a qui avancent qu'il a toûjours été partiſan de la France & que c'eſt pour cela qu'il s'eſt allié deux fois avec des familles françoiſes. * Lehman *apud Imhof. in Mantiſſa ſtemmat. Luſit.* Rélation *de la Cour de Portugal ſous D. Pedro II.*

CADAVRE ou CORPS MORT. Il n'y a point de nation qui n'ait eu ſes cérémonies pour l'enterrement des morts. Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maiſon, & pendant ce tems l'on mettoit d'ordinaire un ciprès à la porte, ſur tout ſi c'étoit une perſonne riche, pour empêcher le monde d'entrer. Le huitiéme jour ils faiſoient avertir le peuple par un Crieur, afin qu'il aſſiſtât à l'enterrement: *Exequias L. Titio L. Filio quibus eſt commodum, ire jam tempus eſt: ollus ex ædibus effertur*: C'eſt cet avertiſſement au peuple que Feſtus appelle *Funus induſtum*. Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une eſpéce de lit, avec des linceuls fort propres. Les Pleureuſes alors ſe préſentoient devant la maiſon du défunt, où elles faiſoient de leur mieux pour marquer une triſteſſe qu'elles ne ſentoient point: elles verſoient des larmes en concert, & pleuroient aſſez haut pour faire une eſpéce de muſique funèbre. La pompe funèbre marchoit; un joüeur d'inſtrument précédoit le corps, & chantoit les loüanges du défunt. Lorſque les Anciens mettoient le corps ſur le bucher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel; & l'ayant appellé pluſieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bucher avec une torche, en tournant le dos pour dire que c'étoit à regret qu'il rendoit ce ſervice au défunt. Pline veut que l'uſage de brûler les corps des défunts, ne ſoit pas fort ancien à Rome; vû, dit-il, que nous ne voyons pas qu'aucun de la famille de Cornelius ait été brûlé juſques à Sylla: Mais Pline ſemble ſe contredire lui-même; puiſqu'il écrit que le Roi Numa défendit d'arroſer de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps; auſſi Plutarque aſſure, que le même Numa défendit éxpreſſément qu'on brûlât ſon corps après ſa mort; mais qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un deſquels on mettroit ſon corps, & dans l'autre, on y enfermeroit les livres ſacrez qu'il avoit compoſez ſur la Religion & le culte des Dieux: ce qui eſt une preuve que l'uſage de brûler les corps eſt fort ancien, & qu'il ſe pratiquoit même de ſon tems. Les loix des douze Tables faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la ville, ne favoriſent point le prémier ſentiment de Pline; & l'on n'en peut rien conclure autre choſe, ſi ce n'eſt que les deux manières d'enterrer les corps & de les brûler, étoient en uſage; & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la Ville, qu'à cauſe de l'infection & des incendies qui en pourroient arriver.

Ciceron nous apprend que la coûtume d'enterrer les corps fut introduite à Athènes par Cecrops, & qu'on les enterroit du côté du ſoleil couchant: au lieu qu'à Mégare ils avoient le viſage tourné au ſoleil levant. La coûtume d'enterrer les corps a duré fort long-tems par toute la Gréce.

Les Egyptiens embaumoient les corps des défunts, pour les préſerver de la corruption. Les Ethiopiens avoient divers uſages; quelque-fois ils les jettoient dans le courant des fleuves & des rivières, quelque-fois ils les brûloient ou ils les enfermoient dans des vaiſſeaux de terre cuite; ſelon le témoignage d'Hérodote & de Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner, par ce beau ſecret une ſeconde vie, les changeant ainſi en leur propre ſubſtance. Ceux qu'Hérodote appelle *Macrobiens*, c'eſt-à-dire, de *longue vie*, deſſéchoient leurs corps, puis peignoient leurs viſages avec du blanc, leur donnant leur colo-

Digitized by Google

coloris naturel. Ils les enfermoient enſuite dans une colonne de verre, puis ayant gardé le corps un an en cet état, ils l'éxpoſoient en quelque lieu proche de la ville, où on le voyoit. Diodore de Sicile rapporte, qu'il y avoit certains peuples qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des ſtatuës d'or, d'argent, & de poterie, les revêtant de verre pardeſſus. Les Garamantes les enterroient ſur le bord du rivage dans le ſable, afin qu'ils fuſſent lavez des eaux de la mer.

Pour revenir à la coûtume des Grecs & des Romains de brûler les corps; le corps du défunt ayant été conſumé par le feu, après que les aſſiſtans lui avoient dit le dernier adieu. *Vale æternum, nos eo ordine quo natura volueris, ſequemur*; les proches parens en ramaſſoient les cendres, & recüeilloient les os que l'on arroſoit d'eau luſtrale, & qu'on enfermoit dans des urnes de matière différente, pour les mettre enſuite dans des tombeaux, verſant deſſus des larmes, qui étoient reçûës dans de petites phioles appellées *lacrymatoires*, qu'on enfermoit pareillement avec l'urne dans le tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle manière ils pouvoient recüeillir les cendres, & empêcher qu'elles ne ſe mêlaſſent avec celles du bois & des autres choſes que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin qui croit dans les Indes, nommé par les Grecs *Asbeſte* ἄσβεστος, c'eſt-à-dire, *incombuſtible*, dont on faiſoit de la toile qui ne brûloit point, quoiqu'on la jettât dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramaſſer aiſément les cendres du défunt, ſans qu'elles fuſſent mêlées avec celles du bois; mais peu de perſonnes pouvoient s'en ſervir, puiſque le même Pline aſſure, que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du païs. Peutêtre ſe ſervoient-ils d'une autre toile faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le ſecret de filer au rapport de Pline. Et Plutarque nous aſſure, qu'il y avoit de ſon tems une carrière de cette pierre dans l'Isle de Negrepont; on en trouve même dans l'Isle de Chypre, dans celle de Tinés, & ailleurs. Ils pouvoient encore avoir quelque autre invention, comme de mettre le corps ſur le bucher dans un cercüeil d'airain ou de fer, d'où il étoit fort aiſé de recüeillir les cendres & les os qui n'étoient point brûlez. * Joan. Roſin. *Antiq. Rom.* Thom. Dempſter. Petr. Danet. Perſe, *Sat.* 3. *v.* 103. Lucan, *liv.* 5. *v.* 442.

Les Grecs & les Romains avoient coûtume de fermer les yeux à leurs morts; ils remettoient tous les membres dans leur ſituation naturelle, quand ils avoient été dérangez par quelques convulſions ou par les derniers éfforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, ſoit qu'ils dûſſent les enterrer, ou les brûler. C'eſt parce, diſent quelques Auteurs, que l'uſage étant de garder les corps pendant long-tems, on vouloit par ce moyen faire ceſſer, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. Les Grecs habilloient ſoigneuſement leurs cadavres que l'on devoit enterrer, dans la fauſſe perſuaſion où ils étoient, que les morts étant ſenſibles au froid, ils ſeroient inoommodez par les rigueurs de l'Hyver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes, par rapport à la qualité de l'étoffe, chacun ne conſultoit que ſon amitié pour le mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin les Magiſtrats Romains étoient diſtinguez par la richeſſe de leurs parures, qui étoient quelque-fois de pourpre & même enrichis d'or: mais ils étoient ſemblables quant à la façon; car c'étoit toûjours une robe qui envelopoit le mort depuis la tête juſques aux pieds. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne ſur la tête des morts; parſemoient leurs bières ou tombeaux de fleurs, avoient également ſoin de mettre une pièce de monnoye dans leur bouche, pour obliger Caron à les faire paſſer dans ſa barque, ce fleuve ſi renommé chez les Grecs & les Romains. Ils tiroient enſuite le mort de ſon lit, & le mettoient en quelque autre endroit de la maiſon. Dans les funérailles des Princes, les domeſtiques du mort avoient coûtume d'entourer le cadavre & d'éxciter l'air, afin d'en éloigner les mouches. On les éxpoſoit auſſi dans des lits de parade, les pieds tournez du côté de la porte. Quand la mort avoit défiguré le cadavre, on ſubſtituoit en ſa place une figure de cire. Ils s'adreſſoient par trois fois & parloient au mort, comme s'il avoit été encore vivant, & n'en ayant point de réponſe, ils publioient ſon décès avec des pleurs & des lamentations éxtraordinaires. Lorſqu'un homme avoit fait des dettes; ſes créanciers s'emparoient de ſon cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs créances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que les héritiers ou les amis du défunt auroient fait d'acquitter ſes dettes. L'Empereur Sévère fut obligé de rendre un édit contre la dureté des créanciers, qui détenoient les cadavres, & qui ne les vouloient rendre qu'après avoir été payez. Les enterremens ſe faiſoient preſque toûjours la nuit: Il n'y avoit rien de fixé ſur l'heure, mais la coûtume étoit de prendre celles qui précédoient immédiatement l'aurore. On gardoit les cadavres pluſieurs jours après leur mort, ſoit pour les préparatifs des funerailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fuſſent dans quelque létargie, & qu'ils n'euſſent pas encore rendu l'ame. Quelques-uns cependant, pour ôter un ſpectacle auſſi triſte de devant leurs yeux, faiſoient enterrer leurs cadavres ſur le champ. Les parens ou les plus proches héritiers, les amis ou les domeſtiques portoient le mort en terre; parmi les gens du commun, on ſe ſervoit de gens à gages; mais on tranſportoit ſouvent dans des chars les perſonnes de diſtinction depuis leur porte, juſqu'au lieu de leur ſépulture. Les mères enſeveliſſoient leurs enfans, & les portoient elles-mêmes en terre. Dans les funérailles des perſonnes de diſtinction, on portoit leur ſtatuë à la tête du convoy, & on la poſoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendus recommandables dans la République. On portoit auſſi la marque des charges, dont le mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de joüeurs d'inſtrumens.

Lucien dans ſon Traité du Deüil décrit agréablement les cérémonies qui ſe pratiquoient lors que quelqu'un étoit mort. „ Après, dit-il, que le plus proche parent a recüeilli l'Ame du “ Mort, qu'il lui a fermé les yeux, on a ſoin de lui mettre une “ pièce d'argent dans la bouche pour païer le Batelier des Enfers, qui eſt Caron, ſans conſidérer ſi c'eſt une monnoïe qui “ ait cours dans le païs; joint qu'on ſeroit mieux à mon avis, “ de ne rien donner, afin qu'on fût contraint de le renvoyer “ ici. Aprés cette cérémonie on lave d'eau tiède le corps du “ défunt, comme s'il n'y avoit point d'eau là-bas, ou qu'il “ dût aſſiſter à quelque feſtin en arrivant: car outre cela, on “ le parfume, on le couronne de fleurs, on l'habille de ſes plus “ beaux habits; ſoit qu'on ait peur qu'il meure de froid en che“ min, ou qu'on ne le traîte pas ſelon ſa condition. Tout cela “ eſt accompagné de plaintes & de regrets, de larmes & de “ ſanglots, pour répondre à un Maître de cérémonies, qui préſide à l'action, & qui rapporte d'un ton lugubre les ancien“ nes calamitez, pour faire pleurer, ſi l'on n'en avoit point “ d'envie. Les uns donc s'arrachent les cheveux, les autres ſe “ frappent l'eſtomac ou s'égratignent le viſage: il y en a qui “ déchirent leurs habits, & qui mettent de la pouſſière ſur leurs “ têtes, ou qui ſe couchent par terre & ſe heurtent contre les “ murailles: ſi bien que le mort eſt le plus heureux de la ban“ de; car tandis que ſes amis & ſes parens ſe tourmentent, il “ eſt placé en quelque lieu éminent, lavé, nettoyé, parfumé “ & couronné, comme s'il voulut aller en compagnie. Enſuite “ ſon père & ſa mère, s'il en a, ſortent de la troupe & le vien“ nent embraſſer avec des lamentations ſi ridicules, que cela “ ſeroit capable de le faire créver de rire, s'il avoit quelque “ ſentiment. Il y en a, qui à la mort de leurs parens, égor“ gent leurs chevaux & leurs éſclaves, pour les aller ſervir en “ l'autre monde; & brûlent ou enterrent avec eux ce qu'ils “ ont de plus précieux, comme ſi cela leur devoit être fort “ utile. Cependant tout ce que ces gens-là diſent, ce n'eſt ni “ pour le mort, qui ne les ſçauroit entendre, quand ils crie“ roient dix fois plus haut; ni pour eux-mêmes, car il ſuffiroit “ de parler tout bas: ſi bien qu'il ne reſte, ſinon que ce ſoit “ par coûtume, de peur qu'on ne les croie ſans amitié & ſans “ ſentiment pour leurs proches. S'il les entendoit donc, voici “ ce qu'il pourroit dire, *Qu'avez-vous tant à pleurer & à vous “ tourmenter pour moi, qui ſuis plus heureux que vous? Eſt“ ce que les ténèbres où je ſuis vous font peur: & que vous ap“ prehendez que je ne ſois ſuffoqué par la peſanteur de mon ſé“ pulcre. Mais un mort n'a rien à craindre, puis qu'il ne “ ſçauroit plus mourir, & mes yeux pourris ou brûlez n'ont “ plus beſoin de voir la lumière. D'ailleurs, quand je ſerois “ miſérable, à quoi me ſerviroient toutes vos plaintes, & tous “ ces coups donnez contre l'eſtomac à la cadence des inſtru“ mens, & cette tombe couronnée, ces effuſions & ces lamen“ tations de femmes? Croïez-vous que ce vin que vous répan“ dez, deſcende juſques aux enfers, ou qu'il ſoit encore bon à “ boire en l'autre monde? Car pour les bêtes que vous brûlez en “ ſacrifice, une partie s'en va en fumée, & le reſte n'eſt que “ cendres, qui ſeroit un fort mauvais aliment.* Voilà donc “ les plaintes que l'on fait pour les morts, qui ſont ſemblables “ à Rome & en Grèce; mais les ſépultures ſont différentes ſe“ lon les différentes nations. Car les uns les brûlent ou les en“ terrent & les embaument. J'ai aſſiſté à des feſtins en Egypte, “ où on les place au bout de la table, & quelquefois un homme “ par néceſſité prête la carcaſſe de ſon père ou de ſa mère pour “ ſervir à cet uſage. Pour les monumens, les colomnes, les “ pyramides, & les inſcriptions, y a-t-il rien de plus inutile? “ Il y en a qui célèbrent des jeux à la mémoire du défunt, & “ qui font des oraiſons funèbres ſur ſon ſépulcre, comme ſi cela “ lui devoit ſervir là-bas de certificat & d'atteſtation de vie & “ de mœurs. Aprés tout cela on traite l'Aſſemblée, où les “ amis vous conſolent, & vous convient à manger. *Juſques à “ quand*, diſent-ils, *voulez-vous pleurer un mort? Vous ne le “ rappellerez pas en vie par vos larmes. Voulez-vous vous faire “ mourir, pour déſeſpérer vos amis, & laiſſer vos enfans or“ phelins? Il faut pour le moins manger quand ce ne ſeroit que “ pour faire durer vôtre deüil.* Voilà ce que dit Lucien. * Pi“ tiſcus, *Lexicon antiquitatum, &c.* „

† CADE, (Jaques) fameux rebelle contre Henri VI. Roi d'Angleterre. C'étoit un Irlandois qui avoit beaucoup d'éſprit & de courage. *Richard*, Duc d'Yorck qui prétendoit à la Couronne, l'engagea à porter le nom de *Mortimer* & à faire ſoulever le peuple en 1450. ſous prétexte qu'on l'avoit trop chargé. Il eut dans peu un grand nombre d'adhérens, principalement dans *Kent*. Il conduiſit ſa troupe d'abord à Blackheath & en pilla & ſaccagea les environs pendant un mois. Comme un grand nombre des Bourgeois de Londres, auſſi-bien que pluſieurs des Grands du Roïaume le ſoûtenoient par les ſecours qu'ils lui fourniſſoient, il ne s'émut point lorsque le Roi & le Parlement le déclarèrent rebelle & envoïèrent contre lui une armée de 15000. hommes. Il rencontra une partie de cette armée près de Sevenoacke & la battit. *Humphred & Guil-*

Digitized by Google

laume Staffords qui commandoient cette troupe reſtèrent tous les deux ſur la place, & Cade s'étant armé de la cuiraſſe du prémier marcha vers Londres. Dans la route ſon armée groſſit par le monde qui lui vint de Surrey, de Suſſex & d'Eſſex, ce qui le rendit ſi fier que, lorſque le Roi lui envoïa l'Archevêque de Cantorbery & le Duc de Buckingham, il leur répondit: *qu'il ne poſeroit point les armes, à moins que le Roi ne vînt en perſonne lui accorder ce qu'il demandoit.* Henri VI. trouva ceux, ſur qui il ſe fioit le plus, ſi mal intentionnés, qu'il ſe retira au Château de Killingworth, ne laiſſant de muni, que la Tour de Londres. Cades en étant informé s'avança, ſans aucune réſiſtance, juſques à Soutwarck, un Fauxbourg de Londres, & le 2. Juillet on ſe vit obligé de lui ouvrir les portes de la ville. Dans les deux prémiers jours il n'éxerça aucune violence contre les habitans de cette Capitale, mais il fit décapiter Jacques Fines, Lord Say & Threſorier d'Angleterre & le Chevalier Jaques Cromer Sherif de Kent & gendre du précédent. Il les fit éxécuter ſous prétexte qu'ils avoient opprimé le peuple. On porta enſuite leurs têtes au bout de deux perches par toute la ville. Le troiſième jour les adhérens de Cade commirent pluſieurs violences, deſorte que la Bourgeoiſie ſe déclara hautement contre lui & empécha que d'autres rebelles n'entraſſent encore dans la ville. Ce changement fit perdre courage aux rebelles, & après que l'Archevêque de Cantorbery, qui étoit en même tems Chancelier, eut fait publier une amniſtie générale pour tous ceux qui s'en retourneroient chez eux, Jaques Cade ſe vit tout d'un coup abandonné de toute ſa bande. Il envoïa tout ce qu'il avoit de précieux par eau à Rochefter & ſe ſauva maſqué dans la Province de Suſſex, éſpérant d'y attrouper du monde. Mais le 10. Juillet 1450. le Roi aïant mis ſa tête à prix & promis 1000. marcs d'argent à qui le livreroit mort ou vif; *Alexandre Eden*, Gentilhomme de Kent, le trouva dans un jardin à Hothfield en Suſſex, ſe battit contre lui & le tüa. On tranſporta enſuite ſon cadavre ſur un chariot à Londres, où on le mit en quatre quartiers, qui furent expoſés en tout autant de différens endroits du Kent. Sa tête fut placée ſur le pont à Londres. Le Parlement s'étant aſſemblé à Weſtminſter le 6. Novembre 1450. Cade y fut déclaré coupable de haute trahiſon, tous ſes biens confiſqués au profit du Roi & toute ſa poſtérité pour toûjours infame. * The Compleat hiſtory of England *vol.* 1. *p.* 403. 404. 405. Holinshead.

CADEMOTH, ou CEDIMOTH, Ville des Lévites de la famille de Merari dans la Tribu de Ruben, dont il eſt parlé dans les livres des Paralip. cap. 6. v. 79. & de Joſué, cap. 21. v. 37. Elle étoit à l'Orient du torrent d'Arnon. Il y avoit un déſert de ce nom, d'où Moïſe envoïa des Députez au Roi d'Heſebon, pour lui demander paſſage ſur ſes terres. * *Deut.* 2. *v.* 26.

¶ CADE'E, ou la Ligue de la Maiſon de Dieu. En Latin *Caſa Dei Fœdus, Fœdus Cathedrale.* C'eſt une des trois Ligues, qui compoſent la République des Griſons. Elle eſt la plus etenduë & la plus puiſſante des trois. Elle renferme l'Évêché de Coire, la grande Vallée d'Engadine & celle de Bregaille ou de Pergel. De onze grandes Communautez ou vingt-une petites, dont ce Païs eſt compoſé, il n'y en a que deux qui parlent Allemand, le Langage des autres, qu'on appelle Rhétique, eſt Italien corrompu. Voici le rang que les XI. grandes Communautés tiennent dans les Etats ou Diètes du païs. 1°. Coire. 2°. Pergell. 3°. Furſtenau & Ortenſtein. 4°. Oberſax. 5°. Haute Engadine. 6°. Baſſe Engadine .7°. Fatz & Bergen. 8°. Les quatre villages. 9°. Puſchiavo. 10°. Stallen & Averſa. 11°. Munſterthal. La Religion Proteſtante eſt dominante dans cette Ligue, qui eſt alliée avec les ſix prémiers Cantons Suiſſes depuis l'an 1498. L'Adda & l'Inn ont leurs ſources dans cette Ligue, dont les lieux principaux ſont Coire Capitale, & Furſtenaw. * Maty, *Diction.* Les délices de la Suiſſe *p.* 606.

CADENAC, petite ville de France dans le Quercy, ſur les frontières du Roüergue, eſt ſituée ſur la rivière de Lot, à huit ou neuf lieuës de Cahors. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Uxellodunum*, qui eſt célèbre parmi les anciennes villes des Gaules, parce que ce fut la dernière qui ſe défendit contre Céſar; mais il y a apparence que cette ville étoit différente de Cadenac d'aujourd'hui, & peut-eſtre que c'eſt Cahors meſme. * Baudrand.

CADENET, bon Bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence, à demi lieuë de la Durance, à trois d'Apt & à cinq d'Aix. * Maty, *diction.*

CADER *Billah*, fils d'*Iſaac*, & petit-fils du Caliſe *Mocta-der*, fit, dit-on, un ſonge qui l'avertiſſoit de ſa grandeur future & de la longueur de ſon règne, & immédiatement après il fut élevé au Califat par Baaheddulah, Sultan de la Maiſon des Buides, l'an de l'Hégire 381. de J. C. 991 après la dépoſition de Thai ſon prédéceſſeur. Il fut le 25. Caliſe de la Maiſon des Abaſſides. Cader ayant fait ſon entrée dans Bagdet, & étant entré en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, ordonna toutes choſes avec plus d'autorité que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs depuis long-temps. Baaheddulah, qui avoit fait dépoſer Thai, à cauſe qu'il en prenoit trop, trouva la ſienne beaucoup affoiblie ſous ce Calife, qu'il avoit élevé lui-méme, d'autant plus que ſon règne fut fort long; car il régna 40. ans & 3. mois, & ne mourut qu'en l'an 421. de l'Hégire, de J. C. 1030. Cader qui croioit qu'Ali étoit celui qui lui avoit annoncé en ſonge ſon élévation, témoigna toûjours eſtre fort reconnoiſſant de cette faveur, en procurant de grands avantages à tous ceux de ſa famille. L'an 416. de l'Hégire, & de J. C. 1025. Cader déclara ſon fils *Caim Beemrillah* pour ſon ſucceſſeur, & l'an 421. il mourut dans la 81. année de ſon âge, fort regretté de ſes Sujets auſquels il avoit toûjours rendu trés-bonne juſtice. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

CADERD, fils de *Giafer beg*, fils de *Mikail*, fils de *Selgiuk*, prémier Sultan de la ſeconde race des Selgiucides, qui a établi une Dynaſtie particulière dans le pays de Kerman, qui eſt la Caramanie Perſique. Ce fut ſon oncle paternel, nommé *Togrul* Beg, prémier Sultan de la prémière race des Selgiucides de Perſe, qui le fit Gouverneur de ce pays-là, l'an de l'Hégire 433. de J. C. 1041. Il y devint en peu de tems ſi puiſſant, que de ſimple Gouverneur il ſe rendit Prince Souverain, & il ajoûta meſme à cette Province celle que l'on nomme Fars, qui eſt la Perſe proprement dite; en ſorte que l'an 455. il s'étoit fait un Etat trés-conſidérable, dont il ſe pouvoit contenter. Mais l'ambition l'ayant porté à entreprendre ſur les Etats de Malek Schah ſon neveu, il ſe donna entr'eux une des plus ſanglantes batailles, que la Perſe eût encore vûës. La victoire ſe déclara enfin pour Malek Schah. Caderd, fait priſonnier, fut conduit dans un Château, où il fut empoiſonné par l'ordre du Victorieux. Il avoit régné 32. ans, & il laiſſa pour ſucceſſeur un fils nommé *Soltan* Schah qui règna toûjours ſous la dépendance de Malek Schah ſon couſin germain, qui lui fit rendre ſes Etats. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

¶ CADE'S, ville dans le déſert de Pharan & de Sin, qui eſt entre la terre promiſe, l'Egypte & l'Arabie. Chodorlahomor Roy des Elamites, & les Rois ſes alliez, aprés eſtre entrez dans le déſert de Pharan, vinrent à *Hen* ou à la fontaine de Maſphat qui eſt Cades. *Geneſ.* 14. *v.* 7. Il eſt encore fait mention de ce lieu. *Deuter.* 32. *v.* 51. Ce fut-là que Marie ſœur de Moïſe mourut & fut enterrée; *Num.* 20. *v.* 1. & que Moyſe & Aron marquèrent quelque défiance, qui les exclut de la terre ſainte. Nomb. 27. v. 14. Les Iſraëlites y ſéjournérent aprés eſtre ſortis d'Aſion-Gamber, & avant d'aller à la montagne de Hor. Cades eſt la même que Cades-Barné *Deut.* 1. *v.* 2. *Judith* 5. *v.* 12. Elle étoit éloignée du mont Horeb de 11. journées, à huit lieuës d'Hébron vers le Midi, & elle apartenoit à la Tribu de Juda, *Joſué* 15. *v.* 23. où elle eſt nommée *Cedes.* * Relandi *Paläſtina lib.* 3.

CADES, ville de la Tribu de *Nephtali.* Flave Joſéphe l'appelle *Cedeſa.* C'étoit une ville de réfuge, qui fut donnée aux Lévites de la famille de *Gerſon.* Elle étoit ſituée au haut d'une montagne, à l'Occident du Lac de Samechon. Ce fut-là où Jonathas, frère de Judas *Machabée*, accompagné d'une poignée de gens, qui ſembloient n'eſtre animez que par le déſeſpoir, pouſſa & pourſuivit avec tant de furie une groſſe armée de Démetrius *Nicanor*, qu'il lui tua trois mille hommes. Cette ville n'eſt plus qu'un village nommé *Siſas* ou *Zuzis.* * 1. *Machab. XI.* 63. *Joſué XX. v.* 7.

CADESSIA, Cadiſia, ville de Perſe, dans la Province d'Irach Babilonienne, à trente lieuës de Cufa. * Baudrand.

CADIAR, (le) *Cadiarus*, rivière d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade. Elle a ſa ſource près du Bourg de Cadicer; puis coule vers le Midy, où elle reçoit diverſes autres petites rivières, & ſe rend dans la mer Méditerranée près de Motril à Salobrena. * *Dict.* Baudrand.

CADILLAC, petite ville de France dans la Guyenne. Elle eſt ſituée près de la Garonne à côté de Bordeaux & de Baſas; ſon Château eſt un des plus agréables de la Province, & ſon terroir des plus fertiles. * Baudrand.

CADILESCHKER ou CADIESQUER, dans l'Empire du Turc, eſt le Chef de la Juſtice, qui juge toutes les cauſes dans le Divan. *Cadi*, ſignifie Juge, & *Leſchker* armée: d'où eſt venu le nom de *Cadileſchker*, c'eſt à-dire, Juge de l'armée; parce qu'il étoit le Juge des ſoldats. Il n'y a que trois Cadileſchkers, dans toute l'étenduë de l'Empire du Grand Seigneur. Le prémier, eſt celui de l'Europe: Le ſecond, celui de la Natolie, ou de l'Aſie: & le troiſième, celui du grand Caire. Ce dernier fut établi, lors que Sélim eut conquis l'Egypte, & il eſt le plus conſidérable; car ſa juriſdiction s'étend ſur les Egyptiens, les Syriens & les Arabes, & ſur une partie de l'Arménie. Aujourd'hui les Cadileſchkers n'éxercent plus aucune juriſdiction ſur les ſoldats, qui ont le privilège de ne pouvoir eſtre jugez, que par les Officiers qui les commandent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

† CADIMA ou CEDIMA, anciennement, *Carima*, *Carinna.* Ça été autrefois une ville, maintenant ce n'eſt qu'un village de la Province de Beira, en Portugal. Il eſt à la ſource de la rivière de Giraon, à quatre lieuës de la ville de Conimbre, & à deux de la mer. On dit qu'il y a dans ce lieu là une fontaine, ou baſſin, qui engloutit, à l'inſtant, tout ce qu'on y met, quelque réſiſtance qu'on y aporte. * Maty, *dict.*

CADIS, Juges des cauſes civiles de l'Empire du Turc. Ils connoiſſent auſſi des affaires ſpirituelles, dans le Biledulgeride en Afrique. Cadi ſe prend ordinairement pour le Juge d'une ville. Les Juges des Provinces ſe nomment Mollas. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADIS ou CALIS, que les Anglois & ceux du Païs-Bas nomment Calis Malis, Isle & ville d'Eſpagne près de la côte occidentale d'Andalouſie au Nord du détroit de Gibraltar. Elle a été connuë à Céſar, à Strabon, à Pline, à Pomponius Mela, & à divers autres Auteurs, qui en parlent ſous le nom de *Gades* & de

Digitized by Google

& de *Gadira*. Elle en eut encore d'autres, comme celui de *Tarteſſas* : que lui donne Feſtus Avienus.

Strabon dit, qu'il y avoit autrefois deux villes de ce meſme nom, mais Pline n'en met qu'une dite *Julia Gaditana*, parce que Jules Ceſar, aprés avoir ſoûmis l'Eſpagne, y laiſſa une Colonie de Romains. On croyoit auſſi autrefois, que Cadis étoit comme le terme de la navigation, & qu'on ne pouvoit pas avancer au delà. On y avoit bâti un Temple à Hercule, qui y amena, dit-on, les bœufs de Geryon. C'eſt dans ce Temple, où l'on dit que Jules Céſar ayant vû la ſtatuë du grand Alexandre, verſa des larmes en ſe ſouvenant de tout ce qu'avoit fait ce Conquérant à l'âge de 33. ans. On dit que Cadis a été la patrie de L. Cornelius Balbus; & du Poëte Canius qui vivoit du tems de Martial. Columella aſſure auſſi de lui-meſme, que Cadis étoit le lieu de ſa naiſſance.

L'Isle de Cadis eſt plus longue que large : Sa longueur eſt environ de ſix lieues. Elle a vers le Septentrion le golfe appellé Baie de Cadis, où ſe rend la riviére de Guadalquivir. Du côté d'Orient, elle n'eſt ſéparée de la terre ferme, que par un petit bras de mer qu'on y paſſe meſme ſur un pont, dit *la Puente de Suaco*, ou *le Pont du Sac*. preſqu'au bout de l'Isle, du côté de l'Océan occidental, il y a une langue de terre ſéparée par un petit golfe & un grand foſſé rempli d'eau, où eſt bâtie la ville de Cadis; de ſorte qu'elle ſemble être une ſeconde Isle. De chaque côté du rivage, & ſur-tout à l'entrée du port, il y a pluſieurs forts, entre leſquels ceux de San Fillippo & de San Sebaſtiano ſont les plus conſidérables. On a même eu ſoin d'en bâtir un ſur un rocher, qui s'élève au milieu de la mer. Les Eſpagnols n'ont rien négligé pour fortifier cette place, quoiqu'elle ne le ſoit peut-être pas auſſi régulièrement que celles qu'on fortifie à la moderne. Depuis l'avenement de Philippe V. petit-fils de Louis XIV. à la couronne d'Eſpagne, on a beaucoup augmenté ſes fortifications. C'eſt le rendez vous ordinaire des gallions d'Eſpagne & des plus grands vaiſſeaux, parce que le port eſt trés-beau; & c'eſt là qu'arrivent les flotes des Indes occidentales, avec l'or & l'argent du Perou. Cadis eſt une clef d'Eſpagne, l'une des trois qu'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au Roy Philippe II. ſon fils, & dont la garde eſt d'une extrême importance pour la conſervation de cet Etat. Les deux autres étoient Fleſſingue & la Goulette, l'une dans le Pays-Bas & l'autre en Afrique. Son terrain eſt mélé de plaines & de montagnes, mais ſans aucunes fontaines, défaut auquel on ſupplée par quantité de puits. L'entrée de la baie de Cadis eſt fort dangereuſe, à cauſe des écueils appellez le *Diamant*, & *Los Pueros*. Le port de la ville, qui eſt ſitué à la pointe de l'Isle, regarde l'Orient. La ville eſt peuplée d'un grand nombre de riches Marchands, qui y ont les plus beaux magazins de l'Europe. Le Château a été bâti par les Mores, & depuis il a été mis dans un trés-bon état. Le fort de ſaint Sébaſtien a été conſtruit pour défendre l'entrée du golfe: & le fort de ſaint Philippe pour aſſurer le port. La ville eſt le ſiége d'un Eveſché, & l'on y voit pluſieurs Egliſes dont la ſtructure eſt aſſez bien entenduë. La terre de l'Isle produit de ſi bons pâturages, que le bétail créveroit, ſi on l'y abandonnoit, & ſi l'on n'avoit ſoin de le ſaigner tous les mois. On y trouve des ſalines dont le ſel eſt éxcellent. * Pline, *liv. 4. c. 22. & liv. 5. c. 5.* Pomponius Mela, *liv. 3. c. 6.* Silius Italicus, *liv. 1. & 3.* Nonius, *Hiſp. c. 9.* Mariana, Marinæus, Merula, Jouvin, *Voyage d'Eſpagne.* P. Labbe, *Géographie royale.*

CADIZADELITES, Secte de Mahométans, qui imitent à peu prés la maniére de vivre des Stoïciens. Ils fuyent les feſtins & les divertiſſemens, & affectent une gravité éxtraordinaire dans toutes leurs actions. Ils parlent inceſſamment de Dieu, en public & en particulier. Quelques-uns de cette ſecte font un mélange du Chriſtianiſme & de la Religion de Mahomet. Ceux-ci vivent ſur les limites de la Hongrie & de la Boſnie. Ils liſent l'Evangile en Eſclavon, & l'Alcoran en Arabe. Ils boivent du vin pendant le mois de Ramazan, qui eſt le mois du jeûne des Mahométans, mais ils n'y mettent point de canelle, ni d'autres liqueurs; & alors il paſſe parmi eux pour une liqueur permiſe. Ils aiment & protégent les Chrétiens autant qu'il leur eſt poſſible. Ils croyoient que Mahomet eſt le Saint-Eſprit, & que la deſcente des langues de feu au jour de la Pentecôte, étoit une figure de la venuë de ce faux Prophéte. Ils pratiquent auſſi la circonciſion, comme les Juifs, & ſe ſervent de l'exemple de *Jeſus-Chriſt* pour l'autoriſer. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADLUC ou CADLUCUS, (Vincent) Polonois ou Ruſſien de nation, & Prévôt de l'Egliſe de Sendomir, vivoit encore au commencement du XIII. ſiécle, & mourut l'an 1226. C'eſt le prémier qui ait entrepris d'écrire l'Hiſtoire de Pologne avec quelque ſuccés; quoique ſon ſtile ſoit aſſez peu poli. * Herberſtus de Fulſtin, *Rerum Poloniarum. l. 6. in Prafatione* Cromer. *Rerum Pol. l. 7.* Voſſius.

CADMUS, Roy de Thébes, étoit Egyptien de nation, ou, ſelon les Poëtes Grecs, fils d'Agenor Roi de Phénicie & de Telephaſſa, frére de Phenix & de Cilix, & petit-fils d'Epaphus. Son frére Phenix & lui fondérent enſemble le Royaume de Tyr & de Sidon. Il paſſa depuis dans la Béotie, & y bâtit Thébes, ou au moins la citadelle nommée Cadmée, l'an 2545. du monde, & 1490. avant *Jeſus-Chriſt*. Ce fut lui qui apporta en Gréce ces ſeize lettres α, β, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, ſ, τ, υ, auſquelles Palamede ajoûta ces quatre, ξ, ϑ, φ, χ, du temps de la guerre de Troye, & Simonide ces quatre autres η, ω, ζ, ψ, plus de ſix cens ans aprés. Les Poëtes ajoûtent qu'il ſortit de ſon pays pour chercher ſa ſœur Europe, que Jupiter avoit enlevée; mais que n'ayant pû apprendre de ſes nouvelles aprés de longs & perilleux voyages, il alla conſulter l'oracle de Delphes, qui lui ordonna de bâtir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. S'etant mis en devoir, avant toutes choſes, de ſacrifier aux Dieux, il envoya ſes compagnons à la fontaine de Dircé, qui étoit proche, afin d'avoir de l'eau; mais ils furent dévorez par un dragon. D'autres diſent qu'il n'y en eut qu'un ſeul de dévoré. Minerve pour conſoler & venger Cadmus de cette perte, lui ordonna d'aller tuer ce monſtre, & d'en ſemer les dents ſur la terre, ce qu'ayant éxécuté, il en vit naitre un grand nombre de ſoldats armez, qui s'entretuérent l'un l'autre, à l'éxception de cinq, qui étant reſtez de ce carnage, lui aidérent à bâtir une ville, qui fut Thébes, dans la Béotie, où il régna pluſieurs années. Il épouſa enfin Hermione, ou Harmonie, fille de Mars & de Vénus, de laquelle il eut Polydore qui lui ſuccéda, Semelé, Ino, Autonoé, & Agavé, toutes célébres dans la Fable, par leurs avantures. Ceux qui cherchent la vérité hiſtorique dans les fictions, aſſurent que Cadmus ayant paſſé dans la Béotie, Province de Gréce, qui s'appelloit alors Eolide, y tua un Prince du pays nommé Dracon; qu'il mit adroitement la diviſion parmi les peuples, qui vouloient s'oppoſer à ſon établiſſement; & que profitant de leurs déſordres, il ſe rendit maitre du pays. Par le nom qu'il donna à la ville qu'il bâtit, il voulut marquer la prémiére origine de ſes anceſtres, Souverains de la grande ville de Thébes en Egypte. Il poliça ſes peuples, & leur communiqua l'invention de l'écriture. Depuis, les malheurs de ſa maiſon l'obligérent d'aller finir ſes jours en Illyrie. La fable ajoûte que ſa femme & lui furent changez en ſerpens.

Cadmus, ſelon d'autres, étoit Maitre d'hôtel d'un Roy de Tyr, ou de Sidon; & *Hermonie* ou *Harmonie* ſa femme étoit une joüeuſe de flute. Le nom de Cadmus ſemble eſtre venu de *Cadmoni*, qui eſt le nom d'une nation de la Paleſtine, la meſme que les *Hévéens*. Harmonie tire ſon origine de *Hermon*, montagne du même pays, & l'on a dit qu'elle étoit changée en *ſerpent*, parce que le mot Hevéen ſignifie en Syriaque un ſerpent. On dit que Cadmus ſema des dents de ſerpent, & qu'il en nâquit des hommes armez, parce qu'en Phénicien, pour dire des gens *armez de javelots de cuivre*, on ſe ſert de certains mots, qui peuvent eſtre traduits, *armez de dents de ſerpent*. Conon rapporte que Cadmus qui étoit puiſſant parmi les Phéniciens, fut envoyé de Thébes ville d'Egypte en Europe, par le Roy de Phénicie; qu'il laiſſa ſon frére Taſus dans l'Isle de Taſos, & qu'étant allé en Béotie, il y batit la ville de Thébes; que les Béotiens l'ayant attaqué, les Phéniciens ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'ils ſe rendirent maitres de toute la Béotie. La frayeur que les Béotiens eurent des armes des Phéniciens, qui parurent avec des caſques & des boucliers (ce qu'on n'avoit point encore vû) & qui leur dreſſoient des embuſcades, leur fit croire que ces hommes étoient ſortis tous armez de la terre. Ils les appéllerent des ſerpens, comme ayant été ſemez en ce pays. C'eſt-là, ſelon Conon, la véritable hiſtoire de Cadmus, & de la fondation de Thébes. L'arrivée de Cadmus en Gréce, & la fondation de la ville de Thébes eſt marquée dans les marbres d'Arondel, à la 64. année de l'Ere Attique; 1519. avant J. C. 3195. de la Période Julienne. Si l'on en croit les Grecs, c'eſt aux Phéniciens qu'on eſt redevable des lettres que Cadmus fit paſſer en Gréce. Ce peuple oſa le prémier, ſelon Lucien, éxprimer ſes penſées par différentes figures.

Manſuram rudibus vocem ſignare figuris:

Penſée que *Brebeuf* a heureuſement étenduë dans ces quatre Vers.

C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

Il eſt plus vrai-ſemblable que les lettres ont été en uſage chez les Hébreux, long-temps avant Cadmus, qui ne paſſa en Europe avec Phenix, que l'année d'aprés la ſortie des Iſraëlites d'Egypte. * Ovid. *Metamorph. liv. 4. v. 575. Horat. liv. 1. Carm. Od. 10. v. 17.* Pauſanias, *liv. 3.* Hygin, *dans ſes Fables.* Natalis Comes, *liv. 9. c. 14.* Lucain, Brebeuf, *traduction de la Pharſale.* Bochart, *in Canaan.* Voyez le livre intitulé, *Palæographia Græca*, de Dom Bernard de Montfaucon.

CADMUS, de Milet, fils de Pandion, eſt le prémier des Grecs, qui ait écrit l'Hiſtoire en proſe; on croit qu'il vivoit dans le temps qu'Halyattes régnoit en Lydie: du moins il eſt certain qu'il eſt un peu plus ancien que Pherecydes, qui floriſſoit du temps de Cyrus. Ceux qui l'ont cru un peu plus récent qu'Orphée, n'avoient aucune connoiſſance des temps; la Gréce a toûjours eu de ces Ecrivains, qui par ignorance ont rapproché des faits éloignez les uns des autres de pluſieurs ſiécles. Cadmus écrivit les Antiquitez de Milet, & de toute l'Ionie en quatre livres. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'on liſoit de ſon temps un ouvrage ſur cette matiére, attribué à cet ancien Hiſtorien; mais que les habiles gens le croyoient ſuppoſé: s'il ne ſe trompe pas, on n'a pas beaucoup perdu de ce que cet ouvrage n'eſt

pas venu jusqu'à nous; mais on ne peut trop regreter la perte de l'original. On parle d'un autre *Cadmus* fils d'Archelaus, qui composa l'Histoire d'Athènes en seize livres: Suidas, qui est le seul qui ait conservé sa mémoire, ne dit pas en quel temps il vécut. * Vossius, *Hist. Grec.*

CADOI, ville de Mytie, dit Etienne de Byzance, Strabon en dit autant livre 12. mais Ptolomée la place dans la Lydie sur les frontières de la Phrygie, & non seulement dans Hierocles elle est appellée ville de la Phrygie Capatiane; mais on trouve qu'un Evêque de cette ville souscrivit au sixième Concile de Constantinople, *Philippe Evêque de Cadoi de la Capatiane.* Cette ville a dû être considérable au troisième siècle; car on trouve qu'elle frappoit des médailles du temps de l'Empereur Valerien.

CADOLUS, Antipape. *Cherchez* CADALOUS, cy-devant.

CADORINE ou IL CADORINE, pays d'Italie dans la Marche Trevisane, dans les Etats de la République de Venise. C'est le plus septentrional de toute l'Italie, vers le Comté de Tirol, & les Alpes au Couchant & au Septentrion, le Frioul au Levant, & la Marche au Midi. Ce pays est divisé en neuf Centuries, qui sont celles de la Pieve, Domeges, il Valle, Comelico dessus, Comelico dessous, S. Vito, Aurouzo, delà la Pieve, & Venanzo. La ville capitale est *La Pieve de Cadore*, située sur la rivière de Pieve ou Piave, qui sépare ce pays en deux: Il étoit autrefois sujet au Patriarche d'Aquilée; mais il appartient à la République de Venise depuis l'an 1420. Il n'a pas plus de soixante-quinze mille de tour; & ses habitans sont éxempts à perpétuité de toutes sortes d'imposts & de subsides, par concession du Sénat de Venise, à cause de leur fidélité envers la République. La Centaine d'Ampezo, & le Château de Butistagno étoient aussi de cette Province, mais ils furent cédez en 1505. à la Maison d'Autriche, par le traité de paix entre l'Empereur Maximilien I. & les Vénitiens: ainsi ils sont présentement maitres d'une partie du Tirol, selon que le marquent plus au long les Sieurs Guidot, & Leonard Cethereo, Recteur de Sainte Justine d'Aronzo. * Baudrand.

CADOUIN, Abbaye de l'Ordre de Cisteaux, Diocèse de Sarlat dans le Perigord. On dit que l'on y garde le saint Suaire de *Jesus-Christ*, qui fut autrefois retiré des mains des Infidèles, & qui fut dépose dans une Eglise de la ville de Jerusalem, où il demeura jusques à l'an 1000. qu'il fut transporté à Antioche, dans le temps que le Calife de Babylone faisoit une cruelle guerre aux Chrétiens. Ce trésor fut conservé à Antioche jusques en l'an 1099. où les François s'étant rendus maitres de Jerusalem, & de la Terre-Sainte; Aymar Evêque du Puy en Velay, Légat Apostolique de l'armée chrétienne, le retira de la ville d'Antioche. Il le garda pendant sa vie, & le confia en mourant à un de ses Aumôniers, natif de Périgord, qui l'apporta, dit-on, en son pays l'an 1105. avec l'histoire du même Suaire, & le cacha dans une Eglise proche de Cadouin. Le feu s'y étant pris par accident, y consuma tout, à la reserve du coffre où cette relique étoit enfermée. Les Religieux de l'Abbaye de Cadoüin accoururent à ce miracle, enlevèrent le coffre du milieu des flammes; & le portèrent dans leur Eglise. Depuis ce tems-là il y vint un concours éxtraordinaire de toutes parts; cette dévotion s'augmentant de jour en jour, non seulement dans la France, mais aussi en Italie, en Espagne, & en Angleterre. Les Anglois ayant dessein d'enlever ce précieux trésor, on le transporta à Toulouse en 1392. où, par permission du Pape, l'Archevêque le porta solemnellement par la ville, accompagné de neuf Evêques. Les Religieux de l'Abbaye de Cadoüin intentèrent ensuite procez devant le Pape, & le Roy, pour être remis en possession de cette relique; mais ils furent obligez de s'en désister. Néanmoins en 1456. le saint Suaire fut emporté de la ville de Toulouse, & rapporté à Cadoüin. Le Roy saint Louis l'alla visiter en 1269. Charles VI. ordonna en 1399. qu'il lui fût apporté à Paris pour le révérer, & Loüis XI. l'ayant veu, donna quelques biens à l'Eglise de Cadoüin. Quelques-uns disent que ce fut Raimond de saint Gilles, Comte de Toulouse, qui apporta le saint Suaire en France, après la conquête de la Terre Sainte; du temps du Pape Urbain II. vers l'an 1099. * *Histoire du Roi Charles VI. Chroniq. Moyssac.* Du Puis, *Hist. des Evêques de Perigueux.*

L'Abbaye de Cadoüin fut fondée au commencement du XII. siècle par Giraud de Sales, compagnon de Robert d'Arbrissel, qui lui donna les Constitutions de Cisteaux, ausquelles il en joignit de particulières. Le même Giraud fonda d'autres Monastères sous la dépendance de Cadoüin, qui devint ainsi Chef d'une Congrégation, qui s'est divisée depuis. * Heliot, *Hist. des Ordres Monast. tome 6. ch.* 14.

CADRITES, sorte de Religieux Mahométans, dont le Fondateur qui s'appelloit Abdul-Cadri, avoit la réputation d'être grand Philosophe & Jurisconsulte: Ils passent une partie de la nuit à tourner en rond, se tenant tous par la main, & répétant incessamment le mot *Hai*, qui signifie *vivant*, & qui est un des attributs de Dieu, pendant qu'un des Religieux joüe de la flute, pour les animer à cette danse éxtravagante. Ils font cet éxercice toutes les nuits du Vendredi: ce sont de grands sophistes, & de fins hypocrites, qui ne révèlent leurs secrets qu'à ceux de leur profession; Ils ne se rasent point les cheveux, ni ne se couvrent jamais la tête, & marchent toûjours les pieds nuds: on leur permet de sortir du Couvent, & de se marier s'ils le veulent, à la charge de porter des boutons noirs, pour se distinguer du peuple. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADUCE'E, c'est ainsi que l'on apelloit la verge que Mercure reçut d'Apollon en échange de la lire à sept cordes, dont il lui fit présent. Quelques-uns veulent que ce mot tire son origine du mot latin *cadere*, qui signifie *cheoir*, parce que selon la fable, cette verge avoit la vertu de faire tomber; c'est-à-dire, d'appaiser toutes sortes de querelles & de différends. C'est pourquoi les Ambassadeurs ou les Hérauts pour la paix à Rome, portoient un Caducée d'or à la main, & on les appelloit à cause de cela *Caduceatores*; comme ceux qui alloient déclarer la guerre se nommoient *Feciales.* Les anciens Egyptiens ont orné cette verge de 2. serpens, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle: lesquels entortillez alentour & comme noüez ensemble par le milieu, venoient s'entrebaiser, & faisoient comme un arc de la plus haute partie de leurs corps, à quoi l'on ajoûta deux ailerons. Ceci est fondé, disent les Mythologistes, sur ce que Mercure ayant trouvé un jour deux serpens qui se battoient opiniâtrement, il jetta sa verge entre-deux, & aussi-tost les accorda; de sorte que depuis il la porta toûjours pour une marque & symbole de paix. D'autres disent que le Caducée marque la force & l'éloquence, qui adoucit les éprits, & gagne les cœurs; que les serpens sont le symbole de la prudence nécessaire à l'Orateur; & que les ailes signifient la sublimité du discours, & la promptitude à parler: d'où vient qu'Homère appelle les paroles *ailées.* Cette verge, selon les Poëtes, avoit encore d'autres propriétez, comme de conduire les ames aux enfers, ou de les en faire sortir; d'éxciter, ou de troubler le sommeil. * Pierius *in Hieroglyph.* Vossius, *in voce Caduc.* Virgil. *Æneid. l. 4. v. 242.*

CADURCIENS, (les) *Cadurci*, sont des peuples qui occupoient le pays que nous nommons aujourd'hui le *Quercy*, & étoient, selon Strabon, un des quatorze peuples qui habitoient entre la Loire & la Garonne. Ils passent pour être les inventeurs des lits ou des matelats. * *Voyez* Valois, *not. Gall.*

¶ CADUSIENS, Peuples de l'Asie près du Pont Euxin. Voici la description que Plutarque fait de leur païs dans la vie d'Artaxerxès. *Il est fort raboteux & fort sujet aux broüillards, dans lequel on ne recüeille point de grain & où la terre produit seulement des pommes & des poires, & d'autres semblables fruits, dont ces Nations braves & belliqueuses ne laissent pas de se nourrir.* C'est cette stérilité qui auroit fait périr l'armée de trois cens mille hommes d'infanterie, & de dix mille de Cavallerie qu'Artaxerxe Mnemon l'an 21. de son règne mena contre ces peuples pour les subjuguer, si Tiribaze qui l'avoit suivi, ne lui avoit donné un bon conseil. Tiribaze avoit découvert que les deux Roys des Caduſiens n'étoient point en bonne intelligence, & que la jalousie les empêchoit d'agir de concert. Sachant outre cela qu'ils étoient campés séparément, il proposa au Roi de les engager à se soumettre par la voïe des négociations. Il s'offrit de conduire cette affaire; & le Roy y aïant consenti, Tiribaze alla lui même trouver un de ces Rois; & envoïa son fils, avec de bonnes instructions auprès de l'autre. Par cet artifice il fit croire à chacun de ces Rois que l'autre traitoit séparément avec Artaxerxe; ce qui les obligea à traiter & à se soûmettre; & par là l'armée fut mise hors de péril. Fuller a cru que les Caduſiens sont la postérité des dix Tribus captives. Il s'apuïe sur cette foible observation que le mot *Caduſiens* peut venir de l'Hébreu *Kadushim* qui signifie *Saints*; que Pline les nomme *Gelas* nom qui vient du Chaldaique *Gela* qui signifie *transporter*; & que dans Festus Avienus ils sont apellés *Gerri*, qu'il dérive de *gerim* étrangers. Mais le savant Bochart remarque d'un côté, que ces preuves tirées des étimologies sont très peu concluantes, & que de l'autre Ctésias met les Caduſiens & les Tapyriens entre les sujets de Ninus. Etienne de Byzance les met entre le Pont Euxin & la mer Caspie; & Strabon qu'il cite au liv. II. dit éffectivement que les Caduſiens, qu'il surnomme Montagnards, tenoient la partie Septentrionale de la Médie Atropatene, partie, qu'il dit pleine de montagnes & de rochers & fort froide: un peu après il dit que les Caduſiens habitent sur la mer d'Hyrcanie, qui est la mer Caspie, & plus haut que les Caduſiens tiennent la côte pleine de montagnes dans l'étenduë d'environ cinq mille stades. Ptolomée s'accorde avec Strabon dans son Liv. VI. ch. 2. & met les Caduſiens entre les Caspiens à l'Occident, la mer Caspie au Septentrion, les Geles à l'Orient, & les Marundes & Carduques vers le Midi: Il répond au païs, que nous nommons à présent le Schirvan, & selon les nouveaux Géographes, il se trouve, comme le dit Etienne de Byzance, entre le Pont Euxin & la mer Caspie, qui dans leur sentiment leur est Orientale. * Maty, *dict.* Prideaux *hist. des Juifs &c. T. II. p.* 359. Bocharti *Phaleg. lib. 3. c.* 14.

CÆADAS, étoit un lieu soûterrain, ou une éspèce de gouffre, proche de Lacédémone, dans lequel on précipitoit les criminels; & comme il y avoit plusieurs cadavres les uns sur les autres, les renards, par le moyen des crévasses soûterraines qui y répondoient, se glissoient dans ce gouffre, pour se nourrir de la chair des cadavres qu'on y jettoit. Un nommé Aristomène y ayant été jetté, tomba par hazard d'une manière à ne se point blesser. Après y avoir demeuré deux jours, il apperçut le troisième, à travers d'une foible lumière, un renard qui rongeoit un cadavre, sur lequel s'étant jetté, comme la nécessité est ingénieuse, il empoigna la queuë de cet animal, qui ne cherchant plus qu'à

Digitized by Google

qu'à s'enfuïr, l'entraîna à travers tous ces paſſages étroits : Il ſe ſauva par le moïen de cet animal, qui le conduiſit toûjours, montant par différens chemins juſqu'à un trou qui étoit à raſe terre. * Pauſanias n'eſt pas le ſeul qui rapporte cette Hiſtoire, mais encore Polien *Stratagem. l.* 2. *c.* 31. & Plin. *l.* 11. *c.* 13. où il traite des renards.

CÆCULUS, fils de Vulcain, *Cherchez* CECULUS.

CÆLIUS. *Cherchez* COELIUS.

CÆLIUS ANTIPATER. *Voyez* ANTIPATER.

CÆLIUS JANSONIUS Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

CAEN, ſur la rivière d'Orne, Ville de France, Capitale de la baſſe Normandie, dans un païs très-fertile & agréable, avec Officialité dépendante de l'Evêque de Bayeux, Préſidial, Bailliage, Election, Généralité, Bureau des Finances, des Tréſoriers & Univerſité. Les Auteurs latins la nomment *Cadomum*, mot dont on éxplique diverſement l'origine. Le Préſident Fauchet croit que Caën eſt un mot corrompu & abrégé de celui de Quenwic ou Quentovic, une des villes où Charles *le Chauve* faiſoit battre monnoïe ; mais il s'eſt trompé, & a trompé Hondius, Janſon, Berthius & quelques autres ; car dans leurs cartes géographiques, on trouve Quentovic mis pour Caën, ſur la rivière d'Orne entre Bayeux & Falaiſe. D'autres diſent que Caïus Céſar la fit bâtir, & qu'il la nomma *Cadomum*, comme qui diroit *Caii domus*. Cela eſt encore fabuleux, quoi que très-bien éxprimé dans un poëme de M. Hallei, Profeſſeur royal en Eloquence de l'Univerſité de Caën, & par M. Rouſſet dans cette Epigrame :

Mite ſolum, fluvios per gemmea prata liquentes,
Adſpitis, immites rurſus ab arce minas.
Hic cum Marte jocos credas miſcere Dionem,
Sic ad bella facit deliciaſque locus.
Adveniens Cæſar, noſtri ſint cætera juris,
Dixit ; erit Caii Cæſaris iſta domus.

Il faut mettre encore entre les Fables les étymologies de quelques Auteurs, qui tirent le nom de *Cadomum*, de la ſituation de Caën, qui la rend maîtreſſe de la campagne voiſine *Campidomus*. Le ſentiment de Guillaume le Breton n'eſt pas plus heureux, lorſqu'il s'eſt imaginé dans ſa Philippide, que Caën avoit pour fondateur un certain Caïus Maître d'hôtel du Roi Artus. Bochard, qui n'a pas été un des moindres ornemens de la ville de Caën, a tiré ce nom du mot Saxon latiniſé *Kadonum*, comme qui diroit *demeure agréable & divine*. Quoi qu'il en ſoit, Caën n'eſt point une ville ancienne, & elle n'eſt devenuë conſidérable que depuis le XIII. ſiècle. Aujourd'hui la ville de Caën eſt grande, belle, riche & bien peuplée. La rivière d'Orne la ſépare du fauxbourg de Vaucelle, & ces deux parties de la ville communiquent enſemble par le pont ſaint Jacques, & par le pont ſaint Pierre. La maiſon de Ville bâtie ſur ce dernier, eſt un grand édifice avec quatre groſſes tours. Caën a auſſi un bon Château bâti ſur une éminence : il y a de belles Egliſes, divers Monaſtères, & tout ce qui peut contribuer à l'ornement des villes, comme des édifices publics, des places, des fontaines, & des promenades, & deux Abbaïes ſur-tout remarquables par leur origine. Le Pape Nicolas II. accorda l'an 1059. à Guillaume Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, une diſpenſe pour épouſer Mathilde fille du Comte de Flandres ſa parente ; à condition qu'ils bâtiroient chacun un Monaſtère à leurs dépens pour les perſonnes de leurs ſexes. Guillaume bâtit ſaint Etienne de Caën, où il mit pour prémier Abbé le B. Lanfranc, Prieur du Bec ; Mathilde bâtit celui de la ſainte Trinité, où elle mit des Religieuſes. Nous avons marqué les divers Tribunaux de Juſtice qui ſont à Caën. Le Roi Henri II. y établit une Chambre des monnoyes. L'Univerſité y a été fondée vers l'an 1430. ou 1431. L'Evêque de Bayeux en eſt Chancelier, & les Evêques de Lizieux & de Coutances ſont les conſervateurs des privilèges apoſtoliques. Cette Univerſité eſt compoſée de trois Collèges, qui ſont ceux du Bois, du Cloutier, & des Arts. Les Jéſuites ont auſſi un Collège dans cette ville, qui a été féconde en gens de lettres, & ſur tout dans ces derniers ſiècles. On y a encore établi ſous ce règne une Académie, compoſée de perſonnes de mérite & de ſçavoir. Caën eſt une ville de commerce ; car elle n'eſt qu'à trois ou quatre lieuës de la mer, d'où remontent avec la marée de gros navires ſur l'Orne, qui y reçoit l'Oudon, au pont ſaint Pierre. L'Oudon qui traverſe la ville par des canaux, y ſert pour divers uſages aux habitans, & remplit les foſſez. Il y a un de ces canaux qui paſſe près d'une des places, dite la Place Royale, & un autre à celle de ſaint Sauveur, où eſt le Collège du Bois. Caën a diverſes foires, entre leſquelles, celle de la *Quaſimodo* eſt des plus renommées. Au reſte cette ville eut beaucoup de part, ſur la fin du XVI. ſiècle, aux guerres civiles : elle tomba au pouvoir des Proteſtans, qui y abolirent l'éxercice de la Religion Catholique en 1562. Quelque tems après elle rentra ſous l'obéïſſance du Roi, qui fit une déclaration en faveur des habitans pour la liberté de conſcience : peu de tems après, les habitans qui étoient preſque tous Réformés, en vinrent aux mains avec ceux du Château. Colligni donna du ſecours aux habitans : Ils aſſiégèrent le Château dans les formes au mois de Mars, & ils l'emportèrent. Ceux de Caën ſe vantent d'avoir toûjours été très-fidèles aux Rois de France ; & ils diſent même que c'eſt pour cette raiſon qu'on leur a permis de porter trois fleurs de lis dans leurs armes. On croit que le ſecond Concile, que Maurille Archevêque de Roüen célébra en 1063. fut tenu à Caën en préſence de Guillaume *le Bâtard*, lequel y eſt enterré dans l'Abbaye de ſaint Etienne, qu'il y fonda, comme Mahaut ou Matilde de Flandres ſa femme y fonda celle de la Trinité. * Chronique de ſaint Etienne de Caën, Charles de Bourgueville, *recherches des antiquitez de Normandie, & de Caën.* Du Chêne, *recherches des Villes de France.* Papire Maſſon, *deſcript. Flum. Gall.* De Thou, *hiſt. ſui temp. lib.* 33. De Brieu, *in epiſt.* Robert Cenalis. M. Huet, *antiq. de Caën.*

CÆNIS, fille d'*Elathée* Lapithe, qui fut aimée de Neptune, & changée en un homme invulnérable. Il combattit contre les Centaures pour les Lapithes, ſans qu'il reçût aucune bleſſure ; mais il fut accablé ſous la chûte des grands arbres. Virgile nous apprend qu'elle reprit ſon ſexe après ſa mort ; mais Ovide veut qu'elle ait été changée en oiſeau.

† CÆPOLLA, (Barthélemi) natif de Vérone, un des plus ſçavans Juriſconſultes du XV. ſiècle. Il avoit étudié la Juriſprudence à Bologne ſous *Ange Aretin*, & *Paul de Caſtres* ; il y reçut le bonnet de Docteur en 1446. aux fraix de *Pierre Donat* Evêque de Padouë & dans les féries ſuivantes il éxpliqua l'*aditium edictum* avec beaucoup d'applaudiſſement. Son érudition lui avoit non ſeulement valu une chaire de Profeſſeur à Padouë, mais auſſi la qualité de noble & la dignité de *Comte Palatin* ; cependant les cautions ingénieuſes qu'il avoit inventées lui firent perdre la réputation d'homme franc & conſcientieux. On dit qu'il mourut à Padouë en 1477. * Pancirollus, *de leg. interpr. l.* 3. *c.* 113.

CAER LEON, ou CAERLION, anciennement *Iſca*, *Iſla*, *Silurum*, *Legio* 2. *Auguſta*, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le Comté de Monmouth, à cinq lieuës de la ville de ce nom, & ſur la rivière d'Ouſque, environ à une lieuë de ſon embouchure dans la Saverne. Caerleon eſt une ville ancienne gardée par la ſeconde Légion des Romains qu'on appelloit *Auguſta*, pour brider les Silures. Elle fut une des trois Métropoles, que les prémiers Chrétiens établirent en Bretagne. Son ſiège transféré à ſaint Denys par les Saxons, a été depuis ſoûmis à celui de Cantorberi. * Maty, *diction.* Etat *de la Gr. Bret. ſous George* II. *T.* 1.

CÆRON. *Voyez* CERON.

CAERPHILLY, bourg du pays de Galles, dans le Comté de Glamorgan, qui eſt la Capitale de ſon Canton. Il y a un beau Château. Il eſt à 122. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CAERWIT, bourg d'Angleterre, dans la contrée de Flint, qu'on appelle Coleslul, à 155. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CÆSAREOPOLIS, Ville. *voyez* KESMARCKT.

CÆSARIUS, (Jean) Médecin & Philoſophe, a fleuri au XVI. ſiècle. Il enſeigna à Cologne, d'où il fut chaſſé en 1543. comme ſuſpect de Luthéraniſme : ce qui l'obligea de ſe retirer chez le Comte de Nuwenar & de Meurs, où il mourut en 1550. âgé de plus de 90. ans. Quelques-uns cependant diſent qu'il rentra dans la Religion Catholique ; & qu'étant mort à Cologne en 1551. il fut enterré au Couvent des Hiéronymites, proche le grand-autel, où l'on avoit placé une longue épitaphe, qui marquoit entr'autres choſes, qu'il n'avoit jamais été marié. Il a procuré l'édition de pluſieurs Auteurs. Son zéle pour l'avancement des ſciences fut très-grand, & il n'y épargna point ſes peines ; mais bien loin de faire en cela quelque choſe pour ſa fortune, il ſe mit hors d'état d'avoir dequoi ſubſiſter pendant ſa vieilleſſe ; & il ſeroit mort de faim, ſi ſes amis ne l'euſſent aidé. Alexandre Hegius, dont il avoit été diſciple à Deventer, ſe trouvant trop âgé pour accepter l'offre qu'on lui faiſoit, le propoſa pour la direction de l'Ecole qu'on fonda à Munſter vers la fin du XV. ſiècle : ce qu'il refuſa auſſi ; & l'on choiſit pour cet emploi Simon Camener, qui étoit un de ceux que Cæſarius avoit propoſés. * Chytræus, *in Saxonia, lib.* 16. *& p.* 80. Valère André, *bibl. Belg. p.* 479. Joannes Sturmius, *epiſt. dedicat. tom. II. orationum Ciceronis.*

CÆSENNIUS. *Cherchez* PETUS, Capitaine Romain.

CAFFA, ville de la petite Tartarie, eſt ſituée ſur le bord de la mer Noire, du côté de l'ancien Boſphore Cimmérien, qui a été depuis appellé détroit de Caffa, du nom de cette ville. Les Génois s'en rendirent maîtres dans le XIII. ſiècle, du tems de la guerre ſainte, & de la décadence de l'Empire d'Orient. Mahomet II. la prit en 1475. ſur les Génois ; & les Sultans y ont depuis entretenu une forte garniſon : Il y a deux Châteaux, dont l'un commande les environs, & eſt la demeure du Bacha ; & l'autre eſt plus petit, mais bien muni d'artillerie. On compte quatre mille maiſons dans Caffa ; trois mille deux cens de Mahométans, Turcs & Tartares ; & huit cens de Chrétiens, Catholiques, Grecs & Arméniens. On n'y voit aucun édifice de pierre ; éxcepté huit anciennes Egliſes, qui ont été bâties par les Génois : quoi que d'autres rapportent qu'il y a quarante-cinq Egliſes : une pour les Catholiques, dédiée à ſaint Pierre, douze pour les Grecs, & trente-deux pour les Arméniens. Les maiſons ordinaires ſont de terre & de mortier ; l'air y eſt très-ſain ; mais les eaux n'y ſont pas bonnes. Il y croit auſſi fort peu de fruits ; pour ce qui eſt des autres alimens, on dit qu'il n'y a point de ville au monde où ils ſoient meilleurs & à plus bas prix ; le mouton y a un goût éxcellent, & la livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, la volaille, le

Digitized by Google

beure & le pain ſe vendent à proportion encore moins: mais le poiſſon frais y eſt aſſez rare, & l'on n'en peſche aux environs du port que de fort petits en Automne ou au Printems. Preſque tous les Turcs & les Tartares, qui ſont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton; & comme le bonnet eſt dans toute l'Aſie la coëffure la plus ordinaire des Chrétiens, ceux de Caffa ſont obligez d'attacher à ce bonnet une petite piéce de drap (comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau) afin que cette marque les diſtingue des Mahométans. La rade de Caffa eſt commode, & fort aſſurée pour les vaiſſeaux; il s'y fait un plus grand commerce qu'en aucun port de la mer Noire. Le trafic le plus ordinaire eſt de poiſſon ſalé, & de Caviar, qui vient de la mer de Zabache, & qui ſe tranſporte dans l'Europe, & juſques aux Indes: on dit que l'on prend dans cette mer des poiſſons qui pèſent huit à neuf cens livres chacun, & dont on fait trois ou quatre quintaux de Caviar. La raiſon que les gens du pays apportent de l'abondance & de la groſſeur des poiſſons, qui ſe trouvent dans la mer de Zabache, eſt que ſon eau eſt limoneuſe, graſſe & peu ſalée, à cauſe du Don ou Tanaïs, qui s'y jette; c'eſt pourquoi elle attire, à ce qu'ils diſent le poiſſon du Don, & de la mer Noire, le nourrit & l'engraiſſe en peu de tems. La peſche ſe fait depuis le mois d'Octobre juſqu'en Avril. Outre le tranſport du poiſſon, on vient encore charger à Caffa du bled, du beure, & du ſel pour Conſtantinople & pour d'autres lieux. Le beurre de ce pays eſt le plus excellent de Turquie. Les Vénitiens ont ſouvent demandé permiſſion d'y négocier; mais on la leur a toûjours refuſée. L'an 1672. le Chevalier Quirini fit de grandes dépenſes pour l'obtenir, & il l'obtint en éffet; mais le Doüanier de Conſtantinople la fit revoquer, ayant remontré au grand Viſir, que le négoce des Vénitiens ſur la mer Noire, étoit trés-dommageable au grand Seigneur, & à ſon Etat; que c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de ſe lier avec ceux qui ſont ſur les côtes de cette mer, leſquels ne ſupportent qu'avec peine le joug des Turcs: que cette permiſſion ruineroit une infinité de gens, ſujets du grand Seigneur; parce que les Vénitiens feroient en ſorte d'être les ſeuls voituriers de la mer Noire; & que chacun croiroit avoir plus de ſureté de s'embarquer avec ſes marchandiſes ſur leurs vaiſſeaux: ces raiſons furent goûtées du grand Viſir, qui ordonna au Gouverneur de Conſtantinople, de ne laiſſer paſſer aucun vaiſſeau Vénitien à la mer Noire. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

¶ CAFFE': plante qui croît dans l'Arabie heureuſe au Royaume d'Yemen, & aux environs de la Mecque. Cette plante eſt toûjours verte aſſez ſemblable au *fuſin* ou bonnet de Prêtre. Les Arabes la nomment *Cachua*, & les Egyptiens *Elkaric*. Le fruit eſt de couleur brune, dur, peſant, de la groſſeur & preſque de la figure de nos petites fêves, plat d'un côté & rond de l'autre, ayant du côté plat une petite fente diſpoſée en long comme celle du froment. Pour en faire uſage, on le brûle ſans le calciner; & quand la violence du feu l'a rendu preſque noir on le met en poudre, & on en fait boüillir environ demi-once dans une chopine d'eau pendant un quart d'heure; puis on laiſſe éclaircir la liqueur hors du feu, & on la verſe toute chaude dans des taſſes pour la boire avec un peu de ſucre. Le Caffé eſt une des choſes que les Turcs ſont obligez de fournir à leurs femmes. Quelques Auteurs tiennent que le Caffé eſt chaud, & qu'il n'eſt bon que pour les flegmatiques; d'autres croïent qu'il eſt froid, & ne le conſeillent qu'aux ſanguins & aux billieux: d'autres enfin prétendent qu'étant d'une qualité tempérée, il eſt propre à toutes ſortes de perſonnes: peut-être y a-t-il plus de prévention que de ſolidité dans ces déciſions: quoiqu'il en ſoit, cette boiſſon, qui eſt depuis longtems en uſage chez les Perſes & chez les Turcs, qui la nomment *Cahué*, eſt devenuë fort à la mode en Europe, ſur tout en Angleterre & en France. On dit que dans la ſeule ville de Londres, il y a trois mille Caffez ou maiſons deſtinées à prendre de ce breuvage, qui ſont pleines de beuveurs pendant tout le jour & une partie de la nuit. Ces lieux publics ſont en trés-grand nombre à Paris, & ils s'y multiplient tous les jours: outre que dans les maiſons particulières, il ſe conſomme encore une quantité prodigieuſe de Caffé. Le prémier qui a écrit ſur le Caffé vers le IX. ſiécle a été Zacharie Mahomet, Raſes ou Rhaſite, célébre Médecin Arabe; aprés lui pluſieurs Auteurs comme Ebenſina, dit Avicenne; Proſper Alpinus au livre des plantes d'Egypte, qui eſt le prémier qui en a donné connoiſſance aux Européans, il y a environ cent ans; Veſſingius dans ſes Obſervations, Bauhin dans ſon Pinax, Olaus Wormius, Olearius & Leonard Rauwolf dans leurs Itineraires, Mollembrock, Pietro Della Valle, Thevenot dans leurs Rélations en ont parlé fort au long. Simon Pauli en a condamné l'uſage dans un commentaire contre le Thé & le Tabac, dans lequel il prétend qu'il énerve les hommes, comme le témoigne Olearius.

Le Caffé fut découvert, au rapport du Maronite Fauſto Naironne, par le Prieur de quelques Moines, aprés qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chévres ou des chameaux, que quelquefois ſon bétail veilloit & ſautoit toute la nuit, aprés avoir mangé certaines petites fêves; ce qu'il fit qu'il éſſaya la vertu qu'il a d'empêcher le ſommeil, & il l'employa d'abord à empêcher que ces Moines ne dormiſſent à matines. Le Caffé de la meilleure qualité qu'on nomme *Epinoche*, doit être choiſi nouveau, verdatre, ne ſentant point le moiſi, de moïenne groſſeur, le moins rempli qu'il ſe peut de grains ſecs & arides, ou couverts de leur coque. On aporte le Caffé d'Alep & d'Alexandrette même depuis le commencement du dix-huitiéme ſiécle, les François ſe ſont hazardés d'aller le quérir en droiture, juſqu'à la *Mocha* port fameux de l'Arabie heureuſe, où ſe charge preſque tout celui qui ſe voit en Europe. * Diſſertation *ſur le Caffé*. Savari *Dict. du Commerce.*

¶ CAFFILA: troupe de gens qui s'aſſemblent pour paſſer avec plus de ſureté dans les Etats du grand Mogol, dans la terre ferme de l'Inde. Il y a auſſi des Caffilas qui traverſent une partie des déſerts d'Afrique, particuliérement ce qu'on appelle la mer de ſable, qui eſt entre *Maroc* & *Tamboucton* Capitale du Royaume de Gago. Ce voïage qui eſt de 400. lieuës dure deux mois pour aller, & autant pour le retour, la Caffila ne marchant que la nuit à cauſe des éxceſſives chaleurs du païs. Les principales marchandiſes qu'elle rapporte conſiſtent en poudre d'or, qu'ils nomment *Atibar*, & les Européens *Tibir*. Ces Caffilas ſont ce qu'on appelle ailleurs, Caravanne. *Voyez* CARAVANNE. * Mandeslo, *tome II.* d'Olearius. Savari *Dict. du Commerce.*

CAFRERIE ou COSTES DES CAFRES, pays d'Afrique, qui occupe la partie la plus méridionale de l'Ethiopie. Les uns meſurent l'étenduë de ce pays depuis le cap Negre du côté de Congo, juſques à la riviére de Cuama, qui le ſépare du Zanguebar; & les autres placent ſes bornes, ſous le Tropique du Capricorne. Toutes ces côtes de la Caſrerie ont onze ou douze cens lieuës de longueur; elles ſont bornées dans les terres par une longue chaine de montagnes, que les monts de la Lune forment, & qui enferment le Monomotapa. Les Portugais ont nommé *Picos Fragoſos*, pointes ou roches aiguës, cette partie des montagnes qui s'avancent du côté du cap de Bonne-Eſpérance, qui eſt le plus conſidérable du pays, & la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Ce mot de Cafre veut dire ſans loi, & vient du mot *Caſir*, au pluriel *Caſiruna*, que les Arabes appliquent à tous ceux qui nient l'unité d'un Dieu, & qu'on a donné aux habitans de ce pays, parce qu'on a crû qu'ils n'avoient ni Princes, ni Religion: ce nom de Cafres leur eſt inconnu. On a depuis appris par les rélations qu'ils ont divers Rois, & entre autres ceux de Malemba, de Chicanga, de Sedandà, de Quietava, de Cefala, & de Metavan. Les peuples y ſont noirs, brutaux, cruels; & il y en a même d'Antropophages, c'eſt-à-dire, *mangeurs d'hommes*. Les Cafres du côté de l'Orient ſont beaucoup plus civiliſés, & pluſieurs ſont ſoûmis au Roi de Monomotapa. Ceux qui ſont prés de la mer, vendent leurs denrées aux étrangers. On comprend dans le pays des Cafres le Royaume de Zofala ou Sofala, qui eſt ſi abondant en or & en éléphans, que quelques-uns le prennent, mais ſans beaucoup de fondement, pour l'Ophir, où Salomon envoïoit ſa flotte. Les Portugais y ont la fortereſſe de Sofala, ou de Cuama, vis-à-vis de Madagaſcar. Ce pays eſt habité par divers peuples, qui ont leurs Chefs particuliers. Les principaux de ceux qu'on a découverts, ſont les *Goringhaiconas*, qui demeurent tous vers le cap de Bonne Eſpérance, à cinq lieuës aux environs du fort des Hollandois; & les *Cochoquas*, les *Cariguriquas* les *Hoſaas*, les *Chainouquas*, les *Cobonas*, les *Sonquas*, les *Namaquas*, les *Heuſaquas*, les *Brigoudis*, & les *Hancumquas*, &c.

Voici ce que les Voyageurs nous diſent de ces peuples dans leurs rélations. Les *Goringhaiconas*, que les Hollandois appellent *Watermans*, c'eſt-à-dire, Hommes d'eau, ſont quatre ou cinq familles de Cafres, qui ſont environ le nombre de cinquante perſonnes, ſous la conduite d'un Chef. Les *Gorachouquas*, ſurnommé larrons de tabac, ſont trois ou quatre cens hommes, capables de porter les armes, qui ont auſſi leur Capitaine. Les *Gorinhaiquas*, ou gens du cap, ainſi appellés, parce que ce ſont eux qui s'attribuent la propriété du cap de Bonne Eſpérance, peuvent fournir environ quatre cens bons ſoldats, & obéïſſent à un petit Prince. Les *Cochoquas*, ou Soldanhars, ſont quatre ou cinq cens familles qui occupent quinze ou ſeize villages dans les vallées de Saldanha-bay qui ſont à vingt-ſept lieuës du cap de Bonne Eſpérance vers le Nord-Oüeſt. On dit qu'ils ont plus de cent mille bétes à corne, & que leurs moutons au lieu d'une laine friſée, ont le poil long, moucheté, & de diverſes couleurs: ces peuples ont un Chef, lequel prend le titre de Coëque, & prétend être le Roi de tous les Cafres qui demeurent aux environs du cap à quatre-vingt lieuës à la ronde. Les *Cariguriquas* & les *Hoſaas* demeurent proche des vallées de Saldanha-bey, & font le métier de Paſteurs. Tous ces Hottentots ou Cafres habitent vers le cap de Bonne Eſpérance: ceux dont on va parler, ſont plus éloignez de la côte. Les *Chainouquas*, demeurent à plus de trois mois de chemin du cap: leur Chef eſt habillé d'une peau de Léopard, & a tout le corps luiſant de graiſſe, ſelon la coutûme du pays. Les *Cobonas* ſont au delà des *Chainouquas*. Ce ſont des Antropophages qui rôtiſſent tout vifs ceux qu'ils attrapent, ſans épargner les Cafres méme: ils ſont les plus noirs d'entre les Négres, & ils portent les cheveux fort longs. Les *Sonquas* habitent ſur de hautes montagnes; les hommes & les femmes s'addonnent à la chaſſe; auſſi ne vivent-ils que de venaiſon, & d'une racine qui leur ſert de pain. On trouve dans leur pays des chevaux & des ânes ſauvages, qui ſont mouchetés, de pluſieurs couleurs trés-vives, & trés-belles. Ordinairement les chevaux y ſont bien pris, & ont le dos & le ventre tacheté de jaune, de noir, d'écarlate & d'azur: mais la peau des ânes ſauvages eſt marquée de blanc, & de couleur de noiſette. En 1662. les *Sonquas* portérent une de ces peaux au cap de Bonne Eſpérance, & la donnérent pour du tabac aux Hollandois, qui l'ayant remplie de paille, la ſuſpendirent dans la ſalle du Château, comme une choſe

Digitized by Google

choſe digne de la curioſité des étrangers, qui prennent terre ſur cette côte: ces Cafres ſont voleurs de profeſſion, & tout le bétail qu'ils peuvent enlever eſt de bonne priſe: les autres Hottentots ne ſçauroient ni les attraper, ni les trouver dans leurs cavernes: leurs habits ſont de peaux de bufle coufuës enſemble dont ils ſont une eſpèce de manteau. Les femmes portent un paraſol fait de plumes d'autruche, qu'elles attachent autour de leur tête. Les *Namaquas* ſe tiennent à plus de cent cinquante lieuës, & quelquefois à deux cens lieuës du cap de Bonne Eſpérance; ce ſont des gens de belle taille; ils ſe couvrent le corps de peaux de bêtes, embellies de grains de verre de Chambaye, qu'ils achètent des Portugais, pour des brebis & des chévres, pénétrant ſouvent juſques dans le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire au bas du ventre, & les femmes ſe couvrent cette partie d'une belle peau: elles portent un paraſol ſur la tête comme celles des *Sonquas*, & ont tout le reſte du corps nud. Ces Cafres obéiſſent à un Roi. Lorſqu'ils reçûrent les Hollandois en 1661. une troupe de joüeurs d'inſtrumens les vint ſaluer: ils ſouflоient chacun dans un roſeau, dont le ſon imitoit celui d'une trompette marine. Le Roi régala les Hollandois de lait & de chair de mouton; & ceux-ci lui firent préſent d'eau de vie, de tabac, de grains de cbrail, & de quelques morceaux de cuivre. Les *Heuſaquas* demeurent fort loin, au Nord-Oüeſt du cap. On n'a jamais été dans leur pays, & on en a ſeulement vû quelques-uns qui étoient venus ſur la côte, avec le Chef des Chainouquas pour faire trafic de bétail. Ils ſont Paſteurs comme les autres Cafres; mais ils ont cela de particulier, qu'ils s'adonnent à l'agriculture: Ils cultivent entre autres une certaine racine, qu'on nomme *Dacha*, laquelle étant infuſée dans de l'eau, enivre comme le vin le plus fort. On dit que ces Heuſaquas tendent des piéges pour attraper des lions, qu'ils les apprivoiſent, & les rendent auſſi dociles que des chiens: juſques là même qu'ils les mènent avec eux à la guerre; & les lâchent contre leurs ennemis dans la chaleur du combat. Les *Brigoudis* n'ont point encore été vûs des Voyageurs: on a ſeulement oüi dire que c'étoit un peuple fort riche en bétail. Les *Hancumquas* demeurent auprés des Heuſaquas; mais on n'a point de commerce avec eux.

La plûpart des Cafres ont le teint bazané & olivâtre, le nez plat, les lèvres groſſes & le viſage affreux. Ceux qui ont quelque communication avec les Hollandois ſe civiliſent peu à peu: les autres ſont fort ſauvages, & vivent dans une grande ignorance. Leurs armes ſont l'arc & les fléches, avec une zagaïe, ou javelot: ils ne ſe nourriſſent que de racines cuites dans l'eau, ou rôties ſur les charbons; de la chair de leurs plus méchantes bêtes (qu'ils ne tuënt point ſi elles ne ſont vieilles ou malades,) ou du poiſſon qu'ils trouvent mort ſur le rivage. Ils ſe font un morceau délicat d'un chien de mer, & ils n'en manquent pas; car il en vient par centaines ſur la côte où les Sauvages les tuënt à coup de bâton. Ils s'adonnent auſſi à la chaſſe des éléphans, des élans, des rhinoceros, des tigres, des lions & des bufles. Les Cafres vivent fort long-tems, & la plûpart vont juſques à cent ou ſix-vingts ans. On enterre les morts aſſis & nuds, & l'on obſerve dans leurs funérailles une cérémonie très-dure & fâcheuſe; car tous les parens du défunt ſont obligés de ſe couper le petit doigt de la main gauche, pour le jetter dans la foſſe auprès du mort; c'eſt pourquoi ils n'aiment pas à voir mourir leurs parens. Les Cafres vivent à la campagne ſous des tentes, faites de branches d'arbre, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de ſi grandes qu'une famille de trente perſonnes s'y peut retirer. Tous les Hottentots du Cap parlent la même langue, mais elle eſt ſi confuſe, que leurs mots reſſemblent plûtôt au ſon des cloches, qu'à des paroles articulées. Le langage des Bas-Bretons & des Baſques eſt fort doux en comparaiſon du leur. Quoique les étrangers ne puiſſent apprendre leur langue, les Cafres néanmoins apprennent aiſément celle des étrangers, & il y en a beaucoup qui ſe font entendre en Flamand. Ces peuples ne font pas beaucoup d'état des toiles, des étoffes & des laines, des miroirs, ni des ſonnettes, dont les Nègres ſont ſi amoureux: mais ils éſtiment le fer, le cuivre, le laiton, les haches, les couteaux, & autres pareils inſtrumens; Ils aiment auſſi le corail, le tabac, & l'eau de vie: ils donnent une vache pour deux pièces de laiton de la largeur de la main, avec un morceau de tabac. A l'égard de leur Religion, ils reconnoiſſent qu'il y a un Etre Souverain, auquel ils donnent le nom de *Humma*: mais ils ne l'adorent guéres que quand il leur envoye du beau tems: & ils ſe plaignent de lui, lorſque le vent ou la pluïe, le froid ou la chaleur les incommodent: ils rendent auſſi quelque culte à la lune, lorſqu'elle commence à paroître, ils paſſent toute la nuit à chanter & à danſer. On apprend par les nouvelles rélations que le pays vers le Cap eſt rempli de montagnes fort hautes: elles ne parlent d'aucune ville ou lieu conſidérable, mais ſeulement de quelques golfes & de quelques terres, comme la côte déſerte, la terre de Natal, la terre des Fumées, la terre des Naonetas, la Baïe de Saldaigne, celles de la Table, celles de ſaint Sébaſtien, de ſaint Blaiſe, de ſainte Catherine, de ſaint François, & la Baïe de Lagoa, ou du Marais. Depuis l'an 1653. les Hollandois ont commencé de s'habituer en ce pays-là, en faiſant un Fort près la Baïe de la Table au Cap de Bonne Eſpérance, avec une Colonie auprés, qui devient tous les jours plus conſidérable. Depuis quelques années ils ont fait une habitation aſſez forte qu'ils nomment Hellenbock, à dix lieuës avant dans le pays, ainſi qu'on l'apprend des rélations du Chevalier de Chaumont, & de l'Abbé de Choiſi, qui ont paſſé en ces quartiers, en allant à Siam dans les Indes Orientales. * Dapper, *deſcript. de l'Afrique.* Ludolf. *Hiſt. Ethiop. l.* 1.

CAGAJON, *voyez* SEGOVIE, où il eſt dit un mot de Cagajon, que les Eſpagnols nomment la *Nouvelle Ségovie.*

CAGALGAR, lieu ou paſſage très-fort dans les montagnes de la Tranſoxane, où il y a une Porte qui ferme l'entrée aux nations Barbares du Septentrion, dans les plaines fertiles de cette Province. On dit de ce lieu, qu'il a la tête au ciel & le pied dans l'eau. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

CAGLI ou CAGLIO, *Cale, Calle & Callium*, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, dans l'Etat Eccléſiaſtique, avec Evêché ſuffragant d'Urbin. Elle a eu durant quelque tems le nom de *Cité ſaint Ange.* Cagli eſt ſituée au pied des montagnes, vers le confluent de la rivière de Cantiano & de Boaſi, entre Urbin & Eugubio. * Cluvier. Sanſon. Baudrand.

CAGLIARI, CAGLIER ou CAILLERI, en latin *Calaris*, ville capitale de l'Isle de Sardaigne, avec Archevêché & Univerſité, ſituée ſur une petite montagne, au bord de la mer, avec un bon Château & un grand port; & elle eſt diviſée en trois bourgs différens. Outre ſon commerce qui la fait valoir, elle eſt encore habitée par une partie de la Nobleſſe de l'Isle. Elle donne ſon nom à un cap voiſin dit *Capo Cagliari. Calaritanum Promontorium*, & au golfe de *Caglier*, *Calaritanus ſinus.* Ce golfe eſt le plus grand de tous les golfes qui ſont ſur la côte de l'Isle. Pline, Tite-Live, & Pomponius Mela, parlent de Cagliari qui eſt une ville très-ancienne. Il en eſt auſſi fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, & dans Claudien. Elle appartenoit autrefois aux Piſans, mais Jacques II. Roi d'Arragon la prit ſur eux en 1330. & depuis ce tems elle a été ſoûmiſe aux Eſpagnols, auſſi bien que le reſte de l'Isle, qui vient d'être cédée au Duc de Savoye. Le Viceroi y fait ſon ſéjour ordinaire. Ç'a été la patrie de ſaint Hilaire Pape; & Martin Roi de Sicile y mourut en 1409. Cette ville a des privilèges ſinguliers. Le ſiége métropolitain y eſt fondé dès les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, puiſque le célèbre Lucifer en étoit Prélat ſous l'Empire de Conſtantin *le Grand*, & de Conſtantin *le Jeune.* Il y a un ouvrage latin imprimé l'an 1639. à Cagliari ſous ce titre. *Defenſio ſanctitatis B. Luciferi, nec non primatûs Archiepiſcopi Calaritani.* Cagliari étoit la Métropole civile de Sardaigne, & des Isles d'alentour: elle fut auſſi dans la ſuite Métropole écléſiaſtique; elle l'étoit au moins en 681. du tems du Pape Agathon. Quelques-uns ont prétendu qu'avant ce tems-là elle avoit été immédiatement ſoûmiſe à l'Egliſe de Rome. S. Saturnin fut martyriſé en cette ville du tems de Dioclétien vers l'an 303. Il a été conſidéré comme le Patron de toute l'Isle de Sardaigne. Lucifer honoré comme ſaint dans l'Isle de Sardaigne, quoi qu'Auteur d'un ſchiſme dans l'Egliſe, étoit Evêque de Cagliari, ainſi qu'on l'a déja dit. Saint Euſébe, qui fut depuis Evêque de Verceil, étoit né dans la ville, ou du moins dans le territoire de Cagliari. * Baillet, *Topogr. des Saints.* Tite-Live, *l.* 30. Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* Le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis.*

CAGLIARI, (Paul) *cherchez* CALIARI.

CAGNATI, (Marcilio) de Veronne en Italie, célèbre Médecin, a vécu au commencement du ſiècle paſſé, ſous le Pontificat de Clément VIII. & de Paul V. Il étudia à Padouë ſous Zabarelli & fit un très-grand progrès dans les Langues, dans les belles Lettres, dans la Philoſophie & dans la Médecine: on le choiſit entre tant de grands hommes qui floriſſoient alors en Italie, pour enſeigner à Rome, où il paſſa le reſte de ſa vie. Cagnati étoit fort mélancholique, il paroiſſoit même ſévère, & ne parloit qu'avec peine; mais il s'éxprimoit pourtant dans les occaſions avec une admirable facilité, & avec beaucoup d'éloquence. Nous avons divers ouvrages de ſa façon. *De ſanitate tuenda, lib. II. Opuſcula varia, &c.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. illuſt. c.* 52. Vander Linden, *de ſcript. Medic.*

CAGNAZZO, (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, eſt connu ſous le nom de *Tabienſis*, bien que le ſien fut Cagnazzo; il prit l'autre du lieu de ſa naiſſance, qui eſt un bourg ſur la côte de Gênes & dans le Diocèſe d'Albinga: ce bourg eſt aujourd'hui fameux par ſes bons vins muſcats. Jean de Cagnazzo fut ami du Cardinal Cajetan, auquel il dédia ſa Somme des cas de conſcience, qu'on appelle ordinairement, *Summa Tabiena*, ou *Summa Summarum.* Il mourut en 1521. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Leander Alberti, *deſcript. Ital.* Antoine de Sienne, *de illuſt. Domin.* Soprani, *ſcript. Ligur.* Echard, *ſcript. Ord. Prad.*

CAGNOLI, (Jérôme) Juriſconſulte célèbre, étoit de Verceil, dans le Piémont, & fut nommé par le Duc de Savoye Conſeiller d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Lazare: il profeſſa aſſez long-tems à Turin, puis à Padouë, où la République de Veniſe l'attira; & où il mourut le 1. Février 1551. âgé de 59. ans. Il a compoſé divers ouvrages. *Varia legum enarrationes, de vita & regimine boni Principis, &c.* * Thomaſini, *in elog.*

CAGNOLI, (Belmonte) connu ſous le nom de l'Abbé Cagnoli, Italien de nation, s'eſt diſtingué au commencement du XVII. ſiècle. Il avoit quelque érudition, mais ſes talens étoient obſcurcis par de grands défauts. Il a laiſſé divers ouvrages en proſe, & en vers, comme un poëme de la réduction d'Aquilée, un éloge de ſaint Grégoire *le Grand*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. illuſt. c.* 8. Le Mire, *de ſcript. Sæc. XVII.*

CAGOTS, ou CAPOTS. C'eſt le nom de certaines familles

Digitized by Google

les habituées en Béarn & en plusieurs endroits de Gascogne, descenduës, selon quelques-uns, des Wisigots, qui restèrent en ces quartiers après leur déroute générale: ils sont censez ladres & infects, & par un article de la coûtume de Béarn, & par l'usage des Provinces voisines, il leur est défendu très-sévérement de se mêler avec le reste du monde: dans les Eglises, ils ont une porte séparée, pour y entrer avec le bénitier & leurs sièges pour toute la famille: ils sont logez à l'écart des villes & des villages: en plusieurs endroits les Prêtres ne veulent pas les recevoir à la Confession: ils sont Charpentiers, & ils ne peuvent porter d'autres armes ni ferremens que ceux qui sont propres à leur travail: ils ne sont point reçus en témoignage. L'ancien For de Béarn leur faisoit cette grace, de prendre sept témoins d'entr'eux, pour en valoir un d'un autre homme du commun. On croit qu'ils ont été appellé *Cagots* comme pour dire, *Caas Goths*, c'est-à-dire *Chiens Goths*; ce reproche leur étant resté de même que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme, dont les Goths faisoient profession, & des rigueurs qu'ils avoient éxercées dans ces pays: ils sont tous Charpentiers, parce, dit-on, que pour peine de leur servitude, on leur avoit imposé la nécessité de couper le bois, comme les Israëlites firent aux Gabaonites. En 1460. les Etats de Béarn, demandèrent à Gaston de Béarn, Prince de Navarre, qu'il leur fût défendu de marcher pieds nuds par les ruës, de peur d'infection; & qu'en cas de désobéissance, on leur perçât les pieds avec un fer; & qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque de pied d'oye ou de canard, animal aquatique, & qui se lave souvent, pour marquer qu'ils étoient immondes, & qu'ils avoient besoin d'être lavez. On les a aussi appellé *Géziatins*, comme descendans de Giezi, Serviteur d'Elisée, qui fut frappé de lépre. * Marca, *Histoire de Béarn*, *Liv. I. ch.* 16.

CAGUAY, (le Port de) ou le *Port Roïal*, c'est un grand Port, ou un petit Golfe, qui est dans la côte Méridionale de la Jamaïque, à l'embouchure de la rivière de Gaguay. C'est sans doute le même qu'on nomme dans plusieurs Cartes *le Port de l'Aguia*. * Maty, *dict.*

CAGURRIA, bourg de la Navarre, situé sur une petite rivière, aux confins de la Castille Vieille, environ à trois lieuës de Logrono, du côté du Levant. On prend communément Cagurria pour l'ancienne *Gracuris*, que quelques-uns pourtant placent au bourg d'Agreda. * Maty, *dict.*

CAHER Billah, dix-neuvième Calife de la Maison des Abbassides; il étoit fils du Calife Motadhed: il étoit prisonnier & destiné à la mort, parce qu'il avoit été proclamé Calife dans une sédition, lorsque le Calife *Mostader* son frére venant à mourir, lui donna par sa mort la vie & le Califat. Il fut si avare, qu'on dit, que pour avoir de l'argent, il tourmenta les enfans de son frère & même sa belle-mère, jusqu'à lui faire souffrir la question; quoiqu'elle l'eût élevé, & qu'elle fût hydropique: cette cruauté & cette avarice soulevèrent contre lui les grands Seigneurs de sa Cour; & lui attirèrent la haine générale des peuples. Munas l'Eunuque, un des plus considérables de tout l'Empire, & quelques autres, conjurérent contre lui; mais le Calife averti, les prévint; fit couper la tête à Munas, & à deux autres des Conjurez; mais Ben Mocla, qui étoit aussi de la conjuration, se sauva; & demeurant caché, conduisit si bien son intrigue, qu'il gagna *Sima*, Chef de la milice Turque; le Palais impérial fut assiégé, & on se saisit de Caher: Il fut aussi-tôt privé de la vûë & de la liberté; n'aïant joüi du Califat que dix-huit mois; son règne aïant fini l'an de l'Hégire 322. de J. C. 933. Il vécut jusqu'au Califat de Mothi, & fut réduit, après avoir recouvré la liberté, à une si éxtrême misére, qu'il alloit tous les Vendredis à la porte de la grande Mosquée, avec les autres aveugles, & disoit aux passans: *Souvenez-vous de celui qui étoit autrefois vôtre Calife, & qui vous demande aujourd'hui l'aumône.* Il mourut l'an 399. de l'Hégire, âgé de 55. ans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

CAHORLE ou CAORLE, petite Isle avec une ville Episcopale, mais mal peuplée, à cause du mauvais air qu'on y respire: Elle est dans le Golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, & au Midi de la ville de Concorde. L'Evêché de Cahorle, suffragant du Patriarche de Venise, ne s'étend pas au de-là des murailles de la ville. * Maty, *dict.*

CAHORS sur le Lot, ville de France, Capitale de la Province de Quercy, avec un riche Evêché suffragant de Bourges dans la prémière Aquitaine, Sénéchaussée du ressort du Parlement de Toulouse, & une Université. C'est la *Divona Cadurcorum* des Anciens. Elle est située dans une Presqu'isle, que forme la rivière du Lot, & elle est élevée d'un côté sur un rocher escarpé, où étoit bâtie la citadelle. Cahors est une ville ancienne, assez grande & bien peuplée; Ptolomée & Pline en font mention. Ausone assûre qu'Exupere fameux Rhéteur de Toulouse, mourut en cette ville, qui a été depuis honorée par la naissance de Jacques d'Ossa, Evêque de Frejus, puis Cardinal & Souverain Pontife sous le nom de Jean XXII. C'est ce Pape qui pour témoigner l'amour qu'il avoit pour sa patrie, y fonda l'an 1331. une Université célèbre par l'érudition de ses Professeurs. Bzovius s'est trompé en disant que ce Pape y fonda l'Evêché: il y est établi dès les prémiers siécles du Christianisme. L'Eglise Cathédrale de saint Etienne est une des plus anciennes, & l'on croit même que saint Martial la consacra. Il y a plusieurs illustres Evêques, entre lesquels Genulphe, Ursice, ou plûtôt Ursicin, Didier, & Ambroise sont reconnus pour Saints; mais sur tout saint Genoû (*Genulphus* selon les uns, & *Genulus* selon d'autres) a passé pour Evêque de Cahors, & même pour le prémier; mais on croit qu'il ne fut tout au plus qu'Evêque régionnaire & passager dans la ville & le Diocèse. Saint Didier (*Desiderius*) fut fait Evêque l'an 629. après la mort de Rustique son frère ainé qui avoit été assassiné. Il mourut l'an 654. au pays des Albigeois lieu de sa naissance, à l'âge de 75. ans. Après la mort de Capuan qui avoit succédé à saint Didier, & qui avoit tenu le siège pendant 50. ans entiers, jusqu'à la fin du VII. siécle, cette Eglise demeura plongée pendant cinquante autres années dans de grands désordres, sous les derniers Rois de la prémière race, & on ne connoit aucun de ses Evêques dans cet intervalle. Ce fut dans les commencemens du règne de Pepin, que pour réparer les maux qu'elle avoit soufferts & rétablir son ancienne discipline, S. Ambroise fut fait Evêque du lieu vers l'an 752. mais il se rebuta au bout de cinq ans & se retira. Les plus renommés des autres Evêques, sont Geraut, Hector, Guillaume Bertrand, François de Cardaillac, Geraut de Barras, Sicard de Montagu, Hugues Geraldi, Guillaume d'Arpajon, Jean de Castelnau, Loüis d'Albret, & Dominique de Carrete Cardinaux, Pierre Bertrand, Antoine Ebrard de saint Sulpice, Pierre Habert, & Alain de Solminihac: ce dernier dont la mémoire est en bénédiction, y tint un Synode l'an 1639. Outre la Cathédrale il y a un grand nombre d'autres Eglises, de Monastères, & un Collège de Jésuites, depuis l'an 1605. L'Evêque prend le titre de Baron & Comte de Cahors: & on y dit qu'il est en droit d'officier avec la botte & les éperons. Quelques Auteurs ont pris cette ville pour l'*Uxellodunum*, qui fut la dernière qui se défendit dans les Gaules contre César; mais bien qu'elle ait été dans le Querci, il n'y a pas apparence que ce soit Cahors. La rivière de Lot sert aux habitans pour diverses manufactures, & on la passe sur trois ponts de pierre. Cahors souffrit beaucoup dans le XVI. siécle, pendant les guerres civiles. En 1562. ses Protestans, avec le secours des écoliers qui étudioient en Droit sous François Roaldez, grand Jurisconsulte, commencèrent à y faire des Prêches publiquement; après avoir fait venir de Montauban un Ministre nommé Dominique Cestat. Les Catholiques s'en formalisérent, & prirent les armes pour l'empêcher: ce qui ne se put faire sans que plusieurs y perdissent la vie. En 1580. le Roi Henri IV. qui n'étoit alors que Roi de Navarre; prit la ville aprés un siége de trois jours; & la mit au pillage. Cahors étoit alors une ville forte, tant par sa situation, que par les fortifications d'un Château bâti sur un roc, qui a été détruit. * Ptolomée, *liv.* 2. Pline, *liv.* 4. *ch.* 20. *Hist.* Auteserre, *Hist. d'Aquit. liv.* 1. *ch.* 8. De Thou, *Hist. liv.* 31. Du Chesne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Papire Masson, *descr. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* François Roaldez, *discours des choses mémorables de Cahors*, 1582. Guillaume de la Croix, *de Episc. Cadurc.*

CAI, Royaume, *Cajanum Regnum*, Province du Japon, dans l'Isle Niphon, & dans le pays de Quanto, entre le Royaume Conzueo, au Septentrion, & celui de Surnuga au Midi, avec une petite ville nommée Caia, Cai, selon Carduc.

† CAJABO, Province de l'Isle Espagnole en Amérique. Elle embrasse tout l'éspace qui se trouve en Cubaho & la rivière de Yaqua, & s'étend jusques aux monts de Cibao pleins de mines d'or, & où le fleuve de Neiba a sa source. * Th. Corneille, *diction.*

CAJADO, (Henri) connu sous le nom d'*Hermicus Cajadus*, Poëte célèbre, & Portugais de nation, vivoit sur la fin du XV. siécle, vers l'an 1495. Un de ses oncles nommé Nonio Cajado lui persuada de passer en Italie, où la réputation d'Ange Politien l'appelloit depuis long-tems; ce fut là qu'il s'attacha à cet habile homme; & qu'il consulta les Sçavans qui étoient à Florence, à Ferrare & à Bologne. On publia à Boulogne-la-Grasse en 1501. un recüeil de ses poëfies *in quarto*, sous ce titre *Ecloga, Silva & Epigrammata.* Cajado étudia aussi en Droit, comme on le peut voir par ces vers, qu'il envoya à son oncle.

Legibus incumbo, Noni, tua jussa secutus:
Namque jubere potes, & pater & Dominus:
Ingenium, Musas, vitam tibi debeo; Cesar
Non dare plura potest, non dare plura Deus.

On ne sçait pas en quel tems il est mort. Erasme juge qu'il a été heureux dans ses épigrammes, & Beroalde l'ainé témoigne que ses vers font voir que Cajado avoit du génie, qu'ils ont de l'élégance, des ornemens recherchez, de l'agrément & du sel; que ses éxpressions sont véritablement latines, ses pensées tout-à-fait poëtiques, & sa versification polie; enfin que ses épigrammes sont fort régulières, qu'elles ont une fin aisée, & que la pointe en est juste & ingénieuse. Il est à remarquer que le Pape Aléxandre VII. en fit donner à Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable, par le sçavant & vertueux Cardinal Bona; & que c'est à ce Pape que l'on a obligation de le voir inféré dans la Bibliothèque des Ecrivains d'Espagne. * Erasme *in Cicer.* François Beroalde, *in Resp. ad Texeir.* Nicolas Antonio, *Bibl. script. Hisp. tom.* 1. *p.* 432. 433. M. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes modernes.*

CAJAN, Evêque de Jérusalem. *Cherchez* GAJAN.

CAIANIDES, seconde Dynastie des anciens Rois de Perse, qui sont proprement ceux que les Grecs ont connus pour Rois de Perse. Pour ceux de la prémière Dynastie qui sont nommez Pischdadiens, ils doivent plûtôt passer pour Rois des Babyloniens, des Assyriens, & des Médes, que des Perses, selon la connoissance que les Grecs nous en ont donnée.

Cette

Digitized by Google

Cette ſeconde Dynaſtie a tiré ſon nom de Cai, mot qui ſignifie dans l'ancienne langue Perſienne nommée Pehelevienne, un grand Roi ou un Géant: elle contient neuf Rois qui ont régné 734. ſelon le Lebtarik, & 938. ſelon le Tarikh Montekheb; de ſorte qu'il faut pour remplir ce nombre d'années, compter néceſſairement quelques-uns de ces Rois parmi ceux des Mèdes & même des Aſſyriens. Voici la ſucceſſion de ces Rois ſelon les Hiſtoriographes Perſiens.

Le premier Roi & fondateur de cette Dynaſtie eſt Caicobad.
Le ſecond, Caikaus, fils de Caicobad.
Le troiſième, Caikhoſru, fils de Siaveſch.
Le quatrième, Lohoraſp, fils d'Orond Schab.
Le cinquième, Kiſchtaſp, fils de Lohoraſp.
Le ſixième, Ardchir, dit Bahaman, fils d'Asfendiat.
Le ſeptième, Homai, fils d'Ardchir Bahaman.
Le huitième, Darab ou Darius, fils de Bahaman.
Le neuvième, Dara ou Darab, que nous appellons Darius ſecond du nom, fils de Darab prémier.

Celui-ci qui eſt le dernier des Caianiens ou Caianides, fut défait par Eskander Roumi, Aléxandre le Grec, que nous appellons le Grand; lequel paſſe pour le dixième Roi de cette Dynaſtie, ſelon quelques Hiſtoriens. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

Toute cette ſuite de Rois eſt fauſſe, & imaginée par les Arabes, qui n'ont eu aucune connoiſſance de l'Hiſtoire ancienne: M. D'Herbelot ne devoit point y reconnoître les Rois de Perſe, dont les Grecs ont fait mention; mais dire ſeulement que tous les Arabes, avoient ſubſtitué cette liſte de Rois à celle des anciens Rois de Perſe. Tout ce qu'on lit des Princes de ces Dynaſties dans les articles particuliers eſt faux, & ne mérite aucune créance. M. d'Herbelot n'a pas eu ſoin de les faire conformes à celui-ci.

CAJANIE, (la) *Bothnia Orientalis*, *Cajania* Province de Suède, au pays de la Finlande, que l'on appelle autrement la Bothnie Orientale, a de long vingt-quatre milles de Suède, & de large près de quarante. Elle s'étend entre le golfe de Bothnie qui eſt au Couchant, la Lapponie au Septentrion, & la Finlande propre au Levant & au Midi; & eſt ſéparée de la Bothnie Occidentale par la rivière d'Elff. Ses lieux plus conſidérables ſont Waſa, Vlabourg, Carleri, & Cajanebourg.

CAJANS, *cherchez* CAINITES.

CAJAPHAS, *cherchez* CAIPHE.

CAJAZZO & GAIAZZO, *Caiata*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples dans la terre de Labour, avec Evêché ſuffragant de Capouë: elle eſt ſituée près de la rivière de Vulturne entre Capouë, Teleſe & Calui. Cajazzo eſt aujourd'hui peu conſidérable; elle eſt pourtant ancienne. Les Anciens la nommoient Calatia. * Ciceron, Céſar, Pomponius Mela, & Pline, en font mention. Cluvier, Leand. Alberti.

CAICHEU, ville de la Chine dans la Province de Xantung, près du Golfe du Cang, à quarante lieuës de la ville de Cinan, du côté du Levant. On conjecture que ce pourroit être le *Cattigara* de Ptolomée. * Maty, *dict.*

CAICOBAD, fils de *Zab*, fils de *Tahamasb*, fils de *Manugeber*, prémier Roi de la ſeconde Dynaſtie de Perſe, que l'on nomme des *Caianiens* ou *Caianides*: ce Prince monta ſur le thrône après la mort de Kerſa Schaf, dernier Roi de la Dynaſtie nommée des *Piſchdadiens*, tant par le droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, comme deſcendant de la lignée de Naudar, ou de Manugeher, que par le crédit de Zalzer, qui avoit toutes les forces de l'Etat entre ſes mains: il reconnut les obligations qu'il lui avoit, en faiſant paſſer toutes les charges qu'il avoit à Roſtam ſon fils: ce Héros de la Perſe, ſe voïant à la tête des armées, les fit marcher auſſi-tôt contre Afraſiab Roi du Turqueſtan, qui s'étoit emparé d'une grande partie de la Perſe, après la mort de Naudar. Il lui livra pluſieurs combats; & l'obligea enfin à demander la paix; & chaſſé pour une ſeconde fois de la Perſe; il fut contraint de ſe retirer en ſon pays, au-delà du fleuve Gihon. Caicobad régna 120. ans, ſi on en veut croire les anciens Hiſtoriens de Perſe, qui diſent auſſi qu'il vivoit du tems du Prophète Samuel; & qu'il apprit de lui la connoiſſance du vrai Dieu, qu'il adora, & qu'il fit adorer à ſes ſujets. Ce fut lui qui établit les décimes, & ordonna que les chemins fuſſent marquez de quatre mille en quatre mille pas, ce que les Grecs & les Latins ont appellez *Paraſanges*. Il choiſit auſſi la ville d'Iſpahan, dans l'Iraque Perſienne pour en faire ſa Capitale: il y fit ſon ſéjour ordinaire, & y fut enterré après ſa mort. * Lebtarikh. Khondemir. *Voyez* CAIANIDES.

CAICOBAD *Alaeddin*, fils de *Dai Khoſru*, fut le dixième Sultan de la Dynaſtie des Selgiucides de Rum ou de Natolie: il ſuccéda à ſon frère *Cai Caus*, qui mourut ſans enfans l'an de l'Hégire 616. de J. C. 1219. Il fit la guerre au Roi des Khuarezmiens, conjointément avec le Sultan d'Egypte & de Syrie, & ils remportèrent des avantages conſidérables ſur lui. Peu après il envoya des Ambaſſadeurs à Octai Khan, qui avoit ſuccédé aux Etats de Genghiskhan ſon père, ils en furent bien reçus; il loüa la prudence de leur Maître, & répondit gravement à leurs complimens, que ſi Caicobad venoit à ſa Cour, il lui en donneroit une des principales charges; & le laiſſeroit joüir des revenus de ſes Etats: Le Sultan bien ſurpris d'entendre parler ce Mogol d'un ton ſi fier, diſſimula ſon reſſentiment; & ſongea ſeulement à ſe prévaloir de la bienveillance que ce Prince lui temoignoit: pour cet éffet il entreprit dès l'an 630. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1232. de rompre avec Malek al Aſchraf & Malek al Kamel, Princes de la Dynaſtie des Ajubites ou Jobites, c'eſt-à-dire, de la maiſon de Saladin, qui régnoient en Egypte, en Syrie & en Méſopotamie: il prit ſur le prémier les villes d'Akhlat & de Sarmatai; & ſur le ſecond celle de Roha ou Edeſſe: il n'épargna dans cette dernière ni les Chrétiens, ni les Mahométans, il pilla les Egliſes, & ruina tout le plat païs. Les villes de Harran, de Racca, & de Bir ſe rendirent auſſi à lui; mais enfin preſſé d'un côté par les Mogols, & de l'autre par les Jobites; il fut obligé, après avoir fait un très-grand butin, de retirer ſes troupes de leurs Etats pour veiller à la conſervation des ſiens: ce Prince, de retour chez lui, plein de gloire; après avoir étendu bien loin ſon nom & ſes conquêtes, & rétabli la réputation du grand nom des Selgiucides, que les enfans de Kilige avoient un peu flétri par leur diviſion; mourut au milieu des ſiens, l'an de l'Hégire 634. ſelon Ben Schonab, qui met le commencement de ſon règne l'an 616. ou l'an 636. ſelon Khondemir, qui fixe ce commencement en l'année 610. & qui par conſéquent lui donne 26. ans de règne. Ce dernier Auteur dit que ce Prince fut empoiſonné par l'ordre de Cai Khoſru ſon fils, qu'il avoit déclaré ſon héritier, & qui éffectivement lui ſuccéda.

CAICOBAD, fils de Faramorz, neveu de Gaiatheddin Maſſud eſt le dernier Sultan de la Dynaſtie des Selgiucides, qui ont régné dans la Natolie: il avoit ſuccédé à ſon oncle, qui mourut l'an 687. de l'Hégire de J. C. 1288. ſous l'autorité de Gazan Khan Empereur des Mogols: mais s'étant révolté contre ce Prince; les Tartares envahirent ſes Etats, & lui ôtèrent la vie, éteignant ainſi en ſa perſonne la famille & la Dynaſtie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOS, eſt une petite Iſle de la mer du Nord qu'on met au nombre des Lucayes, elle eſt entre celles de Majagnane & de S. Domingo, environ à douze lieuës de la prémière & à trente-cinq de la dernière. Cette Iſle avec trois ou quatre autres auſſi petites, ne ſont remarquées qu'à cauſe des bancs de ſable qui les environnent. * Maty, *Dictionn.*

CAIDU KHAN, fils de *Dutumnam* & de *Menulun*, ſeptième ayeul de *Gengizkhan*, fut Empereur des Mogols, aïant échappé ſeul à la furie des peuples nommez *Gialair*, qui firent mourir huit de ſes frères avec la Reine leur mère: la cauſe de ce cruel maſſacre fut le refus qu'avoit fait Menulun aux Gialair, de labourer & cultiver les terres de ſes Etats. Caidu Khan aïant imploré le ſecours des peuples de Gin & de Magin (ce ſont les Chinois) contre les Gialair, leur fit long-temps la guerre & les réduiſit enfin à lui donner ſatisfaction: les Gialair, par la médiation des Chinois, lui livrèrent entre les mains 70. des principaux auteurs du crime, qui furent punis de mort, pour éxpier celui de toute la nation. Caidu, après cette guerre inteſtine, régna paiſiblement ſur tous les Mogols, & eut trois enfans nommez *Baſſancor*, *Giucalenghin*; & *Gourmaghin*. Le prémier lui ſuccéda dans l'Empire, & les deux autres devinrent Princes & Chefs de deux grandes Tribus, renommées parmi les Mogols, & connus ſous les noms de *Tahiut* & de *Sahiut*. * Mircond.

CAIEM ou CAIM-ADAM, vingt-quatrième Caliſe, ou ſucceſſeur de Mahomet, régna après Ozmen, qui mourut en l'an 873. de J. C. & 260. de l'Hégire: il eut de grandes guerres contre les Perſes & contre les Grecs, qui implorèrent le ſecours des Turcs; & leur donnèrent entrée dans l'Empire Mahométan: mais il réduiſit ces rebelles; & après avoir déſolé leurs Provinces; il tourna ſes forces contre l'Empereur de Conſtantinople. Nicéphore Phocas, depuis Empereur, & pour lors Général des Romains, le vainquit, & lui prit la ville de Beroë.

Marmol eſt tombé ici dans un nombre infini de contradictions groſſières. Ce Caiem-Adam, ſelon ſa ſupputation, auroit régné au moins 80. ans; car Nicephore Phocas, ne parvint à l'Empire qu'en 963. de J. C. L'Hiſtoire des Caliſes eſt abſolument contraire à cette longue durée de règne. Le Caiem-Adam de Marmol, eſt ſans doute Cahir Mahometh, ou Caher Billeh qui ne régna que 6. ans ſelon les uns, ou 18. mois ſelon les autres; & qui mourut l'an de l'Hégire 322. & de J. C. 935. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 1. Elmacin, Abulfarage, d'Herbelot.

CAIEM ou CAIM BEM-RILLAH ou BIAMRILLA, Caliſe de Carvan en Barbarie, fut l'un de ces Gouverneurs particuliers qui s'aggrandirent aux dépens des Caliſes, & qui cauſèrent une eſpèce d'anarchie dans l'Empire des Muſulmans, vers l'an 325. de l'Hégire, & de J. C. 936. Avec l'aide des Arabes, il ſe rendit maître en peu de temps de l'Afrique orientale; d'où paſſant vers l'Occident, il ravagea pluſieurs Provinces du Royaume de Fez; Enſuite, par la valeur d'un Capitaine Eſclavon, il conquit toute la Barbarie, la Numidie, & la Libie, où eſt maintenant le Biledulgerid; & amaſſant de grandes richeſſes dans Carvan; il devint le plus puiſſant Prince qui eût encore régné en Afrique, avant le X. ſiècle. Il aſpira enſuite à de plus hauts deſſeins, & envoya l'Eſclavon à la conquête de l'Egypte & de la Syrie: ce brave Capitaine aïant pris le Caire; y fit une nouvelle enceinte avec de bonnes fortifications; & y attira le Caliſe Caiem, qui s'y vint mettre en poſſeſſion de tous les tréſors de l'Egypte: mais comme il méditoit le ſiége de Babylone en Syrie; il apprit qu'Abulhagex, Gouverneur de Carvan, avoit fait ſoulever tout le païs en ſon abſence; & avoit dépêché vers le Caliſe Elvir, pour le reconnoître: cette nouvelle rompit l'entrepriſe de Babylone, & fit réſoudre Caiem à permettre aux Arabes l'entrée dans l'Afrique, qui leur avoit été fermée par ſes prédéceſſeurs. Il fit publier par toute l'Arabie une permiſſion pour toutes ſortes de perſonnes, de paſſer en Afrique avec train & équipage,

Digitized by Google

moyennant un ducat par tête à la ſortie d'Egypte, où l'on fourniroit des vivres pour le voyage, pourvû qu'on jurât de faire la guerre à Abulhagex ; cela ne fut pas plûtôt publié, que trois grandes lignées d'Arabes qui erroient dans leur païs, ſe mirent en chemin au nombre de plus d'un million de perſonnes, entre leſquels il y avoit cinquante mille combattans : étant entrez dans la Barbarie, ils paſſèrent juſques à Carvan, où ils prirent Abulhagex, & le firent mourir d'une manière cruelle. La Ville fut détruite l'an 1001. les Arabes victorieux partagèrent entr'eux le païs, & reconnurent Caiem pour Calife, lequel demeura en Egypte, où ſes ſucceſſeurs régnèrent après lui, l'eſpace d'environ 160. ans. * Elmacin, Abulfarage, Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2.

CAIEMBEMRILLAH, vingt-ſixième Calife des Abbaſſides, étoit fils de Cader Billah, à qui il ſuccéda l'an de l'Hégire 422. de Jéſus-Chriſt 1030. l'an 447. de l'Hégire, Rais al Ruſſa, Viſir du Calife Caiem, ayant eu de grands différends avec Beſſaſſiri, un des principaux Chefs de l'armée des Sultans de la race de Bujab, qui gouvernoit pour lors le Califat ; Beſſaſſiri fut obligé de ſortir de Bagdet, & de ſe mettre ſous la protection de Moſtanzer, Calife d'Egypte ; ce Prince lui donna des troupes, avec leſquelles il vint piller & ſaccager tous les environs de Bagdet ; ce qui obligea le Calife Caiem d'appeller à ſon ſecours Togrul Beg le Selgiucide, dont la puiſſance s'étoit établie depuis peu dans le Khoraſſan : ce Sultan vint avec une groſſe armée de Turcs, & entra dans Bagdet, où il rendit au Calife tous les honneurs qui étoient dûs à ſa dignité : mais le peuple s'étant ſoulevé peu de temps après contre les Turcs qui commettoient des inſolences & les ayant chargez à coups de pierres ; Togrul Beg fit piller la ville : la ſédition étant appaiſée, & le Sultan Malek al Rahim, Généraliſſime des armées du Calife, s'étant rendu près de Togrul Beg ſur ſa bonne foi ; celui-ci le fit mettre en priſon, & en lui finit la Dynaſtie des Sultans Buides, qui avoit duré 127. ans ; après diverſes révolutions, le Calife Caiem déclara ſon fils Abdallah pour ſucceſſeur au Califat, & le ſurnomma Moctadi : il fut tout à fait ſous la dépendance de Togrul Beg, ou de ſon fils Malek Schah, les douze dernières années de ſa vie ; & il mourut l'an 467. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1074. Son règne fut de 44. ans & de huit mois : il eut la réputation d'un Prince ſage ; & il cultiva les belles Lettres & la Poëſie. * Khondemir.

CAIEMBEMRILLAH, fils de Mahadi, prémier Calife des Fatimites en Afrique, lui ſuccéda l'an de l'Hégire 322. de Jéſus-Chriſt 933. Abu-Jezid ſon Chancelier, qui étoit fort puiſſant ; ſe révolta contre lui, & ayant formé un gros parti, l'obligea de ſe renfermer dans le Château de Mahadie : il y fut aſſiégé pendant quelque temps ; & ſa mort ſeule, qui arriva l'an 334. de l'Hégire, le mit en pleine liberté. Son fils Al Manſur Iſmail, qu'il avoit déclaré ſon ſucceſſeur ; le vangea de l'affront qu'Abu-Jezid lui avoit fait ſouffrir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEMBEMRILLAH, (Abulbaca Hamzah) fils d'Al Motavakel, fut le quatorzième Calife de la race des Abbaſſides en Egypte : il ſuccéda à ſon frère Moſtacſi l'an 855. de l'Hégire, 1451. de Jéſus-Chriſt ; & il fut dépoſſédé l'an 859. par Malek al Aſchraf Inal, douzième Sultan de la Dynaſtie des Mamlucs Circaſſiens. Voici comment : Le Sultan ayant ce Calife pour ſuſpect, le fit venir en ſa préſence pour lui reprocher ſon ambition ; car on l'accuſoit d'avoir affecté la ſouveraineté dans le temporel, au préjudice du Sultan. Caiem craignant que ce Prince ne le privât de ſa dignité, lui dit bruſquement : *Je m'abdique moi-même du Califat ; mais en même-temps je vous déclare déchû de la qualité de Sultan :* le Calife n'eut pas plûtôt prononcé ces paroles, que ſa démiſſion fut acceptée : & en même temps on lui déclara, que s'étant dépoüillé le prémier de ſon autorité, il ne pouvoit plus l'éxercer ſur la perſonne du Sultan : Il fut rélégué à Aléxandrie, & il y demeura juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 863. de l'Hégire 1458. de J. C. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

¶ CAIENNE, Isle de la Guiane, ſur la côte de la mer du Nord dans l'Amérique méridionale : elle regarde au Midi, l'embouchure de la rivière de Caienne, qui coule entre le païs des Caribes, & celui des Galibis. Cette Isle a environ 7. lieuës de longueur, 3. de largeur, & 18. ou 20. de circuit : elle forme quelques caps ou promontoires, dont les plus remarquables ſont ceux de Fort-Louis, de Seperou & de Mahuri : on y voit quantité de belles prairies, que les Sauvages appellent *Sauanes* : les principales habitations de l'Isle ſont de Mahuri, d'Armine, du Bourg, & de Mashouri, ſans y comprendre celles des Sauvages : l'air y eſt tempéré, quoique l'Isle ne ſoit qu'à quatre degrez de la ligne équinoxiale du côté du Nord, & cette proximité eſt cauſe que les jours y ſont égaux aux nuits : les bois y ſont pleins de gibier, & les rivières de poiſſon. Le principal trafic du païs conſiſte en tabac. Les François en ſont les Maîtres, & y ont bâti le Fort-Loüis dans l'habitation du Bourg, qui eſt ainſi nommé ; parce qu'il n'eſt point fermé de murailles ; & qu'il n'eſt compoſé que de deux cens caſes où maiſons, qui forment deux ruës. Le Fort-Loüis a été appellé de ce nom ; parce qu'il fut bâti par les ordres du Roi Loüis XIII. il eſt ſitué ſur une hauteur, & ſes batteries ſont toûjours en état de faire feu ſur le bourg, & ſur la mer. Le port a un fort bon ancrage ; & l'entrée en eſt défenduë par quatre groſſes pièces de canon. Les François s'y étoient établis les prémiers en 1625. mais ils ont été contraints pluſieurs fois de ſe retirer : après y être retournez en 1640. ils s'en retirèrent en 1654. faute de ſecours. Les Hollandois s'y établirent vers l'année 1656. & y reſtèrent juſqu'en 1664. qu'ils en furent chaſſez par les Sieurs de Tracy & de la Barre : les François s'étant encore mis en poſſeſſion de cette Isle l'abandonnèrent en 1676. aux Hollandois, qui en furent chaſſez en 1677. par Monſieur d'Eſtrées Vice-Amiral. Les Sauvages de cette Isle ſont tous bien proportionnés. Les hommes n'ont point de barbe, éxceptés les plus vieux qui la laiſſent croître fort claire. Ils vont tous nuds tant hommes que femmes, n'aïant rien ſur eux qu'un morceau de linge qu'ils nomment *Camiſa*. Ils vivent ſans Religion, n'aïant aucun terme pour déſigner la Divinité. Ils invoquent le Démon & le conſultent pour ſavoir le ſuccès de leurs entrepriſes. Ils l'appellent *l'Ironcan*, & en ſont ſouvent battus. Ces peuples croïent l'immortalité de l'ame, & on leur entend dire qu'après qu'ils ſont morts ils vont là haut. Quand quelqu'un d'eux eſt malade, les Piaves ou leurs Médecins vont à ſa caſe, où ils évoquent le Démon dans un lieu ſecret lui demandant pourquoi il n'a pas envoïé cette maladie plûtôt à leurs ennemis & ce qu'ils doivent faire pour la guérir. * De Laët, *Hiſtoire du Nouveau Monde.* Rélation *de la rivière des Amazones.* T. Corneille *dict.*

CAIERBEY, Baſſa ou Gouverneur d'Alep & de Comagène, pour ſe venger de l'empoiſonnement de ſon frère, trahit ſon Prince Campſon Soudan d'Egypte, & l'engagea malicieuſement dans une guerre avec Selim Empereur des Turcs : comme il étoit Général des armées du Soudan, il tourna ſes armes contre ſon Maître ; & fut cauſe de la défaite de ſes troupes, & de ſa mort le 24. d'Août l'an 1516 ; cette victoire ouvrit à Selim les portes de toutes les places de la Syrie : & depuis ce temps-là l'Egypte obéït aux Turcs, avec leſquels Caïer-bey, & quelques autres des principaux Mammelus ſe joignirent, ſans néanmoins avoir eu aucun pouvoir, que fort limité. * Davity.

CAIERNITTES, petites Isles ſituées proche de la côte occidentale de l'Isle Eſpagnole. On va à ces Isles pour y pêcher des tortuës, parce qu'il y en a beaucoup, & de fort groſſes : une de ces tortuës peut fournir plus de deux cens livres de viande ſans compter la graiſſe, que l'on fond, & dont les habitans François & Eſpagnols ſe ſervent pour aſſaiſonner des légumes : il y en a qui fourniſſent plus de trente pintes d'huile : la chair de ces tortuës eſt de fort bon goût, & aſſez nourriſſante ; & les Avanturiers en ſont des régals. On prend ces tortuës avec des rets, que les Inſulaires nomment *folbes* ; qu'ils tendent ſur les fonds d'herbes où elles paiſſent ordinairement, ou avec des harpons & bâtons armez au bout d'un fer pointu, qu'ils leur lancent ſur le dos ; ou bien en les renverſant lors qu'elles viennent à terre pour pondre : ce qu'ils font en poſant un bâton ſur le ſable par où la tortuë doit paſſer, & quand elle a les deux pates de devant paſſées par deſſus ce bâton, ils le lèvent & jettent la tortuë à la renverſe, qui ne peut plus ſe relever ; lors que la tortuë eſt priſe ; ils la frapent avec le manche d'un coûteau ſur le nez qui eſt au-deſſus du bec, en forme de deux petits trous, par où elle prend l'air, ce qui la fait ſaigner en abondance ; & elle meurt bien-tôt après ; il faut néceſſairement la bleſſer en cet endroit ; car ſi on la frappoit ſur la tête ou ailleurs, on ne pourroit pas l'aſſommer même avec un levier. * Witflet, *des Indes Occidentales.* Oexmelin, *Hiſtoire des Indes.*

CAIET ou CAYET, (Pierre Victor Palma) né à Montrichar en Touraine, d'une famille pauvre de la Religion réformée ; fut entretenu dans ſes études d'Humanitez par un Gentilhomme du païs : comme il y réüſſit, ceux de la Religion le firent étudier en Théologie ; & enſuite lui donnèrent le titre de Miniſtre, & l'établirent d'abord à Poitiers vers l'an 1582 : il le fut enſuite à Montreüil-Bonnin. Caïet quitta bien-tôt ſon Egliſe, ſe mit à la ſuite de la Cour, & fut placé en qualité de Miniſtre auprès de la Princeſſe Catherine ſœur du Roi de Navarre Henri IV. depuis Roi de France : mais environ deux ans après le changement de ce Prince, comme il fut ſoupçonné de s'adonner aux ſciences curieuſes ; il fut accuſé de Magie & d'avoir fait un livre infame, & fut dépoſé pour ce ſujet dans un Synode ; peut-être parce que les Miniſtres prévoïoient qu'il étoit diſpoſé à ſe faire Catholique ; en éffet il fit ſon abjuration ſolemnellement à Paris l'an 1595. & en reçut un bref de congratulation du Pape Clément VIII. datté du 20. Mars 1596. Il ſe retira enſuite au Collège de Navarre, où il ſe mit en état d'être reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il reçût l'Ordre de la Prétriſe, & le bonnet de Docteur en l'année 1600. & fut nommé Profeſſeur roïal en langue hébraïque. Il mourut le 22. Juillet 1610. & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Victor ; où il avoit élû ſa ſépulture.

Il a compoſé pluſieurs livres de controverſe contre les Réformez ; dès qu'il fut ſorti de leur communion, il publia les motifs de ſon changement dans un livre, auquel le Miniſtre Rotan fit une réponſe en 1596. Cayet publia la même année une remontrance chrétienne à Meſſieurs de la Nobleſſe de France qui ne ſont point catholiques, un traité de l'Euchariſtie ; la vraye intelligence du ſacrifice de la Meſſe ; Un avertiſſement ſur les points de la Religion, pour en compoſer les différents. En 1597. il donna un traité de la condamnation de Calvin par lui même, un traité de l'Egliſe & de la ſucceſſion directe & légitime des Paſteurs. Il eut en 1602. une conférence avec le Miniſtre du Moulin ; & publia trois écrits ſur leur diſpute, avec un autre écrit contre du Moulin ſur le purgatoire : Il fit enfin en 1603. un traité ſur le ſacrifice de la Meſſe. Après avoir été Controverſiſte ; il travailla à l'Hiſtoire de ſon tems : il avoit déja fait en 1598. une rélation de la guerre entre les Turcs & les Chrétiens de Hongrie depuis 1597. juſqu'au Printemps 1598. En 1605. il publia

Digitized by Google

publia ſa Chronologie ſeptenaire depuis la paix qui ſe fit à Vervins l'an 1598. juſqu'en 1604. Cet ouvrage fut ſi eſtimé; que quelques-uns des plus grands Seigneurs de la Cour l'obligèrent d'ajoûter à ſon hiſtoire de la paix, celle de la guerre que le Roi Henri IV. avoit faite pendant neuf ans, depuis ſon avénement à la couronne en 1589. juſqu'à la paix de Vervins: c'eſt ce qu'il fit dans les trois tomes de ſa Chronologie novennaire, qui fut imprimée à Paris en 1608. & dans laquelle, avant que d'en venir au règne d'Henri IV. il fait un abrégé de ce qui ſe paſſa de plus conſidérable pendant la ligue juſqu'à la mort d'Henri III. il a compoſé encore deux autres livres dont l'un a pour titre, *Conſilium piùm de componendo Religionis diſſidio*; & l'autre, *Remède aux diſſolutions publiques*, préſenté à Meſſieurs du Parlement. Il a auſſi fait en latin une inſtruction des quatre principales langues orientales, imprimée à Paris en 1596. * J. de Touloufe, *Antiquit. Abbat. S. Victor.* Maimbourg, *dans l'Avertiſſement de l'hiſtoire de la Ligue.* M. du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccleſiaſtiques. XVII. ſiècle, tome* 1.

CAJETAN, Maiſon qui a donné un Pape à l'Egliſe, dit Boniface VIII. & pluſieurs Cardinaux, eſt originaire d'Eſpagne ſelon quelques Auteurs, d'où elle vint s'établir à Cajette en Italie, & prit le nom de Cajetan comme l'aſſurent les mêmes Auteurs. Quoi qu'il en ſoit, l'on rapporte ici la poſtérité de cette Maiſon depuis,

1. *Mathias* Cajetan, qui commandoit les armées de Mainfroy Roi de Sicile, & qui fut père de *Loffroy*, qui ſuit, de *Pierre*, Evêque de Sora, puis de Todi & d'Anagnie en 1226. & de *Adinulphe* Cajetan Podeſtat de Viterbe, qui fut père de *Jacques* Cajetan, qui eut pour fils *Benoiſt* Cajetan, qui fut créé Cardinal par le Pape Celeſtin V. en 1294. & mourut le 11. Octobre 1296.

2. *Loffroy*, *Luitfroy* ou *Geofroy* Cajetan, Chevalier, vivoit en 1255. Il épouſa *N.* de la famille des Comtes de Segni, & nièce du Pape Alexandre IV. dont il eut *Loffroy* II. qui ſuit; & *Benoiſt* Cajetan qui fut Pape ſous le nom de Boniface VIII. *Voyez* BONIFACE VIII.

3. *Loffroy* Cajetan II. du nom, Comte de Caſerte, Seigneur de Sermonette, &c. épouſa *N.* dont il eut *Pierre*, qui ſuit; & *François* Cajetan, qui fut nommé Cardinal par ſon oncle en 1295. & mourut en May 1312.

4. *Pierre* Cajetan, Comte de Caſerte, Seigneur de Sermonette, &c. épouſa *Jeanne* de Cecano, veuve de *Guillaume* Bendardi, & fille de *Landolfe* de Crecano, Seigneur de Calui, dont il eut, *Loffroy* III. qui ſuit; & *Benoît* Cajetan, Comte Palatin, qui épouſa 1°. *Jeanne* des Urſins; 2°. *Hilaire* de Sus, qui étoit déja veuve de trois maris. 3°. *Philippe* de Gianville, Comteſſe de S. Angele. Du prémier lit vinrent, *Boniface* qui ſuit, *François*, *Lucrèce*, mariée à *Ernaud* Monaldeſchi, Seigneur d'Orviette; & *Françoiſe* Cajetan, alliée à *Robert* de Capouë. *Boniface* Cajetan Comte Palatin, épouſa *Emperieza*, fille de *Matthieu* Ceccani, dont il eut *Boniface* Cajetan, Comte Palatin, qui épouſa *Marie* Conti, dont la poſtérité finit à la troiſième génération.

5. *Loffroy* Cajetan, III. du nom, Comte de Fondi, épouſa 1°. *Marguerite*, Comteſſe Palatine de la Maiſon d'Aldobrandeſcha, qu'il répudia. 2°. *Jeanne* d'Aquila, fille & héritière de *Ricard*, Comte de Fondi. 3°. *Catherine* de Ratta, fille de *Deque*, Comte de Montorio & de Caſerte. Du ſecond mariage ſortit *Nicolas*, qui ſuit; & du troiſième vinrent *Jacques*, qui laiſſa poſtérité: Jean, Conſul Romain, & *Charles* Cajetan Châtelain de Mole.

6. *Nicolas* Cajetan, Comte de Fondi, grand Chambellan du Royaume de Naples, épouſa 1°. *Jeanne* des Urſins; 2°. *Violante* Ratta, ſœur de *Catherine* ſa belle mère, & fut père d'*Honoré*, qui ſuit; de *Jacques*, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné; & *François* Cajetan, Châtelain de Mole.

7. *Honoré* Cajetan, Comte de Fondi, Seigneur de Sermonette, mourut en 1401. Il épouſa *Catherine* de Baux, fille de *Bertrand* Comte d'Andric & de Monteſcagieſo, dont il eut *Chriſtophle*, mort peu après ſon père, ſans avoir été marié; & *Jeannette* Cajetan, Comteſſe de Fondi, alliée à *Baltaſar* Duc de Brunſwic, dont elle n'eut point d'enfans.

7. *Jacques* Cajetan fils puiné de *Nicolas*, fut Comte de Fondi, &c. & épouſa *Sueve* de S. Severin, veuve d'*Henri* de Leoneſſe, & fille de *Robert*, Comte de Carrigliano, dont il eut *Chriſtophle*, qui ſuit. *Jacques*, qui a fait la branche de Sermonette rapportée ci-après; *Antoine* créé Cardinal en 1402. mort le 11. Janvier 1412. *Roger. Colette. Jeannelle*, mariée à *Charles* de Artus, Comte de ſainte Agathe, & *Angele* Cajetan, alliée à *Jean* Tomacelli, neveu du Pape Boniface IX.

8. *Chriſtophle* Cajetan, Comte de Fondi, &c. grand Protonotaire du Royaume de Naples, épouſa 1°. *Iſabel* de Piczutis, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Jeannelle* de Furno, dont il eut *Honoré* II. qui ſuit, *Gaſpard Jacques*, qui fit la branche des Seigneurs de Longano. *Nicolas* mort ſans enfans de *Catherine* Colonne, *Jourdain* Archevêque de Capouë en 1447. puis Patriarche d'Antioche, mort le 13. Octobre 1496. *Melchior*, Seigneur de Campello; & *Alfonſe* Cajetan Seigneur de Celeſe, qui étoit le ſecond fils, lequel épouſa *N.* dont il eut *Jean-Baptiſte* qui ſuit; & *Honoré* Cajetan, mariée à *Hector* Burgarelli, Seigneur de Vico. *Jean-Baptiſte* Cajetan, Seigneur de Teleſe, épouſa *Couelle* Caraffe, dont il eut, *Alfonſe*, mort ſans alliance; & *Hippolite* Cajetan, mariée 1°. à *Vincent* Giudice. 2°. à *Jacques* Gargano.

9. *Honoré* Cajetan II. du nom, Comte de Fondi, Trajetto & Morconne, grand Protonotaire du Royaume de Naples, mourut en 1489. Il épouſa 1°. *Françoiſe* de Capouë, fille de *Fabrice*, Comte de Moliſe. 2°. *Catherine* Pignatelli dont il n'eut point d'enfans: ceux qu'il eut de ſa prémière femme, furent *Baltaſar* qui ſuit, *Pierre Berardin*, qui fit la branche des Comtes de Marcone & de Fondi, Ducs de Trajetto mentionnée ci-après. *Antoine*, qui fit celle des Seigneurs de S. Marco, auſſi rapportée ci-après. *Jeannelle*, mariée à *Jean* Cantelmi, Comte de Popoli. *Catherine*, alliée à *Charles* de Sangro, Seigneur de Torre, Maggiort. *Lucrece*, qui épouſa *Henri* Pandone, Comte de Venaſco; & *Fueve* Cajetan, femme de *Baltaſar* Spinelli.

10. *Baltaſar* Cajetan, Comte de Trajetto, mourut avant ſon père, ayant eu d'*Antonelle* Caraccioli ſa femme, fille de *Jean*, Prince de Capouë; *Jeannelle*, mariée à *Jérôme* de S. Severin, Prince de Capoüe; & *Laure* Cajetan, alliée à *Antoine* de Guevara, Comte de Potenza.

COMTES DE MORCONE ET DE FONDI, DUCS DE Trajetto.

10. *Pierre Berardin* Cajetan, ſecond fils d'*Honoré* II. du nom, Comte de Fondi, fut Comte de Morcone, grand Protonotaire du Royaume de Naples, & mourut en Mars 1487. Il épouſa *Conſtance* des Urſins, fille de *Robert*, grand Connétable du Royaume de Naples, dont il eut *Honoré* III. qui ſuit; & *Jean-Marie* Cajetan, Comte de Morcone, qui de *Conſtance* Pignatelli, fille d'*Hector*, Duc de Monteleon, eut pour enfans, *Victoire*, Comteſſe de Morcone, mariée à *Scipion* Caraffe, fils du Prince de Stigliano; & *Hieronime* Cajetan, alliée à *Baltaſar* Aquaviva, Marquis de Bellante.

11. *Honoré* Cajetan, III. du nom, Comte de Fondi, fut créé Duc de Trajetto en 1492. Prince d'Altamire en 1507. & mourut après l'an 1528. Il épouſa *Lucrèce* d'Arragon, fille naturelle *d'Alfonce*, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, dont il eut 1. *Fréderic*, qui eut la tête tranchée en 1528. pour cauſe de rébellion, ayant eu de *Catherine* de S. Severin, fille de *Bernardin* Prince de Biſignano; *Béatrix* Cajetan, mariée à *Jean-Jourdain* de Arena. 2. *Louis* qui ſuit. 3. *Nicolas*. 4. *Jeanne*, mariée 1°. à *Jean*, Duc de Ferrandine. 2°. A *Jean-Berardin* Aquaviva, Duc de Nardo. 5. *Porzio*, alliée à *Diomede* Caraſe, Duc de Madalone. 6. *Béatrix*, qui épouſa *Camille* Cajetan, Duc de Sermonette; & 7. *Ferdinan* Cajetan, Seigneur de Grottola, qui de *Caſſandre* de Capouë, ſœur de *Vincent*, Duc de Termoli; eut pour enfans *Jean*, Seigneur de Grotola, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine* de Cardines, fille de *Leonard*, des Marquis de Laino; & *Victoire* Cajetan, mariée à *Antoine* Caraffe Duc de Laurino.

12. *Louis* Cajetan d'Arragon, mourut avant ſon père, laiſſant de *Lucrèce*, fille de *Loüis* de Montalte, *Scipion*, qui ſuit.

13. *Scipion* Cajetan d'Aragon, Duc de Trajetto, laiſſa de *Camille* Zurla, *Louis*, qui ſuit, *Alfonce*, qui a fait la branche des Ducs de Laurenzano, rapportée ci-après; & *Caſſandre* Cajetan, mariée à *Scipion* de Moccia.

14. *Louis* Cajetan d'Arragon, II. du nom, Duc titulaire de Trajetto, Seigneur de Montepeloſo, &c. épouſa 1°. *Lucrèce* des Urſins, fille de *Raymond*, Comte de Pacentro, 2°. *Cornelie* Caraffe, fille de *Fabio*, Seigneur de S. Maur. Du prémier mariage ſortit *Scipion* II. du nom, Duc de Trajetto, mort ſans laiſſer d'enfans de *Hieronime* Bozzato: & du ſecond vint, *Camille* Cajetan, mariée à *Philippe* Cajetan, Duc de Sermonette.

DUCS DE LAURENZANO.

14. *Alfonce* Cajetan, ſecond fils de *Scipion*, Duc de Trajetto, fut Duc de Laurenzano: il épouſa 1°. *Julie* de Rogeriis, Baronne de Laurenzano. 2°. *Camille* Revertera, des Ducs de Salendre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du prémier mariage furent *François*, qui ſuit. *Loüis*, Jéſuite. *Ferdinand. Fréderic*, Chevalier de Malthe; & *Camille* Cajetan, mariée a *Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli.

15. *François* Cajetan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épouſa *Diane* de Capouë, dont il eut, *Alfonce*, qui ſuit. *Charles*, Seigneur d'Avignano, mort en 1688. *Loüis*, Colonel, tué à l'armée. *Jean*, Théatin. *Joſeph*, Clerc de chambre; & *Julie* Cajetan, mariée à *Plaside* de Sangro, Prince de S. Sevo.

16. *Alfonce* Cajetan-d'Arragon, Duc de Laurenzano, mourut en Catalogne en 1645. Il épouſa *Hippolite* Caraffe, veuve de *Ferdinand* Caraccioli, Duc d'Airole, & fille d'*Antoine* Caraffe, Duc d'Andrie, dont il eut, *François*, mort enfant. *François*, Duc de Laurenzano, mort à la fleur de ſon âge. *Antoine*, qui ſuit. *Joſeph*, Chevalier de Malthe, puis Archevêque de Néocéſarée, Nonce à Florence, Patriarche d'Alexandrie, Clerc de chambre ſous le Pape Innocent XII. *Françoiſe-Julie*, Religieuſe; & *Diane* Cajetan, mariée à *Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli.

17. *Antoine* Cajetan-Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épouſa *Cecile* Aquaviva d'Arragon, fille de *François*, Duc d'Atri, dont il eut, *Nicolas*, qui ſuit. *François*, Capitaine. *Dominique*, Capitaine & Conſeiller de guerre du Roi d'Eſpagne. *Loüis*, Capitaine de cavalerie en Eſpagne. *Thomas*, Capitaine de cavalerie en Flandres. *Hippolite. Thereſe. Diane*; & *Anne* Cajetan, Religieuſes.

18. *Nicolas* Cajetan-d'Arragon, Duc de Laurenzano, a épouſé *Aurore* de S. Severin, veuve de *Jérôme* Aquaviva, Comte

Digitized by Google

de Converſano, & fille de *Charles* de S. Severin, Prince de Biſignano, dont il eut *Paſcal*, qui ſuit. *François-Marie*; & *Cecile* Cajetan.

19. *Paſcal* Cajetan-d'Arragon, Comte d'Aliſe.

SEIGNEURS DE S. MARCO.

10. *Antoine* Cajetan, troiſième fils d'*Honoré* II. du nom, Comte de Fondi, épouſa *Medio* de S. Acapit, Dame de S. Marco de Licatola, dont il eut, *Céſar* Seigneur de S. Marco, mort ſans alliance en 1511. *Sebaſtien*, qui ſuit; & *Lucrèce* Cajetan, mariée à *Philippe* Caracciole, Seigneur de Monte-Folcione.

11. *Sebaſtien* Cajetan, Seigneur de S. Marco, épouſa *Catherine*, fille de *Jean-François* Sangro, dont il eut *Jean-Antoine*, qui ſuit.

12. *Jean-Antoine* Cajetan, eut de *N.* ſa femme, *Marc-Antoine*, qui ſuit.

13. *Marc-Antoine* Cajetan, Seigneur de S. Marco, épouſa *N.* Storente, dont il eut, *Proſper*, Seigneur de S. Marco, mort ſans alliance: *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; & *Victoire* Cajetan, mariée à *Fabrice* de Rocco.

14. *Jean-Baptiſte* Cajetan, Seigneur de S. Marco, épouſa *N.* Palma fille de *N.* Duc de Santelia, dont il eut *Violante*, Dame de S. Marco, alliée à *Pompée* Pignatelli, Marquis de Paglietta; & *Jeanne* Cajetan, alliée à *Hercule* Pignatelli, frère de *Pompée*.

DUCS DE SERMONETTE, MARQUIS DE CISTERNA, Princes de Caſerte.

8. *Jacques* Cajetan, fils puiné de *Jacques*, Comte de Fondi, mourut avant ſon père. Il épouſa *Magaſie* d'Eboli, Dame de Macchia, veuve de *Thomas* Mazzani, Comte d'Aliſe, dont il eut, *Roger*, Seigneur de Sermonette, grand Chambellan du Royaume de Naples, mort ſans alliance. *Jacques*, qui ſuit. *Loüis* & *Sueve* Cajetan, mariée à *Laurent* Colonne, Comte d'Alba.

9. *Jacques* Cajetan, Seigneur de Sermonette, épouſa 1°. *Jeanne* des Urſins, fille de *Pierre*, Comte de Nole. 2. *Angele* des Urſins dont il eut *Honoré*, qui ſuit. *Jeanelle*, mariée à *Pierre-Loüis* Farneſe, Seigneur de Montalto; & *Béatrix* Cajetan, alliée à *Berard-Gaſpard* d'Aquin, Comte de Lorette, Marquis de Peſcaire.

10. *Honoré* Cajetan, fut créé Duc de Sermonette, fut dépoüillé de ſes biens par le Pape Aléxandre VI. Il épouſa *Catherine* des Urſins, dont il eut 1°. *Nicolas* Cajettan, Duc de Sermonette père de *Berardin* Cajetan, qui fut étranglé par l'ordre de ce Pape en 1499. 2°. *Guillaume*, qui ſuit. 3°. *Jacques* Protonotaire qui fut empoiſonné par l'ordre du même Pape en 1499. & *Iſabel* Cajetan, mariée à *Paul* Morgani.

11. *Guillaume* Cajetan, fut rétabli dans tous ſes biens par le Pape Jules II. & fut Duc de Sermonette, &c. Il épouſa *Françoiſe Conti*, dont il eut *Camille*, qui ſuit; & *Erſilie* Cajetan, mariée à *Jean-François* des Urſins, Comte de Pitigliano.

12. *Camille* Cajetan, Duc de Sermonette, &c. épouſa 1°. *Béatrix*. Cajetan d'Arragon, fille d'*Honoré* III. du nom, Comte de Fondi; dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Flaminia* Savelli dont il eut *Boniface*, qui ſuit, & *Nicolas*, né le 24. Février 1526. qui fut Cardinal à l'âge de dix ans par le Pape Paul III. en 1536. & mourut le 7. May 1585. *Guillaume* & *Attile* Cajetan, morts jeunes.

13. *Boniface* Cajetan Duc de Sermonette, Seigneur de Ciſterna, épouſa *Catherine* Pio, des Comtes de Carpi, dont il eut *Honoré*, qui ſuit. *Henri*, né le ſix Août 1550. créé Cardinal par le Pape Sixte V. le 18. Décembre 1585. Patriarche d'Aléxandrie, Légat de Bologne, puis en France, où il étoit pendant le ſiége de Paris, & en Pologne, & Camerlingue de la ſainte Egliſe, mort le 13. Décembre 1599. *Camille*, Patriarche. *Béatrix*, mariée à *Ange* Ceſi, Duc d'Aqua-Sparta. *Jeanne*, alliée à *Virginio* des Urſins, Duc de S. Gemini. *Iſabel* & *Ceſile* Cajetan.

14. *Honoré* Cajetan, Duc de Sermonette, Marquis de Ciſterna, Chevalier de la Toiſon d'or, épouſa *Agnes* Colonne, fille d'*Aſcagne*, Duc de Palliano, dont il eut *Pierre*, Duc de Sermonette, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Felice-Marie* des Urſins, ſœur & héritière de *Michel*, Duc de Gravina. *Philippe*, qui ſuit. *Antoine* Archevêque de Capouë en 1605. Nonce en Allemagne & en Eſpagne, fut créé Cardinal par le Pape Grégoire XV. en 1621. L'Académie des Humoriſtes lui doit en partie ſon établiſſement, & il mourut le 17. Mars 1624. âgé de 58. ans. *Boniface*, Evêque de Caſſano, qui fut créé Cardinal par le Pape Paul V. en 1605. il prêcha étant Cardinal, fut fait Archevêque de Tarente en 1613. & il mourut le 29. Juin 1617. âgé de 50. ans. *Roger Grégoire* Chevalier de Malthe. *Guillaume*, & *Benoît*, morts jeunes.

15. Philippe Cajetan, Duc de Sermonette, Marquis de Ciſterna, épouſa *Camille* Cajetan-d'Arragon, fille de *Loüis*, Duc de Trajetto, dont il eut, *François*, qui ſuit. *Grégoire*, Chevalier de S. Jacques. *Loüis*, né en 1595. Patriarche d'Antioche; puis Archevêque de Capouë en 1624. ſur la démiſſion de ſon oncle; il fut créé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 19. Janvier 1626. & mourut le 8. Avril 1642. *Honoré*, Patriarche d'Aléxandrie; & *Corneille* Cajetan, mariée à *Jérôme* Ceſarini, Duc de Citta-nova.

16. *François* Cajetan, Duc de Sermonette & de S. Marco, Marquis de Ciſterna, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, fut Vicetroi de Valence, Gouverneur du Milanez, Viceroi de Sicile, Conſeiller d'Etat; & mourut à Rome en Octobre 1683. âgé de 72. ans. Il épouſa 1°. *Anne* Aquaviva d'Arragon, fille & héritière d'*André-Matthieu*, Prince de Caſerte. 2°. en 1662. *Eléonore*, dite auſſi *Monete* Pimentel, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du prémier mariage furent, *Philippe*, qui ſuit *André-Matthieu* Abbé; & *Marie-Iſabel* Cajetan, Religieuſe.

17. *Philippe* Cajetan, Duc de Sermonette & de S. Marco, Prince de Caſerte, &c. mourut en Décembre 1687. Il épouſa 1°. *Cornelie* d'Aquin, Princeſſe de Caſtiglione & de Feroleto. 2°. *Françoiſe* de Medicis, fille d'*Octavien*, Prince d'Ottajano, deſquelles il n'eut point d'enfans. 3°. *Theopatie* Cajetan, veuve de *Jean-François* Fardello, Prince de Paceco, &c. & fille de *Pierre* Cajetan, Marquis de Sortino en Sicile, Prince de Caſſaro, dont il eut *François*, qui ſuit, *André-Hierome*, Abbé, mort en Septembre 1688. *Anne* & *Camille*, Religieuſe à Rome au Monaſtère de Tuvre-Specia; & *Iſabel* Cajetan, mariée en 1692. à *Baltaſar* Catanée, Prince de S. Nicandre.

18. *François* Cajetan, Duc de Sermonette, Prince de Caſerte, &c. après avoir reconnu Philippe V. Roi d'Eſpagne pour ſon Souverain, fut l'un des auteurs de la révolution du Royaume de Naples en 1701. en faveur de l'Empereur, pour lequel il leva des troupes; ce qui cauſa la confiſcation de tous ſes biens, dans leſquels il fut rétabli par l'Empereur, & mourut en Septembre 1716. âgé de 64. ans. Il épouſa le 20. Janvier 1681. *Conſtance* Barberin, fille de *Marphée*, Duc de Paleſtrine, morte en Décembre 1687. dont il eut, *Michel-Ange* qui ſuit, *Eléonore*, mariée en 1699. à *François* Caraccioli, Comte de Bucino: *Lucrece* & *Anne* Cajetan.

19. *Michel-Ange* Cajetan, Duc de Sermonette, Prince de Caſerte, &c. a épouſé en Juin 1708. *Anne* Stozzi fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la maiſon de Cajetan, dont l'origine n'eſt pas connuë; & d'où ſortoient les

MARQUIS DE SORTINO, PRINCES DE CASSARO.

1. *Pierre* Cajetan, noble Citoyen de Piſe, fut appellé en Sicile en 1417. à cauſe de ſes belles qualitez, par le Roi Alfonce ſeptième du nom, qui le nomma l'un des Gouverneurs de ſon Royaume; il y acquit quatre Châteaux, ſçavoir Chiaramonte, Dirillo, Caltabiano, & Tripi, & épouſa *Catherine*, dont il eut *Guy*, qui ſuit; *Loüiſe*, mariée à *N.* Aghata. *Brigitte*, alliée à *Gerard* de Agrigento. *Jaqueline*, qui épouſa *Luc* Bellacera; & *Barnabé* Cajetan, Seigneur de Tripi, mort ſans poſtérité de *N.* Alagon.

2. *Guy* Cajetan, Seigneur de Chiaramonte, & de Dirillo, acquit la terre de Sortino, & mourut en 1459. Il épouſa *Lucrèce* Barreſe, fille de *Jean-Baptiſte*, Baron de Melitello, dont il eut *Pierre*, qui ſuit; *Dieque*, qui laiſſa poſtérité; & *Elizabeth* Cajetan, mariée à *Blaiſe* Alagon.

3. *Pierre* Cajetan, Seigneur de Sortino, épouſa *N.* ſœur de *Blaiſe* Alagon, & fut père de *Guy*, qui ſuit.

4. *Guy* Cajetan, Seigneur de Sortino, mourut en 1504. laiſſant de *N.* Vintimille, *Pierre*, qui ſuit; & *Henri* Cajetan, mort ſans laiſſer de poſtérité de *N.* Criſaſi, fille de *N.* Baron de Linguagroſſa.

5. *Pierre* Cajetan, Seigneur de Sortino, laiſſa de *Marguerite* Siracuſa, fille de *Pierre*, Seigneur de Caſſaro, *Guy*, Seigneur de Sortino & de Caſſaro, qui fut accablé avec ſa mère en 1542. de la chute du château de Sortino, cauſé par un tremblement de terre; & *Ceſar*, qui ſuit.

6. *Ceſar* Cajetan, Seigneur de Sortino & de Caſſaro après ſon frère, épouſa *Antoinette* del Boſco, ſœur de *N.* Comte de Vicari, dont il eut, *Pierre*, qui ſuit: *Octave. François. Melchiore. Laure*, mariée à *N.* Baron de Siculiana; & *Léonore* Cajetan, alliée à *François* Moncade, Baron de Turturici.

7. *Pierre* Cajetan, Seigneur de Sortino & de Caſſaro, épouſa *Jeanne* Moncade fille de *Ceſar*, Prince de Paterno, dont il eut 1. *Ceſar*, qui ſuit. 2. *François*, Jéſuite. 3. *Fabrice*, qui épouſa *Emilie* Moncade, dont il eut quatre enfans morts ſans poſtérité. 4. *Blaiſe*, mort ſans enfans de *Iſabel* Norra; 5. *Antoinette*, mariée à *Gaſpard* de Porto, Baron de Sommatino; & 6. *Lucrèce* Cajetan.

8. *Ceſar* Cajetan, Marquis de Sortino, Prince de Caſſaro, épouſa 1°. *Anne* de Tagliavia-Arragon, ſœur de *N.* Prince de Caſtelluſterano: 2°. *Anne* de Caretto ſœur de *N.* Comte de Ragalmura. Du prémier mariage vint *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Requeſens-d'Arragon, Prince de Pentellania. Et du ſecond ſortirent *Pierre*, qui ſuit. *Joſeph*, mort avant ſon père, ſans enfans de *Iſabel* Bardi; & *Antoinette* Cajetan, alliée à *N.* Duc de S. Jean.

9. *Pierre* Cajetan, Marquis de Sortino, &c. épouſa *Antoinette* Saccano, veuve de *Baltaſar* Naſelli, Comte de Comiſo, dont il eut *Anne* mariée à *Ignace* de Moncade; & *Théopatie* Cajetan, alliée à *Jean-François* Fardella, Prince de Paceco. 2°. à *Philippe* Cajetan, Duc de Sermonette, Prince de Caſerte, &c. dont elle fut la troiſième femme, & dont elle eut des enfans. * *Voyez* de Lille, *hiſtoire de la Nobleſſe de Naples*. Imhoff, *en ſon Hiſtoire d'Italie & d'Eſpagne*, &c.

CAJETAN (Conſtantin) Abbé Bénédictin de ſaint Baronte, étoit de Siracuſe: il fleurit dans le commencement du XVII. ſiècle juſqu'à l'an 1650. qu'il mourut âgé 85. ans: il fut très-affectionné à la gloire de ſon Ordre, & crut qu'il étoit de ſon honneur de lui donner quantité de grands hommes, que l'on croit communément n'avoir point été de cet Ordre: il commença par Amalarius Fortunatus, ſur lequel il fit un livre imprimé à Rome en 1612. pour ſoûtenir qu'il étoit de l'Ordre de

ſaint

Digitized by Google

ſaint Benoît. Il fit enſuite un écrit ſur le Monachiſme Bénédictin de S. Grégoire, qui fut réfuté par Gallonius. Cajetan y fit une replique en 1620. Il ſoûtint en 1627. un écrit pour montrer que S. Colomban avoit ſuivi la règle de S. Benoît: il a compoſé pluſieurs écrits pour prouver que l'Imitation de Jéſus-Chriſt eſt d'un Abbé Bénédictin nommé Geſſen. Enfin il a publié en 1641. à Rome un livre, dans lequel il ſoûtient que S. Ignace de Loyola a été Bénédictin, & que ſon livre des Exercices eſt preſque tout tiré de celui de Garcias Ciſneros Abbé du Mont-Serrat. *De religioſa ſancti Ignatii ſive Enneconis Fundatoris Societatis Jeſu, per Patres Benedictinos Inſtitutione; deque libro exercitiorum ejuſdem ab exercitatorio venerabili ſervi Dei Garciæ Ciſneriì Abbatis Montiſerrati, magnæ ex parte deſumpto Conſtantini Abbatis Cajetani Vindiciæ Benedictini libri duo.* A l'égard de ſaint Ignace, la Congrégation du Mont-Caſſin déſavoüa Cajetan en 1644. & celle des Bénédictins de Portugal en fit autant l'année ſuivante. Cajetan faiſoit encore de ſaint François d'Aſſiſe, de ſaint Thomas d'Aquin, &c. autant de Bénédictins; & il étoit ſi accoûtumé à avoir des Bénédictins par tout, que cela fit dire au Cardinal Scipion Cobellucci, qu'il craignoit que bien-tôt Cajetan ne transformât S. Pierre en Bénédictin. * Bouhours, *Vie de S. Ignace, liv.* 1. Theophile Raynaud, *de bonis & malis lib. n.* 230. M. du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques XVII. ſiècle tom.* 1.

CAJETAN (Octavio) de l'illuſtre maiſon des Marquis de Sortino, naquit le 22. Avril de l'an 1566. à Sarragoſſe en Sicile. Il entra dans la Compagnie de Jéſus en 1582. & mourut à Palerme, l'an 1600. âgé de 34. ans, après s'être extrêmement diſtingué dans ſon Ordre, par ſa ſageſſe & par ſon érudition. On publia à Palerme un Ouvrage poſthume de ſa façon in 4°. en 1707. En voici le titre. *Iſagoge ad Hiſtoriam ſacram Siculam, Auctore P. Octavio Cajetano Siracuſano Societatis Jeſu. Opus Poſthumum & diu expetitum, nunc primùm prodit cum duplici Indice.*

CAJETTE. *Cherchez* GAIETE.

CAIFA, ville *voyez* CAIPHAS.

CAIFUNG, Ville autrefois capitale de la Province de Honan dans la Chine: elle étoit ſituée dans un fond, au Sud de la riviére de Huang qui n'en eſt éloignée que d'une lieuë & demie: & parce que l'eau de ce fleuve étoit beaucoup plus haute que le terrain de la ville; il y avoit une grande digue de pierre, qui la retenoit, & l'empêchoit d'inonder la campagne. Lorſque cette ville fut aſſiégée par l'uſurpateur Lyncungh en 1642. les aſſiégez percérent la digue pour ſubmerger l'armée ennemie: ce qui réüſſit, & obligea les aſſiégeans de ſe retirer ſur des hauteurs; mais les mêmes eaux aïant pris leurs cours vers Caifung, & y venant fondre avec impétuoſité, renverſérent toutes les maiſons, noyérent plus de trois cens mille habitans, & firent un grand lac de cette ville, qui étoit autrefois le ſéjour des Empereurs: elle s'eſt rétablie depuis, & eſt encore la Capitale de la Province, ſelon Martin Martini. * Ambaſſade des Hollandois au Japon.

CAIKAUS, ſecond Roi de Perſe de la ſeconde Dynaſtie, nommée des *Caianides*, étoit ou fils ou petit-fils de *Caicobad* ſon prédéceſſeur; car les Hiſtoriens ne conviennent pas ſur ce point. Il fit la guerre dans le Mazanderan, & tua le Prince qui y commandoit, dans une bataille qu'il lui livra; mais aïant fait une ſeconde expédition dans le même païs; il fut fait priſonnier, & demeura en cet état; juſqu'à ce que Roſtam le vint délivrer; peu après il tourna ſes armes du côté de l'Egypte, de la Syrie, & de l'Aſie Mineure, où toutes choſes lui ſuccédérent heureuſement par la bonne conduite & par la valeur du même Roſtam auquel en récompenſe il donna ſa propre ſœur en mariage: ce Prince eut deux enfans, *Siaveſch*, & *Faramorz*. Le prémier fut accuſé par Saudabah ſa belle-mére de l'avoir voulu corrompre: ce qui l'obligea à quitter la Cour du Roi ſon père: & de ſe retirer auprès d'Afraſiab Roi du Turqueſtan; ce Turc le reçut fort bien; lui donna en mariage ſa propre fille, nommée *Frankis* ou *Franghiz*, de laquelle il eut *Kai-Khoſru*, qui ſuccéda à Caikaus ſon ayeul. Siaveſch qui ſe faiſoit diſtinguer par les rares qualitez qu'il poſſédoit, attira bientôt ſur ſoi la jalouſie des plus grands Seigneurs du Turqueſtan: de la jalouſie ils paſſérent à une haine mortelle: ils conjurérent contre lui & le tuérent avant que ſa femme, qui étoit groſſe, eût accouché. Après la mort de Siaveſch, ſon cadet nommé *Faramorz*, ſe porta pour héritier du Roy ſon père; mais Kai-Khoſru, qui étoit ſon neveu, fils de Siaveſch lui fut préféré. Caikaus étoit fort appliqué à l'étude de l'Aſtronomie, & fit bâtir deux grands obſervatoires, l'un dans Babel ſur l'Euphrate, & l'autre ſur le Tigre, au lieu qui a porté depuis le nom de Bagdet. Pluſieurs Hiſtoriens le font contemporain de David & de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. voyez* CAIANIDES.

CAIKAUS, ſurnommé *Ezzeddin*, fils de *Cai-Khoſru Gajatheddin*, ſeptiéme Sultan des Selgiucides, de la Dynaſtie de *Rum*, c'eſt-à dire, de la race de ceux qui ont régné dans la Natolie, & aux environs; il mourut de phtiſie l'an de l'Hégire 609. de J. C. 1212. après avoir régné ſeulement un an. Alaeddin Caicobad ſon frére lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

CAIKHOSRAU, ou *Cai Khoſru*, troiſiéme Roy de Perſe, de la Dynaſtie ou Race des Caianides, étoit fils de *Siaveſch*, fils de *Cai Kaus*, fils de *Caicobad*. Sa mére ſe nommoit *Frankis*, & étoit fille d'*Afraſiab* Roi du Turqueſtan, lequel avoit été maître pendant quelque tems de la Perſe ſous la Dynaſtie précédente des Piſchdadiens; il nâquit quatre mois après la mort de ſon père; & fut conduit en Perſe, après avoir été élevé: ce Prince étant arrivé en Perſe, trouva un fort parti formé contre lui; mais la priſe du Château de Bahaman dans la ville d'Ardebil, décida en ſa faveur. Ce Prince devenu paiſible poſſeſſeur de la Perſe, porta la guerre dans le Turqueſtan, pour venger la mort de ſon père: après pluſieurs combats, qui ne décidoient rien, la guerre fut réduite à un combat d'honneur entre douze Turcs & douze Perſans, ou, comme on les appelloit alors, entre douze Touraniens, & douze Iraniens: ce combat, qui eſt fort fameux dans les Hiſtoires de Perſe, ſe termina heureuſement pour les Perſes, qui vainquirent les Turcs: ce qui rétablit la paix entre les deux nations: elle ne dura pourtant pas long-tems. Mais Cai Khoſru remporta tant d'avantages ſur les Turcs, qu'il obligea Afraſiab & Garſiaveſch ſon frére de s'enfuir du côté de l'Adherbigian, leur aïant entiérement coupé le chemin du Turqueſtan: ces Princes fugitifs, après avoir couru long-tems de Province en Province, furent enfin acculez dans les montagnes de la Médie, & enveloppez par les troupes de Cai Khoſru, qui les défit entiérement; & leur fit perdre la vie. Ce Prince vécut, ſelon le calcul des Perſans, 90. ans, & en régna 60. Il déclara pour Succeſſeur ſon fils *Lohoraſp*, qu'il mit en poſſeſſion de ſes Etats avant ſa mort, s'étant retiré dans une montagne de la Province de Ghilan, pour y faire ſa retraite, & vacquer ſeulement au ſervice de Dieu. On dit que du temps de ce Prince, il parut un dragon furieux dans les montagnes, qui ſéparent l'Iraque d'avec la Perſe, auquel on donnoit le nom de *Gauſchid*: ce dragon faiſoit un tel ravage dans le païs, que les habitans épouvantez fuïoient de toutes parts. Cai Khoſru lui donna long-tems la chaſſe, & le tua enfin de ſa propre main. Il fit bâtir enſuite ſur le lieu un Pyrée ou Maiſon conſacrée au feu, & ce Pyrée retenant le nom du ſerpent eſt renommé dans toute la Perſe, & conſerve encore le nom de *Deir Gauſchid*, c'eſt-à-dire *le Temple de Gauſchid*. * Lebtarikh. Montekheb. *voyez* CAIANIDES.

CAIKHOSRU, *Gaiatheddin*, ſecond du nom, fils de *Caicobad*, dixiéme Sultan des Selgiucides, fut chaſſé par les Mogols ou Tartares de ſes Etats de Natolie & d'Arménie, après un régne de huit ans, l'an de l'Hégire 644. de J. C. 1246. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

CAIKHOSRU, troiſiéme du nom, fils de *Soltman*, fils de *Cai Khoſru*, ſecond du nom, fut le douziéme des Sultans Selgiucides de Rum, étant encore enfant. Abaka Khan Empereur des Mogols épouſa ſa mére, & lui donna pour tuteur Pervaneh Kaſchi. Il régna dixhuit ans, à la fin deſquels il fut tué l'an 682. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1283. par l'ordre d'Ahmed Khan Empereur des Mogols ou Tartares, & Maſſud fils de Cai Kaus fut établi enſuite ſon ſucceſſeur par Argun-Khan, qui avoit ſuccédé à Ahmed Khan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAILLERI, *cherchez* CAGLIARI.

CAILLY, (de) natif d'Orléans, de bonne famille, Chevalier de l'ordre de S. Michel, connu ſous le nom d'Aceilly, qui eſt l'anagramme de ſon nom, vivoit ſous le miniſtère de M. Colbert: c'étoit un génie facile, aiſé & naturel, qui s'eſt acquis une réputation conſidérable, par la facilité qu'il avoit à compoſer des vers. Il nous reſte de lui un petit recüeil de pluſieurs épigrammes en François, où il a très-bien réüſſi. Ce que nous avons de lui eſt écrit d'un ſtile ſimple, naïf, & où on trouve néanmoins quelques penſées fines & délicates, ou même des penſées communes, mais éxprimées avec tant de naturel, que cette ingénuité ſeule tient lieu de délicateſſe. On a réimprimé ſes poëſies avec celles de la Chapelle en Hollande en 1710. * Recüeil des Poëtes François depuis Villon juſqu'à Benſerade. Recüeil d'Epigrammes. tom. 1. Baillet, *Jugemens des Sçavans ſur les Poëtes Modernes.*

CAIMACAN, dans l'Empire Ottoman, eſt le nom du Gouverneur de Conſtantinople, qui eſt comme le Lieutenant du grand Viſir: outre celui-là, il y en a encore un autre, qui eſt toûjours auprès du Sultan. On choiſit ordinairement pour Caimacan de Conſtantinople un homme courageux, intrépide, & capable de réſiſter aux inſultes des Janiſſaires & des autres troupes, qui ſe pourroient mutiner en l'abſence du grand Viſir. Quand il arrive quelque incident entre les gens de guerre, ou entre les Ambaſſadeurs, le Caimacan en donne auſſi-tôt avis au grand Viſir, ou bien il va recevoir les ordres du grand Seigneur. Lorſque le grand Viſir eſt à Conſtantinople, le Caimacan n'a aucune autorité: on a vû de ces Officiers parvenir à la charge de grand Viſir. * Ricaut, La Croix, *Etat de l'Empire Ottoman*, La Guill.

CAIMAN, Iſle de l'Amérique Septentrionale dans le golfe de Mexique, célébre par la grande péche des tortuës qui y viennent terrir: elle eſt au Septentrion de l'Iſle de Cuba, dont elle eſt éloignée de prés de quarante lieuës: on la nomme Caiman la grande, pour la diſtinguer d'une autre de ce nom ſur le même golfe, dite *Caiman Pequegna*, la petite Caiman, aujourd'hui aux Anglois. Les François l'appellent quelquefois l'Iſle des Lezards. * Sanſon. Baudrand.

CAIMI ou CAIMO, (Euſébe) d'Udené, Evêque de Citanova, a vécu dans le XVII. ſiécle: il étoit frére de Pompée, excellent Médecin: leur famille eſt originaire de Milan, où elle a été des plus conſidérables; & depuis elle s'établit dans le Frioul en l'Etat de Veniſe. Jacques Caimo y devint pére d'Euſébe & de Pompée. Euſébe étudia à Padouë ſous le Juriſconſulte Menochius: il éxerça des emplois importans à Udené qui étoit

Digitized by Google

ſa patrie, & fut un de ceux que le Sénat avoit nommez, pour fixer les limites de cette Province: depuis il eut un Canonicat à Aquilée & fut envoyé à Veniſe en 1606. pour y complimenter le nouveau Doge Jean Bembo; il s'y acquit tant de réputation, que l'Evêché de Cita-nova d'Iſtria ayant vaqué peu de tems après la mort de François Monini, qui étoit auſſi d'Udené; Euſèbe Caimo fut nommé pour remplir cette place: c'étoit un Prélat de grand mérite, ſçavant & zèlé, & ami de la paix. Il mourut en 1640. âgé de 75. ans. Il a laiſſé quelques ouvrages manuſcrits. *Reſponſorum volumina II. De Rectatu lib. III. Juris miſcellanea.* * Thomaſini, *in vit illuſt. viror.*

CAIMI ou CAIMO, (Pompée) frère du précédent, étudia ſous Jérôme Mercurialis, & fit un grand progrès dans les ſciences & dans les Langues; tous les Princes d'Italie s'empreſſèrent à l'envi de l'attirer dans leur Cour; mais il ſe fixa à Rome, où il fut reçu chez le Cardinal de Montalte, & où on le fit Profeſſeur au Collége Romain; depuis, le Sénat de Veniſe l'ayant appellé à Padouë, il y enſeigna encore la Médecine, & y publia pluſieurs de ſes ouvrages, entr'autres trois livres *De Calido innato.* Céſar Cremonini improuva ſes principes, comme Céſar Lagala l'avoit déja fait à Rome: depuis, la peſte ravageant le territoire de Padouë; Gaimi ſe retira à Titiano dans le Frioul, où il mourut le 30. Novembre 1631. âgé de 63. ans. Il a encore écrit, *De febrium putridarum indicationibus. De nobiltate. Dell Ingegno humano, &c.* * Thomaſini, *in vit illuſt. viror.* Imperialis, *in Muſ. Hiſtor.* Janus Nicius Erithræus, *Pinac. I. imag. illuſt. c.* 25.

CAIMO, (Marc Antoine) Juriſconſulte de Milan, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Pavie, vivoit vers l'an 1550. & fut très-conſidéré de l'Empereur Charles-*Quint.* Il a écrit ſur le code.

CAIN, dont le nom ſignifie *acquiſition*, fils aîné d'Adam & d'Eve, nâquit au commencement de la 2. année du monde, & laboura le prémier la terre: il offroit des fruits de ſon travail à Dieu; & ſe laiſſa ſi fort emporter à l'envie, que voïant les ſacrifices de ſon frère Abel mieux reçûs que les ſiens, il le tua l'an 130. du monde. Lorſque Dieu lui demanda où étoit Abel, il lui répondit qu'il ne le ſçavoit point, & qu'il n'étoit pas le gardien de ſon frère: ce crime le fit maudire de Dieu, & condamner à être vagabond ſur la terre. Après avoir couru longtems, il établit ſa demeure en un lieu nommé *Nod*, où il eut pluſieurs enfans: mais bien loin que ſon châtiment le rendît plus juſte, au contraire il en devint encore plus méchant; car il s'abandonna à toutes ſortes de voluptez, ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui; raſſembla des méchans & des ſcélérats, dont il ſe fit le Chef, & leur apprit à commettre toutes ſortes de crimes & d'impiétez. Il fut le prémier qui mit des bornes pour diſtinguer les héritages, & qui bâtit une ville, qu'il nomma *Enoch*, ou *Enochie*, du nom de ſon fils aîné. L'ancienne tradition des Hébreux, que ſaint Jérôme ſemble approuver, & qui l'a été depuis par Rupert, Rabanus Maurus, Liranus, Cajetan, Abulenſis, & par pluſieurs autres Commentateurs, rapporte des choſes, aſſez ſingulières touchant la mort de Cain; car elle aſſure qu'il fut tué par Lamech, lequel allant à la chaſſe, & voyant remuer les feüilles d'un buiſſon, ſous lequel Cain étoit couché, crut que c'étoit une bête fauve, lui tira une flèche & le tua, non pas l'an 701. du monde, mais après l'an 875. puiſque ce ne fut qu'en cette dernière année que Lamech nâquit 3161. ans avant J. C. comme il n'y a pas d'apparence que Lamech ait été Chaſſeur dès le berceau, il faut conclure que Cain avoit près de 900. ans lorſqu'il mourut. Selon ſaint Auguſtin, Abel eſt la figure du Sauveur du monde & des Chrétiens perſécutez; & Cain l'eſt des perſécuteurs: mais ces ſortes de réfléxions ne conviennent point dans ces ſortes d'ouvrages. * Genèſe, *c.* 4. Joſephe, *l.* 1. *Ant. c.* 2. S. Jérôme, *ep.* 125. *ad Damaſ. q.* 1. S. Auguſtin, *liv.* 15. *de Civ. c.* 1. Pererius Liranus, &c. *in c.* 4. *Gen.* Uſſer, *in annal. vet. Teſtam.*

CAINAN, l'*Ancien*, fils d'Enos, nâquit l'an 326. du monde; ſon père étant âgé de 90. ans: il eut Malaleel à 70. ans, l'an 396. du monde, & il mourut âgé de 910. ans en 1235. du monde, & avant J. C. 2800. * Genèſe, 5.

CAINAN, *le jeune*, fils d'Arphaxad, nâquit l'an 1694. du monde, ſon père étant âgé de 35. ans Sala ſon fils nâquit l'an 1724. & Cainan mourut âgé de 360. ans, en 2035. du monde. * Geneſ. 11. *v.* 14. *ſelon les Septante*, & Luc 23. *v.* 36.

Il faut remarquer que le nom & les années de ce ſecond Cainan ne ſe trouvent point dans l'original hébreu de la Genèſe & du Deuteronome, dans la Vulgate, dans la Paraphraſe Chaldaique, dans Joſèphe, dans Beroſe, dans Philon, dans Théophile d'Antioche, dans Jule Africain, dans S. Epiphane; mais ſeulement dans la traduction des Septante, & dans la généalogie de ſaint Luc. Pluſieurs Auteurs croyent qu'il s'y eſt gliſſé par la faute des Copiſtes, & ſoûtiennent que dans les plus vieux éxemplaires il ne ſe trouve point, & veulent qu'on l'omette. Auguſtin d'Eugubio, Sixte de Sienne, Cajetan, Janſenius Evêque de Gand, Genebrard, Benedictus, Pererius, Cornelius *à Lapide*, le P. Petau, Uſſerius, rejettent la généalogie de Cainan, & avoüent qu'il vaut mieux confeſſer qu'on ne ſçait pas la cauſe de l'omiſſion de ſon nom dans l'hébreu; que d'accuſer le texte de l'Evangile de corruption, ou d'avoir ſuivi l'erreur des Septante; ce que Torniel & Salien prouvent par pluſieurs raiſons & par l'autorité de ſaint Auguſtin. Salien établit ſon opinion, par 26. ou 27. argumens, qu'Uſſerius a éſſayé inutilement de réfuter. * Sixte de Sienne, *l.* 5. *Bibl. S. num.* 88. Auguſtin d'Eugubio, *in cap.* 11. *Geneſ.* Cajetan, *in c.* 3. *Luc.* Janſenius, *Conc. Evang. c.* 14. Genebrard, *in Chron.* Torniel, Sponde & Salien, *in Annal. Vet. Teſtam.* Uſſer, *in Chron. Sacr.*

CAINITES, CAIANS ou CAIENS, Hérétiques, Secte de Gnoſtiques dans le II. ſiècle, étoient un rejetton de Valentin, de Nicolas & de Carpocrate: Ils furent appellez du nom de Caïn, qu'ils diſoient avoir été formé par une vertu céleſte & très-puiſſante; au lieu qu'Abel l'avoit été par une vertu plus foible: Ils ſoûtenoient que pour être ſauvé, il falloit éprouver toutes choſes, & commettre même toutes ſortes d'actions infames pour contenter ſa paſſion: Ils feignoient un grand nombre d'Anges, auſquels ils donnoient des noms barbares, attribuant à chacun un péché particulier; de ſorte qu'avant que de faire quelque mauvaiſe action, ils invoquoient l'Ange qui y préſidoit ſelon eux: Ils condamnoient la loi de Moïſe, & diſoient que le Dieu de l'ancien Teſtament avoit ſémé la zizanie dans le monde. Ils avoient compoſé un livre ſous le titre d'*Aſcenſion de ſaint Paul au ciel*, qui étoit rempli de blaſphêmes & d'impuretez éxécrables, comme ſi elles euſſent été ces paroles ſecrettes que l'Apôtre avoit entenduës dans ſon raviſſement: Ils honoroient d'un culte particulier Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & ſur tout le traître Judas, comme celui qui par ſa trahiſon avoit donné lieu à la mort de Jéſus-Chriſt. Ils ſe ſervoient auſſi d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidèle. * Tertullien, *l. de Præſc. cap.* 33. 47. *&c.* ſaint Jérôme, *liv.* 1. *chap.* 35. ſaint Epiphane, *har.* 33. ſaint Auguſtin, *cap.* 18. *har.* Baronius *A. C.* 145. Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.*

Les *Cainites* ou Caïaniens, ainſi appellez du nom de Caïn qu'ils honoroient, ſuccédèrent aux Nicolaïtes, ou plûtôt la ſecte des Nicolaïtes paſſa dans celle des Caïnites, comme Tertullien le remarque dans ſon livre des Preſcriptions. Ils étoient auſſi du nombre des Gnoſtiques, mais ils ont commencé avant les Valentiniens, ſelon ſaint Irénée, quoique ſaint Epiphane & Théodoret les en faſſent deſcendre. Ils diſtinguoient deux vertus, l'une ſupérieure qu'ils appelloient *ſophie* ou ſageſſe, & l'autre inférieure ou poſtérieure qui a fait le monde. Ils diſoient que Cain, Eſaü, Coré, les Sodomites & tous les autres criminels de cette nature, appartenoient à la vertu ſupérieure; & que c'eſt pour cela qu'ils avoient été combattus par le Créateur de ce monde, qui ne leur avoit néanmoins porté aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachez, & étoient retournez dans le ſouverain Æon: que ces choſes avoient été ſçûës particuliérement de Judas, qui connoiſſant la vérité avoit achevé le myſtère de la trahiſon, par lequel les choſes terreſtres & céleſtes avoient eu leur diſſolution; ſoit qu'ils cruſſent que Jéſus-Chriſt avoit été trahi juſtement, parce qu'il renverſoit la véritable doctrine, blaſphêmes que quelques-uns oſoient avancer; ſoit qu'ils cruſſent que par la mort de Jéſus-Chriſt, toute la puiſſance du Créatur devoit être détruite. Ils condamnoient la loi dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la réſurrection. Ils éxhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Créateur, & à commettre toutes ſortes de crimes; perſuadez qu'ils étoient que les hommes ne pouvoient être ſauvez qu'ils n'euſſent fait toutes ſortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croyoient qu'il y avoit un Ange qui aſſiſtoit à chaque péché, & à chaque action honteuſe, & qui aidoit à la faire. Enfin ils croyoient que la ſouveraine perfection conſiſtoit à faire hardiment les actions les plus horribles, qu'il n'eſt pas même permis de nommer.

Le principal livre de cette ſecte étoit l'Evangile de Judas. Saint Irénée dit qu'ils avoient encore d'autres écrits, pour apprendre à détruire les œuvres du Créateur, c'eſt-à-dire, à commettre toute ſorte de crimes: & ſaint Epiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges qui avoient favoriſé & aſſiſté les méchans. L'aſcenſion de ſaint Paul étoit encore un livre apocryphe, dont cette ſecte ſe ſervoit: Il y eut du tems de Tertullien une femme de cette ſecte nommée. Quintille qui vint en Afrique, & qui pervertit pluſieurs perſonnes en parlant contre le baptême, comme Tertullien le témoigne dans ſon livre du baptême, qu'il compoſa à cette occaſion. * M. du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques, trois prémiers ſiècles tome II.*

¶ CAIPHAS, *Cepha* ou *Hepha*, ville de la Paleſtine, ſituée ſur le bord de la mer Méditerranée, au pied du Mont-Carmel, entre Céſarée & Ptolemaïde, & à deux lieuës par eau, de ſaint Jean d'Acre, qui eſt vis-à-vis ſur l'autre rivage du port: ce n'eſt maintenant qu'un village habité par des Maures, des Juifs & des Grecs. La ville de Caïphas avoit, dit-on, pris ce nom de Caïphe, grand Preſtre des Juifs, qui l'avoit fait rétablir du tems de Jéſus-Chriſt. Dans le tems que les Chrétiens étoient maîtres de la Terre-Sainte, il y avoit des Seigneurs à Caïphas qui étoient très-puiſſans: Le P. Labbe en rapporte la généalogie dans ſon Lignage d'Outremer. Le nom ancien de Caiphas, étoit *Sycaminos*, ou *Porphyreon.* Le prémier lui étoit apparemment donné à cauſe des ſycomores qui y étoient, & le ſecond à cauſe de la pêche du poiſſon qui ſert à la teinture de couleur de pourpre. M. le Moine croit que le nom de Cepha lui avoit été donné à cauſe des rochers qu'il y avoit, nommés en Syriaque *Cépha.* Mais M. Reland ſoupçonne que du tems de Joſephe cette ville étoit appellée *Gaba* & que de-là on a formé les noms de *Hepha* & de *Cepha.* Les Arabes la nomment *Hepha* ou *Hipha*: Benja-

Digitized by Google

Benjamin la décrit dans ſon itineraire, mais fort mal. Depuis Caipha juſques à *Acco* ou Ptolémaïde il y a par mer dix-huit milles; mais par terre on compte 30. milles de chemin. Après la mort de Godefroi de Bouillon, le Prince de Tancrede, le Patriarche de Jéruſalem, le Duc & l'Evêque de Veniſe aſſiégérent cette ville, la prirent & y firent un grand carnage. L'Egliſe fut érigée en Evêché, qui depuis a été annexé à celui de Céſarée. Saladin s'en rendit le maître en 1188. & ſe voïant, trois ans après dépouillée de Ptolémaïde, qui avoit été repriſe par les Chrétiens, il fit démolir Caïphas, Jaffa, Céſarée, & les autres villes maritimes, afin d'empêcher qu'ils ne s'y fortifiaſſent. * Relandi *Paleſtina lib.* 3. T. Corneille *dict.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

CAIPHE ou CAIPHAS, ſurnommé *Joſeph*, grand Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à Simon fils de Camithe l'an 26. de J. C. par la faveur de Valerius Gratus Gouverneur de Judée pour les Romains. Caïphe interrogea J. C. pour ſçavoir s'il étoit fils de Dieu: & l'entendant répondre clairement qu'il l'étoit, il déchira ſa robe comme s'il eût entendu un blaſphéme éxécrable, ne ſongeant pas que cela lui étoit défendu par la loi, dans le Lévitique, *ch.* 21. Cet impie jugea le Sauveur du monde digne de mort, à cauſe de ce prétendu blaſphéme. Lorsque les Juifs tinrent conſeil pour faire mourir J. C. Caïphe prophétiſa qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour conſerver la nation; l'Ecriture ſemble même inſinuer qu'il détermina les Juifs à ſe défaire de J. C. & qu'il accéléra en quelque façon ſa mort. Quelque tems après, ſous l'Empire de Tibére l'an de J. C. 35. Vitellius lui ôta ſa dignité, qu'il avoit retenuë près de neuf ans; ce qui l'affligea ſi ſenſiblement, qu'il ſe donna lui-même la mort de déſeſpoir, ſi on en croit ce qui eſt rapporté dans les conſtitutions de ſaint Clément, ouvrage manifeſtement ſuppoſé. Nicéphore, Auteur aſſez peu éxact, dit la même choſe d'Anne ou Ananus. * S. Jean *Evang. ch.* 11. *v.* 49. *ch.* 18. *v.* 14. Joſéphe, *l.* 18. *Ant. c.* 3. S. Clément, *in Conſt. l.* 8. *c.* 1. Nicephore, *héſt. l.* 2. *&c. Cherchez* ANANUS I.

CAIRE ou le grand CAIRE, que les Turcs nomment en leur langue, Caherah & Al Caherah, eſt la plus grande ville de toute l'Afrique & la Capitale de l'Egypte, elle eſt ſituée ſur le bord oriental du Nil, dont un canal paſſe même dedans. On dit qu'autrefois elle ſurpaſſoit en grandeur cinq fois la ville de Paris. L'origine de ſon nom vient de ce que Giavhar Général de l'armée de Moéz Ledinillah, prémier Calife de la race des Fathimites, qui avoit ſubjugué par la force de ſes armes toute l'Egypte, voulut que l'on jettât les fondemens de la ville qu'il entreprit d'y bâtir ſous l'horoſcope ou aſcendant de Mars, à qui les Aſtrologues Arabes donnent l'épithète de Caher, qui ſignifie vainqueur & conquérant; de ſorte que cette ville fut nommée Al Caherah, comme qui diroit *la victorieuſe.*

Le Caire fut bâti auprès de l'ancienne Capitale d'Egypte, que l'on nommoit pour lors Meſr ou Foſtath: mais Saladin fit depuis enfermer ces deux villes d'une ſeule muraille qui avoit 26. mille coudées de tour. Ce Prince ne put pas cependant achever entiérement ſon ouvrage, quoi qu'il y fit travailler ſans diſcontinuation juſqu'à ſa mort. Giavhar n'avoit employé que cinq ans à bâtir ſa nouvelle ville; car les fondemens en furent jettez l'an de J. C. 969. & de l'Hégire 358. & le Calife Moéz y fit ſon entrée l'an 973. & de l'Hégire 362. On appelle communément aujourd'hui l'ancienne ville de Foſtath, le vieux Caire; & on en a bâti même une autre nommée Kebaſch, entre le vieux & le nouveau. Ce ſont ces trois villes jointes enſemble, que l'on appelle aujourd'hui d'un ſeul nom LE GRAND CAIRE. Le Calife Hakem Beemrillah y fit mettre le feu par ſes ſoldats, qui en brûlérent la quatriéme partie environ l'an de J. C. 1019. & 410. de l'Hégire, pendant que le reſte de la ville étoit au pillage. L'on dit que le Caire étoit ſi peuplé pendant le régne des Sultans Mammelus, qu'en l'année de J. C. 1343. & de l'Hégire 744. la peſte y faiſoit mourir vingt mille hommes par jour, au rapport de Ben Dokmak dans ſon Hiſtoire.

Saladin, outre l'enceinte qu'il fit faire au vieil & au nouveau Caire, y fit bâtir une Moſquée & un Collége au lieu où étoit la ſépulture de l'Iman Scafei, un des quatre Chefs des ſectes orthodoxes du Muſulmaniſme. Cette Moſquée & le Collége qui y eſt joint, s'appellent d'un nom commun, la Salehiah, du nom de ce Prince dont le titre royal étoit *Al Malek, Al Saleh*, le bon Roi. Il l'accompagna enſuite d'un grand Hôpital qu'il fit bâtir à ſes dépens, & aſſigna à chacun de ces trois édifices, de fort gros revenus, environ l'an de J. C. 1176. & de l'Hégire 572. ſelon le rapport de Ben Schohnah. La ville du Caire eſt grande, bien peuplée, & même marchande; mais elle eſt diminuée éxtrémement, & eſt devenuë bien différente de ce qu'elle étoit, lorsqu'elle ſervoit de demeure au Sultan d'Egypte; car elle eſt maintenant ſous la domination des Turcs, depuis que Selim la prit l'an de J. C. 1517. & de l'Hégire 923. ſur les Mammelus, qui l'avoient gardée environ 270. ans. Marmol moins croïable en ceci que les Auteurs orientaux, croit que la véritable ville du Caire fut fondée par un Rénégat Eſclavon; qu'elle contenoit ſix mille maiſons bien bâties, avec pluſieurs riches palais, qui répondoient ſur la rivière; & une Moſquée admirable par ſa ſtructure. Il ajoûte auſſi que la ville de Memphis, ou les Pharaons tenoient leur ſiége, & qui eſt aujourd'hui détruite, étoit ſur le canal du Nil, à quelques lieuës du Caire, où l'on voit encore ſes ruines. Quelques Auteurs veulent que le Caire d'aujourd'hui ſoit la Babylone d'Egypte des Anciens; mais ils ſe trompent, on en voit encore les maſures près du Caire. Il y en a qui diviſent cette ville en quatre parties, qui ſont Boulac, le vieil Caire, le nouveau Caire, & Charafat, qui ont un vuide conſidérable entre-deux. Ils ajoûtent que ces quatre parties enſemble, avec leurs fauxbourgs, ont 10. ou 12. lieuës de long, 7. ou 8. de large, 25. de circuit, & que toutes enſemble elles ont 16. ou 18. mille ruës, ſix mille Moſquées publiques, vingt-mille particuliéres, deux cens mille maiſons, & un trés-grand nombre de places, bazars ou marchez: Mais les Voyageurs moins ſujets à l'éxagération, diſent que le Caire ſéparé des bourgs & des maſures, qui l'environnent, n'eſt pas plus grand que Paris, qu'il n'y a rien d'extraordinaire, que les ruës y ſont fort étroites, & qu'enfin cette ville eſt beaucoup diminuée de ce qu'elle a été. C'eſt la ruine du négoce, qui a rendu cette ville moins conſidérable; car depuis que la navigation a ouvert une route par mer, pour aller aux Indes, nous recevons en Europe de ce côté-là les denrées, qui ne nous venoient autrefois que du Caire & d'Aléxandrie; car ſon grand commerce ſe faiſoit par le moyen des épiceries, qu'on tranſportoit de la Mer rouge ſur le Nil, & de là par Aléxandrie en Europe: mais préſentement que ce commerce a ceſſé, & qu'il n'y a plus de Soudan en Egypte, cette ville a aſſez perdu de ſa grandeur ancienne, quoi qu'elle ſoit encore fort peuplée, & le ſéjour du Bacha d'Egypte. Le Caire a un Château ſur un roc, qui eſt trés-beau & aſſez fort; les peintures & les ornemens qui y reſtent, ont encore quelque choſe qui ſe reſſent de la magnificence des Soudans d'Egypte. Sa vûë ſur la ville, ſur le Nil & ſur les campagnes voiſines, eſt incomparable. L'eau y eſt portée du fleuve ſur un aqueduc de 350. arcades: car elle eſt près de la rive droite du Nil, lequel un peu au-deſſous ſe partage en deux grands bras, qui forment ce païs qu'on appelle Delta; mais elle n'a point de fortifications, & quoi qu'elle ſoit encore fort grande, bien peuplée & fort conſidérable, & qu'elle ait de grands fauxbourgs, néanmoins elle eſt bien plus petite & moins peuplée que Paris. On prétend qu'il y a une trés-grande quantité de Moſquées, pluſieurs Egliſes de Chrétiens Cophtes; & quelques-unes de Grecs. L'on va dans le Caire ſur des ânes, comme on fait à Paris en caroſſe. Les Turcs y ont introduit cette coûtume, afin de garder leurs chevaux pour eux. Il y a diverſes manufactures, & entr'autres de ces beaux tapis que nous appellons tapis de Turquie. Le Caire eſt à quatre-vingt mille pas de la côte de la Méditerranée au Midi, à ſix vingt d'Aléxandrie. Les Voyageurs ne manquent pas d'aller voir les célébres Pyramides & les Momies qui ſont près du Caire, & les greniers & les puits de Joſeph, qu'on trouve dans la ville: mais en cela, comme en d'autres choſes, ils nous en font ſouvent bien accroire. * Marmol, *l.* 11. *c.* 24. Texeïra, *l.* 1. Sanut, *l.* 9. Léon d'Afrique, *par.* 8. Vincent le Blanc, Céſar Lambert, Montconis, Sanſon, Duval, Golius & Pierre de la Valle ont écrit amplement du grand Caire.

CONCILE DU CAIRE.

Quelques Eccléſiaſtiques & quelques Jéſuites le tinrent l'an 1582. par ordre du Pape Grégoire XIII. pour faire connoître les erreurs de Neſtorius & de Dioſcorus aux Cophtes, & les ramener dans le ſein de l'Egliſe. Le Patriarche de ces Cophtes y aſſiſta avec les Abbez & les perſonnes les plus conſidérables de ſa communion. On leur fit avoüer qu'il y avoit deux natures en J. C. & ils abjurérent leur erreur de bouche; mais après la mort du Patriarche, au commencement de l'année ſuivante, ſon Vicaire qui prétendoit à cette dignité, empêcha qu'on ne donnât cette abjuration par écrit. * Poſſevin, *T. II. Appar.* Sponde, *A. C.* 1582.

CAIRGUENT, (Grégoire) de l'Ordre de ſaint Benoît, a compoſé des ouvrages hiſtoriques. * Simler & Voſſius. *De Hiſtoricis latinis lib.* 2.

CAIRO, bourg ancien de l'Italie, dans le Monſerrat au pied de l'Apennin, près de la riviére de Bormida, entre Final & Aqui, environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CAIROAN, ou CARVAN, eſt le nom d'une Ville & d'une Province d'Afrique, que l'on dit avoir été *Cyrene*, & la Province Cyrenaïque des Anciens: les Arabes l'appellent Cairavan. Elle fut fondée par les Mahométans l'an 652. Cette ville aujourd'hui dépendante du Roïaume de Tunis, fut priſe par les Arabes Mahométans l'an 46. de l'Hégire, & de J. C. 666. ſous le Califat de Moavie, qui la fit démolir pour en bâtir une autre qui porta le même nom, & qui fut quelque tems la Capitale de l'Empire des Muſulmans en Afrique. On y voit une Moſquée, où ſont quelques tombeaux des Rois de Tunis. Il y avoit auſſi une Académie compoſée de pluſieurs Docteurs, où l'on accouroit autre-fois de tous les côtez d'Afrique, comme les François viennent à Paris, & les Eſpagnols à Salamanque. Tout le païs d'alentour eſt plein de ſablon, où il ne croit ni blé ni fruits; c'eſt pourquoi on en apporte d'ailleurs. On n'y boit que de l'eau de citerne, parce qu'il n'y a ni ſource ni puits, ni rivière. Lors que l'Empereur Charles-*Quint* chaſſa Barberouſſe de Tunis en 1535. les habitans de Cairoan élurent pour Roi, le principal Alfaqui ou Docteur de la grande Moſquée; mais il fut tué par Dragut, qui le ſurprit la nuit, & ſe rendit maître de la place l'an de l'Hégire 956. & 1549. de J. C. elle eſt encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs; on croit, dit Baudran, qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Thyſdrus* ou *Thiſdrus*, ville de la Biſacene, ou de celles d'*Uzena*, qui

qui en étoit voiſine, ou peut-être de toutes les deux. Elle eſt environ à quarante mille pas de la côte de la Méditerranée & du golfe de Capes au Couchant, ſur la rivière Capulia, & à quarante mille de Hamamethe vers le Midi. *Voyez* CYRENE. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 6. d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIROAN, petite Ville de Barbarie dans le Royaume de Barca, dont elle étoit autrefois la Capitale, ſous la domination du Turc; eſt ſituée ſur une montagne près de la rivière Doreo, à mille pas de la côte de la Méditerranée, & eſt à 70. mille pas de Barca vers le Septentrion.

CAIT-BEY, Sultan d'Egypte & de Syrie, étoit originaire de Circaſſie, & né eſclave. Les Mammelus, d'une commune voix, l'élurent pour leur Souverain: Il défit près de Tarſe, l'armée de Bajazet Empereur des Turcs commandée par Querſeol ſon gendre, qui étoit un vaillant homme, qui fut fait priſonnier: enſuite de cette victoire, il repouſſa Aſſimbée qui régnoit en Méſopotamie, & qui s'étant rendu maître de la ville de Bir ſur l'Euphrate, faiſoit des courſes bien avant dans la Syrie: il mit auſſi les Arabes ſous le joug; & diſſipa cette multitude d'eſclaves Ethiopiens, qui s'étant aſſemblez en très-grand nombre pour détruire les Mammelus, menaçoient l'Egypte d'un terrible orage. Il mourut l'an de J. C. 1449. & de l'Hégire 853. & le 33. de ſon règne. * Paul Jove *l.* 1.

¶ CAITHNESS, ou CATHNESS, eſt la Province la plus Septentrionale de l'Ecoſſe: elle s'avance dans l'Océan Caledonien en forme de Promontoire, juſqu'aux Isles Orcades, dont elle n'eſt ſéparée que par le Détroit de Pentland: elle confine du côté de la terre aux Comtez de Southerland & de Strathavern. Quoique le Caithneſſ ſoit ſous le 59. & le 60. dégrez de latitude, & ainſi fort ſeptentrional, l'air ne laiſſe pas d'y être tempéré, & le terroir fort fertile en grains, & même en fruits: ſes rivières, ſes lacs, & ſes mers abondent ſi fort en poiſſons; que ſes habitans en font un grand commerce. Il y a auſſi de bons pâturages. Ses lieux principaux ſont Wych Capitale, Thurſo, & Dungisby: cette Province donne le titre de Comte à une des familles de *Sinclair* ou *Sainte Claire:* Le Lord Sinclair de Ravensheugh en Fiſe, eſt le chef de cette famille, dont les ancêtres étoient autrefois en poſſeſſion des Orcades & des Isles de Schetland; & avoient l'honneur d'être alliés à la famille Royale de Danemarc. Guillaume ſurnommé le *Prodigue*, perdit toutes ces Isles. Cependant il y a encore dans ces Isles & ailleurs en Ecoſſe, pluſieurs familles de ce nom. Le prémier de la famille de Sinclair qui fut élevé à la dignité de Comte de Caitneſſ, en épouſant l'héritière, étoit Panetier du Roy d'Ecoſſe. * *Dictionnaire Anglois.* Maty, *Diction.* Etat *de la G. Bret. ſous George II. T. II. p.* 279.

CAIUS, nom propre. Les Romains diſoient *Caïus* & *Caïa*, pour marquer les deux ſexes: & la lettre C dans ſa ſituation naturelle, ſignifioit *Caïus*, comme le même ↄ renverſé ſignifioit *Caïa.* • Quintilien rapporte que dans les épouſailles & fêtes nuptiales des anciens Romains, on faiſoit également mention de *Caïus* & de *Caïa*; ce que Plutarque confirme lorſqu'il dit: " Pourquoi ceux qui conduiſoient l'épouſe en la maiſon du " mari lui font-ils prononcer ces mots: *Où tu ſeras Caïus, je* " *ſerai Caïa.* N'eſt-ce pas pour faire voir qu'elle y entre à " cette condition, qu'elle aura ſa part à tous les biens & au " gouvernement de la famille; & que *Caïus* étant Maître, *Caïa* doit être Maîtreſſe? Ainſi ces mots ſignifient la même choſe que ceux-ci. *Ubi tu Dominus eris, & Pater Familiæ, Ego Domina ero, & Mater Familiæ.* * Quintilien, *l.* 1. Plutarque dans ſes opuſcules.

CAIUS AGRIPPA, fils puiné d'Agrippa & de Julie fille d'Auguſte; fut adopté par cet Empereur avec ſon frère Lucius: dés qu'ils eurent pris la robe virille; le peuple Romain voulut leur donner le Conſulat; mais comme ils étoient trop jeunes, Auguſte ordonna qu'ils ſe contentaſſent de la qualité de Conſuls déſignez. Les Chevaliers Romains les déclarèrent Princes de la jeuneſſe, c'eſt-à-dire, Princes de l'Ordre équeſtre; ils ceſſerent de vivre dans un âge où ils ne faiſoient que commencer à goûter l'élévation de leur fortune. Caïus mourut en Arménie d'une bleſſure qu'il reçut la 3. année de l'Ere chrétienne: Auguſte qui venoit de lui faire épouſer Lollia à l'âge de 18. ans, l'avoit envoyé en Orient, avec le titre de Proconſul, & accompagné de Lollius ſon beau-père, afin d'y faire la guerre aux Parthes; & d'y régler les affaires d'Egypte, de Syrie & d'Arménie: ce jeune Prince avoit fait un traité avec les Parthes, par lequel ils abandonnèrent l'Arménie, qui reçut Ariobarzane pour Roi de la main de Caïus. Le Cardinal de Noris publia à Piſe en 1681. un livre de diſſertations, dont la ſeconde contient la vie de ces deux Princes. * Paterculus. Tacite. Suétone.

CAIUS MEMMIUS, Edile curule, célébra le prémier la fête des Céréales ou la fête de Cérès, comme on le peut voir par cette deviſe. *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit.*

CAIUS, ſurnommé OCTAVIUS, père de l'Empereur Auguſte, défit les eſclaves fugitifs; & diſſipa les reſtes de la conjuration de Catilina. * Suet. *in Aug.*

CAIUS, Macédonien, diſciple de ſaint Paul dans le I. ſiècle fut converti à Corinthe par ce ſaint Apôtre avec Criſpe l'an 52. de J. C. Il l'accompagna dans ſes voïages, eut part à ſes perſécutions, & fut pris l'an 57. avec Ariſtarque par les ſéditieux d'Ephèſe, que Demetrius Orfèvre avoit animez contre S. Paul. On doit le diſtinguer de Caïus de Derbe en Lycaonie, autre diſciple de ſaint Paul. * Actes *c.* 19. *v.* 29. *&c. c.* 20. *v.* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

CAIUS, Prêtre de l'Egliſe de Rome fleurit ſous les Papes Victor & Zephyrin, c'eſt-à-dire, ſous les Empires de Severe & d'Antonin Caracalla: Il eut à Rome une conférence contre un fameux Montaniſte, appellé Procle, ou Procule, & en mit enſuite le réſultat par écrit en forme de dialogue. Euſèbe avoit vû la rélation de cette conférence, & en parle en trois endroits de ſon Hiſtoire. Dans le ſecond livre *ch.* 25. il cite un paſſage touchant les ſépulcres de S. Pierre & de S. Paul, qu'on voïoit à Rome du tems de cet Auteur. Dans le 3. *l. c.* 28. Caïus combat l'erreur de Cerinthe touchant le règne de J. C. ſur la terre, pendant lequel cet Hérétique prétendoit que les hommes joüiroient des voluptez & des plaiſirs charnels. Dans le 6. *l. c.* 20. Euſèbe remarque que Caïus en condamnant la hardieſſe avec laquelle les ennemis de l'Egliſe ſuppoſoient des livres ſacrez; ne compte que treize Epitres de ſaint Paul; ne mettant pas celle qui eſt écrite aux Hébreux, au nombre de celles de cet Apôtre. Le même Auteur, *l.* 3. *ch.* 31. rapporte encore quelques paroles tirées du dialogue de cet Auteur touchant les filles du Diacre Philippe. Photius fait mention de trois autres ouvrages attribuez à Caïus, le prémier contre l'héréſie d'Artemon, qui croïoit que J. C. étoit un pur homme; le ſecond intitulé, *le petit Labyrinthe*, d'où Euſèbe a tiré l'Hiſtoire de la Pénitence de Natalis; & le troiſiéme *de l'Univers*, dont il dit qu'il y avoit de ſon temps un ouvrage ſous ce titre, qui dans quelques manuſcrits étoit attribué à Joſèphe, & dans d'autres à S. Juſtin ou à ſaint Irénée. Photius ajoûte que ce dernier traité ne peut guéres être de Joſèphe, parce qu'il y eſt parlé de Jéſus-Chriſt d'une maniére très-Catholique; & que quelqu'un avoit remarqué qu'en éffet il n'étoit pas de ce célèbre Hiſtorien, mais de Caïus: cependant il ne prend pas party, & laiſſe indécis tout ce qui concerne ces trois ouvrages, qui étoient du tems de Photius ſous le nom de Joſèphe. * Euſèbe, *Hiſt. liv.* 2. *ch.* 25. *liv.* 3. *ch.* 31. *liv.* 6. *ch.* 20. Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. c.* 59. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccleſ. c.* 60. Photius, *Col.* 48. M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. trois prémiers ſiécles.* Tillemont.

S. CAIUS, originaire de Dalmatie, à ce qu'on croit, & parent de Dioclétien, fut élû Pape l'an 283. de J. C. ou plûtôt 276. ſelon Euſèbe & les anciens catalogues des Papes. C'eſt de lui apparemment dont Anaſtaſe a voulu parler, lorſqu'il dit que le Pape Etienne fut mis en priſon l'an 257. avec les Diacres Sixte, Denis & Caïus; d'où il peut avoir acquis dès ce tems-là, le titre de Confeſſeur; quelques-uns prétendent que le ſoin qu'il eut d'animer les Martyrs à la mort, & ſur-tout ſa niéce Suzanne, fille de Gabinius, que Dioclétien voulut marier à Maximin Galère ſon gendre, & ſon aſſocié à l'Empire, lui acquit la couronne du Martyre: mais ce fait eſt tiré d'actes ſur leſquels il n'y a pas beaucoup de fond à faire, non plus que ſur ce que l'on dit qu'il reçut la couronne du Martyre. L'Hiſtoire dit qu'il évita la perſécution ſous Dioclétien, en ſe cachant dans une grotte; & qu'il mourut en paix l'an 296. aprés avoir gouverné l'Egliſe 12. ans, 4. mois & 17. jours, ou plûtôt 15. ans ou environ. Sa fête eſt marquée le 22. Avril: on prétend qu'il fut enterré dans le cimetière de Calixte, d'où l'on tient que ſon corps fut tiré le 21. d'Avril 1622. & tranſporté en 1631. dans une fort ancienne Egliſe de ſon nom: d'autres diſent qu'il fut tranſporté dès l'an 1622. à Novellara, entre Rege & Mantouë; fait dont Bollandus n'a pû avoir d'éclairciſſement. Le Pontifical porte qu'il fit quatre Ordinations au mois de Décembre; & qu'il ordonna vingt-cinq Prêtres, huit Diacres, & cinq Evêques pour diverſes Egliſes. On lui attribuë une épître écrite à un Prélat nommé Felix, mais elle eſt fauſſe: Il ordonna auſſi que les Evêques paſſeroient par tous les ſept Ordres inférieurs de l'Egliſe, avant que de pouvoir parvenir à l'Epiſcopat; ſans qu'il ait néanmoins établi ces Ordres qui l'étoient déja depuis les Apôtres. * Euſèbe, *en ſa Chron. & liv.* 7. *c.* 26. *Hiſt.* Nicéphore, *l.* 6. *c.* 34. *T. I. Conc.* Tillemont, Bollandus, le Martyrologe Romain, *au* 22. *Avril.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. prémiers ſiécles.*

CAIUS. Il s'en trouve deux de ce nom qui ont été Patriarches de Jéruſalem; l'un qui célébra le caréme & la Pâques à la façon des autres Chrétiens; & qui mourut aprés s'être appliqué à la converſion des Idolâtres, & avoir été fait Patriarche vers l'an 166. & un autre Martyr à Apamée, qui ſouffrit le martyre au milieu du III. ſiécle. * Bollandus, *Tom. III. Maii.*

CAIUS, (Jean) natif de Nortfolc en Angleterre, & célèbre Médecin, vivoit vers l'an 1558: il étudia dans ſon païs, puis dans l'Univerſité de Padouë, ſous Jean-Baptiſte Montanus; & lorſqu'il fut revenu en Angleterre, il ſe diſtingua par ſa ſcience, & compoſa divers ouvrages, *De medendi methodo. Annotationes in Galenum, &c.* * Pitſeus, *de Script. Angl.* Vander Linden, *de Script. Medicis.*

CAIUS, Oppius. *Cherchez* OPPIUS.

CAKET, Royaume de la Géorgie, vers le Mont Caucaſe; & qui eſt proprement l'ancienne Iberie: il a été conquis par le Roi de Perſe, & le Prince n'a plus maintenant que la qualité de Vice-Roi. Les villes de ce Royaume ſont aujourd'hui toutes ruinées, à la reſerve d'une nommée auſſi Caket: on connoit par les ruines, qu'elle étoit grande & magnifiquement bâtie: on croit que ce ſont les peuples ſeptentrionaux du Mont Caucaſe; ſçavoir les Alains, les Huns, &c. qui ont ravagé & déſolé tout ce pays. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe* 1673.

Digitized by Google

CALAA, ou CALAAT HOARA, ville du Royaume d'Alger en Barbarie, ſituée entre des montagnes, dans la Province de Telenſin, entre la ville d'Oran, & celle de Moaſcar. * Maty, *Diction.*

CALABER, (Nicolas) Hérétique étoit Eſpagnol de nation, & publioit des erreurs dans le XIV. ſiécle; ayant été pourſuivi par l'Inquiſiteur d'Arragon, il fut brûlé en 1359. * Sponde.

CALABER, (Quintus) a compoſé un Poëme grec, intitulé les *Paralipomènes d'Homère*, parce que c'eſt la ſuite & l'achevement de l'Illiade. Cet Auteur eſt vulgairement connu ſous le nom de *Calaber*, à cauſe que cet ouvrage fut trouvé par le Cardinal Beſſarion dans un ancien Monaſtère de ſaint Nicolas, près de la ville d'Otrante en Calabre; ce qui eſt auſſi remarqué dans la Grammaire grecque de Conſtantin Laſcaris: mais il ſemble qu'il y ait plus de raiſon de l'appeller *Smyrnéen*, puiſqu'il dit de lui-méme, *qu'il s'eſt occupé à Smyrne à paître les illuſtres brebis des Muſes.* D'où l'on peut juger que Smyrne étoit ſa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une célébre école: mais c'eſt ſans fondement que quelques-uns ont cru qu'il étoit Romain: au reſte, de quelque nation qu'il ait été; c'eſt un Auteur poli & agréable, qui approche fort de Muſée, & au ſentiment de quelques-uns, d'Homère méme, ſoit pour l'invention, ſoit pour le ſtyle. Voſſius conjecture qu'il a vécu ſous le régne de l'Empereur Anaſtaſe I. vers l'an de J. C. 491.

CALABRA CURIA, *La Cour Calabre*, bâtie par Romulus ſur le mont Palatin auprès de ſon logis, ſelon Varron; ou ſelon d'autres, près du Capitole, au lieu où eſt maintenant le magazin du ſel: elle fut appellée *Calabra*, du latin *Calare*, qui ſignifie *convoquer*; parce que Romulus deſtina ce lieu pour les aſſemblées générales du peuple: depuis ce tems-là, le Roi des ſacrifices y convoquoit le Sénat & le peuple, pour leur annoncer les jours des jeux & des ſacrifices. On peut voir ſur ce mot Macrobe, *livre prémier des Saturnales*, *ch.* 15. & Feſtus.

CALABRE, Province d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché, eſt bien différente de ce qu'elle a été autrefois; & elle comprend bien moins de païs que dans le temps qu'elle fut poſſédée par les Meſſapiens, ſortis d'un certain Meſſapus qui donna ſon nom au païs: elle prit celui de Calabre venu de la grande Gréce. La partie de la Province qui eſt voiſine du golfe de Tarente, fut habitée par les Salentins; & par ſucceſſion de tems le nom de Poüille fut employé à ſignifier le païs qui s'étendoit depuis les Ferentins juſqu'en Calabre: ainſi en ce temps-là la Calabre comprenoit tout ce qui eſt au bout de l'Italie, entre la mer Adriatique & la mer Méditerranée; ſçavoir la Terre d'Otrante, la terre de Bari, la Baſilicate, & tout ce qui eſt à l'entour du golfe de Tarente: aujourd'hui la Calabre occupe le païs des Brutiens, & une partie de la grande Gréce, ainſi nommée parce que pluſieurs Grecs s'y établirent: c'eſt la partie la plus méridionale de l'Italie du côté de la Sicile, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit: elle eſt proprement une Preſqu'isle: car elle a le golfe de Tarente & la mer Ionienne au Levant & au Midi, la mer Thyrrhenne ou de Toſcane au Couchant, & la Baſilicate au Septentrion: ſa diviſion ordinaire eſt en citérieure ou haute, & en ultérieure ou baſſe: la Calabre citérieure occupe la partie ſeptentrionale, où elle a un iſthme renommé dans l'Hiſtoire par la muraille qu'y bâtit autrefois Licinius Craſſus contre les troupes de Spartacus, Chef des éſclaves révoltez, 73. ans avant la naiſſance du fils de Dieu. Coſenza eſt la Ville capitale de cette partie de la Calabre. Les autres ſont Roſſano Archevéché, Caſſano, S. Marco, Biſignano, Montaſto, Amantea, Montoraro, Cariati, Umbriatico, Strongoli, qui ſont toutes Villes Epiſcopales, Roſſano, Biſignano, Tarſia, Ciriſano, Strongoli, Caſtiglioni, ont titre de Principauté: la Ville des Sybarites renommée dans les écrits des Anciens, étoit encore dans cette partie de la Calabre. La baſſe ou ultérieure, a ſainte Severine & Regio Archevéchez; Cortone, Iſola, Belcaſtro, Taverna, Nicaſtro, Cantazaro, Squillace, Monte Leone, Tropea, Mileto, Nicotera, Oppido, Girace & Bove, avec Evéché; Maida, Satriona, Milleto Roccella, Sciglio ou Silla, & S. Agathe Principautez; Seminara, où les François défirent Ferdinand d'Arragon en 1496. & Gioïa où ils furent défaits en 1503. La Calabre n'eſt pas un pays également fertile; elle l'eſt même très-peu en certains endroits, bien qu'en d'autres elle le ſoit beaucoup: ſa ſituation la rend très-importante. Elle a été ſoumiſe aux Romains, enſuite aux Sarraſins, & enfin aux Empereurs de Conſtantinople, qui s'en rendirent maîtres vers l'an 827. Après ce temps-là les Grecs & les Sarraſins firent des courſes dans le reſte de l'Italie. Le célébre Robert Guiſchar Normand les en chaſſa dans le XI. ſiècle: il fut fait Duc de la Poüille & de la Calabre en 1059. & il mourut en 1085. Il avoit un frére qui s'établit dans la Sicile. Roger le ſecond de ſes fils, eut la Calabre, qu'il laiſſa à Guillaume, & celui-ci la céda à ſon coufin Roger II. qui fut Roy de Naples & de Sicile, célébre par ſon courage & par ſes conquêtes: il mourut en 1152. avec cet éloge d'avoir ſoûmis la Poüille, la Calabre, la Sicile, & une partie de l'Afrique, ce qui eſt éxprimé dans ces vers qu'il avoit fait graver ſur ſon épée.

Appulus & Calaber, Siculus mihi ſervit & Afer.

Depuis ce temps-là la Calabre a fait partie du Royaume de Naples; & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de Ducs de Calabre, comme Charles fils du Roi Robert, Jean d'Anjou, fils du Roy René, & Nicolas fils du méme Jean. La Calabre eſt ſujette à de fâcheux tremblemens de terre, tels que ceux qu'elle ſouffrit depuis l'an 1638. juſqu'en 1641. dont nous avons une rélation ſingulière ſous ce titre, *Hiſtorico Racconto di Terremoti della Calabria, d'ell' anno* 1638. *fin al anno* 1641. *dal Agatie de Somma.* Ce livre fut imprimé à Naples, en un volume *in octavo*, en l'année 1641. * Pline, *liv.* 3. *chap.* 11. Ptolomée, *liv.* 3. Strabo, *liv.* 6. Cedrenus. Curopalate, Cluvier, *liv.* 3. Merula, *Coſmogr. part.* 2. *liv.* 4. *chap.* 27. Leander, *Deſcr. Ital.* Gabriel Barius, *de Antiq. & ſitu Calab.* Sulmonte Collenutio.

CALABROIS, (Gioachino, Greco, connu ſous le nom de) fameux Joüeur d'échets. *Cherchez* GIOACHINO.

CALAHORRA, *Calagurris*, *Calagurris*, *Fibularia*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, avec Evéché autrefois ſuffragant de Tarragonne, & à préſent de Burgos: elle eſt ſituée ſur l'Ebre, qui y reçoit la riviére de Cidacos de Caſtiglia. L'Evéché de la Calzada ou de S. Domingo de la Calzada, fut uni à celui de Calahorra en 1256. Pline parle de deux villes de ce nom, *Calagurris Naſcita*, *& Calagurris Fibularia*, toutes les deux dans l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui comprenoit les deux Caſtilles, l'Arragon, Biſcaye, Valence, Catalogne, Murcie & les Aſturies. Quintilien & Prudence étoient de Calahorra. Ce dernier en parle en ces termes: *In Peri Stepb. Hymn.* 7.

Noſtra geſtabit Calagurris ambos,
Quos veneramur, &c.

Les martyrs S. Emetére ou S. Madir, & S. Chelidoine y ſouffrirent la mort; y furent enterrez; & y ſont honorez encore actuellement. * Pline, Surita, *ad Itiner. Anton.* De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Nonius Merula.

CALAJATE, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie, dans la contrée d'Oman, ſur le Golfe d'Ormus entre la ville de Maſcate, & le cap de Raze-al-gate, à trente-cinq lieuës de celle-là, & à trente de celui-ci. Quelques Géographes croïent que Calajate eſt la ville nommée par les Anciens *Metacum* ou *Cumatacum*, que d'autres placent à *Calhat* ou à *Materqua.* * Maty, *Diction.*

¶ CALAIS, en latin *Caletum*, ville & port de mer de France dans cette partie de la Picardie qu'on appelle *Païs reconquis*, depuis qu'on l'ôta aux Anglois: quelques Auteurs croyent qu'elle eſt le *Portus Iccius* des Anciens qui du moins n'en doit pas être loin: Sanſon a crû que ce *Portus Iccius* eſt celui de Bologne: la ville de Calais, comme pluſieurs autres, fut nommée du nom de tout le païs, qui étoit celui de *Caletes*, que quelques-uns mettent depuis l'embouchure de la riviére de Seine, juſques à celle d'Aa: s'étant accruë des ruines de Wiſant qui eſt à trois lieuës de là; on commença à la fortifier, & à y faire un Château l'an 1228. au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un village: le port de Calais fut commencé ſous Baudoüin IV. dit *Belle-Barbe* ou *le Barbu*, Comte de Flandres: on le nomma Scalas ou Petreſſe; & Philippe Comte de Bologne, un des mécontens qui ſe liguérent pendant la Régence de Blanche, mére de ſaint Loüis, fit entourer de murailles la ville, qui n'étoit auparavant qu'un ſimple bourg. Edoüard III. Roi d'Angleterre l'emporta l'an 1347. après un ſiége d'environ 10. ou 11. mois, ſans que le Roi Philippe de Valois la pût ſecourir. Jean de Vienne qui y commandoit, ſans eſpoir de ſecours, preſſé de toutes parts ſur terre & ſur mer, fut contraint de la rendre. L'Hiſtoire vante, & avec raiſon le courage des habitans de Calais en cette occaſion, ſur tout d'un nommé Euſtache; pendant que le Prince victorieux y fit éclater toute l'inhumanité & la dureté d'un naturel féroce, & indigne d'un Roi. Depuis les Anglois, qui par le moyen de ce port ſe vantoient d'avoir les clefs de la France pendues à la ceinture, conſervérent cette ville 210. ans juſqu'à ce que le Duc de Guiſe la prit au commencement de l'an 1558. après un ſiége de 9. ou 10. jours. L'Archiduc Albert d'Autriche, Gouverneur pour le Roi d'Eſpagne dans le Païs-Bas, prit Calais l'an 1596. & elle fut renduë deux ans après au Roi Henri IV. par un des articles de la paix de Vervins: lorſque la ville fut priſe par le Duc de Guiſe, elle étoit défenduë par trois baſtions, & par un quatriéme qui regardoit le Midi où étoit la vieille citadelle, & par pluſieurs autres ouvrages tous revêtus de pierre: ſes environs ſont gardez par pluſieurs forts, de ſorte que Calais eſt une des plus importantes villes du Royaume: elle a un double foſſé fort large & profond, où paſſe la riviére de Hames, qui coule le long des murailles, & diverſes ruiſſeaux qui après avoir arroſé les jardins d'alentour, ſe viennent décharger dans ſes foſſez: on ne peut aller dans la place que par ce marais, ſi ce n'eſt par la chauſſée qu'on appelle le pont de Nieullai; & l'on ne peut entrer dans le port qu'avec la permiſſion de la garniſon du Risban: ce port eſt diviſé en deux, l'un dit le Cadegray; l'autre plus grand eſt fermé de deux moles, revétus de pierres: une partie de la riviére coule dans la ville, où il y a de l'autre côté un canal, qui ſert beaucoup à y entretenir le commerce: Calais n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt bien bâtie & très-bien peuplée, les ruës y ſont belles & droites: celle qui commence à la porte de terre, & qui aboutit au port, eſt la plus conſidérable; elle paſſe par le milieu de la grande place où eſt la maiſon de ville; & on y voit tout proche le palais de l'Auditoire avec la tour du Guet. Il y a pluſieurs autres belles maiſons, des Egliſes magnifiques, pluſieurs Monaſtéres & divers Forts: cette place donne ſon nom au Détroit de ſept lieuës, qui eſt depuis la France juſques à Douvres en Angleterre, c'eſt ce que nous appellons le Pas de Calais, & les Anglois *The Straicht of Calais.* Les Anglois bombar-

dèrent cette ville pendant les années 1695. & 1696. mais sans y causer aucun dommage. * Papire Masson, *descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des antiquit. des villes.* De Thou, *Hist. l.* 29. Mezeray, *Hist. de France.* Mr. Amelot de la Houssaïe fait quelques remarques sur l'Histoire de Calais, qui peuvent avoir ici leur place. Un Normand, *dit-il*, nommé Jean de Fontenai, Sieur de Breteville, s'étant retiré à Calais en 1545. pour un meurtre commis à Caën, en la personne de l'Avocat du Roi, donna quelques avertissemens à François I. de ce qu'il y avoit à faire pour prendre Calais; & cela s'éxécuta heureusement sous Henri II. qui pour récompense lui fit éxpédier une abolition, & donner 300. écus, pour païer l'intérest civil aux enfans de l'Avocat assassiné. Calais aïant été repris sur les Anglois au commencement de l'an 1558. Philippe II. Roi d'Espagne qui en étoit la cause par le conseil qu'il avoit donné à la Reine d'Angleterre, son épouse, de déclarer la guerre à la France, crut qu'il y alloit de son honneur de faire rendre cette place aux Anglois, par le traité de Cateau-Cambresis. C'est pourquoi il insista long tems sur cet article par l'obtension duquel il espéroit aussi de parvenir à la conclusion de son mariage avec la Reine Elizabeth, sa belle-sœur. Mais le Duc d'Alve, son prémier Plénipotentiaire, le fit enfin consentir, pour plusieurs raisons, à laisser à Henri II. Calais & ses dépendances. L'Archiduc Albert aïant pris Calais en 1596. Le Comte d'Essex, favori de la Reine Elizabeth, & serviteur secret d'Henri IV. dont on dit qu'il étoit pensionnaire, empêcha toûjours qu'Elizabeth ne retirât cette place des mains du Roi d'Espagne, de peur qu'elle ne lui rendit en échange les villes qu'elle tenoit en Hollande & Zélande. * Amelot de la Houssaïe, *mémoires, &c. T.* 2.

¶ CALAIS & ZETES frères, natifs de Tarente, & fils de Borée ou Aquilon, & d'Orithie, firent le voyage de la Colchide avec les Argonautes, & délivrèrent Phinée, Roi de Paphlagonie ou de Bithinie, des Harpies qui l'incommodoient: ce fut, dit la fable, en les poursuivant dans les airs l'épée à la main: car ces deux frères étoient ailez. Les aïant poursuivies jusques aux Isles Strophades, il leur fut fait deffense par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Enfin ils furent tuez par Hercule, auprès de l'Isle de Tenedos. On dit que les pierres que l'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le souffle de Borée leur père & qu'ils furent changés en ces vents qui précèdent la canicule, d'environ dix-huit jours; c'est pourquoi les Grecs les ont nommés *prodromes*, c'est-à-dire, avantcoureurs. * Ovid. *Met.* 6. Appollod. Hygin, *fab.* 14. *voyez* HARPYES.

CALAMA, ancienne ville d'Afrique, entre Hippone & Cirthe, qui a eu Evêché suffragant de Carthage. Il en est souvent parlé dans les écrits de saint Augustin, & principalement dans le 2. livre contre les Donatistes & dans le 2. des Rétractations. Possidius, disciple de S. Augustin, en fut fait Evêque en 397. après la mort de Crescentien successeur de Megale: cette ville fut entièrement ruinée par les Vandales vers l'an 429. du vivant même de Possidius. *Calama* est aussi une rivière de la Grèce, anciennement appellée Thyamus: elle coule dans l'Epire, & se jette dans la mer Ionienne, au Midi de Butrinto, vis-à-vis de l'Isle de Corfou. * Orose.

CALAMATA, bourg de la Province de Belvedere dans la Morée: il est assez peuplé quoiqu'il n'ait pas de murailles pour se mettre à l'abri d'une surprise: il y a sur une hauteur voisine un Château qui étoit fortifié assez régulièrement; & où les habitans pouvoient se mettre en seureté; mais le Généralissime Morosini Vénitien s'en rendit maître en 1685. & le fit détruire; il y a aussi un golfe qui porte le nom de *Calamata. Voyez* CORON. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

CALAMATUS, (Aléxandre) Prêtre de Messine ville de Sicile, habile Prédicateur, mourut à Messine l'an 1648. Le grand nombre de traitez de piété, la solidité des principes, & la politesse de l'élocution ont fait rechercher ses ouvrages, qu'il a presque tous composez en Italien. * Mongitor, *Bibliotb. Sicula.*

CALAMEA, bourg d'Espagne. *Cherchez* ZALAMEA.

CALAMIANES, Isle des Indes. *Cherchez* PARAGOYA.

CALAMINUS, (George) Allemand, étoit de Silberberg, en latin *Argento montium*, bourg dans la Silesie: son père étoit un pauvre ouvrier nommé Norich, & ce nom étoit celui de sa famille. George, après avoir fait beaucoup de progrez dans les Lettres, quitta son nom, pour prendre celui de Calaminus, selon l'entêtement de plusieurs Sçavans de son tems: il étudia à Breslau, à Heidelberg, à Strasbourg & ailleurs; & ensuite après avoir été Précepteur de M. de Colligni en France; Prince de Wirtemberg, il enseigna à Lintz, où il mourut le 1. Décembre 1595. âgé de 48. ans. Il a composé des éloges des hommes illustres en vers, & a traduit quelques Tragédies d'Euripide. * Melchior Adam, *in vit. German. Philos.*

CALAMITA, anciennement *Istrianus*, petite rivière de la petite Tartarie, qui coule dans la Presqu'isle, qu'on nomme la Crimée, & qui se décharge dans la mer Noire près de Caffa. * Maty, *diction.*

† CALAMY, (Edmond) Ministre Presbytérien Anglois & Bachelier en Théologie nâquit à Londres en 1600. A l'âge de 15. ans il alla à Cambrige, mais comme il étoit du parti des Contre-Rémontrans il ne put obtenir aucun employ. Felton Evêque d'Ely eut à la fin la bonté de le nommer son Chapelain. On dit que pendant qu'il fut dans ce poste, il donna 16. heures par jour aux études & qu'il lut tout Bellarmin avec les réfutations; tout Thomas d'Aquin & 5. fois toutes les œuvres de S. Augustin. En 1626. après la mort de l'Evêque d'Ely, il fut appellé à la Cure de Bury S. Edmond en Suffolck, où il resta pendant 10. ans, au bout desquels il en fut chassé à cause qu'il étoit Non-Conformiste. Quelque tems après il eut la charge de Recteur à Rocheford en Essex, & en 1639. il obtint le même emploi à Aldermanbury. Il étoit membre de l'assemblée Presbytérienne, qui prétendoit réformer les Eglises. Quoiqu'il fût dans ces sentimens, il ne les outra jamais. Il haïssoit les Sectaires, & fut envoyé en Hollande auprès de Charles II. dans le tems de son rétablissement. On éstimoit fort ses sermons & sans doute qu'il auroit obtenu quelque Evêché, s'il eût voulu se conformer. Il fut mis en prison pour peu de tems à cause d'un sermon qu'il avoit prononcé le jour de S. Barthélemy. Il vécut jusques au tems du grand embrasement de Londres, qui le toucha si fort, qu'un mois après il mourut. Outre plusieurs sermons, on a imprimé de lui: *The godly mans ark*, c. à. d. l'Arche de l'homme dévot; *Treatise of Meditation.* Il eut aussi bonne part au livre Presbytérien intitulé *Smectymnus*, & à la *défense du gouvernement presbytérien*; il a aussi écrit *Jus divin. Minister. Evangel.* Edmond Calamy son fils aîné & Ministre presbytérien étoit d'abord membre de Pembrok-Hall à Cambrige, & prêcha depuis dans des assemblées particulières; & quoiqu'il fit cela tous les Dimanches, il ne fut cependant ni découvert ni puni. Il mourut en 1685. & laissa un fils, qui est le célèbre Dr. Edmond Calamy, dont les écrits ont beaucoup illustré la famille. Voici les titres traduits de la plûpart de ses ouvrages: *Abrégé de la vie de M. Baxter; Rélation touchant les Ministres chassés & suspendus; Défense de la Non-Conformité modérée; Inspirations des Saintes Ecritures; Plusieurs sermons.*

CALAMO, anciennement *Claros*, *Clarus*, petite Isle de l'Archipel: elle est entre celles de Lero & de Lango: son étenduë n'est pas au delà de 14. lieuës de circuit, & elle n'a rien de remarquable qu'un bourg de même nom. * Maty, *diction.*

CALAMO, Isle de la mer Egée. *Cherchez* CLAROS.

† CALAMUS, sorte de mesure, en Hébreu *Kanna*. Ezéchiel *ch.* 40. *v.* 3. & S. Jean dans l'Apocalypse *ch.* 11. *v.* 1. en parlent. Ezéchiel dit qu'elle avoit six coudées & six palmes; c'est-à-dire, six coudées Hebraïques, dont chacune est plus grande d'une palme que la coudée Babylonienne. Le Prophète est obligé de determiner ainsi la coudee dont il parle, parce qu'alors il étoit au delà de l'Euphrate, & que les mesures de ce pays étoient moins grandes que celles de la Palestine. La coudée Hébraïque avoit vingt-quatre doigts, ou six palmes, ou environ vingt pouces & demi, en prenant le pouce pour douze ligries. * D. Calmet, *Dict.*

† CALAMUS, *Aromaticus*, ou *odoratus*, sorte de roseau, ou racine odorante. Il en est parlé dans l'Ecriture *Exode* 30. *v.* 23. *Isaïe* 43. 24. & ailleurs. La véritable canne vient des Indes. Les Prophètes en parlent comme d'une marchandise étrangère & de prix. Théophraste & Pline parlent des cannes odorantes qui naissoient dans la Syrie, au delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on desséchoit les marais pendant l'Eté, qui occupoit un éspace de plus de trente stades, & qui étoit à cent cinquante stades de la mer. Ces circonstances font croire qu'ils parlent du lac *Semechon.* Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur pendant qu'elles sont vertes; mais seulement lors qu'elles sont sèches. Leur forme n'est point différente des autres roseaux; & leur odeur se fait sentir, dès qu'on entre dans le marais. * D. Calmet, *Dict.*

† CALAMUS *Scriptorius*, canne ou jonc à écrire. Les Anciens se servoient de stilets pour écrire sur les tablettes enduites de cire; ou de jonc & de canne, pour écrire sur le parchemin ou le papier d'Egypte. Le Psalmiste, suivant la vulgate, dit que sa langue est comme la *canne* ou le *jone* à écrire d'un habile écrivain; *Ps.* 45. *v.* 2. Mais le texte Hébreu signifie plûtôt un stilet qu'une canne à écrire. L'Auteur du troisiéme livre des Maccabées dit que les Ecrivains emploïés en Egypte, vinrent montrer leurs roseaux tout usés, disant qu'ils ne pouvoient suffire à faire le dénombrement que l'on demandoit. Baruch écrivoit les Prophéties de Jérémie avec de l'ancre, *Jérémie* 36. *v.* 18. & par conséquent avec des roseaux, l'usage des plumes n'étant pas encore connu. S. Jean dans sa troisiéme épitre, dit qu'il n'a pas voulu écrire avec de l'ancre & le roseau. Cet usage est trivial chés les Auteurs prophanes.

Inque manus charta, nodosaque venit arundo.
Persius satyr. 3.

Les Arabes, les Perses, les Turcs, les Grecs & les Arméniens se servent encore aujourd'hui de ces roseaux, comme le rapportent les Voïageurs. * D. Calmet, *Dict.*

CALANDRINO, Cardinal. *Cherchez* CALENDRINO, ci-après.

CALANE, *voyez* CHALNE.

CALANO, (Prosper) Médecin célèbre de Sarzane, professa à Rome, & à Boulogne en 1524. * Juste, *in chron. med.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

CALANUS, Philosophe Indien, suivit Aléxandre *le Grand*, dans le voyage qu'il fit aux Indes; & ayant passé l'éspace de 83. ans sans avoir jamais été incommodé d'aucune sorte de maladie; il fut enfin tourmenté d'une colique, & résolut de se faire mourir: il pria le Roi de commander qu'on lui dressât un bucher; & que l'on y mit le feu quand il seroit dessus: Aléxandre

Digitized by Google

xandre l'en voulut détourner; mais le voyant ferme dans ce deſſein, il lui accorda cette permiſſion: l'eſtime qu'il faiſoit de ce Philoſophe, fit qu'il voulut honorer ſa mort d'une pompe funébre; il fit mettre l'armée en bataille, & ordonna certaines perſonnes pour répandre des parfums ſur le bucher, ſur lequel Calanus ſe fit porter couvert de magnifiques habits: il s'y coucha, & lorſque la flamme le vint ſaiſir, il demeura dans la même ſituation, ſans ſe mouvoir, & ſans donner aucun ſigne de douleur. On dit que lorſqu'on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au Roi, qui ne voulut pas aſſiſter à ce ſpectacle; il répondit qu'il n'avoit rien à lui faire ſçavoir; parce qu'il le reverroit dans peu de tems dans Babylone: ces paroles furent comme un oracle de la prochaine mort d'Alexandre, qui arriva trois ans après. Calanus ſe fit brûler ſur les frontiéres de la Suſiane, la 4. année de la CXIII. Olympiade 325. ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 10. Arien, *l.* 7. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 10. & 26. Strabon, *l.* 15.

CALAPATE, ville de la Preſqu'isle de l'Inde deça le Gange, eſt dans le Royaume de Biſnagar, ſur la côte de Coromandel au Midi de ſaint Thomas: on conjecture que ce pourroit être la Chaberis de Ptolomée. * Maty, *diction.*

CALAPHATES. *Cherchez* MICHEL V.

CALARUEGA, ou CALAROGA, petit bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille-la-vieille, & dans le Diocéſe d'Oſma, eſt célébre par la naiſſance de ſaint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Frères prêcheurs. * Baudrand.

† CALASANTIUS, (Joſeph) natif d'Aragon, fut le Fondateur de l'Ordre des Clercs Réguliers des pauvres de la Mére de Dieu, & des Ecoles de piété. Ceux qui entrent dans cet Ordre s'obligent d'enſeigner *gratis* à de pauvres enfans les élémens de la Latinité, la Grammaire & l'Arithmétique. Ce fut Grégoire XV. qui le leur préſcrivit en 1621. Les Papes Alexandre VII. Clément IX. Clément X. & Alexandre VIII. ajoutérent encore de nouvelles règles aux anciennes. * Bonanni, *Catalogo de gli ordini religioſi num.* 42.

CALASIO, (Marius de) Franciſcain, Profeſſeur en langue Hébraïque à Rome, a commencé une concordance de la Bible, qui a été imprimée dans la même ville en 1621. en quatre grands volumes *in folio*. Cette concordance eſt proprement une concordance des mots Hébreux de la Bible, qui ſont dans le corps du livre, avec la verſion latine vis-à-vis: on trouve aux marges les différences de la verſion des Septante & de la Vulgate; de ſorte qu'on voit tout d'un coup en quoi ces trois Bibles conviennent; & en quoi elles différent: de plus il y a une eſpéce de dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot hébreu: on le compare en même-tems avec les autres Langues voiſines; ſçavoir avec la Chaldaïque, la Syriaque & l'Arabe: ce qui eſt d'une grande utilité, pour connoître la ſignification des mots Hébreux: le fond de cette concordance Hébraïque a été pris de la concordance du Juif Rabin Nathan, imprimée à Veniſe, qui a été enſuite augmentée par Rabin Mardochée, & imprimée à Bâle. * *Mémoires des Sçavans.*

CALATABELLOTA, bonne petite ville de Sicile, eſt ſituée dans la vallée de Mazara, ſur une colline, près de la riviére de Calatabellota, entre Agrigente & Mazara, à neuf lieuës de la prémiére, & à treize de la derniére. On voit près de cette ville *Santa Maria di Monte Vergine*, qui eſt la place d'une ancienne ville, qui portoit les noms de *Triocala*, *Triocla*, *Tricala & Tricalum.* * Maty, *diction.*

CALATABELLOTA, riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, près de la ville de Calatabellota, dont elle prend ſon nom; & elle ſe décharge dans la mer au bourg de *Monte Vergine.* Quelques Géographes la prennent pour l'*Iſburus* des Anciens, & d'autres pour leur *Soſius.* * Maty, *dict.*

CALATAFIMI, ou CALATASIMI, bourg de Sicile, dans la vallée de Mazara, ſur la riviére de S. *Bartholomeo*, à trois lieuës de Caſtel à Mar, du côté du Midi. On voit à Calatafimi les ruines de l'ancienne *Lucaricum.* * Maty, *dict.*

CALATAGIRONNE, petite ville de Sicile dans les montagnes: elle eſt peu conſidérable; & on l'a bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Calata Hieronum.* * Baudrand.

CALATAGIRONE, (Bonaventure) Sicilien, Général des Cordeliers, vivoit en 1600. & avoit beaucoup de génie pour les négociations: en 1598. il ſe trouva au traité de paix qui ſe conclut à Vervins, qu'il avoit ébauché dès l'année précédente: le Roi Henri IV. lui témoigna beaucoup d'eſtime, & le Pape Clément VIII. le nomma Patriarche de Conſtantinople: on l'envoya depuis en France, pour les affaires du Marquiſat de Saluces. * *Mémoires du tems.*

CALATAJUD, ville d'Eſpagne dans le Royaume d'Arragon; *Bilbilis nova:* elle eſt ſituée au pied d'une haute montagne, ſur le Xalon, qui y reçoit une autre riviére dite *Rio Baubula*, vers les frontiéres de la Caſtille, entre Sarragoſſe & Medina-Celi: il y a un rocher détaché ſur lequel eſt bâti un Château qui commande la ville: cette ville eſt grande & belle, & dans une campagne fertile. Divers Auteurs prennent Calatajud pour l'ancienne *Bilbilis*, qui étoit la patrie de Martial; mais ce qui cauſe quelque difficulté, c'eſt que ce Poëte aſſure que ſa patrie étoit ſituée ſur une montagne.

Municipes, Auguſta, mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, raptdis quos Salo cingit aquis.

Cependant Calatajud eſt dans une plaine: Auſone dit encore la choſe en termes plus éxprès: on doit croire, & c'eſt le ſentiment de divers Auteurs, que Calatajud a été bâtie près des ruines de Bilbilis: d'autres ajoûtent qu'un Arabe fit bâtir cette ville, à laquelle il donna ſon nom, & que Bilbilis ayant été déja ruinée; ceux qui vinrent après, la confondirent avec Calatajud, qu'on a même nommée *Bilbilis nova:* quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'on voit encore les maſures de celle-ci dans un endroit que ceux du pays nomment Baubula. * Martial, *l.* 1. *ep.* 49. & *l.* 10. *ep.* 103. Auſone, *ep.* 25. Nonius, *Hiſp. c.* 25. Merula, Surita.

CALATANISSETA, bon bourg, ou petite ville de la Sicile, eſt ſur une colline, près de la riviére de Salſo, dans la vallée de Noto, aux confins de celle de Mazara, & à huit lieuës de la ville d'Alicata vers le Nord. * Maty, *diction.*

CALATA-XIBETA, ou CALATASSIBETA, petite ville de Sicile, eſt dans la vallée de Noto, aux confins de celles de Demona, & de Mazara, & près de la ſource du Dataino. * Maty, *diction.*

CALATRAVA, Ordre militaire en Eſpagne, fut inſtitué ſous Sanche III. Roi de Caſtille, l'an 1158. Alfonſe le Guerrier, pére de Sanche, ayant pris Calatrava l'an 1147. la donna aux Templiers, qui déſeſpérant de la conſerver, la rendirent huit ans après à Sanche, à qui D. Didace Velaſquez, Religieux de N. D. de Fitero, Ordre de Citeaux, la fit demander par ſon Abbé, pour en entreprendre la défenſe contre les Maures: les ſecours d'hommes & d'argent que ces Religieux reçûrent auſſi-tôt les ayant rendu puiſſans; il s'appliquérent à former le nouvel Ordre militaire, qui fut d'abord compoſé de Frères convers de Citeaux, auxquels ils avoient fait prendre les armes; d'où vient qu'ils portoient un ſcapulaire blanc, & un capuce en forme de camail juſqu'à l'an 1397. que l'Antipape Benoit XIII. leur permit de s'habiller comme les Séculiers, & leur ordonna ſeulement de porter ſur leurs habits une croix fleur deliſée de drap rouge. Raimond Abbé de Fitero, Inſtituteur de l'Ordre étant mort l'an 1163. les Chevaliers ne voulurent plus avoir de Moines avec eux, & élurent pour prémier grand-Maître Dom Garcias l'un d'entre-eux: ce qui n'empêcha pas qu'ils ne demeuraſſent parfaitement ſoûmis à l'Ordre de Citeaux, & à la viſite de l'Abbé de Morimond en France. Les Chevaliers remportérent enſuite grand nombre de victoires contre les Infidéles, & leur enlevérent beaucoup de places juſqu'à l'an 1193. qu'ils furent preſque entiérement défaits à Alarcos. La bataille fut ſuivie de la priſe de Calatrava, & elle fut encore cauſe que les Chevaliers de l'Ordre en Arragon voulurent que le Commandeur d'Alcagniz fût leur grand-Maître dans ce Royaume; ce qui cauſa des broüilleries capables de les ruiner, ſi elles n'avoient été bien-tôt terminées: le principal Couvent de l'Ordre fut transféré enſuite à Cirvelos, & l'an 1198. à Salviaterra, que les Chevaliers venoient de ſurprendre ſur les Maures, mais cette place ayant été repriſe l'an 1210. D. Rui Diaz grand-Maître transféra l'Ordre à Quirita, d'où il rentra à Calatrava l'an 1212. après que le Roi Alphonſe eut repris cette place: l'année ſuivante l'Ordre militaire d'Avis en Portugal, ſe ſoûmit à l'Ordre de Calatrava dont il reçût les conſtitutions, & peu après, on transféra le Couvent de l'Ordre à la nouvelle ville de Calatrava: les Chevaliers de ſaint Julien du Poirier prenant en 1218. le nom d'Alcantara, ſe ſoûmirent auſſi en 1218. à la viſite, correction & réformation du grand-Maître de Calatrava, & l'année ſuivante on vit inſtituer des Religieuſes du même Ordre. Voilà quels furent les commencemens de cet Ordre ſi célébre: les grands-Maîtres devenus puiſſans, & étant toûjours pris dans d'illuſtres familles, eurent enſuite beaucoup de part aux affaires d'Eſpagne, & quelques-uns d'entre eux eurent lieu de ſe repentir d'y en avoir trop pris. Le dernier d'entre eux mourut l'an 1486. les Chevaliers ſe diſpoſant à en élire un nouveau, Ferdinand & Iſabelle, leur firent ſignifier une bulle d'Innocent VIII. par laquelle ce Pape ſe réſervoit la nomination de la grande-Maîtriſe, & le Roi Ferdinand en eut l'adminiſtration pendant ſa vie. Charles I. qui lui ſuccéda la demandoit auſſi lorſque les Chevaliers la lui offrirent, & le Pape Adrien VI. annexa enſuite la grande-Maîtriſe à la couronne d'Eſpagne.

Cet Ordre dont les Chevaliers peuvent ſe marier une fois, ſuivant la bulle de Paul III. de 1540. poſſéde encore cinquante-ſix Commanderies, qui ne peuvent être données qu'à ceux de l'Ordre même, & environ ſeize Prieurez, qui ne ſe peuvent donner auſſi qu'aux Chapelains de l'Ordre. L'habit de cérémonie des Chevaliers eſt un grand manteau blanc, ſur lequel il y a du côté gauche une croix rouge fleurdeliſée; ils font vœu de pauvreté, d'obéïſſance, de chaſteté conjugale, & de ſoûtenir l'immaculée conception de la ſainte Vierge. Ce dernier n'a été ajouté aux autres que depuis l'an 1652. * Franc. de Radez, *chronico de las ordenes y Cavall. de Santiago, Calatrava, &c.* Andreas Mendo, *de Ordin. milit.* Heliot, *hiſt. des Ord. mon. tom.* 6. *ch.* 4.

CALATRAVE, Ville d'Eſpagne dans la Caſtille neuve, ſur la riviére de Guadiane, vers la Sierra Morena, dans le quartier que l'on nomme le camp de Calatrave: Cette Ville fut bâtie en l'an 1212. elle eſt éloignée de ſix lieuës de Ciudad-Real, de quatre d'Almagre, & autant des yeux ou des ſources de la Guadiane au Couchant. L'Ordre militaire nommé de Calatrava, fut inſtitué dans une autre Ville du même nom, qui eſtoit éloignée de huit lieuës de celle-ci, & qu'anciennement on appelloit Oret.

CALAUN, ou KELAUN ſurnommé *Malek al Manſor Saifeddin*, ſeptiéme Roi d'Egypte, de la prémiére Dynaſtie des Mamlucs,

lucs, ſurnommez *Baharites*. Il porta auſſi le ſurnom de *Salehi* & de *Nagmi*, à cauſe de ſon Maître Saleh Nagmeddin, qui l'avoit acheté autrefois mille dinars d'or : ce qui donna occaſion de le ſurnommer encore *Al Alfi* ; *Alf* ſignifie en Arabe *mille*. Il commença ſon règne l'an de l'Hégire 678. de J. C. 1279. après que Malek al Adel Badreddin Salameſch eut eſté dépoſſédé ; Il attaqua d'abord le Gouverneur de Damas, qui s'eſtoit fait proclamer Sultan dans cette Ville ſous le nom de *Malek al Kamel*. Ce nouveau Sultan fut bien tôt défait, & ſa révolte ne ſervit qu'à lui faire perdre ſon Gouvernement, qui fut donné à Lagin ſon Lieutenant, proclamé depuis Sultan d'Egypte l'an 696. de l'Hégire : Calaun ſe trouvoit paiſible poſſeſſeur d'Egypte & de la Syrie l'an 679. mais il eut l'année ſuivante une grande guerre à ſoûtenir contre Abaka Khan, fils de Holagu, Empereur des Mogols ou Tartares. Ce Mogol aſſiégea la ville de Rohabah en Syrie, & envoya de là Mangu Timur ſon frère avec 80000. chevaux vers Damas. Le Sultan partit d'Egypte avec ce Mamlucs & combattit ſi vaillamment, qu'il défit entièrement l'armée des Tartares dans la campagne d'Emeſſe, contraignit Mangu Timur de prendre la fuite, & Abaka de quitter le ſiège de Rohabah, pour ſe retirer bien avant dans la Perſe. L'an de l'Hégire 681. Abaka Khan eſtant mort après 17. ans de règne, ſon frère Nikudar Oglan lui ſuccéda, & ayant embraſſé la Religion Mahométane, ſe fit nommer Ahmed Khan. Il avertit Calaun par une Ambaſſade de ſa converſion, & lui fit entendre qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui & avec tous les Muſulmans ; mais le règne de ce Prince fut fort court ; car Argun, fils d'Abaka, lui ôta ſes Etats & la vie l'an 682. Le Sultan vécut en bonne intelligence avec Argun Khan : ce qui lui donna occaſion de pacifier ſes Etats au dedans. L'an 688. il aſſiégea & prit par force la ville de Tripoli en Syrie, qui fut entièrement pillée, & on y trouva de grandes richeſſes : car les Francs ſur leſquels elle fut priſe, la tenoient depuis l'an 503. de l'Hégire, de J. C. 1109. & s'y eſtoient maintenus contre les éforts que Saladin & les autres Rois d'Egypte & de Syrie avoient faits pour les en chaſſer. Ce Sultan fit démolir les fortifications & les maiſons de Tripoli, & la fit rebâtir en l'eſtat qu'elle eſt aujourd'hui. Il mourut l'année ſuivante 689. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1299. après avoir règné près de onze ans, & laiſſé la couronne à ſon fils *Selabedin Khalis*, qui fut ſurnommé *Malek Al Aſchraf Ben Shonab*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALAZZOPHYLACES, certains Prêtres entre les Grecs, qui prenoient garde aux grêles & aux tempêtes, pour les détourner par le ſacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Que ſi ces petits animaux leur manquoient, ou s'ils n'en tiroient qu'un ſiniſtre augure, ils ſe découpoient le doigt avec un canif ou un poinçon & croyoient ainſi appaiſer la colère des Dieux par leur propre ſang. Ils avoient eſté inſtituez par Cleon, comme remarque Gerald. *Au liv. des Dieux des Payens.* Ce mot vient du Grec καλαζα c'eſt à dire *grêle*.

CALAVON, petite rivière de Provence, elle baigne la ville d'Apt & va ſe décharger dans la Durance à deux ou trois lieuës au-deſſous de la Ville de Cavaillon. On l'appelloit anciennement *Aucalo*. * Maty, *Dict.*

CALAW, bourg ou petite Ville de Bohême. Elle eſt dans la Lucaſe, ſur la rivière de Bober, à cinq lieuës de la Ville de Cotbus, vers le Nord. * Maty, *Diction.*

CALBE, petite Ville des Etats de Brandebourg en Allemagne. Elle eſt dans la vieille Marche, entre la Ville de Magdebourg & celle de Domitz, environ à treize lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

†CALBO, ancienne famille noble Vénitienne. Ils font venir leur origine, auſſi bien que les *Quirini*, de *Maurice* & de *Jean Galbajo*, qui furent tous deux Doges de Veniſe. Le prémier règna depuis 764. juſques en 787. & s'acquit tant de crédit par ſa prudence & ſa juſtice que *Jean* ſon fils eut ſa ſurvivance; Jean ſuccéda donc à ſon père & obtint auſſi de pouvoir s'aſſocier dans le Gouvernement ſon fils Maurice. Mais le père & le fils ſe conduiſirent très-mal dans la ſuite. En 802. ils firent précipiter du haut d'une tour *Jean* Archevêque de Grado. *Fortunatus*, Succeſſeur de Jean anima ſi fort tout le monde contr'eux que deux ans après ils ſe virent dépoſés & obligés de prendre la fuite. Le père alla en France & le fils ſe retira à Mantouë. * Vianoli *hiſt. Venet. lib.* 2. Ughelli *Ital. Sacr.* Hiſtoria di Trieſte *del P. P. Ireneo della Croce.* p. 596. Amelot de la Houſſ. *Hiſt. du gouvern. de Veniſe p.* 537.

CALCACESTER, Bourg d'Angleterre. Il eſt ſur la rivière de Worſe, dans le Comté d'Yorck, & à trois lieuës de la Ville de ce nom vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

¶ CALCAGNINI (Celio) Chanoine de l'Egliſe de Ferrare en Italie, Poëte & Orateur, vivoit au commencement du XVI. ſiècle. Il étoit natif de Ferrare ; & Paul Jove qui n'épargne perſonne dans ſes médiſances, aſſure que le père de Calcagnini étoit un homme de mérite, mais que ſa mère étoit inconnuë. Il apprit les Langues, écrivit avec aſſez de facilité en latin, & fit même de très-bons vers. Le même Jove dit, qu'il ne fut pas ſi heureux en proſe, que ſon ſtile étoit rude, ſes expreſſions languiſſantes ; & que rempliſſant ſon diſcours de citations pour faire voir qu'il ne manquoit pas d'érudition, il tomboit dans le ridicule, & devenoit ennuyeux. Il mourut en 1540. Calcagnini oſa attaquer Ciceron & blamer ſon livre des offices ; mais Majoraggio le défendit avec beaucoup de force & d'éloquence. Celio avoit une ſi forte paſſion pour les livres, & pour la lecture qu'il y donnoit tout ſon tems. Il voulut même être enterré dans ſa Bibliothèque. Il la légua au Public & elle ſe trouve dans le Couvent des Dominicains de Ferrare avec cette inſcription ſur la porte : *Index Tumuli Cœlii Calcagnini, qui ibidem ſepeliri voluit, ubi ſemper vixit.* Dans la Bibliothèque on lit ces paroles : *Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optaverit, quàm de omnibus, pro fortunæ aptu optimè mereri, decedens Bibliothecam, in qua maximam partem ætatis egit, in ſuorum civium gratiam publicavit, & in eâ ſe condi mandavit. Tu quisquis es, rogo, ut hominis B. M. manibus Deum propitium preceris. Ex diuturno ſtudio imprimis hoc didicit ; mortalia contemnere, & ignorantiam ſuam non ignorare.* Il a laiſſé un bon nombre de livres de ſa façon & en proſe & en vers. *Epiſtolicarum quæſtionum & Epiſtolarum familiarium libri* 16. *De rebus Ægyptiacis, commentatio. Diſquiſitiones aliquot in libros officiorum. De talorum, teſſerarum, & calculorum ludis. De re nautica. Carminum libri tres*, & pluſieurs autres dont on trouve le catalogue dans les Eloges de Teiſſier. * Paul Jove, *in elog.* Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Loüis Jacob, *des Bibl.* Teſſier, *Elog. des Hom. ſçav. t.* 1.

CALCAGNO, en latin *Calcaneus* (Laurent) natif de Breſſe en Italie, vivoit dans le XV. ſiècle. C'étoit un des plus célèbres Juriſconſultes de ſon temps. Il compoſa divers ouvrages, *De commendatione ſtudiorum. De ſeptem peccatis mortalibus. De Conceptione ſanctæ Mariæ. Conſilia, &c.* Il mourut en 1478. * Tritheme *de Script. Eccleſ.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CALCAR, Ville d'Allemagne dans le Duché de Clèves, appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Mein, à une lieuë du Rhin, & à deux de Clèves, avec un Château. Calcar eſt aſſez bien fortifiée, mais les ruës ſont étroites, & on n'y voit rien de conſidérable qu'une belle place où eſt la maiſon de Ville. * Baudrand.

CALCAR, ou CALKER (Jean de) Peintre, natif de la Ville de Calcar dans le Duché de Clèves, a été un excellent homme ; mais une mort prématurée ne lui donna pas le tems de ſe montrer au monde. En 1536. il entra chez le Titien, où il fit un ſi grand progrès, que beaucoup de tableaux & de deſſeins à la plume de la main de ce diſciple paſſent pour être du Titien même ; en quoi beaucoup d'habiles connoiſſeurs ſont tous les jours trompez. De Veniſe il alla à Rome, ou après s'être rendu la manière de Raphaël très-familière, il paſſa à Naples, & y mourut en 1546. C'eſt lui qui a deſſiné les figures anatomiques du livre de Veſale, & les portraits de Peintres, qui ſont à la tête de leurs vies, que Vaſari a écrites. Cela ſeul ſuffiroit pour faire ſon éloge. Il a fait un tableau entr'autres d'une Nativité, accompagnée d'Anges, où la lumière vient du petit Chriſt. Cet ouvrage paſſe pour admirable. Rubens, qui en étoit poſſeſſeur, le voulut garder juſqu'à la mort, & à ſon inventaire Sandrat l'acheta & le revendit à l'Empereur Ferdinand, qui en faiſoit beaucoup de cas. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

CALCEDOINE. *Cherchez* CHALCEDOINE.

CALCHAS, fils de Theſtor, ſuivit l'armée des Grecs à Troye en qualité de Devin, l'an du monde 2841. & avant J. C. 1194. Il prédit que le ſiège dureroit dix ans, & que la flote retenuë par les vents contraires au port d'Aulide, ne pourroit faire voile, qu'après qu'on auroit immolé à Diane Iphigénie fille d'Agamemnon. Homère parle ſouvent de lui, & particulièrement au ſujet de la quérelle qui s'éleva entre Agamemnon & Achille. On dit qu'après la priſe de Troye Calchas alla à Colophon, où il mourut de chagrin, pour n'avoir pû deviner ce qu'un homme de ſa profeſſion, nommé Mopſus, devina. Sophocle rapporte que le deſtin de Calchas étoit de mourir, lorſqu'il auroit trouvé un plus habile Devin que lui. On dit auſſi que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas : c'eſt celle que l'on nomme *Lampuſa*, & qui étoit Colophonienne. * Homère, *Iliad.* Virgile, *Eneid.* Apollodor. Hygin.

CALCHINIA, fille unique de Leucippe Roi de Sicyone, dans le Péloponèſe, ſuccéda à ſon père, & épouſa Meſſapus Capitaine de vaiſſeau qui l'avoit violée. Pour couvrir ce deshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens que c'étoit Neptune qui l'avoit forcée, & non pas Meſſapus ſon époux, qui règna 47. ans, & mourut l'an du monde 2272. & avant J. C. 1763. Eratus leur fils monta enſuite ſur le trône. * Euſèbe.

CALCHUT, certain lieu en Angleterre, *Calchutum.* Il n'eſt connu que par un Concile que Grégoire Evêque d'Oſtie, & Théophylacte de Todi, Légat du S. Siège, y tinrent l'an 787. ſous le Pape Adrien I. Nous en avons encore vingt chapitres dans le VII. Tome des Conciles.

CALCITIU, *Chalcedon*, village de Turquie dans l'Aſie Mineure, ſur le canal de la Mer noire, près de Scutaret, & vis-à-vis de Conſtantinople. Les étrangers l'appellent encore *Calcedona*, parce que c'étoit autrefois la Ville de *Chalcedoine*, où fut tenu le quatrième Concile Oecumenique, l'an 451. du tems de S. Leon I. Pape. *Voyez* Chalcédoine.

CALCONDILE. *Cherchez* CHALCONDILE, & DEMETRIUS CHALCONDILE.

CALCUL, ce mot vient du Latin *Calculus*, qui ſignifie une pierre, parce que les Anciens ſe ſervoient de petits cailloux, au lieu de jettons, pour faire leur ſupputations en Aſtronomie & en Géometrie. Les Rois de Lacédémone donnoient leurs ſuffrages avec deux petites pierres, & les Romains marquoient les jours heureux d'une pierre blanche, & les malheureux d'une pierre noire : d'où vient cette expreſſion d'Horace, pour marquer un jour heureux, *dies albo notanda lapillo*, & cette

Digitized by Google

cette manière de parler ſi ordinaire aux Latins, *calculo comprobare* donner ſon ſuffrage. *Antiq. Grecq. & Rom.* Roſin.

CALCULUS (Guillaume) Religieux de l'Ordre de ſaint Benoiſt, dans l'Abbaye de Jumieges vivoit dans le XII. ſiècle vers l'an 1120. Il écrivit divers ouvrages. * Arnoul Wion, Geſner, &c.

CALDAR, Province de Turquie. *Cherchez* YERACH.

CALDAS DE PEREIRA (Jean) Juriſconſulte Eſpagnol natif de Thui dans la Galice, & originaire de Portugal, a vécu au commencement du XVII. ſiècle. Il a compoſé divers ouvrages de Droit que nous avons en quatre volumes. *Quæſtiones forenſes & controverſiæ civiles. Syntagma de univerſo Jure Emphyteutico, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CALDE'E, CALDEENS *voyez* CHALDE'E, CHALDEENS.

CALDERA (Edoüard) Juriſconſulte Portugais, vivoit en 1610. Nous avons divers ouvrages de ſa façon. *Variarum lectionum Juris lib. IV. De erroribus Pragmaticorum, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CALDERIN (Jean) de Bologne, fils adoptif de Jean André, joignit dans le XIV. ſiècle une vertu ſolide à une très-grande érudition. Jean André l'adopta, après avoir perdu ſon fils Boniconte, qui avoit déja donné des preuves de ſa capacité par un Traité *de Apellationibus, & Accuſationibus*, ce fils adoptif étoit digne d'un ſi ſçavant père. Il mourut le 13. Juillet 1348. après avoir pris l'habit de ſaint Dominique, & il a laiſſé, outre des Commentaires ſur les livres des Décrétales, d'autres ouvrages fort eſtimez. * Forſter *l. 3. Hiſt. Juris. c. 26.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bumal. *Bibl. Bonon.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

CALDERIN (Jean) vivoit dans le XVI. ſiècle en 1571. car ce fut en cette année qu'il publia un ouvrage intitulé *de Hæreticis*, où il parle de ce qui regarde les devoirs d'un Inquiſiteur de la Foy. * Le Mire, *de Script. XVI. Sæc.*

CALDERINO, bain fameux à dix milles de Verone en Italie, que l'on appelle ordinairement, *le bain de Verone.* Ses eaux ſont très-ſalutaires, & pluſieurs Auteurs ont écrit de leur vertu pour la guériſon des maladies. * Beiverlink, *tom.* 1.

CALDERINUS (Domitius) célèbre Grammairien, nâquit vers l'an 1447. à Caldera, petit bourg près de Veronne, d'où il prit le ſurnom de Calderinus. Le Cardinal Beſſarion, qui l'avoit connu particulièrement, & qui l'avoit mis au nombre de ſes domeſtiques, ſe fit un plaiſir de le produire à Rome, où Calderinus enſeigna avec beaucoup de réputation. Il ſçavoit les Langues, avoit fait une étude particulière des Poëtes Latins, & fut le prémier qui en éclaircit quelques-uns par des Commentaires : Il compoſa auſſi d'aſſez bons vers ; mais ce fut un Critique préſomptueux, que quelques Auteurs ont accuſé de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Calderinus étoit extrêmement délicat, & contracta par le grand attachement qu'il avoit à l'étude, une foibleſſe d'eſtomac, qui le jetta enſuite dans une fièvre pourpreuſe dont il mourut en 1477. dans ſon pays. Il n'avoit alors que trente ans. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 21. Trithème, Philippe de Bergame.

¶ CALDERON, (Roderic) fils de François Calderon, de Valladolid & de Marie Sandelin Flamande, nâquit hors du mariage à Anvers où ſon père étoit en garniſon : mais il fut enſuite légitimé par le mariage de ſon père & de ſa mère. Après avoir été Page du Vice-Chancelier d'Arragon, il entra au ſervice de Dom François Sandoüal, Marquis de Denia, Duc & Cardinal de Lerme, prémier Miniſtre de Philippe III. Roi d'Eſpagne. Calderon, ayant gagné les bonnes graces de ce Miniſtre, parvint à de grandes charges. Il fut prémièrement Ayde de la Chambre du Roi, puis Sécrétaire d'Etat. Après qu'il eut épouſé Agnez de Vargas Dame d'Oliva, il reçut le collier de l'Ordre de ſaint Jacques, fut fait Commandeur d'Arcana, & obtint la charge de Capitaine de la garde Allemande : ce rang illuſtre & le crédit qu'il avoit auprès du Roi, le rendirent ſi inſolent, qu'il mépriſoit les plus grands Seigneurs du Royaume, & s'abandonnoit à toutes ſortes de crimes ; ce qui cauſa ſa diſgrace. Il fut arreſté l'an 1619. & fut conduit au Château de Montanchez vers le Portugal : ſon procez lui ayant été fait, il fut condamné à avoir la teſte tranchée dans la place publique, où il fut conduit ſur une mule : Sa ſentence contenoit plus de deux cens cinquante chefs d'accuſation. Le 19. d'Octobre 1621. on l'avertit de faire ſon teſtament, de diſpoſer de deux mille ducats, & de ſe préparer à la mort : on lui ôta enſuite l'habit de Chevalier ; & le 21. du même mois il fut conduit au ſupplice, reveſtu d'une ſoûtane, d'un manteau de deuil, d'un capuchon de friſe, avec une croix ſur l'eſtomach, & quatre torches au côté, & fut gardé en cet état juſqu'au ſoir ſur l'échafaut par pluſieurs Archers. Le Clergé & les Religieux s'étant aſſemblez pour lui faire une pompe funèbre, on les renvoya, & on leur fit défenſes d'accompagner ce corps, qui ſelon la coûtume du pays fut eſcorté par les Confrairies, & porté dans l'Egliſe des Carmes, ainſi qu'il l'avoit ordonné. On aſſure qu'il avoit plus de deux cens mille ducats de rente, & que ſes meubles furent eſtimez à plus de quatre cens mille ducats. Au commencement de ſa faveur il avoit renié ſon père ; mais enſuite s'en étant repenti, il lui procura de grands emplois, & le traita avec des marques d'amour & de reſpect. Le père uſa modeſtement de ſa fortune, & s'y fit autant d'amis, que ſon fils ſe fit d'ennemis par ſon humeur hautaine & mépriſante. Il lui avoit ſouvent prédit qu'il périroit s'il ne conduiſoit mieux ſa barque. Entre les articles dont on accuſa Dom Rodrigo, l'an trouve ces deux qui furent mal prouvés ; d'avoir empoiſonné la Reine Marguerite & de s'être ſervi de ſortilèges. On lui trancha la tête *more Hiſpanico* c'eſt-à-dire par devant ; car en Eſpagne il n'y a que les traitres qui ſoïent décapités par derrière. Il mourut ſi courageuſement & ſi chrétiennement, qu'il fut honoré des pleurs & des regrets de ſes ennemis même. * Amelot de la Houſſaïe *mémoires &c. T.* 2. Du Puy, *Hiſt. des favor.*

CALDERON, (Jean Alphonſe) Avocat, natif de Nonuella dans le Diocèſe de Tolède, a fleuri en Eſpagne vers l'an 1640. il compoſa cinq ou ſix gros volumes des droits du Roi d'Eſpagne, qu'on l'obligea de réduire à la moitié, & il les publia ſous ce titre : *El Imperio de la Monarchia d'Eſpagna.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

CALDERON, (Antoine) Eſpagnol, nommé à l'Archevêché de Grenade, étoit de Baëza, Ville dans le Diocèſe de Tolède. Il s'avança extrêmement dans les ſciences, & fut choiſi pour enſeigner dans l'Univerſité de Salamanque : Enſuite il s'attacha à l'étude de la Théologie, où il fit aſſez de progrez. On lui donna un Canonicat en la même ville de Salamanque, depuis il en eut un autre à Tolède ; & enfin on le choiſit pour être Précepteur de l'Infante d'Eſpagne Thereſe d'Autriche, qui a été Reine de France. En 1652. le Roi Philippe IV. le nomma à l'Archevêché de Grenade ; mais il mourut en 1654. avant que d'avoir été ſacré. Il compoſa quatre ou cinq ouvrages différens, en faveur de l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge, & un autre touchant ſaint Jacques Patron d'Eſpagne. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CALDERON, (Pierre) connu ſous le nom de Dom Pedro Calderon de la Barca, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques & Chanoine de Tolède. Il eſt célèbre par les belles Comédies Eſpagnoles qu'il a compoſées, & que nous avons en trois parties, dont la dernière a été imprimée en 1664. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CALDIUS, c'eſt ainſi qu'en tranſpoſant quelques lettres, les ſoldats appellèrent par dériſion l'Empereur Claudius, comme on dit depuis Biberius pour Tiberius, & Mero pour Nero. * Suétone.

CALE, nous ne parlons de ce mot que dans le ſens qu'il ſignifie l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un paſſe temps dont uſoient les Gots par forme d'éxercice, comme témoigne Olaus Magnus : mais ç'a été un ſupplice entre les Celtes & les François. Les Allemans l'ont pratiqué contre les infames & les fainéans, comme témoigne Tacite. A Marſeille & à Bourdeaux, les hommes & les femmes de mauvaiſe vie ſont condamnez à la cale, ou à eſtre baignez, & pour cela on les enferme nuds en chemiſe dans une cage de fer, attachez à la vergue du grand maſt, ce qui ſe fait une ou pluſieurs fois ſuivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la choſe plus rapide, & le ſupplice plus rude. On appelle cale ſèche, lorſque le patient eſt ſuſpendu à une corde racourcie qui ne deſcend qu'à cinq ou ſix pieds de la ſurface de la mer ou de la terre ; c'eſt une eſpèce d'éſtrapade : ce châtiment eſt rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'eſcadre ou de la flotte d'en eſtre les ſpectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la baſſe Latinité *ascabuſſare*, vient du mot Gaſcon *cabuſſa*, ſignifiant *faire la culbute, ſe jetter la tête la prémière.*

CALEB, fils de Jephoné, ou de Hethron, nâquit l'an 2505. du monde, 1530. avant J. C. A l'âge de 40. ans il fut choiſi entre ceux de la Tribu de Juda pour aller avec les Députez des autres Tribus du peuple Juif, reconnoitre la terre de Canaan : Il raſſura le peuple epouvanté & découragé par le rapport affreux de ceux qui l'avoient accompagné. Il fut le ſeul avec Joſué de ceux qui étoient ſortis d'Egypte qui entrèrent dans la terre de Canaan. Quarante-cinq ans après qu'il eut été reconnoitre le pays de Canaan, étant pour lors âgé de 85. ans, il pria Joſué de lui vouloir aſſigner pour ſa portion les montagnes & la ville d'Hebron. Joſué lui accorda ſur le champ ſa demande. Caleb chaſſa de ce pays trois Rois fils de Hanak, ſçavoir Sceſcaï, Ahiman, & Tolmaï, enſuite il marcha contre les habitans de Debir, qui ſe défendirent avec tant de valeur, que Caleb déſeſpérant de la prendre, promit de donner ſa fille en mariage à quiconque pourroit s'en rendre maiſtre. Othoniel, fils de Kenak frère de Caleb la prit, & épouſa enſuite Hacſa fille de Caleb. Après avoir été ſeize ans paiſible poſſeſſeur de la Ville d'Hebron & de ſes dépendances, Caleb mourut l'an 2619. depuis la création du monde agé de 114. ans. * Num. 14. Joſué 14. & 15. Judic. 1. Uſſer. *in Annal.*

† CALEB-ABBA, Juif Caraïte, vécut dans le XV. ſiècle à Adrianople & à Belgrade. Il fut diſciple du célèbre Docteur Caraïte *Elie Bizantin.* Caleb entreprit de finir l'ouvrage intitulé *Adderet Eliahu*, que ſon Maître avoit commencé, mais la mort renverſa ſon projet. Il a écrit un livre qui a pour titre *Gann hammeleb*, c. a. d. *Jardin du Roi*, qui eſt compoſé de toute ſorte de pièces d'éloquence. On a encore de lui le *livre de dix traitez*, qui contient une éxplication du Cantique des Cantiques & du Pſaume 119. * Mardochæus *ſcript. de Caraïs.* Wolffii. *Biblioth. Hebr.*

CALECAS, Religieux. *Cherchez*, EMANUEL CALECAS.

CALECOULAN, Ville de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt Capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la

Digitized by Google

Côte de Malabar, à 40. lieuës de Calecut, du côté du Midi, * Maty, *Diction.*

CALECUT, *Cherchez* CALICUT Royaume.

CALEDONIE, c'eſt l'ancien nom de l'Ecoſſe, dont les peuples étoient nommez *Caledones*, ou *Caledonis*; & on voit des traces de cet ancien nom dans le mot *Dux Kelden*, qui ſignifie une *Montagne pleine de Coudriers*, parce qu'il y en a pluſieurs dans ce Pays. De-là la Mer, qu'on appelle *Deucalidon* doit eſtre appellée *Duncalidon*. Auparavant les Caledons ou Calédoniens, une des plus célébres Nations des Bretons, compoſa une partie du Royaume des Pictes, au témoignage d'Ammien Marcellin, qui diviſe les Pictes en deux Tribus, les Calédoniens & les Vecturions. Il eſt évident que, par les Calédoniens, dont Tacite & d'autres Hiſtoriens font ſi ſouvent mention, il faut entendre les Ecoſſois. * Buchanan.

CALEDONIE, c'eſt le nom d'un Iſthme ou langue de terre de l'Amérique ſitué entre le 8. & le 10. degré de Latitude Septentrionale, & ayant en longueur 140. milles Anglois depuis la rivière de Darien juſqu'au Port de Sorivan; Il ſeroit fort commode pour le négoce entre la Mer du Nord & celle du Sud, ſi ce n'étoit les pluyes exceſſives & l'air mal ſain, qui le rendent inhabitable. Quelques Vaiſſeaux envoyez par la Compagnie Orientale d'Ecoſſe, y prirent terre, & cherchèrent à y faire un établiſſement ſur la fin de l'an 1698; mais après pluſieurs rencontres avec les Eſpagnols, & autres traverſes, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, ils furent obligez d'abandonner ce Pays, auquel ils avoient donné le nom de *nouvelle Caledonie*. Ce fut en 1700. qu'ils le quittèrent; après avoir enduré beaucoup de fatigues, & dépenſé inutilement de très-groſſes ſommes. * Waſer. Dampier, & l'*Hiſtoire de l'établiſſement des Ecoſſois à Darien.*

CALEDONIEN, l'Océan Calédonien, *Deucalionis Oceanus*, ou *Caledonius*, c'eſt une partie de l'Océan ſeptentrional, qui s'étend depuis les Isles de la Grande Bretagne juſqu'aux méridionales de l'Irlande. Il a pris ſon nom de l'ancienne Caledonie, qui comprenoit les Provinces d'Ecoſſe, que l'on nomme aujourd'hui Roſſ, Locquabyr & Athol, & qui a même quelque-fois donné ſon nom à toute l'Ecoſſe.

CALEMBERG, Pays & Château d'Allemagne, dans la baſſe Saxe & dans le Duché de Brunſwic. Il eſt ſitué le long du Weſer entre Hanover, & Gottinghen & Hamelen. *Voyez* BRUNSWIC Maiſon. Le Château eſt à un mille d'Allemagne de Hildesheim, & à deux d'Hanovre au Midi. Les principales Villes du pays ſont Gottingue, Hamelen, Hanovre & Neuſtad avec leurs dépendances. * Bertius. Baudrand.

CALEMBERG ou KALEMBERG, *Ceſius* ou *Cetius*, *mons*, montagne d'Allemagne dans l'Autriche, où elle s'étend depuis le Danube juſqu'à la Save, & ſe diviſe en diverſes parties qui ont auſſi différens noms. * Bertius. Cluvier.

CALENDARIO, (Philippe) célébre Architecte & Sculpteur, ſe mit en réputation à Veniſe, du temps de Marin Faletri, Doge de cette République l'an 1354. Ce fut lui qui fit dans la place de ſaint Marc, ces beaux Portiques ſoûtenus par des colomnes de marbre, qui font le circuit de cette place; au deſſus deſquels on voit de ſuperbes bâtimens ornez de bas reliefs & de riches peintures. Cet ouvrage fut admiré de tout le monde, lui attira de grandes récompenſes de la République, & le Doge même voulut l'honorer de ſon alliance. * Egnat, *l.* 8. *c.* 11.

CALENDERS, eſpèces de Derviches, qui ſont répandus dans la Perſe, & dans la Turquie: Ils tirent leur origine d'un Santon Calenderi leur Fondateur, qui étoit du nombre des Abdals: Il prononçoit inceſſamment le nom de Dieu au ſon de ſa flute, & continuoit cette muſique jour & nuit. Il marchoit la tête nuë & ſans chemiſe, couvrant ſes épaules d'une peau de bête ſauvage & ayant une manière de tablier, dont la ceinture étoit ornée de pierres précieuſes, mélées de faux diamans: ſes diſciples ne s'adonnent qu'aux divertiſſemens & aux plaiſirs, & forment plûtoſt une ſecte d'Epicuriens, qu'une ſociété de perſonnes Religieuſes: Ils éſtiment le cabaret auſſi ſaint que la Moſquée; & croyent autant honorer Dieu, en ſe ſervant librement de ſes créatures, que les autres l'honorent par leurs dévotions, & par leurs auſtéritez. On les appelle Abdals ou Abdallas, en Arabe ou en Perſan, c'eſt-à-dire des gens conſacrez à Dieu. Ceux-cy ſont ſimplement habillez d'une tunique de pluſieurs piéces, & piquée comme des matelas. Quelques-uns ne ſe couvrent que d'une peau veluë, ayant au lieu de ceinture, un ſerpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent quand ils font profeſſion, & qu'ils portent comme une marque de leur ſcience. On voit ces Abdals dans les marchez & les places publiques, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Ababeker, Omar & Oſman, que les Turcs honorent: comme auſſi les Saints des Tartares Usbecks, dont ils font des contes ridicules, pour les faire mépriſer. Ils mangent tout ce que leurs auditeurs leur donnent, & prennent l'argent qu'on leur préſente; c'eſt pourquoi on les appelle Kalenderans. Ils ſont la plûpart abandonnez à toutes ſortes de vices, & font non ſeulement le métier de charlatans, mais auſſi celui de voleurs: pour ne les point recevoir dans les maiſons, à cauſe de leurs débauches & de leurs larcins, on les oblige de ſe retirer dans des chapelles que l'on a bâties exprès proche des Moſquées. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Olearius, Tom. 1.

† CALENDES, (les Frères des) c'eſt ainſi qu'on nomma autrefois en Allemagne ceux qui étoient membres d'une Société, qui s'aſſembloit tous les prémiers jours des mois & qui régloit les fêtes, les aumônes, les jours de jeunes &c. pour tout le mois. Cette Société fut répandue en Saxe, en Thuringe, en Miſnie, en Poméranie, en Weſtphalie & en France. On ne ſauroit fixer au juſte la datte de l'origine de cette Confraternité. Il y en a cependant qui la rapportent au tems dans lequel S. Dominique fonda la Confrérie du Roſaire contre les Vaudois. L'Ordre des Frères des Calendes eſt différent de tous les autres, parce qu'on y recevoit des Eccléſiaſtiques & des ſéculiers, hommes & femmes. Comme ils faiſoient de grands repas les prémiers jours des mois, il s'y gliſſa beaucoup de déſordres, deſorte que vers le commencement de la Réformation, les Théologiens portèrent des plaintes contre cette Société, qui fut totalement abolie. * Feller. *Orat. de Fratr. Calend.* Tenzelius *ad an* 1692. *menſ. Mart.*

CALENDES. *Cherchez* KALENDES.

CALENDION, Patriarche d'Antioche dans le V. ſiècle, fut élû l'an 482. par les Evêques de Syrie, après la mort d'Etienne III. Comme il étoit très-zélé pour la Foy orthodoxe: auſſi-tôt qu'il fut ordonné, il aſſembla un Synode, fit ſçavoir ſon élection au Pape Simplicius qui gouvernoit l'Egliſe, & fit prononcer anathême contre Timothée Elurus Patriarche d'Aléxandrie. L'empreſſement qu'il témoigna à défendre la Foy orthodoxe, lui attira la haine des Hérétiques, qui l'accuſérent auprès de l'Empereur Zenon, d'avoir favoriſé la rébellion d'Illus & de Léonce, que Verine, belle-mère de l'Empereur avoit fait révolter: ce Prince, ſans éxaminer la vérité de l'accuſation, rélégua Calendion à Oaſis en Afrique; & rétablit Pierre le Foulon, qui avoit autrefois uſurpé la Chaire Epiſcopale, & avoit été chaſſé par l'Empereur Leon. Calendion fut envoyé en éxil en 483. d'où il écrivit une lettre au Pape Félix pour ſa juſtification. C'eſt cet Evêque qui a le prémier ajoûté *Chriſte, &c.* au *triſagium*. Son nom ſe trouve dans les Faſtes de l'Egliſe Latine & de l'Egliſe Grecque. Evagre *l.* 3. *hiſt. c.* 10. *&* 16. Liberatus *in Brev.* Theoph. *in Chronico.* Victor Tununenſ. *in Chronico.* Théodore le Lecteur, *l.* 2. Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

CALENDRIER, ſuite des mois qui compoſent l'année. Ce mot vient de *Calendes*, qui eſt le nom que les Romains donnoient au prémier jour de chaque mois. Le Calendrier Romain fut dreſſé par Romulus, Fondateur de la Ville de Rome, qui ayant plus de connoiſſance des affaires de la guerre, que du mouvement des aſtres, compoſa ſon année de dix mois ſeulement, dont le prémier étoit le mois de Mars, & enſuite le mois d'Avril, May, Juin, Quintil, depuis appellé Juillet, Sextil, depuis nommé Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre. Il donna 31. jours à Mars, à May, à Quintil & à Octobre; & 30. à chacun des ſix autres; de ſorte qu'ils faiſoient tous enſemble 304. jours. Numa Pompilius, qui régna après lui, réforma pour la prémière fois ce Calendrier, & imita à peu près les Grecs, qui compoſoient leur année de 12. mois lunaires de 30. & de 29. jours l'an après l'autre; ce qui faiſoit 354. jours: comme il aimoit le nombre impair par une ſuperſtition commune chez les Egyptiens; il fit ſon année de 355. jours, & lui donna douze mois; ſçavoir, Janvier, Février, Mars, &c. Janvier étoit de 29. jours, Février de 28. Mars, May, Quintil & Octobre de 31. jours, & les ſix autres de 29. Il ne ſe mit pas en peine que Février eût un nombre pair, parce qu'il l'avoit deſtiné aux ſacrifices qui ſe faiſoient aux Dieux des Enfers, à qui ce nombre, comme malheureux, ſembloit appartenir. Numa voulut que le mois de Janvier, qu'il plaça au Solſtice d'Hyver, fut le prémier mois de l'année, & non plus celui de Mars que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printemps. Il ſe ſervit auſſi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois ſurnumeraire de deux ans en deux ans, lequel étoit compoſé alternativement de 22. ou de 23. jours, pour régler l'année civile au cours du Soleil, qui fait la révolution en 365. jours, & près de ſix heures: il ordonna en même temps aux Souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la manière de cette interpoſition de mois éxtraordinaires: mais par ignorance ou par ſuperſtition, ou pour quelque intéreſt particulier, ils mirent les choſes dans une ſi grande confuſion, que leurs feſtes arrivoient dans des ſaiſons entiérement oppoſées à celles où elles devoient être célébrées, ſuivant leur inſtitution: de ſorte qu'on célébroit les feſtes d'Automne au Printems, & celles de la moiſſon dans le milieu de l'Hyver.

Ce déſordre fut ſi grand, que Jules Céſar, Dictateur & Souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharſale, crut que la réformation du Calendrier étoit digne de ſes ſoins: Il fit venir d'Aléxandrie un célébre Aſtronome nommé Soſigenes, qui régla l'année ſur le cours du Soleil, & qui, après avoir compoſé le Calendrier de 365. jours, laiſſa les ſix heures, pour en faire un jour au bout de quatre ans, qui ſeroit ajouté dans le mois de Février, avant le 24. jour de ce mois que les Romains appelloient le ſixième des Calendes, ſelon leur manière de compter; d'où eſt venu le nom de biſſexte, parce qu'alors on diſoit *Sexto Calendas*, ou *Bis Sexto*. Pour placer les dix jours, deſquels l'année ſolaire de 365. jours excédoit celle de Numa, qui étoit de 355. il ajoûta deux jours à chacun des mois de Janvier, de Sextil & de Décembre, qui n'en avoient que 29. & un jour à chacun de ces quatre autres, Avril, Juin, Septembre & Novembre, laiſſant le mois de Février de 28. jours aux années communes, & de 29. à la biſſextile: Et comme (par la négligence de ceux à qui on avoit commis le ſoin de la diſtribution des mois intercalaires) le commencement de l'année ſe trouvoit alors précéder de 67. jours le Solſtice d'Hyver

Digitized by Google

ver ; & que c'étoit auſſi l'année de l'intercalation du mois de 23. jours ce qui fit 90. jours. Cette année de la correction du Calendrier faite par Jules Céſar fut de 15. mois, & de 445. jours ; c'eſt pourquoy on l'appella *l'année de confuſion*. Il eſt important de remarquer ici que cet Empereur voulant s'accommoder en quelque maniéres aux eſprits des Romains, accoûtumez ſi long-tems à l'année lunaire, fit commencer la prémiére année du Calendrier Julien, un jour de la nouvelle lune qui ſuivit le Solſtice d'Hyver, & qui vint alors huit jours aprés. Et c'eſt de-là que les années Juliennes ont commencé depuis, environ huit jours aprés le Solſtice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains qui commandoient preſque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction que Jules Céſar avoit faite du Calendrier ; & d'en introduire l'uſage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs ceſſérent en ce tems-là de ſe ſervir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45. jours tous les quatre ans. Les Egyptiens fixérent leur *Thot* ou le prémier jour de leur année, qui paſſoit auparavant d'une ſaiſon dans une autre. Les Hébreux en firent autant, & ce Calendrier devint le Calendrier de preſque tous les peuples.

Les prémiers Chrétiens gardérent les mêmes noms de mois, la même quantité de leurs jours, & la même intercalation d'un jour, dans l'année biſſextile. Ils ôtérent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales (qui marquoient les jours des Aſſemblées ou Feries,) & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la ſemaine : Au lieu des fêtes profanes, & des jeux Romains, ils rangérent par ordre les fêtes & les cérémonies de la véritable Religion. Vers le commencement du VI. ſiécle, l'Abbé Denis ſurnommé *le Petit*, pour concilier les différens uſages des Egliſes d'Orient & d'Occident, ſur le tems de la célébration de Pâques, propoſa une même forme de Calendrier, ſuivant la Période Victorienne, compoſée des cycles du ſoleil & de la lune, & rapportée à la naiſſance de *Jeſus-Chriſt* : Juſques alors la plûpart des Chrétiens avoient compté les années du temps de la fondation de Rome, ou des Conſuls & des Empereurs. Quelques-uns commençoient à compter, ou du jour de la paſſion du Sauveur, ou de l'Ere des Martyrs ſous l'Empereur Dioclétien ; mais Denis *le Petit* trouva plus à propos de commencer une nouvelle Epoque à l'Incarnation de *Jeſus-Chriſt*, & cette Ere de Denis *le Petit* eſt encore en uſage à la Cour de Rome, dans les dattes des Bulles & des Brefs : néanmoins peu de tems aprés les Chrétiens commencérent à compter depuis la naiſſance de Nôtre Seigneur, gardant toûjours la coûtume des Romains, à l'égard du commencement de l'année, fixé au prémier jour de Janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Egliſe faiſoit connoître aſſez préciſément les nouvelles lunes, & par conſéquent le tems de la fête de Pâques ; mais la ſuite de quelques ſiécles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entiérement avec le mouvement du ſoleil & de la lune, & que la fête de Pâques ne ſe célébroit plus à la pleine lune du prémier mois : cette erreur dans l'Aſtronomie étoit trés-dangereuſe ; parce que la fête de Pâques auroit inſenſiblement remonté juſques en Hyver, puis auroit paſſé en Automne, & de-là en Eté. Ce fut dans le deſſein de rémédier à ce déſordre, que le Pape Grégoire XIII. envoya ſur la fin du XVI. ſiécle des Brefs aux Princes Chrétiens, & aux Univerſitez les plus célébres, pour les inviter à chercher les moyens de rétablir l'Equinoxe du Printemps en ſon véritable lieu. Aprés avoir reçû l'avis de tous les Sçavans, il réſolut de retrancher dix jours du Calendrier ; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1681. Ainſi le lendemain de la fête de ſaint François, qui eſt le 4. d'Octobre, on compta 15. au lieu de 5. Par ce moyen, le jour qui avant la correction s'appelloit le 11. Octobre, devint enſuite le 21. & de même dans les autres mois : ce qui fit que l'Equinoxe du Printemps, qui tomboit ſur le 11. de Mars, ſe trouva au 21. comme il y étoit au tems du Concile de Nicée l'an 325. Le même Pape Grégoire trouva auſſi un moyen pour empécher un pareil déſordre à l'avenir, en retranchant un jour biſſextil de cent ans en cent ans. Voyez *Biſſexte*. Au reſte cette correction a été reçûë avec ſoûmiſſion de tous les peuples qui ſont demeurez dans l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine : mais les Grecs Schiſmatiques & les Proteſtans, ſoit d'Allemagne, de Suéde, de Dannemarc ou d'Angleterre, n'ont pas voulu en admettre l'uſage parmi eux, quoyqu'ils en reconnoiſſent la néceſſité : peut-eſtre que les Allemans s'y ſeroient ſoûmis, ſi la choſe avoit été ordonnée par l'Empereur, & du conſentement des Etats de l'Empire ; mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des réglemens ſur ce ſujet. Louis XIV. Roy de France, fit recevoir cet uſage du Calendrier Grégorien dans la ville de Strasbourg en 1682. mais ce fut une ſuite néceſſaire du culte de la Religion Catholique qu'il y a rétablie. Il y a eu même pluſieurs Sçavans qui ont écrit contre cette réformation ; entr'autres Mœſtlinus, Profeſſeur en Mathématique à Tubinge, Scaliger & Georgius Germanus. Nous avons auſſi une conſtruction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viete, & adreſſée à ſa Sainteté, avec des notes ſur les défauts, qu'il diſoit avoir remarquez dans le Grégorien. C'eſt ce qui obligea Clavius, l'un des Mathématiciens qui ont eu plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clément VIII. un Traité du Calendrier, pour éclaircir les doutes, & répondre par forme d'apologie à tout ce que l'on y trouvoit à redire. Sethus Calviſius eſt venu long-temps aprés, qui a prétendu faire voir par les obſervations aſtronomiques de Tycho-Brahé, qu'il faudra bien-tôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais voici comment l'illuſtre Tycho-Brahé en parle lui-même : *Ceux-là ſe donnent bien de la peine inutilement, qui travaillent au rétabliſſement de l'année par les Tables de Copernic ; c'eſt en vain qu'ils prétendent par là de combattre la nouvelle réformation Grégorienne, tant parce qu'elle s'accorde, au plus prés, avec les régles des mouvemens céleſtes ; que parce qu'il eſt difficile d'arriver à la derniére préciſion, laquelle même n'eſt pas abſolument néceſſaire.* Ce témoignage eſt d'autant plus conſidérable, que Tycho-Brahé étoit de la Religion Proteſtante, & que ſa ſcience extraordinaire l'a fait nommer à juſte titre le *Reſtaurateur de l'Aſtronomie*. Outre le nom de *Grégorien*, qui fut donné au Calendrier aprés ſa correction, il eut auſſi celui de *Calendrier nouveau*, parce qu'il eſt différent de l'ancien, & celui de *Calendrier perpétuel*, parce que la diſpoſition des Epactes, qui ſont miſes à la place du nombre d'or, le rendront utile en tout temps, quelque nouveauté que l'on puiſſe découvrir dans les mouvemens céleſtes. Chamberlain dans ſon Etat d'Angleterre, aprés avoir dit ſur ce Calendrier tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Proteſtant auſſi habile homme qu'il étoit, avouë que quelque difficulté que faſſent ceux de ſa nation, ils ſeront obligez d'y revenir. * Ricciol. *Chron. reformat.* Blondel, *Hiſtoire du Calendrier Romain.* Voyez ANNE'E, & KALENDRIER.

CALENDRINO ou CALANDRINO, (Philippe) Cardinal, de Sarzane en Italie, & frére uterin du Pape Nicolas V. étoit un homme d'un rare mérite, ſage, & craignant Dieu : Il fut Chanoine & Archidiacre de Luques, & puis Evêque de Bologne ; & le Pape Nicolas V. qui donnoit tout à la vertu & au mérite, le mit au nombre des Cardinaux en 1449. Quelque tems aprés, il fut Légat dans la Marche d'Ancone, où il gouverna avec tant de prudence & de modération, que les peuples de cette Province le comblérent de mille bénédictions. Pie II. le fit Grand Pénitencier de l'Egliſe, & Paul II. le pourvut de l'Evêché de Porto. Calendrino ſe trouva à l'élection de Sixte IV. & mourut à Bagnaia dans le Diocèſe de Viterbe le 22. Juillet 1476. à l'âge de 73. ans. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Laurent *in Lucina*, où l'on voit ſon épitaphe. * Platina, *in Nic. V.* Sigonius, *l.* 4. Garimbert, Onuphre, Ciaconius, Ughel, Aubery.

CALENIUS, (Gautier) Anglois, natif de la Principauté de Galles, & Archidiacre d'Oxfort, vivoit du temps de Henri I. Roy d'Angleterre environ l'an 1120. Il fit une addition de plus de 400. ans à l'Hiſtoire de ſon pays, qu'on traduiſit depuis en latin, & qu'on mit même en abrégé. Cet ouvrage eſt intitulé, *Auctuarium Annalium Britannia.* Il écrivit encore, *De rebus ſui temporis, &c.* * Balæus & Pitſeus, *De Script. Angl.* Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat. c.* 48.

CALENTER ; les Perſes nomment ainſi le Tréſorier & Receveur des Finances d'une Province. Il a la direction du Domaine du Roy, fait la recette de ſes deniers, & en rend compte au Conſeil, ou par l'ordre du Roy au Chan, qui eſt le Gouverneur de la Province. * Olearius, *Voyage de Perſe.*

CALENTIO ou CALENTIUS, (Eliſius) Poëte latin, natif du Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1480. en même temps que Jovianus Pontanus & Sannazar : ces deux-ci, & les autres grands hommes de ſon temps, l'honorérent de leur amitié. Il a écrit de très belles élégies & divers ouvrages en vers, entr'autres un Poëme du combat des rats contre les grenoüilles, dont le ſujet eſt tiré d'Homére. Calentius avoit de bonnes qualitez ; mais le penchant qu'il eut pour l'amour, le rendit malheureux. Il l'avouë lui-même par ces vers qu'il a conſacrez à la poſtérité :

Talia poſt cineres de me toto orbe legantur,
Scriptaque ſint tumulo carmina digna meo.
Ingenium natura dedit, fortuna Poëta
Defuit, atque inopem vivere fecit Amor.

On ne ſçait pas en quel temps arriva ſa mort ; mais ce fut du moins avant l'an 1503. auquel mourut Pontanus : car nous avons une épitre de ce dernier, écrite à Lucio Calentio, fils du Poëte, qu'il éxhorta de ſe rendre digne de la réputation que ſon pére s'étoit acquiſe par ſon eſprit : on voit qu'il y travailloit alors. Son pere lui avoit recommandé en mourant, de mettre ſur ſon tombeau, une épitaphe, qu'il avoit lui-meſme compoſée. * Paul Jove, *in Elog. Doct. cap.* 45. Cornelius Tollius, *in Append.* Pierius Valerianus, *de infelicit. Litterat.*

CALENUM, Ville d'Italie. *Cherchez* CARINOLA.

CALENUS (Olenus) le plus fameux Devin de ſon tems parmi les Etruriens, auroit trompé les Ambaſſadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, ſi ſon fils ne leur avoit enſeigné les précautions néceſſaires. Tarquin *le Superbe* le fit conſulter ſur un prodige. On avoit trouvé la teſte d'un homme en creuſant les fondemens d'un Temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter ſur le Mont Tarpeius : Il crut qu'il ne falloit point paſſer outre, ſans ſçavoir ce que cela préſageoit ; il fit venir les Devins de ſon Royaume ; mais ils lui répondirent, qu'ils n'étoient pas aſſez habiles, pour lui expliquer ce préſage, & qu'il falloit s'adreſſer aux Devins d'Etrurie. Ils lui nommérent le plus célébre, & auſſi-tôt il lui envoya des Députez : quand ce Devin eut connu que ce prodige ſignifioit un grand bonheur, il tâcha de détourner au profit d'Etrurie ce précieux avantage, & d'en fruſtrer les Romains : Il en ſeroit venu à bout ; ſi leurs

Députez

Députez avertis de ſes fineſſes n'euſſent évité de prendre le change dans les réponſes qu'ils firent à ſes interrogations. Voici comment la choſe ſe paſſa. Dès que Calenus eut ſçû de quoi il étoit queſtion, il traça un cercle ſur la Terre, il l'orienta par des lignes droites. *Voici le Mont Tarpeïus*, diſoit-il aux Ambaſſadeurs, *Voici l'Orient, le Midi, le Septentrion, l'Occident. Eſt-ce ici, eſt-ce là, que la tête a été trouvée*? S'ils euſſent répondu, *c'eſt ici*, les promeſſes du Deſtin euſſent été pour l'Étrurie; le lieu où étoit Calenus ſeroit devenu le ſiége de la Monarchie d'Italie: mais les Députez ſe tinrent bien ſur leurs gardes, *ce n'eſt point ici*, répondirent-ils toûjours, *que l'on a trouvé cette tête, on l'a trouvée ſur le Mont Tarpeïus à Rome.* Le fils de Calenus leur avoit appris cet expédient. *Mon père*, leur dit-il, *vous expliquera le prodige, ſans uſer d'aucun menſonge, car cela n'eſt point permis à un Devin, mais prenez bien garde aux réponſes que vous ferez à ſes demandes.* Il y a bien de l'apparence que Pline, qui raconte cette Hiſtoire dans ſon Livre XXVIII. n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi.

CALEOS, ville *cherchés* ASPROPITI.

CALEPIN, (Ambroiſe) étoit de Calepio, bourg près de Bergame en Italie, dont il a tiré le nom de Calepin, ſous lequel il eſt fort connu. Il vivoit dans le XV. ſiècle, & au commencement du XVI. & il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Auguſtins, où ſa vertu & ſa doctrine le firent beaucoup eſtimer. Son Dictionnaire auquel il avoit long-temps travaillé, fut imprimé pour la prémière fois en 1503. Il mourut en 1510. privé de la vûë par ſon extrême vieilleſſe, après avoir l'année précédente retouché ſon ouvrage, qu'il dédia à Gilles de Viterbe, ſon Général, comme il paroit par ſa lettre dédicatoire datée du 1. Octobre 1509. Depuis, cet ouvrage a été augmenté par Paſſerat & par d'autres. * Joſeph Pamphile, *in Chron. Auguſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CALEPIO, bourg d'Italie, près de Bergame, donne ſon nom à une vallée dite *Valle di Calepio*, près du lac d'Iſeo. Il eſt ſitué ſur l'Oglio, & les Auteurs latins le nomment *Calepium*, & ſes habitans *Calepini*. C'eſt de-là qu'on a formé le nom d'Ambroiſe Calepin, dont on vient de parler. Léandre Alberti.

CALFORDE, ou CALVORDE, Place forte du Duché de Brunſwich en Baſſe Saxe. Elle eſt dans la Principauté de Wolfenbuttel, environ à quatorze lieuës de la ville de ce nom, & de celles de Brunſwick & d'Havelberg. * Maty, *Diction.*

CALHAT, QUALBAT, & QUELBAT, ville de l'Arabie heureuſe en Aſie. Elle eſt dans le Pays, qu'on appelle Oman ou Jamana, ſur un Golfe auquel elle donne ſon nom. *Voyez* CALAJATE.

CALHAT, (le Golfe de) Il eſt ſur la Côte méridionale de l'Arabie Heureuſe, entre le Cap de Raz-al-gate, & la ville de Dolfar, à ſoixante & dix lieuës de celle-ci, & à cent dix de celle-là. On prend ce Golfe pour le *Sachalites Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dictionnaire.*

CALI, petite ville peu conſidérable. Elle eſt dans le Royaume de Popayan, dans l'Amérique méridionale, ſur la rivière de S. Marthe, à vingt lieuës au deſſous de la ville de Popayan. * Maty, *Diction.*

CALIARI ou CAGLIARI, (Paul) Peintre célèbre, connu ſous le nom de *Paul Veroneſe*. Il étoit de Vérone en Italie, où il nâquit en 1530. ou 1531. de Gabriel Caliari Sculpteur. Paul apprit à deſſiner & à peindre ſous Antonio Badilde un de ſes oncles; & comme il avoit un admirable génie pour la Peinture, il y fit bien-tôt de merveilleux progrès: en effet, étant encore fort jeune, il peignit quelques tableaux à Verone, dont on fit une eſtime particulière. Le Cardinal Hercule de Gonzague l'engagea à venir à Mantouë, pour y travailler à l'Egliſe du Dome, qui eſt la Cathédrale, & il s'y acquit beaucoup de réputation. Depuis, il travailla dans quelques autres villes d'Italie, & s'arrêta à Veniſe: c'eſt-là qu'il acheva tant de merveilleux ouvrages, dont pluſieurs ſe ſont répandus dans toute l'Europe, & qu'il fut conſulté & employé pour tous les grands deſſeins du Palais Ducal, de la bibliothéque de ſaint Marc, & de ſa ſalle du Conſeil des Dix. Il fit une ſeule fois un voyage à Rome, en la compagnie de Jérôme Grimani, Procurateur de ſaint Marc, & Ambaſſadeur en cette Cour: il retourna bien-tôt à Veniſe, & continua d'y achever ces excellens ouvrages, qui rendront ſon nom immortel. Il s'attacha ſur-tout au coloris, & peignit dans le goût de Titien, & preſque toûjours en concurrence du Tintoret. On trouvoit plus de force dans les tableaux de ce dernier, & plus de grace & de magnificence dans ceux de Paul Veroneſe, qui ſemble d'ailleurs avoir trop négligé le deſſein & le coſtume. Cet habile Peintre étoit très-homme de bien, pieux, civil & magnifique. Il avoit un frère & deux fils de même profeſſion que lui; & il mourut en 1588. âgé de 58. ans.

CALIARI, (Benoît) frère du précédent, étoit Peintre & Sculpteur. Il peignit ſous ſon frère, avec les ouvrages duquel les ſiens ont été confondus. Cétoit un homme fort laborieux, ſans ambition; il mourut en 1598. âgé de 90. ans.

CALIARI, (Charles & Gabriel) fils de Paul, embraſſèrent tous deux la profeſſion de leur père. Le prémier dès l'âge de 18. ans, faiſoit des tableaux qui égaloient ceux des plus habiles Maitres. On croit qu'il auroit été plus loin que ſon père, s'il eût vécu auſſi long-tems; mais comme il étoit très-délicat, & qu'il travailloit avec une très-grande application, il ſe gâta la poitrine, & mourut en 1596. en la 26. année de ſon âge. Gabriel ſon frère s'adonna au négoce, quoi-qu'il fiſt quelques tableaux de tems à autre. Il mourut de peſte en 1631. âgé de 63. ans. * Vaſari, *in Vit. de Pitt.* Rodolfi, *vit. de Pit. Venet.*

CALICA, petite Ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Bulgarie, ſur la Mer noire, où elle a un bon Port, entre la Ville de Varne, & celle de Pangala que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Callatia.* * Maty, *Diction.*

CALICUT, ou *Calecut*, Ville & Roïaume ſur la côte de Malabar, dans la Preſqu'isle de l'Inde, au-de-çà du golfe de Bengala. Ceux du païs l'appellent *Coïcata*, c'eſt-à-dire, *forteresſe du Coq*, parce que, diſent-ils, le Roïaume de Calicut ne s'étendoit pas autre-fois plus loin que le chant du coq. Le plus beau commerce des Indes s'y faiſoit dans le XVI. ſiècle, & on y voit encore aborder quantité de riches Marchands, qui en raportent du poivre & des pierreries: ce fut là que les Portugais deſcendirent, quand ils découvrirent les Indes Orientales; mais quelques victoires qu'ils y aient remportées, ils n'ont jamais pû s'y bien établir, ni profiter long-tems de la bienveillance du Roi, qui les chaſſa, dit-on, à cauſe de leur ingratitude, & des outrages qu'ils faiſoient à ſes ſujets. Les Anglois s'y ſont établis depuis long-tems, & y ont bati une maiſon ſur un lieu élevé, parce que celle qu'ils avoient auparavant, avoit été ſubmergée dans une inondation. Ce païs eſt bas & ſujet à des débordemens d'eaux. Le ſable du rivage eſt mêlé de morceaux d'or très-fin, que chacun peut chercher & ramaſſer pour ſon profit. La forteresſe que les Portugais avoient bâtie en 1529. aſſez loin du rivage, ſe voit à plus de deux lieuës en mer, à demi ſubmergée: & les barques paſſent aiſément entre ce Château & la terre. Cette Ville étoit autrefois le ſéjour du Zamorin, ou Roi de Calicut: mais il n'y demeure plus, & il y a mis un Rajadot ou Gouverneur, qui loge dans le Palais. Zamorin ou Samori en langue du païs ſignifie *Souverain Empereur*, ou *Dieu ſur la terre.* Les Gentilshommes de ce païs, qui s'appellent *Nayres*, portent des braſſelets de perles, & des anneaux d'or pour ſe diſtinguer des perſonnes de moindre condition, qu'ils nomment *Polyas.* Il y a pluſieurs de ces Nayres qui ne ſe marient point, parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, quand il leur plaît. En entrant dans la maiſon, ils laiſſent leur épée & leur rondache a l'entrée, pour marquer qu'ils y ſont; & le Maitre même de la maiſon voïant ces armes paſſe outre, & n'y entre point. Les Nayres portent tous les armes, & ſe trouvent ordinairement auprès de la perſonne du Roi, pour ſa garde, & pour l'accompagner à la guerre. Tous les Polyas ſont gens de métier, ou Marchands. Le Roi de Calicut ne mange rien, qui n'ait été auparavant préſenté à ſa Pagode, ou Idole. Il y a encore cela de particulier en ce Roïaume, que la nouvelle Reine (auſſi-bien que toutes les épouſes,) eſt miſe entre les mains d'un Bramen, pour en diſpoſer, avant la conſommation du mariage: & que ce n'eſt pas le fils du Roi, mais le fils de la ſœur du Roi, qui ſuccède à la Couronne, parce qu'ils croïent que ce moïen eſt le plus ſûr, pour avoir un ſucceſſeur du ſang roïal, la Reine pouvant avoir des enfans d'un autre que du Roi, particulièrement du Bramen; & ceux de ſa ſœur étant toûjours du ſang roïal, comme leur mère. On y trouve diverſes ſortes de Religions; des Païens, des Mahométans, des Arabes, des Chrétiens de ſaint Thomas, & de ceux qui ont été convertis par les Miſſionnaires. Le Roi a ſouvent promis d'embraſſer la Religion Chrétienne; mais il n'a jamais éxécuté ſes promeſſes. Munſter dans ſa Coſmographie rapporte bien des particularitez touchant la figure du Démon que le Roi du pays adore, avec ſes Prêtres. Voyez auſſi *Hofmanni Lexicon* au mot Calicut. * Mandeslo, *tom. 2. d'*Olearius. Dellon, *Rélations des Indes Orientales.*

CALIDIUS, (L. Julius) Poëte latin, contemporain d'Atticus, qui mourut l'an de Rome 730. & 24. avant *Jéſus-Chriſt.* P. Volumnius ami d'Antoine, mit Calidius dans la liſte des proſcrits, à cauſe des grands biens qu'il avoit dans l'Afrique; mais T. Pomponius Atticus, qui étoit ſon ami, le délivra de ce danger. Calidius fut un des plus excellens Poëtes de ſon ſiècle, après la mort de Lucrèce & de Catulle. * Cornelius Nepos, *dans la vie d'Atticus.*

¶ CALIFE: Les Perſes donnent ce nom au Régent, qui enſeigne dans une Metzid ou Moſquée qui ſert de Temple, & d'école. Le Molla eſt le Prêtre du Temple, & le Principal du Collège. * Olearius, *Voyage de Perſe.* Le titre de Calife, que portèrent les prémiers Monarques du Mahométiſme, qui tinrent leur Cour à Bagdad durant plus de trois cens ans, ne vouloit dire, en Perſan, que *Lieutenant*, ou *Vicaire* ou *Succeſſeur*; c'eſt ainſi que dans le Droit civil des Perſes, l'enfant eſt apellé le *Calife* de ſon père, c'eſt à dire ſon ſucceſſeur, & ſon héritier. * Chardin *Voyages &c. T. II. p.* 336.

CALIFE: Ce nom étoit propre aux ſucceſſeurs de Mahomet, appellez Califes de Syrie, lorſqu'il s'éleva d'autres Califes qui uſurpèrent l'autorité ſouveraine en Perſe, en Egypte, & en Afrique. Du règne de Mahomet II. l'an 814. de *Jéſus-Chriſt*, & de l'Hégire 199. l'Empire Mahométan étoit diviſé en cinq parties. Mahamet, Calife de Syrie, quitta la ville de Damas, & tranſporta ſon ſiége à Bagdat, qu'il fit bâtir ſur les ruines de Séleucie, à une journée de l'ancienne Babylone; c'eſt pourquoi on le nomma auſſi Calife de Bagdat: le ſecond fut le Calife du Caire

Digitized by Google

Caire en Egypte. Il y eut un troiſième Calife à Carvan, & un quatrième à Fez en Barbarie: outre le Calife d'Eſpagne, qui prit auſſi le titre de Roi. Piſaſire qui régnoit en 958. fut le dernier Calife en Aſie, dont les Turcs ſe rendirent les maîtres, il ne reſta que le Calife d'Egypte, & ceux d'Afrique, & d'Eſpagne. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2.

Commencement du règne. Ans de l'Hég.	Ans de J. C.	SUITE CHRONOLOGIQUE DES CALIFES, ou ſucceſſeurs de Mahomet qui ont régné dans la Syrie.	*Durée du règne.*
			Ans. Mois. Sem.
11.	632.	Aboubecre, Abubeker ou Aboubekre.	2. 4. *mois.*
13.	634.	Omar I. fils de Chetab ou Kitaf.	9.
23.	643.	Othman ou Oſman.	12.
		OMMIADES.	
35.	655.	Ali, fils d'Abou Taleb, *reconnu par les meurtriers d'Othman.*	4. *& quelques mois.*
41.	661.	Moavia ou Mauvias, fils d'Abou Sophian.	19.
60.	680.	Yezid, fils de Moavia.	4. *moins quelques mois.*
64.	683.	Moavia. II. fils de Yezid.	0. 0. 7. *ſem.*
64.	683.	Abdalla, après deux mois & demi d'interrègne, règne d'abord en Egypte ſeulement, & en tout	0. 10. *mois.*
		Meroüan I. ou Meruvam, ou Maruvan en Syrie.	21.
65.	684.	Abdulmalic, ou Abdulmeilich, Abdolmalek, ou Abdelmelic fils de Meroüan.	9. 10. *mois.*
86.	705.	Gualid, ou Oulid, ou Walid fils d'Abdulmalic.	2. 8. *mois.*
96.	714.	Soliman, ou Suleiman, ou Zulcimin, deuxième fils d'Abdulmalic.	2. 5. *mois.*
99.	717.	Omar II. neveu d'Abdulmalic.	4.
101.	719.	Yezid II. troiſième fils d'Abdulmalic.	19.
105.	723.	Hichan, ou Hechen, ou Hiſcham, quatrième fils d'Abdulmalic.	1. 3. *mois.*
125.	742.	Gualid, ou Oulid II. dépoſé.	0. 5. *mois.*
126.	743.	Yeſid III. ſurnommé Al-nakés fils de Gualid I.	0. 2. *mois.*
126.	743.	Ibrahim fils de Gualid I.	5.
127.	744.	Meroüan II. petit-fils de Meroüan I. ſurnommé *Aliaadi ou Himar-Algezira*, règna en tout	

Ce Meroüan fut le dernier Calife de la race des Ommiades, qui occupa le Trône pendant l'eſpace de 91. *ans, depuis Moavia en l'an* 41. *juſqu'en l'année* 132. *de l'Hégire.*

ABASSIDES.

Abdalla de la Race des Abaſſides chaſſe Meroüan le dernier Calife d'entre les Ommiades.

132.	749.	Abdalla, *Aboullabas*, ou Mahomet Abdalla, *Saffah.*	4.
136.	753.	Aboujafar, ou Abu-Jaafar ſurnommé *Almanſor* frère d'Abdalla.	22.
158.	776.	Mahamet ou Mahomet, ſurnommé *le Mahadi* ou *Mehedi*, fils d'Aboujafar.	10.
169.	785.	Moïſe, ou Mouça, ſurnommé *Hadi* ou *Mahadi*, fils d'Aboujafar.	1. 3. *mois.*
170.	786.	Aaron I. ſurnommé *Rachid*, *Rechid*, ou *Harashid*, fils d'Aboujafar.	23. 1. *mois.*
193.	809.	Mahamet, ou Mahomet ſurnommé, *Al-Amin* & *Abou-Abdalla*, fils d'Aaron.	5.
198.	813.	Almamon, ou Mamun, Abdalla, ſurnommé *Aboujafar*, fils d'Aaron.	20.
218.	833.	Al-Moutaſem ou Mootaſem, ou Mahem, *Mahomet Abou-Iſac*, fils d'Aaron.	8. 8. *mois.*
227.	841.	Aaron II. *Al-Ouathec*, ou *Wathik* ou *Aboujafar*, fils d'Almoutaſem.	4.
231.	845.	Motevaquel, Motawakel ou Mutewakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Moutaſem.	14.
246.	860.	Al-Mouſtanſer, ou Montaſer, *Moouſtanſir Billah*, *Mahomet Aboujafar*, fils de Motevaquel, fait tuer ſon père, & règne	0. 6. *mois.*
247.	861.	Mouſtain, Muſtain, Moſtain, *Aboulabas*, *Achmad*, frère d'Al-Mouſtanſer.	5.
252.	866.	Moutaz, *Mahomet Abou-Abdalla*, frère d'Al-Mouſtanſer, eſt dépoſé par l'Achmed Turc.	
255.	868.	Mouhtadi, ou Moktadi, *Mahomet Abou-Abdalla*, fils d'Aaron II.	3. *moins quelques m.*
256.	869.	Moutamid, ou Mutamid, Al-Alla, *Aboulabas Ahmed*, fils de Motevaquel.	1. 1. *mois.*
279.	892.	Moutadid, ou Moktadel, *Ahmed*, *Abal Abbas*, neveu de Moutamid.	23.
289.	901.	Mouctafi, ou Moctafi *Billah*, *Ali*, fils de Moutamid.	9.
298.	910.	Mouctadir Almoctader, *Abul*, *Jaafar*, fils de Moutadid.	9.
317.	929.	Cahir, ou Kahir, *Mahomet Aboulmanſor*, fils de Moutadid.	19.
322.	935.	Arradi, ou Radi, *Aboulabbas ahmed*, fils de Mouctadir.	6. *ans.*
329.	942.	*Mort* d'Arradi.	7. *ans.*

Après ce Calife & pendant ſa vie même, l'Empire des Muſulmans tomba dans une Anarchie univerſelle, & fut diviſé en pluſieurs parties par différens Chefs, dont les uns s'emparèrent de la Syrie, les autres de l'Arabie, d'autres de la Perſe, d'autres enfin de l'Afrique, &c. De ſorte qu'il ne reſta plus au Calife que l'honneur de ce titre, celui de voir ſon nom gravé ſur la monnoye, & le droit des inveſtitures qu'il ne refuſoit jamais au plus fort. * Eutychius, Elmacin, Abulpharage. Voyez l'article des Abbaſſides, & celui de la Cotbet.

CALIFORNIE, preſqu'Isle de l'Amérique Septentrionale dans la mer du Sud, eſt à l'Occident du nouveau Mexique, & n'en eſt ſéparée que par le fleuve du *Colorado*; comme remarque le P. Kino, Jéſuite Allemand, qui paſſa du Royaume de Sumatra en Californie l'an 1701. n'ayant eu pour s'y rendre qu'à traverſer le *Rio-Azul*, ou rivière bleuë, & le *Colorado*, dans lequel ſe jette l'autre rivière. La longueur de la Californie, eſt de ſix à ſept cens lieuës du Septentrion au Midi, depuis les promontoires appellez Cap-Blanc, Cap de ſaint Sebaſtien, & Cabo Mendocino, juſques à un autre promontoire di Cabo de San-Lucar.

La Californie fut prémièrement découverte par Ferdinand Cortés en 1535. & depuis les Eſpagnols ont ſeulement navigé ſur ſa côte occidentale, mais très-peu vers l'orientale. Il n'y a point de ville ſelon Baudrand, dans toute l'Isle, il n'y a qu'une Colonie d'Eſpagnols établie depuis peu dans la partie méridionale, qu'ils appellent Californie, dans un fort bon terroir, ſur la côte, vis-à-vis de la nouvelle Eſpagne.

Pendant l'Eſté, les chaleurs ſont très-grandes le long des côtes de Californie, & il y pleut rarement: l'air eſt plus tempéré dans les terres. Quand la ſaiſon des pluies eſt paſſée, la roſée eſt abondante tous les matins; & depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin de Juin, cette roſée eſt accompagnée d'une eſpèce de manne qui ſe congèle & s'endurcit ſur les feüilles des roſeaux. Elle a toute la douceur du ſucre, mais non pas ſa blancheur. On trouve dans tout le pays de grandes plaines & d'excellens pâturages. Il y a de fort bonne eau & des rivières fort poiſſonneuſes. Les arbres fruitiers y ſont beaux. Tous les légumes & les grains qu'on y a ſemez y ſont très-bien venus. On y trouve deux eſpèces de bêtes fauves inconnuës en Europe, dont la chair eſt bonne & délicate. Preſque tous les oiſeaux d'Eſpagne, & tous ceux du Mexique ſe trouvent dans la Californie. On trouve dans les terres, des Salines dont le ſel eſt blanc & très-dur. Le poiſſon de mer y eſt bon, & en abondance, mais la pêche des perles rend ſur-tout ces côtes fameuſes.

Les Californiens n'ont point de maiſons; l'ombre des arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils ſe font des eſpèces de feüillées pour paſſer la nuit. Pendant l'Hyver ils s'enferment dans des caves qu'ils creuſent en terre & y demeurent pluſieurs enſemble. Les hommes ſont tout nuds. Ils ſe ceignent ſeulement la tête d'une bande de toile très-déliée, & portent au cou, & quelquefois aux mains des nacres de perles aſſez bien travaillées. Leurs armes ſont l'arc, la fléche ou le javelot, & ils les portent toûjours à la main. Les femmes ſont vêtuës un peu plus modeſtement: elles ont à la ceinture une eſpèce de tablier tiſſu de roſeaux, comme les nates les plus fines. Elles ſe couvrent les épaules avec quelques peaux de bêtes, & ſe ceignent comme les hommes la tête avec des roſeaux fort déliez. Elles portent auſſi comme eux des colliers & des braſſelets. L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, c'eſt de filer. Les hommes ſont encore une eſpèce de vaiſſelle avec diverſes herbes, dont les fibres ſont fort ſerrées. Les Californiens n'ont aucune forme de gouvernement ni de culte réglé: on a cependant remarqué qu'ils adorent la Lune, & qu'ils ſe coupent les cheveux en ſon honneur. Chaque famille ſe fait ſes loix à ſon gré; de-là vient la diviſion qui règne parmi eux, & les fréquentes guerres qu'ils ſe font. * *Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires Jéſuites.* V. Recüeil 1705.

CALIGARI, ou PELACANI, (François) de Florence en Italie, Professeur de Mathématique, vivoit en 1515. Il écrivit en Italien un traité d'Algèbre, & treize livres d'Arithmétique pratique, qu'il dédia à Jules de Médecis, depuis Pape sous le nom de Clément VII. * Pocciancius, *de Script. Florent.* Vossius *de Mathem.*

¶ CALIGNON, (Soffrey) Maitre des Requêtes, & depuis Chancelier de Navarre, sous Henry IV. étoit natif de St. Jean près de Voiron en Dauphiné. Le Seigneur de Lesdiguieres, qui fut depuis Connétable de France, contribua beaucoup à son élévation. D'ailleurs il étoit ami de Revol Sécrétaire d'Etat. Henry n'étant que Roi de Navarre, avoit employé Calignon dans les affaires les plus difficiles: & lorsqu'il fut devenu Roi de France, il n'eut pas de Ministre qu'il éstimât davantage. Il le fit Chancelier de Navarre. L'Edit de Nantes est son ouvrage: Il y travailla plus qu'aucun autre. Au reste Calignon étoit sçavant en tout genre de littérature, & il a même fait des vers en nôtre langue; Du Verdier en a conservé plusieurs dans sa Bibliothèque, les autres sont perdus. Il mourut l'an 1607. âgé de 56. ans, laissant au Roi un sensible regret de sa perte. Il faisoit profession de la Religion R. Ses vers que Du Verdier Vauprivas a conservez, sont une satyre intitulée, *Le mépris des Dames.* D'Aubigné dit que Calignon étoit un des plus grands ésprits de son tems. Casaubon le traite de personnage illustre par sa doctrine, par sa piété, & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat. M. de Thou qui avoit travaillé avec lui pendant trois ans à dresser l'édit de Nantes, le fait regarder comme très habile dans les belles Lettres, la Philosophie, les Mathématiques, la Jurisprudence, & comme consommé dans les affaires & dans l'usage du monde. Il auroit pû être très avancé s'il avoit changé de Religion. Le Roy Henri IV. disoit que si Calignon eût été Catholique, il l'auroit fait Chancelier de France. Ce fut par son intercession que les Protestans de Paris obtinrent de s'assembler à Charenton, au lieu qu'auparavant le Temple étoit à *Blond*, village sur la Seine à quatre ou cinq lieuës de Paris. L'Auteur de sa vie assure qu'il a répondu à la bulle de Sixte V. par laquelle il déclaroit Henri IV. incapable de succéper à la couronne de France, & que cet écrit a été public. Il a aussi composé une Apologie du Roy de Navarre, contre un livre intitulé: *Incendium Calvinisticum à Navarri Legatis apud quosdam Imperii Ordines, ad certam Religionis ac Reipublicæ conturbationem procuratum.* * Du Verdier, *Bibl.* Chorier, *Hist. du Dauph. T. II.* Ant. Teissier, *éloges des hommes illust. T. II.*

CALIGULA, (Caius Julius Césat Germanicus) Empereur Romain nâquit le 31. Aouſt l'an 12. de *Jésus Christ*, & succéda à Tibère l'an 37. On ne convient point du lieu de la naissance de Caligula: quelques-uns ont prétendu qu'il nâquit à Tivoli, ou à Antium près de Rome, d'autres en un village près de Coblents au Diocèse de Tréves, & parmi les quartiers des Légions. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il étoit fils de Germanicus & d'Agrippine, & qu'il vint au monde pendant que son père étoit Consul avec C. Fonteius. Il fut élevé dès son enfance dans les armées de la Germanie, dont son père étoit les délices aussi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes qu'il reçût le surnom de *Caligula* du mot Latin *caliga* chaussure militaire: mais depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition que de lui donner le nom de *Caligula*, qu'il avoit tant aimé avant que d'être Empereur. Il avoit aussi porté dès l'enfance le nom de Césat, parce que son père étoit entré dans la famille des Césars, par l'adoption que Tibère, fils adoptif d'Auguste fit de sa personne: on lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Césars: Enfin on l'appelloit aussi Germanicus comme son père, D'abord qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il resta toûjours auprés de Tibère, & sceut si bien profiter de la dissimulation qui étoit propre à cet Empereur, qu'il ne fit éclater aucune des mauvaises qualitez que l'on remarqua en lui lorsqu'il fut parvenu à l'Empire; c'est ce qui a donné lieu à Suétone de dire qu'il n'y avoit jamais eu de meilleur valet & de plus mauvais Maitre. Caligula ne prit la robe virile qu'à 20. ans, au lieu que les autres la prenoient à 17. Tibère le fit Pontife, & l'an 33. de J. C. il lui donna entrée dans les dignitez en le faisant Questeur, le déclara Prince de la jeunesse, & lui fit épouser Junia Claudia ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus: cette femme étant morte peu de temps après, Macron rechercha & gagna l'amitié de Caligula en lui abandonnant sa propre femme. Caius s'étoit déja signalé avant son mariage par ses impudicitez affreuses, en sorte que quelques Auteurs l'accusent d'avoir violé sa sœur Drusile. Tel étoit Caius quand il se trouva maître de l'Empire, à l'age de 25. ans l'an 37. de J. C. Tibère par son Testament lui avoit donné pour Collègue son petit-fils Tiberius Nero Gemellus âgé seulement de 18. ans. Caius fit casser ce testament par le Sénat, sous prétexte que Tibère n'avoit pas eu l'éspritsain & libre, lorsqu'il avoit confié l'Empire à son petit-fils dans l'âge où il étoit, & l'on donna à Caius seul la souveraine puissance: D'abord il harangua le Sénat avec une modestie qui charma tous ceux qui l'entendirent: Il leur promit une part entière au gouvernement, & de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos comme leur fils & leur élève; Il refusa par une modestie affectée les titres & les charges honorables que l'on vouloit lui donner; mais il dégénéra d'une si horrible manière, qu'il fit regretter le règne de son prédécesseur, quoique très-cruel. Ceux qui ont dit que la nature l'avoit choisi, afin de montrer au monde jusques où elle pouvoit étendre ses forces du côté du mal, paroissent avoir rencontré assez juste. Il fit un voyage dans les Isles de Pendataire & de Ponce, d'où il rapporta les os & les cendres de sa mére & de son frére Neron, & les fit mettre dans le monument d'Auguste. Il fit un paquet de tous les papiers que Tibère avoit ramassez contr'eux & contre les autres personnes accusées de lèze-Majesté, & le brûla publiquement, sans avoir la curiosité d'en lire aucun. Peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, il rendit la liberté à Agrippa petit fils d'Hérode, que Tibère avoit fait emprisonner six mois auparavant. Il élargit aussi tous les autres prisonniers, rétablit tous ceux que Tibère avoit dépossez ou exilez; accorda une amnistie à tous ceux qui avoient été accusez ou arrêtez pour crime de lèze-Majesté, & défendit d'accuser personne de ce crime. Il donna ensuite à Antonia sa grand'mère le nom d'*Auguste*, la qualité de Prêtresse d'Auguste, & tous les privilèges des Vestales. Il accorda aussi ce dernier privilège à ses sœurs Drusille, Agrippine, & Liville ou Julie, action que l'on regarda plûtôt comme une récompense du commerce criminel que quelques Auteurs disent qu'il eut avec elles, que comme la marque d'un bon naturel. Caius fut fait Consul au mois de Juillet de l'an 37. de J. C. & voulut avoir pour Collègue Claude son oncle, que la foiblesse de son ésprit avoit écarté jusqu'alors des charges. Le 31. Aouſt de la même année il fit représenter des jeux très-magnifiques, dont on rapporte une singularité qui mérite de trouver ici sa place, sçavoir que ce fut pendant ces jeux que l'on commença à mettre des coussins sur les bancs nuds. Caius fit des dépenses si excessives pour les fréquentes représentations des jeux; qu'il dissipa en peu de mois des trésors immenses que Tibère avoit amassez en plusieurs années. Ils se montoient, dit-on, selon nôtre façon de compter, à soixante & deux millions six cens soixante & quinze milles écus d'or: dans la suite il ne fit point de scrupule de commettre les plus horibles injustices, & les plus grandes bassesses qu'il croyoit utiles pour lui faire trouver de l'argent. Il rendit à Antiochus le Royaume de Comagène que les Romains avoient pris sur un autre Antiochus père de celui-ci, & qui avoit été réduit en Province 19. ans auparavant. Il ajoûta à ce Royaume la Cilicie maritime, & lui donna une somme considérable, comme pour lui restituer les revenus que le fisc avoit tirez de ses Etats pendant que les Romains en avoient joüi.

Caius tint seulement le Consulat pendant deux mois & douze jours, c'est-à-dire, jusqu'au 12. de Septembre, & laissa cette dignité pendant les derniers mois de cette année à ceux que Tibère avoit désignez pour la remplir. Il tomba extrêmement malade vers la fin d'Octobre, cette maladie causée par ses excès & par ses débauches, jetta la consternation parmi le peuple, dont il avoit trouvé le secret de se faire aimer, sa convalescence changea la tristesse du peuple dans une joye dont il donna des témoignages & des marques par les fêtes & les réjoüissances dont elle fut suivie: ce que l'on regardoit comme la guérison de Caius, ne fut que le commencement des maux & des cruautez que le changement de son tempéramment lui fit commettre. Il avoit refusé d'abord les titres d'Auguste, d'Empereur, de père de la patrie, de grand Pontife, & la puissance du Tribunal; mais depuis sa convalescence il les prit tous en un seul jour, à l'exception de celui de père de la patrie qu'il ne prit que quelque tems après les autres; il ajoûta à ces grands noms ceux de pieux, de fils des troupes, de père des armées, d'excellent & de très-grand Césat. Sa folie alla même jusqu'à se vouloir faire passer pour Dieu; il faisoit ôter la tête aux images des Divinitez anciennes, & y faisoit mettre la sienne: il se plaçoit entre les statuës de Castor & de Pollux pour se faire adorer; & se vantoit de coucher avec la lune. Il ne vouloit pas seulement être adoré comme un Dieu, & être appellé le nouveau Jupiter, se faisant dorer la barbe, & prenant un foudre à la main; mais il affectoit de représenter en sa personne, tous les Dieux & toutes les Déesses: il portoit tantôt un trident, comme Neptune; tantôt un caducée, comme Mercure; & tantôt une lyre comme Apollon. Quelquefois il prenoit une pique & un bouclier, pour ressembler à Mars; ou une massuë pour représenter Hercule: souvent il s'habilloit en Vénus, avec une couronne de myrte; puis en Diane avec le javelot & le carquois. Lorsqu'il vouloit paroitre en homme, il se servoit d'un manteau brodé d'or, de pierreries & de perles: quelquefois il s'avisoit de faire le Héros, avec le corcelet d'Alexandre, qu'on avoit tiré du tombeau de ce Conquérant; mais il marchoit ordinairement avec les ornemens triomphaux: c'est-à-dire, avec la couronne de laurier ou d'or, le bâton d'ivoire, la robe bordée de pourpre & la casaque brochée à palmes. Il avoit des machines avec lesquelles il faisoit durant les éclairs une éspéce de tonnerre, & lorsque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel avec ces paroles impies, *tuë-moi, ou je te tuërai.* Ces folies furent bien-tôt suivies de plusieurs actions de cruauté; il commença à les signaler par la mort du jeune Tibère, le jour que ce Prince entroit dans la 19. année de son âge, Caius l'adopta pour fils & le déclara Prince de la jeunesse, afin, dit Philon, de lui ôter le droit de partager l'Empire, & d'être maître de lui & de sa vie, selon l'autorité que le droit Romain donnoit aux péres: en éffet Caius ôta la vie à ce jeune Prince lors qu'il s'y attendoit le moins; il fit porter l'arrest de mort à Tibère par un Tribun accompagné de quelques Centeniers, & obligea ce jeune Prince à se tuer lui-même, sous prétexte qu'il n'estoit permis à personne de mettre la main sur le petit-

fils

Digitized by Google

fils d'un Empereur: il traita ſa grand'mère Antonia avec la même cruauté. Dion met auſſi ſur ſon compte la mort de Silanus ſon beau-père & Proconſul d'Afrique, qu'il contraignit de ſe couper la gorge. Toutes ces actions arrivèrent l'an 37. de Jéſus-Chriſt: celles de l'année ſuivante furent encore plus criantes; car ne ſe contentant pas d'avoir fait mourir quantité de perſonnes d'une manière inhumaine dans les ſpectacles publics, il obligea Macron Gouverneur d'Egypte, ſa femme & ſes enfans, à qui il eſtoit redevable de l'Empire & de la vie, de ſe donner la mort: il enleva Oreſtina femme de C. Calpurnius Piſon, le jour & dans le tems même du feſtin des nopces & l'épouſa. Il ſe laſſa de cette alliance; car il répudia cette femme quelques jours après, & la rélégua avec Piſon ſon mari, avec lequel on prétendoit qu'elle s'eſtoit réconciliée. Caligula ſe maria enſuite à Lollia Paulina, quoique C. Memmius Regulus Gouverneur de Macédoine & d'Achaïe, ſon époux, fût encore vivant. L'an 39. de Jéſus-Chriſt Caligula fut fait Conſul pour la ſeconde fois. Les occupations ſérieuſes de cette charge ne diminuèrent pas la diſſipation & les extravagances de cet Empereur: il cherchoit chaque jour à ſe ſignaler par quelque ſingularité cruelle ou bizarre: rien ne prouve mieux ſa folie, que ce qu'il fit par rapport à ſon cheval nommé Incitatus: il l'invitoit à ſouper, lui faiſoit ſervir de l'orge dorée, & préſenter du vin dans des vaſes d'or: il lui avoit fait faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre & un collier de perles: il lui avoit donné une maiſon, des ſerviteurs, & des meubles pour recevoir magnifiquement ceux qui ſeroient priez de ſa part à ſouper. Il juroit par ſa vie & par ſa fortune, l'avoit déclaré Pontife, promettoit de le faire Conſul, & eût peut-être éxécuté cette promeſſe, s'il eût vécu plus long-tems. Quelque bizarre que fût ce procédé, il en conçut un autre qui ne le paroiſſoit pas moins, ce fut de faire un pont ſur la mer: il le commença, & en fit conſtruire environ cinq quarts de lieuës de long, mais tous les vaiſſeaux ayant eſté employez à ce ridicule deſſein, il ne s'en trouva plus pour apporter du bled à Rome, ce qui y cauſa une trés-grande famine, qui dura juſques ſous l'Empire de Claude. Les dépenſes exceſſives que l'Empereur avoit faites pour la continuation de ce pont, le portèrent à faire mourir pluſieurs perſonnes très-opulentes, afin de pouvoir s'emparer de leurs biens. Vitellius Gouverneur de Syrie, pour ſe conſerver la vie, eut la lâcheté d'adorer Caius comme une Divinité, & fut le prémier qui fit une loi pour obliger les Romains à faire la même choſe. L'Empereur paſſa les Alpes & fit mourir les plus riches habitans des Gaules, ſous prétexte qu'il avoit perdu ſon argent au jeu. Il fit mourir Getulicus & Lepidus, ſous prétexte d'une conjuration dans laquelle il prétendit que ſes propres ſœurs avoient eu part: pour les punir de ce crime qu'il leur imputoit, il les chaſſa de ſa Cour. Quelque tems après il répudia ſa femme Pauline, & épouſa Milonia Ceſonia, le jour même qu'elle eſtoit accouchée d'une fille, dont il s'avoüa le père, & à qui il donna le nom de Julia Druſilla. Caius s'empara & éxerça la charge de Conſul pendant les 12. prémiers jours de l'an 40. de J. C. & la quitta après ce tems-là pour s'occuper uniquement de ſes cruautez: il les recommença par la mort de Ptolomée Roi d'une partie de l'Afrique, & par l'empoiſonnement de Mithridate Roi d'Arménie: vers le même tems, comme s'il eût formé le deſſein de paſſer en Angleterre, il s'avança à la tête de ſon armée juſques ſur les bords de l'Océan, où l'ayant fait ranger en bataille, il donna le ſignal du combat; l'étonnement des troupes fut extrême, quand ils virent aboutir tous ces grands préparatifs à l'ordre qu'il leur donna de ramaſſer des coquilles ſur le bord du rivage, & d'en remplir leurs habits & leurs caſques. Caligula crut que ces éxploits ridicules méritoient les honneurs du triomphe, & il conçut une ſi cruelle haine contre le Sénat, qui n'avoit pas crû devoir les lui déférer, qu'il réſolut de faire mourir tous les Sénateurs, il n'éxécuta pas néanmoins ſon deſſein; il conçut celui de faire placer ſa ſtatuë dans le Temple de Jéruſalem, à cauſe de la répugnance qu'il ſçavoit que les Juifs auroient à lui rendre un honneur que leur loi condamnoit. L'an 39. de Jéſus-Chriſt il donna ordre à Pétrone, Gouverneur de Syrie, de faire tailler une ſtatuë qui le répréſentât ſous la forme de Jupiter, & de la faire placer dans le Sanctuaire. Ce dernier vit tant de conſternation dans l'eſprit de tous les Juifs d'Orient, que craignant quelque révolte; il écrivit à l'Empereur que les ouvriers n'avoient pû achever la ſtatuë. Caligula pénétra ſon deſſein, & entra dans une fureur étrange contre lui: mais le Roi Agrippa ayant appris ſon intention tomba évanoüi, & lui écrivit depuis une lettre ſi touchante, qu'il promit de ne faire aucune innovation dans le Temple des Juifs; il s'en repentit peu après, & ordonna de faire à Rome un coloſſe doré, pour le placer dans le Sanctuaire, avant que l'on en ſçût aucune nouvelle. Aſiaticus & Chærea, piquez de ſes railleries, formèrent une conjuration contre lui, dans laquelle pluſieurs perſonnes entrèrent, Chærea commença d'inſulter Caius dans le tems qu'il ſortoit du théâtre, pluſieurs perſonnes le ſécondèrent en frapant Caius de pluſieurs coups, que quelques Auteurs font monter juſqu'à trente; & enfin Aquila lui donna le coup de la mort le 24. Janvier de l'an 41. de Jéſus-Chriſt, après un règne de trois ans neuf mois & vingt-huit jours, eſtant âgé de vingt-huit ans, quatre mois & vingt-quatre jours. La nuit d'après ſa femme Cæſonia & ſa fille furent tuées par Julius Lupus par l'ordre de Chærea.

Caius avoit un naturel violent & impétueux, une légéreté & une inconſtance qui tenoit de la fureur. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il avoit eſté porté à la débauche & à la cruauté; il aimoit paſſionnément à railler & à piquer tout le monde par des mocqueries ſanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles qui ne répondoient pas à l'idée que ſa valeur lui donnoit de lui-même: il eſtoit très-crédule, & ajoûtoit foi aux calomnies les plus noires & les plus atroces; enfin il étoit très-timide dans les dangers, & très-cruel quand il croyoit le pouvoir eſtre impunément: au reſte ſon éxtérieur répondoit aſſez aux défauts de ſon eſprit, du moins ſelon le portrait que les médailles & les Hiſtoriens nous font de ce Prince, qui ſelon les uns & les autres avoit le menton relevé, le regard terrible (ce qu'il affectoit pour imprimer de la crainte dans le cœur de ceux qui l'approchoient) le cou délié, le front grand, le ſommet de la teſte chauve, les jambes minces, & le corps mal proportionné. * Spon, *Recherches curieuſes d'antiquité.* Dion, Suétone, Aurelius Victor, *dans ſa vie.* Tacite, *in Ann.* Joſeph. *l.* 18. *c.* 8. *&c. & liv.* 19. *c.* 1. *des Antiq. & l.* 2. *c.* 17. *&* 18. *de la guerre.* Philon, *Rélation de l'Ambaſſade vers Caligula.* Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs.*

CALIGURRITAINS, anciens habitans de la ville qu'on nomme à préſent Calahorra, dans la Caſtille vieille en Eſpagne: ils ſoûtinrent le ſiège de leur ville contre l'armée de Pompée & de Metellus, qui y avoient aſſiégé Sertorius, & ce fut avec tant d'opiniâtreté, qu'après avoir mangé toutes les bêtes, les cuirs, & les autres choſes qui avoient quelque peu de ſubſtance, ils mangèrent enfin leurs femmes & leurs enfans, qu'ils ſaloient comme de la chair de porc. Les Romains furent contraints de lever le ſiége l'an de Rome 679. & 75. ans avant J. C. * Valére Max. *l.* 7. *c.* 6.

CALINGIENS, anciens peuples de l'Inde, vers la mer, parmi leſquels on dit que les femmes portoient des enfans dès l'âge de cinq ans, & n'en vivoient que huit au plus. * Pline, *l.* 6. *c.* 17.

CALIPIE, anciennement *Curubis*, *Curobis.* Ville autrefois Epiſcopale, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, entre le cap Bon & la ville d'Hamametha, ſur la côte, où elle a un aſſez bon port. * Maty, *Dictionnaire.*

CALIPO, ou CARIPO, petite ville de Turquie en Aſie, dans la Natolie, à l'embouchure de la rivière de Lali dans la mer Noire, où elle a un aſſez bon port. * Maty, *Diction.*

CALIS. *Cherchez* CADIS.

† CALISCH, ou KALISCH, en Latin *Caliſſium* ou *Caliſcia*, ville de Pologne. Quelques-uns croyent que c'eſt la même *Caliſcia*, dont Ptolomée fait mention. Elle eſt ſituée ſur le *Przoſna* dans des marais. Jean Sprow, Archevêque de Gneſen, y tint un Concile en 1457. En 1706. le 29. Octobre, Auguſte Roi de Pologne remporta une victoire complette près de Caliſch, ſur l'armée Suédoiſe, commandée par le Général Mardefeld. En 1707. les Moſcovites déſolèrent preſque entièrement cette pauvre ville. * Staravolſcius *in Polonia p.* 24. *&c.*

CALISSIN, le cap, ou de *Rosbel*, anciennement *Dire*, *Dere*: ce cap eſt dans le Royaume de Dangali en Ethiopie, vis-à-vis du cap d'Ara en Arabie, & ils forment entre eux deux le fameux détroit de Babelmandel, qui eſt l'entrée du golphe Arabique, qu'on nomme la mer Rouge, quoique cette mer s'étende beaucoup plus loin. * Maty, *Diction.*

CALISTE NICEPHORE. *cherchez* NICEPHORE.

CALISTO ou CALLISTO, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, & Nymphe de Diane, fut abuſée par Jupiter comme elle ſe baignoit avec Pallas: Sa groſſeſſe parut, & cette Déeſſe, pour la punir, la chaſſa de ſa compagnie: elle accoucha dans les bois d'un fils nommé Arcas, qui donna ſon nom à l'Arcadie. Caliſto n'en fut pas quitte pour la diſgrace de Diane: Junon toûjours attentive aux démarches de ſon mari, & ennemie implacable de celles, qui par leur beauté, pouvoient partager le cœur & l'amitié de ce Dieu, la métamorphoſa en ourſe avec ſon fils nommé Arcas. Les Poëtes feignent que Jupiter, en ayant compaſſion, les plaça depuis au ciel, où ils forment une conſtellation, nommée la *grande Ourſe*, que les Grecs appellent *Helice.* * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 5. *&* 6. Propert. *l.* 2. *Eleg.* 28. *v.* 23.

CALIXTE, (George) Théologien célèbre parmi les Luthériens, eſtoit né dans le Holſtein, à Madelbuy, village de la juriſdiction de Sleſwick, le 14. Décembre 1586. Son père, qui eſtoit Miniſtre, le deſtina dès ſa jeuneſſe à l'étude de la Théologie, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Helmſtad, de Jene & de Gieſſen, parcourant preſque toutes les écoles proteſtantes d'Allemagne: il voyagea auſſi avec Mathias Overbeck riche Luthérien, établi en Hollande: cet homme qui connoiſſoit le mérite de Calixte, l'aida de ſon bien, & uſa de la même généroſité envers Hermannus Conringius & envers d'autres. Enfin Calixte, après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, retourna en Allemagne, & fut fait Profeſſeur en Théologie en 1614. à Helmſtadt. Fréderic Ulric, Duc de Brunſwick, ne voulut jamais permettre qu'il allât ailleurs, quoi qu'il fût appellé en 1633. par Erneſt Duc de Weymar. Calixte eſtoit tolérant à l'égard de tout ce qui ne choquoit point l'eſſentiel de la Religion; il ne pouvoit ſouffrir que l'on donnât tant

Digitized by Google

d'autorité à Luther, & traitoit de ſuperſtitieux ceux qui n'oſoient s'éloigner de ſes ſentimens : il mourut le 18. de Mars 1656. Entre les dernières paroles qu'il dit, celles-ci ſont remarquables : *Je ſouhaite*, dit-il, *de mourir ſous Jeſus-Chriſt, Chef de l'Egliſe, dans la foy de la véritable Egliſe Catholique, & dans l'amour de tous ceux qui ſervent ſincèrement & qui aiment Dieu le Père, le Fils & le ſaint Eſprit. Je ne condamnerai aucun de ceux qui errent dans des queſtions non néceſſaires ; & j'eſpère que Dieu me pardonnera, ſi j'ai erré dans des choſes de cette nature, comme il a pû arriver.* L'aîné de ſes fils nommé Fréderic-Ulric *Calixte* eſtoit en 1690. Profeſſeur à Helmſtadt : ſon père a laiſſé quantité d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans le Théâtre *des Hommes illuſtres de Freher.* Il y a eu auſſi un Juriſconſulte Allemand nommé *Thomas Calixte*, mort à Wirtemberg en 1591.

CALIXTE. *Cherchez* CALLISTE.

CALIXTINS. *Cherchez* CALLISTINS.

† CALIXTUS, (Fréderic Ulric) prémier Profeſſeur en Théologie à Helmſtætt, Conſeiller au Conſiſtoire du Prince de Wolffenbutel & Abbé de Königslutter, fils de George Calixte, dont l'article précède. Il nâquit à Helmſtætt le 8. Mars 1622. Il étudia l'Eloquence ſous Chriſtophle Schrader. Comme il avoit beaucoup d'inclination pour la Médecine, il fréquenta aſſidûment les leçons de Jacques Tattius. En 1640. il paſſa à Leipzig, & y ſéjourna pendant que cette ville fut aſſiégée. Après que Leipzig eut été renduë aux Suédois, Calixte fut rappellé chez les ſiens. Ce fut alors qu'il abandonna la Médecine & s'adonna entièrement à l'étude de la Théologie. Il profita beaucoup de l'éxcellente bibliothèque de ſon père. On lui donna pour conducteur dans ſes études *Gerhard Titius* de Quedlinbourg, qui fut dans la ſuite Profeſſeur en Théologie à Helmſtætt. En 1644. ils ſuivirent tous deux le père de Calixte au Colloque de *Thoren*, & viſitèrent Danzig & Königsberg, où le jeune Calixte eut une diſpute fort vive au ſujet de ſon père, avec le Docteur *Miſlenta*. De retour chez lui il donna pluſieurs preuves de ſon érudition & écrivit un traité *du Purgatoire*, dans lequel il prit auſſi la défenſe de quelques Thèſes ſoûtenuës ſous ſon père contre le Jéſuite *Mulman* de Munſter. En 1650. il diſputa publiquement *de Baptiſmo & antiquis circa illum ritibus*, après quoi on lui confia la chaire de Profeſſeur en Théologie poſitive. Quelque tems après il eut la permiſſion de faire un voïage. Il parcourut la haute Saxe, la Bohême, l'Autriche, & la Hongrie ; il alla enſuite en Italie & en France. Il fit quelque ſéjour à Rome, où il s'acquit l'eſtime du Pape Innocent X. & de pluſieurs Cardinaux. A ſon retour ſon père le créa Docteur en Théologie. En 1664. Auguſte Duc de Wolffenbuttel le nomma Conſeiller Conſiſtorial. En 1681. il ſuccéda à Titius dans la chaire des Controverſes. En 1684. les Ducs Rodolphe Auguſte & Antoine Ulric le créèrent Abbé de Königslutter. Calixte fut auſſi enveloppé dans les affaires de ſon père. Il eut ſur-tout à faire à Gilles *Strauch* ; & ils ſe maltraitèrent réciproquement par des injures. Toute l'Univerſité de Helmſtætt ſe déclara pour Calixte & publia un livre intitulé *Pietas Julia*. Mais la quérelle dura juſques à la mort de *Calovius*. Calixte mourut le 13. Janvier 1701. âgé de 79. ans. Voici les principaux de ſes ouvrages : *Conſultatio de tolerantia Reformatorum ; Tractatus de diverſis totius mundi Religionibus ; de Chiliaſmo ; de ſpirituum diſcretione ; de vario hominis ſtatu ; Immaculata B. Virginis conceptionis hiſtoria ; Epiſcripſis ad viam pacis, &c.* * Caroli, *in mem. eccleſ. ſæc.* 17. Arnold *K. und K. hiſtori, t. 2. l. 17. c. 11.*

CALKER, Peintre. *Cherchez* CALCAR.

CALLAN ou CALLEN, bourg d'Irlande, ſitué ſur une rivière de même nom, dans le Comté de Kilkenny en Lagenie à quatre ou cinq lieuës de la ville de Kilkenny, & de celle de Carick. Callan a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *diction.*

¶ CALLAO ou CALLAG DE LIMA, *Callaum*, petite Isle de l'Amérique Méridionale, ſur la côte du Perou, vis-à-vis la ville de Lima, où de los Reyes, dont elle eſt le port. Il y a un petit bourg avec un Château ſur le rivage. La petite ville de Callao eſt à deux lieuës de Lima. Son port eſt beau, & les fortifications quoique peu régulières, ſont munies de belles pièces de canon. Comme la Cour d'Eſpagne ne peut nommer un Viceroi dès que la place eſt vacante, à cauſe de la diſtance des lieux ; l'Evêque de Quito eſt Viceroi né juſques à l'arrivée de celui qui a été nommé par le Roi. Les habitans du Perou n'aiment pas le Gouvernement Eccléſiaſtique, parce que toutes les affaires paſſent par les mains des Prêtres, qu'ils taxent d'une avarice ſordide. * Baudrand. M. le Gentil, *nouveau voïage au tour du monde, &c. T. I. p. 3.* Th. Corneille, *dict. geogr.*

CALLI, canal artificiel de 90. milles ou cinquante lieuës de long, & de quatre cannes de large, qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire juſqu'à Damiete. Les Baſſas le font garder par des ſoldats, de peur que quelqu'un n'en détourne ou n'en enlève l'eau : Ils ſont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre, où l'on va obſerver la croiſſance des eaux du Nil ; & quand elles montent à 23. pieds, les habitans du pays font de grandes réjoüiſſances, parce qu'ordinairement cela inonde les terres & les rend très-fécondes, ce qui n'arrive pas lorſque les eaux ne montent qu'à 19. pieds, qui font cinq ou ſix toiſes de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Baſſa avec grande cérémonie & réjoüiſſance. * *Relation de l'Empire Ottoman.*

CALLIAN, bourg de France en Provence, ſitué dans la Viguerie de Draguignan & de Frejus, & à trois de Grace. Ce bourg a donné ſon nom au *Callianez* dont on ignore les bornes. * Maty, *diction.*

CALLIAS, Poëte d'Athènes, & fils de Lyſimachus, compoſa des Tragédies & des Comédies, entre leſquelles on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne ſçait pas bien en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l. 1. c. 11. de Poët. de quat. art. popul. c. 2.* Scaliger, *l. 1. de re Poët. c. 8.*

CALLIAS, fils de Phenippus, Athénien, eſt célèbre par la haine qu'il fit voir contre la Tyrannie, en ſe préſentant ſeul pour acheter les biens de Piſiſtrate, dont la République avoit ordonné la vente. Il remporta le prémier prix de la courſe à cheval, & le ſecond de la courſe à quadriges aux jeux Olympiques. Egalement heureux aux jeux Pythiens, il fut couronné vainqueur, & ſe ſignala encore plus par la magnificence avec laquelle il régala tous les Grecs qui étoient accourus à ce ſpectacle, que par l'honneur de la victoire. Il avoit trois filles, à chacune deſquelles il donna une riche dot, & le choix d'un époux entre les Athéniens. Il eut de plus un fils nommé Hipponicus. * Hérodote, *liv. 6.* qui fut apparemment père de ce Callias, que les Athéniens députérent à Artaxerxès. *liv. 7.*

CALLIAS, Auteur qui étoit de Syracuſe en Sicile, compoſa une hiſtoire des guerres de Sicile ; & s'étant laiſſé corrompre par les préſens d'Agathocles, écrivit à ſon avantage. Ses ouvrages ſont ſouvent citez par les Anciens. Ce Poëte vivoit ſous la CXVI. Olympiade vers l'an 316. avant J. C. Joſeph, *l. 1. contre* Appion. Athénée, *l.* 12. Ælien, *Hiſt. anim. l.* 16. *c.* 28. Denys d'Halicarnaſſe, *l. 1. de Ant. Rom.* Macrobe, *l. 5. de Saturnal. c.* 19. Suidas, Voſſius, *l. 1. de Hiſt. Græc. c. 11.*

CALLIAS, Architecte & Ingénieur célèbre, natif d'Aradus, Isle de Phénicie, s'acquit de la réputation à Rhodes par ſes nouvelles inventions : il fit une machine avec laquelle il enlevoit une Helepole par-deſſus la muraille. L'Helepole étoit une eſpèce de tour roulante, dont on ſe ſervoit pour approcher d'une ville aſſiégée, afin de combattre les ennemis, qui en défendoient les murs. * Vitruve, *l.* 10.

CALLICRATE, (*Callicrates*) Hiſtorien Grec, étoit de Tyr, & vivoit ſur la fin du III. ſiècle, vers l'an 280. Il compoſa la vie de l'Empereur Aurélien. * Vopiſcus, dans *Aurélien.*

CALLICRATE, Sculpteur ingénieux, gravoit des vers d'Homère ſur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher ſous l'aîle d'une mouche ; & des fourmis auſſi d'ivoire, dont on pouvoit diſtinguer les membres. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil ou des ſoyes noires auprès de ſes ouvrages pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la délicateſſe de l'ouvrage. * Pline, *l. 7. c. 21. & l. 36. c. 5.* Elien, *l. 1. c. 17. Hiſt.* Plutarque, *Tract. 2. in Stoic.* Varron, de L. L. *l. 6. apud Salm. ad Solin. p. 46.*

† CALLICRATES, Grec qui eut une grande autorité en Achaïe & qui réduiſit ſa patrie ſous la puiſſance des Romains, après que Perſée, Roi de Macédoine, en eut été vaincu l'an de Rome 580. dans la CLI. Olympiade, l'an du monde 3810. & 174. ans avant Jéſus-Chriſt. Lorſqu'après la défaite de Perſée, les Romains envoïèrent des Ambaſſadeurs dans l'Achaïe, Callicrates, pouſſé par l'envie qu'il portoit aux Principaux de ſa patrie, conſeilla aux Ambaſſadeurs d'accuſer les Généraux des Achéens, d'avoir été d'intelligence avec Perſée & de lui avoir fourni du ſecours contre les Romains, pendant qu'il étoit en guerre avec eux. *Xenias* un de ces Généraux entendant cette accuſation & aſſuré de ſon innocence répondit d'abord ſans détour, qu'on lui faiſoit tort & que s'il avoit le Sénat de Rome pour Juge, il lui prouveroit ſon innocence. Callicrates conſeilla aux Romains de le prendre au mot : c'eſt ce qu'ils firent en citant à Rome non ſeulement Xenias, mais encore environ mille autres Achéens, pour rendre raiſon de leur conduite ; cette démarche une fois faite de la part des Achéens, leurs affaires furent toûjours du depuis ſur un très-mauvais pied, mais Callicrates vit croître conſidérablement ſon pouvoir dès qu'il eut réüſſi à décréditer les Principaux de ſa patrie. Il ne jouït cependant d'aucun bonheur ſolide. *Menalcidas*, à qui les Oropiens avoient fait compter 10. talents, afin qu'il leur procurât quelque ſecours de la part des Achéens, leurs alliés, voïant qu'il ne pourroit rien faire ſans le crédit de Callicrates, lui promit la moitié de cette ſomme. Callicrates leurré par cette promeſſe donna les mains à tout ; mais la choſe étant éxécutée, Menalcidas ſe moqua ouvertement de lui, refuſant de le païer. Quelque tems après, Callicrates s'étant chargé d'une Ambaſſade à Rome, contre les Lacédémoniens, mourut en chemin, autant mépriſé des Romains à qui il avoit vendu ſa patrie, que déteſté des Grecs qu'il avoit trahis d'une manière ſi noire. * Pauſan. *l. 7.*

CALLICRATIDAS, Général des Lacédémoniens, & ſucceſſeur de Lyſandre dans cet emploi, remporta de grands avantages ſur les ennemis de ſa patrie, qu'il avoit vaincus ſur mer : il pilla la ville de Methymne, & aſſiégea dans Mytilene Conon, Général des Athéniens : ces derniers accoururent au ſecours, & donnérent un combat près les Isles nommées *Arginuſes*, où ils furent victorieux. Callicratidas fut noyé au commencement de l'année ſuivante qui étoit la 4. de la XCIII. Olympiade & la 405. avant J. C. * Xenophon, *l. 1. Hiſt. Græc.*

CAL-

Digitized by Google

CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS, de Goude en Hollande, dont le véritable nom étoit *Loos* ou *Looſius*, vivoit ſur la fin du XVI. ſiècle: il fut Docteur de Mayence & Chanoine de Goude: depuis ce tems-là les guerres civiles l'ayant obligé de ſortir de ſon pays, il vint à Bruxelles, où il fut Vicaire d'une Paroiſſe, & où il mourut le 4. Février 1595. Il compoſa un traité, *De vera ac falſa Magia*, qui fut condamné, & qu'il fut lui même contraint de déſavoüer. Ses autres ouvrages furent mieux reçûs. Les principaux, ſont *illuſtrium utriuſque Germaniæ Scriptorum Catalogus. Defenſio urbis & orbis, &c.* * Valère André, *Bibl. Belg.*

† CALLIERES, (François de) Chevalier, & Seigneur de Rochelay & Gigny, Conſeiller & Sécrétaire du cabinet à la Cour de France, fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1689. Le Roi s'en eſt ſervi depuis lors pour diverſes Ambaſſades. Il fit ſur-tout paroître une habileté extraordinaire dans les traités ſecrets entre la France & les Hollandois, qui précédèrent la paix de Ryſwig; c'eſt pourquoi le Roi le nomma ſon Plénipotentiaire pour la dite paix. Le Roi récompenſa les ſervices diſtingués que de Callières lui avoit rendus en cette occaſion, par un préſent de 100000. livres & par la charge de Sécrétaire du cabinet, qu'il remplit juſques à ſa mort arrivée le 5. Mars 1717. dans ſa 72. année. Lorſqu'en 1687. Perrault en publiant ſon *Poëme du ſiècle de Loüis le Grand*, donna occaſion à la diſpute, *qui devoient être préférés, ou les Anciens ou les Modernes*, Callières écrivit l'*Hiſtoire poëtique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes*, dans laquelle ſous une fiction ingénieuſe, il décrit le mérite des Ecrivains des deux partis. Il publia dans la ſuite les ouvrages ſuivans: *Des mots à la mode & nouvelles façons de parler; du bon & mauvais uſage de s'éxprimer, des façons de parler bourgeoiſes, &c. des bons mots & des bons contes, de leur uſage; de la raillerie des anciens, de la raillerie & des railleurs de nôtre tems; de la manière de négocier avec les Souverains; de la ſcience du monde & des connoiſſances utiles à la conduite de la vie;* les deux dernières pièces ont ſur-tout mérité une approbation univerſelle. On en a fait des traductions en Allemand & en Hollandois. * Zeitungen *von gelehrten Sachen*, 1717.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) célèbre Architecte (ſurnommé *κακιότεχνος*, c'eſt-à-dire, qui ne trouve jamais ſes ouvrages aſſez parfaits) étoit de Corinthe, & floriſſoit peu de tems après la LX. Olympiade, dont la 1. année tombe ſur l'an 540. avant J. C. il tailloit le marbre avec une délicateſſe admirable: ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feüilles d'Acanthe, par une rencontre qui mérite d'être ſçûë. Une jeune fille de Corinthe étant morte, ſa nourrice poſa ſur ſon tombeau dans un panier quelques petits vaſes, que cette fille avoit aimez pendant ſa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas ſi-tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile: il arriva par hazard que ce panier fut poſé ſur la racine d'une plante d'Acanthe, d'où il ſortit au Printems des feüilles & des tiges qui s'élevérent le long des côtez du panier; & rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de ſe recourber en leur éxtrémité & de faire le contournement des volutes: Callimaque vit ce panier environné de ces feüilles, & cette forme nouvelle lui ayant plû, il en imita la manière, dans le chapiteau des colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établiſſant ſur ce modèle les proportions & les meſures du chapiteau Corinthien: il réüſſiſſoit auſſi fort bien dans la Peinture, & ſur-tout dans la Sculpture, dont il faiſoit ſa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le Temple de Minerve à Athènes, une lampe d'or, dont la méche étant de cette eſpèce de lin qu'on tire de la pierre *Amyanthe*, éclairoit nuit & jour pendant un an entier, ſans qu'il fût beſoin de renouveller l'huile de la lampe. * Vitruve, *l. 4. c. 1.* Pline, *l. 34.* Pauſanias, *in Attic.* Félibien, *Vie des Architectes.*

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Capitaine Athénien, fut élû Général des armées d'Athènes, dans le conſeil de guerre que les Athéniens tinrent avant la bataille de Marathon qui ſe donna la 3. année de la LXXII. Olympiade, 490. ans avant J. C. il fut de l'avis de Miltiade, qui conſeilloit de livrer le combat aux Perſes, & aprés la bataille, on dit qu'il fut trouvé tout percé de fléches, & néanmoins debout. * Suidas.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) fameux Poëte Grec, étoit de Cyrene, ville d'Afrique, fils de Battus, & diſciple d'Hermocrate le Grammairien: il vivoit ſous le régne de Ptolomée Philadelphe, & ſous celui de Ptolomée Evergete, ſous la CXXV. Olympiade vers l'an 280. avant J. C. Il fut un des plus célèbres Poëtes de ſon ſiècle, & peut-être ſeroit-il difficile de trouver aucun Auteur qui ait fait un plus grand nombre de poëmes que Callimaque; mais il n'aimoit pas les longs ouvrages, auſſi n'en fit-il que deux aſſez étendus l'un intitulé *Hecale* & l'autre Ἄτια. Lorſqu'on lui demandoit, pourquoi il aimoit tant les petits ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toûjours un grand mal, *μέγα βιβλίον μέγα ϛτυας κακόν*. On trouve encore la même penſée à la fin de ſes hymnes; mais elle y eſt éxpliquée d'une manière différente; il dit qu'à la vérité l'Euphrate eſt un grand fleuve; mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paiſibles, dont toutes les gouttes ſont plus précieuſes, que toute la fange & tout le limon des grandes rivières. Cette raiſon ne ſatisfaiſoit pas la plûpart des Critiques de ſon tems, qui prétendoient avec aſſez peu de raiſon, que les faiſeurs de vers ne devoient non plus ſécher que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Ecrivain. Il enſeigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de réputation, & forma entr'autres diſciples, le Poëte Appollonius, qui dans la ſuite reconnut mal les obligations qu'il avoit à ſon Maître. Callimaque fit contre lui un poëme très-piquant, où il le déſignoit ſous le nom d'Ibis, & où il faiſoit contre lui toutes les imprécations qu'Ovide a depuis traduites en latin dans l'ouvrage intitulé, *in Ibim.* Il ne nous eſt rien reſté de Callimaque, ſinon quelques épigrammes & quelques hymnes. Son ſtile eſt net & fort. Catulle a traduit en vers Latins ſon petit poëme *de Coma Berenices.* Madame Dacier qui a publié depuis quelques années ſes épigrammes & ſes hymnes, avec des remarques, aſſure que parmi tout ce que la Grèce ancienne nous a produit, il ne s'eſt rien trouvé de plus élégant, ni rien de plus poli; c'étoit auſſi le ſentiment de Monſieur le Fèvre ſon pére, qui trouvoit que la manière de compoſer que Callimaque avoit embraſſée étoit nette & forte; que Catulle & Properce l'avoient imité fort ſouvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire: au reſte Callimaque paſſoit pour le Prince des Poëtes Elégiaques parmi les Grecs, au jugement de Quintilien & de quelques Modernes, comme de Philippes Beroald ſur Properce, & de Jean Gerard Voſſius dans ſon Inſtitution poëtique: mais outre cela il étoit encore excellent Critique, & l'on ne ſçauroit aſſez regretter les ouvrages qu'il avoit compoſez en cette qualité; il étoit auſſi fort bon Grammairien. Joſeph Scaliger l'accuſe néanmoins d'avoir choiſi les mots les plus obſcurs, les plus anciens & les plus impropres, pour faire ſes vers; c'eſt ce Callimaque, qui fut Bibliothécaire du Roi Ptolomée dans Aléxandrie, & qui avoit compoſé pour ſa part huit cens ouvrages, ſuivant la remarque de M. Baillet au 1. *tome des Jugemens des Sçavans, préjugé de la multitude des livres.* * Madame Dacier, *Præf. in Callimac.* *Voyez* Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 8. Jonſius, *l.* 2. *c.* 5. Joſeph Scaliger, *in poſteriorib. Scaliger. p.* 187. Tanegui le Fèvre, *Vie des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Sçavans ſur les Poëtes Grecs, tom.* 5. *p.* 251. *Joann. Jonſius Holſat, de Hiſtor. Philoſoph.* Lexicon Suid.

CALLIMAQUE, dit *le jeune* (*Callimachus*) Poëte héroïque, fils d'une ſœur du précédent, ſelon Suidas: il vivoit un peu aprés ce prémier, ſous la CXXXII. Olympiade, vers l'an 252. avant Jéſus-Chriſt. On en met un autre de Colophon, auſſi Poëte, allégué par Tatien, *Orat. ad Gent.* & par Eugène, *liv.* 10. *Præpar. Evang.*

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Médecin Grec, fit un traité des couronnes, dont on ſe ſervoit dans les feſtins, pour montrer les mauvais éffets de l'odeur des fleurs dont elles étoient compoſées, qui bleſſoient ſouvent le cerveau; & cauſoient de grandes maladies. * Pline, *Hiſt. l.* 12. *c.* 111.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Poëte, natif d'une ville d'Ombrie appellée Mevanie, aujourd'hui Bevagea dans le Duché de Spolète, en Italie. On ne ſçait pas en quel tems il vivoit, mais ſeulement que Mevanie étoit la patrie de Properce, lequel parle de Callimaque, *au liv.* 4. *Eleg.*

Umbra Romani patria Callimachi.

Il y a une grande apparence que Properce entend parler de lui-méme dans ce vers, & qu'il ſe nommé *Callimaque Romain*, parce qu'il excelloit dans la méme éſpèce de Poëſie, que Callimaque de Cyrene. Ainſi c'eſt en vain que l'on cherche un Poëte Grec en Ombrie.

† CALLIMAQUE, (Dominique) natif de Sienne, vivoit à Rome ſous le Pontificat de Paul II. Aprés avoir rempli différens poſtes en divers endroits, & principalement à Rome, il retourna à Sienne, où il fut prépoſé avec pluſieurs autres au Gouvernement de cette ville. Mais aïant, dans un conſeil, reproché tacitement à ſes confrères, qu'ils penſoient moins à bien gouverner, qu'à s'enrichir aux dépens du peuple, il fut dépoſé, & eut quelques diſgraces à éſſuïer. Platine fait comprendre qu'il aimoit les Antiquités, & qu'il en connoiſſoit le prix. * Mémoires *pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres, T.* 6.

† CALLIMAQUE, (Monteverde) nâquit à *Mazzara* en Sicile. Il vivoit en 1477. & eut de grandes rélations avec *Calderino* qui étoit alors à Rome en réputation de Science. Il a fait quelques ouvrages, *De laudibus Siciliæ. Commentaria peſtica. Epiſtola familiares.* Mais il ne paroit pas qu'ils aïent été imprimés. * Mémoires, *pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres, &c. Tom.* 6.

† CALLIMAQUE, (Angelo) Sicilien, étoit probablement de Meſſine. Il s'appliqua à la Poëſie latine, & compoſa en cette langue un Poëme intitulé *Rhegina*, à la loüange du Cardinal *Iſvaglia*, Archevêque de Reggio en Calabre, & apellé pour ce ſujet par les Auteurs *Cardinalis Rheginus.* On a auſſi de lui une lettre à ce méme Cardinal, qu'il écrivit à la tête des Oeuvres Aſtronomiques de *Gabriel Pirovano* Milanois, dont il lui fit préſent. Elle a été imprimée dans le 26. Tome du journal de Veniſe p. 380. * Mémoires *pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres. Tom.* 6.

¶ CALLIMAQUE, (Philippe) Eſperiente, nâquit à ſan Gimignano, dans les États de Florence, ce qui a donné occaſion à l'erreur de Voſſius & de ceux qui l'ont ſuivi qui l'ont fait Florentin. Le véritable nom de ſa famille qui étoit très-noble & très-illuſtre à ſan Gimignano eſt Buonaccorſi. Il s'aviſa de le changer en celui de *Callimaco*, lors qu'étant allé à Rome ſous le Pontificat de Pie II. il forma avec *Pomponius Lætus* une Académie dont tous les membres changérent leurs noms, en noms latins ou grecs. Le ſurnom d'*Eſperiente* lui a été donné à cauſe

Digitized by Google

de la grande expérience qu'il avoit dans les affaires du monde; expérience que les différens états de prospérité & d'adversité par lesquels il avoit passé lui avoient fait acquérir. Leur Académie subsista pendant la vie de Pie II., mais Paul II. lui ayant succédé en 1464. s'imagina qu'elle cachoit quelque mystère & prévenu par des personnes mal intentionées, il regarda cette Société de Savans comme une troupe de conjurés. C'est ce qui l'engagea à les poursuivre avec la dernière rigueur. On en arrêta plusieurs à qui l'on donna la question pour découvrir leur prétendu complot. Le Pape n'eut pas plûtôt donné ses ordres pour arrêter les personnes qui lui étoient suspectes, que Callimacho prit la fuite avec un de ses amis qui fut cependant arrêté en chemin. Pour lui il eut le bonheur d'échaper & de se sauver en Pologne, après avoir erré long-tems en divers endroits & avoir parcouru toute la Grèce, les Isles de Chipre & de Rhodes, l'Egypte, les Isles de la mer Egée, la Thrace & une partie de la Macédoine. Il trouva en Pologne un Protecteur dans la personne de *Grégoire Sanocée*, que d'autres nomment *George*, Archevêque de Léopol. Ce Prélat aïant pris de l'amitié pour lui, lui fit bientôt oublier toutes ses disgraces par les bons traitemens qu'il lui fit. On ne sait pas précisément le tems de son arrivée en Pologne & de son séjour à Léopol. Ce qu'il y a de seur, c'est qu'il étoit à Constantinople en 1473. & qu'il doit être arrivé peu de tems après en Pologne. Callimaque avoit été peu règlé dans sa jeunesse, ce qui a donné occasion à Paul Jove d'en faire un portrait fort désavantageux. Il le représente comme un homme adonné au vin, & qui du côté du corps & de l'ésprit n'avoit rien que de mépriſable. Mais la passion & la haine que Jove avoit pour lui, ont eu plus de part à tout ce qu'il en a dit que la vérité. Ce qu'il fit & ce qu'il devint en Pologne, suffit pour en donner une idée toute différente. En éffet le Roy Casimir III. en conceut tant d'estime qu'il crut devoir lui donner le soin de l'éducation de ses enfans. Il le fit même quelque tems après son Sécrétaire, qualité qu'il conserva sous Jean Albert son fils & son successeur. Callimaque fut outre cela employé dans plusieurs négociations importantes. En 1475. ou 76. il alla à Constantinople en qualité d'Ambassadeur du Roy de Pologne, pour tâcher de détourner les Turcs d'attaquer la Valachie qu'ils menaçoient. En 1486. le Roy Casimir l'envoya encore en Ambassade à l'Empereur Frederic III. & ensuite à la République de Venise, pour les engager à former une ligue contre le Turc. Il demeura plus de 2. mois à Venise, où il vit les funérailles du Doge Marc Barbarigo mort le 14. Août 1486. & on l'y combla d'honneurs. Il alla aussi à Rome pour le même sujet; mais ses pourſuites n'eurent aucun éffet. Enfin, las de voir que les Vénitiens ne finissoient rien, il s'en retourna en Pologne, d'où le Roy l'envoya de nouveau à Constantinople, où il fit une trêve de deux ans avec la Porte. Il lui arriva en 1488. un accident qui l'affligea beaucoup. Le feu prit à sa maison & consuma ses meubles, sa bibliothêque & plusieurs de ses écrits. La mort du Roy Casimir arrivée en 1492. fut pour lui un nouveau sujet de chagrin; mais Jean Albert son fils lui ayant succédé après quelques débats, il se vit encore plus en faveur qu'il n'avoit été auparavant. Comme le nouveau Roy avoit été son élève & son disciple, il lui donna beaucoup de part à sa confiance. Les affaires de la plus grande conséquence lui étoient confiées; il ne se faisoit rien sans son avis; les dignités & les honneurs se distribuoient à sa volonté, en un mot tout lui passoit par les mains. Un si grand crédit dans un étranger ne pouvoit manquer de lui attirer l'envie des Polonois, qui n'oublièrent rien pour lui nuire, mais il sçut toûjours surmonter leurs traverses & dissiper leurs mauvais desseins. Jove prétend que les Grands du Royaume le chassèrent enfin de la Cour, comme l'auteur de la sanglante défaite des Polonois dans la Moldavie, persuadez qu'il avoit conseillé au Roy d'éxposer à la boucherie la plus grande partie de la Noblesse, comme le moyen le plus propre pour établir en Pologne un Gouvernement arbitraire. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. La défaite de la Moldavie n'arriva que par la perfidie d'*Etienne*, Prince de Moldavie, qui attaqua les Polonois, lorsqu'ils se reposoient sur la bonne foy d'un traité qu'ils venoient de conclurre avec lui; & Callimaque fut toûjours en crédit & en autorité jusques à sa mort, qui arriva à Cracovie le 1. Novembre 1496. Voici l'épitaphe que l'on mit sur son tombeau. *Philippus Callimachus Experiens, natione Thuscus, vir doctissimus, utriusque fortuna exemplum imitandum, atque omnis virtutis cultor præcipuus; Divi olim Casimiri, & Johannis Alberti, Poloniæ Regum Secretarius acceptissimus, relictis ingenii ac rerum à se gestarum pluribus monumentis, cum summo omnium bonorum mœrore & Regiæ domus atque hujus rei publicæ incommodo anno salutis nostræ MCCCCXCVI. Calendis Novembris vita decedens, hic sepultus est.* Catalogue de ses ouvrages. 1°. *P. Callimachi Experientis Historia de iis quæ à Venetis tentata sunt, Persis ac Tartaris contra Turcas movendis, non solum verborum elegantia conscripta singulari, verum etiam multis gravissimis consultationibus ad id bellum conficiendum referta. Haganoæ* 1533. *in* 4°. *It.* dans les *Commentarii Rerum Persicarum, Francofurti* 1601. in fol. Callimaque a composé cet ouvrage en Pologne. On y a joint un discours qu'il fit en 1486. au Pape Innocent VIII. pour l'engager à se liguer avec le Roy de Pologne contre les Turcs. 2. *Attila in* 4°. sans date & sans nom de lieu. 3. *Historia de Rege Vladislao seu Clade Varnensi, Augustæ Vendelicorum* 1519. *in* 4°. *De Clade varnensi Epistola*, Basle 1556. & Francfort 1578. in fol. 5. *In Synodo Episcoporum de contributione Cleri Oratio.* * Les Auteurs qui parlent de lui sont Paul Jove *elog.* Jean Vincent Brutus *dans sa vie*, & le Journal de Venise *Tome* 26. *p.* 475. * Mémoires *pour servir à l'Histoire des hommes illustres T.* 6. Volaterran, *l.* 7. Cromer, *l.* 30. Michou, *l.* 4. *c.* 78. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 8.

CALLINIQUE (*Callinicus*) après avoir eu soin des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut élû Patriarche en 693. après la mort de Paul III. Il étoit grand ennemi de l'Eglise Romaine, & grand amateur des nouveautez: ce qui porta Justinien *le jeune*, qui prit Constantinople en 705. à lui faire crever les yeux, & à l'envoyer en cet état à Rome. * Baronius, *A. C.* 691. 703. *c.* 1. Theophanes, Cedrenus.

CALLINIQUE (*Callinicus*) dit Sutorius, fils de Caïus Sophiste de Syrie, ou de l'Arabie Pétrée, selon les autres, vivoit dans le II. siècle; il enseigna à Athènes sous l'Empire d'Antonin *le Débonnaire*, qui règna 22. ans & demi jusques à la 161. année de Jésus-Christ. Il composa un ouvrage de la Dédicace, dédié à Galien; un de la mauvaise imitation de l'Art oratoire, dédié à Lupus, que quelques-uns croyent être ou Rutilius Lupus, Rhétoricien, ou son fils; un en dix livres des histoires d'Alexandrie, cité par saint Jérôme, un des Sectes des Philosophes, &c. * Saint Jérôme, *Præf. in Dan.* Suidas, Vossius, *Hist. Græc. l.* 2. *c.* 13.

CALLINIQUE (*Callinicus*) natif d'Heliopolis en Syrie, inventa l'an 670. cette sorte de feu, qu'on nomme ordinairement *le feu Grec ou Grégeois*, que l'Empereur Constantin Pogonat, ou le Barbu, employa avec tant de succez pour brûler les navires des Sarasins. On peut consulter Valturius, qui enseigne comment on prépare la manière de ce feu. * Zonaras, *in Const. Pogon.* Valturius, *l.* 11. *de Re militari, c.* 9. Jean-Baptiste Porta, *l.* 12. *de la Mag. nat.* Jules César Scaliger, *exercit. c.* 3. *dist.* 3. Cardan, *de subt. l.* 2. Samulth. *in nat. ad Pans. P. II. Rer. memo. tit.* 19.

CALLINIQUE. *Cherchez* SELEUCUS II.

CALLINUS, Poëte Grec, qui faisoit des Elégies. On ne sçait pas en quel tems il a vécu; mais il est cité par Athénée, *l.* 12. par Clément Alexandrin, *au l.* 1. *des Tapiss.* & par Strabon, *au liv.* 13.

CALLIOPE, Muse qui préside à l'Eloquence & à la Poësie héroïque; c'est pour cela que les anciens l'invoquoient, lorsqu'ils décrivoient les belles actions des Héros; ils la représentoient fort jeune, couronnée de plusieurs guirlandes de laurier, & en sa main droite une trompette & trois livres, sçavoir l'Iliade, l'Odyssée & l'Enéide. * Cartari, *De Imagin. Deorum.* Iconolog. *de Ripa.*

CALLIPATIRA, épouse de Callianax, étoit fille du célébre Diagoras, sœur d'Acusilas, de Damagete, & de Dorieus, & mère d'Eucles & de Pisidore, qui furent tous couronnez vainqueurs à diverses fois dans les jeux Olimpiques. Les Eléens avoient une loi qui ordonnoit que les femmes qui oseroient passer le fleuve Alphée pendant la célébration de ces jeux, seroient précipitées du haut de la montagne appellée Typée. Callipatira, réſoluë de conduire elle-même son fils Pisidore dans la lice, s'embarassa peu de cet obstacle; mais de peur d'être découverte, elle se déguisa sous l'habit d'un Maitre d'éxercices: lorsqu'elle vit son fils vainqueur, transportée de joye, elle franchit la barrière qui séparoit les Maitres des combattans; & laissant tomber par hazard l'habit qui la déguisoit; fit reconnoître son sexe: elle eût été punie de mort; mais on lui fit grace en faveur de son père, de ses frères, & de ses fils; & on se contenta de faire une loi, qui ordonnoit aux Maitres d'éxercices, de paroitre nuds dans les jeux aussi-bien que les Athlètes. Cette femme vivoit vers la LXXXVIII. Olympiade, environ 428. ans avant J. C. * Pausanias, *in Eliac. l.* 6. Cæl. Rhodig. *l.* 14. *c.* 14.

CALLIPE (*Callipus*) Mathématicien de Cizique, étoit en grande éstime dans la Grèce: reconnoissant qu'il ne pouvoit ajuster avec assez d'éxactitude les années solaires avec les lunaires; & trouvant du défaut en l'ordre de Méton; il inventa une période qui contenoit quatre cycles Metoniques, chacun de 19. ans; & en tout de 76. années, ou XIX. Olympiades: il la commença sur la fin du mois de Juin, & la 3. année de la CXII. Olympiade, qui étoit la 419. de Nabonassar, 4384. de la période Julienne, 424. de Rome, 3705. du monde, 330. avant Jésus-Christ: Aristophon étant Archonte d'Athènes, & la même année que Darius fut tué par Bessus. * Ptolomée, *l.* 3. *p.* 63. *Gr. ed.* Petau, *l.* 2. *c.* 16. *& l.* 10. *Doctr. temp.* Vossius, *de Math. c.* 33. Scaliger, *in not. ad Euseb.* Riccioli, *Chron. Reform.*

CALLIPE, Historien de Corinthe, composa un traité des Orchomeniens, selon Pausanias dans le livre 9. On ignore le temps auquel il vivoit: il y a aussi eu un Capitaine Athénien, & un Philosophe de ce nom. * Diogène Laërce, *en la Vie de Zenon, au liv.* 7.

CALLIPE, Tyran de Sicile, est celui qui assassina Dion, qui avoit rendu la liberté à la Sicile, & qui s'en fit le Tiran: ce fut l'an 400. de Rome, & 354. avant J. C. mais le ciel permit qu'il fut tué du même coûteau, qu'il avoit employé pour ravir la vie à ce grand homme. * Plutarque, *in Dion.* & au traité de la mauvaise honte.

CALLIPIDAS, Historien Grec: on ne sçait pas en quel tems il a vécu: il a écrit un traité des Scythes, que Strabon met au rang des Histoires fabuleuses d'Hellanicus, d'Hérodote, & de quelques autres, *au liv.* 12.

¶ CALLIRHOE', Bourgade de la Judée, au de-là du Jour-

Digitized by Google

Jourdain : où il y avoit des eaux chaudes, qui tomboient dans le lac Aſphaltite & qui n'étoient pas ſeulement médicinales, mais encore très-agréables à boire : Joſephe qui parle de cette fontaine, remarque qu'Hérode *le Grand*, étant tombé dans une maladie dangereuſe, y vint pour prendre de ces eaux, qui ne lui ſervirent de rien. Rufin & M. le Valois ſur *l'Hiſt. d'Euſ. lib.* 1. 8. croïent que le nom de Callirhoé étoit commun & à la bourgade, & à la fontaine, à cauſe des expreſſions de Joſephe Θερμοὶ κατὰ καλλιρόην, *la fontaine auprès de Callirhoé.* Mais le célèbre Réland remarque que dans le ſtile de Joſephe κατὰ ne ſignifie pas toûjours *auprès*, mais auſſi *dans*, & que l'on peut expliquer Joſephe de la ſorte, la fontaine qui eſt dans Callirhoé. * *Antiquitez Judaïques*, *l.* 17. *c.* 8. Relandi Palæſtina *lib.* 1. *c.* 46.

CALLIRHOE', fontaine dans le païs d'Attique, dont les Poëtes ont ſouvent fait mention : elle tira ſon nom de Callirhoë qui ſuit.

CALLIRHOE', étoit jeune fille de Calydon, dont Coreſus l'un des Prêtres de Bacchus, devint éperduëment amoureux : rebuté des rigueurs de ſa Maîtreſſe, il eut recours à Bacchus, qui pour le venger, frappa les Calydoniens d'une yvreſſe qui approchoit de la fureur : le Dieu conſulté ſur le remède qu'on pouvoit oppoſer à ce mal, répondit qu'il ne ceſſeroit point, à moins qu'on n'immolât par la main de Coreſus, ou la cruelle Callirhoé, ou quelqu'autre perſonne qui voulût ſe dévoüer pour elle : pour ſatisfaire à l'oracle, on conduiſit à l'autel l'inſenſible Callirhoé ornée en victime ; lorſque Coreſus, qui préſidoit à cette ſanglante cérémonie, tourna le couteau ſacré contre ſoi-même, & ſe ſacrifia pour cette ingrate : alors Callirhoé touchée, mais trop tard, d'amour, de regret & de pitié, ſe tua, pour appaiſer les manes de ſon amant, près d'une fontaine, à laquelle elle laiſſa ſon nom. * Strabon, Thucidide, *livre* 2. Pauſanias, *in Achaïc.*

CALLIRHOE', fille de Scamandre, épouſa Tros, troiſiéme Roi de Dardanie, qui prit ſon nom de Troye ; & eut trois fils, Ilus qui laiſſa ſon nom à la même Ville appellée quelquefois Ilion ; Ganimède enlevé par Jupiter, ou ſelon d'autres par Tantale Roi de Méonie, Paphlagonie ; & Aſſaraque père de Capis, & grand père d'Anchiſe. * Homère, Virgile, Euſebe *en ſa Chronique.*

CALLIRHOE', fille de Lycus, Tyran de Lybie, délivra ſon mari Diomède des embûches que ſon père lui avoit dreſſées : dans la ſuite déſolée de ſe voir abandonnée de cet ingrat, elle ſe pendit de déſeſpoir.

CALLIRHOE', fille du fleuve Acheloüs épouſa Alcmeon, qui avoit tué ſa mère Eriphyle : ce Prince étoit déja mari d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux colier d'or d'Hermione, dont on avoit fait préſent à Eriphyle, afin qu'elle perſuadât à ſon mari Amphiaraüs de s'engager à l'expédition de Thèbes. Callirhoé ayant oüi parler de ce colier, le demanda à Alcméon, & refuſa de lui laiſſer conſommer le mariage, juſqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui : Alcméon alla trouver Phegeus, père de ſon autre femme, & lui fit accroire qu'il avoit ſçu de l'Oracle, qu'il ne guériroit jamais de ſa fureur, s'il ne faiſoit une offrande de ce colier au Temple de Delphes : Phegeus le lui livra ; mais ayant appris qu'on le deſtinoit à Callirhoé ; il donna ordre à ſes deux fils d'aſſaſſiner Alcmeon ; ce qu'ils firent : Callirhoé très-ſenſible à cette mort, déſiroit ardemment qu'elle fût vengée : les Poëtes diſent qu'elle pria Jupiter de faire enſorte que les fils qu'elle avoit eus d'Alcmeon, qui étoient encore enfans, devinſſent en un moment hommes, afin qu'ils vengeaſſent la mort de leur père : Jupiter lui accorda ſa demande, & auſſi-tôt Amphoterus & Acarnan ſes deux fils, partirent pour cette vengeance : ils trouvèrent ſur leur route les aſſaſſins d'Alcmeon, qui alloient offrir à Delphes le colier & la robe d'Eriphyle : ils les tuèrent ; & enſuite allèrent à Pſophis, où ils maſſacrérent Phegeus & ſon épouſe : en ſe retirant, ils furent pourſuivis juſqu'à Tegée : après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient éxécuté, ils partirent pour Delphes, & y conſacrérent le colier & la robe d'Eryphyle : ce fut Acheloüs qui leur ordonna de le faire : ils allèrent de-là dans l'Epire, & y fondèrent une colonie que l'on appelle *Acarnanie* : quant aux deux enfans qu'Eriphyle témoigne qu'Alcmeon eut de la Prophéteſſe Manto ; il les donna à élever à Creon Roy de Corinthe : l'un d'eux étoit appellé Amphilochus, l'autre étoit une fille qui avoit nom Tiſiphone, & qui étoit parfaitement belle : la femme de Creon appréhendant que ſon mari n'épouſât cette belle fille, & voulant l'en empêcher, la fit vendre : ce fut Alcmeon qui l'acheta ſans la connoître : Apollodore ne dit point comment Tiſiphone fut reconnuë * Apollodore, *l.* 3. Ovid. *de Arte amandi*, *liv.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

CALLISTE, Poëte, Grec de nation, qui vivoit dans le IV. ſiécle du tems de Conſtance & de Julien l'Apoſtat : Nicéphore Calliſte parle de lui : il dit que ce Poëte ſuivoit toûjours le même Julien, & qu'il compoſa un éloge à la loüange de ce Prince. * Nicéphore, *l.* 10. *Hiſt. c.* 34. Socrate, *l.* 3. *c.* 18.

S. CALLISTE ou CALIXTE I. de ce nom, Pape, que quelques-uns font Romain, & fils de Domice, fut mis ſur la Chaire de S. Pierre après la mort de S. Zephyrin, l'an 219. La clémence que l'Empereur Aléxandre Sévère fils de Mammée, fit paroître pour les Chrétiens, & la ſentence qu'il prononça en leur faveur, lorſqu'il leur fit rendre une place, que les Taverniers de Rome avoient uſurpée, lui donna la penſée de bâtir une Egliſe au même lieu : ce qu'il éxécuta en l'honneur de l'enfantement de la ſainte Vierge, dans un tems où l'on croyoit par tradition qu'en ce même lieu une grande abondance d'huile étoit ſortie de la terre, pour annoncer aux hommes l'avenement de Jéſus-Chriſt, qui eſt l'Oint du Seigneur : cette Egliſe s'appelle aujourd'hui Nôtre-Dame au de-là du Tibre : ce fut apparemment vers le même-tems qu'il fit faire ſur le chemin d'Appius un cimetière qui porte ſon nom, & qui eſt ſi connu dans l'Hiſtoire : d'autres croyent qu'il le fit ſeulement rebâtir : les Miniſtres de l'Empereur, qui n'avoient pas les mêmes ſentimens pour les Chrétiens que ce Prince, éxercèrent contre l'Egliſe une perſécution ſecrète, durant laquelle le ſaint Pontife fut arrêté, & martyriſé le 24. Octobre l'an 224. ou plûtôt 223. après avoir tenu le ſiége 5. années 1. mois & 12. jours : ceux qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une priſon, ne ſongent pas que cela eſt contraire à la grande liberté que les Chrétiens avoient ſous l'Empereur Severe ; & en effet la manière dont on s'en défit, convient mieux à quelque tumulte éxtraordinaire, qu'à un jugement régulier : ſes actes portent qu'il fut précipité dans un puits ; ce qui fait croire que cette éxécution fut faite dans quelque émotion populaire : Saint *Urbain* I. lui ſuccéda. * Baronius, *in Annal. & Martyr.* Anaſtaſe, Platina, Ciaconius, du Chêne, Papire Maſſon, &c. *in vit. Pontif.* Thomas Valdenſius, Tillemont.

Calliſte, Optat & ſaint Auguſtin l'appellent Callixte : l'opinion de ceux qui aſſurent qu'il étoit Romain, & fils de Domice n'eſt appuyée ſur aucun témoignage ancien, & l'on ne ſçait certainement aucune circonſtance de ſa vie ni de ſa mort : il n'y a point de preuve qu'il ait bâti une Egliſe dans le lieu que l'Empereur Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens : ce que l'on dit du cimetière que l'on pretend qu'il fit faire dans la Voye Appie paroit mieux fondé, parce que la plûpart des martyrologes en font mention, & qu'il a depuis eté célèbre ; mais ce que quelques-uns diſent, qu'on y avoit enterré cent ſoixante & quatorze mille Martyrs, & quarante-ſix Papes, n'a aucune apparence, & il eſt aſſez vrai-ſemblable que ce cimetière étoit public & commun aux Chrétiens & aux Payens : ce qu'on dit de la perſécution contre les Chrétiens, ſous l'Empire d'Aléxandre, eſt contraire à tout ce que les Anciens nous apprennent de la diſpoſition de cet Empereur envers les Chrétiens ; & les actes de pluſieurs Martyrs que l'on prétend avoir ſouffert pendant ce régne, ſont viſiblement ſuppoſez : le martyre de ſaint Calliſte n'eſt pas plus aſſûré, puiſque ni Euſèbe ni les autres Auteurs anciens n'en parlent point : les actes de ſon martyre ſont inſoutenables, & dans l'ancien Calendrier donné par Bucherius, il n'eſt point qualifié du nom de Martyr non plus que dans celui du Père Fronteau, ni dans le Sacramentaire de ſaint Grégoire : pour le tems de ſon Pontificat, il a commencé à la fin de l'an 219. & il a duré cinq ans ſelon Euſèbe, cinq ans dix mois ſelon le prémier catalogue des Papes du Père Mabillon, cinq ans deux mois & dix jours ſelon le ſecond, & ſelon celui de Bucherius ; ce qui fait voir qu'il eſt mort l'an 224. & le 14. Octobre, ſuivant l'ancien calendrier donné par Bucherius & ſuivi dans les martyrologes : il eſt marqué dans le calendrier de Bucherius, que ce Pape étoit enterré ou honoré *Via Aurelia*, ou dans le chemin d'Aurele, à trois milles de Rome. On prétend que ſon corps a été tranſporté en France ſous le Pontificat de Leon IV. l'an 854. à la prière du Comte Everard, & mis dans un Monaſtère que ce Comte avoit bâti proche de Tournay, que l'on appelle à préſent Ciſoin ou Chijoingh : on croit qu'il a depuis eté tranſporté à Reims : mais tout cela n'eſt fondé que ſur des monumens fort incertains. * *Mémoire de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de* Tillemont, *tom.* 3. Baillet 14. *Sept. Vies des Saints.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccleſiaſtiques, trois prémiers ſiécles.*

CALLISTE II. l'un des plus grands Papes que l'Egliſe ait eu, étoit François de nation, & Archevêque de Vienne en Dauphiné : ſon nom étoit *Gui* de Bourgogne, & il étoit cinquiéme fils de *Guillaume II.* frère de *Rainaud* & d'*Etienne* Comtes de Bourgogne, & oncles d'*Adelais* Reine de France, femme du Roi Loüis VI. dit *le Gros*, fille de Humbert II. Comte de Maurienne, & de Gille de Bourgogne ſœur de *Guy* : il fut mis ſur le Siège de l'Egliſe de Vienne en 1083. & gouverna cette Egliſe juſqu'à l'an 1119. qu'il fut élu Pape le prémier jour de Février dans l'Abbaye de Cluny en la place de Gelaſe II. qui y étoit mort : cette élection fut faite par les Cardinaux du parti de Gelaſe II. qui étoient en France : le Siége de Rome étoit alors occupé par Maurice Bourdin natif de Limoges, auparavant Archevêque de Bragues, que l'Empereur Henri avoit fait élire Pape en 1118. après la mort de Paſchal II. & qui avoit pris le nom de Grégoire : Gelaſe avoit été élu quarante-deux jours auparavant ; mais l'arrivée d'Henri à Rome l'avoit obligé de ſe retirer en France. Calliſte n'oſa pas aller à Rome auſſi-tôt après ſon élection, & tint au mois d'Octobre un Concile à Reims, dans lequel il éxcommunia l'Empereur Henri, avec Bourdin & ſes fauteurs : il paſſa enſuite en Italie avec une armée. Henri fut obligé de ſe retirer : Bourdin ſe ſauva à Sutri : Calliſte l'y ſuivit, le vainquit ſans peine, le prit priſonnier, le fit entrer dans Rome d'une maniére ignominieuſe, aſſis ſelon quelques-uns, à rebours ſur un âne, & l'envoya dans le Monaſtère de Cave, d'où il le tira enſuite pour l'enfermer dans un Château : Honoré II. le transféra de-là dans une autre citadelle, où ce Prélat finit ſes jours : Calliſte fit enſuite ſa paix avec Henri, & compoſa un traité touchant les inveſtitures, qui fut approuvé dans un Concile tenu à Latran l'an 1123. que l'on appelle le I. Concile général de Latran : il

mou-

Digitized by Google

mourut le 13. Décembre de l'an 1124. après 5. ans 10. mois & neuf jours de siége: on a de lui 35. lettres, & on lui attribuë quatre sermons sur l'Apôtre saint Jacques, qui sont des pièces supposées & indignes de ce Pape: Loüis *le Gros* lui écrivit une lettre pour le congratuler de la prise de Bourdin. Ce Pape étant encore Archevêque de Vienne, fonda l'Abbaye de Bonnevaux en Dauphiné, & fit de grands biens aux Eglises de son Diocèse. *Honoré* II. lui succéda. * Saint Antonin, *Hist.* Tritheme, *de Script. Eccles.* Vincent de Beauvais, *l.* 26. *Spec. c.* 30. *& seq.* Baronius, Ciaconius, Papire Masson. Du Chesne, *de vit. Pontif.* Loüis Jacob, *Bibl. Pontif.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Histoire du Dauphiné.* M. Baluse, 3. *tome des Oeuvres mélangées.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XII. siècle.*

CALLISTE III. Pape, nommé auparavant, *Alfonse* de Borgia, étoit Espagnol, natif de Xativa dans le Diocèse de Valence: il étudia à Lerida; & s'étant avancé dans la Jurisprudence civile & canonique, il enseigna ensuite, & eut un Canonicat en cette Ville; Alfonse V. Roi d'Arragon, le choisit pour son Sécrétaire: il employa ses soins & sa prudence pour éteindre le schisme en Arragon, & le Pape Martin V. lui temoigna sa réconnoissance, en lui donnant l'Evêché de Majorque: il ne l'accepta pourtant pas, ou du moins il n'en prit pas possession, mais il eut depuis celui de Valence: le Roi Alfonse l'employa en diverses négociations, & le Pape Eugène IV. le fit Cardinal en 1444. cette dignité ne servit qu'à faire paroître davantage son mérite, & il fut élû Pape le 8. Avril de l'an 1455. on dit qu'il étoit alors âgé de plus de 76. ans. Saint Vincent Ferrier lui avoit prédit qu'il seroit Pape, long-temps auparavant qu'il le fût, & dans cette assurance il fit vœu de faire la guerre au Turc: en effet il excita toute l'Europe à prendre les armes; mais ses bons desseins n'eurent pas une issuë aussi avantageuse qu'il le souhaitoit: il canonisa le Saint qui lui avoit prédit son élévation à la Papauté: on remarque qu'étant Evêque & Cardinal, il ne posséda jamais qu'un bénéfice en commande; & il avoit accoûtumé de dire, parlant de l'Eglise de Valence; qu'il se contentoit d'une épouse vierge: aussi quand il fut Pape, il n'en voulut jamais donner aux personnes, qu'il en croïoit indignes: il se trompa pourtant en la personne de quelques uns de ses parens; mais leur mérite apparent en avoit bien trompé d'autres: Calliste III. mourut le 6. Aoust de l'an 1458. il a écrit quelques Epitres, & on lui attribuë l'office de la Transfiguration: il régna 3. ans 3. mois & 29. jours. *Pie* II. lui succéda. * Ciaconius, Rainaldi, Platina, Surius, Bolland. *T. I. Maii.*

CALLISTE, Antipape: les partisans de l'Empereur Friderie, qui avoient créé Antipape Octavien Cardinal de sainte Cecile, sous le nom de Victor, contre Alexandre III. élurent ensuite Gui de Creme, qu'ils nommèrent Paschal III. Après la mort de ces Antipapes, Jean Abbé de Strume, fut mis en leur place en 1170. ils le nommèrent Calliste III. & il porta ce titre jusqu'en 1177. qu'il fut dégradé au Concile de Venise, où l'accord se fit entre le Pape & l'Empereur: l'année d'après Calliste se vint jetter à Frescati aux pieds d'Alexandre, qui le reçût charitablement, & lui fit même prendre place à sa table. Il mourut la même année. * Baronius, *in Annal.*

CALLISTE I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, qui vivoit dans le XIV. siècle, avoit été Moine au Mont Athos, & succéda à Isidore l'an 1349. il présida au Concile tenu en 1355. contre les adversaires de Palamas; & n'aïant pas voulu couronner le fils de Cantacuzene, il se retira dans un Monastère; mais il fut rétabli peu de tems après par Jean Paléologue, qui l'envoya en Servie pour y conclure un traité de paix: il y mourut en 1358. ayant tenu le siége environ 9. ans, bien que Pontanus en mette 10. on lui attribuë une Homelie sur l'Exaltation de sainte Croix, donnée par Gretser, & deux écrits l'un sur la mort de la Vierge, & l'autre sur la décollation de saint Jean: la méthode ou la règle monastique est d'un autre Calliste Patriarche latin de Constantinople, vers l'an 1406. dont on va parler. * Cantacuzene, *liv.* 4. *chap.* 26. Sponde, *in Annal.* M. du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques XIV. siècle.*

CALLISTE II. Patriarche latin de Constantinople, avoit aussi été Moine: on dit qu'il succéda à Ange Corario l'an 1406. & qu'il tint le siége pendant 27. ans, jusqu'en l'an 1432. * Sponde, *A. C.* 1406.

CALLISTE, un de ceux qui accompagnèrent à la guerre l'Empereur Julien, écrivit en vers héroïques l'histoire de ses expéditions. * Socrate, *l.* 3. *c.* 18. Nicephore, *l.* 10. *c.* 34.

CALLISTHENE, séditieux & scélérat qui mit le feu aux portes du Temple de Jérusalem l'an 3871. du monde, 164. ans avant J. C. le jour que les Juifs célébroient la victoire que Judas Machabée avoit remportée sur Nicanor, Timothée & Bacchide, Généraux des Syriens: Callisthene se cacha dans une maison qui étoit proche du Temple; mais ayant été découvert il fut pris & brûlé vif. II. Maccab. 8. v. 33.

CALLISTHENES, d'Olynthe, fut cousin (*Laërt. in Theophraste*) & disciple d'Aristote, qui l'engagea à suivre Alexandre le Grand, dont il entreprit d'écrire l'Histoire: on a crû dans le XVI. siècle avoir cette histoire, parce qu'on en montroit une qui portoit le nom de Callisthenes dans quelques Bibliothèques, & entre autres dans celle du Roi de France; mais Casaubon après l'avoir éxaminée soigneusement, assûre dans ses lettres 39. 93. & 95. à Scaliger, que c'est un ouvrage supposé, & le même que le faux Gorionides a coûtume de citer: pour le vrai ouvrage de Callisthenes, Strabon le cite (*lib.* 17.) & Polybe aussi grand homme de guerre que bon Historien, assure (*lib.* 12.) qu'il faloit que l'Auteur ignorât tout-à-fait la Tactique, c'est-à-dire l'art de ranger les armées, puisqu'il décrit la bataille d'Alexandre & de Darius dans la Cilicie, d'une manière contraire non seulement à la vérité, mais à la vrai-semblance: il s'en falloit donc bien qu'il ne surpassât par ses écrits les grandes actions d'Alexandre, comme il le prétendoit; puisqu'il n'étoit pas même capable de les bien répréſenter; il écrivoit aisément, dit Suidas, & Ciceron (*lib.* 2. *de Orat.*) assûre que son stile étoit plûtôt celui d'un Orateur que d'un Historien: au reste il joignit à une grande vanité, une mortelle haine du même vice dans autrui: & il s'opposa avec beaucoup de vigueur au dessein où étoient quelques Courtisans d'adorer Alexandre à la manière des Perses: ce qui le rendit extrêmement odieux à ce Prince: tous les Historiens parlent diversement de la mort de Callisthenes, mais ils s'accordent tous à dire qu'Hermolaüs & quelques autres ayant conspiré contre la vie d'Alexandre, on accusa Callisthenes d'avoir trempé dans la conjuration, & qu'on ne le fit mourir qu'après sept mois de prison. (Arrien, *de Exp. Alex. lib.* 4. Plutarque, *in Alex.* Justin, *lib.* 15. Quinte-Curce, *lib.* 8.) Plusieurs crurent dès-lors qu'on l'avoit accusé faussement, & Théophraste son ancien ami en étoit si persuadé, qu'il composa en son honneur un traité qu'il intitula Callisthenes, (Laert. *in Theoph.*) où il dit que ce Philosophe avoit rencontré en Alexandre un Prince très-puissant & très-heureux, mais qui ignoroit l'art d'user de sa prospérité, ainsi que l'observe Ciceron; (*lib.* 3. *Tuscul.*) outre l'Histoire d'Alexandre, Callisthenes composa plusieurs ouvrages qui sont citez par les Anciens: le plus considérable étoit une Histoire de la Grèce, dont Plutarque, (*in Cimone, & in Agesil.*) Athénée, (*lib.* 10.) & Etienne de Bizance, (*in v.* Τεγύρα) font mention: on apprend de Diodore de Sicile (*lib.* 14. *& 16.*) & de l'Auteur de la description des Olympiades, que cette Histoire comprenoit ce qui s'étoit passé durant trente années depuis la paix d'Antalcides en la XCIII. Olympiade, jusqu'à l'année où le Temple de Delphes fut pillé par Philomele: Ciceron qui en parle aussi dans sa belle lettre à Luccius, ajoûte que Callisthenes écrivit séparément l'Histoire de la guerre de Troye, ce que Plutarque a observé aussi: (*in Camillo*) que si Athénée ne se trompe point lorsqu'il lui attribuë (*lib.* 13.) une Histoire de la guerre sacrée, il faut dire, qu'ayant fini d'abord son Histoire de la Grèce, où nous l'avons marqué, il l'a continuée ensuite jusques fort près de son temps: Le Scholiaste d'Apollonius (*in lib.* 1.) cite encore un *Periple* de lui, Apostolius (*in v.* Σαρδανάπαλος) des *Persiques*, Plutarque (*in Parallelis*) des *Macédoniques*, des *Thraciques*, & des *Métamorphoses*; mais ces ouvrages, qui à l'exception du dernier, ne peuvent être regardez que comme des descriptions de divers pays, pourroient bien être d'un autre *Callisthenes*, & je les attribuërois volontiers à l'Auteur des *Galatiques* qui étoit de Sybaris, ainsi que Plutarque l'observe, (*lib. de flumin.*) & que Stobée cite au chapitre des maladies: il n'en est pas de même des Apophthegmes, dont Pollux fait mention, (*lib.* 9. *cap.* 6.) rien n'empêche qu'on ne les croye du Philosophe; une de ses maximes: *Que ce n'étoit pas la sagesse, mais la fortune qui gouvernoit la vie*, a été fort célèbre autrefois dans les écoles. (Ciceron, *Tuscul. lib.* 5.) On dit qu'Alexandre fit graver sur son tombeau une épitaphe en un seul vers, dont voici le sens:

Odi Sophistam qui sibi non sapit.

Je hai un Philosophe qui n'est pas Philosophe pour lui-même: ou *Je hai un Sage qui n'est pas Sage pour ses propres intérêts* * Plutarque, *in Alex.* Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 6. Arrien, *l.* 4. *Hist.* Justin, *l.* 12. Vossius, *de Hist. Grac. l.* 1. *c.* 9.

CALLISTHENE, Historien Grec, du païs des Sybarites, dans la grande Grèce: on ne sçait pas en quel temps il a vécu, mais seulement qu'il composa une Histoire des Galates Γαλατικα, dont Plutarque cite le 23. livre, & Stobée le 13. * Plutarque, *de Flum.* Stobée, *Sermon. de morb.* Vossius, *de Hist. Grac. l.* 3.

CALLISTINS ou CALLIXTINS, peuples de Bohême, prirent ce nom, parce qu'ils croïoient le calice absolument nécessaire au peuple, dans la communion: cette secte se forma dans le commencement du XV. siècle. Tous les Chrétiens occidentaux vivoient en paix sur l'usage de l'Eucharistie. Un certain Jacobel prétendit que l'on devoit donner le calice avec le pain. Les Bohémiens donnèrent dans ce sentiment; & après diverses contestations pour le bien de la paix, le Concile de Basle crut y donner remède, en leur accordant la Communion sous les deux éspèces, par un accord qui fut nommé *compactation.* Ils ne s'y tinrent pas dans la suite, voulant que la coupe fût donnée aux enfans nouvellement baptisez; & Requesane leur Chef, Prêtre & disciple de Jacobel, homme ambitieux, n'ayant point eu l'Archevêché de Prague, comme il s'en étoit flatté; empêcha leur réünion avec la Cour de Rome: ces deux derniers partis subsistèrent, jusqu'à ce que Luther les attira dans son parti. Quelques rélations de Pologne nous aprennent qu'on trouve encore de ces sortes de Callistins dans ce Royaume. * Sponde, *An. Christ.* 1421. N. 2. M. de Meaux, *Histoire des Variations, liv. XI.*

CALLISTO, fille de Lycaon. *Cherchez* CALISTO.

CALLISTRATE, Poëte comique d'Athènes, vivoit sous la XCVII. Olympiade, environ 392. ans avant J. C. & fut rival d'Aristophane. * Vossius *de Poët. Grac.*

CALLISTRATE, ancien Auteur d'une Histoire de Samothrace, citée par Denys d'Halicarnasse (*lib.* 1.) est apparemment celui dont Tzetzes dit (*chil.* 12. *hist.* 398.) qui accoûtuma les Samiens,

Digitized by Google

Samiens, c'eſt-à-dire, ceux de Samothrace, à ſe ſervir des vingt-quatre lettres de l'alphabet Grec: mais il eſt différent d'un *Calliſtrate* de Tenedo, qui commenta Aratus, au moins à ce que dit Voſſius, (*de Hiſt. Gr. l.* 3.) Celui-ci pourroit bien n'eſtre pas différent de celui que le Scholiaſtes d'Ariſtophanes employe quelquefois; puiſqu'entre autres choſes qu'il en a éxtraites, il y a un article ſur l'Isle de Tenedo (*in Plutum*) Il eſt plus difficile de ſçavoir qui eſt le Calliſtrate Auteur d'un traité des femmes publiques, dont Athénée fait mention (*l.* 13.) & l'on n'a pas plus de connoiſſance de celui à qui quelques-uns attribuoient une deſcription d'Athènes, que d'autres prétendoient appartenir plûtôt à Menecles; car c'eſt tout ce qu'en a dit Harpocration (*in* v. ἀεθομητιδον) mais il n'y a pas beaucoup de perte à ignorer tout cela, & il n'eſt pas néceſſaire d'eſtre mieux inſtruit de ce qui regarde l'Auteur des éxplications des ſtatuës imprimées avec les œuvres des Philoſtrates.

CALLISTRATE, Athénien, fut choiſi par ſes Citoïens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacédémoniens, la 4. année de la centième Olympiade. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

CALLISTRATE, éxcellent Orateur d'Athènes, lequel plaidant un jour la célèbre cauſe d'Oropus, Demoſthène, quoi qu'encore fort jeune, en fut tellement touché, que ne voulant plus ſuivre que Calliſtrate, il abandonna Platon & ſon Académie. * Xenophon, *l.* 6. & Aulu-Gelle *l.* 3. *c.* 13.

CALLISTRATE, Juriſconſulte, un des diſciples de Papinien, & du nombre des Conſeillers de l'Empereur Alexandre Sévère. * Lamprid. *in Alex. c.* 68. Pour connoître les différens Calliſtrates, il faut conſulter Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3. *p.* 338. *& de Scient. Mathem. c.* 33. §. 21. *p.* 156.

CALLIXENE, Hiſtorien, eſtoit de Rhodes. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu. Il laiſſa ſelon Athénée, *l.* 5. un ouvrage ſur la ville d'Aléxandrie.

CALLIXENE, avoit compoſé un traité des Peintres & des Sculpteurs, comme nous l'apprenons de Voſſius, *en ſa bibliot.*

CALLIXENE, habile Statuaire, vivoit dans l'Olympiade CLV. auquel tems la Sculpture que l'on avoit un peu négligée, reprit une nouvelle vigueur.

CALLOET, (Jean) Evêque de Treguier ou Lantriguier en Bretagne, vivoit au commencement du XVI. ſiècle: eſtoit Breton de nation, ſorti d'une famille noble de cette Province; il ſçavoit les belles Lettres, le Droit & la Théologie: on le fit Chantre de Cornoüailles ou de Quimpercorantin, puis de Treguier, dont il fut élû Evêque après Robert Guibé: il mourut au mont ſaint Michel le 4. Septembre 1504. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CALLOO, village avec un bon fort, eſt dans le païs de Waes en Flandres, près de l'Eſcaut, à deux lieuës d'Anvers, du côté du Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

CALLOT, (Jacques) célèbre Graveur, eſtoit fils de *Jean* Callot, Héraut d'armes de Lorraine, & nâquit à Nancy l'an 1593. Son grand-père *Claude* Callot, Exempt des gardes du corps du Duc de Lorraine, Conſervateur des titres & régiſtres des Nobles du païs, fut annobli par le Duc Charles II. en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendu dans les armées: il portoit cinq étoiles en écu: quoi qu'il fût d'une famille qui dès l'an 1417. avoit poſſédé les prémières charges ſous les derniers Ducs de Bourgogne, il ne ſe flatta point d'une ſotte vanité & il ne crut point déroger, en s'adonnant au travail où ſon inclination le portoit: dès l'âge de 12. ans, il prit le chemin de Rome, pour y voir ce qu'il y avoit de rare: l'argent lui ayant manqué, il ſe mit avec une troupe de Bohémiens, qu'il ſuivit juſqu'à Florence: lorſqu'il y fut arrivé, il les quitta, & rencontra un Officier du grand Duc, qui le prit auprès de lui, & l'envoya deſſiner chez un excellent Peintre nommé *Canta Gallina*, qui s'appliquoit à la Gravûre: de-là il continua ſon voyage juſques à Rome, où il fut reconnu par des Marchands de Nancy, qui le remenèrent à ſes parens; mais il les quitta bien-tôt après, & retourna en Italie, eſtant alors âgé d'environ 14. ans. En paſſant à Turin, il rencontra ſon frère aîné que ſon père y avoit envoyé pour quelques affaires, lequel le remena encore une fois à Nancy: tout cela ne put empêcher que Callot ne contentât la paſſion qu'il avoit de voir les éxcellens ouvrages de Rome; il obtint ſon congé de ſon père, & alla à la ſuite d'un Gentilhomme que le Duc de Lorraine envoyoit au Pape: lorſqu'il fut arrivé à Rome, il s'appliqua à deſſiner & à graver au burin ſous Philippe Thomaſſin, de Troye en Champagne, qui s'étoit établi à Rome: de-là il paſſa à Florence, où le grand Duc l'employa à ſon ſervice avec pluſieurs autres Graveurs. Callot commença alors à deſſiner en petit, & quitta le burin pour graver à l'eau-forte: parce que les ouvrages de cette manière s'éxécutent plus promptement, & reçoivent mieux l'eſprit & la vivacité que l'ouvrier leur inſpire. Après la mort du grand Duc de Florence, Callot revint en ſon païs: Le Prince Charles, qui venoit de Rome, l'ayant reconnu à Florence, admira les pièces qu'il avoit gravées, & l'engagea à le ſuivre en Lorraine; promettant de lui faire donner de bons appointemens. Henri Duc de Lorraine le reçut, & lui donna une penſion conſidérable. Callot épouſa en 1625. eſtant âgé de trente-deux ans une jeune Damoiſelle nommée Catherine Kuttinger, qui tiroit ſon origine d'une noble famille de Marſal.

Pendant qu'il eſtoit à Florence il éxamina le vernis des faiſeurs de luts, qui ſèche & durcit promptement, & obſerva qu'il eſtoit beaucoup plus propre pour les ouvrages qu'il faiſoit, que le vernis mol: c'eſt pourquoi il en apporta une aſſez bonne quantité, lorſqu'il revint à Nancy; & fut le prémier qui le mit en uſage dans la gravûre à l'eau-forte: il ſe propoſa auſſi de ne faire ſouvent qu'un ſeul trait, pour graver les figures, groſſiſſant plus ou moins les traits, ſans ſe ſervir de hachures; en quoi il a eſté imité depuis dans de petites figures, par des Graveurs à l'eau forte, & dans de grandes ordonnances par des Graveurs au burin: Sa réputation ſe répandant par toute l'Europe, l'Infante des Pays-bas le fit venir à Bruxelles, lorſque le Marquis de Spinola aſſiégeoit Breda, afin de deſſiner la priſe de cette Ville: il vint en France l'an 1628. & le Roi Loüis XIII. lui donna ordre de deſſiner le ſiége de la Rochelle, & celui de l'Isle de Ré, qu'il vint graver à Paris: de là il s'en retourna à Nancy, ou il continua de travailler avec tant d'application, qu'il ſe trouve peu de Graveurs qui ayent gravé un ſi grand nombre de planches que lui, & dans l'eſpace d'une vie auſſi courte qu'a eſté la ſienne; car on en compte juſques à 1380. Il eſt vrai que Tempeſte a gravé juſques à 1800. pièces, mais il a vécu plus long-tems, & tout ce qu'il a fait n'eſt pas également bien, ni d'une manière auſſi finie que ce qu'on voit de Callot. Lors que feu Monſieur le Duc d'Orléans, Gaſton de France, ſe retira en Lorraine, il lui fit graver pluſieurs planches de monnoyes, & il voulut même apprendre de lui à deſſiner: pour cela il alloit tous les jours avec le Comte de Maulevrier au logis de Callot, où il paſſoit deux heures de tems à prendre des leçons. Le Roi ayant aſſiégé & réduit ſous ſon obeïſſance la ville de Nancy en 1631. envoya quérir Callot, & lui propoſa de répréſenter cette nouvelle conqueſte; comme il avoit fait la priſe de la Rochelle; mais Callot ſupplia ſa Majeſté de vouloir l'en diſpenſer, parce qu'il eſtoit Lorrain, & qu'il croyoit ne devoir rien faire contre l'honneur de ſon Prince & contre ſon pays: le Roi reçut ſon éxcuſe, & dit que le Duc de Lorraine eſtoit bien-heureux d'avoir des ſujets ſi fidèles & ſi affectionnez. Quelques Courtiſans dirent aſſez haut, qu'il falloit l'obliger d'obéir à ſa Majeſté: ce que Callot ayant entendu, il répondit avec beaucoup de fermeté, qu'il ſe couperoit plûtôt le poulce, que de faire quelque choſe contre ſon honneur. Le Roi bien loin de ſouffrir qu'on lui fît aucune violence, le traita toûjours favorablement: & pour l'attirer en France, il lui offrit mille écus de penſion, s'il vouloit s'attacher à ſon ſervice; mais Callot témoigna qu'il ne pouvoit quitter le lieu de ſa naiſſance, où il ſeroit toûjours preſt de travailler pour ſa Majeſté: néanmoins comme dans la ſuite il vit le mauvais eſtat où la Lorraine fut réduite après la priſe de Nancy, il réſolut de ſe retirer à Florence avec ſa femme; mais il mourut le vingt-huit Mars 1635. âgé de quarante-deux ans & fut enterré dans le Cloître des Cordeliers de Nancy, dans l'endroit où ſes parens avoient leur ſépulture; & on lui dreſſa une épitaphe, où il eſt répréſenté à demi corps ſur une table de marbre noir. * Felibien, *Entretien ſur les vies des Peintres.* Perrault, *Hommes illuſtres qui ont paru en France pendant le XVI. ſiècle.*

CALMAR, Ville de Suède dans l'Oſtro-Gothie, eſt la Capitale de la Smalandie, ſur la frontière de Dannemarc: elle eſt fortifiée régulièrement avec un port ſur la mer Baltique: cette ville fut preſque brûlée en 1647. mais depuis on l'a réparée; c'eſt l'endroit où s'embarquent ordinairement les Suédois qui paſſent en Allemagne. Elle donne ſon nom à ce détroit, qui eſt entre cette Ville & l'Isle de Gotland, dit *Calmarſund.* * Baudrand.

¶ CALMET, (Dom Auguſtin) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe, nâquit à Meſnil-la-Horgne, proche Commercy, Diocèſe de Toul, le 26. Février 1672. Il fit ſes prémières études au Monaſtère de Breuil proche Commercy; puis alla étudier en Rhétorique en l'Univerſité du Pont à Mouſſon. Il prit l'habit de Bénédictin dans l'Abbaye de S. Manſuy, proche la ville de Toul, le 17. Octobre 1688. & y fit profeſſion le 23. Octobre 1689. Il commença auſſi-tôt après ſon Noviciat à étudier la langue grecque, & s'appliqua à la langue hébraïque, étant dans l'Abbaye de Munſter en Alſace, où il étudioit en Théologie. On le chargea d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie aux jeunes Religieux de l'Abbaye de Moyenmoutier en l'an 1698. & il demeura à leur tête en qualité de Profeſſeur, juſqu'en l'an 1704. qu'il fut de nouveau envoyé à l'Abbaye de Munſter, où il continua dans une Académie de jeunes Théologiens ſes Commentaires ſur l'Ancien & le N. Teſtament qu'il avoit commencés quelques années auparavant. En 1706. il fut envoyé à Paris, où par le conſeil du R. P. D. Jean Mabillon & du célèbre M. l'Abbé du Guet, il ſe détermina de faire imprimer ſes Commentaires ſur l'Ecriture, en François plûtôt qu'en Latin. Le prémier volume parut in 4°. a Paris chez Pierre Emery en 1707. & les autres de ſuite juſqu'en 1716. en 24. volumes in 4°. En 1709. il répondit à deux lettres critiques que M. l'Abbé Fourmont avoit publiées contre ſon Commentaire. En 1716. il compoſa ſon Hiſtoire de l'Ancien & du N. Teſtament en 2. vol. in 4°. imprimés en 1718. De retour en Lorraine il compoſa ſon Dictionnaire de la Bible dans l'Abbaye de Moyenmoutier. Cet ouvrage fut imprimé en 1719. ou 1720. mais il ne parut qu'en 1722. à cauſe des eſtampes ou tailles douces dont on l'enrichit après l'impreſſion. Dans le même tems, il écrivit 19. diſſertations nouvelles pour joindre au recueil que l'on vouloit faire à Paris de ſes préfaces & de ſes diſſertations en 3. vol. in 4°. leſquelles parurent à Paris en 1720. En 1718. il fut nommé Abbé de S. Léopold

Digitized by Google

de Nancy, où étant il écrivit *l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine*, enrichie de cartes géographiques, de plans de villes & d'Egliſes, de tombeaux & d'autres monumens, de médailles & de ſceaux, avec les pièces juſtificatives à la fin. Cet ouvrage fut achevé d'imprimer en 1728. à Nancy chez Jean Baptiſte Cuſſon en 3. gros vol. in fol. Le Père Calmet a encore compoſé en différens tems quelques autres ouvrages de moindre conſéquence, comme: Une *diſſertation* ſur les anciens chiffres, imprimé dans les Journaux de Trevoux: *Diſſertation* ſur la nature des perles au méme endroit. *Diſſertation* ſur quelques jambes d'étain trouvées à Leomont proche Luneville, imprimée dans les Journaux de Trevoux. *Diſſertation* ſur les grands chemins de Lorraine, faite par les ordres de S. A. R. Léopold I. imprimée plus d'une fois à Nancy, & traduite en anglois & imprimée en Angleterre. *Suplément* du Dictionaire de la Bible, imprimé à Paris en 2. vol. in fol. avec fig. en 1728. On les a refondus dans la nouvelle édition du Dictionaire de la Bible, qui ſe fait à Paris & à Genève; & on a imprimé le Dictionaire & le Suplément traduits en latin, à Luques, à Veniſe & à Ausbourg. On l'a auſſi imprimé en flamand, ou en Hollandois. *La Vie* de J. C. tirée de l'Hiſtoire de l'Ancien & du N. Teſtament, du même Auteur, a été imprimée à Paris, en Hollande & à Nancy, in 8°. 1. vol. *Hiſtoire* de Lorraine abrégée, à l'uſage de Meſſeigneurs les Princes de Lorraine, mſ. *Notes* ſur les piéces juſtificatives de l'Hiſtoire écclésiaſtique & civile de Lorraine, mſ. *Diſſertation* ſur les Seigneurs voués des Egliſes, mſ. *Diſſertation* ſur la Nobleſſe de Lorraine, mſ. *Diſſertation* ſur les anciennes monnoyes de Lorraine, mſ. *Diſſertation* ſur l'origine des dixmes eccléſiaſtiques, mſ. *Diſſertation* ſur l'ancienne Juriſprudence de Lorraine, mſ. *Tableaux*, ou Hiſtoire de l'Ancien & du N. Teſtament, en 2. vol. in 4°. mſ. *Hiſtoire* de l'Abbaye de Munſter en Alſace, mſ. *Hiſtoire* de l'Abbaye de Senones, mſ. *Hiſtoire* de l'Abbaye de S. Léopold de Nancy, mſ. *Hiſtoire* du Prieuré de Lay, mſ. *Liſte* des Ecrivains tant anciens que nouveaux, & des autres hommes illuſtres qui ſe ſont diſtingués dans les arts, dans la Lorraine & dans la Province écclésiaſtique de Tréves, mſ. *Abrégé*, chronologique de l'Hiſtoire ſacrée & profane, depuis le commencement du monde juſqua nos jours, imprimée chez Cuſſon à Nancy 1729.

L. R. P. Calmet fut fait Prieur titulaire du Prieuré de S. Clou de Lay, par la démiſſion de Meſſire François Philippe Morel en 1715. Il fut nommé Abbé de S. Léopold de Nancy en 1718. & gouverna le Monaſtère pendant 5. ans. Il en étoit encore Abbé pour la ſeconde fois, lorsqu'il fut élû Abbé de Senones le 9. Juillet 1728. Le Pape Benoit XIII. ayant agréé ſon élection, lui offrit un titre épiſcopal *in partibus* qu'il s'éxcuſa d'accepter; & S. S. eut la bonté d'admettre ſes éxcuſes en 1729. Il vit encore & continué ſes ouvrages. Il a l'honneur d'être actuellement, pour la ſeconde fois, Préſident de ſa Congrégation. * *Cet article a été fourni.*

CALNE, petit bourg en Angleterre, dans le Comté de Kent: on y aſſembla l'an 977. un Concile, où les Clercs ſe plaignirent du tort que leur faiſoit ſaint Dunſtan, en mettant des Moines en leur place: on dit que le plancher de la ſalle de l'aſſemblée tomba, & que le ſeul ſaint Dunſtan n'en fut point bleſſé. * Mathieu de Weſtminſter, *Addition à l'Hiſtoire d'Angleterre de Bede l. 2. c. 11.* Baronius, *A. Ch.* 977. Calne eſt encore un bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, à huit lieuës de la ville de Salisburi vers le Nord.

CALO, (Pierre) de Veniſe, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit environ l'an 1300. il écrivit une vie des Saints, & d'autres traitez. * Léandre Alberti, *de vir illuſt. ord. S. Domin.*

CALOCER, homme de vile naiſſance, après avoit gagné long-tems ſa vie à conduire les chameaux, devint Chef de voleurs, & ſe fit appeller Roi dans l'Isle de Chypre: ſon audace ne reſta pas impunie, Delmatius neveu de Conſtantin *le Grand*, le prit vers l'an 324. & le punit en éſclave. Théophanes dit qu'il fut brûlé vif à Tarſe: mais on ne puniſſoit du feu ni les rebelles ni les voleurs. * Aur. Victor.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN, Roi des Bulgares dans le XIII. ſiécle, ſe ſoûmit à l'Egliſe Romaine, ſous Innocent III. en 1202. il fit la guerre à l'Empereur Baudoüin, & l'ayant pris dans une embuſcade qu'il lui avoit dreſſée, il le tint priſonnier plus d'un an à Trinobis ou Ernoë, Capitale de la Bulgarie, & enſuite il le fit mourir ſur la fin de Juillet 1206. Il eut auſſi tant de haine contre les Grecs, qui ſuivoient le parti des Empereurs, qu'il en fit mourir un très-grand nombre. Calo-Jean mourut de pleuréſie à Theſſalonique. * Jean-George, Nicetas, & le Père Outreman, *Conſt. Belg.* Sponde, *A. C.* 1202. 1205.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN. *Cherchez* JEAN II. *Comnene*, & JEAN VI. *Paleologue*, Empereurs d'Orient.

CALOMNIE, Divinité à laquelle les Athéniens avoient conſacré des autels: elle étoit appellée par les Grecs, Διαβολὴ *Diabolé*, d'où eſt venu le nom de Diable, que nous donnons au Démon comme au père du menſonge & de la calomnie. Le tableau de cette Déeſſe, fait par Apellés, eſt mis au nombre des éxcellens ouvrages de cet habile Peintre: on y voyoit la calomnie répréſentée en grand avec tous ſes accompagnemens: la crédulité y paroiſſoit avec de grandes oreilles ſemblables à celles de Midas, tendant les mains à la calomnie qui s'approchoit: aux deux côtez de la crédulité, eſtoient l'ignorance & le ſoupçon; celle-là ſous la figure d'une femme aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine aſſez réfrognée, marquant quelque ſecréte inquiétude, éxprimée avec un tel artifice, que par ſa contenance il ſembloit s'applaudir d'avoir découvert quelque choſe de caché. Au milieu du tableau, en face de la crédulité, paroiſſoit la calomnie comme une femme fort belle & très-ajuſtée, mais irritée, ayant le regard farouche, & les yeux ardens de colère: elle portoit à la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite, elle trainoit un petit enfant, qui imploroit par ſes cris le ſecours du ciel: elle eſtoit précédée de l'envie ſous la forme d'un homme maigre & ſec, dévoré par ſes propres chagrins; & elle eſtoit ſuivie de deux femmes qui ſembloient prendre ſoin de ſes ornemens, & de ce qui regardoit ſon ſervice: ces deux ſuivantes eſtoient l'impoſture & la flaterie: Dans une diſtance qui permettoit encore de diſtinguer les objets: on voyoit la vérité, qui ſembloit marcher vers l'endroit où eſtoit la calomnie, & derrière la vérité, eſtoit le repentir ſous un habit lugubre: c'eſt ainſi qu'Apelles avoit ingénieuſement dépeint la calomnie dans ce tableau, dont il fit préſent à Ptolomée, Capitaine d'Aléxandre, pour ſe venger de la calomnie d'un autre Peintre, qui l'avoit injuſtement accuſé d'avoir eu part à une conſpiration faite contre ce Prince. Il eſt aiſé d'entendre ce que ſignifioit chaque partie de cet éxcellent ouvrage: la calomnie qui déchire l'innocence, & qui porte par tout un feu dangereux, n'eſt reçûë que par une ſotte & malicieuſe crédulité, & cette crédulité ne vient que d'ignorance & de ſoupçon: le calomniateur ajuſte tout ce qu'il dit par le moyen de l'impoſture; & il ſe ſert de la flaterie pour s'inſinuer dans l'eſprit de celui qui l'écoute; mais la vérité paroit tôt ou tard, qui découvre la malice du menſonge; & il ne reſte à la calomnie qu'un cuiſant repentir, qui fait ſon partage & ſa peine. * Théophraſte, Lucien, *au Traité de ne pas croire facilement la calomnie.*

CALONIO, Magnine, l'Iſola del Papa, anciennement *Besbicus* ou *Besbycus*: c'eſt une petite Isle de la mer de Marmora: on la place vers la côte de la Natolie au Couchant de Bourſe. * Maty, *Diction.*

CALOPINACO, anciennement *Taurenicius Fluvius*, petite rivière de la Calabre ultérieure Province du Royaume de Naples, baigne le bourg de ſainte Agathe, & ſe décharge dans le Farc de Meſſine, au Midi de Reggio. * Maty, *Diction.*

CALORE, rivière du Royaume de Naples, nait dans la Principauté ultérieure, près de Monte Marano, & ſe décharge dans le Sabato, près de la ville de Benevent. * Maty, *dict.*

CALOVIUS, (Abraham) célèbre Théologien, né en 1612. fut très rigide Luthérien, & a eſté comme le Chef d'une ſecte de Luthériens qu'on appelle Caloviens, qui ſont les Luthériens rigides oppoſez aux ſectateurs de Calixte, qu'on appelle *Callixtins* ou *Luthériens mitigez*. Calovius a écrit des diſputes ſur la confeſſion d'Ausbourg, où il réfute d'ordinaire les notes de Grotius: il a eſté imprimé en 1676. * Konig, *Bibliotheque.*

† CALOVIUS, (Abraham) nâquit à Morungen en Pruſſe le 16. Avril 1612. Il commença ſes études dans le lieu de ſa naiſſance & les continüa à Thoren, où il ne put reſter que pendant 6. mois à cauſe de la peſte qui commença a y régner. Il revint donc chez les ſiens, s'appliqua au Grec & aux langues orientales & pouſſa ces études encore à Kœnigsberg. Il alla enſuite à Roſtock, où il donna pluſieurs preuves de ſon érudition, particuliérement dans le traité qu'il publia contre *Bergius*, Théologien réformé, au ſujet de la ſainte Cène. En 1643. il ſuccéda à *Botſaccus* dans la charge de Recteur du Collège à Dantzig, où il eut auſſi un Paſtorat. Il y eut pluſieurs diſputes avec Martin Statius. En 1645. il fut envoyé avec Botſaccus au Colloque de Thoren. Il rapporte lui même ce qui s'y paſſa dans ſon livre intitulé *hiſtoria Syncretiſtica*. Peu de tems après il eut une nouvelle diſpute avec Henri Nicolai & Jean Céſar Théologien réformé. En 1650. Calovius fut nommé Profeſſeur en Théologie à Wittemberg. Il fut continuellement aux priſes avec les Théologiens de Kœnigsberg & de Jena & avec un grand nombre d'autres. Il mourut le 20. Fevrier 1686. Outre un nombre prodigieux d'écrits de controverſe, on a auſſi de lui les ouvrages ſuivans: *Metaphyſica divina & alia ſcripta Philoſophica; Criticus Sacer Biblicus; Socinianiſmus profligatus; Syſtema locorum Theologicorum; conſideratio Arminianiſmi; Biblia illuſtrata.* * Hartknochius *in der Preuſſiſch. Kirch. Hiſt. p.* 580. Carolus *in memorab. Sec.* 17. *l.* 9. §. 407. Calovius *hiſt. Syncretiſt. p.* 584. 588. *&c.* Arnold *Ketzer-hiſt. P. II. l.* 17. *c.* 11. Witte *Diar.* Pipping *memor. Theol.*

CALOYERS, ou CALOGERS, Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile, ou de ſaint Elie, ou de ſaint Marcel, ſuivent preſque la même règle, & portent tous un même habit dans la Grèce, ſans aucun changement ni réforme particulière, & ſans avoir auſſi rien relâché de leurs anciennes conſtitutions: ils habitent particuliérement le mont Athos, mais ils deſſervent preſque toutes les Egliſes d'Orient, dont ils ſont toute la gloire & l'ornement: ils ſont des vœux comme les Moines en Occident: il n'a jamais eſté fait de réforme chez eux; car ils gardent éxactement leur prémier inſtitut: ils mènent une vie fort retirée & fort pauvre, & ne mangent jamais de viande: outre cette abſtinence continuelle, ils obſervent encore pendant l'année quatre carêmes, ſans compter trois autres jeûnes, que toute l'Egliſe Grecque garde religieuſement; le prémier de ces jeûnes eſt de S. Demetrius qui dure 26. jours; le ſecond au commencement de Septembre qui dure quatorze jours, avant la fête de l'Exal-

Digitized by Google

l'Exaltation de la ſainte Croix ; & le troiſiéme avant la fête de ſaint Michel, qui dure huit jours : dans ce tems de jeûne, ils ne mangent ni œufs, ni beurre, ni poiſſon : les Arméniens en retranchent encore l'huile : quand néanmoins ils veulent traiter ceux qui les viſitent en carême, ils ne laiſſent pas de faire d'aſſez bons ragouts. Ceux qui font ſcrupule de manger du poiſſon, garniſſent leur table de toute ſorte d'huîtres, & de coquillages, & de pluſieurs compoſitions faites avec des œufs & des laittes de poiſſon, qui ſont beaucoup plus délicates que le poiſſon même. Les Arméniens ne veulent ni beurre, ni huile dans leurs ſauſſes ; ils ſe ſervent d'amandes, de piſtaches & de noix pilées dans un mortier, qui eſtant miſes ſur le réchaut, font un meilleur effet que nôtre beurre : pendant leurs jeûnes ils ont cela de particulier, qu'ils ne croyent point pécher, en mangeant quelque choſe entre les repas, pourvû que ce ne ſoit ni chair, ni poiſſon, ni œufs, ni beurre, ni huile ; mais les plus auſtéres ſe contentent de manger une ſeule fois le jour un peu de pain, & quelques herbes amorties ſur le feu, avec quelques grains de ſel, & ne boivent que de l'eau ; ils paſſent la plus grande partie du carême à pleurer, & à gémir pour leurs pechez & pour ceux des autres ; on ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie monaſtique. Il y a auſſi des Religieuſes nommées *Calegeres*, qui ſuivent à peu prés la même régle : ce nom de Caloyers ou Calogers, ſe donne proprement à ces Religieux qui ſont vénérables par leur âge & leur vertu, & eſt compoſé du mot καλος, *pulcher* beau, & de γηρας vieilleſſe. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople.* La Guill. Tavernier. Philip. Mazerius, *in Vita S. Thomaſini Patriarchæ Conſtantinopolit. num.* 130. *in Vita S. Severi Abbatis Agat. c.* 16. Palladius dans la vie de ſaint Chryſoſtome p. 26. donne l'épithète de Caloyer à l'Evêque de Theſſalonique. Voyez auſſi Etienne Paſquier dans ſes recherches Françoiſes, *l.* 8. *c.* 50. Jacques Spon, Voyage de Grèce part. 2. pag. 354. *Cherchez* ATHOS ; & ſur-tout conſultez la Paléographie de Dom Bernard de Montfaucon ſçavant Bénédictin, où l'on trouve une deſcription fort éxacte de tous les Monaſtéres des Caloyers qui habitent le mont Athos.

Les Calogeres ſont des Religieuſes qui vivent en Communauté : elles ſuivent la régle de ſaint Baſile, & ſont enfermées dans des Monaſtéres, ayant à la tête de leur Communauté une des plus ſages Religieuſes qui leur tient lieu d'Abbeſſe : cependant ces Monaſtéres de femmes dépendent toûjours de quelque Abbé : ces Religieuſes portent toutes un même habit qui eſt noir, & un manteau de même couleur ; cet habit eſt de laine ſimple : elles ont les bras & les mains couvertes juſqu'au bout des doigts : elles ſe font raſer la tête ; & chacune a une cellule ſéparée, où il y a de quoi ſe loger. Celles qui ſont les plus riches ont des ſervantes, & elles nourriſſent même quelque-fois de jeunes filles pour les élever à la piété : aprés qu'elles ſe ſont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs, qui ont quelque reſpect pour ces Religieuſes, viennent juſques dans leurs Monaſtéres, pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbeſſes ouvrent volontiers les portes de leur Couvent aux Turcs, qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement, auſſi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandiſe. Le Sieur de Moni qui a fait cette deſcription des Calogeres ou Religieuſes Grecques aprés Leon Allatius, ajoûte en même tems, qu'il a lû une rélation manuſcrite de Conſtantinople, où il n'eſt pas parlé ſi avantageuſement d'elles : les Calogeres de Conſtantinople, dit l'Auteur de cette rélation manuſcrite, ſont des veuves dont quelques-unes ont eu pluſieurs maris ; & elles n'embraſſent cette perfection, que lors qu'elles ſont avancées en âge : elles ne ſont point de vœux : toute leur régularité conſiſte à prendre un voile noir ſur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus ſe marier : la plûpart demeurent en leurs maiſons, où elles prennent le ſoin de leur ménage, & même de leurs parens : cet Auteur avouë néanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en Communauté ; mais que celles-ci ſont plus miſérables que les prémiéres ; que les unes & les autres vont par tout où il leur plait ; & qu'enfin elles ont plus de liberté ſous cet habit de Religieuſes qu'elles n'en avoient auparavant. Les Evêques défendent à leurs Prêtres ſous peine d'interdit, d'entrer dans les Monaſtéres de Calogeres. * Moni (*ou plûtôt* Rich. Simon) *Rélation de la créance & des coûtumes des nations du Levant.*

CALPE, haute montagne de l'Andalouſie, & l'une des colonnes d'Hercule : de l'autre côté en Afrique, eſt l'Abyla des Anciens, que les Eſpagnols nomment *Sierra de las Monas*, montagne des Singes, parce qu'on y trouve grand nombre de ces animaux. * Botero, *Relat. d'Eſp. Voyez Colonnes d'Hercule.*

CALPENTINE, petite Iſle de l'Aſie : elle eſt ſur la côte occidentale de celle de Ceilan, dont elle n'eſt ſéparée, que par un petit canal : les Hollandois qui la poſſédent, y ont une ville fortifiée, qui porte le même nom. * Maty, *Diction.*

CALPHI, pére de Judas, Colonel général de la Cavalerie de Jonathas *Machabée :* Il n'abandonna jamais Jonathas, & lors que les troupes de cet illuſtre Commandant prirent lâchement la fuite au combat qui ſe donna dans la plaine d'Azot, prés du Lac de Genézareth, ce brave Colonel tint ferme avec un courage éxtraordinaire. * 1. *Machab. chap. XI.*

CALPIN-ZEE, petit lac de la baſſe Saxe : on le trouve dans le Duché de Meckelbourg, prés de la petite ville de Waren. * Maty, *Diction.*

CALPRENEDE, (de la) *cherchez* COSTES GAUTIER (de).

CALPURNIA, femme de Jules Céſar, fille de L. Piſon : elle ſongea, avant le jour auquel Céſar fut aſſaſſiné, que le faîte de la maiſon tomboit, & qu'on poignardoit ſon mari entre ſes bras, & tout à coup les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes : aprés la mort de ſon mari, elle ſe retira chez Marc-Antoine, & y porta une ſomme trés-conſidérable d'argent, & tous les papiers de Céſar, dont Marc-Antoine profita beaucoup. * Suétone & Plutarque, *in Jul. Cæſar.*

CALPURNIA, certaine femme Romaine, peu modeſte, qui plaidoit elle-même ſes cauſes avec tant d'emportement, que les Magiſtrats furent obligez de faire un édit, par lequel ils défendoient aux perſonnes de ce ſexe de plaider. * Paral. *cb.* 20. Antonius Auguſtinus, *de Legib.*

CALPURNIA, loi que les Romains avoient faite contre le Péculat, dite *Calpurnia Repetundarum* ; & deux autres, *Calpurnia de ambitu*, & *Calpurnia ſodalitiis.* * Antonius Auguſtinus, *de legib.*

CALPURNIENS : la famille des Calpurniens à Rome eſtoit Plébeienne, & néanmoins Conſulaire. Plutarque la fait deſcendre de Calpus, qu'on croit avoir eſté un des fils de Numa Pompilius Roi des Romains. C'étoit auſſi le ſentiment d'Ovide, qui s'en éxplique ainſi :

Nam quid memorare neceſſe eſt,
Vt domus à Calpo nomen Calpurnia ducat ?

Cette famille eſtoit diviſée en pluſieurs branches, qui prirent les différens ſurnoms d'Aſprenas, Bibulus, Flamma, Piſo : ces derniers eſtoient encore diviſez en Frugi, Beſtia, & Cæſonius. Ovide nous apprend l'origine du nom de Piſon dans ces vers :

Claraque Piſonis tulerit cognomina prima,
Humida calloſa cum pinſeret hordea dextra.

M. *Calpurnius*, Tribun militaire, rendit un trés-grand ſervice à la République en Sicile l'an de Rome 496. & 258. avant J. C. Le Conſul Attilius Calatinus s'étoit engagé dans un défilé, d'où il ne ſeroit jamais ſorti ſans le ſecours de Calpurnius : ce brave homme ayant pris 300. ſoldats, marcha droit aux ennemis, & les combattit avec une ardeur ſi conſtante ; que l'armée eut le loiſir de ſe dégager, & de ſe mettre au large. *Calpurnius Piſon*, beau-pére de Jules-Céſar, celui qui fut Conſul l'an 753. de Rome, auquel pluſieurs Chronologiſtes mettent la naiſſance de J. C. Tacite dit qu'il mourut dans le temps qu'il devoit être condamné par Tibére, *liv.* 4. *Annal.* Valére Maxime fait mention d'un *Calpurnius Piſon* Conſul ; lequel ayant délivré la Sicile de la fureur des eſclaves fugitifs, récompenſa de toutes ſortes de dons militaires les ſoldats qui avoient bien ſervi, & ne donna que le titre d'une couronne à ſon fils, ajoûtant qu'un ſage Magiſtrat ne devoit jamais rien donner, qui pût retourner au profit de ſa maiſon, *liv.* 4. *c.* 3, *ex.* 11. *Calpurnius Beſtia* Conſul, négligea de réſiſter à Jugurtha, s'étant laiſſé gagner par une ſomme d'argent que le Roi de Numidie lui donna ; il fut enſuite accuſé par M. Cecilius, d'avoir empoiſonné les femmes qu'il avoit euës. * Pline, *l.* 37. *c.* 2. *Cherchez Piſon.*

CALPURNIUS. *Cherchez* BIBULUS.

T. CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien, Poëte Latin, vivoit ſous l'Empire de Carus, & de ſes fils Carinus & Numerien, vers l'an de J. C. 283. Il a écrit des Eglogues qu'il dédia à Nemeſianus de Carthage, auſſi Poëte Bucolique. Nous en avons encore ſept ; & nous apprenons d'une Lettre d'Hincmar de Reims à Hincmar de Laon, que de ſon temps on liſoit les vers de Calpurnius dans les claſſes. Les Critiques modernes, comme Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ſes Eglogues d'une trés-petite manière, c'eſt-à-dire, dans un caractére auſſi bas que le ſtile. * Jul. Cæſ. Scaliger. *Hypercritic. Sev. l.* 6. *Poët. p.* 822. 823. Philipp. Briet. *l.* 3. Rapin, *Reflexions ſur la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Sçavans ſur les Poëtes tom.* 6. *p.* 442. Lilius Giraldus, *aux dial. des Poëtes.* Voſſius, *de Poët. Lat. c.* 4. Il parle d'un *Calpurnius an c.* 8. qu'on croit différent de celui-ci, & qui compoſa une Comédie qu'il nomma *Proneſis.*

S. CALTRY, en Latin *Caletricus* Evêque de Chartres dans le VI. ſiécle nâquit l'an 529. d'une famille noble. Il fut ordonné Prêtre par S. Lubin Evêque de Chartres, & lui ſuccéda l'an 556. Il aſſiſta au Concile troiſiéme de Paris l'an 557. & au ſecond Concile de Tours l'an 566. Il mourut l'année ſuivante. * *Vita Leobini.* Fortunat. *lib.* 4. *Carm.* 7. Sainte Marthe. *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints* 8. Octobre, jour auquel on fait ſa fête à Chartres.

CALVAGI, eſt le nom d'un Officier du grand-Seigneur, tel que ſont les Fruitiers dans la maiſon du Roi, & ceux qui font tous les mets de deſſert. Il y a dans le ſerail dix Calvagis. * Vigenere.

¶ CALVAIRE, eſt une montagne hors de Jéruſalem, du côté du Septentrion, où l'on avoit accoûtumé d'éxécuter les criminels ; ce qui lui avoit fait donner le nom de *Golgotha*, *de Crâne* ou *de Calvaire :* c'eſt le lieu où *Jeſus-Chriſt* fût conduit aprés ſa condamnation, où il fut attaché à une croix, ſur laquelle il éxpira. Pluſieurs Péres ont prétendu que c'étoit en ce lieu qu'Adam avoit été enterré ; mais S. Jérôme rejette avec raiſon cette penſée. Quelques-uns croïent auſſi que c'eſt la montagne de Moria, où Abraham mena ſon fils Iſaac pour l'immoler. L'Empereur Adrien y fit dreſſer l'an 131. des idoles

Digitized by Google

de Jupiter & de Vénus, en haine des Chrétiens, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, de Sulpice Sévère, de saint Paulin, de saint Ambroise, & de quelques autres. Constantin *le Grand* & sainte Hélène sa mère abolirent depuis tous ces trophées de l'Idolâtrie, & firent bâtir des Eglises au même lieu, selon Eusèbe, en la vie de l'Empereur Constantin. Saint Jérôme & Sozomene parlent d'une croix brillante de lumière, qui fut vûë en plein jour sur le Calvaire l'an 351. ou selon d'autres en 353. lorsque l'Empereur Constance favorisoit avec passion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire sçavoir que c'étoit par ce signe de nôtre salut, que *Jesus-Christ*, dont il attaquoit la Divinité, avoit vaincu le monde, & que c'étoit par lui seul qu'on pouvoit être victorieux sur la terre. Il semble que ce Constance comprit cette vérité; car faisant la guerre à Magnence, il portoit la croix sur ses enseignes, & fit battre des médailles où l'on voit qu'il tient cet étendard à la main, avec ces mots à l'entour: *En ce signe tu seras vainqueur*. Les paroles, *en ce signe tu seras vainqueur*, n'ont point rapport à la croix qui parut à Jerusalem du temps de S. Cyrille, mais à celle que Constantin vit, & sur le modèle de laquelle il fit faire les étendards. *Voyez* Eusèbe dans *la vie de Constantin*, *cap.* 28. Les Grecs faisoient autrefois la fête de l'apparition de cette croix sur le Calvaire; ce qui se peut voir dans leur Menologe au 7. jour du mois de Mai. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Constance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire jusques à celle des Oliviers, rempliſſant une étenduë de quinze stades ou trois quarts de lieuë & que sa largeur étoit proportionnée à cette longueur. Ce spectacle fit embrasser la Religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Païens.

Vers l'an 326. pendant que l'Empereur Constantin *le Grand* faisoit paroître son zèle pour la Religion Chrétienne; l'Impératrice Hélène sa mère entreprit le voïage de la Terre-Sainte, où elle découvrit dit-on la vraïe Croix, avec les instrumens, qui avoient servi à la Passion de *Jesus-Christ*. L'Empereur aïant appris ces heureuses nouvelles, fit enclore le Calvaire, & bâtir l'Eglise du saint Sépulchre, avec toute la magnificence possible: Il donna la charge de ce somptueux bâtiment à l'Evêque Macaire, & lui écrivit qu'il désiroit que cet édifice surpassât tous les autres du monde en beauté & en richesse, comme il les surpassoit en sainteté. Environ neuf ans après, le même Empereur fit dédier cette Eglise, à laquelle on donna le nom de *Martirion*, c'est-à-dire, *lieu de Martyre ou de témoignage*; parce que *Jesus-Christ* y avoit souffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de son amour pour les hommes. En 615. Chosroës II. Roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la Ville de Jérusalem, détruisit l'Eglise du saint Sépulchre, & emporta la vraïe Croix: Mais l'Empereur Heraclius vainquit cet Infidèle 12. ans après; & l'obligea à rendre cette sainte Croix, qu'il raporta lui-même sur ses épaules, & qu'il posa au même endroit du Calvaire l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'Evêque Modeste, successeur de Zacharie, de faire rétablir l'Eglise: mais à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes se rendirent maîtres de la ville de Jérusalem: néanmoins à la faveur de l'Empereur Constantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permission de rebâtir le S. Sépulchre & les autres Eglises; ce qu'ils firent vers l'an 1044. L'Archevêque de Tyr dit dans son Histoire, qu'ils ne bâtirent que la Rotonde qui couvre & enferme le S. Sépulchre, & que Godefroy de Boüillon I. Roi de Jérusalem fit rétablir en 1099. le chœur que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne, a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'Eglise du S. Sépulchre, environnée de plusieurs chapelles, & de petites Eglises particulières, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du Midy, il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Arméniens, celui des Coptes, & une chapelle de la sainte Vierge, nommée *Stabat Mater*: & à main gauche, le logement des Grecs, avec la grosse tour quarrée, qui servoit autre-fois de clocher: en face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'Eglise du S. Sépulchre, auprès duquel est une Station des Turcs: au bas de ce portail, on voit une grande quantité de clouds enfoncez jusqu'a la tête entre les pierres du pavé, sur lesquels il faut nécessairement passer: ils y sont mis à grands coups de marteau par le Patriarche des Grecs, lequel tous les ans revêtu de ses habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme ils nous appellent; & pour marque de l'anathême qu'il prononce, il enfonce ces clouds, avec défense de les ôter sur peine de cinq cens bastonnades, & de payer une grosse amende au Bacha, & au Cady de la ville. Lorsqu'on est avancé dix ou douze pas dans l'Eglise, on trouve la pierre de l'Onction, qui est la place où *Jesus-Christ* fut embaumé: vis-à-vis de cette pierre il y a trois tombeaux de quelques Rois de Jérusalem, dont les Schismatiques ont effacé les inscriptions: à main droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroi de Boüillon I. Roi de Jérusalem, & celui de son frère Baudoüin I. qui lui succéda à la couronne: ces deux tombeaux sont fort simples, & sont portez par quatre petites colomnes de pierre d'un pied de haut: proche de-là est la chapelle du Crucifiement, qui est le lieu où *Jesus Christ* fut attaché à la croix, & où elle fut dressée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'Empire d'Adrien, jusqu'à celui de Constantin *le Grand*, pendant 180. ans, ou environ: ce qui arriva par la malice des Païens, qui la couvrirent de terre, & qui y mirent une idole de Vénus, afin d'en éloigner les Chrétiens: mais sainte Hélène fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande Eglise, avec le S. Sépulchre, sur lequel étoit l'idole de Jupiter: cette chapelle est très magnifique; sa voûte & ses murailles sont revêtuës de peintures à la mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le cryſtal, dont les diverses couleurs sont extrêmement vives & éclatantes; ce qui paroitroit encore davantage; si les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement: de cette chapelle du Crucifiement, en faisant le tour, le long d'autres chapelles, qui environnent l'Eglise, on va du côté du Nord a la chapelle de l'Apparition, qui est le lieu où Nôtre-Seigneur apparut à la sainte Vierge après sa Resurrection: cette chapelle appartient aux Catholiques; & les Religieux de saint Sauveur y célébrent l'Office divin selon le rit de l'Eglise Latine: Là se voïent de riches ornemens, qui y ont été donnez par les Rois & les Princes Chrétiens; & principalement par le Roi de France, & par celui d'Espagne. Les Religieux ont le privilège d'y sonner leur office avec une petite cloche; ce qui est bien rare en toute la Terre-Sainte. Leur logement est à côté: en tournant à l'Occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'Eglise du S. Sépulcre, dont il faut maintenant représenter la structure. La nef qui est du côté de l'Occident, est une Rotonde, dont le dôme est d'une belle charpenterie de bois de cèdre, qui est couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de six gros pilliers quarrez, de pierre de taille, & de dix colonnes de marbre, lesquelles font dix-sept arcades qui soûtiennent une belle & grande galerie: au milieu de cette nef est le S. Sépulcre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colonnes aussi de marbre, qui soûtiennent une plate forme, sur laquelle sont élevées 12. petites colonnes jointes deux à deux, faisant 6. arcades qui portent un dôme couvert de plomb: sous ces arcades il y a toûjours 18. lampes allumées, sans celle du milieu de la voûte. Au dedans de ce bâtiment est la roche où est taillé le sépulcre de Nôtre Seigneur: il contient deux petites grottes ou caveaux tenans l'un à l'autre: la prémière grotte est appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'est le lieu où l'Ange apparut aux saintes femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu. La seconde est le sacré tombeau de *Jesus-Christ*. Elle a six pieds de longueur, & autant de largeur; sa voûte est haute d'environ huit pieds. A main droite en entrant, du côté Septentrional on voit l'autel qui couvre le cercüeil où fut mis le corps de Nôtre-Sauveur, qui est long de six pieds, large de trois, & haut de près de deux pieds & demi. Le dedans de ces chapelles, & l'autel, sont revêtus de tables de marbre gris, mais qui est noirci de la fumée de soixante-deux lampes d'argent qui y sont continuellement allumées: il y en a 44. dans le S. Sépulchre, & 18. dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a 30. aux Religieux, & le reste aux Chrétiens Grecs & Schismatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs dévotions; mais il ne leur est pas permis d'y dire la Messe, parce que les Latins y ont seul ce droit.

Dans la prémière grotte, à côté de la porte du S. Sépulchre, étoit la grande pierre longue de 5. pieds & demi, large de 5. pieds 3. pouces, & épaisse de 9. pouces & demi, qui avoit servi à fermer l'entrée: elle y étoit encore du tems de S. Cyrille vers l'an 380. & S. Jérôme, qui mourut environ 40. ans après, écrit qu'elle y étoit aussi de son tems: mais depuis elle a été transportée en l'Eglise bâtie au lieu où étoit la maison de Caïphe, sur le mont de Sion. Vis-à-vis la porte du S. Sépulcre, il y a une pierre quarrée qui tient encore par le pied à la roche même de laquelle elle a été taillée, selon la tradition, pour servir d'appui à la grande pierre qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs célèbres ont écrit, qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre le cercueil. D'autres disent, que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la prémière grotte, & l'autre celle de la seconde, qui est proprement le sépulcre; quoi-que l'on comprenne aussi toutes les deux sous le nom de sépulcre. Mais l'Ecriture-Sainte ne parle que d'une pierre, & la tradition y est conforme: La raison le persuade aussi: car outre les preuves de cette vérité, que l'on peut tirer de l'Evangile, il est certain que l'entrée de la prémière grotte étoit une ouverture aussi vaste que la grotte même; ce qui se voit en d'autres sépulcres: outre que l'on n'auroit pas pû trouver de pierre assez grande pour la fermer.

De la nef, on entre dans le chœur, qui est vers l'Orient: ce chœur est fermé d'un mur de clôture tout au tour, comme ceux des Monastères: la principale porte est vis-à-vis du S. Sépulcre: il est diviſé en deux parties, par un très-beau balustre de bois doré, où il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtez. Dans la prémière partie, qui est le chœur des Grecs, on voit à côté de l'entrée une pierre de marbre, ronde & creusée de quatre doigts, que les Orientaux disent être le milieu de la terre, à cause de ce passage du Prophète Roi au Pseaume 73. *Deus autem Rex noster operatus est salutem, in medio terræ.* Mais S. Jérôme explique ce passage de la ville de Jérusalem, qui étoit, en ce tems-là, au milieu des terres

Digitized by Google

terres connuës de la plûpart du monde : & d'ailleurs ce n'eſt pas là l'endroit du crucifiement. Dans la ſeconde partie, qui eſt le chœur des Latins, vis-à-vis de la grande porte du baluſtre, eſt le grand autel, avec un petit, au côté de l'Evangile, où le Prêtre prépare toutes les choſes néceſſaires pour la Meſſe. On y voit dans le fond le ſiége du Pape, auquel on monte par ſix degrez : à droite, un peu plus bas, eſt celui du Patriarche de Conſtantinople, & à gauche celui du Patriarche d'Alexandrie, auſquels on monte par quatre degrés. Les ſiéges des Patriarches d'Antioche & de Jéruſalem ſont de l'autre côté du baluſtre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur eſt couvert d'un beau dôme de pierre de taille, ſoûtenu de gros pilliers : preſque entre les deux prémiers, proche la grande porte du chœur qui regarde le S. Sépulcre, eſt un autel, ſur lequel le Patriarche des Grecs monte le jour du Samedy Saint, pour diſtribuer ſon feu céleſte. Cette cérémonie s'eſt établie, à cauſe du miracle qui ſe faiſoit autrefois dans le ſaint Sépulcre, où la veille de Pâques une flâme de feu deſcendoit viſiblement, & y allumoit les lampes qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredy Saint : & ce feu deſcendoit non ſeulement dans le S. Sépulcre, mais encore quelquefois ſur les lampes de l'Egliſe, à la vûë de tout le peuple. Le Pape Urbain II. parle de ce miracle dans la harangue qu'il prononça en l'aſſemblée du Concile de Clermont l'an 1095. Et du tems de Baudoüin I. du nom, Roi de Jéruſalem, cette merveille continuoit encore, comme le rapporte Fulcherius de Chartres, lequel ajoûte que pendant le régne de ce même Roi, il y eut une grande déſolation parmi les Chrétiens, qui ne pûrent obtenir le feu du ciel le Samedy Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une proceſſion au Temple de Salomon, marchant tous nuds pieds, & accompagnant leurs prières de pleurs & de gemiſſemens. On dit que le feu ſacré deſcendoit encore du tems de Baudoüin II. vers l'an 1120. mais on ne marque pas préciſément le tems auquel ce miracle a fini, de même qu'on ignore le tems de ſon commencement. Quelques-uns croïent qu'il a ceſſé un peu après les prémiers Rois de Jéruſalem, parce que le zéle des Princes Chrétiens ſe rallentit, & que les Latins ſoüilloient cette Terre-Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'imiter la piété de ceux qui en avoient fait la conquête ſur les Infidéles : ceux qui douteront de la vérité de ce feu céleſte, doivent ſe ſouvenir des éxemples pareils que la Sainte Ecriture nous fournit, du feu qui deſcendoit du ciel pour conſumer les ſacrifices, ou pour punir les impies. Le fait eſt poſſible, mais eſt-il aſſuré ? c'eſt la queſtion. La fourberie moderne décrédite beaucoup l'ancien prétendu miracle.

A l'égard de la cérémonie qui ſe fait maintenant, c'eſt une tromperie des Grecs qui ſont gens adonnez aux ſuperſtitions, & qui tâchent de ſe mettre en crédit parmi le peuple, en faiſant ſecrettement du feu avec un fuſil dans le S. Sépulcre, où entre le Patriarche accompagné de deux Evêques ſeulement. Voici l'ordre de cette cérémonie. Toutes les lampes de l'Egliſe ſont éteintes, le S. Sépulcre eſt fermé à la clef, & la porte eſt gardée par ſix Janiſſaires gagnez pour cet éffet. Environ une heure après midi, tous les Schiſmatiques, Grecs, Arméniens, Syriens, & autres, commencent à courir au tour du S. Sépulcre par bandes de quatre ou cinq qui ſe tiennent par deſſous les bras, crians de fois à autre, *Eleeſon. Eleeſon.* A meſure que le monde arrive, la confuſion & le déſordre s'augmentent : les uns crient comme des inſenſez, pour appeller le feu du ciel, les autres courent, & font des poſtures éxtravagantes : les femmes qui ſont dans les galeries ou ſur des échaffauts, font de leur côté de grandes éxclamations ; élevant les mains au ciel ; & faiſant des geſtes ridicules : cet éxercice de courſes & de cris dure plus de quatre heures ; & enſuite environ ſur les cinq heures les Grecs font leur proceſſion : après pluſieurs Prêtres, Evêques & Archevêques, tous vêtus de riches chappes à la Grecque, c'eſt-à-dire, fermées par devant & retrouſſées ſur les bras, le Patriarche vient précédé de quatre Diacres, qui marchent en arriére, & l'encenſent continuellement. Il eſt revêtu d'une tunique de velours à fond d'or, & d'une chappe de toile d'argent : & il porte une tiarre preſque toute d'or, tenant ſon bâton paſtoral à la main gauche, & une petite croix à la droite, avec laquelle il bénit le peuple. Après avoir fait la proceſſion trois fois autour du S. Sépulcre, le Patriarche y entre avec deux Evêques, pendant que les Turcs gardent la porte ; de crainte que quelqu'autre n'en approche. Là ayant battu le fuſil qui y eſt caché, ou qu'il porte ſur lui, il fait du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougie qu'il diſtribuë en ſortant ; puis il va à l'entrée du chœur, où il monte ſur l'autel de pierre qui y eſt, pour en diſtribuer d'autres au peuple : cependant on allume toutes les lampes de la grande Egliſe, & celles des chapelles des Arméniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyſſins, ce qui produit une ſi grande lumiére, qu'il ſemble que toute l'Egliſe eſt en feu. Ceux qui peuvent obtenir de ce feu en allumant leurs bougies, ſe l'apliquent à la barbe au viſage, à l'éſtomach, pour marquer qu'il ne brûle point comme les flammes terreſtres. Maundrell qui a été préſent à cette cérémonie ridicule, dit qu'au ſortir de l'Egliſe, ils virent pluſieurs perſonnes aſſemblées au tour de la pierre de l'onction, & qui s'occupoient a faire diſtiller de la cire de leurs cierges allumés au feu ſacré, ſur les draps mortuaires dans leſquels un jour ils devoient être enſévélis. La raiſon de cette conduite, dit-il, c'eſt qu'ils ſe ſont perſuadés que pourvû qu'ils aïent le bonheur d'être enſévélis dans ces draps, ils ne ſeront point éxpoſés aux flammes de l'enfer. * S. Jérôme, *ép.* 3. *ad Paul.* S. Paulin, *ép.* 11. S. Ambroiſe, *in Pſalm.* 43. Sulpice-Severe, *Hiſt. l.* 2. Sozomene, *l.* 2. *c.* 1. *&c.* Doubdan, *Voïage de la Terre Sainte.* Maundrell, *voïage, &c. p.* 158. *&c.*

† CALVAIRE, (la Congrégation de N. D. du) eſt un Ordre de Religieuſes, qui vivent ſelon la régle de S. Benoît. Antoinette d'Orléans, fille de Helionore Duo de Longueville & veuve de Charles de Gondi en fut la fondatrice. Paul V. & Louis XIII. confirmérent cet Ordre en 1617. & le 25. Octobre Antoinette prit poſſeſſion d'un Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec 24. Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault, qu'elle avoit tirées de la maiſon d'*Eudeſtre*, ſituée à environ deux lieuës de Poitiers. Le 25. Avril de 1618. Antoinette d'Orléans mourut, & le fameux P. Joſeph prit beaucoup de ſoin pour procurer pluſieurs autres avantages à ce nouvel Ordre. Il lui obtint en 1621. & 1622. une bulle particuliére de Grégoire XV. & un Couvent à Angers auſſi-bien que deux autres à Paris. Cet Ordre acquit depuis quelques autres maiſons. * La vie *du P. Joſeph.* Bonanni, *Catal. degli ordini relig. P. II. n.* 78. Brice, *deſcript. de Paris, I. p.* 353. *II. p.* 295. Hiſtoire *des Ord. Monaſt.*

CALVAIRE, nom moderne d'une ville de Pologne, *voïez* GOURA.

CALVERT, (George) Lord Baltimore, nâquit vers l'an 1579. à Kypling près de Richemont, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, & fut élevé dans le Collége de la Trinité à Oxford, après quoi il paſſa la Mer & voïagea pour augmenter ſes connoiſſances. Etant de retour en Angleterre ſous le régne de Jacques I. il fut fait Sécrétaire de Robert Cecil, qui dans les grands emplois, qu'il eut ſucceſſivement, le retint toûjours près de lui, pour ſa prudence & ſa fidélité dans pluſieurs affaires importantes, qui lui furent confiées : enfin par le moïen de Robert Cecil, il fut fait Clerc du Conſeil, & créé Chevalier à Hamptoncourt en 1618. Il ſuccéda à Thomas Lake dans la principale charge de Sécrétaire d'Etat, qu'il éxerça avec beaucoup de prudence, juſques à ce qu'étant devenu Catholique Romain, il la réſigna de ſon propre mouvement : cependant le Roi le continua pendant tout ſon régne dans la charge de Conſeiller du Conſeil Privé, & peu après le créa Lord Baltimore, de Baltimore en Irlande : Il poſſédoit en propre la Province d'Avalon, dans le Newfoundland, ou *le Païs nouvellement découvert*, qui lui fut accordée par le Roi Jacques, dans laquelle on dit qu'il dépenſa vingt-cinq mille livres Sterling, & où il alla lui-même deux fois : mais les François l'y incommodérent tellement, qu'il fut contraint de l'abandonner : Il ſe rendit dans la Virginie, & l'ayant reconnuë, il obtint à ſon retour une patente pour lui & pour ſes héritiers, pour s'établir dans le Maryland, au Nord de la Virginie, avec le même titre & les mêmes privilèges, qu'il avoit éus à Avalon, qui faiſoit eſpérer une Plantation conſidérable. Le Roi Charles I. qui avoit autant d'eſtime pour lui qu'en avoit eu Jacques I. fut celui qui lui accorda cet établiſſement. Il mourut à Londres en 1632. à l'âge de 53. ans, laiſſant ſes biens & ſes titres à Cecil Calvert ſon fils : quoiqu'il fût Catholique, il s'attira par ſa douceur & ſa modération l'eſtime des Proteſtans mêmes. Il avoit beaucoup de jugement ; & étoit ſi peu entêté de lui-même, qu'il ſouffroit auſſi patiemment une cenſure modérée, qu'une loüange affectée : Quand il étoit au ſervice du Roi, il lui portoit tous les ſoirs un détail bien digéré de l'état des affaires. Quant aux Plantations dans les Païs nouvellement découverts, le Juge Paphon & lui convenoient dans le deſſein de faire de tels établiſſemens ; mais non pas dans la manière de les faire. Le prémier vouloit qu'on éxterminât tous les Indiens ; & le ſecond, que l'on travaillât à leur converſion ; & qu'on peuplât ces Païs de perſonnes de bonnes mœurs, & non pas de gens perdus & débauchez, leur accordant des privilèges avec de grandes précautions, & permettant à tout particulier de pourvoir à ſon entretien par ſa propre induſtrie. * *Dict. Anglois.*

† CALVERT, (Jacques) Presbytérien Anglois, nâquit à Yorck & étudia ſous Dav. Clarckſon à Cambridge en Clare-Hall, où il prit ſes degrés. Comme il ne voulut pas ſe conformer, il fut ſuſpendu de ſa charge à Topcliff, après quoi il mena une vie retirée à Yorck, s'appliquant uniquement à ſes études. En 1675. il fut Chapelain de Guillaume Strickland, qui lui confia auſſi l'inſtruction de ſes enfans. Il eut dans la ſuite le même emploi en Northumberland auprès de Guillaume Middleton. & mourut en 1698. au mois de Décembre. C'étoit un homme fort ingénieux, mais en même tems fort modéré qui ne travailloit qu'à ramener à un certain milieu, les éſprits imbus de l'Arminianiſme, & de l'Epiſcopat. Il fut fort en crédit auprès de l'Evêque Wilkins. Il croïoit qu'il faloit entendre hiſtoriquement & à la lettre la Prophétie du Temple d'Ezéchiel, & que les 10. Tribus étoient revenuës avec les deux autres dans leur patrie, ſous les Rois de Perſe. Il écrivit là deſſus un livre imprimé à Londres *in* 4°. en 1672. & intitulé *Naphtali, ſive Conjecturationes Theol. de reditu* 10. *Tribuum*, *&c.* Il avoit auſſi formé le deſſein de publier des commentaires ſur les Prophétes, mais il ne l'éxécuta point. * *Ex epiſt. ejus in Paſſ. Lightfoot.* Cal. *Account.*

† CALVERT, (Thomas) oncle du précédent, nâquit à Yorck vers le commencement du XVII. ſiécle. Il étudia à Cambrige, & aïant pris les ordres à la manière épiſcopale, il fut Chapelain de Th. Burdet & de pluſieurs autres. Du tems du rétabliſſement de Charles II. il fut démis de ſa charge à cauſe qu'il étoit *Non-Conformiſte*. Il s'appliqua fort aux études, lut les Rabins & éxpliqua heureuſement les endroits difficiles de l'Ecriture. Il a écrit *Mel Coli*, qui eſt une éxplication du chap. 53. d'Iſaïe,

d'Iſaïe & quelques autres livres Anglois. Il mourut en 1679. âgé de 73. ans. *ibidem.*

CALVI, ville d'Italie, dans la terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Capouë, eſt petite, & preſque toute déſerte, n'ayant plus qu'une vingtaine de maiſons. Les Anciens l'ont nommée *Cales*, & quelques-uns même ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calaïs, fils de Borée. Elle eſt à cinq ou ſix lieuës de Capouë. Tite-Live, Ciceron, Virgile & Horace parlent de *Cales*. Les François & les Turcs l'aſſiégérent inutilement en 1555. * Baudrand.

CALVI, ville de l'Iſle de Corſe, eſt ſituée ſur la Mer, où elle fait à l'Occident de cette Iſle un Golfe dit *Golfo di Calvi*. La ville a un bon port avec une forteresſe conſidérable, & eſt la demeure de l'Evêque de Sagone. * Baudrand.

CALVI, (Lazaro) Peintre de Gènes, vivoit dans le XVI. ſiècle: Marciano Calvi de Sancta Agatha en Lombardie, s'étant venu établir à Gènes, y eut pour fils Agoſtino Calvi, Peintre de peu de réputation: Agoſtino fut père de Lazaro, qui nâquit en 1502. Ce dernier apprit à peindre dans le palais du Prince Doria, ſous Perino del Vaga: c'étoit un eſprit ardent, attaché au travail; mais ſi jaloux, que ſe voyant ſurpaſſé par Jacques Bargone, jeune Peintre; il réſolut de s'en défaire: un jour ſoupant avec Bargone, & ſept ou huit autres Peintres de leurs amis, Calvi but ſur la fin du repas d'une bouteille remplie de vin, qu'il préſenta à ſes camarades; lorſque ce fut le tour de Bargone, il lui en verſa d'une autre, dans laquelle il avoit mis du ſel & d'autres drogues, qui lui firent perdre l'eſprit: Calvi avoit auſſi ſoin de ſe ménager des amis fidèles qui applaudiſſoient à tout ce qu'il faiſoit: néanmoins le Prince Doria employa divers Peintres pour peindre l'Egliſe de ſaint Mathieu, ſans ſe ſervir de Calvi: celui-ci en eut tant de dépit, qu'il renonça à la Peinture, & porta les armes: Quelque tems après ſes amis l'obligèrent de reprendre le pinceau: il le fit avec aſſez de réputation, & mourut en 1607. âgé de 105. ans, ne laiſſant qu'une fille qu'il avoit mariée richement. * Rafaële Soprani *vite de Pitt. Genov.*

CALVI, (Pantaleon) frére de Lazare, étoit auſſi Peintre, & mourut en 1587. âgé de 85. ans. Il laiſſa quatre fils tous Peintres, mais dont les ouvrages n'ont égalé ni ceux de leur père, ni ceux de leur oncle. * Rafaële Soprani, *in vite de Pitt. Genov.*

CALVIAC, autrefois *Calabrum*, village de France, ſitué dans le Perigord ſur le Dordogne, à une lieuë de Sarlat. * Maty, *dictionn.*

CALVIDA, Roi des Scythes, ou Cadüia, ſelon Suidas, étoit frére d'Anacharſis, & règnoit du tems de Solon vers la LVIII. Olympiade, & l'an 548. avant J. C. * Diog. Laërt. Suidas.

† CALVIMONT, (Dame de) étoit la plus belle femme de Bordeaux. Elle ſe fit enlever par un Prince du ſang. Ce Prince l'aïant enſuite renvoïée à ſon mari, ce Gentilhomme la fit renfermer dans un Château; d'où elle ſe ſauva par le moïen d'une corde qu'un nommé *Turly* lui envoïa dans un pâté, & vint à Paris avec cet homme qui la mena chés le Duc de Candale pour la faire voir au Roi. Le Duc mourut peu après, & la Dame tomba entre les mains du Prince Guillaume de Furſtemberg, qui depuis a été Cardinal. Epris de ſa beauté il lui donna un colier de perles & de tems en tems pluſieurs bijoux & pierreries de prix, qu'il lui éſcroqua enſuite par fineſſe. Il les lui emprunta pour une prétenduë vêture de Religieuſe, & il ne lui en rendit que de fauſſes; donnant les fines à Madame de Lionne dont il étoit devenu l'amant. D'habiles gens croïent que c'eſt par ce commerce amoureux qu'ont commencé toutes les intrigues que le Prince Guillaume a ourdies contre l'Allemagne ſa patrie, & contre l'Empereur ſon Souverain légitime. * Amelot de la Houſſaïe, *mémoires, T. 2.*

¶ CALVIN, (Jean) appellé autrement Kahl, fut Profeſſeur en Droit à Heidelberg: il a publié un *Lexicon Juris* fort connu: il publia auſſi en 1595. *Themis Hebræo-Romana.* Ludolf remarque deux fautes conſidérables dans le Dictionnaire de Calvin. Ce Juriſconſulte dit qu'*Oaſis* eſt une eſpèce de peine, au lieu qu'il faloit dire que c'étoit une Iſle terreſtre, c'eſt-à-dire un lieu habité, environné de ſable de toute part, où l'on envoïoit en éxil les criminels. Sur le mot *Ouaſis* J. Calvin dit que c'eſt un lieu déſert en Afrique, au lieu qu'il devoit dire que c'étoit un lieu cultivé & habité dans les déſerts d'Afrique. * Konig, *Bibliotb.* Bibl. Univ. de le Clerc. *T.* 23. 2. *partie, p.* 10.

¶ CALVIN, (Jean) nâquit à Noyon en Picardie le 10. Juillet 1509. Son père nommé *Gerard* Cauvin, étoit fils d'un Batelier, & Tonnelier de Pont-l'Evêque, petit village près de Noyon; & ſa mère, Jeanne le Franc, étoit fille d'un Cabaretier de Cambray, qui s'étoit venu établir à Noyon, auſſi bien que Gerard ſon gendre; ce dernier fut quelque tems Commis dans les fermes, & devint enſuite Procureur fiſcal du Comté de Noyon, & Sécrétaire de l'Evêché. Gerard Cauvin n'ayant pas dequoy faire étudier ſes enfans, eut recours à la protection d'une perſonne de diſtinction de ſon pays, qui le porta à envoyer Jean Calvin étudier à Paris: il s'adreſſa d'abord & demeura chez Richard Cauvin, Serrurier, qui demeuroit en la ruë de ſaint Germain de l'Auxerrois: cet Artiſan qui a toûjours perſiſté dans la foi catholique, lui fit faire ſes Humanitez au Collège de la Marche, ſous Mathurin Cordier, & ſon cours de Philoſophie au Collège de Montaigu, ſous un Profeſſeur Eſpagnol: Calvin avoit été pourvû dès le 11. May 1521. n'étant encore âgé que d'onze ans, de la chapelle de Nôtre-Dame de la Geline, dans l'Egliſe de Noyon. Le 27. Septembre 1527. il fut pourvû de la Cure de Marteville, qu'il permuta le 5. Juillet 1529. avec celle de Pont-l'Evêque près de Noyon: ſon père néanmoins ne voulut point qu'il étudiât en Théologie, mais il l'envoya à Orléans pour y étudier en Droit, ſous le ſçavant Profeſſeur Pierre de l'Etoile, qui fut depuis honoré d'une charge de Préſident au Parlement. Il étudia avec tant de ſuccès qu'il rempliſſoit quelque fois la place des Profeſſeurs & qu'on lui offrit de lui donner, ſans argent, les degrés de Docteur. Delà ſans avoir pris aucun degré, Calvin fut à Bourges, pour y entendre le célèbre Juriſconſulte Alciat, qui enſeignoit avec un concours extraordinaire dans cette Univerſité, la plus floriſſante qui fût alors en France pour le Droit. Il avoit déja pris à Paris quelque teinture des ſentimens des Proteſtans par le moïen de ſon allié Robert Olivetan; mais ce fut à Bourges qu'il acheva de s'inſtruire dans la Religion, par la grande communication qu'il eut avec Melchior Wolmar Allemand, & Profeſſeur de la langue Grecque, qui étoit Luthérien, quoiqu'il contrefît encore le Catholique. Calvin apprenoit en même tems la langue Grecque, l'Hébraïque & la Syriaque, pour s'addonner à la lecture de l'Ecriture Sainte; & s'inſtruiſant dans la doctrine de Luther & de Zuingle, il prêchoit quelquefois aux environs de Bourges, & ſur tout à Lignieres, où le Seigneur du lieu prenoit plaiſir à l'entendre.

Après la mort de ſon père il retourna à Noyon, & s'y deffit de ſes deux bénéfices en faveur d'Antoine Marlier, & de Guillaume du Bois; puis il revint à Paris, où il fit imprimer un aſſez beau commentaire ſur les deux livres que Sénèque a faits *de la Clémence*, qu'il dédia au mois d'Avril 1532. à Claude Hangeſt, Abbé de ſaint Eloy de Noyon: ce fut alors, qu'après avoir mis ſon nom en Latin, *Calvinus*, au titre de ſon livre, on le nomma Calvin: enſuite appuyé de la protection de Marguerite Reine de Navarre, & ſœur de François I. il ſe mit à dogmatiſer ſecrétement dans les maiſons, & eut en 1533. un grand commerce avec Nicolas Copus, Recteur de l'Univerſité de Paris, à qui l'on dit qu'il ſuggéra cette harangue ſi hardie, qui éxcita la prémière tempête contre les nouveaux Sectaires. Le Lieutenant Criminel, Jean Morin, eut ordre de ſe ſaiſir de la perſonne de Calvin; mais ce Magiſtrat l'étant allé chercher au Collège du Cardinal le Moine, ſelon quelques Auteurs, ou au Collège de Fortet, où il logeoit, ſelon pluſieurs autres, trouva qu'il s'étoit évadé. Calvin ſe retira à Angoulême, où ſuivant quelques-uns il prit le nom de *Deparcan* ou de *Happeville*, & y ſubſiſta avec le ſecours de la langue Grecque qu'il y enſeigna quelque tems, ce qui lui fit donner le nom de *petit Grec*: après quelque ſéjour dans cette ville, ayant attiré dans ſes ſentimens le Chanoine Loüis du Tillet, il compoſa dans ſa maiſon à Claiz, dont ce Chanoine étoit Curé, la plus grande partie de ſon Inſtitution. Du Tillet rentra dans ſes prémières opinions, par les remontrances de ſon frére Jean du Tillet, célèbre Greffier en chef du Parlement de Paris; de ſorte que Calvin abandonné de ſon patron, & n'oſant plus ſe montrer à Angoulême, en alla chercher d'autres à Poitiers; il y eut pluſieurs diſciples, des Officiers du Préſidial, & quelques Docteurs de l'Univerſité, entr'autres un Profeſſeur en Droit, qui abandonna ſa Chaire pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de Calvin, & qui ſe fit appeller *Bon homme*. On lui donna auſſi le nom de *Miniſtre*, parce qu'auparavant ſa profeſſion étoit de lire le Droit dans la *Miniſtrerie*, (c'eſt ainſi qu'on appelle l'école de Droit à Poitiers:) & c'eſt de-là que quelques uns tirent l'origine du nom de *Miniſtre*, qui a été depuis commun à tous les Prédicateurs de la Religion réformée.

Calvin étoit allé à Nerac ſaluer la Reine de Navarre; mais après un voyage qu'il fit enſuite à Paris en 1534. voyant qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour lui en France, il ſe retira à Bâle, où il acheva ſon Inſtitution, qu'il dédia au Roi François I. ce qui ne ſervit qu'à augmenter la rigueur des ordonnances contre les Proteſtans. L'Epitre dédicatoire au Roi François I. paſſe pour un Chef d'œuvre, & on lui donne même la préférence ſur la préface de l'Hiſtoire de M. de Thou, & ſur celle des commentaires de Caſaubon ſur Polybe. Il paſſa enſuite les Alpes, & ſe rendit à la Cour du Duc de Ferrare, pour attirer à ſon parti la Ducheſſe, fille de Loüis XII. qui protégeoit ouvertement les Luthériens: il ſe déguiſa alors ſous l'habit d'un Eccléſiaſtique, & reprit ſon ancien nom de *Happeville*: mais craignant d'être mis à l'Inquiſition; il ne demeura pas long-tems auprès de la Ducheſſe, qu'il acheva de mettre dans les ſentimens des Proteſtans. S'étant évadé de Ferrare, il repaſſa en France, d'où, après avoir mis ordre à quelques affaires, il réſolut de retourner à Bâle; mais en paſſant par Genève, les inſtances de Guillaume Farel & de Pierre Viret qui avoient commencé à y prêcher, & celles du Sénat de Genève, l'obligèrent d'y reſter en qualité de Miniſtre, & de Profeſſeur en Théologie. Il aſſiſta en 1536. avec Farel & pluſieurs autres à la diſpute de Lauzanne. L'an 1538. Calvin voïant les diviſions qui partageoient la ville de Genève déclara qu'il ne pouvoit admettre à la ſainte Cène des eſprits irréconciliables. Il ajouta qu'il ne pouvoit ſoûcrire aux règlemens faits à Berne au ſujet du pain azyme, des fons baptiſmaux, & des fêtes. Les Syndics de cette année, Auteurs de ces diviſions, firent chaſſer Farel, Calvin & Coraud. Calvin entendant l'arrêt qui lui fut ſignifié, dit, *Certes ſi j'euſſe ſervi les hommes, je ſerois très-mal récompenſé; mais j'ai ſervi un Maître, qui bien loin de ne récompenſer point ſes ſerviteurs, leur païe ce qu'il ne leur doit pas.* Après quoi Farel ſe retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, où il obtint permiſſion de dreſſer

Digitized by Google

fer une Egliſe, pour les François qui s'y étoient réfugiez ; & d'y enſeigner la Théologie : ce fut là qu'il revit ſon Inſtitution Chrétienne, qu'il publia ſon commentaire ſur l'épître aux Romains ; & qu'il épouſa la veuve de Jean Sterder Anabaptiſte, nommée Idelette de Bure, dont il eut un fils qui mourut avant lui. Il alla enſuite avec Bucer & les autres Députez, à la Conférence de Wormes en 1540. puis à celle de Ratisbonne ; d'où il revint à Genève le 13. Septembre 1541. s'étant laiſſé gagner par les preſſantes ſollicitations des Députés que le Magiſtrat de Genéve lui avoit envoïés. Le parti de ceux qui l'avoient fait chaſſer étoit diſſipé, & ſes amis ſe trouvèrent les plus puiſſans dans cette ville, où il paſſa le reſte de ſes jours, aimé & conſidéré de tous. Lorſqu'il fut de retour à Genève, il y dreſſa un formulaire de confeſſion de foi, de diſcipline eccléſiaſtique & fit un catéchiſme. Ces nouveaux réglemens ne furent pas reçus ſans oppoſition de la part du peuple ; mais enfin Calvin l'emporta, & fit paſſer ce nouveau Canon en forme de loi, dans une aſſemblée tenuë le 20. Novembre 1541. Il étoit conſulté dans toutes les affaires, & on s'en tenoit à ſes déciſions. Calvin avoit un beau génie, une pénétration d'eſprit admirable, une grande délicateſſe, beaucoup d'érudition, peu de talent pour la chaire, mais infiniment pour la compoſition, comme on le peut voir dans ſes ouvrages : il étoit ſobre, chaſte, laborieux, déſintéreſſé. On lui reproche un eſprit trop vif, & trop peu tolérant ; d'avoir enſeigné qu'on pouvoit faire mourir les hérétiques, & d'avoir procuré la mort de Servet. L'Intolérance en fait d'opinions qui ne troublent pas la ſociété, eſt oppoſée aux ſentimens de l'Humanité, à la Charité Chrétienne, & au grand ſyſtème des Proteſtans. Calvin a pourtant donné des preuves qu'il aprouvoit la tolérance ; car voici ce qu'il écrivoit. En cas *dit-il* que quelqu'un ſoit hétérodoxe, & qu'il faſſe ſcrupule de ſe ſervir des mots, *Trinité*, & *Perſonne*, quoique nous n'aprouvions pas ſa ſuperſtition en aucune manière, & que nous fuſſions bien aiſes de le convaincre de ſon erreur ; nous ne croïons pourtant pas que ce ſoit une raiſon ſuffiſante pour rejetter cet homme, qui eſt d'ailleurs pieux, & qui convient avec nous ſur les mêmes principes de Religion. Nous devons donc ſuporter ſon ignorance, ſans le chaſſer de l'Egliſe, & ſans l'expoſer à aucune cenſure, comme un hérétique. Il y a pluſieurs autres paſſages de cette force dans cette lettre qu'il écrivoit à Farel. Outre le livre des *Inſtitutions* dont j'ai parlé, il a laiſſé l'*Harmonie* des trois prémiers Evangiles, des *Commentaires* ſur ſaint Jean, ſur les Epitres de ſaint Paul, ſur quelques Prophètes, & divers autres traitez qu'on a recüeillis en neuf volumes *in folio* : il a auſſi écrit contre Servet, contre les Anabaptiſtes, & contre les libertins Quintinius & Coppſnus. Dans les dernières années de ſa vie, il devint valétudinaire, il fut incommodé de la goute, des hémorroïdes, d'une fiévre phtiſique, d'une difficulté de reſpirer, de la migraine, & d'une perte de ſang. Les intérêts oppoſez de ceux qui ont fait mention de ce Chef de parti, ne laiſſent pas lieu de s'étonner qu'ils en ayent parlé d'une manière ſi différente : les Proteſtans lui donnent toutes ſortes d'éloges, & lui attribuënt de grandes vertus : au contraire les Catholiques le déteſtent comme un Héréſiarque, qui a introduit le ſchiſme, & ſont bien éloignez de ſouſcrire aux loüanges que Théodore de Beze lui donne, dans l'abrégé de ſa vie. Calvin mourut le 24. de May 1564. âgé de cinquante-quatre ans dix mois & dix-ſept jours. Il avoit fait le Mecredi 2. Février ſon dernier ſermon & ſa dernière leçon en Théologie. Le Préſident de Thou, parle ainſi de cette mort ſous l'an 1564. après avoir parlé de celle de l'Empereur Ferdinand. *Un peu devant*, dit-il, *Jean Calvin de Noyon en Vermandois, perſonnage d'un eſprit vif, & d'une grande éloquence, & parmi les Proteſtans, Théologien d'une grande réputation, étoit mort le vingt May, après avoir été tourmenté pendant ſept ans de diverſes maladies : Néanmoins il n'en fut pas moins aſſidu dans ſa charge, & cela ne l'empêcha jamais d'écrire. Il mourut à Genève, où il avoit enſeigné vingt-trois ans de ſuite, d'une difficulté de reſpirer, âgé de cinquante-cinq ans preſque accomplis.* Calvin étoit capable d'un très-grand travail, malgré la foibleſſe de ſon tempérament. Il faiſoit des leçons en Théologie, trois fois la ſemaine, & des diſcours dans l'aſſemblée des Paſteurs tous les Vendredis. De deux ſemaines il y en avoit une où il prêchoit tous les jours. Il aſſiſtoit à tous les Conſiſtoires. Il viſitoit les malades avec beaucoup de ſoin ; répondoit à quantité de lettres qu'on lui écrivoit de toutes parts, & il écrivoit un grand nombre de livres. Il avoit une mémoire ſi heureuſe qu'il reconnoiſſoit tous ceux qu'il avoit vus une ſeule fois & qu'il n'oublioit rien de ce qui regardoit ſa charge, malgré la multiplicité de ſes affaires. Dans ſa préface ſur les pſeaumes, il avouë que naturellement il étoit timide ; cependant en diverſes rencontres il a donné de grandes preuves de ſa fermeté ; ſur-tout dans l'affaire de Bertelier, qui, aïant été ſuſpendu de la ſainte Cène, avoit eu recours aux Seigneurs de l'Etat pour n'être pas obligé de ſubir cette peine ; mais à qui Calvin, en Chaire, proteſta qu'il ne donneroit point la Communion, quoique le Magiſtrat l'eût rétabli, déclarant, qu'à l'imitation de ſaint Chryſoſtome, il s'expoſeroit plûtôt à la mort que de donner les choſes Saintes aux chiens. On prétend qu'il n'étoit point ennemi de l'Epiſcopat, mais mitigé. Voici comment il en écrivoit à *Sigismond Auguſte* Roi de Pologne. *L'ancienne Egliſe*, dit-il, *a établi des Patriarchats, & quelques Primats dans chaque Province, afin que ce fût un lien, qui tînt mieux les Evêques en union entr'eux. C'eſt tout de même que ſi on établiſſoit aujourd'hui dans l'illuſtre Royaume de Pologne un ſeul Archevêque ; non pour dominer ſur les autres, ou pour s'arroger aucun de leurs droits, mais afin que pour l'ordre il préſidât dans les Synodes, & qu'il entretînt une ſainte union, entre ſes Collègues & ſes frères. Il pourroit y avoir auſſi des Evêques dans les Provinces, ou dans les villes, qui s'apliqueroient à y maintenir l'ordre, comme il eſt naturel que chaque Collège ait un Préſident ſur qui roule le ſoin de tout le corps.* Calvin a été loüé par pluſieurs Savans de la Communion Romaine. Barclai a dit de lui :

Et qui tergeminam vides, Calvine, coronam,
Et Latium latio deſtruis eloquio.

Papire Maſſon aſſure que les écrits de Calvin ſont en plus grand nombre & plus remplis d'érudition que ceux de tous les Docteurs Proteſtans. Le Jeſuite Stapleton avouë que Calvin eſt un diligent, poli, & agréable interprête de l'Ecriture Sainte, & que ſes commentaires ſont pleins d'une belle morale, & écrits avec beaucoup de pureté. Patin a écrit dans ſes lettres, que Calvin à l'âge de 22. ans étoit le plus ſavant homme de l'Europe, & que *Monluc* Evêque de Valence diſoit ordinairement que Calvin avoit été le plus grand Théologien du monde. Arminius aïant été accuſé de parler mal des ouvrages de Calvin, ſe plaint de cette accuſation dans une lettre qu'il écrivit à un Magiſtrat d'Amſterdam, & où il dit ; qu'après l'Ecriture Sainte, il exhortoit ſes écoliers à lire les commentaires de Calvin ; qu'il croïoit que Calvin a mieux expliqué les ſaints livres que tous les autres Interprétes ; & que ſes commentaires ſont plus éſtimables, que tous les ouvrages des Péres ; qu'après le catéchiſme des Païs-Bas, il recommandoit auſſi aux Etudians la lecture des Inſtitutions de Calvin ; parce qu'on y trouve une ample éxplication de ce catéchiſme. Il ajoute que cependant on ne devoit lire ces livres, que comme des ouvrages compoſés par un homme. Les Reformés n'ont jamais regardé Calvin comme infaillible ; & n'ont pas fait difficulté de s'éloigner de ſes ſentimens, lorſqu'ils ont cru qu'ils n'étoient pas conformes à l'Ecriture Sainte, l'unique régle infaillible de la foi & des mœurs. * Papire Maſſon, Jérôme Bolſec & Théodore de Beze, *in vita Calv.* Florimond de Raimond, Surius, Sponde, Feuardent, Opmer Jacques Laingæus, Sleidan, de Thou, Melchior Adam, Dupleix, Mezeray, Drelincourt, *Défenſe de Calvin.* Bayle, *Dictionnaire critique, 2. édition.* Le Clerc. Teiſſier, *Eloges T.* 1. G. Brandt, *Hiſtoire de la Réformation, T.* 1. *p.* 377. Bibliothèque Germanique, *T.* 15. *p.* 191. *&* 192.

¶ CALVINISME, doctrine de Calvin, prit naiſſance en France ſous le régne de François I. Ce Prince voulant faire refleurir les belles Lettres dans ſon Royaume, donna lieu à pluſieurs perſonnes ſçavantes d'y venir de toutes parts, pour y enſeigner la Philoſophie & les Langues, principalement à Paris. Luther & Zuingle, qui commençoient en ce tems-là à former deux partis contre l'Egliſe catholique, envoyérent en France l'an 1521. quelques-uns des plus habiles de leurs diſciples : le rendez-vous des ſectateurs de l'une & de l'autre ſecte étoit à Strasbourg auprés de Martin Bucer, qui balançoit alors, comme il fit aſſez long-tems, entre Zuingle & Luther ; ce qui fit, que ceux qui ſuivoient ſes opinions, ſe nommoient *Luthero-Zuingliens*, pour ne ſe pas détruire les uns les autres, par la diverſité de leurs dogmes : ainſi en peu de tems, l'Univerſité de Paris ſe trouva remplie d'etrangers, qui s'inſinuérent dans les maiſons de qualité, & ſe donnérent la liberté d'interpréter la Bible ſelon leur ſens, qu'ils pretendoient être conforme au Grec & à l'Hébreu. L'Évêque de Meaux, (Guillaume Briçonnet,) ſe laiſſa ſurprendre par ces nouveaux Docteurs ; & voulut avoir auprés de lui quelques-uns de ceux qui avoient le plus de réputation ; ſçavoir Guillaume Farel du Dauphiné, Jacques Faber ou le Fèvre d'Etaples, Arnaud Rouſſel, & Gerard Rouſſel de Picardie : ces quatre nouveaux Docteurs ſemérent adroitement leurs opinions dans le Diocèſe de Meaux ; & comme le déſordre qu'ils y cauſoient, ſe fit bientôt connoitre, le Parlement de Paris nomma des Commiſſaires pour informer contre ceux qui en étoient les Auteurs ; ce qui épouvanta ces prémiers Miniſtres de la Religion Proteſtante, qui ſe ſauvérent en Allemagne : cependant, après que les informations eurent été faites, le Parlement rendit un arreſt en 1525. par lequel il décréta priſe de corps contre ceux qui étoient nommez dans les informations : cette doctrine ne laiſſa pas de faire de nouveaux progrès, principalement à Paris, par la protection qu'elle trouva à la Cour auprés de la Ducheſſe d'Alençon, Marguerite de Valois, ſœur de François I. laquelle fut mariée depuis à Henri d'Albret, Roi de Navarre : cette Princeſſe étant allée en Béarn avec le Roi ſon époux, reçut à ſa Cour pluſieurs de ceux qui fuïoient les pourſuites de la Juſtice, entre autres Gerard Rouſſel, qu'elle prit pour ſon Directeur, qu'elle fit Abbé de Clairac, puis Evêque d'Oleron ; lui donnant ainſi le moyen de jetter en Béarn les fondemens de la Religion Réformée, qu'on acheva d'y établir après ſa mort : car durant ſa vie il ne fut à proprement parler, ni Luthérien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, & beaucoup moins Catholique ; quoi qu'il affectât de le paroitre. Cet Evêque acheva d'inſtruire la Reine de Navarre, laquelle venant ſouvent à Paris, tâcha de gagner le Roi François I. en faveur des novateurs, qu'elle loüoit ſans ceſſe en ſa préſence, comme des gens de bien, & très-ſçavans. En 1533. elle mena le Roi au ſermon du Curé de ſaint Euſtache nommé le Coq, qui prêcha aſſez clairement le dogme de Zuingle touchant le ſaint Sacrement, le déguiſant néanmoins ſous des expreſſions équivoques : le Roi paroiſſant ébranlé, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon obligérent ce Curé de ſe rétracter publiquement en préſence de ſa Majeſté :

La

Digitized by Google

La cabale que l'on avoit faite à la Cour ne ſe ralentit pas pour ce mauvais ſuccès, & la Reine de Navarre eut encore l'adreſſe de perſuader à François I. de faire venir à Paris Philippe Mélancthon, dont elle lui parla comme d'un homme paiſible & d'eſprit doux, qui pourroit utilement travailler avec les Théologiens catholiques, au rétabliſſement de l'ancienne police de l'Egliſe; mais le Cardinal de Tournon déſabuſa le Roi; & fit révoquer la permiſſion qu'il avoit donnée à Mélancthon de venir à la Cour: enfin ce Prince, ſortant de ſon aſſoupiſſement, ordonna en 1535. qu'on fit la proceſſion la plus ſolemnelle que l'on eût jamais vûë à Paris: tous les Ordres religieux, le Clergé de toutes les Egliſes, le Chancelier & le Conſeil, le Parlement en robes rouges, la Chambre des comptes, & les autres Compagnies, la ville, & tous les Officiers y aſſiſtèrent, chacun en ſon rang: l'Evêque de Paris, Jean du Bellay, portoit le Sacrement ſous un dais magnifique porté par Monſeigneur le Dauphin, par les Ducs d'Orleans & d'Angoulême ſes deux frères, & par le Duc de Vendôme, prémier Prince du ſang: le Roi ſuivoit immédiatement, tête nuë, un flambeau à la main, ſuivi de tous les Princes, des Officiers de la couronne, des Cardinaux, des Evêques, des Ambaſſadeurs & de toute la Cour, marchant tous deux à deux, & tenant chacun un flambeau allumé: les inſtrumens & la muſique accompagnoient cette auguſte cérémonie, & l'on marcha en cet ordre depuis la Paroiſſe du Louvre juſqu'à Nôtre-Dame: enſuite, le Roi étant monté dans la grande ſalle de l'Evêché ſur une eſpèce de trône, fit un diſcours trés-pathétique; & éxhorta tous les aſſiſtans à retenir conſtamment la Religion des Rois très-Chrétiens: le même jour vers le ſoir, ſix Luthériens qui avoient été condamnez par arrêt du Parlement, furent brûlez à petit feu: depuis ce tems-là le Roi ne voulut plus ſouffrir qu'on lui parlât des Luthériens, que pour les faire rigoureuſement punir par le feu, comme on fit par toute la France: il ſçut même ramener par ſes puiſſantes remontrances la Reine de Navarre ſa ſœur, qui proteſta n'avoir jamais prétendu renoncer à la foi catholique, non plus que le Roi ſon mari. Les Docteurs Proteſtans prirent preſque tous la fuite, ſe retirèrent, les uns en Allemagne, les autres en Suiſſe, & la plûpart à Genève, où ceux du Canton de Berne avoient introduit les ſentimens de Zuingle, & où la Religion Romaine fut entiérement abolie en 1535. Calvin s'y retira en 1536. & fut fort bien reçû par Guillaume Farel, qui partagea avec lui les emplois de ſon Miniſtère, & qui le fit élire Profeſſeur en Théologie: peu après ils furent tous deux chaſſez de la ville comme des ſéditieux. En 1538. Farel ſe retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, d'où quelque tems après il fut rappellé à Genève.

Alors Calvin y établit ſa doctrine & ſa diſcipline en 1541. Pour ſe former une juſte idée de ſes dogmes, il eſt néceſſaire de reprendre la choſe de plus haut, & de voir quelle en a eſté l'origine. Depuis que Berenger Archidiacre d'Angers, qui commença le prémier à nier avec opiniâtreté la préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans le ſaint Sacrement, eut eſté condamné par les Conciles de Rome en 1050. 1059. & 1079. & par celui de Tours en 1055. & que cet Archidiacre s'y fut ſolemnellement rétracté; l'Egliſe joüit d'une aſſez profonde paix, juſqu'à ce que, quatre-vingts ans après, elle fut troublée par une nouvelle doctrine, que Pierre Valdo, publia en 1160. Ce Bourgeois de Lyon qui eſtoit un homme ignorant, mais fort riche, s'alla mettre dans l'eſprit que la Meſſe, le purgatoire, l'autorité du Pape, & autres ſemblables articles de foi, eſtoient de pures inventions des hommes: s'eſtant érigé lui-même en Apôtre, il s'attira un grand nombre de diſciples, par les aumones qu'il faiſoit aux pauvres: qui s'eſtant diſperſez par toute l'Europe, pour y prêcher leurs dogmes, ſe multiplièrent étrangement; & depuis furent appellez non-ſeulement *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, mais auſſi *Albigeois*, *Bieards*, & *Arnaldiſtes* en France; *Bohëmiens* en Allemagne; *Lollards* en Angleterre; *Fraticels* ou *Frerots* en Italie; *Turlupins* en Flandres; & ils eurent ailleurs d'autres noms tirez des lieux où ils avoient ſemé leurs opinions, ou du nom de leurs plus fameux Docteurs. Les Rois Philippe *Auguſte*, Loüis VIII. & S. Loüis, dans le XIII. ſiécle, les exterminèrent, à la reſerve de quelques-uns qui ſe réfugièrent dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné: cette ſecte affoiblie de la ſorte, & preſque éteinte, reprit de nouvelles forces environ deux cens ans après, lorſque Wiclef d'une part, & Jean Hus avec Jérôme de Prague de l'autre, en ayant pris ce qu'ils voulurent, y ajoûtèrent quelque choſe de plus ſubtil. Au ſiécle ſuivant parut Luther, qui eſtant encore plus habile homme, enſeigna ſes ſentimens compoſés de ceux des autres Sectes qui l'avoient précédé, & de quelques articles qu'il inventa ſur les points un peu plus Théologiques; comme ceux qui concernent le péché originel, la grace, la juſtification de l'homme, & les ſacremens: en quoi il fut ſuivi d'abord d'une grande partie des Allemans; puis abandonné de pluſieurs de ſes principaux diſciples, comme de Carloſtad, de Zuingle, & d'Oecolampade, qui ſe firent Sacramentaires. Voilà quelle fut la prémière origine du Calviniſme. Les plus célèbres des Proteſtans conviennent que Calvin a pris pour le fonds de ſa doctrine, celle des Vaudois, particuliérement en ce qui regarde la préſence réelle, la Meſſe, le purgatoire, l'invocation des Saints, la hiérarchie de l'Egliſe, & les cérémonies: à l'égard des autres points qui ſont plus théologiques, il a preſque tout pris de Luther; comme les articles de ſa doctrine qui concernent la liberté de l'homme, laquelle il détruit; la grace, qui, ſelon lui, a toûjours ſon éffet & emporte la volonté de l'homme par une néceſſité abſoluë; la juſtification par la foi ſeule; la juſtice de Jéſus-Chriſt qui nous eſt imputée; les bonnes œuvres ſans aucun merite devant Dieu; les Sacremens qu'il réduit à deux, & auſquels il ôte la vertu de conférer la grace par eux-mêmes; la foi qu'il fait conſiſter dans une prétenduë certitude qu'on ſera ſauvé; l'impoſſibilité des commandemens de Dieu; l'inutilité & la nullité des vœux, à la reſerve de ceux du baptême; & d'autres ſemblables opinions qu'il a tirées des livres de Luther, pour en faire la plus grande partie de ſon inſtitution. Les opinions que Calvin y a ajoûtées du ſien, ſont; Que la foi eſt toûjours mêlée de doute & d'incrédulité; que la foi & la grace ne ſe peuvent jamais perdre; Que le pére éternel n'engendre pas continuellement ſon Fils; Que Jéſus-Chriſt n'a rien mérité à l'égard du jugement de Dieu; que Dieu a créé la plûpart des hommes pour les damner, parce qu'il lui plait ainſi, & avant même que de prévoir leurs crimes. Pour ce qui regarde l'Euchariſtie, c'eſt là le point capital en quoi la doctrine de Calvin eſt différente de celle de Luther, qui a toûjours crû la préſence réelle dans le S. Sacrement: il eſt vrai que Calvin aſſure que J. C. nous donne réellement ſon corps dans l'Euchariſtie, mais il ajoûte que c'eſt par la foi, & en nous communiquant ſon éſprit & ſa vie, quoi que ſa chair n'entre pas dans nous; créance qui eſt celle de Zuingle, & de tous les Sacramentaires.

Calvin envoya de Genève des Miniſtres dans les autres lieux où ſon opinion étoit reçûë: il en envoya auſſi en France; mais ils n'y faiſoient leurs prêches & leur cène que fort ſecrétement, parce qu'on obſervoit éxactement en ce tems-là les édits du Roi contre les Réformés: ce qui parut dans la ſanglante éxécution faite contre les Vaudois de Merindol & de Cabrieres. Henri II. ayant ſuccédé à François I. en 1547. fit contre ceux de la Religion des édits encore plus rigoureux que ceux de ſon prédéceſſeur: Il fit publier le fameux édit de Château-Briant, donné le vingt-ſept Juin 1551. par lequel, renouvellant les anciens édits contre les Proteſtans; il donna même aux Juges préſidiaux le pouvoir de les juger ſouverainement: il ordonna que perſonne ne fût reçû en aucun Office royal, ni admis à profeſſer aucune ſcience, ſans avoir une bonne atteſtation qu'il eſtoit Catholique; & il voulut que les Mercuriales ſe tinſſent dans les Cours ſouveraines, pour y traiter avant toutes choſes des affaires de la Religion. Malgré ces édits & ces rigoureuſes éxécutions, cette ſecte ne laiſſoit pas de faire de nouveaux progrès en France, & de s'étendre dans toutes les Provinces: après la bataille de ſaint Quentin, que les François perdirent en 1557. les Proteſtans, tirant avantage de l'affliction publique, ſe hazardèrent de faire leurs aſſemblées en plein jour, dans le Pré-aux-Clercs, pour y chanter à haute voix les pſeaumes de David traduits par Clément Marot: mais après que la paix eut eſté faite en 1559. le Roi réſolut de régler les affaires de la Religion, & voulut aſſiſter à la Mercuriale, qui ſe tint le dix Juin aux Auguſtins de Paris (parce que l'on préparoit les chambres du Palais, pour la ſolemnité des nôces de Madame Elizabeth de France ſa fille avec le Roi d'Eſpagne.) Il y alla donc, accompagné des Princes, des Cardinaux, du Connêtable, & des autres Grands du Royaume: la plûpart s'accordèrent d'abord à demander un Concile général; mais il y eut une grande diverſité d'avis dans la ſuite: car les uns vouloient, que, ſuivant l'intention du Roi, on procédât cependant, ſelon la rigueur des édits & des ordonnances, contre ceux qui tiendroient opiniâtrément une doctrine contraire à celle de l'Egliſe catholique: les autres ſoûtenoient qu'on devoit adoucir les peines qui leur ſembloient trop rigoureuſes: quelques-uns demandèrent la ſuſpenſion de l'éxécution des édits, contre ceux que l'on diſoit eſtre hérétiques, & parurent même adhérer aux nouvelles opinions: ceux-ci furent le Préſident du Ferrier, les Conſeillers Fumée, du Val, Viole, de la Porte, de Foix, du Four, & du Bourg. Le Roi fit prendre ſur le champ, & mener à la Baſtille les Conſeillers du Four & du Bourg, & ordonna peu après qu'on en fit autant des ſix autres; mais on n'en put arrêter que trois, qui furent pris dans leurs maiſons; ſçavoir, Fumée, de la Porte & de Foix, les trois autres ayant pris la fuite: on travailla enſuite au procès de ces priſonniers; mais avant qu'on l'eût achevé, le Roi fut malheureuſement bleſſé dans un Tournois, & mourut le 10. Juillet 1559. François II. qui lui ſuccéda, fit continuer le procès aux Conſeillers, quoiqu'on eût avis que les Religionaires avoient fait une conſpiration pour les tirer de la Baſtille, après avoir mis le feu en pluſieurs quartiers de Paris, & qu'ils euſſent même fait aſſaſſiner le Préſident Minard, qui eſtoit très-zélé pour la Religion Romaine. L'Arreſt ayant eſté rendu, du Bourg qui continua toûjours à ſoûtenir ſes ſentimens juſques ſur l'échelle, fut pendu & brûlé en place de Gréve le 23. Décembre: les autres furent, partie ſuſpendus de leur charge pour un tems, & partie renvoyez abſous, parce qu'ils parlérent, dans leurs interrogatoires en aſſez bons Catholiques.

Enſuite on publia contre les Réformés des édits encore plus ſévéres que ceux du feu Roi, & on les pourſuivit par tout, principalement à Paris, avec plus de rigueur qu'on n'avoit fait juſqu'alors: mais enfin le parti des Calviniſtes s'eſtant groſſi de pluſieurs mécontens d'entre les Grands du Royaume, éxcita ces étranges déſordres, qui ont preſque déſolé toute la France. Il y avoit alors à la Cour deux maiſons très-illuſtres, qui tenoient le prémier rang après les Princes du ſang; ſçavoir la maiſon de Guiſe, & la maiſon de Montmorency: le Chef de celle-ci eſtoit le fameux Anne de Montmorency, Connêtable de France, puiſſamment ſoûtenu par ſes cinq fils, & par les trois

Coli-

Digitized by Google

Coligny ſes neveux, Odet, Cardinal de Châtillon, Gaſpard de Coligny, Amiral de France, & François d'Andelot, Colonel de l'Infanterie Françoiſe. La maiſon de Guiſe avoit pour Chefs le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, ſon frère, & ces deux Princes avoient l'honneur d'eſtre oncles du Roi François II. qui avoit épouſé Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe, fille de Jacques V. Roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, ſœur du Cardinal & du Duc de Guiſe. La Reine mère, Catherine de Medicis porta le Roi François II. à donner l'intendance des armées & des finances, & la direction des affaires publiques au Duc de Guiſe, & au Cardinal de Lorraine : les Princes du ſang, qui en parurent mécontens, furent éloignez ſous quelques prétextes ſpécieux : le Connétable à qui on ôta le commandement des armées, ſe retira dans ſa maiſon : Il y avoit entre les mécontens deux Princes, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & Loüis, Prince de Condé ſon frère, qui s'eſtoient déja laiſſé gagner par les Calviniſtes : pour ce qui regarde les Colignis, ils avoient auſſi embraſſé la nouvelle doctrine, quoi-qu'ils n'en fiſſent pas publiquement profeſſion. Ainſi ces Princes & les Colignis ſe mirent à la tête des Réformés qui n'avoient point encore de Chefs, & ſe formérent un puiſſant parti, non ſeulement contre les Guiſes, mais auſſi contre l'Egliſe catholique. Alors les principaux Miniſtres Proteſtans réſolurent entre eux de chercher les moyens de ſe défaire des Guiſes, pour avoir la liberté d'exercer leur Religion : ils tinrent une aſſemblée ſecrète à la Ferté-ſous-Joüarre, où, ſelon l'avis des Théologiens, des Canoniſtes, & des Juriſconſultes, c'eſt-à-dire, des Miniſtres, des Profeſſeurs & des Avocats Proteſtans d'Allemagne, on conclut que l'on pouvoit prendre légitimement les armes pour ſe ſaiſir du Duc de Guiſe & du Cardinal de Lorraine, qui avoient, diſoit-on, uſurpé le gouvernement de l'Etat, pourvû qu'un Prince du ſang, qui en ce cas eſtoit légitime Magiſtrat, voulût eſtre Chef de l'entrepriſe. Cette réſolution eſtant approuvée de toute l'aſſemblée, le Prince de Condé ſe déclara leur Chef, à condition qu'on n'attenteroit rien contre le Roi & la maiſon royale, ni contre l'Etat, & donna la conduite de cette entrepriſe à la Renaudie : celui-ci aſſembla à Nantes au mois de Janvier de l'année 1560. un grand nombre de Gentils-hommes & de Députez des Egliſes Proteſtantes, qui délibérérent de la manière, du tems & du lieu de l'éxécution : & il fut arreſté que cinq cens Gentils-hommes & mille hommes de pied, conduits par trente Capitaines choiſis, ſe rendroient dans le dix de Mars, par différentes routes, à Blois, où la Cour devoit eſtre encore en ce tems-là, & que ſous prétexte de préſenter une requeſte au Roi, ils ſe ſaiſiroient de ſon logis, pour y éxécuter ce qu'on avoit réſolu contre les Guiſes : on eut bien-toſt des avis de cette conſpiration, dont Avenelles, Avocat Proteſtant, découvrit toutes les particularitez. Pour rompre les meſures des Conjurez, on mena d'abord la Cour à Amboiſe : on apprit enſuite le nouveau projet qu'ils avoient fait depuis que la Cour eſtoit ſortie de Blois : on ſçut que l'entrepriſe ſe devoit éxécuter le 16. Mars ; ainſi il ne fut pas difficile de les prendre les uns aprés les autres : le corps de la Renaudie qui fut tué, lorſqu'il s'éfforçoit de rallier ſes gens, fut pendu, mis en quartiers ſur le pont d'Amboiſe, & les principaux des autres Chefs eurent la tête tranchée. Enſuite le Duc de Guiſe fut déclaré Lieutenant général dans tout le Royaume, avec le pouvoir le plus abſolu qu'aucun Seigneur eût jamais eu depuis les Maires du Palais. Le Prince de Condé, à qui on avoit donné des gardes, trouva moyen de s'évader, & de ſe retirer en Béarn auprés du Roi de Navarre ſon frère ; pour les Colignis, la Reine mère qui avoit deſſein de s'en ſervir, afin de balancer la puiſſance des Guiſes, empêcha par ſon adreſſe qu'on ne les mêlât dans cette affaire : de ſorte que les Chefs des Proteſtans eſtant toûjours ſur pied, leur parti qui ſembloit abbattu par l'éxécution d'Amboiſe, parut avec autant de fierté qu'auparavant. Mouvans & Montbrun ravagérent, l'un la Provence, & l'autre le Dauphiné ; & le Calviniſme alloit dominer dans ces deux Provinces, ſi les troupes du Roi n'euſſent promptement chaſſé ces deux fameux Chefs des Proteſtans. En même tems les Religionaires, appuyez de la Reine de Navarre, s'étendoient juſques dans une grande partie de la Guïenne ; & l'Amiral à qui ſa charge donnoit un grand pouvoir dans la Normandie, les y maintenoit avec tant de hauteur, qu'on faiſoit le prêche publiquement à Dieppe, au Havre, à Caën, & dans quelqu'autres villes maritimes ; ce qu'on eût fait même à Roüen, ſi les plus conſidérables du Parlement ne s'y fuſſent vigoureuſement oppoſez.

Tant d'entrepriſes que les Calviniſtes faiſoient tous les jours impunément, obligérent le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine à preſſer fortement la Reine de conſentir à l'établiſſement de l'Inquiſition : remède trop violent pour eſtre approuvé : le Chancelier de l'Hôpital propoſa un autre expédient ; & ſuivant ſon avis le Roi fit au mois de May 1560. l'édit de Romorantin, qui portoit, que la connoiſſance du crime d'héréſie n'appartiendroit qu'aux ſeuls Prélats ; mais que tous ceux qui parleroient de leurs dogmes hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public ; ou qui écriroient en faveur des nouvelles opinions, ſeroient punis ſelon la rigueur des ordonnances comme criminels de léze-Majeſté : cet édit contenta tout le monde, excepté les Réformés, qui l'appellérent l'*Inquiſition d'Eſpagne*. Néanmoins parce qu'on en différoit l'éxécution ; ils ne laiſſérent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, ſous la protection de l'Amiral, qui préſenta au Roi de la part de tous les Proteſtans de France, une requeſte, par laquelle ils demandoient qu'on leur permit d'avoir des Temples, pour éxercer publiquement leur Religion ; oſant même avancer qu'en cas de néceſſité, elle ſeroit ſignée de cent cinquante mille perſonnes ; mais cette requeſte fut rejettée. Aprés cela le Roi ordonna que les Evêques ſe rendroient à la Cour dans le dix de Janvier 1561. pour aller tous enſemble au Concile de Trente. Cependant les Etats du Royaume furent convoquez à Meaux, & enſuite à Orléans : ce fut là que le Prince de Condé fut arreſté : on lui fit ſon procés ; mais le Roi eſtant mort au mois de Décembre de l'année 1560. le Prince fut relâché, & la Reine mére Catherine de Medicis eut la Régence ; à condition de ne rien ordonner, ſans le conſentement du Roi de Navarre, qui fut nommé Lieutenant général du Royaume : alors ce Prince protégea hautement les Calviniſtes, qui firent publiquement & ſans aucune oppoſition, tous les éxercices de leur Religion ; juſques-là même qu'ils prêchérent dans le Château de Fontainebleau, ſans que la Reine Catherine l'empêchaſt : on publia en même tems un édit en faveur des Proteſtans, par lequel les bannis furent rappellez, & rétablis dans leurs biens : ces déſordres firent tant d'horreur au Connétable, qu'il abandonna le parti des Princes, & de l'Amiral ſon neveu, & ſe réconcilia avec le Duc de Guiſe, auquel le Maréchal de ſaint André ſe joignit : ces trois grands hommes s'unirent étroitement, pour maintenir la Religion catholique contre toutes les entrepriſes des Calviniſtes, qui donnérent à cette union le nom de *Triumvirat*. Cependant l'Amiral de Coligni, préſenta au Roi la même requête qu'il avoit préſentée tout le Royaume : ſur quoi on fit à ſaint Germain en Laye le fameux édit de Juillet en 1561. par lequel il eſtoit défendu d'inquiéter perſonne, pour fait de Religion ; de ſorte néanmoins que l'on ne feroit aucunes aſſemblées ni en public ni en particulier, où il y eût d'autre éxercice que celui de la Religion Catholique Romaine, juſqu'à la déciſion du Concile général.

Au mois d'Aouſt de l'an 1561. on tint le fameux Colloque de Poiſſy, c'eſt-à dire une conférence entre les Prélats & les Docteurs Catholiques d'une part, & les Miniſtres Proteſtans de l'autre, pour chercher quelque voye d'accommodement, & pour convenir des choſes qui ſe devoient propoſer au Concile général : aprés pluſieurs diſputes, qui ſe paſſérent ſans rien conclurre, la Reine ne voulut plus que la conférence ſe tint entre un ſi grand nombre de perſonnes ; & elle ordonna que cinq Docteurs de chaque côté confére roient enſemble à ſaint Germain, pour voir s'ils pourroient convenir d'une formule de foi ſur le ſacrement de l'Euchariſtie : ces Députez furent d'une part Jean de Montluc Evêque de Valence, Pierre du Val Evêque de Sées, & les Docteurs Claude d'Eſpence, Loüis Boutillier, & Jean de Salignac : de l'autre côté cinq Miniſtres ; ſçavoir, Beze, Pierre Martyr, Marlorat, des Gallards, & de l'Eſpine : aprés cinq jours de conférence, on dreſſa une formule conçuë en ces termes : *Nous confeſſons que Jéſus-Chriſt en ſa ſainte cène, nous préſente, donne & éxhibe véritablement la ſubſtance de ſon corps & de ſon ſang, par l'opération de ſon ſaint Eſprit, & que nous recevons & mangeons ſacramentalement, ſpirituellement & par foi, ce propre corps qui eſt mort pour nous, pour eſtre os de ſes os, & chair de ſa chair, afin d'en eſtre vivifiez, & en percevoir tout ce qui eſt néceſſaire à noſtre ſalut : Et pour ce que la foi appuyée ſur la parole de Dieu, nous fait & rend préſentes les choſes promiſes ; & que par cette foi nous prenons vrayement & de fait le vrai & naturel corps & ſang de Noſtre-Seigneur, par la vertu de ſon S. Eſprit : à cet égard nous confeſſons la préſence du corps & du ſang de noſtre Sauveur en la ſainte cène.* Le ſacramentaire Lavatherus & le Miniſtre Beze ont dit, que le Docteur d'Eſpence & ſes Collégues s'accordérent avec les cinq Miniſtres ſur cette formule de foi : mais Sponde a ſoûtenu que c'eſt une impoſture ; puiſqu'il eſt certain que ces Docteurs avoient auparavant prouvé trés-ſolidement la préſence réelle & locale de *Jéſus-Chriſt* au ſaint Sacrement de l'autel, que le Pape Pie IV. leur donna de grandes loüanges aprés le Colloque, & que le Docteur d'Eſpence en ſon particulier nous a laiſſé, dans ſes écrits, une doctrine trés-catholique, & toute contraire à cette formule. Il y a donc apparence que les Evêques de Valence & de Sées, qui eſtoient députez avec les trois Docteurs, & qui penchoient fort en ce tems-là du côté des Calviniſtes, dreſſérent eux ſeuls avec les cinq Miniſtres cette expoſition de foi touchant le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie ; & qu'ils la firent préſenter à la Reine comme ayant eſté faite du commun conſentement de tous les Députez. Cette Princeſſe l'envoya à l'aſſemblée des Archevêques, & des Evêques, occupez pour lors à Poiſſy à faire des réglemens, & à rétablir la diſcipline Eccléſiaſtique du Royaume : ces Prélats déclarérent cette formule captieuſe & hérétique, & ſuppliérent le Roi d'exterminer les Proteſtans, s'ils ne vouloient pas ſigner cet autre formulaire de foi touchant l'Euchariſtie : *Nous croyons & confeſſons qu'au ſaint Sacrement de l'Autel le vrai corps & le ſang de Jéſus-Chriſt eſt réellement & tranſſubſtantiellement ſous les eſpéces du pain & du vin, par la vertu & la puiſſance de la divine parole prononcée par le Prêtre, ſeul Miniſtre ordonné à cet éffet, ſelon l'inſtitution & commandement de Noſtre-Seigneur Jéſus-Chriſt.* Les Miniſtres demandoient toûjours à haranguer & à diſputer, ſans vouloir rien conclurre : mais les Evêques demeurérent fermes dans la réſolution de ne plus traiter avec eux, s'ils ne ſignoient le formulaire qu'on leur préſentoit ; ce qu'ils ne voulurent pas faire : ainſi le fameux Colloque de Poiſſy fut rompu : aprés cette conférence, l'Amiral continua de protéger de plus en plus les Calviniſtes, qui s'aſſembloient publiquement au fauxbourg ſaint Marceau, dans un lieu appellé *les Patriarches*, aux environs de l'Egliſe de ſaint Medard : Ils obtinrent auſſi l'édit de

Janvier 1562. qui leur permettoit l'exercice libre de leur Religion par tout le Royaume, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. Ramus célèbre Professeur à Paris, abbattit en plein midi toutes les images, qui estoient dans la chapelle du Collège de Presle, dont il estoit Principal: cela fut en partie cause, qu'outre que l'on informa contre lui, le Parlement ordonna par son Arrest du neuf Juillet 1562. que tous les Officiers & Suppots de l'Université, les Principaux, les Professeurs & les Régens de tous les Collèges & de toutes les Communautez signassent le formulaire de foi, que la Faculté de Théologie de Paris avoit dressé en 1542. contre la doctrine de Calvin.

Presque en même tems le Roi de Navarre quitta le parti Protestant, & se mit à la tête du *Triumvirat*, composé du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de saint André, pour défendre la Religion Romaine. Le Prince de Condé se fit Chef des Religionaires; & ce fut alors que commencèrent les prémiers troubles, c'est-à-dire, la prémière guerre civile, que le Calvinisme occasionna en France. Le Prince s'étant rendu maitre d'Orléans, les Réformés surprirent ensuite un grand nombre de villes dans presque toutes les Provinces: peu s'en fallut que Toulouse ne tombât sous leur puissance, Roüen y fut réduit par le moïen des Calvinistes, qui estoient dans la ville; mais l'armée royale la reprit le 26. Octobre, après cinq semaines de siège: on y trancha la tête à Jacques du Bosc d'Esmendreville, second Président de la Cour des Aydes, qui estoit fort attaché au parti Protestant: De Crose Gouverneur du Havre, qui avoit mis cette place entre les mains des Anglois par ordre du Prince de Condé, le Ministre Augustin Marlorat, deux Conseillers de ville, & deux Bourgeois furent pendus pour crime de rébellion: environ un mois après, le Roi de Navarre mourut à Andely, de la blessure qu'il avoit reçüe au siège de Roüen. La fameuse bataille de Dreux se donna la même année au mois de Décembre, entre les Catholiques & les Protestans: le Duc de Guise demeura victorieux, & fit prisonnier le Prince de Condé, mais le Connétable tomba entre les mains des Calvinistes, & le Maréchal de saint André fut tué. L'année suivante le Duc de Guise alla mettre le siège devant Orléans, où il fut assassiné par le scélérat Jean Poltrot: On fit ensuite la paix, & on publia l'édit d'Amboise du 19. Mars 1563. qui portoit: *Que les Seigneurs protestans hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion, pour eux & pour leurs sujets. Qu'en tous les Bailliages & Sénéchaussées (la ville & la Prévôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un prêche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le sept Mars: Que toutes les villes que tenoient les Huguenots, seroient remises en la puissance du Roi, & toutes les Eglises qu'ils avoient occupées, seroient rendues aux Catholiques; & que les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon*: les prémiers troubles ayant esté pacifiez par cet édit, la Reine Catherine se déclara pour les Catholiques contre les Réformés qui reprirent les armes, sous prétexte qu'on avoit dessein de les chasser du Royaume: ils furent défaits en 1567. dans la plaine de saint Denis; mais le Connétable fut blessé dans cette bataille, d'un coup de pistolet dont il mourut. Le Prince de Condé ayant tiré du secours des Calvinistes d'Allemagne, assiégea Chartres en 1568. & alors on fit la paix à Long-jumeau, & on publia l'Edit du 23. Mars, dont les principaux articles furent: *Que l'édit de pacification d'Orléans seroit observé purement & simplement; que le Prince & ceux qui l'avoient suivi remettroient promptement entre les mains du Roi toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées*: mais les Protestans ne voulurent pas rendre la Rochelle; ce qui donna lieu aux troisiémes troubles pendant lesquels se donna la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué en 1569. L'Amiral ayant réparé cette perte par le secours des Reitres & des Lansquenets d'Allemagne, perdit encore la bataille de Moncontours, après laquelle il remit sur pied de nouvelles troupes; mais les deux armées estant en présence, on fit la paix au mois d'Aoust 1570. L'édit que le Roi accorda aux Religionaires portoit; qu'outre les villes où ils faisoient le préche, il leur seroit encore permis de le faire dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque Province, & qu'ils auroient pour deux ans quatre villes de seureté; sçavoir la Rochelle, Montauban, Coignac & la Charité: cette paix dura jusqu'en l'année 1572. dans laquelle l'Amiral, & un grand nombre de Protestans furent massacrez à la journée de la S. Barthélemi.

Le Roi Charles IX. obligea ensuite le Roi de Navarre & le Prince de Condé, d'abjurer le Calvinisme & d'embrasser la Religion catholique: mais les Réformés devinrent plus obstinez, & se rendirent plus puissans que jamais, sous le règne d'Henri III: ils élurent pour Chef & Protecteur le Roi de Navarre, qui gagna plusieurs batailles contre l'armée de la Ligue; & qui estant parvenu à la couronne de France, leur accorda sous le nom d'Henri IV. l'édit de Nantes l'an 1598. Dix ou douze ans après la mort de ce grand Prince, ils se révoltèrent; mais Loüis XIII. ayant pris la Rochelle, Capitale de la nouvelle République qu'ils vouloient establir en France, & toutes les autres places, les soûmit entiérement sous son obéïssance: Il ne put néanmoins éteindre ce parti: c'est ce qu'a fait son fils le Roi Loüis XIV. surnommé *le Grand*: ce Prince fit d'abord abattre les Temples que les Calvinistes avoient bâtis depuis plus de 60. ans, & défendit l'exercice de la Religion reformée en quantité de lieux, où il se faisoit contre les édits mêmes, qui les favorisoient le plus: il fit défenses aux Catholiques de changer de Réligion, & aux Réformés qui avoient abjuré de retourner au Calvinisme: il abolit les Chambres mi-parties, enfin il ôta à tous ceux qui persévéroient dans leurs sentimens toute espérance de pouvoir prétendre aux dignitez, aux charges & aux offices, sur tout dans sa maison: Il prit soin d'envoyer de bons & sçavans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes: il fit distribuer des sommes très-considérables aux pauvres convertis, & il combla de graces & de faveurs tous ceux qui avoient abjuré. Aprés avoir commencé de la sorte ce grand dessein, ce Prince défendit l'exercice public de la Religion réformée dans tout son Royaume, par un édit donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1685.

Il est important d'en remarquer ici les motifs & les principaux chefs. Sa Majesté déclare, que le Roi Henri *le Grand* voulant empêcher que la paix qu'il avoit donnée à ses sujets, ne fût troublée à l'occasion de la Religion réformée (comme il estoit arrivé sous les règnes des Rois ses prédécesseurs) règla par son édit donné à Nantes au mois d'Avril 1598. ce qui regardoit ceux de cette Religion, pour maintenir la tranquillité de son Royaume, afin d'estre plus en estat de travailler, comme il avoit résolu de le faire, pour réünir à l'Eglise Romaine ceux qui s'en estoient éloignez: & comme l'intention d'Henri *le Grand* ne put estre effectuée, à cause de sa mort précipitée; ceux de la Religion réformée firent de nouvelles entrepriſes pendant la minorité du Roi Loüis XIII. dont on les punit, en les privant de divers avantages, qui leur avoient esté accordez par l'édit de Nantes: néanmoins Loüis XIII. leur accorda depuis un nouvel édit à Nismes en Juillet 1629. pour rétablir la tranquillité dans le Royaume, & dans le dessein de profiter de ce repos, pour éxécuter ce que le Roi Henri IV. avoit résolu; mais les guerres avec les étrangers estant survenuës, en sorte que depuis 1635. jusqu'à la tréve concluë en 1684. avec les Princes de l'Europe, le Royaume avoit esté peu de tems sans agitation; on n'avoit pû faire autre chose pour l'avantage de la Religion Romaine; que de diminuer le nombre des éxercices de la Religion réformée, par l'interdiction de ceux qui s'étoient trouvez établis contre la disposition des édits de Nantes & de Nismes, & de supprimer les Chambres mi-parties, dont l'érection n'avoit esté faite que par provision: qu'ensuite sa Majesté profitant du repos de ses peuples, s'est appliquée à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des Rois Henri IV. & Loüis XIII. de sorte que la plus grande partie de ses sujets de la Religion réformée avoient déja embrassé la Religion catholique: qu'enfin les choses étant en cet estat, il est à propos d'effacer entiérement la mémoire des troubles & des maux, que le progrès de la Religion Protestante avoit causez dans le Royaume, & de révoquer entiérement l'édit de Nantes, & tout ce qui a esté fait depuis, en faveur de cette Religion: pour de si justes causes, le Roi Loüis XIV. supprime & révoque l'édit de Nantes donné en 1598. & l'édit de Nismes fait en 1629. & en conséquence, ordonne que tous les Temples de ceux de la Religion réformée situez dans le Royaume & terres de son obéïssance, soient abbatus & démolis: défend l'éxercice de cette Religion en quelque lieu que ce soit: & enjoint à tous les Ministres qui ne voudront pas embrasser la Religion catholique romaine, de sortir du Royaume; promettant à ceux qui voudront changer, une pension d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient: à l'égard des enfans qui naîtront de ceux de la Religion réformée, sa Majesté veut qu'ils soient doresnavant baptisez par les Curez des Paroisses, & élevez dans la Religion catholique: elle fait aussi défenses à tous ses sujets de la Religion réformée de sortir du Royaume, ni d'en transporter leurs biens sous peine des galéres pour les hommes, & de confiscation de corps & de biens pour les femmes: elle ordonne que les déclarations renduës contre les relaps (ou Protestans convertis qui retournent au Calvinisme) soient ponctuellement éxécutées: & enfin permet à ceux de la Religion réformée de demeurer dans son Royaume, d'y continuer leur commerce & de joüir de leurs biens, à condition de ne point faire l'éxercice de leur Religion, ni de s'assembler sous prétexte de prières. Par un autre édit du mois de Janvier 1686. le Roi ordonne que tous les enfans de ses sujets de la Religion réformée depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize accomplis, soient élevez dans la Religion catholique, soit par leurs parens catholiques, ou par d'autres personnes nommées par les Juges des lieux, ou par les soins des Administrateurs des hôpitaux généraux. Au mois de May de la même année, sa Majesté fit une déclaration par laquelle il est défendu aux nouveaux Catholiques de se retirer dans les païs étrangers.

☞ Les Ecrivains Protestans ont tâché de faire passer dans leurs écrits, tous ces actes pour une persécution qu'on leur a faite, contre la disposition des édits des Rois ses prédécesseurs, & même de ceux de sa Majesté; l'injustice de leurs plaintes paroit évidemment, si l'on considère, que sur la plûpart des chefs dont ils se plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient usurpé contre les édits, comme les Temples qu'on a démolis dans les commencemens; ou ce dont on abusoit contre l'intention des mêmes édits, comme les Chambres mi-parties; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme, laquelle n'a esté permise par ces édits, qu'aux seuls Réformés qui l'avoient demandée: Il faut encore remarquer que ces édits n'ont esté obtenus, que durant la minorité de Charles IX. ou par des rebelles qui les demandoient les armes à la main, étant soutenus de l'étranger qu'ils avoient introduit en France; que quelques-uns ont esté accordez par provision seulement, comme il est porté par les arrests de leur enrégistrement; & que tous enfin ont esté faits dans l'urgente nécessité des tems & pour certaines raisons qui

Digitized by Google

qui ne subsistent plus maintenant: si donc les Protestans ont trouvé bon que l'édit de Juillet, favorable à la Religion catholique, fût révoqué par celui de Janvier, contre une possession paisible de près de douze siècles, sur la remontrance du Chancelier de l'Hôpital, qui fit extrêmement valoir cette maxime; *Qu'il faut que les édits s'accommodent au tems & aux personnes*: ont-ils raison de se plaindre de ce qu'on a révoqué les édits qui leur estoient favorables, par un autre qui remet les Catholiques dans leur ancienne possession: maintenant que les tems sont changez, & que les personnes ne sont plus dans l'estat où elles estoient alors: d'ailleurs il est certain, que les Réformés ont souvent contrevenu à ces édits, par des entreprises très-criminelles contre l'autorité du Roi: c'est pourquoi on a pû justement révoquer les graces qu'on leur avoit accordées: on peut ajoûter que le Roi a pû faire fort équitablement, à l'égard des Protestans ce que plusieurs Princes Protestans font à l'égard des Catholiques, à qui ils ôtent le libre exercice de leur Religion dans leurs Estats, quoiqu'ils n'ayent pas les sujets, ni les raisons qu'a eu le Roi Loüis XIV. pour révoquer les édits que la seule nécessité des tems avoit fait accorder, afin d'appaiser la fureur des guerres civiles. * D'Avila, Mezeray, de Thou, Daubigny, Sleidan, Maimbourg, &c. Pour s'assurer si l'histoire du Calvinisme renfermée dans cet article est bien fidèle, & si les raisonnemens au sujet de la cassation de l'édit de Nantes sont fort solides, on doit consulter entr'autres ouvrages l'Histoire Eccles. de T. de Beze; l'Institution de Calvin. L'Histoire du Calvinisme de Jurieu; L'Histoire de l'édit de Nantes de Benoit &c.

CALVINISTES, c'est le nom qu'on donne aux sectateurs de Calvin, qu'on connoit encore sous celui de *Sacramentaires*, de *Reformés*, de *Protestans*, & plus communément en France sous celui de *Huguenots*. Sur l'origine de ce dernier nom *voyez* HUGUENOT.

Les principales opinions des Calvinistes, tirées des écrits de Calvin, & éxprimées dans les quarante articles de la confession de Foi qu'ils présentèrent au Roi de France, dans leurs Catéchismes, & dans leur discipline écclésiastique, sont contre le sacrifice de la Messe, le mérite des bonnes œuvres, la présence réelle du corps de J. C. dans le sacrement de l'autel, le nombre & l'efficace des sacremens, les conseils évangeliques, les vœux de Religion & les vœux particuliers, & sur la justification: Il y en a plusieurs autres qui sont rapportées par Prateole ou du Preau, par Florimont de Raimond, par Sponde, par Schlussebourg Luthérien, qui a fait le catalogue des Hérétiques, au nombre desquels il met Calvin & ses adhérens; & par plusieurs autres, entre lesquels les Cardinaux du Perron, Bellarmin, de Berulle & de Richelieu, qui ont écrit contre ces sentimens ne sont pas des moins illustres. Il y a sans doute de l'exagération dans les cent hérésies, que le Père Gautier Jésuite leur attribuë dans sa Chronologie, & on peut les réduire à beaucoup moins: on doit encore faire le même jugement de ce qu'a écrit le Père François Feuardent Cordelier, qui a marqué mille quatre cens erreurs des Calvinistes dans l'ouvrage qu'il nomme *Theomachia Calvinistica*.

CALVISANO, bourg de l'Estat de Venise en Italie: il est dans le Bressan, à cinq lieuës de Bresse, vers le Midy. * Maty, *Diction.*

CALVISIUS, Romain, vivoit sous l'Empire de Tibère, l'an 35. de J. C. il accusa Agrippine, mère de Néron, à la prière de Julia Silania; mais ayant esté trouvée innocente, Calvisius fut envoyé en éxil, & rappellé quelque-tems après, comme le dit Tacite, *l.* 13. *&* 14. Il y a eu aussi *Calvisius* Tullus, & C. *Calvisius* Sabinus, Consuls Romains.

¶ CALVISIUS, (Sethus) Allemand, estoit de Grosleb petit bourg de la Turinge: il a vécu au commencement du XVII. siècle, & a publié divers ouvrages de Chronologie: en 1605. il publia la prémière fois sa Chronologie latine, selon les principes de Joseph Scaliger, qui lui donna de grands éloges. En 1611. il fit imprimer un ouvrage contre le Calendrier Grégorien, sous ce titre *Elenchus Calendarii à Papa Gregorio XIII. combrobati*: il préparoit une seconde édition de sa Chronologie, lorsqu'il mourut en 1617. & on la réimprima corrigée en 1620. Calvisius nâquit en 1556. de Jaques Kaalwitz pauvre païsan. On destinoit *Sethus* à quelque métier, mais il se sentit de l'inclination pour les études, quoi qu'il n'eût rien moins que les commodités de la vie. Il eut du talent pour la Musique & ce fut par-là qu'il gagna de quoi subsister. Il étudia long-tems à Leipsic & y acquit de grandes connoissances dans les belles lettres & dans l'Histoire. Il y fut enfin établi Chef de la Musique. C'est là qu'il composa ses excellens ouvrages. L'Université de Vittemberg lui offrit la chaire de Professeur en Mathématiques. Celle de Francfort le voulut aussi attirer, mais il préféra son poste quoique peu brillant. Outre les ouvrages dont on a parlé il en a laissé plusieurs autres: comme *Thesaurus latini sermonis &c. Enchiridion Lexici Latino-Germanici. Mesopalia, sive melodiæ condendæ ratio. Exercitatio Musica de præcipuis in arte musica quæstionibus*, & quelques autres. * Scaliger, *ep.* 398. & 404. David Origan. *in Præfat. Elench.* Vossius, *de scient. Math. c.* 68. §. 20. Quenstedt. *De Patr. Doctr. &c.* Spizelii *templum honoris.*

CALVO, (Antoine) Cardinal, Evêque de Todi, natif de Rome; après avoir eu un Canonicat à saint Pierre, fut pourvû de l'Evêché de Todi: le Pape Innocent VII. le mit au nombre des Cardinaux en 1405. Grégoire XII. se servit de lui en diverses occasions; lui donna l'Archiprêtré de saint Pierre, où il eut ordre de réformer les Chanoines; & lui fit beaucoup de bien. Comme Calvo estoit réconnoissant, ce ne fut qu'à l'extrémité qu'il abandonna ce Pape, pour se joindre au Concile de Pise: les Cardinaux qui estoient dans cette assemblée, lui écrivirent une lettre injurieuse que Théodoric de Niem a conservée: il donna son consentement pour l'élection d'Alexandre V. & mourut le 2. Octobre de l'an 1421. * Ciaconius, *in Innoc. VII. & Alexand. V.* Ughel, *Ital. sacr.* Aubery, *Histoire des Cardinaux, &c.*

CALVO, (Boniface) Poëte, vivoit dans le XIII. siècle: Il estoit de Gènes, & après avoir esté éxilé de son païs, il vint en Provence, & puis passa en Espagne, où il fut très bien reçû dans la Cour de Ferdinand III. Roi de Castille: ce fut vers l'an 1248. sous la fin du règne de ce Prince, qu'il fit Chevalier Boniface Calvo: celui-ci y devint amoureux de la Princesse Berangere. Il commença diverses pièces de poësie en langue Provençale, Italienne & Espagnole, & mourut peu de tems après. * Jean Nostradamus, *Vie des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, *Bibliothèque Françoise.* Soprani & Justiniani, *Scriptor. della Ligur. &c.*

CALVO GUALBES, (François de) Gentilhomme Catalan, estoit de Barcelone où il nâquit en 1627. d'une famille considérable, par les grands hommes qui en sont sortis, & par le titre de libérateur de Barcelone, que cette grande ville leur a donné. Un de ses ancêtres natif de Venise estant venu s'establir à Manrese, ville de Catalogne, & les Maures ayant assiégé Barcelone, il commanda l'armée chrétienne, qui défit celle des Barbares; & fut reçû en triomphe dans cette ville où cette action a esté inférée dans les archives: ce qui a donné lieu à cette famille de prendre pour arme une teste de Maure. François de Calvo prit le parti de France dans la révolte de Catalogne, arrivée en 1640. & servit depuis dans ce Royaume: Il fut en 1664. en Hongrie avec le secours que Loüis XIV. envoyoit à l'Empereur, où il combattit vaillamment: en 1672. il accompagna le Roi à la conqueste de la Hollande, & fut des prémiers à passer le Rhin: sa Majesté le fit Gouverneur d'Arnheim: le Roi ayant pris la ville de Mastrick en 1673. l'en fit Gouverneur; & il s'y défendit plus de deux mois contre les forces des ennemis, commandées par le Prince d'Orange, qu'il contraignit de lever le siège. Le Roi réconnoissant son mérite, le fit Lieutenant général de ses armées, & lui donna une pension de vingt-mille livres: Il se trouva à la bataille de Senef en 1674. Les Espagnols ayant aussi déclaré la guerre en ce tems-là, il alla servir en Catalogne, où ayant passé la rivière du Pont Major à la nage; il chargea si rudement les ennemis, que sans la nuit qui survint, il auroit fait prisonnier le Duc de Bournonville leur Général. La guerre ayant recommencé en 1688. avec les Espagnols, & leurs alliez, il servit dans l'armée de Flandres, sous le Maréchal d'Humieres. En 1689. le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, & il fut commandé avec un corps de cinq mille hommes, pour défendre les lignes que les Espagnols & Hollandois vouloient attaquer, avec une armée de vingt mille hommes: Il mourut à Deins le vingt-neuf May 1690. âgé de soixante-trois ans ou environ, & fut enterré à Aire, dont il estoit Gouverneur: il avoit épousé la sœur de Dom *Joseph* Marguerit, Marquis d'Aquilar, ci-devant Vicerol de Catalogne, qui fut auteur de la révolte des Catalans, arrivée en 1640. & il n'en eut point d'enfans. * *Mémoires du temps.*

† CALVORDE, ville *voyez* CALFORDE.

CALUS, que d'autres nomment *Accalus*, ou *Attalus*, neveu de Dedale, fils de sa sœur, fut un des élèves de son oncle, & inventa la scie & le compas; dont Dedale conçut une telle jalousie, qu'il le tua. Ce fut pour ce sujet qu'il sortit d'Athènes où il avoit commis cette action, & qu'il s'enfuit dans l'Isle de Crète. * Pausanias, *l.* 9.

CALVUS, (Cornelius Licinius) Orateur célèbre de son temps, vivoit sous la CLXXIX. Olympiade, & 64. ans avant l'Ere Chrétienne. Il étoit ami de Catulle, à qui il envoya de méchans vers d'Auteurs inconnus, pour le divertir pendant la fête des Saturnales. Ce Poëte lui écrivit l'épigramme, qui est la quatorzième de celles qui nous restent de lui. Il le raille aussi de sa petite taille dans l'épigramme 54. & dans la 97. il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée. Ovide parle de lui dans l'élégie de la mort de Tibulle, & Horace dans ses Satyres *l.* 1. *Sat.* 20.

CALYDON, ville d'Etolie, qui a donné son nom à cette forêt où les Poëtes feignent que Méléagre tua un sanglier prodigieux. Il y a aussi une forêt de ce nom en Ecosse, & un bourg que ceux du païs nomment *Dunkeld.* On donne aussi ce nom à une partie de l'Ecosse & à la mer, vers le Septentrion, *Oceanus Caledonus.* La ville de Calydon en Etolie a esté le siège d'un Evêque, & Capitale du païs. * Xenophon, Strabon, Pausanias, Etienne de Bysance, &c. en font mention.

CALYDONI, est un petit Château d'Italie dans le Vicentin, & donne son nom à une noble famille de Vicence, ville dans l'Etat de Venise. * Cluvier.

CALYPHE, est la prémière dignité Ecclésiastique chez les Sarrasins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur & héritier.* Car en effet Abaleker étoit successeur de Mahomet, & cette dignité étoit héréditaire. *Cherchez* CALIFE.

CALYPSO, une des Nymphes, fille de l'Océan & de Tethys: règna dans l'Isle d'Ogygie, où elle reçut favorablement Ulysse, que la tempête y avoit jetté: ils vécurent sept ans ensemble dans un commerce familier; mais Ulisse la quitta, préférant sa patrie & Penelope à sa nouvelle maitresse. Lucien

l. 2. de ſon Hiſtoire véritable, dit: "Qu'en ſortant de l'Isle ,, des Bienheureux, Uliſſe le tira à part, & lui donna une ,, lettre pour Calypſo, ſans que ſa femme en vit rien; & ,, qu'étant trois jours après arrivé dans l'Isle d'Ogygie, il ,, décacheta la lettre d'Uliſſe, de peur que ce fourbe ne lui ,, eût fait quelque ſupercherie; & il y trouva écrit ce qui ,, ſuit: Je ne vous eus pas plûtoſt quittee que je fis naufrage, ,, & ne me ſauvai qu'à peine à l'aide de Leucothée en la ,, contrée des Phéaques. Etant de retour chez moy, je trouvai ,, ma femme, à qui pluſieurs amans faiſoient la cour, & qui ,, diſſipoient mon bien; & après les avoir tuez je fus aſſaſſiné ,, par Télégone que j'avois eu de Circé: maintenant je ſuis ,, en l'Isle des Bienheureux, où je regrette les plaiſirs que nous ,, avons eus enſemble, & voudrois être toûjours demeuré ,, avec vous, & avoir accepté l'offre que vous me faiſiez de ,, l'immortalité: ſi je puis donc m'échaper, ſoyez aſſurée de ,, me revoir. Adieu. Lucien rendit cette lettre à Calypſo, ,, qu'il trouva dans une grotte, telle qu'Homère la décrit, où ,, elle travailloit en tapiſſerie.

CALZA ou GALSA, Ordre militaire de Veniſe, fut inſtitué à l'occaſion de celui de la Bande en Eſpagne, pour dreſſer la jeuneſſe aux éxercices de la guerre, tant ſur mer que ſur terre: on le renouvella l'an 1562. ce qui a fait croire à quelques Auteurs que c'eſt en ce temps ſeulement qu'il fut établi. * Giuſtiniani, *Hiſtor. Venet.*

CALZADA, LA CALXADE ou S. DOMINICO DE LA CALZADA, *Calciata*, Ville d'Eſpagne, dans la Caſtille la Vieille, & le petit Païs de la Rioja, autrefois de la Navarre: elle a eu Evêché ſuffragant de Burgos, uni depuis l'an 1236. à celui de Calahorra: Calzada eſt ſituée dans les montagnes, & eſt célèbre par la dévotion à ſaint Dominique, dont elle a le même nom: ce fut en cette ville que mourut Henri II. Roi de Caſtille le 29. de Mai 1379. Elle n'eſt qu'à trois lieuës de Najera, & à douze de Calahore au Couchant. * Baudrand.

CAMAIEUX, ou comme diſent ceux qui en ont écrit en Latin, *Camæa figura*, ſont des pierres ſur leſquelles ſe trouvent pluſieurs figures, ou repréſentations de païſages & autres choſes par un jeu de la nature: en ſorte que ce ſont des eſpéces de tableaux ſans aucune peinture de l'art, mais travaillez au pinceau de la nature ſeule: on y voit des arbres, des fruits, des villes, des fleuves, des lettres de l'alphabet, des chiffres, des animaux, & pluſieurs autres choſes, qu'un pinceau delicat & ſecret de la nature y a repréſenté: on en voit pluſieurs de cette ſorte à Rome dans le cabinet de Kircher & dans ſon monde ſoûterrain *tom. 11. Voyez* auſſi George Deshayes, ou comme il ſe nomme *de ſepibus*, dans le Cabinet du Collége Romain *Soc. Jeſ. p.* 43. Il n'y a point de curieux qui n'ait entendu parler de l'Agathe du Roi Pyrrhus, dont Pline fait mention, où l'on voyoit repréſenté au naturel les neuf Muſes & Apollon tenant ſa Lyre en main. L'art n'y avoit aucune part, mais la nature avoit ſi bien diſtribué les taches & les couleurs; que chaque Muſe auſſi bien qu'Apollon, avoit ſa marque pour les reconnoitre parmi les autres. Pline, *l.* 37. *c.* 1. Charles Patin dans ſes rélations hiſtoriques, *relation* 1. & qui, pour un voyageur ne donnoit guéres dans les fables, a vû à Vienne en Autriche une Agathe d'une groſſeur extraordinaire, qui eſt dans le cabinet de l'Empereur, & ſur laquelle on voit ciſelez des mains de la nature ces lettres. B. ΧΡΙΣΤΟΣ ou l'Auteur éxplique la lettre B. par le mot Βάσιλευς, comme s'il y avoit *Jéſus-Chriſt Roi*. L'on donne encore le nom de Camaïeux à certaines pierres précieuſes, comme Onix, Sardoines & Agathes, ſur leſquelles les Lapidaires éxercent leur art, pour aider la nature à perfectionner ces repréſentations.

CAMALDOLI, Ordre Religieux, fut fondé par ſaint Romuald ſur la fin du X. ſiécle: ce Saint donna à ſes Moines la régle de ſaint Benoiſt avec quelques conſtitutions particulières & un habit blanc, après une viſion qu'il eut de pluſieurs perſonnes ainſi vêtuës, qui montoient par une échelle, qui touchoit juſqu'au ciel: il étoit de Ravenne en Italie, & d'une maiſon illuſtre, mais il le devint bien d'avantage par ſa ſainteté. Ayant rencontré dans les Monts Appennins, près d'Arrezzo, une affreuſe ſolitude, dite *Campo Moldoli*, peut-être du nom de celui à qui la terre appartenoit: il commença vers l'an 1009. à y bâtir le célèbre Monaſtère qui a donné le nom à tout l'Ordre: ce Monaſtère eſt dans la Romagne de l'Etat de Florence au deça de l'Arne, & il y a un petit bourg qui porte ce nom à trente milles de Florence au Levant, & à quinze de Sarſſina. La Congrégation des Hermites de ſaint Romuald, ou du mont de la Couronne, eſt une branche de celle de Camaldoli, avec laquelle elle fit une union en 1532. Paul Juſtinien de Veniſe commença ſon établiſſement en 1520. le principal Monaſtère de cette Congrégation eſt dans l'Appennin en un lieu nommé *le Mont de la Couronne*, à dix milles de Perouſe; dont l'Egliſe fut dédiée au Sauveur du monde l'an 1555. Il y a en France une Congrégation de Camaldules ſous le nom de Nôtre Dame de Conſolation gouvernée par un Majeur ou Général de Camaldules: elle a un Monaſtère auprés de Gros-Bois dans le voiſinage de Paris. Un de leurs Statuts porte que leurs maiſons ſeront éloignées au moins de cinq lieuës des grandes villes. * Pierre de Damien, *in vita S. Romuald.* Baronius, *in Annal. & Mart.* Reinaldi, Sponde, Baudrand *Dict. Geog.* Corneille, *Diction. Geogr.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CAMARASA, Bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Catalogne, ſur la Segre, vis-à-vis de l'embouchure de la Noguera, & à deux lieuës au-deſſus de Balaguer. * Maty, *Diction*

CAMAREDDIN Khan, Roi des Mogols, qui donna ſa fille en mariage à Tamerlan, après qu'il eut défait le Sultan Huſſain, & ſe fut rendu maitre de Samarcand: ils étoient tous deux de la Religion de Genghizkhan, & ennemis capitaux des Muſulmans; c'eſt-pourquoi Tamerlan obtint aiſément de lui tous les ſecours de troupes dont il avoit beſoin dans ſes entrepriſes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAMARELLI, (François) de Vicence, célèbre Juriſconſulte, qui vivoit en 1640. ſous le Pontificat d'Urbain VIII. a eſté fort conſidéré par ſa doctrine & par ſes ouvrages. * Joannes Imperialis, *in Muſ. Hiſt.*

CAMARGUE, (la) petit pays de France dans la Provence, entre les deux bras du Rhône: il commence un peu au-deſſus d'Arles, & s'étend juſqu'aux embouchures de ces bras dans la mer Méditerranée: il eſt extrêmement fertile & plein; il a au Couchant le bas Languedoc & au Levant le Crau; & eſt fort peuplé, mais bas & arroſé de quantité de canaux: on prétend qu'il a eſté ainſi nommé de *Caius Marius*, qui s'y campa contre les Cimbres; qu'il défit peu de temps après dans ces quartiers.

CAMARINE, ville de Sicile, fut bâtie ſelon Euſébe, ſous la XLIV. ou XLV. Olympiade, ſuivant le Scholiaſte de Pindare: Les Syracuſains la raſérent cinquante-deux ans après; & elle fut depuis rebâtie par un nommé Hippona. Thucydide, Polybe, Diodore de Sicile, Pline, Strabon, &c. en font mention, & Virgile en parle *l.* 3. *Æneid.* Camarine a eſté depuis entiérement ruinée: Il ne reſte plus de cette ville qu'une tour ſur la côte méridionale de la vallée de Noto, à quinze lieuës de Paſſaro: ſon nom eſt reſté à une riviére de Sicile. Cette ville a eſté remarquable par ce qui arriva aux habitans, à cauſe de certains marais, dont le mauvais air les incommodoit fort; car ayant prié l'Oracle de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, ils ſçurent que s'ils les deſſéchoient, ils en ſeroient plus incommodez: mais cette réponſe leur ſemblant ridicule; ils firent écouler leur marais; & il arriva que les ennemis entrérent depuis par cet endroit dans leur ville: ce qui a donné lieu au proverbe, *Camarinam ne moveas*, qui ſignifie, que pour ſe délivrer d'une petite incommodité, il ne faut pas s'éxpoſer à un plus grand danger. * Thucydide, *Hiſt. l.* 6. *&* 7. Polybe, *au l.* 2. Diodore, *l.* 14. Pline *l.* 3. *c.* 8. Strabon *l.* 6. Herodote, *l.* 7. Leander Alberti, *Deſc. de Sicile.* Eraſme, *Adag. tit. malum accerſitum.*

CAMARINHA, *cherchez* CACERES, &c.

CAMATA, ou CARMON, anciennement *Charax*, ville ancienne de Perſe. Elle eſt dans le Chuſiſtan, ſur le Golfe de Balſera, vers l'embouchure de l'Euphrate. * Maty, *Diction.*

CAMATERE, *cherchez* BASILE II. Patriarche de Conſtantinople, ANDRONIC CAMATERE ET JEAN.

CAMB, ou KAMP, dans la haute Autriche, a ſa ſource vers les frontiéres de la Bohéme, & elle ſe jette dans le Danube. * Baudrand.

CAMBADAGI, diſciple de Xaca, enſeigna aux Japonois d'adorer le Diable, & enchanta cette nation par les effets prodigieux de ſa Magie. Cucubao l'aida à introduire le culte des Démons dans le Japon. * Kircher, *de la Chine.*

CAMBAIA, CAMBAIE, ou GUZURATE, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du grand Mogol: ce Royaume eſt partie en Presqu'Isle, entre les golfes de l'Inde & de Cambaye, partie en Terre-Ferme, qui s'avance vers le Decan. La ville Capitale eſt Armedabad ou Amadabad; les autres ſont Cambaye, Surate, Baroch, Diu, &c. La ville de Cambaye eſt ſituée au bout d'un golfe, auquel elle donne ſon nom à l'embouchure de la riviére de Carari: elle donne ſon nom à ce Royaume, & eſt ſi conſidérable, qu'on la nomme ordinairement *le Caire des Indes*. Elle a de bonnes murailles de pierre de taille avec douze portes: les maiſons ſont grandes & belles, & la ville eſt tout-à-fait marchande & riche. Guzurate eſt une Province de cet Etat, & elle eſt ſi conſidérable, que quelques-uns ont appellé de ce nom tout le pays: les habitans ſont Payens ou Mahométans: ils aiment les lettres, ſe ſervent de toutes ſortes d'armes, & ſont ingénieux. Le pays eſt fertile en ces ſortes de denrées qu'on apporte des Indes; & on y trouve des mines de cornalines, de diamans, & d'autres pierres précieuſes: Il y a auſſi toutes ſortes de grains, de fruits, d'animaux, du coton, de l'anis, de l'opium, des huiles, des ſavons, des ſucres, &c. avec des manufactures de toile de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les habitans font très-bien & débitent de même; car ce ſont les plus habiles Marchands des Indes: enfin Cambaye a plus de trente bonnes villes, où le négoce fleurit: on dit qu'autrefois ſon revenu s'eſt monté juſqu'à vingt millions d'or par an: il y avoit alors des Rois, qui mettoient de nombreuſes armées en campagne: aujourd'hui cet Etat dépend du Grand Mogol, comme on l'a remarqué. *Voyez* GUZURATE. * Barboſa. Linſchot. Maffée, *Hiſtoire des Indes.* Sanſon, &c.

CAMBALU, ville que la plûpart des Géographes ont fait Capitale du Catay, & qu'ils ont crû être un des principaux pays de la Tartarie. On a reconnu que Cambalu & Peking étoient deux noms d'une même ville, & que le Catay étoit la partie Septentrionale de la Chine. On voit à Lisbonne en Portugal, le profil de cette ville, avec cette inſcription, *Via de la Citada de Cambalu in Tartaria*: c'eſt-à-dire profil de la ville de Cambalu en Tartarie. Il eſt entre pluſieurs autres profils & plans des villes d'Orient, dans l'Alfandegue ou maiſon de la Douane: cette érreur a eſté découverte par les Hollandois, dans le voyage qu'ils ont

Digitized by Google

ont fait à la Chine, & par le P. Kirker Jéſuite, dont les rélations nous ont appris que la ville de Peking, Capitale de la Chine ſeptentrionale eſt celle que les Sarrafins & les Moſcovites appellent Cambalu : Il eſt vrai que le profil de Cambalu eſt différent de celui de Peking, que les Hollandois ont apporté; mais cela vient de ce que les Hollandois ont répréſenté Peking dans un autre aſpect, & vû d'un autre côté : au reſte, la manière des bâtimens eſt ſemblable; & l'on ſçait d'ailleurs que les Tartares, qui ſont au Nord de la Chine, ſont des peuples vagabons, & qui n'ont point de villes telles qu'on a décrit Cambalu, où l'on rapporte qu'il y a des Palais, des Pagodes ou Temples, des Arcs triomphaux, & des Monumens publics, dont la magnificence eſt éxtraordinaire. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine, part.* 2.

CAMBADEN. *Cherchez* CAMDEN ci-après.

CAMBEL, (Archibald) *voyez* ARGILE, ville.

CAMBIS, (Marguerite de) Demoiſelle Françoiſe, étoit femme du Baron d'Aigremont en Languedoc : elle a fait connoître ſon nom à la poſtérité par deux Traductions, qu'elle publia dans le XVI. ſiècle ; ſçavoir un Traité Italien de Jean George Triſſin, ſur les devoirs d'une femme veuve; & une Lettre de conſolation écrite par Bocace, à Pino de Roſſi, qui étoit éxilé : Ils ſont tous deux imprimez à Lyon; celui-là en 1554. & l'autre en 1556. * La Croix du Maine, & du Verdier Vaupr. *Bibl. Franç.* Hilarion de Coſte, *dans ſes Elog.* où il cite M. Colletet.

CAMBOJE, ou CAMBOGE, Roïaume de la Preſqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala : il eſt ſitué ſur la côte méridionale, entre les Royaumes de Siam, de Chiampaa, & de la Cochinchine : ſa ville Capitale qui porte le même nom, & que l'on nomme auſſi Ravecca, eſt à ſoixante lieuës de la mer, ſur un des bras du fleuve Mécon, qui déborde tous les ans, comme le Nil, & le Menam au Royaume de Siam : il commence à s'enfler dès le mois de Juin : & au mois de Juillet & d'Août, il inonde tous les environs : c'eſt pourquoi on a bâti la ville de Camboïe ſur une grande levée, où elle ne fait qu'une ruë : Il y a beaucoup de Japonois, de Cochinchinois, de Maais, & de Portugais qui y trafiquent : les peuples du païs ont de l'inclination pour la Religion Chrétienne, & pluſieurs d'entre-eux l'ont embraſſée : le Roi de Camboïe eſt tributaire du Roi de Siam : ſon palais eſt fortifié d'une bonne paliſſade, au lieu de murailles : on y voit quelques pièces d'artillerie de la Chine, & vingt-cinq pièces de canon, qu'il a retirées de deux navires Hollandois, qui avoient fait naufrage ſur la côte. Les Seigneurs de la Cour ſont diſtinguez en Okinas, en Thonimas, en Nampras, & en Sabandars, qui ont chacun leur rang; mais le plus ſouvent ſans aucune fonction particulière, à la reſerve des prémiers qui ſont les plus conſidérables de tous, & ſont comme les Conſeillers d'Etat : il n'y a dans la ville qu'une ſeule Pagode ou Temple, dont les Prêtres ont leur maiſon tout proche : le païs eſt très-fertile, & les vivres y ſont en ſi grande abondance; que les habitans donnent pour très-peu de choſe les cerfs, les bœufs, les porcs, les lièvres, & toute ſorte de volaille, auſſi-bien que les citrons, les oranges, les cocos, & les autres fruits du païs. Les Portugais s'y ſont ſi bien établis, qu'ils ont empêché que les Hollandois n'y fiſſent commerce. Le palais du Roi de Camboïe eſt muni, non ſeulement de pluſieurs pièces de canon, mais auſſi de ſeize éléphans, & défendu par deux Régimens de ſes gardes. Lorſque les Conſeillers d'Etat de ce Prince, qu'on appelle *Okinas*, vont à l'aſſemblée, ils portent avec eux, chacun un ſac en broderie d'or, dans lequel il y a trois boëtes d'or remplies de *Cardamum*, & d'autres choſes de bonne odeur. Quand ils ſont en préſence de leur Roi, ils s'aſſeient à terre en demi-cercle, & ont derrière eux les *Toni*, ou Grands du Royaume. Les Prêtres ſont ceux qui approchent de plus près la perſonne du Roi. Lorſqu'un Ambaſſadeur eſt admis à l'audience, il eſt aſſis au-deſſous des *Okinas*, à 25. pas du Roi. * Ambaſſade des Hollandois au Japon. Mandeslo, *tom.* 2. *d'*Olearius.

CAMBOLOMAR, Roi des Tectoſages, qui paſſèrent en Aſie, & ſe retranchèrent ſur le mont Mugaba, lorſque le Conſul C. N. Manlius y paſſa pour les ſubjuguer. * Tit. Liv. *l.* 39. *num.* 19.

CAMBOUT, (du) Maiſon illuſtre & ancienne de Bretagne, deſcend de *Gilbert* Seigneur du Cambout, qui vivoit l'an 1347. Il épouſa *Marguerite* Goyon de Matignon, dont il eut *Jean* Seigneur du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1367. portant la Baniere du Vicomte Rohan pour Charles de Blois. *Alain* qui ſuit; *Alliette* mariée à *Jean* de Mouliniers, en 1388 *Mahaut*, alliée à *Guillaume* de la Corniliere; & *Thomine* du Cambout, Dame de la Houſſaye près Gaël en l'Evêché de S. Malo.

II. *Alain* Seigneur du Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne en 1372. épouſa 1. Jeanne de Tournemine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barahé; & d'*Aliette* de Pluſquellec, mort en 1382. 2. *Orable* Picquet, veuve de *N.* Seigneur de Montagu en Normandie, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, *Etienne*, qui ſuit; *Jean*, qui acquit la terre de Vauriou en 1417. ſe trouva à la journée d'Azincourt l'an 1415. où il demeura priſonnier; qui ſervit depuis en 1418. & vivoit encore en 1428. & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué de l'Iſle; & *Thomine* du Cambout, mariée à *Jean* Seigneur de Montagu en Normandie, fils de ſa belle-Mère.

III. *Eſtienne* Seigneur du Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne, Capitaine de Moncontour, la Hunaudaye, & de Chaſtel-Audran, & de l'Arrière-Ban de l'Evêché de S. Brieu, épouſa le 16. Aouſt 1412. *Catherine* de la Motte, Dame de Blais, fille d'*Alain* Seigneur de Vaucier, de Lorfeil & de Blais, & de *Jeanne* de la Mouſſaye ſa première femme, dont il eut Jean I. du nom, qui ſuit; *Jeanne*, mariée à *Rolland* le Danois, *Jacquette*, alliée à Jean le Noir Seigneur de Kerlay. *Béatrix*, qui épouſa *Thomas* le Noix, Seigneur de la Landec, vivant en 1473. & *Alieste* du Cambout, mariée à *Guillaume* Laurans de Noïal.

IV. *Jean* I. du nom Seigneur du Cambout & de Blais, vers l'an 1476. épouſa en 1444. *Jeanne* de Quelen, fille de *Jean*, Seigneur de Broutay, & de *Marie* de Coesbic, mort en 1480. dont il eut, *Jean* II. qui ſuit, *Catherine*, mariée à *Jean* de Chaſteautro, Seigneur du Cartier. *Guillemette*, alliée à *Guillaume* Chalon, Seigneur de Vaucler; & *Orfraiſe* du Cambout, Religieuſe en l'Abbaye de S. George de Rennes, Prieuré de Plugeno.

V. *Jean* II. du nom Seigneur du Cambout & de Blais, auquel la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Loüis XII. donna la Capitainerie de Coſſon le 18. May 1507. mourut fort âgé le 18. Octobre 1534. Il épouſa le 22. Février 1480. *Robine* Avaleve, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, dont il eut *Alain* II. du nom qui ſuit. *Jean*, Seigneur du Chef-de-Bois, *Marie*, alliée à *François* Trouſſier, Seigneur de la Gabetiere, & *Anne* du Cambout, mariée à *Jean* du Bois-Riou.

VI. *Alain* II. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, fut auſſi Capitaine de la cour de Coſſon, en 1522. & mourut en Novembre 1534. laiſſant de *Jacquemine* Madeuc ſa femme fille de *Roland*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Perronelle* de Coëquen, *René*, qui ſuit, *Anne*, mariée le 17. Décembre 1531. à *Jean* le Vayer, Seigneur de la Morandaye; & *Jeanne* du Cambout, alliée à *René* Brehant, Seigneur de la Roche.

VII. *René* Seigneur du Cambout, du Chef-du Bois & de Blais, Capitaine de l'Arrière-Ban des Evêchez de S. Brieu & de Nantes, grand Veneur, & grand Maiſtre des eaux & forêts de Bretagne, mort en May 1577. épouſa *Françoiſe* Baye, Dame de Coislin & de Merionec, fille de *François*, Seigneur de Merionec, & de *Jeanne* Chauvin, Dame de Coislin, dont il eut *François*, qui ſuit : *René*, Seigneur du Chef-du-Bois, Capitaine de l'Arrière-Ban de l'Evêché de S. Brieu, mort ſans enfans; *Loüiſe*, mariée le 4. Avril 1560. à *Loüis* de la Fontaine, Seigneur de Cleray & de Beuville; *Perrine*, alliée à *Mathurin* de Mars, Seigneur de S. Agathe; *Jeanne*, qui épouſa *Bonabes* de la Motte, Seigneur de Launay-Guenguen, & *Philippe* du Cambout, Seigneur de Blais, grand Maiſtre des eaux & forêts de Bretagne, lequel épouſa *Françoiſe* du Pleſſis, fille de *Jean* Seigneur du Pleſſis en S. Dolay, Evêché de Nantes, & de *Jeanne* de Tregus, dont il eut, *Philippe*, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Cheze, mort ſans enfans de Marie Bonnier, fille de *François*, Seigneur de Gaudinaye. *Jacques*, Seigneur du Pleſſis, mort ſans laiſſer de poſtérité de *N.* veuve de *N.* de Francheville. *Jean*, Chevalier de Malthe; & Suſanne du Cambout, mariée à *Pierre* du Griffon, Seigneur d'Argenteüil, & de Villeneuve ſur-Beuvron près Blois.

VIII. *François* Seigneur du Cambout, de Coislin, de Merionec & de Pontchateau par acquiſition, grand Veneur, grand Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, & Capitaine de la Ville & Château de Nantes, mourut le 12. Octobre 1625. âgé de 85. ans. Il épouſa *Françoiſe* du Pleſſis Richelieu, Dame de Beçay, fille aînée de *Loüis* du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, & de *Françoiſe* de Rochechouart tante des Cardinaux de Lyon & de Richelieu, dont il eut, *Henry*, Baron de Pontchateau, mort jeune. *Charles*, qui ſuit. *Loüis*, qui a fait la branche des Seigneurs de Beçay, rapportée cy-aprés; & *Françoiſe* du Cambout morte jeune.

IX. *Charles* de Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pont-chateau & de la Roche-Bernard, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur des villes & forteresſes de Breſt, & Lieutenant général de la baſſe Bretagne, fut député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Nobleſſe le 31. Aouſt 1625. & maintenu par lettre du ſix May 1630. en toutes les aſſemblées publiques de la Province, aux aſſiſes & tenuës d'Etats dans le rang des anciens Barons du Pays; & par autres lettres du 22. Janvier 1633. il eut ſéance & voix délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il épouſa 1. *Philippe* de Beurges, Dame de Seur & de la Moguelaye, fille unique de *Charles* de Beurges, Seigneur de Seury, Gouverneur de Nomeny, & de *Jeanne* Leſcoet, Dame de la Moguelaye. 2. *Lucrece* de Quinquempoix, veuve de *Jean* Trouſſier, Seigneur de Pontmenart, & fille de *Henri*, Comte de Vignorys & d'*Helene* de Clermont d'Amboiſe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent, *Pierre Céſar*, qui ſuit; *François*, Baron de Pont-chateau, lequel eut l'épaule caſſée au ſiége d'Aire, & mourut en 1650. *Sébaſtien Joſeph*, Abbé de S. Gildas aux Bois, de la Vieville & de Geneſton. *Marie*, alliée en 1634. à Bernard de Nogaret, Duc de la Valette & d'Eſpernon, Gouverneur de Guyenne, Colonel général de l'Infanterie Françoiſe, Chevalier des Ordres du Roy & de la Jarretière, morte le 12. Février 1691. & *Marguerite Philippe* du Cambout, mariée 1. en 1634. à *Antoine* de Laage Duc d'Aiguillon, dit *de Pui-Laurent*. 2. en Février 1639. à *Henri* de Lorraine, Comte d'Harcourt, grand Ecuyer de France, mort le 9. Décembre 1674.

Digitized by Google

X. *Pierre* Céſar du Cambout, Marquis de Coiſlin, &c. Colonel général des Suiſſes & Griſons, Lieutenant général des armées du Roy, mourut le 10. Juillet 1641. des bleſſures qu'il reçut au ſiége d'Aire n'étant âgé que de 28. ans. Il épouſa le 5. Février 1634. *Marie* Seguier, fille aiſnée de *Pierre* Seguier, Chancelier de France, & de *Marie* Fabry. Elle reprit une ſeconde alliance en 1644. avec *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant général des armées du Roi, & mourut le 31. Aouſt 1710. agée de 92. ans, ayant eu de ſon prémier mariage, *Armand*, qui ſuit; *Pierre*, Cardinal de Coiſlin Evêque d'Orléans, grand Aumonier de France, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, mort le 5. Février 1706. âgé de 69. ans, & *Charles Céſar* du Cambout, Chevalier de Malthe, mort le 13. Février 1699.

XI. *Armand* du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ſes armées, né le prémier Septembre 1635. en faveur duquel les Baronnies de Pontchateau, & de la Roche-Bernard furent unies au Marquiſat de Coiſlin, en 1663. lors de l'érection de cette terre, en Duché Pairie, mourut le 16. Septembre 1702. âgé de 67. ans. Il épouſa *Magdelaine* du Halgoet, fille unique & héritière de *Philippe*, Seigneur de Kargreſt & de la Rocherouſſe, Maiſtre des requeſtes, & de *Louiſe*, de la Biſtrate, morte le 9. Septembre 1705. dont il eut *Pierre*, qui ſuit; *Armand Jérôme*, Comte de la Roche-Bernard, mort jeune, *Dominique*, Chevalier de Malthe, mort jeune; *Céſar Philippe François*, Abbé, mort jeune; *Henri Charles*, Duc de Coiſlin après la mort de ſon frère aiſné, Pair de France, Evêque & Prince de Metz, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, & prémier Aumonier du Roi; & *Magdelaine Amande* du Cambout mariée en Avril 1689. à *Maximilien Pierre François Nicolas* de Bethune, Duc de Sully, morte ſans poſtérité le 30. Janvier 1721. en ſa 56. année.

XII. *Pierre* du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, mourut le 7. May 1710. âgé de 46. ans ſans poſtérité de *Loüiſe-Marie* d'Alegre, fille d'*Emanuel* Baron d'Alegre, & de *Marie* Raymond de Modene, qu'il avoit épouſée le ſix May 1683. morte le 15. Septembre 1692.

SEIGNEURS DE BESSAT, MARQUIS DU CAMBOUT.

IX. *Louis* du Cambout, fils puiſné de François Seigneur du Cambout, de Coiſlin, &c. & de *Françoiſe* du Pleſſis-Richelieu, Dame de Beçay, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des Isles d'Oleron. Il épouſa 1. *Gilberte* du Puy-du-Fou, veuve de *Philippe* de Chateaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, & fille de *René* Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Roche-Foucaut Barbezieux, 2. *Renée* Avrel, Dame de Kermarker, veuve de *Jean* Guegan, & de *Jean* Budes, dont il n'eut point d'enfans. Du prémier lit vint, *Jérôme*, qui ſuit;

X. *Jérôme* du Cambout, Seigneur de Beçay, Gouverneur de l'Isle de Rhuis, & Lieutenant au Gouvernement de Breſt, épouſa *Marie* Dame de Kareheil, de Villeneuve & de Catsden, fille & héritière de *Michel* Seigneur de Kareheil, &c. & de *Jacquette* de Kermeno, Dame de Caesden, dont il eut, *Charles*, Seigneur de Kareheil; *Sébaſtien* Seigneur de Villeneuve, *François*, Seigneur de Kareheil, mort ſans alliance, & *René*, qui ſuit;

XI. *René* du Cambout, Comte de Kareheil, &c. Gouverneur de l'Isle de Rhuis, & du Château de Suetno dans le Diocèſe de Vannes, épouſa 1. *Jeanne* Raoul, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibourgere, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, puis prémier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne* Charette, 2. *Loüiſe Françoiſe* de Lauriere, fille de *Léon* Seigneur de Lauriere, & de *Gilberte* Regneau: du prémier mariage vinrent *Jacques* qui ſuit; *Guillaume*, Chevalier de Malthe, Lieutenant de vaiſſeau; *Armand Joſeph* Comte du Cambout, Capitaine & Major dans le prémier Régiment des dragons de Bretagne, qui fut bleſſé au combat de la Marſaille, & à qui Pierre du Cambout, Duc de Coiſlin, donna par ſon teſtament en 1709. la terre du Cambout comme à ſon Couſin. Il épouſa *Marguerite* le Naiſtre, morte ſans enfans, *Anne*, mariée le 19. Décembre 1683. à *Loüis* de Gourdon-de Genoüillac, Comte de Vaillac, prémier Baron de Guyenne; & *Armande Magdelaine* du Cambout, alliée en Avril 1695. à *Gaſpard* des Monſtiers, Comte de Merinville, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne, &c. & du ſecond mariage ſortirent, *Charles Loüis*, Garde marine du pavillon; & *Louiſe Gilberte* du Cambout, Abbeſſe de Nioiſeau.

XII. *Jacques* Marquis du Cambout, Comte de Kareheil, &c. Gouverneur de l'Isle de Rhuis, & du Château de Jucino, Colonel du prémier Régiment des dragons de Bretagne en 1688. puis Colonel du Régiment de dragons de ſon nom, Chevalier de l'Ordre de ſaint Loüis, Brigadier des armées du Roi, &c. fut tué au combat de Carpi en Italie le 9. Juillet 1701. Il épouſa *Renée-Marie* le Marchand, fille de *René*, Seigneur de la Rebourciere, & de *Perrine* Droüet, dont il eut *Pierre-Loüis*, qui ſuit; & *Anne-François-Guillaume* du Cambout, Abbé de ſaint Mange, Aumônier du Roi, puis Agent général du Clergé de France en 1710. ſacré Evêque de Tarbes le 19. Novembre 1719.

XIII. *Pierre-Loüis*, Marquis du Cambout, &c. Gouverneur de l'Isle de Rhuis & du Château de Sucino après la mort de ſon père, Capitaine de dragons, a épouſé, *Magdelaine-Béatrix* le Brun de Trojedio, dont il a *Pierre-Armand*; *Renée-Margueri-te*; & *Marie-Joſeph* du Cambout. * Le Père Anſelme, &c.

CAMBRA, ſurnommée *la Belle*, à cauſe de ſon excellente beauté, étoit fille de Belin Roi des Bretons, anciens peuples du pays que nous nommons à préſent Angleterre; cette Princeſſe avoit tant d'eſprit & de prudence, que le Roi & les grands Seigneurs la conſultoient comme un oracle, & ſuivoient ſes conſeils; les Sicambriens furent ainſi appellez de ſon nom Cambra: elle gouverna ces peuples environ quarante ans, ſuivant les loix qu'elle leur donna, & elle inventa la maniére de fortifier les citadelles: après s'être acquis beaucoup de gloire, elle mourut l'an du monde 3590.

☞ Voilà ce que l'amour de la patrie a fait inventer à quelques Auteurs amateurs des Fables. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl.*

CAMBRAY, ſur l'Eſcaut, ville dans le Pays-Bas avec Archevêché, eſt Capitale d'un petit pays dit Cambreſis: c'eſt le *Cameracum* des Anciens, à quatre lieuës de Doüay, à ſept de Valenciennes, & de ſaint Quentin: elle eſt grande, belle, bien bâtie, & eſt une des plus fortes villes de l'Europe, avec deux citadelles: quelques Auteurs ont écrit que Camber Roi des Sicambres en eſt le fondateur: Adon remarque que Clodion Roi de France la conquit l'an 445. elle fut depuis le partage de Charles *le Chauve*, l'an 843. & 870. après la mort de Lothaire II. Roi de Lorraine; enſuite elle devint le ſujet de la guerre entre les Rois de France, les Empereurs, & les Comtes de Flandres: Baudoüin I. Comte de Flandres la prit & la donna à ſon fils Raoul: les Empereurs la déclarérent cité libre: malgré cela les François ne cédérent jamais leurs droits: en 1542. le Roi François I. lui accorda la neutralité: mais l'Empereur Charles-Quint la prit l'an 1543. par l'intelligence, qu'il entretenoit avec l'Evêque qui étoit de la maiſon de Croüi: il y mit garniſon, & la brida par une citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des habitans, pour empêcher, diſoit-il, qu'elle ne tombât entre les mains des François: elle changea encore de Maître; le Duc d'Alençon, frère du Roi Henri III. fut fait Comte de Flandres en 1582. il s'empara de Cambray, qu'il remit à Jean de Montluc, Sieur de Balagny: celui-ci ſe joignit depuis au parti de la Ligue, & fit enſuite ſa paix avec le Roi Henri *le Grand*, qui le fit Prince de Cambray, & lui donna le bâton de Maréchal de France en 1594. mais il perdit peu de temps après cette ville, que les Eſpagnols ſurprirent, & il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le 9. Octobre de l'an 1595. les habitans reconnurent Philippe II. Roi d'Eſpagne; mais l'Archevêque s'en étant plaint, & faiſant voir qu'il étoit Seigneur de Cambray, il obtint qu'il auroit la Juſtice & un certain domaine dans la ville & dans le pays de Cambreſis, dont la protection demeuroit au Roi d'Eſpagne, avec les citadelles: ainſi les Eſpagnols étoient véritablement maîtres de Cambray, qu'ils avoient très-bien fortifiée: ils y entretenoient une groſſe garniſon, & la réputation de cette ville s'étoit tellement augmentée dans ce ſiécle, qu'elle paſſoit pour une place imprenable: Louis XIV. ayant emporté Valenciennes au commencement de l'an 1677. aſſiégea Cambray, dont il ſe rendit maître le 18. Avril de la même année, juſqu'à ce qu'elle fut cédée aux Eſpagnols par la paix de Nimégue en 1678. néanmoins depuis ce temps-là, les François s'en ſont rendus maîtres & en joüiſſent encore à préſent: ainſi Cambray eſt revenuë ſous la domination des François ſes anciens Maitres: elle eſt ſituée ſur la riviére de l'Eſcaut qui la traverſe d'un côté: la grande citadelle eſt ſur un lieu éminent d'où elle commande ſur toute la ville, & ſes foſſez ſont taillez dans le roc: ce qui a ſervi à hauſſer ſes murailles: les murailles de la ville ſont auſſi revêtuës de bons baſtions & entourées de profonds foſſez; principalement du côté de l'Orient, où eſt la citadelle, dont une partie eſt encloſe dans les murailles de la ville: de-là, elle s'étend doucement juſques à la riviére, ſur laquelle on a bâti un fort, qui défend Cambray de ce côté-là: autrement cette ville ſe trouvant de ce côté-là dans un pays aſſez bas, on pourroit inonder ſes environs, en y lâchant les écluſes qui y retiennent les eaux: les autres forts ſont de la même importance: l'Egliſe métropolitaine de Nôtre-Dame eſt très-belle: le Chapitre, qui eſt des plus conſidérables du Pays-Bas, eſt compoſé de quarante-huit Chanoines, & de quatre-vingt-quinze Eccléſiaſtiques qui ſervent dans l'Egliſe de nôtre-Dame: on aſſure, mais ſans fondement, que S. Diogene, Grec de nation, a été le prémier Evêque de Cambray, & qu'il a été envoyé en France du temps du Pape Sirice: cet Evêché fut depuis uni à celui d'Arras juſqu'à l'an 1095. le Pape Paul IV. l'érigea en Archevêché l'an 1559. à la priére de Philippe II. Roi d'Eſpagne: on lui donna pour Suffragans Arras, Tournay, Saint-Omer & Namur: ainſi Cambray fut diſtrait de l'Archevêché de Reims, au déſavantage de l'Egliſe Gallicane, à qui celle de Flandres étoit ſoûmiſe. Les Archevêques de Cambray y prennent le titre de Ducs de Cambray, de Comtes du Cambreſis, & de Princes de l'Empire: il y en a eu pluſieurs parmi eux qui ont été célébres par leur mérite, par leur naiſſance & par leur doctrine, comme le B. Odon ou Odard, qui étoit d'Orléans, Burchard, Lietard, Nicolas de Chievres, Roger, Warin, Pierre de Corbeil, Jean de Bethune, Godefroy, & Nicolas de Fontaines, Engelran de Crequi, Guillaume de Hainaut, Pierre de Levis, Guy d'Auvergne, Guy de Vantadour, Robert de Genéve, élû Pape contre Urbain VI. ſous le nom de Clément VII. Pierre d'Ailli Cardinal, Jean de Bourgogne, Jacques, Guillaume, & Robert de Croy ou Croüi, dont le ſecond étoit Cardinal, Maximilien de Berghes prémier Archevêque de Cambray, Loüis de Berlaimont, Jean Sarrazin, Jean Richardot, François Vanderburch, l'Abbé de Fenelon, Monſieur l'Abbé d'Eſtrées nommé à cet Archevêché le 24. Décembre 1716. outre l'Egliſe Métropole, il y en a pluſieurs autres à Cambray, les Collégiales de S. Gery, de ſainte Croix, les Abbayes du ſaint Sépulcre, & ſaint Aubert, avec diverſes Paroiſſes, Monaſtères, & un Collège de Jéſuites: les

Digitized by Google

les ruës ſont grandes & propres, & les plus belles aboutiſſent à la place de la maiſon de ville, où les étrangers vont admirer une horloge curieuſe qu'on y voit: Cambray eſt auſſi renommée par ſes manufactures, & ſur tout par ſes toiles: la guerre en avoit entiérement éloigné le commerce; mais il s'y rétablit peu à peu, depuis que cette ville eſt devenuë Françoiſe: Cette ville n'eſt qu'à deux lieuës de Bouchain, à quatre de Doüai, à ſept d'Arras, de Perone, de ſaint Quentin, & de Valenciennes. * Guichardin, *Deſcript. du Païs-Bas*, Adrien Serteck, *in Orig. Belg.* Gazet, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas.* Arnoul. Reſs de Doüai, *Belg. Chriſt.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Jean le Carpentier, *Hiſt. de Cambr.* Le Mire. Valère André.

CONCILES DE CAMBRAY.

Maximilien de Berghes en aſſembla un provincial l'an 1565. pour ſatisfaire à ce que le Concile de Trente avoit ordonné qu'on en célébreroit ſouvent: il tint un Synode en 1567. Loüis de Berlaimont ſon ſucceſſeur convoqua en 1586. un Concile auquel Jean François Bonhomio, Evêque & Comte de Verceil, & Nonce Apoſtolique, avec pouvoir de Légat *à Latere*, préſida avec lui: on met un Synode en 1398. tenu par Pierre d'Ailli, Cardinal & Evêque de Cambray, un en 1551. par Robert de Croüi, & quelques autres.

CAMBRESIS, ou LE CAMBRESIS, contrée du Païs-Bas, entre la Picardie, la Flandre, l'Artois, & le Hainaut: il eſt d'environ dix lieuës, à le prendre depuis les villages d'Or & de Châtillon, juſqu'à la ville d'Arleux: ce pays eſt extrêmement fertile: il y a le Château ou Cateau-Cambreſis, où l'on conclut en 1559. entre le Roi Henri II. & le Roi d'Eſpagne, cette paix ſi déſavantageuſe pour la France, par laquelle on céda cent quatre-vingt-dix-huit places conſidérables pour ſaint Quentin, Ham, & le Catelet: Jean le Carpentier a publié depuis l'an 1664. une Hiſtoire de Cambray & du Cambreſis.

† CAMBRIDGESHIRE, Province méditerranée dans le Diocèſe d'Ely, a 130. milles de tour, & contient environ 570000. arpens de terre, & 17347. maiſons. Elle eſt fertile en blé & en pâturages, en volaille, gibier, poiſſon, & ſaffran; il eſt vrai que vers le Nord la partie de cette Province que l'on nomme l'Iſle d'Ely, eſt marécageuſe & ſujette aux débordemens de l'*Ouſe*, & d'autres rivières, ce qui rend cet endroit mal ſain, & moins fertile en blé; mais ce défaut eſt ſupléé par ſa grande abondance de bétail, poiſſon & gibier. Cette Province eſt bornée au Nord par le Comté de Lincoln, & par celui de Nortfolck, qui le confine auſſi vers l'Orient, de même que le Suffolck. Elle a ceux d'Eſſex & d'Hartfort au Midi, & ceux de Bedford, d'Huntington, & de Northampton au Couchant.

¶ CAMBRIDGE, la ville Capitale eſt ſur le *Cam* à 44. milles au Nord de Londres; c'eſt le *Camboritum* des Anciens qu'on appelle à préſent en latin *Cantabrigia*, nom que l'on dérive de *Bridge* qui ſignifie en Anglois un *pont*, & de la rivière *Cam*, comme qui diroit le *pont de Cam*. Du tems des Romains c'étoit une de leurs principales Colonies & une des 28. cités de Brétagne. Or ces Colonies Romaines avoient leurs Académies où la jeuneſſe Romaine & Bretonne étoit inſtruite dans les arts & les ſciences. *Lucius* Roi Breton, & le prémier Roi Chrétien fut inſtruit dans la Religion Chrétienne par des Docteurs de Cambridge, dont il députa deux à Rome, *Elvanus* & *Meduinus* pour avoir de plus grands éclairciſſemens ſur quelques points de doctrine. Je ne déciderai pas ſi ce fut le Roi Lucius ou le Pape Eleutère qui accorda de grands privilèges à cette Univerſité. Il eſt certain qu'elle eſt fort ancienne, & qu'elle a eu le nom d'Univerſité dès la fin du II. ſiécle lorſque Lucius régnoit en Bretagne, & qu'Eleutère étoit Evêque de Rome. J'avoue qu'elle tomba en ruine par l'invaſion des Saxons & des Danois, dont la fureur diſſipa les Muſes mais elles furent rappellées dans la ſuite. La ville n'eſt pas des mieux ſituées, ni des plus belles d'Angleterre. Elle a 13. ou 14. Paroiſſes & elle eſt gouvernée (comme Oxford) par un Maire qui prête ſerment lorſqu'il entre dans ſa charge de maintenir les droits & les privilèges de l'Univerſité laquelle a autorité ſur lui. L'Univerſité a 16. Colléges dont 4. s'appellent *Halls* ſavoir *Clare*, *Pembroke*, *Triniti*, & *Catherine Hall*. Les autres portent tous le nom de Collége; & chacun entretient un certain nombre d'aggrégés, (*Fellows*) & d'étudians, qui vivent ſuivant les régles & ſtatuts du fondateur. Ils ont tous des chapelles & des bibliothèques. De tous les Colléges, les plus conſidérables ſont ceux de la Trinité, & de ſaint Jean. Mais la chapelle du Collége du Roi l'emporte ſur toutes les autres; c'eſt un morceau d'une grande beauté. Chaque Collège eſt gouverné par un Principal, qui porte le titre de *Maſter* ou *Maſtre*, hormis celui du Collége du Roi qui s'appelle Prévôt & celui du Collége de la Reine à qui on donne le titre de Préſident. Cambridge a 10. Profeſſeurs, ſavoir en Théologie, Droit, Médecine, Phyſique, Mathématiques, en Hébreu, Grec, Arabe, &c. outre un Orateur public. Ici on prend le degré de Bachelier ès Arts, dans le Carême, & l'on commence dès le jour des cendres. Le prémier Mardy en Juillet eſt toûjours *Dies Comitiorum* où l'on prend le degré de Maître ès Arts, & celui de Docteur dans les trois Facultés. Trois ans après qu'on a été fait Bachelier, on peut être reçû Maître ès Arts; ſept ans après on peut commencer à être Bachelier en Théologie, & au bout de 3. autres années prendre le degré de Docteur. A la tête de ce grand & illuſtre corps il y a un Chancelier, choiſi par l'Univerſité, & qui eſt d'ordinaire un Seigneur du prémier rang. C'eſt le Duc de Sommerſet qui occupe ce poſte aujourd'hui; à Cambridge on peut choiſir un nouveau Chancelier de trois en trois ans, ou bien le continuer, *Duplici tacito conſenſu Senatus Cantabrigienſis*, au lieu que celui d'Oxford eſt Chancelier pour ſa vie. Il y a auſſi un Vice-Chancelier qui gouverne actuellement l'Univerſité, en la place du Chancelier, qui n'eſt proprement qu'un poſte d'honneur. Le choix du Vice-Chancelier ſe fait le troiſiéme de Novembre chaque année par l'Univerſité; ſon pouvoir eſt indépendant de celui du Chancelier. Le Vice-Chancelier a au-deſſous de lui une eſpèce de Magiſtrats qu'on appelle *Proctors* & quelques autres Officiers. * Etat préſent de la Grande-Bretagne *ſous George II. T.* 1. *p.* 43. Camden, *Britan.* Baudrand. Maty, *dictionn.*

CAMBRIE, partie du pays & Principauté de Galles en Angleterre, ſur la côte occidentale qui regarde l'Irlande: il y fut tenu un Concile environ l'an 465. ſelon Mathieu de Weſtminſter: les Anglois le nomment Zambre, & on le prend ordinairement pour tout le pays de Galles ou Walles. *Baudrand.

CAMBRY, (Jeanne de) connuë ſous le nom de Jeanne-Marie de la Préſentation, native de Tournay, étoit fille de *Michel* de Cambry: elle fut Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin, puis recluſe à Lille, où elle mourut le 19. Juillet en 1639. elle écrivit divers ouvrages, & entr'autres, *la Ruine de l'amour profane, & le Bâtiment de l'amour divin.* * Loüis Jacob, *Biblioth. des Femmes illuſt.*

CAMBISE, Perſan de médiocre naiſſance, vivoit ſous la L. Olympiade, environ 580. ans avant J. C. Aſtyages, dernier Roi des Mèdes, lui fit épouſer ſa fille Mandane, croiant éviter par ce mariage diſproportionné, les ſuites d'un ſonge qu'il avoit fait, & qui lui prédiſoit ſa ruine: car il avoit vû ſortir du ſein de la Princeſſe une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Aſie: ſur quoi les Dévins lui avoient annoncé que le fils qui naîtroit de Mandane, le détrôneroit: en éffet, Cambyſe eut pour fils Cyrus, qui ſe mit ſur le trône de ſon ayeul. * Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.* Juſtin, *l.* 1.

¶ CAMBYSE, Roi de Perſe, fils de Cyrus prémier Roi de Perſe, & de Caſſandane fille de Pharnaſpe, Prince des Achemeniens. Il fut élevé dans le *Gynecée* & ne reçut pas la meilleure éducation. Son père allant dans une expédition contre les Scythes, lui donna le titre de Roi, & le déclara ſon ſucceſſeur. Cyrus aïant perdu la vie dans cette expédition l'an du monde 3455. & 529. ans avant Jéſus-Chriſt, 225. ans après la fondation de Rome & dans la 4. année de la LXII. Olympiade, Cambyſe commença à régner. Un certain Médecin Egyptien, qui ſe trouvoit malgré lui à la Cour de Perſe & qui ne cherchoit qu'un prétexte honnête de s'en retourner en Egypte, conſeilla à Cambyſe de faire demander en mariage la fille d'*Amaſis* Roi d'Egypte. Amaſis craignant que ſa fille ne tînt que le rang de concubine auprès de Cambyſe, & ne voulant cependant point le refuſer, envoïa, à la place de ſa fille, *Nitetis*, fille d'Apries Roi d'Egypte, qu'Amaſis avoit dépouillé de ſon Royaume. Nitetis fut la prémière qui découvrit la fraude à Cambyſe, qui, outré de cet affront, entra en Egypte avec une puiſſante armée. Amaſis étoit mort avant cet armement, mais *Pſamménite* ſon ſucceſſeur & ſon fils fut l'objet de la vengeance de Cambyſe. Pſamménite s'oppoſa d'abord au Roi de Perſe & tâcha de lui empêcher l'entrée de l'Egypte auprès de Peluſium. On en vint à une bataille, dans laquelle Pſamménite fut vaincu & obligé de ſe retirer à Memphis. Dix jours après, il ſe vit encore forcé de rendre cette Capitale. Polyène rapporte un ſtratagème, par lequel Cambyſe ſe facilita la priſe de Peluſium. Comme les Egyptiens vénéroient certains animaux, comme les cicognes, les bœufs, les chiens, les chats, les ſinges, les moutons, &c. Cambyſe en fit raſſembler un grand nombre, qu'il fit marcher à la tête de ſes troupes; lorſqu'on alla à l'aſſaut; les Egyptiens voïant qu'ils ne pourroient ſe défendre qu'en tuant un grand nombre de ces animaux ſacrés, mirent bas les armes & aimèrent mieux ſe rendre au Roi de Perſe. Pſamménite tomba lui même entre les mains de Cambyſe avec la ville de Memphis; après quoi la Libye, Cyrene & Barce ſe ſoûmirent ſans coup ſérir. Cambyſe fit déterrer le corps d'Amaſis qui étoit dans la ville de Sais, & après l'avoir fait battre & percer de toutes parts, il le fit réduire en cendres dans la place publique. Quelque tems après il tenta de faire la guerre aux Carthaginois & aux Ammoniens. La prémière de ces guerres fut bientôt finie, parce que les Phéniciens, qui faiſoient la force navale des Perſans, ne voulurent point ſervir contre une ville, à laquelle ils avoient autrefois donné naiſſance. Cambyſe ſe rendit d'autant plûtôt aux raiſons des Phéniciens, qu'il n'y avoit pas long-tems qu'ils s'étoient ſoûmis de leur gré à la Perſe, & que la politique ne vouloit pas qu'on les rebutât ſi-tôt en les faiſant ſervir par force. La guerre contre les Ammoniens, dont Cambyſes voulut détruire le Temple fameux, dédié à Jupiter Hammon, fut très-malheureuſe. Un grand vent du Sud ſurprit 50000. hommes de ſes troupes entre Oaſis & le Temple de Jupiter Hammon, & les couvrit tous de ſable, de ſorte qu'il n'en revint pas un ſeul. La dernière guerre de Cambyſe fut contre les Ethiopiens; mais ſon armée aïant été obligée de marcher par des déſerts, fut preſque entiérement ruinée par la famine, avant qu'elle fût à la vuë de l'ennemi. Au reſte voici les autres particularités que les Hiſtoriens racontent au ſujet de Cambyſe. Il avoit épouſé *Atoſſa* ſa propre ſœur, & vivoit avec *Meroë* ſon autre ſœur comme avec une concubine. D'autres diſent qu'il l'avoit auſſi épouſée; quoiqu'il en ſoit, il la fit mourir étant enceinte, parce qu'elle avoit paru triſte, lorſque le déſir immodéré de régner avoit por-

té

té Cambyſe à faire périr *Smerdis* leur frère commun. Strabon veut que Meroë ſoit morte de maladie dans quelque endroit de la haute Egypte, & que Cambyſe, pour en honorer la mémoire, ait appellé de ſon nom la ville & l'Iſle de Meroë. Il étoit fort adonné au vin. Prexaſpes, un de ſes favoris voulut, dans une occaſion le guérir de ce penchant; Cambyſe s'enyvra quelque tems après & s'étant fait amener le fils de Prexaſpes il lui tira une fléche au milieu du cœur, pour montrer à Prexaſpes que le vin ne l'empéchoit pas de ſe ſervir de ſes yeux & de ſes mains. Dans une rencontre il fit enterrer vifs & ſans aucune raiſon, douze des principaux Perſans, la tête en bas. Crœſus un de ſes Conſeillers intimes l'en aïant repris, Cambyſe ordonna qu'on le fit mourir. Ceux qui étoient chargés de cette éxécution, connoiſſans l'amour du Prince pour Crœſus, lui conſervérent la vie; Cambyſe fut charmé de la conſervation de Crœſus, mais il fit punir du dernier ſupplice ceux qui avoient déſobéï à ſes ordres. Il retarda le rétabliſſement du Temple de Jéruſalem, que Cyrus avoit ordonné; il ſuivit en cela les avis des ennemis de la nation Juive, qui étoient auprés de lui. Imbu de l'opinion des Perſans, que c'étoit faire injure à la Divinité, que de vouloir l'enfermer entre quatre murailles, il détruiſit preſque tous les Temples en Egypte, parmi leſquels il y avoit des bâtimens de la dernière magnificence. Il ſcandaliſa bien plus encore les Egyptiens, en tuant de ſon épée leur Dieu Apis. Cambyſe n'eut pas toûjours le libre uſage de ſa raiſon, & il eſt ſur qu'il étoit épileptique. La plus belle action de Cambyſe & preſque la ſeule qui mérite quelque éloge, eſt d'avoir fait écorcher *Siſamne* Juge injuſte qui s'étoit laiſſé corrompre, & d'avoir ordonné que l'on couvrit de cette peau le Tribunal, & qu'on y plaçât *Otanes* fils de Siſamne & ſon ſucceſſeur. Enfin lorſque Cambyſe fut en Egypte, il reçut avis de Perſe, que les *Mages*, ou les Grands du Royaume avoient élû pour Roi, un homme qui ſe diſoit être *Smerdis*, frére de Cambyſe. Lors donc qu'il voulut monter à cheval pour conduire ſon armée contre le faux Smerdis, ſon ſabre ſortit du fourreau & lui fit une bleſſure ſi dangereuſe, qu'il en mourut peu de jours après à *Ecbatane* en Syrie, dans la troiſiéme année de la LXIV. Olympiade, l'an de la fondation de Rome 232. l'an du monde 3462. & avant J.C. 522. Quelques-uns diſent qu'il régna 6. ans, d'autres 7. & 5. mois & d'autres lui donnent 8. ans. Il ne laiſſa point d'enfans, & aprés un très-court interrégne, *Darius* fils d'*Hyſtaſpe*, le mari d'*Artiſtone* troiſiéme ſœur de Cambyſe, lui ſuccéda. On croit que Cambyſe eſt le même, que celui qui eſt appellé *Aſſuerus* au 4. chap. d'Esdras. Il y en a qui croïent auſſi que c'eſt lui qui eſt nommé *Artaxerxes*, ou *Artaſaſtha*. * Plato, *lib.* 3. *de legibus.* Herodot. *lib.* 3. 5. Sabellicus, *lib.* 9. 7. Valer. Max. *lib.* 6. *c.* 3. Juſtin. *lib.* 1. Joſeph. *Antiq. Jud. l.* 11. Melanchth. *Chronol. lib.* 2. *p.* 118. Bucholz. *in indice Chronolog. p.* 31.

¶ CAMDEN, (Guillaume) Proteſtant Anglois, de la Religion des Epiſcopaux, nâquit à Londres le 2. May 1551. Son pére étoit Peintre & ſe nommoit *Sampſon*, ſa mére deſcendoit d'une maiſon ancienne. A l'âge de 15. ans, il fut envoyé à Oxford, aprés y avoir demeuré pendant cinq ans, il y prit le degré de Maître ès Arts; enſuite il revint à Londres, & y obtint en 1575. la ſous-Régence de l'Ecole de Weſtminſter, fondée par la Reine Eliſabeth: depuis il entreprit l'ouvrage qu'il intitula *Britannia*, lequel, outre une éxacte déſcription de toutes les Provinces de la grande Bretagne, contient encore l'hiſtoire des anciens peuples Britanniques, leurs mœurs, leurs loix, & leur origine; qu'il fit imprimer à Londres en 1587. cet ouvrage fut bien reçu du public, & acquit à ſon Auteur le ſurnom de *Strabon d'Angleterre*. Il lui falut, pour réüſſir dans cet ouvrage, fixer le texte de l'Itineraire d'Antonin, apprendre la langue des Anciens Bretons, & la Saxonne, & voyager dans pluſieurs Provinces du Royaume. L'an 1607. Camden mit la dernière main à ſon ouvrage qui ne fut plus critiqué. Il l'avoit été auparavant par *Brooke*, qui publia en 1599. un livre intitulé *découverte de certaines erreurs qui ſe trouvent dans la fameuſe Britannia, &c.* L'an 1588. aprés avoir été pourvû par l'Evêque de Salisbury de la Prébende d'Ilfarcombe, il fut élû Modérateur de l'Ecole de Weſtminſter en 1593. & compoſa une Grammaire grecque, qui a été reçûë dans tous les Colléges de la grande Bretagne. Aprés la fatigue de l'Ecole, Camden ſe délaſſoit en éxaminant les tombeaux des Rois, des Reines, & de la Nobleſſe d'Angleterre, dans l'Egliſe de Weſtminſter. Il en publia une deſcription en 1600. avec l'Hiſtoire de la fondation de cette Egliſe. Dès l'an 1597. La Reine Elizabeth donna à Camden l'office de Roi d'Armes, ſous le titre de *Clarenceux*. En 1602. & 1603. il donna au Public un volume d'Hiſtoriens Anglois; ce livre fut imprimé à Francfort. L'année ſuivante, il donna au public un Supplément de ſon grand ouvrage, ſous le titre de *reliquiæ Britannicæ*. Camden fut chargé d'écrire en latin l'hiſtoire de la conſpiration des poudres: il travailla auſſi aux annales d'Angleterre & d'Irlande, depuis le commencement du régne d'Eliſabeth juſqu'en l'année 1589. la ſuite de ces annales achevée vers l'an 1617. ne parut qu'aprés la mort de l'Auteur, qui ne put ſe réſoudre à la publier pendant ſa vie. Camden fonda en 1622. une chaire pour l'Hiſtoire dans l'Univerſité d'Oxford. *Degory Wheat*, connu par ſa méthode pour apprendre l'Hiſtoire, fut le prémier, qui remplit cette chaire. Camden mourut le 9. Nov. 1623. dans une maiſon de campagne, où il ſe retiroit ordinairement depuis environ 14. ans, & fut enterré avec pompe dans l'Egliſe de Weſtminſter proche du ſavant Iſaac Caſaubon, & vis-à-vis du tombeau de *Chaucer* Poëte célébre. Il donna au Collége des Herauts tous ſes livres de blaſon, & au Chevalier Colton tous les autres, tant imprimés que manuſcrits. Les livres imprimés furent enſuite mis dans la Bibliothéque de l'Egliſe de Weſtminſter, en vertu d'une éxpreſſion du Teſtament, qui étoit équivoque. * Thomas Smith, *vita Camden.* M. Bayle, *Dict. Crit.* Mémoires litteraires de la Gr. Bret. *T.* 11.

CAMEL, *Al Malek al Camel*, Roi d'Egypte, étoit fils de *Malek al Adel* Abubecr, fils d'*Ajub*, ou de *Job*, & par conſéquent neveu de *Saladin*, frére de Malek al Adel: il ſuccéda à ſon pére l'an 615. de l'Hégire, de J. C. 1218. & l'an 618. accompagné de ſes frères & d'autres Princes de ſa maiſon, il aſſiégea les Francs dans la ville de Damiette, qu'ils tenoient depuis environ deux ans, & les obligéa de ſe rendre, en ſtipulant la liberté des priſonniers faits de part & d'autre: ce Sultan, aprés la conquête de Damiette, en convertit la grande Egliſe en Moſquée, & bâtit une nouvelle ville au lieu où le Nil ſe ſépare en deux au deſſus de Damiette, qu'il nomma *Marſurach*, pour marque de ſa victoire, & en étendit les murailles & les fortifications, d'un côté juſqu'à Damiette, & de l'autre juſqu'à la ville nommée *Aſchmun*: cependant les Francs, qui recevoient tous les jours de grands ſecours de l'Europe, continuoient de faire la guerre dans la Syrie, aux autres Sultans Ajubites; car c'eſt ainſi que s'appelloient les Princes régnans de la poſtérité de Saladin: Malek al Moaddham, l'un d'eux avoit fait démolir les murailles de Jéruſalem, de peur que les Francs ne s'en emparaſſent; de ſorte que Malek al Camel, qui s'étoit rendu puiſſant en Syrie aux dépens de ſes frères & de ſes autres proches parens, fut enfin obligé de conclure la paix avec eux; & de leur abandonner Jéruſalem avec la plus grande partie de la Terre-Sainte: l'an 630. de l'Hégire, de J. C. 1232. le Sultan des Selgiucides de Natolie lui prit la ville d'Edeſſe; qu'il reprit quatre mois aprés, & ſans les Tartares, qui le ſerroient de fort prés, il eût pouſſé plus loin ſes conquêtes: l'an 635. il ſe rendit maître de la ville de Damas: mais dans le tems qu'il pourſuivoit la conquête de la Syrie, & qu'il rouloit dans ſa tête de grands deſſeins contre les Francs, & contre les Tartares & les Selgiucides, qui confinoient de tous côtez ſes Etats, il mourut cette même année de l'Hégire 635. qui eſt de J. C. 1257. dans la ville de Damas aprés vingt années de régne en Egypte & en Syrie: il mourut avec la réputation d'un Prince ſage & ſçavant: l'Egypte reçut de lui de grands avantages; & les gens de lettres en particulier lui eurent de grandes obligations; car il tenoit ſouvent des conférences & des diſputes dans ſon palais, dans leſquelles il leur propoſoit lui-même pluſieurs difficultez tantôt ſur les belles Lettres, & tantôt ſur la Jurisprudence Muſulmane; & il ne les congédioit jamais, qu'il ne les eût régalez de préſens conſidérables: *Malek al Saleh Ajub* ſon fils lui ſuccéda l'an 636. de l'Hégire dans les Etats de Syrie, & alla l'année ſuivante prendre poſſeſſion de ceux d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

¶ CAMELEON, ou CHAMELEON: c'eſt un petit animal qui habite les rochers, fait comme un lézard, ſi ce n'eſt que ſa tête eſt plus groſſe & plus large: il a quatre pieds, à chacun deſquels il y a trois doigts, la queuë platte & longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, auſſi bien qu'avec les pieds: ſon muſeau eſt long, ſon dos aigu, ſa peau pliſſée & hériſſée comme une ſcie depuis le cou juſqu'au dernier nœud de la queuë: il a une forme de créte ſur la tête: il eſt ſans cou comme les poiſſons & fait des œufs comme les lézards: ſon muſeau eſt fait en forme oblongue; il a deux petites ouvertures dans la tête qui lui ſervent de narines; ſes deux machoires ſont jointes par une ligne preſque imperceptible: ſes yeux ſont gros & ont plus de cinq lignes de diamètre, dont l'iris eſt iſabelle bordée d'un cercle d'or: il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun ſon: ſa langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque façon à la trompe d'un éléphant: il la darde promptement ſur les mouches qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu: elle s'allonge & ſe retire aiſément: il devient quelquefois ſi maigre, qu'on lui compte les côtes, de ſorte que l'Italien l'appelle une *peau vivante*: parmi les anciens Eliens, & parmi les Modernes, Geſner & Aldrovandus diſent, qu'il ſe défend contre un ſerpent par un fétu qu'il tient dans ſa gueule: ſa couleur ordinaire, quand il eſt en repos & à l'ombre, eſt d'un gris bleuâtre, mais il prend différentes couleurs: on a une rélation de deux Caméléons apportez d'Afrique, que l'on a conſervez dix mois: pendant tout ce tems-là, ils ne prirent rien du tout: on les mettoit au ſoleil & à l'air qui paroît être leur unique aliment: ils changeoient ſouvent de couleur, ſans prendre celles des choſes ſur quoi on les mettoit: on remarquoit ſeulement, quand ils s'étoient variez, que la couleur ſur laquelle ils étoient, ſe mêloit avec les autres, qui par leurs fréquens changemens faiſoient un éffet agréable: on ajoûte que c'eſt un petit animal pareſſeux, triſte & muet, & qui de ſes deux yeux en tient l'un immobile ou vers le ciel, & l'autre, vers la terre: on voit ſur quelques tapiſſeries des Gobelins des Caméléons répréſentez fort au naturel. *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences.*

Mathiole rapporte pluſieurs ſuperſtitions des Anciens touchant le Caméléon: ils ont dit que ſa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, ſervoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit; qu'on faiſoit tonner & pleuvoir, ſi on brûloit ſa tête & ſon gozier avec du bois de chêne, ou ſi on rotiſſoit ſon foïe ſur une tuile rouge; que ſa langue liée ſur une femme enceinte, la faiſoit accoucher ſans danger; que ſa mâchoire droite ôtoit toute peur & fraïeur, étant portée ſur ſoi, & que ſa queuë arrêtoit les rivières: ce qui prouve que les Naturaliſtes ont dit des cho-

Digitized by Google

choſes auſſi fabuleuſes que les Poëtes. Le Caméléon, ſuivant la Vulgate, étoit un animal immonde ſous la loi. Mais le ſavant Bocard dit que par le terme d'*Hacoab* qui ſe lit *Levit.* 11. *v.* 30. il faut entendre une eſpèce de lézard trés-vigoureux, qui ſe trouve dans l'Arabie, & qui attaque les ſerpens, dans leur repaire, les en chaſſe & les tuë. Les Arabes les nomment *Alvarlo.* * D. Calmet, *Dict.* On peut conſulter les voïages de Corneille le Brun *ch.* 31. où il fait pluſieurs remarques curieuſes ſur le Caméléon.

CAMELI, (François) Antiquaire de la Reine Chriſtine à Rome, n'eſt connu que par un livre où il donne la deſcription du cabinet des médailles de cette illuſtre Reine, qui fut imprimée en 1692. on connoit peu d'ouvrages plus mal travaillez.

CAMELFORD, bourg d'Angleterre, ſitué dans le pays de Cornoüaille, & gouverné par un Maire, près du canal de Briſtol ſur la rivière de Camel, à cinq lieuës du bourg de Launſton: Camelford a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Angl.*

CAMELIONE, (Monte) en latin *Cema*, ou *Cemenus Mons*: c'eſt une partie des Alpes maritimes; cette montagne eſt entre le Vicariat de Barcelonette & le Marquiſat de Saluces: mais elle communique ſon nom à toutes celles qui ferment la vallée de Barcelonette, & qui s'étendent juſqu'aux ſources du Var & du Verdon, & aux confins de la Provence. * Maty, *Diction.*

CAMENEC, bourg du Royaume de Hongrie: eſt dans l'Eſclavonie, ſur le Danube, un peu au deſſus de Peter-Waradin: quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Acumincum*, ville de la Pannonie, laquelle d'autres mettent à *Salankemen.* * Maty, *Diction.*

CAMENECIA, ville. *Cherchez* KAMINIECK.

CAMENI POYAS, ZIEMNOY POYAS, c'eſt-à-dire, *la ceinture du monde*, anciennement *Riphæi montes*: ce ſont des montagnes de la Moſcovie ſeptentrionale: on les confond ordinairement avec les montagnes de Stolp & d'Oby, & on les étend depuis la mer Blanche, juſqu'à l'emboûchure de l'Oby: M. Witſen dans la carte qu'il a donnée des parties ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie, diſtingue ces trois ſortes de montagnes: il met celles de Stolp au Couchant de la rivière de Petzora; celles d'Oby au Levant de celles de Stolp, entre l'emboûchure de la rivière de Petzora & celle d'Oby; & il met dans ce même lieu les monts Hyperboréens des Anciens: au Midi de ceux-ci, environ à trente lieuës de la côte, il met les montagnes de Semino, ou Cameni Poyas, qu'il appelle auſſi les montagnes de Wergotur; & il croit que c'eſt-là proprement qu'étoient les monts Ripheens, que Ptolomée a placez mal-à-propos, à la ſource du Tanaïs, où il n'y a point de montagnes.

CAMERA, la Tore de Camera ou de Cambia, anciennement *Herculis Pyrgos, Turris Herculis*: bourg, ou petite ville du Royaume de Barca en Barbarie: eſt ſitué ſur le golfe de Sidra, entre la rivière des Salines & celles de Melel. * Maty, *Diction.*

CAMERARIUS, (Barthélemi) de Bénevent, publia en 1556. un ouvrage de la grace & du libre-arbitre contre Calvin, & quatre dialogues de la prédeſtination, du jeûne, de l'oraiſon, & de l'aumône: il en donna deux autres en 1557. ſur la fin du Purgatoire, & en 1552. un conſeil ſur le mariage: il eſt mort en 1564.

¶ CAMERARIUS, (Joachim) nâquit le 12. Avril 1500. à Bamberg. En 1513. il fut envoyé à Leipzig & récommandé à la direction de George Helte Forcheme. En 1514. il ſoûtint des Théſes en public, mais une fièvre quarte l'obligea de retourner à Bamberg. Il revint à Leipzig en 1515. & y continua ſes études ſous Metzler, Richard Crocus & Pierre Moſellanus. En 1518. il alla à Erfurt & y fit connoiſſance avec Eobane Heſſus & George Sturziade. En 1521. il reçut le degré de Maitre ès Arts, après quoi il alla à Wittenberg, où la réputation de Luther & de Melancthon l'attirérent; il devint grand ami du dernier. En 1524. il accompagna Melancthon dans un voyage juſques à Bretten, où il le quitta & vint à Bâle. Erasme de Rotterdam le reçut de la manière la plus gracieuſe. Il rejoignit enſuite Melancthon & retourna avec lui en Saxe. Son Château d'Aurach auſſi-bien que celui de ſon frère, fut ruiné dans le ſoûlèvement des païſans. Comme ſon pére avoit tenu le parti de l'Evêque, Camerarius craignant pour ſa perſonne ſe tourna du côté de la Pruſſe en 1525. mais le Sénat de Nuremberg le pria, l'année ſuivante, de donner ſon avis ſur la meilleure manière d'enſeigner le Grec dans leur nouvelle Ecole. En 1527. il perdit la faveur de l'Evêque de Bamberg, parce qu'il avoit fait ſortir ſa ſœur du Couvent & qu'il faiſoit profeſſion de la Religion réformée; il fut donc obligé, pendant quelque tems, de ſe tenir caché auprès d'un Gentilhomme de ſes amis. En 1529. & 1530. il alla aux Diétes de l'Empire à Spire & à Ausbourg. En 1532. il retourna à Nuremberg. En 1535. Ulric Duc de Wirtemberg le chargea de l'arrangement de la nouvelle Univerſité de Tubingue, où il paſſa une vie tranquille juſques en 1540. En 1538. il fit un tour à Nuremberg, pour y voir Daniel Stibarn, ſon ancien ami & Prévôt du Chapitre des Chanoines. En 1539. il ſe ſervit des bains de Blæſe à cauſe des douleurs qu'il ſentoit aux jambes; il revit dans ce tems-là le livre *de la naiſſance des Baleines*, & l'envoya faire imprimer à Bâle. En 1540. le mauvais état de ſes pieds l'obligea d'aller à Königshofen dans la Franconie pour y conſulter un habile Chirurgien. Dans ce voyage il tomba dangereuſement de cheval. Quelque tems après il alla aux eaux de Plombiére en Lorraine. Il en fit une deſcription en vers Latins, qu'il publia. En 1541. il retourna à Wildbad; de là à Ratisbone & enfin à Leipzig où Henri Duc de Saxe l'avoit appellé pour réformer l'Univerſité de cette ville. Maurice Electeur de Saxe & fils de Henri continua auſſi de témoigner beaucoup d'eſtime à Camerarius. En 1543. il alla à Nuremberg & pendant ce voyage, il aſſiſta à Dresde à un Conſeil ou l'on délibéroit encore ſur la manière en laquelle on réformeroit l'Univerſité de Leipzig. En 1544. il fut élû Recteur de la méme Univerſité. En 1546. il perdit une partie conſidérable de ſes biens pendant le ſiége de Leipzig. En 1553. il alla à Ausbourg avec ſon fils aîné, & en 1555. il ſe trouva à la Diéte de l'Empire tenuë dans cette ville. En 1556. il alla encore à la Diéte de Ratisbone. En 1557. il ſe rendit au Colloque de Worms. En 1568. le 28. de Juillet l'Empereur Maximilien II. l'appella à Vienne pour des affaires importantes. Goldaſt dans ſa *Politic. Imperial.* rapporte le mémoire ou le *Conſilium*, que Camerarius dreſſa & préſenta alors à l'Empereur, conjointément avec Chriſtophle de Carlowitz. L'Empereur voulut alors emploïer Camerarius dans des Ambaſſades, & le mettre au rang de ſes Conſeillers, mais il s'en éxcuſa à cauſe de ſes infirmités. Il mourut à Leipzig le 17. Avril 1574. Il fit ces vers dans ſon lit de mort.

Morte nihil tempeſtiva eſſe optatius aïunt,
Sed tempeſtivam quis putat eſſe ſuam?
Qui putat ille ſapit. Namque ut fatalia vita,
Sic & quisque ſua tempora mortis habet.

Il laiſſa un grand nombre d'ouvrages ſur la Philoſophie, les Mathématiques, la Théologie & les autres ſciences & pluſieurs traductions latines d'Auteurs Grecs. Voici la liſte des principaux de ſes ouvrages: *Catalogus Epiſcoporum in præcipuis eccleſiis*; *notatio figurarum ſermonis in 4. libr. Evangeliorum*; *Hiſtoria Jeſu Chriſti filii Dei ſummatim relata expoſitio*; *itemque eorum quæ de Apoſtolis Jeſu Chriſti ſigillatim commemorari poſſe, rectè & utiliter viſa ſunt*; *Hiſtorica enarratio de fratrum orthodoxorum eccleſiis in Bohemia, Moravia & Polonia*; *Narratio de vita Philippi Melanchthonis*; *De Georgio Principe Anhaltino*; *De Helto Eobano Heſſo*; *Vita Mauritii Electoris*; *De bello Smalcaldico Græce*; *De Cometarum nominibus, natura, cauſis, ſignificatione cum hiſtoriarum exemplis*; *De divinationum generibus*; *De numiſmatibus Græcorum & Latinorum*; *proverbia hiſtorica*; *opuſcula quædam moralia*; *Commentarius de Theriacis & Mithridaticis remediis*; *Conſilia Medica*; *Notæ in Ariſtotelis Ethica, Politica & Oeconomica*; *in Homerum, &c. Commentarii in Ciceronis quæſtiones Tuſculanas & in orationes*; *in Cæſaris lib.* 1. 2. & 3. *de Bello-Gallico & 1. & 3. de bello Civili*; *in Pythagoræ aurea carmina*; *in Sophoclem, in Phædrum, in Plautum, in Terentium, in Lucani lib.* 1. *Epiſtola, Epitaphia & carmina ipſius atque aliorum doctorum virorum ab ipſo publicata & dedicata Principi Georgio Anhaltino*; *&c.* Il a traduit du Grec les ouvrages ſuivans: *Homerus*; *Herodotus*; *Sophoclis Tragœdiæ*; *Galenus de Theriaca, de antidotis*; *Xenophon*; *Aphthonii progymnaſmata*; *Euclidis elementa*; *Nyſſeni de Filii & Spiritus ſancti divinitate*; *de Paſchate*; *de nativitate Jeſu Chriſti*; *Adamantii Phyſiognomia, &c.* Lorſque Camerarius étoit à Leipzig il copia de ſa main pluſieurs Auteurs Grecs, parce qu'on n'en avoit pas encore fait des éditions, ou qu'elles étoient trés-rares. Dans ſa jeuneſſe il fit tous ſes éxercices & ſelon le témoignage de de Thou il étoit excellent homme de cheval; ſon ouvrage intitulé *Hippocomicon*, ou l'art d'élever les chevaux eſt un de ſes bons ouvrages. Camerarius s'étoit marié en 1527. avec *Anne Trushſeſſe* de Grunſperg, & en eut 5. fils. 1. *Jean*, Conſeiller de la Pruſſe Ducale, mort à Königsberg. 2. *Joachim*, Médecin célébre, mort en 1598. âgé d'environ 64. ans; il en eſt parlé dans l'article ſuivant. 3. *Philippe*, dont l'article ſuit. 4. *Louis.* 5. *Gottfride.* * Solmius, *de vita Joachimi Camerarii.* Jovius, *elog. c.* 146. Thuanus. Teiſſier, *addit. tit.* 1. *p.* 412. *ſeq.* Adam, *in vit. Philoſoph. de quo vid. tamen le dictionnaire de Bayle tom.* 1. *p.* 82. Voſſius, *de Mathemat. c.* 65. §. 14. Simleri, *Bibl.* Freheri, *Theatr.* Seckendorf. *Lutheraniſm.*

CAMERARIUS, (Joachim) Médecin célébre, fils de Joachim Camerarius, dont nous venons de parler, nâquit à Nuremberg le 6. Novembre de l'an 1534. il étudia dans les meilleures Univerſités d'Allemagne, & enſuite en Italie, dans les Univerſités de Padouë & de Boulogne, où il ſe fit des amis, entr'autres, Fallope, Aquapendente, Capivaccio, Aldrovandus, & Vincent Pinelli: lorſqu'il fut de retour chez lui, ſa réputation le fit ſouhaiter à divers Princes, mais ſon attachement pour les belles Lettres l'empêcha de s'y attacher: il fit une étude particuliére de la Chimie & de la Botanique, & non ſeulement il eut ſoin de cultiver un jardin, où l'on trouvoit les plantes les plus curieuſes; mais il acheta la bibliothéque botanique de Geſner: quelque réſolution qu'il eut faite de s'éloigner des maiſons des Grands, il ne put ſe dérober à ceux qui le venoient conſulter: ce ſçavant homme laiſſa des enfans de trois femmes, & mourut le 11. Octobre 1598. ſes ouvrages ſont *Hortus Medicus. De re ruſtica. De Plantis Epiſtola, &c.* * Melchior Adam, *in vit. Med. Germ.* Vander Linden, *de ſcript. Med.*

¶ CAMERARIUS, (Philippe) excellent Juriſconſulte & fils de Joachim, nâquit en 1537. Après avoir commencé ſes études à Leipzig & à Tubingue, il alla à Strasbourg pour y entendre Jean Sturm, ſous qui, & ſous François Hottoman, il paſſa quelques années, s'appliquant principalement au Droit. En 1563. il fit un voyage en Italie & arriva le 23. Octobre à Padouë, où il acheva ſon cours de Droit & paſſa enſuite à Ferrare où il reſta

Digitized by Google

reſta pendant un an. Enfin il alla auſſi à Boulogne & y fit un ſéjour de quelques mois. Enſuite il viſita le reſte de l'Italie & arriva à Rome en 1565. Il s'y arréta pendant quelque tems & entendit le fameux Muret. Il avoit pour compagnon de voyage le Chevalier de Cornbourg, un de ſes couſins. Lorſqu'ils étoient ſur le point de partir de Rome pour aller à Ferrare, quelques Sbirres les arrêtérent tous deux & les mirent dans la priſon *Sabelle*, où ils reſtèrent juſques au ſoir, ſans qu'on leur dit la raiſon de ce procédé. Le ſoir étant venu quelques Archers les transférérent dans la maiſon de l'Inquiſition. Le Chevalier fut mis avec un Moine Franciſcain & Camerarius eut pour compagnon de priſon un Baron de la maiſon *de Montibus* de Naples. Frère Ange, Dominicain Inquiſiteur, Donat Stampa Docteur, les Cardinaux d'Ara Cœli & Alciati les éxaminérent ſouvent avec la dernière rigueur; mais ils virent bien que l'accuſation, ſur laquelle on les avoit empriſonnés n'étoit pas fondée. Il voulurent donc les condamner au feu ſous prétexte d'Héréſie. On emploïa pluſieurs Jéſuites pour les déterminer à changer de Religion. On ſe ſervit de Ferdinand de Malacera, Evêque Eſpagnol, de Roſenbuſch & de Caniſius; ce dernier avoit vû Camerarius en 1557. au Colloque de Worms. Camerarius refuſa conſtamment leurs propoſitions & demeura fermement attaché à la Confeſſion d'Ausbourg. Il tomba dans une maladie dangereuſe, cauſée, d'un côté, par la crainte du danger dans lequel il ſe voïoit, & de l'autre, parce que preſſé par la ſoif il avoit goûté, ſans le ſçavoir, d'un breuvage empoiſonné que le Géolier avoit apporté au Baron de *Montibus*. Les deux priſonniers furent cependant, contre toute leur attente, remis en liberté après deux mois de priſon. Voici qu'elle fut la véritable cauſe de leur empriſonnement. Pendant que Camerarius avoit été à Ferrare en 1564. *Gribius*, jeune Gentilhomme de Leipzig, l'avoit invité, avec un bon nombre d'autres amis, pour célébrer avec lui le jour de ſa naiſſance. Le maître de la maiſon chez qui Gribius étoit logé, & qui étoit un Juif baptiſé fut auſſi de la fête. Gribius & ſon hôte s'étant griſés tous deux, le prémier donna un ſoufflet à l'autre, & Camerarius qui joüoit aux Echecs dans un coin de la chambre, accourut auſſitôt pour les ſéparer. Mais Gribius pourſuivit le Juif juſques dans ſa chambre & le maltraita fort. Le Juif jura de s'en vanger; mais Camerarius conſeilla à Gribius de lui en ôter l'occaſion par la fuite. Le Juif converti alla depuis à Rome & rencontra en ruë Camerarius, qui alloit faire quelque emplette pour ſon départ. Le Juif lui demanda d'abord, avec une douceur affectée, ce qu'étoit devenu ſon camarade; il parloit de Gribius, & avoit pris pour lui le Chevalier de Cornbourg. Camerarius répondit qu'il y avoit long-tems que Gribius étoit parti pour l'Allemagne, ce qui fit croire au Juif qu'il vouloit le tromper par un faux avis, c'eſt pourquoi il courut auſſi-tôt chez le Cardinal Aléxandrin, depuis Pape ſous le nom de Pie V. & l'aſſura que ces deux Allemands l'avoient maltraité d'une manière barbare pendant leur ſéjour à Ferrare, & qu'outre cela ils avoient vomi pluſieurs injures & blaſphèmes contre le Pape & la Religion Catholique. Ce fut-là la cauſe de leur empriſonnement. Quoique les amis de Camerarius euſſent obtenu des interceſſions auprès du Pape, de la part des Electeurs de Saxe & de Bavière, auſſi-bien que des lettres pour pluſieurs Cardinaux, pour l'Ambaſſadeur de l'Empereur & le Baron Proſper d'Arcba, tout cela n'auroit rien opéré en leur faveur, ſi un accident tout-à-fait imprévu n'eût procuré leur liberté. *Cuchius*, Docteur & Chancelier du Cardinal Delphini, Nonce du Pape à la Cour Impériale, étant envoïé à Halle auprès de l'Adminiſtrateur de Magdebourg; eut occaſion de s'entretenir avec Camerarius le père du priſonnier, qui lui dit qu'il étoit perſuadé que ſon fils n'étoit à l'Inquiſition qu'à cauſe de la haine que les Catholiques avoient conçuë, depuis long-tems, contre lui-même; mais que les Allemands, irrités de cette injuſtice, ſauroient ſe ſervir du droit du Talion. Il dit encore à *Cuchius*, qu'il n'avoit qu'à prendre garde à lui-même, & qu'il pourroit être une des victimes immolées à ſon fils. Cuchius proteſta qu'il avoit entiérement ignoré cette affaire, & promit d'en écrire au Nonce ſon Maître, afin que les priſonniers fuſſent mis en liberté. Il arriva peu de tems après que Cuchius fut attaqué par un détachement de Cavaliers près de Saalfeld. C'étoit un parti que Grumbach de Grimmenſtein avoit envoyé pour enlever à Cuchius les lettres dont on ſoupçonnoit qu'il étoit le porteur. La plûpart des domeſtiques de Cuchius reſtérent ſur le carreau, il fut bleſſé & eut bien de la peine à ſe ſauver par la fuite. Auſſitôt il ſe répandit un bruit en Italie que Cuchius étoit en priſon, & qu'il ſeroit traité de la même manière dont on traiteroit les deux priſonniers à Rome. Paſquin en dit auſſi deux mots, & le Pape avec les Cardinaux s'imaginérent qu'il n'y auroit plus de ſûreté en Allemagne pour aucun Italien, ce qui les détermina à mettre au plûtôt en liberté Camerarius & ſon couſin. Le prémier ſe trouvant encore malade, on le tranſporta dans un logis, & au lieu qu'auparavant on n'étoit occupé qu'à hâter ſa perte, on ne fit dans la ſuite que des vœux pour ſon entier & promt rétabliſſement; afin qu'il pût convaincre ſes compatriotes par ſa preſence, qu'il avoit obtenu ſa liberté; mais ſur-tout afin de délivrer les Italiens de la peur dont ils étoient remplis. A peine Camerarius eut-il recouvré quelques forces, qu'il partit de Rome pour Siene par le chemin de Peruſe le 27. Septembre 1565. Ce voyage ne fut pas ſans danger, car quelques Jéſuites coururent après lui & manquérent heureuſement le chemin, parce qu'ils crurent qu'il avoit pris ſa route par Loretre & Ancone. Les Jéſuites avoient conçû de la haine contre Camerarius, parce qu'auſſitôt qu'il fut ſorti de la maiſon de l'Inquiſition, le Pape, à la réquiſition de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ordonna au Cardinal Pacieco de leur défendre de ne le plus voir; car le Médecin avoit répréſenté à l'Ambaſſadeur, que toutes les fois que Camerarius avoit eu une viſite des Jeſuites, il ſe trouvoit ſi mal, que ſi cela continuoit, il n'y auroit aucune eſpérance pour ſon rétabliſſement. Avant que de quitter Rome, Camerarius prit congé de l'Ambaſſadeur de l'Empereur & de Gaſpard Hirſch & de Berthold de Gent, deux Cavaliers de la ſuite de l'Ambaſſadeur qui avoient pris beaucoup de ſoin de lui. Ajoûtons qu'au moment que Camerarius arriva de la priſon au logis dans lequel on l'avoit tranſporté, un vieillard vénérable le vint voir pour lui offrir de l'argent, s'il en avoit beſoin, le priant de ne point s'informer de ſon nom. Camerarius ſoupçonna que ce vieillard pourroit lui être envoyé par Pierre Victorius de Florence, qui avoit été ami intime de ſon père. Il arriva enfin à Veniſe vers la fin de cette année & le 16. Janv. 1566. il vint à Nuremberg. En 1569. il reçut à Bâle le bonnet de Docteur en Droit. En 1573. la République de Nuremberg lui donna le titre de ſon Conſeiller, & peu de tems après le Landgrave de Heſſe lui accorda la même charge. En 1581. il fut le prémier Vice-Chancelier de la nouvelle Univerſité d'Altorff. Lorſqu'à cauſe de ſon grand âge il eut reſigné tous ſes emplois, il écrivit les III. Centuries *Horarum Subciſivarum*, qui depuis ont été traduites en François, en Italien & en Allemand. Il avoit commencé la IV. Centurie; mais ſa mort arrivée le 22. Juin 1624. l'empécha de finir. Il mourut âgé de 87. ans & laiſſa un fils nommé Philippe.

† CAMERARIUS, (Louis) petit fils de *Joachim* par ſon ſecond fils *Joachim*, nâquit à Nuremberg le 22. Janv. 1573. Il commença le cours de ſes études à Sultzbach, & fit ſa Juriſprudence à Leipzig, à Helmſtætt & à Altorff, aprés quoi il fit un voyage en Italie, s'arréta pendant quelque tems à Padouë & fut créé Docteur en Droit à Bâle en 1597. Il paſſa enſuite à Spire pour s'y perfectionner dans la pratique, & pour ſe rendre plus propre au ſervice de quelque Prince. Frederic IV. Electeur Palatin aïant appellé le pére de Camerarius, auprès de lui à Neumarck, l'Electeur lui dit de le ſuivre à Heydelberg, où il fut d'abord nommé Conſeiller de ce Prince en 1598. En 1600. on lui donna le titre de Conſeiller aulique. En 1603. & 1608. il fut aux Diétes de Ratisbone, auſſi-bien qu'en 1613. En 1609. il ſuivit le Prince Chriſtian d'Anhalt à Prague. Après la mort de l'Electeur ſon Maître en 1611. Jean Comte Palatin des Deux-Ponts, Adminiſtrateur de l'Electorat, le nomma Conſeiller privé & en 1612. il fut envoyé, avec le même Comte Palatin, auprès de l'Empereur Rodolphe II. au nom des Princes & des Etats de l'Empire. L'Empereur l'admit à une audience particulière, & s'en ſeroit ſervi dans ſes propres affaires, s'il n'avoit pas été prévenu par la mort. En 1613. il fut encore envoyé auprès de l'Empereur Mathias, pour obtenir une diſpenſe d'âge en faveur de Frederic Comte Palatin & ſucceſſeur dans l'Electorat, afin que quoiqu'il ne fût âgé que de 18. ans, il pût gouverner par lui-même. Il réüſſit parfaitement dans ſa negociation. Le 16. May de la même année, on lui donna à vie, la Prélature du Couvent de Rechenbach dans le haut Palatinat. En 1615. on ſe ſervit de lui & d'Engelbert de Lautern, pour prendre l'inveſtiture du Palatinat au nom de l'Electeur. Il aſſiſta, pendant plus de 20. ans, aux Diétes de l'Empire & du Cercle, en qualité de Député de l'Electeur Palatin. Il a ſouvent été envoyé aux Empereurs, aux Rois, aux Electeurs & à divers Princes. Dans toutes ces Ambaſſades, il fut ſouvent obligé de faire des démarches, pour le maintien de la liberté de l'Empire & du ſalut des Proteſtans, qui déplurent à pluſieurs, deſorte qu'il ne manqua pas de ſe faire des ennemis. Lorſqu'en 1619. l'Electeur Palatin voulut s'emparer du Royaume de Bohême, Camerarius le ſuivit, & en 1620. il fut reçu Chancelier des Princes & des Etats de Sileſie. Il eut auſſi entrée aux Etats du Royaume de Bohême. Lorſque l'Electeur eut perdu la bataille auprès de Prague, il envoya Camerarius en Ambaſſade auprès des Etats de la baſſe Saxe, & en 1622. auprès du Roi de Danemarc. Après avoir encore aſſiſté à quelques aſſemblées à Heilbronn & à Erfurt, Camerarius vint à Nuremberg, & quitta cette ville avec tous les ſiens pour ſuivre l'Electeur qui étoit en éxil aux Païs-Bas. En 1623. il conduiſit ſon fils à l'Univerſité de Leyde, & quelque tems après il y mena auſſi les Princes de Bohéme. Il y en a qui diſent que Camerarius fut un de ceux qui conſeillérent à l'Electeur cette malheureuſe entrepriſe, mais ce ſoupçon n'eſt nullement fondé, puiſque l'Electeur n'avoit auprès de lui que deux Princes Proteſtans, lorſque le Député des Etats de Bohême le vit la prémière fois à *Amberg*, & qu'il ne fit que ſuivre leurs avis en conſentant à ſon élection. Camerarius ſe trouvoit alors à Francfort à l'élection de Ferdinand II. pour Roi des Romains. D'ailleurs il eſt ſûr, que les Miniſtres de l'Electeur l'avertirent de Francfort, qu'il faloit bien tout peſer avant de rien entreprendre. Il y a plus, il paroit par une acte, que l'Empereur louë la fidélité de Camerarius & l'aſſûre de ſa protection Impériale, ce qui ne ſeroit point arrivé ſi Camerarius eût été coupable. Frederic Roi de Bohême écrivit auſſi une lettre, dans laquelle il rend témoignage à l'innocence de Camerarius, & le plaint de ce que ſes ennemis répandent contre lui des calomnies auſſi atroces. En 1623. le Roi de Bohême l'envoya auprès de Guſtave Adolphe Roi de Suède. En 1625. il fut encore envoyé au Roi de Suède, qui le prit à ſon ſervice, avec le conſentement de ſon Maître. Peu de tems après le Roi de Suède envoya Camerarius à la Haye en qualité de ſon Conſeiller privé & de ſon Ambaſſadeur ordinaire auprès des Etats Gé-

Digitized by Google

Généraux. Il s'acquita de cet emploi avec beaucoup de diſtinction pendant 17. ans, c'eſt-à-dire, juſques à la mort de Guſtave Adolphe & ſous le règne de Chriſtine. En 1629. Guſtave Adolphe lui donna plein pouvoir de faire une alliance offenſive ou défenſive, ſelon qu'il le trouveroit à propos, avec l'Ambaſſadeur de France. En 1648. la Reine Chriſtine voulut qu'il fit un tour en Suède, mais ſes infirmités & ſon âge ne lui permirent pas de le faire. Il demanda quelque tems après ſa démiſſion du caractère d'Ambaſſadeur, & l'obtint, à condition que le reſte de ſes jours il demeureroit Conſeiller privé de la couronne de Suède, & qu'il en toucheroit toûjours les apointemens. Camerarius ſe retira enſuite de la Haye à Leyde avec toute ſa famille, & en 1642. il paſſa à Groningue où il vécut pendant 10. ans d'une manière fort tranquille. Lorſqu'en 1643. il ſe préſenta pluſieurs difficultés au ſujet du rétabliſſement des affaires du Palatinat, l'Electeur *Charles-Loüis* tâcha de faire rentrer dans ſon ſervice un Miniſtre auſſi expert que Camerarius, qui cependant s'excuſa ſur ſon grand âge & propoſa à l'Electeur ſon fils unique Joachim. La Reine Chriſtine y conſentit auſſi, & le fils de Camerarius alla à la paix de Munſter, en qualité de Conſeiller privé & de Plénipotentiaire de l'Electeur Palatin en 1645. Enfin en 1651. Louis Camerarius alla avec toute ſa famille à Heydelberg, où ſa préſence ne fut pas indifférente à l'Electeur. Il y mourut le 4. Octobre de la même année. On lui attribuë quelques-uns des écrits qui parûrent pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, en particulier *Conſiderationes ad Cancellariam Hiſpanicam adjecta*, qui ſont oppoſées à un écrit intitulé *Cancellaria ſecreta Anhaltina*, publié en 1621. On lui attribuë auſſi *epiſtola ſelecta*, où l'on trouve pluſieurs faits curieux qui arrivérent de ſon tems. On a inſéré un grand nombre de Lettres, que pluſieurs Sçavans ont écrit à Camerarius, dans la collection des Lettres de Grotius, & dans les *Monumenta virorum pietate & doctrinâ illuſtrium*. Ce que Landorp a inſéré de paſſionné dans ſes *Acta publica*, contre Camerarius, eſt entiérement deſtitué de fondement. * Camer. *Apologia adverſus Heroyn.* Cancellaria Anhaltina; Puffendorff *de rebus Suec. l.* 1. §. 27. Dekherus, *de ſcriptis adeſp. p.* 56. Goldaſtus, *de rebus Bohem. l.* 3. *c.* 365. Freher. *in Theatro.*

CAMERARIUS, (Guillaume) Ecoſſois, Prêtre de l'Oratoire, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, ſoûtint vivement la doctrine du P. Gibieuf contre un Auteur qui l'avoit attaqué: il a donné pluſieurs ouvrages mêlez de Philoſophie & de Théologie, avec un recueil de quelques traitez des Pères, qui n'avoient pas encore été imprimez: il a fait un traité pour ſoûtenir la promotion phyſique, & l'accorder avec la liberté, ſelon le ſyſtême du P. Gibieuf ſous le titre *Antiquitatis de novitate victoria, contra Eugenium Philadelphum*, imprimé à Paris en 1634. il y répond à un livre imprimé à Cahors contre ſon livre, & contre celui du Père Gibieuf: ſon recüeil d'ouvrages des Pères, contient la réponſe de S. Fulgence aux demandes de Scarilas, ſur l'incarnation; un traité des ſept vices & des ſept dons du ſaint-Eſprit; une explication du ſymbole, attribuée à ſaint Auguſtin; le traité de ſaint Anſelme de la garde de l'homme intérieur: & une épitre de ce Père à Bernard Prieur, & aux Religieux de ſaint Alban: le P. Camerarius a encore fait une diſſertation théologique ſur cette queſtion, ſi un Confeſſeur peut abſoudre un pénitent qui n'a plus de connoiſſance, & qui ne donne aucun ſigne de pénitence: il tient l'affirmative: Cette diſſertation a été imprimée en 1648. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques XVII. ſiècle. tom.* 2.

CAMERINO, ville d'Italie, autrefois dans l'Ombrie, & aujourd'hui dans la Marche d'Ancone, avec Evêché ſuffragant du ſaint Siège. Les Auteurs latins la nomment *Camerinum* & *Camerina*, & ſes habitans *Camerices*: elle eſt ſituée entre Macerata & Spolete, & elle a eu autrefois le titre de Duché: cette ville eſt très-ancienne: Tite-Live fait mention en pluſieurs endroits du zèle de tous ſes habitans pour les Romains, & témoigne qu'ils fournirent à Scipion 600. hommes pour paſſer en Afrique: Léandre Alberti remarque les divers changemens qui ſont arrivez au gouvernement de cette ville: elle a eu autrefois des Ducs ſouverains de la maiſon de Varano, juſques au tems du Pape Paul III. qu'elle fut réünie à l'Etat de l'Egliſe, faute d'hoirs mâles: nous avons les ſtatuts & les ordonnances de deux Synodes qu'on a tenus à Camerino, l'un en 1584. ſous Gaſpard des Urſins; & l'autre en 1587. ſous Jérôme Bobo ou Bobus: outre cette ville, il y a dans la campagne de Rome un autre Camerino aujourd'hui Camerota, fondée par Camer Roi des Aborigenes, ſelon le même Leandre Alberti, & dont Romulus vainquit les habitans, comme le veut Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 9. *&* 28.

CAMERINUS, Poëte latin, compoſa un poëme ſur Troye, & eſt mis par Ovide au nombre des Poëtes de ſon temps.

Quique canit domito Camerinus ab Hectore Trojam.

* Ovide, *l.* 4. *de Ponto. Ep.* 16.

CAMERLINGUE, Cardinal, qui régit l'Etat de l'Egliſe & adminiſtre la juſtice: c'eſt l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome; parce que tout le bien du ſaint Siège eſt adminiſtré par la chambre, dont il eſt le Préſident: le ſiège vacant, il fait battre monnoïe, & marche en cavalcade, accompagné des Gardes ſuiſſes & autres Officiers, & publie des édits: il a ſous lui un Tréſorier & un Auditeur appellez généraux, qui ont une juriſdiction ſéparée, & douze Prélats appellez Clercs de chambre: Du Cange dit quon a auſſi appellez Camerlingues, les Tréſoriers du Pape & des Empereurs: ce mot eſt Allemand dans ſon origine, & vient de Kammerling, qui ſignifie Chambrier, ou Maître de la chambre, ou Tréſorier, & dans une charte de l'Empereur Lothaire de l'an 837. l'on trouve que Berthold éxerçant la charge de Tréſorier, portoit ce nom. * Du Cange, *Gloſſarium Lat.* Ughellus.

CAMERON, (Jean) qui vivoit dans le XVII. ſiècle, étoit né à Glaſcow en Ecoſſe, où il fit ſes études: il vint enſuite en France, & parut avec éclat entre les Proteſtans de ce Royaume: on dit qu'il ſçavoit très-bien le grec, & qu'il s'énonçoit en cette langue ſur le champ avec une facilité ſurprenante: il avoit enſeigné dans le lieu de ſa naiſſance, puis à Bergerac en France, d'où il alla à Sedan, où il profeſſa pendant deux ans la Philoſophie: enſuite il revint à Paris: d'où il alla à Bourdeaux ſur la fin de l'an 1604. le Conſiſtoire de cette ville lui promit de l'aſſiſter pendant quatre ans; pourvu qu'il voulût étudier en Théologie: il accepta cet offre, & fut fait Précepteur des enfans du Chancelier de Navarre, nommé Calignon, avec leſquels il alla à Genève & à Heidelberg; en 1608. l'Egliſe proteſtante de Bourdeaux le rappella & l'élut Miniſtre à la place de Renaud: au bout de dix ans il fut nommé Profeſſeur en Théologie à Saumur; où il ſuccéda au célèbre Gomar Hollandois: delà il paſſa en Angleterre vers l'an 1621. & il y enſeigna quelque temps, auſſi-bien qu'à Glaſcow, lieu de ſa naiſſance: il revint enſuite à Saumur, où la ſituation dans laquelle étoient les affaires des Proteſtans, ne lui permit pas de profeſſer; c'eſt pourquoi il fut contraint de ſe retirer à Montauban; mais s'étant oppoſé à la fureur des Réformés qui ſe ſoûlevérent en 1625. contre le Roi Loüis XIII. il irrita tellement les rebelles, qu'un d'entr'eux l'aſſomma preſque à coups de poing, & à coups de bâton; & l'eût même achevé, ſans le ſecours d'une femme qui ſe mit entre deux. Cameron ſe retira à Moiſſac pour s'y faire panſer; & étant revenu quelque temps après à Montauban, il y mourut de chagrin à l'âge de 46. ans: il fut Auteur d'un nouveau ſyſtême de la grace; car les Calviniſtes étoient alors partagez entr'eux, à cauſe des opinions d'Arminius, deſquelles Cameron approcha fort: les plus ſçavans hommes qu'ils ayent eu dans leur parti, comme Amiraut, Cappel, Bochart, Daillé, & quelques autres, ont ſuivi ſes ſentimens; étant perſuadez que ceux de Calvin ſur la grace, ſur le libre-arbitre, & ſur la prédeſtination, étoient trop durs: c'eſt ce qui a fait que les autres Calviniſtes ont parlé dans leurs écrits de l'école de Saumur, comme d'un parti oppoſé au pur Calviniſme. Cameron avoit publié de ſon vivant une conférence avec Tilenus, intitulée *De Gratia & voluntatis humanæ concurſu in vocatione. Leidi anno* 1622. & un autre traité auſſi en latin, imprimé à Saumur en 1624. où il défend ſon opinion touchant la grace & le libre-arbitre: on a imprimé après ſa mort ſes *Prælectiones*, ou leçons de Théologie, qui contiennent l'explication de certains paſſages de l'Ecriture en forme de lieux communs, & à la manière des Controverſiſtes: Il eſt diffus dans ſon ſtile, & s'éxprime avec beaucoup de netteté: on a auſſi imprimé à Genève en 1632. des remarques ſçavantes & judicieuſes ſur tout le nouveau Teſtament, avec le titre de *Myrotheſium Evangelicum*; & on les a inſérées depuis dans les critiques d'Angleterre: Cameron étoit perſuadé qu'on pouvoit ſe ſauver dans l'Egliſe Romaine dont il ſuivit à peu de choſes près la doctrine ſur la grace. * *Mem. Hiſt.*

CAMERONIENS, c'eſt un parti de Presbytériens d'Ecoſſe, ainſi appellez d'*Archibald Cameron*, Prédicateur de la campagne, qui fut le prémier qui ſe ſépara de la communion des autres Presbytériens, qui n'étoient pas de ſon opinion touchant les Miniſtres qui avoient accepté la liberté de conſcience accordée par Charles II. diſant que c'étoit favoriſer le droit de Suprémacie, que ce Prince prétendoit avoir dans l'Egliſe: eux, au contraire, ſoûtenoient, qu'ils n'avoient fait qu'uſer de la liberté, qui leur étoit accordée, d'éxercer les fonctions paſtorales, dont ils avoient été injuſtement privez: les diſputes & la chaleur augmentérent de part & d'autre: mais d'autres Presbytériens réſolurent de les ſuſpendre, juſques à ce que le différend eût eſté terminé dans une aſſemblée générale: les Cameroniens ſe ſéparérent d'eux, & pouſſérent leur animoſité juſqu'à l'éxcès: ils dirent que le Roi Charles étoit déchu de ſon droit à la couronne, & de la ſociété de l'Egliſe; parce qu'il avoit violé la ligue ſolemnelle & la convention ſous laquelle il avoit reçû la couronne; & que ſa vie criminelle l'éxcluoit de droit du privilège d'être membre de l'Egliſe: ils ne prétendoient rien moins, que de le déthrôner & de l'éxcommunier: ils ſe jettérent dans une rébellion ouverte, qui fut étouffée par le Duc de Monmouth à Bothwell-Bridge: ils ſe ſoûmirent avec plaiſir au Roi Guillaume III. & ont témoigné dans toutes les occaſions leur zèle pour lui, comme à Dunkell, à Steinkerke, & ailleurs, ſous leurs Officiers Cleland, Fullerton, & le Major Ker de Kerland, le dernier étant le chef d'une ancienne famille d'Ecoſſe de ce nom, & qui contribua à porter les Cameroniens à convenir avec le Gouvernement d'alors, tant dans le civil que dans l'éccléſiaſtique: mais il fut enlevé par une mort prématurée cauſée par les bleſſures qu'il reçut à Steinkerke: quant à leurs diſputes ſur les matières éccléſiaſtiques, elles furent terminées, parce que leurs Prédicateurs ſe ſoûmirent à l'aſſemblée générale de l'Egliſe d'Ecoſſe, tenuë en 1690. * *Diction. Angl.*

CAMILLA, (la Signora) ſœur du Pape Sixte V. étoit femme d'un habitant du village des Grottes, proche la ville de Montalte, dans la Marche d'Ancône en Italie; lorſque ſon frère Felix Peretti, appellé depuis le Cardinal de Montalte, eut eſté créé Pape ſous le nom de Sixte V. l'an 1585. elle fut mandée à Rome, & y vint accompagnée des enfans de ſa fille; comme elle

approchoit de la ville, les Cardinaux de Medicis, d'Eſte & Alexandrin furent au devant d'elle, & la conduiſirent dans un palais, où ils la firent habiller en Princeſſe, croyant faire ainſi leur cour au Pape, qui aimoit cette ſœur avec beaucoup de tendreſſe: ces Cardinaux la conduiſirent enſuite chez le Pape & la lui préſentèrent; mais Sixte V. la voïant avec des habits ſi magnifiques, fit ſemblant de ne la pas connoître, & ſe retira dans une autre chambre: Camilla retourna le lendemain au Vatican avec ſes habits ordinaires, & alors le Pape l'embraſſa, & lui dit: *Vous êtes à préſent ma ſœur, & je ne prétens pas qu'un autre que moy vous donne la qualité de Princeſſe*: il la logea dans ſon palais de ſainte Marie majeure, & lui aſſigna une penſion fort honnête: mais il lui défendit de ſe méler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace; à quoi elle obéït ſi ponctuellement, qu'elle ſe contenta d'obtenir des Indulgences pour une Confrérie établie dans l'Egliſe du Réfuge de Naples, dont on l'avoit fait protectrice. * Gregorio Leti, *Hiſt. du Pape Sixte V.*

CAMILLE, (*Camilla*) Reine des Volſques, fille de Metabe Roi des mêmes peuples & de Caſmille, fut conſacrée à Diane par ſon père: c'eſt pourquoi dès ſes prémières années elle fut occupée aux éxercices de la chaſſe & aux armes: comme elle ſe ſentit une violente inclination pour l'un & l'autre métier, elle s'y rendit ſi habile, qu'elle y acquit beaucoup de gloire: enfin elle vint au ſecours de Turnus & des Latins contre Enée, & elle ſe ſignala par pluſieurs beaux éxploits: elle fut tuée en trahiſon par Aruns ou Aronce, comme on le voit dans Virgile, *l.* 7.

CAMILLE, (*M. Furius Camillus*) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, triompha quatre fois, & fut cinq fois Dictateur, ſix fois Tribun militaire, & une fois Cenſeur; mais il ne fut jamais Conſul: quoi qu'il eût ſervi la République utilement, & qu'on lui eût donné le titre de ſecond fondateur de Rome, on ne laiſſa pas de l'éxiler: il vainquit les Antiates dans un combat naval, & fit apporter les proüës des navires dans la place des Comices à Rome, qu'on a depuis appellée *Roſtra*, la Tribune aux harangues: pendant ſa cenſure l'an 367. il fit ordonner que ceux qui eſtoient à marier, ſe mariaſſent avec les veuves de ceux qui eſtoient morts pendant la guerre: il défit les Faliſques, & prit, après un ſiège de dix ans l'an 358. de Rome, & 396. avant Jéſus-Chriſt, la ville de Veïes, d'où il remporta un très grand butin, qu'il diſtribua aux ſoldats contre ſon vœu: car il avoit promis à Apollon la dixième partie du butin de Veïes, & il ne s'eſtoit point ſouvenu de la mettre à part: le Sénat averti par les Aruſpices que le ciel étoit irrité, ordonna que chaque ſoldat rapporteroit la dixième partie de ſa portion du butin: cet édit fit murmurer contre Camille; & lorſqu'il eut fait rejetter la propoſition d'envoyer des habitans à Veïes, l'un des Tribuns le mit en juſtice, pour lui faire rendre compte du butin de cette ville: Camille prévint ſa condamnation, s'éxila de lui-même, & fut de plus condamné à une fort groſſe amende: il avoit déja dédié le Temple de Junon, & celui de Matute ou Leucothée: durant cet éxil l'an 364. de Rome, le Capitole étant aſſiégé par les Gaulois Senonois, il fut élû Dictateur, quoiqu'éxilé par ſon ingrate patrie: Camille qui étoit à Ardée aïant appris cette nouvelle, ſollicita les Ardéates de venir au ſecours de Rome & de toute l'Italie, contre l'invaſion des Gaulois: il arriva à Rome au moment qu'on péſoit les deux mille livres d'or, en éxécution du traité fait avec les Gaulois, pour les obliger à quitter le ſiège: & ayant chargé ces ennemis à l'improviſte, il les contraignit de ſe retirer honteuſement & avec perte: il mérita par cette action le nom de ſecond Romulus, & de reſtaurateur de ſa patrie, principalement pour avoir empêché que les Romains, quittant leur ville, ne ſe retiraſſent à Veïes: après cette défaite & la délivrance de Rome; il traça un Temple à cette voix qui avoit averti les Romains de l'arrivée des Gaulois, & qu'ils avoient négligée: & lui inſtitua des ſacrifices ſous le nom de *Deus Locutius*: enſuite il remit les loix en leur prémière vigueur, contraignit les Volſques de ſe rendre, & défit les Eques, les Toſcans, & autres peuples voiſins: lorſqu'il aſſiégeoit Falerie vers l'an 360. un Maitre d'école lui amena les enfans des plus conſidérables familles de cette ville: Camille déteſtant cette trahiſon, renvoïa cet homme lié à Falerie, & le fit accompagner par ſes enfans: ce qui charma ſi fort les habitans, qu'ils ſe rendirent à ce généreux ennemi: le bruit d'une nouvelle courſe de Gaulois en Italie, obligea le Sénat de le créer Dictateur pour la cinquième fois en 387. il défit les ennemis qui s'étoient avancez juſques dans les campagnes d'Albe, & retourna dans Rome triomphant 23. ans après qu'il l'eut délivrée pour la prémière fois: les Romains pour reconnoître tant de bienfaits & des ſervices ſi importans, lui élevèrent une ſtatuë équeſtre dans le marché de Rome; honneur qui n'avoit point encore été rendu à aucun citoïen: il mourut de la peſte deux ans après, à l'âge de quatre-vingts ans, l'an 389. de Rome, 365. avant l'Ere chrétienne. * Plutarque *dans ſa vie.* Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 1. Aurelius Victor, *des hommes illuſtres*, *c.* 23. Diodore Oroſe.

CAMILLE, (*L. Furius Camillus*) Conſul Romain & Dictateur, fils du précédent, fut nommé Dictateur en l'an 405. de Rome, & 359. avant J. C. L'année d'après, eſtant Conſul avec Appius Claudius Craſſus, qui mourut auſſi-tôt, il fut obligé de s'oppoſer aux Gaulois: il eut le bonheur de les vaincre; & ce fut en cette occaſion que le Tribun Valerius tua un Gaulois par le ſecours d'un corbeau, qui voltigeoit, dit-on, autour de ſa tête, d'où on lui donna le nom de Corvinus. En l'année 417. de Rome, 337. ans avant Jéſus-Chriſt, Camille fut Conſul avec C. Mænius Nepos: ſon Collègue & lui défirent entièrement les Latins, & furent honorez de ſtatuës équeſtres: Camille prit auſſi la ville d'Antium, & ayant ôté toutes les galères qui ſe trouvèrent dans le port; il en fit porter les proüës d'airain à Rome, & les fit attacher ſur la tribune aux harangues qu'on appella depuis *Roſtra*: en 430. de Rome, & 324. avant Jéſus-Chriſt, il fut encore Conſul avec Decius Junius Brutus Scæva: ce dernier ſe mit en marche contre les Peligniens, les Marſes & les Veſtiniens, & Camille s'avança contre les Samnites; mais eſtant ſurpris de maladie ſur ſa route, il nomma Dictateur le plus fameux Capitaine de ſon tems, qui eſtoit L. Papirius Curſor. * Tite-Live, *liv.* 7. & 8. Pline, *liv.* 34. *c.* 5. Florus.

CAMILLE SCRIBONIEN, (*Camillus Scribonianus*) fut élû Empereur par quelques Romains laſſez du règne de Claude; mais il fut abandonné des ſiens, & tué peu après: Arria ſon épouſe, animée d'un courage au-deſſus de ſon ſexe, ne voulut pas lui ſurvivre, & ſe donna la mort en même tems, l'an de J. C. 42. * Tacite, *dans la vie d'Agricola.* Pline, *l.* 3.

CAMILLUS ou CASMILLUS, c'eſtoit le nom du Serviteur des Dieux Cabires: auſſi Plutarque dit que les Romains & les Grecs donnoient ce nom au jeune Miniſtre du Temple de Jupiter, comme les Grecs le donnoient à Mercure: Varron veut que ce nom vienne des myſtères des Samothraces. Macrobe nous apprend que les jeunes enfans & les jeunes filles, qui ſervoient aux Prêtres & aux Prêtreſſes des Divinitez païennes, s'appelloient Camilles. Servius dit qu'en langue Toſcane, Mercure eſtoit appellé Camille, comme eſtant Miniſtre des Dieux: ce terme de Camille avoit pris cours parmi les Toſcans, les Romains, les Grecs, les Samothraces & les Egyptiens, & avoit paſſé de l'Orient à l'Occident. Bochard croit que ce mot peut venir de l'Arabe *Chadauca*, c'eſt-à-dire, *Miniſtrare*: On ſçait que l'Arabe a beaucoup de rapport au Phénicien & à l'Hébreu. Grotius veut que *Camillus* vienne de *Chamarim* des écritures, où ce terme ſignifie les *Prêtres*, ou les *Augures*. * Denis d'Halicarnaſſe, *liv.* 2. *Job.* Roſin, *Antiquitez Romaines*, *liv.* 3. *c.* 31. *& liv.* 5. *c.* 37. Varron, *de Lingua Latina. l.* 6.

† CAMILLUS, (Jule) natif du territoire de Forli, fut nommé communément *Delminium*, d'une petite ville de Dalmatie, où ſon père nâquit. Peu après le commencement du XVI. ſiècle il enſeigna la Logique à Bologne. Il étoit fort verſé dans les langues Orientales, dans la Cabale, & dans la Philoſophie des Egyptiens, de Pythagore & de Platon. Il poſſédoit outre cela de très-beaux talens pour l'Eloquence & pour la Poëſie. Il réüſſiſſoit mieux dans ſa langue maternelle que dans la latine. Il n'étoit pas fort habile dans le grec. Jean Batiſte Pallavicini Evêque de Cavaillon, obtint la liberté de ſon frére auprés de François I. par l'éfficace d'un diſcours pathétique, qu'il s'étoit fait compoſer par Camillus. Ce diſcours de même que le compliment de remerciment, ſe trouvent encore parmi ſes ouvrages. Il tâcha de contribuer à la perfection de l'Eloquence en réduiſant ſous certaines claſſes les divers ſujets que l'on peut traiter, & ce que les Orateurs & ſurtout Ciceron en ont dit, afin qu'avec facilité on eût & des idées & des matériaux. Il ſe ſervit pour cet éffet d'une grande machine de bois, faite en Amphithéatre & garnie d'un nombre prodigieux de tiroirs, tous remplis de feuilles de papier manuſcrites. Il transporta ſa machine en France & la préſenta à François I. qui lui fit païer 500. ducats afin qu'il pût la conduire à ſa perfection. Mais comme il ne confia ſon ſecret qu'à ſon gendre & à un certain Vénitien nommé *Michel Ange*, & que le travail étoit immenſe, il y emploia 40. ans & dépenſa à ce qu'il dit, 1500. ducats ſans pouvoir y mettre la dernière main. Michel Ange mourut avant Camillus, qui le ſuivit de près & laiſſa ſa machine imparfaite. Ce qui a été imprimé là-deſſus tiré de ſes écrits, a ſeulement été publié après ſa mort par François Patrice, Thomas Porcacchi & quelques autres de ſes amis. D'abord il avoit rangé tous les mots ſelon l'ordre des parties du corps humain, & il crut pouvoir renfermer dans ce plan la nature entière; c'eſt pourquoi il fouilla, avec beaucoup de ſoin, ce que Platon dans ſon Timée, Ariſtote, Galien, Ciceron, Celſe, Pline, Lactance, & pluſieurs autres en ont écrit. Il ſe fit même diſſéquer quelques corps humains par un habile Anatomiſte. Il changea de plan dans la ſuite & prit le nombre ſeptenaire pour la règle de tout ſon arrangement, parce que ce nombre eſt fort éſtimé dans la Philoſophie Platonicienne & qu'il y a 7. Planètes. Camillus fut obligé d'avoir recours à Sturmius en 1540. parce qu'il ne put pas ſe tirer ſeul de la lecture de Démoſthène. Mais Sturmius ne goûta point le plan de Camillus, & pluſieurs crûrent que tout cet ouvrage n'avoit pour but que d'engager les Grands & quelques amis à fournir des ſommes à l'Auteur pour faire réüſſir ſon projet. C'eſt ce qui obligea Camillus à diſſiper ce ſoupçon injurieux par un diſcours qui eſt dans ſon Théatre & par un Poëme Latin adreſſé à *Bembe*. Lorſqu'il étoit à Paris il lui arriva un événement bien ſingulier, & qu'il raconte lui même dans ſon *Idea del Theatro*. Il étoit avec pluſieurs Cavaliers dans une ſale de la Tournelle, lorſqu'un Lion, qui s'étoit échappé y entra. Camillus regardoit dans ce tems-là par la fenêtre pendant que le reſte de la compagnie prenoit la fuite. Le Lion s'approcha de Camillus, lui mit une patte ſur l'épaule & commença à le lécher; & lorſque Camillus ſe tourna du côté du Lion, l'animal ſe jetta par terre & ſe proſterna devant lui. Camillus conclut de là que le Lion avoit remarqué dans ſes yeux les mêmes *verſus Solaires* qui ſe rencontrent dans ceux des coqs & que c'étoit là la cauſe de la démarche reſpectueuſe du Lion. Camillus mourut environ l'an 1550.

Thomas

Digitized by Google

Thomas Porcacchi fit imprimer ſes ouvrages en deux volumes à Veniſe en 1567. en voici le contenu; *Diſcorſo in materia del ſuo Theatro; Lettera del rivolgimento dell'huomo à Dio; la Idea del Theatro; trattato delle materie; trattato dell'imitatione; due Orazioni; rime & lettere diverſe; la topica overo dell'elocuzione; diſcorſo ſopra l'Idée d'Hermogène; eſpoſizione ſopra il primo & ſecondo Sonnetto del Petrarca; la Grammatica; artificio dello ſcrivere & giudicare le ben ſcritte orazioni, come anco del oratore, con alcune conſiderazioni Sopra la Buſolica di Virgilio.* Ses poëſies latines ſe trouvent dans les *Delicia Poëtarum Italorum.* * Ghilini *Theatrum.* Gaddius *de ſcriptoribus non eccleſiaſt.* Krauſii *nota in Manutium.*

CAMILLUS de Lellis. *Cherchez* LELLIS, Fondateur.

¶ CAMIN ou CAMMIN, ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne : elle eſt dans la Pomeranie ducale ſur l'emboûchure orientale de l'Oder, à cinq lieuës de Griffemberg & de Treptow: Camin, bâtie des ruines de l'ancienne *Julin*, lui ſuccéda en l'Epiſcopat l'an 1198. elle embraſſa la Religion réformée l'an 1574. & elle fut cédée à l'Electeur de Brandebourg par le traité d'Oſnabrug, aux conditions qu'il la tiendroit avec ſon Diocèſe, en fief de l'Empire, & qu'il pourroit en éteindre les Canonicats, après la mort des Chanoines, qui eſtoient alors eſtablis. Voici quelle fut l'origine de l'Evêché de Cammin: Lorsqu'Otton Evêque de Bamberg convertit les Pommeraniens, il avoit avec lui *Albert*, Moine natif de la Franconie, que les Ducs de Pommeranie créérent en 1128. le prémier Evêque de *Julin* ou *Wollin*, quoique Albert ne prît jamais le titre d'Evêque, pendant qu'Otton vécut. Albert abolit donc entiérement ce qui reſtoit encore du Paganiſme à Grimm, à Tribeſées & à Barth; & il mourut le 17. Nov. 1158. 2. Lorsque ſous *Conrad* I. ſon Succeſſeur, les habitans de Wollin mirent eux-mêmes le feu à leurs maiſons, afin que la ville ne tombât pas entre les mains des Danois, l'Evêque Conrad ſe retira auſſi à Cammin & obtint en 1176. de Bogislas I. & de Caſimire I. qu'on lui donnât & à ſon Chapitre pour y demeurer, le Château, qui juſques alors avoit été la réſidence des Princes. Ils promirent en échange de reconnoitre le Patronage de la Maiſon Ducale & de ne procéder jamais à l'Election d'un nouvel Evêque ſans ſon conſentement. C'eſt pourquoi cet Evêché ne fut jamais ſujet à aucun Archevêque, & ſe chargea du ſixième des impôts de tout le païs. Conrad I. mourut en 1185. 3. *Sigfried*, fut élu, qui juſques alors avoit été Prévôt du Chapitre. 4. En 1202. *Sigevvin*, *Sigervvin*, ou *Sigismond* ſuccéda & ſiégea juſques en 1217. On remarque, comme quelque choſe d'extraordinaire alors, qu'il prêchoit & faiſoit les Catechimes lui même. 5. Conrad II. de Demmin. 6. *Conrad* III. Comte de Gutzkou réſigna en 1243. 7. *Guillaume*, Docteur. Il obtint des Ducs de Stargard les villes de Collberg & de Cœslin en païant 1500. Marcs d'argent, outre la ceſſion de quelques dimes. Il réſigna en 1249. 8. *Herrman*, *Comte de Gleichen*, qui obtint des avantages conſidérables en faveur du Chapitre, de Barnime I. & de Bogislas IV. 9. *Jaromare* III. *Prince de Ruge*, qui n'étoit que Diacre. Il mourut en 1299. 10. *Henri Wachold*, mort en 1317. 11. *Conrad* IV. il obtint du Pape Jean XXII. que l'Evêché de Cammin ne ſeroit jamais ſujet à aucun Archevêque; il mourut en 1322. 12. D. *Guillaume*, ou *Arnoud* Dominicain, ſiégea juſques en 1329. 13. *Fréderic d'Eickſtett*; il rendit des ſervices conſidérables à ſes Princes dans la guerre contre le Brandebourg & négocia la paix entre le Marggrave *Louis le Romain*, & *Barnime* III. Duc de Poméranie. 14. *Jean*, fils d'Eric Duc de la baſſe Saxe parvint à l'Evêché n'étant âgé que de 14. ans, il mourut en 1373. 15. *Philippe Lumbach de Rebberg*, juſques en 1386. 16. *Jean Guillaume*, qui mourut avant que d'avoir été ſacré, de ſorte que *Bogislas* VIII. fut proprement le Succeſſeur de Philippe, il réſigna en 1392. & fut chargé du gouvernement par la mort de Wartislas VII. ſon frére. 17. *Nicolas de Bock*, il excommunia Bogislas VIII. ſon prédéceſſeur, parceque celui-ci ne voulut point céder les biens de l'Evêché qu'il avoit affranchi & dégagé de ſes propres deniers, avant que l'Evêché lui eût rembourſé ſes 40000. florins. Le Duc en appella au Pape, qui nomma des Commiſſaires, devant leſquels l'Evêque ne voulut point plier. Bogislas prit donc la réſolution de ſe faire païer par la force des armes en entrant, avec ſes troupes, dans le païs de l'Evêque, ce qui le chagrina tellement qu'il ſe démit de ſon Evêché en 1395. & ſe fit de l'Ordre de Pruſſe. 18. *Magnus* Duc de la baſſe Saxe; il continua la diſpute avec Bogislas, qui fut enfin condamné par le Commiſſaire du Pape à reſtituër les biens au Chapitre, ſans qu'il eût reçû la ſomme qu'il demandoit. Bogislas n'eut qu'une reſſource, ſçavoir l'appel au futur Concile; il s'en ſervit, & reſta ainſi tranquille poſſeſſeur de ces biens juſques à ſa mort. Peu de tems aprés l'Evêque *Magnus* aſſiſta au Concile de Conſtance, où il donna, non ſeulement ſon ſuffrage au ſupplice de *Jean Huſſ*, mais ſçut auſſi diſpoſer les choſes de maniére, que le fils & la veuve de Bogislas VIII. furent condamnés par le Concile. Ils refuſérent de ſe ſoûmettre à la déciſion, & on lança l'éxcommunication contr'eux; Cependant cet Evêque ne vit point la fin de ce procès. 19. *Sigfried Bock* de Stolpa, qui avoit été Chancelier du Roi Eric. Celui-ci voïant que les foudres du Vatican n'opéroient point, eut recours au bras ſéculier & fit ſi bien que Bogislas IX. & ſa mére furent mis au ban de l'Empire, par le Concile de Bâle. Ce ne fut qu'alors qu'ils ſe virent obligés d'entrer en accommodement, par lequel le Duc reſtitua en 1436. une partie des biens au Chapitre & en retint pour le dédommagement des frais que l'on avoit cauſés à ſon pére, éxigeant de plus qu'on lui confirmât ſon droit de Patronage & que jamais on n'éliroit un Evêque de Cammin ſans le conſentement du Duc de Poméranie régnant. Cet Evêque mourut en 1446. 20. *Henning Ivon de Stolpa.* Il dédia l'Univerſité de Grypswalde le 17. Octob. 1456. 21. *Louis* qui ſe démit de ſon Evêché en 1479. 22. *Marin de Fregeno*, Italien, que d'autres nomment *Martin de Frigovv*, ou *Stegeno*; il avoit rendu de grands ſervices à la Cour de Rome, parce qu'étant Légat en Suéde & ailleurs il avoit préché les indulgences avec beaucoup de ſuccès; c'eſt pour cette raiſon que le Pape le propoſa au Chapitre qui l'élut finalement. Il mourut à Rome, où il étoit allé pour obtenir le Chapeau de Cardinal, en 1488. 23. *Benoſt de Waldſtein*, qui acheta l'Epiſcopat d'un Cardinal, en faveur duquel le Pape avoit diſpoſé de l'Evêché de Cammin, parce que Marin de Fregeno avoit cédé ce droit au Pape contre toutes les immunités de cet Evêché. Aprés qu'il eut été reçû dans ſon Chapitre, il aſſembla un Synode en 1492. à Stargard, où l'on ſe donna beaucoup de peine pour mettre des bornes au luxe de l'habillement des Concubines des Prêtres. Comme cet Evêque agréoit peu au Duc Bogislas X. le Duc obtint du Pape Aléxandre VI. qu'on pourroit élire un Adminiſtrateur ou un autre Evêque. 24. Martin Carith, Maitre ès arts & Docteur du Décret; il avoit été auparavant Chancelier du Duc Bogislas. Il célébra un Synode à Stettin en 1500. où l'on attaqua vivement le concubinage des Prêtres. Il mourut en 1520. 25. *Eraſme Manneuffel*, Licentié en Droit, qui avoit été Gouverneur du fils de Bogislas. Il s'oppoſa d'abord vivement à la Doctrine de Luther, & porta le Duc George, ſon élève, à uſer de pluſieurs violences contre ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais lorsqu'aprés la mort de George, Barnime XI. & Philippe n'écoutérent plus ſes avis, il changea de ſentiment & ſe rangea en 1536. à la Confeſſion d'Ausbourg; il éxamina & ordonna dans la ſuite, pluſieurs Miniſtres Luthériens. Cependant il ne put être engagé à accepter le titre de Surintendant général des Egliſes de Pomeranie. Il mourut le 26. Janvier 1543. 26. *Barthelemi Schvvavenius*, que 3. Surintendants & 7. Paſteurs de Poméranie ordonnérent & confirmérent. Quelques Etats de ſon Evêché proteſtérent contre lui, parce qu'il vivoit dans le mariage, & obtinrent de l'Empereur en 1548. un édit pour le faire caſſer. Les Ducs de Poméranie en appellérent à la Diéte de l'Empire & déduiſirent leurs droits ſur cet Evêché. Mais Schwavenius mit bientôt fin à ce débat en réſignant ſon Evêché. 27. *Martin Weiher*, diſciple de Melanchthon. Schwavenius l'avoit envoïé à Rome pour y demander ſa confirmation : mais comme on la refuſa à Schwavenius, parce qu'il étoit marié, Martin l'obtint pour lui-méme; Schwavenius fut ſi éloigné de s'irriter contre Martin, qui avoit été Chantre du Chapitre, qu'au contraire il réſigna volontairement en ſa faveur & intercéda pour lui auprès du Duc. Martin fut cependant obligé de promettre, que malgré la confirmation obtenuë du Pape, il reconnoitroit toûjours les droits du Duc ſur l'Evêché, & contribuëroit, de toutes ſes forces, à l'avancement de la Doctrine de Luther. Il obſerva fidellement ſa promeſſe, juſques au jour de ſa mort, qui fut le 8. Juin 1556. 28. *Jean Fréderic*, Duc, juſques en 1574. 29. *Caſimir*, juſques en 1600. 30. *François*, juſques en 1618. 31. *Ulric*, juſques en 1622. 32. *Bogislas*, juſques en 1637. Ces cinq Evêques furent tous Ducs de Poméranie, & ne joüirent de l'Evêché que juſques au tems où ils durent ſe charger du Gouvernement. 33. *Erneſte Bogislas*, Duc de Croja & d'Arſchott, il avoit déja été déſigné en 1632. par Bogislas ſon prédéceſſeur. La guerre qui ſurvint jetta les affaires dans un déſordre éxtréme, juſques à ce qu'à la Paix de Munſter, toute la Poméranie, auſſi-bien que les terres de l'Evêché de Cammin, furent partagées entre la Suéde & le Brandebourg. Le Brandebourg eut presque toutes les dépendances de l'Evêché & la liberté de retirer les prébendes des Chanoines d'alors, à meſure qu'ils mourroient, ce que l'on ne fit pourtant pas; mais on laiſſa tout ſur l'ancien pied, à l'élection de l'Evêque prés. L'Evêque d'alors, qui n'oſa plus porter que le titre de Prévôt du Chapitre, fut cependant gratifié du Bailliage de *Stolpe*, & de quelques biens du Comte d'Eberſtein, qui retombérent à l'Electeur en 1680. lorſque cet Evêque mourut. * Script. *Pomeranici.* Micrælius l. 3. P. 2. p. 636. Zulichius *in hiſtoria Epiſc. Camminenſ.* Pontanus *Rerum Danicarum*, l. 20. P. Wujæ canon. irregular. Cammin. *hiſtorica Synopſis Epiſcoporum Camminenſium.* Maty, *Diction.*

CAMINITZA ou CHAMINITZA, anciennement *Olenus*, *Olenum* : c'eſtoit autrefois une ville épiſcopale : maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg du Duché de Clarence en Morée : il eſt ſur la riviére de Primanto, près de ſon emboûchure, à cinq lieuës de la ville de Patras vers le Midi. * Maty, *Dict.*

CAMIS, idoles qu'adorent les Japonois, & principalement les Bonzes, ou Miniſtres de la ſecte de Xenxus : ces idoles réſentent les plus illuſtres Seigneurs du Japon, à qui les Bonzes font bâtir de magnifiques Temples comme à des Dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la ſanté du corps, & la victoire ſur leurs ennemis. * Kircker, *de la Chine.*

† CAMISARS, c'eſt ainſi qu'on a nommé les Rebelles des Sevennes & du Vivarets, qui ſe ſoûlevérent au commencement de ce ſiécle. Les ſources de ces déſordres, étoient d'un côté, la perſécution que les Religionaires de ce païs là avoient à ſoûtenir, ſur-tout de la part des Eccléſiaſtiques, & de l'autre la miſére, qu'ils attribuoient à des impots accablants dont on les ſurchargeoit. C'eſt pour cela que parmi les Rebelles il y avoit des Catholiques Romains quoique la plus grande partie fût de Proteſtans, qui ſe ſouvenoient mal des préceptes de leur divin

Digitized by Google

Maître. Ils furent encore pouſſés à ces excès par un reſte de cet eſprit fanatique qui y avoit fait de grands ravages du tems des petits Prophètes du Dauphiné, & qui n'y étoit pas entièrement éteint. Sur la fin de l'année 1702. les attroupemens commencèrent. On en vit 500. au deſſus *d'Alais* dans les Sevennes. L'Intendant du Languedoc y envoïa des troupes & des Archers qui en prirent trois que l'on roüa tout vifs. Les Camiſars, pour ſe venger, ſe jettèrent ſur pluſieurs Eccléſiaſtiques qu'ils tuèrent & ſur pluſieurs Egliſes qu'ils pillèrent & brûlèrent. Quarante ou cinquante de ces mutins vinrent fondre ſur l'Abbé du *Chela* duquel ils ſe plaignoient beaucoup, & le maſſacrèrent. Ce fut là comme le ſignal d'une révolte générale. Ils enlevèrent de quelques maiſons, de quelques Châteaux, & même de quelques compagnies de milice des fuſils pour armer trois cens hommes; le reſte n'avoit encore que des haches & des faulx. Les munitions de guerre & de bouche ne leur manquoient point, aïant des intelligences dans Niſmes & toute la campagne pour eux. En Janvier 1703. on faiſoit monter les Rebelles à dix mille hommes. La Cour, qui dans les commencemens avoit négligé ces mouvemens, dont les ſuites étoient ſérieuſes, envoïa contre eux M. *Julien* Maréchal de camp, avec quelques Régimens de troupes réglées pour ſoûtenir le Comte de *Broglio* Lieutenant général qui y étoit déja. Dans différentes rencontres les Camiſars, qui ſe battoient en déſeſpérés, remportoient le plus ſouvent tout l'avantage, & par là trouvoient le ſecret de s'armer aux dépens des troupes du Roy. Le déſordre ſe répandit ſi fort que l'éxercice de la Religion Romaine fut comme aboli dans trois Diocèſes. La Cour fit partir dans ce même mois de Janvier le Maréchal de *Montrevel* avec ordre de former une armée de 10. ou 12. mille hommes pour faire rentrer les Rebelles dans leur devoir. Il offrit d'abord, de la part du Roy, une amniſtie générale, à l'éxception des Chefs de la révolte, mais ſans éffet; & il aperçut dans peu que cette guerre étoit de conſéquence. Pour mettre les Eccléſiaſtiques à couvert de toute inſulte, il rendit, par une ordonnance du 24. Février, les Communautés reſponſables de tout ce qui leur arriveroit. Cette ordonnance ne fit qu'augmenter le nombre des Rebelles qui avoient pour Chef *Roland*. Il ne ſe paſſoit presque point de jour où il n'y eut des rencontres entre les troupes du Roy & les Camiſars. Il y eut un combat aux *Guarrigues de la Calmette* où le Régiment de *Firmacon* ſouffrit beaucoup. Il y en eut un plus ſanglant à *Pompignan* où les Sevenols firent tomber les troupes du Roy dans une embuſcade, & où ils taillèrent en piéces 1500. hommes & quantité de nobleſſe, dans une action qui ne dura qu'une demie heure. Les troupes du Roy, à leur tour, brûloient quantité de villages pour allarmer & punir les Rebelles; mais ces rigueurs ne faiſoient qu'en groſſir le nombre, & les rendre plus furieux. Le Comte de Broglio alla en Cour pour donner une juſte idée du péril, & pour demander de nouvelles troupes. Quoi que le Maréchal de Montrevel fût dans Niſmes, une aſſemblée de Religionaires oſa, le jour des Rameaux, faire publiquement, & ſans précaution, l'éxercice de la Religion, dans un moulin à la porte de la ville. Le Maréchal ſortit avec quelques troupes & les paſſa, au nombre de 150. au fil de l'épée. Les mécontens aïant proteſté que ſi l'on maſſacroit ainſi leurs frères, ils ne feroient grace à aucun ancien Catholique; le Maréchal à ſon tour déclara que la mort d'un Catholique Romain ſeroit vangée par le ſuplice de dix nouveaux convertis. Mais toutes ces menaces n'itimidoient pas des eſprits que le déſeſpoir avoit pouſſé aux dernières extrémités. Le 29. Avril il y eut un combat ſanglant à *Bagar* entre Anduze & Alais; le Roy y perdit 1800. hommes & les Camiſars 300. qui avoient pour Chefs les Sieurs *Deportes* & *Cavallier* & le *Chevalier de S. Chattes* ancien Catholique nâtif de Nimes. M. de *Salgas* aïant été accuſé d'avoir prêté ſa maiſon aux Camiſars pour y fondre de l'argenterie fut condamné le 25. Juin aux galéres perpétuëlles; ſon Château fut raſé & ſes biens confiſqués. Le 28. il y eut un combat ſanglant entre 450. Rebelles & les troupes de M. Julien, où ce dernier eut du deſſous. Les pertes que les Camiſars ſouffroient étoient d'abord réparées, & jamais on n'a vû une guerre plus cruëlle de part & d'autre. La Moiſſon rapella les Camiſars chez eux, mais dès qu'ils l'eurent finie, ils reparurent les armes à la main, & on n'entendoit parler que de rencontres, que de ſuplices & de répréſailles. Dans le mois de Septembre on arrêta quelques-uns des Officiers étrangers qui vouloient ſe jetter parmi les Camiſars, les autres échapèrent & ſe joignirent aux Rebelles. Le Marquis de Rochegude fut conduit au fort de St. Hippolite. Au mois d'Octobre la troupe de Cavalier ſe battit auprès de Luſſan contre le Régiment Royal Comtois, commandé par M. de *Vergetat*: chaque parti s'attribua la victoire. Les troupes du Roy y perdirent environ ſix-cens hommes. On permit aux anciens Catholiques des Sevennes & du Vivarets de prendre les armes contre les Rebelles. Ils ſe donnèrent le nom de *Camiſards blancs*, ou *Camiſars Royaliſtes*. Le Maréchal de Montrevel voïant qu'ils ne s'amuſoient qu'à piller leur fit ordonner de ſe retirer chez eux. Le 20. Décembre il y eut un combat entre Alais & St. Hippolite, entre Cavalier & des troupes qui eſcortoient des priſonniers que l'on transféroit de la prémière de ces places dans la ſeconde. Les *Camiſars noirs* tuèrent bien du monde. Quoiqu'on eût presque tout brûlé dans les Sevennes, les rebelles ne ſe décourageoient point & faiſoient ſuccéder des barraques à leurs maiſons réduites en cendre. En 1704. au commencement de l'année, Mr. de Firmacon battit une troupe de Rebelles proche de Nages, mais il y perdit un trés-grand nombre de ſes Dragons. Environ ce tems là le Duc de Savoye fit une irruption dans la Provence. Les habitans des vallées ſachant les mouvemens des Sevennes faiſoient des courſes juſques dans le Dauphiné, tâchant de ſe joindre aux Rebelles. Roland, à la tête de ſa troupe, s'avança dans le Vivarets pour hâter, s'il étoit poſſible, une jonction qui leur auroit été ſi avantageuſe. La Cour de ſon côté n'omit rien pour l'empêcher, & on ne peut éxprimer les cruautés que les troupes du Roy éxercèrent dans les Sevennes, réduiſant les Paroiſſes en cendre, & les habitans à la dure néceſſité de mourir de faim, ou par le fer & le feu. Les Camiſards ne cherchoient qu'à vendre leur vie bien cher, & à venger leurs femmes & leurs enfans maſſacrés. Le 14. Février ils en vinrent aux mains avec le Régiment de la *Marine* à qui ils tuèrent 500. hommes & quantité d'Officiers; de leur côté ils perdirent très peu de monde. M. le Maréchal de Montrevel ſachant que M. le Maréchal de *Villars* étoit nommé pour le relever, voulut faire un coup d'éclat pour réduire les Rebelles. Aïant donc apris qu'il y avoit, aux environ de Lunel, une troupe de 1800. Camiſards commandés par Cavalier, le Maréchal y envoïa le 16. Avril des troupes, qu'il ſuivit. Le combat fut opiniâtré; il y eut ſix à ſept cens hommes tués de part ou d'autre. Cavalier eut deux chevaux tués ſous lui, & fit tous les devoirs d'un bon Général. Après cette action M. de Montrevel partit pour la Guienne, & M. de Villars arriva à Niſmes le 22. avec ordre de tâcher de ramener les Rebelles par la douceur & par des promeſſes. On entama dans le mois de May des négociations pour terminer cette guerre ſanglante. Il y eut une conférence entre M. de la *Lande* Maréchal de Camp & *Cavalier* à la vuë de leurs deux troupes, auprès du bourg de Veſenobre. Cavalier demandoit qu'on accordât la liberté de Conſcience; que l'on délivrât tous les priſonniers pour cauſe de Religion; qu'on accordât une amniſtie générale, & à lui Cavalier le pouvoir de ſortir du Royaume avec 400. hommes de ſa troupe. Le Neveu de M. de Villars ſe rendit en Cour pour faire ratifier le traité. Mais pendant qu'on amuſoit les Camiſars par des traités, les troupes du Roy les environnoient pour les ſurprendre. Les Camiſars s'en aperçurent & le 19. Mai il ſe donna un combat où il y eut un grand carnage. L'on compte que les Camiſars n'étoient que 4. mille hommes & que l'armée du Roy montoit à 14000. Les Camiſars gagnèrent trois drapeaux, un étendart, deux cens chevaux & autant d'armes qu'ils purent emporter. La diviſion ſe mit parmi les Chefs des Camiſars. Cavalier prêta l'oreille à un accommodement, & eut une conférence à la vuë de tout Nimes dans le jardin des *Recolets* avec M. le Maréchal de Villars. On lui accorda de ſortir du Royaume avec ſix ou ſept cens hommes de ſa troupe & d'être éſcortés juſques en Alſace; en paſſant à Lion le Roy lui fit toucher par le Prévot des Marchands 500. écus de gratification. Le traité avec Cavalier ne fit pas ceſſer les troubles. *Roland*, *Ravanel*, & *Catinat* demeurèrent les armes à la main, ne voulant point entendre de traiter qu'à condition que l'amniſtie fût générale & que la liberté de conſcience fût renduë. Le Maréchal de Villars outré du peu de ſuccès de ſes négociations, paſſa tout d'un coup aux dernières cruautés. Le 8. Juin il partit de Niſmes & fit maſſacrer tout ce qu'il rencontra à *Courtillet*, à *Manoblet* & à *Colognac*. Le Comte de Toulouſe écrivit à M. de Villars que l'on avoit embarqué de la part des alliés cinq ou ſix cens hommes la plûpart François réfugiés pour les faire débarquer à *Cette*. Le Maréchal profita de l'avis & y fit marcher des troupes, & il s'y rendit en perſonne. Les trois tartanes où étoient les troupes de débarquement furent mal traitées. L'une fut priſe par les François, l'autre étant reſtée à ſec ſur les mers de Gênes fut brulée, après avoir ſauvé ce qui étoit deſſus, & la troiſiéme rentra dans le port de Ville franche. *Gaillé* d'Uſés qui avoit ménagé l'accommodement des Camiſars, retourna à Niſmes au mois d'Aouſt, gratifié d'une penſion de 800. livres & avec ordre de tenter un nouvel accommodement. Mais on refuſa de l'entendre. Roland fut ſurpris dans le Château de Caſtelnau avec 5. ou 6. de ſes Officiers. Un Dragon le tua d'un coup de fuſil. Ravanel ſe mit à la tête des troupes révoltées. Cependant le parti des Camiſars commençoit à ſe défunir & à diminuer. *Jeannin* un des Chefs des mécontens ſe rendit avec quelque monde. *Catinat* & *Caſtanet* arrivèrent à Genève le 8. Octobre, & il n'y avoit plus de Chef accrédité que Ravanel qui avoit commencé de traiter avec M. de Villars, mais qui trompa le Maréchal. Ce Maréchal partit au mois de Janvier 1705. pour ſe rendre en Cour; il arriva le 15. à Paris. Le lendemain il ſalüa le Roi à Verſailles qui le traita de Duc. Le 22. de Mars le Duc de Berwick prit congé de la Cour pour aller commander dans le Languedoc où les Rebelles faiſoient encore des courſes. Dans le mois ſuivant *Ravanel* & *Catinat* qui étoient rentrés dans le Royaume, furent pris, de même que *Vila* & *Jonquet*. Les deux prémiers furent brûlés vifs, & les deux autres rompus; de même que les Srs. *Aliſon* & *Alègre*, Marchands de Soye, pour les avoir favoriſés. La ſentence fut éxécutée le 21. Avril. Ce fut un Suiſſe du Régiment de *Courten* qui aïant été pris à Niſmes parmi les Camiſars, offrit au Duc de Berwick de lui faire avoir Ravanel & Catinat ſi on lui accordoit ſa grace. Le Duc aïant demandé à Catinat pourquoi il étoit rentré dans le Royaume, il répondit *qu'il y étoit envoïé par la Reine d'Angleterre, & que ſi on lui permettoit d'écrire à Londres, il pourroit être échangé avec le Maréchal de Tallard.* Le Duc répartit, *& moi je te dis que dans quelques heures tu ne ſeras pas en vie.* Le 28. on prit *Francezé* autre Chef des Camiſars qui fut brûlé vif. Les Chefs des Rebelles aïant ou traité, ou païé de leur tête, la paix fut enfin ren-

Digitized by Google

renduë à ces Provinces infortunées. Le Roy accorda à la Province du Languedoc quatre mille livres à prendre sur le don gratuit du Clergé, pour rétablir les Eglises détruites pendant les troubles. * Mémoires *du tems.* Lettres choisies *de M. Flechier &c. T.* 1.

GAMITZ ou CAMENTS, petite ville ou bourg du Royaume de Bohême : ce lieu est fortifié & situé dans la haute Lusace sur la rivière d'Elsser, à cinq lieuës de la ville de Bautzen, & à sept de celle de Dresde. * Maty, *Dict.*

CAMMA, Dame de Galatie, épousa Sinatus qui étoit très-considéré dans le païs : ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperdûment Camma, qu'il fit mourir Sinatus : Camma se retira dans un Temple de Diane, pour y pleurer la perte qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la sollicitoit continuellement de l'épouser; faisant agir ses soins d'un côté, & ses parens de l'autre, pour l'y porter : cette Dame feignant de déférer aux services de l'un, & aux prières des autres, promit de le prendre pour mari : lorsqu'ils furent au Temple, où la cérémonie des épousailles se devoit faire, comme c'estoit la coûtume parmi les Galates de faire boire les nouveaux mariez dans la même coupe, Camma présenta à Sinorix la coupe nuptiale, dans laquelle elle avoit mis du poison, & voyant qu'il en avoit bû la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mouroit contente, après avoir vengé la mort de Sinatus. * Plutarque, *de virtut. muller.* Polien. *lib.* 8. *c.* 39.

CAMMERMEISTER. *Cherchez* CAMERARIUS, cidevant.

CAMMERSTAD, (George) Allemand, natif de Misnie, estoit un célèbre Jurisconsulte : les Princes de la maison de Saxe l'employérent dans plusieurs affaires, où il réüssit si heureusement, qu'il acquit de grands honneurs & de grands biens : il estoit né en 1498. & mourut en 1560. * Petrus Albinus, *in chron. Misn. tit.* 25. Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

CAMOENS, (Loüis) Portugais, Poëte célèbre, nommé par ceux du païs *le Virgile de Portugal*, estoit fils de Simon Vaz, Gentilhomme, & d'Anne Macedo : Il fit ses études dans l'Université de Conimbre, & dès son plus jeune âge, il donna des marques d'un excellent génie : se voyant sans biens, il porta d'abord les armes avec assez de réputation, & fut envoyé à Ceuta en Afrique, que les Portugais occupoient alors : il se signala en diverses occasions, & dans une où l'on poussa rudement les Maures, il perdit malheureusement un œil, qu'on lui créva d'un coup de flèche : lorsqu'il fut de retour en Portugal, n'y trouvant aucun établissement, il résolut de passer dans les Indes : il le fit, & son talent pour la Poëtie lui procura des amis parmi les Officiers de l'armée navale ; mais ayant composé des vers satyriques contre un des principaux, qui n'estimoit pas assez les ouvrages d'esprit; il fut obligé de s'exiler volontairement, pour éviter la vengeance de son adversaire ; & se retira jusques sur les frontières de la Chine : il trouva moyen de revenir à Goa; & repassa en Portugal; mais le vaisseau sur lequel il revenoit, s'estant brisé contre un rocher, il perdit dans ce naufrage, tout ce qu'il avoit gagné dans les Indes : il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assez présent pour sauver son poëme des *Lusiades*, en le tenant de sa main gauche, tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de sa droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules César auprés d'Alexandrie : ensuite ayant trouvé un autre vaisseau, il repassa en Portugal, où il eut beaucoup de peine à subsister : il se flatta que son esprit le pourroit tirer de la misère; & il acheva le Poëme que nous avons de lui, sous le titre de *Os Lusiadas*, qu'il dédia l'an 1569. au Roi Dom Sébastien : ce Prince estoit alors si jeune, & ceux qui approchoient de sa personne avoient si peu d'estime pour la Poëtie, que Camoens ne reçût point la récompense qu'il espéroit de son ouvrage : il rampa donc le reste de ses jours à Lisbonne, & y mourut l'an 1579. âgé d'un peu plus de cinquante ans : outre ce Poëme qu'on a traduit en diverses langues, nous avons un recüeil de ses poëties, sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens.* Ses autres ouvrages sont perdus : on lui reproche de n'estre pas assez clair; & d'avoir mêlé trop indiscrétement les fables du Paganisme avec les véritez de la Religion : sa vie est à la tête de son poëme, & on pourra la consulter aussi bien que Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, & particuliérement Baillet, *Jugemens des sçavans sur les Poëtes, tome* 7.

CAMON, ville de la Tribu de Manassé delà le Jourdain, où fut enséveli Jaïr septiéme Juge des Hébreux. * Juges, *c.* 10. *v.* 5.

CAMONICA, VAL CAMONICA, petit païs de l'Etat de Venise en Italie; il est dans le Bressan, le long de la rivière d'Oglio, aux confins de la Valteline : c'est un passage fort fréquenté de Suisse en Italie. * Maty, *Dictionnaire.*

CAMOS, (Marc Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, vivoit sur la fin du XVI. siècle : il estoit de Barcelone, & sortant d'une maison noble, il se vit obligé par honneur d'en soûtenir l'éclat, à la guerre & ailleurs : mais après avoir perdu sa femme à l'âge de trente-huit ans, il entra parmi les Religieux de l'Ordre de saint Augustin : quoique dans un âge assez avancé, il étudia en Philosophie & en Theologie avec les jeunes Religieux, & y fit un grand progrès : depuis estant nommé à l'Archevêché de Trani, dans la terre de Bari, il passa en Italie pour y solliciter ses bulles, & mourut en 1606. dans la ville de Naples, avant que de les avoir reçûës, il estoit alors âgé de 63. ans. Nous avons quelques ouvrages de sa façon, comme *Microscomo y gobierno universal del Hombre Christiano, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

¶. CAMOTI (Jean-Baptiste) d'Azolo en Italie, fut très sçavant dans les langues Orientales, & au jugement de Simler il étoit incomparable dans les lettres grecques. Il étudia quelque tems en Médecine, & ensuite ayant renoncé à cette science, il enseigna publiquement la Philosophie à Bologne dans l'école espagnole durant le Pontificat de Jules III. Et pendant celui de Paul IV. il exerça la même profession à Macerate dans la Marche d'Ancone. Pie IV. l'appella à Rome pour l'occuper à traduire les Ouvrages des Pères Grecs. On a publié ses harangues, & des commentaires sur la Métaphysique de Théophraste. Il a traduit en latin la Physique de Psellus, & les commentaires d'Olympiodore sur les météores. On dit que plusieurs autres de ses ouvrages restent manuscrits dans les bibliothèques d'Italie, sans que ceux qui les possédent prennent la peine de les donner au public. Il mourut en 1581. âgé de 60. ans & laissa un fils nommé Timothée. * De Thou, *l.* 74. Teissier *Eloges &c. Tom. I.*

CAMPAGNA, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Conza, auquel on a uni celui de Satriano, qui est une ville ruinée : Campagna est du côté de Salerne à trois ou quatre lieuës de la mer. * Léandre Alberti.

CAMPAGNA DI ROMA, ou campagne de Rome. *Cherchez* LATIUM.

CAMPAGNANO ou SAVUTO, en latin, *Campagnanus, Sabatus, Acheron, Acherus, Ocinarus*, petite rivière du Royaume de Naples : elle coule dans la Calabre citérieure, près de Mortorano; baigne les bourgs d'Altelia & de Savuto, & se décharge dans le golfe de sainte Eufemie. * Maty, *Diction.*

CAMPANA, (Albert) de Florence, sçavoit les belles Lettres, la Philosophie, & la Théologie qu'il professa à Pise, & à Padouë : dans la dernière de ces villes, s'étant confié avec un peu trop de bonne foi, à une certaine femme qui avoit entrepris de le guérir d'une maladie : il mourut d'apoplexie le 24. Septembre de l'an 1639. Albert Campana avoit composé divers ouvrages; mais on n'a de lui qu'une traduction de la Pharsale de Lucain en langue Italienne. * Thomasini, *in vit. illustr. virer.*

¶ CAMPANELLA, (Thomas) de l'Ordre de saint Dominique, estoit de Stilo, petit village de la Calabre en Italie, où il nâquit le 5. Septembre de l'an 1568. Il aprit avec une rapidité prodigieuse, tout ce qu'on enseigne à la jeunesse. Dés l'âge de 13. ans il possedoit parfaitement les Orateurs, & les Poëtes anciens, & faisoit avec facilité des discours & des vers sur les sujets qu'on lui proposoit. Il prit l'habit de Religieux dés l'âge de 14. ans. Lorsqu'il étudioit en Philosophie à *San-Giorgio*, son Professeur s'estant engagé d'aller argumenter à des thèses dans la ville de Cosenza, & se trouvant incommodé, pria le Frère Campanella d'aller disputer en sa place; il le fit avec tant de succès, que tout le monde en fut très-satisfait; & le flatta même d'avoir le génie de Telesius. Après qu'il eut achevé son cours de Philosophie on l'envoya à *Cosence* pour étudier en Théologie; mais son penchant l'entrainoit vers la Philosophie. Il commença dés lors à secouer le joug de l'autorité & d'établir pour principe qu'il devoit prendre par tout ce qu'il trouveroit de bon. Les loüanges qu'on lui avoit données dans la dispute dont on a parlé, firent une telle impression sur son esprit, qu'il voulut avoir le livre de Telesius : il le lut avec empressement; il donna même dans ses sentimens & dans sa manière de philosopher; & ayant depuis sçû qu'on avoit écrit contre ce Philosophe, il travailla à son apologie. Il n'avoit que 22. ans, quand il commença à écrire. En 1590. il alla à Naples pour faire imprimer quelques-uns de ses ouvrages. En arrivant en cette ville, & passant devant un Monastère de Recolets, il vit une si grande quantité de monde qui y entroit & qui en sortoit, qu'il eut la curiosité d'en apprendre la raison : on lui dit qu'on y soûtenoit des thèses de Philosophie : Il y entra comme les autres, & ayant obtenu la permission d'y disputer, il s'en acquitta si bien, qu'il s'attira des éloges de tous ceux qui se trouvérent dans cette assemblée : les Religieux de son Ordre le menerent en triomphe dans leur Monastère, & quelque tems après il assista à d'autres thèses de Théologie, qu'un ancien Professeur de son Ordre faisoit soûtenir : Campanella y parla avantageusement de quelqu'une des propositions qui estoient dans ces thèses : l'ancien Professeur mépriſant ces loüanges, l'interrompit brusquement, & lui dit que ce n'estoit pas l'affaire d'un jeune homme comme lui, qui ne faisoit que de sortir de Philosophie, de juger des questions de Théologie : ce mépris aigrit la bile de Campanella qui s'emporta à son tour, & répondit à l'ancien Professeur qu'il estoit un ignorant, que tout jeune qu'il paroissoit, il en sçavoit plus que lui, & qu'il estoit en estat de lui apprendre la Théologie : ce Religieux offensé déclara une guerre mortelle à Campanella; & ce fut par les cabales de ce vieux Professeur, qu'on le poursuivit vivement : Les nouvelles opinions de Campanella révoltérent bien du monde à Naples & il n'y trouva pas tous les agrémens qu'il croyoit y trouver; il en sortit donc en 1592. pour aller à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il passa de là à Florence où il présenta quelques-uns de ses ouvrages au grand Duc Ferdinand, qui étoit le protecteur des gens de lettres; mais il n'y demeura pas long-tems & résolut d'aller à Padouë. Comme il passoit par Boulogne, on lui enleva adroitement ses ecrits & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquisition; mais il ne s'en inquiéta pas & continua sa route. Il demeura quelques années

à Padouë

à Padouë occupé à inſtruire quelques jeunes Vénitiens & à leur enſeigner ſes ſentimens, auſſi bien qu'à compoſer quelques ouvrages. Il retourna enſuite à Rome où il fut mieux reçu que la prémiére fois & où pluſieurs Cardinaux lui témoignérent beaucoup d'amitié. Il étoit en 1598. à Naples mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un tour dans ſa patrie. Quelques paroles qui lui étoient échapées ſur le gouvernement d'Eſpagne & ſur des projets de révolte, ayant été raportées aux Eſpagnols, ils le firent arréter & conduire à Naples en 1599. comme criminel d'Etat: on le mit juſqu'à 7. fois à la queſtion, dans laquelle on lui fit ſouffrir les douleurs les plus cruelles & on le retint 27. ans en priſon. On n'en uſa pas toûjours auſſi ſévérement à ſon égard; dans les commencemens il ne voyoit perſonne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la ſuite il eut la liberté de voir ſes amis & de travailler. Il compoſa même dans ſa priſon pluſieurs ouvrages; & *Tobie Adami* de Saxe qui revenoit de Jéruſalem, ayant eu en paſſant par Naples la curioſité de le voir, s'en chargea, à la prière de quelques uns, qu'il fit enſuite imprimer en Allemagne. La diſgrace du Duc d'Oſſone, Viceroi de Naples, qui l'aimoit, & le conſultoit ſouvent, le fit dans la ſuite tenir plus reſſerré, & prolongea même ſelon les apparences ſa priſon. Il paroit que l'Inquiſition ſe méla auſſi de ſon affaire, puiſqu'il dit lui même que les accuſations qu'on propoſa contre lui rouloient ſur la Religion, & qu'on lui faiſoit un crime de ſes nouveaux ſentimens ſur la Philoſophie. Au reſte pluſieurs perſonnes de diſtinction ſollicitérent en Eſpagne en ſa faveur. Le Pape Paul V. envoya même en 1608. *Sciopius* à Naples pour demander ſa liberté, mais l'affaire du Duc d'Oſſone qui arriva en ce tems rendit ſes bons offices inutiles. Urbain VIII. qui le connoiſſoit par ſes écrits, agit plus efficacément pour lui auprès du Roy d'Eſpagne Philippe IV. Car à ſa ſollicitation le Duc d'Albe, Vice-Roi de Naples, eut ordre de le mettre en liberté ce qui ſe fit le 15. May 1626. Campanella alla auſſi-tôt à Rome où il demeura encore quelques années dans les priſons du ſaint Office, mais il n'y étoit priſonnier que de nom; car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit ſouhaitter. On aporte différentes raiſons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella pour ſe délivrer de la dure & longue priſon où les Eſpagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquiſition d'Eſpagne, à laquelle on l'avoit déféré à celle de Rome, où il eſpéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roy, que puisque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accuſé d'avoir avancé quelques erreurs dans ſes livres, il étoit à propos qu'il vint à Rome rendre raiſon de ſa foy devant le Tribunal de l'Inquiſition. En ce cas là il faloit qu'il demeurât quelque-tems en une eſpèce de priſon, pour colorer ce prétexte. Il fut mis enfin entiérement en liberté en 1629. mais les Eſpagnols le haïſſoient trop pour le laiſſer en repos. L'amitié du Pape qui le prit au nombre de ſes domeſtiques, lui donna une bonne penſion, & le combla de biens, éxcita leur jalouſie, & les liaiſons qu'il eut avec quelques François, leur donnérent de nouveaux ſoupçons contre lui. Il ſçut qu'ils machinoient quelque choſe contre ſa perſonne, & crut devoir ſe mettre à couvert de leurs coups. Il ſe déguiſa donc en Minime, & ſortit ſecrettement de Rome, en 1634. dans le carroſſe de M. de Noailles Ambaſſadeur de France. Il s'embarqua enſuite pour la France & arriva à Marſeille au mois d'Octobre. M. Peireſc ayant appris ſon arrivée l'envoya chercher dans une litiére, & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année ſuivante Campanella vint à Paris où il fut fort bien reçeu du Roy Louis XIII. & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une penſion de deux mille Livres. Il a paſſé le reſte de ſa vie dans la maiſon des Jacobins de la Rue ſaint Honoré & y eſt mort le 21. May 1639. dans ſa 71. année. Les jugemens ont été fort partagés ſur cet Auteur; une choſe dont on ne peut diſconvenir, c'eſt qu'il a eu des ſentimens bien ſinguliers & bien hardis, & qu'il s'eſt trop abandonné à ſon imagination.

Catalogue de ſes ouvrages.

1. *Philoſophia ſenſibus demonſtrata & in octo diſputationes diſtincta adverſus eos, qui proprio arbitratu, non autem ſenſata duce natura philoſophati ſunt: ubi errores Ariſtotelis & aſſeclarum ex propriis dictis, & natura deretis convincuntur, & ſingula imaginationes pro ea à Peripateticis ficta prorſus rejiciuntur, cum vera defenſione Bernardi Teleſii. Neapoli* 1591. *in* 4°.

2. *Prodromus Philoſophiæ inſtauranda, id eſt diſſertationis de natura rerum compendium ſecundum vera principia ex ſcriptis Thomæ Campanellæ pramiſſum, Francofurti* 1617. *in* 4°. *pp.* 86.

3. *De ſenſu rerum & magia Libri IV. mirabilis occulta Philoſophia, ubi demonſtratur mundum eſſe Dei vivam ſtatuam, beneque cognoſcentem, omnesque illius partes, partiumque particulas ſenſu donatas eſſe alias clariori, alias obſcuriori, quantum ſufficit ipſarum conſervationi, ac totius in quo conſentiunt, & ferè omnium natura arcanorum rationes aperiuntur. Tobias Adami recenſuit & nunc primum evulgavit. Francofurti* 1620. *in* 4°. *Iidem libri correcti & defenſi à ſtupidorum incolarum mundi calumniis, Pariſ.* 1636. *in* 4°.

4. *Apologia pro Galileo Mathematico Florentino, ubi diſquiritur utrum ratio philoſophandi, quam Galileus celebrat, faveat Sacris Scripturis an adverſetur. Francofurti* 1622. *in* 4°.

5. *Realis Philoſophiæ Epilogiſtica partes quatuor, hoc eſt, de rerum natura, hominum moribus, politica, cui civitas ſolis adjuncta eſt, & œconomica, cum adnotationibus Phyſiologicis à Tobia Adami nunc primum edita. Quibus accedunt quæſtionum partes totidem, ejuſdem Campanellæ contra omnes ſectas veteres novasque ad naturalem ac Chriſtianam Philoſophiam biſce libris contentam confirmandam. Francofurti* 1623. *in* 4°.

6. *Atheiſmus triumphatus, ſeu contra Antichriſtianiſmum. Romæ* 1631. *fol. It. Paris* 1636. *in* 4°.

7. *De Gentiliſmo non retinendo Quæſtio unica. Utrum liceat novam poſt Gentiles cudere Philoſophiam. Utrum liceat Ariſtoteli contradicere. Utrum liceat jurare in verba magiſtri. Paris* 1636. *in* 4°.

8. *De Prædeſtinatione, electione, reprobatione & auxiliis divinæ gratiæ cento Thomiſticus. Paris* 1636. *in* 4°.

9. *Aſtrologicorum libri ſex, in quibus Aſtrologia, omni ſuperſtitione Arabum & Judæorum eliminata, Phyſiologice tractatur ſecundum Sacras Scripturas, & Doctrinam S. Thomæ & Alberti & Summorum Theologorum, ita ut abſque ſuſpicione mala in Eccleſia Dei multa cum utilitate legi poſſit. Lugduni* 1629. *in* 4°.

10. *Medicinalium juxta propria principia libri ſeptem. Lugduni* 1635. *in* 4°.

Cet Auteur a laiſſé pluſieurs autres ouvrages. * Gaſſendi, *in vit. Peireſc.* Janus Nicius Erithræus, *Pin. I. imag. illuſt. c.* 21. Lorenzo Craſſo, *elog. d'Huom. Let.* Mémoires *pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres &c. T. VII.*

¶ CAMPANUS, (Jean-Antoine) Italien, Evêque de Teramo, dans l'Abrouſſe, nàquit vers l'an 1427. à Cavello village de la Campagne de Rome, & fut pour cette raiſon nommé *Campani*. Il éſtoit fils d'un pauvre païſan; & ſa mere l'enfanta à la campagne. On l'avoit deſtiné à garder les brebis; mais un Curé de village l'ayant pris à ſon ſervice, lui enſeigna le Latin. Dès que ſon Maitre fut hors d'état de le pouſſer plus loin, il alla à Naples, où il apprit les belles Lettres ſous *Laurent Valla*, & où peut-être il puiſa cet eſprit ſatyrique qu'on lui a reproché. De Naples il vouloit aller à Sienne pour apprendre le Droit, mais ayant été volé en chemin il ſe retira à *Perouſe* ville de l'Etat Eccléſiaſtique. Là il s'appliqua à la Philoſophie, aux Mathématiques, à l'Eloquence, à la Poëſie, & à l'étude de la langue Grecque ſous *Démetrius Chalcondile*. C'eſt là que Campani compoſa quelques piéces en vers trop peu chaſtes. Pie II. étant venu à Perouſe *Jaques Picolomini*, enſuite Cardinal de Pavie, connut Campani & le fit connoître au Pape qui en fut charmé. Pie II. le nomma Evêque de Crotone, & le transféra enſuite à l'Evêché de Terame; Paul II. lui donna l'Archiprêtré de ſaint Euſtache: Campanus accompagna François Picolomini Cardinal Légat en Allemagne, pour perſuader la guerre contre les Turcs: à ſon retour en Italie Paul II. lui donna le gouvernement de Tuderti; il eut ſous Sixte IV. celui de Todi en Ombrie & enſuite, celui de Fulgino, & de Cita di Caſtello. La conſpiration qui ſe trama dans ce pays pendant ſon gouvernement lui fit perdre cet emploi, & l'affection du Pape qui le ſoupçonna d'avoir part à la conſpiration, qui le bannit de toutes les terres de l'Egliſe, & n'écouta aucune des ſollicitations que l'on fit pour remettre Campanus en grace: on attribuë ſur-tout ſa diſgrace à la lettre que ce Gouverneur écrivit au Pape en faveur des habitans de *Citta di Caſtello* aſſiégés par les troupes de Sixte IV. *Si V. S.* lui diſoit-il, *n'y met point d'autre ordre, qu'eſt ce que tout-ceci, ſi non une cruauté digne des Turcs, & non pas une conduite Chrétienne, Sacerdotale, ou qui reſſemble à celle du Sauveur.* Campanus paſſa le reſte de ſa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne: le chagrin augmenta ſes infirmitez à un tel point, qu'il mourut à Sienne le quinze Juillet 1477. âgé d'environ cinquante ans; & fut enterré dans l'Egliſe cathédrale: Campanus s'eſt ſouvent diſtingué dans des actions publiques, entr'autres dans la Diette de Ratisbonne où il s'acquit beaucoup de réputation, par les ſçavantes harangues qu'il y fit: il ſe chargea auſſi des oraiſons funèbres de Calixte III. de Pie II. dont il a écrit la vie, & celle d'André Braccio grand Capitaine de Perouſe, & pluſieurs autres ouvrages en proſe & en vers: on ne doit pas omettre ici une circonſtance curieuſe, ſçavoir qu'Ulric le Coq eſtant venu eſtablir une imprimerie à Rome vers l'an 1466. Campanus alors Evêque de Teramo lui prépara les manuſcrits, & y joignit des préfaces de ſa façon: Michel Fernus a écrit ſa vie, & pluſieurs grands hommes lui ont conſacré des éloges funèbres. On a de Campanus 1°. *Joan. Ant. Campani Opera, cum ejus vita par Michaëlem Fernum. Romæ* 1495. *fol. & Venetiis* 1502. *fol.* 2°. *Epiſtolæ & Poëmata una cum vita Autoris. Recenſivit Jo. Burchardus Menckenius, Lipſiæ* 1707. *in* 8°. 3°. *Titi Livii decades ex editione Campani, Romæ* 1471. *&* 1472. *fol.* 4°. *Andreæ Brucchii vita, Baſileæ* 1545. * Volaterran *l.* 12. *Antr.* Lilio Giraldi, *Dial.* 1. *de Poët. ſui temp.* Paul Jove, *in elog. doct. c.* 22. Voſſius. Le Mire. Sponde. Poſſevin. Geſner. Bayle, *Dict. crit.* Charlier, *Origine de l'Imprimerie.* Naudé, *Additon à l'Hiſtoire de Loüis XI.* Mémoires *pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres &c. T. II.*

CAMPANUS de Lombardie, Philoſophe & Aſtronome célèbre, homme ſubtil, bon ſcholaſtique, verſé dans l'Ecriture ſainte, ſçavant dans les nombres & dans le calendrier: ce ſont les loüanges que lui donne Trithême qui ajoûte qu'il avoit publié pluſieurs petits ouvrages, dont la lecture pouvoit eſtre utile aux Evêques, entre leſquels il avoit lû les ſuivans; un livre des nombres eccléſiaſtiques; un traité de la compoſition des cadrans; un calendrier, & quelques autres ouvrages d'Aſtrono-

Digitized by Google

ſtronomie: cet Auteur a fleuri vers l'an 1040. * Trith. *de Script. Eccleſ.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. XI. ſiècle.*

CAMPANUS, (Jean) Allemand, eſtoit originaire du Duché de Juliers, & vivoit vers l'an 1530. il ſuivit Luther durant deux ans; mais depuis faiſant ſecte à part, il enſeigna à Wirtemberg une opinion touchant la cène, non ſeulement contraire à Luther, mais encore différente de celle des autres Sacramentaires: il enſeignoit auſſi que le Fils & le ſaint Eſprit n'eſtoient pas deux perſonnes différentes de celle du Père: il s'attira pluſieurs ennemis par ces blaſphêmes, que les Catholiques & les Proteſtans ont également en abomination. * Prateole, *vit Camp.* Florimond, *l. 2. c. 16. num. 7.* Oſius, *l. 1. des héréſies.* Sponde, *A. Ch. 1531.*

CAMPASPE, ou PANCASTE', l'une des concubines d'Alexandre *le Grand*, eſtoit une des plus belles perſonnes de ſon tems: ce Prince la fit peindre nuë par le fameux Apellès, & la céda généreuſement à ce Peintre qui en eſtoit devenu amoureux. * Pline, *l. 35. c. 10.* Elien, *l. 30.* Lucien.

CAMPDEN, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Glocester appellée Kiſtgate: le Comte de Gainsboroug Vicomte de Campden, y fait ſa réſidence. * *Diction. Anglois.*

CAMPEGGI, famille illuſtre, & très-conſidérée en Italie depuis pluſieurs ſiècles. *Ugolin* Campeggi fut choiſi par ceux de Piſe pour eſtre leur Général: un de ſes deſcendans nommé *Barthelemi* Campeggi, ſe rendit célèbre par ſa probité & par ſa doctrine: il vivoit ſur la fin du XIV. ſiècle, & il s'éxila volontairement de ſa patrie, pour n'eſtre pas obligé de ſuivre le parti des Guelphes: mais le tems de ſon éxil ne lui fut pas inutile; car il l'employa à l'étude du Droit civil & canonique, & y fit un très-grand progrès: ſon fils *Jean* Campeggi, fut encore plus verſé que lui dans cette ſcience, qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation à Padouë & ailleurs: il a laiſſé divers ouvrages, & entr'autres *Conſilia Tractatus de Statutis. De Immunitate. De Dote, &c.* ce ſçavant homme eut divers enfans, & entr'autres le Cardinal *Laurent* Campeggi: ce dernier s'eſtoit marié avant que de ſe faire Eccléſiaſtique, & avoit épouſé *Françoiſe* Guaſtavilain, dont il eut trois fils & deux filles; 1. *Alexandre* Cardinal; *Rodolphe*, qui fut Général des Vénitiens; 3. *Jean-Baptiſte*, Evêque de Majorque, l'un des plus doctes Prélats de ſon ſiècle; 4. *Loüiſe* femme de *Camille* Fantuccio de Boulogne; *Eléonore*, mariée à *Alphonſe*. Alexandre eut pour Maîtres les plus ſçavans hommes de ſon ſiècle; comme Lazare Bonamici, Pierre Bourrhano, & Antoine Bernardi, qui fut depuis Evêque de Caſerte: le Pape Paul III. le fit Clerc de la chambre, lui donna d'autres emplois, & en 1541. l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de l'Egliſe de Boulogne ſa patrie. Le Concile de Trente ayant eſté transféré en cette ville, les Prélats s'aſſemblérent chez Alexandre & Jean-Baptiſte Campeggi, & on y remarqua cinq Prélats de cette famille, proches parens du Cardinal Laurent; ſçavoir Thomas & Marc Antoine ſes frères, l'un Evêque de Feltri, & l'autre de Groſſet; Jean Evêque de Parento ſon neveu, fils d'Antoine-Marie, ſon frère; & ſes fils Jean Baptiſte Evêque de Majorque, & Alexandre qui l'eſtoit de Boulogne: ce dernier fut auſſi vice-Légat à Avignon, où il fit échoüer les deſſeins des Huguenots qui cherchoient à ſe jetter ſur les terres de l'Egliſe. Il fut fait Cardinal par le Pape Jules III. au mois de Novembre 1551. & il mourut trois ans après, le 25. Septembre 1554. âgé de 48. ans. Dans le XVII. ſiècle le Comte *Rodolphe* Campeggi s'eſt acquis beaucoup de réputation, non ſeulement par la connoiſſance qu'il avoit du Droit, mais encore par ſes Poëſies: il mourut le 28. Juin 1624. & nous avons de lui deux tomes de Poëſies, un poëme intitulé, *Le lacrime di Maria Vergine, & l'Italia conſolata*, qui eſt un épithalame qu'il fit en 1620. pour le mariage de Madame Chriſtine de France avec Victor Amédée Duc de Savoye. *Thomas* Campeggi, Evêque de Feltri, fils de *Thomas* Campeggi qui accompagna ſon frère en diverſes Légations, & fut chargé avec lui par Léon X. du gouvernement des villes de Parme & de Plaiſance, lui ſuccéda dans l'Evêché de Feltri, & fut envoyé par Paul III. en qualité de Nonce à la conférence tenuë à Wormes en 1540. il fut un des trois prémiers Evêques qui ſe trouvérent à l'ouverture du Concile de Trente en 1545. & y aſſiſta aux ceſſions tenuës ſous le Pontificat de Paul III. il mourut à Rome le onze Janvier 1564. âgé de ſoixante-quatre ans: il a compoſé pluſieurs petits traitez ſur divers petits points de police écclésiaſtique; le plus conſidérable & le plus rare eſt celui *de l'autorité des SS. Conciles*, dédié au Pape Pie IV. & imprimé à Veniſe en 1561. il y en a encore d'autres imprimez au même lieu en 1555. ſçavoir de l'autorité & de la puiſſance du Pape, des devoirs des Princes chrétiens, des biens temporels des Eccléſiaſtiques, de la pluralité des bénéfices, de la ſimonie, des annates, des reſerves, des penſions ſur les bénéfices, des cas reſervez, des éxemptions, de l'obſervation des fêtes; ſi un Evêque conſacré par des ſchiſmatiques eſt vraiment Evêque & diverſes queſtions ſur le mariage: il y a encore un traité de lui ſur le célibat des Prêtres imprimé à Veniſe en 1554. il traite les matières briévement & ſuccintement, mais avec beaucoup de méthode & de clarté: il juge aſſez ſainement & avec moins de prévention que la plûpart des Canoniſtes ultramontains: il ne ſçavoit pas ſeulement le Droit canonique, mais il avoit encore des principes de Théologie. * M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques XVI. ſiècle.* Un autre *Camillo* Campeggi, Théologien de l'Ordre de ſaint Dominique, fut fort eſtimé dans le Concile de Trente, & paſſa pour un grand Prédicateur: ce dernier eſtoit de Pavie.

CAMPEGGI (Laurent) Cardinal, perſonnage recommandable par ſa vertu & par ſa ſcience, vivoit dans le XVI. ſiècle. Il étoit de Boulogne, fils de Jean Campeggi ſçavant Juriſconſulte, & fut lui-même Profeſſeur en Droit à Padouë. Après la mort de ſa femme, s'étant fait Eccléſiaſtique, il eut des emplois conſidérables, & contribua beaucoup à la réduction de la ville de Boulogne. Jule II. lui donna un office d'Auditeur de Rote, le nomma à l'Evêché de Feltri, & enſuite l'envoya Nonce en Allemagne & à Milan. Léon X. lui confia, & à Thomas Campeggi ſon frère, le gouvernement des villes de Parme & de Plaiſance, & le renvoya Nonce en Allemagne. Il le créa Cardinal le 1. Juillet 1517. ſous le titre de St. Thomas, qu'il changea depuis pour celui de ſainte-Marie de delà le Tibre, & pour les Evêchez d'Albe, de Paleſtrine & de Sabine: il revint à Rome au mois de Janvier 1518. & l'année d'après on l'envoya Légat en Angleterre, pour y lever les décimes contre les Turcs: cette commiſſion ne lui reüſſit pas; il obtint ſeulement l'Evêché de Salisburi pour lui l'an 1524. Sous le Pontificat du Pape Clément VII. il fut envoyé Légat en Allemagne, pour s'oppoſer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des mœurs. En 1528. il fut auſſi envoyé Légat en Angleterre, pour être juge du divorce de Henry VIII. qui vouloit faire déclarer nul ſon mariage avec Catherine d'Autriche, dans le deſſein d'épouſer Anne de Boulen; il ne conclut pourtant rien, & le Pape le rappella l'année d'après, s'étant réſervé la connoiſſance de cette affaire. Campeggi revint en 1529. à Rome. Il étoit Evêque de Boulogne depuis l'an 1523. Il ſe trouva en cette ville au couronnement de Charles *Quint*, d'où étant repaſſé comme Légat en Allemagne, il aſſiſta à la Diette d'Auſbourg: à ſon retour, le Pape étant mort, il donna ſa voix pour l'élection de Paul III. qui le nomma en 1538. pour ſe trouver en qualité de Légat à Vicence, où l'on devoit faire l'ouverture du Concile: mais Campeggi mourut à Rome le 19. Juillet 1539. Il avoit compoſé quelques ouvrages de Droit, qui n'ont pas eſté publiez. * Sigonius, *de Epiſcopis Bonon.* Garimbay, *l. 1.* Onuphre, *in Chron.* Sanderus *de Schiſm. Angl.* Surius, *in comment.* Sleidan, *in Annal.* Ughel, *Ital. ſacr.* Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Aubery, *Hiſtoire des Cardin.* Bumaldi, *Bibl. Bonon.*

CAMPEN, ville du Païs-Bas, dans la Province d'Over-Iſſel, eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Iſſel, près de ſon embouchure, à cinq lieuës de Deventer: c'eſt une jolie ville très-bien ſituée, & d'où l'on peut inonder la campagne voiſine qui eſt très-baſſe. Les Auteurs latins la nomment *Campi.* * Sanſon. Ortelius.

CAMPEN, (Heimeric de) connu ſous le nom d'*Heimericus de Campo*, natif de cette ville dans le XV. ſiècle enſeigna la Philoſophie à Cologne. Depuis il ſe trouva au Concile de Bâle, où le Cardinal Nicolas de Cuſa, homme d'une rare doctrine, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui perſuada d'écrire quelques Traitez. Celui *De Autoritate Concilii*, fut le plus conſidérable. Il s'attacha enſuite à Eugène IV. & en publia les raiſons dans une Apologie. Lorſqu'il fut de retour dans le Païs-Bas, il enſeigna quinze ans la Théologie à Louvain; & mourut en 1460. Outre les ouvrages dont j'ai parlé, il a écrit *Compendium Quæſtionum. Super Sententias Lib. IV. De Eſſe. De Eſſentia. Compendium. Divinorum Queſtiones variæ, &c.*

CAMPEN, (Jean) dit vulgairement *Vanden Campen*, natif de la ville de Campen, vivoit au commencement du XVI. ſiècle; & ſçavoit très-bien les Langues, qu'il enſeigna à Louvain. Le Pape Léon X. le fit venir à Rome, où il lui donna un Canonicat; mais Campen en revenant dans le Païs-Bas, mourut de peſte à Fribourg en Briſgaw l'an 1538. Il laiſſa une Grammaire hebraïque, des paraphraſes ſur les pſeaumes, ſur l'Eccléſiaſte, &c. Cet Auteur eſt différent d'un *Jean Campen* Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit en 1404. Il étoit des Païs-Bas, & il compoſa des commentaires ſur les ſentences. *Quodlibetorum opus. Summula artium. &c.* * Trithème, *de Script. Eccl.* Valère André, *Bibl. Belg.*

CAMPER, ville des Indes, ſituée dans l'Isle de Sumatra près de la Ligne, & à l'entrée du détroit de Malaca du côté de l'Orient, eſt Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & qui a ſon Roi particulier. * Maty, *Diction.*

CAMPESTRE ou CAMPESTE, étoit chez les Romains ce que nous appellons *tonnelet, bas de ſoye*, tourné en rond, eſpèce de *tablier*, dont ſe ceignoient ceux qui faiſoient leurs éxercices dans les champs de Mars: il leur prenoit depuis le nombril, & leur deſcendoit juſques ſur le milieu des cuiſſes, pour couvrir les parties que la pudeur défend de nommer.

CAMPIAN, (Edmond) de Londres, Jéſuite, a vécu dans le XVI. ſiècle: il étudia à Oxford, & depuis, étant attiré par les Anglicans, il fut reçû Diacre parmi eux, mais quelque temps après il fit abjuration; vint à Doüay, où il y avoit un Séminaire d'Anglois; & étant paſſé à Rome, il s'y fit Jéſuite en 1573. Après ſon Noviciat, on l'envoya à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome: en 1580. il paſſa en Angleterre, où il ſoûtint généreuſement la foi catholique, & la ſigna de ſon ſang le 28. Novembre 1581. ſous le régne d'Eliſabeth. Il compoſa pluſieurs ouvrages, dont les plus conſidérables ſont, une chronique univerſelle, & un traité adreſſé aux Univerſitez d'Angleterre, où il rapporte dix raiſons pour prouver la Religion Romaine. * Sponde, *Ann. Chr.* 1580. *n.* 11. 1581. Riccioli, *en la Chronique* Pitſeus. Ribadeneira.

CAMPIANO, petite ville d'Italie, dans le Val de Taro, que ceux du païs nomment Stato di Vali di Taro, eſt ſituée

Digitized by Google

près de la rivière de Taro: les Ducs de Parme, à qui elle appartient, ont eu ſoin de la faire fortifier. * Baudrand.

CAMPIGNE ou KEMPEN-LAND, contrée des Païs-Bas. Elle eſt diviſée en Campigne Hollandoiſe & Campigne Liégeoiſe: la prémière eſt une partie de la Mairie de Bois-le-Duc en Brabant, qui ne contient que des villages, avec la petite ville d'Eyndoven: l'autre eſt une partie du Diocèſe de Liège, & elle comprend le Comté de Horn, & toute la portion de celui de Lootz, laquelle eſt au Septentrion du Demer & dans laquelle on voit les petites villes de Perr, de Hamout, de Brey, de Maeſeik, de Beringue, & de Stochen. * Maty, *Dictionnaire.*

† CAMPION, ville du Pays de Tangut dans la Tartarie. Elle eſt ceinte d'une muraille fort épaiſſe, & ſon terrain-plain eſt ſi large, que quatre charettes peuvent y rouler de front. Cette place eſt défenduë par de groſſes tours, & par un grand nombre de canons. Ses foſſés ſont larges & ſecs; mais faits de telle manière qu'on peut les remplir d'eau quand on veut. Il s'y fait un grand trafic de rhubarbe, dont le Païs eſt fort abondant. On l'y va prendre de pluſieurs endroits pour la porter aux Indes & à la Chine. La grande place eſt tous les jours remplie de charlatans, qui font voir au peuple beaucoup de choſes qui ne ſont qu'en apparence. Il ſemble qu'ils percent un homme, qu'ils lui coupent un bras, & qu'ils répandent ſon ſang, & tout cela ſe fait par un art qu'ils nomment *Simie.* Les Caravanes des Marchands s'arrêtent à Campion ſans pouvoir aller plus loin, & on ne laiſſe paſſer au Catay, grand pays de la Tartarie, aucun étranger à l'éxception des Ambaſſadeurs. * Davity *Provinces du Tangut.* Thomas Corneille, *Dict. géogr.*

¶ CAMPOBASSE, Gentilhomme Napolitain, de très mauvaiſe foi. Il s'appelloit *Nicolò di Combatiſſa*; mais en France on le nommoit Campobaſſe. Comme il avoit été partiſan de la maiſon d'Anjou, il avoit été banni de Naples, & ſes terres avoient été confiſquées. Depuis ce tems-là, il s'étoit arrêté en Provence ou en Lorraine, avec le Roy René de Sicile, ou avec le Duc Nicolas; après la mort duquel le Duc de Bourgogne prit le Comte Campobaſſe à ſon ſervice, & le fit un des Chefs de ſon armée. Ce Comte paſſant par Lion s'acoſta d'un Médecin, apellé Maître Simon de Pavie, par le moïen duquel il fit offrir au Roy Louis onze de lui remettre le Duc de Bourgogne entre les mains, ou de le tuër moïennant certains avantages qu'il lui demandoit. Paul Jove dans ſon dialogue des déviſes militaires, indique la cauſe du mécontentement de Campobaſſe. Il dit que ce fut à cauſe d'un ſoufflet, que le Duc avoit donné au Comte dans un Conſeil de guerre. L'Auteur Anonyme cité par M. Amelot de la Houſſaïe découvre l'occaſion à laquelle ce ſoufflet fut donné à Campobaſſe. Ce fut à cauſe *qu'il s'oppoſoit* à la réſolution du Duc qui vouloit faire pendre *Chiffron de la Vachière*, Gentilhomme Provençal au ſervice du Duc de Lorraine, & qui avoit été ſurpris voulant s'introduire dans Nanci aſſiégée par le Duc de Bourgogne. Chiffron fut pendu; mais le Duc René vengea ſa mort ſur plus de 120. Bourguignons; qui ſe trouvèrent priſonniers dans les villes d'Epinal, Mirecourt &c. leſquels furent tous pendus. On leur mit cet écriteau qui marquoit la cauſe de leur mort. *Pour le meurtre commis cruëllement en la perſonne de feu le bon Chiffron de Vachière, pris en bien, & loyaumant ſervant ſon Maſtre par le Duc de Bourgogne, qui par ſa tyrannie ne ſe peut ſouler de répandre le ſang humain.* Ce qui ſert à réfuter ce que dit de Comines que Campobaſſe avoit hâté le ſuplice de Chiffron, parce que ce dernier vouloit découvrir au Duc de Bourgogne les menées du Comte avec le Duc de Lorraine. Le Duc René n'auroit pas honoré & vengé la mort de Chiffron, s'il s'étoit montré pret à trahir le ſecret pour ſauver ſa vie. Campobaſſe méditant toûjours ſa vengeance, ſe retira avec l'élite du monde qu'il commandoit; Mezerai dit avec 400. chevaux, & s'alla jetter aux pieds du Duc René qui lui fit un bon accueil, & qui lui fit expédier des patentes d'une ſeconde donation de la ville & Seigneurie de Commerci. Douze ou quinze hommes que le Comte avoit laiſſés auprès du Duc de Bourgogne pour l'aſſaſſiner dans la déroute, qu'il prévoïoit, s'aquitèrent de leur barbare commiſſion, en le perçant de trois coups, au commencement de l'année 1477. le Duc étant dans ſa 46. année. Campobaſſe portoit pour deviſe un figuier ſauvage avec ce vers de Martial pour légende; *Marmora Meſſala findit Caprificus.* * Amelot de la Houſſaïe *mémoires &c. T. II.* Comines. Mezerai *ſur l'année* 1476. *&* 1477.

CAMPO DI S. PIETRO petite ville du domaine des Vénitiens en Italie. Elle eſt dans le Padoüan, ſur une petite rivière entre la ville de Trevigni, & celle de Vicenze. * Maty, *Diction.*

CAMPO GABIO. *Voyez* GABIENS.

CAMPOLI, petite ville épiſcopale, dans l'Abruſſe ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone, environ à deux lieuës de Teramo, d'Aſcoli, & du Golfe de Veniſe. Cette ville eſt compoſée de trois parties, qui ſont ſéparées par quelque diſtance l'une de l'autre, & qui portent les noms de Camplo, Mucella, & Caſtronuovo. * Maty, *Diction.*

CAMPOLONGO, (Æmilius) de Padouë, Profeſſeur en Médecine, ſçavoit les Langues & les belles Lettres, & s'attacha à l'étude des ouvrages d'Ariſtote & de Galien: il fut fait Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Padouë l'an 1578. & continua d'enſeigner juſqu'à ſa mort arrivée en 1604. il fut enterré aux Servites de la même ville, où l'on voit une inſcription qu'Annibal Campolongo ſon fils, Juriſconſulte, y fit élever: outre des conſultations qu'on a publié avec celles des autres Médecins d'Italie; nous avons de lui, *Methodus conſultandi. De variolis. De Arthritide.* * Thomaſin. *In Elog. illuſt. vir. P. I.*

CAMPREDON, petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne, aux confins de Rouſſillon entre Girone & Puicerda. Elle eſt fortifiée, & on la prend communément pour l'ancienne *Sebendunum*, petite ville des Caſtellans. * Maty, *Diction.*

CAMPSON-GAURI, Sultan d'Egypte, fut élevé à cette dignité par les Mammelus vers l'an 1504. de *Jéſus-Chriſt* & de l'Hégire 910. Il la refuſa d'abord, conſidérant les malheurs qui étoient arrivez en peu de temps aux Sultans d'Egypte, par la faction des plus conſidérables de l'Etat: mais la fortune, qui l'avoit tiré de l'éſclavage, pour le mettre au nombre des Mammelus, & lui faire obtenir les prémiers emplois auprès des Sultans, le plaça malgré lui ſur le Thrône: il gouverna avec une prudence admirable; car ayant fait mourir ſans bruit les plus remuans; il calma les troubles du Royaume; puis envoya des troupes dans les Indes, pour en chaſſer les Portugais, & occuper ſes ſujets par le commerce: mais les Portugais défirent ſon armée navale le 3. Février 1509. Campſon fut l'arbitre de l'Orient, & balança la puiſſance de deux grands Monarques, Iſmaël Roi de Perſe, & Selim Empereur des Turcs: il fut enfin opprimé par ce dernier, & trahi par un de ſes ſujets nommé Caierbey, Gouverneur d'Alep & de Comagene; car Selim feignant de marcher contre Iſmaël, tourna contre Campſon qui l'attendoit avec ſon armée: les armées ſe rencontrèrent dans la Comagene, au même lieu où deux ans auparavant les Turcs avoient défait les Perſes: Caierbey s'acquitant de la promeſſe qu'il avoit faite à Selim, ſe rangea de ſon parti: Campſon âgé de plus de 70. ans, chargé d'embonpoint, & incommodé d'une hergne, tomba de ſon cheval & fut écraſé l'an 1516. de *Jéſus-Chriſt* & de l'Hégire 922. * Leunclavius, *l.* 17. Paul Jove. 17. Baudrier, *Hiſt. des Turcs.*

CAMPUS-MAGNUS, ou *Grand-Champ.* C'eſt une plaine fort étenduë, qui a douze cens ſtades de long, & ſix vingt de large: le Jourdain la diviſe en deux parties: elle commence au Bourg de Genebath & finit au Lac Aſphaltide. La ville de Jérico eſt bâtie au milieu du Grand-Champ: Il y a tout auprès une grande montagne qui la commande, & qui eſt ſi ſtérile, qu'on n'y voit ni arbre, ni plante, & ſi longue qu'elle s'étend du côté du Septentrion, juſqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du Midi, juſqu'à Sodome: ſa grande ſtérilité eſt cauſe qu'il ne s'y rencontre aucuns habitans: à l'oppoſite *de cette montagne*, & de l'autre côté du Jourdain, on voit une autre montagne, qui commence à Juliade vers le Septentrion, & s'étend du côté du Midi, juſqu'à Gomorrhe, où elle confine à Petra, qui étoit autrefois la Capitale de l'Arabie. Il y a encore le Montſerré qui s'étend juſqu'au territoire des Moabites. Un Auteur moderne écrit dans ſon voyage de la Terre Sainte, qu'à la vérité cette plaine eſt la meilleure du monde, très-fertile en bled: qu'elle eſt terminée à l'Orient par les montagnes de l'Arabie, à l'Occident par celles de Judée, au Midi par la mer Morte, & au Septentrion par celle de Tibériade: c'eſt dans cette belle plaine qu'on recüeilloit autrefois des plantes ſi éxquiſes, des liqueurs ſi précieuſes, & des gommes d'une odeur incomparable: mais à préſent elle eſt preſque toute déſerte, & l'on diroit qu'elle ſe reſſent encore de la malédiction & des anathêmes, dont Joſué foudroya Jérico & ſon Grand-Champ. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 27.

CAMPUS *Piorum*, lieu célèbre en Sicile, près de Catane, où les deux frères Amphinomus & Anapus, ſauvèrent ſur leurs épaules leur père & leur mère des flâmes du Mont-Etna. * Valère Maxime, *l.* 5. *c.* 4.

CAMSIN, (le) eſt le temps de Pâques, ſelon le langage des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte.

CAMUL, ville de la grande Tartarie en Aſie, ſituée dans le Royaume de Tanju. Sanſon la nomme auſſi *Xamo*, & la met près du déſert de ce nom: mais M. Witſen la met beaucoup plus vers le Couchant.

CAMULE, *Camulus*, eſt le nom d'un Dieu du Paganiſme. Ce ſont les inſcriptions de Gruter qui font connoître ce Dieu. La prémière *p. XL. n.* 9. eſt *Ardoine Camulo, Jovi, Mercurio, Herculi.* Sous chacun de ces noms eſt le Dieu qui le porte; & ſous *Camulo* c'eſt un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre *p. LVI. n.* 11. *Camulo. Sanc. Fortiſſ. Sac.* &c. Cette ſeconde inſcription a été dans le pays des Sabins. Une troiſième, trouvée proche de Clèves, porte, *Marti Camulo ob ſalutem Tiberi Claudi Cæſ. Cives Remi templum conſtituerunt.* De tout cela on peut conclure que *Camule* eſt le Dieu Mars; qu'il eſt le même que Sangus: & que *Camule* étoit le nom que les Sabins donnoient à Mars. * Gruter. Struvius, *antiq. Roman. Syntagma*, *c.* 1. *p.* 96. Iſidore, *orig. l.* 20. *c.* 16.

CAMULOGÈNE, Capitaine général des Pariſiens, & des autres peuples de leur voiſinage, fut choiſi pour ſon éxpérience, quoique dans une éxtrême vieilleſſe, pour s'oppoſer aux deſſeins de Labienus Lieutenant de Céſar, qui s'avançoit avec quatre Légions vers Paris: il combattit avec beaucoup de valeur contre les Romains, & fut tué à la tête des troupes Gauloiſes, qui donnèrent un cõmbat des plus opiniâtrez dont Céſar ait conſervé la mémoire dans ſes commentaires de la guerre des Gaules; ce fut la ſeptième année de cette guerre. * Jul. Cæſ. *l.* 7.

¶ CAMUS,

Digitized by Google

¶ CAMUS, (Jean-Pierre) Parisien, Evêque de Belley, fut nommé par le Roi Henry IV. & sacré par S. François de Sales, l'an 1609. sa piété & sa vertu lui attirèrent l'amour de tous ses Diocésains: il quitta son Evêché l'an 1629. & se retira en son Abbaye d'Aunay, & fut grand Vicaire de François de Harlay, Archevêque de Roüen: enfin il se retira à l'hôpital des Incurables de Paris, & y mourut âgé de soixante-dix ans le vingt-six Avril 1652. Il a esté l'un des grands Prédicateurs de son tems, & a composé un si grand nombre d'ouvrages, qu'il seroit difficile d'en faire le catalogue: il y en a de controverse, de morale, de mystiques: il n'a point épargné les Religieux mendians, ni dans ses prédications, ni dans son ouvrage qu'il a intitulé, *des Moines*; il écrivoit avec une facilité merveilleuse sur différents sujets, mais avec peu d'exactitude: il a mené une vie sainte & pénitente, qui lui auroit peut-estre mérité la canonisation, comme à son bon ami saint François de Sales, s'il ne s'estoit pas déclaré si ouvertement contre les Religieux & les Moines. Il ne voulut pas même se rétracter à la mort en faveur des Moines, protestant devant Dieu, qu'il n'avoit jamais rien dit ni écrit contre eux, qu'il n'eût cru devoir dire & écrire en conscience. Il haïssoit fort les Religieux mendians & sur-tout les Capucins, dont il appelloit le Capuchon *Chausse d'Hypocras*. Les Moines croïent qu'il est damné, *quia noluit se in extremo actu contemnere*. Mais tous les autres en pensent bien différemment. Il refusa deux Evêchés considérables qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras, & Amiens. *La petite femme que j'ai épousée*, disoit-il à ses amis, *est assés belle pour un Camus*. Il avoit l'esprit vif & la repartie prompte. Le Cardinal de Richelieu lui demandant son sentiment sur deux livres nouveaux le *Prince* de Balzac, & le *Ministre d'Etat* de Silhon; il lui répondit: *Monseigneur; l'un ne vaut guères & l'autre rien du tout*. Prêchant un Vendredi St. dans un Hôpital, il apostropha un Crucifix de la sorte, *Ah! Monseigneur je vous vois entre deux larrons*. A ces mots, Monsieur le Duc d'Orléans, Gaston de France, qui avoit à ses côtés un Surintendant des finances, & le Partisan Monnerot, leva son chapeau, comme si le Prédicateur lui eût adressé la parole. Quand il prêchoit, sa longue barbe se divisoit en deux ou trois toupets suivant le nombre des points de son sermon. Il auroit prêché trois heures qu'on ne s'y seroit point ennuïé, & il avoit la mémoire si sûre que rien ne pouvoit l'interrompre. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bug.* Amelot de la Houssaïe *Mémoires &c. T. II.*

I. Il descendoit de *Nicolas* Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Capitaine & Gouverneur d'Auxonne: qui eut pour fils *Pernet*, qui suit;

II. *Pernet* Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, fut aussi Gouverneur d'Auxonne, & frére de *Jean*, qui suit;

III. *Jean* Camus, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Chastillon, &c. épousa *Antoinette* de Vignols, Dame d'Arginy, de Pontcarré, &c. dont il eut; 1. *Antoine* Camus, Seigneur de Rivery & du Perron, *duquel descendent les Seigneurs de ce nom.* 2. *Jean*, Seigneur de saint Bonet; *dont sont issus les Seigneurs de ce nom dans la Province de Lyonnois*; & dont étoit *Jean-Pierre* Camus, Evêque du Bellay; qui a donné lieu à cet article: 3. *Claude*, Baron de Bagnols & de Chastillon, Trésorier général des finances à Lyon; *dont descendent les Seigneurs de ce nom, aussi établis dans le Lyonnois*; & 4. *Geofroy*, qui suit;

IV. *Geofroy* Camus, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la robbe, vint s'établir à Paris; fut reçû Maître des requêtes en 1573. & fut employé en plusieurs négociations importantes: il fut nommé en 1588. par le Roi Henri III. à la charge de prémier Président du Parlement de Provence, à la place de M. de Foresta, en laquelle il ne put être reçû par les obstacles que les Ligueurs, qui étoient maîtres de la ville d'Aix, y apportèrent: le Roi Henry IV. l'y nomma de nouveau en 1596. mais il n'y put être reçû non plus que la prémière fois, pour les mêmes raisons, & mourut Conseiller d'Etat: il épousa *Jeanne* Sanguin, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant des eaux & forêts, & de *Barbe* de Thou, sœur de *Christophle* de Thou, prémier Président du Parlement de Paris, dont il eut *Nicolas*, qui suit; *Jacques*, nommé Evêque de Séez en 1614. mort en 1650. *N.* Sécrétaire des commandemens des trois Princesses, filles du Roi Henry IV. qui furent, Reine d'Espagne, Reine d'Angleterre, Duchesse de Savoye: *Antoinette*, seconde femme de *Jacques* Prévost, Seigneur de saint Cir, Maître des requestes; *Marie*, alliée à *Elie* Laisné, Seigneur de la Margrie, prémier Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat; & *Jeanne* Camus de Pontcarré, Coadjutrice d'*Anne* de Thou, sa grand-tante, Abbesse de S. Antoine des Champs, à laquelle elle succéda.

V. *Nicolas* Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. mourut sous-Doyen du Parlement en 1645. ayant eu de *Magdelaine* de Pincé sa femme, *Nicolas* II. du nom, qui suit; *Jacques*, Chevalier de Malthe; *Pierre*, Prieur de saint Trojan, Conseiller, Aumônier du Roi, mort en May 1684. *Jeanne*, mariée à *Louis* Moryneau, Seigneur d'Esure, Sécrétaire du Roi, morts en Novembre 1679. & *N.* Camus de Pontcarré, Religieuse.

VI. *Nicolas* Camus II. du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé en Anjou, &c. fut reçû Conseiller au Parlement en Avril 1636. & mourut en Novembre 1660. ayant eu d'*Helene* Hallé sa femme, morte en Novembre 1661. *Nicolas* III. du nom, qui suit; *Elie*, Chevalier de Malthe, mort le 27. Novembre 1709. en sa 62. année, récommandable par sa charité envers les pauvres; & trois filles qui n'ont point été mariées.

VII. *Nicolas* Camus III. du nom, Seigneur de Pontcarré, &c. reçû Conseiller au Parlement en May 1661. puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, mourut le 6. Février 1705. âgé de 66. ans: il épousa *Marguerite-Helene* Durand, morte le 13. Octobre 1705. âgée de 55. ans; fille unique d'*Ursin* Durand, Conseiller au Parlement, & de *N.* Boüer des Fontaines, dont il eut entre autres enfans *Nicolas-Pierre*, qui suit; *Ursin* Camus Durand de Pontcarré, reçû Conseiller au Parlement en Février 1698. mort sans alliance le 25. Décembre 1715. en sa 42. année; & *Jeanne-Philberte* Camus de Pontcarré, mariée le 13. Aoust 1697. à *Etienne* Bochart, Seigneur de Sarron, Président en la première chambre des enquêtes du Parlement, arrière petit-fils de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny, &c. prémier Président du Parlement de Paris, morte le prémier May 1711. en sa 41. année, laissant postérité.

VIII. *Nicolas-Pierre* Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. fut reçû Conseiller au Parlement en Février 1688. Maître des requêtes en 1691. & a été nommé prémier Président du Parlement de Roüen en Aoust 1703. il épousa 1. en Avril 1695. *Marie-Anne-Claude-Auguste* le Boullanger, morte en couche le 27. Mars 1702. fille unique d'*Auguste-Macé* le Boullanger, Seigneur de Viarme, Maffliers, &c. Maître des requestes & Président au grand-Conseil, & d'*Anne* de la Forêt; 2. en Mars 1703. *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelongne, morte en Juin 1705. fille unique de *Christophle-François* de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Marie* Chanlatte: 3. en Février 1706. *Jeanne-Marguerite* de Boivin, morte le 3. Juin 1718. en sa 35. année, fille de *N.* de Boivin, Seigneur de Bonnetot, prémier Président en la Chambre des comptes & cour des aydes de Roüen: il a eu de son prémier mariage, *Geofroy-Macé*, qui suit; & *Jean-Baptiste-Elie* Camus de Pontcarré, Seigneur de Viarmes, Sugy, Belloy, &c. reçû Conseiller au Parlement en Février 1721. du second lit sont issuës *N.* & *N.* filles: & du troisième, un fils & quelques filles.

IX. *Geofroy-Macé* Camus, Seigneur de Pontcarré, Maffliers, Mousson, Betemont, Quincampoix, &c. a été reçû Conseiller au Parlement en Aoust 1718. & Maître des requestes en Février 1722. il a épousé en Février 1719. *Marie-Anne* de Jassaud, fille d'*André-Nicolas* de Jassaud, Président en la Chambre des comptes; & de *Marie-Anne* Coustard, dont des enfans.

CAMUS, (Antoine le) Chevalier, Seigneur de Jambeville & Marquis de Maillebois, Président au Parlement de Paris; étoit fils de *Martin* le Camus, Conseiller dans le même Parlement, mort en 1564. & petit-fils de *Charles*, Conseiller au Sénat de Milan sous François I. on assure que leur maison étoit originaire de Poitou, où elle possédoit la terre de la Borde-Popeliniere: Antoine perdit son père à l'âge de 12. ans, & à 22. ans l'an 1573. fut nommé par le Roi Charles IX. Conseiller au grand Conseil: Henry III. lui donna la charge de Maître des requestes en 1585. Henri IV. le fit en 1590. Intendant de justice en Normandie, où il fut fait prisonnier par le Duc de Mayenne à la prise de Ponteau-de-Mer, & mis à douze mille livres de rançon, que Sa Majesté paya: elle l'honora d'une charge de Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, & ensuite d'une de Président en 1595. depuis il servit encore le Roi dans le Limosin; & à son retour il eut la charge de Président à mortier, qu'il exerça depuis 1602. jusqu'en 1619. qu'il mourut: il eut de *Marie* le Clerc, deux fils & trois filles, dont il ne resta qu'*Anne* le Camus, qui fut mariée 1°. à *Claude* Pinart, Gentilhomme de la Chambre du Roi, prémier Baron de Valois, & Marquis de Comblisi; 2°. à *François-Christophle* de Levi, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, & Capitaine de Fontainebleau, mort en 1661. elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages. * Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes.*

CAMUS, (Nicolas le) Sécrétaire du Roy en 1618. puis Conseiller d'Etat en 1620. s'acquit beaucoup de gloire dans le maniement des grandes affaires où il fut employé, & mourut en Novembre 1648. âgé de 80. ans, laissant de *Marie* Colbert sa femme, morte en 1642. six fils & quatre filles, sçavoir 1. *Nicolas* le Camus, qui suit; 2. *Antoine* le Camus, Seigneur d'Hemery, qui a fait branche rapportée ci-après: 3. *Edouard* le Camus, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur général de la Cour des aydes: il quitta cette charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24. Février 1674. en sa 70. année: 4. *Estienne* le Camus, Maître des comptes, puis Surintendant des bâtimens, mort en Juin 1673. sans laisser de postérité de *Magdelaine* Colbert, laquelle se remaria à *Claude* Pellot, prémier Président du Parlement de Roüen, & mourut le 8. Juillet 1696. âgée de 66. ans. 5. *André-Girard* le Camus, Conseiller au grand Conseil, puis Procureur général de la Cour des aydes, & Conseiller d'Etat, mort le 15. Septembre 1698. âgé de 88. ans, sans enfans de *Charlotte* Melson son épouse, célébre par son esprit & par ses Poësies, morte le 22. Juin 1702. 6. *Jean* le Camus, Conseiller au Parlement, puis Maître des requêtes & Intendant de Champagne, mort sans alliance le 26. Juin 1680. 7. *Marie* le Camus, alliée à *Michel* Particelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des finances, morte en Septembre 1678. 8. *Catherine* le Camus, Carmelite au grand Convent de Paris, morte en 1668. 9. *Françoise* le Camus, mariée à *René* le Roux, Seigneur du Plessis S. Antoine, Maître des requestes, puis Conseiller d'Etat, morte en Octobre 1680. & 10. *Claude* le Camus, prémière femme de *Claude*

Digitized by Google

Pellot, prémier Préſident du Parlement de Roüen, morte en Juillet 1668.

II. *Nicolas* le Camus, fut Conſeiller au grand Conſeil, Procureur général de la Cour des aydes en 1631. puis Conſeiller d'Etat en 1632. & Intendant de l'armée en Italie & en Languedoc, & mourut en 16... il épouſa *Marie* de la Barre, laquelle ſe remaria à *Jacques* le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des finances, & mourut en Septembre 1661. laiſſant de ſon prémier mari, *Nicolas* le Camus, qui ſuit; *Charles* le Camus, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Gouverneur de Meüillon en Provence où il s'établit, épouſa *Angelique* de Pontevez, fille d'*Annibal* de Pontevez, Seigneur de S. André, dont des enfans: *Eſtienne* le Camus, Evêque & Prince de Grenoble, nommé Cardinal du propre mouvement du Pape Innocent XI. le 2. Septembre 1686. Prélat également diſtingué par ſa profonde érudition, par ſa piété ſolide, & & par ſon zèle ardent pour le bien de ſon Diocèſe, mort le 12. Septembre 1707. en ſa 76. année, après une réſidence de 36. ans en ſon Diocèſe, n'en étant ſorti que pour deux Conclaves depuis ſa promotion à l'Epiſcopat: *Girard* le Camus, Maître des comptes, mort le 26. Septembre 1717. ſans poſtérité de *Marie* de Creil, fille d'*Eſtienne* de Creil, Conſeiller au grand Conſeil, mort le 9. Mars 1718. & *Jean* le Camus, Conſeiller de la Cour des aydes, puis Maître des requêtes, & Lieutenant civil au Châtelet de Paris, l'un des plus intègres & des plus habiles Magiſtrats de ce ſiècle, mort le 28. Juillet 1710. âgé de 73. ans, ayant eu de *Marie-Catherine* du Jardin, morte le 14. Juin 1719. en ſa 70. année; pour fille unique *Marie-Catherine* le Camus, prémière femme de *Jean-Emard* Nicolai, Marquis de Gouſſainville, prémier Préſident de la chambre des comptes, morte le 11. Mai 1696. âgée de 25. a...

III. *Nicolas* le Camus, Seigneur de la Grange, Bligny, &c. après avoir été Conſeiller au grand Conſeil, & Procureur général de la Cour des aydes, fut pourvû en 1672. de la charge de prémier Préſident de la Cour des aydes, qu'il éxerça avec toute l'intégrité poſſible juſqu'à ſa mort arrivée le 12. Mars 1715. en ſa 90. année: il épouſa *Marie* Larcher, fille de *Michel* Larcher, Préſident en la Chambre des comptes, morte en Février 1686. dont il eut *Nicolas* le Camus, qui ſuit; *François* le Camus, Marquis de Bligny, Maréchal des camps & armées du Roi, qui a épouſé le 23. Février 1716. *N.* de Barillon, fille de *N.* de Barillon, Maître des requeſtes; *Pierre* le Camus, Prieur de Beré; *Claude*, dit le Chevalier le Camus, Lieutenant de vaiſſeau pour le Roi, mort à Meſſine en 1676. *Leon Eſtienne* le Camus, Seigneur de la Grange, Maître des requêtes, mort Intendant à Pau le 14. Juillet 1710. laiſſant poſtérité de *Catherine-Suzanne* Aubert: & *Marie* le Camus, mariée à *René* Baſan, Marquis de Flamanville, Lieutenant général des armées du Roi.

IV. *Nicolas* le Camus, Seigneur de la Grange, Bligny &c. Conſeiller de la cour des Aydes, puis Maître des requêtes, fut reçû le 7. Juillet 1707. en ſurvivance de ſon père en la charge de prémier Préſident de la cour des aydes; mais il mourut avant lui le 15. Avril 1712. laiſſant *Marie-Eliſabeth* de *N.* Langlois ſa femme, fille de *Jacques* Langlois, Sécrétaire du Roi & Receveur des conſignations: *Nicolas* le Camus, qui ſuit; *Jacques-Charles* le Camus, Bachelier en Théologie, mort le 23. Septembre 1713. & *N.* le Camus, mariée en Juin 1716. à *N.* Andrault, Marquis de Maulevrier, Maréchal des camps & armées du Roi.

V. *Nicolas* le Camus, Seigneur de la Grange, &c. Conſeiller de la cour des aydes, a été nommé prémier Preſident de la même Cour en Février 1704. en ſurvivance de ſon grand-père, dont il a pris poſſeſſion en Mars 1715. & le Roi lui donna quelques jours après la charge de Prévôt & grand Maître des cérémonies de ſes Ordres: il a épouſé le 14. May 1714. 1. *Charlotte-Magdelaine* Baugier, fille unique d'*Edme* Baugier, Seigneur de Voiſe & de Montrouge, l'un des Fermiers généraux de S. M. & d'*Helene* de Laiſtre, morte le 2. Octobre 1722. en ſa 27. année. 2. le 23. Décembre de la même année *Marie-Anne* le Maiſtre, fille de Perſac, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Marguerite* Boucher.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HEMERY.

II. *Antoine* le Camus, Seigneur d'Hemery, Courcerin, &c. ſecond fils de *Nicolas* le Camus, Conſeiller d'Etat, fut Conſeiller au Parlement, Maître des requeſtes, Préſident en la Chambre des comptes, puis Contrôleur général des finances, & mourut en Janvier 1687. âgé de 84. ans, laiſſant d'*Eliſabeth* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, morte en Avril 1676. *Denys* le Camus, Seigneur d'Hemery, Préſident de la Cour des aydes, mort ſans alliance en Janvier 1688. *André* le Camus, Seigneur d'Hemery, Conſeiller au Parlement, mort auſſi ſans alliance le 1. Décembre 1695. *Eſtienne* le Camus, Chanoine régulier de ſainte Geneviève; & *Marie* le Camus, mariée à *Adrian* de Hannyvel, Comte de Mannevilette, Marquis de Crevecœur, &c. Sécrétaire des commandemens de Philippe de France, Duc d'Orléans, dont des enfans.

CAMUSAT, (Jean) célèbre Imprimeur de Paris dans le XVII. ſiècle, paſſoit de ſon temps pour le plus habile des Libraires de cette ville: c'étoit un homme de bon ſens, & qui n'imprimoit que de bons ouvrages; en ſorte qu'une marque preſque infaillible de bonté pour un livre, c'étoit de ſortir de ſon imprimerie: l'Académie Françoiſe le choiſit pour ſon Libraire. * *Rélation de l'Académie Franç.*

CAMUSAT, (Nicolas) Chanoine de Troyes en Champagne, a vécu dans le XVII. ſiècle: il a recueilli le *Promptuarium ſacrarum antiquitatum Tricaſſina Diœceſis, &c.* qu'il publia en 1610. & un volume de *Miſcellanea*, qui a été imprimé deux fois: il mourut fort âgé vers l'an 1655.

CAN DE L'ESCALE. *Cherchez* l'*Eſcale.*

CANA, petite ville de Galilée dans la Tribu de Zabulon, où le fils de Dieu fit ſon prémier miracle, changeant l'eau en vin à des nôces où il ſe trouva: depuis paſſant en cette même ville, il y guérit le fils d'un Prince, ou d'un Officier qui y commandoit: ſaint Jean en fait mention, *c.* IV. *v.* 54. car ces paroles de l'Evangeliſte: *C'eſt-là que Jeſus fit ſon ſecond miracle*, doivent s'étendre ainſi: *c'eſt le ſecond miracle que Jeſus fit à Cana*, comme ſaint Auguſtin l'éxplique dans ſa concorde des Evangeliſtes: Cana n'eſt plus qu'un village habité par des Mahométans: l'Impératrice ſainte Hélène y fit bâtir une Egliſe à la place de la maiſon où nôtre-Seigneur fit ce miracle: ce bâtiment eſt tout de pierres de tailles, & comprend l'Egliſe, ſoûtenuë au milieu d'un rang de colonnes, & la maiſon où demeuroient les Eccléſiaſtiques: entre l'Egliſe & le logement eſt une cour aſſez ſpacieuſe, ſur laquelle il y a une grande pierre qui ſert de linteau: on y voit trois cruches taillées en relief, avec une écriture ancienne à moitié éffacée: l'Egliſe eſt maintenant profanée par les Infidèles, qui la font ſervir de Moſquée, & le logement eſt occupé par des Santons ou Religieux Mahométans. * S. Jérôme, *de Loc. Hebr.* S. Auguſtin, *Concord. Evang. liv. 4. ch.* 10. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

☞ Quelques Auteurs ont crû que l'époux de ces nôces, étoit ſaint Jean l'Evangeliſte; d'autres, que ce fut Simon le Cananéen: mais le prémier eſt faux, & le ſecond très-incertain: en mémoire du prémier miracle de *Jéſus-Chriſt*, ſaint Epiphane aſſûre qu'il y avoit tous les ans en pareil jour des fontaines dont l'eau ſe changeoît en vin: ce Père rapporte la même choſe des eaux du Nil, & il aſſure que quelques Moines l'avoient éprouvé d'une fontaine dans l'Egliſe de la ville de Geraſe en Arabie, & qu'il avoit bû lui-même de celle qui étoit à Cibyre dans la Phrygie, ou dans la Carie: Pline remarque que dans l'Isle d'Andros il y avoit une fontaine, dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le 5. de Janvier: tous ces faits ont ſi peu de vrai-ſemblance, qu'il eſt inutile de les réfuter. * Saint Epiphane, *l.* 51. *c.* 30. Pline, *liv. 2. chap.* 103. Tillemont, *Memoires Eccléſiaſtiques.* Caſaub. *ch.* 13. §. 22. Nicephore, *l. 8. c.* 10.

† CANA, ville *voyez* CHANA.

CANADA, grand pays de l'Amérique ſeptentrionale, auquel on donnoit autrefois une fort grande étenduë; car on mettoit ſous ce nom tout ce qui ſe trouve entre le détroit d'Hudſon, l'ancien & le nouveau Mexique, avec toutes les terres inconnuës qui ſont au-deſſus, le golfe Mexique à l'Océan; ce qui comprenoit la Floride, toutes les colonies Angloiſes du continent, & tout ce que les François poſſèdent encore aujourd'huy dans ces contrées: on donnoit encore à tout cela le nom de *Nouvelle France*, ſur ce fondement; que les François ont les prémiers abordé dans cette partie de l'Amérique; qu'ils ont parcouru preſque toute entière, & dont ils avoient même pris poſſeſſion en pluſieurs endroits: à préſent le Canada ou Nouvelle France eſt réduit à des bornes plus étroites, & ne comprend que les Isles du golfe ſaint Laurent, & toutes celles qui bordent la Gaſperie, dont la principale eſt l'Isle royale ou du cap-Breton, la terre de Labrador: tout le cours du fleuve ſaint Laurent & celui du Miſſicipi au Nord juſqu'au quarantième degré, avec toutes les rivières qui s'y déchargent: de ſorte, qu'il a l'Océan à l'Eſt, l'Acadie au Sud-Eſt: la mer de l'Acadie & ſes colonies Angloiſes au Sud: la Capalitie & le golfe Mexique au Sud-Oüeſt, la Louyſianne à l'Oüeſt, & au Nord-Oüeſt il n'a point encore de bornes connuës.

La prémière découverte du Canada ſe fit en 1504. par des Bretons & des Normands, qui découvrirent le grand banc; en 1523. Jean Verazani Vénitien, prit au nom de François I. poſſeſſion de toutes ces terres depuis les 33. degrez de latitude Nord, juſques aux 47. en 1535. Jacques Cartier de ſaint Malo, entra le prémier dans le fleuve ſaint Laurent, le remonta juſqu'au ſault ſaint Loüis, & en prit poſſeſſion au nom du Roi: en 1564. Ribault & Laudonniere, découvrirent une partie de la Floride & la Caroline, qu'ils nommèrent ainſi en l'honneur de Charles IX. au nom duquel ils ſe rendirent maîtres du pays, & bâtirent Charles-fort en 1609. Champlain monta par la rivière de Sous, juſqu'au lac qui porte ſon nom, par où il pénétra juſqu'aux Iroquois, & arbora par tout les armes du Roi Henry IV. en 1611. ou 1612. il monta juſqu'au lac Huron, & à la baye des Sanguinam, qui eſt dans ce même lac à l'Oüeſt: ce Capitaine avoit pris poſſeſſion des pays ou Sous-Baſton, Manathe & Orange, avant qu'aucun Anglois ni Hollandois y eût paru: la baye d'Hudſon même, quoiqu'en diſent les Anglois, a été découverte pour la prémière fois en 1657. par des François partis de Quebec, qui l'habitèrent; & ſi quelques vaiſſeaux Anglois, Danois & François, avoient paſſé avant ce temps-là par les détroits d'Avis & d'Hudſon, ils n'avoient fait aucun établiſſement, & n'avoient pas même reconnu le fond de la baye,

L'Isle Royale eſt entre l'Acadie, & l'Isle de Terre-neuve, elle n'eſt établie que depuis quelques années par les François, qui y ont Louysbourg, le port Dauphin ou de ſainte Anne, & le port Touloufe: elle fournit beaucoup de charbon de terre: elle

a au

Digitized by Google

a au Nord-Oüeſt l'Iſle de ſaint Jean, qui n'eſt pas ſi grande, & on ne fait que commencer à l'établir: c'eſt la pêche qui fait le principal commerce de ces Isles: le fleuve ſaint Laurent peut avoir vingt-cinq ou trente lieuës à ſon emboûchure; il porte de gros navires juſqu'à Quebec, qui eſt à plus de cent lieuës de la mer, mais dès lors il eſt bien rétréci, & n'a guères qu'une petite demie lieuë de large; mais l'eau eſt ſalée juſques à dix ou douze lieuës au-deſſous: à l'emboûchure il n'y a aucun établiſſement que quelques peſches vers Mingau au Nord, vis-à-vis de l'Iſle d'Aulicoslie: mais dans le golfe on a établi la grande baye par les 53. degrez, où la moruë eſt très-abondante: on ne commence à trouver des habitations Françoiſes, qu'à quarante lieuës au deſſous de Quebec, encore y ſont-elles rares; & paſſé 70. au-deſſus on n'en voit plus: toutes ces habitations ſont le long du fleuve: les Egliſes y ſont propres, & l'habitant n'y vit pas mal; trente lieuës au-deſſous de Quebec, le fleuve reçoit le Saguenay, grande rivière, très-profonde, qui vient du Nord: c'étoit autrefois un des grands abords des Sauvages qui venoient traiter de leurs pelleteries: l'endroit ſe nomme Tadouſſac, que quelques-uns de nos Géographes ont mal à propos érigé en ville: quoiqu'il n'y ait jamais eu qu'une maiſon: on y fait aujourd'huy peu de commerce, preſque tous les Sauvages des contrées du Nord & de l'Oüeſt ayant diſparu, ſans qu'on ſçache bien au juſte ce qu'ils ſont devenus, car quoiqu'il en ait péri une grande quantité par les guerres & les maladies qu'on leur a apporté d'Europe, il faut qu'il y en ait pluſieurs qui ſe ſoient retirez plus loin, apparemment vers la baye d'Hudſon.

Le fleuve ſaint Laurent eſt couvert de quantité d'Isles, dont quelques-unes ont juſqu'à quarante lieuës de long, comme Aulicoſſie à l'emboûchure, & Manitovalin dans le lac Huron: la prémière n'eſt point habitée; il y a des Sauvages dans la ſeconde, en approchant de Quebec: on en trouve quelques-unes où il y a de fort belles habitations: la plus conſidérable eſt l'Isle d'Orléans, érigée en Comté, ſous le nom de Comté de ſaint Laurent: elle a cinq Paroiſſes; elle forme la rade de Quebec du côté de l'Eſt & du Nord; & vingt-cinq lieuës au deſſus, on trouve ſur la droite une petite ville qu'on appelle les Trois-rivières, à cauſe d'une rivière qui vient du Nord, ſe décharger par trois branches dans le fleuve: cette ville, dont la ſituation eſt aſſez agréable, quoique ſur un chemin ſablonneux, eſt preſque à l'entrée du lac ſaint Pierre, qui a ſept lieuës de long & trois de large: c'eſt le fleuve qui s'élargit, comme dans tous les autres dont nous parlerons.

A trente lieuës de ce lac ſont les Isles de Montreal & de Jéſus; la prémière tire ſon nom d'une montagne aſſez haute qui eſt au milieu; ce ſont les Jéſuites qui ont nommé l'autre qui leur appartenoit alors; elle eſt aujourd'hui à MM. du Séminaire des Miſſions étrangéres; car elles ſont à côté l'une de l'autre: le fleuve ſe ſéparant là en 3. celle de Montreal a douze lieuës de long, & un peu plus de trois de large; au milieu elle ſe rétrécit fort par les extrémitez: elle eſt preſque toute habitée, & appartient à Meſſieurs du Séminaire de ſaint Sulpice. Ville-Marie, bâtie ſur la côte du Sud, au bas de la montagne, eſt une jolie ville, qui ſert de place d'armes au pays, elle brûla en bonne partie en 1721. mais elle eſt déja preſque toute rebatie: l'Isle de Jéſus n'eſt pas tout-à-fait ſi grande, ni à beaucoup près ſi peuplée; au deſſus de Ville-Marie, environ à deux lieuës le fleuve commence à former des caſcades, & n'eſt plus navigable; ce prémier rapide ſe nomme le ſault ſaint Loüis, & donne ſon nom à une belle miſſion d'Iroquois gouvernée par les Jéſuites qui eſt au deſſus & à main gauche, & a un petit lac que forme le bout de l'Isle & l'emboûchure d'une grande rivière qui vient du Nord-Oüeſt, & qu'on appelle la rivière des Outaouaks, & plus communément la grande rivière: ſon cours eſt fort embaraſſé de chûtes & de rapides; c'eſt le plus court chemin pour aller au lac Supérieur.

Pour revenir au fleuve ſaint Laurent, depuis le haut du lac ſaint Loüis, il n'eſt point du tout pratiquable l'eſpace d'environ quarante lieuës; ce ne ſont que ſaults & rapides où il faut ſouvent décharger les canots & les trainer vingt lieuës au deſſus: on entre dans le lac Outario, qui a bien cent cinquante lieuës de tour; avant que d'y entrer on laiſſe à la droite le fort de Catorocouy qui eſt bâti de pierre à quatre baſtions; c'eſt M. de Frontevac Gouverneur général du Canada qui l'a fait conſtruire, & il en porte le nom, auſſi bien que le lac Outario: ce lac eſt la décharge du lac Erié, par un détroit d'environ quatorze lieuës, vers le milieu duquel on voit cette fameuſe chûte de Niogara, où le fleuve tombe perpendiculairement d'environ cent cinquante pieds de haut, & forme une nappe d'eau en forme de fer à cheval de près d'un quart de lieuë de circonférence, & eſt ſéparée par le milieu par une petite Isle inabordable à cauſe de la violence du courant. Le lac Erié eſt la décharge du lac Huron par un détroit de vingt-deux lieuës d'un pays charmant, mais dans cet entre-deux il y a encore un petit lac qui porte le nom de ſainte Claire, & qui a ſept lieuës de long ſur trois de large: le lac Huron eſt la décharge du lac Michigan, qui reçoit encore les eaux de la baye des Puants, & du lac Supérieur: le lac Supérieur reçoit les eaux du lac Alimipegou: les lacs Tacamanioven, des Chriſtinaux & des Aſſinibons, ſont encore au deſſus, & ont communication: pluſieurs croyent que le dernier eſt la hauteur des terres, & la ſource non ſeulement du fleuve ſaint Laurent; mais encore de Miſſicipi & de la rivière Bourbon, qui a ſa décharge dans la baye d'Hudſon, mais on n'a rien de bien certain ſur tout cela: au reſte on donne au lac des Aſſiniboils ſix cens lieuës de circuit, cinq cens au lac Supérieur, trois cens aux lacs Michigar, Huron, & Erié; les autres ne ſont pas bien connus, & paſſent pour être plus petits: le lac Michigan, qui fait une eſpèce de cul-de-ſac vers le Sud de cent lieuës de profondeur, reçoit un très-grand nombre de belles rivières.

Dans toute cette étenduë de pays les François ont quelques forts, dont le plus conſidérable eſt celui de Chambli, bâti comme celui de Caſatocouy, mais plus beau encore, à cinq lieuës de l'Isle de Montreal du côté des Anglois.

Il y a eu autrefois dans le Canada un fort grand nombre de Nations ſauvages, pluſieurs ont diſparu preſque abſolument, & la plûpart des autres ſont réduites à très-peu de choſe: il eſt vrai-ſemblable que quelques-uns ſe ſont retirez dans des terres écartées; mais il eſt certain que les maladies contagieuſes, les boiſſons enyvrantes, & les guerres en ont détruit la plus grande partie. Tous ces peuples différens ont chacun leur langue: celle des Eſquimaux qui habitent dans la terre de Labrados, celle des Algonquins, & celle des Hurons n'ont entr'elles aucun rapport, & preſque toutes les autres que nous connoiſſons en ſont les dialectes: on prétend qu'il y a de l'accent Chinois dans l'accent de quelques-uns de ces peuples.

Les mœurs des Sauvages ſont féroces, quoique dans le fonds leur humeur ſoit aſſez traitable; il en faut ce ſemble excepter les Eſquimaux habitans de la terre de Labrador, qu'on ne ſçauroit apprivoiſer, & qui font tout le mal qu'ils peuvent aux Européans. Les Sauvages, lorſqu'on découvrit le Canada, étoient tous anthropophages, aujourd'hui on voit peu d'exemples de cette barbarie, mais ils traitent encore les priſonniers qu'ils font en guerre d'une manière bien cruelle; ils les attachent à des poteaux, ou les étendent dans des quadres, & là ils les brûlent lentement avec des fers chauds; ce ſupplice dure quelquefois pluſieurs jours, & preſque jamais moins de cinq ou ſix heures, & tout ce que la plus capricieuſe, & la plus inhumaine férocité peut inſpirer de manière de tourmenter un malheureux, y eſt employé: ce qu'il y a de plus inconcevable, c'eſt que le patient, tant qu'il peut parler, inſulte ſes bourreaux, ou chante comme s'il ne ſouffroit rien; cela n'eſt pourtant pas général, & il y en a qui jettent des cris & font des hurlemens qui feroient frémir tout autre qu'un Sauvage; mais ces inhumains ne font qu'en rire: ils préparent leur ennemi à ce ſupplice par des bâtonnades, en lui arrachant les ongles, en lui coupant les doigts, ou avec un méchant coûteau, ou avec les dents, & cela s'appelle careſſer les priſonniers. Les Iroquois ont éxercé ces cruautez ſur bien des François: les cauſes de leurs guerres ne ſont ſouvent rien, un caprice, un rêve, la mort d'un enfant, ſuffiſent pour attaquer une nation qui ne ſonge à rien, & une guerre une fois commencée ne finit point.

Entre Sauvages d'un même village on voit peu de quérelles: ces peuples ne ſont ni intéreſſez, ni pointilleux; comme ils ne poſſédent rien, que tout leur eſt bon, & que leur grande richeſſe eſt de pouvoir ſe paſſer de ce qui n'eſt pas le pur néceſſaire, ils n'ont pas grande matière de démêlé, & rien ne fait mieux voir leur détachement, que la manière dont ils prennent les pertes qu'ils font, la plus ſtoïque inſenſibilité des anciens Philoſophes n'en approche pas: une bande de Sauvages ſe trouvera dans un canot tout neuf chargé de marchandiſes, le canot trouve une roche qui le crève, & le met hors de ſervice, toutes les marchandiſes ſont perduës; la prémière choſe qu'ils font c'eſt de rire, & de fort bon cœur, à ce qu'il paroit, enſuite ils voyent s'ils pourront ſauver quelque choſe, & s'ils ne le peuvent pas, ils s'en vont auſſi tranquilles que ſi rien ne fût arrivé. Quand le mari & la femme ne ſont pas contens l'un de l'autre, ils ſe quittent, & ſe remarient ailleurs: les enfans ne manquent point, & ordinairement ſuivent la femme, dont ils font la principale richeſſe: la poligamie n'eſt point en uſage parmi eux: il n'eſt point de peuple civiliſé qui pouſſe l'hoſpitalité plus loin, ni qui l'éxerce plus noblement.

On ne peut pas dire qu'ils ayent une Religion; ils ont quelques traditions confuſes, parmi leſquelles on démêle la création du monde & le déluge: ils n'ont aucun culte qu'on puiſſe appeller religieux; cependant quelques-unes de leurs coûtumes prouvent qu'autrefois ils en ont eu un, dont le ſoleil étoit l'objet: le calumet, qui eſt le grand inſtrument de paix & d'alliance, peut bien avoir été dans ſon origine un ſacrifice qu'ils faiſoient à ce bel aſtre. Un homme d'eſprit qui a découvert le Genſing en Canada, & qui fait actuellement imprimer un ouvrage, où il prétend rapporter les mœurs des Sauvages à celles des Anciens, prétend que le calumet eſt le caducée de Mercure; quoiqu'il en ſoit, il ne paroit pas qu'aujourd'hui l'on y reconnoiſſe rien de religieux: ils ont des Jongleurs qui ſe mêlent de guérir les maladies; mais on ne peut pas dire qu'ils employent d'autres remèdes que les naturels, & de prédire l'avenir, ce qu'ils ne peuvent faire auſſi juſte qu'ils le font aſſez ſouvent, ſans avoir commerce avec les Démons: on trouve entr'eux & les Juifs bien des rapports, dont un des plus marquez eſt que leurs femmes ſont ſéparées dans le tems auſquels les femmes Juives l'étoient.

Il y a un ſiécle qu'on a commencé à faire connoitre aux Sauvages la loy de l'Evangile: on peut dire qu'on y a fait aſſez de progrez, ſur-tout parmi les Hurons, les Algonquins & les Abenaquis: le peu de ſtabilité des mariages, & les guéres injuſtes ſont de grands obſtacles à la réception de l'Evangile; mais le mauvais éxemple des François, & la traite de l'eau de vie nuiſent encore plus aux progrez de la foy, & ont même ruiné les plus flo-

Digitized by Google

floriſſantes Miſſions: la nation qui fait aujourd'hui plus d'honneur à la Religion eſt celle des Abenaquis, parmi leſquels les Jéſuites ont cinq Miſſionnaires. Ils en ont une à trois lieuës de Quebec, qui ſe nomme N. D. de Laurette, & n'eſt compoſée que de Hurons. Ces Sauvages vivent dans une grande ferveur, & ſe ſont interdit par vœu l'uſage de toute boiſſon enyvrante.

L'air du Canada eſt ſain: les froids y ſont exceſſifs, & l'Hiver dure ſix à ſept mois: il eſt ſur tout fort rude depuis la mi-Novembre juſques vers la fin de Mars; la neige y tombe en ſi grande abondance, que dans les campagnes on ne peut marcher que la raquette aux pieds. Les terres ne ſont découvertes, & les eaux écoulées qu'à la fin de May: alors on ſême le froment qui vient bien, & dont la récolte ſe fait en Août: les Sauvages ne ſément que le maſis ou bled-d'Inde; mais les François y ont de beaux fruits & de toutes ſortes de grains. La terre eſt bonne preſque par tout: les plus beaux endroits ſont le pays des Iroquois, le cours de l'Ohio ou belle rivière, qui y a ſa ſource, le détroit du lac Erſé & du lac Huron, la baye des Saguinaux, le ſouds de la baye des Puents, Chigagou dans le Sud-Oüeſt, & la rivière ſaint Joſeph dans le Sud-Eſt du lac Michigar: les environs des lacs ſont couverts de vignes ſauvages, & les bois ſont preſque par tout très-beaux. L'érable par le moyen d'une entaillure qu'on y fait dans le Printemps donne en abondance une eau claire & ſucrée, très-agréable à boire, & dont on fait un ſucre fort pectoral: la plaine a la même qualité, mais elle ne rend pas tant de ſucre. Il découle des ſapins blancs une très-bonne térébenthine, laquelle priſe dans un boüillon eſt bonne à l'eſtomach & ſert auſſi à fermer & guérir les playes: tout le canton des trois rivières eſt plein de mines de fer. Il y a du cuivre vers le lac Supérieur; & on prétend qu'il y a des mines d'argent en pluſieurs endroits. Le fleuve ſaint Laurent eſt fort poiſſonneux, l'anguile ſur tout y eſt abondante pendant trois mois; les poiſſons les plus eſtimés ſont le Saumon, le Brochet, le Turbot, le Bar, le poiſſon doré & l'Achigau: les lacs ſont pleins d'eſturgeons, d'une grandeur extraordinaire: dans l'eau ſalée on trouve des Baleines, des Loups marins, & des Marſoüins, dont on fait quantité d'huiles: les Marſoüins ſont blancs dans l'eau douce. Autrefois les bois & les montagnes étoient remplis d'Elans ou Originaux, & des Caribous ou Aſnes ſauvages: le peu de ménagement qu'on a aporté en les chaſſant, les a détruits, ou écartés, de ſorte qu'à peine en voit-on un ou deux en 40. lieuës de pays; c'eſt une perte, la chaire en eſt excellente & les peaux très-bonnes. Les Caſtors, Loutres, Renards, Marthes, Chats, Cerviers; Chevreüils, Peccans, &c. dont les peaux font preſque tout le commerce de cette Colonie, commencent auſſi à devenir rares par la même raiſon. Champlain, Leſcarbot, Jacques Carlier, rélations du Canada. * *Mémoires particuliers, &c.*

CANAL artificiel. Lieu creuſé pour recevoir les eaux de la mer, ou d'un fleuve. Les Anciens ont ſouvent travaillé inutilement pour rompre des Iſthmes, & couper les terres, dans le deſſein de faire une communication par eau, d'un lieu à un autre. Hérodote rapporte que les Gnidiens, peuples de la Carie, dans l'Aſie Mineure, entreprirent de couper l'iſthme qui joint la Preſqu'isle de Gnido à la Terre-ferme; mais que l'oracle les en détourna, comme d'un ouvrage qui leur ſeroit pernicieux. Pluſieurs Rois d'Egypte ont tâché de joindre la mer Rouge à la Méditerranée, par un canal creuſé depuis la mer Rouge juſqu'à un des bras du Nil, qui ſe va décharger dans la Méditerranée. Cléopatre tenta auſſi ce deſſein; & Soliman II. Empereur des Turcs, y employa cinquante mille hommes qui y travaillèrent ſans éffet. Les Grecs & les Romains voulurent faire un canal à travers l'Iſthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Achaïe, pour paſſer de la mer Ionienne dans l'Archipel. Le Roi Demetrius, Jules Céſar, Caligula & Neron, y firent tous leurs éfforts; mais ſans aucun ſuccès: & l'on remarque même que tous ceux qui s'obſtinèrent à cette entrepriſe, eurent une fin malheureuſe. Du tems de Néron, Lucius Verus, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moſelle, par un canal tiré de l'un à l'autre, & de faire une communication entre la mer Méditerranée & la mer d'Allemagne, par une navigation continuelle ſur le Rhône, la Saone, la Moſelle & le Rhin, ce qu'il n'éxécuta pas, parce qu'il fut traverſé dans ce deſſein.

☞ L'Empereur Charlemagne forma le deſſein de joindre les rivières du Rhin & du Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la mer Noire, en tirant un canal de la rivière d'Almutz, qui ſe décharge dans le Danube, à celle de Reditz, qui ſe rend par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit travailler une multitude inombrable d'ouvriers; mais les pluïes continuelles rempliſſant le canal, & éboulant la terre de tems en tems, les gens (qui la plûpart y travailloient par corvées) firent courir le bruit qu'on voïoit divers prodiges fort étranges: ſi bien que Charlemagne, ne voulant pas s'opiniâtrer contre des difficultez qui ſembloient inſurmontables, ni contre l'opinion des peuples, fit ceſſer cet ouvrage, qui eut apporté de grandes commoditez à toute l'Europe. On diſoit qu'on entendoit des voix mugiſſantes qui ſortoient de ce canal; qu'il s'étoit trouvé des monceaux de bled à la campagne, qui faiſoit créver le bétail qui en mangeoit; & que la farine qui en ſortoit, s'évanoüiſſoit entre les mains de ceux qui penſoient la pêtrir, & pluſieurs autres choſes éxtraordinaires, que le peuple croïoit très-véritables: cet Empereur fut encore détourné de cette entrepriſe, par une révolte des Saxons, & par une victoire des Sarraſins, qui avoient gagné une bataille en Eſpagne. Charles Bernard, au Traité qu'il a fait de la conjonction des mers, propoſe de faire une communication entre la mer de Provence & l'Océan vers la côte de Normandie, en joignant la rivière d'Ouche à celle d'Armanſon, vers Grosbois où elles ne ſont éloignées que de trois lieuës. Ainſi on traverſeroit la France par le Rhône, la Saone, l'Ouche, l'Armanſon, l'Yonne & la Seine, dont on pourroit encore couper quelques détours & méandres, où elles ſerpentent en certains endroits. Le Roi Loüis XIII. fit faire le canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine, par la rivière de Loin: & le Roi Loüis XIV. a fait creuſer celui de Languedoc, pour faire une communication entre la mer Méditerranée & l'Océan, par la Garonne. *Voyez* LANGUEDOC. * Bergier, *Hiſtoire des grands chemins.* Bernard, *de la Conjonction des Mers.* Mezeray, *Hiſt. l.* 9.

CANALES, (Jean) de l'Ordre des Frères mineurs qui fleuriſſoit à Ferrare vers le milieu du XV. ſiécle, a compoſé quelques ouvrages de piété, qui ſont un traité de la vie céleſte; un traité de la nature de l'ame, & de ſon immortalité; un traité du paradis, & de la félicité de l'ame; un traité de l'enfer, & de ſes tourmens. Ces ouvrages ont été imprimez à Veniſe en 1494. * M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XV. ſiècle.*

CANANOR, ville & Royaume de la Preſqu'isle de l'Inde, au-de-çà du golfe de Bengala, dans le Malabar, aboutit au fleuve Gangerocora, où commence le Malabar, & s'étend juſqu'à Puripatan. Outre la ville Capitale qui lui donne ſon nom, il y a Cota, Mangate, Marabia & Choraba. Cananor a environ vingt-cinq lieuës, le long de la côte. Les Hollandois ont pris depuis quelque tems la Capitale. Le Roi de ce pays a poſſédé les Isles de Divandurou & de Malicut, entre les Maldives. * Maffée, *Hiſt. des Indes, l.* 12. Barboſa, *l.* 9. *c.* 1. Linſchot.

CANAPE, (Jean) Médecin du Roi François I. vivoit en 1542. La croix du Maine le nomme Lecteur public des Chirurgiens à Lyon. Il traduiſit de grec en françois divers ouvrages des Anciens, & il en compoſa d'autres en latin & en françois. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.*

CANARA, Royaume, ou plûtôt grand pays de la Preſqu'isle de l'Inde, au de-là du golfe de Bengala, ſur la côte occidentale. Quelques-uns le mettent dans le Biſnagar. La rivière de Gangerocora qu'il a au Midy, le ſépare du Malabar; & celle d'Aliga, au Septentrion du Royaume de Cuncan. Il a à l'Orient des montagnes qui lui ſervent de bornes, avec le Biſnagar particulier, & au Couchant la mer des Indes: Il comprend les Royaumes d'Onor & de Baticala ſur la côte; & plus avant dans la terre-ferme, Borçopa, qui s'avance aux montagnes de Gate. Le Roi de Canara & la plus grande partie de ſes ſujets, ſont Payens; les autres ſont Mahométans. Les Canarins ſont ennemis des Malabares, & leur font une guerre continuelle: ils ſont tous bons ſoldats, & s'entendent parfaitement bien à miner: leurs manières approchent fort de celles qu'obſervent les ſujets du Mogol, dont le Roi de Canara eſt tributaire: la bizarrerie, avec laquelle ils ſolemniſent leurs grandes fêtes, eſt ſurprenante: on porte les idoles en triomphe ſur un char orné de fleurs, dont les roues ont de gros crochets attachez aux rayons; & ceux qui veulent ſignaler leur zèle, ſe jettent à corps perdu pour tourner avec la roüe. D'autres ſe couchent à terre ſous ces crochets pour être écraſez ſous le poids du chariot; & tous périſſent de cette ſorte, dans la folle penſée qu'ils obtiendront l'immortalité, en mourant ainſi pour la gloire de leurs Dieux. La manière dont on punit les criminels dans le Canara, eſt digne d'être remarquée: on les éxpoſe tout nuds, pieds & mains liez, ſur le ſable au plus grand Soleil, pour y périr peu à peu par la violence de la chaleur, & par les piquûres des mouches. Quoique ce Royaume ſoit petit, il eſt néanmoins ſi fertile, qu'il fournit preſque tous les Européens de ris, outre ce que l'on en emporte dans les Isles de la Sonde, & dans les autres pays d'Orient. * Texeira, *l.* 1. *c.* 22. Linſchot. Barboſa. Samſon. Dellon. *Rélations des Indes Orientales.*

† CANARANE, Royaume des Indes, dans la dépendance du Roi du Pegu. Il a pour bornes à l'Orient le Païs de *Tazatay*; au Midi *Carpa*; & au Nord le Royaume de *Maantay*. Sa ville capitale qu'on nomme auſſi *Canarane*, eſt ſituée entre deux grandes rivières, dont l'une eſt Iiame, & l'autre celle de Pegu. Cette ville eſt belle, riche, & bâtie magnifiquement. Son circuit eſt de quatre lieuës. Les mœurs de ſes habitans différent fort de celles des Peguans. Ils ne vont jamais nuds pieds, comme font les autres. Les Princes & les Seigneurs ont des brodequins & des ſandales garnies d'or. Le Roi de Canarane, outre les mines d'or & d'argent qui le rendent très-puiſſant, en a d'émeraudes & de turquoiſes, dont il tire un revenu fort conſidérable. Quand ce Roi meurt, ſon tréſor eſt enterré avec lui, & l'on fait jurer à ſon ſucceſſeur de n'y point toucher. La prémière année de ſon règne il eſt entretenu par ſon peuple lui & ſa Cour. Comme toutes les charges & les Seigneuries ſont alors vacantes, tous les Seigneurs qui ſont obligés à venir le reconnoître, aportent de riches préſens pour y être rétablis, & cela lui fait aquérir un grand tréſor dès la prémière année. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

CANARIES, Isles à l'Occident de l'Afrique, que les Anciens nommoient *Fortunées*, à l'oppoſite de la Mauritanie Tingitane, aujourd'hui de Fez & de Maroc, ou Royaume de Maroc, & preſque vis-à-vis des caps de Boyador & de Non: elles ſont au nombre de ſept, bien que les Anciens n'en ayent connu que ſix.

Digitized by Google

ſix. La plus importante eſt Canarie, avec une ville du même nom. Cette Isle à dix-huit ou vingt lieuës de tour, & elle eſt la principale, non-ſeulement à cauſe de ſa fertilité, mais parce que c'eſt la demeure du Gouverneur. La ville de *Canarie* ou des palmes, eſt grande, belle & bien peuplée. *Voyez* PALMA. Les autres villes ſont Tedle, Galder & Guja. Il y a auſſi dans l'Isle douze moulins à ſucre. Les grains s'y recüeillent deux fois l'année, en Février & en May, & il y a par tout grande quantité de fruits. Les autres Isles ſont Tenerife, l'Isle de Palma, l'Isle de Fez, Fuerte-Ventura ou Fortaventure, Gomera, & Lancelote. Pline dit que le grand nombre des chiens qu'on y trouvoit, les fit nommer Canaries. Quelques-uns mettent au nombre des Canaries, Madere, l'Isle des Sauvages, la Roche, & la Gratieuſe. Parmi les Anciens, Proclus en compte dix, Ptolomée ſix, & Plutarque deux. Elles nous étoient inconnuës dans le XIV. ſiècle. Les Hiſtoriens de Gènes remarquent, qu'en 1291. Doria & Vivaldo, accompagnez d'autres Avanturiers, entreprirent un voyage vers les côtes d'Afrique avec deux Galères; mais qu'on n'eut depuis aucunes nouvelles d'eux. La même entrepriſe, ſelon quelques-uns, fut tentée par Loüis de la Cerda, Comte de Clermont, ſurnommé l'*Exhérédé*, petit-fils d'Alfonſe X. Roi de Caſtille. Ce Comte ayant oüi dire que ceux de Gènes & de Catalogne avoient fait voile juſqu'à ces Isles, ſe réſolut en 1344. de les chercher. Le Pape Clément VI. les lui donna, & l'en couronna Roi dans Avignon. Mais la Cerda abandonna cette entrepriſe, pour venir prendre de l'emploi dans la guerre que la France avoit contre les Anglois. Jérôme Surita, qui dit à peu près la même choſe rapporte qu'en l'an 1345. Loüis de la Cerda, Comte de Clermont fut couronné Roi des Canaries, à condition qu'il iroit les conquérir, & qu'il y feroit prêcher la Foi; mais que ce deſſein ne réüſſit pas; qu'en 1395. des Avanturiers de Guipuſcoa & d'Andalouſie en Eſpagne, allèrent à la découverte de ces Isles, & qu'ils pillèrent Lancelote, avec quelques autres; il ajoûte que Henri III. Roi de Caſtille, permit en 1401. la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, qui en donna la commiſſion à Jean de Bethencourt ſon parent; & que celui-ci obtint le titre de Roi; & bâtit une fortereſſe dans l'Isle de Lancelote en 1417. Elles ont eu depuis peu divers Maitres en divers tems; & ſont enfin venuës au pouvoir des Eſpagnols. Les habitans ſont Catholiques: il y a un Evêché à Canarie, & le terroir eſt très-fertile, ſur tout en bons vins, dont il paſſe tous les ans près de ſeize mille tonneaux en Angleterre. L'Isle de Fer ou Ferrera, eſt célèbre, à ce qu'on dit par un arbre qui fournit de l'eau aux habitans, n'y ayant point de ſource dans toute l'étenduë de ſon terroir: c'eſt une nuë qu'on voit toûjours ſur cet arbre, elle ſe réſout en eau ſur les feüilles, qui diſtilent continuellement dans des réſervoirs, où les habitans la puiſent. Le tour du tronc de cet arbre, à qui les Eſpagnols donnent le nom de *Saint*, eſt de douze pieds; ſa hauteur depuis le pied de quarante, & le diamètre de ſes branches de cent vingt. Il porte un fruit avec un noyau en forme de gland, d'un goût aromatique très-éxcellent. Les autres rélations en parlent autrement. * *Voyez* BETHENCOURT. Pline, *l. 6. c. 32.* Sanut. Gramai. Linſchot. Vincent. Le Blanc. Sanſon. Mariana. Jérôme Benzoni. *Hiſtoire du nouveau monde*, Thomas Nicolas dans ſes voyages. Gomare, *Hiſtoire des Indes.* Jérôme Surita, *Commentaire ſur l'Itineraire d'Antonin.*

† CANARINS, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, conquis par les Yncas. La Province qu'ils habitent eſt fort conſidérable, & pluſieurs autres Provinces en dépendent. Les hommes en ſont très-vaillans. Avant que l'Ynca Tupac Yupanqui les eût aſſujettis, ils adoroient la lune comme leur plus grande Divinité; enſuite les arbres, & les pierres éxtraordinaires, & particulièrement celles qui étoient jaſpées. Ils s'attachèrent après cela au culte du ſoleil qui étoit le Dieu Souverain des Yncas, auquel ils bâtirent un Temple ſuperbe couvert de lames d'or & d'argent. Parmi ces Nations qui dépendoient des Canarins on nomme celle de *Quillacu*, dont les habitans ſont ſi avares & timides qu'ils ont peur que la terre, l'air & l'eau ne leur manquent, & ſi mal propres qu'ils ſe laiſſoient manger par la vermine. Les Eſpagnols pour déſigner un avare, qui ne vaut rien, diſoient, *c'eſt un vrai Quillacu.* L'Ynca qui les avoit ſoûmis leur impoſa un tribut, qu'ils devoient païer en *poux*, pour les engager à être plus propres. * Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Yncas, T. 2. liv. 8. c. 4. & 5.*

CANATH, ville de la Tribu de Manaſſé, qui fut priſe par Nobé, qui lui donna ſon nom, lors qu'il s'en fut emparé: il paroît par l'Ecriture Sainte que cette ville étoit conſidérable, puiſqu'il y eſt dit qu'elle avoit ſoixante villes de ſon reſſort. *Num. 32. 42. I. Paral. p. 2. 23.*

CANATHE, κανατ⊙, fontaine près Nauplie, dite aujourd'hui Napoli de Romanie: la tradition des Argiens portoit que Junon, ſe lavant tous les ans dans cette fontaine, devenoit encore vierge: Ptolomée parle de Canathe ville de la Celeſyrie, laquelle a eu enſuite Evêché ſuffragant de Baſtro. * Pauſan. *in Corinthiac.*

CANAVESE, ou Il CANAVESE, ou le CANAVOIS, *Canapiſium*, pays de Piémont en Italie, entre la ville d'Ivrée & la rivière du Pô: Il a été autrefois dans le Montferrat, mais préſentement il fait partie du Piémont, & a été cédé par le Duc de Mantouë au Duc de Savoye, par le traité de Queraſque de 1631. * Ortel. Baudrand.

CANAYE, (Philippe) Sieur de Freſne, Conſeiller d'Etat, nâquit à Paris en 1551. ſon père Jacques Canaye célèbre Avocat, le fit élever avec beaucoup de ſoin: dès l'âge de quinze ans, Philippe qui s'étoit déclaré pour le Calviniſme, entreprit de voïager en Allemagne, en Italie, & même à Conſtantinople: il publia la rélation de ce dernier voïage ſous le nom d'*Ephemerides*, & à ſon retour en France, il parut dans le barreau du Parlement de Paris, où il ſe fit éſtimer: il eut une charge de Conſeiller d'Etat ſous Henri III. Henri IV. l'envoïa Ambaſſadeur en Angleterre, en Allemagne, puis à Veniſe: en 1594. ce grand Monarque le nomma Préſident de la chambre mi-partie de Caſtres; il éxerça cette charge avec beaucoup d'intégrité, de ſageſſe & de déſintéreſſement: M. du Freſne fut un des Juges de la célèbre conférence qui ſe fit l'an 1600. à Fontainebleau, entre le Cardinal du Perron & du Pleſſis-Mornai; & après cette conférence, il ſe fit Catholique, & le Pape Clément VIII. lui en témoigna ſa joïe par une lettre obligeante: l'année ſuivante le Roi l'envoïa à Veniſe en qualité d'Ambaſſadeur, & il eut le bonheur de contribuer à terminer les différends de cette République & du Pape Paul V. qui lui en marqua ſa réconnoiſſance: enſuite il revint en France, où il mourut le 27. Février 1610. il avoit compoſé divers ouvrages, dont on a publié ſeulement trois volumes *in folio* de ſes Ambaſſades: ſa vie eſt à la tête du prémier tome.

† CANAYE, Jéſuite, avoit régenté la Rhétorique dans le Collège de Clermont. Il fut enſuite Directeur de l'Hôpital de l'armée de Flandre. S. Evremont qui avoit étudié ſous ce Père l'a voulu illuſtrer en rapportant la converſation de ce Jéſuite avec le Maréchal d'Hoquincourt, qui étoit alors, c'eſt-à-dire, en 1654. à Peronne, dont le Roi l'avoit fait Gouverneur. Canaye étant à la table du Maréchal, prêcha beaucoup la ſoûmiſſion de l'eſprit en fait de Religion. Le Maréchal fit aſſez voir ſon caractère, qui ſcandaliſa beaucoup le Jéſuite. Cependant il ſe radoucit en faveur du Maréchal, lorſqu'il eut fait cet aveu, que depuis un certain tems il ſe feroit crucifier pour la Religion; non pas qu'il y vît plus de raiſon qu'auparavant, au contraire moins que jamais. Canaye s'écria d'un ton dévot & avec joye, *tant mieux*, Monſeigneur, *tant mieux; ce ne ſont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu*, point de raiſon! *c'eſt la vraïe Religion cela.* Point de raiſon! *Que Dieu vous a fait*, Monſeigneur *une belle grace!* eſtote ſicut infantes; *ſoïés comme des enfans.* S. Evremond s'étant trouvé ſeul avec le Père Canaye, lui fit cette queſtion, d'où vient la grande animoſité qu'il y a entre les Janſeniſtes & vos Péres? vient elle de la diverſité des ſentimens ſur la doctrine de la grace? Quelle folie! quelle folie! répliqua le Jéſuite, de croire que nous nous haïſſions pour ne penſer pas la même choſe ſur la grace. Ce n'eſt ni la grace, ni les cinq propoſitions qui nous ont mis mal enſemble. La jalouſie de gouverner les conſciences a tout fait. Les Janſeniſtes nous ont trouvés en poſſeſſion du gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins ils ſe ſont ſervis de moïens tout contraires aux nôtres. Nous emploïons la douceur & l'indulgence; ils affectent l'auſtérité & la rigueur; nous conſolons les ames par des éxemples de la miſéricorde de Dieu; ils les éffraïent par ceux de ſa juſtice. Ils portent la crainte où nous portons l'eſpérance; & veulent s'aſſujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'eſt pas que les uns & les autres n'aïent deſſein de ſauver les hommes; mais chacun ſe veut donner du crédit en les ſauvant; & à parler franchement l'intèreſt du Directeur va preſque toûjours devant le ſalut de celui qui eſt ſous la direction. Je parle à préſent tout autrement qu'avec Monſieur le Maréchal. J'étois purement Jéſuite avec lui; & à préſent j'ai la franchiſe d'un homme de guerre. * S. Evremond, *T. 1. p. 240. à Londres* 4°.

CANCER, ou Ecréviſſe, l'un des douze ſignes du Zodiaque, lequel eſt compoſé de neuf Etoilles, qui répréſentent, à ce que l'on s'eſt imaginé, la figure d'une écréviſſe: le Soleil entre dans ce ſigne au mois de Juin, & fait alors le Solſtice d'Eté, commençant à revenir vers l'Equateur; d'où il eſt plus croïable que l'on a donné le nom de *Cancer* à cette conſtellation, parce que le Soleil y entrant, ſemble marcher à reculons comme l'écréviſſe: les Poëtes ont feint que c'eſt l'écréviſſe que Junon envoya contre Hercule, lorſqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pied: ce Héros, diſent-ils, tua cette écréviſſe; & Junon pour la récompenſer, la mit dans le ciel au nombre des conſtellations. * Cæſius, *Aſtronom. Poëtic.*

CANCER, (Jaïme) connu ſous le nom de *Jacobus Cancerus*, Eſpagnol de nation, a vécu ſur la fin du XVI. ſiècle en 1590. il étoit de Balbaſtro dans le Royaume d'Arragon; il s'établit à Barcelone dans la Catalogne, où il éxerça la profeſſion d'Avocat, & où il mourut âgé de 72. ans: il a laiſſé un ouvrage éxcellent, que nous avons en trois volumes, ſous ce titre, *Varia Reſolutiones Juris Cæſarei, Pontificii, & municipalis Principatus Cathaloniæ.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CANCER, (Jérôme) Officier de la Cour de Philippe IV. & Poëte Eſpagnol, a eu peu d'égaux en l'art d'écrire des facéties, & dans la facilité de faire des vers plaiſans & propres à divertir, quoi-qu'il eût beaucoup de compagnons dans cet éxercice, & que la Cour du Roi catholique fût remplie, de ſon temps, de Poëtes comiques & bouffons: ſon principal talent conſiſtoit à bien faire des équivoques & des jeux de mots, qui pour lors étoient en vogue dans ſon pays: outre ſes jeux & ſes plaiſanteries qu'il a mis en vers, il a fait encore des Comédies qui ſont éſtimées chez les Eſpagnols: il mourut à Madrid au mois de Septembre en 1655. ſes ouvrages y furent imprimez l'an 1651. *in* 4°. * Nicol. Anton. *Bibl. ſcript. Hiſp. t. 1. p. 430. 437.*

CAN-

Digitized by Google

CANCHEU, grande ville de la Province de Kiangſi, dans la Chine: elle eſt Capitale d'un territoire de même nom, & a onze citez ſous ſa dépendance: c'eſt une ville fort marchande, & de grand abord: il y a un Viceroi qui y fait ſa demeure, & qui commande à quelques villes des Provinces de Fokien, de Quantung & de Huquang, qui ſont voiſines de Cancheu: ce Viceroi n'eſt point inférieur au Viceroi de la Province Kiangſi, & il a été établi en ce pays, pour empêcher les courſes des voleurs, qui faiſoient de continuels brigandages ſur les frontières de ces quatre Provinces, & qui ſe retiroient ſur les montagnes. Il y a un beau pont à Cancheu, bâti ſur cent trente bateaux, attachez avec des chaînes de fer: on voit des moulins ſur la rivière, faits comme ceux d'Italie & d'Allemagne; & on s'en ſert pour faire monter les eaux, & les faire entrer dans les campagnes ſemées de ris. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

¶ CANDACE, Pluſieurs Auteurs anciens & modernes diſent, que c'étoit la coûtume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines: Euſèbe prétend que cela duroit encore de ſon temps, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient *Candace*: On trouve en effet qu'environ 20. ans avant l'Ere chrétienne, il y avoit une *Candace* Reine d'Ethiopie, dont parle Strabon: Elle eut guerre avec les Romains. Pendant l'expédition de Gallus contre les Arabes du Midi, Candace fit une invaſion dans la Thébaïde, s'empara de la ville de Syène, & de pluſieurs autres places frontières; mais Petronius, Préfet alors de l'Egypte, la pourſuivit, la battit, & pénétra plus de huit cens lieuës dans l'Ethiopie, prit *Napata* la Capitale du Royaume, & mit avant de s'en retourner une garniſon de quatre cens hommes à Premnis une des plus fortes places de l'Ethiopie. Deux ans après Candace aſſiégea Premnis; mais Petrone étant accouru inceſſamment fit lever le ſiège, & engagea la Reine à demander la paix à Auguſte qui étoit alors à Samos. Elle lui envoya des Ambaſſadeurs qui obtinrent ce qu'ils ſouhaitoient. Il ſemble, ſelon les actes des Apôtres, qu'il y eut encore une Reine du nom de Candace, lorſque l'Eunuque d'Ethiopie fut baptiſé par ſaint Philippe; puiſqu'il dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ſes tréſors, & non pas qu'il l'avoit été. Pline dit que des perſonnes envoyées par Néron en ce païs-là, rapportèrent que l'Isle de Meroé avoit pour Reine une Candace, & ajoûte, que ce nom avoit paſſé depuis pluſieurs années, de Reine en Reine: ce ſentiment, qui ſemble difficile à recevoir, quoique très-bien établi par l'antiquité, paroîtra très-vrai-ſemblable, ſi l'on conſidère que les Rois de ces païs-là, étant toûjours renfermez dans leur Palais & révérez comme des Dieux, laiſſoient l'adminiſtration & le gouvernement à leurs femmes, qui même avoient accoûtumé de porter les armes, auſſi-bien que les hommes; & de-là vient que l'on parloit d'elles plûtôt que de leurs maris, qui ſe faiſoient une gloire de demeurer dans cette fainéantiſe faſtueuſe.

L'Eunuque de Candace étoit un Proſelyte de la Religion Judaïque, il étoit venu à Jéruſalem pour y adorer; il s'en retournoit en Ethiopie; & étant dans ſon chariot, il liſoit le Prophète Iſaïe, lorſque Philippe Diacre s'approchant de lui, lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il liſoit: l'Eunuque ayant témoigné qu'il ne le comprenoit pas, Philippe lui en donna une explication ſi claire, qu'il le convertit & le baptiſa l'an de *Jeſus-Chriſt* 34. ce nouveau converti fut l'Evangeliſte de *Jeſus-Chriſt* en Ethiopie, ſelon le témoignage de divers ſaints Docteurs. S. Dorothée ajoûte qu'il prêcha auſſi dans l'Arabie heureuſe & dans l'Isle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyre; mais cet Ecrivain ne montre pas plus de créance dans cette occaſion que dans pluſieurs autres. * Saint Irénée, *liv.* 3. *c.* 12. Saint Jérôme *ſur le c.* 51. *d'Iſaïe.* Saint Cyrille de Jéruſalem, *Cath.* Euſèbe, *l.* 2. *c.* 1. S. Doroth. *in ſinops.* Strab. *l.* 17. Plin. *hiſt. nat. l.* 6. *c.* 29. Prideaux *hiſt. des Juifs. T.* 5. *p.* 143. *&* 151.

CANDAHAR, ville & Province de l'Aſie, autrefois dans la Perſe, & aujourd'hui dans les Etats du grand Mogol: elle eſt enclavée dans la Perſe, qu'elle a au Couchant, au Midi & au Septentrion, & elle touche à la Province de Hajacan au Levant: on dit que la Province de Candahar eſt fertile, & ſur tout vers le Midi; mais qu'elle manque de bonne eau, celle qu'on y trouve, eſtant ou puante ou ſalée. Les Patans, les Aguans & les Coulis, qui ſont des voleurs, font ſouvent des courſes dans cette Province, pour y attendre les caravannes qui y paſſent ordinairement, venant des Indes dans la Perſe: ce paſſage rend la ville de Candahar conſidérable, à cauſe des droits que les marchandiſes y doivent: elle n'eſt pas grande, mais aſſez forte, & d'une aſſiéte avantageuſe: c'eſt le ſujet de la guerre entre les Perſes & le Mogol. Gusbeſcunan eſt une autre ville de cette Province, les autres ſont très-peu importantes. * Davity, *deſcript. de l'Aſie.* Sanſon. Baudrand.

CANDALE, maiſon. *Cherchez* FOIX.

CANDALE, Comté en Angleterre, qui entra dans la maiſon de Foix par le mariage de *Jean* de Foix I. du nom, avec Marguerite de Suffolck héritière de ce Comté.

CANDALOR, ville de la Turquie en Aſie: elle eſt près de la côte méridionale de la Natolie, à quinze lieuës de Satalie, du côté du Levant: Candalor eſt l'ancienne *Sida*, ville de Pamphilie: elle a eſté autrefois conſidérable & épiſcopale; mais c'eſt peu de choſe aujourd'hui. * Maty, *Diction.*

CANDAULE, (Candaules) que les Grecs nommoient Myrſile, ſelon Hérodote, eſtoit fils de Myrſus ou Meles, ſorti d'Alcée fils d'Hercule, & fut le dernier Roi de Lydie, de la famille des Héraclides: il aimoit avec paſſion ſa femme, qui eſtoit une des plus belles perſonnes du monde; & il fut aſſez imprûdent, pour vouloir qu'un de ſes favoris nommé Gygés, la vit toute nuë: la Reine conçut tant de douleur de cette action, qui la rendoit infame ſuivant les mœurs des Lydiens, qu'elle contraignit Gygés de tuer Candaule, dont le règne fut de dix-huit ans: après la mort de ce Prince, Gygés épouſa la Reine, & ſe fit Roi de Lydie l'an du monde 3319. & avant Jéſus-Chriſt 716. ce fut lui qui commença la Dynaſtie ou lignée des Mermnades, qui dura juſqu'à la défaite de Creſus. * Euſèbe, *dans ſa Chron.* & Herodote, *l.* 1. *ou Clio.*

CANDE ou CANDATE, *Candaum & Candatenſis vicus*, bourg de France dans la Touraine, & ſur les frontières de l'Anjou: il eſt ſitué ſur la rivière de Loire, dans l'endroit où il reçoit la Vienne. Candale eſt célèbre dans les écrits de Sulpice Sévère & de Grégoire de Tours, lorſqu'ils parlent de ſaint Martin, qui mourut en ce bourg. * Baudrand.

CANDEA ou CANDI, ville & Royaume de l'Isle de Ceilan, dans la mer des Indes: ce Royaume eſt ſitué au milieu de l'Isle, & eſt le plus conſidérable du pays: la ville ſur la rivière de Trinquilemale, eſt aſſez grande & bien peuplée. * Sanſon.

CANDE'ENS, ancien peuple du golfe Arabique, que quelques-uns ont appellé *Ophiophages*, parce qu'ils avoient coûtume de ſe nourrir de ſerpens. * Pline, *l.* 6. *c.* 29. Mela, *l.* 3.

CANDELAIR, (Jean) *Cherchez* CHAUNDULER.

CANDIA, bourg des Etats de Savoye. Il eſt dans le Canaveſe, entre Ivrée & Chivaſſo, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CANDIA, bourg du Duché de Milan, en Italie. Il eſt dans la Lomeline, environ à une lieuë du Pô, & à cinq de Verceil du côté du Levant: le nom de ce lieu patrie d'Alexandre V. a donné lieu à l'erreur de ceux qui ont crû que ce Pape eſtoit de l'Isle de Candie. * Maty, *Diction.*

CANDIDATS, (Les) *Candidati*, ou les *Aſpirans* aux charges de la République Romaine, eſtoient ainſi nommez de la robe blanche, qu'ils eſtoient obligez de porter pendant les deux années qu'ils poſtuloient les charges: cette robe devoit eſtre ſimple ſans aucun autre vêtement, au rapport de Plutarque, dans la vie de Coriolan; afin d'ôter le ſoupçon qu'ils euſſent de l'argent caché, pour acheter les ſuffrages; & afin auſſi qu'ils puſſent plus aiſément faire voir au peuple les cicatrices des playes, qu'ils avoient reçûës pour la défenſe de la République.

La prémière année de leur pourſuite, ils demandoient permiſſion au Magiſtrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis: ils lui déclaroient à la fin de ces harangues, qu'ils déſiroient obtenir une telle charge ſous ſon bon plaiſir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & aux ſervices qu'ils avoient rendus, dont ils faiſoient une ample énumération; cela s'appelloit *profiteri nomen ſuum*; & cette année *annus profeſſionis*; qui eſtoit toute employée à ſe faire des amis parmi les Grands & parmi le peuple: il n'eſtoit pas permis aux Candidats de donner des jeux & des feſtins publics: cela eſtoit réſervé aux Magiſtrats, ſoit Ediles ou Préteurs: au commencement de la ſeconde année, les Candidats retournoient vers le Magiſtrat avec la récommandation du peuple, conçûë ordinairement en ces termes, *rationem illius habe*, & le prioient d'écrire leurs noms ſur la liſte des prétendans: ce qu'ils appelloient *edere nomen apud Prætorem aut Conſulem*; & il y avoit cette différence entre *profiteri apud populum*, & *profiteri apud Magiſtratum*, c'eſt-à-dire, entre *déclarer ſon intention au peuple* & lui demander une charge, & *eſtre reçû à cette demande par le Magiſtrat*; qu'on n'empêchoit perſonne de demander une faveur au peuple, mais tout le monde n'étoit pas reçû par le Magiſtrat à faire cette demande en public le jour de l'élection: car ſi tôt que le Magiſtrat avoit vû la requête du Candidat avec la récommandation du peuple, il aſſembloit le Conſeil ordinaire des Sénateurs, leſquels après avoir éxaminé les raiſons qu'il avoit pour demander une telle charge, & s'eſtre informé de ſa vie & de ſes mœurs, le Magiſtrat lui permettoit ſa pourſuite en ces termes, *rationem habeo, renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondoit, *rationem non habebo, non renuntiabo*, c'eſt-à-dire, *je n'y aurai point d'égard*: nous avons une infinité d'éxemples de cela. Aſconius Pedianus écrit que Catilina demanda le Conſulat au peuple à ſon retour d'Afrique; & néanmoins le Conſul Volcatius ayant aſſemblé le Sénat, déclara qu'il n'eſtoit point recevable. C. Martius Rutilius ſe déclara pour la Cenſure; mais les Conſuls proteſtèrent qu'ils n'auroient point d'égard à ſon nom, *non renuntiabo*: cette réſiſtance eſtoit ſi forte, qu'elle prévaloit d'ordinaire ſur la faveur du peuple, & même ſur l'autorité des Tribuns; l'on ne ſçauroit voir une plus forte brigue, ni avoir plus de faveur qu'en eut Pelicanus pour obtenir le Conſulat, puiſqu'il eſtoit ſoûtenu par les Tribuns & favoriſé du peuple; mais le Conſul Piſon déclara tout haut en préſence du peuple, comme le rapporte Valère Maxime, qu'il ne le nommeroit point *non renuntiabo.*

Les Tribuns s'oppoſoient auſſi très-ſouvent, lorſque le Magiſtrat ne paroiſſoit pas aſſez inſtruit des défauts du poſtulant, ou qu'il les diſſimuloit éxprès; car alors les Tribuns lui donnoient l'éxcluſion: le défaut général & eſſentiel, qui éxcluoit des charges, eſtoit les mauvaiſes mœurs & les actions criminelles: il y en avoit un ſecond, qui eſtoit le défaut de l'âge preſcrit par les loix pour monter aux charges de la République: Tacite dit que dans les commencemens on ne conſidéroit point l'âge, & qu'on admettoit indifféremment la jeuneſſe comme la vieilleſſe aux dignitez,

Digitized by Google

dignitez, même au Conſulat; néanmoins on fut contraint dans la ſuite de faire des loix, qui preſcrivoient l'âge pour les charges.

Il falloit avoir vingt-ſept ans pour la Cueſture, trente ans pour le Tribunat; l'Edilité majeure ou curule ne ſe pouvoit exercer qu'à trente-ſept ans; la Prêture à trente-neuf; & le Conſulat à quarante-trois ans; mais au ſentiment de Juſte-Lipſe on pouvoit avoir la Queſture à vingt-cinq ans; le Tribunat & l'Edilité majeure à vingt-ſept ou vingt-huit commencez: la Prêture à trente; & le Conſulat à quarante-trois commencez: on ne laiſſoit pas de diſpenſer très-ſouvent de la rigueur des loix; car Scipion fut fait Conſul à vingt-quatre ans, & Pompée à trente-quatre.

Il y avoit encore un troiſiéme défaut qui excluoit des charges, lorſqu'on vouloit obtenir les grandes charges ſans avoir paſſé auparavant par celles qui eſtoient inférieures: ainſi il eſtoit défendu de prétendre au Conſulat, qu'on n'eût éxercé les autres charges: c'eſt pourquoi Ciceron dans ſon livre intitulé *Brutus*, appelle la demande de Céſar pour le Conſulat, une demande prématurée & extraordinaire, *extraordinariam & præmaturam petitionem*; parce qu'alors il n'avoit eſté qu'Edile: & nous apprenons de l'Hiſtoire que Sylla témoigna tant de zèle pour l'obſervation de cette loi, qu'il tua de ſa propre main Q. Lucretius Oſella, qui demandoit le Conſulat, ſans avoir éxercé auparavant la Quêture ni la Prêture: le Magiſtrat ayant admis le poſtulant à demander la charge, celui-ci cherchoit des amis, du crédit & de l'autorité parmi les Grands de Rome & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il employoit pour cela la civilité, l'intrigue pour les gagner; il faiſoit des careſſes aux particuliers, & des largeſſes: il en venoit même juſques à acheter ouvertement les ſuffrages des Tribus dans le tems de la corruption de la République: il ſe ſervoit pour acheter ces ſuffrages de trois ſortes de perſonnes qui ſe nommoient *Interpretes*, *Diviſores*, *Sequeſtres*, c'eſt-à-dire, les *entremetteurs*, qui aidoient à faire le marché, *per quos pactio inducebatur*, dit Aſconius Pedianus; *Diviſores*, les diſtributeurs eſtoient ceux qui par la loi *Tabellaria* eſtoient chargez de diſtribuer à chaque Citoyen autant de billets qu'il y avoit de compétiteurs ou de candidats: quelquefois ces Miniſtres des aſſemblées ſervoient à corrompre les ſuffrages, en diſtribuant ſecrètement de l'argent qui leur avoit eſté mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur mérite: ce qu'ils faiſoient en mettant ſous le bulletin une pièce d'or ou d'argent; & *Sequeſtres*, les *ſequeſtres* ou *dépoſitaires*, entre les mains deſquels on avoit dépoſé l'argent, pour le diſtribuer en cas que les ſuffrages ne manquaſſent point: pour rémédier à ce déſordre, on fit pluſieurs loix qu'on appelloit *leges de ambitu*, qu'on ne laiſſoit pas d'éluder de tems en tems.

Le tems de l'élection eſtant arrivé, le Magiſtrat indiquoit l'aſſemblée par trois jours de marché différens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des colonies qui avoient droit de ſuffrage, puſſent ſe rendre à la ville: le jour venu les Candidats ou les prétendans aux charges, vêtus de blanc, ſe trouvoient dès le grand matin, aſſiſtez de ceux qui les favoriſoient, au mont Quirinal ou ſur la colline des Jardins qui regardoit ſur le champ de Mars; afin qu'eſtant en un lieu éminent, le peuple les pût mieux voir: ils deſcendoient de là dans le champ de Mars, où ils continuoient leurs ſollicitations & leurs brigues; comme Horace le remarque. Od. *l.* 3, od. 1: pour lors le Préſident de l'aſſemblée, après avoir nommé tout haut les prétendans aux charges, & rapporté des raiſons que les uns & les autres avoient d'y prétendre; appelloit les Tribus aux ſuffrages, que l'on comptoit; & celui qui en avoit le plus, eſtoit déclaré Magiſtrat, qui remercioit l'aſſemblée ſur le champ & delà, montoit au Capitole, pour y faire ſa prière aux Dieux: cet ordre changea un peu ſous les Empereurs. Auguſte brigua ſon prémier Conſulat d'une manière aſſez nouvelle, n'ayant encore que vingt ans; car il fit approcher ſon armée de Rome, & envoya une députation célèbre, pour le demander pour lui au nom des Légions; & le Chef de cette députation nommé Cornelius, voyant que l'on différoit à répondre à ſa demande, eut la hardieſſe, mettant la main ſur la garde de ſon épée de proférer ces paroles: ſi vous ne le faites, ceci le fera, *hic faciet, ſi non feceritis*: dans la ſuite, Auguſte eſtant devenu le Maître abſolu, briguoit lui-même pour ceux qu'il vouloit favoriſer, juſques à aller donner ſa voix dans ſa Tribu; & ces Candidats s'appelloient, *Candidati Cæſaris*: Suétone ajoute qu'il ne laiſſa dans la ſuite au peuple que le droit de nommer une partie des Magiſtrats inférieurs, & qu'il ſe reſerva celui de nommer au Conſulat: *Cæſar comitia cum populo partitus eſt, ut, exceptis conſulatûs competitoribus, de cætero numero Candidatorum pro parte dimidia, quos populus vellet, renuntiarentur*: encore génoit-il le peuple dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordées, faiſant répandre des billets de ſa part dans les Tribus, leſquelles eſtoient forcées par ce moyen d'élire ceux qu'il leur récommandoit, *& edebat per libellos circum Tribus miſſos ſcripturâ brevi, Cæſar Dictator illi Tribui commendo vobis illum, ut veſtro ſuffragio ſuam dignitatem teneat.* Tibère ſucceſſeur d'Auguſte ôta le droit d'élection au peuple, & le tranſmit au Sénat: Néron le rendit au peuple: le Sénat s'en déſiſta pour toûjours, & ſe contenta de proclamer dans le champ de Mars les élûs aux charges, pour retenir encore par-là quelque choſe de l'antiquité des élections: de tous les Magiſtrats qu'on éliſoit, il n'y avoit que les Cenſeurs qui entraſſent ſur l'heure en fonction, les autres Magiſtrats demeurant quelques mois ſans y entrer, afin de s'inſtruire des devoirs de leurs charges; car ils s'éliſoient au commencement du mois d'Aouſt, & ils n'entroient en charge qu'au prémier de Janvier, ainſi ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle: les Magiſtrats de quelque Ordre qu'ils euſſent eſté, ſoit Plébeïens ſoit Patriciens, n'entrérent en charge le prémier jour de Janvier, que long-tems aprés l'établiſſement de la République; & ce ne fut que ſur les fins, que les Conſuls & les Préteurs commencèrent en ce jour-là leur éxercice: la police de Rome a beaucoup varié depuis le banniſſement des Rois, juſques vers l'an 150. de la République. * *Voyez* Macrob. Saturnal. *liv.* 1. *c.* 16. Cicer. *de petit. Conſul.* Aſconius. Plutarq. Johann. Roſ. *Antiqq. Rom. liv.* 7. *c.* 8.

CANDIDE, (Vincent) naquit à Syracuſe le 2. Février 1572. étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, il s'y diſtingua, tant par ſa piété, que par ſa ſcience: il fut pluſieurs fois Prieur du Convent de la Minerve à Rome, trois fois Provincial, deux fois Vicaire général de l'Ordre, Pénitencier à ſainte-Marie majeure l'eſpace de 24. ans, & enfin Maître du ſacré Palais ſous Innocent X. Il mourut le 7. Novembre 1654. il a laiſſé quelques ouvrages, *Diſquiſitiones morales*, deux volumes *in folio*, & un Traité de la primauté de ſaint Pierre. * *Biblioth. Ord. FF. Prædicat. Font. theatr. Dominic. pag.* 457. *Act. cap. general.* 1656. *Echard. ſcript. Ord. Prad.*

CANDIDIANO, petite rivière de l'Etat de l'Egliſe en Italie: elle coule dans la Romagne, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, au-deſſous du Lac de Claſſe, un peu au Midi de la ville de Ravenne. * Maty, *Diction.*

CANDIDIEN, Comte des domeſtiques de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, aſſiſta l'an 431. par le commandement de ce Prince au Concile d'Ephèſe, pour y faire obſerver l'ordre & la paix; mais s'étant laiſſé gagner par Neſtorius, il écrivit à l'Empereur contre les Prélats Orthodoxes, & ſur tout contre ſaint Cyrille: Théodoſe fut depuis détrompé de ces calomnies par les lettres des Evêques du Concile; & il punit le Comte Candidien. * *Act. Conc. Epheſ. T. II. Concil.* Baronius, *A. C.* 431.

CANDIDUS, Auteur eccléſiaſtique, vivoit au commencement du III. ſiécle, vers l'an 200. de *Jéſus-Chriſt* ſous l'Empire de Severe: il compoſa diverſes éxplications ſur l'œuvre des ſix jours, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme & d'Euſèbe, qui parlent de cet ouvrage que nous n'avons plus. * Euſèbe, *in Chron.* Saint Jérôme *de Script. Eccl. c.* 48.

CANDIDUS, Hiſtorien, vivoit ſur la fin du V. ſiécle, vers l'an 490. il étoit Iſaurien de nation, il compoſa une Hiſtoire qui commençoit à l'Empire de Léon ou de Zenon, & qui finiſſoit au commencement de celui d'Anaſtaſe: il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Calcédoine, comme orthodoxe; Photius rapporte quelque choſe de lui, & condamne ſon ſtile, comme étant trop poëtique. * Photius, *Bibl. c.* 79. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 21.

CANDIDUS, de Fulde, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, vivoit dans le IX. ſiécle, vers l'an 830. on le nomme de Fulde, parce qu'il étoit Moine de cette Abbaïe en Allemagne: il compoſa deux livres, l'un en proſe, & l'autre en vers; la vie de ſaint Egile Abbé de Fulde, que le P. Chriſtophe Brower publia en 1616. & celle de ſaint Bangolfe auſſi Abbé de Fulde. * Brower, *in præfat. ad vit. Ægil.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *in Auct.*

CANDIDUS, Prêtre Anglois, que quelques-uns ont confondu avec Candidus Hugo, dont nous parlons plus bas, vivoit en 790. & a fait quelques ouvrages citez par Alcuin.

CANDIDUS, (Hugo) ou White, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, étoit Anglois de nation, & vivoit dans le XIII. ſiécle, vers l'an 1217. on lui attribuë divers ouvrages, & entr'autres l'hiſtoire du Monaſtère de Peterboroug, dans lequel il étoit. * Leland. Pitſeus. Voſſius.

CANDIDUS DECEMBER, (Pierre) Italien, vivoit dans le XV. ſiécle en 1460. il étoit de Vigevano, ville dans le Duché de Milan: Philelphe, qui étoit brouillé avec lui, l'accuſe d'avoir eu l'eſprit médiſant: au reſte Candidus eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Pape Nicolas V. & des Princes d'Italie qui aimoient les Lettres: il traduiſit Appien Alexandrin à la ſollicitation d'Alfonſe V. Roi d'Arragon, & I. Roi de Naples de ce nom: il ne réüſſit pas néanmoins dans cet ouvrage; depuis il écrivit avec plus de ſuccès la vie de Philippe Viſconti Duc de Milan: François Sforce Prince du même Etat fit de grands biens à Candidus, qui mourut à Milan âgé de 80. ans: on voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de S. Ambroiſe. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 14. Leander Alberti. Voſſius.

CANDIDUS (Pantaleon) Miniſtre Proteſtant en Allemagne, étoit d'Autriche, où il nâquit le 7. Octobre de l'an 1540. le nom de ſa famille étoit Meih, qu'il changea à la perſuaſion de Melanchthon, pour prendre celui de Candidus: il fut Miniſtre à Deux-Ponts, & il mourut le 3. de Février 1608. il a écrit divers ouvrages. *Auſtriacorum l.* 6. l'Hiſtoire des Gots, outre des Tables chronologiques depuis le commencement du monde juſqu'en 1597. qu'il continua après juſqu'en 1602. *Epitaphia*, &c. * Melchior Adam, *in vit. Theol. Germ.*

CANDIE, anciennement Créte, Iſle & Royaume de l'Europe, dans la mer Méditerranée, ſous le 51. degré de longitude, & ſous le 34. de latitude: elle eſt ſituée au Midy & à l'entrée de l'Archipel, & s'étend de l'Orient à l'Occident, regardant d'un côté l'Aſie, & de l'autre l'Afrique: ſa plus grande longueur ſe prend du Cap Salomini au Cap Cornico, & contient ſoixante-dix milles d'Allemagne: ſa largeur n'eſt que d'environ quinze milles d'Allemagne: le païs eſt bon & fertile, avec divers ruiſ-

Digitized by Google

eaux & quelques montagnes, entre leſquelles le mont Ida, aujourd'hui Pſiloriti, eſt la plus haute: car de ſon ſommet on découvre les deux mers: les Anciens lui donnoient le nom de *Crète*. Voyez ſous ce nom ce qui regarde les antiquitez de cette Isle: on la diviſe aujourd'hui en quatre territoires, qui portent les noms d'autant de villes principales: Candie qui en eſt la Capitale, la Canée, Retimo, & Sittia: après avoir été poſſédée par ſes Rois, par des Souverains étrangers, par les Romains, & par les Empereurs de Conſtantinople, elle tomba enfin l'an 823. ſous la puiſſance des Sarraſins d'Eſpagne: Michel le Bègue qui règnoit alors, fit de vains éfforts pour la reprendre: Photin l'un de ſes Généraux fut battu, Cratere qui lui ſuccéda, perdit par ſa négligence le fruit d'une victoire qu'il avoit remportée, & fait priſonnier dans l'Isle de Co, il fut attaché à une croix: enfin Ocriphas qui prit le commandement après Cratere, ne put pas même mettre pied à terre dans l'Isle: les Sarraſins y bâtirent la ville de Candie, qui a donné ſon nom à l'Isle: cette ville eſt ſituée dans la partie de l'Isle qui regarde le Septentrion, vis-à-vis l'Isle de Stadia; & il ſemble que l'art & la nature ayent contribué à la rendre très-forte: il y a eu un ſiége Archiépiſcopal, & neuf Suffragans: Nicephore Phocas alors Général des armées de l'Empereur Romain le jeune, & depuis Empereur lui-même, la reprit en 961. & S. Nicon y rétablit la foy catholique. Après la priſe de Conſtantinople par les François & les Vénitiens, Baudoüin I. Empereur de Conſtantinople, donna l'Isle de Candie à Boniface Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Vénitiens par traité fait le 12. Août 1204. avec Henry Dandolo Doge de Veniſe: depuis ce tems-là, les Vénitiens étoient maîtres de l'Isle de Candie, où ils avoient fait fortifier quelques places en différentes occaſions: les Candiots ſe révoltèrent ſouvent, & l'an 1364. ils ſe voulurent donner aux Génois; mais la ſage politique des Vénitiens les retint toûjours ſous leur domination: les Turcs ayant feint de vouloir aſſiéger Malte en 1645. pour ſe vanger d'une priſe conſidérable que les Chevaliers conduits par le Commandeur de Bois-Baudrand avoient faite en 1644. d'une Sultane & d'un Prince Ottoman, ſe jettèrent tout-à-coup ſur la Candie, dont ils furent obligez de ſe retirer, après y avoir perdu les meilleures de leurs troupes: ils la tinrent pourtant bloquée juſqu'au mois de May 1667. qu'ils recommencèrent le ſiége: ils avoient pris la Canée le 26. Août 1645. le Pape Clément IX. ayant été élevé au Pontificat, s'employa, pour procurer du ſecours à cette ville contre les éfforts des Barbares: les François à la ſollicitation de ce Pontife, paſſèrent les mers, pour aller donner des marques de leur bravoure, pour la défenſe de la foi & des Vénitiens, contre l'ennemi commun du nom Chrétien: mais après une guerre opiniâtre de plus de 20. ans, la ville de Candie fut enfin obligée en 1669. de ſe rendre aux Ottomans, par une compoſition honorable: on a prétendu que les Turcs y avoient perdu plus de 50000. hommes: cette nouvelle affligeante fut ſuivie de la mort de Clément IX. & on ne doute point que le chagrin qu'il en conçut n'y contribuât beaucoup: André Valieri Sénateur de Veniſe, rapporte un fait très-ſingulier au ſujet de cette guerre: Jean-Baptiſte de Crema Cordelier Obſervantin, demanda au Pape en 1654. qu'il lui fût permis de faire dans toute l'Europe une levée de troupes de ſon Ordre, pour marcher au ſecours de Candie: cette négociation, qui étoit appuyée par Nicolo Sagredo Ambaſſadeur de Veniſe, étoit ſur le point de réüſſir, lorſqu'elle échoüa par l'oppoſition du Duc de Terranova Ambaſſadeur d'Eſpagne. Nous avons parlé des quatre parties de l'Isle de Candie: on dit que Gortina dans la vallée de Meſarée a été autrefois la Capitale: cette vallée eſt au Midy de l'Isle; & il y a encore les campagnes de Liſe, Laſcilo, Campo, & Omal Campo: on trouve de ce côté-là, le long de la côte, les villes de Gierapetra, Antropoli, Stramatali, Cirotela, Sfacia, & Fenice: les villes qu'on trouve vers le Septentrion, ſont Sittia, Mirabel, Candie, Retimo, la Canée: celles de Terre-Ferme ſont Certoneſe, Cinoſa, Gortina, Olemo, &c. On aſſûre que vers la ſource du ruiſſeau dit Lenée, qui eſt au Nord du mont Ida ou Pſiloriti, on trouve une grotte taillée dans le roc, que l'on dit être le labyrinthe de Minos, que Dédale y fit creuſer: les principales forteresſes de l'Isle de Candie ſont Grabuſe, la Suda, & Spinalonga, qui ſont demeurées aux Vénitiens: pour la Religion, il y a quelques Chrétiens Latins & Grecs, & ceux-ci y ont encore quelques Monaſtères de Caloyers; mais la Religion dominante eſt celle des Turcs, qui ont changé les plus belles Egliſes en Moſquées. * Pline *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 10. Solin, *c.* 16. Pomponius Mela, *l.* 2. Athenée, *l.* 13. *c.* 27. Cedrene Zonaras, *An. Gr.* Juſtiniani, *Hiſt. Ven. l.* 2. 3. 4. *& ſeq.* Sabellicus. 2. Bellon, *l.* 2. *Obſer. c.* 4. *& ſuiv.* Du Cange, *Hiſt. de Conſt.* André Vallier, *Guerre de Candie.* *Voyez* CHTHOVIE ET CRETE.

CANDISCH ou CAVENDISCH (Thomas) Gentilhomme Anglois, de la Province de Suffolk, après s'être ſignalé dans quelques combats, & avoir rendu des ſervices conſidérables à ſa patrie; forma le deſſein de paſſer dans l'Amérique: dans cette réſolution, il fréta un navire à ſes dépens l'an 1585. & ayant couru la Virginie, la Floride, & quelques Isles voiſines, il retourna en Angleterre avec beaucoup de richeſſes; ce ſuccès lui fit entreprendre un ſecond voyage, pour faire le tour du monde: il partit du port de Plimouth en Juillet 1586. avec trois gallions, accompagné de cent vingt-cinq ſoldats: leur prémière deſcente fut dans un Havre nommé Sierra-Liona, ſur les côtes de la Guinée, où il fit un butin conſidérable: paſſant enſuite la ligne équinoxiale, il arriva aux côtes du Breſil, & traverſa le détroit de Magellan au mois de Janvier de l'année 1587. de-là, il ſuivit les côtes de Chili, puis aborda dans l'Isle de Californie, d'où il fit voile aux Isles des Larrons, puis aux Philippines & aux Moluques: enſuite il gagna le Cap de Bonne-Eſpérance; & ayant côtoyé toute l'Afrique, rentra dans le port de Plimouth en Septembre 1588. où il rapporta des richeſſes immenſes: trois ans après il retourna au détroit de Magellan avec cinq navires; mais la tempête le jetta ſur les côtes du Breſil, où il périt à la fleur de ſon âge. * Laët. *Hiſt. du nouveau Monde.* Sanſon. Iſaac Bullart, *Académie des Arts.*

CANDITO, (Pierre) de Munich en Allemagne, étoit un fort habile Peintre: il a peint preſque tout le palais de *Maximilien*, Duc de Baviere, au ſervice duquel il étoit: c'eſt lui qui a fait les deſſeins des Hermites de Baviere, que *Raphaël* & *Jean Sadeler* ont gravez auſſi bien que pluſieurs autres choſes de ſon deſſein: on voit encore de lui quatre Docteurs de l'Egliſe, gravez par *Gilles* Sadeler. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

CANE'E, (la) ville de l'Isle de Candie, Capitale d'un territoire, avec titre d'Evêché: elle a été nommée autrefois *Cidonia.* *Voyez* CANDIE ET CYDON.

CANELAND, ou *le païs de la Canelle*, c'eſt une contrée de l'Isle de Ceylan, qui eſt dans l'Océan Indien: Elle s'étend tout le long de la côte occidentale de l'Isle, depuis la ville de Chilau, juſqu'à celle de Mature: ce païs peut avoir environ cinquante lieuës de côte, & douze de profondeur dans les terres: on lui a donné le nom de Caneland, parce que les Hollandois y ont fait planter un très-grand nombre d'arbres de canelle: ſes villes principales ſont Chilau, Negombo, Colombo, Calture, Punto Gallo, & Mature. * Maty, *Diction.*

CANENTE (*Canenta*) Nymphe, épouſe de Picus Roi de Laurentum en Italie, fut ainſi nommée par rapport à la douceur de ſa voix: elle aimoit tendrement ſon mari, qui fut changé en pivert par l'Enchantereſſe Circé: Canente en mourut de douleur, & laiſſa ſon nom au lieu où elle expira. * Ovid. *Metamorph.*

CANEPHORIES, *Canephoria*, fête de Diane chez les Grecs, dans laquelle toutes les filles qui étoient à marier, offroient à cette Divinité des paniers pleins de petits ouvrages faits à l'aiguille, & faiſoient connoître par cette offrande, qu'elles s'ennuyoient d'être filles, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage: les Athéniens célébroient encore une fête à Bacchus, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou paniers d'or pleins de fruits; ce qui faiſoit appeller cette fête *Canephoria*, & les filles *Canephores*, porte-corbeilles: Suidas parle de ces corbeilles conſacrées à Bacchus, à Cérès & à Proſerpine, auſſi-bien que le Poëte Theocrite dans ſes Idylles: elles avoient un couvercle, afin qu'on y pût conſerver les myſtères de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux qui n'y étoient pas initiez & qu'on traitoit de prophanes.

CANEPINA, appellée autrefois *Capene.* Ville du Patrimoine de S. Pierre & de l'Etat de Ronciglione, entre Viterbe & Caprarole, éloignée de Rome d'environ 32. milles vers le Nord, tirant toutesfois vers l'Occident d'Eté. Stephanus de *Urbibus* la nomme *Capinna.* * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

CANETO, petite ville d'Italie ſur la rivière d'Oglio, dans le Mantoüan, entre Mantouë & Crémone: ce lieu eſt le Bebriac des Anciens, célèbre par deux grandes batailles, qui s'y donnèrent, l'une dans laquelle Vitellius défit Othon, & l'autre dans laquelle il fut lui-même défait par Veſpaſien. * Maty, *Diction.*

CANEVARI (Demetrio) Médecin, étoit de Gènes, où il nâquit en 1559. il étudia à Rome, où s'étant rendu très-habile dans les Langues, dans les belles Lettres & dans la Médecine, il acquit beaucoup de réputation & de très-grands biens: il y mourut en 1625. & laiſſa une très-belle bibliothèque: nous avons auſſi divers ouvrages de ſa façon. *Ars Medica. De Ligno ſanctо Commentarium, &c.* * Janus Nicius Erithræus, *de Script. Med.* Soprani & Juſtiniani, *Script. della Ligur.* Ottaviano Canevari.

CANGAN, ville de l'Isle de Niphon, une de celles du Japon: cette ville eſt Capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom: elle eſt ſituée vers la côte Septentrionale du païs de Jetſegen. * Maty, *Diction.*

CANGE (Charles du Freſne, Seigneur du) *Cherchez* FRESNE.

CANGIANO, petite ville du Royaume de Naples: elle eſt dans la Principauté citérieure, entre les rivières de Negro & de Selo, vers le Confluent, & à huit lieuës de Conza: Cangiano s'eſt agrandie des ruines de Satriani. * Maty, *Diction.*

CANGIATU Khan, fils d'*Abaku* Khan, que quelques-uns appellent *Caikhtu*, étoit frère d'*Argun* Khan, & lui ſuccéda l'an de l'Hégire 690. de J. C. 1291. dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la Dynaſtie de *Genghizkan*: il eut la guerre contre les *Selgiuſides*, qui étoient encore fort puiſſans dans la Natolie: il remporta des avantages ſi conſidérables ſur ſes ennemis, qu'il pacifia bien-tôt toutes choſes, & retourna triomphant dans ſa Capitale l'an 691. alors il s'appliqua à régler les affaires de ſes Etats, & après avoir nommé un Commandant de ſes troupes & un grand Viſir, il leur en abandonna entièrement la conduite: les Mogols ſe laſſèrent enfin d'être gouvernez par un Prince corrompu par les plaiſirs & perdu dans la débauche; un des prémiers Chefs de la nation conjura contre lui, il fit off-

Digitized by Google

tir à *Baidu Ogul*, petit-fils de Holagu, qui commandoit dans Bagdet, la couronne des Mogols : Baidu, après avoir été preſſé par pluſieurs courriers de partir promptement, mit enfin ſes troupes en état de marcher : Cangiatu alla au devant de lui avec une bonne armée ; & il l'auroit vaincu, ſi le même grand Seigneur qui avoit appellé Baidu, & qui commandoit l'aile droite de l'armée de Cangiatu, ne l'eût abandonné, pour ſe rendre à l'ennemi : ce Prince, ſe voyant trahi, ſe retira à Mogan, où on le fit mourir l'an de l'Hégire 694. & le 5. de ſon règne. On dit que ce Prince, quoique débauché, rendoit très-bonne juſtice à ſes ſujets, qu'il n'avoit jamais fait mourir aucun innocent, & qu'il étoit fort vaillant. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient. de ſcute Caniceus.*

CANICIA, Province ſituée entre Alger & Tunis, eſt grande, fertile, & obéit à une race des anciens Rois d'Afrique : les peuples y poſſèdent tous leurs biens en commun : ils vivent ſous des tentes comme les anciens Scythes : ſèment où ils campent : campent où ils trouvent de bons pâturages, & mènent à la guerre leurs enfans & leurs beſtiaux : les Algériens, qui ont été leurs ennemis de tout temps, n'ont remporté de victoire ſur eux, que lors qu'ils étoient ſous la conduite d'Amouda Bey de Tunis. * *Hiſtoire des dernières révoltes du Royaume de Tunis.*

CANICEUS, (Jacques) M. Bayle nous apprend que c'eſt un Auteur de quelque lettres d'amour, dont il ne ſçait autre choſe que ce qu'en dit *Agrippa*, dans le chap. 64. de ſon livre *de Vanitate Scientiarum*, non plus que d'un autre *Jean Calandrus*, dont parle le même Agrippa. * Bayle, *Diction. Critique.*

CANICULAIRE, (Porte) ou Porte du chien, c'étoit une des portes de Rome, ſelon Feſtus, où l'on immoloit des chiens de poil roux à l'étoile caniculaire, pour faire meurir les bleds.

CANICULE, ſigne céleſte, qui ſe lève le 16. de Juillet, & paroit ſur nôtre horiſon pendant un intervalle de ſix ſemaines, qu'on appelle jours caniculaires : les Grecs appellent ce ſigne *Procyon*, c'eſt-à-dire, *Avant Chien*, parce qu'il y a une autre conſtellation nommée *le Chien*, devant laquelle la canicule ſe lève un jour entier : les Poëtes ont feint que ce chien fut établi par Jupiter gardien d'Europe, & que ſa fidélité lui fit mériter d'être placé au ciel. * Pline, *l.* 10. *c.* 40. Hyginus, *l.* 2. *des Signes céleſtes.* Cæſius, *dans ſon Ciel Aſtronomique & Poëtique.* Voyez ERIGONE ET CHIEN CELESTE.

CANILLAC (Raimond de) Cardinal, Archevêque de Toulouſe, étoit de Canillac dans le Givaudan, & avoit une grande connoiſſance du Droit civil & eccléſiaſtique : il fut Chanoine régulier de S. Auguſtin, dans le Chapitre de Maguelone ; & il étoit Prévôt de cette Egliſe, lorſque Guillaume de Laudun Archevêque de Toulouſe, étant devenu aveugle ; donna ſa démiſſion au Pape Clément VI. Raimond de Canillac fut nommé en ſa place en 1345. & fut fait Cardinal en 1350. du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, qu'il quitta ſous Innocent VI. pour l'Evêché de Paleſtrine : après la mort d'Innocent VI. en 1362. il eut onze voix pour être élevé ſur le Siège Pontifical : il mourut à Avignon le 20. Juin 1373. & fut enterré dans l'Egliſe des Frères mineurs : on lui attribuë quelques ouvrages, & entr'autres un volume de recuëils, *Recollectorum Liber.* * Du Cheſne, *Hiſtoire des Cardinaux. François* Frilon, *Gall. Purp.* Auberi, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Baluze. *Vita Pap. Aven.*

☞ Cette famille des Marquis de Canillac, eſt noble & ancienne : outre ce Cardinal, elle a encore eu dans le XIV. ſiècle *Dieu-donné* de Canillac, Evêque de ſaint Flour. Ces Seigneurs, ſous le nom de Beaufort & Montboiſſiers, ſe ſont ſignalez dans les armes pour le ſervice de nos Rois & de l'Etat, & pluſieurs y ont perdu la vie, dans le XVI. ſiècle, ils ſoûtinrent avec zéle le parti des Catholiques contre les Proteſtans. *Jean* de Beaufort, Marquis de Canillac, deffendoit contr'eux la ville de Saintes, en 1570.

CANINA, anciennement *Chaonia* & *Moloſſia*, Contrée de la Turquie en Europe : c'eſt la partie Septentrionale de l'Epire, & elle s'étend le long de la mer Ionienne : depuis le golfe de la Valona, juſqu'à celui de Butrinto. Ses lieux principaux ſont Canina Capitale, Chimera, & Santi Quaranti. * Maty, *Dict.*

CANINA, autrefois *Elyma*, ville de Grèce, Capitale du Gouvernement de Canina : elle eſt ſituée au pied des montagnes de la Chimere, à huit lieuës de la Valone, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CANINANA, eſt un ſerpent de l'Amérique long d'un pied & demi ou de deux pieds, il a le dos vert & le ventre jaune : il ſuit les hommes ſans leur faire de mal, & ſe laiſſe prendre aiſément comme les chiens, & c'eſt de là qu'on l'appelle *Caninana.* Sa chair eſt en uſage dans le païs comme celle de la vipére en Europe.

CANINI (Jean Ange & Marc Antoine) deux frères, Romains, attachez au Cardinal Chini, eurent beaucoup de goût pour les monumens de l'Antiquité : L'aîné en avoit déja fait graver un grand nombre lorſqu'il mourut, ſon frère continua ſon travail, & fit enfin paroître un recuëil de portraits des Anciens gravez fort proprement avec quelques obſervations en 1669.

¶ CANINIUS (Angelus) natif d'Anghiari dans la Toſcane, vivoit dans le XVI. ſiècle : il étoit illuſtre par l'exacte connoiſſance qu'il avoit acquiſe, non ſeulement de la langue Grecque, de la Latine & de l'Hébraïque ; mais encore de la Syriaque & des autres langues orientales qu'il enſeigna à Veniſe, à Padouë, à Boulogne, à Rome, & enſuite en Eſpagne : depuis il profeſſa à Paris, & le célèbre André Dudith Hongrois, qui fut depuis en réputation par ſa ſcience & par ſes Ambaſſades, y fut l'un de ſes écoliers ; enfin étant entré chez Guillaume du Prat Evêque de Clermont, il finit ſa vie & ſes études en Auvergne vers l'an 1557. Il avoit compoſé quelques ouvrages qu'on n'a pas eu ſoin de publier. Nous avons néanmoins de lui une Grammaire grecque & une Méthode pour apprendre les langues Orientales ſous ce titre : *Inſtitutiones linguarum Syriacæ, Aſſyriacæ & Thalmudicæ, una cum Æthiopica & Arabica collatione*, fort éſtimée des Sçavans. On a encore de lui une traduction latine du Commentaire de Simplicius ſur le Manuel d'Epictete. *De locis Scripturæ hebraicis Commentarius.* M. le Fevre de Saumur le regardoit comme le prémier de tous les Grammairiens Grecs. Un autre *Jérôme* Caninio d'Anghiari a traduit Tacite en Italien, où il a joint les Aphoriſmes d'Alamos : cette traduction a été imprimée à Veniſe en 1620. * *Hiſtor. Thuana.* Teiſſier, *Eloges T.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

L. CANINIUS GALLUS, Conſul Romain avec Vipſanius Agrippa, l'an 717. de Rome, & 37. avant l'Ere chrétienne. Ce fut en la même année que Jéruſalem fut emportée par Hérode, aſſiſté par Caïus Soſius. * Onuphre. Sigonius.

C. CANINIUS GALLUS, fut fait Conſul en la place de M. Plautius Silvanus, mort en éxerçant cette charge. C'étoit l'an 752. de Rome, & le 2. avant l'Ere Chrétienne. * Onuphre. Sigonius.

C. CANINIUS REBILUS, Conſul avec Jules Céſar, l'an 709. de Rome, & 45. avant J. C. C. Trebonius étant mort le dernier jour de l'an, on lui ſubſtitua pour ſept heures ſeulement C. Caninius Rebilus. Ciceron dit agréablement que *la ville étoit obligée à la vigilance de ce Conſul, qui n'avoit point dormi, pendant tout le tems de ſon Conſulat.* * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS RUFUS, ami de Pline *le Jeune*, vivoit vers l'an 80. de Jéſus Chriſt, & compoſa une Hiſtoire des Daces en vers. * Pline *liv.* 1. *ep.* 3. *& l.* 8. *ep.* 4.

¶ CANIS, Riviére dite *le Chien*, qui lave & traverſe le païs de Queſtoan dans la Phénicie, au Mont-Liban. Elle deſcend de ces montagnes, & ſe va précipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on diroit que ſes flots ſont autant d'aboyemens de chiens, ſur-tout lorſque la mer eſt agitée. Les Anciens avoient crû autrefois, qu'on l'entendoit à cent cinquante milles ; ce qui donna lieu aux Phéniciens de lui dreſſer une ſtatuë au bord de la mer, ſemblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient des adorations ; on voit encore là auprès, dans le creux de la riviére, une partie de cette ſtatuë. Cette riviére eſt aujourdhui nommée par les Turcs *Nabor Kelp.* Des Géographes la confondent, mal à propos, avec la riviére d'Adonis. On paſſe la Canis à un trait de la mer ſur un beau pont, fait de quatre arcades, & qui a été bâti par les ſoins de *l'Emir Faccardin*, qui faiſoit ſa principale réſidence dans les montagnes du milieu deſquelles coule cette riviére. Il vivoit ſous le règne du *Sultan Morat*, & il étoit le quatriéme Emir, ou Seigneur des *Druſes*, que l'on croit être les reſtes des Chrétiens diſperſés qui étoient allés aux Croiſades. Faccardin ne ſe contentant pas de ſes montagnes, étendit ſes Etats dans la plaine juſques à Acra. Mais le Grand Seigneur prenant ombrage de ces accroiſſemens le reſſerra dans ſes limites, où ſes deſcendans gouvernent encore aujourd'hui. Les reſtes du Palais de ce Prince marquent & ſa magnificence & ſon goût. L'Orangerie eſt ſuperbe pour la quantité & la grandeur des Orangers. Mais ces lieux qui ſeroient délicieux entre de bonnes mains, ne ſervent aujourd'huy que de parc à des brebis & à des chévres. * Maundrell *voïage &c. p.* 59. 60. 64. *&c.* * Simon, *Diction. de la Bible.*

CANISA, ville en Hongrie. *Cherchez* KANISE.

† CANISCHA, ville forte de la baſſe Hongrie, dans le Comté de *Zalavvar*, près du *Dravv.* En 1600. les Turcs s'en emparèrent, malgré le Duc de Mercœur, qui fit tous ſes éfforts pour en reſter le maître. Ferdinand, Archi-Duc d'Autriche, renforcé des Trouppes du Pape & de quelques autres Régimens Italiens, vint l'année ſuivante aſſiéger cette ville, mais après y avoir inutilement emploïé deux mois, il fut obligé de décamper. Le Comte *Serini* qui fit tant d'autres conquêtes en Hongrie l'an 1664. mit auſſi le ſiége devant Caniſcha & n'auroit pas manqué de la prendre, ſi le ſecours qu'il attendoit ne fût pas reſté en arriére. Le Grand Vizir aprenant que cette importante place étoit aſſiégée, alla à ſon ſecours avec une puiſſante armée & en fit lever le ſiége. Le Comte Budiani bloqua Caniſcha le 30. Janvier 1688. avec 7000. Hongrois ; le ſiége dura juſques au 1. Avril 1690. où l'on capitula & apporta au Comte les clefs de la ville, penduës à une chaine d'or. Le Turc qui les porta dit en les remettant : *Je vous remets la place la plus importante de l'Empire Ottoman.* Les Impériaux y trouvérent un beau train d'Artillerie, que les Turcs avoient pris autrefois ſur les Chrétiens. * Diction. *Allemand.*

CANISIUS, (Pierre) de Nimégue, dans les Pays-Bas, Religieux & prémier Provincial de la Compagnie de *Jeſus* en Allemagne, a été l'un des grands hommes du XVI. ſiécle : il s'eſt rendu également célèbre par ſa prudence dans les affaires, par ſon zéle pour la Religion, & par ſon érudition, dont il a donné des preuves dans les livres qu'il a compoſez, dans les Académies où il a enſeigné, & dans les villes où il a préché : il parut avec éclat au Concile de Trente, & mourut en odeur de ſainteté le

21. Décembre 1597. à l'âge de 77. ans dans le Collège de Fribourg qu'il avoit fondé. Les plus considérables de ſes ouvrages ſont, *Summa doctrinæ Chriſtianæ. Inſtitutiones Chriſtianæ pietatis. De beatiſſimæ Virgine Maria, &c.* Les PP. Matthieu Raderus, & François Sachini ont écrit ſa vie. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Guillaume Eiſengrein, *in Catal. Teſt. Verit.* Alegambe & Ribadeneïra, *Bibl. Script. S. J.* Valère André, *Bibl. Belg.*

CANISIUS, (Henry) de Nimègue, a été non ſeulement célèbre Juriſconſulte, mais encore très-ſçavant en toute ſorte de Littérature; il étoit neveu du Père Pierre Caniſius; & après avoir étudié dans l'Univerſité de Louvain; il fut choiſi pour enſeigner le Droit canon dans celle d'Ingolſtadt: ce qu'il fit juſqu'à la fin de ſa vie: ſon érudition étoit ſoûtenuë de beaucoup de modeſtie, de piété & de prudence. C'eſt ce qu'on peut voir dans ſes écrits, qui ſont, *Summa Juris Canonici. Commentarium in regulas Juris. Prælectiones Academicæ. De Decimis, Primitiis, Oblationibus & Uſuris. In Lib. III. Decretalium. De Sponſalibus & Matrimonio*, & divers autres Traitez d'Hiſtoire & de Droit canon, outre ſix volumes d'un ouvrage intitulé, *Antiquæ Lectiones*, qui eſt un recuëil de diverſes pièces curieuſes, ſur l'Hiſtoire du moyen âge, & ſur la Chronologie: il les publia en 1601. 1602. 1603. & mourut l'an 1609. Comme on a négligé juſqu'aujourd'hui de réimprimer ſes ſix volumes *Antiquarum Lectionum*, & que cet ouvrage ne ſe trouve que dans les bibliothèques; on a crû devoir marquer ici les Traitez qu'ils contiennent, & ceux qu'on peut trouver ailleurs.

Le prémier volume contient 67. épîtres d'Alcuin, qu'André du Cheſne a publiées en 1617. avec les autres ouvrages du même Alcuin: une lettre du Père Edmond Campian, qu'on trouve dans les œuvres de ce Père, qui ont été depuis données au public. La chronique de Proſper, que Scaliger & d'autres ont eu ſoin de faire réimprimer: *Weingartenſis de Guelfis Principibus. Ejuſdem Chronicon à Chriſto nato uſque ad annum* 1197. *Annales Henrici Steronis ab an.* 1142. *ad ann.* 1273. *Annales Eberardi Altaſſenſis.* L'Hiſtoire de Charlemagne en deux livres par un Moine de ſaint Gal, qu'on trouve dans le prémier tome des Hiſtoriens de France d'André du Chêne: *Hermanus Contracti Chronicon. Concilia Salisburgenſia III. Viennenſes. I.* Tous ces Conciles ſont dans les éditions de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe *Sancti Columbani Poëmata*, le Père Sirmond les a fait réimprimer en 1619. avec les Opuſcules d'Eugène de Tolède. *Poëmata Salomonis, Waldrammi & Quirinalia Metelli Tegernſeenſis.* Ce prémier volume fut imprimé en 1601.

Le II. voulume publié en 1602. renferme ces Traitez: *Vita ſancti Emerani, per Meginfredum & Arnolfum. Vita ſancti Lamberti. Geſta Epiſcoporum Salisburgenſium. Wiponi Panegyricus. Udalſcalchi narratio de Controverſiis inter Hermannum Epiſcopum Auguſtanum & Eginonem Abbatem ſancti Udalrici, cum carmine de itinere & obitu ejusdem Eginonis. Vita beati Ottonis. Arnonis Salisburgenſis annotatio, ſive index eorum quæ Eccleſiæ Salisburgenſi tradita ſunt. Vita ſancti Erminoldi. Vita ſancti Gumberi. Collectio hiſtorica chronographica ex Idatio & aliis. Collectio ex Toromacho & aliis. Menologium Græcorum, interprete Card. Sirleto.*

Les Traitez du III. tome imprimé en 1603. ſont: *Sancti Gregorii Thaumaturgi Anathematiſmi, & duodecim capita de Fide. Sancti Gregorii Magni Papæ libri III. Dialogorum ſex cum dimidio. Capita græcè reddita à ſancto Zacharia Romano Pontifice.* Il faut voir la dernière édition des œuvres de ſaint Grégoire en 1640. & 1675. *Hippolyti Thebani Chronicon. Anaſtaſius Abbas contra Judæos. Francisorum Annalium Fragmentum ab an.* 741. *ad* 793. André du Cheſne l'a donné plus éxactement dans le II. volume des Auteurs de l'Hiſtoire de France. *Joannis Ragusini Ord. Pradic. Oratio in Concilio. Baſileenſi.* Elle ſe trouve dans l'édition des Conciles de Binius & du P. Labbe. *Ægidius Carlerius ad Articulum Bohemorum, de corrigendis peccatis publicis. Diſputatio Capituli Eccleſiæ Pragenſis, cum Rockyſani de Huſſiticis controverſiis &c.*

Le IV. volume auſſi publié en 1603. contient les Traitez ſuivans: *Leontius. Byzantius contra Eutychianos, Neſtorianos, Enantiodoctas, Apollinariſtas &c.* ces Traitez ſe trouvent encore dans la Bibliothèque des Pères de Cologne, de Paris & de Lyon. *Sancti Joannis Damaſceni contra Acephalos, ſeu Monophyſitas & Neſtorianos.* Voyez la dernière édition des œuvres de ſaint Jean de Damas du Père le Quien, imprimée à Paris chez Jean-Baptiſte Deleſpine, en 1711. & l'addition à la Bibliothèque des Pères, par le P. François Combefis. *Collectanea contra Severianos. Nicephori opuſcula varia. Theodori Hagiopolitani diſputationes III. Henricus Kalteiſen de libera Prædicatione verbi Dei. Joannis de Polemar contra IV. Articulum Bohemorum. De civili dominio Clericorum.* On trouve ces Traitez dans les éditions des Conciles de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe. *Vita ſancti Bonifacii per Willibaldum & Orbonem Fuldenſem. Vita ſancti Willibaldi. De fundatione Eccleſiæ Illiminenſis & Tegernſeenſis; item Chronicorum Thadæi fragmentum. Vita Sanctæ Solæ Angli Abbatis ſanctæ Wulpurgis. SS. Kiliani, Karloman, &c. ſancti Burchardi, ſancti Tiemonis.*

Les traitez du V. volume ſont: *B. Serapionis lib. adverſus Manicheos. Item Didymi Alexandrini. Titi Boſtrenſis, Zachariæ Mitylenenſis. Excerpta ex lib. ſancti Hippolyti Portuenſis Epiſcopi & Martyris. Epiſt. ſancti Gregorii Nyſſeni.* Elle eſt dans les œuvres de ce Saint. *Sancti Baſilii Magni rationes ſyllogiſticæ contra Arianos Scholion Eunomii. Expoſitio SS. PP. Magni Baſilii & Gregorii Theologi de ſancta fide. Photii Epiſt. ad Michaelem Bulgarorum Regem. Fragmentum Leontii Cypriі adversùs Hebræos. Vita ſancti Mechtildis. Frederici I. expeditio Aſia. Guillielmi de Baldenſel Hodoeporicon ad Terram ſanctam. Theoderici Turing. Ord. Prad. l. 8. de vita ſanctæ Eliſabethæ. Halitgarii Cameracenſis de vitiis & virtutibus & ordine pœnitentium lib. V.* Cet ouvrage eſt dans la Bibliothèque des Pères. Le P. Menard Bénédictin, & le Père Morin de l'Oratoire en ont publié un ſixième livre. *Pœnitentiale Haligarii. Sancti Iſidori de converſis. Alcuini Epiſtola de Confeſſione, &c.* Voyez l'édition des œuvres d'Alcuin: *Vita ſancti Adalberti. Guntheri Monachi hiſtoria Conſtantinopolitana. De Adelaïde conjuge Othonis I. Epiſtola Fauſti Regienſis & Deſiderii Cadurcenſi.* Ces dernières ont été publiées par Marcardus Freherus & par du Chêne. *Evantii Epiſt. contra eos qui ſanguinem animalium immundum eſſe judicant. S. Adamantii Scotæ lib. III. de ſancto Columbano. Cogitoſi de vita S. Brigittæ lib. Acta S. Albani Martyris. Vita Henrici à Zuvifaltach Suevi. Sydonius Regiaticina, Genealogia Caroli Magni. Acta S. Cuthberti Lindisfarnenſis Epiſcopi à Venerab. Beda carmine deſcripta. Epigrammata ſeu Hymni ſacri Bernardi, Columbani, &c. S. Anthelmi lib. II. carmine deſcripti, I. de laude Virginum, II. de octo principalibus vitiis. Theodulphi Elegia, &c.* Le Père Sirmond a fait depuis imprimer en 1646. toutes les œuvres de Théodulphe Evêque d'Orléans. *Sermo ſancti Galli. Vita ſancti Magni. Sancti Oreſti de ſex cogitationibus SS. Libellus. Synodus Auguſtana an.* 952. *& Engilenheimenſis an.* 948. Nous avons les Actes de ces Synodes dans les dernières éditions des Conciles.

Enfin le VI. tome contient les Traitez ſuivans: *Barlaami Epiſt. Humberti Silvæ Candidæ Epiſcop. S. R. E. Card. Lib. adv. Michaëlem Patr. C. P. &c. ſancti Anſelmi Lucenſis Lib. II. contra Guibertum Antipapam. Epitome bellorum pro recuperatione Terræ ſanctæ. Burchardi de Monte Sion deſcriptio Terræ S. Rudolphi Itinerarium in Paleſtinam. Walafridi Tract. de ſubverſione Hieruſalem. Alcuini Homiliæ, &c.* Voyez l'édition des œuvres d'Alcuin *Vita ſancti Henrici Imper. Relatio de orig. fund. &c. Monaſterii Windbergenſis in Boaraia. Epitome Canonum, quam Adrianus I. Carolo Magno Romæ obtulit. Martyrium ſancti Deſiderii Viennenſis. Epiſt. Eugippii in vitam Severini.* Nous l'avons dans le prémier volume des Vies des Saints du Père Bollandus ſur le 8. Janvier. *Vita ſancti Gregorii Magni. Vita ſancti Gebhardi Conſtantienſis. Theodulphi & Jonæ Poemata.* Le Sieur du Cheſne & le Père Sirmond ont depuis publié les Poëmes de ces deux Evêques d'Orléans. *Walafridi Poemata. Strabi Fuldenſis Hortulus Arabani & Nothkeri Martyrolog. Eckerhardi de vita B. Notkeri cognomento Balbuli. Monumenta Salisburgenſia. Chronica Salisburgenſia. Deſcriptio Terræ ſanctæ, authore Anſelmo Ord. Minorum, & Prafatio Jacobi Vitriaci in hiſt. Orient.* Feu M. Jaques Basnage procura une nouvelle édition des œuvres de Caniſius en 7. volumes in folio, *l'an* 1725.

CANISIUS, (Jacques) natif de Calcar, dans le Duché de Tréves, étoit Jéſuite & a fait pluſieurs ouvrages.

CANISIUS, (Jean) Jéſuite, & neveu du Père *Pierre* Caniſius a fait divers ouvrages. *Conſultez les Auteurs citez après Pierre Caniſius.*

CANISTRO, en latin *Caniſtræ*, *Pallenæ*, petite ville de Macédoine: elle eſt ſituée ſur le cap Caniſtro, nommé par les Anciens *Ampelus*, qui s'avance dans l'Archipel entre le golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. * Maty, *Diction.*

† CANITZ, (Fréderic Rodolphe Louis Baron de) Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Conſeiller intime de l'Electeur de Brandebourg, Seigneur de Blumberg, Dalewitz, Eiche & Helmsdorff, nâquit le 27. Novembre 1654. Son père étoit auſſi dans des emplois très-conſidérables, à la même Cour. A l'âge de 17. ans, il fut envoyé aux Univerſités de Leyden & de Leipzig, après quoi il fit un voyage en France, en Italie, en Angleterre & en Hollande. A ſon retour, Fréderic Guillaume Electeur de Brandebourg, le nomma d'abord Gentilhomme de ſa chambre, & quelque-tems après, Conſeiller des Ambaſſades, & Capitaine des Bailliages de Zoſſen & de Trebbin. En 1681. l'Electeur l'envoya à Francfort ſur le Mein, pour aſſiſter aux négociations qu'on y devoit entamer. L'année ſuivante il fut envoyé auprès de l'Electeur de Maience & en 1684. auprès de celui de Cologne. En 1686. il fut envoyé à Vienne pour féliciter l'Empereur ſur la priſe de Bude. Pendant ſon ſéjour à Vienne, Monſieur de Schmettau, Réſident de l'Electeur de Brandebourg vint à mourir, ce qui fit que Canitz fut obligé d'y demeurer juſques en 1687. Son Electeur étant mort en 1688. il en notifia le décès à l'Empereur, & géra encore pendant 5. mois les affaires de Brandebourg. En 1689. il ſe trouva aux traités de Danemarc & de Holſtein. En 1698. l'Electeur l'envoya au Congrès à la Haye, auquel il aſſiſta pendant plus d'un an & eut pluſieurs audiences du Roi de la grande Bretagne. En 1699. l'Electeur ſon Maitre lui permit de retourner à Berlin, à cauſe des indiſpoſitions dont il ſe ſentit accablé; il y mourut la même année, & laiſſa tous ſes biens à ſon plus proche parent le Baron de *Canſtein.* On a de lui un recueil de poëſies allemandes, où la beauté des penſées & la richeſſe de la verſification brillent également, au jugement des plus grands connoiſſeurs. Il avoit été marié deux fois; en 1688. avec *Dorothée Emerence d'Arnimb*, dont il eut un fils, qui mourut en 1699. & en 1696. avec *Dorothée Marie Baronne de Schwerin.* * Diction. *Allemand de Bâle.*

CANIUS, Poëte latin, étoit de Cadis en Eſpagne, & vivoit ſous l'Empire de Domitien: il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poëte étoit de ſi belle humeur, qu'il rioit toûjours

Digitized by Google

jours, & faiſoit rire les autres. C'eſt dans la 19. Epigramme du IIL livre où il marque quels pouvoient être les ouvrages auſquels Canius travailloit.

Dic, Muſa, quid agat Canius meus Rufus?
Vtrum-ne chartis tradit ille victuris
Legendo temporum acta Claudianorum?
An qua Neroni falſus aſtruit Scriptor?
An amulatur improbi jocos Phædri? &c.

Ce Poëte épouſa deux femmes, Theophila ſçavante, mais un peu trop libre; & Sapho moins éclairée, mais plus retenuë. * Martial, *l.* 3. *epig.* 63. *&* *l.* 7. *epig.* 19. 68. Voſſius *de Poëtis Latinis.*

CANNARES, Sauvages de la Province de Quinto, dans le Pérou, dans l'Amérique Méridionale: ils ſont bien faits, & agiles de corps: ils portent leurs cheveux longs, mais ils les treſſent & lient en nœuds autour de leur tête en forme de couronne; ce qui les diſtingue des autres Sauvages: leurs habits ſont de drap de laine, ou de coton; & ils ſe ſervent de bottes faites fort proprement: les femmes y ſont belles, mais elles aiment trop les Eſpagnols & les étrangers: elles travaillent ordinairement à la campagne, & cultivent les terres, pendant que leurs maris font l'office des femmes dans la maiſon & s'occupent à filer, ou à faire des ouvrages de laine & de coton: ce païs avoit pluſieurs mines d'or très-riches, que les Eſpagnols ont épuiſées: le terroir eſt bon pour le froment & pour l'orge; & les vignes y ſont aſſez belles: le magnifique palais de Thomebamba étoit dans le pays de ces Cannares. * Laet, *Hiſtoire du nouveau monde.*

CANNES, petite ville ruinée dans la Poüille, dite aujourd'hui *Cannata Deſtrutta*, devint célèbre à cauſe de la victoire qu'Annibal y remporta ſur quarante mille Romains, conduits par le Conſul Paul Emile, que la témérité de ſon Collègue Terentius Varro engagea au combat, l'an 538. de Rome; & 216. avant l'Ere Chrétienne. Paul Emile y demeura mort ſur la place, & Annibal envoya à Carthage trois boiſſeaux remplis d'anneaux de Chevaliers romains qui avoient péri en cette funeſte journée. * Tite-Live *l.* 22. Florus *l.* 2. *c.* 6. Polybe, *l.* 4.

† CANNES, beau bourg de Provence dans le Diocèſe de Graſſe, vis-à-vis des Isles de Ste Marguerite. Cluvier l'appelle *Agyptiana* & croit que c'eſt l'*Oxibius Portus* de Strabon; en quoi il ſe trompe, parce que Cannes n'a point de port & que le rivage de la Mer y eſt fort bas. D'ailleurs le pays des *Oxybiens* étoit au-delà du *Var.*

CANNIBALES, ou Caraïbes, peuples qui habitoient les Isles Antilles; & qui n'en poſſèdent plus que quelques-unes: ils mangeoient les priſonniers qu'ils faiſoient à la guerre, après les avoir fait jeûner quelques jours; & devoroient les ennemis morts ſur le champ de bataille: ils n'avoient pas de Religion, mais ils avoient en horreur l'avarice. La fréquentation des Européens, & ſur tout des François les a rendus plus doux, plus civiliſez & plus traitables. *Cherchez* ANTILLES, & conſultez les voyages d'Oviedo, de Herrera, & la rélation des Antilles de Rochefort.

CANO, ou Chana, ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie: il a le fleuve Niger au Midi, Caſſena à l'Orient, les Agades au Couchant, & le déſert au Septentrion: la ville de Cano eſt la Capitale du pays, les autres ſont Taſſava & Germa. Cano ſituée ſur le bord d'un lac, eſt fermée d'une muraille de bois & de terre, & les maiſons y ſont bâties de même matière: les habitans du pays y ſont preſque tous Bergers ou Laboureurs: le Roi étoit autre-fois puiſſant, & entretenoit grand nombre de troupes, dont il s'étoit ſervi pour rendre tributaires les Royaumes Zegzeg & de Caſſene; mais le Roi Yſchia faiſant la guerre à ce Prince, l'obligea après un long ſiège d'épouſer l'une de ſes filles, & de lui céder la troiſième partie de ſes revenus. * Sanut, *l.* 6. Marmol *l.* 9. *c.* 10. Jean de Leon.

CANO, (Melchior) *Cherchez* CANUS.

CANO, (Sébaſtien) *Cherchez* CANUS.

CANOBIO, Bourg du Duché de Milan en Italie: il eſt ſur le bord occidental du lac Major entre la ville de Palanza, & celle de Locarno, environ à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

† CANOBINE, ou *Stinoba*, qui veut dire l'aſſemblée des Religieux, eſt un Couvent des Maroniſtes, & le ſiège de leur Patriarche. C'eſt un pauvre bâtiment comme enfoncé dans une grotte, mais ſitué fort agréablement dans la montagne du Liban, & tout environné d'arbres. On dit que c'eſt une fondation de l'Empereur Théodoſe. Il y a deux petites cloches attachées à la muraille du Couvent, pour apeler les Moines à leurs dévotions. C'eſt un privilège particulier à ce lieu, & qui lui eſt laiſſé par ce que les Turcs ſont trop éloignés pour entendre le ſon de ces cloches. La vallée de Canobine étoit autrefois très fréquentée par des Solitaires. On voit encore un grand nombre de cellules. & de Monaſtères; mais il y en a peu d'habités. Les perdrix ſont fort communes & fort privées à Canobine; & ſi l'on en croit Corneille le Brun, il y croit les meilleurs vins, & les plus délicats, qui ſe trouvent dans le reſte du monde. Ils ſont rouges d'une très belle couleur, & ſi onctueux qu'ils s'attachent au verre. On croit qu'Oſée en parle au ch. 14. v. 7. Ce lieu eſt très abondant en eaux qui ſe précipitent du haut de la montagne, & qui forment un très-beau ſpectacle. Salomon ſemble avoir ce lieu en vuë au ch. 4. v. 15. du Cantique des Cantiques. Si l'on en vouloit croire les Moines de Canobine, on diroit que c'étoit là le lieu de la demeure de Noë. Ils montrent deux montagnes aux environs de l'Antiliban qui s'apellent encore aujourd'hui, l'une *Caïn*, & l'autre *Abel.* Dans le même endroit où ſont ces deux montagnes il y a une ville avec un fort beau lac, & les habitans du Pays croyent que cette ville a été bâtie par Caïn, & qu'elle eſt la plus ancienne du monde, à quoi ils ajoûtent que dans la ſuite des tems elle a été apelée Héliopolis, ou la ville du ſoleil. * Maundrell *voyages &c. p.* 240. Corn. le Brun *voyages &c. ch.* 57.

CANON, pièce d'artillerie: on croit que l'on commença de ſe ſervir de cette machine de guerre ſur la mer Baltique l'an 1350. mais ce ne fut guères que vers l'an 1380. que l'on s'en ſervit dans la guerre des Vénitiens contre les Génois: ſix ans après, l'uſage de cette invention paſſa en Angleterre, par la priſe que ceux de cette nation firent de deux navires François montez de quelques pièces de fonte, où l'on trouva des caques de poudre, comme le témoigne Valſinghan: depuis, vers le milieu du XVI. ſiècle, les Anglois firent fondre des canons de fer; & enfin le grand éffet de ces machines les a renduës ſi communes, que d'Europe elles ſont paſſées dans les trois autres parties du monde: ſans entrer dans le détail de tout ce qui regarde le canon, on ſe contentera de remarquer ici que la charge de poudre d'un canon, eſt environ la moitié du poids de ſon boulet: il faut rafraîchir le canon après une trentaine de décharges, avec deux pintes de vinaigre, que l'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du canon, après avoir bien bouché la lumière; ſans cette précaution le canon ſeroit en danger de créver ou de s'éventer; les pièces que l'on appelle de la nouvelle invention, où à l'Eſpagnole, ont une concavité, ou chambre au fonds de l'ame, qui fait qu'elle pouſſe plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres: elles ſont auſſi plus courtes. Darcous dit avoir inventé une manière de ſuſpendre le canon dans un vaiſſeau marchand ou de guerre, qui le fait demeurer dans ſon point de mire, nonobſtant l'agitation de la mer. * Platin. *In Urban. VI.*

CANON, (la poudre à) eſt une compoſition faite de ſalpêtre, de ſouffre & de charbon, qui s'enflame & ſe raréfie aiſément, & qui eſt cauſe de tout l'éffet du canon: il y a diverſes opinions touchant l'inventeur de la poudre. Polydore Virgile, qui n'eſt pas toûjours fort ſûr dans ce qu'il avance, dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chimiſte, qui ayant de cette compoſition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, le feu s'y prit, & fit ſauter en l'air la pierre avec une grande violence: Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Conſtantin Ancluzen: mais Belleforet & d'autres Auteurs diſent que ce fut un nommé Berthold Schwartz, ou le Noir qui l'inventa: il en enſeigna prémièrement l'uſage aux Vénitiens l'an 1380. pendant la guerre qu'ils avoient contre les Génois, dans un lieu nommé autrefois Foſſe Claudiane, & à préſent *Chioggia*, contre Laurent de Médicis, dont toute l'Italie ſe plaignit, comme d'une contravention manifeſte aux loix de la bonne guerre: néanmoins Pierre Meſſie dit dans ſes diverſes leçons, que les Mores qui étoient aſſiégez en l'an 1343. par Alphonſe XI. Roi de Caſtille tiroient certains mortiers de fer qui faiſoient un bruit ſemblable au tonnerre: & Dom Pedre Evêque de Léon dans la chronique du Roi Alphonſe qui conquit Tolède, rapporte qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Tunis, & le Roi More de Seville il y a plus de 400. ans, ceux de Tunis avoient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiroient force tonnerres de feu: du Cange dit qu'on voit dans les régiſtres de la chambre des comptes, que l'uſage en étoit en France dès l'année 1338. & on tient que les Anglois en tirérent à la bataille de Créci en l'an 1346. Mezerai rapporte que le Roi Edoüart jetta l'épouvante dans l'armée Françoiſe par cinq ou ſix pièces de canon, parce que c'étoit la prémière fois que l'on eût vû de ces ſortes de machines; mais je ne voi rien de pareil dans les Hiſtoriens de ce temps là.

CANON, c'eſt un mot Grec qui ſignifie *Règle*, & qu'on attribüe à pluſieurs choſes: on dit par exemple, le canon de la Meſſe, le canon de l'Ecriture, & les livres canoniques, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont dans le canon de la Bible; & auſſi les canons des Conciles. On appelle le canon de la Meſſe, les prières que le Prêtre prononce en ſecret, & qui commencent par ces mots, *Te igitur*, parce qu'ils ſont en éffet la règle de la célébration du ſacrifice; ce canon étoit établi avant le cinquième ſiècle. Dans les Conciles, on nomme *Canons*, les déciſions qui ſervent de règle. Les Juifs ont leur canon diſtingué de celui des Chrétiens; car ils ne reconnoiſſent pour livres canoniques & divins que ceux du vieux Teſtament, qui ſont écrits en hébreu; au lieu que les Chrétiens reconnoiſſent le vieux & le nouveau Teſtament. Les Proteſtans ont adopté le canon des Juifs pour l'ancien Teſtament; mais les Catholiques l'ont étendu davantage, & y ont fait entrer pluſieurs livres écrits en grec, & poſtérieurs au canon des Juifs.

CANON, (Droit Canon.) Dans les Gaules & ſous la prémière race des Rois on ſuivoit le code des canons de l'Egliſe univerſelle, qui étoient ceux de l'Egliſe grecque: on ajoûta ceux des Conciles d'Ephèſe & de Calcédoine, &c. depuis, l'Egliſe Romaine ſe ſervit d'un code des canons compoſé & traduit par Denys le Petit ſur la fin du V. ſiècle: les décrétales des Papes depuis Sirice juſqu'à Anaſtaſe groſſiſſoient ce recüeil:

Digitized by Google

c'eſt en quoi conſiſtoit l'ancien Droit canonique juſqu'à l'onzième ſiécle; on l'obſervoit par tout l'Occident avec les capitulaires de Charlemagne, & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris: c'eſt ſur ce fondement qu'on ſoûtient en France, que les libertez de l'Egliſe Gallicane conſiſtent à ne pas recevoir tout ce qui s'eſt introduit dans la Juriſprudence canonique, depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les décrétales des Papes avant le Pape Sirice, comme fauſſes & ſuppoſées: mais le Droit canonique fut beaucoup altéré depuis la fin du VIII. juſqu'à la fin du IX. ſiécle: on y fit entrer les décrétales depuis ſaint Clément juſqu'à Sirice, qui juſques-là avoient été inconnuës: enfin la confuſion qu'apportoient les différentes collections, fit penſer à rédiger & à ramaſſer un nouveau corps de Droit canon: c'eſt donc aujourd'hui un recüeil intitulé, *la concordance des canons diſcordans*, qui a été fait en 1151. par Gratien, Religieux Bénédictin, des textes de la Bible, des Conciles & des ſentimens des ſaints Péres ſur chaque matière écléſiaſtique: il a partagé ſon ouvrage par l'ordre des temps & des Conciles, comme la plûpart avoient fait avant lui: cette compilation fit que les anciennes demeurérent tout d'un coup abolies: elle eſt diviſée en trois parties: la prémiére contient 108. diſtinctions; la ſeconde 36. cauſes; & la troiſiéme 5. diſtinctions: la ſeconde partie du Droit canonique eſt compoſée des décrétales des Papes depuis 1150. juſqu'à Grégoire IX. en 1229. en 1297. le Pape Boniface VIII. continua le recüeil des décrétales des Papes juſqu'à ſon temps: mais cette derniére partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cauſe des différends de Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel: le Pape Jean XXII. y joignit les clémentines en cinq livres: ce ſont les conſtitutions de Clément V. ſon prédéceſſeur: on y a joint 20. conſtitutions faites par le même Jean XXII. qui ſont appellées *Extravagantes*, & quelques autres conſtitutions de ſes ſucceſſeurs: toutes ces choſes compoſent le corps ou le cours du Droit canon que nous avons en trois volumes, en y comprenant les commentaires: c'eſt aujourd'hui la Juriſprudence autoriſée par le ſaint Siége, & de laquelle on ſe ſert dans le fort éxterieur & contenticux.

CANONS, des Apôtres: collection des canons ou loix écléſiaſtiques, qui paroit avoir été faite en Orient dans le III. ſiécle: les Grecs ont quatre-vingt-cinq canons ſous ce titre: les Latins n'en ont que cinquante; les trente-cinq derniers des Grecs ne ſont pas conformes à la diſcipline de l'Egliſe latine: l'antiquité de ces canons les rend reſpectables: ils ſont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche & de Conſtantinople: Jean d'Antioche qui vivoit du temps de Juſtinien, les a inſérez dans ſa collection de canons: Juſtinien lui-même les a citez dans ſa ſixiéme novelle, & ils furent approuvez dans le Concile *in Trullo*: on n'eut pas moins de reſpect en Occident pour les cinquante prémiers canons: Denys le Petit les mit à la tête de la collection qu'il publia peu aprés l'année 1500. le Pape Jean II. les mit au nombre de ceux qu'il envoya en 532. ou 533. aux Evêques de la Province d'Arles, pour terminer l'affaire de Contumelioſus Evêque de Riez: Caſſiodore aſſûre, (*Divin. lect. c.* 23.) que l'Egliſe Romaine en faiſoit un très-grand uſage de ſon temps: en 577. les Evêques de France s'en ſervirent dans l'affaire de Prétextat, & à la fin du VII. ſiécle Creſconius les mit dans ſa collection.

Cette ſuite de faits en juſtifiant le reſpect qu'on eut conſtamment dans le VI. & le VII. ſiécle pour ces cinquante canons, ſemble montrer que pendant tout ce temps-là, on n'eut aucune connoiſſance d'un décret qui a été publié ſous le nom du Pape Gélaſe I. lequel ſuivant ce qu'on y lit, l'auroit prononcé en 494. dans un Concile où il préſidoit à la tête de ſoixante & dix Prélats, dans ce décret où le Pape paroit cenſurer avec une éxtrême rigueur & même anathématiſer avec leurs écrits, divers Auteurs qu'on croit morts dans le ſein de l'Egliſe, & en opinion de ſainteté: les canons des Apôtres ſont déclarez apocryphes, & Iſidore Mercator cité par Gratien (*diſt. 16. c.* 1.) dit qu'ils ont été rejettez par le S. ſiége, parce qu'ils ont été compoſez par des hérétiques, ſous le nom des Apôtres; mais il falloit que cet Auteur ne les eût pas lûs pour avancer une pareille propoſition; ou c'eſt qu'on avoit groſſy prodigieuſement cette collection depuis Creſconius: c'eſt ce que ſemble faire entendre la réflexion du Pape ſaint Léon IX. ou du Cardinal Humbert ſon Légat, dans la réponſe à la lettre de l'Abbé Nicetas: *les Péres*, dit-on dans cette réponſe qui eſt dans Gratien, *diſt. 16. c.* 3. *les Péres mettent les canons entre les apocryphes, à l'exception de* 50. *articles, qu'ils ont regardé comme orthodoxes*: on n'auroit apparemment pas parlé ainſi s'il n'y avoit eu alors que quatre-vingt-cinq canons ſous le nom des Apôtres.

Suivant cela, Iſidore les condamne auſſi dans le paſſage que Gratien rapporte de lui dans la 16. diſtinction: le Pape Léon IX. au contraire éxcepte 50. canons du nombre des apocryphes: avant lui Denys le Petit avoit commencé ſon code des canons écclésiaſtiques par ces cinquante canons: Gratien dans la même diſtinction 16. rapporte qu'Iſidore ayant changé de ſentiment, en ſe contrediſant ſoi-même; met au-deſſus des Conciles ces canons des Apôtres, comme approuvez par la plûpart des Péres, & reçus entre les conſtitutions canoniques: & ajoûte que le Pape Adrien I. a approuvé les canons, en recevant le VI. Concile où ils ſont inſérez: mais on peut dire que Gratien ſe trompe, & qu'il prend le ſecond Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent ſouvent le VI. Concile pour le prémier Concile *in Trullo*, qui eſt véritablement le ſixiéme œcuménique ou général, quant à Iſidore, le prémier paſſage eſt d'Iſidore de Seville, & le ſecond eſt d'Iſidore *Mercator* ou *Peccator*, ſelon la remarque d'Antoine Auguſtin Archevêque de Tarragone, qui dit que, pour concilier ces diverſes opinions, il faut ſuivre le ſentiment de Léon IX. qui eſt, qu'il y a 50. de ces canons des Apôtres qui ont été reçus; & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Egliſe occidentale, il eſt certain que ces canons ne ſont point des Apôtres, mais ils paroiſſent fort anciens, & ont été citez par les Anciens, ſous le nom de *canons anciens*, *canons des Péres*, *canons écléſiaſtiques*, s'ils ſont quelquefois appellez ou intitulez, canons apoſtoliques, ce n'eſt pas à dire pour cela qu'ils ſoient des Apôtres; mais il ſuffit qu'il y en ait quelques-uns qui ayent été faits par des Evêques, qui vivoient peu de temps aprés les Apôtres, que l'on appelloit hommes Apoſtoliques. l'Auteur des conſtitutions apoſtoliques eſt le prémier qui ait attribué ces canons aux Apôtres; ils contiennent des réglemens qui conviennent à la diſcipline du ſecond & du troiſiéme ſiécle de l'Egliſe; ils ſont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Conſtantinople, & par pluſieurs Anciens, on ne ſçait pas en quel temps cette collection de canons a été faite: il ſe peut faire que ce ſoit en différens temps; non ſeulement les 50. prémiers, mais les 35. derniers ſont fort anciens: les Grecs les ont toûjours reçûs: Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Juſtinien les a inſérez dans ſa collection de canons: Juſtinien les cite dans ſa ſixiéme novelle, ils ſont approuvez dans le Synode *in Trullo*, & loüez par ſaint Jean Damaſcene & par Photius: parmi les Latins ils n'ont pas toûjours eu le même ſort; le Cardinal Humbert les a rejettez; Gélaſe les a mis au nombre des apocryphes: Denys le Petit a traduit les 50. prémiers, & les a mis à la tête de ſa collection, remarquant toutefois que quelques perſonnes ne les avoient pas voulu reconnoitre: c'eſt peut-être pour cette raiſon que Martin de Brague ne les fit point entrer dans ſa collection de canons; mais Iſidore ne fit point difficulté de les mettre dans la ſienne; & depuis ils ont toûjours fait partie du Droit canon: auſſi-tôt qu'ils parurent en France, ils furent éſtimez & alléguez pour la prémiére fois dans la cauſe de Prétextat du temps du Roi Chilperic, & on y déféra. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une collection de canons faite par l'Egliſe de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne ſoient pas des Apôtres. *Voyez* Beveregius dans la défenſe du code des canons de l'Egliſe primitive. * Daillé, *de Pſeudepigraphis*. M. du Pin. *Diſſertation préliminaire ſur la Bible tome* 3. Doujat. *Hiſt. du Droit*.

CANONIQUES: on donne ce nom aux livres, qui ſont compris dans le canon ou catalogue des livres de l'Ecriture ſainte: le prémier canon des livres ſacrez & divins, a été fait par les Juifs: quelques-uns en diſtinguent trois, autoriſez en différens temps, par le Sanhedrin, ou par la grande Synagogue des Juifs: le prémier fut fait par Eſdras, & approuvé par la Synagogue; le ſecond par une aſſemblée de la grande Synagogue, lorſqu'on envoya les ſeptante à Ptolomée; & le dernier dans le temps de la diſpute entre les Sadducéens & les Phariſiens: mais il eſt beaucoup plus probable qu'il n'y a jamais eu qu'un ſeul canon, & qu'une ſeule collection des livres ſacrez de l'ancien Teſtament, faite par Eſdras, aprés le rétabliſſement de Jéruſalem; laquelle fut depuis approuvée & reçûë par toute la nation des Juifs, comme contenant tous les livres ſacrez: Joſéphe en compte 22. Origéne, ſaint Jérôme, ſaint Epiphane, & pluſieurs Auteurs Chrétiens témoignent auſſi que les Juifs n'avoient que 22. livres dans leur canon: voici le dénombrement & la diviſion qu'en fait ſaint Jérôme: il les diſtingue en trois claſſes: la prémiére comprend les cinq livres de Moïſe, qu'on appelle la loy: la ſeconde contient les livres qu'il appelle les livres des Prophétes, qui ſont au nombre de huit; ſçavoir, 1. le livre de Joſué; 2. le livre des Juges, auquel ils joignent, dit ſaint Jérôme, le livre de Ruth; 3. le livre de Samuël, (que l'on nomme dans l'Egliſe Romaine le prémier & le ſecond livre des Rois) 4. le 3. & le 4. livre des Rois; ces livres ſont ſuivis de trois grands Prophétes; 5. Iſaïe; 6. Jérémie; 7. Ezéchiel, qui ſont trois livres différens; & 8. des douze petits Prophétes, qui ne ſont qu'un ſeul livre: la troiſiéme claſſe comprend les livres qu'ils appellent agiographes, dont le prémier eſt le livre de Job, le ſecond, les Pſeaumes de David, les trois ſuivans, les livres de Salomon, qui ſont; 3. les Proverbes; 4. l'Eccléſiaſte; & 5. le Cantique des Cantiques; le 6. Daniel; le 7. les Paralipoménes; le 8. Eſdras; & le 9. le livre d'Eſther; ainſi, dit ſaint Jérôme, tous les livres de l'ancien Teſtament, parmi les Juifs, ſont au nombre de 22. dont il y en a cinq de Moyſe, huit des Prophétes, & neuf Agiographes, quelques-uns en comptent vingt-quatre, en ſéparant Ruth, & les lamentations du Prophéte Jérémie, & les mettant au nombre des Agiographes, ſuivant ce canon des Juifs, le livre de la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées ſont apocryphes.

L'antiquité chrétienne a ſuivi le canon des Juifs, pour les livres de l'ancien Teſtament, le prémier catalogue que nous ayons des livres de l'Ecriture ſainte, parmi les Chrétiens, eſt celui de Meliton, Evêque de Sardes, rapporté par Euſébe, *hiſt. l.* 4. *c.* 25. Il eſt conforme à celui des Juifs, ſinon qu'il n'y met point le livre d'Eſther, diſtinguant le livre de Ruth d'avec celui des Juges, pour faire le nombre de vingt-deux. Origéne y comprend Eſther, & joint le livre de Ruth avec celui des Juges; S. Grégoire de Nazianze diſtribuë les lives de l'Ecriture en hiſtoriques, poëtiques & prophétiques, il compte douze livres hiſtoriques; ſçavoir les cinq livres de Moyſe, Joſué, le livre des Juges, Ruth, les deux livres des Rois, les Paralipoménes & Eſdras,

Digitized by Google

dras, cinq livres poëtiques, qui ſont Job, David, & les trois livres de Salomon; cinq prophétiques; ſçavoir les quatre grands Prophètes & les douze petits: le prémier catalogue des livres de l'Ecriture, où l'on ait ajoûté quelques livres à l'ancien canon des Hébreux, eſt celui du III. Concile de Carthage, tenu en 397. où l'on trouve au nombre des livres canoniques; la Sageſſe de Salomon, l'Eccléſiaſtique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées; ce catalogue eſt confirmé par le Concile de Trente; il faut néanmoins remarquer qu'avant même le III. Concile de Carthage, les livres qui n'eſtoient pas réputez canoniques, & qui le furent depuis, eſtoient toutefois ſouvent citez par les Pères, comme des livres de l'Ecriture, ou du moins comme des livres d'une grande autorité, & très utiles à l'Egliſe.

A l'égard des livres canoniques du nouveau Teſtament, on a toûjours reçû conſtamment dans l'Egliſe les quatre Evangiles, les quatorze épitres de ſaint Paul, (à la reſerve de l'épitre aux Hébreux,) & les prémières épitres de ſaint Pierre & de ſaint Jean, il y avoit quelque doute à l'égard de l'épitre aux Hébreux, des épitres de ſaint Jacques, & de ſaint Jude, de la ſeconde de ſaint Pierre; de la ſeconde & de la troiſième de ſaint Jean & de l'Apocalypſe, mais ces lettres des Apoſtres & de l'Apocalypſe eſtoient néanmoins d'une grande autorité, & dès lors reconnuës par pluſieurs Egliſes; & elles furent bien-tôt déclarées canoniques par l'Egliſe univerſelle, cela ſe voit par les anciens catalogues des livres ſacrez du nouveau Teſtament, où ſont compris les livres que nous recevons aujourd'hui par le canon du Concile de Laodicée, par le Concile de Carthage, par le Concile Romain, &c. auſquels eſt conforme la déciſion du Concile de Trente: le nom de canonique vient du mot de canon qui ſignifie non ſeulement une loi, une règle, mais auſſi une table, un catalogue; ainſi les livres canoniques ſont ceux qui ſont renfermez dans le catalogue des livres ſacrez: le prémier canon de ces livres n'eſtoit compoſé que de cinq livres de Moyſe; on n'y en a point mis d'autres juſqu'à la diviſion des dix Tribus, puiſque les Samaritains ne connoiſſent que ces cinq livres; le ſecond canon fut fait par les Juifs après le retour de la captivité de Babylone, on l'attribuë communément à Eſdras; il faut néanmoins que Néhémie ait ajoûté ſon livre pour en faire le dernier volume du canon. Joſèphe partage les livres ſacrez & canoniques des Juifs en trois claſſes; la prémière contient les cinq livres de Moyſe; la ſeconde treize livres hiſtoriques & prophétiques écrits depuis la mort de Moyſe juſqu'au règne d'Artaxercès; & la dernière, quatre livres d'hymnes ou de morale, ſçavoir le livre des Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte & le Cantique des Cantiques; à l'égard de la ſeconde claſſe, il y a lieu de douter s'il y a compris le livre de Job & celui d'Eſther, les anciens Péres conviennent tous que le livre de Job éſtoit compris dans le canon des Juifs; mais quelques-uns en rejettent le livre d'Eſther. Dans quelques anciens catalogues des Chrétiens, Baruch eſt joint à Jérémie; le Concile de Carthage; qui mit dans le canon des livres ſacrez les livres de la Sageſſe, de Tobie, de Judith, & les deux livres des Machabées, ſouhaitta que ſon jugement fût confirmé par l'avis des Egliſes d'Outremer: & en effet l'Egliſe Romaine s'accorda avec celle d'Afrique ſur ce ſujet, comme il paroit par la lettre d'Innocent prémier à Exupere, & par le décret du Pape Gelaſe; les livres qui n'eſtoient point dans l'ancien canon ont eſté appellez Deutero-Canoniques dans ces derniers ſiècles; ils n'avoient point eſté reçûs pour canoniques dans les prémiers ſiècles de l'Egliſe; mais ils y avoient toûjours eſté en vénération; les Egliſes d'Afrique & de Rome les ont reçûs; ils ſont ſouvent citez par les Anciens ſous le nom d'Ecriture-ſainte; après le décret du Concile de Trente, il n'eſt plus permis pour ceux qui en reconnoiſſent l'autorité, de douter qu'ils ne ſoient véritablement canoniques.

Le canon des livres du nouveau Teſtament n'a point eſté dreſſé par aucune aſſemblée de Chrétiens, ni par aucun particulier; il s'eſt formé ſur le conſentement unanime de toutes les Egliſes, qui avoient reçû par tradition & reconnu de tout tems certains livres, comme écrits par certains Auteurs divinement inſpirez & par l'inſpiration du ſaint Eſprit. Euſèbe diſtingue trois ſortes de livres appartenans au nouveau Teſtament; la prémière claſſe comprend ceux qui ont eſté reçus d'un conſentement unanime par toutes les Egliſes, ſçavoir les quatre Evangiles, les quatorze épitres de ſaint Paul, à l'exception de celle aux Hébreux, & les prémières épitres de ſaint Pierre & de ſaint Jean; la ſeconde claſſe comprend ceux, qui n'ayant point eſté reçûs par toutes les Egliſes du monde, ont eſté toutefois conſidérez par quelques-unes comme des livres canoniques, & citez comme des livres de l'Ecriture par des Auteurs eccléſiaſtiques; mais cette claſſe ſe diviſe encore en deux; car quelques-uns de ces livres ont eſté depuis reçûs de toutes les Egliſes, & reconnus comme légitimes, tels que ſont l'épitre de ſaint Jacques, l'épitre de ſaint Jude, la ſeconde épitre de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſième épitre de ſaint Jean; les autres au contraire ont eſté rejettez, ou comme ſuppoſez, ou comme indignes d'eſtre mis au rang des canoniques; quoique d'ailleurs ils puſſent eſtre inutiles; tels que ſont les livres du Paſteur, la lettre de St. Barnabé, l'Evangile ſelon les Egyptiens, une autre ſelon les Hébreux, les actes de ſaint Paul, la révélation de ſaint Pierre: enfin la dernière claſſe contient les livres ſuppoſez pour hérétiques, qui ont toûjours eſté rejettez par l'Egliſe, tels que ſont les Evangiles de ſaint Thomas & de ſaint Pierre, &c. L'Apocalypſe eſtoit miſe par quelques-uns dans la prémière claſſe, & par d'autres dans la ſeconde; mais quoique quelques livres du nouveau Teſtament n'ayent pas eſté reçûs au commencement dans toutes les Egliſes; ils ſe trouvèrent tous dans les catalogues anciens des livres ſacrez, ſi l'on en excepte l'Apocalypſe, qui n'eſt point dans le canon du Concile de Laodicée; mais que le conſentement unanime des Egliſes a depuis autoriſé. * M. Simon, *hiſtoire critique du vieux Teſtament.* M. du Pin, *diſſertation préliminaire ſur la Bible, tome III. Voyez* APOCRYPHES.

CANOPE, *Canopus*, Dieu ſouverain parmi les Egyptiens dont Suidas raconte ainſi l'origine: " il s'éleva, dit-il, un jour " un grand différend entre les Egyptiens, les Chaldéens & les " autres peuples voiſins, touchant la primauté de leurs Dieux, " & comme chacun ſoûtenoit la prééminence du ſien, il fut " arrêté que celui des Dieux qui demeureroit vainqueur, ſeroit " reconnu pour le Souverain de tous les autres: or les Chaldéens adoroient l'élément du feu, qui fondit aiſément les autres " Dieux faits d'or, d'argent & d'autre matière, fuſible & com- " buſtible, alors ce Dieu alloit eſtre éſtimé la ſouveraine Divinité, " quand un Prêtre de Canaple ville d'Egypte, s'aviſa de pren- " dre une cruche de terre percée de pluſieurs petits trous, dans " laquelle les Egyptiens purifioient l'eau du Nil; puis l'ayant " remplie d'eau, il en boucha les trous avec de la cire, & " l'ayant poſée ſur la tête du Dieu qu'ils adoroient, il la pré- " ſenta au combat contre le feu, la chaleur ayant fondu la cire, " l'eau s'épancha auſſi-tôt, & éteignit le feu. Ainſi le Dieu de " Canope fut reconnu pour le Souverain des Dieux parmi ces " peuples. ", * Suidas. Ruffin, *Hiſt. Eccleſiaſt. liv.* II. *c.* 26.

CANOPE, ville d'Egypte, éloignée de cent vingt ſtades d'Alexandrie vers l'embouchure la plus occidentale du Nil, laquelle en tire ſon nom, & eſt appellée Canopique: peut-être lui donne-t-on ce nom, parce qu'on y adoroit le Dieu Canope, ou ſelon d'autres, elle le tira de Canope d'Amyclée, Pilote de Ménélas qui y fut enterré, après y eſtre mort de la morſure d'un ſerpent, & en l'honneur de qui on fonda cette ville: ſes habitans eſtoient extrêmement voluptueux & débauchez; quelques Modernes croyent que c'eſt la *Bochira* d'aujourd'hui. Il y a plus d'aparence que ce ſoit Roſette, & c'eſt l'opinion la plus reçuë. Elle a eſté autrefois le ſiége d'un Evêque: on a auſſi crû que c'étoit la patrie du Poëte Claudien; mais ce Poëte eſtoit de Vienne en Dauphiné. * Mela, *liv.* 2. *ch.* 7. Solim, *c.* 34. Strabon, *l.* 17. Ammien Marcellin, *l.* 22. Virgil. 4. *Georg.* Th. Corneille *Dict. Géogr. Voyez* ROSETTE.

CANOPUS, eſt une étoile que nous ne connoiſſons, dit Vitruve, que par le rapport des Marchands qui ont voyagé dans les extrémitez de l'Egypte, & juſques aux terres qui ſont aux bouts du monde; parce qu'elle demeure toûjours cachée ſans ſe lever ſur la terre, quoi qu'elle tourne à l'entour du pole méridional.

CANOSE ou CANOSA, ſur l'Ofante, ville & Comté d'Italie, dans le Royaume de Naples & la terre de Bari, avec Evêché uni à l'Archevêché de Bari: le Prélat de Bari, porte le titre des deux Egliſes. Canoſe eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, qui a la rivière au bas, à cinq milles des maſures de l'ancienne Cannes: Strabon, Pline, & les autres Auteurs anciens, parlent aſſez ſouvent de cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec *Canoſſa*, Comté dans le Modenois, près du Parmeſan. Leander a crû que Canoſa eſtoit la même que Cannes, célèbre par la défaite des Romains; mais il s'eſt trompé, puiſque Tite-Live, Strabon, Pline, & Appien, diſtinguent évidemment ces deux lieux, & Procope dit clairement que *Canuſium* eſtoit à vingt-cinq ſtades de Cannes; elle fut autrefois renommée pour les laines de couleur d'or, dont il ſe faiſoit de belles étoffes, & ceux qui s'en habilloient eſtoient nommez *Canuſinati*. Martial, *l.* 9. *&* 14. ce fut en cette ville que l'Empereur Henri IV. qui avoit eſté excommunié par Grégoire VII. ſe rendit auprès de ce Pape pour ſe ſoûmettre à ſa diſcrétion, & qu'il y fut abſous l'an de Jéſus-Chriſt 1077. *Sigon. l.* 9. Horace appelle *Bilingues* les habitans de *Canuſium*, ſoit parce qu'ils parloient les deux langues, la Latine & la Grecque; ou plûtôt, parce que ne parlant pas bien ni l'une ni l'autre, leur langage eſtoit un mauvais mélange de toutes les deux, cette ville a eſté détruite l'an 1694. par un tremblement de terre. * Pline. Strabon. Cluvier, &c.

CANOTIO, (Lorenzo) Peintre, vivoit dans le XV. ſiècle: il eſtoit de Padouë, où il travailla à divers ouvrages, & il y mourut le 28. Mars en 1470. on voit ſon tombeau dans le Cloiſtre de l'Egliſe del Santo. * Vaſari.

CANOVIA, petite contrée de l'Albanie, entre le golfe de Drin & la ville de Scutari, elle avoit autrefois une Capitale de même nom, où il y avoit un Evêché, dont le ſiège eſt maintenant dans l'Egliſe de ſaint Juanille de Medea, & il n'a que vingt-quatre Paroiſſes ſous ſa direction, Baudrand aſſure que le principal lieu de ce pays, eſt aujourd'hui le bourg de Babiuchi, qu'on ne trouve point ſur les cartes. * Maty, *Diction.*

CANSO, ou CANSA ABUSAID, ſurnommé *Malek Dhaher* dix-neuvième Sultan de la ſeconde Dynaſtie des Mamelus, ſuccéda contre ſa volonté à Malek-al-Naſſer ſon neveu l'an 904. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1498. il ne régna que vingt mois: car il fut dépoſſédé par les Circaſſiens, vers la fin de 905. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CANSO, ſurnommé *Kamsmiah*, à cauſe qu'il avoit eſté acheté par ſon Maître 500. dinars d'or, porta le titre de *Malek-al-Aſchraf*, il avoit interrompu le règne de Malek-al-Naſſer dix-huitième Sultan de la Dynaſtie des Circaſſiens, ſon prédéceſſeur; mais

Digitized by Google

mais il ne joüit de la dignité royale que très-peu de tems, d'où vient que quelques-uns ne le comptent pas dans la ſuite des Rois ou Sultans d'Egypte de cette Dynaſtie. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orientale.*

CANTABRES, ou CANTABRIENS, anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui ſont proprement ceux de Guipuſcoa, de Biſcaye, des Aſturies, & de Navarre. Leur principale ville eſtoit *Juliobriga*: au reſte ces peuples eſtoient les plus féroces & les plus cruels de toute l'Eſpagne; ils ſe révoltèrent du tems d'Auguſte contre les Romains, cet Empereur y fut en perſonne pour les ſoûmettre; & après les avoir défaits en pluſieurs rencontres, il les obligea de prendre la fuite ſur les montagnes & dans les déſerts, enfin ils furent aſſiegez dans une ville, où ils ſe tuèrent eux-mêmes, préférant la mort à la ſervitude. Cela arriva en 728. & 29. de Rome, 25. ans avant l'Ere chrétienne, Auguſte eſtant tombé malade durant cette guerre, en donna la conduite à Caïus Antiſtius. Silius Italicus parle ainſi des mœurs des Cantabres, *l.* 3.

Cantaber ante omnes, hyemyſque, æſtuſque, famiſque
Invictus palmamque ex omni ferre labore:
Merus amor populo, cum pigra incanuit ætas,
Imbelles jamdudum annos pervertere ſaxo,
Nec vitam ſine Marte pati, quippe omnis in armis
Lucis cauſſa ſita eſt, & damnatum vivere paci, &c.

C'eſt-à-dire, que les Cantabres eſtoient belliqueux, & qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement ſans guerre, & en ſupportoient courageuſement les fatigues; auſſi conſervèrent, ils long-tems leur liberté contre les armes des Romains, & dans la ſuite des tems ne purent eſtre ſubjuguez par les Maures, qui poſſédoient le reſte des Eſpagnes. * Strabon *l.* 3. Florus, *l.* 4. *c.* 12. Pline, *l.* 34. *c.* 14. Nonius, *Hiſp. c.* 44. Silius Italicus, *liv.* 3.

CANTACUZENES, Empereurs. *Cherchez* JEAN CANTACUZENE.

CANTALICE, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſitué dans le Duché de Spolète, ſur une montagne, à deux ou trois lieuës de la ville de Rieti. * Maty, *Dict.*

CANTANIUS, Bénédictin. *Cherchez* ODON.

CANTAZARO, ville épiſcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, près du golfe de Squilace, entre la ville de ce nom & celle de Belcaſtro. Elle eſt la réſidence du Gouverneur de cette Province. * Maty, *Diction.*

CANTELMI, maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples. Charles II. Roi d'Angleterre, reconnut par un acte ſolemnel de 1683. que cette maiſon eſtoit ſortie des Rois d'Ecoſſe, & il avoüa pour ſes parens ceux qui en portoient le nom. Charles II. Roi d'Eſpagne approuva la publication de cet acte en 1688. & le confirma de nouveau autant qu'il eſtoit en lui. *Everard* dernier des fils de Duncan I. du nom Roi d'Ecoſſe dans le XI. ſiècle, fut obligé après la mort de ſon père, aſſaſſiné par Mackbete uſurpateur de la couronne, de ſe retirer en Angleterre auprès du Roi ſaint Edoüard: on l'avoit ſurnommé *Cantelm*, ou plûtôt *Kanclam* pour la force de ſon eſprit: de là il paſſa en Normandie proche les Ducs qui eſtoient ſes parens, & s'eſtablit en France: ſon fils *Alphonſe* d'Ecoſſe, fut Seigneur de Luc & de Trilly, & ſon petit fils *Roſtaing*, Seigneur de Luc & de Trilly, qui eut de grands biens en Provence, ſous le Comte Rémond, prit le ſurnom de *Cantelme*; ſes enfans ſuivirent Charles Duc d'Anjou dans la conqueſte du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la terre de Popoli qui fut érigée en Duché dans le XVI. ſiècle par le Roi d'Eſpagne Philippe II.

L'on rapporte ici la poſtérité de cette maiſon depuis;

1. *Jacques* Cantelmi, auquel Charles d'Anjou, Roi de Naples donna la terre de Popoli, il fut pere de *Roſtaing*, qui ſuit; de *Franche*, mariée à *Raymond* des Baux en Provence; & de *Berlinger* Cantelmi;

2. *Roſtaing* Cantelmi, Seigneur de Popoli, ſe ſignala en la guerre contre les Sarraſins, où il courut riſque de la vie; fut nommé Sénateur Romain par le Pape; il fut depuis Capitaine de Naples & Régent de la Cour vicariale; & mourut en 1310. il épouſa, 1. *N.* dont le nom n'eſt pas connu, 2. *Marguerite* de ſaint Licet; & fut père de *Jacques*, qui ſuit; de *Cantelma*, mariée, 1. à *Bertrand* de Artus, Seigneur de Manuppello, 2. à *Thomas* de Procida, Seigneur de Capri & d'Iſchia; de *Jeanelle*, & de *Roſtaing* Cantelmi, qui épouſa *Marguerite* de Corbano, veuve d'*Aymon* de Marimont, Seigneur d'Ateno, dont il eut *Roſtaing*, Seigneur de Pettorano, mort ſans enfans de *Hemine* de Rajano; & *Jacques* Cantelmi, Seigneur d'Albaron en Provence, qui de *Jeanne* de Capouë, eut pour fils *Antoine* Cantelmi;

3. *Jacques* Cantelmi, Seigneur de Popoli, fut Juſticier & Capitaine général de l'Abruzze; & en 1313. Vicaire de la République de Florence: il épouſa *Philippe*, fille de *Bertrand* de Reale, Seigneur de Bovino, Cerri, &c. dont il eut *Jean*, Seigneur de Popoli, qui fut créé Comte de Bovino en 1335. & mourut en 1337. ſans enfans d'*Angelique* Stenderda: *Roſtaing*, qui ſuit, *Guillelmine*, qui épouſa *Henri* della Leoneſſa: *Berlinger*; & *N.* Cantelmi, mariée à *Henri* Ruffo, Seigneur de Gerace;

4. *Roſtaing* Cantelmi, Seigneur de Popoli, Comte de Bovino, épouſa *N.* fille de *Thomas* de Rajano, & veuve de *Thibaut* de Letto, Seigneur de Geſſo, dont il eut *Jacques*, qui ſuit; *Roſtaing*; *Ceſarelle*, mariée à *Antoine* Aquaviva, Duc d'Adria: *Catherine*, alliée à *Barthélemy* de Rillano; & *Portie* Cantelmi, qui épouſa *Mathieu*, Baron de Tufo.

5. *Jacques* Cantelmi, Seigneur de Popoli, eut de *N.* ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, *Roſtaing*, qui ſuit; *Rite*, mariée à *Jean Antoine* Caldora; *Catherine*, alliée à *Guillaume* de Tocco, Seigneur de Montemileto; *Antoinette*, qui épouſa, 1. *Adinolphe* d'Aquin: 2. *Simon* de Sangro: *Jacques*, Comte d'Alvito: *Françoiſe*, mariée à *Jacques* Caraffe, Seigneur della Rocca; & *Berlinger* Cantelmi, Comte d'Arce, grand Chambellan du Royaume de Naples, qui de *N.* ſa femme eut pour fils unique *Jacques* Cantelmi, Comte d'Arce, mort ſans poſtérité.

6. *Roſtaing* Cantelmi, Seigneur de Popoli, épouſa *Jeanne* Ruffo, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovalino, dont il eut *Jacques*, qui ſuit; *Roſtaing*, Sénateur Romain; & *Antoine* Cantelmi, mort ſans poſtérité de *Marie* Caldora.

7. *Jacques* Cantelmi, prémier Comte de Popoli & d'Alvito, épouſa *Iſabel* d'Aquin, veuve de *Bernard* d'Aquin, Comte de Satriano, & fille de *François* d'Aquin, Comte de Loreto, dont il eut *François*, Comte de Popoli, mort en 1423. ſans laiſſer de poſtérité de *Veritelle* Caracciole, dite *Caraffe*, ni de *Marie* de Capouë, fille d'*André*, Comte d'Altavilla ſes deux femmes: *Antoine*, qui ſuit; *Nicolas-Antoine*; *Thomaſſe*, mariée à *Iſnard* de Pontevez; & *Françoiſe* Cantelmi, alliée, 1. à *Berard* de Celano, 2. à *Piccre-Paul* de Aquila.

8. *Antoine* Cantelmi, Comte de Popoli d'Alvito & d'Arce, mourut en 1439. il épouſa, 1. *Angele* Marzana, fille de *Jacques* Duc de Seſſa: 2. *Blanche* de Varano, fille de *Gentile*, Comte de Camerino, morte en 1478. du prémier mariage, ſortit *Nicolas*, qui ſuit; & du ſecond ſortirent *Onuphre-Gaſpar*, qui a fait la branche des Princes de Pettorano, Ducs de Populi, rapportée ci-après; & *Iſabel* Cantelmi.

9. *Nicolas* Cantelmi, Comte d'Alvito, d'Arce & de Popoli, fut créé Duc de Sora en 1451. il épouſa *Antonelle* de Celano, dont il eut *Pierre-Jean-Paul*, qui ſuit; & *Jean*, qui continua la branche des Comtes de Popoli, rapportée ci-après;

10. *Pierre-Jean-Paul* Cantelmi, Duc de Sora & d'Albete, Comte de Popoli, épouſa *Catherine* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie, dont il eut *Alfonce*, qui ſuit; *Ferrante*; *Dianne-Marie*, alliée à *Leon* Caracciole, Comte de ſaint Angele; *Cornelie-Camille*, mariée à *Berlinger* Caldora; & *Sigiſmond* Cantelmi, Duc de Sora, qui de *N.* ſa femme, eut pour fils *Hercule* Cantelmi, qui fut tué à la guerre de Veniſe en 1509.

11. *Alfonce* Cantelmi, Comte d'Ortone, épouſa *Briande* de Caſtro, fille de *Raymond*, Vicomte d'Etoli, dont il eut *François*, qui ſuit;

12. *François* Cantelmi, Comte d'Ortone, mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* Cantelmi, fille de *Roſtaing*, Comte de Popoli, & de *Jeannelle* Caraffe, ſa ſeconde femme.

SUITE DES COMTES DE POPOLI.

10. *Jean* Cantelmi, fils puiné de *Nicolas*, Duc de Sora, Comte d'Alvito, de Popoli, &c. & d'*Antonelle* Cellano, fut Comte de Popoli & d'Alvito: il épouſa *Jeannelle* Caïetan-d'Arragon, fille d'*Honoré*, Comte de Fondi, dont il eut *Roſtaing*, qui ſuit; *Diane*, mariée à *Antoine* Annechino, Baron de Civitella; *Portie*, alliée, 1. à *Charles* Caraffe, Marquis de Montefarchio: 2. à *Fabrice* Marramaldo, fameux Capitaine; & *Laure* Cantelmi, qui épouſa *Jean* de Marieri.

11. *Roſtaing* Cantelmi, Comte de Popoli, &c. mort en 1514. épouſa, 1. *Diane* Camponeſca, fille de *Pierre*, Comte de Montorio, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* Caraffe, ſœur du Pape Paul IV. dont il eut *Jean-Joſeph-Bonaventure*, qui ſuit; *Barthélemy*, mort ſans enfans de *Catherine* San-Felice; *Jacques*, Seigneur d'Aquaviva; *Briande*, mariée, 1. à *François* Torello, Baron de Regnano: 2. à *Jules* Caraffe; *Jeanne*, alliée à *François* Cantelmi, Comte d'Ortone; *Hippolite*, qui épouſa *Jean-François* Caïetan; & *Portia* Cantelmi.

12. *Jean-Joſeph-Bonaventure* Cantelmi, Comte de Popoli & d'Ortone, fut créé Duc de Popoli, & mourut en 1560. ayant eu de *Portia*, fille de *Jérôme* Colonne, *Fabrice*, mort avant ſon père, ſans enfans de *Catherine* Caracciole, fille de *Marcel* Comte de Biccari; *François*, qui ſuit; *Scipion* & *Diane* Cantelmi, mariée à *Horace* Caraffe.

13. *François* Cantelmi, mourut avant ſon père en 1556. ſans laiſſer de poſtérité de *Julie* de Medicis, fille *naturelle* d'*Alexandre*, Duc de Toſcane.

PRINCES DE PETTORANO, DUCS DE POPOLI.

9. *Onuphre-Gaſpard* Cantelmi, fils puîné d'*Antoine*, Comte de Popoli, & de *Blanche* de Varano, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Pettorano: il épouſa *Lucrece* Caraccioli, dont il eut *Antoine*, qui ſuit;

10. *Antoine* Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épouſa, 1. *Marguerite* Bandone, fille de *Camille*, Baron de Cerro: 2. *Paule* Aquaviva, veuve d'*Honoré* de ſaint Severin, & fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont il n'eut point d'enfans: ceux du prémier mariage furent *Onuphre*, qui ſuit; *Céſar*; *Camille*; & *Jeanne* Cantelmi, mariée à *Jérôme* de Ligni.

11. *Onuphre* Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épouſa *Jeanne*, fille de *Ferdinand* d'Ajerbe-Arragon, dont il eut *François-Antoine*, qui ſuit; & *Jean* Cantelmi, qui de *Julie* Piſcicella, eut pour fils unique *François* Cantelmi.

12. *François-Antoine* Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épouſa *Camille*, fille de *Jean-Antoine* Muſcettola, dont il eut *Octave*, qui ſuit; *Jule-Céſar*, auquel *Jean-Joſeph-Bonaventure*, Duc de Po-

Digitized by Google

Popoli ſon couſin, donna par ſon teſtament le Duché de Popoli, mort ſans enfans de *Hortence* de Marieris; *Aſcagne* Comte d'Ortone, mort ſans alliance; *Martius*; *Onuphre*; *Marie*, alliée à *Alphonſe* Pagnano, Baron de Vetrana; *Victoire*, mariée à *Dominique* de Calce; & *Julie* Cantelmi, qui épouſa *Pierre-Antoine* Caſtigliar;

13. *Octave* Cantelmi, Seigneur de Pettorano, puis Duc de Popoli après la mort de ſon frére puiné, épouſa *Hieronyme* Caſtigliar, fille de *Pierre-Antoine*, Baron de Bervicaro, dont il eut *Fabrice*, qui ſuit; *Félicie*, mariée à *Hector* Caraccioli, Baron de Montaquila, & *Catherine* Cantelmi.

14. *Fabrice* Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épouſa, 1. *Clemence* Pinelli, fille de *Coſme*, Duc d'Acerenza: 2. *Laure* de Evoli: du prémier mariage ſortirent, *Joſeph*, qui ſuit; *Hiéronyme*, & *Marie* Cantelmi: & du ſecond vinrent, *François*, *Iſabel*, *Octave*, morts en 1639. *André*, qui ſervit dans les guerres des Pays-Bas, où il fut Meſtre de camp général & Gouverneur de Flandres: il commanda auſſi les armées en Chef en Catalogne, où il fut défait par le Comte d'Harcourt à Lorens le 22. Juin 1645. & aſſiégé dans Balaguier, qui fut emporté, dont il mourut de chagrin le 5. Novembre de la même année ſans avoir été marié: *Roſtaing*, *Pierre*, *Jean*, *Paul*, qui fut d'Egliſe, & *Julien Céſar* Cantelmi, mort jeune.

15. *Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épouſa *Camille* Cajetan, fille d'Alfonce, Duc de Lorenzano, dont il eut *Fabrice*, qui ſuit; *François*, *Jean* & *Simplicius* Cantelmi.

16. *Fabrice* Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Pettorano par Philippe IV. Roi d'Eſpagne, & épouſa *Béatrix* Brancia, fille de *François*, Duc de Belvedere, dont il eut *Joſeph*, qui ſuit; *Jacques*, Cardinal, dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé: *André* mort à Gennes, *Roſtaing*, qui a continué la poſtérité des Ducs de Popoli, qui ſera rapportée après celles de ſon frére aîné; *Camille*, *Hippolite*, & *Jeanne* Cantelmi, Religieuſes.

17. *Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. épouſa *Diane* Cajetan d'Arragon, fille d'*Alfonce*, Duc de Lorenzano, dont il eut *Béatrix*, Princeſſe de Pettorano, mariée en 1690. à *Roſtaing* Cantelmi, Duc de Popoli ſon oncle, morte le 26. Juin 1711. & *Hippolite* Cantelmi, mariée à *Vincent* Caraffe, Duc de Bruzzano.

17. *Roſtaing* Cantelmi, né en 1653. fils puiné de *Fabrice*, Duc de Popoli & Prince de Pettorano, & de *Béatrix* Brancia, fut Duc de Popoli, après la mort de ſon frére aîné, après avoir ſervi en Sicile, en Eſpagne, en Afrique & en Flandres, où il ſe diſtingua en qualité de Major général de bataille, il ſe retira en 1696. dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume: Charles II. Roi d'Eſpagne étant mort en 1700. il fut des prémiers à reconnoître le Roi Philippe V. Loüis XIV. Roi de France le nomma Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit en Juin 1701. dont il reçeut le collier le 26. Juillet 1717. le Roi d'Eſpagne le nomma Meſtre de Camp général dans le Royaume de Naples en Février 1702. & Capitaine d'une des quatre Compagnies de ſes gardes du corps en Novembre 1703. il ſervit lors de la priſe de Barcelonne par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en Octobre 1705. prit poſſeſſion de la Grandeſſe d'Eſpagne le 5. Avril 1706. en ſe couvrant la prémiére fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Baſtimentos, de Leon, de l'Ordre de S. Jacques au mois de Novembre de la même année, il ſe diſtingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25. Août 1707. fut nommé Général de Catalogne en Mars 1713. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or en Juillet 1714. qu'il reçut le 16. Août ſuivant, fut fait Conſeiller du Conſeil de guerre & du Conſeil des finances en May 1715. & nommé Gouverneur du Prince des Aſturies en Juillet 1716. il épouſa en 1690. *Béatrix* Cantelmi, Princeſſe de Pettorano ſa niéce, fille de *Joſeph*, Duc de Popoli, morte le 26. Juin 1711. dont il a eu *Joſeph*, qui ſuit.

18. *Joſeph* Cantelmi, Prince de Pettorano, a épouſé le 22. Avril 1717. *Berthe* de Boufflers, fille de *Louis-François*, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toiſon d'or, & de *Catherine Charlotte* de Grammont.

Cantelmi, Jacques, né le 27. Juin 1645. fils puiné de *Fabrice* Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. & de *Béatrix* Brancia, après avoir été Inquiſiteur à Malthe, Nonce à Veniſe, en Pologne & à Vienne, fut encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur & à la Diéte d'Ausbourg, lorſque l'Empereur Joſeph y fut élu Roi des Romains, le Pape Alexandre VIII. le créa Cardinal en 1690. il fut enſuite Archevêque de Capouë, qu'il quitta pour l'Archevêché de Naples, où il fut des prémiers à ſe déclarer pour le Roi Philippe V. qu'il eut la joye de recevoir à Naples en 1702. il y mourut le onze Décembre de la même année, âgé de 57. ans. * Lellis, *Famiglie di Napoli*. Scipione Ammirato, *Famiglie Napol.* Imhof, *Hiſtoire Généalogique d'Italie & d'Eſpagne*. Le P. Anſelme, *Mém. du tems*.

CANTELOUP, *chercher* ARNAUD, dit de CHANTELOUP.

CANTERA, ou CANTARA, anciennement *Acteſines Taurominius*, rivière de la vallée de Demona, Province de Sicile, qui prend ſa ſource vers le Mont-Gibel, & va ſe décharger dans la mer de Sicile à deux ou trois lieuës de Taormina du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

¶ CANTERUS, (Guillaume) fils de Lambert Canterus, naquit à Utrecht le 24. Juillet 1542. On jugea dès qu'il fut né, qu'il auroit une forte paſſion pour les ſciences, par le plaiſir qu'il prenoit d'avoir des livres entre les mains. Rien n'étoit plus capable de le divertir, & de l'apaiſer que de lui préſenter un livre. Il étoit encore dans le berceau, lorſque ſon pére lui donna un Précepteur, & lui-même pris ſoin de lui donner toutes les connoiſſances qui convenoient à ſon âge. Dès qu'il eut atteint ſa ſixiéme année, il alla à l'Ecole publique, & à l'âge de douze ans il fut envoïé à Louvain où il étudia ſous Corneille Valere d'Utrecht. Puis étant paſſé à Paris, il y apprit la langue grecque dans l'Ecole du fameux Daurat. Il voïagea en Italie, en Allemagne; s'aquit l'amitié des Savans & eut une liaiſon étroite avec Daurat, Muret, Sigonius, & Fullerus Urſinus. Enfin il ſe rendit à Louvain, où il mena une vie extrémement réglée. Il ſe levoit tous les jours à ſept heures, dinoit à midi, ne ſoupoit jamais, & ſe couchoit à minuit. Comme il vivoit avec beaucoup de ſobriété, il évitoit les occaſions de manger trop. Voilà pourquoi il ne traitoit jamais ſes amis, & il refuſoit de manger avec eux quand ils l'invitoient. Quoique jeune il étoit parvenu au faite d'une ſolide érudition. Il ſavoit éxactement ſix langues, ſans compter celle de ſon pays; la latine, la grecque, l'hébraïque, la françoiſe, l'italienne, & l'allemande. Il étoit bien verſé dans la Poëtique, la Rhétorique, l'Hiſtoire & la Critique. Sa proſe & ſes vers latins ſont admirablement beaux & élégans. Il a été conſidéré comme un des plus doctes & des plus heureux Critiques de ſon ſiécle, & comme un des plus excellens & des plus judicieux interprêtes. Il eſt également fidéle & poli, & il a auſſi-bien réüſſi en traduiſant les vers que la proſe. Il mourut d'une fiévre hectique le 18. May 1575. Canterus avoit une belle Bibliothéque qu'il laiſſa à Théodore ſon frére. L'on voit dans l'Egliſe de ſaint Jacques ſon tombeau, avec l'épitaphe que ſon frére y fit graver. Il a laiſſé un très-grand nombre d'ouvrages; voici les titres de quelques-uns. *Novarum lectionum libri* 8. *Syntagma de ratione emendandi Græcos Authores. Variarum in Græcis Bibliis lectionum libellus. Emendationes in Euripidem, Sophoclem, & Æſchylum, oſtenſa una cum ſententiis inſignioribus latino verſu redditis, &c.* Il a fait auſſi pluſieurs traductions latines. *Lycophronis Caſſandra, cum annotationibus. Epitome Caſſandræ carmine anacreontico. Fragmenta Pythagoræorum cum emendationibus*, & pluſieurs autres. * Suffridus Petri, *de ſcript. Friſ.* Le Mire, *in Elog. Belg.* De Thou, *liv.* 61. Melchior Adam, *in vit. Philoſoph. German.* Teiſſier, *Eloges, &c. T.* 1.

CANTERUS, (Théodore) frére de *Guillaume*, étudia à Paris ſous Denys Lambin, & devint très-ſçavant dans les Langues: depuis qu'il fut revenu à Utrecht; il s'éleva par ſon mérite aux prémiéres charges; mais enſuite ayant été éxilé; il demeura quelque tems à Anvers; puis il alla à Lewarden, où il mourut en 1617. d'autres diſent en 1615. à l'âge de ſoixante-douze ans: il a écrit divers ouvrages, *Variarum Lectionum, Lib. II. Notæ in Arnobium, &c.* * Suffridus Petri, *de ſcript. Friſ.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

CANTH, bourg de Bohême dans la Principauté de Breslaw en Siléſie, ſur la rivière de Weſtricz à cinq lieuës de la ville de Breslaw, vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

† CANTHARA, (Simon Canthara) fils de Simon Boëthus, fut fait Souverain Sacrificateur par la faveur d'Agrippa, ſurnommé le Grand, qui le fit ſuccéder à Théophile fils de Jonathas. Il joüit de cette dignité environ deux ans, à deux diverſes repriſes. La prémiére pendant un an, depuis l'an 4044. juſqu'en 4045. aïant été obligé de s'en démettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. Et la ſeconde, il ſuccéda à Elimée en 4048. Dans cette même année, après la mort d'Agrippa, Hérode Roi de Calchide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joſeph, fils de Camith. * D. Calmet, *Dict.*

CANTHARUS, Poëte grec, Athénien de naiſſance, on ignore en quel tems il a vécu; mais on ſçait ſeulement qu'il compoſa quelques Comédies, la Médée, le Théſée, la Symmachie, & pluſieurs autres; c'eſt auſſi le nom d'un célébre impoſteur chez les Athéniens, qui donna lieu au proverbe: *Plus ruſé que Cantharus.* * Suidas.

CANTILLANA, autrefois Baſilippo, petite ville ou bourg de l'Andalouſie en Eſpagne, prés du Guadalquivir, à cinq lieuës au-deſſus de Seville. * Maty, *Diction.*

CANTIMPRE, village avec une Abbaye dans le Cambreſis, & fort prés de la ville de Cambray. * Maty, *Dict.*

CANTIMPRE', Chanoine régulier. *Cherchez* THOMAS DE CANTIMPRE'.

CANTIN, (le cap) autrefois *Promontorium Herculis*, cap du Royaume de Maroc en Afrique, dans la Province de Ducala, il s'avance beaucoup dans la mer au Couchant de la ville & du golfe d'Azafia, & de l'emboûchure de la riviére de Tenſift. * Maty, *Diction.*

CANTIQUE DES CANTIQUES, (le) c'eſt-à-dire, ſuivant la force du terme Hébreu *un Cantique excellent*, eſt l'ouvrage du Roi Salomon, dont il porte le nom dans le titre du texte hébreu, & dans celui de l'ancienne verſion Grecque, les Thalmudiſtes l'ont attribué à Ezéchias; mais les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon qui avoit écrit pluſieurs cantiques, & dont le nom ſe trouve en pluſieurs endroits dans celui-ci, c'eſt un épithalame en forme d'idille, ou de bucolique, dans lequel on fait parler un époux, & une épouſe; les amis de l'époux & les compagnes de l'épouſe: les Juifs ne permettoient la lecture de ce livre qu'à des perſonnes qui étoient dans un âge de matu-

turité, c'eſt-à-dire, à ceux qui avoient au moins trente ans: ils étoient néanmoins perſuadez que ce livre n'étoit pas un ſimple cantique d'amour, & que ſous ſes termes il y avoit des myſtères cachez: quelques-uns ont crû que l'unique but de Salomon dans ce cantique avoit été de décrire ſes amours avec Abiſag Sunamite ou avec la fille de Pharaon: d'autres au contraire croyent que cet ouvrage n'a point d'autre ſens que l'allégorique; que Salomon n'a point penſé à aucun amour charnel, & que tout cela ne ſe doit entendre que de l'amour ſpirituel de Dieu pour la Synagogue, ſelon les Juifs, ou de Jéſus-Chriſt pour l'Egliſe, ſelon les Chrétiens: on peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en diſant que ſelon le ſens de l'Hiſtoire, c'eſt un cantique pour célébrer les nôces de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte qui eſt appellée Salamite du nom de Salomon, & que ſelon le ſens myſtique, dont l'hiſtorique n'eſt que la baſe, cela ſe doit entendre de Jéſus-Chriſt & de ſon Egliſe, dont l'union eſt comparée dans l'Évangile à celle du mari & de la femme. M. l'Evêque de Meaux a diſtingué dans le cantique ſept parties d'éclogues, qui répondent aux ſept jours pendant leſquels les Anciens avoient coûtume de célébrer leurs nôces: pluſieurs Auteurs ont commenté ce livre, & l'ont éxpliqué en différens ſens, quelques-uns même en ont abuſé, rien n'eſt plus élégant ni plus noble en ce genre d'Idille, que cet ouvrage: on y voit un feu, un eſprit, une délicateſſe, une variété, une nobleſſe & des agrémens inimitables. * M. de Meaux, *ſur le Cantique des Cantiques.* M. du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible, tome* 1. *Voyez* le catalogue de beaucoup d'Auteurs, qui ont fait des commentaires ſur ce livre dans Crowæus, dans Oſman, & dans la table des Auteurs eccléſiaſtiques de M. du Pin. On ne connoit entre les Anciens que Théodore de Mopſuete, qui ait rejetté le cantique des cantiques, & qui ait nié ſa canonicité. M. Wiſthon, célébre Anglois, a tâché de montrer que le cantique des cantiques n'eſt point un livre ſacré de l'Ancien Teſtament, & qu'il n'a jamais paſſé pour tel, ni dans l'ancienne Egliſe Judaïque, ni dans l'ancienne Egliſe Chrétienne. Il ſouhaiteroit qu'on le retranchât des Saintes Ecritures; pendant qu'il adopte comme canoniques les conſtitutions attribuées aux Apôtres. * D. Calmet, *Dict.* Mémoires litteraires *de la gr. Bret. t.* 14. *p.* 190. *&c.*

CANTIQUES, l'uſage des cantiques eſt très-ancien; c'eſt la manière dont les prémiers hommes ſe ſont ſervis pour célébrer & pour conſerver la mémoire des choſes mémorables: la victoire remportée par Sehon Roi des Amorrhéens contre le Roi de Moab, & la priſe de la ville d'Heſebon fut conſervée à la poſtérité par un cantique rapporté dans le 21. chapitre des Nombres, verſ. 27. Les Iſraëlites ont ſouvent célébré par des cantiques les choſes mémorables qui leur arrivoient, comme le paſſage de la mer Rouge, &c. ſi l'on paſſe de l'Hiſtoire ſacrée à la profane, l'on trouvera que les plus anciens monumens hiſtoriques ſont des cantiques: Linus, Amphion, Olés de Lycie, Orphée écrivirent les événemens en cantiques, & l'on mit auſſi en chanſons le Poëme d'Homère. Chez les Latins, Carmenta ou Themis, au rapport de Denis d'Halicarnaſſe, compoſa des cantiques que l'on nommoit des hymnes de la patrie, où l'on parloit de Romulus & de Remus; & lorſque Romulus triompha des Ceſenates, les ſoldats chantoient des hymnes en l'honneur des Dieux, & récitoient les loüanges de leur Général: Polybe nous apprend que dans l'Arcadie les enfans chantoient les actions des Héros: chez les Perſes leurs Mages chantoient des hymnes de la nation dans les marches des Rois: on s'eſt auſſi ſervi en tout tems de cantiques, pour célébrer les loüanges de Dieu dans la véritable Religion, & celles des faux Dieux, & des Héros parmi les Payens, les Juifs ſe ſont non ſeulement ſervi des pſeaumes & des cantiques de l'Ecriture ſainte dans leurs prières, mais ils en ont fait même de nouveaux en diverſes occaſions: les prémiers Chrétiens en ont compoſé dès le ſecond ſiècle de l'Egliſe: ſaint Clément d'Aléxandrie en rapporte un du Martyr Athénogene, enfin l'uſage de chanter dans les Egliſes des cantiques en l'honneur de Dieu, & même des Martyrs, a été pratiqué depuis dans toutes les ſiècles. * M. du Pin, *Biblioth. univerſ. des Hiſt. prof.*

CANTIRE, CANTYR, Preſqu'isle de l'Ecoſſe méridionale, eſt compriſe ſous le Comté d'Argile & n'eſt attachée à la Knapdaille, autre contrée de ce Comté, que par un iſthme, qui n'a pas demi lieuë de large: cette Preſqu'isle peut avoir ſeize lieuës de long, & trois de large, elle eſt mal peuplée, & les habitans ne s'attachent qu'à paître leurs troupeaux, on n'y trouve que des villages, dont les principaux ſont Terbart, Kilkeran & Danaworty. * Maty, *Diction.*

CANTIRE, (le détroit de) eſt dans la mer d'Irlande, & eſt formé par la pointe la plus méridionale de la Preſqu'isle de Cantir, & par la côte du Comté d'Antrim en Irlande. * Maty, *Diction.*

CANTIRE, (la mule ou le cap de Cantire) c'eſt la pointe de la Preſqu'isle de Cantire appellée par les Anciens, *Epidium promontorium.* * Maty, *Diction.*

CANTIUNCULA, (Claude) de Mets, vivoit vers l'an 1530. il étudia à Bâle, devint habile Juriſconſulte, & fut depuis Chancelier d'Enſisheim dans la haute Alſace, on ne ſçait pas en quel tems il eſt mort; il a compoſé divers ouvrages: *De poteſtate Papæ, Imperatoris, & Concilii. Paraphraſes in* 3. *priores lib. Inſtit. Juſtiniani. De Officio Judicis lib. II.* * Eraſme, *in Ciceron.* Pantaleon, *lib.* 3. *Proſop.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Juriſc.* Loüis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

CANTIUS, (B. J.) Polonois, mourut en 1473. il a fait un commentaire ſur ſaint Matthieu: *Staravolſetus* rapporte qu'il avoit tellement en horreur le menſonge, qu'ayant été un jour dépoüillé par des voleurs, il demanda pardon de ce qu'ayant oublié qu'il avoit encore de l'argent dans quelque endroit plus caché de ſon habit, la frayeur lui avoit fait dire, qu'il n'en avoit pas davantage. * Konig, *Biblioth.*

CANTON, ville Capitale de la Province de Zuangtàng, eſt la prémière que l'on trouve dans la Chine, en y entrant par Macao: cette ville eſt plus grande que Paris & preſque auſſi peuplée; les ruës y ſont étroites & pavées en beaucoup d'endroits de grandes pierres plates & fort dures; les maiſons très-baſſes & preſque toutes en boutiques, mais qui ſont ordinairement fort pauvres, on ne voit aucune fenêtre à ces maiſons: les plus beaux quartiers reſſemblent aſſez aux ruës de la foire ſaint Germain à Paris; & il y a preſque autant de peuple qu'à cette foire, aux heures qu'elle eſt bien fréquentée, on voit peu de femmes, & le peuple, qui fourmille dans les ruës, paroit fort pauvre, preſque tous ſont chargez de quelque fardeau, n'y ayant point d'autre commodité, pour voiturer ce qui ſe vend & ce qui s'achette, que les épaules des hommes: ces portefaix vont ordinairement la tête & les pieds nuds; quelquefois pourtant ils ſe couvrent d'une eſpèce de chapeau de paille de figure bizarre, pour ſe défendre de la pluye ou du ſoleil: on trouve dans Canton d'aſſez belles places & des arcs de triomphe magnifiques, à la manière du pays: il y a des portes au bout de toutes les ruës pour les fermer pendant la nuit, on voit ſur la rivière une eſpèce de ville flotante, les barques ſe touchent & forment des ruës; chaque barque loge toute une famille, & à des compartimens pour tous les uſages du ménage, le petit peuple qui habite ces maiſons flotantes, décampe tous les matins, pour aller pêcher ou travailler aux ris qu'on recüeille trois fois l'année: la demeure des Mandarins dans Canton a quelque choſe qui ſurprend, & l'on n'arrive au lieu où ils donnent audience, qu'après avoir traverſé un grand nombre de cours: quand ils ſortent, leur train eſt nombreux, quelques-uns ayant à leur ſuite juſqu'à cent hommes, au milieu deſquels paroît le Mandarin élevé ſur une chaiſe bien dorée, que ſix ou huit hommes portent ſur leurs épaules. * *Recüeil des Lettres édifiantes écrites par les Miſſionnaires Jéſuites en* 1702.

CANTONS; eſt le nom que l'on donne aujourd'hui aux treize peuples confédérez, qui compoſent la République des Suiſſes, voici le rang qu'ils tiennent dans les aſſemblées générales: Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffouſe, Appenzel: mais bien que le Canton de Zurich ne ſoit que le cinquième qui s'eſt ligué avec les quatre prémiers, néanmoins en conſidération de l'antiquité & de la nobleſſe de cette ville, les autres Cantons d'un commun conſentement, lui ont donné le prémier rang dans toutes les occaſions: celui de Berne n'a que le ſecond rang; mais c'eſt le plus grand & le plus puiſſant de tous; il environne preſque tout celui de Lucerne; au moins au Septentrion, au Midy & au Couchant: les trois ſuivans, Uri, Schwits & Underwald, donnent le pas à Zurich, à Berne & à Lucerne, bien qu'ils ayent été les prémiers Auteurs de la liberté des Suiſſes, & qu'ils ſe ſoient alliez, avant tous les autres: ils n'ont point de villes, mais ſeulement des villages qui ſont bien bâtis.

Schwits a communiqué ſon nom à tous les autres Cantons, ſoit parce que l'on combattit prémièrement pour la liberté dans les terres de Schwits, ou que leur confédération ait commencé dans ce pays: Zug & Claris ſont de peu d'étenduë; & hors la ville de Zug, il n'y a que des villages: Bâle eſt hors des limites de l'ancienne Suiſſe; néanmoins à cauſe de l'alliance, il eſt reputé aujourd'hui être une partie de la Suiſſe: le Canton de Fribourg eſt entièrement enclavé dans celui de Berne, qui l'environne de toutes parts, & qui lui fournit des vins: Soleurre eſt pour la plus grande partie dans le Mont-Jura; Schaffouſe, du côté d'Allemagne près du Rhin & de la forêt-noire; & Appenzel, au-deſſus de ſaint Gal, & vers les frontières des Griſons. Ces Cantons ſont diſtinguez en grands & petits: les grands ſont Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, Soleurre & Schaffouſe: les petits ſont Schwits, Uri, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel: on les diſtingue encore à l'égard de la Religion, en ceux qui ſuivent la Religion Réformée, qui ſont Zurich, Berne, Bâle & Schaffouſe; & ceux qui ſuivent la Religion Catholique, qui ſont Lucerne, Fribourg, Soleurre & les autres petits Cantons, à la reſerve de Glaris & d'Appenzel, où les deux Religions ſe trouvent mélées. A l'égard des intérêts, les grands Cantons ſe ſont toûjours montrez attachez au ſervice de la France, & les petits à celui d'Eſpagne.

Pour ce qui eſt des alliez des Cantons, il y en a de deux ſortes; les uns ont une conſédération commune avec la plûpart des Cantons; & les autres en ont une plus particulière avec quelques Cantons ſeulement.

L'Abbé de ſaint Gal a pour alliez & protecteurs, les Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwits & de Glaris; & la ville de ſaint Gal eſt de ſon côté alliée de Zuric, de Berne, de Lucerne, de Schwits, de Zug & de Glaris.

Les Griſons qui ſont trois Ligues, la Ligue griſe, la Ligue de la Maiſon-Dieu, & la Ligue des dix Communautez, & qui ont auſſi les Souverainetez de la Valteline, & du Comté de Chiavenne, ſont alliez des ſept prémiers Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald & Zug.

Les Walleſans ou ceux du pays Wallais & leur Evêque, ont eu prémièrement une alliance étroite avec les Bernois, & depuis,

Digitized by Google

puis, avec les ſept Cantons qui ſuivent uniquement la Religion Catholique; ſçavoir, Lucerne, Fribourg, Soleurre, Zug, Uri, Schwits & Underwald.

La ville de Mulhouſe avoit fait alliance avec les treize Cantons; mais aujourd'hui elle eſt particulièrement alliée des quatre Cantons Réformés. A l'égard de ceux qui ont alliance ſeulement avec quelques-uns des Cantons, la ville de Genève a confédération particulière avec Zurich & Berne, la ville de Bienne & celle de Neufchâtel ſont alliées aux Bernois. * Davity, *de l'Europe.* Plantin, *deſcript. de la Suiſſe.*

CANTORBERY, (Gervais de) Religieux de l'Ordre de S. Benoit. *Cherchez* GERVAIS.

¶ CANTORBIE, ou CANTORBERI, ſur la Stoure, appellée auſſi Kenterbury, ou Cantelberg, *Cantuaria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, avec Archevêché & Primatie du Royaume, étoit autrefois nommée *Dorobernum* ou *Durobernum*: elle eſt à deux lieuës de la mer, à 4. de Douvres, & à 14. de Londres. Elle fut le ſiége des Rois durant la domination des Saxons, juſqu'au règne d'Ethelbert V. qui la donna à S. Auguſtin, que le Pape S. Grégoire *le Grand* avoit envoyé en Angleterre, & qui fut le prémier Prélat de cette ville. L'Archevêque de Cantorbie eſt regardé comme le Primat d'Angleterre; mais il a eu de tout tems de grandes conteſtations, au ſujet de ce titre avec l'Archevêque d'York, qui avoit pour lui le droit d'ancienneté, comme il paroit par les ſignatures des actes du Concile d'Arles en 314. cette diſpute fut agitée dès le règne de Guillaume le Conquérant; elle fut réveillée ſous Henry VIII. & enfin ſous la Reine Elizabeth; qui décida en faveur de l'Archevêque de Cantorbie, à condition que ce Prélat par une éxception qui le diſtingue de tous les autres en Angleterre, ſeroit obligé de vivre dans le célibat: ce qui s'obſerve encore aujourd'hui. Pluſieurs Archevêques de Cantorbie ont honoré l'Egliſe par leurs écrits, par leur ſainteté & par leur martyre; Théodore, ſaint Anſelme, Lanfranc & ſaint Thomas ſont des plus conſidérables. Le Temple dédié en l'honneur de ce dernier, a été l'un des beaux édifices du pays, enrichi de grandes ſtatuës de marbre, & d'argent maſſif que Henry VIII. Roi d'Angleterre fit enlever, lorſqu'il ſe ſaiſit du revenu de l'Archevêché, qui étoit de trois cens ſoixante mille livres. Cantorbie eſt une des plus célèbres villes d'Angleterre, quoi qu'elle ne ſoit pas des plus grandes, ſa ſituation eſt très-agréable; la rivière la diviſe en deux; il y a trois ou quatre belles ruës, dont les maiſons ſont peintes fort proprement. Cette ville a beaucoup perdu de ſa beauté, & ſa gloire s'eſt évanouïe, depuis l'enlèvement de la riche chaſſe de Thomas Becket, la ſupreſſion du Couvent de ſaint Auguſtin, & la perte de Calais en France. Car la chaſſe, le Couvent, & Calais y attiroient une infinité de monde. Depuis la chute de cette ville l'Archevêque fait ſa réſidence à Lambeth ſur la Tamiſe, vis-à-vis de Weſtminſter. On compte dans Cantorberi 14. Paroiſſes. Il y a une Ecole Royale, & divers Hôpitaux. Sous les Rois d'Angleterre Normans, l'Egliſe de Cantorberi étoit Métropolitaine d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, & par conſéquent Patriarchale. En ce tems-là ſon Archevêque s'intituloit *orbis Britannici Pontifex*, & mettoit au bas de ſes mandemens & de ſes ordonnances, *anno Pontificatus noſtri*, 1. 2. &c. Il précédoit les Princes du ſang & faiſoit battre monnoïe. Aujourd'hui il eſt ſeulement Primat & prémier Pair d'Angleterre, & précède tous les Ducs & tous les grands Officiers de la couronne, éxcepté les enfans & les frères légitimes des Rois. Quand le Roi lui écrit, il met à la ſuſcription *N. Dei gratia Archiepiſcopo Cantuarienſi*; & dans ſes mandemens l'Archevêque met *N. Divina Providentia*; au lieu que les autres Evêques diſent *divina permiſſione.* L'Evêque de Londres autrefois Archevêque, eſt ſon Doïen provincial; l'Evêque de Wincheſter, ſon Chancelier, & l'Evêque de Rocheſter, ſon Chapelain d'honneur. On lui donne le titre de *vôtre grace.* Il eſt le Curé Ubiquiſte du Roi. *Rex*, dit le Statut, *eſt ſpecialis domeſticus paroſchianus Domini Archiepiſcopi Cantuarienſis.* C'eſt à l'Archevêque de Cantorberi de donner des Coadjuteurs à ſes ſuffragans, lorſqu'ils ſont hors d'état d'agir, & à jouïr de tous les droits épiſcopaux de leurs Evêchés lorſqu'ils viennent à vaquer. Ces ſuffragans ſont les Evêques de Londres, de Rocheſter, de Lincoln, de Chicheſter, de Wincheſter, de Salisburi, d'Exceſter, de Bath, de Wels, de Glocester, de Worceſter, de Conventry, de Lichfield, d'Hereford, d'Ely, de Norwich, d'Oxford, de Petterboroug, de Briſtol, de Landaff, de Bangor, de S. Davids, & de S. Aſoph. * Bede, *Hiſt. Angl.* Camden, *deſcript. Brit.* Godowin, *de Epiſc. Angl.* Raguenet, *Hiſtoire de Cromwel.* Amelot de la Houſſaïe, *mémoires T.* 2. Maty, *Diction.* Etat de la grande Bretagne, *ſous George II. & T.* 1. *p.* 76. *&* 77.

CONCILES DE CANTORBIE.

Saint Auguſtin, Apôtre d'Angleterre, célébra un Concile à Cantorbie environ l'an 604. pour l'établiſſement du Monaſtère de ſaint Pierre & de ſaint Paul, fondé près de la même ville, & pour la célébration de la fête de Pâques: Le Roi Ethelbert V. la Reine Berthe ſa femme & Eadbald leur fils s'y trouvérent: le ſecond fut aſſemblé l'an 705. le troiſième, l'an 785. le quatrième l'an 820. ſous Wulfret Archevêque, & Beornulfe Roi des Murciens: le cinquième, par ſaint Edmond, l'an 1236. où il publia des conſtitutions Synodales: le ſixième l'an 1341. par Jean Stetfold, contre ceux qui ſollicitent des bénéfices avant la mort du poſſeſſeur: le ſeptième, l'an 1399. par le Chapitre, pendant l'éxil de d'Arundel Thomas leur Archevêque, pour la défenſe du Clergé & pour la réforme des mœurs: Henric Chicheleju Archevêque en célébra auſſi un l'an 1439. Richard Wa-lecher y fut accuſé de ſe ſervir d'un certain livre rempli de figures de magie, on le condamna à faire pénitence, & le livre fut brûlé. * Uſſer. *Antiq. Eccl. Brit.*

C. CANULEIUS, Tribun du peuple Romain, ſe fit aimer par ſa complaiſance pour ceux du menu peuple, & par le ſoin qu'il avoit de s'oppoſer aux Nobles; il aſſembla le peuple l'an 309. de la fondation de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 445. ſur la montagne du Janicule; il fut Auteur d'une ſédition à l'occaſion des mariages, & il obtint que les familles du peuple ſe pourroient allier avec celles des Patriciens; ce qui n'étoit pas permis auparavant. * Tite-Live, *l.* 4. Florus, *l.* 1. *c.* 25.

CANUS, (Melchior) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Evêque des Canaries, étoit natif du bourg de Tarançon dans le Diocèſe de Tolède en Eſpagne, il ſe fit Religieux à Salamanque, & étudia ſous le célèbre Franciſco Victoria: outre la Philoſophie & la Théologie, il apprit l'Hiſtoire, les belles Lettres & les Langues: on le choiſit en 1546. pour enſeigner la Théologie après la mort de Victoria; & il acquit une très-grande réputation par ſon ſçavoir & par ſa manière d'enſeigner: Barthélemi Caranza du même Ordre de ſaint Dominique, qui fut depuis Archevêque de Tolède, enſeignoit en même tems avec grand applaudiſſement: Il y eut entr'eux une eſpèce d'émulation, & ils formèrent comme deux partis dans l'école de Salamanque: leurs eſprits étoient éxtrémement différens: Caranza l'avoit doux, honnête, engageant, & néanmoins adroit: Canus au contraire avoit une éxtrême vivacité d'eſprit, une véhémence ſurprenante de paroles, & avec cela beaucoup de fierté & d'ambition: on dit qu'il contribua beaucoup à la diſgrace de Carenza, qui étoit homme de mérite & bon Prélat: Canus fut envoyé au Concile de Trente ſous Paul III. & fut peu de tems après fait Evêque des Isles de Canaries en 1552. après la mort de François de la Cerda, qui étoit de ſon Ordre, il ſe mit très-bien dans l'eſprit du Roi Philippe II. dont il flatta toutes les paſſions: Il lui ſoûtint entr'autres choſes, qu'il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, lorſqu'il s'agiroit de faire valoir ſes droits: ce point qui regardoit principalement le Pape, ne plut pas à la Cour de Rome, & fut improuvé par l'Univerſité de Salamanque: Canus ne garda pas long-tems ſon Evêché, peut-être pour ne pas s'éloigner de la Cour: on le fit Provincial de la Province de Caſtille, & il mourut à Tolède l'an 1560. il laiſſa un ouvrage intitulé: *Locorum Theologicorum Lib. XII.* qu'on imprima après ſa mort: cet ouvrage eſt un chef-d'œuvre d'éloquence en ce genre, les règles qu'il y donne ſont éxcellentes; mais les applications qu'il fait de ces règles ne ſont pas toûjours juſtes ni véritables: il fatigue quelquefois le lecteur par de longues digreſſions, & par le grand nombre de queſtions étrangères qu'il a fait entrer dans cet ouvrage: enfin il ſemble avoir trop réduit cette matière en art, & trop affecté d'imiter Ariſtote, Ciceron, Quintilien, & les autres Auteurs profanes, qui ont traité des lieux des argumens, par rapport aux ouvrages de Rhétorique & de Dialectique: Cornelius a fait l'abrégé de cet ouvrage: les autres que nous avons de Canus, ſont, *Prælect. de Penitentia. De Sacramentis, &c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Bibl. ſac.* Jacques Galdi, *de ſcript. non Eccl.* Poſſevin, *in App. ſac.* Baronius, *in not. ad Mart. ad diem* 23. *Decemb.* Razzi, *illuſt. ſcript. Domin.* Nicolas Antonio, *Bibl. ſcript. Hiſp.* Gabriel Naudé, *in Bibliog. Polit.* Andreas Schottus. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſiaſt. XVI. ſiècle.*

CANUS, CANUT ou CANO, (Sébaſtien) natif de Biſcaye, s'étoit embarqué avec Magellan, qui étant parti d'Eſpagne le 10. Août 1519. & ayant paſſé le Détroit, auquel il donna ſon nom, mourut dans l'Isle de Matan, l'une des Philippines. Après la mort de cet illuſtre voyageur, Canus gagna les Isles de la Sonde, d'où il alla doubler le Cap de Bonne-Eſpérance, & rentra dans Séville le 8. Septembre 1522. ayant fait le tour du monde en trois ans & quatre ſemaines. L'Empereur Charles-Quint donna à Cano pour déviſe un Globe Terreſtre avec ces paroles, *Primus me circumdediſti*, c'eſt-à-dire, *Tu m'as le prémier parcouru tout autour.* François Drack Anglois, fit le même voyage en 1580. & le fit en moins de trois ans. Olivier de Nord, Hollandois, le fit en 1601. en trois ans & huit ſemaines; & de nos jours, François Palu, Evêque d'Heliopolis, Vicaire apoſtolique de la Chine, allant au pays de ſa Miſſion, fut pouſſé par la tempête à Manille dans les Philippines, d'où les Eſpagnols le renvoyérent en Europe par le Mexique, lui faiſant ainſi faire le tour du monde malgré lui: il eſt à remarquer qu'il eſt le prémier qui l'ait fait par l'Orient. * Maffée, *l.* 8. Mariana, *l.* 26. l'Abbé de Choiſy, *Hiſt. de Salomon.*

CANUS, (Aléxandre) étoit d'Evreux en Normandie, il ſe fit Jacobin; mais il quitta l'habit pour embraſſer à Genève la Religion des Proteſtans, ſous Guillaume Farel, & revint enſuite en France pour ſemer cette nouvelle doctrine: étant à Lyon, il fit pluſieurs prêches en particulier; mais ayant été découvert, il fut arrêté & condamné à mort: il en appella au Parlement de Paris qui confirma la ſentence, & la fit éxécuter en 1534. Les Calviniſtes après Beze le mettent au nombre de leurs Martyrs. * Theod. Beza, *de vir. illuſtr.*

CANUSIUS ou GANUSIUS, Hiſtorien grec, vivoit ſous les règnes de Ptolomée Auletes, de Ptolomée Denys, & de Cleopatre Rois d'Egypte, quelques années avant l'Ere Chrétienne: il

Digitized by Google

eſt cité par Plutarque dans la vie de Céſar, c'eſt le même que Geſner nomme Galiſius, *dans ſa Bibl.*

ROIS D'ANGLETERRE.

CANUT, I. Roi de Danemarc, puis d'Angleterre, commença de régner en Danemarc, environ l'an 1014. Il paſſa en Angleterre avec ſon père Suenon, pour venger la mort des Danois qu'Ethelbert Roi du pays, avoit fait égorger, ce Prince avoit pouſſé la cruauté juſques à faire enterrer leurs femmes juſqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaiſir d'en voir dévorer le reſte par des dogues affamez, après la mort de Suenon arrivée en 1014. il pouſſa ſes conquêtes contre Edmond II. ſurnommé *Côte-de-fer*, qui avoit ſuccédé à Ethelbert; & ayant eu quelques déſavantages, il répara ſes pertes par le gain d'une bataille: enfin il défit ſon rival dans un combat ſingulier, & l'obligea de partager avec lui le Royaume. Depuis, Edmond ayant été tué, il punit ſes meurtriers, gouverna lui ſeul le Royaume; porta la guerre en Suède, conquit la Norvège, & rendit la couronne d'Ecoſſe tributaire: il alla en pélérinage à Rome l'an 1027. & mérita le nom de *Grand*: il mourut l'an 1036. laiſſant trois fils; *Harald*, à qui il donna l'Angleterre; *Canut*, qui eut en partage le Danemarc; *Suenon*, Roi de Norvège; & une fille nommée *Cunegonde*, mariée à l'Empereur Henri III. Il avoit eu Canut & *Cunegonde* d'*Emme* de Normandie. * Matthieu de Weſtminſter, *Hiſt. d'Angl.* Polidore Virgile. Du Cheſne.

CANUT II. fils du précédent, Roi de Danemarc, & puis d'Angleterre, ſuccéda à ſon frère Harald, qui mourut peu de tems après ſon couronnement en 1040. Les Anglois le reçurent très-bien, mais il reconnut mal leur affection; car il fit mourir pluſieurs Princes & Grands du Royaume; & chargea le peuple de ſubſides: pour venger les injures que Harald avoit faites à ſa mère Emme, il le fit déterrer, & fit jetter ſa tête dans la Tamiſe; mais ſa tyrannie ne fut pas de longue durée; car s'étant trouvé à une nôce dans un bourg nommé Lambeth, il ſe laiſſa tomber de ſon ſiége, & ſe tua l'an 1041. *Alfrid* lui ſuccéda en Angleterre, & *Magnus* en Danemarc, on crut que Canut avoit été empoiſonné. Après ſa mort les Anglois prirent les armes, chaſſèrent les Danois, & firent une loy par laquelle il étoit porté qu'on ne ſouffriroit jamais le ſceptre entre les mains d'un Prince de ce pays. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſt. Angl.*

ROIS DE DANEMARC.

CANUT, Roi de Danemarc, III. du nom, en comptant les deux Rois d'Angleterre, dans le XI. ſiècle, ſuccéda à *Eric* III. ſon père qui s'étoit fait Chrétien: il avoit auſſi reçû le Baptême; mais enſuite ſe laiſſant ſéduire par quelques Payens, il apoſtaſia lâchement, renonçant à la Religion, que *Fronton* ſon ſucceſſeur rétablit. * Saxon le Grammairien, *Hiſt. Dan.*

CANUT IV. de ce nom, Roi de Danemarc, ſurnommé *le Saint* & *le Martyr*, étoit frère de Harald, ou Herold dit *le Fainéant*, auquel il ſuccéda l'an 1074. Il entreprit l'expédition d'Angleterre, où il perdit la vie, ce Prince fort dévot & ſoûmis au ſaint Siège, fut tué dans l'Egliſe de ſaint Alban, & mis au nombre des Martyrs, l'an 1087. Un de ſes fils de ſon nom, qui ſouffrit auſſi le martyre, fût canoniſé par le Pape Alexandre III. en 1164. L'Egliſe fait ſa fête le 10. du mois de Juillet.

CANUT V. Roi de Danemarc, ſuccéda à *Eric* V. vers l'an 1147. & fut tué par Suenon dans un feſtin, vers l'an 1155. *Valderame* II. lui ſuccéda. * Meurſius & Pontanus, *Hiſt. Dan.*

CANUT VI. Roi de Danemarc, fils de *Valdemar* I. & de *Sophie*, ſœur de *Canut* V. régna quelque tems avec ſon père, & lui ſuccéda en 1185. Il fit la guerre aux peuples de la Pomeranie, ſoûmit quelques ſéditieux, & mourut vers l'an 1210. On dit qu'il avoit épouſé *Mathilde*, fille de Henry dit *le Lion*, Duc de Saxe. * Pontanus, *Hiſt. Dan.* Bertius, *in Comment. Germ.*

CANUT, Roi de Suède dans le XII. ſiècle, étoit fils d'*Eric* IX. ſurnommé *le Saint*: il tua Charles VII. qui étoit ſoupçonné d'avoir eu part à la mort de ſon père, & régna 23. ans avec beaucoup de gloire & de bonheur: il mourut vers l'an 1192. ou 1193. * Magnus, *Hiſt. de Suède, &c.*

CANUT, (Saint) Duc de Juthland ou de Sleſwick, Roi des Obotrites, c'eſt-à-dire de Holſtein & Meckelbourg, Martyr, étoit fils d'*Eric* dit le *Bon*, frère de *Canut*, IV. Roi de Danemarc, il quitta ſon païs, dans la crainte que ſon oncle Nicolas, qui s'étoit emparé du Royaume, ne le fît mourir: s'étant racommodé avec lui, il revint, & Nicolas lui donna le Duché de Sleſwick, & la conduite de ſon armée contre Henri Godeſcalque Prince de Venden & des Sclavons, que l'on appelloit Obotrites. Canut remporta pluſieurs victoires ſur ce Prince; mais enfin il fit ſa paix & le réconcilia avec le Roi de Danemarc: en réconnoiſſance, Henri laiſſa Canut héritier de ſes Etats en 1122. & l'Empereur Lothaire les érigea en Royaume en 1125. Magnus fils de Nicolas, craignant que Canut après la mort de ſon père, ne fît valoir les droits qu'il avoit ſur la couronne de Danemarc, le fit aſſaſſiner l'an 1133. on l'a mis au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait point ſouffert pour la foi: on célèbre ſa fête le 10. de Juillet. * Saxon Grammairien, Helmolde, *Hiſtoire des Sclavons.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints. Juil.*

CANUTIUS, (Tiberius) Tribun du peuple, ſe déchaîna contre Antoine, qui étoit tenu pour ennemi dans la République: mais cette liberté qu'il prit à l'exemple de Ciceron lui coûta depuis la vie: on rapporte de lui qu'Antoine & Céſar lui ayant reproché, que dans l'adminiſtration de ſa charge, il ſuivoit les inſtructions d'Iſauricus, qui avoit été Conſul, il répondit hardiment, qu'il aimoit mieux être ſon diſciple que celui du calomniateur Epidius. * Velleïus Paterculus.

CAOR, ville de l'Inde delà le Gange, eſt ſituée ſur une rivière de même nom, aux confins de l'Udeſſa, Province de Mogoliſtan, & eſt Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Diction.*

CAORSINS ou CORSINS, nom que l'on donna à certains Marchands d'Italie, qui ſe rendirent fameux par leurs uſures, principalement en France & en Angleterre, le Roi ſaint Loüis fit un édit contr'eux en 1236. & après luy, Philippe *le Hardy*. Henri III. les chaſſa d'Angleterre en 1240. & après y être revenus, ils en furent encore chaſſez en 1251. Henri III. Duc de Brabant, les fit ſortir des Pays-Bas en 1260. & Charles II. Roi de Sicile, les contraignit de ſe retirer de ſes Etats en 1289. Quelques-uns croyent qu'ils furent ainſi appellez de la ville de Caors ou Cahors, où ils éxerçoient un grand commerce; d'autres tirent leur nom de la famille des Caorſins ou Corſins à Florence, qui ſe rendit célèbre par le commerce qu'elle fit preſque dans toute l'Europe: car on appelloit Lombards tous les Marchands d'Italie: mais il y avoit pluſieurs Sociétez ou Compagnies qui prenoient leur nom de quelque famille conſidérable, comme de celle des Amanates, des Acciaoli, des Bardes, des Corſins, &c. on peut remarquer ici qu'il y en a qui en tirent l'origine de ce proverbe, *Enlever comme un Corps Saint, ou Corſin*, de ce que ces Marchands uſuriers étoient ſouvent enlevez de leurs maiſons, & menez en priſon: d'autres interprètent plus vraiſemblablement, *Enlever comme un Corps ſaint*; c'eſt-à-dire, comme une chaſſe où ſont les reliques d'un Saint, que l'on porte ſur les épaules dans les proceſſions. * Du Cange, *Gloſſarum Latinitatis.* voyez BANQUIER.

CAOURS, *Cherchez* CAVOURS.

CAP, (nommé par les Anciens *Promontoire*) eſt une pointe de terre élevée & avancée en mer, qui ſe découvre de loin, & qui ſert ordinairement de marque aux Pilotes, pour reconnoître les côtes: les François appellent un promontoire *Cap*; les Italiens, *Capo* & *Punta*; les Eſpagnols, *Cabos*; les Anglois, *Points*, *End* & *Haad*, c'eſt-à-dire, *Pointe*, *Fin* & *Teſte*; les Hollandois *Hoek*; tous ces mots ſignifient la même choſe. *Voyez*, PROMONTOIRE.

CAP D'AGUER ou SANTA-CRUZ, ville de la Province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, ſituée ſur la côte que forme au bas d'un Cap le Mont-Atlas, entre les villes de Meſſa & de Teſtane: cette place doit ſes commencemens à un Gentilhomme Portugais lequel vers l'an 1500. y bâtit à ſes dépens un Château de bois, pour la ſûreté de la pêche des moruës & d'autres poiſſons qui ſe prennent en quantité ſur cette côte: il le nomma Santa-Cruz ou le Château de Sainte-Croix; & les Maures l'appellèrent *Dar Rumia*, c'eſt-à-dire, la maiſon du Chrétien: mais le Roi de Portugal, voyant l'importance de ce poſte, pour la navigation de ces mers, & pour la conquête de l'Afrique, acheta ce Château, & y fit bâtir une ville bien fortifiée, où il mit une bonne garniſon, avec quantité d'artillerie: de-là les Portugais faiſant des courſes par tout avec pluſieurs Arabes & Africains, qui s'étoient faits leurs vaſſaux, ſe feroient rendus maîtres du païs, s'ils n'euſſent entrepris la découverte des Indes, qui leur ſembla plus avantageuſe. Cette ville fut priſe en 1536. par le Cherif de Sus, ce qui porta un grand préjudice aux Portugais, qui allant à la Guinée & aux Indes, avoient là une retraite aſſûrée, pour s'y rafraichir. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3. Daper, *Deſcript. de l'Afrique.*

CAP DE BONNE-ESPERANCE, Promontoire célèbre d'Afrique en la partie la plus méridionale de la Cafrerie, & ſur la pointe que l'Afrique forme du côté du Midi, entre le Cap de ſainte Lucie, & le Cap des Aiguilles: on aſſure que c'eſt le Cap le plus long & le plus dangereux qui ſoit au monde, Barthélemi Diaz Portugais le découvrit la prémière fois vers l'an 1487. & on le nomma alors le *Cap des Tourmentes*: d'autres l'ont appellé *le Lion de la mer*, & *la tête de l'Afrique*. Mais Emanuel Roi de Portugal, lui donna lui-même le nom de Cap de Bonne-Eſpérance; parce qu'après l'avoir paſſé, on eſpère d'arriver bien-tôt aux Indes: les Hollandois ont proche de ce Cap un fort à cinq baſtions, & environ cent maiſons d'habitans, éloignées du fort d'une portée de mouſquet, ces maiſons ſont auſſi propres dedans & dehors que celles de Hollande; & quelques habitans y ſont Catholiques, quoi qu'ils n'ayent pas la liberté d'y éxercer leur Religion: la ſituation en eſt belle, & le climat y eſt aſſez doux, leur Printemps commence en Octobre, leur Eté en Janvier, l'Automne en Avril, & l'Hyver au mois de Juillet: les chaleurs y ſont fort grandes; mais il y a toûjours un vent qui rafraîchit l'air, la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales y a un très-beau jardin, où l'on voit dans quatre compartimens, les arbres & les plantes les plus rares de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, au de-là d'une grande montagne voiſine, qui eſt remplie d'une infinité de gros ſinges, il y a une plaine de près de dix lieuës, où les Hollandois ont fait bâtir des habitations, qui ſe peuplent tous les jours: la terre y eſt très-bonne, & rapporte du bled, & de toute ſorte de grains en abondance: ce pays eſt rempli de bêtes ſauvages; & il y a une grande quantité de lions, de tigres, de léopards, de chiens ſauvages, de loups, d'élans & d'éléphans: on y voit beaucoup de gibier de toutes ſortes, particulièrement des cerfs, dont le nombre

Digitized by Google

bre eſt prodigieux, il y a quantité de chevaux ſauvages qui ſont très-beaux, & qui ont la peau diverſifiée de rayes blanches & noires; mais on a bien de la peine à les dompter, la mer de cette Baye eſt fort poiſſonneuſe, & les loups marins y approchent ſouvent des vaiſſeaux, il eſt néanmoins difficile de les tuer, parce qu'ils font trop de tours en nageant: les eaux des fontaines & des rivières y ſont excellentes: on dit que les Hollandois y ont trouvé des mines d'or & d'argent; & qu'ils les tiennent cachées.

Les peuples qui habitent la pointe méridionale de l'Afrique, vers le Cap de Bonne-Eſpérance, ſont partagez en pluſieurs Nations, qui ont toutes la même forme de vivre: leur nourriture ordinaire eſt le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourriſſent en grande quantité, outre une racine qui leur ſert de pain, & qui a le goût de noiſette: chacune de ces différentes nations a ſon Chef ou ſon Capitaine auquel elle obéït; & cette charge eſt héréditaire: le droit de ſucceſſion appartient aux aînez, à qui les cadets doivent rendre ſervice, ſans avoir aucune part à l'héritage: leurs habits ne ſont que de ſimples peaux de moutons avec la laine, préparées avec de l'excrément de vache, & une certaine graiſſe qui les rend inſupportables à la vûë & à l'odorat: ces peuples n'ont aucune connoiſſance de la création du monde; ils adorent pourtant un Dieu; auquel ils ſacrifient des victimes, pour en obtenir tantôt da la pluye, tantôt du beau temps, ſelon leurs beſoins; & ils pratiquent quelques cérémonies lorſque la lune eſt pleine, car ils n'attendent point d'autre vie après celle-ci: avec tout cela, ils ne laiſſent pas d'avoir de bonnes qualitez; car ils ſont ordinairement fidèles & charitables les uns envers les autres, & puniſſent l'adultère & le larcin comme des crimes capitaux: la principale Nation eſt celle des *Sonquas*, que les Européens appellent *Hotentots*; peut-être, parce que ces peuples ont continuellement ce mot à la bouche, lorſqu'ils rencontrent des étrangers, leur pays eſt vers la côte Orientale & Méridionale, comme ils ſont agiles, robuſtes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui ſont la zaguaye & les flêches, ils vont ſervir chez les autres Nations en qualité de ſoldats; & ainſi il n'y en a pas un qui, outre ceux du païs, n'ait encore des Sonquas qui compoſent ſa milice: ils ſont adonnez à la chaſſe, & tuënt avec beaucoup d'adreſſe & avec des armes empoiſonnées, des éléphans, des rhinoceros, des élans, des cerfs, des chevreüils, & pluſieurs autres ſortes d'animaux, dont il y a une prodigieuſe quantité aux environs du Cap. Les Hotentots étant perſuadez qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour paſſer doucement celle-ci: à les entendre parler, lors même qu'ils ſervent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac & d'eau de vie, ils les regardent comme des eſclaves qui viennent cultiver les terres de leur païs avec beaucoup de peine, au lieu d'y vivre en repos, ou de s'occuper à la chaſſe: mais quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux-mêmes, ils mènent une vie miſérable: ils ſont mal propres juſqu'à l'éxcez, & il ſemble qu'ils s'appliquent à ſe rendre affreux: quand ils veulent ſe parer, ils ſe frottent le viſage & les mains de la ſuye de leurs chaudières, ou d'une graiſſe noire qui les rend puants & hideux: ils s'en graiſſent auſſi la tête; c'eſt ce qui fait que leurs cheveux s'amaſſent en petites touſes, auſquelles ils attachent des piéces de cuivre ou de verre: les plus conſidérables parmi eux portent auſſi de grands cercles d'ivoire, qu'ils paſſent dans leurs bras au deſſus & au deſſous du coude: les femmes, outre cela, s'entourent les jambes de petites peaux taillées exprès, ou d'inteſtins d'animaux, & ſe font des colliers & des ceintures, avec de petits os de différentes couleurs: on dit qu'ils ont quelque connoiſſance de l'Aſtrologie, & de la vertu des ſimples pour la Médecine; mais ils n'ont pas tant d'eſprit qu'ils paroiſſent en avoir: ils ont des coûtumes très-bizarres: lorſqu'une femme a perdu ſon prémier mari, elle eſt obligée de ſe couper autant de jointures de doigts, en commençant par le petit, qu'elle ſe remarie de fois: les hommes ſe font demi-eunuques dès leur jeuneſſe, croyant que cela ſert beaucoup à augmenter l'agilité: leurs cabanes ſont faites de branches d'arbres, & ſont couvertes de peaux & de nattes en forme de tentes. La deuxième Nation des habitans du Cap, eſt celle des *Namaques*, vers la côte Occidentale: ces peuples ſont en réputation dans le pays, & ſont éſtimez guerriers & puiſſans, quoique leurs plus grandes forces ne paſſent pas deux mille hommes, portant armes: ils ſont tous d'une taille avantageuſe & robuſte, & ont un bon ſens naturel, rient & parlent fort peu. La troiſiéme Nation eſt celle des *Vbiquas*, qui ſont au milieu des terres: ceux-ci ſont larrons & valeurs de profeſſion; & quoi qu'ils ne puiſſent pas mettre cinq cens hommes ſur pied, il n'eſt pas aiſé de les vaincre; parce qu'ils ont des retraites dans des montagnes inacceſſibles: les *Gouriquas*, ſont proche de la côte Orientale, vers le Nord, & n'ont pas beaucoup d'étenduë; les *Gaſſiquas*, qui ſont aux environs de l'embouchure du fleuve Sanſſin, ſont riches & puiſſans; mais ils ont peu d'adreſſe dans le métier de la guerre; les *Gririquas* au contraire qui habitnt vers la côte Occidentale, ſont grands guerriers, la ſeptiéme nation eſt celle des *Souſiquas*, qui ſont les plus proches du Cap, dont les *Odiquas* ſont alliez.

Dans un voyage que le Sieur Venderſtell, Commandeur ou Gouverneur du Cap de Bonne-Eſpérance fit en 1685. marchant toûjours à 10. ou 12. lieuës de la mer Occidentale, il découvrit quelques Nations différentes vers le vingt-huitiéme degré de latitude, dans un païs agréable, & abondant en toutes ſortes de fruits & d'animaux, ces peuples ſont beaucoup plus traitables que les autres, ils ont le corps bien fait & robuſte, & ils laiſſent flotter leurs grands cheveux ſur leurs épaules; leurs armes ſont l'arc & les flêches avec la zaguaye, qui eſt une eſpéce de lance: leur vêtement eſt un long manteau de peau de tigre, qui deſcend juſques aux talons, parmi eux il s'en trouve d'auſſi blancs que les Européens; mais ils ſe noirciſſent avec de la graiſſe, & de la poudre d'une certaine pierre noire, dont ils ſe frottent le viſage & tout le corps, pluſieurs ſe connoiſſent fort bien en minéraux, qu'ils ſçavent fondre & préparer; mais ils ne les éſtiment pas beaucoup, peut-être, parce qu'il y a une grande quantité de mines d'or, d'argent, & de cuivre dans leur pays: leurs femmes ſont naturellement fort blanches; mais afin de plaire à leurs maris, elles ſe noirciſſent comme eux: celles qui ſont mariées ont le deſſus de la tête raſé, & portent de grandes coquilles pointuës attachées aux oreilles. Par tout ce qu'on vient de remarquer, on voit aſſez que cette partie de l'Afrique n'eſt pas moins peuplée, ni moins fertile que les autres qui ſont déja découvertes; & que les peuples qui l'habitent ne ſont ni cruels, ni farouches. Quand le Sieur Vanderſtell arriva chez eux, comme il avoit avec lui deux trompettes, quelques haut-bois, & cinq ou ſix violons; dés que ces peuples eurent entendu le ſon de ces inſtruments, ils vinrent en foule, & firent venir leur muſique compoſée d'environ trente perſonnes, qui avoient preſque tous des inſtrumens différens, celui du milieu avoit une éſpéce de cornet à bouquin, les autres avoient des flageolets & des flutes: cette ſymphonie étoit accompagnée de danſes & de ſauts, pendant que le Maître de muſique ſe tenoit debout pour régler la meſure & la cadence avec un bâton qui pouvoit être vû de tout le monde. * Mandeslo, *t.* 1. d'Olearius, le P. Tachard, *Voyage de Siam.*

CAP BRETON, Isle qu'on laiſſe à droite en entrant dans le golphe de S. Laurent, & qu'on nomme aujourd'hui l'Isle royale, elle eſt fort peu éloignée de l'Acadie au Sud & de la Galpeſie à l'Oueſt: elle eſt fort coupée par la mer, & comprend pluſieurs Isles fort petites, ſa figure eſt aſſez irréguliére, & elle a environ 100. lieuës de tour, elle a deux ports excellens, celui de Loüis-Bourg & le port Dauphin: ce dernier ſur-tout eſt un des plus beaux qui ſe voyent: il y en a un troiſiéme qu'on a nommé le port Touloufe dans une de ces petites Isles qui ne ſont preſque pas ſéparées de la grande Isle: le terrain de l'Isle royale eſt fort ſtérile, & ne produit guéres que du charbon de terre. * *Mémoires du temps.*

CAP DE NON, promontoire, ou Cap ſur la côte de la Province de Sus, au Royaume de Maroc: il fut ainſi appellé, à ce qu'on croit, comme qui diroit Cap de *Non ultra*, parce qu'on s'imaginoit il y a trois cens ans, qu'il n'y avoit point de terre plus occidentale, & qu'on ne pouvoit aller plus outre ſans ſe perdre dans l'Océan. * Sanſon. Baudrand.

CAPACCIO, ou CAPACCIO NUEVO, *Caput Aqueum*, ville d'Italie dans la Principauté citérieure, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Salerne: c'eſt une ville nouvelle, ſituée dans une plaine: il y en avoit une autrefois ſur une montagne, où l'on en voit les ruines, qui ont encore le nom de *Capaccio Vecchio.* * Cluvier. Baudrand.

CAPACCIO, (Jules Céſar) né à Campagna dans le Royaume de Naples, a fleuri au commencement du XVII. ſiécle, il étudia à Naples & apprit la Philoſophie, la Juriſprudence civile & canonique; enſuite de quoi il s'attacha à la lecture des Poëtes & des Hiſtoriens, on le choiſit pour être Sécrétaire de la ville de Naples, & il fut un de ceux qui contribuérent le plus à établir l'Académie *de gli Otioſi* dans la même ville: François de la Rovere Duc d'Urbin, lui confia le ſoin de l'éducation du Prince ſon fils, & ce fut durant ce temps-là, que Capaccio compoſa une partie des ouvrages que nous avons de lui: il mourut en 1631. ſes ouvrages ſont *Trattato d'ell'Impreſſe*, *il Secretario. Predicbe quadrageſimali*: *Il principe. Hiſtoria Puteolana. Hiſtoria Napolitana, &c.* * Lorenzo Craſſo, *d'Huom. Letter. p.* 1.

CAPANE'E, fameux Capitaine Argien, & mari d'*Evadné*, fut l'un des Capitaines qui ſe trouvérent au ſiége que Polynice mit devant Thébes: ce fut lui qui éſcalada le prémier les murailles de cette ville, dont les habitans l'aſſommérent à coups de pierre: c'eſt pour cela que les Poëtes ont feint qu'il fit la guerre à Jupiter, & qu'il en fut foudroyé. * Apollodore. Hygin & Stace, *dans ſa Thébaïde.*

CAPARA, petite ville d'Eſpagne, au Royaume de Léon, & dans la Province d'Eſtramadoure, preſqu'au milieu, entre Merida & Plaiſance. *Dictionnaire* de Baudrand.

CAPAX, dans l'Ordre de Malte, eſt le nom que l'on donne aux Chevaliers, qui ont fait cinq années de réſidence à Malte & quatre caravannes, & qui ſont en état de parvenir à la Commanderie.

CAPECE, (Scipion) en latin *Scypio Capycius*, Gentilhomme de Naples, a vécu juſques vers l'an 1550. il a écrit en proſe & en vers, ſes ouvrages en proſe traitent des matiéres de Droit: les principales piéces en vers latins ſont, 1. deux livres des *principes des choſes*; 2. trois *du grand-Prophéte*, c'eſt-à-dire, ſaint Jean-Baptiſte; 3. *des Elégies*; 4. *des Epigrammes*, il a tâché d'imiter Lucréce dans les livres des principes des choſes; mais quoique diſent le Cardinal Bembo & Manuce en ſa faveur, il ne mérite point d'être mis en parallèle avec Lucréce, il pourroit peut-être tenir le prémier rang après lui. Pour ce qui eſt du Poëme du grand Prophéte, Geſner dit ſeulement que c'eſt un Poëme ſçavant, & qui pourroit être comparé aux anciens pour ſa majeſté. * Petr. Bemb. *Epiſt. ad Scip. Capycium an.* 1545. Lilio Gregor. Girald. *Dialog 2. de Poëtis ſui avi. p.* 417.

Digitized by Google

Jacob. Gaddius Flor. *de Scriptorib. non Eccleſ. t.* 1. *& apud* Leon. Nicod. *Addit. ad Biblioth. Neapolit. Nicolai Toppii pag.* 226. *c.* 1. *per Leonard. Nic.* Paul. Manut. *Præf. in Capycii Poëmata ad Iſabellam Villamarinam, &c.* Conrad. Geſner. *in Biblioth. ejuſque Epitome ſeu continuat.* Baillet *Jugemens des Sçavans ſur les Poëtes, tom.* 7. *pag.* 216. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPECE, CAPYCIA (Hettore) de Naples, célèbre Juriſconſulte, que Philippe IV. Roi d'Eſpagne, employa en diverſes affaires, il a compoſé quelques ouvrages de Droit, & mourut le 10. Août de l'an 1654. on a de lui *Deciſiones Neapolitanæ*, imprimées à Naples en 1652. *Reſolutiones & ſelectiones*, à Genève en 1664. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPECE, Fabio, *cherchez* GALEOTA.

CAPEL (famille françoiſe) *Cherchez* CAPPEL.

CAPEL (Artus) Baron de Hadham récommandable par ſa fidelité pour ſon Prince, étoit Gouverneur de Glocheſter, lorſque Fairfax Chef des Parlementaires & Général de leurs troupes aſſiégea cette place en 1645. il s'y défendit avec tant de vigueur, que l'on douta long-tems du ſuccès de ce ſiège: Fairfax voyant le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre cette place par les armes, ſe ſervit d'un ſtratagême aſſez ſingulier pour tâcher d'en devenir maître: il fit venir Artus fils unique de Capel, jeune homme de 17. ans qui étudioit à Londres, pour engager cet enfant à ſe jetter à genoux devant ſon père, & le prier de lui conſerver la vie, en s'accommodant avec le Parlement. Fairfax ne pût jamais obliger ce digne enfant d'un père ſi généreux de faire cette démarche; diſant toûjours *que ſon père étoit trop ſage pour avoir beſoin des avis d'un enfant comme lui*: ce qui ayant mis Fairfax en fureur, il fit propoſer au père une entrevûë; mais ce ne fut que pour lui faire voir ſon fils nud juſqu'à la ceinture au milieu d'une troupe de ſoldats qui avoient les épées tirées contre lui: à ce ſpectacle ce grand homme plein de fermeté & ſans s'émouvoir, cria ſeulement à ſon fils par trois fois, *Dieu & le Roi, mon fils*; & enſuite ſe tournant vers les Officiers qui l'accompagnoient, ils les éxhorta à demeurer fermes & à faire leur devoir juſqu'à la fin, *non pas*, dit-il, *pour vanger l'outrage qu'on me fait en la perſonne de mon fils, mais pour ſatisfaire à la fidélité que vous devez à vôtre Roy.* Le jeune Capel fut renvoyé à Londres; le père ſoûtint encore long-tems, mais le ſecours qu'on lui envoïa aïant été défait, les habitans forcèrent leur Gouverneur à capituler: on envoya Capel priſonnier à la tour de Londres, où on lui coupa le col le 9. Mars 1649. par ſentence des mêmes Juges qui avoient peu auparavant condamné le Roi Charles I. à perdre la vie: il avoit épouſé *Elizabeth* fille & héritière de *Charles* Moriſon de Caps Hobercy, dont il eut entr'autres enfans Artus Capel, Vicomte de Maldon, créé Comte d'Eſſex en 1660. Ambaſſadeur en Dannemark en 1670. puis Viceroy d'Irlande, tué le 23. Juillet 1683. laiſſant des enfans d'*Elizabeth*, fille d'*Algernon* Percy, Comte de Northumberland: *Marie* Capel, mariée, 1°. à *Henry* Seymour, Baron de Beauchamp: 2°. *Henry* de Sommerſet, Duc de Beaufort, Chevalier de la Jarretière, morte le 18. Janvier 1715. & *Théodoſe* prémière femme de *Henry* Hyde, Comte de Clarendon. * *Voyez* Raguenet, *Vie de Cromwel.* Imhoff. *Geneal. Britanniæ.*

CAPELAN, montagne à douze journées de Siren, Capitale du Royaume de Pegu dans la Preſqu'isle de l'Inde au-delà du golfe de Bengala: il y a une mine d'où l'on tire une grande quantité de rubis, de topaſes jaunes, de ſaphirs bleus & blancs, d'hyacinthes, d'amethiſtes, & autres pierres précieuſes de différentes couleurs. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

CAPELLA, Poëte latin, vivoit ſous l'Empire de Jules Céſar, ou d'Auguſte: il compoſoit des vers Elégiaques, & Ovide fait mention de lui, *liv.* 4. *de Pont. El.* 16.

Clauderet imparibus verba Capella modis.

CAPELLA, ſçavant Orateur, vivoit dans le II. ſiècle: il fut un de ceux que l'Empereur Marc-Aurèle Antonin *le Philoſophe*, choiſit pour l'éducation de Commode ſon fils, qui profita très-mal des ſoins de ſes Maîtres. * Lampridius, *in Commod.*

CAPELLA, ou MARCIANUS MINEUS FELIX CAPELLA: on ne ſçait pas préciſément en quel tems il vivoit: on ignore même s'il étoit Carthaginois ou Romain: mais il y a apparence qu'il a vécu avant le commencement du VI. ſiècle, parce qu'il eſt cité par Boëce: on croit auſſi que l'Afrique étoit ſa patrie: il eſt nommé parmi les Conſulaires, & a écrit *De Nuptiis Philologiæ lib. VII.* Franciſcus Vitalis les fit imprimer la prémière fois à Vicence l'an 1499. depuis en 1577. on les publia avec des notes de Bonaventure Vulcanius: Hugues Grotius nous en procura une édition beaucoup plus correcte en 1599. *in octavo*: après tout Cappella ne mérite preſque pas le nom de Poëte. * Baillet, *Jugement des Sçav. ſur les Poëtes, t.* 6. *p.* 545. & *Recüeil des Crit. Gramm. nombre* 289. Voſſius, *de Hiſt. Lat.* 3. *l. Idem de Poët. Lat.*

CAPELLA ou DE CAPILLA, (André) Evêque d'Urgel en Catalogne, étoit de Valence en Eſpagne. Dès ſon jeune âge il entra chez les Jéſuites, où il éxerça la charge de Maitre des Novices: vers l'an 1569. il entra chez les Chartreux, pour y vivre caché dans la ſolitude: on lui donna le gouvernement de diverſes Maiſons de ſon Ordre; & le Roi Philippe II. le nomma, en vertu d'un bref apoſtolique, pour viſiter quelques Monaſtères de Bénédictins en Catalogne: il eut encore d'autres emplois importans; & en 1587. il fut nommé à l'Evêché d'Urgel, qu'il gouverna 23. ans: enfin, il mourut le 22. Septembre en 1610. André Capelle ſçavoit le latin, le grec, l'hébreu, & s'attacha particulièrement à l'étude de l'Ecriture: il a compoſé des commentaires ſur Jérémie en latin, & divers autres ouvrages en Eſpagnol, comme *des Conſidérations ſur les Dimanches de l'année, ſur les jours du Carême, & les fêtes des Saints, &c.* * Joſeph de Valles. *in Hiſt. Cart. Hiſp.* Petreius, *Biblioth. Cart.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hiſp.*

†CAPELLA, ou CAPRA, (Galéaſſe Flavius) nâquit à Milan en 1487. & fut réputé un des plus ſçavans hommes de ſon tems. Son érudition lui donna un grand crédit auprès de *François Sforſe* II. Duc de Milan, qui le nomma Sécrétaire du Conſeil de Milan & l'envoïa auprès de la République de Veniſe. Charles V. aïant pris Milan, confirma Capella dans ſa charge de Sécrétaire, l'emploïa en différentes Ambaſſades & en fut ſatisfait. Il a beaucoup écrit en Latin & en Italien; mais on n'a imprimé que les pièces ſuivantes: *Delle eccellenza e dignità delle Donne*; *De Bello Muſſiano liber*; *De rebus geſtis pro reſtitutione Franciſci II. Mediol. I. Ducis*, qui contient l'hiſtoire de la guerre entre Charles V. & François I. depuis 1521. juſques en 1530. Il mourut à Milan en 1537. âgé de 50. ans. * Ghilini *Theatrum.* Freher. *Theatr.*

CAPELLE, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne: elle eſt dans l'Archevêché de Trèves ſur le Rhin, au deſſus de Coblentz: on voit quelques monumens d'antiquitez romaines en ce lieu, où l'on croit qu'étoit l'*Ambiatinus Vicus* des Anciens, où, ſelon *Pline* ſecond, l'Empereur Caligula nâquit. * Maty, *Dict.*

CAPELLE (la) fortereſſe de France en Picardie: elle eſt dans la Tierache, vers les frontières du Hainaut, environ à une lieuë de la rivière d'Oyſe, qu'elle a au Midi, entre Landreci, Aveſnes & Guiſe. La Capelle fut bâtie dans le XVI. ſiècle, pour être oppoſée à ceux du Pays-Bas qui faiſoient des courſes dans la Picardie: dans le XVII. elle a eſté ſouvent priſe & reprise: En 1636. les Eſpagnols la prirent; mais l'année ſuivante le Cardinal de la Valette la leur enleva. * Mezeray, *Hiſt. de France.*

CAPELLE (Marc-Antoine) de l'Ordre des Frères Mineurs, après avoir défendu en 1606. & 1607. la cauſe de l'interdit de Veniſe pour le Pape Paul V. & combattu en 1610. les prétentions du Roi de la grande-Bretagne, touchant la primauté eccléſiaſtique, ſoûtint en 1621. la primauté de ſaint Pierre & la ſucceſſion du Pontife Romain à cette dignité, & attaqua en 1625. le Traité de Vecchietti de l'année primitive: cette dernière diſſertation d'Antoine Capelle eſt ſçavante & bien écrite: il avoit à faire à un très-habile homme en ce genre d'érudition, mais qui, comme nous avons dit, s'étoit éloigné des ſentimens communément reçûs. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVII. ſiècle tom.* 1.

CAPELLIEN, Préfet de la Mauritanie pour l'Empereur Maximin, ſur la fin du III. ſiècle, attaqua les deux Gordiens, père & fils qui s'étoient fait déclarer Empereurs en Afrique, & avoient obtenu que le Sénat approuvât leur élection. Le fils âgé de quarante-ſix ans, fut tué dans la bataille; & on ajoûte que le père ſe donna la mort de déplaiſir, l'an 237. * Jule Capitolin, *dans Gordien.* Herodien, *l.* 7.

†CAPELLUS, (Rodolphe) nâquit à Hambourg en 1634. Après avoir ſolidement commencé ſes études dans ſon lieu natal, il paſſa à Wittemberg en 1652. où il s'appliqua particulièrement à la Litérature & à l'Hiſtoire, quoi qu'il donnât auſſi quelque tems à l'étude de la Théologie. Il alla enſuite à Gieſſen & s'y éxerça, ſur-tout dans l'art de diſputer méthodiquement. De Gieſſen il retourna dans ſa patrie où il fut fait Profeſſeur en Eloquence en 1660. Dans cette même année il retourna à Gieſſen pour y prendre le degré de Docteur en Théologie. Lorsqu'en 1675. on érigea quatre nouvelles Chaires de Profeſſeur à Hambourg, Capellus eut celle de Profeſſeur en Hiſtoire & en Grec, & demeura dans cet emploi juſques à ſa mort arrivée en 1684. Il mourut d'une fièvre maligne, dans le tems qu'il étoit occupé à publier un traité ſur la Croix de J. C. Voici la liſte de ſes autres ouvrages: *Cavii tabula Scriptorum Eccleſiaſticorum*; *Nummophylacium Luderianum*; *Syntagma Lectionum Bibliothecarium*; *Exclamatio de B. Luthero ejusque divino reformationis opere*; *Byzantina*; ce dernier ouvrage n'a été imprimé que depuis la mort de l'Auteur. * Gœtzii *elogia Theologorum, Sec.* 16. *&* 17.

CAPELUCHE, Bourreau de Paris, ſe mit à la tête d'une foule de ſéditieux au mois d'Août de l'année 1418. & prit parti pour le Duc de Bourgogne, pendant les factions des Armagnacs & des Bourguignons: cette émotion ayant été appaiſée quelques jours après, il fut pris & eut la tête coupée par ordre du Duc de Bourgogne, parce qu'il s'étoit trop familiariſé avec lui: juſques-là que le Duc ne le connoiſſant pas, avoit ſouffert qu'il lui eût touché dans la main. * Jean Juvenal des Urſins *Hiſtoire du Roi Charles VI.*

CAPENE (*Capena*) la porte Capene à Rome, ſelon Feſtus, a pris ſon nom d'une ville voiſine, près de la fontaine Egerie; elle étoit encore nommée la porte Appienne, parce qu'elle conduiſoit au chemin d'Appius; & Triomphale, parce que c'étoit par cette porte que les Triomphateurs faiſoient leur entrée dans la ville: on l'appelle aujourd'huy la porte de *S. Sébaſtien.*

CAPEROLE (Pierre) Religieux de l'Obſervance, acquit une grande réputation par ſes prédications dans le quinzième ſiècle: il étoit né ſujet de la République de Veniſe, & entra dans l'Ordre de ſaint François à Breſce: la guerre ayant été déclara-

Digitized by Google

clarée entre les Vénitiens & les Milanois, Caperole fit voir de la partialité; ce qui luy attira les mauvais traitemens de ſes Supérieurs qui étoient nez Milanois : il chercha à s'en vanger avec quelques autres qui s'étoient attirez les mêmes diſgraces par une conduite ſemblable, en ſe jettant chez les Conventuels ; mais il ne fit d'abord par-là qu'irriter ſes Supérieurs ; qui diſperſèrent les rebelles, & les logérent dans les Convents les plus pauvres, & les plus éloignez de l'Etat de Veniſe : cette ſorte de banniſſement fit connoître toute l'adreſſe, & en même tems toute l'opiniâtreté de Caperole ; car il trouva moyen de ſéparer pluſieurs Convens de la Province de Milan, pour les mettre ſous l'obéïſſance des Conventuels : cela ſe fit vers l'an 1472. la ſéparation de ces Convens cauſa un procès, qu'on crut appaiſer en 1475. dans le Chapitre de l'Obſervance à Naples, en érigeant une Vicairie de Breſce ; mais quoique les autres Religieux paruſſent contens de rentrer dans l'obſervance ; Caperole voulut pouſſer à bout ſes ennemis ; & obtint du Pape l'érection de cette Vicairerie en Congrégation, qui fut nommée *des Caperolans*, & ſoûmiſe aux Conventuels : l'empreſſement qu'il fit voir auſſi-tôt à attirer dans cette Congrégation tous les Obſervans qui ſe préſentoient à lui, cauſa de nouveaux troubles : il en fut repris par le Pape dès la même année ; ce qui n'empêcha pas que cinq ans après, c'eſt-à-dire, en 1480. il ne ſe fit donner le Convent de Velletri : il étoit appuyé par le Général de l'Ordre qui l'aimoit, & par les Vénitiens, qui craignoient toûjours que les Supérieurs Milanois ne cauſaſſent quelques déſordres dans leur Etat : mais Caperole étant mort peu après, la République ſe contenta de l'offre qu'on lui fit de faire, de la Congrégation des Caperolans, une Province de l'obſervance ſéparée de celle de Milan : de ſorte que le nom de ce Religieux n'a guéres plus vécu que lui. * Luc Wading, *Annal. Minor. tom.* 6. Domin. de Gubernat, *Orb. Seraph. tom.* 1. *lib.* 5. *cap.* 9. Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tom.* 7. *ch.* 15.

CAPES, rivière du Roïaume de Tunis en Afrique, vient du Mont-Atlas, & va ſe décharger dans la mer Méditerranée, proche de la ville de Capes, où eſt le golfe de même nom : ſon eau eſt ſalée, & eſt ſi chaude, lorſqu'on la puiſe, qu'il la faut laiſſer rafraichir à l'air, une heure avant que d'en boire. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

CAPES ou CAPE, ville *voyez* CABES.

CAPET, (*Capetus*) ſixième Roi des Latins, deſcendu d'Enée, & fils d'Alba, régna 26. ans, depuis l'an 3058. du monde, & avant Jéſus-Chriſt 977. il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Capys*, dont le règne dura 28. ans ; & ce dernier fut ſuivi d'un autre *Capetus*, qui ne régna que 13. ans. * Tite-Live. Meſſala. Euſebe, & Denys d'Halicarnaſſe.

CAPET, ſurnom de *Hugues*, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues *le Grand*. *Cherchez* HUGUES-CAPET.

CAPET, (Jean) Chanoine de Liſle en Flandres, où il avoit pris naiſſance, & Docteur de Louvain, vivoit ſur la fin du XVI. ſiècle, & mourut le 12. Mai de l'an 1599. il a écrit divers ouvrages : comme des commentaires ſur les épitres de Saint Paul & ſur les canoniques : *De vera Chriſti Eccleſia, deque Eccleſiæ & Scripturæ autoritate. De hæreſi & modo coercendi Hæreticos. De origine Canonicorum & eorum officio, &c.* * Valère André *Bibl. Belg.* Du Pin, *Table univerſelle des Aut. Eccleſ.*

CAPETIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la troiſième race, qui a commencé par *Hugues Capet*, l'an 987.

CAPETES, nom des Bourſiers du Collège de Montaigu, fondez par Jean Standonc en 1480. ainſi appellez, parce qu'ils portoient de petits manteaux, que l'on nommoit anciennement des *Capes*, ou des *Capets*. * Malingre, *Antiq. de Paris.*

CAPGRAVE, Religieux, *Cherchez* CATGRAVE.

† CAPHAR, c'eſt le droit que ceux qui voyagent en Turquie ſont obligés de païer à pluſieurs paſſages, où il y a des Officiers établis pour les recueillir. Ces droits étoient autrefois recueillis dans la Paleſtine par des Chrétiens, pour l'entretien des grands chemins, & pour ſubvenir aux fraix néceſſaires, pour empêcher les courſes des Arabes, & celles des voleurs. Les Turcs ont continué cette collecte, ſous les mêmes prétextes. Ils obligent même les paſſagers, & ſur-tout les Francs, à païer des ſommes arbitraires & déraiſonnables, quoi qu'au lieu de leur ſervir de ſauvegarde, ils ſoient les prémiers à les voler. * Maundrell, *voïage, &c. p.* 5. *&* 6.

CAPHARA, ou CAPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſ. c.* 9. *v.* 17. *c.* 18. *v.* 26. * Huré, *Dictionnaire de la Bible.*

CAPHARABIM, Château en Idumée qui fut pris par *Cerealis* : quoique cette place fût très-forte, & que ce Capitaine n'eût pas aſſez de troupes, ni pour la prendre par aſſaut, ni pour en former un ſiége réglé ; la ſeule réputation des Romains allarma ſi fort la Garniſon, qu'elle ſe rendit, lorſque Cerealis déſéſpéroit de la prendre. * Joſeph, *Guerre des Juifs, liv. IV. chap.* 33.

† CAPHAR-BARUCHA, c'eſt-à-dire village de Bénédiction, dans la Tribu de Juda. Saint Jérome dit que S. Paule y étant montée, ſe ſouvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorrhe. On croit que le Patriarche Abraham accompagna juſques là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, lorſqu'ils alloient à Sodome. S. Epiphane met ce lieu à trois milles d'Hebron. * D. Calmet. *Dict.*

† CAPHARBISCH, ville du *Daroma*, contrée au deça du Jourdain, qui s'étend depuis Eleuteropolis vers le Midi. Les Talmudiſtes diſent que dans le Daroma il y avoit trois villes dont chacune contenoit le double d'habitans, qu'il étoit ſorti d'Iſraélites du Païs d'Egypte. Ces trois villes étoient *Capharbiſch, Capharſchichalim*, & *Caphar Diorin*. La prémière tiroit ſon nom de ſa dureté à l'égard des étrangers ; la ſeconde de ce que les habitans nourriſſoient leurs enfans de dattes vertes ; ou comme traduit Buxtorff dans ſon lexicon rabbinique au mot חוח, de ce que leurs enfans ſe multiplioient comme les dattes vertes. La troiſième de ces villes ſe nommoit Caphar Diorin, la ville des mâles ; parce que toutes les femmes de cette ville ne mettoient au monde que des enfans mâles ; ſi elles vouloient avoir des filles il falloit aller ailleurs ; & ſi quelque femme des autres villes déſiroit un fils, elle devoit ſe rendre à *Caphar-Diorin*. Ce recit mérite de ſortir de la bouche d'un Juif. * Relandi *Palæſtina, lib.* 3.

CAPHARE'E, promontoire fameux de l'Isle Eubée, nommée aujourd'hui *Capo dell' oro*, ou *il Capo Figera*, à la pointe orientale de l'Isle de Négrepont : il eſt très-dangereux pour la navigation, à cauſe de quantité de rochers contre leſquels les vaiſſeaux peuvent ſe briſer dans l'orage ; il eſt à 20. mille de l'Isle de Schiro, à 12. de Cariſto, & à 70. de la ville de Negrepont : c'eſt où Nauplius Roy d'Eubée, vengea la mort de ſon fils Palamede, qui fut tué par la trahiſon d'Ulyſſe : car, comme les Grecs revenoient du ſiége de Troye, Nauplius fit allumer un fanal à la cime de cette montagne, pour faire croire pendant la nuit, que c'étoit un havre : pluſieurs vaiſſeaux des Grecs, trompez par ce ſignal, vinrent donner contre ces rochers, & ſ firent naufrage : Bochart tire ce nom du Syriaque, *Capharus*, c'eſt-à-dire, *étincil brillant*. Virgil. *Æneid. l.* 11, Ovide, *Metamorph.* 4. Priſcien.

CAPHARNAUM, ou CAPERNAUM, ville maritime de la Tribu de Nephtali à l'extrémité de celle de Zabulon, ſur le rivage de la mer de Tibériade : après que J. C. eut quitté la ville de Nazareth, il vint demeurer dans celle de Capharnaum, où il commença à prêcher publiquement & fréquemment l'Evangile : il paroit par le grand nombre de miracles que N. S. a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharnaum, qu'il y venoit très-ſouvent ; c'eſt apparemment la raiſon pour laquelle on l'appelloit la ville de Jéſus-Chriſt, *in civitatem ſuam* : lorſque N. S. ſéjournoit à Capharnaum, il y faiſoit des inſtructions à ſes Apôtres, & endoctrinoit le peuple dans les Synagogues : ce fut dans cette ville, que J. C. chaſſa en préſence du peuple & de tous ceux qui étoient dans la Synagogue, le Démon du corps d'un poſſédé, qu'il guérit la belle-mère de ſaint Pierre, un grand nombre d'autres malades qu'on lui avoit amenez ; le paralytique que l'on avoit deſcendu de deſſus le toit, le domeſtique du Centenier & l'hémoroïſſe ; qu'il reſſuſcita la fille de Jaïr Prince de la Synagogue ; & qu'il rendit la vûë à deux aveugles : c'eſt auſſi dans cette ville que J. C. ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la mer, d'ouvrir la gueule au prémier poiſſon ; & de prendre une pièce d'argent que les Juifs appelloient *ſtater*, qu'il y trouveroit ; pour payer un impôt qu'on lui avoit demandé : quoique Capharnaum eût été le théatre de tous les miracles éclatans dont nous venons de parler, & de pluſieurs autres, qu'elle eût été, comme dit J. C. *élevée juſqu'au ciel*, ſes habitans profitèrent ſi peu des prédications & des miracles, que nôtre-Seigneur y avoit faits ; qu'il maudit cette ville, & prédit qu'elle ſeroit abbaiſſée juſqu'aux enfers, c'eſt-à-dire, qu'elle perdroit toute ſa réputation, & ſeroit entièrement ruinée : l'événement a vérifié la prédiction du fils de Dieu ; car cette ville, qui étoit déja ruinée, fut entièrement réduite en cendres par Soliman Empereur des Turcs, en ſorte qu'il n'y a plus que quelques familles logées dans des mazures, au lieu où elle étoit ſituée. *Matth. cap.* 8. 9. 17. *&c. Marc. cap.* 1. 4. 5. &c. *Luc. cap.* 4. 8. 10. &c. Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CAPHESA, ou CAPHSA, ancienne ville du Biledulgerid en Afrique : elle eſt vers la ſource de la rivière de Magrada ; & tout environnée de déſerts ; ce qui a fait dire à quelques-uns qu'elle étoit mieux gardée par ſes ſablons & par ſes ſerpens, que par ſes armées & ſes murailles. * Maty, *Diction.*

† CAPHTHORIM, peuples qui, de même que les Chaſluhim, décendoient de Miſraïm fils de Cam. Les Philiſtins tiroient leur origine de l'un & de l'autre de ces peuples, Gen. 10. v. 14. Jerem. 47. v. 4. Ce qui fait croire au ſavant Bochart que ces deux peuples n'en formoient qu'un ſeul. Les Anciens ont mis les Caphthorim dans la Cappadoce ; Euſebe, S. Jérôme, Théodoret, S. Cyrille, Procope, Onkelos, Jonathan, Joſeph Ben-Gorion &c. Bochart eſt bien dans la même penſée pourvû que par la Cappadoce on entende ici cette partie qui s'étendoit du côté de *Trebiſonde* & qui eſt nommée la Colchide. Il ſe fonde ſur ce que les Hébreux nomment la grenade *Caphthor*, & les Grecs *Side*. Or, dit-il, Strabon & Ptolomée reconnoiſſent qu'il y avoit dans cette partie de la Cappadoce une ville de *Sidene*, qui n'eſt autre choſe que la ville de *Caphthor* déguiſée ſous un nom grec. Et ſi l'on eſt ſurpris, que les petits fils de Cam ſe ſoïent tranſportés ſi loin, il en trouve la cauſe dans les richeſſes que la Colchide renfermoit. D. Calmet s'éloigne de la penſée & des anciens Interprêtes, & du ſentiment de Bochart. Il croit que par Caphthor il faut entendre l'Isle de Crète. Il ſe fonde 1°. ſur ce que les Philiſtins étoient étrangers dans la Paleſtine, & que les Septante traduiſent toûjours ce nom par celui *d'Allophiloi* les étrangers. L'on voit par le ch. 25. v. 16. d'Ezechiel, & par le ch. 2. v. 5. de Sophonie que le nom propre des Philiſtins étoit celui de *Kerethiens*. Or les Septante ont entendu par le mot de Kerethiens les *Crétois* & par le nom de Keroth la *Créte*. Ezech. 25. v. 16. Soph. 2. v. 5. & 6. D'ailleurs l'Ecriture marque poſitivement que les Philiſtins ſont venus de

l'Isle

l'Isle de Caphthor, Jer. 47. v. 4. (Bochard traduit כ par *Province* & non par *Isle* dans cet endroit,) & il n'y a aucune Isle de la mer Méditerranée à qui ce qui eſt dit de Caphthor & des Caphthorim convienne mieux qu'à l'Isle de Crête & à ſes habitans. 2°. Il ſe fonde ſur le langage des Anciens Crétois, ſur leurs mœurs, leurs armes, leur Religion, & leurs Divinités où il trouve une grande affinité avec ce qui ſe remarquoit dans les Philiſtins. Les Philiſtins étoient nommés *Kerethiens*, c'eſt la même choſe que *Cretenſes*; Leur Dieu *Dagon* étoit le *Dictime* des Crétois. Le Dieu Belſébub, ou le Dieu mouche, étoit apparemment adoré en mémoires des abeilles qui nourrirent Jupiter ſur le mont Ida. Le ſentiment de ce ſavant Bénédictin eſt aſſés plauſible; d'autant plus qu'il n'eſt pas apparent que dans les prémiers âges du monde les familles ſe tranſportaſſent ſi loin de leur païs natal; que de la Méſopotamie elles allaſſent chercher à s'établir dans la Colchide & de la Colchide dans la Palæſtine. S. Bocharti *Phaleg. lib. 4. c. 32.* D. Calmet *Dict.*

CAPI-AGA, ou CAPOU-AGASI, eſt comme le grand Maître du Serrail: c'eſt le prémier en dignité & en crédit de tous les Eunuques blancs, & il eſt toûjours auprès de la perſonne du grand Seigneur: c'eſt lui qui introduit les Ambaſſadeurs à l'audience; & toutes les grandes affaires paſſent par ſes mains, avant que de venir à la connoiſſance du Prince: ſa charge qui le rend néceſſaire à tous; lui attire des riches préſens: perſonne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur, ni en ſortir, que par ſon ordre; & quand le Viſir veut lui parler, c'eſt le Capi-Aga qui le préſente: il porte le turban dans le ſerrail, & va par tout à cheval, par le privilége de ſa charge: il accompagne le grand Seigneur juſqu'au quartier des Sultanes; mais il demeure à la porte: ſa table eſt ſervie aux dépens du Prince, & il a de plus dix Sultanins par jour, qui ſont ſoixante livres de nôtre monnoye: il s'eſt vû des Capi-Aga qui ſont morts riches de deux millions, ce qui retourne dans les coffres du grand Seigneur: ſi le Capi-Aga quitte ſa charge, & ſort du ſerrail, il ne peut être Bacha. * Tavernier, *relation du ſerrail*: De la Croix *état de l'Empire Othoman.*

CAPIGI, eſt le nom qu'on donne au Portier du ſerrail, où il y a quatre à cinq cens Capigis ou Portiers partagés en deux troupes; l'une de trois cens, ſous un Chef appellé *Capigi Baſſi*, qui eſt comme le Capitaine & le Commandant des Portiers du grand-Seigneur, & veille la nuit avec ſes Eunuques en l'une des ſalles ou antichambres: celui qui remplit cette place eſt un des trois Eunuques de plus grande autorité à la Cour du grand-Seigneur; & l'autre de deux cens, appellés *Cuccicapigi*, & leur Chef *Cuccicapigi Baſſa*. Les Capigis aſſiſtent avec les Janiſſaires à la garde de la prémière & de la ſeconde porte du ſerrail, quelquefois tous enſemble, comme lorſque le Turc tient Conſeil général, qu'il reçoit un Ambaſſadeur, ou qu'il va à la Moſquée; & quelquefois il ne s'en trouve qu'une partie ſeulement: ils ſe rangent des deux côtés pour empêcher que perſonne n'entre avec des armes, ou ne faſſe du tumulte. * Vigenere, *illuſt. ſur l'hiſtoire de Chalcondyle, p.* 329.

CAPILLA, Evêque, *Cherchez* CAPELLA.

CAPILUPI, (Camille) natif de Mantouë, fit imprimer l'an 1572. à Rome, un libelle intitulé *les ſtratagémes*, dans lequel il parle du maſſacre de la S. Barthélemi, & de la ſuite de cette action: il y a des choſes aſſez ſingulières touchant les motifs & les raiſons qu'on avoit euës de ſe porter à cette violence. * De Thou, *Hiſt. l.* 22. *&* 23. Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CAPILUPI, (Lelio) de Mantouë, Poëte célébre par ſes centons, vivoit dans le XVI. ſiècle: il ſe jouoit ſi heureuſement des vers de Virgile, ſon compatriote, en leur donnant une autre ſignification, qu'en cela il a effacé la gloire d'Auſone, de Proba Falconia, & des autres qui ſe ſont exercez ſur le même ſujet: en effet, outre ſes autres pièces, il a fait des vers de ce Poëte, un ou deux centons de l'origine des Moines, de leur vie, de leurs règles, des cérémonies de l'Egliſe, du mal de Naples, & ſur divers autres ſujets: il avoit un neveu nommé *Jule*, qui au jugement de Poſſevin, le ſurpaſſoit de beaucoup en ce genre d'écrire: Lelio étoit frére d'*Hyppolite* Capilupi Evêque de Fano, excellent Poëte Lyrique, & ami intime de Joachim du Bellay: il mourut à Mantouë le 3. Janvier 1560. à l'âge de 62. ans: Julius Roſcius publia depuis ces centons à Rome en 1590. à l'occaſion de Lelio qui étoit comme un ſecond Virgile: on a fait ce diſtique ſur la ville de Mantouë.

Quis neget hoc mirum? reliquis ex urbibus unum
Nullam, Virgilios te genuiſſe duos.

Il y a eu quatre Capilupi, ſçavoir, 1. Lælius, 2. Hyppolyte, 3. Camille, 4. Jules, tous frères & Poëtes Latins: le plus célébre des quatre eſt Lælius Capilupi, qui s'eſt diſtingué dans le monde poëtique par ſes parodies & ſes centons ſur Virgile: on y a remarqué tant d'adreſſe, d'artifice & de conduite, que, ſelon M. de Thou, il n'a pas ſeulement éffacé Auſone & *Proba Falconia*, mais qu'il ſemble que c'eſt Virgile même qui a fait un poëme ſur les Moines, & ſur le mal que nous appellons de Naples: on prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient dévancez dans ce genre d'écrire, & que quelques-uns de ceux qui l'ont ſuivi, comme Aléxandre Roſſ d'Alcerden en Ecoſſe, & Pierre Augeſpera de Paumarico dans la Baſilicate, ont beaucoup encheri ſur lui dans cet art de démembrer & de recoudre Virgile, le prémier dans ſa *Pſycomachie*; & le ſecond dans ſes quatre livres de la paſſion de J. C. * Johan. Matthæus, *Peplo Italiæ*. Poſſevin, *Biblioth. l.* 17. *c.* 24. Antoine Teiſſier, *Eloge des Hommes illuſtres*. De Thou. Jacob. Auguſt. Thuan. *Hiſt. ſuor. tempor. ad ann.* 1560. Hieron. Ghilin *in Theatro hominum litterator. part. prima Italiæ* pag. 145. 146. Olaus Borrichius, *Diſſert. 3. de Poët. Latin. num.* 96. *Voyez* M. Baillet, *Jugement des Sçavans ſur les Poëtes*. p. 277.

† CAPIOGLAN, eſt le nom qu'on donne à un valet qui a ſoin dans le ſerrail des jeunes Azamoglas ou enfans de tribut, que le grand-Seigneur y appelle pour ſervir auprés de ſa perſonne. * Vigenere.

CAPIS, (Silvius) Roi du Latium, on lui attribuë la fondation de Capouë dans la terre de Labour, quoique d'autres attribuënt cette fondation au Troyen Capis, père d'Anchiſe, mais ſans aucune apparence: Suétone parle de certaines lames d'airain, ſur leſquelles on avoit gravé des lettres grecques, & qui furent trouvées à Capouë dans le tombeau de Capis, l'année que Jules Céſar fut tué, qui marquoient que, quand les os de Capis ſeroient découverts, un des deſcendans de Jules ſeroit tué par les lions; d'où l'on peut tirer une preuve inconteſtable, que Capis n'étoit point Troyen; car vrai-ſemblablement il ne ſe fût point ſervi de caractères Grecs.

CAPIS. *Cherchez* MECKAW.

CAPISTRAN, (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint François, nâquit l'an 1385. à Capiſtran près d'Aquila dans l'Abruſſe au Royaume de Naples; il étoit fils d'un Gentil-homme Angevin qui s'étoit marié en Italie, étant à la ſuite de Loüis Duc d'Anjou, qui avoit été couronné à Avignon, Roi de Naples, trois ans auparavant: il fit ſes Humanitez en ſon pays, & alla enſuite étudier le Droit à Pérouſe, où il ſe maria, & eut une charge de Judicature: ayant favoriſé le parti de Ladiſlas Roi de Naples contre ceux de Pérouſe, il fut arrêté; au ſortir de ſa priſon, il vendit tout ſon bien, & ſe fit Religieux de ſaint François dans le Convent du Mont de Pérouſe en 1415. il y mena une vie très-auſtère; & ſa vertu le fit élever aux charges de ſon Ordre: il fut chargé pluſieurs fois de l'office d'Inquiſiteur contre les Hérétiques, ſur-tout contre les Fratricelles ou Frerots, & contre les Biſoches, qui étoient de la même ſecte; le Pape Eugéne IV. le fit ſon Nonce en Sicile; & l'employa dans le Concile de Florence à travailler pour la réünion des Grecs avec les Latins: il l'envoya vers les Ducs de Bourgogne & de Milan pour les détacher du Concile de Bâle & de Félix V. dont ils s'étoient rendus les fauteurs; il le députa même vers le Roi de France Charles VII. Capiſtran travailla à la réforme de ſon Ordre avec S. Bernardin de Sienne, & à celle des Jéſuates avec Laurent Juſtinien Patriarche de Veniſe: Nicolas V. le fit Commiſſaire apoſtolique en Allemagne, en Bohéme & en Hongrie, où il convertit pluſieurs Hérétiques par ſes prédications; il n'agit pas avec moins de zéle & d'activité contre les Juifs; & finit par la guerre contre les Turcs: étant déclaré Prédicateur & Chef de la Croiſade, où étoient ligués Ladiſlas Roi d'Hongrie, le brave Hunniade, Vaivode de Tranſilvanie, & George Deſpote de Ruſſie; il ſe trouva l'an 1456. à la tête de l'armée chrétienne devant Belgrade, aſſiegée par Mahomet II. & il fut avec Hunniade le principal auteur de la levée du ſiége & de la victoire des Chrétiens, il mourut trois mois après, le 23. Octobre 1456. âgé de 71. ans, & fut enterré dans le Convent de Willach en Hongrie, ſon corps a été depuis porté à Elloc près de Vienne en Autriche, il a été béatifié, mais ſans cérémonie par Léon X. qui permit d'en faire la fête dans le ſeul Diocéſe de Sulmone. Grégoire XV. étendit cette permiſſion à tous les Religieux de S. François: il fut canoniſé ſolemnellement le jour de la Touſſaints 1690. par Alexandre VIII. Il a compoſé pluſieurs livres, ſçavoir, *Speculum Clericorum*, un traité *De Poteſtate Papæ, & Concilii*, un livre *de Pœnis. Inferni & Purgatorii*, & un autre contre les Huſſites. * Wading. *Annal. Minor.* Baillet, *Vies des Saints mois d'Octobre.*

CAPISSUCCHI, famille conſidérable de Rome, a produit des Cardinaux & pluſieurs grands hommes dans les derniers ſiécles.

CAPISSUCCHI, (Paul) vivoit dans le XVI. ſiécle: il fut Chanoine du Vatican, Référendaire de l'une & de l'autre ſignature, Auditeur de Rote, Evêque de Neocaſtres, Vicaire général de Clement VII. & de Paul III. Préfet de la ſignature de grace, & Vice-Légat de l'Ombrie, ces deux Papes l'employérent en pluſieurs négociations importantes, dont il ſe tira avec gloire: il fut envoyé à Pérouſe qui s'étoit révoltée; & la fit rentrer ſous l'obéïſſance du Pape: le Pape Paul III. l'envoya depuis à Avignon, qui étoit pour lors agitée de factions, & qu'il calma par ſa prudence; le Pape Clément VII. l'avoit choiſi auparavant pour être Examinateur & rapporteur des piéces ſervant au divorce de Henry VIII. il étoit alors Doyen de la Rote; & il ne fut point favorable à Henry; puiſque l'on voit encore aujourd'hui dans deux de ſes déciſions, qu'il jugea que ce Prince avoit encouru les cenſures eccléſiaſtiques; pour avoir répudié Catherine d'Arragon; & s'être marié à une autre femme, malgré les défenſes du ſaint Siége; & que cette Reine devoit être rétablie dans ſa prémière dignité, il publia pluſieurs conſtitutions très-utiles, concernant les troubles de Pérouſe & d'Avignon, le Gouvernement de l'Ombrie, dont il étoit Vice-Légat, & les Clercs de ſon Diocéſe: il mourut à Rome en 1539. à l'âge de 60. ans, & fut enterré dans le tombeau de ſa famille.

CAPISSUCCHI, (Jean-Antoine) neveu du précédent, fut Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Croix de Jéruſalem, & enfin de ſaint Clément, il avoit été d'abord Chanoine du Vatican, & Auditeur de Rote, ſous le Pape Paul III. ce fut Paul IV. qui l'éleva au Cardinalat l'an 1555. & à l'Evêché de Lando, & qui le mit dans le Tribunal de l'Inquiſition,

il

Digitized by Google

il fut Préfet de la ſignature de Grace, ſous Pie V. & Gouverneur de Gualdo, avec caractère de Légat apoſtolique: il mourut le 29. Janvier 1569. dans la 54. année de ſon âge; après avoir publié des conſtitutions pour ſon Diocèſe, & avoir tenu un Synode.

CAPISUCCHI, (Blaiſe) Marquis de Monterio, vivoit vers la fin du XVI. ſiècle, & ſe diſtingua par ſon courage & par ſon intelligence dans l'art militaire. Les Proteſtans ayant aſſiégé Poitiers en 1569. il fit une action digne de remarque; comme ils avoient fait jetter un pont ſur la rivière, & qu'ils étoient prêts d'y donner l'aſſaut; Capiſucchi & deux autres ſe jettèrent dans la rivière & allèrent couper les cables qui tenoient le pont attaché: en ſorte que le pont fut entraîné par les eaux: ce Marquis ſervoit alors dans la Compagnie des Arquebuſiers de Paul Sforce, frère du Marquis de Santa-Fiore: le Pape Pie V. fait mention de cette action dans une de ſes bulles: il ſervit depuis dans le Pays-Bas ſous le Duc de Parme, qui l'envoya en 1584. au ſecours de ceux de Cologne qui étoient alors en guerre, avec Gebhar Truchſes leur Electeur, qui s'étoit fait Proteſtant: le Duc de Toſcane le fit enſuite Lieutenant général de ſes Troupes; le Pape le fit depuis Général de ſes armées à Avignon & dans le Comté Venaiſſin. Il a écrit un volume de lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII. que l'on garde dans la bibliothèque du Vatican à Rome. * *Conſultez* les Auteurs citez à la fin de l'article de RAIMOND CAPISUCCHI.

CAPISUCCHI, (Camille) Marquis de Puy-Catin, frère de *Blaiſe*, ſe ſignala comme lui dans le XVI. ſiècle, il donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Lépante en 1571. ce qui porta Juan d'Autriche à lui donner le commandement de 400. Gentils-hommes ſur ſon vaiſſeau, lorſqu'il alla à l'éxpédition de Tunis: il ſervit depuis dans les guerres des Pays-Bas, où le Duc de Parme le fit Meſtre de camp d'un Régiment d'infanterie en 1584. il fit pluſieurs campagnes ſous ce Prince, tant en Flandres qu'en France, lorſqu'on y mena du ſecours au Duc de Mayenne Chef de la Ligue: le Pape Grégoire XIII. lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Hongrie contre les Turcs, au ſecours de l'Empereur Rodolphe II. Il y acquit beaucoup de réputation, & mourut dans ce Royaume au commencement de Novembre 1597. âgé de 60. ans, d'une maladie qu'il avoit gagnée en travaillant à empêcher qu'on ne rompit un pont qui avoit été dreſſé ſur le Danube: il ſçavoit les Mathématiques & les fortifications, & écrivit un ouvrage *de Officio Præfecti Caſtrorum*, qui n'a point été imprimé: il a auſſi écrit pluſieurs lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII. on voit ſon tombeau & ſon épitaphe à Vienne en Autriche dans l'Egliſe de ſainte Croix.

CAPISUCCHI, (Raimond) fils de Paul Capiſucchi, Marquis de Puy-Catin, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique à l'âge de 14. ans, & enſeigna à Rome la Philoſophie & la Théologie: Innocent X. le fit Sécrétaire de la Congrégation de l'indice, peu après il le mit dans la Congrégation de l'éxamen des Evêques, & en 1654. il le créa Maître du ſacré palais: le Pape Innocent XI. le fit Cardinal le 1. Septembre 1681. & mourut le 22. Avril 1691. âgé de 75. ans; nous avons divers ouvrages de ſa façon; comme, *Controverſiæ Theologicæ, Scholaſticæ, Morales, &c. ad mentem Divi Thomæ reſolutæ. Appendices ad Controverſ. Vitæ B. Joannis Chiſii. Cenſura, ſeu votum de cultu Sanctorum veteris Teſtamenti. Diſcurſus de gradu virtutum in ſanctis canoniſandis requiſito, &c.* * Proſper Mandoſi, *Bibl. Rom.* Ughel, *geneal. Capiſuc.* Vincent Armannus, *hiſt. Capiſuc.* M. du Pin, *Table Univerſ. des Aut. Eccleſ.* Echard. *ſcript. Ord. Prad.*

CAPITANATE, (la) Province d'Italie, dans le Royaume de Naples, que les Grecs, qui la poſſédoient autrefois, appelloient *Cautapania*, du nom du Gouverneur ou Capitaine des armes qu'ils envoyoient avec le titre de Catapan. Touchant ſon nom moderne, *voyez* CAPITANES. Elle a au Levant & au Septentrion la mer Adriatique; au Couchant le Comté de Moliſſe; au Midy la terre de Bari, la Baſilicate & la Principauté ultérieure, qui eſt auſſi en partie à ſon Couchant: la Capitanate eſt l'*Apulia Daunia* des Anciens, ſes villes ſont Mont-ſaint-Ange, avec titre d'Archevêché, uni à celui de Manfredonia, Aſcoli, Lucera, Bovino, Arpi, Fiorenzuola, Troia & Siponte, le Mont-ſaint-Ange: cette Province eſt très-fertile. * L. Alberti, *Deſcript. Ital.* Merula, *Coſmograph.* Mazella, *Del regn. Napol.*

CAPITAN ou CAPOUTAN-BACHA, nom de l'Amiral ou du Bacha de la mer parmi les Turcs. *Capoutan* eſt un mot corrompu de l'Italien *Capitano.*

CAPITANES, nom des Gouverneurs de Province, ſous les Empereurs Grecs, en Italie, c'eſt de là qu'a pris ſon nom la Province du Royaume de Naples, appellée *Capitanate.* * Sigonius, *De regn. Ital. l.* 8.

CAPITANIES, nom de quatorze petits Gouvernemens dans le Breſil, ſelon la diviſion que les Portugais ont faite de ce pays, dont ils ſont les Maîtres. * *Rélation du Breſil.*

† CAPITO, Archevêque de Meſſine. On célèbre la régularité de ſes mœurs, la pureté de ſa foi, & ſon zèle contre l'erreur des Arriens. St. Athanaſe loue ſes écrits, & le joint à Oſius, à Sylveſtre, à Julius, à Liberius & à pluſieurs autres défenſeurs de la foi. On croit qu'il eſt mort vers l'an 340. * Octavii Cajetani *Tom. II. vit. SS Siculorum in appendice.* Carol. Morabit. *Ann. Eccleſ. Meſſ. pag.* 280. *&c.* Hieron. Raguſæ *Elogia Sicilorum &c. p.* 72.

† CAPITOLIAS, ville de Paleſtine, que les tables de Peutinger mettent entre *Gadare*, & *Edraï*, ou *Adraa*, au delà du Jourdain. Dans l'itineraire d'Antonin elle eſt placée entre *Neve* & *Gadare.* Les anciennes notices Eccléſiaſtiques la mettent dans la troiſième Paleſtine. Ptolomée ſe trompe lorſqu'il dit que Capitolias eſt la même que Jéruſalem. Le contraire paroit par les médailles où Capitolias eſt apellée *αὐτόνομος*, *vivant ſous ſes loix*, au lieu qu'*Ælia Capitolina* ou Jéruſalem étoit une Colonie Romaine; d'ailleurs dans les Conciles de Nicée & de Calcédoine, on voit que *Macaire* de Jéruſalem & *Antiochus* de Capitolias étoient les Evêques de deux ſièges différens. * Relandi *Paleſtina lib.* 3.

CAPITOLE, *Capitolium* ou *Mons Capitolinus*, &, comme diſent les Italiens, *Campidoglio*, le Capitole ou *le Mont Capitolin*, qui fut appellé d'abord *Saturnius*, parce que Saturne y faiſoit ſa demeure, enſuite il fut nommé *Tarpeius*, de la vierge Veſtale *Tarpeia*, qui y fut accablée ſous les boucliers des Sabins; & enfin *Capitolinus* de la tête d'un homme nommé *Tetus*, qu'on trouva, dit-on, en creuſant les fondemens du Temple de Jupiter, qui à cauſe de cela a eſté appellé *Jupiter Capitolinus.* Le haut de cette montagne, qui étoit deſtiné pour le ſuplice des criminels, que l'on y précipitoit par ordre de la juſtice, s'apelloit en latin *rupes tarpeia.* Ce mont eſtoit le plus conſidérable de tous ceux qui eſtoient à Rome, tant pour ſon étenduë, que pour les édifices qu'on y avoit conſtruits: on y avoit bâti une fortereſſe & ſoixante Temples; le plus fameux eſtoit dedié à Jupiter ſous ce titre *J. Opt. Max.* il fut commencé par le vieux Tarquin, achevé par Tarquin *le Superbe*, & dédié par Horatius Pulvillus: la fortereſſe fut commencée par Tarquin l'*Ancien*, l'an de Rome 139. & avant J. C. 615. Tarquin *le Superbe* l'acheva l'an de Rome 221. avant J. C. 533. & y employa les dépoüilles d'Apioles ville des Latins: le Capitole eſtoit regardé comme le ſiége le plus auguſte de la puiſſance & de la Religion Romaine: on y conſervoit dans le Temple conſacré à Jupiter, les dépoſts les plus ſacrez de la République, comme les livres des Sybilles, les *Anciles* ou boucliers que l'on diſoit eſtre tombez du ciel, &c. & c'eſtoit dans ce même Temple que venoient ſacrifier ceux qui avoient obtenu l'honneur du triomphe: cette fortereſſe, dernier aſyle des Romains dans la prémiére guerre contre les Gaulois eſtoit ſur le point d'eſtre eſcaladée la nuit, ſans la valeur de M. Manlius, qui repouſſa l'ennemi, après avoir eſté réveillé par le cri des oyes ſacrées, l'an de Rome 364. & avant J. C. 390. il acquit de cette action le ſurnom de *Capitolin*, & fut dans la ſuite précipité de ce même Capitole pour avoir aſpiré à la Royauté: le Capitole fut brûlé du tems de Sylla, avec les livres des Sibylles; il le fut encore ſous Vitellius, & enfin ſous Titus: Domitien le rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant, & inſtitua des jeux appellez CAPITOLINS, qu'on célébroit de cinq en cinq ans: c'eſtoit dans le Temple de Jupiter Capitolin, où l'on faiſoit les vœux & les juremens ſolemnels; où les Citoyens ratifioient les actes des Empereurs; où ils leurs prêtoient ſerment de fidélité, & où enfin les Magiſtrats, & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux Dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs prières pour la proſpérité de l'Empire. Les Chrétiens ont élevé dans la ſuite ſur ce Capitole une Egliſe dédiée à la ſainte Vierge, ſous le nom de *Ara cœli.* Caſſiodore dans ſa Chronique, appuyé ſur le témoignage de Varron & de quelques autres Auteurs, fait mention d'un Capitole ancien, bâti par Numa Pompilius, & différent de celui des Tarquins. * Pline, *l.* 3. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 4. Varron, *l.* 4. Martial, *l.* 7. Valer. Max. *l.* 1. Caſſiod. *in Chron.* P. Victor. *in Topog. urbis & notitia imperii.*

☞ Le nom de Capitole paſſa ſous les Empereurs aux Temples de différentes villes, & ſur tout des Colonies Romaines: ainſi Conſtantinople, Jéruſalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capouë, Benevent, Verone, Ausbourg, Cologne, Trèves, Narbonne, Autun, Niſmes, Beſançon, Xaintes, Clermont en Auvergne, Reims, Pamiers, Toulouſe, Pampelune avoient chacune leur Capitole; mais ce nom eſtoit ſouvent celui des citadelles, & non des Temples dans ces villes. * Lilio Giraldi. *De Imag. Deor.* Du Cange, *Gloſſar. Latinit.*

CAPITOLIN, ſurnom donné par les Romains à Jupiter, à cauſe du Temple qu'il avoit au Capitole. *Capitolin* ſurnom de M. Manlius. *Voyez Manlius.*

CAPITOLIN, (*Cornelius Capitolinus*) Hiſtorien Latin, qui vivoit dans le III. ſiècle, Il eſtoit Auteur d'un ouvrage que nous n'avons plus, & qui eſt cité par Trebellius Pollio, dans la vie des trente Tyrans. * Trebell. Poll. *in trigint. Tiran.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Un autre *Capitolin* (*Caius Julius*) Conſul, l'an 274. de J. C. avec l'Empereur Aurélien. Onuphre. Idatius.

CAPITOLIN, (*Julius*) Hiſtorien Latin, floriſſoit ſur la fin du III. ſiècle & au commencement du IV. il compoſa la vie d'Antonin *le Pieux*, & celle de Verus, adreſſées à Dioclétien; celle de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dédiées à Conſtantin, celle de Maxime, de Balbin, & d'autres que nous n'avons plus. * Voſſius, *de Hiſtor. Lat. lib.* 1.

CAPITON, huitième Patriarche de Jéruſalem, ſuccéda à Julien II. & tint le ſiége juſques en l'an 185. de J. C. ſous l'Empire de Commode. * Euſebe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

CAPITON, (*Titinnius*) Hiſtorien Latin, dont nous avons perdu les ouvrages, écrivoit du tems de Pline le jeune, qui le cite avec éloge, il avoit pris pour ſujet de ſes ouvrages,

auſſi bien que C. Fannius qui vivoit de ſon tems, la mort des hommes illuſtres de leur ſiécle. * Pline, *l.* 8. *Ep.* 12.

CAPITON, Hiſtorien Grec, natif de Lycie, ſur la fin du IV. ſiécle, avoit écrit huit livres de l'Iſaurie, de la Lycie, de la Pamphilie, & avoit traduit l'abrégé d'Eutrope; d'où l'on peut conclure certainement qu'il floriſſoit après l'Empire de Julien, puiſqu'Eutrope écrivit ſous cet Empereur, Capiton eſt cité par Etienne de Byſance. * Voſſius, *de Hiſt. Grac.*

CAPITON, Poëte Grec, né à Alexandrie, écrivit des Commentaires à Philopappus. * Voſſius, *de Poët. Grac.*

CAPITON, homme cruel & barbare, il commandoit une Compagnie en Judée dans l'armée de *Florus*, & ſon inhumanité alla ſi avant, qu'il fit de ſang froid un maſſacre horrible des Juifs, lorſqu'ils alloient au devant de ce Gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des ſoûmiſſions; cela arriva l'an vingt-cinquiéme de la Paſſion, & le douziéme de Néron. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 25.

CAPITON, (Wolphang Fabrice) eſtoit fils d'un des principaux Magiſtrats de Haguenaw en Alſace, où il nâquit en 1478. il étudia à Basle, & ſe fit Docteur en Médecine l'an 1498. par complaiſance pour ſon père; mais depuis, cédant à l'inclination qu'il ſe ſentoit pour la Théologie, il s'y fit recevoir Docteur en 1506. apprit la langue Hébraïque, & s'appliqua pendant quatre ans à la ſcience du Droit ſous le fameux Lazius, dont il reçut le titre de Docteur, & entra en 1520. chez le Cardinal Albert de Brandebourg Electeur de Mayence qui lui fit donner des lettres de Nobleſſe pour lui & pour ſa famille, le trois Février 1523. Capiton fut un de ceux qui ſe laiſſérent entrainer au torrent des nouveautez que Luther avoit répanduës en Allemagne: il lia commerce avec Oecolampade & Bucer, s'unit étroitement avec eux pour l'établiſſement de la Religion Proteſtante, ſe trouva l'an 1529. au Colloque de Marbourg dans le Langraviat de Heſſe, & paſſa pour l'un des plus habiles Théologiens de ſon parti. Il mourut de la peſte le 10. Janvier 1542. à l'âge de 63. ans & laiſſa entr'autres Ouvrages. *Inſtitutionum Hebraïcarum lib. II. Enarrationes in Habacuc & Oſeam. Vita Joannis Oecolampadii. Reſponſio de matrimonio & jure Magiſtratûs in Religionem, &c.* Sa prémiére femme eſtoit veuve d'Oecolampade, la ſeconde nommée Agnés, paſſoit pour ſçavante, & ſe méloit même de prêcher, lorſque ſon mari eſtoit indiſpoſé. * Scultet, *in Annal.* Sleidan. Melchior Adam.

† CAPITON, (Attejus) vivoit du tems d'Auguſte & paſſa avec *Labeon* pour un ornement de la République Romaine en tems de paix; c'eſt l'éloge que Tacite donne à tous les deux. Il étoit grand Juriſconſulte & ſe tenoit côlé aux ſentimens de ſes Précepteurs, au lieu que Labeon s'en éloignoit fort ſouvent; ce qui dans la ſuite fit naître la Secte des *Sabiniens* ou *Caſſiens*, & celle des *Proculciens* ou *Pegaſiens*. Capiton ternit ſa réputation par une lâche hypocriſie, par laquelle il tacha de s'acquérir la faveur des Empereurs; il monta en éffet juſques au Conſulat de Rome. Voici quelques preuves que Capiton étoit un adulateur. Lorſque *Lucius Ennius* fut accuſé du crime de Léſe Majeſté, parce qu'il avoit fait jetter dans le creuſet un portrait de Tibére, l'Empereur ne vouloit point que l'affaire fût pouſſée. Capiton, faiſant alors ſemblant de parler pour le bien public, s'écria: que l'Empereur ne pouvoit nullement priver le Sénat du pouvoir de punir les crimes & que celui de Lucius Ennius ne devoit pas demeurer impuni; il ajoûta, qu'il tomboit d'acord que l'Empereur avoit le droit de faire grace lorſqu'il s'agiſſoit des crimes qui le regardoient lui ſeul; mais que l'Empereur n'étoit pas autoriſé à pardonner une injure faite à tout le peuple & à la République. Une autrefois Tibére s'étant ſervi d'un mot nouveau, voulut entendre là-deſſus les avis des Grammairiens de Rome; & Capiton prononça ſans balancer que le terme étoit ancien & fort bon, & qu'en cas qu'il ne le fût pas, il le deviendroit bien-tôt, puiſque pour complaire à l'Empereur, Rome ne feroit point de difficulté de le recevoir parmi les termes uſités. Mais *Pomponius* Grammairien répondit là-deſſus, que Capiton jugeoit mal & que quoique l'Empereur pût accorder la Bourgeoiſie de Rome aux hommes, il ne joüiſſoit pas du même privilége par raport aux mots. Aulu Gelle, Macrobe & quelques autres citent les écrits ſuivans de Capiton: *Commentaria ad 12. tabb. Conjectaneorum libb.* 260. *de Pontificio Jure l.* 10. *Collectanea de Officio Senatorio; de Jure Sacrificiorum; &c.* * Rutil. *in vit. JCt. c.* 48. Bertrandus *in JCt. l.* 2. *c.* 51. Grotius *in JCt. l.* 1. *c.* 12.

CAPITOULS, Magiſtrats de ville à Toulouſe, éxercent la même juriſdiction que les Echevins à Paris, les Jurats à Bourdeaux, les Conſuls en Provence, Languedoc, &c.

CAPITULAIRES, nom qui ſignifie en général un livre diviſé en pluſieurs chapitres ou capitules, eſt appliqué en particulier aux loix tant civiles que canoniques, & ſpécialement aux loix ou réglemens que les Rois de France faiſoient dans les aſſemblées des Evêques & des Seigneurs du Royaume: les Evêques rédigeoient en articles les réglemens qu'ils croyoient néceſſaires pour la diſcipline eccléſiaſtique, qu'ils tiroient pour la plûpart des anciens canons: les Seigneurs dreſſoient des ordonnances, ſuivant les loix & les coûtûmes, le Roi les confirmoit par ſon autorité; & enſuite ils eſtoient publiez, & reçûs: l'éxécution de ceux qui regardoient les affaires eccléſiaſtiques, eſtoit commiſe aux Archevêques & aux Evêques & celle des Capitulaires qui concernoient les loix civiles aux Comtes & aux autres Seigneurs temporels, & en cas qu'ils négligeaſſent de les faire obſerver, c'eſtoit aux Commiſſaires envoyez par le Roi qu'on appelloit *Miſſi Dominici*: ces Capitulaires avoient force de loi dans tout le Royaume; non ſeulement les Evêques, mais les Papes même s'y ſoûmettoient, Childebert, Clothaire, Dagobert, Carloman, Pepin, & ſur tout Charlemagne, Loüis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, Lothaire & Loüis II. ont publié pluſieurs Capitulaires, mais cet uſage s'eſt aboli ſous la troiſiéme race de nos Rois. Anſegiſe Abbé de Lohbes, ſelon quelques-uns, ou ſelon M. Baluze, Abbé de Fontenelles, a fait le prémier, un recüeil des réglemens contenus dans les Capitulaires de Charlemagne & de Loüis *le Débonnaire*: ce recüeil eſt partagé en quatre livres, & a eſté approuvé par Loüis *le Débonnaire* & par Charles *le Chauve*. Après lui Benoit Diacre de Mayence recüeillit vers l'an 845. des Capitulaires de ces deux Empereurs obmis par Anſegiſe, & y joignit les Capitulaires de Carloman & de Pepin: cette collection eſt diviſée en trois livres, qui compoſent avec les quatre précédens, les ſept livres des Capitulaires de nos Roix, les ſix prémiers livres ont eſté donnez par du Tillet en 1548. & le recüeil entier des ſept livres par Meſſieurs Pithou; mais on a encore des Capitulaires de ces Princes en la manière qu'ils ont eſté publiez; & dès l'an 1545. il y en a eu quelques-uns imprimez en Allemagne en 1557. on en a imprimé une autre collection plus ample à Bâle: le Père Sirmond a fait paroître quelques Capitulaires de Charles *le Chauve*; & enfin Monſieur Baluze nous a procuré une belle édition des Capitulaires de nos Rois, fort ample & revûë ſur pluſieurs manuſcrits, imprimée en deux volumes *in folio* à Paris en 1677. elle contient les Capitulaires originaux de nos Rois, & les collections d'Anſegiſe & de Benoit, avec quelques autres piéces.

Les Evêques donnoient auſſi dans le VIII. ſiécle & dans les ſuivans, le nom de Capitules & de Capitulaires aux réglemens qu'ils faiſoient dans leurs aſſemblées ſynodales ſur la diſcipline eccléſiaſtique, qu'ils tiroient ordinairement des canons des Conciles, & des ouvrages des ſaints Péres: ces réglemens n'avoient force de loy que dans l'étenduë du Diocéſe de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fuſſent approuvez par un Concile, ou par le Métropolitain; car en ce cas ils eſtoient obſervez dans toute la Province: cependant quelques Prélats adoptoient ſouvent les Capitules publiez par un ſeul Evêque: c'eſt ainſi qu'ont eſté reçû ceux de Martin Archevêque de Brague, de l'an 572. ceux du Pape Adrien I. donnez à Angilram ou Enguerran Evêque de Mets, l'an 785. ceux de Theodulphe Evêque d'Orléans, de l'an 797. ceux d'Hincmar Archevêque de Reims, en 858. & ceux d'Herard Archevêque de Tours en 858. & ceux d'Iſaac Evêque de Langres. * M. Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.* Baluze, *Præfat. ad Capitularia.* M. du Pin, *Biblioth. des. Aut. Eccleſ. VIII. ſiécle.*

CAPITULATION, éſpéce de contrat, que l'Empereur paſſe avec les Electeurs avant que d'eſtre élû, & qu'il ratifie aprés ſon élection, on n'a introduit ces Capitulations que depuis l'élection de Charles-*Quint* dont la puiſſance faiſoit craindre aux Princes d'Allemagne, qu'il n'attentât à leurs privilèges & à leur liberté. Avant le régne de ce Prince, on ſe contentoit de faire jurer à celui qui eſtoit élu l'obſervation des conſtitutions impériales: aujourd'hui lorſque l'Empereur eſt élû, les Electeurs le conduiſent à l'Egliſe, & l'ayant fait aſſeoir ſur le grand autel, l'Archevêque de Mayence lui donne la Capitulation pour la ſigner, avec promeſſe de confirmer auſſi-tôt aprés ſon couronnement, tous les droits & toutes les prééminences dont joüiſſent les Electeurs, & les autres Princes & Etats de l'Empire, ce que l'Empereur éxécute ſur le champ, faiſant éxpédier à chaque Electeur ſes lettres patentes, ſignées & ſcellées du grand ſceau: par la Capitulation de Léopold I. élû l'an 1658. cet Empereur s'obligea d'obſerver & de maintenir la bulle d'or, la convention d'Ausbourg faite en 1555. le traité de Munſter & d'Oſnabruk en 1658. & pluſieurs autres articles, qui montent au nombre de 47. & ſe réduiſent principalement; à ne rien innover ſur le fait de la Religion; à ne point faire ni abolir de loix ſans le conſentement des Etats de l'Empire; à demander l'avis des Electeurs & des autres Princes ou villes impériales, lorſqu'il s'agira de dénoncer ou faire la guerre, d'impoſer des ſubſides ou contributions, de faire la paix ou des alliances, de bâtir de nouvelles forteresſes, & autres points qui regardent le bien général de l'Empire. Juſqu'à préſent les Capitulations ont eſté préſentées par les ſeuls Electeurs; ſans la participation des autres Princes & Etats, qui s'en ſont plaints de tems en tems: lorſqu'on traita la paix de Weſtphalie, on propoſa de délibérer dans la prochaine Diette ſur la manière de dreſſer une Capitulation perpétuelle; mais ce projet n'a point eu de ſuite. * Heiſſ. *Hiſt. de l'Empire.* Severin de Moſambano, *Etat préſent de l'Empire d'Allemagne.*

CAPIVACCIO, (Jérome) de Padouë célébre Médecin dans le XVI. ſiécle, poſſédoit les Langues, la Philoſophie, & enſeigna pendant trente-cinq ans, avec beaucoup de réputation: ce fut en vain que le Duc de Toſcane voulut l'attirer dans l'Univerſité de Piſe; Capivaccio ſe fixa dans ſa patrie, & mourut d'une fiévre violente l'an 1589. au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour du Duc de Mantouë, genre de mort qui lui avoit eſté prédit autrefois, à ce qu'on prétend, par un habile Aſtrologue. Il a laiſſé entr'autres ouvrages. *Medicina practica, lib. VII. De Methodo Aſtronomica. De differentiis doctrinarum.* * Ricobon, *in Gymnaſ. Patavin.* Thomaſini, *Elog. doctor. viror. illuſtr.* Caſtellan, *in vit. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAPIZZI,

Digitized by Google

CAPIZZI, anciennement *Capitium*, ville de Sicile, vers la source du Symethus, eſtoit une des principales de cette Isle; ſes habitans eſtoient nommez *Capitini*. * Ptolomée. Cicer. *orat. 2. in Verrem.*

CAPNIAS, Poëte Grec d'une capacité très-médiocre. * Suidas. Voſſius *de Poët. Grac.*

CAPNION. *Cherchez* REUCHLIN.

CAPNOBATES, ſurnom que l'on donna anciennement aux Myſiens, peuples d'Aſie, parce qu'ils faiſoient une profeſſion particulière d'honorer les Dieux, & qu'ils s'employoient uniquement à leur culte, ils s'abſtenoient des autres occupations de la vie, ne mangeoient point de chair, ni de tout ce qui avoit eſté animé, & vivoient ſimplement de miel, de lait & de fromage, *Capnobate* (mot dérivé du Grec) ſignifie *celui qui fait monter la fumée*, ſans doute par rapport à l'encens que ces peuples brûloient. * Strabon, *l.* 7.

CAPO ou CAEBO-D'ISTRIA, autrefois *Ægida*, *Juſtinopolis & Caput Iſtria*, ville d'Italie dans l'Etat de Veniſe, avec Evêché ſuffragant d'Aquilée, c'eſt la Capitale de la Province d'Iſtrie, elle eſt ſituée ſur la mer Adriatique, entre Trieſte & Parenzo, & eſt bâtie en pleine eau ſur un rocher, où on ne peut aborder que par des ponts-levis, on croit que l'Empereur Juſtin la fit rebâtir, & qu'elle prit de là le nom de *Juſtinopolis*, les Allemans la nomment *Cafers*, & les Eſclavons *Copra*. * Cluvier, *Introd. in Geogr.* Baudrand, *Dictionnaire Geograph.*

CAPO DILECCI, ville de la terre d'Otrante. *Cherchez* LECCE.

CAPO MALIO, Promontoire, *Voyez* MALIO.

CAPOCHI, *Cherchez* CAPPOCHI.

CAPORALI, (Céſar) Poëte Italien, & Gouverneur d'Atri dans le Royaume de Naples, natif de Pérouſe en Toſcane floriſſoit dans le XVI. ſiècle: il compoſa un Poëme, ſur la Cour & ſur les manières des Courtiſans, qui lui acquit beaucoup de réputation: ſa vivacité, ſon enjouëment, & le talent qu'il avoit de penſer, & de dire les choſes plaiſamment, lui firent un grand nombre d'amis: de ce nombre fut Aſcagne Marquis de Coria, avec lequel il demeuroit ordinairement dans le Château de Caſtiglioni: ce fut-là que Caporali mourut en 1601. laiſſant un poëme imparfait de la vie de Mécénas, qui fut publié par les ſoins de ſon fils. * Jan. Nicius Erythræus *Pinacothec.* Jacobilli, *Bibliothèque des Ecrivains d'Ombrie.*

CAPORIA, ou CAPORIO, petite ville de Suède, elle eſt dans l'Ingrie ſur le golfe de Finlande à douze ou treize lieuës de la ville de Joanogerod. * Maty, *Diction.*

CAPOTS, *voyez* CAGOTS.

CAPOUE, (*Capua*) ville d'Italie, dans la terre de Labour au Royaume de Naples, eſt bâtie ſur le Vulturne, aujourd'hui *Voltorno*, à deux milles des ruines de cette ancienne Capouë qui mérita d'être comparée à Rome & à Carthage, & qui fut appellée *ville de délices* par excellence: les uns attribuënt ſa fondation aux Oſciens, ou Oſques, & les autres à Capys onzième Roi des Latins, en l'année de Rome 332. & avant J. C. 422. les Samnites ſe ſaiſirent de Capouë, dont ils maſſacrérent les habitans: Annibal s'en rendit maître long-temps après, & & y fit hyverner ſon armée après la bataille de Cannes, l'an de Rome 538. & 216. avant J. C. ſéjour qui amollit tellement les troupes Carthaginoiſes, qu'elles devinrent incapables de ſoûtenir leur conquête, en réconnoiſſance de ce ſervice involontaire, les Romains, ayant repris Capouë jugérent à propos de la conſerver, malgré le deſſein qu'ils avoient pris de la détruire, elle devint depuis Colonie Romaine, d'où vient que Frontin l'appelle *Julia Capua Felix*, & dans le VI. ſiècle, ſous l'Empire de Juſtinien, elle fut ruinée par Genſeric Roi des Vandales, & rebâtie par le célèbre Narſès: depuis, les Lombards la ruinérent une ſeconde fois, & jettérent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capouë à deux milles de l'ancienne, le Pape Jean XIV. l'érigea en Archevêché: cette ville peu conſidérable aujourd'hui, diminuë de jour en jour, & eſt néanmoins défenduë par un Château, & par quelques fortifications.

CONCILES DE CAPOUE.

Le prémier Concile de Capouë fut aſſemblé l'an 390. ſous le règne de Valentinien II. pour terminer le différend qui étoit entre Flavien Evêque d'Antioche, & Evagrius ſucceſſeur de Paulin dans le même ſiège: on y nomma Théophile d'Aléxandrie & les Evêques d'Egypte pour Juges de cette cauſe; mais Flavien ne les voulut pas reconnoître: Bonoſe Evêque de Sardique ville de la Dace, fut déféré à ce Concile, pour avoir eu la hardieſſe d'aſſûrer que la ſainte Vierge avoit eu des enfans de S. Joſeph après la naiſſance de Jéſus-Chriſt; le Concile renvoya cette cauſe à Aniſius Evêque de Theſſalonique, & aux autres Evêques de Macédoine, ils interdirent à Bonoſe l'entrée de ſon Egliſe: on traita encore dans ce Synode de la rebaptiſation, des réordinations & des translations des Evêques. * Saint Ambroiſe, *Epiſt.* 56. *Epiſt. du Pape Sirice dans les Oeuvres de ſaint Ambroiſe, après la précédante.* Baron. *ad ann.* 389. Tillemont, *Mém. de l'hiſt. Eccleſ. tom.* 10. M. du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques IV. ſiècle.* Le ſecond Concile de Capouë fut aſſemblé l'an 1087. pour l'élection du Pape Victor III. & le troiſième fut célébré en 1118. par le Pape Gelaſe II. qui y excommunia l'Empereur Henry V. & l'Antipape Maurice Burdin, connu ſous le nom de Grégoire VIII. * Leander Alberti, *Deſcript. Ital.* Scipio Mazella, *Deſcript. del. regn. Napolit.* Giulo Céſare Capaccio, *Hiſt. Napol.*

CAPOUE, (Pierre de) natif d'Amalphi, dans le Royaume de Naples, fut créé Cardinal Diacre en 1193. par le Pape Céleſtin III. qui l'emploïa en trois Légations conſécutives, Pierre de Capouë éxerça la prémière au Roïaume de Naples, la ſeconde en Lombardie, & la troiſième en Pologne, où il reforma quelques abus, il courut riſque de la vie pour avoir entrepris la même choſe au Royaume de Naples: à ſon retour en Italie, il fut arrêté près de Plaiſance par quelques ſoldats, & fut obligé de ſe racheter, le Pape indigné de ce que les Citoyens avoient négligé de punir cet attentat; mit leur ville en interdit, & ſoûmit leur Evêque à l'Archevêque de Ravenne, Depuis, Pierre de Capouë fut nommé Légat par le Pape Innocent II. pour ménager une trêve entre les Rois de France & d'Angleterre, après y avoir réüſſi, il prêcha la Croiſade; & dans une aſſemblée de Prélats qu'il convoqua à Dijon, il mit le Royaume en interdit au ſujet du divorce de Philippe Auguſte avec Engelberge, jugement dont ce Prince appella au ſaint Siége. Peu de tems après le Pape Innocent créa Pierre de Capouë Cardinal, & le nomma ſon Légat dans cette fameuſe croiſade, où les Latins ſe rendirent maîtres de Conſtantinople. Après avoir fait quelque ſéjour en Orient, il revint à Rome, où il mourut l'an 1208. * Ciaconius. Cromer. Roger. Hoved. Dupleix. *Hiſt. de France.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

CAPOUTAN-BACHA, *Cherchez* CAPITAN-BACHA.

CAPPADOCE, grand païs de l'Aſie Mineure, qui portoit autrefois titre de Royaume, & qui étoit borné par l'Arménie mineure au Levant, par la Cilicie au Midy, par la Pamphilie & la Galatie au Couchant, & par le Pont-Euxin au Septentrion: ſes villes les plus conſidérables étoient, Comane, Sébaſte, Néocéſarée, Trébiſonde, Céſarée, & Amaſie. Pharnaces fut le fondateur du Royaume de Cappadoce, vers l'an du monde 3475. & avant J. C. 560. Six Rois qui nous ſont inconnus remplirent avec Pharnaces un intervalle de 198. ans juſques à Ariarathe I. dont les ſucceſſeurs furent tantôt amis, tantôt ennemis des Romains: ce Royaume, qui a duré plus de cinq cens ans, finit après Archelaüs, qui mourut à Rome l'an 16. de l'Ere Chrétienne: la Cappadoce fut réduite alors en Province par les Romains, & fut gouvernée depuis par des Proconſuls: dans le XIII. ſiècle après la priſe de Conſtantinople par les Latins en 1204. Iſaac Comnene établit en Cappadoce l'Empire de Trébiſonde, ainſi nommé, parce que cette ville en étoit la Capitale; le dernier Empereur de Trebiſonde, fut David, ſurnommé Calo-Jean, qui fut pris l'an 1461. par Mahomet II. & fut tué à Conſtantinople avec ſes enfans: aujourd'hui la Cappadoce eſt diviſée par les Turcs en quatre Provinces; qui ſont Genech, Suas, Anadole, & Amaſie. * Pline *liv. 6. chap.* 8. Strabon, *l.* 12. Volaterran & Genebrard, *in Chronic.* Nicetas. Paul Jove. *Hiſt.*

SUITE DES ROIS DE CAPPADOCE.

Noms.	*Ans du Monde.*	*Avant Jéſus-Chriſt.*	*Durée du Règne.*
Pharnaces.	3475.	560.	
Six Rois qui ſont inconnus.	*Ans de Rome.*		
Ariarathe I.	392.	362.	
Orophernes, frère d'Ariarathe I.			
Ariarathe II. fils d'Ariarathe I.	424.	330.	8.
Ariarathe III.	437.	317.	
Arſamanes ou *Arſamyne.*			
Ariarathe IV.	492.	262.	38.
Ariarathe V. fils d'Ariarathe IV.	530.	224.	62.
Ariarathe VI.	592.	162.	33.
Ariarathe VII.] fils d'Ariarathe VI.	625.	129.	
Ariarathe VIII.]			
Ariarathe IX.			
Ariobarzane I.	665.	89.	
Ariobarzane II.			
Ariarathe X.	712.	42.	1.
Archelaüs.	713.	41.	52.

Digitized by Google

CAPPEL, famille. *Denis* Cappel, enterré à Paris au cimétière des saints Innocens, mourut l'an 1472. & laissa *Gervais* Cappel, duquel nâquit *Jacques*, Conseiller & Avocat du Roi en 1536. qui eut de *Marguerite* d'Aimery *Jacques*; *Guillaume*, Seigneur de Preigny, Médecin & Curé de Planoy; Loüis, Ministre & Professeur à Sedan & à Leide; *Ange*, Sécrétaire du Roy, & plusieurs filles. *Jacques* fut Conseiller au Parlement de Rennes; mais faisant profession de la R. P. il fut obligé de se défaire de sa charge: il se retira à la campagne dans une terre qu'il avoit en Brie, & en 1585. il alla s'établir à Sedan, où il mourut l'année suivante. * Abrégé de sa vie.

CAPPEL, (Jacques) Avocat du Roy au Parlement de Paris sous François I. en 1540. célèbre par son éloquence, sa doctrine & sa probité, laissa divers ouvrages en latin & en françois. *Guillaume* Cappel son fils Docteur en Médecine, s'acquit aussi beaucoup de réputation parmi les gens de lettres: il publia les mémoires de Guillaume & Martin du Bellay, traduisit Machiavel en françois, & composa d'autres ouvrages: il vivoit encore en 1584. aussi-bien qu'*Ange* Cappel son frère, Seigneur du Luat, Sécrétaire du Roi, qui traduisit quelques traitez de Sénèque, de Tacite, &c. Leur frère Loüis Cappel, Ministre de la Religion Réformée nâquit en 1534. à Paris, où il enseigna dans le Collège du Cardinal le Moine; mais étant allé à Bordeaux pour y étudier en Droit, il s'engagea dans les nouvelles opinions, & fut un des plus zélez partisans du Calvinisme: en sortant de Bordeaux il se retira à Genève, où il étudia en Théologie; & depuis, étant revenu à Paris il s'attacha aux chefs du parti Protestant, & fut envoyé Ministre à Meaux, à Sedan & ailleurs: on l'employa en diverses négociations importantes pour le parti; & il enseigna depuis la Théologie à Leide, où il mourut en 1586. On a quelques ouvrages de sa façon, contre l'Eglise catholique. * La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas. *Bibl. Franc.* De Thou, *Hist.* Meursius, *Athen. Batav. l.* 2.

CAPPEL, (Jacques) Seigneur du Tilloy, Professeur en Théologie à Sedan, étoit fils de *Jacques* Cappel, Conseiller au Parlement de Rennes, & nâquit en 1568. il étudia en Théologie à Sedan, où il fut reçû Ministre; & il commença à éxercer son Ministère dans sa terre du Tilloy, qui étoit un fief de Haubert: depuis il fut appellé par le Duc de Boüillon en 1599. & mourut en 1624. Il a fait divers ouvrages de Théologie, de Critique sur l'Ecriture-sainte, de controverse & d'Histoire, dont quelques-uns sont imprimez, & les autres sont restez manuscrits.

CAPPEL, (Loüis) né le 14. Octobre 1585. a été Ministre & Professeur à Saumur, dans la langue hébraïque; & a donné au public plusieurs ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fonds de littérature pour tout ce qui regarde la critique des livres sacrez: il est Auteur d'un excellent traité intitulé, *Arcanum punctuationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par Thomas Erpenius, parce que Cappel ne trouvoit personne ni en France ni à Genève, qui voulût l'approuver; au contraire ceux de son parti s'y opposoient, s'imaginant que ce livre détruisoit les principes de leur Religion: il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui sont dans le texte hébreu: cet ouvrage mérite d'être lû de tous ceux qui veulent sçavoir la critique sacrée: le célèbre Aléxandre Morus, qui l'avoit vû avant qu'il fût imprimé, rend justice à l'Auteur, qu'il appelle dans ses éxercitations sur l'Ecriture, un homme d'un jugement très-fin & d'une profonde érudition: il ajoûte au même endroit que cet éxcellent ouvrage étoit la terreur de plusieurs Théologiens de Genève, animez de zèle pour la cause de Dieu, mais d'un zèle amer & mal règlé. Cappel composa un autre ouvrage intitulé, *Critica Sacra*, imprimé à Paris en 1650. qui fit encore plus de bruit que le prémier, & qui lui attira la haine de plusieurs de son party; comme s'il se fût uniquement propose d'appuyer les sentimens des Catholiques sur l'autorité de l'Ecriture, & de ruiner l'autorité du texte hébreu: on s'opposa pendant dix années entières à Genève, à Sedan & à Leide, à l'impression de ce livre; mais le Père Petau Jésuite, le P. Morin de l'Oratoire, & le P. Mersène Religieux Minime, obtinrent un privilège du Roy, pour le faire imprimer à Paris: ce qui parut étrange à la Cour de Rome, qui fut sur le point de le condamner; parce qu'il étoit inoüi qu'on imprimât en France les livres des Protestans, où il étoit parlé de Théologie, avec un privilège du Roi: mais ce fut le fils de Cappel qui eut le soin de cette impression, & qui étoit Catholique, le père n'y ayant point paru: le Père Simon cite là-dessus une lettre écrite au Cardinal François Barberin par le Père Morin, qui lui marque qu'on feroit plaisir à Cappel de condamner à Rome son livre, qui lui avoit attiré la haine de ceux de sa secte; mais qu'en même temps on feroit tort aux Catholiques, qui se servoient utilement de cette critique contre les Protestans: cette lettre du Père Morin, qui n'étoit alors que manuscrite, a été depuis imprimée en Angleterre, dans un recuëil de lettres, sous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, où l'on trouvera aussi la lettre que le Cardinal Barberin écrivit touchant cette critique au Père Morin: au reste cet ouvrage, qui a fait tant de bruit, ne contient autre chose dans les six livres dont il est composé, que des leçons diverses, & un catalogue de fautes que Cappel prétend s'être glissées dans les éxemplaires de la Bible, par le moyen des Copistes: ce que l'Auteur accompagne de réflexions critiques: plusieurs Protestans ont attaqué cette critique, mais d'une manière foible; & tout ce qu'il y a aujourd'huy d'habiles gens; si l'on éxcepte quelques Théologiens du Nord, qui sont entêtez des sentimens des deux Buxtorfs, conviennent avec Cappel, & approuvent son ouvrage. Grotius, qui entendoit parfaitement cette matière, écrivit à Cappel une lettre, où il marque qu'il devoit faire plus d'éstime d'un petit nombre de personnes sçavantes qui loüoient sa critique, que de ceux qui s'y opposoient en foule. Cappel a écrit quelques apologies, pour défendre son livre; mais celle qui mérite le plus d'être remarquée, est une lettre apologétique qu'il adressa à Usserius contre Bootius, qui l'avoit accusé d'être convenu avec le Père Morin, pour ruiner les originaux de la Bible: il prouve au contraire dans cette lettre, qu'il avoit attaqué fortement dans sa critique l'opinion du Père Morin; mais que comme ce Père avoit eu part avec son fils Jean Cappel à l'édition de ce livre, il avoit retranché ce qui étoit contre lui; & on trouve ces retranchemens imprimez dans cette lettre apologétique, à la page 19. & dans les suivantes. Cappel a donné au public plusieurs autres ouvrages. Walton a fait réimprimer dans ses prolégomènes, qui sont au devant de la polyglotte d'Angleterre, la chronologie sacrée de cet Auteur, qui avoit été imprimée à Paris en 1655. & son ouvrage sur la description du Temple de Salomon: on a imprimé à Amsterdam en 1689. ses commentaires théologiques & critiques sur le vieux Testament, avec la défense de son *Arcanum in fol.* Ce sçavant homme mourut à Saumur le 16. de Juin 1658. Il a fait lui-même un abrégé de sa vie dans son écrit *de Capellorum Gente.* * *Mémoires des Sçavans.*

† CAPPELL, Convent du Canton de Zuric situé à une demie lieuë de la ville de Zug. Il fut fondé par *Walther d'Eschenbach*, Seigneur de Schnabelberg & de Schwartzenberg, en 1185. Henri Bullinger y fut appellé pour être Régent en 1523. Il instruisit les Moines d'une telle sorte que dans peu ils renoncérent tous à la Messe, à la vie Monastique & à la Religion Romaine en embrassant la Doctrine des Réformés. Quelquetems après ils remirent tout le Convent & sa jurisdiction à la ville de Zuric, qui le convertit en école & y établit outre cela une maison de correction. Ce Convent est illustre dans l'Histoire de la Suisse à cause de la fameuse guerre qui en porte le nom & qui commença en 1529. à l'occasion de quelques différends que le changement de Religion causa parmi les Cantons. Les prémiers troubles de 1529. furent un peu calmés par la médiation des Cantons de Glaris & d'Appenzell, mais il en survint de nouveaux en 1531. Le Canton de Zuric mit alors 600. hommes & plusieurs pièces de Canon dans le Convent de Cappel. Les Bernois envoïérent 6000. hommes dans l'Ærgow, & les Catholiques y ramassèrent aussi toutes leurs forces. Les Zuricois les suivirent de près avec 4000. hommes, que les Catholiques attaquérent le 11. Octobre 1531. & mirent entièrement en fuite. Les Zuricois perdirent 500. hommes sur le champ de bataille, du nombre desquels se trouva aussi Ulric Zwingle le Réformateur & prémier Ministre de l'Eglise de Zuric; son corps ayant été trouvé par les Catholiques, en fut traité d'une manière cruelle. Les Cantons Catholiques ne perdirent dans cette bataille que 80. hommes, & pillérent le Convent de Cappel. Les Zuricois, les Bernois & les autres Cantons Protestans se joignirent depuis à Bremgarten; mais cela n'empêcha pas que le 14. d'Octobre ils ne fussent attaqués de nuit par les Catholiques & qu'ils ne perdissent encore 800. hommes. Les V. Cantons Catholiques entrèrent dans le Canton de Zuric & y firent un grand ravage. Enfin la paix & le calme furent rétablis parmi les Cantons moïenant un traité solennel fait entr'eux. Les Catholiques Romains firent bâtir une Chapelle sur le champ de bataille, où ils vont encore toutes les années en procession. * Rhan. *ex Stumpf. & Hotting.* Bullinger *hist. Helvet. Mstr. l.* 15. *c.* 21. *item de tract. l.* 20. *c.* 9. 20. *&* 21. Stettler. Urstise. Les délices de la Suisse *T. I. p.* 80.

CAPPIDUS, Prêtre de Staveren dans la Frise, vivoit dans le X. siècle, du temps de Conrad & de Henri l'*Oiseleur*, Empereur: Il composa la généalogie des Princes, Ducs & Rois de Frise, l'Histoire écclésiastique du païs, quelques autres traitez, qui ont tous été brûlez dans l'incendie d'une bibliothèque. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 39.

CAPPOCHI, (Reinier) Cardinal, étoit de Viterbe. Ughel croit qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de saint Benoist, & qu'il fut depuis Evêque de Viterbe. Le Pape Innocent III. le fit Cardinal en 1212. Honoré III. l'envoya Légat dans la Toscane. Grégoire IX. lui continua cet emploi, & Innocent IV. qu'il avoit accompagné au Concile général de Lyon de l'an 1245. l'envoya en Italie, pour y publier les censures contre l'Empereur Fréderic II. & retenir dans le devoir les villes soûmises au saint Siège: il fut pourvû depuis du gouvernement du patrimoine de saint Pierre, & mourut à Viterbe l'an 1252. après y avoir fait diverses fondations considérables d'Eglises & de Monastères. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. Pontif.* Bzovius, *A. C.* 1220. Auberi, *Hist. des Card.* Ughel, *Ital. Sacr.*

CAPPOCHI, (Pierre) fut fait Cardinal l'an 1244. par le Pape Innocent IV. qui l'ayant mené avec lui en France, s'en servit utilement dans le Concile de Lyon, il l'envoya en Allemagne, où il se trouva l'an 1248. à la Diète de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élû Empereur contre Frideric II. Le Cardinal Cappochi fut chargé depuis de faire la guerre en Italie contre le même Frideric II. commission dont il s'acquitta assez heureusement: lorsqu'il fut de retour à Rome il fit bâtir l'Eglise de Nôtre-Dame de la place, qui est aujourd'hui aux

Digitized by Google

aux Servites : il mourut à Rome le 18. May 1259. & fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Marie Majeure, dont il étoit Archiprêtre, & où l'on voit encore ſon épitaphe. * Ciaconius, *in Innoc. IV.* Auberi, *Hiſt. des Card.* Martinelli.

CAPPOCHI, (Alexandre) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né le quatorze Octobre 1515. eſtoit fils de *Pierre* Cappochi Citoyen de Florence, & de *Marguerite* de Falcano : après la mort de ſon père, à l'âge de douze ans, il reçût l'habit de Religieux des mains du Père Archange le vingt-neuf Avril 1527. il ſe rendit fort ſçavant dans les langues orientales ; & après avoir donné pluſieurs preuves de ſon zèle & de ſon érudition, il mourut à Florence le huitième jour d'Octobre 1581. * Hilarion de Coſte, *Hiſt. Cathol. des hommes Illuſtres.*

CAPPOCHI, (Nicolas) Cardinal, Evêque d'Urgel en 1348. eſtoit petit neveu du Pape Honorius IV. ſon père Jean Cappochi l'envoya à Perouſe, où il ſe rendit habile dans le Droit canon & civil : depuis, eſtant venu à Avignon, où eſtoit alors le ſaint Siège ; il s'y fit eſtimer, & fut fait Cardinal par le Pape Clément VI. en 1350. En 1356. le Cardinal Tallerand de Perigord & lui, furent envoyez Légats en France, pour y régler les différends qui eſtoient entre le Roi Jean & Edoüard III. Roi d'Angleterre : leurs ſoins furent inutiles ; & la funeſte bataille de Poitiers décida de cette guerre : le Cardinal Cappochi ſe trouva à l'élection d'Urbain V. qu'il ſuivit à Rome : ce fut en ce tems-là qu'il fonda un Collège à Perouſe, un Monaſtère à mont-Murcino pour les Religieux de la Congrégation du mont des Oliviers, & divers autres édifices ſacrez : il mourut ſaintement à Monte-Fiaſcone le vingt-ſix Juillet 1368. ſon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de ſainte Marie Majeure, où l'on voit encore ſon épitaphe. * Martinelli. Onuphre. Boſquet. Auberi, *hiſt. des Card.*

CAPRA, (Benoît) de Perouſe, l'un des plus célèbres Juriſconſultes de ſon tems, a fleuri vers l'an 1400. il ſçavoit le Droit canon & civil, la Théologie, les belles Lettres, & laiſſa pluſieurs ouvrages, entr'autres des commentaires ſur les décrétales, ſur les clémentines, & des conſeils, *Communium opinionum.* Socin en ſon conſeil 92. vol. 1. appelle Capra, *inſignis, ſolemnis, optimi judicii & timorata conſcientia.* Corneus avoit étudié ſous lui. * Trithême, *de Script. Eccleſ.* Geſner & Poſſevin, *Bibliothèque hiſtorique & chronologique des principaux Auteurs & interprètes du Droit civil* par Denys Simon, *edit. in 12. de Paris* 1692.

CAPRAIS, (Saint) s'appliqua dès ſes plus tendres années à la piété, à la pénitence, & à la retraite : étant encore fort jeune, il vendit ſon bien, & ſe retira dans les montagnes qui ſéparent la Gaule Belgique d'avec la Lyonnoiſe : il y fut découvert & y reçût quelques diſciples, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il eût de Communauté réglée : il quitta ſa retraite pour voyager avec deux jeunes Seigneurs (Honorat Evêque d'Arles & ſon frère Venanee :) ils allèrent en Grèce, d'où ils vouloient paſſer en Aſie : mais la mort de Venance les obligea de revenir dans les Gaules : ils s'arrêtèrent dans le Diocèſe de Frejus, & y aſſemblèrent quelques particuliers qui ſe mirent ſous la conduite de ſaint Caprais, juſqu'à ce que ſaint Honorat alla dans l'Isle de Lerins, où il jetta les fondemens du Monaſtère de Lerins, qu'il gouverna ſous la direction de ſaint Caprais juſques au tems qu'il fut fait Evêque d'Arles : on ne ſçait pas combien ſaint Caprais ſurvécut à Honorat : mais le ſentiment le plus commun eſt, qu'il eſt mort le prémier Juin de l'an 430. Eucher de Lyon & ſaint Sydoine Apollinaire ont parlé de lui avec beaucoup d'eſtime : le corps de ſaint Caprais fut enterré dans le Monaſtère de Lerins ; où l'on prétend que l'on conſerve encore ſes reliques : ſon nom ſe trouve dans la plûpart des martyrologes, où il eſt qualifié Abbé de Lerins. Baillet, *Vies des Saints 1. Juin.*

CAPRANICA, (Dominique) Romain de nation, étoit fils de *Nicolas* & frère d'*Ange* Capranica : il étudia à Padoüe & à Boulogne ſous les plus célèbres Juriſconſultes ; & s'acquit la réputation d'être un des ſçavans hommes de ſon temps : le Pape Martin V. le pourvut de divers emplois conſidérables ; lui donna le gouvernement d'Imola, & le nomma Cardinal en 1423. mais comme ce Pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette dignité, on refuſa de le recevoir dans le Conclave : Eugène IV. ſuivit les ſentimens des Cardinaux contre Dominique Capranica, qui s'en plaignit au Concile de Bâle, & ſe fit attribuer les honneurs dûs à ſa dignité : le Pape Eugene IV. ayant trouvé moyen de l'appaiſer ; l'attira à Florence, le reconnut pour Cardinal ; l'envoya Légat en la Marche d'Ancone ; & lui donna le gouvernement de Perouſe : Nicolas V. l'aima ; & lui confia les emplois les plus importans ; car il l'envoya deux fois Légat à Alphonſe V. Roi d'Arragon : il fut encore grand Pénitencier : Caliſte III. ſucceſſeur de Nicolas eut auſſi beaucoup de conſidération pour Capranica, qui eût été peut-être élû en ſa place, s'il l'eût ſurvécu de quelques jours : mais il mourut en même temps que lui le 14. Août 1458. ce Cardinal avoit une très-belle bibliothèque, qu'il laiſſa pour l'uſage d'un Collège qu'il fonda à Rome : ſon corps fut enterré aux Dominicains de la Minerve, où lon voit ſon tombeau. * Ciaconius, *in add.* Victorel & Onuphre, *dans Martin V.* S. Antonin, *tit. 22. c. 16. ſur la fin.* Platine, *dans Calixte III.* Æneas Silvius, ſous le nom de Gobelin, *Comment. l. 1.* Sponde, *aux Annal.*

CAPRANICA, (Ange) Cardinal, Evêque de Rieti, & Légat à Boulogne, aimoit les lettres ; & avoit parmi ſes domeſtiques des perſonnes d'un rare ſçavoir, entr'autres Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé ſur le ſiège pontifical ſous le nom de Pie II. mit au nombre des Cardinaux Ange Capranica en 1460. c'étoit un homme de grande vertu, il mourut à Rome l'an 1478. & fut enterré dans le même tombeau que ſon frère. * Gobelin, *in Comment. Pii II. l. 2.* Onuphre. Auberi, *Hiſtoire des Card.*

CAPRANICA, ville de l'Etat de l'Egliſe, eſt ſituée dans la Province du Patrimoine, ſur une colline entre le lac de Bracciano & celui de Ronciglione : cette ville a été aſſez bonne ; mais elle déchoit tous les jours. * Maty, *Dictionn.*

CAPRARA, Isle du golfe de Veniſe, ſituée ſur les côtes de la Capitanate, Province du Royaume de Naples : C'eſt l'Isle la plus ſeptentrionale de celles de Tremiti : quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teutria*, que d'autres placent à l'Isle de *S. Domin*, qui eſt au Midi de la Caprara. * Maty, *Dictionn.*

CAPRARA, (Aléxandre) Jéſuite, Italien, étoit d'une noble famille de Boulogne : le Cardinal Paleote l'obligea de mettre au jour pluſieurs écrits qu'il avoit faits ſur diverſes matières avant l'âge de vingt-un an ; & Charles Sigonius, qui avoit été ſon Maître, lui laiſſa tous ſes ouvrages en mourant : Caprara entra dans la Société des Jéſuites en 1580. à l'âge de 21. ans, & fut chargé depuis du gouvernement de pluſieurs Collèges : ſon fort étoit la Morale : ce Religieux mourut ſaintement à Mantouë le 6. Octobre 1625. âgé de 66. ans : les Magiſtrats de la ville voulurent que ſon corps fût mis dans un tombeau ſéparé des autres. * Alegambe, *Bibl. Pat. Soc. Jeſ.*

CAPRARIA ou LA CAPRAIA, petite Isle entre celle de Corſe & d'Italie dans la mer de Gènes : elle étoit autrefois habitée par de ſaints Moines ; & eſt aujourd'hui ſujette aux Génois, qui y tiennent garniſon : Ils s'en emparèrent en l'an 1507. ſur Giacomo de Maro qui en étoit Seigneur : ſon circuit eſt de dix-huit milles, & elle eſt aſſez habitée, quoique remplie de montagnes : elle a un bourg avec un bon Château pour la défendre contre les Pirates : les Anciens la nommoient *Ægilon* ou *Ægilium*, *Caprara & Capraſi.* * Pline, *l. 3. c. 6.* Ptolomée.

CAPRAROLA, Château célèbre d'Italie, & maiſon de plaiſance du Duc de Parme, a été bâtie dans le XVI. ſiècle : il eſt dans le Patrimoine de ſaint Pierre, au Comté de Ronciglioni près de Viterbe, & environ à vingt-cinq milles de Rome : Caprarola eſt un ouvrage du fameux Architecte Vignole, qui l'entreprit pour le Cardinal Alexandre Farneſe, & on l'eſtime un des plus magnifiques palais qui ſoient en Italie, pour ſon Architecture : il eſt bâti en pentagone, avec cinq faces fort hautes, toutes égales, & une cour au milieu parfaitement ronde, de même que les coridors & les galeries qui l'environnent ; & cependant les ſalles ſont quarrées & bien proportionnées : la principale eſt peinte de la main de Pietro Orbiſta, qui étoit en réputation ſous Paul III. il y a une des chambres, où quatre perſonnes placées chacune dans un coin, l'oreille tournée à la muraille, s'entendent parler fort diſtinctement ; quoiqu'elles parlent bas, & quoique ceux qui ſont au milieu de la chambre n'en entendent rien : il y en a une autre, où, ſi vous frappez du pied quand vous êtes au milieu de la chambre, ceux qui ſont au dehors croyent qu'on y a tiré un coup de piſtolet : tous les autres appartemens ont chacun leur beauté particulière : les jardins & les fontaines y ſont dignes de cet admirable palais. * Vignole, *Ordres d'Architecture.*

CAPRAL. Général. *Cherchez* ALVAREZ.

CAPRE'E, ou ISLE DE CAPRI, *Capreæ & Caprea*, Isle de la mer Thyrrenne ou de Toſcane, vis-à-vis de Pouzzol, dans le Royaume de Naples : c'eſt dans cette Isle que Tibère ſe retira pour y commettre tous ces crimes que les Hiſtoriens ont découverts : ſon circuit n'eſt pas de plus de douze milles : autrefois Caprée avoit deux villes, mais elle n'en a plus qu'une, qu'on appelle auſſi Capri, *Caprea*, qui eſt épiſcopale ſous la Métropolitaine d'Amalfi : ſes habitans ſont francs de toutes ſortes d'impoſitions, à cauſe de la garde qu'ils font dans l'Isle : Il y paſſe tous les ans une ſi grande quantité de cailles, qu'on dit que c'eſt le principal revenu de l'Evêché : d'où vient que quelques-uns l'ont appellé aſſez agréablement l'Evêché des cailles. * Pline, *l. 3. c. 5.* Strabon, *l. 5.* Suétone, *dans Tibère.*

CAPREOLE, ſucceſſeur d'Aurele dans le ſiège de Carthage, envoya le Diacre Beſſula pour aſſiſter au Concile d'Ephèſe en 431. le miſérable état où ſe trouvoient les Egliſes d'Afrique par la guerre des Vandales, ayant empêché les Prélats d'y aller eux-mêmes ; il écrivit une lettre d'excuſe, qui ſe voit parmi les actes du Concile d'Ephèſe : il a auſſi compoſé un petit traité, pour répondre à Vital & Conſtance, Chrétiens d'Eſpagne, qui l'avoient conſulté, ſi l'on pouvoit dire que Dieu eſt né d'une Vierge : il y établit cette vérité, en montrant qu'il n'y a qu'une perſonne en Jéſus-Chriſt, & réfute ceux qui étoient dans un autre ſentiment : il parle dans ce traité de la condamnation de Neſtorius, & de ſon héréſie, par le Concile d'Ephèſe, auquel il dit qu'il avoit envoyé ſes députez : ce traité a été donné par le P. Sirmond, & imprimé à Paris en 1630. Capreolus avoit encore écrit une lettre à l'Empereur Théodoſe. Vincent de Lerins parle avantageuſement de ce Prélat. *Actes du Concile d'Ephèſe.* Liberatus *in breviario*, *T. V.* S. Fulgent. *adverſus Pelagianos*, *num. 6. Edit. du Traité de Capreolus par le* P. Sirmond. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. V. ſiècle.*

CAPREOLE, (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a vécu dans le XV. ſiècle, & étoit natif d'un village près de Rodez, où il ſe fit Religieux : il devint un des plus ar-

Digitized by Google

dens défenſeurs de la doctrine de ſaint Thomas, & compoſa quatre livres de commentaires ſur le Maître des ſentences, & une défenſe de la doctrine de ſaint Thomas, imprimez à Veniſe d'abord en 1483. & depuis en 1588. il enſeignoit à Paris, & y liſoit les ſentences en 1409. fit ſa licence en 1410. & 1411. travailla ces années-là même à ſon commentaire, qui ne fut achevé qu'en 1434. & mourut à Rhodez en 1444. Tritheme dit qu'il vivoit en 1415. Bellarmin en 1410. Antoine de Sienne en 1424. & Sponde aſſure que c'étoit en 1443. c'eſt ſur cette année qu'il rapporte une diſpute que Capreole eut avec Toſtat au Concile de Bâle du tems d'Eugene IV. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

CAPREOLE, (Elie) natif de Breſſe en Italie, & excellent Juriſconſulte & Hiſtorien, au commencement du XVI. ſiècle, compoſa divers ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation, comme l'Hiſtoire de Breſſe en quatorze livres; dont il y en a douze d'imprimez: *Defenſio ſtatuti Brixientium, de ambitione & ſumptibus funerum minuendis. Dialogus de confirmatione Fidei, &c.* Elie Capreole mourut fort âgé en 1519. * Baptiſta Mantuanus, *in Carm.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *de ſcript. Sac. XVI.*

CAPRERA, (Bernard) *voyez* CABRERA.

CAPRIATA, (Pierre-Jean) Juriſconſulte & Hiſtorien, étoit de Gènes, & a vécu au XVII. ſiècle. Paulus Amantius, dans le poëme qui a été mis au-devant du livre de Capriata en parle en ces termes:

Qui conſulta patrum, & nodoſi dogmata juris,
Atque vagos legum anfractus, dubioſque receſſus,
Ingenio ſolitus ſcrutarier, & quem
Juriſconſultum inſignem Menochius *olim*
Teſtatur, ſcriptis commendans laudibus....

Tu, jura doces, juris penetralia quævis,
Seu patronus agis cauſas, dubiumque clientem
Sublevat, arguto, quem promis pectore, ſenſus,
Unde audet dubia melius conſidere cauſa;
Seu juris reſponſa refers conſulta petenti;
Seu lites dirimis certantes arbiterinter;
Tam rite, & recte peragi tibi cuncta videntur,
Tam facile, atque brevi interjecto tempore quantum
Per tardas perfecta moras vix quiſque dediſſet.

Ce qui fait connoître qu'il réüſſiſſoit également, ſoit à expliquer les queſtions les plus épineuſes de la Juriſprudence, ſoit à plaider des cauſes, ſoit à répondre aux conſultans, ſoit à finir les procès par la voye de l'arbitrage. Quoiqu'on puiſſe ne point prendre au pied de la lettre les expreſſions dont on ſe ſert dans cet éloge, il eſt ſûr que les travaux hiſtoriques de cet Ecrivain ſont eſtimables; puiſqu'il y expoſe les faits avec une grande netteté; qu'il en dévelope les motifs, les inſtrumens & les ſuites. On trouve dans ſes ouvrages tout ce qui s'étoit paſſé de ſon tems, ſur-tout en Italie. Il publia comme un eſſai ſes deux prémiers livres l'an 1626. (dans le catalogue de M. de Thou, *pag.* 305. *de la I. partie*, on marque l'édition en 1627. *in* 8°.) intitulés, *Idue primi libri dell' hiſtoria ſopra i movimenti d'arme ſucceſſi in Italia dall'anno* 1613. *ſino al* 1618. Il les fit réimprimer à Gènes *in* 4°. en 1638. auſquels il en a ajouté dix autres, leſquels joints aux deux prémiers, font une hiſtoire de ſon tems & d'Italie, conduite depuis 1613. juſqu'en 1634. Ces douze livres furent réimprimés à Genève *in* 8°. en 1644. Il publia une ſeconde partie de ſon Hiſtoire à Gènes en 1648. qui fut réimprimée à Genève in 8°. dont le titre eſt, *Dell'hiſtoria di Pietro Giovanni Capriata, parte ſeconda in ſei libri diſtinta. Nel primiero de quali ſi contengono alcuni movimenti d'armi fuor d'Italia ſuccenduti. E né cinque ſuccequenti la continuatione di quei d'Italia dall' anno* MDCXXVIII. *ſino al* MDCXLIV. On a imprimé à Londres en 1663. une traduction angloiſe de tous les ouvrages de cet Auteur, qui ſe vante d'avoir gardé l'équilibre ſans aucune partialité, ni pour la France, ni pour l'Eſpagne. *Dans la préface de la II. partie de ſon ouvrage*, il donne pour éxemple de ſon impartialité, ce qu'il a écrit ſur les deux guerres du Montferrat, où il dit que le Duc de Mantouë, attaqué dans la prémière par le Duc de Savoye, fut ſoûtenu par le Roi d'Eſpagne; mais que dans la ſeconde, attaqué par le Roi d'Eſpagne, il fut ſoûtenu par le Roi de France: ce qui montre qu'après avoir loüé le Roi d'Eſpagne dans la prémière, il le condamne à l'égard de la ſeconde; & donne tant d'éloges à Louis XIII. que l'Auteur du Politique très-Chrétien n'a pas dédaigné de le copier. Les Vénitiens ſe ſont plaints d'avoir été maltraités dans ſon Hiſtoire; & même André Balbo, noble Vénitien, qui étoit à Gènes lorſque la prémière partie de l'ouvrage de Capriata vit le jour, lui en fit des reproches, auſquelles il répondit entr'autres choſes: on ne peut pas ſe plaindre (dit-il dans la même préface) que j'aye manqué de reſpect pour la République de Veniſe en ce qui concerne la ſageſſe de ſon gouvernement; que ſi j'ai décrit les ſuccès des guerres d'une manière qui n'a pas été agréable, ce n'eſt point ma faute; car j'ai dû les repréſenter tels qu'ils ont été: & il ne faut point s'attendre que la deſcription des choſes qui nous ont cauſé du chagrin quand elles ſont arrivées, ſe puiſſe lire avec plaiſir. Il repréſente encore, qu'il n'étoit ni ſujet de la République de Veniſe, ni à ſes gages; & que néanmoins il l'avoit mieux ménagée que n'avoient fait quelques Auteurs Vénitiens, qu'elle avoit punis, & en leurs perſonnes, & en leurs ouvrages, pendant qu'elle permettoit le débit de ſon Hiſtoire. Il dédia la prémière partie de ſon livre à Ottaviano Raggi, Auditeur de la chambre d'Urbain VIII. & la ſeconde à Carlo Emmanuel Durazzo, Référendaire de l'une & de l'autre ſignature. *Dans ſon Epitre dédicatoire*, il rapporte les raiſons qui l'ont empêché de dédier ſon ouvrage à des Princes. * Bayle, *dict. crit. dernière édit.*

CAPRICORNE, un des douze ſignes du Zodiaque, compoſé de vingt-huit étoiles qui repréſentent, dit-on, la figure d'une chèvre, le ſoleil entre dans ce ſigne au mois de Décembre; & fait alors le ſolſtice d'Hiver; commençant à revenir vers l'équateur. Les Poëtes diſent que ce ſigne eſt occupé par la chèvre d'Amalthée qui avoit nourri Jupiter de ſon lait, & dont ce Dieu voulut faire une conſtellation, pour la récompenſer de ce bon office: d'autres on feint que le Dieu Pan, craignant le géant Typhon, ſe déguiſa en ſe transformant en un bouc qui avoit une queuë de poiſſon, & qu'il fut enſuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette addreſſe. * Cæſius, *Aſtronom. Poëtic.* Auguſte Céſar étant né ſous ce ſigne, fit battre quantité de pièces d'or & de cuivre qui en portoient la figure: C. Patin, *ſur Suétone:* M. de Thou remarque auſſi que Côme de Médicis, grand Duc de Toſcane, vint au monde ſous le même ſigne. Pline, *l.* 11. *c.* 15. dit que ceux qui habitoient l'Attique vers le Midi, avoient un jour nommé *Caprificiel* qu'ils conſacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la récolte de leur miel.

CAPRONCZA. *Cherchez* COPRANITZ.

CAPROTINE, eſt le nom que les anciens Romains donnèrent à Junon & aux nones de Juillet, tems auquel ils célébroient une fête ſolemnelle, dont voici l'origine: après que les Gaulois furent ſortis de Rome, les peuples voiſins, qui ſçavoient que les forces de la République étoient épuiſées; crurent avoir trouvé l'occaſion de s'en rendre maîtres; ils donnèrent le commandement de leurs troupes à Lucius, Dictateur des Fidenates, qui envoya un Héraut au Sénat, pour lui déclarer que, s'il vouloit conſerver les reſtes de Rome, il falloit que les Romains lui envoyaſſent toutes leurs femmes & toutes leurs filles: les Sénateurs voyoient leur perte prochaine, & ne ſçavoient à quoi ſe réſoudre; mais une eſclave nommée *Philotis*, ayant aſſemblé toutes les autres, leur fit prendre avec elle les habits de leurs maîtreſſes & de leurs filles; & dans cet équipage trompeur, elles paſſèrent dans le camp des ennemis: le Général les ayant diſtribuées aux Capitaines & aux ſoldats, elles les invitèrent à boire & à ſe réjoüir, ſous prétexte qu'elles célébroient ce jour-là une fête ſolemnelle entr'elles: après que les ennemis ſe furent remplis de vin, & que le ſommeil les eut aſſoupis, elles donnèrent un ſignal du haut d'un figuier ſauvage, auquel les Romains accoururent, & firent main-baſſe par tout: le Sénat en mémoire de ce bon office, accorda la liberté à ces généreuſes eſclaves, & leur aſſigna à chacune une ſomme d'argent des deniers publics, pour ſe marier: les Romains appellèrent ce jour de leur délivrance, *les Nones Caprotines*, & établirent une fête annuelle en l'honneur de Junon Caprotine, ainſi nommée de *Caprificus*, qui ſignifie un figuier ſauvage: depuis ce tems, à pareil jour, toutes les eſclaves donnoient la collation à leurs maîtreſſes hors de la ville ſous des figuiers ſauvages, ſe battoient & ſe jettoient des pierres en folâtrant, pour repréſenter le combat dans lequel les Romains avoient défait les Latins par l'induſtrie des eſclaves. * Plut. Macrob. *l.* 3. *Sat.*

CAPSA, ville de la Lybie intérieure, a tiré ſon nom des vaſtes déſerts, dont elle eſt environnée, ſelon le ſentiment de Bochard, qui de *Caphas* en hébreu, dérive *Capſa, preſſer & ſerrer.* Flore & Saluſte, parlant des habitans de Capſa, diſent que leurs ſables & leurs ſerpens les défendent mieux que leurs armées, leurs murailles & leurs remparts, contre ceux qui les voudroient attaquer; il y avoit une autre ville de ce nom dans la Province Bizacene: ces deux villes ſont marquées dans les notices des Egliſes d'Afrique. * Saluſt. *in Jugurt.* Flor.

CAPSAIRE, *Capſarius*, eſt le nom de ceux, qui chez les Romains & chez les Grecs, gardoient dans les bains publics les habits de ceux qui ſe baignoient; & de certains domeſtiques qui accompagnoient les enfans lorſqu'ils alloient aux écoles publiques, & qui portoient leurs livres dans une boëte appellée *capſa.* Rhemi, Evêque d'Auxerre, appelle les Juifs les *Capſaires* des Chrétiens, parce qu'ils nous ont conſervé les livres Saints.

CAPTIVITE' des Juifs à Babylone: les Sçavans ſont en conteſtation ſur le commencement & ſur la fin de cette captivité, à laquelle l'Ecriture-Sainte donne ſoixante-dix ans de durée: quelques-uns, comme le Père Petau, la commencent à la prémière transmigration du peuple Juif, l'an I. de Nabuchodonoſor, & IV. du Roi Joakim. Uſſerius la place une année plus bas: le P. Tirin, & quelques autres, la font commencer dès l'année XIII. de Joſias, quarante ans avant la dernière déſolation de Jéruſalem: Cajetan, Genebrard, & quelques autres, mettent ſon commencement, ſous l'année IX. du règne de Nabuchodonoſor, & à la ſeconde transmigration; lorſque Jechonias fut enlevé de Jéruſalem à Babylone, & que Sédécias fut mis ſur le trône; mais le P. Labbe commence ces ſoixante-dix années de la captivité des Juifs, à l'année XI. & dernière de Sédécias; lorſque le Temple fut brûlé, la ville raſée, & tout le peuple emmené hors du pays; & les finit l'an I. de la Monarchie de Cyrus ſur tout l'Orient: quoique ce qu'il allègue ne concluë rien contre l'opinion d'Uſſerius & du P. Petau, à moins que d'admettre ſa chronologie peu ſeure en cet endroit; nous rapporterons néanmoins ici ſes raiſons telles que nous les avons trouvées;

Digitized by Google

vées; la prémière eſt tirée du chapitre 25. de Jérémie: *Et tout ce pays ſera réduit en une ſolitude épouvantable, & ils ſerviront au Roi de Babylone ſoixante-dix ans*: la ſeconde du chapitre 29. du même Prophète: *lorſqu'on aura demeuré ſoixante-dix ans en Babylone*: la troiſième eſt priſe du dernier chapitre du 2. livre des Paralipomènes: *Il a été mené eſclave en Babylone, & a ſervi au Roi & à ſes fils*, (ſon fils & ſes petits fils,) *juſqu'à ce que le Roi des Perſes s'en rendit maître, & que la parole de Dieu annoncée par la bouche du Prophète, eut ſon effet; le pays de Judée ayant accompli dix ſemaines d'années, &c. La prémière année de Cyrus, Roi des Perſes, &c.* ces paſſages parlent d'une déſolation entière de la ville de Jéruſalem, qui ne commença qu'après la ruine du Temple, & non pas à l'an I. de Sédécias, ni au quatrième de Joakim, ni au XIII. de Joſias: la fin des ſoixante-dix années eſt marquée par ces paroles: *Juſqu'à ce que le Roi des Perſes s'en rendit maître*: ayant déja régné vingt-deux ans dans la Perſe, il fit la guerre aux Babyloniens; & après avoir tué ou dépoſé Nabonidus, qui eſt le Darius Mede de l'Ecriture; il commença d'être le Monarque de toute l'Aſie pendant neuf ans; & c'eſt cette prémière année dont parle l'Ecriture: *la prémière année du Roi des Perſes, Cyrus*. La fin de cette captivité de ſoixante-dix ans eſt encore clairement établie au chapitre 1. du prémier livre d'Eſdras: de ſorte qu'il y a lieu de s'étonner que quelques Péres de l'Egliſe ayent différé cette fin juſqu'à la deuxième année du régne de Darius, fils d'Hyſtaſpes III. Roi des Perſes. * P. Labbe, *Introduction à la Chronologie, c.* 39.

† CAPTIVITE'; Chefs de la Captivité parmi les Juifs en Orient & en Occident. Les Juifs ſe vantent que depuis la deſtruction du Temple par les Romains, ils ont toûjours eu des Chefs. Le Chef de la Captivité d'Orient gouvernoit les Juifs qui habitoient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Aſſyrie & dans la Perſe; & le Chef de la Captivité d'Occident gouvernoit ceux qui demeuroient en Judée, en Egypte, en Italie, & dans les autres parties de l'Empire Romain. Les Juifs mettent une grande différence entre les Patriarches de Judée, & les Princes de la Captivité à Babylone. Les prémiers s'appelloient *Rabban*, & les autres *Rabbans*, ceux-ci deſcendoient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les Patriarches n'en deſcendoient que par les femmes. Ils diſent de plus que la maiſon de David eſt dans toute ſa vigueur, parce qu'il y a encore des perſonnes illuſtres de cette famille à Bagded, parmi leſquels on choiſit des Chefs de la nation, comme on a toûjours fait depuis un tems immémorial. C'eſt ainſi que le content les Juifs. Le Pince de la Captivité qui réſidoit en Judée, faiſoit ſa demeure ordinaire à Tibériade, & prenoit le titre de *Roſch-Abboth*, Chef des Péres ou Patriarches. Il préſidoit dans les aſſemblées & dans les Synagogues; il décidoit des affaires importantes de la nation, & des cas de conſcience. Il levoit des tributs pour ſubvenir aux fraix de ſes viſites; il avoit ſous lui des Officiers qui courroient les Provinces pour l'éxécution de ſes ordres. Les Juifs tiennent que l'inſtitution de ces Patriarches précéda de cent ans la ruine du Temple; car ils content que trente ans avant la Naiſſance de Jéſus-Chriſt, *Hillel* ſurnommé le Babylonien, arriva à Jéruſalem, fut conſulté ſur la célébration de la fête de Pâque, qui tomboit cette année là ſur un Samedy, & que l'on fut ſi content de ſa déciſion, qu'on le fit Patriarche de ſa nation, & que ſa poſtérité lui ſuccéda, juſqu'au cinquième ſiècle de l'Egliſe Chrétienne, auquel les Patriarches de Judée furent abolis. Les Auteurs Juifs ne ſont pas d'accord ſur le nombre de ces Patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, & les autres dix ſeulement. Voici leurs noms.

1. Hillel Babylonien.
2. Siméon ſon fils.
3. Gamaliel fils de Siméon.
4. Siméon II. fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II. fils de Siméon.
6. Siméon III. fils de Siméon II.
7. Judas fils de Siméon III.
8. Gamaliel III. fils de Juda.
9. Juda II. fils de Gamaliel III.
10. Hillel II. fils de Juda.
11. Juda III. fils de Hillel II.
12. Hillel III. fils de Juda.
13. Gamaliel IV. fils de Hillel.

On peut voir M. Baſnage *Hiſtoire des Juifs, l.* 4. *c.* 1. 2. 3. 4. 5. où il s'étend fort au long ſur ces Princes de la Captivité d'Occident, & éxamine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux & du faux dans tout cela. Quant aux Princes de la Captivité de Babylone ou d'Orient, on n'en ſçait n'y l'origine, ni la ſuite; il paroit ſeulement qu'ils ne ſubſiſtoient point avant la fin du ſecond ſiècle. On ne ſongea pas à faire des Chefs de Captivité pendant que le Temple ſubſiſta; les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident demeurérent ſoûmis au Grand-Sacrificateur. Aucun Hiſtorien n'a parlé de ces prétendus Princes de la Captivité avant la ruine du Temple. Le prémier de ces Chefs qui paroit ſur la Scène eſt *Huna*, qui ne vivoit qu'à la fin du ſecond ſiècle de l'Egliſe; & depuis Huna juſqu'à la perfection du Thalmud, c'eſt-à-dire, dans un eſpace de trois cens ans, à peine en produiſent-ils trois. Les Juifs prétendent que c'eſt parmi ces Princes de la Captivité de Babylone, qui étoient tous de la Tribu de Juda, & de la race de David, que ſe trouvoit *le Sceptre de Juda*, dont parle le Patriarche Jacob, & que dans la Judée parmi les Patriarches dont nous avons parlé, ſe trouvoit le Légiſlateur dont il parle au même endroit. Les Auteurs Juifs décrivent avec pompe la maniére dont le Chef de la Captivité d'Orient étoit établi. Les Chefs des Académies voiſines, les Sénateurs & le peuple ſe rendoient en foule à Babylone. Le Prince de la Captivité s'aſſeyoit ſur un trône, & le Chef de l'Académie le haranguoit, & l'éxhortoit à ne pas abuſer de ſon pouvoir. Le Jeudy ſuivant, les Directeurs des Académies lui impoſoient les mains dans la Synagogue. Le Samedy matin il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie: il y faiſoit le ſermon, & donnoit la bénédiction au peuple. Quelques jours après il alloit à l'audience du Roi de Babylone, qui lui faiſoit de très-grands honneurs. Les Chefs de la Captivité d'Orient ont eu quelques fois leur domicile à *Mahazia*; mais de là il fut transféré à Babylone ou Bagded. Là il y avoit dix ſiéges de Juſtice ſur leſquels il préſidoit. Il y avoit auſſi vingt-huit Synagogues, entre leſquelles celle du Prince étoit diſtinguée par la beauté & la magnificence de la ſtructure. Au devant de l'armoire, qui renferme la loy, étoit un tribunal élevé de dix degrés, ſur lequel étoit placé le ſiége du Prince de la Captivité & de ſa maiſon. Son Empire s'étendoit ſur tous les Juifs diſperſés dans l'Aſſyrie, la Chaldée, & tout le Royaume des Parthes. Benjamin de Tudele, qui vivoit au douziéme ſiécle, dit qu'il trouva encore en ce pays un Chef de la Captivité. Mais depuis ce tems on n'en connoit plus, & peut-être étoient-ils ſupprimés dès auparavant. Il ſeroit à ſouhaiter que la ſucceſſion & l'Hiſtoire de ces Princes de la Captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée, & plus ſuivie. Les Hiſtoriens Juifs ſont très-peu éxacts, & les Hiſtoriens étrangers ne nous aprennent rien du tout ſur ces Chefs de la Captivité. J'en éxcepte le Patriarche d'Occident, de Paleſtine ou d'Egypte, dont l'Empereur Adrien, Origène, ſaint Jérôme, & le code Théodoſien ſont mention; mais ils ne diſent rien du Chef de la Captivité de Babylone, parce qu'il vivoit ſous la domination des Perſes. Après les prémières nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avoit été faite du *Preſtejan*, ou Roi d'Ethiopie, qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon, que tous ſes ſujets étoient circoncis, qu'ils obſervoient le Sabbat, & s'abſtenoient de la chair de porc, & qu'ils avoient diverſes autres coûtumes Judaïques; on crut d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choiſis pour faire cette découverte il y avoit deux Juifs, ils ne manquérent pas d'éxagérer à ceux de leur nation toutes ces circonſtances. Il n'en fallut pas d'avantage pour leur perſuader qu'il y avoit un Roi Juif en Afrique; ils en tirérent toutes les conſéquences favorables à leurs préjugés. Le Rabin Abarbanel qui étoit alors à Lisbonne, ſe ſervit en quelque endroit de ſes Commentaires ſur les Prophétes des prémiéres rélations des Portugais ſur le grand nombre de Juifs qu'ils avoient trouvés dans les Indes. Ceux de Conſtantinople firent imprimer une traduction eſpagnole d'une prétenduë lettre du *Preſtejan* en caractéres hébreux, & elle ſe répandit par tout en diverſes Langues. Mais on ne ſut pas long-tems à reconnoitre la fauſſeté de cette opinion des Juifs, lorſque les Portugais étant entrés dans l'Ethiopie, trouvérent que ſi ces peuples avoient pluſieurs pratiques judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont tâché inutilement de les juſtifier, ils étoient néanmoins Chrétiens. Ainſi tout le ſyſtême qu'on avoit bâti ſur ce fondement, pour dire que le ſceptre n'étoit pas encore ôté de Juda, tomba de lui-même. Les Juifs avoient un Chef en Angleterre, ſous les prémiers Rois Normands; le Gouvernement l'aprouvoit; & on lui donnoit le titre d'*Evêque des Juifs*. * D. Calmet, *Dict.* qui a profité de l'Hiſt. de Mr. Baſnage, & des notes de l'Abbé Renaudot ſur le voiage de deux Arabes à la Chine. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. T.* 4. *p.* 72.

CAPUA, (Barthélemi de) Juriſconſulte Napolitain, paſſa par les prémiéres dignitez du Royaume de Naples, & mourut en 1300. Il a écrit ſur le Digeſte, ſur le Code, & ſur les uſages de Naples. * *Bibliothéque hiſtorique des Auteurs de Droit civil, canonique & particulier de pluſieurs Etats & Provinces, depuis Irnerius, avec les caractéres de leurs éſprits, & des jugemens ſur leurs ouvrages*, par Denis Simon, *ed. in* 12. *Pariſ.* 1692.

CAPUCI ou CAPUCIO, (Antoine) natif de Spolète, a vécu au commencement du XVII. ſiècle: il avoit été diſciple de Marc-Antoine Muret, & avoit appris ſous lui le Grec, & les belles Lettres; qu'il enſeigna depuis avec beaucoup de réputation: on dit que ſes mœurs etoient peu réglées, & qu'il porta même ſur le viſage des marques de ſes débauches. Il mourut de la peſte à Padoue, avec ſa femme & ſes enfans l'an 1631. ſes écrits ſe ſont perdus. * Jac. Phil. Thomaſini, *in vit. illuſt. viror.*

CAPUCIATI ou ENCAPUCHONNEZ, certains ſectaires qui s'élevérent en Angleterre en 1387. & qui furent ainſi nommez; parce qu'ils ne ſe découvroient point devant le ſaint Sacrement: Ils ſuivoient les ſentimens de Wiclef, & ſoûtenoient Pierre Pareshul, Moine Auguſtin, lequel ayant quitté le froc, accuſa ſon Ordre de pluſieurs crimes. * Sponde, *A. C.* 1387.

CAPUCINS, Congrégation de Religieux de ſaint François, qui ſont ainſi nommez, par rapport à la forme éxtraordinaire de leur capuchon. Matthieu de Baſci, Frére mineur Obſervantin du Duché d'Urbin & Religieux au Convent de Monte-Falco, aſſura l'an 1525. que Dieu l'avoit averti d'éxercer une plus étroite pauvreté, & ſe retira dans une ſolitude avec permiſſion du Pape: quelques autres, pouſſez du même éſprit, ſe joignirent à lui, & ſouffrirent diverſes perſécutions, juſqu'à l'an 1528. que Clément VII. leur permit de ſe mettre ſous l'obéïſſance des Conventuels, & de s'appeller Frères Hermites mineurs: ils pouvoient recevoir

en

en leur Compagnie tous ceux qui ſe préſentoient pour prendre leur habit, & demeurer en quelque lieu que ce fût, & élire un Vicaire général; mais aux proceſſions ils devoient marcher ſous la croix des Conventuels dans les lieux où il y en avoit, & dans ceux où il n'y en avoit point, ſous la croix de la Paroiſſe: les prédications des nouveaux Hermites convertirent un grand nombre d'hommes qui ſe joignirent à eux: ils avoient déja 4. Convens en 1530. & depuis il ne ſe paſſa point d'année ſans qu'ils en acquiſſent pluſieurs. Paul III. qui leur fut très-favorable, fut celui, qui leur donna le nom de Capucins de l'Ordre des Frères mineurs, qu'ils ont préféré à leur ancien nom: il ordonna en même tems qu'ils ſeroient ſujets à la viſite & à la correction des Conventuels, au Général, de qui leur Vicaire général fut obligé de demander la confirmation de ſon élection: cette bulle eſt de 1536. l'année ſuivante le même Pape leur défendit par une autre bulle de s'établir au delà des monts; mais l'an 1573. Grégoire XIII. à la prière de Charles IX. leur permit de venir en France, où ils ont acquis depuis un grand nombre de Convens: ils commencèrent auſſi en 1606. à s'établir en Eſpagne avec la permiſſion de Paul V. qui érigeant enfin leur Congrégation en Ordre, leur accorda une parfaite indépendance des Conventuels, & donna le nom de Général à leur Supérieur: cet Ordre eſt devenu ſi conſidérable, qu'il eſt diviſé préſentement en plus de cinquante Provinces, & trois Cuſtodies, où il y a près de cinq cens Convens, & vingt-cinq mille Capucins; ſans compter les miſſions du Breſil, de Congo, de Barbarie, de Grèce, de Syrie, & d'Egypte: car ils ont auſſi paſſé les mers pour travailler à la converſion des Infidèles. * Bover. & Marc. Pis. *Ana. FF. minor. Capucin.* Wading. *Ann. minor. tom.* 8. Domin. de Gubern. *Orb. Ser.* Heliot, *Hiſt. des Ord. mon. tom.* 7. *c.* 24.

Les Capucins ont ſous leur direction quelques Convens de filles, appellées *Filles de la Paſſion, & Capucines.* Marie Laurence Longa, veuve d'un Seigneur Napolitain, les inſtitua à Naples: elle avoit fait bâtir un Monaſtère dans cette ville, où étant âgée de ſoixante ans, elle s'engagea par des vœux à la troiſième règle de ſaint François; mais quatre ans après, elle embraſſa la première règle de ſainte Claire, & ſe mit ſous la conduite des Capucins: il y a quelques autres Convens de cette règle à Rome, & à Milan; mais celles-cy ſont ſous la conduite de l'Archevêque. Loüiſe de Lorraine, veuve d'Henri III. en fonda un à Paris, qui ne fut occupé qu'après ſa mort en 1606. * *Voyez les mêmes Auteurs.*

CAPULE *Capulus*, étoit chez les Romains une bière à porter en terre les corps des défunts; d'où vient qu'on appelle les vieillards qui ſont ſur le bord de leur foſſe, & preſts à mourir, *Capulares ſenes*; & *Capulares rei*, des criminels condamnez à mort. * *Antiq. Rom.*

CAPULO, petite Isle de l'Océan oriental: C'eſt une des Philippines, que l'on trouve entre celles de Tendaya & de Masbato. * Maty, *Diction.*

CAP-VERD, promontoire célèbre d'Afrique ſur la côte occidentale de la Nigritie, près de l'emboûchure du Senega: cette côte eſt fréquentée par les Européens: les Isles qui ſont vers l'Occident à 150. lieuës de ce cap, ſont connuës ſous le nom d'Isles ou cap-verd, parce que ce cap eſt la partie de la terre-ferme, qui en approche le plus: elles ſont rangées en forme de croiſſant ou demi-cercle, dont la partie convexe regarde l'Afrique, & les deux pointes, l'Océan: les Portugais en ſont les maîtres; elles ne ſont pourtant pas toutes habitées: les principales ſont ſaint Jacques, ſaint Nicolas, ſainte Luce, ſainte Marie, l'Isle du Sel, l'Isle du May, Bonne-Vüe, ſaint Antoine, ſaint Vincent, l'Isle du Feu, & Bravo. Nous parlerons ailleurs de ces Isles en particulier: il ſuffit de remarquer que quelques Auteurs les prennent pour les Heſperides des Anciens; mais il y a plus d'apparence que ce ſont les Gorgades: d'autres en parlent diverſement. * Sanſon. Laët. Baudrand.

CAPURI: peuples de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Guyane: ils habitent ſur les bords de l'Orenoque, & la plûpart d'eux ſont Charpentiers: ils font des canons, & pluſieurs uſtenciles de bois qu'ils troquent en Guyane pour de l'or, & en l'Isle de la Trinité pour du tabac: les Capuri ſont grands, extrêmement forts, & ſujets au dernier point à la jalouſie & à l'yvrognerie: ils uſent de viandes fort dures. Quand leurs Capitaines ou Gouverneurs meurent, ils les pleurent en les enterrant: dans le tems qu'ils croyent leur chair conſumée par l'humidité de la terre, ils les en tirent & les vont pendre dans la maiſon que les Capitaines occupoient pendant leur vie, parant le têt de plumes de différentes couleurs, & attachant aux oſſemens du reſte du corps tous les vaſes d'or qu'ils poſſédoient. * Raleigh, *deſcript. de Guyane. Diction.* de Corneille.

CAQUEUX, certaine ſecte de gens que les Bretons ont toûjours regardés avec une extrême averſion, prétendant que c'eſt un reſte des Juifs, & qu'ils ſont tous infectés de lépre, de père en fils. Les Caqueux éxercent ordinairement le métier de Cordier. Hevin, ſçavant Juriſconſulte, a fait voir de nos jours, que cette averſion étoit mal fondée; & même a obtenu un arrêt du Parlement en leur faveur; mais il eſt difficile d'ôter cette prévention de l'eſprit de la plûpart des Bretons. Il y a même plus de 250. ans que les Evêques, dans la même prévention, ont ordonné que les Caqueux ſe tiendroient au bas des Egliſes; qu'ils ne baiſeroient la paix qu'après tous les autres; & leur ont défendu ſous peine de cent ſols d'amende de toucher aux vaſes de l'autel. Dans les régiſtres de la Chancellerie de Bretagne de 1473. il y a un mandement contre hommes & femmes mommés Caqueux, auſquels il eſt défendu de voyager dans le Duché ſans avoir une pièce de drap rouge ſur leur robbe, pour éviter le danger que pourroient encourir ceux qui auroient communication avec eux, ne les connoiſſant point. De plus, il leur eſt fait défenſe de ſe mêler d'aucun autre commerce que de fil & de chanvre, & d'éxercer aucun autre métier que de Cordier, & aucun autre labourage que leurs jardins ſeulement, à peine de confiſcation: il eſt même défendu à tous ſujets de leur vendre autre marchandiſe que fil & chanvre, & de leur affermer aucun de leurs héritages, à peine de confiſcation & autres rigueurs. Cette dernière défenſe eſt modérée pour les Caqueux de l'Evêché de ſaint Malo par une ordonnance de 1477. *Voyez* CAGOTS, ci-devant. * Lobineau, *t.* 2. *p.* 1350. *hiſt. de Bretagne, t.* 1. *p.* 847. *& t.* 2. *p.* 1610.

CAR, fils de Phoronée, Roi d'Argos, règna à Mégare, & donna ſon nom à la ville de Mégalopolis Capitale de la Carie, & par conſéquent à toute cette Province: il y bâtit un Temple à la Déeſſe Cérès: ce fut, dit-on, le prémier qui trouva l'art de déviner par le vol & le chant des oiſeaux. * Hérodote, *l.* 1.

CAR, (Robert) Comte de Sommerſet. *Voyez* SOMMERSET.

CARA ILUG OCHMAN, fils de *Carlubeg*, troiſième Prince des Turcomans de la Dynaſtie du Mouton blanc. Il s'attacha au ſervice de Tamerlan, & l'accompagna dans ſon expédition de Natolie, en ſorte qu'après que ce Prince eut défait Bajazet, il fut amplement récompenſé de ſes ſervices; car Tamerlan lui donna les villes de Sivas en Natolie, d'Arzengian en Arménie, d'Edeſſe, & de Mardin, en Méſopotamie. Cara Ilug devenu puiſſant par les bienfaits de ce Prince, fit la guerre aux Princes de ſa nation, qui portoient l'étendard du mouton noir; mais il fut enfin défait, & tué par Eſcander fils de Cara Joſeph Prince de la même Dynaſtie, l'an de l'Hégire 809. de Jéſus-Chriſt 1406. il étoit âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, laiſſant pour ſucceſſeur *Hamzah Beg* ſon fils: il fut ayeul de celui que nous connoiſſons ſous le nom d'*Uſſuncaſſan.* * D'Herbelot, *Bibliothèque Orient.*

CARA JOSEPH ou ISSUF, fils de Cara *Mohammed*, prémier Prince de la famille ou Dynaſtie des Turcomans du mouton noir: ſon père n'ayant proprement été que Capitaine de la milice de cette nation, qui obéiſſoit aux ordres du Sultan Ahmed ben Avis: il commença ſon règne par une inſigne perfidie; car il enleva la ville de Bagdet au Sultan Avis, qui étoit le protecteur & le bienfaicteur de ſa maiſon; mais il ne joüit pas long-tems du fruit de ſa trahiſon. Tamerlan le fit chaſſer de Bagdet, qu'il rendit au Sultan Ahmed. Cara Joſeph ſe voyant dépoüillé, ſe retira en Egypte, & Ahmed ayant été chaſſé une ſeconde fois de Bagdet par Miranſchab fils de Tamerlan; fut auſſi obligé de ſe réfugier dans le même pays. Farage, qui règnoit alors, les fit tous deux priſonniers pour complaire à Tamerlan: celui-ci étant mort l'an 807. de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1404. il les mit tous deux en liberté, & les traita fort bien; ces deux Princes étoient convenus pendant leur priſon, que s'ils rentroient dans leurs Etats, ils y vivroient en bonne intelligence; mais dès que Cara Joſeph ſe fut ſauvé d'Egypte, il paſſa en Chaldée, de là en Méſopotamie, où s'étant mis à la tête des Turcomans, qu'il avoit ramaſſez en chemin; il réſolut de pouſſer fortune auſſi loin qu'elle pourroit aller aux dépens de ſa parole & de ſon repos: il attaqua les enfans de Tamerlan dans l'Adherbigian; où il prit la ville de Tauris après avoir défait & tué dans une bataille Abubecre fils de Miranſchah, près de la ville de Nakhſchirvan, & puis Miranſchah lui-même fils de Tamerlan l'an 810. de l'Hégire; mais ayant quitté cette ville, pour faire la guerre en Gurgiſtan; le Sultan Ahmed s'en empara; ce qui fut cauſe d'une nouvelle guerre entr'eux dans laquelle ce Sultan périt, l'an de l'Hégire 813. par cette mort Cara Joſeph monta à un haut degré de puiſſance; car il poſſédoit la Chaldée, la Méſopotamie, la Médie, une grande partie de l'Arménie & de la Géorgie; il menaçoit déja la Syrie & la Natolie; lorsque Scharok quatrième & dernier fils de Tamerlan; après avoir pacifié les Provinces les plus orientales de ſon Empire, réſolut enfin l'an 822. de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1419. de tirer vengeance de la mort de Miranſchah ſon frère, qu'il méditoit depuis douze ans; ce Prince étoit déja arrivé dans la Médie, ou Adherbigian, avec une armée formidable, pour combattre Cara Joſeph: celui-ci ſans rien craindre, marcha auſſi de ſon côté avec une puiſſante armée, compoſée de troupes accoutumées depuis long-tems à vaincre, & l'on étoit ſur le point de voir une ſanglante bataille, quand Cara Joſeph mourut de mort naturelle dans ſon camp d'Aougian près de Tauris: ſon armée ſe diſſipa en peu de tems, n'y ayant ni enfans, ni parens de Cara Joſeph dans le camp pour la retenir: il y en eut même une partie qui ſe jetta ſur les tentes de ce Prince, & les pilla: on lui coupa les oreilles, pour en avoir les pendans; & ſon corps demeura long-tems ſans ſépulture: quelques-uns de ſes amis le portèrent à Argis, où il fut enterré: cette mort arriva l'an 823. de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1420. la quatorzième année de ſon règne: ce Prince eut ſix enfans. *Pir Buda* Khan mort avant ſon père; *Emir Eſcander*, qui lui ſuccéda; *Mirza Gehan Schah*, qui ſuccéda à Eſcander; *Schah Mohammed*, qui eut le gouvernement de Perſe; *Emir Abſal*, qui mourut auſſi avant ſon père, & *Abuſaid*, fut tué par ſon frère Eſcander. * *Khondemir.*

CARA MUSTAPHA, grand Viſir: le grand Viſir Coprogli ſon oncle, le fit élever parmi les Itchoglans ou jeunes gens du Ser-

Digitized by Google

Serrail : il ſe fit aimer des Eunuques, & en moins de dix ans il fut mis au nombre des Officiers de la chambre du tréſor : un jour la Sultane-mère Validé y étant allée avec l'Empereur Mahomet IV. fut charmée de l'air & de la bonne mine du jeune Muſtapha, & lui fit d'abord préſent d'une très-belle émeraude que le Sultan lui avoit donnée : depuis, cette Sultane en devint amoureuſe, & le fit entrer ſouvent dans ſa chambre : ce fut par les ſoins de cette Princeſſe, qu'il eut les plus belles charges de l'Empire, & qu'il parvint à celle de grand Viſir : elle lui fit donner d'abord la charge de premier Ecuyer du grand Seigneur : quelque tems après il tua le rebelle Aſſan, Bacha d'Aſie, par l'ordre de ſa Hauteſſe : ce qui lui acquit entièrement l'eſtime de ſon Prince, qui le récompenſa de la charge de Bacha, ou Général de la mer : il fut enſuite Caïmacan, qui eſt la ſeconde dignité de l'Empire ; & enfin grand Viſir : après quoi le grand Seigneur lui donna ſa fille en mariage : il auroit eu plus de bonheur pendant ſon Miniſtère, s'il eût eu moins d'attachement aux intrigues du Serrail : la Princeſſe Baſch-Lari, veuve du malheureux Aſſan, & ſœur de l'Empereur Mahomet, fut cauſe de ſa perte : il en devint ſi éperduëment amoureux, qu'il mit tout en œuvre pour la poſſéder, mais inutilement ; car la Sultane Validé, indignée du mépris de Muſtapha, qu'elle avoit ſeule élevé, fit avorter tous les deſſeins de ce Miniſtre. Muſtapha, pour ſe venger, fit ôter à la Sultane Validé la part qu'elle avoit au gouvernement de l'Empire : il n'en fallut pas davantage pour mettre le comble à l'indignation de cette Princeſſe : elle chercha tous les moyens de le perdre : elle appuya auprès du grand Seigneur les plaintes que les Grands de la Porte firent de ſa tyrannie : elle blâma ſa mauvaiſe conduite dans la guerre de Hongrie ; condamna ſa lâcheté au ſiége de Vienne, qu'il leva honteuſement en 1683. après y avoir fait périr les meilleures troupes de l'Empire Ottoman ; & ſe ſervit enfin de la perte de Gran, pour animer les Janiſſaires à la révolte, & pour obliger par ce moyen le grand Seigneur à le ſacrifier à la haine publique. Mahomet eut d'abord de la peine à y conſentir, parce que la perſonne du grand Viſir lui étoit extrêmement chère ; mais s'y voyant contraint, après l'avoir fait condamner par le Muphti ou Chef de la loi, il lui envoya ſon arrêt de mort par deux Agas des Janiſſaires, qui l'étranglèrent à Belgrade le 25. Décembre 1683. on porta ſa tête en diligence à Andrinople, où elle fut un ſpectacle fort agréable au peuple : la ſeule Princeſſe Baſch-Lari donna des pleurs à ſa mort ; & ne pouvant ſouffrir que la tête d'un homme qui l'avoit aimée, ſervit de ſpectacle au peuple, elle la fit enlever ſecrètement du lieu où elle étoit expoſée. *Voyez* l'hiſtoire de ſa vie.

CARABI, petite rivière de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, entre la rivière de Belice & celle de Calatabellota, & ſe décharge dans la mer à une lieuë de Xacca : quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Atys* ou *Acithius*, que d'autres croyent être la rivière de Birgi. * Maty, *Diction.*

CARABIN, chevau-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un roüet : ces Cavaliers qui faiſoient autrefois des Compagnies ſéparées, & quelquefois des Régimens ſervoient à la garde des Officiers généraux, à ſe ſaiſir des paſſages, à charger les premières troupes que l'ennemi faiſoit avancer, & à les harceler dans leurs poſtes : ſouvent auſſi ils ne faiſoient que lâcher leur coup, & auſſi-tôt ſe retiroient : lorſqu'on donnoit quelque bataille, ils combattoient ſur les ailes de la prémière ligne, ſur le front des dragons & des cravates : il n'y a plus aujourd'hui de Carabins en France, ſi ce n'eſt dans les Compagnies de Chevaux-legers, où il y en a ſeulement deux, qui ſont des Cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui ſuivent les Brigadiers de la Compagnie. Gaïa dans ſon traité des armes, croit que le mot de Carabin vient du mot Eſpagnol *Cara* & du mot latin *binus*, qui ſignifie double, comme qui diroit gens à deux viſages, à cauſe de leur manière de combattre, tantôt en fuyant, tantôt en faiſant volte-face : ces Carabins ſervoient du tems de Henri IV. & de Loüis XIII. ils portoient une cuiraſſe échancrée à l'épaule, afin de mieux coucher en joüe, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabaſſet ou caſque en tête, une longue épée & une carabine à l'arçon de la ſelle.

CARACALLA, (Marc-Aurèle Antonin) Empereur, ſuccéda à ſon père *Septimius Severe*, au mois de Février 211. Il étoit né à Lyon dans le palais de l'Antiquaille, le 4. Avril 188. de l'Ere commune, lorſque ſon père gouvernoit cette Province, & il y fut proclamé Empereur près de Vimi : il avoit ſuccé en ſa jeuneſſe le lait du Chriſtianiſme, ayant eu pour un de ſes Gouverneurs Evodus, de qui la femme & le fils étoient imbus de la Religion chrétienne : enſorte qu'il donnoit des ſignes d'un naturel extrémement doux, ce qui le rendoit aimable à tout le monde ; mais ſon père ayant ôté d'auprès de ſa perſonne ceux qui lui inſpiroient le goût de la véritable piété, il étouffa les bonnes ſemences qu'il avoit reçûës, & en fit un monſtre, penſant en faire un grand Prince ; car il voulut uſurper la ſouveraine puiſſance par un parricide, ayant mis la main à l'épée pour tuer ſon père, lorſqu'il marchoit un jour derrière lui pour monter à cheval ; & il l'eût fait, ſi ceux qui étoient à l'entour, faiſant un grand cri, ne l'en euſſent empêché : l'horreur d'une action ſi noire cauſa à Sévère une ſi profonde triſteſſe, qu'il en mourut environ un an après. A ſon retour à Rome, il fit mourir les Médecins, parce qu'ils n'avoient pas abrégé la vie de ſon père, qu'il avoit voulu faire mourir : il tua ſon frère *Geta* entre les bras de ſa mère, pour n'avoir point de compagnon ſur le trône, fit mourir le grand Juriſconſulte Papinien, qui n'avoit voulu ni approuver ni défendre ſon parricide, & fit même périr tous les ſerviteurs de ſon père & de ſon frère : de ſorte que les Hiſtoriens de ce tems-là comptent juſques à 20000. perſonnes maſſacrées : quelques Hiſtoriens ont dit qu'il oſa même épouſer Julie veuve de ſon père ; mais le ſilence de Dion Caſſius, qui vivoit en ces tems-là, & qui n'en dit rien, non plus qu'Hérodien, doit faire croire que ce n'eſt qu'une fable. Caracalla étant paſſé en Orient, remplit la ville d'Alexandrie du ſang de ſes habitans, & ne conſulta plus que les Magiciens & les Aſtrologues, bien qu'il ſe piquât d'imiter Alexandre le Grand : tant de cruautez avancèrent ſa mort : quelques Officiers conſpirèrent contre lui ; & comme il alloit d'Edeſſe à Carres de Méſopotamie, un de ſes Centurions nommé Martial l'aſſaſſina, par ordre de Macrin, Préfet du Prétoire qui lui ſuccéda : il fit le coup dans le tems que Caracalla étoit deſcendu de cheval, pour aller à quelque néceſſité naturelle, & qu'il étoit éloigné de ſes Gardes : ce fut une juſte punition de ſes crimes ; car il étoit devenu l'objet de la haine de tout l'Empire & des Princes étrangers. Abgare Roi d'Edeſſe, l'étoit venu voir comme un allié de l'Empire ; & Caracalla s'aſſûra de ſa perſonne, & ſe rendit maître de ſes Etats : il en uſa de même à l'égard du Roi d'Arménie & de ſes enfans, & d'Artaban Roi des Parthes, qu'il traita tous de la même ſorte, après les avoir trompez lâchement par une longue ſuite de fourberies & d'artifices : ſon emportement contre les Alexandrins ne vint que de ce qu'on lui avoit rapporté que ces peuples avoient dit quelques paroles piquantes contre ſa perſonne : le règne de Caracalla fut de ſix ans, deux mois & quatre jours, depuis le 4. Février 211. juſqu'au 8. Avril de l'an 217. Lorſqu'il fut tué, il étoit âgé de 29. ans & 4. jours, ſelon Dion ; d'autres diſent de quarante-trois : le nom de Caracalla lui fut donné à cauſe d'un certain vêtement qu'il avoit apporté des Gaules, & dont il vouloit que le peuple ſe ſervit : il ſe fit auſſi donner le nom de Germanique, après avoir vaincu certains peuples Allemans qui s'étoient révoltez ; & voulut qu'on y ajoûtât celui de Parthique & d'Arabique : ce qui fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'Empereur de ce nom, qu'il y falloit encore ajoûter celui de Geta que : c'étoit une équivoque dans laquelle Pertinax faiſoit malignement allusion à la mort de Geta, quoiqu'elle pût avoir rapport au nom des Goths, qui étoient auſſi nommez Gètes : cette raillerie lui coûta la vie. Macrin ſuccéda à Caracalla. On a des médailles de ce Prince, qui nous le repréſentent tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire : l'entre-deux des ſourcils froncé, les yeux enfoncez, & la narine un peu retirée en haut qu'on obſerve dans la médaille, lui font le viſage d'un homme penſif, diſſimulé & méchant : auſſi fut-il un des plus cruels hommes du monde ; avec cela, il étoit adonné au vin & aux femmes, fier, inſolent, fourbe, haï de la milice & de ſes modeſtiques même : il étoit fort petit, beuvoit & mangeoit beaucoup : ſon tempéramment mal ſain lui cauſoit pluſieurs incommoditez qu'il avoit ſoin de cacher : il n'avoit preſque point de cheveux. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'un ſi méchant homme ait été mis au nombre des Dieux, comme on l'apprend par le titre de DIVIN, & par la conſécration que nous voyons dans ſa médaille : peut-être que Macrin qui lui ſuccéda, & qui étoit l'auteur de ſa mort, voulut par cet honneur qu'il lui fit rendre, ſe laver du ſoupçon de ce meurtre : peut-être auſſi que c'étoit un ſiècle d'aſſerviſſement, & des plus baſſes flateries que le peuple eſclave donnoit aux plus mauvais Princes. * Spartien. Aurelius Victor. Dion. Hérodien. Euſèbe. Voïez ſur tout *l'Hiſtoire des Empereurs* par M. Tillemont.

CARACCIOLI. Maiſon des plus illuſtres, des plus anciennes, & des plus étenduës du Royaume de Naples : on la croit originaire de Grèce, & établie à Naples, dès le IX. ou X. ſiècle : elle a été depuis diviſée en deux branches ; l'une nommée de *Roſſi*, & qui porte pour armes, d'or à trois bandes de gueules, au chef d'azur ; l'autre nommée *del Leone*, dont les armes ſont d'or, au lion d'azur, & chaque branche a produit un nombre conſidérable de rameaux.

De la prémière, dite *de Roſſi* ont été 1. les Comtes de Gerace & de Terranova, d'où étoient *Berardin* Archevêque de Naples & les Cardinaux *Nicolas* & *Conrard* Caraccioli. *Thomas* Caraccioli, Comte de Gerace, &c. fut dépoüillé de ſes biens en 1459. ſous le Roi Alphonſe pour crime de lèze-Majeſté. 2. Les Comtes de Nicaſtro, Princes de Forino, Ducs de Belcaſtro, dont a été *Ottin* Caraccioli, neveu du Grand-Maître de Malthe *Richard* Caraccioli : il fut grand-Chancelier & Gouverneur du Royaume, ſous la Reine Jeanne, puis ſous le Roi René d'Anjou, dont il ſuivit le parti contre le Roi Alphonſe : cette branche ſubſiſte encore dans la perſonne d'*Octave* Caraccioli, Prince de Farino, dont le frère *Eloy* Caraccioli, qui avoit été Théatin, mourut Archevêque de Coſenze en 1700. & dans celle de *Fabio* Caraccioli, prémier Duc de Belcaſtro. 3. Les Marquis de Miſuraca, Seigneurs de Banderano, qui ſubſiſtent dans la perſonne d'*Aſcano* Caraccioli, Seigneur de Banderano. 4. Les Marquis de Vico & de Torrecuſo, Comtes de Biccari, Ducs d'Airola, & de S. Vito, dont ſont iſſus *Nicolas Antoine* Caraccioli, Marquis de Torrecuſo, Prince de Campanna, Duc de S. George, Grand d'Eſpagne, dont le père mourut en 1695. *Luce* Caraccioli, Duc de San-Vito : & *Charles* Duc d'Airola, Comte de Biccari ; dont le père mourut en 1689. 5. Les Barons de Salvia, Marquis de Brienza, Seigneurs de Reco, dont étoit le Cardinal *Marin* Caraccioli, & *Ciarletta* Caraccioli, Auteur d'un traité moral *de felicitate humana*, imprimé en 1574. cette branche eſt éteinte. 6. Les Princes d'Avellino & de Torella, Ducs d'Atripalda, de Boiano, & de Montenegro, Marquis de Sant'Ermo & de Brienza, dont

étoient *Mutio* Caraccioli, Archevêque de Tarente en 1637. & *Domitius Caraccioli* ſon frère, Marquis de la Bella, qui fut tué d'onze coups à la défenſe de Bois-le-Duc en 1629. Cette branche ſubſiſte dans les perſonnes de *Marin-François* Caracciolí, Prince d'Avellino & grand Chancelier héréditaire du Royaume de Naples, Chevalier de la Toiſon d'or, qui, d'*Antoinette* de Spinola, fille de *Paul*, Marquis de Balbazes, a eu *François-Marin* Caraccioli, Duc de Tripalda né en 1688. dans celle de *Joſeph* Caraccioli, Duc de Lavello, Prince de Torella, qui de *Françoiſe* Caraccioli ſa couſine, ſœur de *Marin-François* Prince d'Avellino, a *Marin* Caraccioli, Duc de Lavello, & pluſieurs autres enfans; il a auſſi des frères: & dans celle de *Joſeph* Caraccioli, Duc de Montenegro, Prince d'Atene, Marquis de Brienza, qui a des enfans de *Tereſe* de Pinto & Mendoza.

De la 2. branche de la maiſon de Caraccioli, dite *d'el Leone*, ou *de Piſquiti*, ſont ſortis 1. les Comtes de Piſciotta & de Parette, dont étoit *François* Caraccioli, Chanoine de Roüen, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, dans le XIV. ſiècle: cette branche eſt finie. 2. Les Séigneurs de Orta, Comtes de Nicaſtro, Ducs de Feroletto. Marquis de Gioioſa, Ducs de Rocca, Rainola, d'Atella, & de Girifalco, dont il ne reſte plus que *François* Caraccioli Duc d'Atella, Marquis de Gioioſa, père de *Nicolas-Marie*, Duc de Girifalco, de *Hierôme* Duc de Sotiro, de *Thomas* Chevalier de Malthe, & d'*Ignace* Caraccioli Abbé. 3. Les Ducs de Caggiano, depuis de Martina, Marquis de Macchia-Godemen, & de Caſtellaneta, dont étoit *François* Duc de Martina, qui ſouffrit beaucoup de la part des révoltez dans le milieu du XVII. ſiècle: il fut père d'*Innigo* Caraccioli, qui d'Inquiſiteur à Malthe, fut fait Evêque d'Averſa en 1697. & Cardinal le 16. Décembre 1715. de *Jean-Baptiſte*, qui ſert dans les troupes de l'Empereur, & de *Petraco* Caraccioli Duc de Martina père de *François* Caraccioli, Comte de Bocino & de Burgenza, marié en 1699. à *Eléonore* Cajetan, fille du Duc de Sermonetta, Prince de Caſerte. 4. Les Ducs de Sicignano, Marquis de Binetto, finis en la perſonne de *Bernabon*, Duc de Sicignano, mort ſans poſtérité. 5. Les Marquis de Bucchionico, Princes de S. Buono, & de Villa-Sancta, Ducs de Ceſenza & de Caſtel-Sangro, dont étoit *Ferdinand* Caraccioli, Duc de Caſtel-Sangro, tué à la défenſe de Nole, du temps de la révolution de Naples, dans le milieu du XVII. ſiècle: il fut père de *Marin* Caraccioli, Prince de San-Buono, Duc de Caſtel-Sangro, &c. Grand d'Eſpagne & Ambaſſadeur du Roi ſon Maitre à Rome, qui mourut en 1694. laiſſant *Camin Nicolas* Caraccioli, Prince de San-Buono, &c. Grand d'Eſpagne, père de pluſieurs enfans, dont l'aîné *Marin* Caraccioli, Duc de Caſtel-Sangro, eſt né en 1686. De cette même branche étoit *Jean* Caraccioli, Duc de Ceſenze, mort en 1700. ne laiſſant qu'une fille, & il reſte encore *Ferdinand* Caraccioli Prince de Villa Sancta, Duc de Geſſi, qui a des enfans. Son frère *Nicolas* Caraccioli, a été Nonce à Florence, & fut fait Archevêque de Capouë en 1701. & nommé Cardinal le 16. Décembre 1715. 6. Les Princes de Marſico Vetere Ducs de Girifalco & de Monteſardo, Marquis de Bariſciano: de cette branche étoit *Antoine* Caraccioli, Marquis de ſaint Sébaſtien, qui ſignala ſa fidélité pour ſon Roi dans les troubles de 1647. les Ducs de Girifalco, ſont éteints par la mort de *Fabrice* Caraccioli, qui ne laiſſa qu'une fille qui porta ce Duché dans la branche de Gioioſa. Les Princes de Marſico Vetere ſubſiſtent dans la perſonne de *Sauveur* Carraccioli, père de *Jean-Baptiſte*, Prince de Marſico Vetere; & les Ducs de Monteſardo dans celle de *Joſeph* Caraccioli, Duc de Monteſardo, neveu de *Jules-Céſar* Caraccioli, Marquis de Bariſciano, Régent de la Vicairerie de Naples. 7. Les Ducs & Princes de Melfy, Marquis de Grottola, dont étoit *Jean* Maréchal de France, ne ſubſiſtent plus que dans la perſonne de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Grottola, qui a un frère *Nicolas* Caraccioli, lequel a pris l'état eccléſiaſtique. 8. Les Comtes de S. Angelo, dont étoit *Camille*, qui fut tué au ſiége de Cales ou Calvi en 1460. & *Sidonie* Caraccioli, femme d'*Alphonſe* de Cardine, Marquis de Laino, laquelle ſe ſignala en 1528. à la défenſe de ſon Château de Laino, contre l'armée Françoiſe: cette branche eſt finie; *Catherine* Caraccioli, ayant porté le Comté de Sant-Angelo dans la maiſon de Pignatelli, par ſon mariage avec *Hector*, Duc de Manteleon: mais il reſte encore des cadets ſurnommez *du Soleil*, à cauſe de la déviſe que prit un de leurs ayeuls, grand-Sénéchal du Royaume de Naples. 9. Les Marquis de Capriglia & de Caſtel-Guidone, Ducs de Miranda Seigneurs de Villa-Maina, dont ſont iſſus *Dominique* Caraccioli, Marquis de Capriglia, Seigneur de Villa-Maina, & *Jules-Céſar*, Duc de Miranda: les Marquis de Caſtel-Guidone ſont éteints. 10. Les Marquis de Caſa d'Albero, de Volturata, de Servirana, & Sant'Ermo Princes de Terranova: ils ſubſiſtent dans la perſonne de *Thomas*, Marquis de Caſa-d'Albero, Prince de Terranova, époux d'*Aurelie* Caraccioli, fille de *Fabio* Duc de Belcaſtro, & dans celle de *Jean-Baptiſte* Caraccioli, Marquis de S. Ermo de la Volturata & de Servirana père de *Marin*, Marquis de S. Ermo, marié à la fille de *Joſeph* d'Arragon Prince de Caſſano.

Cette grande maiſon diviſée en ſeize branches, a produit ſept Cardinaux, un Patriarche, dix-ſept Archevêques, vingt-quatre Evêques, & nombre conſidérable de grands-Officiers du Royaume de Naples, quatre Chevaliers de la Toiſon d'or, & cinq Grands d'Eſpagne: on compte dans cette famille douze Principautez, vingt-ſept Duchez, vingt-ſix Marquiſats, & une fois autant de Comtez: nous allons parler en particulier d'une partie de ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez. *Voyez* Imhoff *Notitia Italiæ.*

CARACCIOLI, (Richard) Chevalier de Rhodes, & de la branche des Comtes de Gerace, dans le XIV. ſiècle étoit de la famille des Caraccioli. Le Pape Urbain VI. le fit grand-Maitre environ l'an 1383. pour l'oppoſer à Jean-Ferdinand de Heredia, qui avoit reconnu à Avignon Clément VI. pour légitime Pontife; mais les Chevaliers ne reconnurent jamais Caraccioli qui mourut avant celui qu'on avoit élû canoniquement en 1376. * Boſio & Baudoüin, *Hiſtoire de Malte.*

CARACCIOLI, (Jean) grand Sénéchal du Royaume de Naples, s'éleva à cette dignité par ſa bonne mine, que Jeanne Reine de Naples qui la lui conféra pour prix de la complaiſance avec laquelle il répondit à la paſſion qu'elle avoit conçuë pour lui: cette Princeſſe ne ſe piquoit pas d'être des plus conſtantes: auſſi ſe dégoûta-t-elle de ce favori, qui avoit eu l'imprudence de ſe broüiller avec la Ducheſſe de Selle, ſa principale confidente: on l'accuſa d'avoir voulu rappeller à Naples Alphonſe d'Arragon, fils adoptif de la Reine, & devenu depuis ſon ennemi: ce fut le prétexte dont la Reine ſe ſervit pour ſacrifier Caraccioli; elle l'attira, feignant d'avoir de grands deſſeins à lui communiquer, & le fit tuer en 1432. * Mariana *l.* 21. *c.* 5.

CARACCIOLI, (Marin) Cardinal, eſtoit fils de *Domitius* Caraccioli Seigneur de Ruo: dès ſon plus jeune âge il fut envoyé à Milan; & ayant achevé ſes études, il entra chez le Cardinal Aſcagne Sforce: le Duc l'envoya au Concile de Latran en 1515. où il parut ſous le nom du Protonotaire Caraccioli; mais les François, s'eſtant rendus en même tems les Maitres de Milan, il ſe vit contraint de chercher un nouveau patron: il le trouva dans la perſonne du Pape Léon X. qui l'envoya Nonce en Allemagne l'an 1520. L'Empereur Charles-*Quint* le jugeant capable des plus grandes affaires, l'attira à ſon ſervice, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe: il s'y acquitta très-bien de cet emploi: l'Empereur en témoigna hautement ſa ſatisfaction; & non ſeulement il lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui donna en 1535. mais il lui confirma encore le don du Comté de Galera & de quelques autres terres en Lombardie, & le nomma à l'Evêché de Catane en Sicile: c'eſt ce même Evêché qu'il donna depuis à Loüis Caraccioli ſon neveu, fils de ſon frère Jean-Baptiſte, qui porta le titre de Comte de Galera: Quelque-tems après ſa promotion, le Pape l'envoya Légat auprès de l'Empereur, & ce Prince lui donna le gouvernement du Milanois: il en vint prendre poſſeſſion; mais il n'y vécut pas long-tems; car il mourut le 28. Janvier 1538. qui eſtoit le 69. de ſon âge. * Guichardin, *l.* 15. 16. & 17. *hiſt.* Paul Jove, *hiſt.* Ughel. Victorel. Sanſovin.

CARACCIOLI, (Jean) Prince de Melphes, Duc de Venouſe, d'Aſcoli & de Soria, grand Sénéchal du Royaume de Naples, & Maréchal de France, étoit de Naples, fils de *Jean* Caraccioli, Prince de Melphes: il s'attacha au parti de France ſous le règne de Charles VIII. il y demeura ſous celui du Roi Loüis XII. & il ſe trouva même à la célèbre bataille de Ravenne en 1512. mais depuis les changemens arrivez dans le Royaume de Naples, lui ayant fait prendre de nouvelles meſures, il ſe déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*: Lautrec qui commandoit les armées de France, le prit lui & ſa famille à Melphes en 1528. dans cet état, ſe voyant abandonné de l'Empereur, qui lui refuſa le ſecours dont il avoit beſoin pour ſa rançon, il eut recours à la généroſité du Roi François I. lequel étant le Prince du monde le plus honnête & le plus obligeant, lui donna la liberté, & le fit Chevalier de ſon Ordre: quelque-temps après il le choiſit pour être Lieutenant général de ſes armées; & en conſidération de ſes ſervices & de la perte de ſes terres en Italie, il lui en donna pluſieurs en France, comme Romorantin, Nogent, & Brie-Comte-Robert: Jean Caraccioli ſervit très-bien contre l'Empereur en Provence l'an 1536. l'année ſuivante il ſe trouva à la priſe du Château d'Heſdin, & continua dans la ſuite à ſe faire admirer par ſa bravoure & par ſa fidélité: les ennemis tâchèrent de le corrompre, mais ce fut inutilement: en 1543. il ſecourut Luxembourg & Landreci: en 1544. le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France à Fontainebleau, & en 1545. il le nomma pour être ſon Lieutenant général dans le Piedmont, où il demeura juſqu'en 1550. & mourut à Suze la même année, lorſqu'il retournoit en France, après avoir rétabli la diſcipline militaire dans les troupes qui ſervoient en Italie: il étoit alors âgé d'environ 70. ans: d'*Eléonore* de ſaint Severin, fille du Prince de Salerne, ſon épouſe, il eut *Trajan* Caraccioli tué à la bataille de Cerizoles l'an 1544. *Jules, Jean-Antoine*, qui ſuit; & trois filles. * Du Bellay, *Mémoires*. Paul Jove, *hiſt.* de Thou, *l.* 6. Godefroy, le P. Anſelme.

CARACCIOLI, (Jean-Antoine) fils du précédent, natif de Melphe, cultiva les ſciences avec ſuccez, & fut deſtiné par ſon père à l'état eccléſiaſtique: il fut Chanoine régulier de S. Victor à Paris, & il en fut auſſi le dernier Abbé régulier: le Roi l'y nomma en 1543. & en même-temps lui accorda des lettres d'œconomat, en vertu deſquelles il en fit ſaiſir tous les revenus: Antoine ſe ſeroit fait honneur par le livre qu'il publia intitulé, *Miroir de la vraïe Religion*, & par ſes prédications, ſi en même-temps il n'eût pas uſurpé ſur ſes Chanoines une autorité qui ne lui appartenoit pas: ils ſe défendirent ſi vivement, qu'on crut enfin devoir leur accorder une partie de leurs demandes; & Antoine en fut ſi mécontent, qu'il permuta ſon Abbaye avec l'Evêché de Troyes, que Loüis de Lorraine lui réſigna: il fut ſacré l'an 1551. le penchant ſecret qu'il avoit pour les nouvelles opinions en fait de Religion, éclata l'an 1563. ſéduit par les conſeils de Vermilli, qui avoit paſſé par Troyes, en revenant du Collo-

Digitized by Google

Colloque de Poiſſy, il ſe fit élire Miniſtre par ſes Diocéſains, & il leur prêcha enſuite le Calviniſme, après leur avoir donné une preuve de ſon attachement à cette héréſie en ſe mariant: l'indignation qu'on eut à la Cour de cet attentat le fit chaſſer de ſon Evêché, & le contraignit de ſe retirer à Château-neuf ſur Loire, l'une des terres que le Roi François I. avoit données à ſon père: Caraccioli y mourut en 1569. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franc.* De Thou, *Hiſt. l.* 28. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtian.* Camuzat, *Antiquit. Tricaſſin.*

¶ CARACCIOLI, (Galéas) Marquis de Vico, étoit fils de Nicolas Antoine Caraccioli qui acquit beaucoup de gloire pendant les guerres d'Italie ſous le Prince d'Orange; fut fort eſtimé à la Cour de Charles-Quint & à celle de Philippe II. Sa mère étoit ſœur de Pierre Caraffe, lequel étant parvenu au Pontificat ſe fit appeller Paul IV. Il épouſa Victoire fille du Duc de Nocére, de laquelle il eut une famille nombreuſe. Or Pierre Martyr Vermil étant allé à Naples, & ayant communiqué en ſecret à ſes amis la Doctrine qui étoit répanduë en Suiſſe & en Allemagne, il inſpira ſes ſentimens à Jean Valdez Eſpagnol, à Jean-François Carent parent de Galéas, & à Galéas lui-même, que l'amour de la piété uniſſoit à Flaminio, qui vivoit familièrement avec Victoire Colomne, veuve du Marquis de Peſcaire. Il eſt vray que Flaminio n'embraſſoit pas la doctrine des Proteſtans en tous ſes points. Mais il croioit que l'on devoit corriger beaucoup de choſes en l'article de la juſtification, & retrancher divers abus qui s'étoient gliſſés dans l'Egliſe. Enfin, après que Galéas eut été gagné par Valdés & par Martyr, & qu'étant allé en Allemagne faire les fonctions de ſa charge auprès de l'Empereur, il eut été confirmé dans ſes ſentimens par Martyr, qui avoit quitté ſon pays, & qui demeuroit alors à Strasbourg, il ſe retira à Genève, abandonnant ſon père, ſa femme, & ſes enfans. Et puis étant retourné en Italie, ni le reſpect qu'il avoit pour ſon père, ni l'amour de ſa femme, ni les careſſes & les larmes de ſes enfans ne purent jamais lui faire changer de deſſein. De ſorte qu'ayant entiérement renoncé à ſa patrie, il établit ſon ſéjour à Genève, & preſuppoſant que ſa femme, qui ne l'avoit pas voulu ſuivre, avoit la prémière fait divorſe avec lui, après avoir conſulté les Paſteurs, il y épouſa une veuve, nommée Anne Fremejére, de la ville de Roüen, âgée de quarante ans, laquelle avoit été obligée de quitter ſon pays pour éviter les ſupplices qu'on faiſoit endurer à ceux de la Religion. Il vêcut avec cette femme dans une étroite union. Et comme il avoit été dépouillé de tous ſes biens, il paſſa le reſte de ſes jours dans une extréme pauvreté. Il mourut enfin en 1586. âgé de ſoixante-huit ans, ayant par ce nouvel exemple de divorce, attiré ſur les Proteſtans le blâme de beaucoup de perſonnes, qui ne pouvoient ſouffrir qu'un mari du vivant de ſa femme en épouſât une ſeconde. A ce récit, tiré de l'hiſtoire de M. de Thou, M. Teiſſier ajoûte 1°. que Paul IV. fit tout au monde pour engager Galéas à demeurer dans une ville de l'Etat de Veniſe, où il pourroit être en liberté de conſcience; mais qu'il préféra de vivre à l'étroit à Genève, où il fut fort conſidéré, & fait Ancien de l'Egliſe Italienne. 2°. Que l'on juſtifioit le divorce de Galéas par les paroles de S. Paul 1. Cor. ch. 7. v. 15. Enfin que Jean Valdés dont il a été parlé, donna dans le Socinianiſme & que même il l'inſpira à Bernard Ochin. * Teiſſier *Eloges &c. T.* 2. Gregorio Leti *Hiſt. Genev.*

CARACCIOLI, (Charles-André) Marquis de Torrecuſi & Duc de S. Georges, né en 1583. étoit fils de *Lelio* Caraccioli, & petit-fils de *Galeas*: ce fut en Afrique qu'il jetta les prémiers fondemens de cette réputation qu'il s'eſt acquiſe dans le métier des armes: il commanda depuis quelques troupes dans le Breſil, accompagna le Cardinal Infant dans le Païs-Bas, & ſe trouva à la bataille de Nortlingue en 1634. il fut nommé Général de l'artillerie en Alſace; & jetta du ſecours l'an 1635. dans Valence en Lombardie: ce qui fit lever le ſiége de cette place, qui étoit aſſiégée par le Maréchal de Crequy, joint aux Ducs de Savoye & de Parme: dans la ſuite, Caraccioli commanda en Franche-Comté, dans la Navarre & en Catalogne: il ſauva Fontarabie en 1638. reprit Salſes l'année ſuivante, & eut ſon fils *Charles-Marie*, Duc de ſaint Georges, tué au ſiége de Barcelone en 1641. perte ſur laquelle le Roi d'Eſpagne lui écrivit de ſa propre main, après avoir eu depuis le commandement des armées d'Eſpagne dans le Rouſſillon, en Portugal & à Naples, il ſe retira chez lui pour y mener une vie tranquille, & ſe vit obligé bientôt après de ſortir de ſa retraite, pour ſecourir Orbitello aſſiégé par les François: il vint à bout de cette entrepriſe, & fit lever le ſiége de la place; mais en ſe retirant il fut attaqué d'une fiévre violente, dont il mourut le 5. Août 1646. auſſi reſpecté par ſa probité, que célèbre par ſa prudence & par ſa valeur. * Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena de gli Huom. illuſtr.*

CARACCIOLI, (Robert) né à Lice dans le Royaume de Naples, de l'Ordre des FF. Mineurs, puis Evêque d'Aquila, fut en réputation d'excellent Prédicateur en ce ſiécle: il mourut l'an 1495. après en avoir fait la fonction pendant cinquante années: il nous reſte de lui divers recueils imprimez à Veniſe & à Bâle ſur la fin du même ſiécle, un traité de la formation de l'homme, & un miroir de la foi chrétienne: la plûpart de ces œuvres ont été imprimées à Veniſe en 1490. & à Lyon en 1503. * M. du Pin, *Bibliothèque des Aut. Eccléſiaſtiques XV. ſiecle.*

☞ Outre ceux dont nous avons parlé, *Berardin* Caraccioli mourut Archevêque de Naples en 1262. *Nicolas Moſchin* Caraccioli, Cardinal, s'eſt acquis beaucoup de réputation dans le XIV. ſiécle: il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, & fut Inquiſiteur de la Foi dans le Royaume de Naples; enſuite Archevêque de Meſſine: Urbain VI. le créa Cardinal en 1378. & il mourut à Rome en odeur de ſainteté, le 29. Juillet 1389. *Conrad* Caraccioli, Patriarche de Grade, Archevêque de Nicoſie & Evêque de Malthe, fut mis au nombre des Cardinaux par Innocent VII. en 1405. il ſe trouva au Concile de Piſe à l'élection d'Alexandre V. il fut depuis Légat dans la Lombardie, & mourut à Boulogne le 15. Février de l'an 1411. *Galeazzo* Caraccioli fut Général de l'armée navale de Ferdinand d'Arragon Roi de Naples: *Antoine* Caraccioli exerça quelques charges à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, & entre autres celles de Majordome: dans le XVII. ſiécle *Innigo* Caraccioli, Archevêque de Naples, fils du Duc d'Airona, fut fait Cardinal par le Pape Aléxandre VII. en 1666. il mourut le 30. Janvier 1685. *Céſar Eugène* Caraccioli publia un ouvrage intitulé *Napoli ſacra*. *Antoine* Caraccioli fit imprimer en 1645. un traité ſous le titre *de ſacris Eccleſiæ monumentis*: & *Metello* Caraccioli, Jeſuite, fut Auteur des trois volumes de commentaires ſur Iſaïe, & de quelques autres ouvrages. * Sanſovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Famig. Neapol.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Franciſco de Petri, *Chron. della Famig. Carac.* Imhof, *Hiſt. Gen. Hiſp. & Italiæ.*

† CARACENA, nom d'une famille noble d'Eſpagne. Ce nom vient d'un Gentilhomme qui ayant donné à ſouper à un Roi de Caſtille, en fut ſi libéralement récompenſé, que les Courtiſans envieux de ſon bonheur, dirent en ſe mocquant, *es cara cena.* C'eſt un ſoupé bien cher. Ce qui donna lieu à ce Roi, qu'Amelot de la Houſſaïe ſoupçonne être Henri IV. grand prodige, d'appeller ce Gentilhomme *Caracena*, pour faire ſouvenir ſes deſcendans de la libéralité dont il avoit uſé à ſon égard. Loüis onze Roi de France en uſa à peu près de la même manière à l'égard d'un Conſeiller au Parlement, nommé Guillaume de Corbie, chez qui il avoit ſoupé; au ſortir du repas il le fit prémier Préſident du Dauphiné. * Amelot de la Houſſaïe, *mémoires &c. T.* 2.

CARACHES, (les) Peintres célèbres de Boulogne ſur la fin du ſeizième ſiécle & au commencement du dix-ſeptième ſiécle, s'acquirent par leurs ouvrages une réputation immortelle, & formèrent une école, d'où eſt ſorti un grand nombre de Peintres très-habiles, tels que le Guide, l'Albane, le Dominicain, Lanfranc, le Guerchin, Badalocchi, Bonconti, le Taccone, &c. ils ſoûtinrent par leur ſçavoir & par leur génie le bel art de la Peinture, contre la fauſſe réputation qui s'étoit faite à Rome de leur temps Michel Ange Caravage grand Coloriſte, & mauvais Deſſinateur, & contre Joſépin qui deſſinoit avec une très grande facilité, mais ſans goût & ſans exactitude: Loüis Carache étoit couſin d'Auguſtin & d'Annibal, avec leſquels il fut toûjours étroitement uni: nous allons parler de chacun d'eux en particulier; quoique tous les trois ſe ſoient diſtinguez par un grand goût dans le deſſein, & que leur manière ſoit aſſez ſemblable; on y remarque néanmoins une différence, qui venoit de la diverſité de leur tempérament: Loüis avoit moins de feu, plus de grandeur, plus de grace, & plus d'onction; Auguſtin avoit plus de gentilleſſe; & Annibal, qui, à tout prendre, l'a ſans doute emporté ſur les deux autres, avoit plus de fierté & de ſingularité dans ſes penſées, plus de profondeur dans le deſſein; plus de vivacité dans les expreſſions, & plus de fermeté dans l'exécution.

CARACHE, (Loüis) nâquit à Boulogne en 1555. & après avoir étudié le Titien, le Tintoret & Paul Véronèſe à Veniſe; André Del Sarte à Florence, & Jules Romain à Mantouë, il s'attacha ſur-tout à la manière du Corrège: il étoit rempli d'une grande idée ſur ſon art; & en poſſédoit parfaitement les principes: ce qui fit qu'il fut Maître de ſes couſins: ce fut encore lui qui leur perſuada d'étudier avec lui en commun, & de ſe communiquer les découvertes qu'ils feroient dans leur art: il y réüſſit, au moins pour un temps, malgré l'oppoſition de leurs humeurs; & c'eſt à l'union de ces trois habiles gens, qu'on doit la naiſſance de leur Académie, & la réüſſite des ouvrages qu'ils entreprirent dans la ſuite, ou en ſociété, ou en particulier: lorſqu'ils ſe furent ſéparez, Loüis Carache, ſuivant ſon génie naturellement doux, s'appliqua à peindre des ſujets de dévotion avec beaucoup de ſuccès: enfin après avoir été à Rome, & après y avoir travaillé avec ſon couſin Annibal, dans la galerie du palais Farnèſe, il revint à Boulogne, où il ſoûtint encore pendant pluſieurs années la réputation qu'il s'étoit acquiſe: il y mourut après ſes couſins en l'année 1618. à l'âge de 63. ans.

CARACHE, (Auguſtin) fils d'un Tailleur de Boulogne, couſin de *Louis* & frère d'*Annibal*, s'appliqua dès ſa jeuneſſe au deſſein & à la graveure, qu'il apprit depuis ſous Corneille Cort: il y fit de grands progrès; mais le talent qu'il avoit pour la Peinture, l'engagea d'en faire ſa principale occupation, conjointément avec ſon frère & ſon couſin; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les belles Lettres qu'il avoit apprifes, la Poëſie, la Danſe, la Muſique, les inſtrumens, les Mathématiques & d'autres exercices qui ornoient, mais qui partageoient ſon eſprit: il ne laiſſa pas de ſe faire admirer dans ſa profeſſion, quoiqu'il fût inférieur à ſon frère Annibal, avec lequel il ne s'accordoit que difficilement: lorſque ce dernier fut appellé à Rome pour y peindre la galerie du palais Farnèſe, Auguſtin l'y ſuivit; mais ce ne fut pas pour long-temps: leur méſintelligence éclata à un tel point, que le Cardinal Farnèſe fut obligé d'envoyer Auguſtin à Parme, où il peignit pluſieurs tableaux dans la voûte d'un des appartemens du palais du Duc Ranuccio: Carache reçut tant de chagrins pendant le cours de cet ouvrage, que n'y pouvant réſiſter, il ſe

retira dans un Convent de Capucins pour s'y disposer à la mort: il cessa de vivre à l'âge de 45. ans, en 1605. & laissa un fils naturel appellé Antoine.

CARACHE, (Annibal) frère d'*Augustin* nâquit en 1560. avec des dispositions merveilleuses pour la Peinture: il eut pour Maitre *Loüis* Carache son cousin, & pour se perfectionner, il fit ensuite un voyage à Parme, dans la Lombardie & à Venise: il admira sur tout les tableaux du Corrège qu'il se proposa d'imiter, & revint ensuite à Boulogne, où il peignit avec un succès extraordinaire. Le Cardinal Odoart Farnèse l'attira à Rome, pour y peindre la galerie de son palais; & Annibal, après avoir étudié d'après les antiques, y changea la manière du Corrège, pour en prendre une plus sçavante, plus recherchée & plus prononcée, quoique peut-être moins aisée & moins naturelle: ce fut celle qu'il mit en usage dans ses ouvrages du palais Farnèse: il y employa huit années entières avec des soins inconcevables, & fut très-mal récompensé par le Cardinal, qui crut le bien payer en lui donnant cinq cens écus d'or: Annibal en tomba malade de chagrin, & après avoir fait un voyage à Naples pour y rétablir sa santé, que la débauche des femmes avoit d'ailleurs altérée, il revint à Rome, où il mourut l'an 1609. à l'âge de 46. ans.

CARACHE, (Antoine) fils naturel d'Augustin, étudia les belles Lettres & fut instruit dans l'art de peindre par son oncle Annibal; ce fut avec un si grand succès que l'on croit qu'il eût pû même surpasser ce grand homme s'il eût vécu plus long-temps: c'est le jugement que l'on fait d'Antoine, sur le peu de tableaux qu'on voit de sa main à Rome, où il mourut à l'âge de 35. ans. * Le Comte Malvezzie, *Vies des Peintres de Boulogne.* Felibien, *Entretiens sur les vies des Peintres.* N. de Piles, *Abrégé de la vie des Peintres.*

† CARACHE', c'est le nom d'une maladie extraordinaire, qui parut pour la prémière fois au Pérou en 1544. & 1545. Sous le Viceroi *Blasco Nunnes Vela.* C'étoit une gale contagieuse qui attaquoit les animaux. Ce mal commençoit par les cuisses, & par le ventre, d'où il s'étendoit par-tout le corps, & y faisoit une croute de deux ou trois doigts d'épais, principalement sous le ventre, qui en étoit attaqué plus cruellement que les autres parties. Il s'y faisoit des trous si profonds, qu'ils perçoient jusqu'à l'os, & étoient couverts de durillons, d'où sortoit une eau sanieuse, & purulente, de sorte qu'en fort peu de jours, toutes les bêtes qui en étoient atteintes, devenoient si maigres, qu'elles en mouroient. Ce mal contagieux emporta les deux tiers du bétail, grand & petit, dans le Païs des *Pacas*, & des *Huanacus.* Cette contagion passa plus avant & s'attacha aux bêtes sauvages, principalement dans la contrée des *Huanacus* & des *Vicunnas.* Il est vrai qu'ils n'en furent pas attaqués si violemment que les autres, à cause que le climat où ils vivent est froid, & que le nombre n'en est pas aussi grand que des animaux privés. Les renards n'en furent pas exempts; ce venin les infecta si cruellement, qu'en l'an 1548. au tems que *Gonçalo Piçarro* entra dans *Cuzco* après la victoire de *Huarina*, il y en avoit plusieurs, qui se sentant attaqués de cette peste entroient de nuit dans la ville, où l'on en trouvoit de vifs & de morts étendus par terre dans les ruës, ayant le corps percé en deux ou trois endroits, par la malignité de cette humeur vénimeuse. Les Indiens, qui ont accoûtumé de tirer des présages de tout, s'imaginèrent que la maladie de ces renards présageoit la mort de *Gonçalo Piçarro*, qui arriva en effet quelque tems après.

On essaya dès le commencement divers remèdes, pour arrêter ce fleau: aussi-tôt qu'une bête en étoit attaquée, on la tuoit ou on l'enterroit toute vive, comme le remarque le R. P. Acosta, liv. 4. chap. 41. Cette précaution n'ayant point réüssi, on s'imagina qu'un caustique composé de souffre, d'arsenic, & d'autres matières violentes, seroit propre à guérir ce mal. Mais bien loin que cela servit de quelque chose, les bêtes en mouroient plûtôt. On s'avisa ensuite de mettre sur la partie malade du Sain-doux, tout bouillant, & cela ne servit encore qu'à aigrir le mal. Enfin après toutes ces expériences, on trouva à propos d'oindre la partie malade avec du Sain-doux tiède, & de bien prendre garde que le mal n'allât pas plus avant que les cuisses, où il commençoit à se former; Soit que ce remède fût bon, ou que la mauvaise influence, qui présidoit à ce mal, vint à s'adoucir, il s'appaisa si bien, qu'il n'a jamais été depuis si cruël qu'il le fut alors; de sorte qu'il y a bien de l'aparence qu'on ne fait tant de cas des pourceaux, dans ces lieux là, qu'à cause du Sain-doux qu'on en tire, qui est un antidote contre ce mal dangereux. Quoique cette contagion fût si universelle, les cerfs ni les daims, non plus que les autres bêtes semblables, n'en furent point atteints. Les habitans de Cuzco prirent, en ce tems là, *S. Antonin* pour leur Patron, afin d'être délivrés de cette peste par ses prières; ils célèbrent encore aujourd'hui, tous les ans, une fête solemnelle en son honneur. * Garcilasso de la Vega *Histoire des Yncas T. 2. c. 16.*

CARACORAM. *Voyez* ISSEDON.

CARACTACUS, Prince des Silures, dans la grande Bretagne, sous l'Empire de Tibère: aïant été défait par Ostorius, Gouverneur du Pays pour les Romains, se réfugia chez Cartismanda Reine des Brigantes, qui le livra au vainqueur. * Tacit. *Hist. liv. 12. liv. 33. 37.*

CARACTACUS, Roy d'Ecosse, succéda à Matellanus, l'an 27. de l'Ere chrétienne, & règna heureusement pendant 20. années, si l'on en croit Buchanan & les autres compilateurs de l'Histoire d'Ecosse. * Buchanan, *Hist. Scot.*

CARACTERE, ou lettre de l'alphabet: c'est dans ce sens que l'on en va parler: les Médailliſtes ont observé que le caractère grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les médailles, sans aucune altération, & sans aucun changement dans la conformation des caractères, quoiqu'il y en ait eu dans l'usage & dans la prononciation: ce caractère s'est conservé jusqu'à Galien, depuis lequel temps il paroit moins rond & plus affamé: depuis le règne du grand Constantin jusqu'à Michel, c'est-à-dire, pendant 500. ans, on ne trouve que des caractères latins: après Michel on retrouve des caractères grecs, qui commencèrent à s'altérer, aussi-bien que la langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de grec & de latin: les médailles latines ont mieux conservé leur langue & leur caractère jusqu'à la barbarie de Constantinople. Vers le temps de Decius le caractère commença à s'altérer, & à perdre de sa rondeur & de sa netteté; mais quelque temps après il se rétablit, & demeura assez beau jusqu'a Justin; & alors il tomba dans la dernière barbarie, où on l'a veu sous Michel, dont on vient de parler: ce fut encore pis dans la suite: le caractère latin dégénéra en Gothique: ainsi quand le caractère est rond & bien formé, c'est une marque d'antiquité.

CARACTERES. *Voyez* PHYLACTERES.

CARADOCUS, né dans la Province de Galles en Angleterre, vivoit vers l'an 1150. Il écrivit un traité de quelques petits Rois d'Angleterre, un autre de *situ Orbis*, des commentaires sur les prophéties de Merlin, la vie de l'Abbé Gildas, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Voss. *de Hist. Lat. l. 2. c. 51.*

CARAFFA ou CARAFE, Maison illustre du Roïaume de Naples: quelques Auteurs la font descendre d'un Roi de Sardaigne dans le XI. siècle: d'autres disent, qu'un Chevalier de la Maison de Caraccioli, qui étoit attaché à l'Empereur Othon dans le X. siècle, sauva la vie à ce Prince dans une bataille aux dépens de la sienne, & mourut de plusieurs blessures, dont une entre autres lui avoit percé le cœur: on ajoûte qu'Othon ayant trouvé le corps de ce brave homme, lui porta la main sur le cœur, en s'écriant, *O Cara fé*, d'où l'on tire le mot *Carafe*: quelques-uns content que l'Empereur passant trois doigts sur la cuiraſſe de Caraccioli toute teinte de sang, y laissa une empreinte de trois fasces blanches sur un champ rouge, ou de gueules, en disant, *Cara fé m'é la vostra*, origine, à ce qu'ils prétendent, du nom & des armories des Caraffes.

Comme cette Maison est communément divisée en deux principales branches, qui en ont produit plusieurs autres; que l'une est nommée *De Spina*; l'autre *de Statera* pour se différencier les uns des autres; ceux de la prémiere ont mis à côté de leur écusson, ou derrière en sautoir, deux bâtons d'épine verte; & les autres deux pesons; mais plusieurs d'entre eux se sont défaits dans ces derniers tems de ces symboles: cette Maison ayant été une des plus illustres du Royaume de Naples, & qui a produit nombre de grands hommes, & dans l'Eglise, & dans les armes; nous en rapporterons ici toutes les branches, nous contentant pourtant de nommer ceux, qui, dans chacune, se sont le plus distinguez: les cinq prémières sont dites *de Spina*, les autres *de Statera.*

Sans remonter aux tems incertains, nous commencerons par celui qui est reconnu universellement le Chef de cette illustre maison, *Philippe* Caraffa, qui fut Seigneur de Ripa-Longa; & qui mourut en 1220. de lui sont sorties toutes les branches suivantes.

PREMIERE BRANCHE.

Comtes de sainte-Severine.

Elle commença par *Barthélemi* Caraffa, fils de *Philippe*, dont ont vient de parler, & qui épousa une Caraccioli: de cette branche il y a eu *Barthélemi* Caraffa, Archevêque de Bari, mort en 1367. *Philippe*, Evêque de Bologne, créé Cardinal en 1378. par le Pape Urbain VI. qui le fit Légat dans la Romagne, il mourut de peste le 22. May 1389. *Nicolas* Conseiller d'Etat; & qui servit utilement le Roy Ladislas en diverses Ambassades. *Barthélemi*, qui fut nommé par le Pape Boniface IX. Lieutenant du grand Maître de Malthe; & qui mourut en 1395. *André* dont Charles V. récompensa les services par la Viceroyauté de Naples en 1525. & par l'érection de la terre de sainte-Severine en Comté: il mourut en 1526. cette branche finit dans le XVII. siècle, en la personne de *Vespasien*, dernier Comte de sainte-Severine.

DEUXIE'ME BRANCHE.

Comtes de Grotteria, Ducs de Castelvetere, Princes de la Roccella, & de Botero.

Elle commença par *Jacques* Caraffa, fils d'*André*, Seigneur de Forli, arrière-petit-fils de *Barthélemi*, Chef de la branche précédente: presque tous ses descendans se rendirent récommandables par leur zèle pour les Rois de la Maison d'Arragon, & de celle d'Autriche, & ils en reçurent de grands biens. *Jérôme* se signala dans la défense de la Roccella contre les Turcs qui avoient fait descente dans la Calabre, & qu'il força de se rembarquer. *Fabrice* son fils brilla aussi beaucoup dans une pareille occasion, & batit ces infidèles qui désoloient la Calabre sous la conduite de Cicala leur Amiral: il fut fait Prince de la Roccella, & Prince du S. Empire en 1622. & Chevalier de la Toison d'or. Son fils *Charles* Caraffa, fut Evêque d'Aversa, Nonce apostolique, puis Légat en Allemagne sous Urbain VIII. & mourut en 1644. il est Auteur d'un ouvrage intitulé *Germania restaurata.* *Simon* son frère qui étoit Théatin, fut fait Archevêque d'Acerenza & de Matera, puis de Messine, & mourut en

Digitized by Google

en 1675. âgé de 80. ans. *Jérôme* leur frère aîné Prince de la Roccella, marqua un grand zèle dans la révolte d'Aniello en 1647. & par ſon autorité, il retint la Calabre dans ſon devoir: il eut pluſieurs enfans qui ſe diſtinguèrent, *Charles*, qui fut Evêque d'Averſa, Nonce apoſtolique en Suiſſe, à Veniſe & à Vienne, créé Cardinal par Alexandre VII. en 1664. & qui mourut le 19. Octobre 1680. *Grégoire*, qui fut Chevalier de Malthe, & qui ſuccéda à *François* ſon oncle au grand Prieuré de la Roccella que ſon père avoit fondé en faveur de l'Ordre: il ſe trouva en 1656. au combat des Dardanelles avec les ſept galères de la Religion; & ſecondant Laurent Marcello Généraliſſime de la Flotte Vénitienne; il emporta pour ſa part trois grandes galères Turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malthe, avec 360. de ces Infidèles priſonniers, & 2600. Chrétiens qu'il tira de l'eſclavage: on l'élût grand Maitre de ſon Ordre le 2. May 1680. & il mourut le 21. Juillet 1690. *Jacques*, Archevêque de Roſſano, mort en 1664. *Scipion*, Théatin, puis Evêque d'Averſa, mort en 1686. *François*, Commandeur de l'Ordre de Malthe & Ambaſſadeur d'obédience auprès du Pape Alexandre VII. il fut Général des galères de ſa Religion; & s'étant diſtingué en diverſes occaſions, il mourut en 1679. *François-Marie* Théatin, mort Procureur général de ſon Ordre en 1671. *Fortuné*, Evêque d'Averſa, fait Cardinal en 1686. mort en Janvier 1697. âgé de 72. ans. *Fabrice* Caraffa, leur frère aîné, fit éclater beaucoup de vertus; & mourut en 1671. laiſſant *Charles-Marie*, Prince de la Roccella & de Botero, prémier Baron du Royaume de Sicile, où il eut de grands biens, Grand d'Eſpagne, &c. Ambaſſadeur extraordinaire à Rome en 1684. pour préſenter la haquenée: il fut très-ſçavant dans les belles Lettres, les Langues, l'Art oratoire, la Philoſophie, les Mathématiques, & le Droit: il compoſa même pluſieurs ouvrages, & mourut en 1695. âgé de 49. ans ſans enfans: en lui finit cette branche.

TROISIE'ME BRANCHE.

Ducs de Bruzzano.

Ils ſont ſortis de *Vincent* Caraffa, l'un des fils de *Fabrice*, prémier Prince de la Roccella, qui obtint l'érection de la terre de Bruzzano en Duché l'an 1641. Il fut père de *François*, Archevêque de Lanciano, puis de Catane en 1687. & de *Joſeph*, qui ſe ſignala dans la guerre de Meſſine en 1674. & qui mourut en 1678. laiſſant *Vincent*, troiſième Duc de Bruzzano, qui a épouſé la fille de *Joſeph* Cantelmi Duc de Popoli, & *Paul* Comte de Caraffa, qui ſert dans les troupes de l'Empereur.

QUATRIE'ME BRANCHE.

Comtes de Policaſtro.

Iſſus de la ſeconde par *Jean* Caraffa, fils de *Jacques*, Seigneur de Caſtel-Vetere & de la Roccella: Il fut Ambaſſadeur à Veniſe pour le Roy Ferdinand I. & là, il lui rendit de ſi grands ſervices, que ce Prince lui donna en 1496. la terre de Policaſtro, qu'il érigea depuis en Comté. *Friderie*, l'un de ſes fils, ſe ſignala à la bataille de Pavie, & fut un des Conſeillers de l'Empereur Charles V. une femme le fit aſſaſſiner dans Naples. *Fabrice* Caraffa, mort en 1688. fut un homme très-vindicatif, & qui s'attira de fort méchantes affaires, pour leſquelles il fut ſouvent en priſon, ou banni: il avoit eu le Duché de Forli par ſa mère; mais il fut obligé de le vendre, & ne laiſſa que le Comté de Policaſtro à ſon fils *Hector* Caraffa, qui vivoit encore l'an 1710.

CINQUIE'ME BRANCHE.

Ducs de Furli & de Montenegro.

Les prémiers qui étoient ſortis de la prémière branche par *Charles* Caraffa, Seigneur de Forli, frère cadet de *Jacques*, chef de la ſeconde branche, ſont éteints: l'héritière porta le Duché de Forli à *Fabrice* Comte de Policaſtro: les Ducs de Montenegro, leurs cadets, ſubſiſtent dans la perſonne de *Jean-Baptiſte* Caraffa, qui a trois garçons; l'un Prêtre, les deux autres Théatins: c'étoit des Seigneurs de Forli, qu'étoit iſſu *Antoine* Comte de Caraffa, qui, ayant quitté la croix de Malthe, alla ſervir l'Empereur dans les guerres de Hongrie, où il ſe ſignala à la teſte d'un Régiment impérial: ce fut lui qui alla en Pologne ſolliciter de la part de l'Empereur le ſecours du Roi Jean Sobieski: après s'être trouvé à divers ſiéges & batailles, il fut fait Major général de bataille en 1685. & ſervit beaucoup à la réduction de la Tranſilvanie; il emporta Agria en 1687. & força l'année ſuivante la forteresſe de Mongats à ſe rendre: l'Empereur le fit ſon Commiſſaire général au ſiége de Belgrade; au retour duquel il reçut la Toiſon d'or: enfin, après avoir ſervi ſur le Rhin & en Italie, il mourut en 1693. comme il venoit d'être nommé du Conſeil ſecret de l'Empereur, & ne laiſſa point d'enfans de ſon épouſe *Catherine* de Cardonne, fille du Marquis de Caſtelnovo; ſon frère *Adrien* Caraffa n'en a point non plus.

SIXIE'ME BRANCHE.

Seigneurs de Flumara, de Seſſola, de Roſito & de ſaint Alpin.

Ceux de cette branche ont été les moins conſidérables en biens: on les dit iſſus de *Thomas* Caraffa, dont le triſaïeul étoit *Philippe*, Chef de toute cette maiſon: dans cette branche, il y eut *Gurnel* Caraffa, grand Maréchal du Royaume de Naples, ſous le Roi Ladislas, & qui ſans avoir acquis de grands biens mourut en 1402. *Jean-Antoine* Conſeiller d'Etat, Auteur d'un traité *de la Simonie*, imprimé à Rome en 1566. fut un grand Juriſconſulte, qui mourut en 1486. *Berthold* Caraffa, rendit un ſervice ſignalé au Roi Alphonſe en introduiſant ſes troupes dans Naples, par un aqueduc: *Cafarelle* Caraffa ſervit le même Prince en diverſes négociations importantes, & contribua beaucoup à lui gagner les eſprits des Napolitains: ce fut lui qui dans une joûte contre Leonele de San-Severin, le plus fort homme de ſon tems, & le plus habile joûteur, lui perça la tête d'un coup de lance en 1420. *Marcel* fut Général des Théatins, Evêque de Caſſano, Archevêque de Salerne, & mourut en 1675. âgé de 87. ans: *cette branche eſt finie.*

SEPTIE'ME BRANCHE.

Comtes d'Airola & de Ruvo, Ducs d'Andria, &c.

Ils deſcendent d'*Antoine* Caraffa, ſurnommé *Malizia*, pour la fineſſe de ſon eſprit; petit-fils de *Thomas*, Chef de la branche précédente, & frère de *Gurrel*, grand Maréchal: il ſervit bien la Reine Jeanne II. par la ſageſſe de ſes conſeils, & lui concilia l'eſprit du Pape Martin V. il engagea auſſi dans ſes intérêts le Roi Alphonſe d'Arragon; & mourut en 1438. âgé de 83. ans, pendant que le Roi aſſiégeoit Naples, en récommandant à ſes enfans de ſuivre le parti de ce Prince: ſon fils aîné *François* fut pris au combat de Sarni par les Florentins en 1460. & mourut âgé de 84. ans: il fut père d'*Olivier* qui fut Archevêque de Naples, & fait Cardinal par Paul II. en 1464. il fut Général des dix-neuf galères, que le Pape Sixte IV. envoya contre les Turcs en 1472. & qui ſe joignirent à la flotte des Vénitiens, qui étoit de 47. galères, & à celle de Ferdinand qui étoit de 17. cette armée compoſée de 94. voiles, en comptant deux galères de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes, que celle de Smyrne & du port de Satalia. *Olivier* Caraffe, qui avoit eu le titre de l'Evêché d'Albe, opta depuis celui de Sabine, & enfin celui d'Oſtie, comme Doyen des Cardinaux: il mourut à Rome âgé de plus de 80. ans, le 20. Janvier 1511. ce fut lui, qui porta à l'état Eccléſiaſtique *Jean-Pierre* Caraffe ſon neveu, qui fut depuis Pape ſous le nom de *Paul IV. Alexandre* ſon frère jumeau lui ſuccéda dans l'Archevêché: c'eſt lui qui publia les ordonnances ſynodales d'un de ſes prédéceſſeurs, & les uſages de ſon Egliſe, ſur leſquels Albert Oliva a fait des commentaires: il mourut en 1505. *Vincent* leur neveu fut leur ſucceſſeur: il étoit déja Evêque de Rimini: le Pape Clément VII. le fit Cardinal en 1527. il eut encore les Evêchez d'Albano & de Paleſtrine, & mourut en 1540. *François*, ſon neveu, fut Archevêque de Naples après lui, & mourut en 1544. ayant pour ſucceſſeur ſon frère *Olivier*, qui mourut la même année. *Jean-Vincent* Caraffa, neveu du Cardinal *Olivier*, fut Marquis de Monteſarchio: c'étoit un homme d'eſprit, qui fut dépoüillé de tous ſes biens, pour avoir pris le parti de France, lorſque le Maréchal de Lautrec entra dans le Royaume de Naples. *Hector* ſon frère, Comte de Ruvo, fut un des Généraux du Roi Alphonſe II. & ſuivit toûjours ſon parti: il mourut en 1517. *Fabrice*, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, fut Gouverneur des Provinces d'Otrante & de Bari: il fut tué âgé de 65. ans en 1590. par un homme de qualité, qui le ſurprit en adultère avec ſa femme qu'il tua auſſi. *Vincent*, un de ſes fils, ſe fit Jéſuite à 16. ans, & fut le ſeptième Général de ſa Compagnie, élû en 1645. il mourut en 1649. âgé de 64. ans. On a de lui quelques ouvrages de piété: un autre nommé *Charles*, fut auſſi Jéſuite, & ſortit de cette Société à cauſe de ſes infirmitez, après y avoir demeuré cinq ans: il prit enſuite le parti des armes, vécut d'une manière peu chrétienne, & enfin ſe convertit & embraſſa l'état eccléſiaſtique; Peu de perſonnes ont pouſſé auſſi-loin que lui l'amour de la pénitence, & la charité pour le prochain: il s'appliqua particuliérement aux miſſions, où il convertit un grand nombre de gens de tout état, de l'un & de l'autre ſexe; & établit enfin la Congrégation des *Ouvriers pieux*: il mourut le 8. Septembre de l'an 1633. après avoir vécu 72. ans; *Charles* Duc d'Andria, arrière-petit-fils du Duc *Fabrice*, marqua beaucoup de fidélité pour ſon Prince dans les troubles de Naples; Le Duc de Guiſe fait une honorable mention de lui dans ſes mémoires *l.* 2. mais ayant eu querelle avec le neveu du Comte de Caſtriglio, Vice-roi de Naples; il fut tué en 1655. ſon fils & ſon petit-fils Ducs d'Andria moururent jeunes; ainſi la ſucceſſion paſſa à un de ſes frères, *Hector* Caraffa, mort Chevalier de la Toiſon d'or en 1686. laiſſant *Fabrice* IX. Duc d'Andria, Comte de Ruvo, &c. qui a épouſé *Aurelia* Impériale, fille d'*André* Prince de Francavilla; Il y a encore eu de cette branche *Vincent* Caraffa, frère d'*Antoine* I. Duc d'Andria: il fut Chevalier de Malthe & Prieur d'Hongrie. Lorſque les Turcs firent le ſiége de Malthe, il y conduiſit du ſecours, accompagna enſuite Dom Juan d'Autriche à toutes ſes expéditions de mer, & commanda juſqu'à 6000. hommes en Flandres & en Italie: ſon Ordre l'envoya Ambaſſadeur d'Obédience aux Papes Clément VIII. & Paul V. il mourut en 1611. âgé de 69. ans.

HUITIE'ME BRANCHE.

Marquis de Montenegro, Princes du Chiuſo.

¶ *Thomas* Caraffe II. fils *d'Antoine*, ſurnommé *Malizia*, commença cette branche: il ſervit bien le Roi Alphonſe, & mourut vers l'an 1449. ſur une galère qu'il commandoit contre les Turcs, qui ravageoient les côtes; Un de ſes petits-fils, *Troïle* Caraffa, fut Evêque de Rapolla; puis de Gerace, vers l'an 1437. les neveux de celui-ci, furent *Jean-Antoine*, Evêque de Venafre, mort en 1558. & *Antoine* Cardinal. *Antoine Caraſe* étoit fils de Reinaud Chevalier & de Joannelle, qui étoient d'une même

Digitized by Google

famille & de la plus illuſtre Nobleſſe du Royaume de Naples. Il apprit avec beaucoup de ſoin & de ſuccès la langue Grecque ſous Guillaume Sirlet, & comme il appartenoit à Paul IV. ſous le Pontificat de ce Pape il eut part, dans ſa jeuneſſe, aux prémiers honneurs de la Cour de Rome, & après la mort de Paul IV. ayant été enveloppé dans le malheur qui faillit à ruiner toute cette famille, il fut injurieuſement dépoüillé des riches bénéfices dont il jouïſſoit. Mais ils lui furent reſtituez par Pie V. qui avoit de grandes obligations aux Carafes; & qui ajoûta à ce bienfait une grace plus conſidérable, lui donnant le chapeau de Cardinal.

Après qu'il fut élevé à cette dignité, comme il étoit extrêmement ſtudieux & dévot, il s'appliqua à corriger le Droit Canonique, & à ramaſſer les Décrétales, & il eut la conduite de l'édition de la Bible Grecque & de la Latine, qui fut faite par l'ordre de Sixte V. s'étant ſervi pour cet effet des ſoins & de l'induſtrie de *Pierre Morin* Prêtre, *d'Antoine Aquiſi*, de *Flaminio Nobilis* Luquois, & de *Fulvio Orſini*. Ayant ſuccédé à Sirlet ſon Précepteur en ſa Charge de Bibliothéquaire du Pape; il prit auſſi la protection de l'Ecole des Maronites qui avoit été établie par Grégoire, & dans le tems qu'il travailloit à recueillir & à mettre en ordre les Conciles Grecs & Latins, une mort prématurée le priva de la gloire que cet ouvrage lui eût pû acquérir, car il mourut âgé de cinquante-trois ans, & ainſi il fut obligé de la céder au Cardinal Borromée l'émulateur de ſa vertu. Thomas Boſius Eugubinus, Céſar Baronius le fameux Ecrivain des Annales Eccléſiaſtiques, & François Bencius firent tous trois à l'envi ſon oraiſon funèbre. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de S. Silveſtre au Mont Quirinal, & l'on mit ſur ſon tombeau une inſcription modeſte ainſi qu'il l'avoit ordonné.

Dans une grande jeuneſſe il fit paroître une vertu & une chaſteté extraordinaire, car il n'étoit âgé que de vingt-cinq ans, lorſqu'il réſiſta aux careſſes d'une femme auſſi belle que lubrique, qui l'étoit venu trouver dans ſon lit, & pour la chaſſer de ſa chambre, il lui jetta des charbons ardens contre le viſage & dans le ſein. Il fut auſſi extrêmement récommandable par ſa charité: car il fit de grandes aumônes aux pauvres pendant ſa vie, & en mourant il donna ſes biens à l'Ecole des Maronites. Il a traduit en Latin pluſieurs homélies de St. Grégoire de Nazianze, les Commentaires de Théodoret ſur les Pſeaumes, & ceux des autres Pères ſur les cinq livres de Moyſe, & ſur tous les Cantiques du Vieux & du Nouveau Teſtament. Il a auſſi écrit en Latin des notes apologétiques ſur l'Hiſtoire de la vie de Paul IV. compoſée par un Auteur anonyme. On aſſure que dans la maiſon de ce Cardinal tous les domeſtiques étoient ſçavans, jusqu'à ſes Cuiſiniers & ſes Palefreniers. *Jules-Céſar* ſon petit neveu, fut Evêque d'Oſtuno, & mourut en 1603. *Jérôme*, Marquis de Montenegro, autre petit neveu de ce Cardinal & fils de *Renauld* Caraffa, nâquit en 1564. ſon grand oncle le fit élever dans l'étude des ſciences & des langues, & en l'an 1587. il ſervit avec beaucoup de réputation ſous le Duc de Parme, dans les Pays-Bas. Montenegro ſe trouva depuis à l'aſſaut de Lagny en 1590. au ſecours de Roüen en 1592. à la ſurpriſe d'Amiens en 1597. & défendit cette dernière ville après la mort de Fernand Portocarrero, contre le Roi Henry *le Grand*. Il ſervit auſſi dans le Milanez, ſous le Gouverneur général Pierre de Tolède, en qualité de Meſtre de Camp général; & ſe diſtingua au ſiége de Verceil en 1617. depuis l'Empereur l'ayant demandé à Philippe IV. Roi d'Eſpagne, il l'employa utilement dans la Sileſie, dans la Bohème, en Hongrie, dans l'Alſace, & le fit Prince de l'Empire. Lorſque Montenegro fut revenu en Eſpagne l'an 1628. le Roi le fit Vice-Roi & Capitaine général du Royaume d'Arragon; & enfin le Cardinal Infant, Gouverneur des Pays-Bas, le voulut avoir auprès de lui. Le Marquis de Montenegro mourut à Gènes, au mois d'Avril 1633. âgé de 69. ans, & ne laiſſa point d'enfans d'*Hippolyte* de Lanoy ſon épouſe. *Thomas* Caraffa, l'un des neveux du Marquis de Montenegro, fut un ſçavant Juriſconſulte, que le Pape Grégoire XV. fit Référendaire des deux ſignatures; & Urbain VIII. l'un de ſes Cameriers: il eut les Evêchez de la Volturne & de Cappaccio, fut Député du Royaume de Naples vers le Roi Philippe IV. & mourut en 1668. âgé de 77. ans: Son neveu *François* Caraffa fut tiré de chez les Théatins pour l'Evêché d'Acerra. Il reſte encore quelques perſonnes de cette branche; mais ils ne joüiſſent plus du Marquiſat de Montenegro; les Princes de Chiuſano ſont encore de cette branche: le Roi Philippe IV. en donna le titre en 1657. à *Tibere* Caraffa, qui fut Prince de l'Académie des *Otioſi* à Naples: il laiſſa un fils, *Fabrice* Prince de Chiuſano, qui a des enfans.

NEUVIEME BRANCHE.

Ducs d'Ariano, de Cerſi, de Campoleto, Comtes de Montecalvo, Princes de Sopino.

Ils ſortent d'*Alberic* Caraffa, l'un des fils de *Thomas*, qui commença la branche de Montenegro: s'étant rendu agréable par ſes ſervices au Roi Ferdinand, ce Prince lui donna le Comté de Mariglan, & érigea en ſa faveur la terre d'Ariano en Duché, l'an 1496. & il fut le prémier de ſa maiſon qui joüit de cet honneur. *Berardin* un de ſes fils fut Archevêque de Chieti ou Teatino, Patriarche d'Alexandrie, & nommé Archevêque de Naples en 1505. mais il mourut avant que d'en prendre poſſeſſion: *Alphonſe* ſon frère, fut Evêque de ſainte Agathe, puis de Nocera, & Patriarche d'Antioche; il mourut en 1534. *Alberic* Duc d'Ariano leur neveu fut dépoüillé de ſes biens & banni pour avoir pris le parti des François. *Diomède* ſon frère, fut Evêque d'Ariano, & nommé Cardinal en 1555. par le Pape Paul IV. il mourut à Rome le 12. Août 1560. reſpecté de tout le monde pour ſa piété: auſſi quand les Romains, après la mort du Pape Paul IV. s'acharnèrent ſur-tout ce qui appartenoit aux Caraffes, ſans même épargner leurs tombeaux, ils reſpectèrent celui que ce Cardinal s'étoit dreſſé lui-même, à ſaint Martin des Monts. *Sigiſmond* frère de ce Cardinal ſuivit comme ſon aîné le parti de France, & fut tué au ſiège de Molfete en 1529. *Diomède* leur neveu rentra en grace par ſon mariage avec *Portia* Caraccioli, fille du grand Tréſorier du Royaume de Naples: il eut la charge de ſon beau-père, & acheta du conſentement du Roi Philippe III. Cerſa Maggioré, qui fut érigée en Duché l'an 1660. Son fils qui fut Duc comme lui, mourut ſans enfans; il y a eu encore de cette branche, les Comtes de Montecalvo, dont il reſte des enfans, & les Princes de Sopino, créez en 1625. en la perſonne de *François* Caraffa; mais qui n'ont point laiſſé de poſtérité, non plus que les Ducs de Campoleto.

DIXIEME BRANCHE.

Marquis de San-Lucido, Ducs de Jelzi.

Ils ont commencé par *Antoine* Caraffa, troiſième fils d'*Antoine*, ſurnommé *Malizia*: ſon petit-fils *Fréderic* fut adopté par *André* Caraffa, Comte de Sainte-Severine, de la prémière branche: il lui laiſſa le Marquiſat de San-Lucido, & autres terres que *Ferdinand* ſon fils vendit par la ſuite: celui-ci fut un très-habile Poëte, qui eut la douleur de voir mourir avant lui ſon fils & ſon petit-fils: il avoit un frère *Mario* Caraffa, qui fut fait Archevêque de Naples en 1565. & qui mourut en 1576. Dans la branche des Ducs de Jelzi, iſſuë d'un frère de *Fréderic*, Marquis de San-Lucido, il y eut *Decio* Caraffa, qui fut Nonce à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert, puis en Eſpagne avec la qualité d'Archevêque de Damas: Paul V. le fit Cardinal en 1611. puis Archevêque de Naples en 1613. il mourut en 1626. Son frère *Eloi* Caraffa, Duc de Jelzi, laiſſa pluſieurs enfans, dont il y en eut un nommé *Hiérôme* Evêque de Cotron, & un autre *Octavien*, Archevêque de Patras: l'aîné nommé *Jean-Baptiſte*, laiſſa *Mario* Caraffa, Duc de Jelzi, & Seigneur de Campobaſſo, qui a un frère *François* Caraffa, qui eſt dans la Prélature.

ONZIEME BRANCHE.

Princes de Stigliano, Ducs de Mondragon, Comtes de Morcone.

Antoine Caraffa, petit fils d'*Antoine*, qui fit la branche de San-Lucido, commença celle-ci: il fut d'abord Comte de Aliano, Duc de Mondragon en 1519. Prince de Stigliano en 1522. & mourut en 1531. ſon fils *Louis* lui ſuccéda, & fut Grand d'Eſpagne; il ſe diſtingua beaucoup à Naples par ſa magnificence: il fut père d'*Antoine* auſſi Grand d'Eſpagne, qui ſe trouva à la bataille de Lepante. Son fils *Louis* II. fut auſſi Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, & Prince du ſaint Empire: il eut par ſa femme *Iſabelle* de Gonzague le Duché de Sabionette, & mourut en 1630. ayant eu la douleur de voir mourir avant lui ſon fils & ſon petit-fils. Le Roi d'Eſpagne maria ſa petite fille Princeſſe de Stigliano à *Philippe Ramirez* de Guſman Duc de Medina las Torres, auquel elle porta les grands biens de ſa branche: elle mourut en 1644. il reſte encore des Comtes de Morcone, iſſus des cadets du prémier Prince de Stigliano, dont il y a eu *Vincent* Caraffa, qui de Chanoine régulier fut fait Evêque de Calui, & qui mourut en 1679. il y a outre cela *Thomas-Ferdinand-Charles* Caraffa, Comte du ſaint Empire, iſſu de la branche de Stigliano, Gentilhomme de la chambre de l'Empereur, & Conſeiller de la chambre Aulique.

DOUZIEME BRANCHE.

Ducs de Laurino, Princes de ſaint Laurent.

Hiérôme Caraffa II. fils d'*Antoine* I. Prince de Stigliano, fut Chef de cette branche. Son fils *Jean-Antoine* fut créé Duc de Laurino en 1591. dont l'arrière-petit-fils *Jean-Baptiſte* V. Duc de Laurino, mourut ſans poſtérité en 1686. *Jérôme* petit-fils de *Jean-Antoine*, fut fait Prince de ſaint Laurent en 1654. il fut père de *Louis*, Prince de ſaint Laurent, qui a des enfans; *Veſpaſien* frère de ce Jérôme, fut Evêque d'Ugento.

TREIZIEME BRANCHE.

Ducs de Mataloni, Princes de Colobrano.

Fabio Caraffa, troiſième fils d'*Antoine* prémier Prince de Stigliano, Seigneur de San-Mauro, épouſa *Hieronyme* Caraffa, ſœur & héritière de *Diomede*, Duc de Mataloni, de la ſeizième branche: ſon fils *Mario* hérita de ſon oncle, & fut Duc de Mataloni, & Comte de Cerrets: il fut auſſi Meſtre de camp général de la cavalerie, dans le Royaume de Naples & mourut en 1607. ſon petit fils *Martio*, Duc de Mataloni, ſe diſtingua dans la guerre de Milan, & mourut en 1628. laiſſant deux fils, *Diomede*, Duc de Mataloni, & *Joſeph*, qui ſouffrirent beaucoup de la part des révoltez en 1647. Joſeph fut attrapé par eux, & eut la tête tranchée par un malheureux Boucher: ſon corps fut trainé indignement par toute la ville, & les biens du Duc ſon frère furent pillez: M. de Guiſe le vengea par la ſuite, en faiſant mourir le Boucher nommé *Miguel de Santis*; Il eſt vrai que Bruſonius a dit dans ſon Hiſtoire d'Italie, que la mort de Dom Joſeph fut une punition de Dieu, de

Digitized by Google

de ce que peu d'années auparavant il avoit eſté cauſe de la mort ignominieuſe du Prince de Sans, qu'il accuſa fauſſement, & que s'étant trouvé avec ſon frère le Duc de Mataloni, au ſupplice de cet innocent qui eut la tête tranchée, il eut la cruauté de donner des coups de pied à cette tête pour la tourner de tous côtez; L'année d'auparavant ſa mort, il avoit eu du bruit avec le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, à la proceſſion du ſang de ſaint Janvier, & ſans reſpect pour ſa dignité, il lui avoit donné un coup de pied: *Marino* Caraffa, Duc de Mataloni, fils de *Diomede*, eſt Chevalier de la Toiſon d'or: c'eſt un homme de mérite & de vertu, qui aime les Lettres, & qui protége les Sçavans: il a auſſi une curieuſe bibliothèque: d'Emilie Caraffa fille de *Charles* Duc d'Andrie, il a un fils *Charles* Prince de la Guardia, qui a épouſé en 1699. *Therèſe Charlotte* Colonna, fille du Prince de Sonnino, & *Lelio* Caraffa, Abbé. *Fabio* Caraffa, frère de *Martio* I. Duc de Mataloni, fut Prince de Colobraro par ſon mariage avec *Hieronyme* Caraffa, fille de *Charles* qui avoit cette Principauté: il eſtoit de la XVI. branche: ſon petit fils *Fabrice*, Prince de Colobraro fut tué en duel par Jean-Baptiſte de Capouë, Duc de Mignano; Sa tante *Fauſtine* Caraffa, femme de Ferdinand de Cardines, Marquis de Laini, héritière de lui, & *Eléonore* de Cardines, fille de cette Dame, porta la Principauté de Colobraro à *Dominique* Caraffa, fils de *Joſeph*, ci-deſſus mentionné: après la mort de cette Dame, il ſe remaria avec ſa couſine *Catherine*, fille de Martio, Duc de Mataloni, Chevalier de la Toiſon d'or.

QUATORZIEME BRANCHE.

Ducs de Nocera, de Noïa, & de Cancellara.

Gurrel Caraffa IV. fils d'*Antoine*, ſurnommé *Malizia*, commença cette branche; il eut l'oreille du Roi Ferdinand, qui reçut auſſi ſes avis avec plaiſir. *Gallot* ſon fils, Comte de Terranova, fut fort attaché à ce Prince, & il lui en coûta la vie que lui fit ôter Fréderic, qui prétendoit avoir droit à ce Royaume. Le Roi Ferdinand récompenſa ſa veuve du Comté de Soriano; Son fils *Tiberio* fut Duc de Nocera, & épouſa *Hieronime* Borgia, nièce du Pape Alexandre VI. Un de ſes petits fils *Tiberio* Caraffa, fut Evêque de Potenza, puis de Caſſano, & mourut en 1588. le petit neveu de celui-ci, *François Marie* V. Duc de Nocera, Comte de Soriano, Marquis de ſaint Ange, fut Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, & Viceroi d'Arragon & de Navarre, d'où il fut rappellé à la Cour, & mis en priſon, où il mourut au bout de dix mois en 1642. Son fils *François-Marie-Dominique*, mourut ſans enfans en 1648. & en lui finit la branche des Ducs de Nocera. De cette branche ſortirent les Ducs de Noia & de Cancellara: *Pompée* Caraffa, qui s'eſtoit trouvé à la bataille de Lepante, & qui avoit ſervi en Flandre fut fait Duc de Noia en 1600. ſont petit-fils fut auſſi Duc de Boiano: celui-ci fut père de *Jean*, qui eut de grands démêlez avec les Comtes de Converſano, de la famille d'Aquaviva: ce qui attira un duel conſidérable dans la ville de Nuremberg en 1673. entre Jean-Antoine Aquaviva, & *François-Marie* Caraffa, frère du Duc de Noia; Le fils de celui-ci eſt *Charles* V. Duc de Noia & de Boiano, marié à *Béatrix* Spinella de la maiſon des Princes de Tarſis: la branche de Cancellara eſt finie.

QUINZIEME BRANCHE.

Marquis d'Anzi Princes de Belvedere.

Diomede Caraffa, l'un des fils de *Galeot*, Comte de Terranova, de la branche précédente, fut Député du Royaume de Naples auprès de l'Empereur Charles V. & il y ſervit utilement ſa patrie; Un de ſes fils, *Céſar*, ſe retira à Veniſe, & y fut Général des troupes: l'autre, *François*, fut grand Amiral de Naples, après la mort de Gonſalve Ferdinand de Cordouë, & mourut vers l'an 1595. un troiſième, *Ferdinand* eut grande part à la victoire de Lépante, & mourut en 1583. *Octave*, le dernier de tous, acheta la terre d'Anzi, qu'il fit ériger en Marquiſat: *Diomède*, un de ſes fils, fut Evêque de Tricarico, & mourut en 1609. ſon frère *Pierre-Loüis*, fut auſſi Evêque de Tricarico, puis Cardinal: il nâquit à Naples le 18. Juillet 1581. & étudia à Veniſe & à Naples la Juriſprudence civile & canonique, & la Théologie en 1607. & il eut à Rome une charge de Référendaire de l'une & de l'autre ſignature; Le Pape Paul V. l'envoya Vice-Légat à Ferrare, où il fut ſix ans de ſuite, conſidéré comme le père du peuple, & l'oracle de la juſtice: depuis le Pape Grégoire XV. l'envoya en 1621. Gouverneur à Fermo; & comme Pierre-Loüis Caraffe prenoit congé de lui: *Allez*, lui dit ce Pontife, *gouvernez avec vôtre prudence ordinaire, & ſouvenez-vous que le Gouvernement que je vous confie a fait pluſieurs Cardinaux.* On croit que ce Pape l'auroit mis dans le ſacré Collège, s'il eût vécu plus long-tems; Urbain VIII. donna à Caraffe l'Evêché de Tricarico dans la Baſilicate que ſon frère avoit poſſédé: enſuite il l'envoya Nonce dans les Pays-bas, en Allemagne & à Cologne, où il demeura pendant onze ans, eſtimé & applaudi des Proteſtans mêmes; Caraffa eſtant de retour à Rome eût augmenté le nombre des Cardinaux, ſi les Colonnes ne ſe fuſſent oppoſez à ſon élection: on lui offrit l'Archevêché de Capouë & celui d'Urbin qu'il refuſa, diſant qu'il ſe contentoit de l'épouſe que Dieu lui avoit donnée, quoique pauvre: il s'y retira, y établit un Séminaire, & y travailla à remplir tous les devoirs d'un ſaint Prélat. Lorſqu'Urbain VIII. fut mort, divers Cardinaux avoient réſolu de le faire Pape; & Innocent X. ayant eſté élevé ſur le ſiége apoſtolique, le revêtit de la pourpre en la ſeconde promotion qu'il fit en 1645. & l'envoya Légat à Boulogne; Après la mort d'Innocent X. arrivée le ſept Janvier de l'an 1655. le Cardinal Caraffa entra dans le Conclave, & mourut le quinze Janvier ſuivant, dans le tems que tout le monde ſembloit concourir à l'élever ſur le trône de ſaint Pierre: il fut enterré dans l'Egliſe de *Jéſus* des Péres Jéſuites, qui vinrent recevoir ſon corps à la porte du Conclave; *Tibere* Caraffa, un de leurs frères, fut Prince de Biſignano & de Belvedere, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or: s'étant retiré de Naples dans le tems de la ſédition, il alla mourir à Rome le cinq Octobre 1647. Son neveu *Octave* Caraffa, fils de ſon frère aîné *François* Marquis d'Anzi, fut ſon héritier; il fut grand père de *François-Marie*, Prince de Belvedere, Chevalier de la Toiſon d'or, qui a pluſieurs enfans; un deſquels ſe nomme *Charles*, & eſt marié à la fille du Marquis de Caſtel-Nuovo; un autre de ſes enfans fut tué en duel au mois de May 1702. par le Prince Vaïni: *Antoine*, frère d'*Octave*, Prince de Belvedere Théatin, fut Evêque de Tricarico; & *François*, l'un des fils de cet *Octave*, après avoir bien ſervi dans les guerres de Flandres, du Milanez & du Portugal, mourut en 1689. Doyen du Conſeil collatéral de Naples; il eſtoit Duc de Maira.

SEIZIEME BRANCHE.

Comtes de Matalone & de Cerrette, Marquis de Baranello.

Diomede Caraffa, dernier des fils d'*Antoine*, ſurnommé *Malizia*, fut un des prémiers artiſans de la gloire de ſa maiſon, par les ſervices qu'il rendit d'abord au Roi Alphonſe, puis au Roi Ferdinand; il s'acquit la confiance de ce Prince, qui le récompenſa en 1465. par les Comtez de Matalone & de Cerrette; le tint toûjours pour un de ſes plus affidez Conſeillers; lui abandonnant preſque la conduite du Royaume; & faiſant à ſa conſidération beaucoup de biens à tous ceux de ſon nom; enſorte qu'ils ſe trouvèrent dans peu enrichis des dépoüilles de tous ceux qui avoient ſuivi le parti de la maiſon d'Anjou; c'eſt ainſi qu'en parlent preſque tous les Auteurs: Diomede, ſecouru par quelques-uns de ſon nom, contribua beaucoup à introduire les troupes d'Alfonſe dans la ville de Naples, par un aqueduc, ainſi que nous l'avons déja rapporté: il fut homme magnifique, aimant les belles Lettres, curieux d'antiques, & qui dépenſa juſqu'à 17000. écus pour en avoir, ſomme très-conſidérable pour ces tems-là; il ſe plut à faire des vers, & compoſa un livre *de Inſtitutionibus militaribus*, qui fut imprimé après ſa mort: il laiſſa deux fils; *Jean-Antoine*, Comte de Montorio, qui commença la dernière branche, & l'aîné *Jean-Thomas* Caraffa, Comte de Matalone: le Roi Ferdinand confia à celui-ci un corps de troupes, pour oppoſer aux François, qui en 1495. venoient au ſecours du Duc de Montpenſier aſſiégé dans Naples; Percy les commandoit, il enveloppa ſi bien le Comte de Matalone près d'Eboli, que de 4000. hommes qu'il avoit, il s'en ſauva très-peu. Ce fut ce Comte de Matalone qui prit le prémier le peſon pour ſa deviſe, en quoi les autres de ſa branche le ſuivirent: il y avoit joint ces paroles, *Hoc fac & vives*: le Général Percy ayant vû les enſeignes ornées de cette deviſe, dit aſſez plaiſamment dans le langage du tems, *Par ma foi, que mon ennemi n'a pas fait ce qu'il a écrit à l'entour de ſon peſon, parce qu'il n'a pas bien peſé ſes forces avec les miennes*: il mourut vers l'an 1525. *Jean-Thomas* ſon petit-fils, Comte de Cerrette ſe picqua de beaucoup d'adreſſe à manier les armes, & à joûter; mais il y fut malheureux; car après avoir tué deux de ſes amis, l'un en joûtant contre lui, l'autre en duel, il périt lui-même dans un autre duel: il laiſſa tant de dettes à payer, que ſon père Diomede, Comte de Matalone, en mourut d'indignation, laiſſant le Comté de Matalone à *Diomède* ſon petit-fils, qui n'avoit pour lors que dix ans: celui-ci dès qu'il fut en âge, ſervit dans l'armée de Charles V. & ſe diſtingua à la guerre de Sienne; auſſi mérita-t-il d'être créé Duc de Matalone, & Gouverneur des Provinces d'Otrante & de Bari; ſa mort arrivée en 1561. l'empêcha de recevoir les Patentes de Viceroi de Sicile qu'on lui envoyoit: comme il ne laiſſa point d'enfans, ce Duché paſſa à ſa ſœur, qui avoit épouſé le Prince de Stigliano, ainſi que nous l'avons dit: il avoit deux oncles, *François* Caraffa dit *Aldimarius*, qui fut tué près de Carmagnolle, vers la fin de l'an 1555. par Hector Bobba, qu'il avoit éxcité à rompre une lance avec lui. M. de Thou ſur la fin du livre XV. de ſon Hiſtoire, dit que ce fut près de Montecalvo, par un nommé Moncha Enſeigne de Pivars: le frère de celui-ci fut *Céſar* Caraffa, qui pour avoir eu trop de liaiſon avec Ferdinand de ſaint Severin, Prince de Salerne, accuſé de rébellion, fut mis en priſon, appliqué à la queſtion, & rélégué au fort de la Goulette, où il fut fait eſclave par les Turcs lorſqu'ils emportèrent ce fort en 1578. étant de retour de ſa captivité il obtint ſa grace du Roi d'Eſpagne, ſe maria à Naples, & eut des enfans qui portèrent le titre de Marquis de Baranello, ils ſubſiſtent encore; Les Princes de Colobraro eſtoient auſſi de cette branche, & iſſus d'un des fils de *Jean-Thomas* II. Comte de Matalone; mais leur poſtérité a manqué en la perſonne de *Charles* Caraffa, créé Prince de Colobraro en 1617. dont la fille porta cette Principauté dans la branche XIII. ainſi que nous l'avons remarqué.

Digitized by Google

DIX-SEPTIEME ET DERNIERE BRANCHE.
Comtes de Montorio.

Ceux-ci commencèrent par *Jean-Antoine* Caraffa, second fils de *Diomede*, Comte de Matalone, qui de *Victoire* Componesc, héritière du Comté de Montorio, eut *Jean-Pierre*, né en 1466. qui fut Evêque de Chieti en 1505. institua la Congrégation dite des *Théatins* en 1524. fut fait Cardinal en 1536. Archevêque de Naples en 1549. Pape sous le nom de *Paul* IV. en 1555. & mourut en 1559. *Voiez Paul* IV. *Jean-Alphonse*, Comte de Montorio, frère aîné de ce Pape, mourut en 1548. ayant eu de *Catherine* Cantelmi, *Ferdinand*, qui ne laissa qu'une fille Religieuse: *Jean* qui suit; *Antoine*, mentionné ci-après: *Charles*, qui nâquit à Naples le 29. Mars 1517. il s'attacha d'abord au Cardinal Pompée Colonna, puis à Pierre-Loüis Farnèse, Duc de Castro; & porta ensuite les armes sous le Marquis del Vasto, ou du Guast, en Piedmont, & sous le Duc de Parme en Flandres: un affront qu'il reçut des Espagnols lui fit quitter leur service, & le fit entrer dans l'Ordre de Malthe: mais à peine le Pape Paul IV. eut-il esté élevé sur le trône pontifical en 1555. que Charles Caraffe son neveu fut nommé Cardinal Légat de Boulogne, & Ministre d'Etat: il seconda les ressentimens de son oncle contre les Espagnols qu'il n'aimoit point; & alla en France en qualité de Légat, pour y traiter avec le Roi Henry II. ensuite de quoi la guerre éclata contre les Espagnols en 1556. au sujet des Colonnes, que ces derniers protégeoient, & que le Pape persécutoit. La paix se fit l'année suivante, & fut ménagée par le Cardinal même, qui passa en qualité de Légat à Madrid: à son retour à Rome lui & ses frères gouvernèrent d'une manière si tyrannique que le Pape en étant averti par un Théatin, les rélégua tous en divers endroits; Après la mort de ce Pontife arrivée en 1559. le Pape Pie IV. qui fut élû, fit arrester l'année suivante le Cardinal Charles Caraffa, le Duc de Palliano, son frère, le Comte d'Aliffe, beau-frère du Duc de Palliano, & Leonard Cardini: neuf mois après leur arrest fut prononcé le 3. Mars 1561. le Cardinal fut étranglé, & les trois autres eurent la teste coupée. *Jean* Caraffa, Comte de Montorio, fut enrichi par le Pape son oncle, du Duché de Palliano, & des autres dépoüilles d'Ascagne, & de Marc-Antoine Colonnes: il fut aussi Général des troupes de l'Etat ecclésiastique, sur terre & sur mer. Ayant esté arresté sous Pie IV. il eut la teste tranchée le 6. Mars 1561. non-seulement pour avoir abusé, aussi-bien que le Cardinal son frère, de l'autorité du feu Pape leur oncle; mais encore pour avoir de concert avec lui fait étrangler par le Comte Aliffe & par Léonard Cardini, Violente Dias Carlonna son épouse, sœur dudit Comte Aliffe, & ce, sous prétexte d'adultère, & sans avoir égard à l'enfant, dont elle étoit grosse. On dit qu'il mourut fort constamment, après avoir consolé ses amis par un éxcellent discours, & donné par écrit des avis très-salutaires à ses enfans; *Diomede* son fils fut Comte de Montorio, Marquis de Cave, & mourut à 20. ans, laissant un fils unique *Alphonse*, qui fut tué en duel à vingt-un an en 1584. *Antoine*, troisième fils de *Jean-Alphonse*, fut Marquis de Montebalco & de Bagno, & père d'*Alphonse*, qui fut fait Cardinal en 1557. par son grand oncle: il fut arrêté après la mort de ce Pontife, & accusé même d'avoir trempé au meurtre de sa belle-sœur, & d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape; mais, comme il estoit d'un naturel assez doux, on lui sauva la vie, en payant à la Chambre apostolique soixante mille écus: il se retira dans son Archevêché de Naples, & y mourut de douleur en 1565. âgé de vingt-cinq ans; son père vivoit encore. *Jean-Antoine* Caraffa I. Comte de Montorio, laissa un bâtard *Diomede*, qui fut Gouverneur du Château saint Ange, dont l'arrière-petit-fils *Jean Alphonse*, fut Duc de Castelnovo: Il prit le parti du peuple & du Duc de Guise dans les révolutions de 1647. aussi il fut condamné comme criminel de lèze-Majesté, & privé de ses biens: le Roi d'Espagne l'éxclut même de l'amnistie générale qu'il donna aux Napolitains: il mourut en 1658. sans laisser d'enfans, & son frère *Charles* Caraffa, qui estoit Maître de chambre du Cardinal de Gualteri, prit le titre de Duc de Castelnovo, dont il ne joüit pas, estant mort en 1659.

On voit par toutes ces différentes branches combien cette maison a été illustrée, puisque l'on y compte un Pape, douze Cardinaux, deux Patriarches, trente-six, tant Archevêques qu'Evêques, sans parler de ceux qui ont passé d'un Evêché à un autre: dans ce nombre neuf Archevêques de Naples, un grand Maître de Malthe, & un Lieutenant du grand Maître; plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, &c. * Sansovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Fam Napolit.* Aldemarius, *hist. Geneal. de Caraf.* Imhof, *hist. Geneal. d'Ital.* Petra Sancta. De Thou. Paul Jove. Auberi. Sponde. Ughel. Capacceo. Onuphre. Ciaconius. Le Mire. Possevin. Alegambe. Gualdo Prior. *Scena d'huom. illustr.* Teissier *Eloges &c. T. II.*

CARAIBES, peuples. *Cherchez* CANNIBALES.

¶ CARAITES, secte des Juifs d'à-présent, opposée à celle des Rabanistes ou Rabinistes; c'est-à-dire, de ceux qui admettent le Thalmud des Rabins: les Caraïtes furent ainsi appellez vers le VIII. siècle, un peu après la publication du Thalmud, parce qu'ils s'attachèrent aux livres de la Bible, ne recevant point les traditions que les Rabins avoient inventées; Le mot de *Carai* signifie un homme consommé dans l'étude de l'Ecriture-sainte; c'est pourquoi ceux qui n'appuyoient leur créance que sur la Bible, s'appellèrent *Caraïtes*: Quelques-uns les nomment aussi *Juifs épurez*, parce qu'ils font profession de conserver la pureté de leur Religion. L'Auteur du commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joseph, qui vivoit à la fin du XIII. siècle, & dont l'ouvrage apporté de Constantinople, se conserve en manuscrit dans la Bibliothèque des Prêtres de l'Oratoire de Paris, approuve tous les livres de la Bible qui sont dans le canon Juif, & en compte 24. comme font les autres Juifs; mais il rejette les traditions humaines, c'est-à-dire, les fables du Thalmud, & les rêveries des Rabins, ne recevant que les traditions constantes & conformes à l'Ecriture-sainte: cependant si l'on s'en rapporte à d'Herbelot dans sa bibliothèque orientale, les Caraïtes diffèrent encore des Rabanistes, en ce qu'ils ne reçoivent des 24. livres de l'ancien Testament, que les 5. livres de Moïse, & ne reconnoissent que 3. Prophètes; sçavoir, Moïse, Aaron, & Josué. Il y a des Caraïtes à Constantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moscovie, où ils ont leurs Synagogues à part; & ils se disent seuls vrais observateurs de la loi de Moïse, comme ils le sont peut-être en effet. Il seroit à souhaiter que ceux qui font venir des livres du Levant, eussent plus de soin de rechercher les ouvrages des Rabins Caraïtes, dont la plûpart sont très-sçavans; car il y a fort peu de ces livres en Europe, & principalement en France. Selden est celui qui en a le plus lû. On en garde plusieurs dans la bibliothèque de Leide en Hollande; mais on les néglige tellement, que M. Spanheim Bibliothéquaire de cette Académie, ne les ayant pas bien connus, met les Caraïtes dans le même rang que les Sabéens, les Mages, les Manichéens, & les Musulmans, comme il se voit dans le discours public qu'il prononça en 1674. & qui est à la tête du catalogue des livres de cette Bibliothèque, imprimé à Leide. Scaliger & Vossius ont été dans la même erreur. Les Caraïtes se vantent d'une grande antiquité, & assurent qu'ils descendent d'Esdras: quelques-uns même font monter leur origine jusques au temps de l'enlèvement des dix Tribus par Salmanasar. Les Rabins traditionnaires disent qu'ils faisoient déja une secte dans le temps qu'Alexandre le Grand entra dans le Temple de Jerusalem sous le Pontificat de Jaddus; quelques-uns les considèrent comme une branche des Sadducéens; d'autres croyent que ce sont les Docteurs de la loi, dont il est parlé dans l'Evangile; mais toutes ces conjectures sont peu solides: il y a plus d'apparence que la secte des Caraïtes dont il n'est point parlé dans l'Historien Josèphe, ne s'est formée que dans le temps que les Docteurs Juifs commencèrent à recüeillir leurs traditions, c'est-à-dire vers l'an 750. Les Caraïtes règlent leurs fêtes sur l'apparition de la lune, & blâment les Rabanistes, qui se servent des calculs astronomiques. Ils n'ont ni Phylactères, ni parchemins aux portes de leurs maisons. Ils apellent les autres Juifs des *anes bridés*, lorsqu'ils les voyent avec leur Philactères, autour de leur tête, dans les Synagogues. Ils expliquent figurément ces passages où il est parlé de ces frontaux. *Deut. VI. v.* 8. disant que Dieu a simplement voulu ordonner aux Israélites d'avoir toûjours sa loi présente à leur éspris. La secte des Caraïtes subsiste encore aujourd'hui; elle est très-nombreuse en Orient, & il y a encore quelques Caraïtes en Moscovie, en Pologne & dans la Lithuanie: ils haïssent tellement les traditionnaires qu'ils ne font point d'alliance avec eux, & qu'ils rassemblent toutes les malédictions que les Prophètes ont prononcées contre les mauvais, pour les lancer contre les Rabanistes. *Volfius* dans sa notice des Caraïtes, décrit l'origine, le progrès & la décadence des Caraïtes, sur les mémoires du Caraïte *Mardochée*. Aléxandre Jannée Roy des Juifs, dit-il, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loi, & presque tous les Sçavans de la Nation, donna occasion au Schisme qui divisa les Juifs. Simeon fils de *Setah* & frère de la Reine, ayant été soustrait par sa sœur à la fureur du Roy, s'enfuit en Egypte, où il imagina le système des prétenduës traditions. Etant de retour à Jérusalem, il débita ses visions, & interpréta la Loi à sa mode, se vantant d'être le dépositaire des connoissances que Dieu avoit communiquées à Moyse. Il eut plusieurs disciples & contradicteurs. Ces derniers soûtenoient que tout ce que Dieu avoit dit à Moyse étoit écrit: Cette division produisit deux sectes: celle des *Caraïtes*, qui s'attachoient uniquement au texte, & celle des *Traditionaires*, qui soûtenoient les traditions. *Hillel* se distingua parmi ces derniers, & *Judas* fils de Sabbai, parmi les prémiers. Volfius met au nombre des Caraïtes les Saducéens & les Scribes, dont il est parlé dans l'Evangile; mais les Traditionaires, nommés autrement *Rabanistes* ou *Pharisiens*, furent les plus forts & l'emportèrent sur les Caraïtes. Ils seroient même entièrement tombés dès le huitième siècle, s'ils n'eussent été soûtenus par quelques-uns de leur Secte, & en particulier par le Rabin *Anan*. Au neuvième siècle, le Rabin Salomon fils de Jérucham, imita le zèle d'Anan, & attaqua le fameux *Saadias Gaon*. Les siècles suivans ne furent pas moins heureux pour les Caraïtes, & produisirent plusieurs Ecrivains célèbres. Depuis le quatorzième siècle leur Secte s'est un peu affoiblie.

Trigland qui a fait imprimer un Traité sur les Caraïtes à Delphes en 1703. explique l'origine des Caraïtes d'une manière un peu différente de Volfius. Il dit que peu après la mort des Prophètes, les Juifs se partagèrent touchant les œuvres de surérogation, les uns soûtenant qu'elles étoient nécessaires, selon les Traditions, & les autres s'en tenant à ce qui est écrit dans la Loi. Ceux-ci donnèrent naissance à la Secte des Caraïtes, qui se vantent de venir des Prophètes Aggée, Zacharie, Malachie & Esdras. Un de leur principaux Auteurs dit qu'après bien des recherches, il a trouvé, qu'au tems de Jean Hircan & Aléxandre son fils Roi des Juifs, Rabi Juda fils de Taddaï, s'op-

Digitized by Google

s'oppoſa à Rabi Simon fils de Serach, qui s'efforçoit d'introduire une Loi nouvelle : Ce Juda eſt donc un des prémiers Auteurs des Caraïtes. La *Miſne* fait mention de cette Secte en parlant des *Thephilims*; ce qui fait voir leur Antiquité.

M. Prideaux nous donne encore une autre hiſtoire de leur origine. La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du VI. ſiècle depuis J. C. tous les gens de bon ſens furent ſi choquez des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroïables dont il eſt plein, & de voir en même tems qu'on oſât ſoûtenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnèrent, & ne voulurent fonder leur foi, que ſur la parole de Dieu contenuë dans les Ecritures, ne regardant le Thalmud que comme un ouvrage humain, qui ne devoit être receu qu'avec éxamen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une régle irréfragable de créance, ne cauſa toutefois aucun ſchiſme parmi eux pendant aſſés long-tems.

Mais vers l'an 750. *Anan* Juif Babilonien, de la race de David, & *Saul* ſon fils ſe déclarèrent ouvertement pour la ſeule parole de Dieu écrite, à l'excluſion des traditions qui n'y étoient pas conformes. Leur déclaration produiſit un ſchiſme. Ceux qui ſoûtenoient le Thalmud avec toutes les traditions, étant presque tous *Rabins*, ou élèves des *Rabins*, furent nommés *Rabiniſtes*. Les autres qui rejettèrent les traditions humaines, ne recevant pour régle que l'Ecriture, furent apellés *Caraïtes*, comme qui diroit *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage Babilonien ſignifie *l'Ecriture*. Les Juifs prétendent que la vraïe cauſe de ce ſchiſme vint de l'ambition d'Anan, qui piqué de ce qu'on lui avoit refuſé le degré de *Gaon*, c'eſt-à-dire, d'excellent, (c'eſt ainſi qu'ils appelloient certains Docteurs;) chagrin auſſi d'avoir échoüé dans la pourſuite de la charge de Chef de la captivité, à laquelle il avoit prétendu comme deſcendant de David, il fit naitre le ſchiſme dont nous parlons. Les Caraïtes paſſent pour les plus habiles des Docteurs des Juifs: il y en a peu dans l'Occident: la plûpart ſont dans la Pologne, la Moſcovie, & dans l'Orient. Vers le milieu du dernier ſiècle on en fit un dénombrement; il y en avoit en Pologne deux mille, à Caffa dans la Tartarie Crimée 1200. au Caire 300. à Damas 200. à Jéruſalem trente, en Babylone cent, en Perſe ſix cens; en tout quatre mille quatre cens trente: tout cela joint enſemble ne fait qu'un fort petit nombre, comparé au gros de la Nation qui eſt dans le parti des Rabiniſtes. Les Rabiniſtes, ou Traditionaires, ont une ſi grande averſion des Caraïtes, qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux: ils les traitent de *Mamzerim*, ou *bâtards*, à cauſe qu'ils n'obſervent aucune des conſtitutions des Rabins dans les mariages, répudiations & purifications des femmes. Cette averſion eſt telle, que ſi un Caraïte vouloit ſe faire Rabiniſte, les autres Juifs ne voudroient pas le recevoir.

Rabi *Caleb* Caraite réduit à trois points, ce en quoi les Rabiniſtes diffèrent des Caraïtes. 1°. Les Caraïtes nient que la Loy orale vienne de Moyſe, & rejettent la *Cabale*, ou la *tradition*. 2°. Ils ont horreur du Thalmud. 3°. Ils obſervent le Sabbat beaucoup plus rigoureuſement en pluſieurs choſes que les Rabiniſtes. De plus, ils étendent preſque à l'infini les degrés défendus du mariage; & quant à leurs éxemplaires de la Loi, ils les ont comme les Rabiniſtes; mais ſe mettent peu en peine des dictions pleines ou défectives; ils croïent néanmoins ſelon Peringer, que les points voyelles viennent de Moyſe. Ils liſent l'Ecriture & leurs liturgies en public & en particulier, dans la langue du Pays où ils demeurent. A Conſtantinople, en Grec; à Caffa, en Turc; en Perſe, en Perſan; & en Arabe dans tous les lieux où l'Arabe eſt une langue vulgaire. * *Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, ou Supplément de Joſephe*, imprimé à Paris en 1710. le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Supplément aux Cérémonies des Juifs*. Jovet, *Hiſtoire des Religions*. D. Calmet, *Dict.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs &c. T. IV. p.* 69. *&c.*

CARAMAN, (grand) Prince ſouverain de la Caramanie, auquel le grand Turc enleva ſes Etats dans le XIV. ſiècle.

CARAMANIE, pays d'Aſie dans la Natolie, a eu autrefois titre de Royaume: elle comprend la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Piſidie & de la Cappadoce: on dit qu'elle eut ce nom d'un Caraman Turc, qui en chaſſa les Arméniens, ſelon Leunclavius: on la diviſe en grande Caramanie, où eſt Cogni, ſur le Cydne ou Caraſu, Acſarat, Caola & Tianée, & en Caramanie propre, entre le mont Taurus & la Méditerranée, vis-à-vis l'Iſle de Chypre: on y trouve Chiolſar, Patera, Satalia, Side & Scalemur. Les Princes de Caramanie réſiſtèrent quelque-temps aux Turcs qui leur enlevèrent leur Etat dans le XIV. ſiècle.

CARAMIT, (*Cara-Hemid*, c'eſt-à-dire, *Amida la Noire*) ville de la Méſopotamie ou Diarbeck ſur le Tigre, avec Archevêché qui avoit ſept Suffragans: c'étoit l'Amida des Anciens: elle eſt célèbre par les guerres des Romains contre les Perſes, & par le mérite de pluſieurs de ſes Prélats. Mereas Evêque de cette ville ſe trouva au prémier Concile de Conſtantinople l'an 381. & Siméon aſſiſta à cette aſſemblée qu'on appella le *brigandage d'Ephèſe*, & enſuite au Concile général d'Ephèſe: Théodoret parle de lui dans la troiſième de ſes épitres, où il le nomme Métropolitain de ſa Province. l'Empereur Conſtantin *le Grand*, aggrandit Amida, & lui donna le nom de Conſtantine. Cedrene & Curopalate ont écrit que les Sarraſins lui avoient donné le nom d'Edmet. Cette ville eſt grande, marchande, bien peuplée, & des plus conſidérables de toute la Turquie: on y fait une grande quantité de toile de lin & de coton, & on y prépare les maroquins rouges mieux qu'en aucun autre endroit du Levant: il y a un très-grand nombre de Chrétiens, Arméniens, Neſtoriens & Jacobites: elle eſt fortifiée à l'antique d'une double enceinte de murailles, dont l'extérieure eſt flanquée de ſoixante-douze tours avec une bonne garniſon de Turcs: le Beglierbegei y fait ordinairement ſa demeure. * Ammien Marcellin, *l.* 19. Procope. Guillaume de Tyr. Le Mire, *notit. Epiſc.* Sanſon. Baudrand, & *les mémoires de* Thevenot.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ, (Jean) Evêque de Vigevano, nâquit l'an 1606. à Madrid en Eſpagne, d'un père des Pays-Bas, & d'une mère Allemande: il fit ſes études en Eſpagne, où il prit l'habit de l'Ordre de Cîteaux: il fut Abbé de Melroſe aux Pays-Bas, puis de Diſſembourg, porta le nom d'Evêque de Miſſy, & fut Suffragant de Mayence, puis Abbé ſupérieur des Bénédictins de Vienne & de Prague, & grand Vicaire du Cardinal d'Harrach, Archevêque de Prague: quelque-temps après, par un changement aſſez extraordinaire, il ſe fit ſoldat & commanda une Compagnie contre les Suédois; il devint Intendant des fortifications, & Ingénieur en Bohéme: enfin il reprit ſa prémière profeſſion, & fut Evêque de Reinhard dit *Konigigretz* par les Allemans, & *Kralovvibrades* par les Bohémiens: de-là il vint en Italie, & fut Evêque de Campagna au Royaume de Naples, & enfin de Vigevano dans le Milanez, où il mourut en 1682. il a fait lui-même le catalogue de ſes ouvrages, ou plûtôt de ſes deſſeins. Son eſſai de *la grammaire Cabaliſtique*, parut à Bruxelles en 1642. & ce qu'il appelle la *Grammaire Audacieuſe*, fut imprimé à Francfort en 1651. *in folio*; mais ce n'eſt que la quatrième partie de ce qu'il avoit préparé ſur ce ſujet: vers la fin de ſa vie, il fit imprimer à Vigevano un ouvrage, auquel il donna le nom de Λιπτόβατος, c'eſt-à-dire, *Subtiliſſimus*; ou *Nova Dialectica-Metaphyſica*: mais c'eſt dommage que ce Prélat ait employé à cette ſorte d'étude l'eſprit que la nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, ſelon le témoignage de ſes adverſaires mêmes: l'Auteur de l'*Anti-Caramuel* écrit dans ſon livre, qu'il avoit oüi dire à un grand homme que Caramuel avoit de l'eſprit au huitième c'eſt-à-dire, au ſouverain degré; qu'il avoit de l'éloquence au cinquième, & du jugement ſeulement au ſecond degré. Celui qui a inſéré un diſcours de Mathématiques dans le gros volume de ce Prélat, ſur l'Architecture du Temple de Salomon, en parle bien plus avantageuſement; car il aſſûre que, ſi Dieu laiſſoit périr les ſciences dans toutes les Univerſitez du monde, le ſeul livre de Caramuel ſeroit ſuffiſant pour les faire renaitre: il s'eſt beaucoup mêlé de Théologie morale, & a été un des grands défenſeurs de la probabilité, pour laquelle il a fait une apologie, & une Théologie morale fondamentale: il n'étoit pas néanmoins dans les principes des Ultramontains, pour ce qui regarde l'infaillibilité du Pape, comme il paroit par une lettre qu'il a écrite à Gaſſendi: il a ſoûtenu les droits du Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Cîteaux ſur tout l'Ordre de Cîteaux, par un écrit imprimé à Cologne en 1638. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Bayle, *Dictionnaire Crit.*

CARANCEBES, ou *Karancheſ*, forteresſe de la haute Hongrie, ſituée ſur le confluent de la petite rivière de Karom, avec celle de Temes, environ à deux lieuës au-deſſus de Temeſwar, eſt une place fort importante, parce qu'elle garde le célèbre paſſage de la Tranſylvanie, que l'on appelle *Eiſenthor*, ou *la Porte de Fer*. * Maty, *Diction.*

CARANUS, prémier Roi de Macédoine, étoit le ſeptième de la famille des Héraclides depuis Hercule. L'Hiſtoire fabuleuſe raconte, que ce Prince, qui vouloit jetter les fondemens d'une Monarchie, ayant appris de l'oracle qu'il la devoit établir, dans l'endroit où il ſeroit conduit par des chèvres, il en trouva dans l'Emathie: la Macédoine avoit été appellée de ce nom, à cauſe d'Emathius, contemporain de Cadmus Roi de Thèbes, & on la nomma enſuite Macédoine de *Macedo*. Caranus ayant trouvé ces chèvres, il en ſuivit une grande troupe qui fuyoit vers la ville d'Edeſſe, qu'il ſurprit: il chaſſa Midas qui tenoit une partie de cette Province, il en demeura le ſeul maître & fonda cette Monarchie vers l'an 3141. du monde, avant J. C. 894. ſon règne fut de trente ans: on compte ordinairement depuis Caranus juſques à Aléxandre, vingt-trois Roys. Hérodote ne connoit point ce Roi. *Voyez* MACEDOINE. * Juſtin, *l.* 7. *c.* 1. Vell. Paterc. *l.* 1. *Les marbres* du Comte d'Arondel.

CARANZA. *Cherchez* CARRANZA, cy-aprés.

CARAPULA, BATAGLIO, GIREFLUMAR, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, eſt ſur la côte de la mer Méditerranée, entre la ville de Tenez & celle d'Oran. * Maty, *Diction.*

CARAQUES, Sauvages de la Province de Quito, dans le Perou, qui habitent vers la côte de la mer du Sud; ils ont peu d'eſprit & peu d'adreſſe; mais ceux qui demeurent ſur la même côte, vers le Nord de cette Province, ſont ingénieux & propres aux arts méchaniques: ceux-ci ſe peignent le viſage de certaines marques tracées depuis les oreilles juſqu'au menton; & s'ornent de chaines d'or travaillées avec tant d'art, que les Eſpagnols admirèrent ces ſortes d'ouvrages, lorſqu'ils arrivèrent dans ce pays. * Laërt, *Hiſtoire du nouveau monde.*

¶ CARAQUES, CARANQUES, ou CARANGUES, ce peuple ſauvage a donné ſon nom à un ſomptueux Palais dont on voit les reſtes à vingt ou trente lieuës de Quito. Il adoroit les Tygres, les Lions, & les grandes couleuvres. Ils leurs ſacrifioit

des cœurs & du ſang humain; & ils en offroient tout autant qu'ils pouvoient en arracher à leurs ennemis. Il ne faiſoit la guerre à ſes voiſins que pour en ſacrifier une partie & manger l'autre. *Huayna Capac* le plus puiſſant des Yncas, les ayant dompté, leur defendit d'adorer les bêtes & de manger de la chair humaine. Ce dernier ordre leur parut inſuportable, & dès qu'ils le purent, ils ſe révoltèrent en tuant à l'improviſte les Officiers du Roy & les garniſons qu'ils mangèrent. Cela fut cauſe que *Huayna Capac* pour punir leur cruauté vint dans leur pays avec une groſſe armée. Il les défit, en tua pluſieurs milliers, & fit égorger deux mille de ces barbares au bord du lac qu'on a depuis apellé *Tahuarcocha*, la mer on le lac de ſang. *Pedro de Cieça*, parlant de cette action, nomme le vainqueur de ces Caraques *Guayanacapa*, & dit qu'on jetta dans le lac les corps de vingt-mille de ces rebelles qu'il avoit fait égorger. Le Palais des Coſaques eſt ſitué dans une moyenne plaine, bâti de grandes pierres, ſans chaux ou autre mortier, & quoiqu'il ait été détruit par le tems, ſes ruïnes font connoitre quelle a été ſon ancienne magnificence. * Garcilaſſo de la Vega *hiſt. des Yncas T. II. ch.* 7. *&* 11. Th. Corneille *Dict. géogr.*

CARAQUIRQUEZ, peuples. *Cherchez* CARATCHOLI.

CARASU, rivière de la Natolie: elle prend ſa ſource dans la grande Caramanie, aux montagnes de l'Antitaurus, traverſe une partie de l'Aladulie, & enſuite de la petite Caramanie où elle baigne Tarſe, & elle ſe décharge peu après dans la mer Méditerranée: les eaux de cette rivière ſont ſi froides, qu'Alexandre le grand fut très-dangereuſement malade, pour s'y être baigné, & l'Empereur Frederic Barberouſſe en mourut, en revenant de la guerre de la Terre-Sainte l'an 1100. * Maty, *Dict.*

CARASUI, le lac de Caraſui, ou de *N. Dame du Danube*; anciennement *Halmyris*: il eſt dans la Bulgarie, dans la contrée des Tartares Dobruces: on dit qu'il a vingt-deux lieuës de circuit, & qu'il renferme pluſieurs petites Isles: il eſt formé par la prémière branche, qui ſe ſépare du Danube, & qui va ſe décharger dans la mer Noire à Chiuſtange. * Maty, *Diction.*

CARATCHOLI ou KARAKIOLES, peuples du mont Caucaſe, entre l'Orient & le Septentrion de la Mingrelie: quelques-uns les appellent *Caraquirquez*, c'eſt-à-dire, *Circaſſiens noirs*: ils ſont néanmoins fort blancs de viſage; & ce nom leur a peut-être été donné, parce que l'air de leur pays eſt toûjours ſombre & couvert de nuages: ils parlent Turc; mais ſi vîte qu'on a peine à les entendre: ces peuples tirent leur origine des Huns, qui habitoient la partie la plus ſeptentrionale du mont Caucaſe, d'où les Turcs ſont auſſi ſortis. * Lamberti, *Rélation de la Mingrélie, dans le recüeil de* Thevenot, *vol.* I.

CARAVACCA ou CRUX DE CARAVACCA, village d'Eſpagne, dans le Royaume de Murcie: il eſt ſitué dans les montagnes, ſur les frontières de la Caſtille neuve, & près de la rivière dite Rio Sigura: on y conſerve une croix miraculeuſe qu'un Ange, dit-on, apporta du ciel à un Prêtre qui devoit dire la Meſſe en préſence d'un Maure: elle eſt de bois, & c'eſt à cette croix qu'on fait toucher celles que les fidelles portent par dévotion. * Jean de Robles Corvalan, *hiſt. del. myſter. Apparat. de la S. Cruz de Carav.*

CARAVAGE, (Michel Ange) fameux Peintre Italien, étoit en réputation au commencement du XVII. ſiècle: il ſe nommoit *Amerigi*, & ſon père étoit un Maçon de Caravage en Lombardie: il fut à Rome le Chef d'un parti oppoſé à celui de Joſepin, qui négligeoit le naturel, & ſe laiſſoit conduire par la force de ſon imagination, ſans autre modèle que ſes ſeules idées, & les images hardies & confuſes qu'il ſe formoit dans l'eſprit: Caravage au contraire s'attachoit à imiter la nature telle qu'il la voyoit, & ſans s'embarraſſer de la peindre dans ſon beau, il la copioit ſouvent dans ce qu'elle avoit de plus bas & de plus laid: ces différens partis jettèrent les Peintres dans un pur libertinage, qui alloit détruire leur art, ſi les Caraches ne l'euſſent rétabli, en ſuivant les règles des prémiers & des plus excellens Maîtres. Caravage fit pluſieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malthe: ce fut au retour de Malthe, qu'il mourut avant que d'arriver à Rome l'an 1609. * Felibien, *entretiens ſur les vies des Peintres.* M. de Pile, *abrégé de la vie des Peintres.*

CARAVAGE POLYDORE, Peintre. *Cherchez* POLYDORE.

CARAVAGGIO, bourg d'Italie dans le Duché de Milan: il eſt ſitué vers les frontières du Bergamaſque, & a été célèbre par la victoire que François Sforce, depuis Duc de Milan, y remporta en 1446. ſur les Vénitiens; ce bourg eſt encore célèbre, pour avoir vû naître Michel Ange Caravage & Polydore Caravage.

CARAVAIAL, *Cherchez* CARVAIAL.

CARAVANE, troupes de gens qui s'aſſemblent pour faire quelque voyage avec plus de ſeureté: on donne principalement ce nom à la caravane des Pélerins de la Mecque: il y a tous les ans cinq caravanes de Mahométans, qui vont viſiter le ſépulcre de leur faux Prophète à Medine, & la Moſquée de la Mecque où il prit naiſſance; ſçavoir celle du grand Caire qui eſt compoſée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Conſtantinople & des environs; celle des Magrebins ou Ponentaux, laquelle comprend ceux de Barbario, de Fez & de Maroc; celle de Damas pour les Pélerins qui viennent de Syrie; celle de Perſe; & celle des Indes ou du Mogol: il y a ſouvent de puiſſans Seigneurs qui font ce voyage avec le peuple: l'Emir Adge en eſt le Chef, & il mène ordinairement quinze cens chameaux pour porter ſes hardes, & pour en vendre ou loüer à ceux qui en manquent: car il en meurt beaucoup par les chemins: la caravane de Maroc prend ſa route par Taffilet, Tegorarin, Tripoli, Quibriche & Alexandrie, d'où elle ſe rend au Caire, & de-là à Suez, voyage extrémement long, que l'on ne fait ordinairement que dans l'eſpace d'une année. Le grand Seigneur envoye tous les ans à la Mecque de riches préſens, que les Francs appellent la veſte de Mahomet: ils ſont conduits par l'Emir Adge, & conſiſtent en ornemens en argent, que l'on fait au Caire & à Damas: ce ſont des pièces de velours cramoiſi, fort longues, & toutes brodées de groſſes lettres Arabes d'or; un grand pavillon de ſatin cramoiſi, brodé d'or, avec des chiffres Arabes, fait en pointe de clocher, qui a une pomme dorée en pointe, & quatre de même à l'entour; & un autre pavillon quarré de moindre prix: ces préſens ſont portez par un chameau richement enharnaché, ſuivi d'un autre qui les porte quand le prémier eſt las: pour la ſûreté du tranſport de ces ornemens précieux, l'Emir Adge fait mener ſix petits canons dans tout le voyage: la caravane du Caire part ordinairement cinquante-ſept jours après le commencement du Ramazan, c'eſt-à-dire, un mois après que le Ramazan eſt fini: celle de Barbarie ne part qu'un jour après; car elle a un Chef à part. Voici quelle eſt la route des caravanes d'Aſie: celles qui viennent des Isles d'Orient, c'eſt-à-dire, de Macaſſar ou Celebes, de Java, de Sumatra & des Maldives; & celles qui viennent des Indes, au-de-ça du Gange, ſe rendent par mer à Mocha ville maritime de l'Arabie heureuſe, & de-là à la Mecque ſur des chameaux: les Perſans qui habitent le long de la mer, viennent deſcendre à Ormus, ou au Bander; puis paſſant le golfe, qui en cet endroit-là n'a que douze ou treize lieuës de large, ils traverſent l'Arabie, pour ſe rendre à la ville du Prophete; mais ceux de la haute Perſe vers la mer Caſpie, & tous les Tartares viennent à Tauris, & de-là à Alep, d'où part la grande caravane qui traverſe les déſerts: quelques-uns prennent le chemin de Bagdad; mais rarement, parce que le Bacha éxige d'eux un tribut, & particulièrement des Perſans que les Turcs tiennent pour hérétiques; & c'eſt ce qui oblige le Roi de Perſe de défendre à ſes ſujets de prendre cette route: ils prennent ce chemin de Bagdad par dévotion, pour voir le ſépulcre de leur Prophète Ali, qui n'en eſt éloigné que de huit journées: c'eſt un lieu déſert, & où il n'y a que de très-méchantes eaux; le canal, que Cha-Abas fit conduire de l'Euphrate, étant entièrement ruiné. Pour ce qui eſt des Princes d'Arabie, ils n'ont pas beaucoup de chemin à faire, étant les plus proches du tombeau de Mahomet & de la Mecque: les Mahométans de l'Europe ſe rendent à Alep, pour joindre la caravane de la haute-Perſe, & ceux de l'Afrique paſſent au grand Caire: d'où ils prennent leur chemin par Suez, & rencontrent dans les déſerts la même caravane d'Alep, à dix-huit journées de Medine, où il ſe trouve une eau qui va par un canal, juſqu'à cette ville, & que les Mahométans croyent être ſortie de terre par un miracle, en faveur de leur Prophète qui eut ſoif en cet endroit, & qui en beuvant diſent-ils, la rendit douce, d'amère qu'elle parut d'abord.

Les Caravanes marchent de nuit, & ſe repoſent le jour afin d'éviter les grandes chaleurs, & lors que la Lune n'éclaire pas, il y a des hommes qui portent des falots: les chameaux ſont attachez queuë à queuë, de ſorte qu'on n'a qu'à les laiſſer aller, ſans avoir la peine de les conduire parmi ceux qui vont en pélérinage à la Mecque, il y en a pluſieurs qui y vont par dévotion; d'autres pour trafiquer; & quelques-uns pour éviter le ſupplice qu'ils ont mérité pour quelque crime; car ce voyage abſout de tout: & quelque criminel que ſoit un homme, s'il peut ſe ſauver, & faire ce pélérinage; on ne le recherche plus dans la ſuite; au contraire on le tient pour honnête homme: pendant le chemin, ces Pélerins s'occupent à chanter des verſets de l'Alcoran, & font des charitez, chacun ſelon ſon pouvoir: deux jours avant que d'arriver à la Mecque; ils ſe dépoüillent tout nuds en un lieu nommé Rabak, & ne prennent qu'une ſerviette ſur leur col, & une autre au tour des reins: ceux qui ſont incommodez & malades, retiennent leurs habits; mais pour ſuppléer à cette cérémonie, ils font quelques aumônes: étant arrivez à la Mecque, ils y demeurent trois jours pour faire leurs prières, & pour viſiter ces lieux qu'ils appellent ſaints: enſuite ils vont à Minnet, où ils arrivent la veille du petit Bairam, & le lendemain, qui eſt la fête du petit Bairam, ils immolent des moutons, puis ils reprennent leurs habits, & ſe remettent comme ils étoient huit jours auparavant: de là ils vont au Mont-Araffat, où ils font des prières pendant trois jours: toutes ces cérémonies étant finies, le Sultan Scherif, ou Prince de la Mecque, qui eſt venu avec eux à cette montagne, leur donne la bénédiction: les Pélerins vont enſuite à Medine où eſt le ſépulchre de Mahomet, & le Kiabe ou grande Moſquée: environ un mois & demi après que la Caravane du Caire eſt partie, il part du Caire un Aga qui conduit pluſieurs rafraichiſſemens, que les gens du pays envoyent à leurs parens ou amis qui ſont dans la Caravane, que l'on rencontre à la moitié du chemin: ces Pélerins mettent à ce voyage, depuis le Caire, environ quarante-cinq jours à aller, & autant à revenir, & ſont là pluſieurs jours. L'Emir Adge gagne beaucoup à ce voyage; car les biens de tous ceux qui y meurent ſont pour lui: outre mille autres gains qu'il fait en pluſieurs manières: durant tout ce pélerinage, il eſt le maître abſolu de la campagne, & il y fait faire juſtice comme il lui plaît. * Thevenot, *Voyage du Levant.* Tavernier, *Rélation du Serrail.*

CARA-

Digitized by Google

CARAVANE DE MARCHANDS, eſt comme un grand convoi compoſé de quantité de Marchands qui s'aſſemblent en certains temps & en certains lieux, pour voyager en ſûreté, & pour ſe défendre contre les voleurs, qui courent ſouvent par bandes dans les pays qu'il faut traverſer: ces Marchands éliſent entr'eux un Chef que l'on appelle *Caravan-Bachi*: c'eſt lui qui ordonne la marche, qui preſcrit les journées, & qui, avec les principaux de la Caravane, juge les différends qui peuvent ſurvenir pendant le voyage: on fait quelque-fois ces voyages en compagnie de dix ou douze hommes ſeulement, & l'on fait ainſi beaucoup de chemin; mais il eſt plus ſûr de ſe joindre à une caravane: on voit des caravanes de mille chameaux, & d'autant de gens de cheval, & comme les chameaux ne marchent qu'à la file, une caravane paroit une armée: chaque chamelier conduit ſept chameaux, qui ſont attachez l'un à l'autre par une petite corde: en tout temps la caravane marche plus de nuit que de jour; en Eſté, pour éviter la chaleur; & dans les autres ſaiſons, pour arriver en plein jour au lieu où l'on doit camper, parce que dans l'obſcurité de la nuit, il ſeroit difficile de dreſſer des tentes, de panſer des chevaux, & de pourvoir à tout ce qui eſt néceſſaire à un campement: néanmoins au fort de l'Hyver, & dans les grandes neiges, on ne part guères qu'à la pointe du jour; mais on fait peu de chemin, pour camper de jour, lors que le ſoleil eſt couché. Des Chiaoux, qui ſont de pauvres gens, ou Turcs ou Arméniens, ont ſoin de faire la garde autour du camp, & de veiller ſur les marchandiſes: quand on part de Conſtantinople, de Smyrne ou d'Alep, pour ſe mettre en caravane, il faut s'habiller ſelon la mode du pays où l'on doit paſſer; en Turquie, à la Turque; en Perſe, à la Perſienne: & qui en uſeroit autrement, paſſeroit pour ridicule: toutefois, pourvû qu'on ait une veſte d'Arabe, avec quelque ceinture, bien qu'on eût deſſous un habit à la françoiſe, on peut paſſer par tout ſans rien craindre: pour porter le turban, il faut néceſſairement ſe faire raſer la tête, parce qu'il gliſſeroit, & ne pourroit tenir avec les cheveux: pour ce qui eſt de la barbe, on n'y touche point dans la Turquie, & les plus grandes ſont les plus belles; mais en Perſe on ſe fait raſer tout le menton, & on garde ſeulement la mouſtache, qui eſt d'autant plus eſtimée, qu'elle eſt plus groſſe & plus longue. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

CARAVANE, voyage que chaque Chevalier de Malthe fait ſur les galères au ſervice de l'Ordre: ils ſont obligez d'en faire quatre, dont chacune eſt de ſix mois; une année de captivité chez les Turcs eſt comptée pour une caravane: il en eſt de même de deux années de ſervice à Malthe: ils commencent leurs caravanes à l'âge de vingt ans, & s'ils ne les ont pas fini à cinquante ans, ils ſont éxclus de tous emplois, bénéfices & Commanderies. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tom.* 3. *c.* 13.

CARAVANSERAI, *voyez* CARVANSERAS.

CARAVIGIOLE, (Bernardin) Cardinal, *Cherchez* CARVAJAL.

CARAUSE, né de médiocres parens dans cette partie des Gaules que la Meuſe traverſe, ſe diſtingua dans les armées, & fut jugé capable en 287. de défendre l'Armorique, c'eſt-à-dire les côtes des Gaules contre les François & les Saxons, qui y faiſoient continuellement des deſcentes; mais il ne ſe ſervit de cet employ que pour s'enrichir: toûjours ſurpris quand les Barbares pénétroient dans les Provinces confiées à ſes ſoins, toûjours adroit à les ſurprendre quand ils revenoient chargez de butin, il s'attira l'indignation de l'Empereur Maximien, qui alloit punir ſes brigandages, quand la crainte du châtiment le porta à la révolte. Les François, s'étant emparez depuis peu de tems de l'Iſle des Bataves, & des voiſinages de l'Eſcaut, le favoriſérent dans cette entrepriſe: la grande Bretagne le reconnut pour Empereur; il retint auſſi quelques places de ſon gouvernement dans les Gaules; & toute la flotte le ſuivit: on ne peut mieux placer cette révolte qu'à l'an 288. La victoire que le Tyran remporta enſuite ſur une nouvelle flotte de l'Empereur Maximien lui aſſura la joüiſſance de la dignité impériale; mais en 292. Conſtance Chlore ayant été fait Céſar, lui enleva la ville de Boulogne ſur mer; & ne lui laiſſa pas un pouce de terre dans les Gaules: ce Céſar ſe préparoit à porter auſſi la guerre en Angleterre, lorsqu'Allectus Préfet du Prétoire de Carauſe, abuſa de la confiance que ſon Maître avoit en lui pour l'aſſaſſiner: ce malheureux avoit règné ſept ans, & périt ou à la fin de l'année 294. ou au commencement de la ſuivante. * Eumene, *Panegyr. Conſt. dict.* Aur. Victor. Eutrope.

CARAZOLE, (Joannin) natif d'Ombrie en Italie, d'une famille fort médiocre, fut un triſte éxemple des caprices de la fortune: car étant Sécrétaire de Jeanne II. Reine de Naples, au commencement du XV. ſiécle, il plut, comme beaucoup d'autres, à cette Princeſſe, qui l'aima paſſionnément; & lui donna comme en dot, le Duché de Melfi, & la charge de grand Connétable du Royaume. Mais une ſi haute élévation eut une fin des plus tragiques; car cette Reine le dépoüilla de tous ſes biens & de tous ſes honneurs, & le fit mourir avec autant de cruauté, qu'elle avoit eu d'amour pour lui. * Fulg. *l.* 6. *c.* 11.

CARBANDA ou CARBAGANDA, frère de Caſſan, Roi des Tartares, à qui il ſuccéda l'an 1304. nâquit d'une mére chrétienne: il reçût le nom de Nicolas au baptéme, & profeſſa le Chriſtianiſme tant qu'elle vécut; mais s'étant fait depuis Mahométan, il nuiſit beaucoup aux Chrétiens dans l'Orient. * Hayton & Sanut.

CARBILIUS RUGA, fut le prémier d'entre les Romains, qui fit divorce avec ſa femme, parce qu'elle étoit ſtérile, l'an 527. de Rome & 227. avant J. C. ſous le Conſulat de M. Attilius, & de P. Valerius: il proteſta aux Magiſtrats, que bien qu'il eût beaucoup d'amour pour ſa femme, il la quittoit néanmoins ſans murmurer, puiſqu'elle ne lui pouvoit donner d'enfans, préférant l'avantage de la République à ſon amour particulier: d'autres attribuënt cette hiſtoire à Spurius Carvilius Maximus, qui avoit été Conſul l'an 520. de Rome, & 234. avant J. C. avec L. Poſthumius Albinus. * Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 3.

CARBON, Orateur célèbre qui vivoit du tems de Ciceron, eſt différent de quelques autres Magiſtrats de ce nom, tel que C. *Carbon* Triumvir avec Gracchus & Flaccus en l'an 633. de Rome & 121. avant J. C. Un autre qui fut trois fois Conſul: celui qui ſuivit le parti de Marius & de Sertorius en l'an 667. de Rome, & 87. avant J. C. & qui fut tué dans la Sicile par ordre de Pompée. Valer. Max. *lib.* 9. *c.* 13. Et un Orateur, frère du prémier, lequel ne pouvant ſouffrir les débauches des ſoldats, qu'il vouloit contraindre à mieux obſerver la diſcipline militaire, en fut aſſaſſiné. * Cicero *in Bruto.* Valer. Max. Pighius. *Annal. Roman.*

CARBON, petite ville d'Afrique, ſur la côte du Royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie: on la prend pour l'ancienne *Ruſazus*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Diction.*

CARBON, (Louis) qui prend pour ſurnom *à Coſtacciaro*, eſt Auteur de pluſieurs ouvrages de Rhétorique, de Philoſophie & de Théologie, & vivoit vers la fin du XVI. ſiécle. Il n'étoit point Juriſconſulte, comme l'aſſure König, mais Théologien, & même il profeſſa la Théologie à Perouſe. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, *introductio in Logicam*, imprimé à Veniſe *in* 8°. en 1579. & qu'il a dédié à Servilius Treus, qui étoit un Juriſconſulte, & qui avoit de grands emplois dans la République de Veniſe. * Bayle, *diction. crit. dernière édition.*

CARBONARA, CAPO CARBONARA ou FERRATO, anciennement *Herculis Portus.* Cap, avec un port dans l'Iſle de Sardaigne: il eſt à l'entrée du Golfe de Cagliari, du côté du Septentrion, & il prend ſon nom, ou du petit lieu de Carbonera, qui y eſt bâti, ou de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. * Maty, *Diction.*

CARBONNE, (François) Cardinal, Evêque de Monopoli, étoit de Naples: il fut mis par le Pape Urbain VI. dans le ſacré Collége en 1385. & depuis, il contribua beaucoup à l'élection de Boniface IX. qui lui donna l'Evêché de Sabine, & divers Gouvernemens dans l'Etat eccléſiaſtique. Théodore de Niem l'accuſe de ſimonie: il mourut ſubitement le 18. Juin 1405. & ſon corps fut porté à Naples, où l'on voit ſon tombeau dans l'Egliſe cathédrale. * Théodore de Niem, *l.* 1. *&* 3. Ciaconius. Garimbert.

CARBONNEL, (Bertrand) Poëte Provençal, vivoit dans le XIII. ſiécle, vers l'an 1223. il étoit natif de Marſeille, & il écrivit divers ouvrages. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas. *Bibl. Franç.*

CARBURY, ou CARBRE, bourg ou petite ville de la Lagenie en Irlande: il eſt dans le Comté de Kildare, entre la ville de Kildare & celle de Trime, à quatre ou cinq lieuës de l'une & de l'autre: il y a une autre ville de ce nom dans le Comté de Corke. * Maty, *Diction.* Moréri *Anglois.*

CARCANO, (Archelao) Médecin natif de Milan, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Paris, vivoit dans le XVI. ſiécle, où il s'acquit beaucoup de réputation: il compoſa divers ouvrages ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, & ſur quelques autres ouvrages de ce grand homme, & mourut le 22. Juillet 1588. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de ſcript. Med.*

CARCANOSSI, Contrée de l'Iſle de Madagaſcar, vers la côte Méridionale, où les François ont établi quelques Colonies: le pays eſt fertile & aſſez bien cultivé. * Flacourt, *Hiſtoire de Madagaſcar.*

CARCAS ou CHARCAS, un des ſept Eunuques, qui ſervoient Aſſuerus, & ausquels il ordonna, étant dans un feſtin, de faire venir la Reine Vaſthi. * Eſther, *cap.* 1. *verſ.* 10.

CARCASSONE, ſur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec titre de Comté & Evêché, ſuffragant de l'Archevêché de Narbone: elle eſt ſous le reſſort du Parlement de Toulouſe: c'eſt le *Carcaſſo, Carcaſſum Volcarum*, ou *Tectoſagum* des Anciens: on la diviſe en deux parties, la ville & la cité: la Cathédrale eſt dans la dernière: on y voit auſſi un Château aſſez fort, où l'on conſerve des actes très-anciens & d'une écriture particulière, ſur des écorces d'arbre & ſur de la toile, dont il y en a pluſieurs qu'on croit y avoir été apportez par les Viſigots, après la priſe de Rome. Carcaſſone a encore un ſiége de Sénéchal & un Préſidial. Pline parle de cette ville. Céſar, Ptolomée, l'Itineraire de Jéruſalem, Procope, Grégoire de Tours, & divers autres Auteurs en font auſſi mention. S. Guimera fut, comme on croit, prémier Evêque de Carcaſſone: il mourut vers l'an 300. Hilaire & Valere y ſont reconnus pour Saints. La ville eſt grande, forte, & aſſez bien bâtie: la riviére la diviſe en deux parties, & outre la Cathédrale de ſaint Nazaire il y a diverſes Maiſons religieuſes. Quelques Auteurs croïent que les Gots fortifiérent Carcaſſone; qu'ils y bâtirent le Château; & qu'ils y mirent en dépôt les dépoüilles de la ville de Rome: comme l'aſſiette & la grandeur de Carcaſſone la rendoient une ville très-importante, les François l'aſſiégérent après la défaite d'Alaric en 507. mais ce fut ſans ſuccès. Le Roi Gontran l'aſſiégea depuis inutilement, & quelque tems après, il la prit par in-

Digitized by Google

intelligence; mais ſon armée ne ſe tenant pas ſur ſes gardes; elle fut défaite par Recarede, Roi des Gots, vers l'an 587. ou 88. Depuis Carcaſſone fut ſoûmiſe aux François, & nos Rois nommoient un Comte pour la gouverner: le prémier dont nous ayons connoiſſance, fut *Bernard* II. Comte de Toulouſe, qui vivoit en 871. Le Continuateur d'Aimoin nous apprend que le Roi Charles *le Chauve* lui donna le gouvernement des Comtez de Carcaſſone & de Raſés: on croit que *Roger* I. étoit ſon fils, & qu'il lui ſuccéda en 887. Mais on ne trouve rien de certain touchant les Comtes de cette ville, que depuis l'an 974. *Arnaud* étoit alors Comte de Carcaſſone, & *Roger* II. lui ſuccéda en 978. Ce dernier eut d'*Adelaïde* ſon épouſe, *Raymond*, qui vivoit en 1013. père de *Roger* III. mort ſans enfans, & d'*Ermengarde* qui lui ſuccéda: elle étoit femme de *Bernard-Raymond* Trincavel, Vicomte de Beſiers & d'Agde; Raymond Berenger, Comte de Barcelone, prétendoit à cette ſucceſſion du côté d'*Ermenſende*, ſon aïeule, fille de *Roger* II. & femme de *Raymond Borel*, Comte de Barcelone: leurs amis communs les accordérent en 1068. & par une transaction on adjugea la ville de Carcaſſone à *Raymond Berenger*: tout le reſte du Comté fut cédé à *Ermengarde* & à ſon mari. *Bernard Aton* leur fils leur ſuccéda en 1090. celui-ci ſurprit la ville de Carcaſſone pendant la minorité de *Raymond Bérenger*, qui épouſa depuis *Douce* de Provence; mais les habitans n'ayant pas ſujet de ſe loüer de la conduite de Bernard Aton, ſe remirent ſous l'obéïſſance de Raymond; & chaſſérent les Officiers d'Aton: celui-ci aſſiégea la ville; la prit par compoſition; créva les yeux & coupa le nez aux principaux habitans, qui ſe retirérent en Catalogne: ce procédé barbare obligea le Comte de Barcelone à prendre les armes; enſuite à la prière de diverſes perſonnes de conſidération, il s'accommoda avec *Bernard*; qui lui céda le Comté, & prit le titre de Vicomte: ce *Bernard* avoit épouſé *Cecile*, Vicomteſſe de Niſmes, & il en eut trois fils & trois filles; *Roger* IV. Vicomte de Carcaſſonne, de Raſés & d'Albi; *Raymond* Trincavel, Vicomte de Beſiers & d'Agde, *Bernard Aton*, Vicomte de Niſmes; *Mantelina*; *Payenne*; & *Ermenſende*. Roger IV. mourut ſans enfans vers l'an 1150. *Raymond* ſon frére lui ſuccéda, & fut maſſacré dans l'Egliſe de Beſiers, le jour de la Madelaine de l'an 1167. il laiſſa trois fils; *Trincavel*, mort en 1180. *Raymond Trincavel*, mort en 1190. & *Roger Trincavel*, qui mourut en 1193. Ce dernier laiſſa poſtérité; il avoit épouſé une fille de la maiſon de Toulouſe; & en eut *Raymond Roger*, lequel donna dans les ſentimens de ſon oncle Raymond *le Vieil*, Comte de Toulouſe; & ſe déclara protecteur des Albigeois: il attira contre lui l'armée des Croiſez, qui prirent Carcaſſone en 1209. & il mourut de dyſſenterie: après cette mort, tous les Prélats & les Princes, qui s'étoient liguez pour une ſi ſainte entrepriſe, donnérent à *Simon* Comte de Montfort, la confiſcation des biens qui appartenoient aux Comtes de Carcaſſone: ce que le Synode de Montpellier de 1214. & le Concile de Latran de 1215. confirmérent. *Amauri* de Montfort, fils de Simon, lui ſuccéda dans la poſſeſſion de ces Seigneuries; & ne pouvant les défendre contre les Princes qui y avoient quelque prétention, il céda l'an 1224. les droits qu'il y avoit à Loüis VIII. Roi de France, qui pour récompenſe le fit Connétable: il renouvella depuis deux ou trois fois cette ceſſion: Raymond Roger avoit laiſſé un fils nommé Raymond Trincavel, qui céda auſſi les droits qu'il pouvoit avoir ſur les Comtez de Beſiers & de Carcaſſone, qui ont été toûjours unis à la couronne depuis l'an 1247. Carcaſſone eſt Capitale d'un petit pays dit *le Carcaſſez*, dont les principaux lieux ſont Aigues-Vives, Bannoles, Caupenda, Coffolens, la Craſſe, Montclar, Montlaur, Montolieu, Montreal, Pradelles, Rieux, Roſiac, le Villar, Villeſecque. Carcaſſone eſt renommée par ſes manufactures, & ſur tout par celle de draps. * Pline, *l.* 8. *c.* 4. Procope, *l.* 1. *de Bel. Got.* Grégoire de Tours, *l.* 8. *c.* 30. *&* *l.* 9. *c.* 31. Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 27. Catel, *Hiſt. des Comt. de Toul. & Mem. de Langued.* Beſe, *Hiſt. de Carcaſſ.* de Marca, *Hiſt. de Béarn*, *l.* 8. Sainte Marthe, *Gall. Chriſtian.* Du Puy, *Droits du Roi.*

CARCATHIOCERTE, ville de la grande Arménie, proche du Tigre. Pline, *l.* 6. *c.* 9. Le pays s'appelle *Sophene*. * Strabo.

CARCERO, Palais où l'on plaide à Madrid en Eſpagne.

CARCHASIS, Roi des Scythes, ſuccéda à ſon père *Atheas*, conjointément avec ſon frére *Matheas*: il conduiſit une armée contre Aléxandre *le Grand*; & marcha pour aſſiéger la ville d'Aléxandrie en Sogdiane ſur le fleuve Oxus, que ce Conquérant venoit de faire bâtir, l'an 331. avant Jéſus-Chriſt: mais il fut battu, & toutes ſes troupes furent taillées en piéces: depuis, touché de la généroſité de ſon vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui ſe ſoûmettoient à lui; il lui envoya des Ambaſſadeurs pour ſe remettre à ſa diſcrétion, & lui offrit ſa fille en mariage; Aléxandre oubliant le paſſé, lui laiſſa l'autorité ſouveraine dans ſes Etats. * Arrien, *l.* 4. Quinte-Curce, *lib.* 8.

CARCHEMIS, ou CARKEMIS, ou CHARCAMIS, ville d'Aſſyrie, près du fleuve d'Euphrate, que *Nechao*, Roi d'Egypte, alloit aſſiéger, quand il tua Joſias Roi de Juda. *II. Paralipom. XXXV.* 20.

CARCHI, petite Iſle, mais fort fertile: elle eſt dans la mer Méditerranée, au Couchant de l'Iſle de Rhodes, entre celle de Scarpanto & le Cap Crio, qui eſt ſur la côte de la Natolie. * Maty, *Diction.*

¶ CARCINUS, d'Athénes, Poëte, vivoit vers la C. Olympiade, environ 380. ans avant Jéſus-Chriſt: il a écrit des Comédies & des vers lyriques. * Athénée, *l.* 8. Suidas: il y a eu un autre *Carcinus* d'Agrigente, Poëte tragique, qui vivoit vers le même tems, & qui demeura avec Eſchines à Syracuſe auprès de Denys Tyran de Sicile: il a donné lieu à une eſpéce de proverbe, *Carcini poëmata*, pour marquer ceux qui écrivent des piéces obſcures & qui approchent de l'énigme. Il compoſa ſeize tragédies. Diodore le fait Auteur de la fable de Cerès cherchant Proſerpine; & Euſtathius, dit qu'il fut mordu d'une vipére pendant qu'il rêvoit à une fable, & qu'il en mourut. * Suidas. Athen. *l.* 8. Hieronymus Raguſa, *Elogia Sieulorum.*

CARCISTES. *Cherchez* CARSISTES.

CARCORA, ville du Royaume de Barca en Barbarie: elle eſt ſur le bord du golfe de Sidra, à l'embouchure de la riviére de Melel: on dit que c'eſt l'ancienne *Diacherſis*, ville de la Cyrénaïque. * Maty, *Diction.*

CARCOVIACA, ville d'Ecoſſe, la principale des Iſles Orcades, dans l'Iſle de Mainlande, avec une forteresſe & un port aſſez large. L'Ecoſſe s'eſt renduë maîtreſſe de cette place, nonobſtant les plaintes du Roi de Danemarc, qui s'attribuë les Orcades. * Jean. Jacq. Hoffman. *Lexic. Univerſ.*

CARDAILLAC, bourg de France dans le Quercy. près de Figeac, & vers les frontiéres de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronies du pays, qui a depuis porté le titre de Marquiſat, & qui a donné ſon nom à la maiſon de Cardaillac.

CARDAILLAC, la maiſon de Cardaillac a eu les Barons de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Seigneurs de ſaint Cernin, Chambellans de nos Rois, Sénéchaux & Gouverneurs du Quercy, & Chevaliers de l'Ordre: & les Comtes de Bioule, Lieutenans généraux en la Province de Languedoc; *Bertrand* de Cardaillac donna des preuves de ſon courage durant la guerre contre les Albigeois: cette famille a encore eu d'illuſtres Prélats; *Guillaume* de Cardaillac Evêque de Cahors en 1209. étoit fils de *Bertrand* & *d'Helene* de Comborn: il ſe ſignala par ſon zéle contre les Albigeois. Pierre des Vaux de Cernay parle avantageuſement de ce Prélat, qui mourut en 1234. il eſt différent d'un autre *Guillaume* de Cardaillac, Evêque de ſaint Papoul, mort en odeur de ſainteté l'an 1347. Ce dernier étoit fils de *Geraud* de Cardaillac, Seigneur de la Capelle-Marival, & frére de *Bertrand*, Evêque de Cahors, mort en 1367. C'eſt ſous lui qu'on fonda l'Univerſité de Cahors: *François* de Cardaillac fut mis après celui-ci ſur ce Siége épiſcopal: il étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, Vicomte de Murat, & d'*Anne* de Gordon; & on le tira de l'Ordre de ſaint François, pour lui donner le gouvernement de l'Egliſe de Cavaillon, d'où il fut transféré à celle de Cahors où il mourut en odeur de ſainteté l'an 1404. Les Egliſes de Rhodez & de Montauban ont encore eu des Prélats de cette famille dans le XVII. ſiécle, Loüis de Cardaillac & de Levi, Comte de Bioule, a été Lieutenant général en Languedoc. Le Roi Loüis XIV. l'honora du collier de Chevalier de ſes Ordres en 1661. Cardaillac mourut en 1666. ſans laiſſer d'enfans de *Lucrèce* d'Elbene, ni d'*Eliſabeth* Mitte-Saint-Chamant, ſes deux femmes. * Catel, *Hiſt. de Langued.* La Croix, *de Epiſc. Cadurcenſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le P. Anſelme.

CARDAILLAC, (Jean de) Patriarche d'Aléxandrie, Archevêque ou Adminiſtrateur perpétuel de l'Archevêché de Toulouſe, dans le XIV. ſiécle, étoit fils de *Bertrand*, Seigneur de Bioule; & d'*Ermengarde* de Lautrec: après avoir reçû le bonnet de Docteur en Droit civil dans l'Univerſité de Toulouſe, il y profeſſa avec applaudiſſement. En 1350. il fut envoyé par l'Univerſité au Pape Clément VI. & par le Roi de Caſtille à Urbain V. en 1369. Il avoit été fait Evêque d'Orenſe en Eſpagne dés l'an 1351. & en 1360. il avoit été transféré de cette Egliſe à celle de Brague: il eut part enſuite aux troubles d'Eſpagne: Pierre le Cruel le tint en priſon depuis 1367. juſqu'en 1369. La défaite de ce Prince fut ſuivie de la liberté de l'Archevêque, qui fut auſſi-tôt envoyé, comme on vient de dire, à Urbain V. auprès de qui il n'arriva néanmoins qu'en 1370. Il paroit que Jean voulut alors renoncer à tous engagemens avec l'Eſpagne; puiſqu'en 1371. il quitta l'Archevêché de Brague. Grégoire XI. qui l'eſtimoit, le fit en ce tems-là même Patriarche d'Aléxandrie, & lui donna l'adminiſtration de l'Egliſe de Rodés: l'année ſuivante le même Pape l'envoya en qualité de Légat à Avignon; & en 1378. il fut fait Adminiſtrateur de l'Archevêché de Toulouſe: il compoſa pluſieurs livres qu'on garde dans la bibliothéque des Dominiquains à Toulouſe; comme des ſermons pour les Dimanches & fêtes de l'année; des conférences ſynodales pour la célébration des Conciles; des oraiſons pour le ſacre des Prélats; divers traitez des Ordres ſacrez: il mourut en 1390. * Froiſſart, *l.* 1. *Chron. c.* 252. Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Baluze, *Vita Papar. Aventon.*

CARDAME, Roi des Bulgares, dans le VIII. ſiécle: on dit qu'ayant obligé les Empereurs de Conſtantinople de lui payer tribut, il voulut contraindre Conſtantin *Porphyrogenete* de l'augmenter; ce Prince promit de le ſatisfaire, & étant entré avec une puiſſante armée dans la Bulgarie, qu'il trouva dépourvûë de gens de guerre, il mit tout à feu & à ſang l'an 950. Cardame mourut peu de tems après. * *Hiſt. Miſcel.* Baronius.

CARDAMS ou CARADOMS, Hiſtorien François, qui vivoit ſous Farabert Duc des François, de qui Genebrard fait mention, *in Soter. & Eleutherio.*

CAR-

Digitized by Google

CARDAMYLE, ville du pays d'Argos, proche de Pile, & du domaine d'Agamemnon. * Homère, *Iliad.* 9. Herodote dit que c'eſt une ville du pays de Lacédémone. *lib.* 8. Strabon & Ptolomée. *lib.* 8. en parlent : ſelon Etienne de Byzance, il y a eu auſſi une ville de ce nom de l'Iſle de Chio : ce n'eſt plus qu'un village & un port ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle. * Nicolas Loyd. Baudrand. Jean Jacques Hofman.

CARDAN, (Jérôme) fameux Médecin & Mathématicien, naquit à Pavie le 24. Septembre 1501. d'une mère, qui l'ayant eu hors du mariage, avoit inutilement tenté de perdre ſon fruit par des breuvages : il vint au monde avec des cheveux noirs & friſez ; paſſa ſa prémière jeuneſſe à Milan, où ſon père étoit Avocat ; & étudia à l'âge de 20. ans à Pavie, où il expliqua Euclide : dans la ſuite il alla à Boulogne ; où il reçut le bonnet de Docteur en Médecine : ſur la fin de l'année 1525. & il ſe maria en 1531. depuis, en différens tems, il profeſſa les Mathématiques, puis la Médecine à Milan & à Pavie : il refuſa le parti qu'on lui offroit en Danemarc, paſſa en Ecoſſe ; revint en Italie ; profeſſa encore la Médecine à Boulogne ; y fut arrêté priſonnier ; & ayant recouvré la liberté il s'alla établir à Rome, où après s'être fait aggréger au Collége des Médecins, il eut penſion du Pape, & mourut le 21. Septembre 1576. On ne peut nier que Cardan n'ait été un très-grand génie & un très-ſçavant homme ; mais bizarre, inconſtant, extrêmement entêté de ſes prédictions, quoique ſon aſtrologie l'eût trompé ſur ſon propre ſujet ; & ſe piquant même, ainſi que Socrate, d'avoir un Démon familier : ſes mœurs ſe ſentirent du déréglement de ſon eſprit, qui fut aſſez téméraire pour lui faire entreprendre de travailler à l'horoſcope de nôtre-Seigneur J. C. & les femmes auſſi-bien que le jeu, occupérent tout le tems qu'il déroboit à l'étude : ce qui ne l'empécha pas de compoſer un grand nombre d'ouvrages ramaſſez l'an 1663. en dix volumes *in folio* : ſon traité le plus fameux a été celui de la ſubtilité ; & ſon ennemi le plus déclaré, a été Jules Scaliger, qui s'eſt acharné contre lui, & quelquefois ſans raiſon, dans ſes *Exercitationes adverſ. Cardan.* * Cardanus, *de vita propria.* Teiſſier, *Eloge*, *lib.* 1. De Thou, *lib.* 6. *Hiſt.* Voſſius, *de Mathemat. c.* 10. Lorenzo Craſſo, *page* 1. *Elog. &c.*

CARDE'E ou CARDINE'E, Divinité du Paganiſme. *Cherchez* FORICULE.

CARDENAL, (Prêtre) Poëte Provençal étoit natif d'Argence prés de Beaucaire. Charles II. Roi de Naples & de Sicile, l'avança dans ſa Cour ; & il y mourut à Naples vers l'an 1302. on lui attribue diverſes poëſies. * Noſtradamus, *Vies des Poëtes Prov.* La Croix du Maine.

CARDERON, nom défiguré. *Cherchez* CALDERON.

CARDENAS, famille noble de Caſtille, féconde depuis long-tems en hommes illuſtres. *Voyez* là-deſſus Philippe-Jacques Spener, *Theatr. Nobil. Europ. tom.* 2. où il eſt parlé de la famille de Cardenas, Duc de Maqueda & Manrique, Duc de Naïera, pag. 41. Imhoff, en ſa généalogie des Grands d'Eſpagne.

CARDIANUS. *Cherchez* EUMENE CARDIEN.

CARDICEAS. *Cherchez* ARBIANES.

CARDIE, *Cardia*, ville dans la Cherſonèſe de Thrace ; elle a tiré ce nom du mot *Cardia*, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec un cœur qu'en Grec on appelle καρδία. Démoſthenes en fait ſouvent mention dans ſon oraiſon contre Ariſtocrate. Stephanus & Ptolomée l'appellent *Cardiapolis*. La ville de Lyſimachie fut bâtie de ſes ruines : ce n'eſt plus maintenant qu'une petite ville nommée Carida.

CARDIEN, Hiſtorien Grec. *Cherchez* JEROME CARDIEN.

¶ CARDIFE, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, & le Comté dit Glamorganshire : elle eſt ſituée ſur le golfe de Sabrine, à l'emboûchure de la rivière de Taffe, près de Landaff & de la rivière de Tane, qu'elle a au Couchant. Un certain *Fitz Haimon*, perſonne conſidérable dans ce païs-là, fortifia cette ville, l'environnant de murailles, & y bâtiſſant un Château, où Robert, fils aîné de Guillaume le conquérant mourut, après une longue priſon ; ſes frères lui fait aïant créver les yeux pour l'éxclurre de la ſucceſſion. * Camden. Etat de la Gr. Bret. *ſous George II. T.* 1. *p.* 142. * Maty, *Diction.*

¶ CARDIGAN, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles : elle eſt Capitale d'un Comté, auquel elle donne ſon nom, connu ſous celui de CARDIGANSHIRE, en latin *Cardigana* ou *Ceretica Provincia*, qui s'étend le long de la mer ou de la manche d'Irlande. Il eſt dans le Diocèſe de S. David. Ce Comté eſt borné vers le Nord par ceux de Merjoneth, & de Montgomery, vers le Levant par ceux de Radnor & de Brecknock, vers le Sud par ceux de Caermarden & de Penbrock, & au Couchant par la mer d'Irlande. Il peut avoir douze lieuës de longeur, & cinq dans ſa moïenne largeur. Cette Province abonde en blé, en bétail, poiſſon, & gibier, & elle eſt devenuë fameuſe depuis peu par ſes mines d'argent, de plomb & de cuivre. Elle contient 77. Paroiſſes & 4. villes ou bourgs à marché. Sa Capitale Cardigan, en latin *Ceretica*, eſt ſituée agréablement ſur le Tivy, près de ſa chute dans la mer, à 148. milles de Londres. C'eſt une bonne ville, environnée de murailles, & fortifiée d'un Château. * Camden. Etat de la grande Bret. *ſous George II. T.* 1. *p.* 141. Maty, *Diction.*

CARDINAL, nom qu'on a donné aux Aſſeſſeurs & Conſeillers des ſouverains Pontifes. Parmi les Latins, le mot de *Cardinalis* ſignifioit *Principal* : dans ce ſens on a dit *venti Cardinales*, les quatre vents principaux ; *Princeps Cardinalis*, pour un Prince très-conſidérable ; *Miſſa Cardinalis*, & *Altare Cardinale*, pour la grande Meſſe & le maître autel d'une Egliſe : ce fut auſſi le nom que l'on donna à certains Officiers de l'Empereur Théodoſe, comme aux Généraux d'armée, au Préfet du Prétoire en Aſie, au Préfet ou Gouverneur d'Afrique ; parce qu'ils poſſédoient les principales charges de l'Empire. A l'égard des Cardinaux de l'Egliſe Romaine, voici qu'elle en eſt l'origine : il y avoit deux ſortes d'Egliſes dans les villes, les unes étoient comme les Paroiſſes d'aprèſent, & ſe nommoient *Titres* ; les autres étoient des hôpitaux pour les pauvres que l'on appelloit *Diaconies* : les *Titres* ou Paroiſſes étoient deſſervies par des Prêtres, & les Diaconies gouvernées par des Diacres : s'il y avoit quelques autres chapelles dans les villes, on leur donnoit le nom d'oratoires ; & l'on y célébroit ſeulement la Meſſe ſans y adminiſtrer les Sacremens : les Chapelains de ces oratoires étoient nommez *Prêtres Locaux*, c'eſt-à-dire, *Prêtres d'un lieu particulier* : pour mettre une plus grande différence entre ces Egliſes, on nomma les Paroiſſes *Cardinales* ; ou *Titres Cardinaux*, & les Prêtres qui y faiſoient l'office divin, & y adminiſtroient les Sacremens, furent auſſi appellez *Cardinaux* : cette diſtinction fut principalement en uſage à Rome, où ces Cardinaux accompagnoient le Pape pendant la célebration de la Meſſe, & dans les proceſſions : c'eſt pourquoi Léon IV. les nomme *Preſbyteros ſui Cardinis*. Dans le Concile tenu à Rome l'an 853. les Diacres qui gouvernoient les Diaconies eurent auſſi le titre de *Cardinaux* ; ou parce qu'ils étoient les principaux des Diacres ; ou parce qu'ils aſſiſtoient avec les Prêtres Cardinaux lors que le Pape célébroit. La plus illuſtre fonction des Cardinaux Romains, étoient d'entrer au Conſeil du Pape & dans les Synodes, & d'y donner leurs avis touchant les affaires eccléſiaſtiques : c'étoit d'ordinaire quelqu'un de leur rang que l'on éliſoit pour ſouverain Pontife, & rarement de celui des Evêques, comme on a fait depuis. On remarque dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, que le Pape Etienne VII. élû en 896. fit déterrer Formoſe ſon prédéceſſeur, & caſſa toutes les ordonnances qu'il avoit faites ; alléguant que Formoſe avoit été créé Pape contre la diſpoſition des ſaints décrets, dans le tems qu'il étoit Evêque d'Oſtie : dans la ſuite des tems, le nom de Cardinal qui étoit commun à tous les Prêtres titulaires ou Curez, fut ſeulement attribué à ceux de Rome, & puis à ſept Evêques des environs de cette ville : tous ces Cardinaux furent diſtribuez ſous cinq Egliſes patriarchales ; ſçavoir de S. Jean de Latran, de Ste Marie majeure, de ſaint Pierre du Vatican, de ſaint Paul & de ſaint Laurent : l'Egliſe de ſaint Jean de Latran avoit ſept Cardinaux Evêques, que l'on appelloit *Collateraux* ou *Hebdomadaires*, parce qu'ils étoient aſſiſtans du Pape, & faiſoient en ſa place le ſervice divin, chacun leur ſemaine : ce ſont les Evêques d'Oſtie, de Porto, de Sylva-Candida, ou ſainte Rufine, d'Albano, de Sabine, de Freſcati & de Paleſtrine : (l'Evêché de ſainte Rufine eſt maintenant uni à celui de Porto) l'Egliſe de ſainte Marie majeure avoit auſſi ſept Cardinaux Prêtres ; ſçavoir les Cardinaux de S. Philippe & de ſaint Jacques, de ſaint Cyriace, de ſaint Euſèbe, de ſainte Pudentiane, de ſaint Vital, des ſaints Pierre & Marcellin, & de ſaint Clément : l'Egliſe patriarchale de ſaint Pierre avoit les Cardinaux Prêtres de ſainte Marie delà le Tibre, de ſaint Chryſogon, de ſainte Cecile, de ſainte Anaſtaſie, de ſaint Laurent *in Damaſo*, de ſaint Marc & des ſaints Martin & Sylveſtre : l'Egliſe de ſaint Paul avoit les Cardinaux de ſainte Sabine, de ſainte Priſque, de ſainte Balbine, des ſaints Nerée & Achilée, de ſaint Sixte, de ſaint Marcel & de ſainte Suſanne : l'Egliſe patriarchale de ſaint Laurent hors les murs avoit ſes ſept Cardinaux, ceux de ſainte Praxede, de ſaint Pierre aux Liens, de ſaint Laurent *in Lucina*, des ſaints Jean & Paul, des quatre ſaints couronnez, de ſaint Etienne au Mont-Celio & de S. Quirice. Baronius rapporte en l'an 1057. un Rituel ou Cérémonial éxtrait de la Bibliothèque du Vatican, qui contient ce dénombrement de Cardinaux.

Dans la ſuite le Pape donna le titre de Cardinal à d'autres Evêques : on dit que le prémier fut Conrard, Archevêque de Mayence, qui fut honoré de cette qualité par le Pape Alexandre III. lequel accorda la même grace à Galdin Sala, Archevêque de Milan, en 1165. il arriva depuis, que quelques Evêques furent créez Cardinaux Prêtres avec un des titres de la ville de Rome : ainſi Guillaume, Archevêque de Reims fut créé Cardinal du titre de ſainte Sabine, (qui eſt un titre de Cardinal Prêtre,) par le Pape Clément III. ou, ſelon d'autres, par Alexandre III. enfin Clément V. & ſes ſucceſſeurs donnérent le titre de Cardinal Prêtre à pluſieurs Evêques & Prêtres : ce qui s'eſt toûjours pratiqué depuis. A l'égard des Cardinaux Diacres ; il faut remarquer qu'au commencement il y eut ſept Diacres dans l'Egliſe de Rome, & dans quelques autres Egliſes ; on augmenta ce nombre à Rome juſqu'à quatorze ; & enfin on en créa dix-huit qui furent appellez *Diacres Cardinaux*, ou *principaux*, pour les diſtinguer des autres Diacres, qui n'avoient pas le gouvernement des Diaconies : depuis on compta vingt-quatre Diaconies dans la ville de Rome : maintenant il y en a quatorze affectées aux Cardinaux Diacres : les Cardinaux Prêtres ſont au nombre de cinquante ; leſquels avec les ſix Evêques, Cardinaux d'Oſtie, de Porto, de Sabine, de Paleſtrine, de Freſcati & d'Albano. qui n'ont point d'autres titres que leurs Evêchez, ſont ordinairement le nombre de ſoixante-dix. Innocent IV. donna aux Cardinaux le chapeau rouge, dans le Concile de Lyon celébré l'an 1245. Paul II. en 1464. leur donna l'habit rouge. Grégoire XIV. donna auſſi le bonnet rouge aux Cardinaux réguliers, qui ne portoient

Digitized by Google

toient alors que le chapeau. Urbain VIII. accorda aux Cardinaux le titre d'Eminence : on ne leur donnoit auparavant que celui d'illuſtriſſime. Depuis ces nouveaux établiſſemens, les Evêques ont été précédez par les Cardinaux ; cependant les prémiers conſervant leur prééminence, ont quelquefois pris le pas dans les aſſemblées & dans les cérémonies publiques, en préſence même du Pape : cela ſe voit dans l'acte de la dédicace de l'Egliſe de Marmoutier par le Pape Urbain II. l'an 1090. lors qu'il vint en France pour y tenir le fameux Concile de Clermont ; car dans cette cérémonie, Hugues, Archevêque de Lyon, tenoit après le Pape, le prémier rang : les autres Archevêques & Evêques le ſuivoient, & après eux venoient les Cardinaux, Prêtres & Diacres qui avoient accompagné le Pape dans ſon voyage. Dès l'an 769. le Concile de Rome tenu ſous le Pape Etienne IV. avoit ordonné qu'aucun ne pourroit être élû Pape qu'il ne fût Diacre ou Prêtre Cardinal : enfin en 1130. les Cardinaux commencèrent à devenir maîtres de l'élection des Papes ſous Innocent II. & ſe rendirent les ſeuls Electeurs, à l'excluſion du reſte du Clergé de Rome, ſous Aléxandre III. en mil cent ſoixante.

Quand le Pape veut créer des Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette dignité, & il les fait lire dans le Conſiſtoire, après avoir dit aux Cardinaux *Habetis fratres* ; c'eſt-à-dire, *Vous avez pour frères* : le Cardinal Patron envoye enſuite quérir ceux qui ſe trouvent à Rome, & les mène au Pape, pour recevoir de lui le bonnet rouge ; & au prémier Conſiſtoire, ſa Sainteté leur donne le chapeau. Juſques-là ils demeurent *in ſognitò* ; & ne peuvent ſe trouver aux aſſemblées. A l'égard des abſens, le Pape leur dépêche un de ſes Cameriers d'honneur pour leur porter le bonnet ; mais ils ſont obligez d'aller recevoir le chapeau de la main de ſa Sainteté ; & quand ils entrent à Rome, on les reçoit en cavalcade. Les habits des Cardinaux ſont la ſoutane, le rochet, le mantelet, la mozette & la chape papale ſur le rochet, dans les actions publiques & ſolemnelles : la couleur de leur habit eſt différente ſelon les tems, ou de rouge, ou de roſe ſèche, ou de violet : les Cardinaux réguliers ne portent point de ſoye, ni autre couleur que celle de leur Religion, avec une doublure rouge ; mais le chapeau & le bonnet rouge ſont communs à tous. Lorsqu'un Prélat eſt nommé Cardinal, ſes bénéfices ſont cenſez vaquans juſqu'à ce qu'il ait de nouvelles bulles : & dans les lieux ſujets à la régale, les bénéfices dépendans de ſa nomination qui étoient vaçans, ou qui viennent à vaquer dans cet intervalle, ſont cenſez vaquer en régale. Quand les Cardinaux ſont envoyez aux Princes, c'eſt en qualité de Légats *à latere*, ou *de latere* ; & lors qu'ils ſont envoyez dans une ville, leur Gouvernement s'appelle Légation : il y a cinq Légations, qui ſont celles d'Avignon, de Ferrare, de Boulogne, de Ravenne & de Perouſe.

☞ L'Hiſtoire nous apprend qu'il y a eu autrefois en France des Prêtres Cardinaux, auſſi bien qu'à Rome, qui n'étoient autres que des Curez : on le fait voir par deux anciens titres : l'un eſt de Thibaud, Evêque de Soiſſons, lequel confirmant la fondation de l'Abbaye de ſaint Jean des Vignes, faite par Hugues, Seigneur de Château-Thierri, éxige que le Prêtre Cardinal du lieu, *Presbyter Cardinalis ipſius loci* (c'eſt-à-dire, le Curé de la Paroiſſe, dans l'étenduë de laquelle l'Abbaye de ſaint Jean des Vignes a été fondée,) ſoit tenu de rendre raiſon du ſoin qu'il aura eu de ſes Paroiſſiens, à l'Evêque de Soiſſons & à ſon Archidiacre, comme il faiſoit auparavant : ce Prêtre Cardinal (dit Pierre le Gris, Chanoine régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin en cette même Abbaye) étoit le Curé de ſaint Jacques, un des douze Curez de la ville de Soiſſons ou des environs : l'autre titre eſt la confirmation de cette fondation par le Roi Philippe I. en 1076. où les mêmes termes ſont emploïez. L'ancien pontifical écrit à la main, qui ſervoit aux Evêques de Troyes il y a plus de 452. ans, fait foi auſſi que de tout tems l'Evêque de Troyes avoit eu des Prêtres Cardinaux qui ne ſont autres que les treize Curez dénommez au rituel manuſcrit de la même Egliſe, leſquels encore aujourd'hui doivent aſſiſter l'Evêque quand il conſacre le crême & les onctions le Jeudi ſaint ; & à la bénédiction ſolemnelle des Fonts, les veilles de Pâques, & de Pentecôte : ils ſont nommez dans ce pontifical *Sacerdotes Cardinales*. Paſquier rapporte ſur ce ſujet, qu'en un Concile tenu à Mets ſous Charlemagne, il eſt ordonné que les Evêques diſpoſeront canoniquement des titres Cardinaux établis dans les villes & dans les fauxbourgs, c'eſt-à-dire, des Cures. On peut remarquer, que dans l'Abbaye de ſaint Remy de Reims, il y a eu de tout tems quatre Religieux appellez Cardinaux, c'eſt-à-dire, principaux ; parce que ce ſont eux qui officient au grand autel dans les fêtes ſolemnelles. On voit néanmoins dans quelques Epîtres du Pape ſaint Grégoire, & d'Adrien II. que *Cardinalis Sacerdos*, ſe prend pour un Evêque, & que *Cardinalem conſtitui in Eccleſia Bituricenſi*, c'eſt-être fait Archevêque de Bourges, quoi qu'ordinairement les Curez des Gaules ayent été appellez *Presbyteri Cardinales*. * Traité de l'origine des Cardinaux. Du Cange, *Gloſſar.*

Pour ſatisfaire la curioſité du lecteur, l'on rapportera ici l'année de la nomination de tous les Cardinaux, leur patrie, leurs dignitez & le tems de leur mort depuis l'an 1119. que Guy fils de Guillaume Comte de Bourgogne, fut élû Pape ſous le nom de *Calixte* II. la plûpart des Cardinaux précédens n'étant connus que par leurs noms propres, ou par leurs titres, comme l'on le pourra remarquer pendant quelques années de ce catalogue, auquel on ajoûtera ſous quel nom ſont rapportez ceux dont il eſt parlé dans cet ouvrage.

CALIXTE II. élû Pape en 1119. mort en 1124.

Promotions de Cardinaux.

1. Pierre François, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, Légat en France ſous le Pape HONORE' II.

2. Etienne de Montbeliard, neveu du Pape, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, mort en 1156.

3. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*.

4. Jonathas, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de ſaint Damian.

5. Aimeric de la Châtre, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve. *Voyez* CHATRE.

6. Ponce, Abbé de Cluny. mort en 1125.

7. Guillaume, Evêque de Paleſtrine : le ſchiſme s'étant élevé dans l'Egliſe après la mort du Pape Honoré II. il contribua à l'élection d'Innocent II. contre Anaclet II. 1140.

8. Grégoire, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, ſuivit le parti d'Anaclet II. après la mort d'Honoré II. & après la mort d'Anaclet II. il fut élû Antipape ſous le nom de Victor IV. contre Innocent II. s'étant depuis démis par le moyen de ſaint Bernard ; il fut depuis nommé Cardinal du même titre.

9. Giles, ou Gilon, Evêque, Cardinal de Fraſcati, fut nommé en 1127. par le Pape Honoré II. Légat en Syrie, d'où il paſſa en Pologne en la même qualité de Légat, y convertit les peuples, & y fit bâtir pluſieurs Egliſes : étant revenu à Rome pendant le ſchiſme, il abandonna le parti d'Innocent II. pour ſuivre celui d'Anaclet II. mais après la mort de ce dernier, il retourna à celui d'Innocent.

10. Gerard Caccianimici, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom de LUCE II.

11. Grégoire Tarquini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche.

12. Ange, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, ſuivit le parti d'Anaclet II. contre le Pape Innocent II.

13. Matthieu, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrian.

14. Jean Dauferii, de Salerne, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere* : après la mort du Pape Honoré II. il ſuivit le parti d'Anaclet II. qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de S. Pudentiane.

15. Loüis Lucidi, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément.

16. Raynier, de Bourgogne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve.

17. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.

18. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte.

19. Gaultier, Diacre, Cardinal du titre de S. Theodore.

20. Gerard, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce, puis Prêtre du titre de ſainte Aquilée & ſainte Priſque.

21. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſebe.

22. Ubert, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata*.

23. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie *in Septifolio*.

24. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite.

25. Grégoire Albergati, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurens *in Lucina*.

26. Hugues Lectifredi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

HONORE' II. élû Pape en 1124. mort en 1130.

Prémière Promotion en 1125.

1. Matthieu, François, Religieux Bénédictin de ſaint Martin des Champs à Paris, Cardinal, Evêque d'Albano. 1135.

2. Jean, Bolonois, Général des Camaldules, Cardinal, Evêque d'Oſtie.

3. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine.

4. Ubert de Ratta, de Piſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, & Archevêque de Piſe. 1138.

5. Matthieu, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre ès Liens, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet, contre le Pape Innocent II.

6. Pierre Cariacene de Gariſando, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre & de ſaint Martin aux monts.

7. Alberic Tomacelli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul.

8. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce *in Célice*, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet II. qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurens *in Damaſo* ; mais il rentra ſous l'obédience du Pape Innocent II. & retourna en ſon prémier ordre de Diacre.

9. Hugues, Bolonois, Cardinal du titre de ſaint Théodore, & Archiprêtre de ſaint Pierre.

Seconde Promotion en 1126.

10. Conrad de Suburra, Romain, neveu du Pape, puis Pape ſous le nom d'ANASTASE IV.

11. Sigizzon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin.

12. Rodolphe, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque d'Orti.

Troi-

Digitized by Google

Troiſieme Promotion en 1127.

13. Anſelme, Chanoine régulier de ſaint Pierre, *in Cœlo aureo* à Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina.*
14. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Anaſtaſe.
15. Anſelme, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile.
16. Guy de Caſtillon, puis Pape ſous le nom de CELESTIN II.
17. Henry, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet II.
18. Ruſtique de Ruſticis, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, & Archiprêtre de l'Egliſe de ſaint Pierre.
19. Albert Theodoli, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Théodore.
20. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrian, & Légat en France ſous le Pape Honoré II.

Auſquels on ajoûte.

21. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de S. . . .
22. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.
23. Yves de ſaint Victor, Chanoine régulier de ſaint Victor à Paris, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo.*
24. Grégoire, Cardinal du titre de ſaint Théodore, Légat en Danemarck, Suède, & Bohême.
25. Rodolphe de Staffa, de Perouſe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque de Perouſe.

INNOCENT II. élû Pape en 1130. mort en 1143.

Prémiere Promotion en 1130.

1. Baudoüin, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . puis Archevêque de Piſe. 1146.
2. Luc, François, ami de ſaint Bernard, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul.
3. Martin Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio monte*, puis Légat en Danemarc.
4. Robert, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . puis Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1149.
5. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.
6. Odon, ou Oton, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro.*
7. Guy des Comtes de Caprone, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & ſaint Damian, Légat en France & en Allemagne, & Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1153.
8. Guy, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrian.
9. Pierre, Religieux du mont-Caſſin, & Abbé de. . . . . Cardinal.

Seconde Promotion en 1133.

10. Drogon, François, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, & Abbé de ſaint Jean de Laon, puis Evêque d'Oſtie. 1138.
11. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata.* 1144.
12. Hubault de Lunata, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . .

Troiſieme Promotion en 1134.

13. Theodettin, Allemand, Cardinal Evêque de Porto, du titre de ſainte Rufine, & Légat en Allemagne.
14. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal.
15. Stantius, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.
16. Luce Boëtius, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Vite, & ſaint Modeſte *in Macello.*
17. Griffon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis Evêque de Ferrare.
18. Vaſſal, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis de ſainte Marie *in Aquiro.*
19. Chryſogon, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de ſaint Praxede, ami particulier de ſaint Bernard.
20. Grégoire de Papareſcis, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange.
21. Gerard, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica.*

Quatrieme promotion en 1138.

22. Alberic, François, Religieux de l'Ordre de Cluny, Cardinal, Evêque d'Oſtie, Légat en France, en Angleterre & en Syrie. *Voyez* ALBERIC. 1147.
23. Hugues de ſaint Victor, Saxon, Chanoine régulier de l'Ordre de S. Auguſtin, fameux Théologien à Paris, Cardinal, Evêque de Fraſcati.
24. Grégoire, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Marie au-delà du Tybre.
25. Presbiter, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.
26. Guy Bellagi, Florentin, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, Légat en Arragon & en Orient. *Voyez* BELLAGIO.
27. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque.
28. Goizon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile.
29. Rabaud, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . puis Evêque de Modene.
30. Octavien de Monticello, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre, du titre de ſainte Cecile, & Antipape ſous le nom de VICTOR IV.
31. Thomas, Milanois, Chanoine régulier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.
32. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrian.

Cinquieme promotion en 1140.

33. Etienne, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1144.
34. Raynaud des Comtes de Marſe Abbé du mont-Caſſin, Prêtre Cardinal du titre de S. Marcellin. 1165.
35. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.
36. Hubault Allucingoli, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Praxede, puis Evêque d'Oſtie & Pape ſous le nom de LUCE III.
37. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte Suſanne.
38. Hubault, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1150.
39. Hugues de la Feüille, François, Religieux de l'Abbaye de Corbie en France, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
40. Guy, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
41. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro.*
42. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Porticu.*

Sixieme promotion en 1142.

43. Imar, François Religieux de ſaint Martin des Champs près Paris, Ordre de ſaint Benoit, Cardinal, Evêque de Fraſcati, contribua beaucoup à l'élection de l'Antipape Victor IV. qu'il conſacra; pourquoi il fut excommunié par le Pape Alexandre III.
44. Pierre, frère du Pape Innocent II. Cardinal, Evêque d'Albano. 1164.
45. Gilbert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.
46. Guy Moricoſi, de Piſe, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo.*
47. Nicolas, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de S. Syriaque.

Pluſieurs Auteurs célèbres rapportent que le Pape Innocent II. nomma encore Cardinaux.

48. Innocent Savelli, Romain, Prêtre Cardinal du titre de S. Marc.
49. Adinulphe, Abbé de ſainte Marie, Ordre de ſaint Benoit, Cardinal, du titre de S. . . . .
50. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Juſtine.
51. Manſeroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1141.
52. Yves, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro.*
53. Lampredus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.
54. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.
55. Gregoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque.
56. Suaſinus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio monte.*
57. Albert, Cardinal, Evêque d'Albano.

ANACLET II. Antipape, élû en 1130. *mort en* 1138.

VICTOR IV. Antipape, élû en 1138. *ſe démit la même année, & reconnut le Pape Innocent II.*

CELESTIN II. élû Pape en 1143. mort en 1144.

Promotion en 1144.

1. Robert Pulle, ou Pullein, Anglois, Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* PULLE.
2. Raynier, Prêtre Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio monte.*
3. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de Ste. Sabine.
4. Jules, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Evêque de Paleſtrine & Légat en Sicile & en Hongrie. 1165.
5 Aribert, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. 1156.
6 Gregoire, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .
7. Jean Paparon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Damaſo. Voyez* PAPARON.
8. Rodolphe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie.
9. Gregoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange. 1168.
10. Aſtalde Aſtalli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre de ſainte Priſque. *Voyez* ASTALLI.
11. Jean, Chanoine régulier de ſaint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve.
12. Hugues, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina.*
13. Hiacinthe des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis Pape ſous le nom de CELESTIN III.

LUCE II. élû Pape en 1144. mort en 1145.

Prémiere promotion en 1144.

1. Humbert Caccianimici, Bolonois, Chanoine régulier de ſainte Croix de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem. *Voyez* CACCIANEMICI.

Seconde promotion en 1144.

2. Guarin Bolonois, Chanoine régulier de ſainte Croix de Mortare, Cardinal, Evêque de Paleſtrine. 1159.
3. Guy Cibo, Génois, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.
4. Villanus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio monte.*
5. Berard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .
6. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . . .
7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata.*
8. Guy, François, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portiu.* 1156.

9. Ray-

Digitized by Google

9. Raynier Mareſcotti, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge, & de ſaint Bacche.
10. Hugues, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina.*
11. Nicolas, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Damas, & Garde de la bibliothèque du Vatican.

EUGENE III. élû Pape en 1145. mort en 1153.

Prémière promotion en 1145.

1. Bernard, Chanoine régulier de ſaint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, Légat en Allemagne, & Evêque de Porto. *Voyez* BERNARD. mort en 1176.
2. Jourdain des Urſins, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suzane, & Légat en Allemagne. 1165.
3. Rolland Bandinelli, Sienois Diacre, Cardinal du titre de ſaint Coſme & ſaint Damian, puis Prêtre du titre de ſaint Marc, Chancelier de l'Egliſe Romaine, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE III.

Seconde promotion en 1146.

4. Nicolas Breachper, Anglois, Abbé de S. Rufen Dauphiné, Cardinal, Evêque d'Albano, puis Pape ſous le nom d'ADRIAN IV.
5. Bernard, Religieux du mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint.....
6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Clément, Légat en Allemagne.
7. Gerard Cajetan, Chanoine de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata*, & Légat en Allemagne. *Voyez* CAJETAN. 1154.
8. Galfroy Artus, Diacre, Cardinal du titre de S..... puis Evêque de S. Aſaph.

Troiſième promotion en 1150.

9. Jean de Sutri, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Légat en Allemagne & en Orient.
10. Hugues, François, diſciple de ſaint Bernard, Abbé des trois Fontaines, Cardinal Evêque d'Oſtie. *Voyez* HUGUES DE CISTEAUX. 1158.
11. Gerard, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio monte.* 1153.
12. Centius, Romain, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1159.
13. Henri Moricotti, de Piſe, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & Achillée, Légat en Sicile, vers l'Empereur Fréderic, en France & en Angleterre. 1179.
14. Jean de Mercone de Piſe, Archidiacre de Tyr, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin aux Monts.
15. Hildebrand Groſſius, Bolonois, Curé de ſaint Germinian de Modene, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Preſtre du titre des douze Apôtres, & Evêque de Modene.
16. Oton, Lombard, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in carcere*, & Légat en Eſpagne.
17. Centius, Diacre Cardinal du titre de ſaint Marie *in Aquiro.*
18. Bernard, de Piſe, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Diacre Cardinal du titre de ſaint Coſme & de ſaint Damian. 1170.
19. Jean, Diacre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche.
20. Silveſtre, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, & Abbé de Subla, Cardinal du titre de S...
21. Jean François, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoiſt & Abbé de Deols, Cardinal du titre de ſaint...
22. Arditio Evêque de Cumes, Cardinal du titre de ſaint...
23. Mathieu, Cardinal du titre de ſaint... & Archiprêtre de ſainte Marie Majeure.
24. Guy de Crême, Diacre Cardinal, puis Preſtre du titre de ſaint Calixte, & Antipape ſous le nom de PASCAL III.

ANASTASE IV. élû Pape en 1153. mort en 1154.

Promotion en 1153.

1. Grégoire de Suburra, Romain, neveu du Pape, Cardinal Evêque de Sabine.

ADRIAN IV. élû Pape en 1154. mort en 1159.

Prémière promotion en 1155.

1. Jean Pizzuti, Napolitain, Chanoine régulier de ſaint Victor de Paris, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, puis Preſtre du titre de ſainte Anaſtaſie.
2. Jean, Napolitain, Cardinal du titre de S...
3. Boſon, Anglois, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſaint Coſme & ſaint Damian, puis Preſtre du titre de ſainte Pudentiane, & Légat en Portugal.
4. Bonadis de Bonadie, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Preſtre du titre de ſaint Chryſogon.
5. Ardice Rivoltella, Milanois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Theodore, & Légat à Conſtantinople. 1186.
6. Albert de Mora, de Benevent, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Preſtre du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, & Pape ſous le nom de GREGOIRE VIII.
7. Guillaume Matingus, natif & Archidiacre de Pavie, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via Lata*, puis Preſtre du titre de ſaint Pierre ès liens, Evêque de Porto & de ſainte Ruſine, & Légat en Allemagne, en France & en Angleterre. 1177.

Seconde promotion en 1158.

8. Cynthio Papa, Romain, proche parent du Pape Innocent II. Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Preſtre du titre de ſainte Cecile.
9. Pierre, de Miſo, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Preſtre du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Légat en Hongrie.
10. Raymond, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via Lata*, Légat en Eſpagne.
11. Jean Conti, d'Aniane, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portieu*, puis Preſtre du titre de ſaint Marc, Evêque de Paleſtrine, & Légat en Lombardie en France, en Hongrie & en Angleterre. 1196.
12. Simon Borelli, Abbé de Sublac, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica.*

Troiſième promotion en 1159.

13. Gautier, Cardinal Evêque d'Albano. 1178.
14. Ubaud, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Luce.
15. Pierre, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, puis Antipape ſous le nom de VICTOR IV.
16. Jacques, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul.
17. Gerard, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.
18. Grégoire, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portieu.*
19. Boniface, Diacre Cardinal du titre de ſaint Coſme & de ſaint Damian.
20. Gerard, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere.*
21. Hubert, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque.
22. Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce.

ALEXANDRE III. élû Pape en 1159. mort en 1181.

Prémière promotion en 1163.

1. Conrad de Wittelsbach, Comte Palatin du Rhin, iſſu des Ducs de Bavière, Allemand, & proche parent de l'Empereur Fréderic *Barberouſſe* Archevêque de Mayence & de Saltzsbourg, Cardinal Evêque de Sabine. *Voyez* CONRAD. 1202.
2. Manfroy, Sienois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Georgel *in Velabro*, puis Preſtre du titre de ſainte Cecile, Evêque de Paleſtrine, & Légat en Sicile. 1177.
3. Hugues de Ricaſoli, Florentin, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache. 1177.
4. Oderiſius, Abbé de ſaint Jean *in Venere*, Diacre Cardinal du titre de ſaint... 1177.

Seconde promotion en 1164.

5. Hugues, Romain, Cardinal Evêque de Plaiſance & de Fraſcati.
6. Bernier, François, Abbé de ſaint Creſpin de Soiſſons, Cardinal Evêque de....
7. Herman, Soûdiacre & Notaire apoſtolique, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne.
8. Saint Galdin de Sala, Milanois, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, puis Archevêque de Milan. 1175.
9. Theodin, Abbé du mont Caſſin, Preſtre Cardinal du titre de S... 1166.
10. Theodin, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis Evêque de Porto, & Légat en Angleterre. 1186.
11. Pierre, Bolonois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Preſtre du titre de ſainte Suſanne, & Légat en Sicile.
12. Vitellius, Religieux & Abbé de... Diacre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche. 1174.
13. Hierôme, Chanoine régulier de la Congrégation de ſaint Fridian de Luques, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve.

Troiſième promotion en 1173.

14. Pierre, Evêque de Meaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, Légat en France & en Angleterre.
15. Vibian Thomaſi, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Etienne, *in Cœlio Monte*, Légat en Irlande & en Ecoſſe.
16. Lambert Gribelli, Milanois, Preſtre Cardinal du titre de S... puis Archevêque de Milan, & Pape ſous le nom d'URBAIN III.
17. Hugues, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Clément, Légat en France, Angleterre & Ecoſſe.
18. Laborans, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portieu*, puis Preſtre du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, Légat en Lombardie.
19. Pierre, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, Légat en France contre les Albigeois.
20. Raynico, de Pavie, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, puis Preſtre du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Légat en Lombardie.

Quatrième promotion en 1178.

21. Herbert de Bosham, Anglois, & Chancelier de ſaint Thomas Archevêque de Cantorbery, Preſtre Cardinal du titre de ſaint... puis Archevêque de Benevent. *Voyez* HERBERT DE BOSHAM.
22. Pierre de Pavie, Cardinal Evêque de Fraſcati, puis Vicaire de la ville de Rome.
23. Roger, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſèbe, puis Archevêque de Benevent.
24. Bernard, de Benevent, Cardinal Evêque de Paleſtrine.
25. Ar-

Digitized by Google

25. Arduin, Chanoine régulier de la Congrégation de saint Pridian de Luques, Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *mort en*.....
26. Mathieu, François, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel.
27. Jean, Diacre Cardinal du titre de saint Ange.
28. Mathieu, Chanoine régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.
29. Gratian, de Pise, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & saint Damian.
30. Bernard, Diacre Cardinal du titre de S...
31. Raynier, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian. 1182.

Cinquième promotion en 1180.

32. Henry, François, Abbé de Clairvaux, Cardinal Evêque d'Albano, Légat en France & vers plusieurs Rois & Princes. 1188.
33. Paul Scholaris, Romain, Cardinal Evêque de Palestrine, puis Pape sous le nom de CLEMENT III.
34. Gerard, François, Archidiacre d'Autun, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1179.
35. Verarverius, Prestre Cardinal du titre de saint Clément.
36. Pierre des Ursins, Romain, Cardinal du titre de saint... 1181.
37. Antoine, Prestre Cardinal du titre de saint Marc.
38. Tiburtius, Diacre Cardinal du titre de saint... Légat vers l'Empereur de Grèce.
39. Thibault, François, Abbé de Cluny, Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque d'Ostie. 1188.
40. Guillaume de Champagne, François, Archevêque de Reims, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* CHAMPAGNE. 1202.
41. Jean Prêtre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
42. Riso, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & saint Damian.
43. Jacques, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.
44. Robert, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne.
45. Lesbio Grassus, Bolonois, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne.
46. Galand, Cardinal.
47. Herman, Diacre Cardinal du titre de S. Ange.
48. Hildebert, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres.
49. Lombard, natif de Plaisance, Cardinal du titre de S.... & Archevêque de Benevent. 1179.
50. Marcel, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*.

VICTOR IV. Antipape, élû en 1159. *mort en* 1164.

PASCAL III. Antipape, élû en 1164. *mort en* 1169.

CALISTE III. Antipape, élû en 1169. *reconnut en* 1178. *le Pape Alexandre III. pour légitime Pontife.*

LUCE III. élû Pape en 1181. mort en 1185.

Prémière promotion en 1185.

1. Hubert Allucingoli, de Luques, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*.
2. Pandulphe Masca, de Pise, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres, Légat à Gennes & en Toscane. *Voyez* PANDULPHE.
3. Bobon, des Ursins, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis Prestre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Porto.
4. Octavien, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Serge & de S. Bacche, puis Evêque d'Ostie, Légat en France, en Sicile en Angleterre. *Voyez* OCTAVIEN. 1206.
5. Gerard Allucingoli, de Luques, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian, puis Evêque de Luques, & Légat en France & en Sicile. 1201.
6. Sobred, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prestre du titre de sainte Prisque, Légat en Lombardie, à Venise, en France & en Syrie. 1211.
7. Domnus Albini, Milanois, Chanoine régulier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte croix de Jérusalem, Evêque d'Albano. 1198.

Seconde promotion en 1183.

8. Boson, François, Cardinal du titre de saint Ange.
9. Melior, François, Prêtre Cardinal du titre de S. Jean & de saint Paul, Légat en France.
10. Adelard, de Veronne, Prêtre Cardinal du titre de S. Marcel, puis Evêque de Veronne & Légat en Orient. 1211.
11. Rolland, François, Abbé de Bourgdieu en Berry, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Evêque de Dol en Bretagne, & Légat en Angleterre.
12. Pierre, de Plaisance, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in carcere*, puis Prestre du titre de sainte Cecile, & Légat en Sicile.
13. Rodolphe Nigelli, de Pise, Diacre Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis Prestre du titre de saint Praxede.
14. Raynier, dit *le Petit*, Cardinal du titre de S....
15. Siméon Paltineri, Cardinal du titre de S....
16. Jean Prestre Cardinal du titre de saint Marc.

URBAIN III. élû Pape en 1185. mort en 1187.

Promotion en....

1. Henry de Sully, François, Archevêque de Bourges, Cardinal du titre de S.... 1200.
2. Gandulphe, de Plaisance, Abbé de saint Sixte de Plaisance, Cardinal du titre de S.... 1229.

GREGOIRE VIII. élû Pape en 1187. mort la même année.

CLEMENT III. élû Pape en 1188. mort en 1191.

Prémière Promotion en 1188.

1. Pierre, Prestre Cardinal du titre de saint Clément.
2. Grégoire, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu*, & Légat en Lombardie, Hongrie & Sicile.
3. Alexis, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prestre du titre de sainte Susanne.
4. Bobon, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*. 1189.
5. Jourdain de Ceccano, Abbé de Fosse neuve Ordre de Cisteaux, Diacre Cardinal du titre de S.... puis Prestre du titre de sainte Pudentiane, Légat en France & en Allemagne. 1206.
6. Jean Felix, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Eustache, puis Prestre du titre de S. Susanne.
7. Pierre, Diacre Cardinal du titre de S.... puis Prestre du titre de saint Pierre ès Liens.
8. Bernard, Chanoine régulier de saint Fridian de Luques, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prestre du titre de saint Pierre ès Liens, & Légat en Toscane. *Voyez* BERNARD.
9. Grégoire, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prestre du titre de sainte Vestine, & Légat à Spolette & en Ombrie.
10. Jean Malabranca, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Théodore.

Seconde Promotion en 1188.

11. Jean, de Lombardie, Prestre Cardinal du titre de S. Clément, puis Evêque de Viterbe & d'Albano.

Troisième Promotion en 1190.

12. Pierre Gallocia, Romain, Cardinal Evêque de Porto.
13. Rufin, Evêque de Rimini, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede.
14. Romain, Diacre Cardinal du titre de S.... puis Prestre du titre de sainte Anastasie.
15. Gilles, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Sicile.
16. Guy Paré, Romain, Diacre Cardinal du titre de S.... puis Prestre du titre de sainte Marie au delà du Tybre, Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie. *Voyez* PARE. 1205.
17. Grégoire de Monte-Carello, Florentin, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*, & Légat en Toscane.
18. Jean Barrathi, Romain, Diacre Cardinal du titre de S....
19. Lotaire Conti, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Serge & saint Bacche, puis Pape sous le nom d'Innocent III.
20. Nicolas, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.
21. Grégoire, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Espagne.
22. Guy Paré, François, Abbé de Cisteaux, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Allemagne & en France. *Voyez* GUY. 1220.
23. Jean, Diacre Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.
24. Alexandre, Prestre Cardinal du titre de saint Sylvestre & de saint Martin.
25. Maynard, François, Abbé de Pontigny, Cardinal Evêque de Palestrine.

CELESTIN III. élû Pape en 1191. mort en 1198.

1. Hugotio Bobon, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Sylvestre & de saint Martin. *Voyez* BOBON. 1210.
2. Jean de Salerne, Prestre Cardinal du titre de saint Estienne *in Cœlio-monte*, Légat en Allemagne, Sicile, Angleterre & Irlande.
3. Rofroy, de l'Isle, Abbé de Mont-Cassin, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin & de S. Pierre, & Légat en Sicile. 1212.
4. Cynthio Cenci, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, Légat à Pise & en Sicile.

Seconde promotion en 1192.

5. Jean Colonne, Prestre Cardinal du titre de saint Prisque, puis Evêque de Sabine, & Légat à Pise.
6. Fidantius, Prestre Cardinal du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie.
7. Pierre de Capoüe, d'Amalphi, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie, Sicile, Pologne, France & Outre-Mer. *Voyez* CAPOUE. 1209.
8. Bobon Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Théodore.
9. Cencio Savelli, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, puis Prestre du titre de saint Jean & de S. Paul, & Pape sous le nom d'Honoré III.
10. Albert de Lorraine, Evêque de Liège, Cardinal. *Voyez* ALBERT. 1193.
11. Nicolas Bobo, Romain, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.
12. Simon de Louvain, Evesque de Liège, Cardinal. 1196.

INNOCENT III. élu Pape en 1198. mort en 1216.

Digitized by Google

Prémière promotion en 1198.

1. Hugolin Conti, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evesque d'Ostie, & Pape sous le nom de Grégoire IX.

2. Gerard, François, Abbé de Pontigny, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere.* mort en 1210.

Seconde promotion en 1200.

3. Benoist, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evesque de Porto, & Légat à Constantinople.

4. Leon Brancaleon, Romain, Chanoine régulier de saint Fridiart de Luques, Diacre Cardinal du titre de sainte Lucie *in Septifolio*, puis Prestre du titre de sainte croix de Jérusalem, Légat en Allemagne, Saxe, Hongrie & Bulgarie. 1230.

5. Matthieu, Diacre Cardinal du titre de S. Théodore. 1206.

6. Jean Conti, Romain, Diacre Cardinal du titre de Sainte Marie *in Cosmedin*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1213.

Troisième promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, Evesque Cardinal de Frascati, & Légat en Angleterre. 1219.

8. Roger Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie & Légat, en Sicile.

9. Guy, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie. 1227.

10. Jean, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Légat en Angleterre & en France.

11. Pierre de Morra, de Benevent, Diacre Cardinal du titre de saint Ange & Légat en France & en Arragon. 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé Gualla, Evesque de Verceil, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu*, puis Prêtre du titre de saint Silvestre, & de saint Martin, & Légat en France, en Angleterre & en Allemagne, *Voyez* GALON.

Quatrième promotion en 1206.

13. Octavien Conti, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Serge & de saint Bacche.

14. Grégoire Crescentio, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Theodore, & Légat en Dannemarck. 1225.

15. Jean Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & saint Damian.

16. Pelage Calvani, Espagnol, Diacre Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, puis Evêque d'Albano, & Légat en l'expédition de Damiette & en Sicile. *Voyez* PELAGE. 1240.

Cinquième promotion en 1206.

17. Pierre Saxon, d'Aniane, Prêtre Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Légat en Allemagne.

18. Maur, Evesque d'Amelia en Ombrie, Prestre Cardinal du titre de saint . . . & Légat en Allemagne. 1225.

19. Ange, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian.

Sixième promotion en 1211.

20. Jean Prestre Cardinal du titre de Ste. Praxede.

21. Grégoire, Cardinal Evesque de Sabino.

Septième promotion en 1212.

22. Etienne de Ceccano, dit *de Fossanova*, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis Prestre du titre des douze Apôtres. *Voyez* CECCANO. 1227.

23. Estienne Langthon, Anglois, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Paris, puis Archevesque de Cantorbery, & Prestre Cardinal du titre de saint Chrysogon, *Voyez* LANGTHON. 1228.

24. Grégoire Théodoli, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie.

25. Pierre de Doüay, Flamand, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Légat en France & en Espagne, & Evesque de Sabine. 1221.

26. Raynier Cappoci, de Viterbe, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin* puis Evesque de Viterbe. *Voyez* CAPPOCHI. 1252.

27. Romain Bonaventura, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis Evesque de Porto, Légat en France & en Angleterre, & Vicaire du Pape.

28. Thomas de Capouë, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat en Lombardie, 1243.

29. Bertrand, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*, & Légat en France.

30. Estienne, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian, puis Prestre du titre de sainte Marie au delà du Tybre, & Légat en Sicile. 1254.

31. Robert Curson, Anglois, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Paris, Cardinal du titre de saint Estienne *in Calio-Monte*, Légat en Angleterre, & en France. *Voyez* CURSON. 1218.

Il y a des Auteurs qui remarquent que le Pape Innocent III. nomma aussi Cardinaux.

32. Obert Terzaghi, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Calio Monte*, puis Archevêque de Milan.

33. Ubert, Cardinal du titre de S. . . . & Archevêque de Milan.

34. Gerard de Sessio, de Reggio Evêque de Novarre, puis Cardinal Evêque d'Albano & Archevêque de Milan.

35. Raoul, François, Evêque d'Arras Cardinal du titre de S. . . 1220.

36. Pierre, Abbé du Mont-Cassin, Prestre Cardinal du titre de S. . . 1210.

37. Raynier, de Todi, Chanoine régulier de sainte Marie de Bologne. 1217.

38. Sigefroy Baron d'Eppenstein, Archevesque de Mayence, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine. 1225.

39. Godefroy, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, Légat en la Terre sainte, & élû Patriarche de Constantinople.

40. Gaultier, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu.*

41. Jean Dominique, natif de Foligny en Ombrie, Prestre Cardinal du titre de saint Cyriaque.

42. Alebrandin Caïetan, Romain, Diacre Cardinal de saint Eustache, puis Prestre du titre de sainte Susanne, & Evesque de Sabine.

HONORE' III. élû Pape en 1216. mort en 1227.

Prémière promotion en 1216.

1. Centio Savelli, Romain, Cardinal Evesque de Porto, & Légat en Espagne. 1219.

2. Jean Colonne, Romain, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, Légat à Constantinople & en Syrie. *Voyez* COLONNE. 1245.

3. Gilles de Torres, Espagnol, Chanoine de l'Eglise de Burgos, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & de saint Damian, puis Archevesque de Tolede. 1254.

4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, Prestre Cardinal, du titre de saint Jean & de saint Paul, Légat en France & en Espagne.

5. Pierre, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro.* 1242.

6. Nicolas, Diacre Cardinal du titre de Sainte Marie *in Aquiro.*

Seconde promotion en 1219.

7. Conrad, fils d'Egon Comte de Vrach, Allemand, Abbé de Cisteaux, Cardinal Evesque de Porto, Légat en France, en Espagne, en Allemagne, & en la Palestine, *Voyez* CONRAD. 1227.

8. Nicolas de Clermont, Sicilien, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Cardinal Evesque de Frascati, & Légat en Allemagne.

Troisième promotion en 1220.

9. Pierre de Capoüe, fameux Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prestre Cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, & Patriarche d'Antioche.

10. Barthélemy, François, Prestre Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

Quatrième promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, Evesque de Paderborn, Cardinal Evesque de Sabine, & Légat vers l'Empereur. 1227.

Cardinaux dont le temps de la Promotion est ignoré.

12. Thomas, Prestre Cardinal du titre de sainte Balbine.

13. Robert, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.

GREGOIRE IX. élû Pape en 1227. mort en 1241.

Prémière promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit *d'Abbeville*, François, Archevesque de Besançon, Cardinal Evesque de Sabine, Légat en Espagne & en Portugal. *Voyez* ALEGRIN. 1237.

2. Geofroy de Castillon, Milanois, Prestre Cardinal du titre de saint Marc, puis Evesque de Sabine, & Pape sous le nom de *Celestin* IV.

3. Rainault Conti, Romain, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evesque d'Ostie, & Pape sous le nom d'*Alexandre* IV.

4. Smibalde de Fiesque, Génois, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Pape sous le nom d'*Innocent* IV.

5. Oton le Blanc, des Marquis de Montferrat, de Casal en Lombardie, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evesque de Porto & Légat en Angleterre & en Ecosse, *voyez* BLANC. 1251.

Seconde promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, François, Curé d'Argenteüil, ayant quitté le monde, il fut Chanoine régulier de sainte Marie d'Oignier fut élû Patriarche d'Antioche, nommé Cardinal Evesque de Frascati, & Légat en France contre les Albigeois, *Voyez* JACQUES DE VITRI. 1244.

7. Nicolas Conti, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel, & Légat en Arménie. 1239.

Troisième promotion en 1231.

8. Jacques de Pecoraria de Plaisance, Cardinal Evesque de Palestrine, Légat en Lombardie, Hongrie, Toscanne & France, & Vicaire du Pape, *Voyez* PECORARIA. 1244.

9. Robert Ummarcote, Anglois, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache. 1241.

Quatrième promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molaria, Romain, Abbé du Mont-Cassin, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, *Voyez* HANNIBALDI. 1274.

11. Guy, Curé de Grineford dans le Diocèse de Durham en Angleterre, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian.

12. Ray.

Digitized by Google

12. Raymond de Pons, François, Eveſque de Perigueux, Cardinal du titre de S. . .

13. Simon de Sully, François, Archeveſque de Bourges, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, & Légat en France.

14. Le B. Raymond Nonat, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, *Voyez* RAYMOND. mort en 1240.

15. François Caſſardi ou Caſeard, François, Archeveſque de Tours, Cardinal du titre de ſaint Martin, *voyez* CASEARD. 1237.

CELESTIN IV. élû Pape en 1241. mort dix-ſept jours après ſon élection.

INNOCENT IV. élû Pape en 1243. mort en 1254.

Prémiere promotion en 1244.

1. Pierre de Colmieu ou Columieres, François, Archeveſque de Roüen, Cardinal Eveſque d'Albano, *voyez* COLUMIERES. 1253.

2. Guillaume, Eveſque de Modene, Cardinal Eveſque de Sabine, Légat en Livonie, Norvége & Suéde. 1251.

3. Odon de Château Rouy, François, Cardinal Eveſque de Fraſcati, & Légat en France & Outremer, où il accompagna le Roi ſaint Loüis, *voyez* ODON. 1273.

4. Pierre de Bar, François, Abbé d'Igny, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Eveſque de Sabine, & Légat en Eſpagne. 1252.

5. Guillaume de Talliante, François, Abbé de ſaint Facond, Diocéſe de Leon, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres. 1250.

6. Jean de Tolet, Anglois, Religieux de l'Ordre de Ciſteaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, puis Eveſque de Porto. 1274.

7. Hugues de ſaint Chierry, François, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Profeſſeur en Théologie, & Général de ſon Ordre, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine; il fut le prémier Cardinal de l'Ordre de ſaint Dominique, & Légat vers les Electeurs de l'Empire, *Voyez* HUGUES DE SAINT CHER ou DE SAINT THIERRI. 1262.

8. Geofroy de Caſtillon ou de Caſtiglione, Milanois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, & Légat en Sardaigne, *voyez* CASTIGLIONE. 1245.

9. Octavien Ubaldini, Florentin, Eveſque de Bologne, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, Légat à Veniſe & en Lombardie, *voyez* OCTAVIEN. 1274.

10. Pierre Capocci, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, Légat en Allemagne, & Archipreſtre de ſainte Marie majeure, *voyez* CAPPOCHI. 1259.

11. Jean Caïetan des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis Pape ſous le nom de NICOLAS III.

12. Guillaume de Fieſque, Génois, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, *voyez* FIESQUE. 1256.

13. Bernard Caraccioli, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de S. . .

Seconde promotion en 1251.

14. Otobon de Fieſque, Génois, neveu du Pape, Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Pape ſous le nom d'ADRIAN V.

15. Jacques Herbert, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal, Evêque de Porto. 1254.

Troiſiéme promotion en 1252.

16. Etienne, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal, Evêque de Paleſtrine, Légat en Hongrie & Eſclavonie. 1266.

17. Oton Grilli, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . & Légat en Allemagne.

18. Jean, Cardinal, Evêque de Sabine.

19. Richard, Abbé du mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. 1263.

20. Geofroy, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge, & de ſaint Bacche.

21. Nicolas, Cardinal, Evêque de Sabine, & Légat en Pruſſe.

22. Albus, de Viterbe, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal du titre de S. . .

23. Eudes Rigault, François, Religieux de l'Ordre des Frères mineurs, Archevêque de Roüen, Cardinal du titre de S. . . 1276.

ALEXANDRE IV. élû Pape en 1254. mort en 1261.

Le Martirologe Benedictin, rapporte que ce Pape nomma Cardinal

1. Theſaurus de Beccaria, de Padoüe, Abbé & Général de l'Ordre de Val-ombreuſe, & qu'il fut Légat à Florence. 1258.

URBAIN IV. élû Pape en 1261. mort en 1264.

Prémiére promotion en 1261.

1. Guy Groſſus, François, Archevêque de Narbonne, Cardinal, Evêque de Sabine, puis Pape ſous le nom de CLEMENT IV.

2. Henry Bartholomei, natif de Suze, François, Archevêque d'Embrun, Cardinal, Evêque d'Oſtie, & Légat en Lombardie. *Voyez* HENRY DE SUZE. 1271.

3. Raoul de Chevrieres, François, Evêque d'Evreux, Cardinal, Evêque d'Albano, & Légat en Sicile & outre-mer avec le Roi S. Loüis. *Voyez* CHEVRIERS. 1270.

4. Simon Paltinerio, de Padoüe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre & de S. Martin, Légat en Ombrie, à Piſe, en Toſcane, à Veniſe & en Lombardie. 1276.

5. Ancher Pantaleon, François, neveu du Pape, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxede, & Légat en Sicile. *Voyez* PANTALEON. 1286.

6. Ubert d'Elci, de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Euſtache. 1276.

7. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis Pape ſous le nom d'HONORE IV.

8. Geofroy d'Alatri, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*. *Voyez* ALATRI. 1287.

Seconde promotion en 1263.

9. Guillaume de Bray, François, Archidiacre de Reims, & Docteur en Théologie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc. *Voyez* GUILLAUME DE BRAY. 1282.

10. Simon de Brie, François, Tréſorier de S. Martin de Tours, Preſtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile, puis Pape ſous le nom de MARTIN II. dit IV.

11. Guy, François, Abbé de Ciſteaux, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, puis Légat en France, Danemark, Suéde, Norvege, Saxe & Allemagne. *Voyez* GUI 1273.

12. Jourdain Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damian, & vice Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* CONTI. 1269.

13. Annibal de Annibaldi de Molaria, Romain, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maitre en Théologie, & Maitre du ſacré palais, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ANNIBAL. 1272.

14. Mathieu des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in portteu*. *Voïez* DES URSINS. 1306.

CLEMENT IV. élû Pape en 1265. mort en 1268.

Des Auteurs dignes de foi remarquent que ce Pape nomma Cardinal.

1. Bernard Aygleri, François, Abbé de Lerins, puis du mont-Caſſin, & Légat à Conſtantinople. 1282.

GREGOIRE X. élû Pape en 1271. mort en 1276.

Prémiére promotion en 1274.

1. Jean Pierre Juliani, Portugais, élû Archevêque de Brague, Cardinal, Evêque de Fraſcati, puis Pape ſous le nom de JEAN XX. dit XXI.

2. Vicedominus de Vicedominis, de Plaiſance, neveu du Pape, Archevêque d'Aix & Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1276.

3. Bonaventure Fidanza, Florentin, Général de l'Ordre des Freres mineurs, élû Evêque d'Yorck, Cardinal Evêque d'Albano. *Voïez* S. BONAVENTURE. 1274.

4. Pierre de Tarentaiſe, François, Archevêque de Lyon, Cardinal Evêque d'Oſtie, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT V.

5. Bertrand de ſaint Martin, François, Archevêque d'Arles, Cardinal Evêque de Sabine. 1277.

Quelques Auteurs ajoûtent à ces Cardinaux.

6. Jean, natif de Plaiſance, neveu du Pape, Cardinal Evêque de Sabine. 1278.

7. Thibault de Ceccano, Italien, Abbé de Foſſeneuve, Ordre de Citeaux, Prêtre Cardinal du titre de S. . . .

INNOCENT V. élû Pape en 1276. mort la même année.

ADRIAN V. élû Pape en 1276. mort la même année, ſans avoir été ſacré, ni couronné.

JEAN XX. dit XXI. élû en 1276. mort en 1277.

Promotion.

1. Erard de Leſigny, François, Evêque d'Auxerre, Cardinal, Evêque de Paleſtrine. 1277.

NICOLAS III. élû Pape en 1277. mort en 1280.

Promotion en 1278.

1. Latin Malabranca, Romain, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, neveu du Pape, Evêque Cardinal d'Oſtie. 1294.

2. Gerard Cupalates, de Plaiſance, Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1278.

3. Bentivenga de Bentivengis, Italien, Maitre en Théologie de l'Ordre des Frères mineurs, Confeſſeur du Pape, Evêque de Todi, Cardinal Evêque d'Albano, & grand Pénitencier. *Voyez* BENTIVENGA. 1289.

4. Robert Kilwarbius, ſurnommé Biliberi, Anglois, Provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, élû Archevêque de Cantorbery, Cardinal Evêque de Porto. 1278.

5. Ordeon, Portugais, Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Fraſcati. 1285.

6. Jourdain des Urſins, Romain, frère du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache. *Voyez* DES URSINS. 1287.

7. Gerard Bianchi, Chanoine de Parme, Prêtre Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de Sabine & Légat en Eſpagne & en Sicile. *Voyez* BIANCHI. 1302.

8. F. Hiérôme Aſculano, de Piſe, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis Evêque de Paleſtrine, & Pape ſous le nom de NICOLAS IV.

9. Jacques Colonne, Romain, Archidiacre de l'Egliſe de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata*, & Archipreſte de ſainte Marie Majeure. *Voyez* COLONNES. 1318.

MARTIN II. dit IV. élû Pape en 1281. mort en 1285.

Promotion en 1281.

1. Bernard Languiſel, François, Archeveſque d'Arles, Cardi-

Digitized by Google

nal Evêque de Porto, Légat en Lombardie, Romandiole & Toscanne. *Voïez* LANGUISEL. *mort en* 1290.

2. Hugues le noir, dit de Eveshan, Anglois, célèbre Médecin, Prestre Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*. *Voyez* LE NOIR. 1287.

3. Jean Cholet, François, Chanoine de l'Eglise de Beauvais, Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile, & Légat en France & en Espagne. *Voyez* CHOLET. 1293.

4. Gervais Giancolet de Clinchamp, François, Chanoine & Archidiacre de Paris; Prestre Cardinal du titre de saint Sylvestre & de saint Martin, connu sous le nom du *Cardinal du Mans*, & Légat en France. *Voyez* GIANCOLET. 1287.

5. Comes Glusiano de Casate, Archevêque de Milan, Prêtre Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* GLUSIANO. 1287.

6. Geofroy de Bar, François, natif de Bar-sur-Seine, Doyen de l'Eglise de Paris, & Evesque d'Evreux, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne. 1284.

7. Benoit Cajetan, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prestre du titre de S. Sylvestre & de saint Martin aux Monts, & Pape sous le nom de BONIFACE VIII.

HONORE' IV. élû Pape en 1285. mort en 1287.

Promotion en 1285.

1. Jean Buccamatius, Romain, Archevêque de Montreal en Sicile, Cardinal Evesque de Frascati, Légat en Allemagne, & Doyen du sacré College. 1309.

NICOLAS IV. élû Pape en 1288. mort en 1292.

Promotion en 1288.

1. Mathieu de Aqua-Sparta, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evesque de Porto. *Voyez* AQUA-SPARTA. 1302.

2. Bernard, Chanoine d'Yorck, & Evesque d'Osimo, Cardinal Evesque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1291.

3. Hugues Seguin de Billon, François, natif d'Auvergne, Lecteur en Théologie de l'Ordre des Frères Prescheurs, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evesque d'Ostie. 1298.

4. Pierre Peregrosse, Milanois, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*, puis Prestre du titre de saint Marc, *voyez* PEREGROSSE. 1295.

5. Napoleon Frangipani, dit des Ursins, Romain, Chanoine de l'Eglise de Paris, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian, Légat d'Ombrie & de Sabine, *Voyez* FRANGIPANI. 1294.

6. Pierre Colonne, Romain, Diacre Cardinal du titre de Saint Eustache, Légat en France & Evesque de Veronne, *Voïez* COLONNE. 1326.

7. Théodebalde d'Estampes, Anglois, Prestre Cardinal du titre de S... 1289.

Auxquels on ajoûte.

8. Benitius Nardi, natif & Evesque de Cremone, Cardinal du titre de S... 1297.

9. Pierre de Barelis, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de sainte Sabine, *Voyez* THEODEBALDE. 1289.

CELESTIN V. élû Pape en 1294. se démit la même année & mourut en 1296.

Promotion en 1294.

1. Simon de Beaulieu, François, Archevesque de Bourges, Cardinal Evesque de Palestrine, & Légat en France, *Voyez* BEAULIEU. 1297.

2. Berard de Goul, François, Archevesque de Lyon, Cardinal Evesque d'Albano. 1297.

3. Thomas d'Ocra natif d'Abruzze, Religieux Celestin, Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile. 1300.

4. Jean le Moine, François, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evesque de Meaux, *voyez* LE MOINE. 1313.

5. Pierre Aquilanus, Religieux de Mont-Cassin & Archevesque de Benevent, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel. 1298.

6. Guillaume Ferrier, François, Prévost de Marseille, Prestre Cardinal du titre de saint Clément, & Légat en Espagne, *voyez* FERRIER. 1294.

7. Nicolas de Nonancourt, François, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, *voyez* NONANCOURT. 1299.

8. Robert, François, Abbé de Citeaux, Prestre Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1305.

9. Simon, François, Religieux de Cluny, Prieur de la charité sur Loire, Prestre Cardinal du titre de sainte Balbine. 1296.

10. Landolphe Brancacio, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Sicile, *voyez* BRANCACIO. 1312.

11. Benoist Cajetan, d'Aniane, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & de saint Damian, *voyez* CAJETAN. 1266.

12. Jean de Castrocæli, natif & Archevêque de Benevent, Prestre Cardinal du titre de Ste Vestine. 1295.

13. Guillaume le Long ou Longis, de Bergame, Chancelier de Naples, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, *Voyez* LONGIS. 1319.

BONIFACE VIII. élû Pape en 1294. mort en 1303.

Prémière promotion en 1295.

1. Jacques Thomasi, neveu du Pape, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Prestre Cardinal du titre de saint Clément. 1300.

2. André Conti, d'Aniane, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Prestre Cardinal, mais il refusa cette dignité, & mourut dans son Convent. 1308.

3. François Napoleon des Ursins, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Lucie, *in Silice*. 1343.

4. Jacques Cajetan, Diacre Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prestre du titre de saint Clément. 1317.

5. François Cajetan, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin voyez* CAIETAN. 1317.

6. Pierre Valeriano, vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Diacre Cardinal du titre de Ste Marie la neuve, & Légat à Bologne, la Romandiole, Venise, Lombardie, Toscanne & Ombrie. 1304.

7. Jacques Sanctucci, Luquois, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*.

Seconde Promotion en 1298.

8. Gonsalve Roderic, Espagnol, Archevesque de Tolede, Cardinal Evesque d'Albano. 1299.

9. Thiery Raynerius, Evesque de Rieti, Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evesque de Palestrine. 1306.

10. Gentilis de Mont-Fiore, de Pise, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, & Lecteur du sacré palais, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin, & Légat en Hongrie. *voyez* MONTE-FIORE. 1312.

11. Nicolas Bocasini, de Treviſe en Lombardie, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evesque d'Ostie, & Pape sous le nom de BENOIST XI.

12. Luc de Fiesque, Génois, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en France & en Angleterre, *voyez* FIESQUE. 1336.

13. Richard Petroni, de Sienne, vice-Chancelier de l'Eglise, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache, & Légat à Gennes, *voyez* PETRONI. 1313.

Troisième Promotion en 1300.

14. Leonard Patrassus de Guerrino, oncle du Pape, Evesque d'Alatri, puis de Jesi, & Cardinal Evesque d'Albano. 1311.

Quatrième promotion en 1302.

15. Jean Minio, Lecteur du sacré palais, & Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Cardinal Evesque de Porto, & Légat en France, *voyez* MINIO. 1312.

16. Gilles de Roma, Général de l'Ordre des Frères Hermites de saint Augustin, puis Archevesque de Bourges & Cardinal du titre de S... 1316.

17. Pierre, Espagnol, Evesque de Burgos, Cardinal Evesque de Sabine. 1311.

18. Dominique de saint Pierre, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de S... 1307.

BENOIST X. dit XI. élû Pape en 1303. mort en 1304.

Prémière promotion en 1303.

1. Nicolas Martini du Prato, de Toscanne, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evesque de Spolette, puis Cardinal Evesque d'Ostie, Légat en France, Angleterre & Sicile, *voyez* PRATO. 1321.

2. Guillaume Marlesfeld, Anglois, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Lecteur en Théologie au College d'Oxford, étoit mort depuis peu de jours, lorsqu'il fut nommé Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine. 1303.

Seconde promotion en 1304.

3. Gaultier Winkterbon, Anglois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Confesseur d'Edoüard Roy d'Angleterre, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, *voïés* GAUTIER DE WINTKERBON. 1305.

CLEMENT V. élu Pape en 1305. mort en 1314.

Prémière Promotion en 1305.

1. Pierre Taillefer de la Chapelle, François, Evesque de Carcassonne; puis de Tolose, Prestre Cardinal du titre de saint Vital, & Evesque de Palestrine, *voïés* PIERRE. 1312.

2. Arnaud dit de Canteloup, François, Archevesque de Bordeaux, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel, *voïés* ARNAUD. 1310.

3. Berenger Fredoli, François, Evêsque de Beziers, Prestre Cardinal du titre de saint Nerée & saint Achilée, & Evesque de Frascati, *voïés* FREDOLI. 1321.

4. Thomas Joyce, Anglois Provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Confesseur d'Edoüard Roi d'Angleterre, Prestre, Cardinal du titre de sainte Sabine, *voïés* JOYCE. 1311.

5. Nicolas de Freauville, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Confesseur de Philippe IV. Roi de France, Prestre Cardinal du titre de S. Eusebe, *voïez* FREAUVILLE. 1323.

6. Etienne de Suisi, François, Archidiacre de Bruges, Chancelier de France, Prestre Cardinal du titre de saint Cyriaque, *voïés* ETIENNE. 1317.

7. Pierre Arnaud, François, Abbé de sainte Croix de Bordeaux, Prestre Cardinal du titre de saint Estienne *in Cœlio monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine, *voïés* ARNAUD. 1306.

8. Guil-

Digitized by Google

8. Guillaume Desforges, François, parent du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & de saint Damian, puis Prestre du titre de sainte Pudentiane. *mort en* 1311.

9. Arnaud de Pellegruë, François parent du Pape, Diacre Cardinal du titre de Ste. Marie *in Portieu*, *voïés* PELAGRUE. 1335.

10. Raymond de Gout de Villandraut, François, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, Légat en Italie. 1310.

Seconde promotion en 1310.

11. Arnaud de Felquier, François, Archevesque d'Arles, Cardinal Evesque de Sabine, & Légat en Italie. *Voïés* FELQUIER. 1317.

12. Bertrand des Bordes, François, Evesque d'Alby, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1311.

13. Raimond de Fargis, François, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1314.

14. Arnaud de Nouveau ou Novelli, François, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Abbé de Font-froide, Prestre Cardinal du titre de sainte Prisque, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Légat en Angleterre. *Voïés* NOVELLI. 1317.

15. Bernard de Garvo de sainte Liberate, François, parent du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prestre du titre de saint Clément. 1328.

Troisième promotion en 1312.

16. Arnaud d'Aux, François, Evesque de Poitiers, Cardinal Evesque d'Albano. *Voïés* ARNAUD. 1317.

17. Jacques d'Eusa, François, Evesque de Frejus, puis Archevesque d'Avignon, Cardinal Evesque de Porto, & Pape sous le nom de JEAN XXI. dit XXII.

18. Guillaume de Mandagot, François, Archevesque d'Ambrun, Cardinal Evesque de Palestrine. *Voïés* MANDAGOT. 1321.

19. Guillaume Godin, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prescheurs, Lecteur du sacré palais, Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile, puis Evesque de Sabine, & Légat en Espagne. *Voïés* GODIN. 1336.

20. Vital du Four, François, Théologien de l'Ordre des Freres Mineurs, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin aux Monts, & Evêque d'Albano. *Voyez* FOUR. 1327.

21. Michel du Bec, François, Doyen de saint Quentin, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* DU BEC. 1316.

22. Guillaume Testa, François, Diacre Cardinal du titre de S.... puis Prestre du titre de saint Cyriaque. 1345.

23. Berenger Fredol, François, Evêque de Beziers, Prestre Cardinal du titre de saint Nerée & Achillée, & Evêque de Porto. 1327.

Promotion dont le tems est incertain.

24. Pierre, François, Abbé de saint Sever de Rustang, Cardinal du titre de saint ...

JEAN XXI. dit XXII. élû Pape en 1316. mort en 1334.

Première promotion en 1316.

1. Bernard Chatenier, François, Evêque d'Alby, Cardinal Evêque de Porto. *Voyez* CHATENIER. 1326.

2. Jacques de Via, François, neveu du Pape, élû Evêque d'Avignon, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* VIA. 1317.

3. Gaucelin d'Eusa, François, neveu du Pape, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Chancelier de l'Eglise Romaine, puis Evêque d'Albano, & Légat en France & en Angleterre. 1348.

4. Bertrand Poyet, François, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Ostie. *Voyez* POYET. 1349.

5. Pierre d'Arrablay, François, Chancelier de France, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Porto. *Voyez* ARRABLAY.

6. Bertrand de Montfavence, François, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* MONTFAVENCE. 1343.

7. Gaillard de la Mothe Pressage, François, Neveu du Pape, Evêque de Tolose, Diacre Cardinal du titre de sainte Lucie *in Silice*. 1357.

8. Jean Cajetan des Ursins, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Florence. *Voyez* CAJETAN. 1339.

Seconde promotion en 1317.

9. Arnaud de Via, François, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache, & Archevêque d'Avignon. *Voyez* VIA. 1336.

Troisième promotion en 1320.

10. Regnaud de la Porte, François, Archevêque de Bourges, Prêtre Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée, & Evêque d'Ostie. 1325.

11. Bertrand de la Tour, François, Théologien de l'Ordre des Frères mineurs, Archevêque de Salerne, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin aux Monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* LA TOUR. 1330.

12. Pierre des Prez, François, Archevêque d'Aix, Prestre Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Evêque de Palestrine. *Voyez* DES PREZ. 1361.

13. Simon d'Archiac, François, Archevêque de Vienne, Prestre Cardinal du titre de sainte Prisque. 1323.

14. Pierre le Tessier, François, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1325.

15. Pilefort de Rabasteins, François, Evêque de Rieux, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* RABASTEINS. 1321.

16. Raymond le Roux, François, parent du Pape, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prestre du titre de saint Chrysogon. 1342.

Quatrième promotion en 1327.

17. Jean Raymond de Cominges, François, Archevêque de Tolose, Cardinal Evêque de Porto. *Voyez* COMINGES, 1349.

18. Annibaud de Ceccan, Archevêque de Naples, Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France & à Naples. *Voyez* ANNIBAUD. 1350.

19. Jacques Fournier, François, Evêque de Mirepoix, Prestre Cardinal du titre de sainte Prisque, puis Pape sous le nom de BENOIST XI. dit XII.

20. Raymond de Mosseveroles, François, Evêque de saint Papoul, Prestre Cardinal du titre de saint Eusebe. 1335.

21. Pierre de Mortemer, François, Evêque d'Auxerre, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Sabine. 1335.

22. Pierre de Chappes, François, Evêque de Chartres, Prestre Cardinal du titre de saint Clément. 1336.

23. Mathieu des Ursins, Romain, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Gergenti, puis Archevêque de Manfredonia, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1341.

24. Pierre Gomés de Barroffo, Espagnol, Evêque de Cartagene, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, & Evêque de Sabine. *Voyez* BARROSO. 1348.

25. Jean Colonne, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange. 1348.

26. Imbert du Puy, François, parent du Pape, Diacre Cardinal du titre de S.... puis Prestre du titre des douze Apostres. *Voyez* DU PUY. 1348.

Cinquième promotion en 1331.

27. Talerand de Perigord, François, Evêque d'Auxerre, Prestre Cardinal du titre de S. Pierre ès liens, puis Evêque d'Albano, & Légat en France. *Voyez* PERIGORD. 1364.

Sixième promotion en 1331.

28. Pierre Bertrand, François, Evêque de Nevers, puis d'Autun, Prestre Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* BERTRAND. 1348.

Promotion dont le temps est incertain.

29. Raymond Albert natif de Barcelonne, Général de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint... 1330.

NICOLAS V. Antipape, élu en 1327. *se démit en* 1330.

Promotion en 1328.

1. *Jacques de Prats, de Toscane, Evêque de Castel-la-Mare, Evêque d'Ostie.*

2. *Jean Visconti, fils de Mathieu, Prince de Milan, Abbé de saint Ambroise de Milan, Prestre, puis Evêque Cardinal: Ayant depuis quitté le parti de l'Antipape, le Pape Jean XXI. dit XXII. lui donna l'Evêché de Novare, & le Pape Benoît XI. dit XII. lui donna l'Archevêché de Milan.*

3. *Herman, Allemand, Abbé de Fulde.*

4. *N. Archevêque de Modon.*

5. *Nicolas Fabriani, natif d'Ombrie, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin.*

6. *Pierre Oringa, Romain, Diacre, puis Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens.*

7. *Jean Arlotti, Romain Diacre Cardinal.*

8. *François, Cardinal Evêque d'Albano.*

9. *Boniface, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Chitri.*

10. *N. Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Sutri.*

11. *Paul, natif de Viterbe, Religieux de l'Ordre des Frères mineurs.*

Ils furent excommuniez par le Pape Jean XXII. & abdiquèrent leur dignité, aussi-tost qu'ils apprirent que l'Antipape avoit esté arresté.

BENOIST XI. dit XII. élû Pape en 1334. mort en 1342.

Promotion en 1337.

1. Got de bataille, Italien, Patriarche de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat en Sicile. *Voyez* GOCTIUS DE ARIMINIS. 1344.

2. Bertrand d'Eux, François, Archevêque d'Ambrun, Prestre Cardinal du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Sabine, & Légat à Naples, en France & en Arragon. *Voyez* EUX. 1355.

3. Pierre Roger, François, Abbé de Fécamp, puis Archevêque de Roüen, Prestre Cardinal du titre de saint Nerée & saint Achillée, & Pape sous le nom de CLEMENT VI.

4. Guillaume Curti, François, neveu du Pape, Abbé de Montolieu Diocèse de Carcassone, Prestre Cardinal du titre des qua-

Digitized by Google

tre Saints couronnez, Evêque de Frascati, & Légat en Lombardie. *Voyez* CURTI. 1361.

5. Guillaume d'Aure, François, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1353.

6. Bernard ou Bertrand d'Albi, François, qui estoit élû Evêque de Rodez, fut nommé Prêtre Cardinal du titre de saint Cyriaque, & Nonce en Espagne. *Voyez* ALBI. 1350.

7. Raymond de Toloſe, fils du Comte de Montford, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint... 1337.

CLEMENT VI. élû Pape en 1342. mort en 1352.

Prémière promotion en 1342.

1. Hugues Roger, François, frère du Pape, Evêque de Tulles, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaſo*. *Voyez* ROGER. 1363.

2. Aimery de Châlus, François, parent du Pape, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin aux Monts, Légat en Lombardie & à Naples. *Voyez* EMERI. 1349.

3. André Ghini, ou Ghilini Malpiggi, Florentin, Evêque de Tournay, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat en Espagne. *Voyez* GHINI. 1343.

4. Pierre Cyriaci, François, Prestre Cardinal du titre de S. Chrysogon, & Légat en Italie. 1351.

5. Guy d'Auvergne dit de Bologne, François, Archevêque de Lyon, Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile, Evêque de Porto, & Légat en Lombardie, Naples, Hongrie, France & Espagne. *Voyez* AUVERGNE & GUI. 1373.

6. Etienne Aubert, François, Evêque de Clermont, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, grand Pénitencier de l'Eglise Romaine, Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom d'INNOCENT VI.

7. Ademar Robert, François, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1352.

8. Gerard Domarus, François, neveu du Pape, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine & Légat en France. 1345.

9. Bernard de la Tour d'Auvergne, François, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* LA TOUR. 1361.

10. Guillaume le Juge, François, neveu du Pape, Chanoine, & Archidiacre de Paris, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Coſmedin*, puis Prestre du titre de S. Clément & Légat en Castille. *Voyez* LE JUGE. 1374.

11. Helie de Nabunal, François, Religieux de l'Ordre des Frères mineurs, Archevêque de Nicosie & Patriarche de Jérusalem, Prestre Cardinal du titre de saint Vital. 1367.

Seconde promotion en 1343.

12. Pierre du Colombier, dit *Bertrand*, François, Evêque de Nevers, puis d'Arras, Prestre Cardinal du titre de sainte Suzanne & Evesque d'Ostie. *Voyez* BERTRAND. 1365.

13. Nicolas de Besse, dit *de Bellefaye*, François, neveu du Pape, Evêque de Limoges, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in via lata*. 1369.

Troisième promotion en 1348.

14. Pierre Roger, François, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la neuve, puis Pape sous le nom de GREGOIRE XI.

Quatrième promotion en 1350.

15. Gilles Carriglio-d'Albornos, Espagnol, Archevesque de Tolède, Prestre Cardinal du titre de saint Clément, & Evesque de Sabine. *Voyez* ALBORNOS. 1367.

16. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prieur conventuel de saint Pierre d'Abbeville, puis Archevesque de Sarragoce, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Sabine. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1369.

17. Raymond de Canillac, François, Archevesque de Toloſe, Prestre Cardinal du titre de sainte croix de Jérusalem, & Evêque de Palestrine. *Voyez* CANILLAC. 1373.

18. Pasteur d'Aubenas, François, Archevesque d'Embrun, Prestre Cardinal du titre de S. Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* PASTEUR. 1356.

19. Pictin de Montesquiou, François, Evesque d'Alby, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres. 1356.

20. Nicolas Capocci, Romain, Evesque d'Urgel, Prestre Cardinal du titre de saint Vital, Evesque de Frascati, & Légat en France. *Voyez* CAPPOCHI. 1368.

21. Ponce de Villemur, François, Evesque de Pamiers, Prestre Cardinal du titre de saint Xiſte. 1355.

22. Jean de Molins, ou du Moulin, François, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* MOULIN. 1358.

23. Rainaud des Ursins, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian. 1374.

24. Jean de Carmin, François, neveu du Pape Jean XXII. Diacre Cardinal du titre de S. Georges *in Velabro*. 1361.

25. Pierre du Cros, François, Evesque d'Auxerre, Prestre Cardinal du titre de saint Martin aux Monts. *Voyez* CROS. 1361.

26. Gilles Rigaud, François, Abbé de saint Denys en France, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede. 1353.

27. Mathieu Carozman, Allemand, Evesque de Brixen, refusa le chapeau, & ne porta point le titre de Cardinal.

28. Dominique Serran, François, Général de l'Ordre de la Mercy, Prestre Cardinal du titre de... 1348.

INNOCENT VI. élû Pape en 1352. mort en 1362.

Prémière promotion en 1353.

1. Andoüin Aubert ou Alberti, François, neveu du Pape, Evesque de Paris, d'Auxerre, & de Maguelonne, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, puis Evesque d'Ostie. *Voyez* ALBERTI. 1363.

Seconde promotion en 1356.

2. Helie de S. Irier, François, Evesque d'Uzez, Prestre Cardinal du titre de saint Estienne *in Cœlio monte*, & Evesque d'Ostie. 1367.

3. François de Aptis, natif de Todi en Italie, Evesque de Florence, Cardinal du titre de S. Marc. 1361.

4. Pierre de Selvete Montirac, François, Evesque de Pampelune, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* MONTIRAC. 1385.

5. Guillaume Farinier, François, Général de l'Ordre des Freres mineurs, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin, & de saint Pierre, & Légat en Espagne. *Voyez* FARINIER. 1361.

6. Nicolas Rosselli, Espagnol, Provincial de l'Ordre des Frères Prescheurs, & Inquisiteur général d'Arragon, Prestre Cardinal du titre de saint Xiste. *Voyez* ROSSEL. 1362.

7. Pierre de la Forest, François, Chancelier de France, Evesque de Tournay, puis de Paris, & Archevesque de Roüen, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* FOREST. 1361.

Troisième promotion en 1361.

8. Fortanier Vaſelli, François, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Archevesque de Ravenne & Patriarche de Grade, mort sans avoir reçu le chapeau. 1361.

9. Gilles Aycelin de Montaigu, François, Evesque de Lavaur, puis de Theroüanne, Chancelier de France, Prestre Cardinal du titre de S. Sylvestre & de saint Martin aux monts, & Evesque de Frascati. *Voyez* MONTAIGU. 1378.

10. Adrian de la Roche, François, Abbé de Cluny, Prestre Cardinal du titre de S. Marcel. *Voyez* LA ROCHE. 1369.

11. Pierre Itier, François, Evesque d'Acqs, Prestre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evesque d'Albano. *Voyez* ITIER. 1367.

12. Jean de Blandiac, François, Evesque de Nismes, Prestre Cardinal du titre de saint Marc, puis Evesque de Sabine. *Voyez* BLANDIAC. 1379.

13. Etienne Aubert, ou Alberti, François, Evesque de Carcassonne, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prestre du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* ALBERTI. 1369.

14. Guillaume Bragose, François, élû Evesque de Vabres, Diacre Cardinal du titre de S. Georges *in Velabro*, puis Prestre du titre de S. Laurent *in Lucina*, & grand Pénitencier. *Voyez* BRAGOSE. 1367.

15. Hugues de saint Martial, François, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in portieu*. 1403.

Auſquels on ajoûte.

16. Jean Lassi, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Merci, Prestre, Cardinal du titre de sainte Marie au-delà du Tybre. 1366.

URBAIN V. élû Pape en 1362. mort en 1370.

Prémière promotion en 1366.

1. Ange de Grimoard de Grisac, François, frère du Pape, Chanoine régulier de saint Ruf près Valence, Evesque d'Avignon, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens, puis Evesque d'Albano. *Voyez* GRIMOARD. 1387.

2. Guillaume Sudré, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prescheurs, Lecteur du sacré palais, Evesque de Marseille, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evesque d'Ostie. *Voyez* SUDRE. 1373.

3. Marc de Viterbe, Italien, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede. 1369.

4. Pierre Tornaquinzi, Florentin, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel. 1383.

Seconde promotion en 1367.

5. Guillaume d'Aigrefeüille, François, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in cœlio monte*. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1401.

Troisième promotion en 1368.

6. Philippe de Cabasolle, François, Evesque de Cavaillon, & Patriarche de Jérusalem, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de Sabine, *voyez* CABASSOLE. 1372.

7. Bernard du Bosquet, François, Archevêque de Naples, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres. 1371.

8. Simon de Langhaim, Anglois, Archevesque de Cantorberi, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, & Evesque de Palestrine, *voyez* LANGHAM. 1376.

9. Jean de Dormans, François, Evesque de Beauvais, Chancelier de France, Prestre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, *voyez* DORMANS. 1373.

10. Etienne de Paris, François, Evesque de Paris, Prestre Cardinal du titre de saint Eusebe, *voyez* ETIENNE. 1373.

11. François Thebaldeschi, Romain, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, & Archiprêtre de S. Pierre, *voyez* THEBALDESCHI. 1388.

12. Pierre

Digitized by Google

12. Pierre de Chinac, François, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*. *mort en* 1370.

Quatrième promotion en 1370.

13. Pierre d'Eſteing, François, Archevesque de Bourges, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie-au-delà du Tybre, Evesque d'Oſtie, & Légat en Italie, *voyez* ESTEING. 1377.

14. Pierre Corſini, Florentin, Evesque de Florence, Preſtre Cardinal du titre de S. Laurent, & Evesque de Porto, *voyez* CORSINI. 1405.

GREGOIRE XI. élû Pape en 1370. mort en 1378.

Prémière promotion en 1371.

1. Pierre Gomés d'Albornos, & ſelon d'autres de Barroſo, Eſpagnol, Archevesque de Seville, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, *voyez* BARROSO. 1374.

2. Jean du Cros, François, Evesque de Limoges, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & ſaint Achillée, grand Pénitencier & Evesque de Paleſtrine, *voyez* CROS. 1383.

3. Bertrand Lagier, François, Evesque de Glandeves, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque & Evesque d'Oſtie, *voyez* LAGIER. 1392.

4. Bertrand de Coſnac, ou de Chanac, François, Evesque de Comenges, Preſtre Cardinal du titre de S. . . . *voyez* COSNAC. 1374.

5. Guillaume de Chanac, François, Evesque de Mande, Preſtre Cardinal du titre de S. Vital, *voyez* CHANAC. 1394.

6. Robert de Genève, François, Evesque de Cambray, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Pape ſous le nom de CLEMENT VII.

7. Jean Fabri, François, Evesque de Tulles, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, *voyez* FABRI. 1372.

8. Pierre Flandrin, François, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, *voyez* FLANDRIN. 1381.

9. Jacques des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, *voyez* des URSINS. 1379.

10. Jean de la Tour d'Auvergne, François, Abbé de S. Benoît ſur Loire, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, *voyez* LA TOUR. 1374.

11. Guillaume de Nouveau, François, Diacre Cardinal du titre de ſaint Ange. 1390.

12. Pierre de Veruche, François, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. 1403.

Seconde promotion en 1375.

13. Pierre de Juge, François, couſin du Pape, Archevesque de Narbonne, puis de Roüen, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, *voyez* JUGE. 1376.

14. Simon de Borſano, Milanois, Archevesque de Milan, Preſtre Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1381.

15. Hugues de Montrelaix, dit *de Bretagne*, François, Preſtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evesque de Sabine. 1384.

16. Jean de Buſſieres, François, Abbé de Clairvaux, puis de Ciſteaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, *voyez* BUSSIERES. 1376.

17. Guy de Maleſec, François, Evesque de Poitiers, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, Evesque de Paleſtrine, & Légat en Angleterre, *voyez* MAILLESEC. 1412.

18. Jean de la Grange, François, Abbé de Fecamp, puis Evesque d'Amiens, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, & Evêque de Fraſcati, *voyez* LA GRANGE. 1402.

19. Pierre de Bernier, François, Evesque de . . . Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*. 1394.

20. Gerard du Puy, François, Abbé de Marmoutier, Diocèſe de Tours, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, *voyez* DU PUY. 1389.

21. Pierre de la Lune, Eſpagnol, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis Antipape ſous le nom de Benoiſt XII. dit XIII.

22. Pierre de Tartaris, Romain, Abbé de Mont-Caſſin, Preſtre Cardinal du titre de S. . . dit *le Cardinal de Ricci*. 1395.

URBAIN VI. élû Pape en 1378. mort en 1389.

Prémière promotion en 1378.

1. Guillaume . . . . Preſtre Cardinal de ſaint Euſèbe. 1378.

2. Philippe d'Alençon, François, Archevesque de Roüen, Patriarche de Jéruſalem, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, & Evesque de Sabine & de Oſtie, *voyez* PHILIPPE. 1397.

3. Thomas Firignan, Modenois, Général de l'Ordre des Freres Mineurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & ſaint Achillée, *voyez* FIRIGNAN. 1381.

4. François Prignani, dit auſſi *Moricotti*, neveu du Pape, Archevesque de Piſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſèbe, & Evesque de Paleſtrine. 1395.

5. Pileus Comte de Prata natif de Concorde dans le Frioul, Archevesque de Ravenne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, *voyez* PRATE, & cy-deſſous à l'an 1387. 1401.

6. Jean Archevesque de Corfou, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

7. Barthélemy de Cucurno, Génois, Archevesque de Gennes, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

8. Jean, Eſpagnol, Evesque d'Urgel, Preſtre Cardinal du titre de ſaint . . .

9. N. Evesque de . . . Preſtre Cardinal du titre de ſaint . . .

10. André Bontemps, Evêque de Perouſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre, *voyez* BONTEMS. 1390.

11. Agapet Colonne, Romain, Evesque de Lisbonne, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Priſque, Légat en Toſcane, Lombardie & à Veniſe, *voyez* COLONNE. 1380.

12. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Inquiſiteur à Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Ciriaque, *voyez* CARACCIOLI. 1389.

13. Barthélemy Mezavaca, Bolonois, Evesque de Rieti: Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel: il fut privé du chapeau par le Pape Urbain VI. mais il fut rétably par le Pape Boniface IX. ſon ſucceſſeur, qui lui donna le titre de Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts, *voyez* MEZZAVACCA. 1396.

14. Guillaume de Capouë, Archevesque de Salerne, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Preſtre du titre de ſaint Euſèbe. 1389.

15. Loüis Donato, Vénitien, Théologien de l'Ordre des Freres Mineurs, Inquiſiteur à Veniſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc: il fut le prémier Cardinal de ſa patrie, & fut mis à mort par ordre du Pape, *voyez* DONATO. 1385.

16. Loüis de Capouë, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve.

17. Eſtienne Colonne, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, *voyez* COLONNE. 1379.

18. Philippe Gezza, Romain, Théologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evesque de Tivoli, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, *voyez* GEZZA. 1384.

19. Gentilis de Sangro, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, fut mis à mort par ordre du Pape. 1385.

20. Ponce des Urſins, Romain, Evesque d'Averſa, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément. 1395.

21. Luc Rodolphucci, dit auſſi Gentili, Piſan, Evesque de Lucera, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Xiſte, *voyez* GENTILI. 1388.

22. Rainulfe de Montirac, François, Evesque de Siſteron, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Régent de la Chancellerie Apoſtolique, *voyez* MONTIRAC. 1382.

23. Eleazar de Sabran, Evesque de Chieti, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, & grand Pénitencier. 1394.

24. Philippe Caraffe, Napolitain, Evesque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts, *voyez* CARAFFE. 1389.

25. Adam Eaſton, Anglois, Evesque de Londres, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cécile, *voyez* EASTON. 1397.

26. Eſtienne de ſaint Severin, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſaint . . . remit le chapeau, & fut marié.

27. Pierre, Eſpagnol, Evesque de Plaiſance, Preſtre Cardinal du titre de ſaint . . .

28. Galeoth Tarlat, de petra-mala, Toſcan, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, puis de ſaint Georges, *in Velabro*.

Seconde promotion en 1379.

29. Jean Oczko, Bohémien, Evêque d'Olmutz, puis Archeveſque de Prague, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, *Voyez* OCZKO. 1381.

30. Demetrius, Hongrois, Archeveſque de Strigonie, Preſtre Cardinal du titre des quatre ſaints couronnez. 1386.

31. Valentin, Hongrois, Eveſque de cinq Egliſes, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1410.

Troiſième promotion en 1381.

32. Marin le Juge, d'Amalphi, Archeveſque de Tarente, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, Légat en Italie & en Hongrie, fut mis à mort par ordre du Pape, *Voyez* JUGE. 1385.

33. Landulphe Maramaure, Napolitain, élû Archeveſque de Bari, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, fut privé du chapeau par le Pape Urbain VI. & rétabli en 1389. par le Pape Boniface IX. ſon ſucceſſeur, qui le nomma Légat à Florence, Naples, en Sicile, Allemagne & en Eſpagne, *Voyez* MARAMAURE. 1415.

34. Pierre Tomacelli, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de S. Georges *in Velabro*, puis Prêtre du titre de ſainte Anaſtaſie, & Pape ſous le nom de Boniface IX.

35. Thomas des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*. 1390.

Quatrième promotion en 1384.

36. Adolphe de Naſſau, Allemand, Archeveſque de Mayence, fut nommé Preſtre Cardinal du titre de ſaint . . . & refuſa cette dignité. 1388.

37. Fréderic Comte de Saverdon, Allemand, Archeveſque de Cologne, fut nommé Preſtre Cardinal, ce qu'il n'accepta pas. 1414.

38. Cunon de Falkenſtein, Allemand, Archeveſque de Tréves, fut nommé Preſtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1388.

39. Arnoul de Hornes, Liégois, Eveſque d'Utreck, puis de Liége, fut nommé Preſtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1389.

40. Veneslas Prince de Lignitz, Allemand, Eveſque de Breslau, fut nommé Preſtre Cardinal, ce qu'il n'accepta pas.

41. Pierre Roſemberg, Bohémien, fut nommé Preſtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

42. Eſtienne

Digitized by Google

42. Eſtienne Paloſi, Romain, Eveſque de Todi, Preſtré Cardinal du titre de ſaint Marcel, & Archipreſtre de ſainte Marie Majeure. 1398.

43. Raymond des Baux des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint...

44. Ange Acciaioli, Florentin, Archeveſque de Florence, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, puis Eveſque d'Oſtie, & Chancelier de l'Egliſe Romaine, *Voyez* ACCIAIOLI. 1407.

45. François Carbonne, Napolitain, Eveſque de Monopoli, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, Eveſque de Sabine, & grand Pénitencier, *Voyez* CARBONNE. 1405.

46. Bonaventure Badvacida de Peraga, Padoüan, Général de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, fut bleſſé d'une flèche par un inconnu, en paſſant ſur un pont de Rome, dont il mourut, *Voyez* BONAVENTURE DE PADOUE. 1385.

47. Loüis de Fieſque, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, & Légat en Sicile, *Voyez* FIESQUE. 1423.

48. Marin Bulcani, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve. 1394.

49. Rainaud Brancacio, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Vite & ſaint Modeſte, *voyez* BRANCACIO. 1427.

50. Jean Stephaneſci, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, puis Preſtre du titre de ſainte Cecile.

51. Ange, Anne Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis Preſtre du titre de ſainte Pudentiane & Eveſque de Paleſtrine, *Voyez* ANGE. 1428.

52. François Caſtagnola, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſaint... 1385.

53. Jules Coſſa, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre.

54. Jean de Pizzolpaſſis, Bolonois, Cardinal Eveſque d'Oſtie.

55. Thomas Anglois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès Liens, *Voyez* ANGLOIS.

56. Jean de Fieſque, Génois, Eveſque de Verceil, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc. 1384.

CLEMENT VII. Antipape, élû en 1378. *mort en* 1394.

Prémière promotion en 1378.

1. *Jacques de Vis, François, Archevêque d'Otrante, & Patriarche de Conſtantinople, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque, & Légat à Naples.* Voyez *VIS.* 1387.

2. *Nicolas Brancacio, Napolitain, Archevêque de Coſence, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc, & Evêque d'Albano.* Voyez *BRANCACIO.* 1412.

3. *Pierre de Sarcenas, François, Archevêque d'Ambrun, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre & Evêque de Sabine.* 1390.

4. *Nicolas de ſaint Saturnin, François, Général de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Xiſte.* 1382.

5. *Pierre de Barriere, François, Evêque d'Autun, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre.* 1383.

6. *Léonard de Salerne, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin aux Monts, Evêque d'Oſtie & Légat en Sicile.* 1405.

Seconde promotion en 1382.

7. *Gontier Gomes de Luna, Arragonois, Preſtre Cardinal du titre de ſaint ...* 1391.

Troiſième promotion, en 1382.

8. *Thomas de Clauſe, François, Abbé de.... Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine.* 1390.

Quatrième promotion en 1385.

9. *Pierre du Cros, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & de ſaint Achillée.* Voyez *CROS.* 1388.

10. *Aimeric de Magnac, François, Evêque de Paris, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſebe.* 1385.

11. *Faidit d'Aigrefeüille, François, Evêque d'Avignon, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin aux Monts.* 1390.

12. *Pierre Aiſelin de Montagu, François, Evêque de Laon, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc.* 1388.

13. *Martin, Portugais, Evêque de Lisbonne, Preſtre Cardinal du titre de S...*

14. *Gautier, Evêque de Glaſcou en Ecoſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint...*

15. *Jean de neuf-Chaſtel, François, Evêque de Nevers, puis de Toul, Preſtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Oſtie.* Voyez *NEUF-CHASTEL.* 1398.

16. *Amé de Saluces, Savoïard, élû Evêque de Die & de Valence, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve.* Voyez *SALUCES.* 1419.

17. *Pierre de Fitigni, François, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie* in Aquiro. Voyez *FITIGNY.* 1392.

18. *Jacques de Montenai, François, Archidiacre de Reims & Chanoine de Paris, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément.* 1391.

Cinquième promotion en 1385.

19. *Thomas Amanati, natif de Piſtoïe, Archevêque de Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede.* 1396.

20. *Bertrand de Chanac, François, Archevêque de Bourges & Patriarche de Jéruſalem, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Evêque de Sabine.* Voyez *CHANAC.* 1404.

21. *Amauri de Lautres, François, Evêque de Comenge, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſebe.* 1390.

22. *Jean de Murol, François, Evêque de ſaint Paul trois Châteaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Ciriaque.* 1404.

23. *Pierre de Thuvei, François, Evêque de Maillezais, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, Légat en Sicile & en France.* 1412.

24. *Jean de Morellis, François, Evêque de Genève, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital.*

25. *Jean Brognier, François, Archevêque d'Arles, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Anaſtaſie, & Evêque d'Oſtie.* Voyez *BROGNIER.* 1426.

26. *Jean Rolland, François, Evêque d'Amiens, Preſtre Cardinal du titre de ſaint...* 1388.

Sixième promotion en 1386.

27. *Pierre de Luxembourg, François, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges in* Velabro. Voyez *PIERRE.* 1387.

Septième promotion en 1387.

28. *Pileus, Comte de Prata, natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, qui avoit eſté nommé Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede par le Pape Urbain VI. en* 1378. *Aiant quitté ſon parti, fut nommé Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque par Clément VII. depuis Evêque de Fraſcati & Légat en Allemagne & en Bohême.* 1401.

29. *Galeot Tarlat de Petramala, Toſcan, qui avoit eſté nommé Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges* in Velabro *par le Pape Urbain VI. en* 1378. *Aiant quitté ſon parti, fut nommé Diacre Cardinal du meſme titre par Clément VII.* 1396.

Huitième promotion en 1388.

30. *Jacques d'Arragon, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſaint... & Evêque de Sabine.* 1396.

Neuvième promotion en 1389.

31. *Jean de Talaru, François, Archevêque de Lion Preſtre Cardinal du titre de ſaint...* Voyez *TALARU.* 1392.

Dixième promotion en 1390.

32. *Martin Salva, Eſpagnol, Evêque de Pampelune, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent* in Lucina. 1403.

Onzième promotion en 1390.

33. *Jean Flandrini, François, Archevêque d'Auſch, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Evêque de Sabine.*

34. *Pierre Girard, François, Evêque de Lodeve, puis du Pui, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clement, & Evêque de Fraſcati.* Voyez *GIRARD.* 1415.

Douzième promotion en 1391.

35. *Guillaume de Vergi, François, Archevêque de Beſançon, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile.* Voyez *VERGT.* 1407.

Treizième promotion en 1394.

36. *Pierre Frias Eſpagnol, Evêque d'Oſma, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, & Evêque de Sabine.* 1420.

37. *Loüis de Gorrevod, Evêque de Maurienne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Ceſaire.*

38. *Jean de Rochechoüart, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Cardinal Evêque d'Oſtie.*

BONIFACE IX. élû Pape en 1389. mort en 1404.

Prémière promotion en 1389.

1. Henry Minutoli, Napolitain, Archevêque de Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Evêque de Fraſcati & de Sabine. 1417.

2. Barthélemy Oleario, de Padoüe, Théologien de l'Ordre des Frères mineurs, & Evêque de Florence, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Légat à Naples. *Voyez* OLEARIO. 1396.

3. Coſme Meliorato, de Sulmone en Italie, Evêque de Bologne, Adminiſtrateur de l'Archevêché de Ravenne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT VII.

4. Chriſtophle Mari, Romain, Eveſque d'Iſernia, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque & Archipreſtre de ſaint Pierre. 1404.

Seconde promotion en 1391.

Philippe d'Alençon, François, fut rétabli dans ſon titre de Preſtre Cardinal de ſainte Marie au delà du Tybre, puis fut Eveſque de Sabine.

Pileus

Digitized by Google

Pileus de Prata, de Forli, Patriarche d'Aquilée, fut nommé Evesque de Frascati. *mort en ....*

Troisième promotion en 1402.

5. Antoine Cajetan, Romain, Patriarche d'Aquilée, Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile, puis Evesque de Palestrine & de Porto, & grand Pénitencier. *Voyez* CAJETAN. 1412.

6. Baltasar Cozza, Napolitain, Archidiacre de Bologne, Prestre Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de JEAN XXIII.

7. Léonard Cybo, Génois, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & de saint Damian.

8. Ange Cybo, Génois, Diacre Cardinal du titre de saint Martin aux Monts.

INNOCENT VII. élû Pape en 1404. mort en 1412.

Promotion en 1405.

1. Conrad Caraccioli, Napolitain, Archevêque de Nicosie & Evesque de Medine, Prestre Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* CARACCIOLI. 1411.

2. Jourdain des Ursins, Romain, Archevesque de Naples, Prestre Cardinal du titre de saint Martin aux Monts, Evesque d'Albano & de Sabine, grand Pénitencier de l'Eglise Romaine & Légat en Espagne, France, Hongrie, Boheme, & au Concile de Basle. *Voyez* DES URSINS. 1439.

3. Ange Corario, Vénitien, Patriarche de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de saint Marc, & Pape sous le nom de GREGOIRE XII.

4. Jean Meliorato, de Sulmone, neveu du Pape, Archevesque de Ravenne, Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *voyez* MELIORATO. 1410.

5. Pierre Philargi, de Crète en Grèce, Religieux de l'Ordre des Frères mineurs, Evesque de Vicense, puis de Novarre, & Archevesque de Milan, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE V.

6. Antoine Calvo, Evesque de Todi, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, puis de saint Marc, & Archiprestre de saint Pierre. *voyez* CALVO. 1411.

7. Antoine Archioni, Romain, Evesque d'Aquino, puis d'Ascoli, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens. 1405.

8. Pierre Stophanesci, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis de saint Cosme & de saint Damian & Legat à Naples. 1417.

9. Oton Colonne, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*, & Pape sous le nom de MARTIN V.

10. Jean Gilles, François, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Prévôt de Liège, Diacre Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damian, *voyez* GILLES. 1417.

11. François Hugocinio, de Pise, Archevêque de Bourdeaux, Prestre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, *Voyez* HUGOCIONIO. 1412.

12. Antoine Cajetan, Romain, qui estoit Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile, fut nommé Evesque Cardinal, Evesque de Palestrine.

BENOIST XII. dit XIII. Antipape, élû en 1394. *mort en* 1424.

Prémière promotion en 1396.

1. *Pierre Blavi, dit aussi Blain, François, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul*, voyez *BLAIN*. 1409.

2. *Orland Wipelli, Luquois, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie* in Via lata.

Seconde promotion en 1397.

3. *Ferdinand de Calnielle, Espagnol, Evêque de Tarragone, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres.*

4. *Geofroy de Romil, Espagnol, Référendaire apostolique, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie* in Aquiro. 1402.

5. *Pierre Serra, Espagnol, Evêque de Catane, Diacre Cardinal du titre de saint Ange.* 1404.

Troisième promotion en 1397.

6. *Berenger Anglesola, Espagnol, Evêque de Gironne, Prêtre Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Porto.* 1408.

7. *Bonifate Amanati, de Pistoye, Protonotaire apostolique, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian.* 1399.

8. *Louis Duc de Bar, François, Evêque de Langres & de Verdun, Diacre Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, Légat en France & en Allemagne*, voyez *BAR*. 1430.

Quatrième promotion en 1404.

9. *Antoine de Chalant, Savoyard, Evêque de Lausanne, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie* in Via lata, *puis Prêtre du titre de sainte Cécile, & Légat en Angleterre & en Allemagne.* 1417.

10. *Michel de Salva, Espagnol, Evêque de Pampelune, Diacre Cardinal du titre de saint Georges* in Velabro. 1406.

Cinquième promotion en 1409.

11. *Pierre Archevêque de . . . Prestre Cardinal du titre de S....*

12. *N. Archevesque de Rossano, Prestre Cardinal du titre de saint ...*

13. *Jean Martini Murillo, Espagnol, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent* in Damaso. 1420.

14. *Pierre de Foix, François, Archevesque d'Arles & de Bordeaux, Prestre Cardinal du titre de S. Etienne* in Cælio Monte *& Evesque d'Albano*, Voyez *FOIX*. 1464.

15. *Exhiminus Daba, Espagnol, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent* in Lucina.

16. *Julien Dobla, ou de Loba, Espagnol, Prestre Cardinal du titre de saint Clément.*

17. *Dominique de Bonne-Espérance, Espagnol, Chartreux, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens.*

18. *Charles de Urrias, Espagnol, Diacre Cardinal du titre de saint Georges* in Velabro. 1420.

19. *Alfonse Carillo, Espagnol, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache*, voyez *CARILLO*. 1434.

20. *Pierre Fonseca, Portugais, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Espagne & à Naples*, voyez *FONSECA*. 1422.

21. *Jourdain, Espagnol, Diacre Cardinal du titre de S....*

22. *Antoine Venenz, Espagnol Evesque de Leon, Prêtre Cardinal du titre de saint ...*

23. *Jean d'Armagnac, François, Archevêque d'Auch, Prêtre Cardinal du titre de saint ....* voyez *ARMAGNAC*.

24. *Jean Carrere, François Bachelier ès loix, Prêtre Cardinal du titre de saint Etienne* in Cælio Monte.

CLEMENT VIII. Antipape, élû en 1424. *se démit en* 1429.

Promotions faites en divers tems.

1. *François de Rouere, Prestre Cardinal du titre de saint Clément.*

2. *Gilles Sanche, neveu de Clément VIII. Diacre Cardinal du titre de sainte Marie* in Cosmedin.

GREGOIRE XII. élû Pape en 1406. se démit volontairement en 1415. & mourut en 1417.

Prémière promotion en 1408.

1. Jean Dominici, Florentin, Religieux de l'Ordre des Frères Prescheurs, Archevêque de Ragusе, Prestre Cardinal du titre de saint Xiste, & Légat en Hongrie & en Bohême. *Voyez* DOMINICI. 1420.

2. Antoine Corario, Vénitien, neveu du Pape, Evesque de Bologne, Patriarche de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evesque de Porto & d'Ostie. *Voyez* CORARIO. 1445.

3. Gabriel Condelmurio, Vénitien, neveu du Pape, Evesque de Sienne, Prestre Cardinal du titre de saint Clément, puis Pape sous le nom d'EUGENE IV.

4. Jacques, natif d'Utine dans le Frioul, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

Seconde promotion en 1408.

5. Ange, Evesque de Recanati Sicilien, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*. 1412.

6. Loüis Brancacio, Sicilien, Archevesque de Tarente, Prestre Cardinal du titre de Ste. Marie au delà du Tybre. *Voyez* BRANCACIO. 1413.

7. Ange Barbarigo, Vénitien, Evesque de Verone, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis de sainte Praxede. 1418.

8. Bandellus Bandelli, Luquois, Evesque de Citta di Castello, puis de Rimini, Prestre Cardinal du titre de sainte Balbine. 1415.

9. Philippe Repington, Anglois, Evesque de Lincoln, Prestre Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Aquillée. *Voyez* REPINGTON. 1417.

10. Mathieu Ciaconiani, Polonois, Chancelier de l'Empereur Robert, & Evesque de Wormes, Prestre Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1410.

11. Luc Manzoli, Florentin, Evesque de Fiesoli, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* MANZUOLI. 1411.

12. Octavien Octaviani, Florentin, Prestre Cardinal du titre de saint ...

13. Pierre Morosini, Vénitien, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & Légat à Naples. *Voyez* MOROSINI. 1424.

14. Vincent Valentin Rivus, Espagnol, Abbé de Mont-Serrat, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1410.

ALEXANDRE V. élû Pape en 1409. mort en 1410.

JEAN XXII. dit XXIII. élû Pape en 1410. se démit en 1415. & mourut en 1419.

Prémière promotion en 1411.

1. François Lando, Vénitien Patriarche de Grade, puis de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* LANDO. 1427.

2. Antoine Pancerino, natif du Frioul, Patriarche d'Aquilée, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evesque de Frascati. *Voyez* PANCERINO. 1431.

3. Jean, Portugais, Evesque de Coimbre, puis Archevesque de Lisbonne, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens. *mort en* 1415.

4. Alaman, Adimari, ou Adhemar, Florentin, Archevesque de Tarente, puis de Pise, Prestre Cardinal du titre de saint Eusèbe, & Légat en Espagne. *Voyez* ADHEMAR. 1422.

5. Pierre d'Ailly, François, Evesque de Cambray, Prestre Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* AILLY. 1425.

6. Georges Rosco, Allemand, Evesque de Trente, Prestre Cardinal du titre de S...

7. Brando de Castillon, ou Castiglione, Milanois, Evesque de Plaisance, Prestre Cardinal du titre de saint Clément, Evesque de Porto, & Légat en Boheme & Hongrie. *Voyez* CASTIGLIONE. 1443.

8. Thomas Brancacio, Napolitain, neveu du Pape, Evesque de Tricarico, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de S. Paul. *voyez* BRANCACIO. 1427.

9. Thomas Armelini, Anglois, Evesque de Durham, Prestre Cardinal du titre de S... 1437.

10. Robert Halan, Anglois, Evesque de Salisberi, Prestre Cardinal du titre de S..... *voyez* HALAN. 1417.

11. Gilles des Champs, François, Evesque de Coutance, Prestre Cardinal du titre de saint... 1413.

12. François Zabarella, Padoüan, Archevêque de Florence, Prestre Cardinal du titre de saint Cosme & saint Damian. *Voyez* ZABARELLA. 1417.

13. Lucio Conti, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin. voyez* CONTI. 1437.

14. Guillaume Philastre, François, Archevesque d'Aix, Diacre Cardinal du titre de S... puis Prestre du titre de saint Marc. *voyez* FILASTRE. 1428.

Seconde promotion en 1413.

15. Simon de Cramaud, François, Archevesque de Reims, & Patriarche d'Alexandrie, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina. voyez* CRAMAUD. 1429.

Troisième promotion en 1414.

16. Jacques Isolani, Bolonois, Diacre Cardinal du titre de S. Eustache, puis de sainte Marie la neuve, Vicaire du Pape, & Legat en France. *voyez* ISOLANI. 1431.

17. Guillaume Carboni, Napolitain, Evêque de Chirti, Cardinal du titre de sainte Balbine.

MARTIN III. dit V. élû Pape en 1417. mort en 1431.

Prémière promotion en 1419.

Baltasar Cossa, Napolitain, qui avoit esté Pape sous le nom de Jean XXIII. s'estant démis de la Papauté, fut nommé Doyen des Cardinaux. 1419.

Seconde promotion en 1426.

1. Dominique Ram, Espagnol, Evesque d'Huesca, puis de Lerida, & Archevesque de Terragone, Prestre Cardinal du titre de saint Xiste, de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de Porto. *voyez* RAM. 1443.

2. Dominique Capranica, Romain, Evesque de Fermo, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *voyez* CAPRANICA. 1458.

3. Jean de la Rochetaillée, François, Evêque de Paris, puis Archevêque de Roüen, & de Besançon, Patriarche de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina. Voyez* JEAN. 1437.

4. Loüis Aleman, François, Archevesque d'Arles, Prestre Cardinal du titre de sainte Cecile, fut privé du chapeau par le Pape Eugène IV. & rétably en 1449. par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

5. Henry de Beaufort-Lancastre, Anglois, Evesque de Lincoln, puis de Wincheſtre, Prestre Cardinal du titre de saint Eusèbe, *Voyez* ses ancêtres à ANGLETERRE, aux Rois sortis de la branche de Lancastre, & BEAUFORT. 1447.

6. Jean Rucca, Allemand, Evesque d'Olmutz, puis Archevesque de Prague, Prestre Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1430.

7. Antoine Cassino, Lorentin, Evesque de Sienne, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel, *Voyez* CASSINO. 1439.

8. Ardicin de la Porte, de Novarre, Diacre Cardinal du titre de saint Cosme & de saint Damian. *Voyez* PORTE. 1434.

9. Nicolas Albergati, Bolonois, Chartreux, puis Evesque de Bologne, Prestre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* ALBERGATI. 1443.

10. Raimond Mairose, François, Evesque de saint Paul trois Châteaux, puis de Castres, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede. *Voyez* MAIROSE. 1427.

11. Hugues de Lusignan, frère du Roi de Chypre, Grec, Archevesque de Nicosie, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian, puis Prestre du titre de saint Clément. 1442.

12. Jean Cervantes, Espagnol, Evesque d'Avila, puis de Ségovie & de Burgos, & Archevesque de Seville, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens, & Evesque d'Ostie. *voyez* CERVANTE. 1453.

13. Julien Cesarini, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis Prestre du titre de sainte Sabine. *Voyez* CESARINI. 1444.

14. Prosper Colonne, Romain, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro. Voyez* COLONNE. 1463.

15. Jean de Casanova, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maistre du sacré palais, Evesque de Bosa, puis d'Elne, Prestre Cardinal du titre de saint Xiste, *voyez* CASANOVA. 1436.

16. Guillaume de Montfort, dit *de Dinan*, François, Evesque de Saint Malo, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie, *Voyez* RAGUENEL. 1432.

17. Estienne, Italien, Général de l'Ordre des Servites, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel.

18. Léonard des Dates, Florentin, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Cardinal du titre de S... *Voyez* DATES. 1426.

EUGENE IV. élû Pape en 1431. mort en 1447.

Prémière promotion en 1431.

1. François Condelmeri, Vénitien, neveu du Pape Archevesque de Besançon, Prestre Cardinal du titre de sainte Cécile, puis de saint Clément, Evesque de Porto, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* CONDELMERI. 1453.

2. Angelot Fosco, Romain, Evesque de Cava, Prestre Cardinal du titre de saint Marc, *voyez* FOSCO. 1444.

Seconde promotion en 1437.

3. Jean Vitellesci, Romain, Evesque de Recanati, puis Archevesque de Florence, & Patriarche d'Alexandrie, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, *voyez* VITELLESCHI. 1440.

Troisième promotion en 1439.

4. Regnault de Chartres, François, Archevesque de Reims, & Chancelier de France, Prestre Cardinal du titre de saint Estienne *in Calio Monte*. 1445.

5. Jean des Comtes de Taliacot, Napolitain, Archevesque de Tarente, Prestre Cardinal du titre de saint Nerée & saint Achillée, & Evesque de Palestrine. 1449.

6. Jean Kemp, Anglois, Archevesque d'Yorck, puis de Cantorbery, Prestre Cardinal du titre de sainte Balbine. 1456.

7. Nicolas de Acciapacio, natif de Surrento en Campanie, Archevesque de Capouë, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel, *voyez* ACCIAPACIO. 1447.

8. Loüis de Luxembourg, François, Archevesque de Roüen & Chancelier de France, Prestre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, *Voyez* LOUIS. 1443.

9. Isidore, Grec, Abbé de saint Demetrius de Constantinople, puis Archevesque de Russie, Prestre Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, & Evesque de Sabine, *Voyez* ISIDORE. 1464.

10. Georges de Fiesque, Archevesque de Gennes, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evesque d'Ostie, *voyez* FIESQUE. 1461.

11. Bessarion, Grec, Abbé de saint Basile, Archevesque de Nicée, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres, Evesque de Frascati, & Patriarche de Constantinople, *voyez* BESSARION. 1471.

12. Gerard Landriano, Milanois, Evesque de Côme, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au-delà du Tybre, *voyez* LANDRIANO. 1445.

13. Sbignée Olesnici, Polonois, Evesque de Cracovie, Prestre Cardinal du titre de sainte Aquilée & sainte Prisque. 1455.

14. Pierre de Schomberg, Allemand, Evesque d'Ausbourg, Prestre Cardinal du titre de saint Vital. 1469.

15. Antoine de Clavibus, Portugais, Evesque d'Evora, dit le Cardinal de Portugal, Prestre Cardinal du titre de saint Chrysogon. 1447.

16. Jean le jeune de Contay, François, Evesque de Theroüenne, puis de Bologne & d'Amiens, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, & de saint Laurent *in Lucina*, *voyez* JEUNE (le) 1451.

17. Denis Zechi, Hongrois, Archevesque de Strigonie, Prestre Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1464.

18. Guillaume d'Estouteville, François, Evesque d'Angers, puis de Beziers & Archevesque de Roüen, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin aux Monts, Légat en France, & Evesque de Porto & d'Ostie, *voyez* ESTOUTEVILLE. 1483.

19. Jean de Turrecremata, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs & Maitre du sacré palais, Prestre Cardinal du titre de saint Xyste, puis de saint Caliste, & Evesque de Sabine, *voyez* JEAN. 1468.

20. Albert de Albertis, Florentin, Evesque de Camerino, Diacre Cardinal du titre de saint Eustache, *voyez* ALBERTIS. 1445.

Quatrième promotion en 1440.

21. Loüis de Media Rota ou Mezzarota, Padoüan, Patriarche d'Aquilée, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, & Evesque d'Albano, *voyez* MEZZAROTA. 1465.

22. Pierre Barbo, Vénitien, neveu du Pape, Evesque de Cervia, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la neuve, puis Prestre du titre de saint Marc, & Pape sous le nom de PAUL II.

Cin-

Digitized by Google

Cinquième promotion en 1444.

23. Alfonce Borgia, Eſpagnol, Archevesque de Valence, Preſtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Pape ſous le nom de CALISTE III. *mort en....*

Sixième promotion en 1446.

24. Thomas Lucani, Italien, Evesque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Pape ſous le nom de NICOLAS V.

25. Henry de Saneto Allofio, Milanois, Evesque de Pavie, puis Archevesque de Milan, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément. 1450.

26. Jean, Meſſinois, Abbé de ſaint Paul de Padouë, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1449.

27. Jean Carvajal, Eſpagnol, Evesque de Plaiſance, Diacre Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Preſtre du titre de ſainte Croix de Jéruſalem & Evesque de Sabine, & de Porto, *voyez* CARVAJAL. 1469.

FELIX IV. dit V. Antipape, élû en 1439. *ſe démit en* 1447. *& mourut en* 1451.

Prémière promotion en 1440.

1. *Loüis de la Palu de Varenbon, Evesque de Lauſanne, Cardinal du titre de S...* voyez *PALU.* (*la*) 1455.

2. *Barthélemy Viſconti, Italien, Evesque de Novarre, Cardinal du titre de S...* 1456.

3. *Urbain de Morſa de Bais, Allemand, Evesque d'Utreck, Cardinal du titre de S...*

4. *Alfonse Carillo, Eſpagnol, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache.*

Seconde promotion en 1440.

5. *Alexandre Zamoviti, fils du Duc de Maſovie, Polonois, Evesque de Trente, & Patriarche d'Aquilée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent* in Damaſo, voyez *ALEXANDRE.*

6. *Otton, Eſpagnol, Evesque de Tortoſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.*

7. *Georges, Eſpagnol, Evesque de Vich, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie puis de ſainte Marie au delà du Tybre.*

8. *François, François, Evesque de Genève, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel.*

9. *Bernard de la Plaigne, François, Evesque d'Acqs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & ſaint Achillée.*

10. *Jean, Allemand, Evesque de Strasbourg, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Xiſte.*

11. *Jean, Gruvenvalder, fils* naturel *de Jean Duc de Bavière, Allemand, Evesque de Friſinguen, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts.* 1453.

12. *Jean de Villa-Vezzoſa, Eſpagnol, Archidiacre d'Oviedo, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre.*

Troiſième promotion en 1440.

13. *Denis du Moulin, François, Evesque de Paris, & Patriarche d'Antioche, Preſtre Cardinal du titre de S....* voyez *du MOULIN.* 1447.

14. *Amé de Talaru, François, Archevesque de Lion, Preſtre Cardinal du titre de S...* voyez *TALARU.* 1443.

15. *Philippe de Coetquen, François, Evesque de Leon, puis Archevesque de Tours, Preſtre Cardinal du titre de S..* 1441.

16. *Nicolas Tudeſchi, Archevesque de Palerme, Preſtre Cardinal du titre de S...* voyez *TUDESCHI.* 1445.

17. *Jean de Maleſtroit, François, Evesque de ſaint Brieu, puis de Nantes, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Onuphre.* 1443.

18. *Gerard Machet, François, Evesque de Caſtres, Cardinal du titre de S..*

Quatrième promotion en 1444.

19. *Jean d'Arcei, François, Archevesque de Tarentaiſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & de ſaint Achillée, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

20. *Louis, Portugais, Evesque de Viſeo, Preſtre Cardinal du titre de ſaint ...*

21. *Louis de la Palu de Varembon, François, Evesque de Maurienne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

22. *Vincent Coti, Polonois, Archevesque de Gneſne, Primat de Pologne, Cardinal du titre de S...*

23. *Guillaume de l'Eſtang, François, Archidiacre de Mets, Cardinal du titre de ſainte Sabine, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

24. *Barthelemi Vitelleſchi, Italien, Evesque de Monte Fiaſcone, Cardinal du titre de ſaint Marc.*

25. *Thomas de Courcelles, François, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Cardinal du titre de S...*

26. *Jean de Raguſe, Religieux de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Cardinal du titre de S...*

NICOLAS V. élû Pape en 1447. mort en 1455.

Prémière promotion en 1448.

1. Antoine Cerdani, de Majorque, Archevesque de Meſſine, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, & Evesque de Lerida. 1459.

Seconde promotion en 1449.

2. Aſtorge Agnés, Napolitain, Archeveſque de Benevent, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſèbe, *voyez* AGNES. 1450.

3. Latin des Urſins, Romain, Archevesque de Trani, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de S. Paul, Evesque de Sabine, & Légat en Pologne, *voyez* DES URSINS. 1477.

4. Alain Coëtivy, François, Evêque de Cornoüailles, puis Archevêque d'Avignon, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, & Evêque de Sabine, *voyez* COETIVY. 1474.

5. Jean Rolin, François, Evêque de Châlon, puis d'Autun, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio monte, voyez* ROLIN. 1483.

6. Philippe Calendrino, Frère uterin du Pape, Evêque de Bologne, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, grand Pénitencier, & Evêque de Porto, *voyez* CALENDRINO. 1476.

7. Nicolas de Cuſa, Allemand, Archidiacre de Liège, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès liens, Evêque de Brixen, *voyez* NICOLAS DE CUSA. 1464.

Troiſième promotion en 1449.

8. Amé Duc de Savoye, connu ſous le nom de Felix V. s'étant démis de la Papauté, fut nommé Cardinal Evêque de Sabine, & Doyen des Cardinaux.

9. Loüis Aleman, François, Archevêque d'Arles, qui avoit eſté privé du chapeau par le Pape Eugène IV. fut rétabli par le Pape Nicolas V. *voyez* ALEMAN. 1451.

10. Jean d'Arcy, François, Archevêque de Tarentaiſe, qui avoit eſté nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nerée & ſaint Achillée, par Félix V. le fut de nouveau nommé par le Pape Nicolas V. 1450.

11. Loüis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, qui avoit eſté nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile par Félix V. fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie par le Pape Nicolas V. 1453.

12. Guillaume Huln, natif d'Eſtaing Diocèſe de Verdun, Archidiacre de Mets, qui avoit eſté nommé Cardinal Evêque de Sabine par Félix V. fut nommé Cardinal du même titre par Nicolas V. *voyez* HULN. 1455.

CALIXTE III. élû Pape en 1455. mort en 1458.

Prémière promotion en 1456.

1. Jean-Loüis Mila, Eſpagnol, neveu du Pape, Evêque de Sigovie, puis de Lerida, Prêtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Légat de Bologne, *voyez* MILA. 1507.

2. Jacques de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portiu*, *voyez* PORTUGAL. 1459.

3. Roderic Lenzoli-Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in carcere*, vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, Evêque de Porto, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VI.

Seconde promotion en 1456.

4. Rainault Piſſicelli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Cécile. 1458.

5. Jean de Mella Eſpagnol, Auditeur de Rote, Evêque de Zamora, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Aquillée & de ſainte Priſque, *voyez* MELLA. 1467.

6. Jean de Caſtillon ou de Caſtiglione, Milanois, Evêque de Coutance en Normandie, puis de Pavie, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Clément, *voyez* CASTIGLIONE. 1460.

7. Jacques Thebaldi, Romain, Evêque de Monteſeltro, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. 1466.

8. Richard Ollivier de Longueil, François, Evêque de Coutance, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Euſèbe, & Evesque de Porto, *voyez* LONGUEIL. 1470.

9. Æneas Silvius Piccolomini, Siennois, Evesque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Preſtre du titre de ſainte Sabine, & Pape ſous le nom de Pie II.

PIE II. élû Pape en 1458. mort en 1464.

Prémière promotion en 1460.

1. Ange Capranica, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſainte croix de Jéruſalem, & Evesque de Paleſtrine, *voyez* CAPRANICA. 1478.

2. Berard Herulo de Narni, Auditeur de Rote, Evesque de Spolete, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, *Voyez* HERULO. 1479.

3. Nicolas Fortiguerra de Piſtoye, Evesque de Théano, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cécile, *voyez* FORTIGUERRA. 1473.

4. Brocard de Weiſpriach, Allemand, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, & Archevesque de Saltzbourg. 1466.

5. Aléxandre de Oliva, Général de l'Ordre des Frères Hermites de ſaint Auguſtin, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Evesque de Camerino, *voyez* OLIVA. 1463.

6. François Piccolomini, Sienois, neveu du Pape, Archevesque de Sienne, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, & Pape ſous le nom de PIE III.

Digitized by Google

Seconde promotion en 1461.

7. Barthélemi Roverella, Ferrarois, Archevesque de Ravenne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, *voyez* ROVERELLA. *mort en* 1476.

8. Jean Geofroy, François, Evesque d'Arras, puis d'Albi, Preſtre Cardinal du titre de S. Silveſtre, & de ſaint Martin aux Monts. *Voyez* GEOFROY. 1463.

9. Jacques de Cardonne, Eſpagnol, Evêque d'Urgel, Preſtre Cardinal du titre de S . . . *Voyez* CARDONE. 1466.

10. Loüis d'Albret, François, Evesque de Cahors, de Mirepoix & d'Aire, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre. *Voyez* ALBRET. 1465.

11. Jacques Mensbona Piccolomini, Luquois, Evêque de Pavie, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, & Evesque de Fraſcati. *Voyez* JACQUES. 1479.

12. François de Gonzague, Evesque de Mantouë, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès liens, & Evesque de Bologne. *Voyez* GONZAGUE. 1483.

Troiſième promotion en 1462.

13. Jean de Aych, Allemand, Evesque d'Aichſtet, Chancelier de l'Empereur Albert II. Prêtre Cardinal du titre de S . . . 1464.

PAUL II. élû Pape en 1464. mort en 1471.

Prémière promotion en 1464.

1. Thomas Bourchier, Anglois, Archevesque de Cantorbery, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. *Voyez* BOURCHIER. 1486.

2. Etienne de Varas, Hongrois, Archevêque de Colocza, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & de ſaint Achillée. 1471.

3. Olivier Caraffe, Napolitain, Archevesque de Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre, Evesque d'Albano, de Sabine, d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collège. *Voyez* CARAFFE. 1511.

4. Marc Barbo, Vénitien, Evesque de Vicenze, & Patriarche d'Aquilée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc. *Voyez* BARBO. 1490.

5. Jean de la Baluë, François, Evesque d'Angers, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suzanne, & Evêque d'Albano. *Voyez* BALUE. 1491.

6. Amici Agnifilo, d'Aquilée, Eveſque de cette ville, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre. *Voyez* AGNIFILO. 1476.

7. François de la Roüere, de Savonne, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès liens, & Pape ſous le nom de Sixte IV.

8. Théodore Paléologue, des Marquis de Montferrat, Diacre Cardinal du titre de ſaint Théodore. *Voyez* MONTFERRAT. 1481.

Seconde promotion en 1468.

9. Jean-Baptiſte Zeno, Vénitien, neveu du Pape, Evesque de Vicenze, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Porticu*, puis Preſtre du titre de ſainte Anaſtaſie, & Evesque de Fraſcati. 1501.

10. Jean-Michaëli, Vénitien, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis de ſaint Ange, & Evesque d'Albano, de Porto & de Padouë. *Voyez* MICHIELE. 1503.

SIXTE IV. élû Pape en 1471. mort en 1484.

Prémière promotion en 1491.

1. Pierre Riario, de Savonne, Evesque de Treviſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, puis Evesque de Sinigaglia. *Voyez* RIARIO. 1474.

2. Julien de la Roüere, de Savonne, neveu du Pape, Evesque de Carpentras, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès liens, Evesque d'Oſtie, grand Pénitencier, & Pape ſous le nom de JULES II.

Seconde promotion en 1473.

3. Philippe de Levis Couſan, François, Archevesque d'Arles, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin. *Voyez* LEVIS. 1475.

4. Etienne Nardino, natif du Frioul, Archevesque de Milan, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis de ſainte Marie au delà du Tybre. *Voyez* NARDINO. 1484.

5. Auxias du Puy, Eſpagnol, Archevesque de Montreal en Sicile, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſainte Sabine. 1483.

6. Pierre Gonſalve de Mendoza, Eſpagnol, Evesque de Sagonne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de Ste Croix de Jéruſalem & Archevêque de Tolède. *Voyez* MENDOZA. 1495.

7. Antoine Jacques Venerio, natif de Recanati, Evêque de Siracuſe, puis de Léon & de Quença, Preſtre Cardinal de S. Vite & S. Modeſte, & de ſaint Clément. 1479.

8. Jean Baptiſte Cybo, Génois, Evesque de Melfi, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, puis de ſainte Cécile & Pape ſous le nom d'Innocent VIII.

9. Jean Arcimboldi, Parmeſan, Evêque de Novarre, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nerée & ſaint Achillée, puis de ſaint Praxede & Archevêque de Milan. 1491.

10. Eſtienne Hugonet, François, Evesque de Mâcon, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Lucie. *Voyez* HUGONET. 1484.

Troiſième promotion en 1476.

11. Georges Coſta, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre. 1508.

12. Charles de Bourbon, François, Archevêque de Lyon, &c. Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts. *Voyez* CHARLES. 1488.

13. Pierre Ferriz, Eſpagnol, Archevêque de Tarragonne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Xiſte. *Voyez* FORRIZ. 1478.

14. Jean Baptiſte Mellini, Romain, Evêque d'Aniane, de Sutri, puis d'Urbain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Achillée. *Voyez* MELLINI. 1478.

15. Pierre de Foix, François, Evesque de Vanes, Diacre Cardinal du titre de ſaint Xiſte. *Voyez* FOIX. 1490.

Quatrième promotion en 1477.

16. Chriſtophle de la Roüere, natif de Turin, Archevêque de Tarentaiſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* ROVERE. 1478.

17. Jérôme Baſſo de la Roüere, neveu du Pape, Evêque de Recanati, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, puis de ſaint Chryſogon & Evêque de Paleſtrine. 1507.

18. Georges Hesler, Allemand, Evesque de Wirtsbourg, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Lucie. *Voyez* HESLER. 1482.

19. Gabriel Rangoni, Modenois, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, Evesque d'Albe & d'Agria. 1486.

20. Pierre Foſcaro, Vénitien, Primicier de S. Marc de Veniſe, Eveſque de Padouë, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis de ſaint Xiſte, *voyez* FOSCARO. 1485.

21. Jean d'Arragon, fils de Ferdinand, Roy de Naples, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Preſtre du titre de ſainte Sabine, & de ſaint Laurent *in Lucina*. 1485.

22. Raphaël Sanſoni Riario, de Savonne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, Archevêque de Cozence, de Salerne, & Evêque d'Oſtie, *voyez* RIARIO. 1521.

Cinquième promotion en 1478.

23. Dominique de la Roüere, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Clément, *voyez* ROUERE. 1501.

Sixième promotion en 1480.

24. Paul Frégoſe, Génois, Archevesque de Gennes, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, *voyez* FREGOSE. 1498.

25. Coſme de Melioratis des Urſins, Romain, Archevêque de Trani, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Achillée. 1481.

26. Ferry de Clugny, François, Evêque de Tournay, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, *voyez* CLUGNY. 1483.

27. Jean Baptiſte Savelli, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*. 1498.

28. Jean Colonne, Romain, Evêque de Rieti, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, *voyez* COLONNE. 1508.

Septième promotion en 1483.

29. Jean Conti, Romain, Archevesque de Cozence, Preſtre Cardinal du titre de S. Vital. 1493.

30. Helie de Bordeille, François, Archevesque de Tours, Preſtre Cardinal du titre de Ste Lucie, *Voyez* BOURDEILLE. 1484.

31. Jean Margarit, Eſpagnol, Evêque de Girone, Preſtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine, *voyez* MARGARIT. 1484.

32. Jean Jacques Sclafenati, Milanois, Evêque de Parme, Preſtre Cardinal du titre de S. Eſtienne *in Celio Monte*. 1497.

33. Jean Baptiſte des Urſins, Romain, Archeveſque de Carthage & de Tarente, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, puis Preſtre du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* DES URSINS. 1503.

Huitième promotion en 1484.

34. Aſcagne Marie Sforce, des Ducs de Milan, Diacre Cardinal du titre de ſainte Vite & Modeſte, vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, Eveſque de Padouë, Novarre, &c, *Voyez* SFORCE. 1505.

INNOCENT VIII. élu Pape en 1484. mort en 1492.

Promotion en 1489.

1. Laurent Cybo, Génois, Neveu du Pape, Archeveſque de Benevent, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc, & Eveſque d'Albano & de Paleſtrine, *Voyez* CIBO. 1503.

2. Ardicin de la Porte, de Novarre, Evêque d'Aleria, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* PORTE. 1493.

3. Antonio Pallavicini, Génois, Eveſque d'Oronze, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſainte Praxede, & Evêque de Paleſtrine *voyez* PALLAVICINI. 1507.

4. André d'Eſpinay, François, Archevêque de Lyon & de Bordeaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin aux Monts, *voyez* ESPINAY. 1500.

5. Maphée

Digitized by Google

5. Maphée Gherardo, Vénitien Général de l'Ordre des Camaldules, Patriarche de Veniſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Achillée. *Voyez* GHERARDO. 1492.

6. Pierre d'Aubuſſon, François, grand Maitre de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian. *Voyez* AUBUSSON. 1503.

7. Jean de Médicis Florentin, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis Pape ſous le nom de Léon X.

8. Ferry de ſaint Severin, Milanois, Archevêque de Vienne, Diacre Cardinal du titre de S. Théodore. 1517.

ALEXANDRE VI. élu Pape en 1492. mort en 1503.

Prémière promotion en 1492.

1. Jean Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Archevêque de Montreal, & Patriarche de Conſtantinople, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis Evêque d'Olmutz, Bayeux, &c. *Voyez* BORGIA. 1503.

Seconde promotion en 1493.

2. Jean Morton, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Chancelier d'Angleterre, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* MOORTON. 1500.

3. Jean Antoine de ſaint George, natif de Plaiſance, Evêque d'Alexandrie, Preſtre Cardinal du titre de S. Nérée & S. Achillée, Patriarche de Conſtantinople, puis Evêque de Parme, d'Albano, de Paleſtrine & de Sabine, *voyez* GEORGE (de ſaint) 1509.

4. Jean de la Grolaye de Villiers, François, Abbé de ſaint Denis en France, puis Evêque de Lombez, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, *voyez* GROLAYE. 1499.

5. Bernardin de Carvayal, Eſpagnol, Evêque de Cartagene, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin, & de ſaint Pierre, puis de ſainte Croix de Jéruſalem & Evêque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *voyez* CARVAYAL. 1522.

6. Raymond Perault, François, Evêque de Gurck & de Saintes, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, *voyez* PERAULT. 1505.

7. Céſar Borgia, fils *naturel* du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, remit le chapeau en 1498. fut Duc d'Urbin & de Valentinois, & épouſa Charlotte d'Albret, *voyez* BORGIA. 1507.

8. Hippolite d'Eſte, de Ferrare, Archevêque de Milan, & de Narbonne, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, *voyez* EST. 1520.

9. Fréderic Caſimir, fils du Roi de Pologne, Evêque de Cracovie, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie. 1503.

10. Julien Céſarini, Romain, Evêque d'Aſcoli, Diacre Cardinal du titre de ſaint Serge & de S. Bacche, puis de ſaint Ange. 1510.

11. Dominique Grimani, Vénitien, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *inter Imagines*, Patriarche d'Aquilée, puis Preſtre du titre de ſaint Marc, & Evêque de Porto, *voyez* GRIMANI. 1523.

12. Aléxandre Farnèſe, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Coſme & de ſaint Damian, puis du titre de ſaint Euſtache, Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, & Pape ſous le nom de PAUL III.

13. Bernardin Lunati, de Pavie, Diacre Cardinal du titre de S. Cyriaque. 1497.

Troiſième promotion en 1495.

14. Guillaume Briçonnet, François, Archevêque de Reims, Narbonne, &c. Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, *Cherchez* BRIÇONNET. 1514.

Quatrième promotion en 1496.

15. Philippe de Luxembourg, François, Evêque d'Arras, puis du Mans, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de S. Marcellin, & Evêque d'Albano, & de Fraſcati, *voyez* PHILIPPE. 1519.

Cinquième promotion en 1496.

16. Barthélemy Martini, Eſpagnol, Evêque de Segovie, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Agathe. 1500.

17. Jean de Caſtro, Eſpagnol, Evêque de Gergenti en Sicile, & Adminiſtrateur de l'Evêché de Sleswic en Danemarck, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Priſque. 1506.

18. Jean Lopez, Eſpagnol, Evêque de Perouſe & Archevêque de Capouë, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, *voyez* LOPEZ. 1501.

19. Jean Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Evêque de Melfi, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, *voyez* BORGIA. 1500.

20. Loüis d'Arragon, fils *naturel* de Ferdinand prémier Roi de Naples, Evêque d'Averſa, puis de Léon en Eſpagne, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*. 1519.

Sixième promotion en 1498.

21. Georges d'Amboiſe, François, Archevêque de Roüen, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, *voyez* AMBOISE. 1510.

Septième promotion en 1500.

22. Diegue Hurtado de Mendoza, Eſpagnol, Archevêque de Seville, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, *voyez* MENDOZA. 1502.

23. Amanieu d'Albret, François, Evêque de Pamiers, Comenges, &c. Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Pampelune, *voyez* ALBRET. 1520.

24. Loüis Borgia, Eſpagnol, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, puis du titre de ſaint Nérée & Achillée, Preſtre du titre de ſaint Marcel, Archiprêtre de ſainte Marie majeure, & grand Pénitencier. 1511.

Huitième Promotion en 1500.

25. Jacques Serra, Eſpagnol, Archevêque d'Oriſtagni, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, & Evêque d'Elne & de Paleſtrine. 1517.

26. Thomas Bacocs, natif de Herdont en Hongrie, Chancelier de Hongrie, & Archevêque de Strigonie, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre & de S. Martin aux Monts, *voyez* BACOCS. 1521.

27. Pierre Iſuaglie, Sicilien, Archevêque de Reggio, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, puis de ſainte Pudentiane, & Archipreſtre de ſainte Marie majeure, *voyez* ISUAGLIE. 1511.

28. François Borgia, Eſpagnol, Archevêque de Cozence, Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis de ſaint Nérée & Achillée, & Evêque de Chieti. 1511.

29. Jean Vera, Eſpagnol, Archevêque de Salerne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine. 1507.

30. Loüis Podocator, de Nicoſie en Grèce, Evêque de Capacio, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Agathe, *voyez* PODOCATOR. 1504.

31. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſaint Eſtienne *in Celio Monte*, *voyez* TRIVULCE. 1508.

32. Jean-Baptiſte Ferraro, Modenois, Evêque de Modene, Preſtre Cardinal du titre de S. Chryſogon, *voyez* FERRARO. 1502.

33. Marc Cornaro, Vénitien, Evêque de Veronne, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Porticu*, puis Preſtre du titre de ſainte Marie Evêque d'Albano & de Paleſtrine, & Patriarche de Conſtantinople, *voyez* CORNARO. 1524.

34. Jean Eſtienne Ferrero, de Verceil, Evêque de Boulogne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, puis de ſainte Veſtine, *voyez* FERRERO. 1510.

Neuvième Promotion en 1503.

35. Jean Caſtellau, Eſpagnol, Archevêque de Trani, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, & Archevêque de Montreal. 1505.

36. François Remolini, Eſpagnol, Archevêque de Surrento, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, puis Archevêque de Palerme, *voyez* REMOLIN. 1518.

37. François Soderini, Florentin, Evêque de Volterra, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis Evêque de Saintes & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège. 1524.

38. Melchior Meggau, Allemand, Evêque de Brixen, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Celio Monte*, *Voyez* MECKAU. 1509.

39. Nicolas de Fieſque, Génois, Evêque de Frejus & de Toulon, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *inter Imagines*, puis du titre des douze Apôtres, Archevêque d'Embrun, & Evêque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *voyez* FIESQUE. 1524.

40. François Sprats, Eſpagnol, Evêque de Leon, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche. 1504.

41. Adrian du Chaſtel, Italien, Evêque d'Erford, puis de Bathemon en Angleterre, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon. 1518.

42. Jacques de Caſeneuve, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Celio Monte*. 1504.

43. François Loris, Eſpagnol, Evêque d'Elvas, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve. 1505.

Auſquels on ajoûte,

44. Jean, Ambaſſadeur du Duc de Saxe à Rome, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem.

PIE III. élu Pape en 1503. mort la même année.

JULES II. élu Pape en 1503. mort en 1513.

Prémière Promotion en 1503.

1. François Guillaume de Caſtelnau-Clermon-Lodeve, François, Archevêque de Narbonne, puis d'Auch, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Celio Monte*, & Doyen des Cardinaux, *voyez* CLERMONT-LODEVE. 1540.

2. Jean de Zuniga, Eſpagnol, grand Maitre de l'Ordre d'Alcantara, Archevêque de Seville, Preſtre Cardinal du titre de S. Nérée & ſaint Achillée, *voyez* ZUNIGA. 1504.

3. Clément de la Roüere, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV. Evêque de Mande, Preſtre Cardinal du titre de S. Clément, puis du titre des douze Apôtres. 1504.

4. Galliot Franciotti de la Roüere, Luquois, neveu du Pape Jules II. Evêque de Luques, Preſtre Cardinal du titre de S. Pierre ès-liens, puis Evêque de Padouë, de Cremone, & Archevêque de Benevent. 1508.

Seconde Promotion en 1505.

5. Marc Vigerius, de Savonne, Evêque de Sinigaglia, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Paleſtrine, *voyez* VIGERIUS. 1516.

6. Robert Guibé, François, Evêque de Rennes, puis de Nantes, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, *voyez* GUIBÉ. 1513.

7. Léonard de la Roüere, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV. Evêque d'Agen, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſaint Pierre ès-liens, & grand Pénitencier. 1520.

Digitized by Google

8. Charles Dominique Carretto, des Marquis de Final, Génois, Archevêque de Tours & de Reims, Preſtre Cardinal du titre de S. Vite, puis de Ste Cécile, *voyez* CARRETTO. *mort en* 1514.

9. Antoine Ferrerio, de Savonne, Evêque de Gubio, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, *voyez* FERRERIO. 1508.

10. François Aledoſi, d'Imola, Evêque de Pavie, & de Boulogne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, *Voyez* ALEDOSI. 1511.

11. Fatius Sanctori, de Viterbe, Evêque de Ceſenne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, & Adminiſtrateur de Pampelune. 1510.

12. Gabriel Gabrieli, de Fano, Evêque d'Urbin, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, *Voyez* GABRIELI. 1511.

13. Sigismond de Gonzague, Evêque de Mantoüe, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, *Voyez* GONZAGUE. 1525.

Troiſième Promotion en 1507.

14. Jean de la Tremoille, François, Archevêque d'Auſch, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts. *Voyez* la TREMOILLE. 1507.

15. René de Prie, François, Evêque de Bayeux, puis de Limoges, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Lucie, *Voyez* PRIE. 1516.

16. Loüis d'Amboiſe, François, Evêque d'Albi, Preſtre Cardinal du titre de S. Marcellin & de ſaint Pierre. 1517.

17. François, Ximenes, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, Archevêque de Tolède, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, *Voyez* XIMENES. 1518.

Quatrième promotion en 1508.

18. Sixte Gara de la Roüere, Luquois, neveu du Pape Jules II. Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès-liens, Archevêque de Benevent, Evêque de Luques & de Padouë, & Vice-Chancelier de la ſainte Egliſe. 1517.

Cinquième promotion en 1511.

19. Chriſtophle Brambridge, Anglois, Archevêque d'Yorck, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, *voyez* URSUVICUT. 1514.

20. Antoine Ciocchi, dit auſſi *Monti* ou *du Mont*, Italien, Archevêque de Siponto, Preſtre Cardinal du titre de S. Vital, puis de ſainte Praxede, & Evêque de Porto, *voyez* MONTI. 1533.

21. Mathieu Shiner, ſurnommé *le Long*, Suiſſe, Evêque de Sion, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane & Evêque de Novarre, *voyez* SHINNER. 1522.

22. Pierre Accolti, Florentin, Evêque d'Ancone, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſebe, puis Evêque de Cadis, du Maillezais, d'Arras, de Cremone, Archevêque de Ravenne, Evêque d'Albano, de Paleſtrine & de Sabine, *voyez* ACCOLTI. 1532.

23. Achilles de Graſſis, Bolonois, Evêque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de S. Sixte, puis de ſainte Marie au delà du Tybre, *voyez* GRASSI. 1523.

24. François Argentino, Vénitien, Evêque de Concorde, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Clément, *voyez* ARGENTINO. 1511.

25. Bendinelli Sauli, Génois, Evêque de Girace, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Preſtre du titre de ſainte Sabine. 1518.

26. Alfonce Petrucci, Siénois, Evêque de Suana, Diacre Cardinal du titre de S. Théodore, fut privé de la pourpre par le Pape Léon X. *voyez* PETRUCCI. 1517.

Sixième promotion en 1511.

27. Mathieu Lange de Welembourg, Allemand, Evêque de Gurck, Diacre Cardinal du titre de S. Ange, Archevêque de Saltzbourg, & Evêque d'Albano, *voyez* LANG. 1540.

LEON X. élû Pape en 1513. mort en 1521.

Prémière Promotion en 1513.

1. Laurent Puccy, Florentin, Preſtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, grand Pénitencier, & Evêque d'Albano, puis de Paleſtrine, *voyez* PUCCI. 1531.

2. Jules de Médicis, Florentin, Archevêque de Florence, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Clément, & de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Pape ſous le nom de CLEMENT VII.

3. Bernard de Tarlat, dit d'*Vnce*, Florentin, Evêque de Coutances, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, *voyez* BERNARD. 1520.

4. Innocent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Gennes, Abbé de ſaint Victor de Marſeille, Diacre Cardinal du titre de S. Coſme & de ſaint Damian, puis de ſainte Marie *in Dominica*, *voyez* CIBO. 1550.

Seconde promotion en 1515.

5. Thomas Wolſey, Anglois, Chancelier d'Angleterre, Archevêque d'Yorck, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, *voyez* WOLSEY. 1533.

Troiſième Promotion en 1515.

6. Adrian Gouffier, François, Evêque de Coutances puis d'Alby, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, *voyez* GOUFFIER. 1523.

Quatrième promotion en 1517.

7. Antoine Bohier, François, Archevêque de Bourges, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, *voyez* BOHIER. 1519.

8. Guillaume de Croy, Flamand, Evêque de Cambray, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Archevêque de Tolède, *voyez* CROY. 1521.

Cinquième promotion en 1517.

9. François Conti, Romain, Archevêque de Conza, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, *voyez* CONTI. 1521.

10. Jean Piccolomini, Siénois, Archevêque de Sienne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, puis Evêque d'Oſtie & Doyen des Cardinaux, *voyez* PICCOLOMINI. 1537.

11. Jean Dominique Cuppy, ou de Cupis, Romain, Archevêque de Trani, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean porte latine, puis Evêque d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collège, *voyez* CUPPY. 1553.

12. Nicolas Pandolfi, Florentin, Evêque de Piſtoye, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Ceſaire, *voyez* PANDOLFY. 1518.

13. Raphaël Petrucci, Siénois, Evêque de Soana, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, *voyez* PETRUCCY. 1522.

14. André de Valle, Romain, Evêque de Malthe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Agnés, puis de ſaint Priſque. 1534.

15. Boniface Ferrero, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Achillée, puis Evêque de Porto, *voyez* FERRERO. 1543.

16. Jean-Baptiſte Pallavicini, Génois, Archevêque de Cavaillon, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Apollinaire, *voyez* PALLAVICINI. 1524.

17. Pompée Colonne, Romain, Evêque de Ricti, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Archevêque de Montreal & d'Averſa, Preſtre du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Viceroy de Naples, *voyez* COLONNE. 1532.

18. Scaramutia Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, *voyez* TRIVULCE. 1527.

19. Dominique Jacobatii, Romain, Evêque de Lucera, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent, puis de S. Clément & de ſainte Apollinaire, *voyez* JACOBATII. 1528.

20. Laurent Campegge, Bolonois, Evêque de Bologne, & de Feltri, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Thomas, puis de ſainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Sabine & de Paleſtrine, *voyez* CAMPEGGI. 1539.

21. Loüis de Bourbon, François, Evêque de Laon, puis Archevêque de Sens, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre, *voyez* LOUIS. 1556.

22. Adrian Florent, Hollandois, Evêque de Tortoſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de S. Paul, puis Pape ſous le nom d'Adrian VI.

23. Ferdinand Ponzetta, Napolitain, Evêque de Melfi, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, *voyez* PONZETA. 1527.

24. Loüis Roſſi, Florentin, Preſtre Cardinal du titre de S. Clément, *voyez* ROSSY. 1519.

25. François Armelliny, natif & Evêque de Perouſe, Preſtre Cardinal du titre de S. Marc, puis de ſaint Caliſte, *voyez* ARMELLINO. 1527.

26. Thomas de Vio, Italien, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Preſtre Cardinal du titre de S. Sixte, *voyez* VIO. 1534.

27. Chriſtophle Numali, Italien, Général de l'Ordre des Frères mineurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Barthélemy, en l'Iſle, puis de ſainte Marie *d'Ara Cœli*, *voyez* NUMALI. 1528.

28. Gilles de Viterbe, Général de l'Ordre des Frères Hermites de S. Auguſtin, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Mathieu, puis de S. Marcel & Patriarche de Conſtantinople, *voyez* GILLES. 1532.

29. Guillaume Raymond Vich, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, Evêque de Cifalu, puis de Barcelonne. 1525.

30. Silvius Paſſerino, de Cortone, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, Légat de Perouſe & Evêque de Barcelonne, *voyez* PASSERINO. 1529.

31. François des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, *voyez* DES URSINS. 1533.

32. Paul Emile Cœſi, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, *voyez* CESY. 1537.

33. Alexandre Ceſarini, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, puis de S. Marcel, de ſainte Marie *in Via Lata*, & Evêque d'Albano & de Pampelune, *voyez* CESARINI. 1542.

34. Jean Salviati, Florentin, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſaint Coſme & de ſaint Damian, puis Evêque de Porto, *voyez* SALVIATI. 1553.

35. Nicolas Ridolfi, Florentin, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte, Evêque de Vicenze & de Viterbe, & Archevêque de Salerne & de Florence, puis Preſtre de ſainte Marie *in Coſmedin*, & de ſainte Marie *in Via lata*, *voyez* RIDOLFY. 1550.

36. Hercules Rangoni, Modenois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, Evêque de Modène, &c. *voyez* RANGONI. 1527.

37. Auguſtin Trivulce, Milanois, Diacre Cardinal du titre de S. Adrian, puis de S. Nicolas *in Carcere*, Evêque de Bayeux, &c. *voyez* TRIVULCE. 1548.

38. François Piſani, Vénitien, Evêque de Padouë, Diacre Cardinal du titre de ſaint Théodore, puis de ſaint Marc, Archevêque de Narbonne, & Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, *voyez* PISANY. 1570.

39. Alfonce Infant de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, *voyez* PORTUGAL. 1540.

Sixième promotion en 1518.

40. Albert, Marquis de Brandebourg, Preſtre Cardinal du titre de S. Chryſogon, puis de S. Pierre ès-liens, Archevêque de Magdebourg, & Electeur de Mayence, *voyez* ALBERT. 1545.

Septième

Digitized by Google

Septième promotion en 1518.

41. Jean de Lorraine, Evêque de Mets, Archevêque de Narbonne, Reims, &c. Diacre Cardinal du titre de ſaint Onuphre, *Voyez* JEAN. *mort en* 1550.

Huitième Promotion en 1520.

42. Erard de la Marck, Allemand, Evêque de Liège & de Chartres, & Archevêque de Valence, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, *voyez* LA MARCK. 1538.

ADRIAN VI. élû Pape en 1521. mort en 1523.

Promotion en 1523.

1. Guillaume Enckenuoirt, Allemand, Evêque d'Utreck, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* ENCKENUVOERT. 1534.

CLEMENT VII. élû Pape en 1523. mort en 1534.

Prémière promotion en 1527.

1. Benoît Accolti, Florentin, Evêque de Cadis, de Cremone & de Ravenne, Cardinal du titre de S. Euſèbe, *voyez* ACCOLTI. 1549.

2. Auguſtin Spinola, de Savonne, Evêque de Perouſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. 1537.

3. Nicolas Gaddi, Florentin, Evêque de Ferino, Diacre Cardinal du titre de ſaint Théodore, puis de ſainte Marie *in Via lata*, Evêque de Sarlat, & Archevêque de Cozence, *voyez* GADDY. 1552.

4. Hercules de Gonzague-Mantouë, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, Evêque de Mantouë, & Archevêque de Tarragonne, *voyez* GONZAGUE. 1563.

5. Marin Grimani, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Marcel, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque de Porto & de Ceneda, *voyez* GRIMANY. 1546.

Seconde promotion en 1527.

6. Antoine de ſaint Severin, Napolitain, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Apollinaire, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque de Converſano, de Paleſtrine, de Sabine & de Porto. 1543.

7. Vincent Caraffe, Napolitain, Archevêque de Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis de ſainte Priſque, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque d'Albano, de Paleſtrine, &c. *Voyez* CARAFFE. 1540.

8. André Mathieu Palmerio, Napolitain, Archevêque de Matera, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, puis Evêque de Sarno, Lucera, &c. 1537.

9. Antoine du Prat, François, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Légat en France, *voyez* PRAT. 1535.

10. Henry de Cardonne, Eſpagnol, Evêque de Barcelonne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Archevêque de Montreal & Viceroy de Sicile, *voyez* CARDONNE. 1530.

11. Jérôme Grimaldi, Génois, Evêque de Venafro, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, puis Archevêque de Bari, *voyez* GRIMALDY. 1543.

12. Pirrhus de Conzague, Evêque de Modene, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, *voyez* GONZAQUE. 1529.

13. Sigismond Papadoca, Napolitain, Evêque de Venoſa & de Tropea, refuſa le chapeau, ſe contentant de ſon Evêché. 1536.

Troiſième promotion en 1527.

14. François Quignones, Général de l'Ordre de ſaint François, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, & Evêque de Coria, *voyez* QUIGNONES. 1540.

Quatrième promotion en 1527.

15. François Cornaro, Vénitien, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Cecile, de ſainte Praxede, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque de Breſſe, d'Albano & de Paleſtrine, *voyez* CORNARO. 1543.

Cinquième promotion en 1529.

16. Hierôme Doria, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Thomas *in Parione*, puis de ſainte Marie *in Portiu*, Evêque de Nebio Rovinato, de Noli, de Jaca & d'Hueſca, *voyez* DORIA. 1558.

Sixième promotion en 1529.

17. Hippolite de Médicis, Florentin, neveu du Pape Léon X. Diacre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*. *Voyez* MEDICIS. 1535.

Septième Promotion en 1529.

18. Mercuria Gattinara, Piémontois, Chancelier de l'Empereur Charles V. Cardinal du titre de ſaint Jean Porte Latine, *voyez* GATTINARA. 1530.

Huitième promotion en 1530.

19. François de Tournon, François, Archevêque de Bourges, de Lyon, d'Auſch, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, Evêque d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collège, *voyez* TOURNON. 1562.

20. Bernard Cleſi, Allemand, Evêque de Trente, Preſtre Cardinal du titre de S. Etienne *in Calio Monte*. *Voyez* CLESIUS. 1539.

21. Loüis de Gorrevod, Savoyard, Evêque de ſaint Jean de Maurienne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Céſaire, *voyez* GORREVOD. 1535.

22. Garcias Loayſa, Eſpagnol, Général de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Evêque d'Oſma & de Ségovie, puis Archevêque de Seville, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, *voyez* GARCIAS. 1546.

23. Inico de Zuniga & Mendoza, Eſpagnol, Evêque de Burgos, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*. 1535.

Neuvième Promotion en 1531.

24. Gabriel de Gramont, François, Evêque de Tarbes, Cardinal du titre de ſaint Jean porte Latine, puis de ſainte Cecile, Archevêque de Tolède & de Bordeaux, *voyez* GRAMONT. 1534.

Dixième Promotion en 1531.

25. Alfonce Manrique de Lara, Eſpagnol, Archevêque de Seville, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, *voyez* MANRIQUEZ. 1539.

26. Jean Pardo de Tavera, Eſpagnol, Archevêque de Tolède, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean porte Latine, *voyez* PARDO DE TAVERA. 1545.

Onzième promotion en 1531.

27. Antoine Pucci, Florentin, Evêque de Piſtoye, Preſtre Cardinal du titre des quatre ſaints couronnez, grand Pénitencier, & Evêque de Sabine, *voyez* PUCCI. 1544.

Douzième promotion en 1533.

28. Etienne Gabriel Merini, Eſpagnol, Archevêque de Bari & Patriarche des Indes, Evêque de Jaën, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* MERINO. 1535.

29. Jean d'Orléans Longueville, François, Archevêque de Toloſe, & Evêque d'Orléans, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts, *voyez* JEAN. 1533.

Treizième promotion en 1533.

30. Jean le Veneur, François, Evêque de Liſieux, grand Aumônier de France, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Barthélemi en l'Iſle, *voyez* LE VENEUR. 1543.

31. Claude de Longuy-de-Givry, François, Evêque de Langres, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Agnès *in Agone*. *Voyez* LONGUY. 1561.

32. Odet de Coligny-de-Chaſtillon, François, Evêque de Beauvais, & Archevêque de Toloſe, Diacre Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, apoſtaſia. *Voyez* COLIGNY. 1571.

33. Philippe de la Chambre, Savoyard, Evêque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts, puis de ſainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Fraſcati, *voyez* CHAMBRE. 1550.

PAUL III. élû Pape en 1534. mort en 1549.

Prémière promotion en 1534.

1. Aléxandre Farnèſe, Romain, neveu du Pape, Archevêque d'Avignon & de Montreal, Patriarche de Jéruſalem, Diacre Cardinal du titre de ſaint Ange, Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, *voyez* FARNESE. 1589.

2. Guy Aſcagne Sforce-de-Santa-Flore, Romain, Cardinal du titre de ſaint Vite & Modeſte, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, de ſaint Euſtache, & de ſainte Marie *in Via lata*, Archipreſtre de ſainte Marie Majeure, *voyez* SFORCE. 1564.

Seconde Promotion en 1535.

3. Nicolas de Schomberg, de Miſnie, Archevêque de Capouë, Preſtre Cardinal du titre de S. Sixte, *voyez* SCHOMBERG. 1537.

4. Jean du Bellay, François, Evêque de Paris, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſainte Cecile, & de ſaint Adrian, Archevêque de Bordeaux, Evêque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux, *voyez* BELLAY. 1560.

5. Hierome Ghinuccio, Siennois, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, Evêque d'Aſcoli, de Malthe & de Cavaillon, *voyez* GHINUCCIO. 1541.

6. Jacques Simonetta, Milanois, Evêque de Peſaro, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque puis de ſainte Apollinaire, & Evêque de Perouſe. 1539.

7. Jean Fiſcher, Anglois, Evêque de Rocheſter, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, fut décapité, *voyez* FISCHER. 1535.

8. Gaſpard Contarini, Vénitien, Evêque de Belluno, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Praxede, & Evêque de Bologne, *voyez* CONTARINI. 1542.

9. Marin Caraccioli, Napolitain, Gouverneur du Milanez, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* CARACCIOLI. 1538.

Troiſième Promotion en 1536.

10. Jean Marie de Monti, Romain, Archevêque de Sponte, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſainte Praxede, Evêque de Paleſtrine, & Pape ſous le nom de JULES III.

11. Jean Pierre Caraffe, Napolitain, Archevêque de Chieti, puis de Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, & Pape ſous le nom de Paul IV.

12. Ennio Philonardi, Romain, Evêque de Veroli, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Ange, & Evêque d'Albano, *voyez* PHILONARDI. 1549.

13. Chriſtophle Jacobatii, Romain, Evêque de Caſſano, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſaint Euſtache, *voyez* JACOBATII. 1540.

14. Charles Hemard de Dénonville, François, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Mathieu, *voyez* HEMARD. 1540.

15. Jacques Sadolet, Modenois, Evêque de Carpentras, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Calixte, puis de ſaint Pierre ès-liens, *voyez* SADOLET. 1547.

16. Rodolphe Pio de Carpi, Evêque de Faënza, puis de Gergenti, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque, du titre de ſaint Clé-

Digitized by Google

Clément, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collège, *voyez* PIO. *mort en* 1564.

17. Hiérôme Aleandre de la Motte, de Forli, Archevêque de Brindes, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, *voyez* ALEANDRE. 1542.

18. Regnault Polus, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Diacre Cardinal du titre de S. Nérée & ſaint Achillée, puis Preſtre du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, & de ſainte Priſque, *voyez* POLUS. 1558.

19. Roderic Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape Aléxandre VI. Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis de S. Euſtache. 1537.

20. Nicolas Cajetan de Sermonette, parent du Pape Boniface VIII. Diacre Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis de S. Euſtache, & Archevêque de Capouë, *voyez* CAJETAN. 1585.

Quatrième promotion en 1538.

21. Pierre Sarmiento, Eſpagnol, Archevêque de Compoſtelle, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres. 1540.

Cinquième promotion en 1538.

22. Jean Alvares de Tolède, Eſpagnol, Evêque de Cordouë, puis de Burgos, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte & de S. Clément, Archevêque de Compoſtelle, & Evêque d'Albano, *voyez* TOLEDE. 1557.

23. Pierre Manriquez d'Aquilar, Eſpagnol, Evêque de Cordouë, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* MANRIQUEZ. 1540.

24. Robert de Lenoncourt, François, Evêque de Châlons, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſainte Apollinaire, & de ſainte Cecile, Archevêque d'Arles, d'Ambrun, Toloſe, & Evêque de Metz, *voyez* LENONCOURT. 1561.

25. David Beton, Ecoſſois, Archevêque de ſaint André, Evêque de Mirepoix, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BETON. 1546.

26. Hippolite d'Eſte, de Ferrare, Adminiſtrateur de Milan, Auſch, Lyon, Narbonne, Autun, &c. Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Marie *in Via lata*, & Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie & de ſainte Marie la Neuve, *voyez* EST. 1572.

27. Pierre Bembo, Vénitien, Evêque de Bergame, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, puis de ſaint Clément, *voyez* BEMBO. 1547.

Sixième promotion en 1539.

28. Fréderic Fregoſe, Génois, Archevêque de Salerne, Evêque de Gubio, Preſtre Cardinal du titre de S. Jean & de ſaint Paul, *voyez* FREGOSE. 1541.

29. Pierre de la Baume-Montrevel, François, Evêque de Genève, & Archevêque de Beſançon, Preſtre Cardinal du titre de S. Jean & de ſaint Paul, *voyez* LA BAUME. 1544.

30. Antoine Sanguin de Meudon, François, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toloſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portiu* du titre de ſaint Chryſogon, & grand Aumônier de France, *voyez* SANGUIN. 1559.

31. Hubert Gambara, Breſſan, Evêque de Tortonne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre, puis de ſaint Martin aux Monts, de ſainte Apollinaire & de ſaint Chryſogon, *voyez* GAMBARA. 1549.

32. Aſcagne Pariſano, natif de Tolentin, Evêque de Gaëte, puis de Rimini, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, *voyez* PARISANO. 1549.

33. Pierre Paul Pariſio, de Coſence, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, & Evêque de Nuſco, *voyez* PARISIO. 1545.

34. Marcel Cervin, Evêque de Nicaſtro, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom de MARCEL II.

35. Barthélemy Guidoccioni, Luquois, Evêque de Terni, puis de Luques, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Céſaire, & du titre de ſainte Priſque, Vicaire du Pape & grand Pénitencier, *voyez* GUIDOCCIONI. 1549.

36. Denis Laurerio, de Bénevent, Général de l'Ordre des Servites, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, & Evêque d'Urbin, *voyez* LORERIO. 1542.

37. Henry de Borgia de Gandie, Eſpagnol, Evêque de Sqvillace, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Aquilée. 1540.

38. Jacques Savelli, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis de ſaint Côme & de ſaint Damian, Evêque de Nicaſtro, Archevêque de Benevent, Preſtre du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, Evêque d'Albano, de Porto, & grand Inquiſiteur. 1587.

39. Michel Sylvius, Portugais, Evêque de Viſco, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de ſainte Praxede, & de ſainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Maſſa, *voyez* SYLVIUS. 1556.

Septième promotion en 1542.

40. Marcel Creſcentio, Romain, Evêque de Marſico, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, *voyez* CRESCENTIO. 1552.

41. Jean Vincent Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Evêque de Melfes, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre, & de ſaint Martin aux Monts, *voyez* AQUAVIVA. 1556.

42. Pompone Cœci, Romain, Evêque de Citta-di-Caſtello, puis de Sutri, Vicaire du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. 1542.

43. Robert Pucci, Florentin, Evêque de Piſtoye, Preſtre Cardinal du titre des quatre ſaints Couronnez, & grand Pénitencier, *voyez* PUCCI. 1547.

44. Jean Moron, Milanois, Evêque de Modene, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, de ſaint Laurent *in Lucina*, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque de Novarre, Préſident au Concile de Trente & Evêque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *voyez* MORON. 1580.

45. Grégoire Cortez, Modenois, Abbé du Mont-Caſſin, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, puis Evêque d'Urbin, *voyez* CORTEZ. 1548.

46. Thomas Badia, Modenois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maitre du ſacré palais, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre au champ de Mars, *voyez* BADIA. 1547.

47. Chriſtophle Madruce, Evêque de Trente ſa patrie, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Céſaire, puis de ſaint Chryſogon, & de ſainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Paleſtrine, *voyez* MADRUCE. 1578.

Huitième promotion en 1544.

48. Gaſpard d'Avalos, Eſpagnol, Archevêque de Compoſtelle, Preſtre Cardinal. 1545.

49. Georges d'Armagnac, François, Archevêque de Toloſe, puis d'Avignon, Preſtre Cardinal du titre de S. Jean, & de ſaint Paul, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, & de ſaint Nicolas *in Carcere*, *voyez* ARMAGNAC. 1585.

50. François de Mendoza, Eſpagnol, Evêque de Coria, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*, puis de ſaint Jean porte Latine, & de ſaint Euſebe, Evêque de Burgos, Gouverneur de Sienne, & Archevêque de Valence, *voyez* MENDOZA. 1566.

51. Jacques d'Annebaut, François, Evêque de Liſieux, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, *voyez* ANNEBAUT. 1558.

52. Oton Truſches de Waldpurg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, puis de ſainte Sabine, & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evêque d'Albano, de Sabine & de Paleſtrine, *voyez* TRUSCHES. 1573.

53. Barthélemy de la Cuéva d'Albuquerque, Eſpagnol, Evêque de Cordouë, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Mathieu, puis de ſainte Croix de Jéruſalem, Archevêque d'Avelino & de Siponte, & Viceroi de Naples, *voyez* LA CUEVA. 1562.

54. François Sfondrate, natif de Cremone, Evêque de Sarno, puis Archevêque d'Amalfi, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Evêque de Cremone, *voyez* SFONDRATE. 1550.

55. Frederic Cœſi, Romain, Evêque de Todi, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Priſque Evêque de Cremone, de Paleſtrine, d'Albano & de Porto. 1565.

56. Duranti de Durantibus, Italien, Evêque d'Algeri, puis de Caſſano, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, & Evêque de Breſſe, *voyez* DURANTI. 1557.

57. Nicolas Ardinghelli, Florentin, Evêque de Foſſembrune, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Apollinaire. 1547.

58. André Cornaro, Vénitien, Evêque de Breſſe. Diacre Cardinal du titre de S. Théodore, puis Archevêque de Spalatro, *voyez* CORNARO. 1551.

59. Hiérôme de Capiteferreo, Romain, Evêque de Nicée, Diacre Cardinal du titre de ſaint George, *in Velabro*. 1559.

60. Tiberio Criſpo, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, puis de ſainte Marie au delà du Tybre, Archevêque d'Amalfi, & Evêque de Sabine, *voyez* CRISPO. 1566.

Neuvième promotion en 1545.

61. Georges d'Amboiſe, François, Archevêque de Roüen, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre. 1550.

62. Henry de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Preſtre Cardinal du titre des quatre ſaints Couronnez, puis Roi de Portugal, *voyez* PORTUGAL. 1580.

63. Pierre Pacheco de Villena, Eſpagnol, Evêque de Pampelune, puis de Jaën, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, Viceroi de Naples, Evêque de Sagonne, & d'Albano, *voyez* PACHECO. 1560.

64. Ranuce Farneſe, Archevêque de Naples, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis Preſtre du titre de ſaint Ange, & des quatre ſaints couronnez, grand Pénitencier, Patriarche de Conſtantinople, Archevêque de Ravenne, Evêque de Sabine, & Archevêque de Bologne, *voyez* FARNESE. 1565.

Dixième promotion en 1547.

65. Charles de Lorraine-Guiſe, François, Archevêque de Reims, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, puis de ſainte Apollinaire, *voyez* CHARLES. 1574.

66. Jules de la Roüere de Montfeltre, d'Urbin, Diacre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès-liens, puis Evêque de Vienne, Archevêque de Ravenne, Evêque de Sabine & de Paleſtrine, *voyez* ROUERE. 1578.

Onzième promotion en 1548.

67. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Roüen, Diacre Cardinal du titre de S. Sixte, puis Preſtre du titre de ſaint Chryſogon, & Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, *voyez* CHARLES. 1590.

Douzième Promotion en 1549.

68. Hiérôme Veralli, Romain, Evêque de Porto, d'Aſcoli, puis de Caſerte, & Archevêque de Roſſano, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts, & du titre de ſaint Marcel. 1555.

69. Jean Ange de Médicis, Milanois, Archevêque de Raguſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, & Pape ſous le nom de PIE IV.

70. Philibert Ferrero, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital. 1549.

71. Bernardin Maffée, Romain, Evêque de Maſſa, puis Archevêque de Chieti, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, *voyez* MAFFE'E. 1553.

JU.

Digitized by Google

JULES III. élû Pape en 1550. mort en 1555.

Prémière promotion en 1550.

1. Innocent de Monti Diacre Cardinal du titre de saint Onuphre, puis de sainte Marie *in Porticu*, & de sainte Marie la neuve. *mort en* 1557.

Seconde Promotion en 1551.

2. Georges Martinusius, Hongrois, Evesque de Varadin, puis Archevêque de Strigonie, Cardinal, *voyez* MARTINUSIUS. 1551.

Troisieme promotion en 1551.

3. Christophle de Monti, parent du Pape, Evesque de Cagli, & Patriarche d'Alexandrie, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, *voyez* MONTI. 1564.

4. Falvio de Corgne, ou de la Corgnia, neveu du Pape, Evêque de Perouse, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de saint Estienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Porto, *voyez* CORGNE. 1583.

5. Jean Michel Sarracena, Napolitain, Archevesque d'Acerensa, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Anastasie, de sainte Agathe, de sainte Marie au delà du Tybre, & Evêque de Sabine. 1568.

6. Jean Ricci Politain, Toscan, Archevêque de Manfredonia, Prestre Cardinal du titre de saint Vital, puis du titre de saint Ange, de sainte Marie au delà du Tybre, prémier Evêque de Monte-Pulciano, Archevêque de Pise, & Evêque d'Albano, *voyez* RICCI. 1574.

7. Jacques du Puy, de Nice, Archevêque de Bari, Prestre Cardinal du titre de saint Simeon, puis de sainte Marie *in via lata*, & Légat au Concile de Trente, *voyez* DU PUY. 1563.

8. Alexandre Campegge, Bolonois, Evêque de Bologne, Prestre Cardinal du titre de sainte Lucie, & vice-Légat d'Avignon, *voyez* CAMPEGGI. 1554.

9. Jean André Mercurio, de Messine, Archevêque de Manfredonia, puis de Messine, Prestre Cardinal du titre de sainte Barbe, puis de saint Cyriaque, & de sainte Quirice & Julitte. 1561.

10. Pierre Bertan, Modenois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evesque de Fano, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre, & de saint Marcellin. *voyez* PIERRE. 1558.

11. Sébastien Pighini, de Reggio, Evêque d'Alifa, puis de Ferentino, & Archevêque de Manfredonia, Prestre du titre de saint Calixte. *voyez* PIGHINI. 1553.

12. Fabio Mignanelli Sienois, Evêque de Lucera, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre, & Préfet de la signature de justice. 1557.

13. Jean Pogge, Bolonois, Evêque de Tropta, puis d'Ancone, Prestre Cardinal du titre de Ste Anastasie, *voyez* POGGE. 1556.

14. Jean Baptiste Cicada, Génois, Prestre Cardinal du titre de S. Clément, puis de Ste Agathe, & Evêque de Sabine. 1570.

15. Jerôme Dandini de Cesenne, Evêque de Cassano, puis d'Imola, Prestre Cardinal du titre de saint Mathieu, puis de S. Marcel, *voyez* DANDINI. 1559.

16. Loüis Cornaro, Vénitien, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, grand Prieur de Chypre, Diacre Cardinal du titre de saint Theodore, puis Prestre du titre de S. Marc, & Archevêque de Trani, *voyez* CORNARO. 1584.

Quatrième promotion en 1553.

17. Pierre de Taliavia d'Arragon, Sicilien, Archevêque de Palerme, Prestre Cardinal du titre de S. Calixte. 1558.

18. Robert Nobili, petit neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de Ste Marie *in Cosmedin*, *voyez* NOBILI. 1559.

19. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Sens, Evêque de Mets, Diacre Cardinal, puis Prestre du titre de S. Thomas, *voyez* LOUIS. 1578.

20. Jérôme Simonelli, d'Orviette, petit neveu du Pape. Diacre Cardinal du titre de S. Cosme & de S. Damian, puis de S. Prisque, & Prestre du titre de Ste Marie au delà du Tybre, & Evêque d'Orviette & de Porto. 1605.

MARCEL II. élû Pape en 1555. mort la même année.

PAUL IV. élû Pape en 1555. mort en 1559.

Prémière promotion en 1555.

1. Charles Caraffe, Napolitain, neveu du Pape. Evêque de Comenges, Diacre Cardinal du titre de S. Vite & Modeste, étranglé en prison, *voyez* CARAFFE. 1561.

Seconde promotion en 1555.

2. Jean Sileceo, Espagnol, Précepteur de Philippe II. Roi d'Espagne, Archevêque de Tolède, Prestre Cardinal du titre de S. Nerée & S. Achillée, *voyez* GUIJENO. 1557.

3. Jean Barnardin Scoti, de Sabine, Clerc régulier de l'Ordre des Théatins, Archevesque de Trani, Prestre Cardinal du titre de S. Mathieu, & Evêque de Plaisance, & Inquisiteur de la foy. 1568.

4. Diomède Caraffe, Napolitain, Archevêque d'Ariano, Prestre Cardinal du titre de S. Silvestre & de S. Martin aux Monts, *voyez* CARAFA. 1560.

5. Scipion Rebiba, Sicilien, Prestre Cardinal du titre de Ste Pudentiane, Archevêque de Pise, Patriarche de Constantinople & Evêque de Sabine, *voyez* REBIBA. 1577.

6. Jean Suavius, François Evêque de Mirepoix, Prestre Cardinal du titre de S. Jean porte latine, puis de Ste Prisque, & Préfet de la signature de justice. 1566.

7. Jean Groper, Allemand, Prévost de l'Eglise de Cologne Prestre Cardinal du titre de Ste Lucie, *voyez* GROPPER. 1558.

8. Jean Antoine Capisucchi, Romain, Prestre Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de sainte Croix de Jérusalem & de S. Clément, Evêque de Lando, *voyez* CAPISUCCHI. 1569.

Troisième Promotion en 1557.

9. Thadée Gaddi, Florentin, Archevêque de Cozence, Prestre Cardinal du titre de S. Silvestre, *voyez* GADDY. 1561.

10. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Toulon, Prestre Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, *voyez* TRIVULCE. 1559.

11. Laurent Strozzi, Florentin, Evêque de Beziers, puis d'Alby, & Archevêque d'Aix, Prestre Cardinal du titre de Ste Balbine. 1571.

12. Virgile Rosario, natif de Spolete, Evêque d'Ischia, Prestre Cardinal du titre de saint Simeon, & Vicaire du Pape, *voyez* ROSARIO. 1559.

13. Jean Bertrand, François, Archevêque de Sens & Garde des Sceaux de France, Prestre Cardinal du titre de S. Prisque, *voyez* BERTRAND. 1560.

14. Michel Ghisleri, Lombard, Evêque de Sutri, Prestre Cardinal du titre de Ste Marie sur la Minerve, puis de sainte Sabine, & Pape sous le nom de Pie V.

15. Clément Dolera, Génois, Général de l'Ordre des Frères Mineurs de l'observance en Espagne, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Evesque de Foligny, *voyez* DOLERA. 1568.

16. Alfonce Caraffe, Napolitain, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis de saint Nicolas, & Archevêque de Naples, *voyez* CARAFFE. 1565.

17. Vitelocci Vitelli, Italien, Evesque de Citta di Castello, Diacre Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de sainte Marie *in Porticu*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Imola. 1568.

18. Jean Baptiste Ghisleri. Romain, Diacre Cardinal du titre de Ste Lucie, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1559.

Quatrième promotion en 1557.

19. Guillaume Petrow, Anglois, Evêque de Salisbury, Prestre Cardinal du titre de S. .... *voyez* PETROW. 1558.

PIE IV. élû Pape en 1560. mort en 1565.

Prémiere promotion en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanois, Evesque de Foligny, Prestre Cardinal du titre de S. Georges *in Velabro*, puis de sainte Marie aux Termes, de S. Pierre ès liens, & de S. Ange, Evêque de Novarre, & d'Ostie, Doyen des Cardinaux, *voyez* SERBELLONI. 1591.

2. Jean de Medicis, Florentin, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & nommé à l'Archevêche de Pise, *voyez* MEDICIS. 1562.

3. S. Charles Borromée, Milanois, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de S. Vite, & S. Modeste, puis de S. Martin aux Monts, Prestre du titre de S. Praxede, Archevesque de Milan, grand Pénitencier, & Archiprestre de Ste Marie Majeure. *Voyez* BORROMÉE. 1584.

Seconde promotion en 1561.

4. Jérôme Seripand, Napolitain, Général de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Archevesque de Salerne, Prestre Cardinal du titre de Ste Susanne, & Légat au Concile de Trente. 1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, grand Prieur de Rome, grand Aumônier de Catherine de Medicis, Reine de France, Evesque de Clermont, Prestre Cardinal du titre de S. Simeon puis de saint Prisque, *Voyez* SALVIATI. 1568.

6. Stanislas Hosius, Polonois, Evesque de Culm, puis de Varmie, Prestre Cardinal du titre de Ste Sabine, de S. Laurent *in Perna*, de S. Pancrace, de S. Clément, & de Ste Marie au delà du Tybre, Légat au Concile de Trente, & grand Pénitencier, *Voyez* HOSIUS. 1579.

7. Pierre François Ferrero, Piedmontois. Evesque de Verceil, Prestre Cardinal du titre de saint Césaire, puis de sainte Agnès & de Ste Anastasie. *Voyez* FERRERO. 1566.

8. Loüis Simonette, Milanois, Evêque de Pesaro, Prestre Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de sainte Anastasie. 1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche Comté, Evesque d'Arras, puis Archevêque de Malines, & de Besançon, Prestre Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, & de saint Silvestre, & Evêque de Sabine, *Voyez* PERRENOT. 1586.

10. Philibert Babou de la Bourdaisiere, François, Evesque d'Auxerre & d'Engoulême, Prestre Cardinal du titre de saint Sixte, de S. Martin aux Monts. & de Ste Anastasie. 1570.

11. Marc-Antoine Amulio. Vénitien, Diacre, puis Prestre Cardinal du titre de saint Marcel, & Evesque de Ricti, *voyez* AMULIO. 1570.

12. Loüis d'Este de Ferrare, Evesque de Ferrare, puis Archevesque d'Ausch, Diacre Cardinal du titre de saint Nérée & saint Achillée, puis de sainte Lucie, de saint Ange, & de sainte Marie *in Via lata*, *voyez* EST. 1586.

13. Loüis Madruce, Allemand, Evesque de Trente. & de Bresse, Diacre Cardinal du titre de Calixte puis de S. Onuphre, Prestre du titre de sainte Anastasie, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evesque, de Frascati. *voyez* MADRUCE. 1600.

14. Marc Altaemps, neveu du Pape. Evesque de Cassano, Diacre Cardinal du titre de saint Ange, puis Prestre du titre des douze Apôtres de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tybre, Evesque de Constance, & Archiprestre de saint Jean de Latran : *voyez* ALTAEMPS. 1595.

15. François de Gonzague, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas, puis Prestre du titre de saint Laurent *in Lucina*, & Archevesque de Cosence. *voyez* GONZAGUE. 1566.

16. Inico d'Avalos d'Arragon, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prestre du titre de saint Adrian, de saint Laurent *in Lucina*, & Evesque de Porto, *voyez* AVALOS. 1600.

17. Alfonce Geſualdo, Napolitain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Cecile, Archevesque de Conza, puis de Naples, & Evesque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux, *voyez* GESUALDO. 1603.

18. François Pacheco, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Pudentiane, & Archevesque de Burgos, *voyez* PACHECO. *mort en* 1579.

19. Jean François Gambara, Breſſan, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, puis de ſainte Pudentiane, de ſainte Anaſtaſie & de ſainte Marie au delà du Tybre, Evesque de Viterbe, d'Albano & de Paleſtrine, *voyez* GAMBARA. 1587.

20. Bernard Navagero, Vénitien, Preſtre Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de ſaint Nicolas, & de ſainte Suſanne, & Evesque de Veronne, *voyez* NAVAGERO. 1565.

21. Jérôme de Corregio, Italien, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Calio Monte*, puis du titre de ſainte Anaſtaſie, & Archevesque de Tarente, *voyez* CORREGIO. 1572.

Troiſième promotion en 1563.

22. Fréderic de Gonzague-Mantouë, Preſtre Cardinal du titre de ſainte-Marie la neuve, & Evesque de Mantouë, *voyez* GONZAGUE. 1565.

23. Ferdinand de Medicis, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Euſtache, & de ſainte Marie *in Via lata*, ſe démit de la pourpre en 1588. fut grand Duc de Toſcanne, & épouſa Catherine de Lorraine. 1608.

Quatrième promotion en 1165.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, Archevêque d'Avignon Preſtre du titre de ſaint Silveſtre. 1565.

25. Marc Antoine Colonne, Romain, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, de ſaint Pierre ès liens, & de ſaint Laurent, Archevesque de Tarente, & de Salerne, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* COLONNE. 1597.

26. Ptolomée Gallio, Napolitain, Evesque de Martorano, puis Archevesque de Siponte, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Théodore & du titre de ſainte Agathe, & Evesque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* GALLIO. 1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, Archevesque de Piſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Calixte. *Voyez* NICOLINI. 1567.

28. Loüis Piſani, Vénitien, Evesque de Padouë, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* PISANI. 1570.

29. Proſper de ſainte Croix Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Hierôme, puis de ſainte Marie aux Thermes, de ſaint Adrian, & de ſaint Clément, Archevesque d'Arles & Evesque d'Albano. *Voyez* SAINTE CROIX. 1589.

30. Zacharie Delfini, Vénitien, Evesque de Faro, puis de Javarin, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, & de ſainte Anaſtaſie. *voyez* DELFINI. 1583.

31. Antoine Bobba de Caſal, Evêque d'Aouſte, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre, puis de ſaint Marcel, *voyez* BOBBA. 1575.

32. Hugues Boncompagnon, Bolonois, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Xiſte, puis Pape ſous le nom de GREGOIRE XIII.

33. Aléxandre Sforce, neveu du Pape Paul III. Evêque de Parme, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, & Archipreſtre de ſainte Marie Majeure, *Voyez* SFORCE. 1581.

34. Simon Paſqua, Génois, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, *voyez* PASQUA. 1565.

35. Charles Viſconti, Milanois, Evesque de Vintimille, puis de Ferentino, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte. 1565.

36. François de Caſtillon, Milanois, Evesque de Bobio, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nicolas. 1568.

37. Guy Ferrero, de Verceil, Evesque de Verceil, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Euphemie, puis de ſaint Vite & Modeſte, *voyez* FERRERO. 1585.

38. Antoine de Crequi, François, Evesque d'Amiens, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Triphon. *Voyez* CREQUY. 1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanois Evesque de Cariati, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean Porte Latine, puis de ſainte Marie *in Ara Cœli*. *Voyez* CRIBELLI. 1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, Evesque d'Atri, puis de Zante, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, de ſainte Marie aux Thermes & de ſaint Marc, *voyez* COMMENDON. 1584.

41. Benoit Lomellini, Génois, Evesque de Vintimille, puis d'Anagni, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, & de ſainte Sabine. *Voyez* LOMELLINI. 1579.

42. François des Urſins, Romain, Evesque de San Severo, puis de Murano, & Archevesque de Coſence, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, & Légat en France, *voyez* DES URSINS. 1581.

43. François Alciat, Milanois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portiu*, puis de ſainte Suſanne, & Preſtre du titre de ſainte Lucie, *voyez* ALCIAT. 1580.

44. Guillaume Sirlet, Calabrois, Diacre, puis Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Perna*, Evesque de San-Marco, & de Squillace, *voyez* SIRLET. 1585.

45. Gabriel Paleota, Bolonois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nerée, & ſaint Achillée puis de ſaint Jean & de ſaint Paul, Preſtre du titre de ſaint Martin aux Monts, prémier Archevesque de Bologne, & Evesque de Sabine, *voyez* PALEOTA. 1597.

46. François Craſſo, Milanois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis Preſtre du titre de ſainte Cecile. *voyez* CRASSO. 1566.

PIE V. élû Pape en 1566. mort en 1572.

Prémière promotion en 1566.

1. Michel Bonnelli, neveu du Pape, grand Prieur de Rome, Preſtre Cardinal du titre de S. Laurent, Légat en France & en Eſpagne, & Evêque d'Albano, *voyez* BONELLI. 1598.

Seconde promotion en 1568.

2. Diegue Spinola, Eſpagnol, Préſident du Conſeil de Caſtille, & Evêque de Siguença, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Calio Monte*. 1592.

3. Hiérôme Souchier, François, Abbé de Ciſteaux, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Mathieu. 1571.

4. Jean Paul Ab Eccleſia, natif de Tortonne, Diacre, puis Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, & Préfet de la ſignature de Juſtice. 1575.

5. Antoine Caraffe, Napolitain, Diacre, puis Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſèbe & du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* CARAFFE. 1591.

Troiſième promotion en 1570.

6. Marc-Antoine Maffée, Romain, Archevesque de Chieti, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Calixte. 1583.

7. Gaſpard de Zuniga, Eſpagnol, Evêque de Ségovie, puis Archevêque de Seville, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Barbe. 1571.

8. Gaſpard Cervantes, Eſpagnol, Archevêque de Meſſine, puis de Salerne & de Tarragone, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts, *voyez* CERVANTES. 1575.

9. Nicolas de Pellevé, François, Archevesque de Sens, puis de Reims, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & du titre de ſainte Praxede, *voyez* PELLEVE'. 1594.

10. Jules Antoine de Sanctorius, de Caſerte, Archevesque de San-Severino, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Barbe, grand Pénitencier, & Evesque de Paleſtrine. 1602.

11. Pierre Donati Læſi, Romain, Evesque de Narni, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Veſtine. 1586.

12. Charles de Graſſis, Bolonois, Gouverneur de Rome, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Euphemie. 1571.

13. Charles d'Angennes de Ramboüillet, François, Evesque du Mans, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Euphemie, *voyez* ANGENNES. 1587.

14. Archange de Blanchi, Italien, Théologien de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Evesque de Ceano, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Ceſaire. 1580.

15. Felix Peretti, Italien, Général de l'Ordre de ſaint François, puis Evesque de ſainte Agathe & de Fermo, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Hierôme, & Pape ſous le nom de SIXTE. V.

16. Paul Aretius, Italien, Evesque de Plaiſance, puis Archevesque de Naples, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. 1578.

17. Jean Aldobrandin, Italien, frère du Pape Clément VIII. Evesque d'Imola, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Simeon, & grand Pénitencier, *voyez* ALDOBRANDIN. 1573.

18. Vincent Juſtiniani, Génois, Général de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Cardinal du titre de ſaint Nicolas puis de ſainte Sabine, *Voyez* JUSTINIANI. 1582.

19. Hiérôme Ruſticuci, Italien, Sécrétaire du Pape Pie V. Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, Evesque de Sinigaglia, Vicaire du Pape, & Evesque d'Albano. *Voyez* RUSTICUCCIO. 1603.

20. Jules Aquaviva d'Arragon, des Ducs d'Atri, Diacre Cardinal du titre de ſaint Théodore, *voyez* AQUAVIVA. 1574.

21. Jean Hiérôme Albani, de Bergame, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean Porte Latine. *Voyez* ALBANI. 1591.

GREGOIRE XIII. élû Pape en 1572. mort en 1585.

Prémière promotion en 1572.

1. Philippe Boncompagnon, Bolonois, neveu du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Xiſte, & grand Pénitencier, *voyez* BONCOMPAGNON. 1586.

Seconde promotion en 1572.

2. Philippe Guaſtavillani, Bolonois, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, Camerlingue de la ſainte Egliſe, *voyez* BONCOMPAGNON. 1587.

Troiſième promotion en 1576.

3. André Archiduc d'Autriche, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, & Evesque de Conſtance. 1600.

Quatrième promotion en 1577.

4. Albert Archiduc d'Autriche, Diacre Cardinal, puis Preſtre du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, Archevesque de Tolede, ſe démit du chapeau en 1548. fut Gouverneur des Pays-Bas, & ſe maria. 1621.

Cinquième promotion en 1578.

5. Aléxandre Riario, Bolonois, Patriarche d'Aléxandrie, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*. 1585.

6. Claude de la Baume, Bourguignon, Archevesque de Beſançon, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, *voyez* LA BAUME. 1584.

7. Loüis de Lorraine-Guiſe, François, Archevêque de Reims, Preſtre Cardinal du titre de ſaint... Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, fut tué à Blois, pendant la tenuë des Etats, *voyez* LOUIS. 1588.

8. Gerard de Groesbeck, natif de Gueldres, Evesque & Prince de Liège, Preſtre Cardinal, *voyez* GROESBECK. 1579.

9. René de Birague, Milanois, Chancelier de France, Evesque de Lavaur, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal. *voyez* BIRAGUE. 1583.

10. Pierre de Deza, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evesque d'Albano. *voyez* DEZA. 1600.

11. Ferdinand de Tolède-Oropeſa, Eſpagnol, nommé Cardinal, refuſa cette dignité, & ſe retira chez les Jéſuites. *voyez* TOLEDE.

12. Charles de Lorraine-Vaudemont, François, Evesque de Toul,

Digitized by Google

Toul, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica. voyez* CHARLES. 1587.

13. Jean Vincent de Gonzague, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Preſtre du titre de ſaint Alexis. *mort en* 1591.

Sixième promotion en 1578.

14. Gaſpard Quiroga, Eſpagnol, Evêque de Cuença, puis Archevesque de Tolède, grand Chancelier ds Caſtille, & grand Inquiſiteur, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine. 1594.

Septième promotion en 1583.

15. Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, Evêque de Nicaſtro, Patriarche de Jéruſalem, Preſtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT IX.

16. Jean-Baptiſte Caſtaneo, Romain, Archevesque de Roſſano, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Pape ſous le nom d'URBAIN VII.

17. Aléxandre de Médicis, Evesque de Piſtoye, puis Archevesque de Florence, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Légat en France, & Pape ſous le nom de LEON XI. *Voyez* MEDICIS.

18. Rodrigue de Caſtro-de-Lemos, Eſpagnol, Evesque de Zamora, puis de Cuença, & Archevesque de Seville, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, *voyez* PORTUGAL. 1600.

19. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevesque de Roüen, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal, *voyez* CHARLES. 1594.

20. Michel de la Tour-Valſaſſine, natif d'Utine, Evesque de Ceneda, Nonce en France, & Cardinal. 1586.

21. Jules Canani, Ferrarois, Evesque d'Atri, puis de Modene, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Euſebe, puis de ſainte Anaſtaſie. 1592.

22. Nicolas Sfondrate, Milanois, Evesque de Cremone, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, puis Pape ſous le nom de GREGOIRE XIV. *voyez* SFONDRATE.

23. Antoine-Marie Salviati, Romain, Evesque de ſaint Papoul, Nonce en France, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, *voyez* SALVIATI. 1602.

24. François de Joyeuſe, François, Archevesque de Narbonne, puis de Toloſe, & de Roüen, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre, & de ſaint Martin aux Monts & de la Trinité du Mont, & Evesque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, *voyez* JOYEUSE. 1615.

25. Auguſtin Valier, Vénitien, Evesque de Veronne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc, *voyez* VALERIUS. 1606.

26. Vincent Lauria, ou Lauro, Calabrois, Evesque, de Montreal, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata*, *voyez* VINCENT. 1592.

27. Philippe Spinola, Génois, Evesque de Nole, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1593.

28. Albert Bolognetti, Bolonois, Evesque de Maſſa, Preſtre Cardinal du titre de... 1585.

29. Mathieu Contarelli, Dataire du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in cœlio monte*. 1585.

30. Georges de Radzevill, Polonois, Coadjuteur de Vilna, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, & Evesque de Cracovie. 1600.

31. Scipion Lancelotti, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Siméon. 1598.

32. Simon de Taviglia d'Aragon de Terranova, Sicilien, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie aux Thermes, puis de ſainte Anaſtaſie, de ſaint Hiérôme & de ſainte Praxede. 1604.

33. François Sforce de ſainte Flore, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in velabro*, puis de ſaint Nicolas *in carcere*, & de ſainte Marie *in via lata*, & Evesque de Porto, *voyez* SFORCE. 1624.

Huitième promotion en 1584.

34. André Bathori, Tranſylvain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis de ſaint Ange, & Evesque de Varmie, *voyez* BATHORI. 1599.

SIXTE V. élû Pape en 1585. mort en 1590.

Prémière promotion en 1585.

1. Alexandre Peretti, Romain, petit neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de S. Hierôme puis de ſaint Laurent *in damaſo*, & vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1623.

Seconde promotion en 1585.

2. Henri Cajetan, Romain, Patriarche d'Aléxandrie, Preſtre Cardinal du titre de Ste Pudentiane, Légat de Bologne, & Camerlingue de la ſainte Egliſe, *Voyez* CAJETAN. 1599.

3. Georges Draſcovitz, Hongrois, Evesque des cinq Egliſes, puis Archevêque de Colocza, Preſtre Cardinal. 1585.

4. Jean-Baptiſte Caſtrucci, Luquois, Archevesque de Chieti, Preſtre Cardinal du titre de Ste Marie *in Ara Cœli*, puis de ſaint Jean & de S. Paul. 1595.

5. Fréderic Cornelio, Vénitien, grand Prieur de Chypre, Evêque de Trau en Dalmatie puis, de Bergame & de Padoué, Preſtre Cardinal du titre de S. Eſtienne. 1590.

6. Dominique Pinelli, Génois, Evêque de Fermo, Preſtre Cardinal du titre de S. Laurent *in Perna*, puis de ſaint Chryſogon & de ſainte Marie au delà du Tybre, Archipreſtre de ſainte Marie majeure, & Evêque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *Voyez* PINELLI. 1611.

7. Hippolite de Rubeis, Parmeſan, Evêque de Pavie, Preſtre Cardinal du titre de Ste Marie *in portieu*, puis de ſaint Blaiſe. 1591.

8. Decius Azolini, Piſan, Evesque de Cervia, Preſtre Cardinal du titre de S. Mathieu, & Archipreſtre de Ste Marie *ad præſepe*. 1587.

9. Hippolite Aldobrandin, Florentin, Preſtre Cardinal du titre de S. Pancrace, grand-Pénitencier, & Légat en Pologne, puis Pape ſous le nom de CLEMENT VIII.

Troiſième promotion en 1568.

10. Hiérôme de la Roüere, Piedmontois, Archevesque de Turin, Preſtre Cardinal du titre de S. Pierre ès liens, *voyez* ROUERE. 1592.

11. Philippe de Lenoncourt, François, Evesque de Chaalons, puis d'Auxerre & Archevesque de Reims, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Prêtre Cardinal du titre de S. Onuphre, *Voyez* LENONCOURT. 1592.

12. Hierôme Bernier, Lombard, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evesque d'Aſcoli, Preſtre Cardinal du titre de S. Thomas, puis de ſainte Marie ſur la Minerve, & de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1611.

13. Antoine-Marie Gallio, Piſan, Evesque de Perouſe, puis d'Oſimo, Preſtre Cardinal du titre de Ste Agnés, & du titre de ſainte Praxede, & Evesque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. 1620.

14. Conſtantin Buccafoci, de Sarno, Théologien de l'Ordre des Frères mineurs conventuels, Preſtre Cardinal du titre de S. Vital & Evesque de Verceil, *Voyez* BUCCAFOCI. 1596.

15. Hiérôme Mathei, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis Preſtre du titre de S. Pancrace. 1603.

16. Benoiſt Juſtiniani, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, puis Evesque de Porto, *voyez* JUSTINIANI. 1621.

17. Aſcagne Colonne, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis de ſaint Nicolas *in Carcere*, & Preſtre du titre de ſainte Pudentiane, & de ſainte Croix de Jéruſalem, *voyez* COLONNE. 1608.

Quatrième promotion en 1587.

18. Guillaume Alain, Anglois, Preſtre Cardinal du titre de S. Martin aux monts, *Voyez* ALAIN. 1594.

Cinquième promotion en 1587.

19. Scipion de Gonzague-Mantoüe, Patriarche de Jéruſalem, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *de populo*, *Voyez* GONZAGUE. 1593.

20. Antoine Sauli, Génois, Archevesque de Gènes, Preſtre Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. 1623.

21. Jean l'Evangeliſte Palotti, Italien, Archevesque de Coſence, Preſtre Cardinal du titre de S. Mathieu, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evesque de Porto. 1620.

22. Pierre de Gondy, François, Evesque de Langres, puis de Paris, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Preſtre Cardinal du titre de S. Sylveſtre, *voyez* GONDI. 1616.

23. Eſtienne Bonnucci, Toſcan, Evesque d'Alatri, puis d'Areſſo, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin. 1589.

24. Jean de Mendoza, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au-delà du Tybre. 1592.

25. Hugues de Loubens de Verdale, François, grand Maiſtre de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in portieu*, *voyez* VERDALE. 1595.

26. Fréderic Borromée, Milanois, Archevesque de Milan, Diacre Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damian, puis de ſaint Nicolas *in Carcere*, & Preſtre du titre de ſainte Marie des Anges, *voyez* BORROMÉE. 1631.

Sixième promotion en 1588.

27. François Moroſini, Vénitien, Evêque de Breſſe, Preſtre Cardinal du titre de S. Nérée & S. Achillée, *Voyez* MOROSINI. 1596.

Septième promotion en 1588.

28. Auguſtin Cuſani, Milanois, Diacre Cardinal du titre de S. Adrian, puis Preſtre du titre de ſaint Laurent *in pane*. 1598.

29. François Marie des Marquis du mont ſainte Marie, Vénitien, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*, puis de ſainte Marie au-delà du Tybre, Evêque de Paleſtrine, de Porto, & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *Voyez* MONTI. 1626.

Huitième promotion en 1589.

30. Marian Perbenedicti, Piſan, Evesque de Martorano, Preſtre Cardinal du titre de S. Pierre, & de ſaint Marcellin, & Evesque de Fraſcati. 1611.

31. Grégoire Petrochi, Piſan, Général de l'Ordre des Auguſtins, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Auguſtin puis de ſainte Marie au-delà du Tybre, & Evesque de Paleſtrine. 1612.

32. Charles de Lorraine, Evesque de Metz, de Strasbourg, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, *voyez* CHARLES. 1607.

33. Guy Pepuli, Bolonois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damian, puis de ſaint Euſtache, & Preſtre du titre de ſaint Pierre au mont d'or. 1599.

URBAIN VII. élû Pape en 1590. mort douze jours après ſon élection.

GREGOIRE XIV. élû Pape en 1590. mort en 1591.

Prémière promotion en 1590.

1. Paul-Emile Sfondrate, Milanois, neveu du Pape, Evêque de Cremone, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, & Evêque d'Albano, *voyez* SFONDRATE. 1618.

Seconde promotion en 1591.

2. Octave Paravicini, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Alexis. 1611.

3. Odoard Farnèſe-Parme, Diacre Cardinal du titre de S. Euſtache, duis Evesque de Fraſcati, *Voyez* FARNESE. 1626.

4. Octave Aquaviva-d'Aragon, Napolitain, Archevesque de Naples,

Naples, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*, puis Prestre du titre de sainte Marie *de populo*, *voyez* AQUAVIVA. *mort en* 1612.

5. Flaminio Plati, Milanois, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Cosme & de saint Damian, Prestre du titre de saint Clément, & de saint Onuphre, & de sainte Marie de la paix. 1611.

INNOCENT IX. élû Pape en 1591. mort la même année.

Promotion en 1591.

1. Philippe Sega, Bolonois, Evesque de Plaisance, Diacre Cardinal du titre de saint Onuphre, & Légat en France. 1596.

2. Antoine Facchinetti, Bolonois, petit neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1606.

CLEMENT VIII. élû Pape en 1592. mort en 1605.

Prémière Promotion en 1593.

1. Luce Saxo, Napolitain, Evesque de Ripa-Transone, Prestre Cardinal du titre de saint Quirice & sainte Juliite. 1604.

2. François Tolet, Espagnol, Jésuite, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre. *voyez* TOLET. 1596.

3. Pierre Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in carcere*, puis Préfet de la signature de Justice, Camerlingue de la sainte Eglise, Archevesque de Ravenne, & Evesque de Sabine. *voyez* ALDOBRANDIN. 1621.

4. Cinthio Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Georges, puis de saint Pierre ès liens. *voyez* ALDOBRANDIN. 1610.

Seconde promotion en 1596.

5. Silvio Savelli, Romain, Archevesque de Rossano, Patriarche de Constantinople, Prêtre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*. 1599.

6. Laurent Priuli, Vénitien, Patriarche de Venise, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre. 1600.

7. François Marie Tarugi, Toscan, neveu du Pape Jules III. Prestre de l'Oratoire, Evesque d'Avignon, puis Archevesque de Sienne, Prestre Cardinal du titre de S. Barthélemi en l'Isle, puis de sainte Marie sur la Minerve. *voyez* TARUGI. 1608.

8. Octave Bandini, Florentin, Archevêque de Fermo, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evesque d'Ostie, Doyen du sacré Collège. 1629.

9. François Cornelio, Vénitien, Evesque de Treviſe, Prestre Cardinal du titre de saint Martin. 1598.

10. Anne d'Escars de Givry, François, Evesque de Lisieux & de Metz, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne. *voyez* ESCARS. 1612.

11. François de saint Georges de Blandrate, natif de Casal, Evesque d'Aqui, Prestre Cardinal du titre de saint Clément, & Evesque de Ferrare & de Faënza. 1605.

12. Camille Borgheſe, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Eusèbe, puis Pape sous le nom de PAUL V.

13. César Baronius, Napolitain, Général des Prestres de l'Oratoire, Prestre Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, *Voyez* BARONIUS. 1607.

14. Laurent Blanchetti, Bolonois, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*. *Voyez* BLANCHETTI. 1612.

15. François Davila, Espagnol, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de sainte Croix de Jérusalem. 1606.

16. Ferdinand Nunez de Quevarra, Espagnol, Prestre Cardinal du titre de saint Blaise, puis de saint Martin aux Monts, grand Inquisiteur d'Espagne, & Archevesque de Seville. 1609.

17. Barthélemi Cesi, Romain, Archevesque de Conza, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis de saint Pierre ès liens, de sainte Praxede, & de sainte Marie au delà du Tybre, & Prestre du titre de saint Laurent *in Lucina*. 1622.

18. François Mantica, d'Utine dans le Frioul, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian, puis de sainte Marie *de populo*. *Voyez* MANTICA. 1614.

19. Pompée Arigoni, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Balbine, & Archevesque de Benevent. *Voyez* ARIGONI. 1616.

20. André Peretti, dit Montalte, Pisan, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Ange, & de saint Eustache, & Evesque d'Albano & de Frascati. *Voyez* MONTALTE. 1629.

Troisième Promotion en 1596.

21. Philippe Guillaume, Duc de Bavière, Evesque de Ratisbonne, Cardinal. *voyez* BAVIERE. 1598.

Quatrième promotion en 1598.

22. Boniface Bevilaqua, Ferrarois, Patriarche de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evesque de Corvia, de Sabine & de Frascati. 1627.

23. Bernard de Sandovel de Roxas, Espagnol, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie, grand Inquisiteur, & Archevesque de Tolède. 1618.

24. Alfonce Visconti, Milanois, Evesque de Cervia, Prestre Cardinal du titre de saint Jean Porte Latine, puis de saint Sixte, & Evesque de Spolette. 1608.

25. Dominique Tusco, natif de Reggio, Evesque de Tivoli, & Gouverneur de Rome, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre au mont d'or, puis de saint Onuphre. *voyez* TUSCO. 1620.

26. Arnaud d'Ossat, François, Evesque de Rennes, puis de Bayeux, Prestre Cardinal du titre de saint Eusèbe. *voyez* OSSAT. 1604.

27. Paul Emile Zachia, Génois, Evesque de Citta Castellana, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel. 1605.

28. François de Dietrichstein, Allemand, Evesque d'Olmutz, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre. 1636.

29. Silvio Antoniano, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ANTONIANO. 1603.

30. Robert Bellarmin, Florentin, Jésuite, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Archevesque de Capouë. *Voyez* BELLARMIN. 1621.

31. Bonviso Bonvisi, Lucois, Diacre Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Archevesque de Bari. 1603.

32. François d'Escoubleau-Sourdis, François, Archevesque de Bordeaux, Diacre Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ESCOUBLEAU. 1628.

33. Alexandre d'Este-Modene, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie de la paix, & Evesque de Reggio. *Voyez* ESTE. 1624.

34. Jean Baptiste Deti, Florentin, Evesque d'Ostie; Doyen du sacré Collège. 1630.

Cinquième promotion en 1603.

35. Silvestre Aldobrandin, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Césaire. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1612.

Sixième promotion en 1604.

36. Seraphin Olivier, François, Patriarche d'Alexandrie, & Evesque de Rennes, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* OLIVIER. 1609.

37. Dominique Ginnasio, Bolonois, Archevesque de Manfredonia, Cardinal, puis Evesque d'Ostie, Doyen du sacré Collège. *Voyez* GINNASIO. 1639.

38. Antoine Zapata, Espagnol, Archevesque de Burgos, Viceroi de Naples, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis de sainte Balbine & grand Inquisiteur d'Espagne. 1638.

39. Philippe Spinelli, Napolitain, Archevesque de Colocza, Prestre Cardinal du titre de S. Barthélemi en l'Isle, puis Evesque d'Aversa. 1616.

40. Charles Conti, Romain, Evesque d'Ancone, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Clément & de saint Laurent *in Lucina*. 1615.

41. Bernard Maczieiowski, Polonois, Evêque de Cracovie, puis Archevesque de Gnesne, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1608.

42. Charles Madruce, Allemand, Evesque de Trente, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina* puis Evesque de Sabine. 1629.

43. Jacques Davy-du-Perron, François, Evêque d'Evreux, puis Archevesque de Sens, & grand-Aumônier de France, Prestre Cardinal du titre de sainte Agnés *in agone*. *Voyez* DU PERRON. 1618.

44. Innocent Bubalo, Romain, Evesque de Camerin, Prestre Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de saint Marcel, de sainte Pudentiane, & de saint Nérée & saint Achillée. 1610.

45. Jean Delfino, Vénitien, Evesque de Vicense, Prestre Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merulana*, puis de saint Marc. *voyez* DELFINI. 1622.

46. Jacques Sanneſi, Pisan, Prestre Cardinal du titre de saint Etienne *in Celio monte*, & Evesque d'Orviette. 1621.

47. Erminius Valens, natif d'Ombrie, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre, & Evesque de Faenza. 1618.

48. Hiérôme Aucchio, Bolonois, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre ès liens. *Voyez* AGUCCHIO. 1605.

49. Hierôme Pamphile, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Blaise. 1610.

50. Ferdinand Taberna, Milanois, Prestre Cardinal du titre de saint Eusebe, & Evesque de Novarre. 1619.

51. Anselme Marzati, Italien, Capucin, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre au Mont d'or, *dit le Cardinal de Monopolis*. 1607.

52. Jean Doria, Génois, Diacre Cardinal du titre de saint Adrian, puis Prestre du titre de S. Pierre au Mont d'or, Archevesque de Palerme & Viceroi de Sicile. 1642.

53. Charles Pio de Savoye, Ferrarois. Diacre Cardinal du titre de S. Nicolas *in carcere*, puis de sainte Marie *in Via lata*, Prestre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evesque d'Ostie, Doyen du sacré Collège, *voyez* PIO. 1641.

LEON XI. élû Pape en 1605. mort la même année.

PAUL V. élû Pape en 1605. mort en 1621.

Prémière promotion en 1605.

1. Scipion Caffarelli Borgheſe, Romain, neveu du Pape, Prestre Cardinal du titre de sain Chrysogon, puis de saint Laurent *in Lucina*, grand-Pénitencier, Archevesque de Bologne, & Evesque de Sabine. *voyez* BORGHESE. 1633.

Seconde promotion en 1605.

2. Loüis de Torrés, Romain, Archevesque de Montreal, Cardinal du titre de saint Pancrace. 1609.

3. Maphée Barberin, Florentin, Archevêque de Nazareth, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre au Mont d'or, puis de saint Onuphre, & Pape sous le nom d'URBAIN VIII.

4. Barthélemi Farratini, natif & Evêque d'Amelia, Régent de la Chancellerie, Prestre Cardinal sans titre. 1606.

5. Jean Garcias Mellini, Romain, Archevesque de Rhodes, Prestre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evesque d'Imola & de Frascati. *voyez* MELLINI. 1692.

6. Horace Spinola, Génois, Archevesque de Gennes, Prestre Cardinal du titre de saint Blaise. 1616.

7. Boni-

Digitized by Google

7. Boniface Cajetan, Romain, Eveſque de Caſſano, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis Archeveſque de Tarente, *voyez* CAJETAN. *mort en* 1617.

8. Marcellanti, Romain, Preſtre Cardinal du titre de S. Cyrique & ſainte Julitte, puis de ſainte Praxede, Eveſque de Todi & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège. 1652.

9. Horacre Maphée, Romain, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, & Evêque de Chieti. 1609.

Troiſième Promotion en 1607.

10. François Forgats, Tranſilvain, Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1615.

11. François de la Rochefoucault, François, Eveſque de Clermont, puis de Senlis, grand Aumoſnier de France, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Calixte, *voyez* ROCHEFOUCAULT. 1645.

12. Jérôme Xaviere, Eſpagnol, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Preſtre Cardinal. 1608.

13. Maurice Prince de Savoye, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, puis de ſaint Euſtache, & de ſainte Marie *in Via lata*, remit le chapeau, & ſe maria en 1642. *Voyez* SAVOYE.

14. Ferdinand de Gonzague-Mantouë, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſainte Marie *in Portiſu*, remit le chapeau en 1615. fut Duc de Mantouë, & ſe maria.

Quatrième promotion en 1608.

15. Michel Ange Tonti de Rimini, Archeveſque de Nazareth, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Barthélemy en l'Iſle, puis de S. Pierre ès liens, & Eveſque de Ceſena. 1622.

16. Fabrice Veralli, Eveſque de San Severo, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Auguſtin. 1624.

17. Jean Baptiſte Lenius, Romain, Eveſque de Milet, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, puis de ſainte Cecile, & Eveſque de Ferrare. 1627.

18. Lanfranc, Margoti, Parmeſan, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Calixte, puis de ſaint Pierre ès Liens, & Eveſque de Viterbe. 1611.

19. Loüis Capponi, Florentin, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, puis Preſtre du titre de ſaint Charles, de ſaint Pierre ès Liens, & de ſaint Laurent *in Lucina*, & Archeveſque de Ravenne. 1659.

Cinquième promotion en 1611.

20. Decio Caraffe, Napolitain, Archeveſque de Damas, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Pane*, puis de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Archeveſque de Naples, *voyez* CARAFFE. 1626.

21. Dominique Rivarola, Génois, Eveſque d'Aleria, puis Archeveſque de Nazareth, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts. 1627.

22. Metellus Bichi, Siénois, Eveſque de Soana, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Alexis, & Archeveſque de Sienne. 1619.

23. Jean Bonzi, Florentin, Eveſque de Beſiers, grand Auſmonier de la Reine de France, Preſtre Cardinal du titre de S. Clément. 1621.

24. Philippe Philonardi, Romain, Eveſque d'Aquino, Cardinal du titre de ſainte Marie *de Populo*. 1622.

25. Pierre Paul Creſcentio, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Achillée, puis Eveſque de Porto. 1645.

26. Jacques Serra, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, puis Preſtre du titre de ſainte Marie de la Paix. 1623.

27. Auguſtin Galamin, Bolonois, Général de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*, puis Evêque de Lorette, & d'Oſimo, *voyez* GALAMIN. 1639.

28. Horace Lancellotti, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*. 1620.

29. Gaſpard Borgia, Eſpagnol, Chanoine de Tolède, Diacre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Croix de Jéruſalem, Archeveſque de Seville & de Tolède, & Eveſque d'Albano. 1645.

30. Felix Centini, d'Aſcoli, Procureur général de l'Ordre des Frères mineurs conventuels, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Illiriens, puis de ſaint Laurent *in Pane*, & de Ste. Anaſtaſie, & Eveſque de Mac-Vata, de Tolentin, & de Sabine. 1641.

Sixième promotion en 1615.

31. François Vendramini, Vénitien, Patriarche de Veniſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean porte latine. 1619.

32. Loüis de Lorraine-Guiſe, François, Archeveſque de Reims, Cardinal, *voyez* LOUIS. 1621.

33. Robert Ubaldini, Florentin, Eveſque de Monte-Palciano, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Mathieu, *in Merulana*, puis de ſainte Pudentiane, de ſaint Alexis, & de ſainte Praxede. 1635.

34. Liberio Muti, Eveſque de Viterbe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Priſque. 1636.

35. Gabriel Trejo-Paniaqua, Eſpagnol, Archidiacre de Calatrava, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Barthélemi en l'Iſle, puis de ſaint Pancrace, & Archeveſque de Salerne & de Malaga. 1630.

36. Baltaſar de Sandoval-Moſcoſo, Doyen de l'Egliſe de Tolède, Preſtre Cardinal du titre de ſainte croix de Jéruſalem, & Archeveſque de Tolède. 1665.

37. Charles de Medicis, Florentin, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis Preſtre du titre de ſaint Sixte, & Eveſque de Sabine, & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège. 1666.

38. Vincent de Gonzague-Mantouë, remit le chapeau de Cardinal, fut Duc de Mantouë, & marié.

39. Jules Savelli, Romain, Diacre Cardinal, puis Preſtre du titre de ſainte Sabine, & Eveſque d'Ancone & de Fraſcati. 1644.

40. Alexandre des Urſins, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, *voyez* DES URSINS. 1626.

41. Melchior Kleſſelius, Allemand, Eveſque de Vienne en Autriche, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie de la Paix. 1630.

Septième Promotion en 1616.

42. Alexandre Ludoviſio, Romain, Archeveſque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, puis Pape ſous le nom de Grégoire XV.

43. Ladislas de Aquino, Napolitain, Eveſque de Venefro, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, *voyez* AQUINO. 1621.

44. Octave Belmuſti, Génois, Eveſque d'Aleria, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Blaiſe. 1618.

45. Pierre Campora, Modenois, Commandeur de l'hôpital du ſaint Eſprit *in Saxia*, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Thomas, & Eveſque de Crémone. 1643.

46. Mathieu Priuli, Vénitien, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Illiriens, puis de ſaint Marc. 1624.

47. Scipion Cobellutio, de Viterbe, Sécrétaire des Breſs du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſainte Suſanne. 1627.

Huitième promotion en 1618.

48. Henry de Gondy de Rets, François, Eveſque de Paris, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal, *voyez* GONDI. 1622.

49. François Roxat-Sandoval, Duc de Lerme, Eſpagnol, Miniſtre d'Etat du Roy Philippe III. Preſtre Cardinal, *voyez* SANDOVAL. 1625.

Neuvième Promotion en 1619.

50. Ferdinand d'Autriche, *dit le Cardinal Infant*, fils de Philippe III. Roi d'Eſpagne, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, puis Archeveſque de Tolede, & Gouverneur des Pays-Bas. 1641.

Dixième promotion en 1621.

51. François Cennino, Siénois, Patriarche de Jéruſalem, Eveſque d'Amelia, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Eveſque de Faenza, de Sabine & de Porto. 1645.

52. Loüis de Nogaret de la Valette-Eſpernon, François, Archeveſque de Toloſe, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Preſtre Cardinal du titre de S. Adrian, *voyez* VALETTE. 1639.

53. Guy Bentivoglio, Ferrarois, Archeveſque de Rhodes, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean porte latine, puis de ſainte Marie *de Populo*, de ſaint Praxede, & de ſainte Marie au delà du Tybre, & Eveſque de Paleſtrine, *voyez* BENTIVOGLIO. 1644.

54. Pierre Valier, Vénitien, Archeveſque de Candie, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*, puis de ſaint Marc, & Eveſque de Ceneda & de Padouë. 1629.

55. Eitel Fréderic Comte de Zollern, Allemand, Eveſque d'Olmutz, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Pane*, *voyez* HOHENZOLLERN. 1625.

56. Jules Roma, Milanois, Gouverneur de Perouſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, Eveſque de Lorette, puis de Recanati, & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège. 1652.

57. Céſar Gherardi, de Perouſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre au Mont d'Or, & Eveſque de Camerin. 1623.

58. Didier Scaglia, Crémonois, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, puis des douze Apôtres, & de ſaint Charles. 1639.

59. Eſtienne Pignatelli, de Perouſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via*. 1623.

60. Auguſtin Spinola, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Coſme & de ſaint Damian, puis Eveſque de Tortoſe & de Grenade, & Archeveſque de Compoſtelle & de Seville. 1639.

GREGOIRE XV. élû Pape en 1621. mort en 1623.

Prémière promotion en 1621.

1. Loüis Ludoviſio, Bolonois, neveu du Pape, Archeveſque de Bologne, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, puis de S. Laurent *in Damaſo*. 1632.

Seconde Promotion en 1621.

2. Antoine Caſetan, Romain, Archeveſque de Capouë, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, *voyez* CAJETAN. 1624.

3. François Sacratus, Ferrarois, Archeveſque de Damas, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Mathieu *in Merulana*, & Eveſque de Ceſenne. 1623.

4. François Boncompagnon, Romain, neveu du Pape Grégoire XIII. Diacre Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis des quatre Saints couronnez & Archeveſque de Naples, *voyez* BONCOMPAGNON. 1641.

5. Hippolite Aldobrandin, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve. 1638.

Troiſième Promotion en 1622.

6. Luce de ſaint Severin, Napolitain, Archeveſque de Salerne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Celio Monte*. 1623.

7. Marc Antoine Gozadini, Bolonois, Preſtre Cardinal du titre de S. Euſebe, puis de Ste. Agathe, & Evêque de Tivoli & de Faenza. 1623.

Quatrième promotion en 1622.

8. Coſme de Torres, Romain, Archeveſque d'Andrinople, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Marie au delà du Tybre, Eveſque de Perouſe, & Archeveſque de Montreal. 1642.

9. Armand Jean du Pleſſis, Duc de Richelieu, François, Eveſque de Luçon, Cardinal, prémier Miniſtre d'Etat du Roy Loüis XIII. Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, &c. *voyez* PLESSIS RICHELIEU. 1642.

10. Octave Rodulphi, Florentin, Eveſque d'Ariano, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Agnés *in Agone*, & Eveſque de Gergenti. 1624.

11. Alfonce de la Cuëva, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de

de sainte Balbine, & Evesque de Malaga & de Palestrine, *voyez* CUEVA. *mort en* 1655.

URBAIN VIII. élû Pape en 1623. mort en 1644.

Prémiere Promotion en 1623.

1. François Barberin, Florentin, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Onuphre, puis de sainte Agathe, Evesque de Sabine, de Porto, & d'Ostie, Doyen du sacré Collège, 1679.

Seconde promotion en 1624.

2. Antoine Barberin, Florentin, Capucin, frère du Pape, Diacre Cardinal du titre de saint Onuphre, & Evesque de Sinigaglia, *voyez*. 1646.

3. Laurent Magalotti, Florentin, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evesque de Ferrare. 1637.

4. Pierre Marie Borgheſe, Siénois, Diacre Cardinal du titre de saint Georges *in Velabro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. 1642.

Troisieme Promotion en 1626.

5. Loüis Caïetan, Romain, Patriarche d'Antioche & Archevesque de Capouë, Prestre Cardinal du titre de sainte Pudentiane, *voyez* CAIETAN. 1642.

6. Denis Simon de Marquemont, François, Archevesque de Lyon, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*. *Voyez* MARQUEMONT. 1626.

7. Ernest Adalbert de Harrach, Allemand, Archevesque de Prague & Evesque de Trente, Prestre Cardinal du titre de sainte Praxede, puis de saint Laurent *in Lucina*. 1667.

8. Bernard Spada, Modenois, Archevesque de Damiette, Cardinal du titre de saint Estienne, *in Celio Monte*, puis de saint Pierre ès liens, & Evesque de Sabine. *Voyez* SPADA. 1661.

9. Laudivio Zacchia, Génois, Evesque de Monte-Fiascone & de Cornete, Prestre Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Eudoxie. 1637.

10. Berlinger Gipsio, Bolonois, Evesque de Rimini, Cardinal du titre de saint Augustin. 1639.

11. Fréderic Cornaro, Vénitien, grand Prieur de Chypre, Evesque de Bergame, Prêtre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre, puis de sainte Cécile & de saint Marc: Evesque de Vicenze, de Padouë, Patriarche de Venise, & Evesque d'Albano, *voyez* CORNARO. 1653.

12. Jules Sachetti, Florentin, Evesque de Gravina, Prestre Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Marie au delà du Tyre, Evesque de Fano, de Frascati & de Sabine, *voyez* SACHETTI. 1663.

13. Jean Dominique Spinola, Génois, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Cecile, Archevesque d'Acerenza & de Matera & Evesque de Sarzane. 1649.

14. Jacques Cavalerius, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Eusèbe, *voyez* CAVALERIUS. 1629.

15. Lelio Biscia, Romain, Diacre Cardinal du titre de saint Vite & saint Modeste, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prestre du titre de sainte Marie *de populo*, *voyez* BISCIA. 1638.

16. Henry de Guzman & Haro, Espagnol, Cardinal à l'âge de 21. ans. 1626.

Quatrième promotion en 1627.

17. Nicolas François de Lorraine, Diacre Cardinal, remit son chapeau, fut Duc de Lorraine, & épousa en 1634. Claude de Lorraine sa cousine.

18. Jérôme, Vidoni Crémonois, Diacre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez & Trésorier général de la sainte Eglise. 1632.

19. Martius Ginetti, de Velitri, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie la neuve, & de saint Eustache, puis Prestre du titre de saint Pierre ès liens & de sainte Eudoxie & Evesque de Sabine, Vicaire du Pape, *voyez* GINETTI. 1671.

20. Fabrice Verospi, Romain, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de sainte Marie de la Paix. 1639.

21. Gilles Albornos, Espagnol, Prestre Cardinal du titre de saint Pierre au Mont d'Or, & Archevesque de Tarente. 1649.

22. Pierre de Berulle, François, Fondateur & prémier Général de la Congrégation des Prestres de l'Oratoire en France, Cardinal, *voyez* BERULLE. 1629.

23. Alexandre Césarini, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache & de sainte Marie *in Via lata*, & Evesque de Viterbe. 1644.

24. Antoine Barberin, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Agathe & de sainte Marie *in Via lata*. Prêtre du titre de la Trinité du Mont, Evesque de Poitiers, Archevesque de Reims, grand Aumônier de France, & Evesque de Palestrine, *voyez* BARBERIN. 1671

25. Jérôme Colonne, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Agnés, puis de saint Ange, de sainte Marie *in Cosmedin* & de S. Eustache, Prestre du titre de S. Silvestre, de Ste. Marie au delà du Tybre, & de saint Laurens *in Lucina*, Evesque de Frascati, & Archevesque de Bologne. 1666.

26. Jean Baptiste Pamphile, Romain, Patriarche d'Antioche, Prestre Cardinal du titre de saint Eusebe, puis Pape sous le nom d'INNOCENT X.

27. Jean François des Comtes de Guidi-Bagni, Florentin, Archevesque de Patras, & Evesque de Cervia, puis de Rieti, Prestre Cardinal du titre de saint Alexis, *Cherchez* BAGNI. 1641.

Cinquieme promotion en 1629.

28. Pierre Pazmani, Hongrois, Archevesque de Strigonie, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illiriens, *voyez* PAZMANI. 1637.

29. Antoine de sainte Croix, Romain, Archevesque de Seleucie, Prestre Cardinal du titre de saint Nérée & saint Achillée, & Archevêque de Chieti & d'Urbain, *voyez* SAINTE CROIX. 1641.

30. Alfonce Loüis du Plessis Richelieu, François, Chartreux, Prestre Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, puis Archevesque de Lyon & grand Aumônier de France, *voyez* PLESSIS RICHELIEU. 1653.

31. Jean Baptiste Palotta, Romain, Archevesque de Thessalonique, Prestre Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Pierre ès liens, de sainte Marie au delà du Tybre, & de saint Laurent *in Lucina*, Evesque d'Albano & de Frascati, *voyez* PALOTTA. 1668.

32. Grégoire Nari, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Ciriaque & de Ste Julitte, puis de sainte Marie de la Paix, & Evesque de Rieti. 1634.

33. Luc Antoine Virile, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. 1634.

34. Théodore Trivulce, Milanois, Diacre Cardinal du titre de saint Césaire, puis de sainte Marie *in Via lata*, Viceroy d'Arragon & de Sicile, *voyez* TRIVULCE. 1657.

35. Diego de Guzman de Haro, Espagnol, Archevesque de Seville, Prestre Cardinal, *voyez* GUZMAN. 1631.

Sixième promotion en 1632.

36. Jean Albert, de Pologne, Archevesque de Cracovie, Cardinal. 1634.

Septième promotion en 1634.

37. Cyriaque Rocci, Romain, Archevesque de Patras, Prestre Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, *voyez* ROCCI. 1651.

38. César Monti, Milanois, Patriarche de Jérusalem & Archevesque de Milan, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tybre, *voyez* MONTI. 1650.

39. Alexandre Bichi, Sienois, Evesque d'Isola, puis de Carpentras, Prestre Cardinal du titre de sainte Sabine, *voyez* BICHI. 1657.

40. François Marie Brancacio, Napolitain, Evesque de S. Marc, puis de Todi, de Terni, & de Capaccio, Prestre Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evesque de Viterbe, Archevesque de Bari, & Evesque de Porto, sous-Doyen du sacré Collège, *voyez* BRANCACIO. 1675.

41. Ulric des Comtes de Carpegna, natif d'Urbin, Evesque de Gubio, Prestre Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Pierre ès liens, & de sainte Marie au delà du Tybre, Evesque d'Albano, sous-Doyen du sacré Collège, *voyez* CARPEGNA. 1679.

42. Estienne Durazzo, Génois, Prestre Cardinal du titre de saint Laurent *in pane*, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Archevesque de Gennes, *voyez* DURAZZO. 1667.

43. Augustin Oregius, Florentin, Prestre Cardinal du titre de saint Sixte & Archevesque de Benevent, *voyez* OREGIUS. 1635.

44. Benoist Monaldi de Ubaldis, natif de Perouse, Diacre Cardinal du titre de saint Vite & saint Modeste, & Evesque de Perouse, *voyez* MONALDI. 1644.

45. Marc Antoine Franciotti, Luquois, Prêtre Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Marie de la Paix, & Evêque de Luques. 1666.

Huitième promotion en 1641.

46. François Marie Machiavelli, Florentin, Patriarche de Constantinople, Evesque de Ferrare, Prestre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1653.

47. Ascagne Philomarini, Napolitain, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Archevesque de Naples, *voyez* FILOMARINI. 1666.

48. Marc Antoine Bragadin, Vénitien, Evêque de Creme, puis de Ceneda, & de Vicence, Prestre Cardinal du titre de S. Marc. 1658.

49. Octavien Raggi, Génois Prestre Cardinal du titre de saint Augustin, & Evesque d'Aleria, *voyez* RAGGI. 1643.

50. Pierre Donato-Cesi, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Marcel & Chanoine de Tolède, *voyez* CESI. 1656.

51. Jérôme Verospi, Romain, Prestre Cardinal du titre de sainte Agnés, & Evesque d'Osimo. 1652.

52. Vincent Maculano, natif de Fierenzola, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maistre du sacré palais, Prestre Cardinal du titre de S. Clément, & Archevesque de Benevent. 1667.

53. François Peretti de Montalte, Romain, Prestre Cardinal du titre de saint Jérôme des Illiriens, & Archevesque de Montreal, *voyez* MONTALTE. 1655.

54. Jules Gabrieli, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prestre du titre de sainte Prisque, de Ste Praxede & de S. Laurent *in Lucina*, Evesque d'Ascoli, & de Sabine, *voyez* GABRIELI. 1677.

55. Jules Mazarin, Romain, prémier Ministre d'Estat de France, Abbé de Corbie & de S. Denis en France, &c. Cardinal, *voyez* MAZARIN. 1661.

56. Virginio des Ursins, Romain, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in porticu*, puis de sainte Marie la neuve, de sainte Marie *in cosmedin*, de S. Eustache, de sainte Marie *in via lata*, Prestre du titre de sainte Marie des Anges, de sainte Praxede & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati, *voyez* DES URSINS. 1676.

57. Renaud d'Este, de Modène, Diacre Cardinal du titre de saint Nicolas *in carcere*, puis Prestre du titre de sainte Pudentiane, Evêque de Reggio & de Palestrine, *voyez* ESTE. 1672.

Neuvième promotion en 1643.

58. Jean Jacques Panzirole, Romain, Patriarche de Constantinople, Prestre Cardinal du titre de saint Estienne *in cœlio monte*. 1651.

59. Fauste Poli, natif de Cascia en Ombrie, Archevesque d'Amasie, Prêtre Cardinal du titre de S. Chrysogon, & Evêque d'Orviete. 1653.

60. Lelio Falconieri, Florentin, Archevesque de Thèbes, Prestre Cardinal du titre de sainte Marie *de populo*, & Légat de Bologne. 1648.

61. Gaspard

Digitized by Google

61. Gaſpard Mathei, Romain, Archeveſque d'Athènes, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Cecile. 1650.

62. Ceſar Facchinetti, Bolonois, Archeveſque de Damas, Preſtre Cardinal du titre des quatre ſaints couronnez, & Evêque de Sinigaglia, de Spolette & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *voyez* FACCHINETTI. *mort en* 1683.

63. Hierôme Grimaldi, Génois, Archeveſque de Seleucie, puis Evêque de Brugnet dans l'Etat de Gênes, Preſtre Cardinal du titre de S. Euſèbe & du titre de la Trinité *in monte pincio*, Archeveſque d'Aix & Evêque d'Albano, *voyez* GRIMALDI. 1685.

64. Charles Roſetti, Ferrarois, Archeveſque de Tharſes, Eveſque de Faenza, Diacre Cardinal du titre de ſaint Céſaire, puis Preſtre du titre de ſainte Marie *in via lata*, & de ſaint Sylveſtre, & ſous-Doyen du ſacré Collège, *voyez* ROSETTI. 1681.

65. Jean-Baptiſte Altieri, Romain, Evêque de Camerino, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, & Eveſque de Todi, *voyez* ALTIERI. 1654.

66. Mario Théodoli, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Alexis & Evêque d'Imola. 1650.

67. François-Ange Rapaccioli, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in via lata*, puis de ſainte Cécile & Eveſque de Terni. 1657.

68. François Adrian des Marquis de Ceva, Piedmontois, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque. 1655.

69. Angelo Giorio, natif de Camerin en Italie, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, & de ſainte Julitte, & Eveſque de Camerin. 1662.

70. Vincent Coſtaguti, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in portica*, puis de ſaint Ange *in foro piſcium*, de ſainte Marie *in coſmedin*, & de ſaint Euſtache, & Preſtre du titre de ſaint Calixte. 1660.

71. Jean-Eſtienne Donghi, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*, puis de ſainte Agathe, & Eveſque d'Ajazzo, d'Imola & de Ferrare. 1669.

72. Paul Emile Rondinini, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, Preſtre du titre de ſaint Euſèbe, & Eveſque d'Aſſiſe. 1668.

73. Jean de Lugo, Eſpagnol, Jéſuite, Cardinal du titre de ſainte Eſtienne *in cœlio monte*, puis de ſainte Balbine, *voyez* LUGO. 1660.

74. Achilles d'Eſtampes de Valencey, François, Commandeur & Grand Croix de Malthe, Général de l'armée de l'Ordre & de celle du Pape Urbain VIII. contre le Duc de Parme, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian. 1646.

INNOCENT X. élû Pape en 1644. mort en 1655.

Prémière Promotion en 1644.

1. Jean-Charles de Medicis, Florentin, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, puis de ſaint George *in Velabro*, *voyez* MEDICIS. 1662.

2. Camille Pamphile, Romain, neveu du Pape, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, ſe démit de la pourpre, & épouſa en 1647. Olimpia Aldobrandin, veuve de Paul Borgheſe, Prince de Roſſano. 1666.

3. Dominique Cecchini, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, *voyez* CECCHINI. 1656.

Seconde promotion en 1645.

4. Nicolas Albergati-Ludoviſio, Bolonois, Archeveſque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Auguſtin, puis de ſainte Marie des Anges, de ſainte Marie au-delà du Tybre, & de ſaint Laurent *in Lucina*, & Eveſque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège. 1687.

5. Tibere Cenſi, Romain, Eveſque de Jeſi, Preſtre Cardinal du titre de S. Calixte. 1653.

6. Pierre-Louis Caraffe, Napolitain, Eveſque de Tricarico, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre & de ſaint Martin aux monts, & Légat de Bologne. 1655.

7. Horace Juſtiniani, Génois, Eveſque de Montalte, puis de Nocera, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Onuphre, & grand Pénitencier. 1649.

8. Alderan Cibo des Princes de Maſſe, & de Carrare, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis de ſainte Praxede, Eveſque de Jeſi & d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, *voyez* CIBO. 1700.

9. Fréderic Sforce, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeſte, puis Preſtre du titre de ſainte Eudoxe, & de ſaint Pierre ès liens, & Eveſque de Rimini & de Tivoli, *voyez* SFORCE. 1676.

10. Benoiſt Odeſcalchi, natif de Côme, Diacre Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damian, puis Preſtre du titre de ſaint Onuphre, Légat de Ferrare, Evêque de Novare, & Pape ſous le nom d'INNOCENT XI.

11. François-Marie Farneſe, des Ducs de Parme, Diacre Cardinal ſans titre, *voyez* FARNESE. 1647.

Troiſième Promotion en 1646.

12. Jean Caſimir, fils de Sigiſmond III. Roi de Pologne; après avoir été Jéſuite, fut nommé Cardinal, & ayant remis ſon chapeau, il fut élû Roi de Pologne en 1648. & épouſa en 1649. Marie de Gonzague-Mantoüe, veuve de ſon frère Ladislas, Roi de Pologne, laquelle étant morte ſans enfans, il ſe démit de ſa couronne, & fut pourvû de pluſieurs Abbayes en France. 1672.

Quatrième promotion en 1647.

13. Fabrica Savelli, Romain, Archeveſque de Salerne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Auguſtin, & Légat de Bologne. 1659.

14. Michel Mazarin, Romain, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archeveſque d'Aix, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cecile, & Vicerói de Catalogne, *voyez* MAZARIN. 1648.

15. François Cherubini, natif de Montebobio en Italie, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Jean porte latine, & Evêque de Sinigaglia, *voyez* CHERUBINI. 1656.

16. Chriſtophle Vidman, Vénitien, Diacre Cardinal du titre de ſaint Nérée & ſaint Achillée, puis Preſtre du titre de ſaint Marc, & Légat d'Urbin. 1660.

17. Laurent Raggi, Génois, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in dominica*, puis de S. Ange *in foro piſcium*, & de ſaint Euſtache, Preſtre du titre de ſaint Quirice & de ſainte Julitte, Archeveſque de Salerne & de Tarente, & Légat de la Romagne, *voyez* RUGGI. 1687.

18. François Maldachini, natif de Viterbe, Diacre Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis de ſaint Pancrace, de ſainte Marie *in portica* & de ſainte Marie *in via lata*, *voyez* MALDACHINI. 1700.

19. Antoine d'Aragon de Cordoüe, Eſpagnol, Diacre Cardinal ſans titre. 1650.

Cinquième promotion en 1650.

20. Camille Aſtalli, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre *in monte aureo*, & Eveſque de Catane, *voyez* ASTALLI. 1663.

Sixième promotion en 1652.

21. Jean-François-Paul de Gondy, François, Archeveſque de Corinthe, puis de Paris, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, & Abbé de ſaint Denis en France, *voyez* GONDY. 1679.

22. Dominique Pimentel, Eſpagnol, Provincial des Frères Prêcheurs, Eveſque d'Oſma, puis de Cordoüe, & Archeveſque de Seville, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sylveſtre. 1653.

23. Fabio Chigi, Sienois, Eveſque de Nardi, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *de populo*, puis Eveſque d'Imola, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VII.

24. Jean Hierôme Lomellini, Génois, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Onuphre. & Légat de Bologne, *voyez* LOMELLINI. 1659.

25. Louis Homodei, Milanois, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Alexis, & Légat d'Urbin. 1685.

26. Pierre Ottoboni, Vénitien, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*, puis de ſaint Marc, Eveſque de Breſſe & de Porto, ſous-Doyen du ſacré Collège, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VIII.

26. Jacques Corrado, Ferrarois, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au-delà du Tybre, & Eveſque de Jeſi. 1666.

28. Marcel de ſainte Croix, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in cœlio monte*, & Eveſque de Tivoli, *voyez* SAINTE CROIX. 1674.

29. Baccio Aldobrandin, Florentin, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Agnès, puis de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. 1665.

30. Fréderic Landgrave de Heſſe, Darmſtad, Allemand, grand Prieur d'Allemagne & Général des Galères de l'Ordre de Malthe, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve, puis de ſaint Ceſaire, de ſaint Euſtache, & de ſaint Nicolas *in carcere*, & Evêque de Breslau en Sileſie, *voyez* HESSE. 1682.

31. Charles Barberin, Romain, petit neveu du Pape Urbain VIII. Diacre Cardinal du titre de S. Céſaire, puis de ſaint Ange *in foro piſcium*, & de ſaint Laurent *in Lucina*, *voyez* BARBERIN. 1704.

32. Laurent Imperiali, Génois, Cardinal, puis Légat de Ferrare, Gouverneur de Rome, & Légat de la Marche d'Ancône, *voyez* IMPERIALI. 1673.

33. Gilbert Borromée, Milanois, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, *voyez* BORROMÉE. 1672.

34. Jean-Baptiſte Spada, Luquois, Patriarche de Conſtantinople, Cardinal du titre de ſainte Suſanne & Légat de Ferrare, *voyez* SPADA. 1675.

35. Proſper Caffarelli, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Calixte. 1659.

36. François Albizzi, natif de Ceſena, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in via* & Eveſque de Tivoli, *voyez* ALBIZZI. 1684.

37. Octave Aquaviva, d'Aragon, Napolitain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Barthélemy en l'Iſle, puis de ſainte Cecile, *voyez* AQUAVIVA. 1674.

38. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Euſtache, Preſtre du titre de ſainte Priſque, Légat d'Urbin, Evêque de Ferrare & de Sabine, *voyez* PIO. 1689.

39. Charles Gualtieri, natif d'Orviete, Diacre Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de S. Ange *in Foro piſcium*, & de ſainte Marie *in Coſmedin*, Preſtre du titre de S. Euſèbe, & Archeveſque de Fermo, *voyez* GUALTIERI. 1673.

40. Decio Azzolini, natif de Fermo, Evêque de Narni, Diacre Cardinal du titre de S. Adrian, puis de S. Euſtache, *voyez* AZZOLINI. 1689.

ALEXANDRE VII. élû Pape en 1655. mort en 1667.

Prémière promotion en 1657.

1. Flavio Chigi, Siénois, neveu du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *de Populo*, Légat en France, Archipreſtre de ſaint Jean de Latran, Légat de Ferrare, & Evêque de Porto. 1693.

Seconde promotion en 1657.

2. Camille Meltio, Milanois, Archevêque de Capouë, Preſtre Cardinal du titre de S. Marcel. 1659.

3. Jules Roſpigliosi, natif de Piſtoye, Archevêque de Tharſe, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, & Pape ſous le nom de CLEMENT IX.

4. Nicolas Bagni, Romain, Archevêque d'Athènes, Preſtre Cardinal du titre de S. Euſebe, & Evêque de Sinigaglia. 1653.

5. Hiérôme Bonviſi, Luquois, Archevêque de Laodicée, Preſtre Cardinal du titre de S. Hiérôme des Illiriens, Evêque de Luques, & Légat de Ferrare. *Voyez* BONVISI. 1677.

6. Fran-

Digitized by Google

6. François Paulucci, natif de Forli, Sécrétaire des brefs, Preſtre Cardinal du titre de S. Jean Porte Latine. *mort en* 1661.
7. Scipion d'Elci, Siénois, Evêque de Pienza, puis Archevêque de Piſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, & Légat d'Urbin. 1670.
8. Hierôme Farnèſe, Romain, Archevêque de Patras, Gouverneur de Rome, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Agnès, & Légat de Bologne. *Voyez* FARNESE. 1668.
9. Antoine Bichi, Siénois, Evêque d'Oſimo, Preſtre Cardinal du titre de S. Auguſtin, puis de ſainte Marie des Anges. *Voyez* BICHI. 1691.
10. Sforce Palavicini, Romain, Jéſuite, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de S. Sauveur *in Lauro*. *Voyez* PALLAVICINI. 1667.

Troiſième promotion en 1660.

11. Volumnio Bandinelli, Siénois, Patriarche de Conſtantinople, Majordome du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Martin aux Monts. 1667.
12. Edoüard Vecchiarelli, natif de Rieti, Diacre Cardinal du titre de S. Coſme & de S. Damian, & Evêque de Rieti. 1667.
13. Jacques Franzone, Génois, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*, puis Légat de Ferrare, Evêque de Camerin, & ſous-Doyen du ſacré College. *Voyez* FRANZONE. 1697.
14. François Guillaume de Wartemberg, Bavarois, Evêque d'Oſnabruck, de Minden, & de Verden, & de Ratisbonne, Preſtre Cardinal ſans titre, *voyez* BAVIERE. 1661.
15. Pierre Vidoni, Crémonois, Evêque de Lodi, Preſtre Cardinal du titre de S. Calixte, & Légat de Bologne, *voyez* VIDONI. 1681.
16. Grégoire Barbarigo, Vénitien, Evêque de Bergame, Preſtre Cardinal du titre de S. Thomas *in Parione*, puis Evêque de Padouë, *voyez* BARBARIGO. 1697.
17. Paſcal d'Arragon de Cardonne, de Cordouë, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Balbine, Viceroi de Naples, grand Inquiſiteur, & Archevêque de Tolède. 1677.
18. François Marie Mancini, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeſte, puis Preſtre du titre de S. Mathieu *in Merulana*, *voyez* MANCINI. 1672.

Quatrième promotion en 1664.

19. Hierôme Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Preſtre Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* BONCOMPAGNO. 1684.
20. Charles Bonelli, Romain, arrière-neveu du Pape Pie V. Archevêque de Corinthe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, *voyez* BONELLI. 1676.
21. Cælio Piccolomini, Siénois, Archevêque de Céſarée, Nonce en France, Preſtre Cardinal du titre de S. Pierre *in monte Aureo*, puis Légat de la Romandiole & de l'Exarcat de Ravenne, & Archevêque de Sienne. *Voyez* PICCOLOMINI. 1681.
22. Charles Caraffa, Napolitain, Evêque d'Averſe, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Légat de Bologne. *Voyez* CARAFFA. 1680.
23. Angelo Celbus, Romain, Diacre Cardinal du titre de S. Georges *in Velabro*. *Voyez* CELSUS. 1671.
24. Paul Savelli Peretti, Romain, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *del Scala*, puis de S. Nicolas *in carcere*. 1685.
25. Alfonce Litta, Milanois, Archevêque de Milan, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem. *Voyez* LITTA. 1679.
26. Nérée Corſini, Florentin, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, puis Légat de Ferrare, & Evêque d'Arezzo, *voyez* CORSINI. 1678.
27. Pauluccio Paulucci-Alberoni, Romain, *dit Altieri*, par adoption du Pape Clément X. dont il fut le prémier Miniſtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de Monte Fiaſcone, Archevêque de Ravenne, Camerlingue de la ſainte Egliſe, & ſous-Doyen du ſacré Collège. 1698.
28. Céſar Raſponi, natif de Ravenne, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Jean porte Latine. *Voyez* RASPONI. 1676.
29. Jean Nicolas Conti, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, puis Evêque d'Ancone & de Sabine. *Voyez* CONTI. 1668.
30. Jacques Philippe Nini, Siénois, Majordome du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie de la paix, & Camerlingue de la ſainte Egliſe. *Voyez* NINI. 1680.

Cinquième promotion en 1666.

31. Jules Spinola, Génois, Archevêque de Laodicée, Nonce à Vienne, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Silveſtre, puis de ſaint Martin aux monts, Evêque de Sutri, de Nepi & de Luques. *Voyez* Spinola. 1691.
32. Charles Roberti, Romain, Archevêque de Tharſe, Nonce en France, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aracœli*, & Légat de la Romagne. *Voyez* ROBERTI. 1673.
33. Vitalia Viſconti, Milanois, Archevêque d'Epheſe, Nonce en Eſpagne, Cardinal Archevêque de Montreal. 1671.
34. Innico Caraccioli, Napolitain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Clément, & Archevêque de Naples, *voyez* CARACCIOLI. 1685.

Sixième promotion en 1666.

35. Jean Delfini, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*, puis de ſaint Vite & de ſaint Modeſte, *voyez* DELFINI. 1699.
36. Guidobalde de Thun, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal ſans titre, puis Evêque de Ratisbonne. 1668.
37. Loüis Duc de Vendôme, Gouverneur de Provence, &c. François, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in portiſu*, & Légat en France, *voyez* LOUIS. 1669.
38. Loüis-Guillaume de Moncade de Luna, d'Aragon, Duc d'Alcala, Eſpagnol, Viceroy de Sicile, Diacre Cardinal ſans titre. 1672.

CLEMENT IX. élû Pape en 1667. mort en 1669.

Prémière promotion en 1667.

1. Jacques Roſpigliоſi, natif de Piſtoye, neveu du Pape, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Sixte, & Archipreſtre de ſainte Marie majeure, *voyez* ROSPIGLIOSI. 1684.
2. Léopol de Medicis, frère du grand Duc de Toſcanne, Diacre Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damian, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, *voyez* MEDICIS. 1675.
3. Sigiſmond Chigi, Siénois, neveu du Pape Alexandre VII. grand Prieur de Rome, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, & Légat de Ferrare. 1678.

Seconde promotion en 1669.

4. Emanuel Théodoſe de la Tour d'Auvergne de Boüillon, François, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in pane*, puis de ſaint Pierre ès liens, grand Aumoſnier de France, grand Prévoſt de Liège, & Evêque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux, *voyez* LA TOUR. 1715.

Troiſième Promotion en 1669.

5. Loüis-Emanuel Fernandez Porto Carrero, Eſpagnol, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Sabine, Archeveſque de Tolède, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, & Evêque de Paleſtrine, *voyez* PORTO CARRERO. 1709.
6. François Nerli, Florentin, Eveſque de Piſtoye, puis Archevêque de Florence, Cardinal du titre de ſaint Barthélemi en l'Isle. 1670.
7. Emile Altieri, Romain, Evêque de Camerin, Cardinal, puis Pape ſous le nom de CLEMENT X.
8. Charles Cerri, Romain, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Adrian, Eveſque de Ferrare & Légat d'Urbin, *voyez* CERRI. 1690.
9. Lazarre Pallavicini, Génois, Cardinal du titre de ſainte Marie *in aquiro*, & Légat de Bologne, *voyez* PALLAVICINI. 1680.
10. Jean Bona, Piedmontois, Feüillant, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Bernard aux thermes de Dioclétian, *voyez* BONA. 1674.
11. Nicolas Acciaioli, Florentin, Diacre Cardinal du titre de ſaint Côme, & de ſaint Damian, puis Légat de Ferrare, Evêque de Porto & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collège, *voyez* ACCIAOLI. 1719.
12. Bonacurſe Bonacorſi, natif de Macerata, Cardinal du titre de ſainte Marie *de Scala*, & Légat de Bologne, *voyez* BONACORSI. 1678.

CLEMENT X. élû Pape en 1670. mort en 1676.

Prémière promotion en 1670.

1. Fréderic Borromée, Milanois, Patriarche de Conſtantinople, Sécrétaire d'Eſtat, Cardinal du titre de ſainte Agnès, & Préfet de la Congrégation des immunitez, *voyez* BORROMÉE. 1673.
2. Camille Maſſimi, Romain, Patriarche de Jéruſalem, Maiſtre de Chambre du Pape, Cardinal, *voyez* MASSIMI. 1677.
3. Gaſpard Carpegna, Romain, Archeveſque de Nicée, Dataire du Pape, Cardinal, puis Vicechancelier & Vicaire du Pape, & Evêque de Sabine. 1714.

Seconde Promotion en 1672.

4. Guſtave, Marquis de Bade Dourlach, Allemand, Abbé de Fulde, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, *voyez* BADE. 1677.
5. Pierre de Bonzy, François, Eveſque de Beziers, puis Archevêque de Toloſe, grand Aumônier de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, Cardinal, Archeveſque de Narbonne, & Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, *voyez* BONZI. 1703.
6. Vincent-Marie des Urſins, frère du Duc de Gravina, Romain, Religieux de l'Ordre des Frères Preſcheurs, puis Archeveſque de Manfredonia & de Benevent, Cardinal du titre de ſaint Sixte, Evêque de Porto, *voyez* DES URSINS.

Troiſième Promotion en 1672.

7. Céſar d'Eſtrées, François, Evêque & Duc de Laon, Cardinal du titre de ſainte Marie *in via*, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit & Evêque d'Albano, *voyez* ESTRÉES. 1714.
8. Jean Evrard Nidhart, ou Nitard, Allemand, Jéſuite, Confeſſeur de la Reine d'Eſpagne, ſon prémier Miniſtre, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, Archeveſque d'Edeſſe, puis de Montreal, & de Palerme, Cardinal du titre de ſaint Barthélemi en l'Isle, *voyez* NIDHART. 1681.

Quatrième promotion en 1673.

9. Felix Roſpigliоſi, Romain, neveu du Pape Clément IX. Cardinal du titre de ſainte Marie *in portica*, *voyez* ROSPIGLIOSI. 1688.

Cinquième promotion en 1673.

10. François Nerli, Florentin, Archeveſque d'Andrinople, & de Florence, Nonce en France, Cardinal du titre de ſaint Mathieu *in Merulana*, puis de ſainte Suſanne, & de ſaint Laurent *in Lucina*, & Archipreſtre de ſaint Pierre. 1708.
11. Hieroſme Caſanate, Napolitain, Sécrétaire des Eveſques & réguliers, Cardinal du titre de ſainte Marie *in portica*, Légat d'Urbin & Bibliothécaire du Vatican, *voyez* CASANATE. 1700.
12. Hiérôme Guaſtaldi, Génois, Tréſorier de la chambre apoſtolique, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, Légat de Bologne, & Archeveſque de Benevent, *voyez* GUASTALDI. 1685.
13. Pier-

Digitized by Google

13. Pierre Baſſadona, Vénitien, Procurateur de ſaint Marc, Cardinal, *voyez* BASSADONA. *mort en* 1684.

14. Frédéric Baldeſchi-Colonne, natif de Perouſe, Archevêque de Céſarée, Cardinal du titre de ſaint Marcel, & Préfet de la Congrégation du Concile, *voyez* BALDESCHI. 1691.

Sixième promotion en 1675.

15. Alexandre Creſcentio, Romain, Patriarche d'Alexandrie, puis d'Antioche, Cardinal du titre de ſaint Priſque, Evêque de Lorette, puis de Recanati, *voyez* CRESCENTIO. 1688.

16. Bernard Rocci, Romain, Majordome du Pape, Archevêque de Damas, Cardinal du titre de ſainte Eſtienne *in cœlio monte*, Evêque d'Orviete, & Légat de Ferrare, *voyez* ROCCI. 1680.

17. Fabrice Spada, Crémonois, Archevêque de Patras, Nonce en France, Cardinal du titre de ſaint Calixte, & Evêque de Paleſtrine, *voyez* SPADA. 1717.

18. Mario Albitrio, Napolitain, Archevêque de Néocéſarée, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de ſaint Jean porte latine. 1680.

19. Galcat Mareſcotti, Bolonois, Archevêque de Corinthe, Nonce en Eſpagne, Cardinal du titre de ſaint Bernard aux Thermes de Dioclétian & Légat de Ferrare.

20. Thomas-Philippe Houvard de Norfolk, Anglois, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, grand Aumônier de la Reine d'Angleterre, Cardinal du titre de ſainte Cecile, & Archipreſtre de ſainte Marie majeure, *voyez* HOUVARD. 1694.

INNOCENT XI. élû Pape en 1676. mort en 1689.

Prémière promotion en 1681.

1. Jean-Baptiſte Spinola, Génois, Archevêque d'Acerença, puis de Gènes, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Cécile, *voyez* SPINOLA. 1704.

2. Antoine Pignatelli, Napolitain, Archevêque de Leriſſa, Nonce en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce & de Faenza, Maiſtre de la Chambre du Pape, Preſtre Cardinal Légat de Bologne, Archevêque de Naples, & Pape ſous le nom d'INNOCENT XII.

3. Eſtienne Brancacio, Napolitain, Archevesque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Veniſe, Eveque de Viterbe, Preſtre Cardinal, *Voyez* BRANCACIO. 1682.

4. Etienne Agoſtini, natif de Forli dans la Romagne, Archevesque d'Héraclée, Preſtre Cardinal, *voyez* AGOSTINI. 1683.

5. François Bonviſi, Luquois, Archevesque de Theſſalonique, Nonce à Cologne, en Pologne, & à Vienne, Preſtre Cardinal, & Evesque de Luques, *Voyez* BONVISI. 1700.

6. Savo Mellini, Romain, Archevesque de Céſarée, Preſtre Cardinal du titre de ſaint Pierre ès liens, & Evesque de Sutri, *voyez* MELLINI. 1701.

7. Fréderic Viſconti, Milanois, Archevesque de Milan, Preſtre Cardinal. 1693.

8. Marc Gallio, natif de Côme dans le Duché de Milan, Evesque de Rimini, Preſtre Cardinal, *Voyez* GALLIO. 1683.

9. Flaminio del Taya, Sienois, Auditeur de Rote, Preſtre Cardinal, *Voyez* TAYA. 1682.

10. Remond Capiſucchi, Romain, originaire de Provence, de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Maiſtre du ſacré palais, Preſtre Cardinal, *Voyez* CAPISUCCHI. 1691.

11. Jean-Baptiſte de Luca, natif de Venozza au Royaume de Naples, Référendaire des deux ſignatures & Auditeur du Pape, Preſtre Cardinal, *Voyez* LUCA. 1683.

12. Laurent Brançati, natif de Laurla en Calabre, de l'Ordre des Frères mineurs conventuels, Conſulteur du ſaint Office, Preſtre Cardinal du titre des douze Apôtres, *Voyez* LAURIA. 1693.

13. Urbain Sachetti, Florentin, Auditeur général de la Chambre apoſtolique, Diacre Cardinal du titre de ſainte Marie *in Transvetere*, *Voyez* SACHETTI. 1705.

14. Jean-François Ginetti, Romain, originaire de Veletri, Tréſorier général du Pape, Diacre Cardinal du titre de . . . . & Archevêque de Fermo, *Voyez* GINETTI. 1691.

15. Benoiſt Pamphille, Romain, petit neveu du Pape Innocent X. grand Prieur de Rome, Diacre Cardinal.

16. Michel-Ange Ricci, Romain, Sécrétaire de la Congrégation des indulgences, Diacre Cardinal, *Voyez* RICCI. 1682.

Seconde promotion en 1686.

17. Maximilian Gandolf, Comte de Khuembourg, Allemand, Archevesque de Saltzbourg, Cardinal. 1687.

18. Veriſſimo d'Alemcaſtro, Portugais, Archevesque de Brague, puis de Lisbonne, grand Inquiſiteur de Portugal, Cardinal, *voyez* à ABRANTES. 1692.

19. Jacques de Angelis, natif de Piſe, Archevêque d'Urbin & Vicegérent, Cardinal du titre de ſainte Marie *in ara cœli*, *voyez* ANGELIS. 1695.

20. Obizzo Pallavicini, Génois, Archevesque d'Ephèſe, Nonce à Cologne & en Pologne, Cardinal du titre de ſaint Martin aux monts, & Evêque d'Oſimo, *voyez* PALLAVICINI. 1700.

21. Angelo Ranuzzi, Bolonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Fano, Nonce en Pologne & en France, Cardinal & Archevesque de Bologne, *voyez* RANUZZI. 1689.

22. Marcel Durazzo, Génois, Archevêque de Calcédoine, Nonce en Portugal & en Eſpagne, Cardinal Légat de la Romagne, & Evêque de Faenza, *voyez* DURAZZO. 1710.

23. Horace Mathei, Romain, Archevêque de Damas, Auditeur de Rote, & Majordome du Pape, Cardinal. 1688.

24. Marc-Antoine Barbarigo, Vénitien, Archevêque de Corfou & Evêque de Montefiaſconne, Cardinal, *voyez* BARBARIGO. 1706.

25. Léopol, Comte de Coloniz, Hongrois, Evêque de Javarin, puis de Neuſtad, & Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1707.

26. Guillaume Egon, Prince de Furſtemberg, Allemand, Evêque de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal, *voyez* FURSTEMBERG. 1704.

27. Pierre de Salazar, Eſpagnol, Général de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Salamanque & de Cordouë, Cardinal. 1706.

28. Michel Radziejowski, Polonois, Evêque de Varmie, puis Archeveſque de Gneſne, Cardinal, *voyez* RADZIEJOWSKI. 1705.

29. Jean, Baron de Goez, Allemand, Evêque de Gurck, Cardinal, *voyez* GOEZ. 1696.

30. Eſtienne le Camus, François, Evêque & Prince de Grenoble, Cardinal du titre de ſainte Marie des Anges, *voyez* LE CAMUS. 1707.

31. Charles Ciceri, Milanois, Evêque de Côme, Cardinal, *Voyez* CICERI. 1694.

32. Pierre Matthieu Petrucci, Evêque de Jeſi ſa patrie, Cardinal, *voyez* PETRUCCI. 1701.

33. François de Medicis, frère du grand Duc de Toſcanne, Cardinal, remit le chapeau en 1709. & épouſa Eléonore de Gonzague Guaſtalle. 1711.

34. Rinaldo d'Eſte, oncle du Duc de Modène, Cardinal, puis Duc de Modène, remit le chapeau en 1695. & épouſa la même année la Princeſſe Charlotte-Félicité de Brunſwic-Lunebourg.

35. Dominique-Marie Corſi, Florentin, Auditeur de la chambre apoſtolique, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de ſaint Pierre, *in monte aureo*, *voyez* CORSI. 1697.

36. Jean-François Negroni, Génois, Tréſorier général de la chambre apoſtolique, Evêque de Faenza, Cardinal. 1712.

37. Fulvio Aſtalli, Romain, Clerc de chambre du Pape, Cardinal du titre . . . . . puis Légat de Ferrare, Eveſque de Sabine & Doyen des Cardinaux, *Voyez* ASTALLI. 1721.

38. Gaſpard Cavallieri, Romain, Clerc de chambre du Pape, Cardinal du titre . . . . & Archevêque de Capouë, *voyez* CAVALLIERI. 1690.

39. Jean Gualter Sluſe, Liégeois, Sécrétaire des breſs, Cardinal, *voyez* GUALTER. 1697.

40. Jean Caſimir de Denhoff, Polonois, Commandeur de l'hôpital du ſaint-Eſprit, Evêque de Carpentras & de Ceſena, Cardinal, *Voyez* DENHOFF. 1697.

41. Fortunato Caraffe, Napolitain, frère du grand Maiſtre de Malthe, Eveſque d'Averſa, Cardinal, *Voyez* CARAFFA. 1696.

42. Leandro, Coloredo, natif d'Udine, Preſtre de l'Oratoire de la Chieſa nova, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Transvetere*, & grand Pénitencier. *Voyez* COLLOREDO. 1709.

43. Joſeph Saëns d'Aguirre, Eſpagnol, Religieux Bénédictin Profeſſeur en Théologie en l'Univerſité de Salamanque, Cardinal, *voyez* AGUIRRE. 1699.

ALEXANDRE VIII. élû Pape en 1689. mort en 1691.

Prémière promotion en 1689.

1. Pierre Ottoboni, Vénitien, petit neveu du Pape, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, Abbé de ſaint Paul de Verdun, *Voyez* OTTOBONI. 1704.

Seconde promotion en 1690.

2. Touſſaint de Fourbin de Janſon, François, Eveſque de Digne, puis de Marſeille & de Beauvais, Cardinal du titre de ſaint Calixte, & grand Aumônier de France, *Voyez* FORBIN. 1713.

3. Bandino Panciatici, Florentin, Patriarche de Jéruſalem & Dataire du Pape, Cardinal du titre de ſaint Pancrace, & Préfet de la Congrégation du Concile, *voyez* PANCIATICI. 1718.

4. Jacques Cantelmi, Napolitain, Nonce en Pologne & Archevêque de Naples, Cardinal, *voyez* CANTELMI. 1702.

5. Ferdinand d'Adda, Milanois, Archevêque d'Amaſie & Nonce en Angleterre, Cardinal du titre de ſaint Pierre ès liens, Eveſque d'Albano, *voyez* D'ADDA. 1719.

6. Jean-Baptiſte Rubini, Vénitien, neveu du Pape, Eveſque de Vicence, Cardinal du titre de ſaint Marc, *Voyez* RUBINI. 1707.

7. Jean-François Albani, natif de Peſaro dans l'Etat d'Urbin, Sécrétaire des breſs, Cardinal du titre de ſaint Adrian & Pape ſous le nom de CLEMENT XI.

8. Charles Bichi, Siénois, Auditeur Général de la chambre apoſtolique, Diacre Cardinal du titre de ſainte Agathe, *voyez* BICHI. 1718.

9. Joſeph-René Imperiali, Génois, Tréſorier général de la chambre apoſtolique, Cardinal du titre de ſaint Georges *in Velabro*.

10. Jean-Baptiſte Coſtaguti, Romain, Doyen des Clercs de chambre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, *voyez* COSTAGUTI. 1704.

Digitized by Google

11. Louis Omodei, Milanois, Clerc de chambre, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in porticu.* *mort en* 1706.

12. François de Giudici, Napolitain, originaire de Gènes, Clerc de chambre, Cardinal du titre de .... puis Archevêque de Montreal, & Evesque de Paleſtrine & de Veletri.

Troiſieme promotion en 1690.

13. François Barberin, Romain, Auditeur de la chambre du Pape, Cardinal Evêque de Paleſtrine.

14. Laurent Altieri, Romain, petit neveu du Pape Clément X. Cardinal du titre de Ste Agathe.

INNOCENT XII. élû Pape en 1691. mort en 1700.

Prémiere promotion en 1695.

1. Sébaſtien Antoine Tanara, Bolonois, Archevêque de Damas, Nonce à Vienne, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Légat de la Romagne, Eveſque de Fraſcati, puis Doyen du ſacré Collège en 1721.

2. Jean Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, *voyez* BONCOMPAGNON.

3. Jean Jacques Cavallerini, Romain, Archevêque de Nicée, Nonce en France, Cardinal du titre de ſainte Praxede, puis Préfet de la ſignature de juſtice, *voyez* CAVALLERINI. 1699.

4. Fréderic Caccia, Milanois, Archevêque de Milan, Nonce en Eſpagne, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, *voyez* CACCIA. 1699.

5. Tadée Lobis del Verme, Plaiſantin, Evêque de Fano, puis de Ferrare, Cardinal du titre de ſaint Alexis. *Voyez* VERME. 1717.

6. Thomas Marie Ferrari, Napolitain, de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Maiſtre du ſacré palais, Cardinal du titre de ſaint Clément. 1716.

7. Joſeph Sacripante, natif de Narni, Référendaire des deux ſignatures, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tybre, puis de ſainte Praxede.

8. Celeſtin Sfondrate, Milanois, Bénédictin, Abbé de ſaint Gal en Suiſſe, Cardinal du titre de ſainte Cécile, *voyez* SFONDRATE. 1696.

9. Henri Noris, Véronois, de l'Ordre de S. Auguſtin, Bibliothécaire du Vatican, Cardinal du titre de ſaint Auguſtin, *voyez* NORIS. 1704.

10. Jean Baptiſte Spinola, Génois, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de ſaint Céſarée, puis des SS. Apôtres, Camerlingue de la ſainte Egliſe, *voyez* SPINOLA. 1719.

11. Dominique Tarugi natif d'Orviete, Auditeur de Rote, Evêque de Ferrare, Cardinal du titre de ſainte Marie *della Scala*, *voyez* TARUGI. 1696.

12. Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, François, Chevalier des Ordres du Roi, père de la Reine de Pologne, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere Tulliano*, *voyez* LA GRANGE. 1707.

Seconde Promotion en 1697.

13. Pierre du Cambout de Coislin, François, Evesque d'Orléans, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte-Pincio*, & grand Aumônier de France, *voyez* CAMBOUT. 1706.

14. Vincent Grimani, Vénitien, *voyez* GRIMANI. 1710.

15. Loüis d'Aquilar de Cordouë, Eſpagnol, Cardinal du titre de .... & grand Inquiſiteur d'Eſpagne, *voyez* AQUILAR. 1699.

16. Loüis de Souza, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Cardinal, *voyez* SOUZA. 1702.

17. Georges Cornaro, Vénitien, Nonce en Portugal, Evesque de Padouë, Cardinal du titre des douze Apôtres, *voyez* CORNARO. 1722.

Troiſieme promotion en 1697.

18. Baltazar Cenci, Romain, Maiſtre de chambre du Pape, Archevêque de Fermo, Cardinal du titre de ſaint Pierre *in monte Aureo*, *voyez* CENCI. 1709.

Quatrième promotion en 1698.

19. Jacques Antoine Moriggia, Milanois, de l'Ordre des Barnabites, puis Evesque de Pavie, Cardinal du titre de ſainte Cecile, *voyez* MORIGGIA. 1708.

20. Fabrice Paulucci, natif de Forli, Nonce en Pologne, Evesque de Ferrare, Cardinal ... grand Pénitencier, Evêque d'Albano, Vicaire du Pape en 1721.

Cinquième promotion en 1699.

21. Marc Daniel Delfini, Vénitien, Archevêque de Damas, Nonce en France, Cardinal du titre de ſainte Suzanne, & Evesque de Breſcia, *voyez* DELFINI. 1704.

22. André de Santa Croce, Romain, Nonce en Pologne, puis à Vienne, Cardinal du titre de ſainte Marie *de Populo*, & Evesque de Viterbe. 1712.

23. Joſeph Archinto, Milanois, Nonce en Eſpagne, puis Archevesque de Milan, Cardinal, *voyez* ARCHINTO. 1712.

24. Marcel d'Aſti .... Préſident de la Légation d'Urbin, puis Evesque d'Ancone, Cardinal. 1707.

25. Jean-Marie-Gabrieli, natif de Citta di Caſtello, Général des Religieux de ſaint Bernard, Cardinal, *voyez* GABRIELI. 1711.

26. Nicolas Rodolovic, Napolitain, originaire de Raguſe, Archevêque de Chieti, Sécrétaire de la Congrégation des Evesques & réguliers, Cardinal du titre de ſaint Barthélemi *in Inſula*, *voyez* RODOLOVIC. 1712.

27. Sperello Sperelli, natif de Jeſi, Aſſeſſeur du ſaint Office, Cardinal du titre de ſaint Jean Porte Latine, *voyez* SPERELLI. 1710.

Sixième promotion en 1700.

28. Loüis Antoine de Noailles, François, Evêque de Cahors, puis de Châlons, & Archevêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, *voyez* NOAILLES.

29. Jean Philippe Lamberg, Allemand, Evêque de Paſſau, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre. 1712.

30. François de Borgia-Gandie, Eſpagnol, Chanoine de Tolède, puis Evêque de Calahorra, & Archevêque de Burgos, Cardinal. 1702.

CLEMENT XI. élû Pape en 1700. mort en 1721.

Prémière Promotion en 1703.

1. François Pignatelli, Napolitain, Nonce en Pologne, Archevêque de Naples, Cardinal & Evêque de Sabine.

Seconde promotion en 1706.

2. François Martelli, Florentin, Patriarche de Jéruſalem, & Sécrétaire de la Conſulte, Cardinal du titre de ſaint Euſèbe. 1717.

3. Jean Badoero, Vénitien, Patriarche de Veniſe, Cardinal du titre de ſaint Marc, & Evesque de Breſcia. 1714.

4. Laurent de Fiesque, Génois, Nonce extraordinaire en France, & Archevêque de Gennes, Cardinal du titre de ſainte Marie de la paix, *voyez* FIESQUE.

5. Laurent Caſoni, Génois, Aſſeſſeur du ſaint office, Archevesque de Céſarée, Cardinal du titre de ſaint Bernard, puis de ſaint Pierre ès Liens, Légat de Ferrare & de Bologne. 1720.

6. Laurent Corſini, Florentin, Archevêque de Nicomédie, Tréſorier général apoſtolique, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſaint Pierre ès liens, & Légat de Ferrare.

7. François Aquaviva, Napolitain, Archevêque du Lariſſe, Nonce en Eſpagne, Cardinal du titre de ſaint Barthélemi *in Inſula*, puis de ſainte Cécile, *voyez* AQUAVIVA.

8. Chrétian Auguſte Duc de Saxe Zeits, Allemand, Evesque de Javarin, Cardinal, puis Archevêque de Strigonie, *voyez* SAXE.

9. Thomas Ruffo, Napolitain, Archevêque de Nicée, Maiſtre de Chambre du Pape, Cardinal du titre de ſaint Laurent, puis de ſainte Marie *in transvetere*, Legat de la Romagne, puis de Ferrare, Evêque de Ferrare, Légat de Bologne en 1721.

10. Philippe Antoine Gualterio, d'Orviette, Evesque d'Imola, Nonce en France, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, puis Légat de la Romagne, & Evesque de Todi, Abbé de S. Victor de Paris.

11. Horace Philippe Spada, Luquois, Evêque de Luques, Nonce en Pologne, Cardinal du titre de ſaint Onuphre.

12. Ranuccio Pallavicini, Parmeſan, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de ſainte Agnès. 1712.

13. Charles Colonne, Romain, Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſainte Marie *della Scala*.

14. Jean Dominique Paracciani, Romain, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis Evesque de Sinigaglia, & Vicaire du Pape. 1721.

15. Alexandre Caprara, Bolonois, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de ſaint Nérée & Achillée. 1711.

16. Joſeph Emanuel de la Tremoille, François, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de la Trinité du mont, puis commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, & Archevesque de Cambray, *voyez* LA TREMOILLE. 1720.

17. Nicolas Grimaldi, Génois, Sécrétaire de la Congrégation des Evêques & réguliers, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*; puis Légat de Bologne. 1717.

18. Pierre Priuli, Vénitien, Clerc de le chambre, Cardinal du titre de ſaint Adrian, puis de ſaint Marc.

Gabriel Philippucci, de Macerata, Votant de la ſignature, ayant refuſé le chapeau, le Pape lui donna deux mille écus de penſion. 1706.

19. Charles Auguſtin Fabroni, de Piſtoye, Sécrétaire de la Congrégation *de propaganda fide*, Cardinal du titre de ſaint Auguſtin.

Troiſieme Promotion en 1706.

20. Michel Ange Conti, Romain, Nonce en Portugal, Cardinal du titre de ſaint Quiriaque & de ſainte Julitte, puis Evesque d'Oſimo, Légat de Ferrare, Evesque de Viterbe, & Pape ſous le nom d'INNOCENT XIII.

Quatrième promotion en 1707.

21. Joſeph Vallemanni, natif de Fabriano, Archevêque d'Athènes, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſainte Marie des Anges.

22. Charles Marie Maillard, de Tournon, Piémontois, Patriarche

Digitized by Google

triarche d'Antioche, Viſiteur général apoſtolique à la Chine & aux Indes Orientales, avec le pouvoir de Légat *à latere*, *voyez* TOURNON. *mort en* 1710.

Cinquième promotion en 1709.

33. Uliſſe Gozzadini, Bolonois, Sécrétaire des Brefs, Cardinal du titre de ſainte Croix *in Jéruſalem*, puis Evêque d'Imola, & Légat de Ravenne.

34. Antoine François San-Vital, natif de Parme, Nonce à Florence, puis Vicelégat d'Avignon, Maiſtre de chambre du Pape, & Archevesque d'Urbin, Cardinal du titre de ſaint Pierre *in hinis aureo*. 1714.

Sixième promotion en 1711.

35. Annibal Albani, neveu du Pape, Cardinal Diacre du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis Preſtre du titre de ſaint Clément, & Camerlingue de la ſainte Egliſe.

Septième promotion en 1712.

36. Wolfgand Annibal Baron de Strottenbach, Allemand, Evesque d'Olmute, Cardinal du titre de ſaint Marcel, Viceroy de Naples.

37. Armand Gaſton de Rohan Soubiſe, François, Evesque de Strasbourg, Cardinal du titre de la Trinité du Mont, dit *in Pinio* & grand Auſmonier de France, *voyez* ROHAN.

38. Nuno d'Acunha, Portugais, Inquiſiteur général de Portugal, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.

39. Loüis Priuli, Vénitien Auditeur de Rote, Cardinal du titre de ſaint Marc. 1712.

30. Auguſtin Cuſani, Milanois, Nonce en France, puis Evesque de Pavie, Cardinal du titre de ſainte Marie *del Popolo*, & Légat de Bologne.

31. Jules Piazza, de Forli, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in panis Perna*, puis Légat de Ferrare.

32. Antoine Davia, Bolonois, Nonce à Vienne, puis Evesque de Rimini, Cardinal, du titre de ſaint Calixte, Légat d'Urbain, & de la Romagne.

33. Antoine Felix Zondodari, Siennois, Nonce en Eſpagne, Cardinal du titre de ſainte Balbine.

34. Jean Marie Tomaſi, des Ducs de Palma, de Palerme, Théatin, Cardinal du titre de S. Martin aux Monts, *voyez* TOMMASI. 1712.

35. Jean Baptiſte Tolomei, de Piſtoye, Jéſuite, Cardinal du titre de ſaint Eſtienne le Rond.

36. François Marie Caſini, d'Arezzo, Capucin, Prédicateur du palais apoſtolique, Cardinal du titre de ſainte Priſque, *voyez* CASINI. 1719.

37. Loüis Pic de la Mirandole, Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre *in Capite*, puis Evesque de Sinigaglia, *voyez* PIC.

38. Curſe Origgi, Romain, Sécrétaire de la Conſulte, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Légat de Bologne, Préfet de la Légation du Concile en 1721.

39. Pierre Marcel Corradini, natif de Sezza Etat du Pape, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de ſaint Jean porte latine, puis Préfet de la ſignature du Concile, Dataire en 1721.

40. Jean Baptiſte Buſſi, de Viterbe, Evêque d'Ancone, Nonce à Cologne, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*.

Huitième promotion en 1713.

41. Emanuel d'Arias, Eſpagnol, Archevesque de Seville, Cardinal, *Voyez* ARIAS. 1717.

42. Melchior de Polignac, François, Abbé de Corbie, d'Anchin, &c. Cardinal.

43. Benoiſt Sala, Eſpagnol, Bénédictin, Evesque de Barcelone, Cardinal, *Voyez* SALA. 1715.

44. Benoiſt Erba Odeſcalchi, Milanois, Archevesque de Milan, Cardinal du titre de ſaint Nerée & Achillée, puis de ſaint Alexis.

Neuvième promotion en 1715.

45. Fabio Ollivieri, natif de Peſaro, couſin germain du Pape, Sécrétaire des Brefs, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſaint Vite & Modeſte, Sécrétaire des Brefs en 1721.

46. Damian Hugues de Schomborn, Allemand Commandeur de l'Ordre Teutonique, & Vicechancelier de l'Empire, Cardinal Preſtre du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis de ſaint Pancrace, & Evesque de Spire.

Dixième promotion en 1715.

47. Henry de Thyard de Biſſi, François, Evesque de Toul, puis de Meaux, Cardinal du titre de ſaint Quirice & de ſaint Julitte, *Voyez* THIARD.

48. Inico Caraccioli, Napolitain, Evesque d'Averſa, Cardinal du titre de ſaint Thomas *in Parione*, *voyez* CARACCIOLI.

49. Bernardin Scotti, Milanois, Auditeur de Rote & Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de ſaint Pierre *in Monte Aureo*, puis Préfet de la ſignature de grace.

50. Charles Marini, Génois, Maître de chambre du Pape, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*.

Onzième promotion en 1715.

51. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Archevesque de Capouë, & Vicegérent, Cardinal du titre de ſaint Martin du Mont, *voyez* CARACCIOLI.

52. Jean Patricii, Siénois, Tréſorier général de la chambre apoſtolique & Archevesque de Séleucie, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Légat de Ferrare.

53. Ferdinand Nuzzi, natif d'Orta dans l'Etat eccléſiaſtique, Archevesque de Nicée, Sécrétaire de la Congrégation des Evesques & réguliers, Cardinal, & Evesque d'Orviette, *voyez* NUZZI. 1717.

54. Nicolas Spinola, Génois, Archeveſque de Thèbes, & Auditeur général de la chambre apoſtolique, Cardinal du titre de ſaint Sixte.

Douzième Promotion en 1717

55. Gisbert Borromée, Milanois, Eveſque de Novarre, Patriarche titulaire d'Antioche, & Maiſtre de chambre du Pape, Cardinal du titre de ſaint Alexis.

Treiſième promotion en 1717.

56. Jules Alberoni, Plaiſantin, Envoyé du Duc de Parme à la Cour d'Eſpagne, Cardinal.

57. Emeric Czacki, Hongrois, Archeveſque de Colocza, & Eveſque de Varadin, Cardinal du titre de ſaint Euſèbe.

Quatorzième promotion en 1719.

58. Georges Spinola, Génois, Archeveſque de Céſarée & Nonce à Vienne, Cardinal du titre de ſaint Agnés hors des murs, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat en 1721.

59. Cornelio Bentivoglio, Ferrarois, Archeveſque de Carthage, Nonce en France, Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Eſclavons.

60. Léon Potier de Geſures, François, Archeveſque de Bourges, Cardinal, *Voyez* POTIER.

61. Erançois de Mailly, François, Archevêque & Duc de Reims, Cardinal, *Voyez* MAILLY. 1721.

62. Thomas Philippe de Boſſu, Flamand, Archeveſque de Malines, Cardinal du titre de ſaint Céſarée.

63. Loüis de Belluga, Eſpagnol, Eveſque de Cartagène, Cardinal du titre de ſainte Marie Tranſpontine.

64. Michel Fréderic Comte d'Althan, Allemand, Eveſque de Vaccia, Cardinal du titre de ſainte Sabine.

65. Joſeph Percira de la Cerda Portugais, Eveſque de Faro en Algarve, Cardinal du titre de ſainte Suſanne.

66. Jean Baptiſte Salerno, Sicilien, Jéſuite, Cardinal du titre de ſainte Priſque.

67. Jean François Barbarigo, Vénitien, Eveſque de Breſcia, puis de Padouë, en 1723. Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin.

Quinzième promotion en 1720.

68. Charles Borgia, Eſpagnol, Patriarche des Indes, grand Maiſtre de la chapelle de ſa Majeſté catholique, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.

69. Alvare Cienfuegos, Eſpagnol, Jéſuite, Evêque de Catanea, Cardinal du titre de S. Barthélemi en l'Iſle.

INNOCENT XIII. élu en 1721.

Prémière promotion en 1721.

1. Bernard Marie Conti, frère du Pape, Evêque de Terracine, Cardinal du titre de ſaint Bernard des Thermes, *voyez* CONTI.

Seconde promotion en 1721.

2. Guillaume du Bois, François, Archeveſque Duc de Cambray, prémier Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, Cardinal, *voyez* DU BOIS.

3. Aléxandre Albani, Romain, Clerc de la Chambre apoſtolique & neveu du Pape Clément XI. Cardinal du titre de ſaint Adrian.

CARDINE'E, Divinité du Paganiſme. *Cherchez* FORICULE.

CARDONE, petite ville d'Eſpagne en Catalogne, avec titre de Duché, ſitué entre les montagnes, ſur une rivière de ce nom, environ à deux lieuës de Solſonne, & à ſept ou huit de Montferrat. Cette ville, que quelques-uns nomment bourg, eſt très-renommée pour ſes mines de ſel que l'on foüille, comme on fait ailleurs les carrières, d'où l'on tire un nombre prodigieux de pierres de ſel d'une grande blancheur, mêlées quelquefois d'autres couleurs: ce qu'il y a de ſurprenant; c'eſt que les montagnes de Cardone, contre l'ordinaire des terroirs ſalez, ſont tout-à-fait fertiles: il y croît des vins qu'une petite pointe de ſel ne rend que plus agréables. Cette ville n'eſt pas moins célèbre, pour avoir donné ſon nom aux Seigneurs de la maiſon de Folch, deſquels il y a pluſieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux & divers Prélats: ils ont auſſi eu de très-illuſtres alliances, avec la maiſon royale d'Aragon, & avec les plus grands d'Eſpagne. * Surita, *liv.* 13. Mariana, Imhoff.

CARDONE, (Jacques) Cardinal, Evêque d'Urgel, vivoit dans le XV. ſiècle, & étoit frère de *Jean-Raimond* Folch de Cardone, Vicomte de Villamur, lequel epouſa D. *Jeanne* d'Aragon, & rendit de très-grands ſervices à Jean II. Roi d'Aragon. Jacques de Cardone eut l'Evêché d'Urgel vers l'an 1455. & fut fait Cardinal par le Pape Pie II. en 1461. il mourut à Cervera en Catalogne le 1. Décembre 1466. * Surita, *lib.* 16. Gobelin, *in Comment. Pii II. lib.* 7. Onuphre.

CARDONE, (Henri) Cardinal, Archevêque de Montreal, étoit de la maiſon de Folch, & fils du Duc de Cardone: il fut

Evêque d'Urgel puis de Barcelone, & s'avança à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui confia la Vice-roïauté de Sicile : il ſouhaitoit paſſionnément d'être Cardinal. Paul Jove dit qu'il en acheta le chapeau, que le Pape Clément VII. lui donna en 1527. mais il n'en joüit pas long-tems, car il mourut l'an 1530. âgé ſeulement de 45. ans. * Paul Jove, *in vita Pomp. Colon.* Ughel, *Ital. ſac.* Onuphre.

CARDONE ou CARDONA, (Jean-Baptiſte) Evêque de Tortoſe en Catalogne, vivoit ſur la fin du XVI. ſiècle ; il étoit natif de Valence en Eſpagne, où il eut un Canonicat : il alla à Rome, ſous le Pontificat de Grégoire XIII. & on lui donna l'Evêché d'Elne, dans le Rouſſillon, puis celui de Vich, & enfin celui de Tortoſe où il mourut en 1590. Nous avons de lui quelques ouvrages, entr'autres *De expugnandis Hæreticorum propriis nominibus. De regia ſancti Laurentii Bibliotheca. De Diptycis.* * Andreas Schottus, *Bibliotb. Hiſpan.* Gaſpar Eſcolanus, *lib. 5. hiſt.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſp.*

CARDONE, (Jean-François de) Seigneur d'Aſay, Controlleur général des Finances de France, Conſeiller & Maître d'hôtel ordinaire du Roi, fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. Le Roi Charles VIII. l'envoya Ambaſſadeur en Eſpagne, & François I. ſe ſervit auſſi de ſes conſeils, & l'envoya en ôtage à Madrid avec les enfans de France, où il mourut. Son corps, ſelon ſa dernière volonté, fut apporté en France, & enterré dans ſa Seigneurie d'Aſay. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine.*

CARDOSO, (Jérôme) Portugais, vivoit vers le milieu du XVI. ſiècle, & ſe fit un nom dans ſon pays, par pluſieurs ouvrages propres pour la jeuneſſe, comme un *Dictionaire latin-Portugais*, un autre *Portugais-Latin*, &c.

CARDOSO, (Emanuel) Carme Portugais, excellent Muſicien, dont on a une Meſſe de 4. 5. & 6. voix : il mourut le 24. Novembre 1650. en chantant le *Te Deum* en muſique.

CARDOSO, (Fernand) Médecin Portugais, qui s'étant établi en Eſpagne, y fut fait premier Médecin du Roi. Il abandonna enſuite l'Eſpagne & la Religion chrétienne, pour embraſſer le Judaïſme ; & il prit le nom d'Iſaac. Il avoit déja fait ce malheureux changement, lorſqu'il dédia au Doge de Veniſe un cours de Philoſophie : *Philoſophia libera in 7. libros diſtributa*, imprimé à Veniſe 1673. *in fol.*

CARDOSO, (Georges) Portugais, s'appliqua aux belles Lettres, avec un ſuccès qui le fit eſtimer généralement en Portugal & en Eſpagne. On a de lui une *hiſtoire des Saints de Portugal*, imprimée à Lisbonne : *agiologio Luſitano*, &c. 3. tom. fol. 1651. 1657. 1666. & il travailloit à un Calendrier hiſtorique, lorſqu'il mourut le 3. Octobre 1669. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CARDRONAC, (la baye de) anciennement *Moricambe*, petit golfe d'Angleterre : il eſt dans la côte ſeptentrionale du Comté de Cumberland, à l'emboûchure de la rivière de Wampule, dans le golfe de Solwey. * Maty, *Diction.*

CARDUCCIO, (Balthaſar) Juriſconſulte, profeſſa le Droit à Padoüe & à Florence. Après que les Medicis furent chaſſez de cette dernière ville, lorſque les Florentins voulurent ſe mettre en liberté ; Carduccio ſe mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & exerça tant de cruautez, qu'il en fut ſurnommé *Cimeterre* : il eût pour complice de ſon entrepriſe, Junius Galeottus, autre célèbre Juriſconſulte. * Paul Jove, *hiſt. l. 25.*

CARDUEL ou CARTUEL, pays de l'Aſie : c'eſt une partie de la Géorgie Propre, & il confine avec les Tartares de Dagheſtan & le Royaume de Zacheti au Levant : il a l'Irvan au Midy ; les Royaumes de Baratralu & d'Imirette au Couchant, & la Circaſſie au Nord : ce pays a titre de Royaume ; mais il eſt tributaire du Roi de Perſe, qui y tient la ville de Teflis, autrefois la Capitale du pays : maintenant c'eſt le Kori ou Ghori, lieu de la réſidence du Roi de Carduel. * Maty, *Diction.*

LA CARELIE ou CARELEN, Province de Suède dans la Finlande : elle s'étend en partie le long du golfe de Finlande, & Vibourg en eſt la ville Capitale. Les Moſcovites ont poſſédé autrefois une partie de cette Province ; mais aujourd'hui elle eſt entièrement aux Suédois. * Sanſon. Baudrand.

CARELSBROOK ou CARISBROK, Château fort d'Angleterre, dans l'Iſle de Vight, vis-à-vis du Comté de Hant, & du Château de Hurſt, duquel il n'eſt éloigné que d'une lieuë & demi. Carelsbrook eſt connu, pour avoir été une des priſons dans leſquelles le Roi Charles I. fut gardé par ordre du Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction.*

CARELSCRON, ville de la Province de Bleking en Suède, a été bâtie par le Roi Charles X. & elle en porte le nom ; car ſon nom ne ſignifie autre choſe, que *la Couronne de Charles.*

CARELSTOWN, *cherchez* CHARLES-TOWN.

CAREMBOULE, pays de l'Iſle de Madagaſcar, ſur la côte Méridionale, entre le pays des Ampatres & des Mahafales. Ce pays eſt ſec pour l'agriculture ; mais aſſez bon pour les pâturages : on y voit du bétail en grande quantité, & le coton y croît en abondance. * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.*

CARENA, (Céſar) Avocat fiſcal de l'Inquiſition, a fait un traité latin de cet office, & de la manière de procéder dans les cauſes de foi. Cet ouvrage parut à Lyon en 1669. *in fol.* Jean-Jacques Hofman. *Lexic. Univ.*

CARENCE, ville des anciens Rugiens, qui habitoient le pays, où eſt maintenant une partie de la Pomeranie, ſur la côte de la mer Baltique en Allemagne. Il y avoit trois Temples dans cette ville, où l'on adoroit trois idoles monſtrueux & horribles. Le prémier qu'ils appelloient *Rege vithe*, avoit ſept viſages à une ſeule tête, ſept épées dans leur fourreau, attachées à un ſeul baudrier, & une épée nuë à la main droite : ils croyoient que ce Dieu préſidoit à la guerre comme Mars. Le ſecond idole, nommé *Porevithe*, avoit cinq têtes & n'étoit point armé. Le troiſième dont le nom étoit *Porenuce*, avoit quatre viſages à la tête, & un cinquième à l'eſtomac, couvrant ſon menton de la main droite, & ſon front de la gauche. * Saxo, *Dan. hiſt. lib. 14.* Crantz, *de Vandal. lib. 5.*

CARENTAN, ville de France dans la baſſe Normandie : elle eſt ſituée ſur la rivière de la Douve ou d'Ouve, qui y reçoit celle de Carentey ou Carentan, à trois lieuës de la mer, & à ſept ou huit de Coutances ; car Carentan eſt dans le Coutantin. Les plus groſſes barques y remontent par le moyen du flux, ce qui rend cette ville aſſez marchande. Il y a de grands fauxbourgs, un beau Château ; & la ville eſt forte, & revêtuë de bonnes murailles, avec des foſſez remplis d'eau, outre qu'elle eſt ſituée dans un lieu marécageux. Carentan a Bailliage, Election, & titre de Vicomté. Saint Léon, Archevêque de Roüen, qui vivoit dans le IX. ſiècle, étoit de Carentan. Cette ville eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI. ſiècle, & le Comte de Montgommeri, un des Chefs des Huguenots la prit en trois jours l'an 1574. Le Comte de Matignon, Lieutenant du Roi en Normandie, & Chef des troupes royales, la reprit peu de tems après ; & de Lorges, fils de Montgommeri, qui commandoit dans la place, fut fait priſonnier. Carentan a été fort endommagée d'un grand incendie depuis quelques années. * Papire Maſſon, *deſcript. flum. Gall.* Du Cheſne, *recherches des Antiquitez des Villes.* De Thou, *hiſt. l. 57.* Callieres, *hiſtoire de Matig. liv. 1.*

CARESME, jeûne obſervé dans l'Egliſe, avant la feſte de Pâques ; a été ainſi nommé, ou parce que Jéſus-Chriſt avoit lui-même jeûné quarante jours ; ou parce que dans quelques Egliſes on jeûnoit quarante jours complets. Le jeûne eſt recommandé & ordonné dans l'Ecriture ; mais la manière de jeûner & le nombre règlé de jours avant Pâques ne paroît pas d'inſtitution divine ; mais le jeûne de quelques jours avant cette feſte, quoique le nombre n'en fût pas fixé, a été pratiqué dès le tems des Apôtres. On commença bien-tôt après à obſerver le jeûne de quarante jours ; mais d'abord ce jeûne n'étoit pas d'obligation, ni ordonné par aucune loi : ce ne fut que vers le milieu du troiſième ſiècle, que l'uſage de jeûner pendant le carême commença à être regardé comme une obligation : ſa durée ne fut pas fixée d'abord ; & lors qu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente-ſix jours, qui s'obſervoient même différemment, ſuivant les différens lieux : une preuve de ce fait, c'eſt que dans l'Egliſe Grecque, le careſme comprenoit ſept ſemaines, & dans la Latine il n'étoit que de ſix. Le nombre des jours de jeûne étoit néanmoins égal, pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à 36. jours, qui étoient comme la dixme de l'année que l'on conſacroit particulièrement à Dieu, par la mortification, & par la pénitence : la raiſon de cette égalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les Dimanches, ni les Samedis de careſme, excepté le Samedi ſaint ; & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les Dimanches. Comme les Juifs faiſoient ſcrupule de jeûner les jours de feſte, & les jours de Sabbat, cette coûtume règna dans l'Egliſe naiſſante de la Paleſtine ; & de-là vint l'uſage dans tout l'Orient de ne point jeûner les Samedis, non plus que les Dimanches, même en carême. L'abſtinence de viande n'étoit pas même autrefois obſervée dans le carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 642. les Grecs s'expliquèrent nettement ſur cette matière, dans le Concile *in Trullo*, ils y déclarèrent, qu'il falloit excepter du jeûne les Dimanches & les Samedis du carême, & même le jour de la feſte de l'Annonciation ; mais que l'on devoit jeûner le Samedi-ſaint : d'autres qui ne jeûnoient point le Dimanche, ni le Samedi, ni le Jeudi, commençoient leur carême neuf ſemaines avant Pâques, ce qui ne faiſoit auſſi que trente-ſix jours. Vers le VII. ſiècle on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de nôtre-Seigneur. Les Grecs commencèrent le carême huit ſemaines avant Pâques. Parmi les Latins, quelques particuliers commencèrent le carême ſept ſemaines avant Pâques ; ce qui faiſoit quarante-deux jours de jeûne. Pluſieurs Religieux (à l'exemple des Grecs) le commencèrent huit ſemaines devant ; mais ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux prémières ſemaines, & ces ſix jours ſuppléoient aux ſix Dimanches du carême. Il y en eut qui commencèrent le carême neuf ſemaines avant Pâques, par une obſervance particulière ; ſur quoi il faut remarquer, que comme le ſixième Dimanche devant Pâques ſe nommoit *la Quadrageſime*, on appella le ſeptième, *la Quinquageſime* ; le huitième, *la Sexageſime*, & le neuvième, *la Septuageſime*, quoique ce ne ſoient pas le cinquantième, le ſoixantième, ni le ſoixante-dixième jour devant Pâques. Dans le IX. ſiècle, l'uſage du jeûne des quatre jours, avant la quadrageſime, fut établi dans l'Egliſe d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut néanmoins quelques Egliſes qui ne reçûrent point cette addition de quatre jours ; & encore à préſent on ne commence le carême à Milan, qu'au Dimanche de la quadrageſime : les Milanois ne le commençoient même qu'au Lundi d'après ; mais, comme c'étoit un abus introduit contre l'ancienne coûtume des prémiers ſiècles de l'Egliſe, ſaint Charles Borromée, qui fut

Digitized by Google

fut fait Archevêque de Milan en 1563. l'abolit malgré tous les efforts du Gouverneur de cette ville, lequel envoya des Ambaſſadeurs à Rome, qui n'en rapportèrent que de la confuſion, & le titre honteux d'*Ambaſſadeurs de carême-prenant*: ainſi il fut ordonné que le Dimanche de la quadrageſime ſeroit un jour d'abſtinence à Milan, comme il avoit toûjours été ailleurs.

A l'égard des Grecs, il eſt bon de remarquer leur pratique depuis pluſieurs ſiècles. Le Dimanche, que nous appellons de la ſeptuageſime, eſt appellé par eux τυροφωνήσιμον, parce qu'ils y annoncent au peuple quel doit être le prémier jour du carême, & le Dimanche de Pâques. Le Dimanche de la ſexageſime eſt nommé ἀπόκρεως, qui ſignifie *Carniſprivium*, jour qu'on eſt privé de l'uſage de la chair, parce que c'eſt le dernier qu'ils peuvent manger de la viande: toute la ſemaine qui précède ce Dimanche, porte le même nom; car les Grecs nomment ces ſemaines du nom du Dimanche qui les ſuit, & non pas, comme les Latins, de celui qui les précède. Pendant la ſemaine d'ἀπόκρεως, ils ont une entière liberté de manger toute ſorte de viande, même le Mercredy & le Vendredi, au rapport du P. Goar. Le Dimanche de la Quinquageſime eſt appellé τυροφάγον, parce que depuis le Lundi qui ſuit le Dimanche d'ἀπόκρεως, juſqu'à ce jour-là, ils peuvent uſer de fromage, de toutes ſortes de laitages, & d'œufs: dès le lendemain de ce Dimanche de la quinquageſime, ou de τυροφάγον, ils commencent à s'abſtenir de tout laitage. Immédiatement après le carême, on obſervoit encore autrefois un jeûne particulier, qu'on appelloit le jeûne de Pâques, ou de la ſemaine ſainte. Saint Epiphane & ſaint Irénée diſtinguent éxpreſſément ces deux jeûnes, dont le dernier étoit une *Xerophagie*; c'eſt-à-dire, un jeûne au pain & à l'eau: mais il eſt difficile de remarquer cette différence dans l'Egliſe latine.

Il ne faut pas ſeulement conſidérer la durée du carême, mais auſſi la qualité des viandes qui y étoient défendues, ou permiſes. Dans l'Egliſe d'Occident, le jeûne conſiſtoit à s'abſtenir de viandes, d'œufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le ſoir: le poiſſon n'étoit point défendu, quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens qui ne mangeaſſent que des légumes, & des fruits: à l'égard de la volaille, quelques-uns faiſant réflexion que les oiſeaux avoient été créez de l'eau, auſſi-bien que les poiſſons, & qu'ils avoient été produits le même jour, prétendoient que ce pouvoit être une nourriture permiſe dans le carême; mais ce rafinement fut condamné. Dans l'Egliſe d'Orient, le jeûne du carême a toûjours été fort rigoureux, & la plûpart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des légums: mais une pratique particulière s'étoit gliſſée chez les anciens Moines du Pont & de la Cappadoce: elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair ſalée avec leurs légumes, même en carême. On croit que l'erreur d'Euſtathius, ou plûtôt d'Eutactus, donna lieu à l'inſtitution de cette coûtume; car cet Euctatus fut Patriarche d'un grand nombre de Moines qui condamnoient les nôces, & qui défendoient l'uſage de la viande, par une ſuperſtition profane & ridicule. Le Concile d'Ancyre condamna ces impietez, & ordonna que les Preſtres & les Diacres mangeaſſent leurs légumes cuites, avec un peu de viande. Saint Baſile confirma cette pratique dans ſes conſtitutions, pour diſtinguer les vrais Moines catholiques des faux Moines Euſtathiens.

Dans la ſuite des tems, la rigueur des jeûnes diminua inſenſiblement, & avant l'an 800. on s'étoit déja beaucoup relâché par l'uſage du vin, des œufs & des laitages, qu'on permettoit non-ſeulement aux malades, mais auſſi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à ſoûtenir leur travail; & on ne faiſoit plus conſiſter l'eſſence du jeûne, qu'à s'abſtenir de viande, & à ne prendre ſa réfection, qu'au ſoir après veſpres. L'abſtinence des œufs & des laitages étoit obſervée en Italie; mais en France & en Allemagne, on ne la gardoit que les derniers jours de la ſemaine ſainte: depuis on obtint des diſpenſes de Rome à l'égard des laitages, qui ſe donnoient pour un tems ſeulement & qui paſſérent depuis en droit commun. L'an 1475. le Légat du Pape donna une de ces diſpenſes pour cinq ans à l'Allemagne, à la Hongrie & à la Bohême. Les Evêques en ont accordé de même aux peuples de leurs Diocèſes, dans les Synodes qu'ils ont tenus. Cet adouciſſement s'eſt auſſi introduit parmi les Grecs, à la reſerve des Religieux, qui gardent l'ancienne auſtérité des jeûnes. D'abord le jeûne du carême conſiſtoit à ne faire qu'un repas le jour, vers le ſoir, après les vêpres: cela s'eſt pratiqué juſqu'à l'an 1200. dans l'Egliſe Latine. A l'égard des Grecs, ils dinoient à midi, & faiſoient collation d'herbes & de fruits au ſoir, dès le VI. ſiècle. Les Latins commencérent dans le XIII. ſiècle à prendre quelques conſerves pour fortifier l'eſtomac; puis à faire une collation le ſoir. Ce nom a été emprunté des Religieux, qui après le ſouper alloient à la collation; c'eſt-à-dire à la lecture des conférences des ſaints Péres, appellées en latin *Collationes*; après quoi on leur permettoit de boire, au jour de jeûne, de l'eau, ou un peu de vin; ce qu'on appelloit auſſi *Collation*. Le diner des jours de carême ne ſe fit pas tout d'un coup à midi: le prémier degré de ce changement fut d'avancer le ſouper à l'heure de none, c'eſt-à-dire, à trois heures après midi: la coûtume étoit de ſonner l'office divin à l'heure de none: après none on célébroit la Meſſe, & après la Meſſe on diſoit les vêpres, enſuite deſquelles on alloit manger: mais ceux qui n'avoient pas le loiſir ou la dévotion de ſe trouver à ces offices, prirent le ſigne des offices pour ſigne du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement. L'Empereur Charlemagne faiſoit célébrer la Meſſe dans ſon palais, pendant les jeûnes du carême, à deux heures après midi: la Meſſe étoit ſuivie des vêpres, après quoi il ſe mettoit à table vers les trois heures, obſervant la coûtume de ne manger qu'après vêpres, mais avançant l'heure de cet office. Cette coûtume fut imitée par ceux qui n'avoient pas la même raiſon que Charlemagne; car cet Empereur l'avoit ainſi ordonné, pour ne pas faire jeûner ſi long-tems ſes Officiers. En ce tems-là, Charlemagne étoit ſervi à table par les Ducs & les Rois des peuples qu'il avoit ſoûmis à ſon obéiſſance. Les Rois & les Ducs ſe mettoient enſuite à table, & étoient ſervis par les Comtes. Les Comtes mangeoient après eux, & étoient ſuivis des autres Officiers par ordre: en ſorte que les derniers Officiers ne ſe mettoient guéres à table, que vers le minuit: ce qu'ils auroient encore fait plus tard, ſi l'Empereur n'eût avancé l'heure de ſon repas. Dans le X. ſiècle la coûtume de manger à l'heure de none, étoit reçûë dans toute l'Italie; mais ce n'étoit qu'après les vêpres: car on commençoit l'office de none un peu après midi, & enſuite on diſoit la Meſſe, & les vêpres. Ce changement ne ſe fit pas ſi-tôt en France, & il n'y fut établi qu'environ l'an 1200. depuis on avança inſenſiblement le repas juſques à midi; ce qui arriva en 1500. & alors on dit les vêpres avant midi. Les infirmes ont toûjours été diſpenſez du jeûne & de l'abſtinence, quand l'infirmité a été conſidérable: on a étendu cette diſpenſe aux femmes groſſes & aux nourrices: on l'a même accordée aux perſonnes que l'on faiſoit jeûner autrefois en leur plus grande jeuneſſe, & aux viellards; mais les bornes que l'on a preſcrites pour le commencement & pour la fin de l'âge où l'on eſt obligé de jeûner, de 21. an pour l'un, & de 60. pour l'autre, n'ont aucun fondement dans l'antiquité, ni dans les loix de l'Egliſe. On a encore diſpenſé du jeûne les gens de travail. On joignoit autrefois au jeûne du carême, la continence, l'abſtinence des jeux, des divertiſſemens & des procés. Chez les Grecs on n'offroit le ſacrifice que le Samedy & le Dimanche: les autres jours on diſoit la Meſſe des préſanctifiez, qui n'a été en uſage chez les Latins que le ſeul Vendredy ſaint.

Quant au nombre des carêmes, les Grecs, outre le carême de Pâques, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommez les carêmes de Noël, des Apôtres, de la transfiguration, & de l'aſſomption; mais ils ont été réduits à ſept jours chacun, & ce ſont plûtôt des jeûnes de dévotion que d'obligation, du moins pour les Laïques. Dans l'Egliſe latine, les Religieux obſervoient trois carêmes, au rapport de Bede qui vivoit dans le VIII. ſiècle; ſçavoir, celui de Pâques, celui de Noël ou de l'Avent, & celui qui ſuivoit la Pentecôte: ils étoient tous trois de quarante jours. Il eſt probable que les carêmes de Noël & de la Pentecôte ont été impoſez aux pénitens, & ont auſſi été obſervez par les Eccléſiaſtiques & par les Laïques les plus fervens; mais ils n'ont point été ordonnez par l'Egliſe, pour y obliger tous les fidèles. *Voyez* AVENT, QUATRE-TEMS, ROGATIONS. * P. Thomaſſin, *Traitez Hiſtor. & Dogmat. des Jeûnes de l'Egliſe.* Baillet, *Fêtes Mobiles.*

CARETIUS, Roi de la grande Bretagne vivoit dans le V. ſiècle: il parvint à la couronne, lorsque le pays étoit déſolé par les guerres civiles. Les Saxons ayant eu l'avantage ſur lui, le chaſſérent peu de tems aprés. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Hiſtoire d'Angleterre.*

CARETTONI, (Jean-François) Jéſuite Romain, mourut en 1629. âgé de 72. ans. Il avoit enſeigné les belles Lettres dans le Collège Romain, & paſſoit pour l'un des plus éloquens de ſon tems. *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. c.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

CAREY, (Guillaume) deſcendoit de la noble & ancienne famille de Cokkington dans le Comté de Devon en Angleterre. Etant Ecuyer du corps de Henri VIII. il épouſa *Marie*, fille de *Thomas* Bullen, ou *Boulen*, Comte de Wilt, ſœur d'*Anne*, ſeconde femme du Roi Henri VIII. de laquelle il eut un fils appellé *Henri*, qui a cauſe qu'il étoit proche allié de la Reine *Elizabeth*, fut fait Chevalier peu de tems après que cette Princeſſe fut parvenuë à la couronne, & enſuite avancé à la dignité de Baron du Royaume, ſous le titre de Lord *Hunsdon*. Il fut envoyé pour porter l'Ordre de la Jarretière au Roi de France; & à ſon retour fait Gouverneur de Berwick. Après qu'on eut tranché la tête à la Reine *Marie* Stuart, il fut envoyé en Ecoſſe pour appaiſer le fils de cette Reine. Il laiſſa de ſa femme quatre fils *George*, *Jean*, *Edmond*, & *Robert*, enſuite Duc de Monmouth, & trois filles. George ſon fils aîné Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, grand Chambellan de la Reine, & membre de ſon Conſeil privé, mourant ſans enfans mâles, Jean ſon frère lui ſuccéda; & à celui-cy ſuccéda *Henri* ſon fils Lord Hunsdon, qui fut fait Vicomte de Rocheſter la 19. année du règne du Roi Jacques I. & Comte de Douvres la 3. année du règne de Charles I. *Jean* ſon fils & héritier mourut ſans enfans mâles. *Robert* troiſiéme fils du prémier Henri Lord Hunsdon, étoit Garde des marches d'Ecoſſe l'an 40. du règne d'Elizabeth. Le 19. du règne de Jacques I. il fut fait Lord Curey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & enſuite Duc de Monmouth, le 1. du règne de Charles I. *Henri* ſon fils, qui lui ſuccéda dans ſes titres, eut deux fils & huit filles. * Dugdale. Imhoff. Les Pairs d'Angleterre.

CARFAGNANA, que les Auteurs Latins nomment *Carfagnana & Graſpniana*, vallée d'Italie, entre le mont Appenin, dans l'Etat de Florence: elle eſt entre le Luquois & le Etats de Reggio & de Modène. Sanſon. Baudrand.

Digitized by Google

CARGADOUR DE GIRGENTI, ou EMPORIO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il eſt à une lieuë & demi de Girgenti ſur la côte, où il a un bon port, défendu par un bon Château. On charge dans ce bourg une grande quantité de grains, & c'eſt de-là qu'il a pris ſon nom. * Maty, *Diction.*

CARGAPOL ou KARGAPOL, ville de la Province Occidentale de la Moſcovie: elle a la Mer blanche au Septentrion, la Province de Wologda au Midi, le lac d'Onega au Couchant, & le fleuve Dwina au Levant. Cette ville de Cargapol ou Kargapol eſt peu conſidérable. * Sanſon. Baudrand.

CARGE, Iſle. *Voyez* GARACK.

CARI, (le Port de) il eſt ſur la côte de Provence, à trois ou quatre lieuës de la ville de Marſeille, du côté du Couchant. On croit que c'eſt celui que les Anciens nommoient *Carus* ou *Incarus Portus*, & on voit à un mille de ce port le village de Carry, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Calcaria*, petite ville de la Gaule Narbonoiſe. * Maty, *Diction.*

CARIA, ville. *Cherchez* CARTHA.

CARIATHAIM, CARNAYM, ou SAVE', ville de la Tribu de Ruben, au-de-là du Jourdain, fut d'abord priſe & détruite par le Roi Chodorlahomor & ſes alliez, ſur les géans de la race d'Emin. Ces géans la reprirent & la rebâtirent quelque tems après. Les Moabites obligèrent enſuite ceux qui habitoient cette ville de l'abandonner. Les Amorrhéens en chaſſèrent depuis les Moabites, & les Iſraëlites l'emportèrent ſur les Amorrhéens. Moyſe donna Cariathaïm à ceux de la Tribu de Ruben, qui la firent bâtir & l'augmentèrent conſidérablement: les Iſraëlites en joüirent long-tems; mais enfin Dieu pour les punir de leur infidélité, permit aux Moabites de la reprendre ſur ce peuple rebelle: c'eſt ce que les Prophètes Jérémie & Ezéchiel nous apprennent. On ne ſçait pas préciſément combien de tems ce peuple idolâtre fut en poſſeſſion de cette place. Du tems d'Euſèbe & de S. Jérôme, elle étoit très-floriſſante, & habitée par des Chrétiens qui lui avoient donné le nom de *Carias*, ſelon Euſèbe & de *Cariatha* ſelon S. Jérôme. Ces deux Auteurs la placent à 10. milles de Medaba ville d'Arabie, du côté d'Occident, dans le voiſinage de Beré. Geneſe *c.* 14. *v.* 15. Num. 32. Deut. 2. Joſué 13. Jérém. 48. Ezech. *c.* 25. S. Jérôme. Euſeb. *Cariathaïm*, que Joſué appelle *Carthan* eſt auſſi le nom d'une ville dans la Tribu de Nephthali, qui fut donnée aux Lévites, qui étoit une des villes de réfuge. 1. Paralip. *c.* 6. *Voyez* CARNAIM.

CARIATHIARIM, ou CARIATH-BAAL, ville de la Tribu de Juda, qui d'abord avoit appartenu aux Gabaonites, & qui dans la ſuite paſſa à la Tribu de Juda. C'eſt dans cette ville qu'on apporta l'arche de Bethſamés, on la mit dans la maiſon d'Aminadab, où elle reſta pendant 20. ans, d'où David la fit enlever dans la maiſon d'Obed Edom, où elle reſta peu de tems; après quoi elle fut tranſportée dans Jéruſalem. Cette ville étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, de Benjamin & de Dan. * Joſué 15. 18. Jud. 8. &c.

CARIATI, ville d'Italie dans la Calabre citérieure, avec Evêché ſuffragant de ſainte Severine, & titre de Principauté, qui appartient à la maiſon des Spinelli, eſt peu conſidérable, & eſt ſituée ſur la mer Ionienne, à l'entrée du golfe de Tarente, vers Umbratico & Strongoli. Baudrand.

CARIATIDES ou CARYATIDES, Statuës de femmes, en manière de colomnes ou pilaſtres. *Voyez* CARYATIDES.

CARIBANE, grand pays de l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Orenoque, juſqu'à celle de l'Amazone, tout le long de la Mer du Nord, qui la baigne à l'Orient & au Septentrion. Elle a la terre-ferme au Couchant & la Guiane au Midi. Ce pays étoit autrefois compris ſous la Guiane; mais les Caribes chaſſez des Antilles par les Européens s'étant retirez dans cette partie de la Guiane, lui ont donné ce nom, qu'elle porte aujourd'hui. On voit encore une autre contrée de ce même nom au Midi de la Guiane, & entre la rivière de l'Amazone & celles de Negro, & d'Aragonatube. * Maty, *Diction.*

CARIBERT, *Cherchez* CHARIBERT.

CARIBES ou CARAIBES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, qui occupoient autrefois les Iſles Antilles. *Voyez* ANTILLES & CANNIBALES.

CARICK, petite ville de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Tiperari, ſur la rivière de Shure, à cinq ou ſix lieuës au-deſſus de Waterfort: elle a titre de Comté & députe au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

CARIDIA, autrefois *Cardia*, petit bourg & golfe de la Romanie, ſur l'Archipel, étoit anciennement une ville importante: aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit bourg, à dix ou douze lieuës de Gallipoli. * Ptolom. *l.* 3. *c.* 12. Stephan. *c.* 6. Plin. Sophian.

CARIE, Province de l'Aſie Mineure, ainſi nommée de *Car* ſon fondateur, eſt appellée aujourd'hui *Aidinelli*, & appartient au Turc depuis le XIV. ſiècle. Elle a au Levant la Lycie, dit aujourd'hui *Menteſeli*; au Couchant & au Midi la mer Méditerranée & l'Archipel; & au Septentrion la rivière de Madre.

On prétendoit au tems d'Hérodote, que les Cariens avoient été appellez autrefois Leleges, & qu'ils habitoient les Isles voiſines du continent de l'Aſie mineure, comme Samos, Scio, &c. & l'on diſoit qu'ils avoient été ſujets de Minos Roi de l'Isle de Crète, à qui néanmoins ils ne payoient point de tribut; ce Prince en les ſoûmettant ayant exigé d'eux ſeulement qu'ils lui fourniſſent des troupes. Les Cariens n'en convenoient pas & ſoûtenoient qu'ils étoient originaires du pays. Quoiqu'il en ſoit, les Ioniens & les autres Grecs ſortis d'Athènes avec Nelée, étant venus dans l'Aſie mineure, y formèrent une nouvelle Ionie aux dépens des Lydiens & des Cariens; ceux-ci perdirent le territoire de Minde, de Priene & de Milet, & il ne paroit pas qu'ils ayent fait aucun éffort pour les reprendre, quoiqu'ils fuſſent, dit-on, guerriers de profeſſion, juſqu'à aller chercher la guerre ailleurs, quand ils ne l'avoient pas chez eux. Ce ſont les Cariens qui ont inventé le caſque, & ils rendirent auſſi plus commode l'uſage du bouclier. Créſus les contraignit de lui payer tribut; ils furent obligez enſuite de recevoir la loy de Cyrus, & firent de vains éfforts pour ſe ſouſtraire à la domination des Perſes. Leur principale ville étoit Alabanda, auprès de laquelle étoit le Temple de Jupiter militaire, qu'on trouve quelquefois repréſenté ſur les médailles de ce pays-là. * Strabon. *liv.* 4. Hérodote, *liv.* 1. Pomponius Mela, *liv.* 1. Etienne de Byzance, &c.

CONCILE DE CARIE.

Les Macédoniens Hérétiques le convoquèrent l'an 366. & il fut tenu par trente-quatre Evêques, qui rejettèrent le terme de *conſubſtantiel*, & approuvèrent la formule ou profeſſion de foi, qui avoit été faite aux aſſemblées d'Antioche & de Séleucie. * Sozomène, *l.* 8. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 366.

CARIE ou CARYE, en grec κάρυα, petit pays de la Laconie, avec une ville de même nom, que les Grecs détruiſirent, pour ſe venger de la perfidie du peuple qui l'habitoient. Les Cariates s'étoient joints avec les Perſes, qui faiſoient la guerre aux autres peuples de la Grèce; mais ayant été vaincus par les Grecs, leur ville fut ruinée, les hommes furent paſſez au fil de l'épée, & les femmes furent emmenées captives. Pour les traiter avec plus d'ignominie, après les avoir menées en triomphe, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes, ni aucun de leurs ornemens, afin qu'elles euſſent toûjours la honte de paroiſtre au même état qu'elles étoient le jour du triomphe: & les Architectes de ce temps-là ornèrent les édifices publics de ſtatuës qui repréſentoient ces femmes, au lieu de colomnes & de pilaſtres, pour laiſſer un éxemple éternel de la punition, que l'on avoit fait ſouffrir aux Cariates. Ces ſtatuës furent appellez *Caryatides*: & on en voyoit il y a quelques années à Bourdeaux, dans le célèbre édifice qu'on appelloit *les Pilliers de Tutele*. Dans la ſale des gardes Suiſſes au Louvre, il y a quatre Caryatides, qui ſoûtiennent une tribune enrichie d'ornemens; ce ſont des ſtatuës de femmes qui ont les bras coupez, ainſi que les termes, & ſont reveſtuës d'une robe qui leur deſcend juſques aux pieds. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 1.

CARIGLIANI, (Pompée) Italien, Chanoine de Capouë a vécu dans le XVII. ſiècle vers l'an 1625. On dit qu'il poſſédoit parfaitement Ariſtote, Platon, Hippocrate, Galien, & ſaint Thomas, & qu'il étoit toûjours en état de répondre ſur tous les paſſages de ces Auteurs. Il vint à Rome ſur la fin du Pontificat de Paul V. & il y étoit encore ſous celui d'Urbain VIII. il a écrit un traité de la Nobleſſe, &c. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

CARIGNAN, ville d'Italie en Piedmond, avec titre de Principauté: elle eſt ſituée ſur le Pô, que l'on y paſſe ſur un beau pont, entre Turin & Carmagnole. Il y a un bon Château, & ſon terroir eſt fertile en meuriers pour les vers-à-ſoïe. *Thomas-François* de Savoye, cinquième fils de *Charles-Emanuel I.* du nom, Duc de Savoye, & de *Catherine-Michelle* d'Autriche, a porté dans le XVII. ſiècle le titre de Prince de Carignan. Il fut grand-Maiſtre de France, & mourut le 22. Janvier 1656. *Cherchez* SAVOYE.

CARIGNAN. *Cherchez* YVOI.

CARILLO, (Gilles) Cardinal d'une illuſtre famille d'Eſpagne, fut envoyé Légat en Italie par le Pape Innocent VI. dans le XIV. ſiècle, le ſiège étant alors à Avignon. Pendant cinq ans, qu'il employa à cette Légation, il pacifia ce pays, & y bâtit pluſieurs citadelles; il fonda de ſes propres deniers un Collège à Boulogne, auquel il donna de grands revenus, pour entretenir de pauvres Ecoliers Eſpagnols. Le Cardinal Carillo mourut à Viterbe, & fut enterré à Aſſiſe, d'où long-temps après il fut tranſporté à Tolède en Eſpagne, où eſt ſon tombeau. * Tarapha, *de reb. Hiſpan.* Platine & Garimbert, *l.* 3. *de vitis Pontifie.*

CARILLO, (Alphonſe) Cardinal, natif de Cuença en Eſpagne, étoit fils de *Gomez* Carillo Gouverneur de Jean II. Roi de Caſtille, l'Antipape Benoît XIII. le fit Cardinal en 1408. mais Carillo l'abandonnant, ſe retira au Concile de Canſtance. Martin V. l'ayant confirmé dans ſa dignité en 1418. l'envoya Légat à Boulogne. Depuis, le Concile de Bâle le nomma Légat d'Avignon; mais le Pape Eugène IV. y avoit déja envoyé le Cardinal de Foix, qui ſe rendit maitre de cette ville à main armée. Carillo retourna à Bâle, où il mourut le 14. Mars 1434. Le Roi de Caſtille témoigna un déplaiſir extrême de cette mort, & fit donner l'Evêché de Siguença au neveu de ce Cardinal nommé auſſi *Alphonſe* Carillo. * Sponde, *in Annal.* Auberi, *Hiſt. des Card. &c.*

† CARILLO, ou CARRILLO, (Alphonſe) Archevêque de Tolède. Son père étoit *Lope Vaſquez de Acunha*, qui s'étoit retiré du Portugal dans la Caſtille. Il entra dans la vie eccléſiaſtique & fut Protonotaire. Il étoit ſur ſon départ de Bâle pour Rome lorſqu'en 1434. le Cardinal Alphonſe Carillo ſon oncle, qui aſſiſtoit au Concile, mourut, ce qui lui valut, nonobſtant ſa jeuneſſe, l'Evêché de Siguenza. En 1446. il parvint à l'Archevêché

Digitized by Google

ché de Tolède. Sixte IV. le nomma ſon Nonce en Eſpagne en 1480. ce qui ne plut pas beaucoup à *Ferdinand* le Catholique: car quoique Carillo eût beaucoup contribué à ce que Ferdinand & Iſabelle parvinſſent à la Couronne d'Eſpagne, il parut les haïr dans la ſuite, & avoit coûtume de dire, qu'il réduiroit *Iſabelle* à la quenouille avec la même facilité avec laquelle il lui avoit fait donner le Sceptre. C'eſt ce qui fit que les Eſpagnols l'appellèrent Dom *Oppas*, qui eſt le nom d'un Archevêque de Seville, qui avoit cauſé de grands troubles en Eſpagne, parce qu'il y avoit appellé les Maures vers le commencement du VIII. ſiècle. Carillo étoit d'un eſprit vif & plus propre aux fonctions de Miniſtre d'Etat ou de Général d'Armée, qu'à celles de Prélat. Il eut deux fils naturels *Troylo*, & *Lope*. Il paſſa les dernières années de ſa vie dans un Couvent de Franciſcains, qu'il avoit fondé à ſes propres dépens à *Alcala de Henarez*. Il mourut le 1. de Juillet 1482. & ne laiſſa que très-peu de bien, ce que l'on attribuë à ſon attachement pour l'Alchymie. On avoit placé dans le même tombeau Carillo & ſon fils naturel Troylo, mais le Cardinal *Ximenès*, fit depuis enlever le corps du fils, à cauſe du ſcandale que cela cauſoit. Troylo eut un fils nommé Alphonſe, qui fut Connétable de Navarre & fondateur de la Maiſon des *Marquis de Falces de Peralta*. * Mariana *hiſt. de l'Eſp. l.* 21. *c.* 6. *l.* 22. *c.* 4. *l.* 23. *c.* 10. *c.* 16. *l.* 24. *c.* 8. *c.* 9. *c.* 13. *c.* 21. *c.* 22.

CARIN, (Marc-Aurèle) étoit fils de l'Empereur *Carus*, qui le nomma Céſar avec ſon frère Numérien en 282. & qui l'envoya l'année ſuivante dans les Gaules. Il s'y ſouilla de toute ſorte de crimes, & fit mourir pluſieurs innocens pour des crimes ſuppoſez; ce qui fit dire à ſon père qu'il n'étoit pas ſon fils. En moins d'une année, il épouſa juſqu'à neuf femmes, qu'il répudia, la plûpart lors qu'elles étoient enceintes. Après la mort de Carus ſon père, ſur la fin de l'an 283. & après celle de Numérien ſon frère, qui ayant été reconnu Empereur avec lui, fut tué huit ou neuf mois après; il s'abandonna avec plus de fureur que jamais aux derniers déréglemens. Ses débauches ne l'empêchèrent pas de s'oppoſer à Dioclétien, élû Empereur en 284. par l'armée d'Orient, au-devant duquel il s'avança juſques en Illyrie, après avoir défait & tué, dans les plaines de Verone, Julien qui vouloit envahir l'Empire; mais après pluſieurs combats, dans ſa dernière bataille contre Dioclétien, un de ſes Tribuns, dont il avoit ſéduit la femme, le tua à Margues ville de Mœſie l'an 285. & la 36. de ſon âge. * Vopiſcus. Aurelius Victor. Tillemont, *hiſt. des Emp. tom. III.*

CARIN, *Quart*, c'eſt une petite ville ou un bourg de la Turquie en Aſie: il eſt dans la Syrie, ſur la rivière qui baigne Alep, entre Alep & Samoſate. On croit que Carin eſt la ville nommée anciennement *Cyrrhus* ou *Cyrrhos*, fondée par *Cyrus* Roi de Perſe, & Capitale de la Cyrreſtique, Province de la Syrie. * Maty. *Diction.*

CARIN ou CHARIN, (Loüis) de Lucerne en Suiſſe, habile Médecin, Précepteur des Fuggers, fut en grande réputation auprès de tous les Grands, tant par ſon ſçavoir, que pour ſa probité. Il aima le ſéjour de Bâle, où il laiſſa du bien, pour entretenir trois jeunes étudians des meilleurs eſprits qui ſe pourroient trouver. Il mourut le 17. Janvier 1569. * Chriſt. Urſtiſius. *Epitom. Hiſtor. Baſil. & ex eo*, Paul Freher, *Theatr. Viror. eruditione Claror.* Jean-Jacques Hofman.

CARINE, étoit autrefois une ville épiſcopale, maintenant c'eſt un petit bourg avec titre de Principauté. Il eſt dans la vallée de Mazara en Sicile, à deux ou trois lieuës de Palerme du côté du Couchant, fort près de *Muro Carini*. * Maty, *Diction.*

CARINES, certaines femmes qui ſe loüoient, pour pleurer les morts dans la cérémonie de leurs funérailles. Elles furent ainſi appellées du nom de leur pays, parce qu'on les faiſoit venir de Carie. * Cœl. Rhod. *l.* 16. *c.* 3. on appelloit auſſi Carines à Rome, certains édifices faits en manière de navire, que les Latins nomment *Carina*, en prenant la partie pour le tout. * Varro, *de Ling. Latin.*

CARINOLA, ville d'Italie, dans la terre de Labour, avec titre de Comté & Evêché ſuffragant de Capouë; eſt peu conſidérable & eſt ſituée ſur une petite rivière à trois ou quatre milles de la mer entre Capouë & Seſſa. Quelques Auteurs la prennent pour la *Calenum*, dont Strabon, Ptolomée, Pline, &c. ont fait mention: d'autres veulent qu'elle ait été bâtie à un ou deux milles des ruines de cette autre ville. * Ughel. Cluvier, *Ital.*

CARINTHIE, que les Allemans nomment *Karnten*, Province d'Allemagne qui eſt ſoûmiſe aux Archiducs d'Autriche, avec titre de Duché. On la diviſe en haute & baſſe, ſuivant le cours du Drave; elle eſt entre l'Evêché de Salzbourg, la Stirie, le Frioul, la Carniole & le Tirol. Ses principales villes ſont San-Veit, Villach, Volckmark, Judembourg, Claghenfurt, qui eſt la Capitale, &c. Les Archiducs d'Autriche en ſont les maîtres, depuis Henri dernier Duc, mort ſans ſucceſſeurs. On dit que les Païſans de Carinthie ont droit d'inveſtir leurs Souverains, toutes les fois qu'il y a changement de Prince; que le Duc avec un habit de villageois, aſſiſte à une cérémonie qu'ils font dans une prairie; & que ce privilège leur eſt accordé, parce qu'ils reçûrent les prémiers la Religion chrétienne. Un Païſan lui préſente deux bœufs, l'un gras, & l'autre maigre: le Duc prend le dernier, & reçoit un petit ſoufflet du Païſan. La Carinthie eſt un païs de montagnes; on y a de l'horreur pour le larcin, & c'étoit une ancienne coûtume d'y pendre ceux qu'on ſoupçonnoit d'avoir volé; on ne faiſoit leur procès que trois jours après. Si on les trouvoit coupables du crime dont on les accuſoit, on laiſſoit leur corps pendu, juſqu'à ce qu'il fût tout-à-fait pourri; ſi au contraire il étoit innocent, on l'enterroit publiquement, & on ordonnoit des prières pour ſon ame. * Æneas Sylvius, *Europ. c.* 20. Cluvier, *Germ.* Monſtrelet, *lib.* 1. Joannes Salivanus, *de Carinth. &c.*

CARIOLANUS, (Fréderic Furius, ſurnommé) *cherchez* FURIUS.

CARION, (Jean) Allemand, nâquit à Buctickeim ville d'Allemagne en 1499. il ſçavoit les Langues, les belles Lettres, & les Mathématiques. Il les enſeigna avec applaudiſſement à Wittemberg & ailleurs, & il publia divers ouvrages qui lui acquirent de la réputation, comme *Præſico-Aſtrologica Ephemerides*, une chronique que Peucer & d'autres ont continuée, &c. Il mourut à Berlin en 1538. à l'âge de 39. ans. * Melchior Adam *in Vit. Philoſoph. Germ.* Voſſius, &c.

† CARION, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Leon. Elle eſt bâtie ſur une petite montagne, & n'a qu'une grande ruë où quelques Marchands demeurent. A la ſortie on paſſe un grand pont, & enſuite on entre dans une plaine, où il y a un hôpital tout ſeul qu'on nomme le *grand Cavalier*. Les Pélerins de S. Jaques y vont recevoir un morceau de pain, comme dans tous les autres hôpitaux de cette route. * T. Corneille *dict. Geogr.*

CARIOPHILE, (Matthieu) Archevêque de Cogni, étoit natif de l'Iſle de Candie il étudia à Rome, dans le Collége des Grecs, & y fit de grands progrès dans les Langues, & dans la Théologie. Après qu'il ſe fut conſacré à l'Etat eccléſiaſtique, on l'envoya dans ſon pays. Le peu de fruit que produiſit ſon voyage, l'obligea de revenir à Rome, où il enſeigna dans le Collége des Grecs. Depuis il fut auprès de trois Cardinaux, tous trois neveux de Papes; ſçavoir de Pierre Aldobrandin, de Loüis Ludoviſio, & de François Barberin. Le ſecond lui procura le titre d'Archevêque d'Iconie, & le dernier lui perſuada de publier ſes ouvrages. Cariophyle fit imprimer un volume de vers grecs & latins intitulé *Noctes Tuſculana*, des épitres de Themiſtocle, &c. Il mourut ſous le Pontificat d'Urbain VIII. vers l'an 1630. ou 1635. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. Illuſt. c.* 124.

CARIOVALDE, Général des Bataves, ſe joignit aux Romains, pour les ſecourir ſous Germanicus. Les Cheruſques faiſant ſemblant de s'enfuir, l'attirèrent dans une plaine environnée de bois de tous côtez; après avoir ſoûtenu long-temps le choc des ennemis, il ſe jetta à la fin dans le plus gros de la mêlée; les ennemis, alors l'ayant accablé de mille traits, & abbatu ſon cheval, le tuèrent. * Tacit. *Annal. l.* 2. *c.* 11.

CARIPI, (les) ſont des gens de milice chez les Turcs. Ils ſont au nombre de mille, n'ont point été nourris dans les ſerrails, & ne ſont point eſclaves, comme les autres: mais la plûpart ſont Mores, ou Chrétiens renégats, qui ont fait le métier d'avanturiers, qui ſont pauvres, qui cherchent fortune, & qui par leur adreſſe & leur courage ſont parvenus au rang des gens de cheval pour la garde du Prince. Ils marchent avec les Ulufagi à main gauche derrière lui, & ont dix ou douze âpres par jour, ſans être obligés d'entretenir plus d'un cheval, s'il ne leur plaît. Chalcondyle, *liv.* 5. dit qu'ils ſont appellez *Caripi*, parce qu'on les prend de l'Aſie, de l'Egypte & de l'Afrique. * Vigenere.

† CARIPOUS, peuples de l'Amérique méridionale, dont le Pays eſt au Nord du Bréſil, & de la rivière des Amazones, éloigné ſeulement de trente lieuës de celui des Caribes, à qui ils ſont une guerre continuëlle. Ils ſont baſanés comme les Toupinambous qui en ſont à ſix vingts lieuës, mais plus beaux, plus vifs & plus gais. Ils n'aiment point les perſonnes triſtes; ſont hardis & courageux, libéraux, honnettes, & ont le viſage riant. Ce peuple eſt le plus doux de tous ceux des Indes. Il aime l'honneur, la juſtice, la vérité, eſt ennemi des trompeurs & des méchans, & chérit les bons, & les vertueux. Il mépriſe les poltrons, & porte honneur aux hommes vaillans. Les Caripous vont nuds, peints & couronnés de plumes. Ils cachent dans des étuis faits d'écorce d'arbre ce que la pudeur ne permet pas de montrer; mais les femmes & les filles n'ont point de honte de paroître nuës, & ſerrent ſeulement les jambes comme en les croiſant. Leurs armes ſont des arcs, des flêches, & des épées de bois de bréſil. Tout ce Pays qu'arroſe la rivière *d'Tapoco* eſt plein de montagnes & de bois, & produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, entre leſquels il y en a de fort dangereux, & ſur-tout une petite pomme apellée *Mançanilla* par les Eſpagnols. Elle eſt fort jaune & très-agréable à voir; mais ſi vénimeuſe, que pour peu qu'on en mette dans ſa bouche on meurt auſſi-tôt. Les Caripous mangent des ſerpens d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſes; mais ils ne ſont point antropophages; & quoique les Caribes leurs ennemis ſe nourriſſent de leur chair, ils ne mangent pas la leur quand il en tombe quelques-uns entre leurs mains. Ils troquent des gommes, des plumes d'aigrettes & de perroquets, du tabac & d'autres productions du Païs, contre des ſerpes, des haches, des couteaux, des patenotres de verre de diverſes couleurs que les Européens leur portent. * Th. Corneille *dict. Géogr.*

CARISBROCK, Château d'Angleterre. *Cherchez* CARELSBROOK.

CARISTO, ville épiſcopale dans la Gréce, eſt ſur la côte orientale de l'Iſle de Negrepont, vis-à-vis de celle d'Andros. * Maty, *Diction.*

CARITES. *Cherchez* GRACES.

¶ CARITH, torrent de Paleſtine, entre les Tribus de Benjamin

jamin & d'Ephraim, ſur le bord duquel le Prophète Elie fut nourri miraculeuſement pendant quelque temps par un corbeau, qui lui portoit chaque jour ſa proviſion le matin & le ſoir, vers l'an du monde 3090. avant J. C. 914. D. Calmet dit que la vallée & le torrent de Carith étoient à l'Orient de Samarie & à l'Occident du Jourdain, & que ce torrent ſe jettoit dans le fleuve au-deſſous de Bethſan. Ce torrent n'a point d'eau en Eté. Il croit ſur ſes bords, du tamaris, de l'agnus caſtus, du laurier roſe, & un arbriſſeau que les Simpliſtes nomment *bois puant*. On trouve auſſi tout à l'entour beaucoup de reglueliſſe, de mandragores, & pluſieurs plantes aromatiques & médicinales. * 3. Rois. 17. v. 5. 6. D. Calmet, *dict. & comm. ſur le 3. des Roys. ch.* 17. T. Corneille *dict. Geogr.*

CARIUS, fils de Jupiter & de Thorrebie. Les Anciens diſent, que Carius ſe promenant aux environs du lac Torrebia, & entendant le doux chant des Nymphes, il apprit d'elles la Muſique, & l'enſeigna enſuite aux Lydiens. En reconnoiſſance de ce bienfait, on lui décerna des honneurs divins, & on lui bâtit un ſuperbe Temple ſur une colline, qui fut depuis appellée *Carienne*, en Latin *Mons-Carius*, du nom de ce Héros. *Conſultez* Hérodote.

† CARLA, petit endroit du Comté de Foix, ſur les frontières du haut Languedoc & de Conſerans, entre Paniers & Rieux. Ce petit endroit eſt devenu célèbre pour avoir donné naiſſance au fameux Pierre Bayle.

CARLAT, (François Carlat de la Queille) étoit d'une des principales familles de l'Isle en Jourdain. Il étudia en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, & enſuite il s'attacha auprès de M. *Caulet*, Evêque de Pamiers, pour ſervir l'Egliſe ſous ſa conduite. Ce Prelat le fit Chanoine de ſa Cathédrale, & il fut le prémier qui embraſſa la réforme, qu'on introduiſit alors dans pluſieurs Chapitres de France. Il avoit beaucoup d'amour pour la juſtice, & une grande intelligence dans les affaires tant ſéculières, qu'eccléſiaſtiques : il en donna diverſes marques, pendant plus de quinze ans, qu'il fut Official du Diocéſe de Pamiers. Il aida beaucoup l'Evêque de ce lieu dans des occaſions importantes, où ce Prélat en qualité de Préſident né des Etats de Foix, étoit obligé de s'oppoſer aux entrepriſes des Gouverneurs du pays. Il fut fort zélé pour éloigner les Réformez du Comté de Foix, & pour les bannir entièrement de la ville de Pamiers, & s'employa pour la conſtruction de l'Egliſe cathédrale de cette ville, & pour la fondation des Religieuſes Carmelites. Quand les diſputes ſur la régale ſurvinrent, le Père Carlat étoit Archiprêtre & Prieur clauſtral des Chanoines réguliers : il fit un acte au nom du Chapitre, le 20. Juin 1677. dans lequel il ſoûtenoit l'exemption de la régale. Après avoir ſigné une délibération du Chapitre, & un acte de proteſtation, contre les ſaiſies faites par les défenſeurs de la régale preſque ſur tous les revenus du chapitre ; on lui ſignifia une lettre de cachet, qui l'éxiloit à Gergeau ; mais n'ayant pû à cauſe de ſa paralyſie ſe rendre au lieu où il étoit éxilé il fut conduit au Château de Pequat ſur le bord de la mer, où il mourut âgé de plus de ſoixante-quinze ans, vers la fin du mois de Septembre 1680. * *Mémoires du tems.*

CARLAT, bourg de France ſitué dans l'Auvergne, au Midi de la ville d'Orillac : il donne ſon nom à un petit pays, qu'on appelle le *Carladez*. * Maty, *Dictionnaire.*

CARLENI, (Antoine) étoit d'une bonne famille de Naples, & ſe fit Religieux de ſaint Dominique. Il vécut dans cet Ordre avec piété, & y fit paroiſtre beaucoup d'érudition. Martin V. informé de ſon mérite le fit en 1431. Coadjuteur de l'Archevêché d'Amalphi dans la terre de Labour, dont il ne fut titulaire que l'an 1449. & il le gouverna avec un zèle & une vigilance vraiment Apoſtolique. Il ſe trouva au Concile de Piſe, où fut élû Aléxandre V. dont il ſoûtint les intèrêts avec un courage intrépide. Il mourut à Naples en 1460. & ſon corps fut porté dans ſa Cathédrale, & mis dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de ſaint Thomas d'Aquin. Il a fait des commentaires ſur la Métaphyſique d'Ariſtote, qui ſe trouvèrent manuſcrits dans la Bibliothèque de ſaint Dominique de Naples. * Ughel, *Ital. Sacr. tome.* 7. Vall. *De Vir. Illuſtr. Prov. Regn. theat. Dominic. pag.* 51. Echard, *Script. Ord. Prad.*

CARLENTINI, petite ville de la vallée de Noto en Sicile. Elle eſt ſur une coline bonne & fortifiée, & porte le nom de Charles-*Quint*, qui la fit bâtir, & de la ville de Leontini, à une lieuë de laquelle elle fut bâtie. * Maty, *Diction.*

CARLES, (Lancelot de) Evêque de Riez en Provence, natif de Bourdeaux, fut nommé Evêque en 1550. à ſon retour de Rome, où Henri II. l'avoit envoyé. Lancelot eut part à l'amitié du Chancelier de l'Hôpital, de Ronſard, & de Joachim du Bellay, qui l'ont tous célébré dans leurs écrits. Il laiſſa des ouvrages en noſtre langue, comme *une paraphraſe en vers ſur l'Eccléſiaſte, ſur le Cantique des Cantiques, une traduction de l'Odyſſée d'Homère, une lettre au Roi Charles IX. &c.* La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothèque Françoiſe.* De Thou, *Hiſt. lib.* 3. Lurbée, *de illuſtr. Aquit.* Michel de l'Hôpital, *lib.* 1. *Epiſt.* Ronſard, *lib.* 1. *Hymn.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Bartel, *Hiſt. Præf. Reg. &c.*

CARLEVITZ, (Chriſtophle) Allemand, né le 14. Décembre 1507. à Rotenhau, dans la Miſnie, d'une famille des plus nobles du pays. Il étudia en Droit & fut Conſeiller du Duc de Saxe, qui l'employa en diverſes négociations à la Cour des Empereurs, en Angleterre, en Pologne, & ailleurs. Carlevitz n'étoit pas moins homme de guerre que de lettres, & paya très-bien de ſa perſonne en diverſes occaſions. Il avoit compoſé quelques ouvrages qui ne ſont pas venus juſques-à-nous, & il mourut le 8. Janvier de l'an 1578. âgé de 71. ans. * Melchior Adam, *in Vit. Juriſ. Germ. &c.*

¶ CARLILE, ſur la rivière d'Enden, ville d'Angleterre, eſt Capitale du Comté de Cumberland, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché d'Yorck : elle eſt ſituée vers les frontières de l'Ecoſſe, à l'endroit où l'on avoit bâti la muraille qui ſéparoit les Pictes des Bretons, à deux ou trois lieuës de la mer d'Irlande. Elle fait preſque une Isle, étant environnée de tous côtés hormis vers le Midi, de la rivière d'Eden. Elle eſt à 235. milles de Londres. Cette ville qui eſt ancienne, avoit été ruinée par les Danois vers l'an 900. Guillaume II. ſurnommé *Rufus*, Roi d'Angleterre, paſſant dans la Province de Cumberland vers l'an 1093. ne put s'empêcher d'admirer l'heureuſe ſituation de Carlile, & la fit rebâtir. Henri ſon ſucceſſeur, en fit un ſiège épiſcopal. On y fonda depuis des Chanoines réguliers, dont on érigea l'Egliſe en Cathédrale vers l'an 1133. Adelwald en fut le prémier Evêque. Les anciens Romains & les Bretons, habitans de l'Isle, la nommèrent *Lugu-Vallum & Lugu-ballium*, Ptolomée, *Leucopibia*, & les Auteurs Latins modernes l'appellent *Carleolum.* L'Enden y reçoit trois rivières, & elle eſt fortifiée d'un Château bâti par Henri VIII. On y voit les reſtes des murailles d'Adrien. * Camden, *Deſcrip. Britan.* Godewin, *de Epiſc. Britan.* Etat de la G. Bret. *ſous George* 2. *T.* 1. *p.* 53.

CARLINGFORD, petite ville d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, & le Comté de Loutbi, avec un aſſez bon port de mer, à quatre milles de Dunkeran. * Sanſon.

CARLOMAN, Duc & Prince des François, fils aîné de *Charles Martel*, & de ſa prémière femme *Crotrude*, appellée communément *Rotrude*, morte en 724. ayant armé de concert avec ſon frère Pepin, contre Hunaud Comte d'Aquitaine, ils le pouſſèrent par delà Poitiers, & le mirent à la raiſon, après avoir forcé le Château de Loches. Enſuite dans le partage qu'ils firent du Royaume ; l'Auſtraſie, l'Allemagne, & la Thuringe échûrent à Carloman, qui accompagna ſon frère en Allemagne contre Thibaud, Duc des Allemans, qu'ils ſoûmirent en 742. L'année ſuivante, Carloman vainquit Odilon, puis Thierry Ducs de Bavière & de Saxe, après s'être vengé de la perfidie d'Hunaud. Enfin ayant recommandé au Roy Pepin un fils nommé Dreux, ou Drogon, qu'il avoit eu d'une femme dont nous ignorons le nom, il fit un voyage à Rome avec pluſieurs Gentilshommes de la Cour, reçut la tonſure & l'habit de Clerc du Pape Zacharie en 747. & ſe retira au mont Soracte, où il ſe fit Religieux de ſaint Benoît ; mais s'y trouvant trop importuné de viſites, il alla demeurer au mont Caſſin ; & y fut reçu ſans ſe faire connoître, ſous le titre de vagabond venu de France, pour faire pénitence de ſes crimes. Il étoit accompagné d'un autre Religieux François qui le ſervoit : on les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, ſous un Frère de mauvaiſe humeur, qui frappa deux fois Carloman ſans qu'il s'en plaignit. Son compagnon ſe contenta de dire à ce Frére Cuiſinier, *que Dieu & Carloman te le pardonnent* ; mais le Frère l'ayant frappé une troiſième fois, le compagnon de Carloman qui n'étoit pas ſi patient, prit un pilon & en déchargea un coup ſur la tête du Frère, en lui diſant : *méchant ſerviteur que ni Dieu ni Carloman ne te le pardonnent.* Petronax, Abbé de ce Monaſtère, fit mettre ce Religieux en priſon, & l'ayant interrogé pourquoi il avoit battu le Frère : *c'eſt*, répondit le Religieux François, *parce que le plus méchant de tous les ſerviteurs a oſé plus d'une fois, non-ſeulement outrager, mais encore fraper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connu dans le monde : qui eſt donc celui, que vous appellez le plus noble de tous les hommes* ? reprit l'Abbé : *c'eſt*, repartit le François, *nôtre Prince Carloman, qui a quitté ſa dignité, ſa puiſſance, & toute la gloire du monde pour le nom de Jéſus.* Carloman, quoique reconnu, continua de vivre comme un ſimple Religieux dans l'Abbaye, & de s'employer aux offices les plus bas, comme à garder les troupeaux. Quelques-uns ont cru que les Moines du mont Caſſin l'envoyèrent, avec les lettres de l'Abbé Optat & du Pape Zacharie, pour obtenir les reliques de ſaint Benoit, qui étoient à l'Abbaye de Fleury ſur Loire ; il ne vint pourtant en France, que ſous le Pontificat du Pape Etienne II. pour y ménager les intèrêts d'Aſtulfe Roi des Lombards, qui craignoit les armes de Pepin, dont Etienne avoit imploré le ſecours ; mais comme il s'étoit chargé malgré lui de cette commiſſion, il n'empêcha pas Pepin d'aller en Italie, pour faire rendre au Pape les terres qu'Aſtulfe avoit uſurpées ſur l'Egliſe Romaine. Il ſe retira à Vienne en Dauphiné, où il mourut le 17. Août de l'an 755. d'où ſon corps fut porté au mont Caſſin. Il avoit fait aſſembler en 742. un Concile en Allemagne, pour réformer les mœurs du Clergé & des Monaſtères. Saint Boniface de Mayence préſidoit à ce Concile, & fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la réſolution que Carloman avoit priſe, de quitter ſes Etats pour mener une vie religieuſe. * Aimoin, *lib.* 4. Léon d'Oſtie, *lib.* 1. Adon. Eginard. Reginon. Adrien Valois. Dom Jean Mabiilon, &c. Baillet, *Vies des Saints*, *Aouſt.*

CARLOMAN, Roi d'Auſtraſie, de Bourgogne, & d'une partie d'Aquitaine, fut ſacré à Soiſſons le 9. Octobre de l'an 768. il étoit fils de *Pepin le Bref*, & frére de *Charlemagne*, avec lequel il partagea les Etats du Roi leur père. Quelques factieux travaillèrent à les mettre mal enſemble, & Carloman étoit aſſez diſpoſé de les écouter ; mais il mourut peu de tems après à Salmoucy, qu'on croit être Montſugeon près de Laon, le 4. Décembre 771. & fut enterré à ſaint Remi de Reims. Carloman laiſſa de *Gerberge* ſon épouſe, deux fils, *Pepin* & *Siagre* qui mourut

Digitized by Google

rut Evêque de Nice en Provence. * Sainte-Marthe *Hiſtoire de la maiſon de France.* Le P. Anſelme. Mezeray, *Hiſtoire de France.* Jofred, *Hiſt. Nic. &c.*

CARLOMAN, Roi de France, fils de Loüis II. du nom dit *le Begue*, fut couronné avec ſon frère Loüis III. à Ferrieres en Gâtinois, l'an 879. Quelques Hiſtoriens paſſionnez ont prétendu que ces deux frères étoient bâtards; mais c'eſt une impoſture; car Loüis *le Begue* les eut d'*Anſgarde*, qu'il avoit épouſée en ſa jeuneſſe : il eſt vrai que, comme elle n'étoit pas de qualité, & qu'il l'avoit même épouſée ſans le conſentement du Roi ſon père, ce Prince l'obligea de la répudier; mais ſes fils n'en étoient pas moins légitimes. Les deux frères partagèrent leurs Etats à Amiens. Loüis eut la Neuſtrie, & Carloman le Roïaume d'Aquitaine & la Bourgogne. Leurs plus dangereux ennemis furent les Normands; Boſon qui s'étoit fait Roi d'Arles & de Bourgogne, & Loüis Roi d'Allemagne, leur couſin, trouvèrent néanmoins le ſecret de les diviſer; & s'étant liguez avec le Roi d'Allemagne, ils défirent Boſon dans une bataille, & en 881. ils aſſiégèrent Vienne, où il avoit laiſſé ſa femme. L'année ſuivante les courſes des Normands ayant obligé Loüis d'aller à leur rencontre, il mourut à ſaint Denys en 882. Carloman quitta le ſiège de Vienne, dont il laiſſa le ſoin au Comte Richard, & vint commander ſon armée dans la Picardie. Il battit ſouvent les Barbares; & enſuite, pour les faire ſortir de ſes terres, il traita avec eux, & leur donna douze mille marcs d'argent. Peu de tems après étant à la chaſſe dans la forêt d'Iveline près de Montfort, il y fut bleſſé par un ſanglier, ou par quelqu'un de ſa ſuite, & mourut de cette bleſſure le 6. Décembre 884. à l'âge de 18. ans, il avoit été fiancé l'an 878. à Troïes en préſence du Pape Jean VIII. & de ſon père Loüis, à la fille de Boſon Roi d'Arles & d'Hermengarde; mais le mariage ne s'étoit pas accompli. Quelques-uns ont donné à Carloman un fils qu'ils ont nommé Loüis *le Fainéant* : ils diſent même qu'il régna deux ans; mais c'eſt une pure ſuppoſition. * Reginon, *in Chron.* La chronique de ſaint Riquier. Le continuateur d'Aimoin. Le P. Anſelme, &c.

CARLOMAN, fils aîné de *Louis* I. du nom, Roi de Germanie, frère de *Loüis II.* & de *Charles le Gros* Empereur, eut en partage le Royaume de Baviere, duquel dépendoient la Pomeranie, la Carinthie, la Bohème & la Moravie, & porta le titre de Roi d'Italie. En effet, il mit une armée en campagne pour unir ce Royaume à ſes Etats; mais une terreur panique lui fit changer de deſſein. Il remporta deux victoires ſur Raſtic Duc de Moravie, & ſur Gondacare, Comte en Carinthie, & fut depuis vaincu par les rebelles de Moravie. Carloman épouſa N. fille d'*Arnuſte*, parent d'*Ermentrude*, Reine de France. Il tomba dans une paralyſie, dont il mourut l'an 880. & fut enterré à Ottinghen en Bavière dans le Monaſtère de ſaint Maximilien qu'il y avoit fondé. Il ne laiſſa que deux enfans naturels; *Arnoul* qui eut la Carinthie, & qui fut Empereur; & *Giſelle*, laquelle l'an 890. épouſa *Zuindipold*, Roi de Moravie, que quelques Auteurs trompez par ce mariage, ont crû fils de Carloman, *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de *France.* * Reginon. Du Tillet. Le continuateur d'Aimoin. Les annales de S. Bertin de Mets & de Fulde. Le P. Anſelme.

CARLOMAN, fils du Roi *Charles le Chauve*, & d'*Ermentrude* ſa prémière femme, fut tonſuré de bonne heure par ordre de ſon père, & Hildegaire, Evêque de Meaux, l'ordonna Diacre malgré lui. Depuis il poſſéda pluſieurs Abbaïes; & s'étant révolté contre ſon père, il fut mis en priſon. Les prières des Légats que le Pape Adrien II. envoya en France, l'en tirèrent; mais abuſant de cette grace, il recommença bien-tôt à broüiller. Le Roi le fit prendre, il fut dégradé à Senlis par les Evêques des Provinces de Sens & de Reims, puis aveuglé en 873. & mis dans l'Abbaye de Corbie pour y faire pénitence. Quelque tems après, deux Moines l'en tirèrent adroitement, & le menèrent vers ſon oncle Loüis *le Germanique*, qui lui donna pour ſon entretien l'Abbaye d'Epertnach, où il mourut la même année, ou l'an 886. ſelon la chronique d'Anjou. Il y a dans la chronique de ſaint Riquier, un éloge de Carloman en vers, qui eſt aſſez ancien; il ſemble qu'on y ſuppoſe que la vie de ce Prince fut aſſez tranquille. * Flodoard, *Hiſt. Rhemen. l.* 3. *c.* 28. Le continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 24. *& ſeq. &c.*

CARLOSTAD (André) *Voyez* CAROLSTADT.

CARLOVINGIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la ſeconde race, qui commença l'an 752. en la perſonne de *Pepin le Bref*, fils de Charles *Martel*, & finit en celle de Loüis V. en 987. On compte quatorze Rois de cette famille.

CARLOW, *Caterlogum*, *Carlovium*, petite ville d'Irlande dans la Province de Leinſter, & au Comté de même nom, ſur la rivière de Barow, entre Kildare & Kilkenny, *voyez* CATERLAGH, comme les habitans l'appellent.

† CARLOWITZ, (Chriſtophle de) de Rothenhauſs, Chevalier du St. Empire, Conſeiller de l'Empereur & de l'Electeur de Saxe &c. nâquit le 7. Décembre 1507. & fit ſes études à Leipzig ſous Pierre Moſellanus en 1522. Melanchthon le loüe beaucoup tant pour la régularité de ſa conduite & ſon éloquence, que pour ſon ſavoir dans le Latin & dans la Juriſprudence. En 1539. il fut appellé à la Cour de Saxe par les Ducs George & Henri; il y eut le caractère de Conſeiller & de Capitaine de Zœrbigk. L'Electeur Maurice s'en ſervit dans les mêmes emplois & l'envoïa à la Diète de Ratisbonne en 1546. Maurice étant mort en 1553. l'Electeur Auguſte le nomma ſon Conſeiller privé. Il fit paroître une grande prudence en 1547. dans la guerre de Smalcalde, où il ſe jetta dans les plus grands dangers pour l'amour de la patrie. Pluſieurs Princes ſe ſervirent de ſes conſeils. Il s'eſt montré Miniſtre utile & fidèle dans les Ambaſſades & les autres commiſſions que lui confièrent les Empereurs Charles V. Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. On a de lui *Conſilium pro Republica ad Imperatorem ſcriptum contra Hiſpaniam tyrannidem ex occaſione exercitus Auriaci, per Carlewitzium & Joachimum Camerarium*; il eſt inſéré dans les *Politic. Imper.* de Goldaſte. Carlowitz s'eſt trouvé à 13. campagnes où il s'acquit, par ſa valeur, le titre de Chevalier du S. Empire en 1552. Il mourut le 8. Janvier de 1578. âgé de 71. ans. Eraſme, Camerarius, George Agricola & pluſieurs autres Auteurs en font une mention honorable dans leurs ouvrages. M. Salius a écrit ſa vie. * Adam *in vit. ICtor.* Freher. *Theatr.* Seckendorf *Lutheraniſm.* l. 3. §. 124. *add.* 1. *lit. f.* Spangenberg. l. 11. c. 25. Peckenſtein *Theatr. Saxon.*

CARLOWITZ, *eberebez* CAROLSTAD.

CARLOWROCK, bourg de la Nydeſdale en Ecoſſe, ſur la côte environ à deux lieües de Dumfreis, vers l'Orient méridional. Ce bourg qu'on prend pour le *Sarbuntoricum* des anciens Selgoves, a été autrefois fortifié; mais ſes fortifications ſont maintenant démolies. * Maty, *Diction.*

CARLSBOURG, *Caroleburgum*, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe & dans le Duché de Bremen, a eſté bâtie ſur le Veſer par les Suédois, qui lui donnèrent le nom de leur Roi Charles X. c'eſt une place forte qui fut priſe en 1677. par les Danois, auſquels s'étoient joints les habitans de Lunebourg; mais ils la rendirent en l'an 1679. par la médiation du Roi de France, & par le traité qui fut conclu la même année à Fontainebleau. * Sanſon. Baudrand.

CARLSHAVEN, bourg de la Province de Bleking en Suède, ſur la côte de la mer Baltique, où il a un aſſez bon port. * Maty, *Diction.*

† CARLSRUHE, ville qui ſert de réſidence au Marggrave aujourd'hui régnant de Bade-Durlach, qui en eſt le fondateur. Elle eſt ſituée à une petite lieuë de Durlach, au centre du *Hardwald.* La prémière pierre du Château fut poſée le 17. Juin 1715. & dans le même tems on commença de bâtir la ville, qui forme un demi cercle, & dont toutes les ruës viennent de la circonférence aboutir au Château qui leur ſert de centre, de ſorte que depuis le Château on a la vuë ſur toutes les ruës de la ville. La forêt, qui eſt derrière le Château eſt coupée par un grand nombre d'allées qui, de même que les ruës de la ville, aboutiſſent toutes au même centre. La magnificence des Jardins, de la Ménagerie & de la Faiſanerie, auſſi-bien que la ſituation riante & l'air ſain de cette nouvelle réſidence, en fait trouver le ſéjour délicieux à tous ceux qui y demeurent. D'ailleurs le Prince, ſon fondateur, l'a pourvuë de très-beaux privilèges, dont les uns ſont pour 30. années, & les autres pour toûjours. * Dictionaire *Allemand de Bâle.*

CARLSTAT, ville du Cercle de Franconie en Allemagne. Elle eſt défenduë par la citadelle de Carlsbourg. Sa ſituation eſt ſur le Mein, dans l'Evêché de Wurtsbourg, à quatre lieuës au deſſous de la ville de ce nom. * Maty, *Diction.*

CARLSTEIN, bourg défendu par un Château très-fort: Il eſt dans le Cercle de Podberdesk en Bohême, ſur la rivière de Miza, à quatre lieuës de la ville de Prague, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dictionnaire.*

CARMAGNOLE, ville d'Italie, dans le Marquiſat de Saluſſes, dans les Etats du Duc de Savoye, eſt ſituée environ à 2. milles du Pô, & à huit ou neuf de Turin, avec une aſſez bonne forteresſe. Charles Emanuel Duc de Savoye s'en rendit maître en 1588. pendant les guerres civiles de France, & ſurprit de même le Marquiſat de Saluſſes, qui lui fut néanmoins laiſſé, contre le ſentiment des meilleurs Politiques, par la paix de 1601. Henry IV, Roi de France, reçut en échange la Breſſe, le Bugey, &c. * Pereſixe, *Hiſt. d'Henry IV.*

CARMAGNOLE (François) Capitaine illuſtre, prit le nom de la ville de Carmagnole, dans le Piedmont en Italie. Il étoit fils d'un Païſan, & avoit gardé les cochons pendant ſa jeuneſſe; mais ſe ſentant de l'inclination pour les armes, il ſe fit ſoldat, & monta par degrez juſqu'à la dignité de Général d'armée, que Philippe Viſconti Duc de Milan lui conféra; après avoir éprouvé ſon courage & ſa conduite. S'étant ſignalé par pluſieurs belles actions, ce Duc lui fit épouſer une de ſes parentes, & l'honora d'un gouvernement conſidérable. Cette élévation lui attira l'envie de quelques perſonnes puiſſantes, qui le mirent mal dans l'eſprit de Philippe, & l'obligèrent à chercher un aſyle dans l'Etat de Veniſe, où il fut très-bien reçû. Les Vénitiens le firent Général de leur armée contre le Duc de Milan. Il gagna pluſieurs batailles; mais ayant formé le deſſein de ſe réconcilier avec ce Duc, il ne voulut pas profiter de ſes victoires. Cette intelligence étant venuë à la connoiſſance des Vénitiens, on l'amena à Veniſe, où il eut la tête tranchée en 1422. * Pompil. Tott. *Elog. de Capitan.*

CARMAIN, Château, avec titre de Comté, en France, au Diocèſe de Toulouſe, où ſe commença la conférence entre Didacus Evêque d'Oſma, Député par le Pape Innocent III. d'une part, & les Docteurs des Albigeois de l'autre; & d'où elle fut transférée en la ville de Pamiers en l'an 1208. * Pierre de Vaux-Cernay Moine, *Hiſtoire des Albigeois, c.* 3. Les Comtes & Seigneurs de Carmain ſont ſortis de la branche de *Foix* par des filles. André du Chêne, *Ant. des Villes.*

CARMANIE ou KHERMAN, grand païs de Perſe, en deçà du fleuve Indus, étoit diviſé, comme encore aujourd'huy, en

deux parties, dont l'une étoit appellée déſerte. Elle a la Gedroſie ou Circan au Levant, la Perſe ou Farſiſtan au Couchant, le Sableſtan au Septentrion, & le golfe d'Ormus & la mer des Indes au Midi. Elle comprend les Provinces de Guadel, Dulcinda & Ormus. Kerman, ſur le fleuve Baſſiry, en eſt la Capitale. Les autres ſont Berſit, Bem, Bermaſit, Chabis, Tzireſt, Bander-Gamron, Ormus, &c. La Carmanie déſerte s'étend vers le Septentrion; mais vers le milieu du pays, il y a des vallons fertiles & couverts de fruits, de fleurs, & ſur tout de roſes; on en tire encore des turquoiſes, de la tutie, &c. * Arien, *lib.* 8. Pline. Strabon. Pomponius Mela. Sanſon.

¶ CARMARDEN, *Meridunum*, *Maridunum*, ville d'Angleterre au pays de Galles; les Anglois la nomment Caermarden: Elle eſt fort petite, & cependant la principale du Comté de même nom, ſur la rivière de Touwy, qui ſe jette ſept milles plus bas dans la mer d'Irlande. Elle eſt à trente-ſix milles de ſaint-David au Levant, en allant vers Landaf, dont elle eſt à quarante ſix milles & vers Londres, dont elle eſt à cent ſeptante huit milles. Cette ville étoit anciennement la réſidence des Princes du païs méridional de Galles, juſqu'à ce qu'ils furent forcés de ſe retirer au Château de *Dynevour* dans la même Province, pour y être en ſureté. Ils y établirent leur Cour. Sous le règne de Guillaume le Conquérant, les Normans conquirent Carmarthen. Les Gallois la reprirent ſur eux; mais ils la reperdirent encore. Henri Turbervil y bâtit un château, & Gilbert de Clere fit environner la ville de murailles. Les Anglois appellent la Province de Carmarden, *Caermardenſhire*, & eſt ainſi dite de la ville de ce nom ſa Capitale, & a au Couchant le Comté de Pembrok, au Septentrion le Comté de Cardigan, au Levant celui de Radnor, & au Midi elle a la mer d'Irlande qui la borne, & la manche d'Irlande. Cette Province à 102. milles de tour. Elle eſt une des plus fertiles du Païs de Galles, & la moins montagneuſe. Elle a des mines de charbon, & du meilleur plomb. Il y a 87. Paroiſſes & 8. villes ou bourgs à marché. Elle eſt dans le Diocèſe de S. David. * Sanſon. Baudrand. Etat de la Grande Bretagne, *ſous George, II. T. I. p.* 141.

CARMANOR DE CRETE, juſtifia Apollon du crime d'homicide, dont il étoit accuſé. Son père Chryſothemis fut le prémier qui chanta dans les jeux Pythiques, & qui remporta le prix de cet Art. * Pauſanias. Phocic. *p.* 610.

CARMATH ou CHARMATHI. *Voyez* KARMATE.

CARME, Nymphe qui eut de Jupiter Britomaris, laquelle ſe plaiſant à la courſe & à la chaſſe, fut bien venuë auprès de Diane. Minos en devint éperdûment amoureux, & comme un jour il la pourſuivoit avec empreſſement, elle ſe jetta dans des filets de pêcheurs, & ſe précipita. * Cœl. Rhodigin. *l.* 18. *c.* 26.

¶ CARMEL, montagne de la Paleſtine dans la Tribu d'Iſſachar, célèbre par la demeure du Prophète Elie, & par les merveilles qu'il y fit. Elle a environ treize lieuës de circuit, & eſt couverte de divers arbres toûjours verds, avec grand nombre de ſources d'eaux, quelques villages, & pluſieurs cavernes qui ont été de tout temps la retraite des Solitaires. Les Religieux Carmes ont pris leur nom de cette montagne, à cauſe des Prophètes Elie & Eliſée qu'ils conſidèrent comme leurs prémiers Patriarches. Le Mont-Carmel, entre la Galilée & la Samarie, a le golfe d'Acre au Septentrion, les monts de Nazareth, & la plaine d'Eſdrelon au Levant, les montagnes de Samarie au Midi, & la mer au Couchant. Ce païs eſt occupé par les Arabes; & les Carmes déchauſſez y ſont auſſi établis. On y voit pluſieurs collines & vallées toûjours vertes, des bois de haute futaye, des bocages & des jardins, de vives ſources, de belles fontaines & quantité de vignes; l'air y eſt très bon, les fruits excellens, auſſi-bien que le vin, & le gibier s'y trouve en abondance. Pour aller à l'Hermitage des Carmes, on monte par un ſentier eſcarpé entre les rochers, dont les degrez ſont taillez au ciſeau; cet hermitage conſiſte en cinq cellules creuſées dans le roc ſur le penchant du Cap, qui regarde le Septentrion, l'Occident & le Midi, d'où on voit la mer en toute ſon étenduë, les villes de Caïphas & de ſaint Jean d'Acre, & les grandes campagnes qui ſont aux environs: une de ces cellules ſert de chapelle, une autre de réfectoire, où il y a trois tables de pierre, avec des ſiéges de même, pour aſſeoir huit ou dix perſonnes; deux autres tiennent lieu de dortoir, & la cinquième eſt pour loger les pélerins: devant la porte de celle-ci, les Religieux ont taillé ſur le roc une petite plate-forme, couverte de branches d'arbres, où ils donnent quelque-fois la collation aux voïageurs, qui conſiſte en dattes, raiſins ſecs, figues & biſcuits, avec de l'eau d'une citerne taillée auſſi dans le roc; car on n'y boit point de vin. Vers le pied de la montagne on voit la grotte d'Elie, qui eſt fort honorée, non ſeulement des Chrétiens & des Juifs; mais auſſi des Infidèles, des Turcs, des Maures & des Arabes, parce que la tradition tient que le Prophète Elie y demeuroit ordinairement: elle eſt gardée par un Santon ou Religieux Mahométan, à qui tous ceux qui vont faire leurs prières dans ce lieu, donnent quelque aumône pour avoir la liberté d'y entrer. Plus haut on voit la grotte d'Eliſée diſciple d'Elie, & les grottes de l'hermitage dont je viens de parler. Sur le ſommet de la montagne eſt une autre grotte d'Elie, auprès de laquelle il y a pluſieurs reſtes d'un Monaſtère ruiné, qui étoit bâti de grandes pierres de taille, & avoit plûtôt la forme d'une forteresſe, que d'une maiſon religieuſe; il y pourroit encore loger plus de quarante perſonnes, & l'on y voit quatre ou cinq pauvres familles de Maures qui en occupent quelques chambres. Entre ce Monaſtère & la grotte, il y a une petite chapelle qu'on y bâtit autrefois en l'honneur de la ſainte Vierge, & dont il ne reſte que les murs des deux coſtez, & l'autel adoſſé contre la grotte. Sur le penchant d'une vallée qui regarde l'Occident, on trouve les ruines d'un autre Monaſtère, qu'on tient avoir été le prémier qui ait été bâti en Orient, pour y aſſembler les Anachorètes du Mont-Carmel. Il y a encore de grands édifices tous entiers bâtis de pierres de taille, à pluſieurs étages, & une belle ſale qu'on dit avoir ſervi d'oratoire ou chapelle. Un peu plus haut eſt la fontaine d'Elie, que ce Prophète fit ſortir de terre par ſes prières. Il y avoit autrefois pluſieurs villes au pied de cette montagne, entre leſquelles Strabon nomme celle des Sycamins, des Bouviers, & des Crocodiles. Pline en ajoûte une qu'il appelle Carmel & Ecbatane. Suetone rapporte que du temps de Veſpaſien qui règnoit vers l'an 72. de J. C. il y avoit ſur le Mont-Carmel un petit Temple célèbre; & que cet Empereur y alla conſulter l'oracle qu'on y adoroit, qui l'aſſura de l'heureux ſuccès de tous ſes deſſeins: peut-être étoit-ce quelque reſte de l'idolâtrie de Baal ou de Beelzebub, qui étoit autrefois adoré en la ville d'Acre. La ville de Caïphas eſt au bas de la montagne, ſur le rivage du port de ſaint Jean d'Acre, & Acre eſt vis-à-vis de l'autre côté du port. De Caïphas à Acre, il y a par terre quarante ou cinquante lieuës de chemin, en faiſant le tour de la petite anſe qui forme le port. Saint Loüis Roy de France, revenant de la Terre-ſainte, paſſa par le Mont-Carmel, & obtint de l'Abbé ſix Religieux qu'il amena à Paris, où ils ſe ſont établis ſous le nom de *Carmes*; car c'eſt ſur le Mont-Carmel que l'Ordre des Carmes a pris naiſſance l'an 1182. mais il ne fut approuvé & confirmé à Rome qu'en 1186. Le nom de Carmel ſignifie une vigne de Dieu; & S. Jérome nous aprend que cette montagne étoit fertile en paturage. On adoroit ſur cette montagne une ancienne Divinité nommée auſſi Carmel; mais Tacite dit qu'elle n'y avoit ni Temple ni ſtatuë; ſeulement on y voïoit ſon autel, & on lui rendoit un culte religieux; *nec ſimulacrum Deo, aut Templum, ſic tradidere majores, aram & reverentiam.* Jamblique dit que Pythagore alloit ſouvent ſur cette montagne, & ſe tenoit ſeul dans le Temple qui y étoit. * III. des Rois, *chap.* 1. Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 5. Le Chevalier Dervieux, *Relation du Mont-Carmel.* Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte.* D. Calmet *Dict.* *Voyez* CARMES.

CARMEL, *voyez* MONT-CARMEL.

¶ CARMEL, outre le *Mont-Carmel* il y a dans la Paleſtine une ville appartenant à la Tribu de *Juda*, qui porte le nom de *Carmel. Joſué XV.* 55. On voit auſſi une montagne du même nom dans la Tribu d'*Ephraïm*, qui eſt fort ſtérile: C'eſt-là où Nabal faiſoit tondre ſes brebis. *I. Reg. XXV.* 5. Suivant Procope de Gaze & Theodoret Euſèbe aſſure que le Carmel de Nabal n'étoit pas une montagne mais un bourg au Midi de Jéruſalem. St. Jérôme au contraire diſtingue deux montagnes de ce nom, l'une du côté de Ptolémaïde, & l'autre au Midi de la Judée où demeuroit Nabal. *Alter, inquit, in quo fuit Nabal Carmelius maritus Abigail ad auſtralem plagam, alter juxta Ptolemaidem. in comm. ad Amos.* 1. On peut réünir ces deux ſentimens, & dire avec D. Calmet que ce Carmel eſt une ville de la Tribu de Juda, ſituée ſur une montagne de même nom, dans la partie la plus méridionale de la Paleſtine. St. Jérôme dit que de ſon tems les Romains avoient une garniſon au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au Midi de Juda. C'eſt ſur cette montagne que Saul après la victoire ſur Amalec fit dreſſer quelque monument de cette action. 1. Sam. 15. v. 12. * Relandi *Paleſtina lib.* 3. D. Calmet *Dict.*

CARMELI, CAMPO CARMELI, anciennement *Scithiaca Regio Scetis, Scitis, & Nitria.* Ancienne contrée de l'Egypte, entre le Nil, la Mer méditerranée, la Lybie extérieure & la Thébaïde: Elle comprenoit les déſerts de Scete & de Nitrie. Ce païs dans les prémiers ſiécles de l'Egliſe fut la retraite d'un très-grand nombre de Solitaires, & c'eſt peut-être pour cette raiſon, qu'on lui a donné le nom du Mont-Carmel, que l'on prétend avoir été le lieu de la retraite d'Elie. * Maty, *Diction.*

CARMENTA ou CARMENTIS, mère d'Evandre. Elle partit avec ſon fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie, où ils furent bien reçûs de Faune Roi du pays, environ 60. ans avant la priſe de Troye, & vers l'an du monde 2760. & 1244. avant J. C. Son nom propre étoit *Nicoſtrate*; mais elle fut nommée *Carmenta* du mot Latin *Carmen*, parce qu'elle prédiſoit en vers les choſes à venir. Les Dames Romaines lui bâtirent un Temple, & elles célébrèrent depuis en ſon honneur des fêtes nommées *Carmentales.* * Denys d'Halicarnaſſe, *Ant. Rom.* Aurelius Victor, *Orig. de la Nation Rom.* Plutarque, *dans Romulus, &c.*

CARMENTALES, fête que les Romains célébroient le 11. du mois de Janvier en l'honneur de la Déeſſe Carmenta mère d'Evandre, & Devineresſe fameuſe, qui fut miſe au nombre des Divinitez après ſa mort. Voici ce que Plutarque rapporte de l'origine de cette fête. Les Dames Romaines irritées d'un décret du Sénat, qui leur défendoit l'uſage des caroſſes, firent ligue entr'elles, & s'engagèrent par ſerment de ne ſe point laiſſer approcher par leurs maris, juſqu'à ce que ce décret eût été caſſé. Le Sénat ſe laiſſa fléchir, & ſe retracta; les femmes renouërent avec leurs époux, & ce racommodement fut ſuivi d'une fécondité extraordinaire; en réconnoiſſance de laquelle on ſe crût obligé de bâtir un Temple à la Déeſſe Carmenta, de lui offrir des ſacrifices, & d'inſtituer des fêtes en ſon nom. On donnoit le nom de *Flamen Carmentalis* à celui qui offroit des ſacrifices à Carmenta. Ciceron en fait mention dans ſon traité des Orateurs illuſtres intitulé *Brutus*, en parlant de Popilius Lenas. Il y avoit à Rome la porte *Carmentale*, qui fut dans la ſuite nom-

Digitized by Google

nommée *Scelerata*, parce que trois cens ſix perſonnes de la famille des Fabiens étant ſortis par cette porte avec cinq mille de leurs Cliens, pour aller combattre les Toſcans au bord du fleuve Cremere, ils furent taillez en pièces: comme Ovide le marque au *l.* 2. *des Faſtes*, *v.* 201.

Carmentis Porta dextro via proxima Jano eſt,
Ire per hanc noli, quisquis es; omen habet.
Illa, fama refert, Fabios exiſſe trecentos.
Porta vocat culpâ, ſed tamen omen habet.

* *Tite-Live chap.* 49. *l.* 2. de ſon Hiſtoire, témoigne la même choſe. Ovide, *in Faſt. l.* 2. Plutar. *ch. in Quæſt. Rom. p.* 56.

CARMES ou NOSTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre religieux, qui tire ſon nom de cette montagne, commença dans le XII. ſiécle en Syrie, où pluſieurs Pélerins vivoient en divers Hermitages, expoſez à la violence & aux courſes des Barbares. Aimeric, Légat du ſaint Siège en Orient ſous Alexandre III. & Patriarche d'Antioche, fut le prémier qui les réünit, & les mit ſur le Mont-Carmel, autrefois la retraite des Prophètes Elie & Eliſée, dont ils ſe diſent les ſucceſſeurs. Albert, Patriarche de Jéruſalem, leur donna l'an 1209. des règles que le Pape Honorius III. confirma l'an 1224. Leur prémier habit étoit blanc, & leur manteau chamaré par le bas de pluſieurs bandes; mais comme cette ſorte de vêtement étoit peu conforme à leur état, le Pape Honoré IV. leur commanda de le changer; ils ôtèrent les bandes, & pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent l'habit minime ſous le manteau blanc. Le Pape Innocent IV. l'an 1245. mitigea la ſévérité des règles qu'on leur avoit données. En 1238. ils avoient paſſé en Europe avec le Roy ſaint Loüis, & ils s'étoient établis en France, où ils ont ſept Provinces. Cet Ordre a beaucoup fleuri dans l'Egliſe, à laquelle il a fourni de ſaints Evesques, d'excellens Prédicateurs, & un très-grand nombre de doctes Ecrivains. *Voyez* au mot *Barré* la raiſon pour laquelle ces Religieux portoient des habits chamarez de pluſieurs bandes. * Daniel à Virgine Maria, *Vinea Carmeli ſeu Hiſt. Ord. Carm.* Joannes Baptiſta de Lezana, *Annal. Ord. Carmel.* Arnoul Boſtius & Trithème, *de vir. illuſt. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Le P. Philippe, *Hiſt. Carm.* Marc Antoine Alegre de Caſſanate, *in Paraſ. Carmelitano*, Sabellicus 9. *Enneade* 5. *vers la fin.* Onuphre & Genebrard, *dans ſa Chronol. Tome I. du Bullaire dans Hon. III. Conſt.* 8. *Innoc. IV. Conſt.* 6. *dans Bon. VIII. &c.* Baronius, *A. C.* 1181. *ſur la fin.* Sponde, *A. C.* 1205. *n.* 13. 1245. *n.* 25. 1285. *n.* 20. le P. Helyot Hiſtoire des Ordres *religieux*, &c.

CARMES DESCHAUSSEZ, ainſi appellez, parce qu'ils vont pieds nuds. Congrégation religieuſe établie dans le XVI. ſiècle. Après la mitigation des règles des Carmes faite par le Pape Eugène IV. cet Ordre fut réformé par ſainte Thérèſe, qui en étoit Religieuſe, dans le Convent d'Avila en Caſtille, lieu de ſa naiſſance; & cette Sainte le remit dans ſa prémière auſtérité vers l'an 1540. Elle commença par les filles; & entreprit d'y remettre auſſi les hommes, aſſiſtée de deux Religieux Carmes, le P. Antoine de *Jéſus* & le Père Jean de la Croix, qui établirent d'abord un Convent d'hommes de leur réforme, près d'Avila. Le Pape Pie V. avoit approuvé leur deſſein. Grégoire XIII. le confirma en 1580. Cette réforme des Carmes déchauſſez eſt diviſée en deux Congrégations, dont chacune a ſon Général & ſes conſtitutions particulières; ſçavoir la Congrégation d'Eſpagne, qui comprend ſix Provinces; & la Congrégation d'Italie, qui comprend tous les Convents établis hors des Etats du Roi d'Eſpagne. Ils ont 44. ou 45. Convents en France, où ils ſont entrez en 1605. deux ans après les Religieuſes Carmelites, que le Cardinal de Berule y avoit appellées. * Jérôme de ſaint Joſeph, *Hiſt. Reform. Ord. Carm.* Iſidore de S. Joſeph *de Carm. Diſ.* Ildefonſe de ſaint Joſeph, *de Carmel. Diſcal.* Philippe de la ſainte Trinité, *Hiſt. Ord. Carm. Tom. II. Bull. Conſt.* 64. *Greg. XIII. T. III. Conſt.* 25. *&* 71. *Clem. VIII.* Sponde, *A. C.* 1568. *n.* 29. 1580. *n.* 21. 1593. *n.* 25. *&c.*

CARMIDES, nom défiguré. *Cherchez* CHARMIDAS.

CARMILIANUS, (Pierre) Poëte latin, Anglois de nation, vivoit au commencement du XVI. ſiècle. Il publia entr'autres poëmes l'épitaphe du Roi d'Ecoſſe, qui avoit été tué dans une bataille que les Anglois gagnèrent ſur lui l'an 1513. Eraſme & André Ammonius parlent de lui avec mépris. * Eraſmi *Epiſtola* 20. *du lib.* 8. Ammonius, *epiſt.* 40. *du même livre.*

CARMINACH, ville de la grande Tartarie en Aſie: elle eſt dans la Bucharie, partie du Zagathay, près d'un lac formé par la rivière de Sog, entre la ville de Samarcand & celle de Bochara. * Maty, *Diction.*

CARMINIUS, Hiſtorien latin, qui a écrit de l'Italie & qui eſt cité par Macrobe. On ne ſçait pas en quel temps il a vécu. Voſſius croit qu'il eſt le même que Servius allègue ſur le cinquième & ſixième livre de l'Eneïde, & qui a écrit de l'élocution. * Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 19. Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat. p.* 699.

CARMON, ville de Perſe. *Cherchez* CAMATA.

CARMON, ou CORMAN, petite ville d'Aſie. On la met dans l'Arabie heureuſe, ſur le golfe de Balſera, vis-à-vis de l'Iſle de Baharem. * Maty, *Diction.*

CARMONE, c'étoit anciennement une grande ville des Turditains. Elle eſt maintenant fort déchuë. On la trouve dans l'Andalouſie, Province d'Eſpagne, ſur une colline, dont le pied eſt baigné par la rivière de Corbones, à ſix lieuës de Seville, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CARMONNE, (Chriſtophle) Préſident au Parlement de Paris, s'éleva par ſon érudition & par ſa probité aux plus illuſtres charges de la Robe. Il étoit originaire du Bourbonnois, & commença à ſe faire connoître dans le Barreau, ſous le règne de Loüis XI. qui l'honora d'une charge de Conſeiller dans le prémier Parlement du Royaume. Charles VIII. le pourvût de celle de ſon Procureur général en 1489. Depuis, il fut ſucceſſivement Maître des requêtes, prémier Préſident du Parlement de Bourgogne, & enfin Préſident à Mortier dans celui de Paris. Loüis XII. l'éleva à cette dernière dignité, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus en diverſes occaſions. Il mourut le 10. Février de l'an 1507. * Blanchard, *Hiſt. des Préſid. à Mortier & des Maîtres des Requeſtes.*

CARMONS ou CORMONS, bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, partie du Frioul, entre la ville de Palma Nova & celle de Gorice environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CARNA ou CARNE', ou CARDINEA; Déeſſe des anciens Romains, que l'on croyoit conſerver les parties internes de l'homme, & préſider à l'embonpoint du corps. On lui faiſoit un ſacrifice le prémier de Juin avec de la boüillie faite de farine de fèves & de lard. Junius Brutus ayant chaſſé Tarquin *le Superbe* de Rome, lui fit des ſacrifices ſur le Mont Cœlien, le prémier jour du quatrième mois, qui fut nommé de ſon nom, mois de Juin. Ovide dit en parlant de ce jour.

Prima dies tibi Carna datur, Dea cardinis hæc eſt, &c.
Numine clauſa aperis, claudis aperta ſuo.

Cette Déeſſe, écartoit encore, dit-on, les eſprits follets qui tourmentoient les enfans au berceau. * Macrobe, *l.* 1. *des Saturn. c.* 12. Ovide, *l.* 6. *Faſt. v.* 101. Cœl. Rhodigin. *c.* 8.

CARNAIM, ville du pays de Galaad dans la Tribu de Manaſſé de là le Jourdain. Elle eſt mémorable à cauſe de la victoire ſignalée, que Judas Machabée y remporta contre Timothée & les Arabes. Ce Général des Juifs força la ville & puis le Temple, où s'étoient retirez ceux qui avoient pû échaper de la défaite par la fuite. S'en étant rendu le maître, il le brûla, fit paſſer au fil de l'épée les hommes qui ſe trouvèrent dans la ville, & emmena les femmes & les filles captives dans la Judée, l'an du monde 3841. avant *Jéſus-Chriſt* 163. * *I. Machab. V.* *voyez* CARIATHAIM.

CANARIO, (le golfe de) *Cherchez* CARNERO.

CARNARVAN, en latin, *Arvonia*, ville Capitale du Comté de Carnarvan, dans le North-walles, fut bâtie par le Roi Edoüard I. des ruines de l'ancienne *Segontium*, dans l'endroit où ſe décharge dans la mer, une rivière, qui s'appelle encore *Sejont*, & qui marque que ce nom eſt derivé du mot *Segontium*. Cette ville étoit bien fortifiée & avoit un beau Château, où nâquit le prémier Prince de Galles de la famille Angloiſe, qui fut enſuite Roy d'Angleterre ſous le nom d'*Edoüard* II. & de Carnarvan fut appellé Edoüard de Carnarvan-Shire. C'étoit là où les Princes de Galles avoient leur Chancellerie & leur Echiquier pour tout le North-walles; ce qui ne contribua pas peu à l'accroiſſement de cette ville. Le Roi *Charles* I. conféra en 1628. le titre de Comte de Carnarvan à *Robert Dormer*; qui ayant été tué à la bataille de Newbury en 1643. laiſſa ſon fils *Charles* Dormer, Comte de Carnarvan, qui vivoit encore en 1701. cette ville eſt à 186. milles de Londres.

CARNARVAN-SHIRE, en latin *Arvonienſis Comitatus*, Comté Maritime du North-walles en Angleterre, qui tire ſon nom de Carnarvan ſa ville Capitale. Du côté du Nord il eſt ſéparé du Comté d'Angleſey par un bras de mer; la mer d'Irlande le borne à l'Occident; au Midi, il eſt borné en partie par la mer, & en partie par le Comté de Merioneth, & à l'Orient par le même Comté, & par celui de Denbigh. Il s'étend 40. milles Anglois depuis la pointe d'Ormshead au Nord, juſqu'à celle de Pevenkel au Sud, & environ vingt milles, depuis la rivière de Conuay à l'Orient juſques au Lienoy à l'Occident. Il a dans cette étenduë ſoixante-huit Paroiſſes & cinq villes ou bourgs. Il étoit anciennement habité par les Ordovices & eſt maintenant dans le Diocèſe de Bangor. L'air y eſt piquant & pénétrant; le terroir n'eſt pas fort fertile, excepté ſur la côte occidentale, où eſt le meilleur. C'eſt l'endroit de tout le Comté le mieux défendu par la nature, à cauſe de ſes montagnes preſque inacceſſibles, parmi leſquelles Snowdon Hill eſt la plus haute. La ſeule ville de Carnarvan a le privilège d'envoyer un Député au Parlement, outre un Chevalier du Comté.

† CARNAVAL, c'eſt ainſi qu'on nomme le tems qui précède le Carême ou le Mécredy des cendres. Les Catholiques paſſent généralement ce tems-là en toute ſorte de plaiſirs & de réjoüiſſances. De tous les Carnavals il n'y en a point de plus fameux que celui de Veniſe, qui s'ouvre ordinairement la ſeconde férie de Noël, à moins que les Chefs du Conſeil des *Dix* ne trouvent à propos d'en retarder l'ouverture. Par tout ailleurs le Carnaval ne commence qu'après la fête des Rois. L'ouverture du Carnaval étant une fois faite à Veniſe, on ne voit par toute la ville & particulièrement ſur la place de St. Marc que des perſonnes maſquées des deux Sexes, qui folâtrent ou qui regardent les Danſeurs de corde, les Marionettes & les joüeurs de Gibecière qui s'y rendent en grand nombre. En même tems on dreſſe pluſieurs Théatres où l'on joüe des Operas & des Comédies. Ce qu'il y a de principal au Carnaval de Veniſe ſont les lieux où l'on joüe à la baſſette. Il n'y a que les Nobles

Vénitiens qui ayent le privilège d'y *tailler*; mais toute perſonne maſquée a la liberté d'y aller riſquer ſon argent en *pontant*. On dit que la Nobleſſe gagne des ſommes toutes les années à ce jeu; & l'on compte à chaque Carnaval de Veniſe plus de 30000. étrangers que la curioſité y amène, au nombre desquels il y a ſouvent des Princes Souverains. Comme les Ambaſſadeurs Turcs avoient remarqué dans les diverſes Cours Chrétiennes toutes les extravagances qu'on fait pendant le Carnaval & qu'ils n'entendoient pas la Langue du Pays, ils crûrent que les Chrétiens tomboient toutes les années dans une eſpèce de délire, dont ils gueriſſoient lors qu'on répandoit un peu de cendre ſur leurs têtes. Les Cours Proteſtantes commencèrent auſſi vers la fin du XVII. ſiècle de célébrer le Carnaval. Celui de Hannover étoit célèbre pendant la vie de l'Electeur *Erneſte Auguſte*. Le mot de Carnaval vient de l'Italien *Carne*, viande, & d'*avallare* qui ſignifie deſcendre, parce que dans ce tems-là on approche du Carême où l'uſage de la viande eſt defendu dans l'Egliſe Romaine. Il y en a qui appellent le Carnaval en Latin *Carnis levamen* ou *Carnis privium*, & en Eſpagnol on déſigne le Carnaval par les mots *Carnes tollendas*. * Busbequius *in Epiſt. Turc.* St. Didier *ville & République de Veniſe p.* 341. *Voyage de* Miſſon *lettr.* 17. Delic. de l'Italie I. p. 131. Du Cange *Gloſſarium.* Menage.

CARNAVAN, ville d'Angleterre, *Cherchez* CERNAVAN.

†CARNE, (Edouard) Miniſtre que Marie Reine d'Angleterre envoya à la Cour de Rome, & que la Reine Elizabeth confirma enſuite dans la même fonction. Paul IV. ayant fait une réponſe fort dure au prémier compliment que Carne lui fit au nom d'Elizabeth, elle le rappella. Mais le Pape lui défendit de ſortir de Rome. Comme on le ſoupçonna d'avoir brigué lui même cette défenſe du Pape, il n'eſt pas ſurprenant qu'il obéit ſans répugnance, d'autant plus qu'il étoit Catholique zélé & qu'il eſpéroit que l'Angleterre ne ſe ſoûtrairoit pas entièrement à l'obéiſſance du St. Siège. Il demeura donc à Rome ſans aucun caractère public & y mourut en 1561. Il étoit très-bien intentionné pour ſa patrie & poſſédoit les grandes qualités qui font un bon Miniſtre d'Etat. Il avoit, outre cela, une grande érudition & entendoit ſur-tout à fond les Loix de l'Empire. Charles V. le créa Chevalier en récompenſe de ſes mérites. Après Carne la Cour d'Angleterre n'eut plus de Miniſtre ordinaire à celle de Rome juſques au règne de Jacques II. parce que tous les autres Succeſſeurs d'Elizabeth étoient pour l'Egliſe Anglicane. * De Larrey *hiſt. d'Angleterre tom. II. p.* 4. 5. 55.

CARNE, ville de l'Arabie heureuſe dans les Minées, étoit dans le Canton où eſt aujourd'hui Medine Tanalbi. C'eſt où le fameux faux Prophète Mahomet a pris naiſſance. * *Rélat. de Turquie.*

CARNE', Déeſſe. *Cherchez* CARNA.

CARNEADES, Philoſophe Académicien, natif de Cyrène en Lybie, aujourd'hui *Cairoan*, dans le Royaume de Barca, fut Fondateur de la nouvelle ou troiſième Académie, & fut un des plus éloquens perſonnages de ſon tems. Il ne s'adonna pas beaucoup à la Phyſique; mais faiſant profeſſion de ſuivre la doctrine de Platon, il cultiva ſur tout la Morale à laquelle il s'attacha ſi ardemment, qu'il négligeoit toutes les autres choſes. Lorſqu'il étoit à table il oublioit ſouvent de manger, de ſorte qu'il falloit que Meliſſe ſa ſervante le retirât de ce profond aſſoupiſſement. Il ſe purgeoit le cerveau d'hellébore, pour écrire, ſelon Aulu-Gelle, ou comme dit Valère-Maxime, pour diſputer contre Zenon. Ayant ſçû qu'Antipater s'étoit fait donner du poiſon, il en prit auſſi & en mourut, à l'âge de 85. ans, la 4. année de la CLXII. Olympiade, ſelon Diogène Laërce, 129. ans avant Jéſus-Chriſt. Il y avoit eu en même temps une éclipſe de lune, comme le veut Apollodore, cité par le même Diogène: cependant Ciceron qui parle ſouvent de Carneades, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne 90. ans de vie; ce qui fait qu'il n'eſt pas aiſé de fixer l'année de ſa mort. Ce Philoſophe fut envoyé à Rome en Ambaſſade avec Diogène le *Stoïcien*, & Critolaüs Péripatéticien, ſous le ſecond Conſulat de P. Cornelius Scipio Naſica, & de M. Claudius Marcellus, l'an 599. de Rome, & 155. avant Jéſus-Chriſt. Ils étoient venus en qualité de Députez, pour la ville d'Athènes, qu'on avoit taxée à cinq cens talens, parce qu'elle avoit eſté cauſe du pillage de la ville d'Orope: ce que nous apprenons de Pauſanias, d'Aulu-Gelle & de Ciceron. L'éloquence de Carneades étonna ſi fort le Sénat Romain, que Caton *le Cenſeur* fut d'avis, après l'avoir oüi, qu'on le renvoyât au plûtôt, parce qu'il ébloüiſſoit tellement les eſprits, par la ſubtilité de ſes raiſons, qu'il étoit impoſſible en l'écoutant, de diſtinguer le vrai d'avec le faux. Au reſte, la nouvelle Académie, dont ce Philoſophe eſt le Chef, diffère de la moyenne, en ce qu'avec Arceſilaüs ſon fondateur, elle ôtoit le vrai des choſes mêmes, au lieu que Carneades avoüoit qu'il y avoit du vrai & du faux en toutes choſes; mais que nous manquions d'un diſcernement aſſez fin pour ſéparer l'un de l'autre. Il enſeignoit encore, que les choſes ſenſibles & matérielles étoient comme des ombres de la vérité, & ne nioit pas la probabilité, quoiqu'il ne voulût pas la ſuivre. * Diogene Laërce, *dans ſa vie au liv.* 4. Aulu-Gelle, *liv.* 17. *chap.* 15. Valère-Maxime, *liv.* 8. *c.* 7. *ex* 12. Ciceron, *liv.* 4. *des Queſt. Academ. liv.* 1. *de l'Orat, &c.* Pline *liv.* 7. *c.* 30. Elien, *l.* 3. *Hiſt. var. c.* 17. Plutarque, *contre Colod.* Petau, *Exerc. mêlées, c.* 8. Jonſius, *Hiſtor. Philoſ.* Voſſius, *des Sectes des Philoſophes c.* 14. *&c.*

CARNEADES, certain Poëte qui faiſoit des élégies, mais froides & obſcures. Suidas qui a oublié de parler de ce Poëte, fait mention d'un troiſième Philoſophe du même nom, diſciple d'Anaxagoras. * Voſſius, *de Poëtis Græcis.*

CARNEAU, (Eſtienne) Religieux Céleſtin, natif de Chartres, avoit exercé la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris, avant que de prendre l'habit de cet Ordre. Il s'eſt acquis quelque réputation par les ouvrages qu'il a donnez au public, & particulièrement par ſes poëſies françoiſes & latines. On remarque que Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, ayant fait faire la lecture de quelques-unes de ſes Poëſies, dans une de leurs aſſemblées, un des principaux de la Compagnie, dit, que le Père Carneau étoit un de ceux, *quibus dedit ore rotundo, Muſa loqui*: & cet éloge fut approuvé de tous les Aſſiſtans. Il mourut l'an 1671. après avoir compoſé lui-même ſon épitaphe en François & en Latin, où il s'eſt peint en ces termes:

Cy git, qui s'occupant & de vers & de proſe,
A pû quelque renom dans le monde acquérir.
Il aima les beaux Arts; mais ſur toute autre choſe,
Il médita le plus celui de bien mourir.

Qui jacet hic, multùm ſcripſit proſaque metroque,
Atque latens ſpargit nomen in orbe ſuum.
Præclaras artes coluit; ſed firmiùs unam,
Illam præcipuè, quæ bene obire docet.

* Hiſtoire des Céleſtins, *MS. in Biblioth. Pariſ.*

CARNEIRO, (Antoine) Portugais né à Fronteira dans le Diocèſe d'Elvas, Chevalier & Procureur de l'Ordre de Calatrava, fut Tréſorier de l'armée que le Roi d'Eſpagne Philippe II. avoit en Flandres l'an 1585. C'eſt de lui qu'eſt la rélation de cette guerre qui a pour titre, *Miſtoria de las guerras de Flandes dende el anno* 1559. *haſta el de* 1609. *y la cauſa de la rebellion de dichos Eſtados.* Bruxelles 1625. fol. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CARNERO, (le Golfe de) ou de Carnario, ou de Quarner: c'eſt une partie du golfe de Veniſe, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Iſtrie, juſqu'à l'Iſle de Groſſa, & aux côtes de Morlaquie. Ce golfe renferme dans ſon ſein les grandes Iſles de Cherſo, de Veglia, d'Arbe, d'Oſero, & un grand nombre de petites. On lui a donné le nom de Carnero, qui ſignifie *Carnaſſier*, à cauſe des fréquens naufrages qu'on y a faits, & anciennement il prenoit ſon nom de la Liburnie dont il baignoit les côtes, ou de la ville de Fianona, qui eſt ſur les côtes. * Maty, *Diction.*

CARNIA, petit pays de la Grèce dans l'Epire, entre la rivière d'Aſpri & le golfe de Larta. Ses lieux principaux ſont Larta, Preveza, Capo Figalo, Alcippo, Dragumeſtro. Les anciens Acarnaniens, habitans de ce pays, furent éſtimez pour leur adreſſe, & pour leur politique; mais ils furent ſi voluptueux, qu'ils donnèrent lieu d'appeller les gens qui leur reſſembloient des *pourceaux d'Acarnanie.* * Maty, *Diction.*

CARNIA, pays de l'Etat de Veniſe en Italie, eſt dans la partie ſeptentrionale du Frioul, aux confins de la Carinthie, au pied des Alpes Carniques. Il s'étend depuis les ſources du Tajamento, juſqu'au confluent de la Fella. On y diſtingue Tolmezo Capitale, Ponteba Veneta, & Guardegnano. * Maty, *Diction.*

CARNIEN, ſurnom d'Apollon, en l'honneur de qui l'on inſtitua des Fêtes appellées *Carniennes*, pour éxpier la mort du Devin Carnus. Les Sacrificateurs d'Apollon *Carnien* gouvernèrent pendant trente-cinq ans le Royaume des Sicyoniens dans le Péloponèſe après la mort du Roi. Quant à ce qu'Euſèbe & après lui Syncelle ont dit que la ſucceſſion des Rois des Sicyoniens étant finie, les Prêtres Carniens furent ſubſtituez en leur place, cela paroit fort ſuſpect. *Voyez* là-deſſus Jean Marsham, *Can. Chron. Sæculi XIII.* Strab. *lib.* 9. Pauſan. *lib.* 3. Appollodor. *lib.* 2. Euſebe, *præparat. lib.* 5. *cap.* 20. Zeuzippe, *Greg. Giraldi.*

CARNIOLE, Province d'Allemagne avec titre de Duché, ſituée entre l'Iſtrie, le Frioul & la Carinthie, appartient à la maiſon d'Autriche; & eſt une partie de l'ancienne Carnie ou pays des Carniens, qui comprend auſſi le Frioul. On la diviſe ordinairement en haute Carniole, qu'on appelle *ſéche* où eſt Czirnicz; & en baſſe Carniole, qui eſt aux environs de la rivière de Save. Les Allemans nomment ce pays *Kraim*, dont la Capitale eſt Laubach, avec Evêché. Ses autres villes les plus conſidérables, ſont Kraimbourg, Cillei, Comté, Merſpurg, le Marquiſat de Vindes, &c. Les habitans ſont partie Eſclavons & partie Allemans. * Cluvier, *Ital. ann. liv.* 1. *& l.* 3. *Intr. Geogr.* Ortelius, &c.

CARNION, fortereſſe dans la Samarie, dont Judas Machabée s'empara l'an du monde 3841. avant J. C. 163. cette priſe fut tragique par le maſſacre de vint-cinq mille hommes. * *II. Machab. XII.* 16.

CARNOVAIS, *Carnovacæ*, peuple d'Ecoſſe, dont Ptolomée fait mention, & dont le pays étoit la Cathmeſie, & que l'on croit eſtre le pays d'Ecoſſe que l'on nomme Cathneſſe. C'eſt une Province de l'Ecoſſe Septentrionale, qui s'étend le plus vers le détroit de Pichtland & les Isles Orcades au Nord, où elle eſt bornée par l'Océan ſeptentrional au Levant, & partie au Couchant, où elle a pour frontière la Province de Stathnavern, & au Midi celle de Southerland. Il n'y a de lieux remarquables que la petite ville de Turſo & quelques

Châ-

Digitized by Google

Châteaux ; mais il y a un Evêque de Cathneſſ Suffragant de l'Archevêché de ſaint André, qui réſide à Dornoc à Southerland. Cette Province étoit autrefois bien plus étenduë, puiſque l'on comprenoit ſous ce nom celles d'Aſſinshire, de Strathnavern & Southerland. * Sanſon, *voyage hiſtorique de l'Europe.* Baudrand, *Diction. Geogr.*

CARNUS, nom d'un Devin qui étoit d'Acarnanie, & de qui Apollon eut le ſurnom de *Carneus.* Pauſanias, *lib.* 3. *Voyez* ci-devant *Carnien. Carnus* eſt encore le nom d'une ville de la Pannonie ſupérieure, maintenant village d'Autriche, nommé S. *Petronel*, ſelon Lazius.

CARNUTES, *Carnutes*, anciens peuples des Gaules. Ils habitoient le pays Chartrain. Céſar parle des Carnutes *dans le livre 6. de ſes commentaires de la guerre des Gaules, c.* 4. où il dit qu'ils étoient ſous la protection de ceux de Reims. Les Carnutes paſſoient pour occuper le milieu des Gaules, & s'étendoient juſqu'au pays des Andegaves, & à celui des Turonois; ils habitoient entre la Seine & la Loire. On fit pluſieurs aſſemblées ſecrètes, ou les Carnutes proteſtèrent de s'expoſer à tout pour remettre leur patrie en liberté.

CARO, (Anne) Damoiſelle Eſpagnole, native de Seville, a compoſé des Comédies trés-ingénieuſes, qui lui ont fait mériter d'avoir place dans la bibliotheque des Auteurs Eſpagnols, que Nicolas Antonio a publiée depuis l'an 1672.

CARO, (Annibal) natif de Citta-Nova en Iſtrie, Commandeur de l'Ordre de Malthe, & excellent Poëte & Orateur, vivoit dans le XVI. ſiécle. Il quitta ſon pays pour venir à Rome, où il fut d'abord Secrétaire de quelques Evêques, puis du Duc de Parme; & enfin du Cardinal Farneſe. Ce fut par la protection de ce dernier qu'il trouva moyen d'entrer dans l'Ordre de Malthe, & qu'il s'acquit tant de réputation par ſes ouvrages, qui ſont une traduction de l'Enéide de Virgile en vers Italiens, des poëſies diverſes, des diſcours d'éloquence, quelques traductions de deux oraiſons de ſaint Grégoire de Nazianze, d'un ſermon de ſaint Cyprien, des lettres, une Comédie intitulée *Gli Straccioni*, & un poëme à la loüange de la royale maiſon de France: il l'avoit compoſé par ordre du Cardinal Farneſe, & Caſtelvetro s'aviſa d'en faire une critique; mais diverſes Académies d'Italie, & entr'autres celles des *Bianchi* de Rome, publiérent une apologie pour Annibal Caro. Il mourut l'an 1566. à Rome, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Laurent *in Damaſo* où l'on voit ſon tombeau. Caro a traduit le Virgile en vers Italiens d'une maniére délicate & fort heureuſe. Dom Lancelot témoigne que cette verſion eſt fort éſtimée, tant pour la pureté de ſon ſtile, que pour la fidélité & le choix de ſes expreſſions: il y en a même qui ont aſſuré que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de ſon Auteur, & que ſa traduction pouvoit paſſer pour un original. D'autres ont auſſi traduit l'Enéide en Italien, mais avec beaucoup moins de ſuccès, comme Hercule Veme; Jean P. Vaſeo, Jean Fabrin. Ses autres poëſies en langue vulgaire ont eſté recüeillies & imprimées enſemble à Veniſe l'an 1584. & depuis encore ailleurs. On eſtime beaucoup ſes ſonnets, dont le plus beau, eſt celui de la *belle matineuſe*, qui a eſté imité depuis par pluſieurs de nos Poëtes françois. On peut dire que la qualité dominante de toutes ſes poëſies eſt la gentilleſſe qui ſemble en eſtre le caractère. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Lette. &c. Nouvelle méthode de la langue Ital.* 3. *part. p.* 117. *de P. R.* Gilles Menage, *diſſert. ſur les ſonnets pour la belle matineuſe à la fin des œuvres de l'edit. in quarto p.* 107. 108. *& ſuiv.* voyez *ſur tout* Baillet, *Jugement des Sçav. ſur les Poëtes t.* 7. *p.* 292.

CARO, (Rodriguez) Eſpagnol, grand Vicaire de Dom Gaſpar de Borgia, Cardinal Archevêque de Seville, né à Utrera dans le même Diocèſe, a vécu vers l'an 1625. Il a fait imprimer ce que nous avons de la fauſſe chronique de Flavius Dexter, avec celle de Maxime & de Braulio, &c. *Antiguidades de Sevilla Relacion de las inſcripciones d'Urrera, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

CAROBERT ou CHARLES ROBERT, que les Hongrois nomment ſimplement *Charles* II. de ce nom, Roi de Hongrie, étoit fils de *Charles* I. ſurnommé *Martel*, fils de *Charles*, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. Martel hérita de la Hongrie, à cauſe de *Marie* ſa mére, fille du Roi *Etienne* V. ſœur & héritière de *Ladiſlas* IV. tous deux Rois de Hongrie. Ce Prince mourut avant Charles *le Boiteux* ſon pére, laiſſa le fils dont nous parlons. Robert frére de ce Charles *Martel*, émut une grande diſpute, qui conſiſtoit à ſçavoir, lequel étoit préférable pour la ſucceſſion, ou du fils de l'aîné ou de l'oncle; & ſi le fils repréſentoit le pére, pour ſuccéder à ſon ayeul. Les plus célébres Juriſconſultes de ce tems-là décidérent en faveur de Carobert; & le Pape Boniface VIII. l'admit à preſter hommage, & lui donna l'inveſtiture, quoi qu'il ne fût encore qu'un enfant. Les Hongrois, qui avoient élû André, dit *le Vénitien*, pour leur Roi, aprés la mort d'Etienne, ne voulurent pas le reconnoitre. Il monta pourtant ſur le trône, fut couronné par le Légat du Pape Clément V. & gagna une célébre victoire en 1312. ſur Mathieu, Palatin de Trichinie, Chef des rebelles, depuis laquelle ſes ſujets furent trés-ſoûmis; auſſi ſa domination fut ſi douce & ſi glorieuſe, qu'ils convenoient de n'avoir jamais eu un Prince plus débonnaire en temps de paix, ni plus courageux en temps de guerre. Aprés avoir joint à ſes Etats la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Lodomerie, la Ruſſie, la Comanie, la Bulgarie, & la Boſnie, il mourut à Belgrade le 16. Juillet de l'an 1342. âgé de plus de 50. ans, & fut enterré à Albe Royale, dans le tombeau des Rois de Hongrie. Carobert épouſa 1. *Marie* de Pologne, fille de *Caſimir*, Duc de Cujavie, morte ſans enfans à Temiſwar, le 13. Décembre de l'an 1315. 2. en 1318. *Béatrix* de Luxembourg, fille ainée de l'Empereur *Henri* VII. & de *Marguerite* de Brabant; & aprés ſa mort, qui arriva ſur la fin de la même année, il ſe remaria en 1320. avec *Eliſabeth* de Pologne, ſœur de *Caſimir* III. dit *le Grand*, & de *Ladiſlas* III. dit *Loſtic*, Rois de Pologne, de laquelle il eut *Charles* & *Ladiſlas*, morts jeunes; *Louis*, Roi de Hongrie, *André*, Roi de Naples & de Sicile; & *Etienne*, Duc d'Eſclavonie. * Bonfinius, *l.* 16. 9. *dec.* 2. Thuroſius, *c.* 90. Chronique d'Hongrie, *P. II. c.* 99. Crommer. Summonte. le P. Anſelme, &c.

CAROCHA, eſt le nom que les Eſpagnols & les Portugais donnent à une eſpéce de mitre faite de papier & de carton, qui a la forme en pointe, & ſur laquelle on dépeint des flammes de feu & des figures de Démons & que l'on met ſur la tête de ceux qui ont eſté condamnez à mort au Tribunal de l'Inquiſition. Ces ſortes de criminels ſont d'ordinaire des blaſphémateurs du ſaint nom de Dieu, des Magiciens, ceux qui ont dogmatiſé ſur les points de la foi, ceux qui ſont convaincus de polygamie, &c. Philip. à Limborch. *Hiſtor. Inquiſition. lib.* 4. *c.* 41. où l'on voit une figure de Carocha. Le petit habit dans lequel on brûle ces criminels s'appelle *Samarra.* * *Voyez* la petite hiſtoire de l'inquiſition de Goa, imprimée à Paris en 1686.

CAROLEI, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, entre Coſence & Amantée, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre: on prend Carolei pour l'ancienne *Ina* ou Ixias petite ville des Brutiens. * Maty, *Diction.*

† CAROLI, Pierre, étoit natif de *Roſoy* en Brie, dans l'Evêché de Meaux. Il étoit Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris, & Prieur de Sorbonne. Il parut à Genéve en qualité de Catholique Romain dans la diſpute de F. *Jaques Bernard*; aprés laquelle il embraſſa la Réformation. L'Egliſe de Neuchâtel aïant eu beſoin de Miniſtre on l'y apella; & s'y étant rendu il s'y maria; *Jean* le Comte aïant béni ſon mariage. Peu de tems aprés il fut appellé à Lauzanne; il y étoit en 1536. dans le tems de la diſpute publique, & fit tête à un Médecin nommée *Claude Blancheroſe*, qui établiſſoit trois Monarchies, celle du *Pére* ſous la loi de la nature, celle du *Fils* ſous l'Evangile & celle du S. *Eſprit* ſous la loi de la grace, qui alloit, *diſoit-il*, commencer d'être annoncée. Caroli ayant demeuré 7. ou 8. mois Paſteur à Lauzanne, abandonna & ſon troupeau & ſa femme pour rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il accuſa *Farel*, *Calvin*, & *Viret*, d'Arianiſme & de quelques autres héréſies. Ces Miniſtres demandérent juſtice contre lui. La choſe fut portée devant le Synode à Lauzanne, enſuite devant celui de Berne où Caroli fut condamné. Les trois Réformateurs prièrent LL. EE. d'arréter Caroli, & de le contraindre à leur faire réparation. Le Conſeil de Berne renvoya cette affaire au Conſiſtoire parce qu'elle étoit eccléſiaſtique. Caroli n'ayant pas voulu ſe ſoûmettre à la déciſion du Conſiſtoire, l'affaire fut encore portée devant le Conſeil; alors Caroli craignant la ſentence ſe retira ſecrétement en France où il abjura entre les mains du Cardinal de *Tournon.* Il fut apellé à Metz pour ramener dans le ſein de l'Egliſe Romaine ceux qui en étoient ſortis par les inſtructions de Farel. Enfin dans un voyage à Rome pour ſolliciter un Bénéfice, il mourut miſérablement dans un Hôpital. Beze l'accuſe d'avoir été fort voluptueux, & d'en avoir porté les marques honteuſes. * Ruchat *Hiſt. de la Réform. &c. Tom.* 5. *p.* 654. *To.* 6. *p.* 54. & 352. Beze, *hiſt. Eccl. Troiſ. vol. p.* 435.

† CAROLI, (Philippe) étoit célébre à cauſe de ſon érudition & de ſon ſçavoir dans la Critique & dans la Philologie. Il étoit natif de Neubourg dans le Palatinat & fut Profeſſeur en Rhétorique dans l'Univerſité d'Altdorff; il fut 13. ans dans ce poſte. Dans la ſuite il fit profeſſion de la Religion Romaine & mourut en 1639. Il avoit la coûtume de ne jamais chanter à l'Egliſe, mais il liſoit pendant le chant, *Sénéque*, *Juſte Lipſe*, ou quelqu'autre Auteur. On a de lui divers ouvrages comme: *Varia Lectiones*; *Novarum Lectionum prodromus*; *animadverſiones in Gellium & Curtium*; *Oratio de Criticis*; *Antiquitates Romana eccleſiaſtica, civiles, militares & œconomica*; *Triga Solœciſmorum politicorum*; *&c.* * Witte *in Diario.* Omeiſſii *Gloria Academ. Altdorf. p.* 172.

¶ CAROLINE, ou la Floride Françoiſe. Ce Pays, le plus méridional que les Anglois poſſédent dans le continent de l'Amérique Septentrionale, faiſoit autrefois partie de la Floride, dont le nom eſt demeuré à la Preſqu'Isle que poſſédent les Eſpagnols, & au pays qui en eſt à l'Oueſt & que traverſe le fleuve de *Miſſiſipi*, dont le nom a été donné à la Floride même. *Jean Ponce* de Léon découvrit la Floride en 1612. mais il ne put s'y maintenir, parce que les habitans l'empêchérent d'y établir une colonie, & chaſſérent ceux qu'il y vouloit laiſſer. Dix ou douze ans aprés, les Eſpagnols y envoïérent de nouveau pour enlever des habitans & les faire travailler à leurs mines. Enfin Ferdinand *Soto* y aborda le Dimanche des Rameaux ou de Pâques fleuries en 1538. & nomma ce pays la Floride pour cette raiſon. Il n'y fit point non plus d'établiſſement, & roda long-tems dans le pays pour y chercher des mines qu'il s'étoit attendu d'y trouver. Son eſpérance ayant été trompée, il s'abandonna au chagrin & mourut. Ses gens jettérent ſon corps dans une riviére,

Digitized by Google

de crainte qu'il ne fût trouvé & traité ignominieuſement par les Sauvages qui haïſſoient Soto à cauſe de ſa cruauté. Enſuite ils s'en retournèrent en Eſpagne en 1543. au nombre de 300. hommes, & de 30. chevaux. C'étoit le reſte de 900. fantaſſins & de trois cens cinquante Cavaliers qui étoient deſcendus dans ce pays. Six ans après leur retour quelques Bénédictins Eſpagnols y allèrent pour tâcher d'adoucir l'humeur farouche des ſauvages, mais ceux-ci les écorchèrent tous vifs & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. En 1562. ſous le régne de Charles IX. Roi de France, François *Ribaud* y aborda, y bâtit le fort de la Caroline ſur la rivière de *May*, & fit alliance avec les Sauvages de ces quartiers. Rempli d'eſpérance pour ce nouvel établiſſement, il retourna en Europe, où malheureuſement les guerres Civiles qui agitoient alors la France ne permirent pas à la Cour de lui accorder les ſecours qu'il demandoit. Cela différa ſon retour. Sa Colonie s'impatienta de l'attendre, & tardant trop d'avoir de ſes nouvelles, ceux qu'il avoit laiſſés à la Caroline ſe révoltèrent, bâtirent un navire comme ils purent, & aimèrent mieux s'éxpoſer aux riſques de la mer que de demeurer dans un pays où ils ſe croïoient abandonnés. Leur Navigation fut très fâcheuſe, & les vivres venant à leur manquer, ils ſouffrirent une ſi cruëlle famine qu'ils furent obligés de tirer au ſort pour ſavoir celui qui ſeroit mangé le prémier. Le ſort tomba ſur celui qui avoit été le plus ardent à exciter le ſoûlèvement.

En 1564. *René Laudonnière* alla dans la Floride Françoiſe & rétablit le fort de la Caroline; mais les Caſtillans jaloux de ce que les François s'établiſſoient ſi près de la Nouvelle Eſpagne, vinrent les ſurprendre & les mirent en fuite. Laudonnière ſe ſauva avec peine, mais l'infortuné Ribaud qui étoit retourné dans la Floride fut pris & écorché tout vif par les Sauvages, & tous leurs gens furent pendus. Cette action barbare anima le zèle de Dominique de Gourgues, du Mont de Marſan en Gaſcogne, qui réſolut d'en tirer raiſon, arma un vaiſſeau à ſes dépens & paſſa en 1567. dans la Floride Françoiſe, accompagné de 150. ſoldats & de 80. matelots. Aidé par les Naturels du pays chés qui l'inimitié des Eſpagnols lui tenoit lieu d'un grand mérite, il reprit le fort de la Caroline & deux autres Forts que les Eſpagnols avoient conſtruits & dont il prit les garniſons qu'il fit pendre aux même arbres où les François avoient été attachés. Gourgues ayant éxécuté cette vengeance, revint dans ſa patrie où les Eſpagnols avec qui on étoit alors en paix le pourſuivirent chaudement & il eut bien de la peine à éviter ſa perte qu'ils demandoient avec inſtance pour ſatisfaction des maux qu'il leur avoit faits. Les Eſpagnols ſe remirent enſuite en poſſeſſion de ce pays qu'ils conſervèrent juſqu'en 1663. qu'ils s'en virent dépouillés par les Anglois, qui les obligèrent peu à peu de leur abandonner les côtes juſquau deſſous de la rivière de May.

La même année Charles II. Roi d'Angleterre l'accorda en propriété à *Edoüard* Comte de Clarendon, *George* Duc d'Albemarle, *Guillaume* Comte de *Craven*, *Jean* Lord Berklei, *Antoine* Lord Ashley depuis Comte de Schaffsburi, à *George* Carteret & *Jean* Coleton Chevaliers Baronnets, pour la tenir en hommage de la Couronne d'Angleterre. Les lettres patentes de cette Donation portent que dans la Caroline on ſuivra les Loix d'Angleterre, elles permettent ſeulement aux propriétaires d'y en ajoûter quelques-unes du conſentement des habitans pour le meilleur gouvernement de la Province. Cette aquiſition de la Caroline s'étant faite ſous le régne de Charles a rendu vraiſemblable l'opinion de ceux qui ont cru que ce nom lui venoit de ce Monarque; mais il eſt plus ſûr de dire qu'il lui vient de Charles IX. Roi de France ſous les auſpices duquel le Fort de Caroline fut bâti.

Ces divers propriétaires Anglois dont on vient de parler donnèrent leurs noms à diverſes contrées & rivières de cette Province qu'ils ſubdiviſèrent en pluſieurs autres. La plus ſeptentrionale s'apelle *Albemarle* & s'étend vers le Sud juſqu'au Golphe de même nom dans lequel ſe déchargent les rivières de *Waïnok*, de *Notawai* & de *Noratoko*. Au Sud-Oueſt eſt la contrée de *Glavendon*; en ſuivant la côte on trouve la ville de *Charles Town* qui eſt la place la plus conſidérable de tout le pays; enſuite les contrées de *Craven*, de *Barkley* & de *Colleton*: cette dernière eſt la plus méridionale. Les deux principales Colonies ſont dans la contrée d'Albemarle & ſur la rivière d'Ashley; la prémière fut établie en 1670. & la ſeconde dix ans après. Les autres ſont peu conſidérables & demanderoient qu'on y envoïât du monde pour défricher ces terres qui ont beaucoup de diſpoſition à être très-fertiles.

Le Terroir en eſt généralement bon & abonde en bleds, en paturages, en racines, en légumes; il y a d'excellents fruits; les vignes y réüſſiſſent merveilleuſement bien. On y a une grande abondance de meuriers pour nourrir des vers à ſoye. Il y a abondamment des bêtes ſauvages & domeſtiques, & du gibier de toutes ſortes, l'air y eſt fort tempéré par raport à la ſituation méridionale, à peine trouve-t-on un pays plus heureuſement ſitué par la commodité du Commerce & de la Navigation à cauſe d'un grand nombre de rivières navigables. On ne ſauroit ſe placer en aucun lieu où l'on ſoit éloigné plus de ſix milles d'Angleterre de quelques rivières & la plûpart peuvent ſervir au tranſport des marchandiſes. Pour rémédier au manque d'habitans, on y envoye d'Angleterre beaucoup de criminels dont les actions ne méritent pas le dernier ſupplice. De plus ſi un homme eſt arrêté pour vol & qu'il puiſſe donner les moïens d'arrêter cinq de ſes Complices, la peine de mort eſt commuée en celle de la déportation, & on l'envoïe à la Caroline, où il eſt emploié à défricher les terres. Cependant malgré tous ces ſoins, la contrée de *Carteret* qui ſeroit la plus fertile & la plus agréable, n'eſt point encore peuplée. Les naturels du pays ne ſont point des peuples ſi ſauvages que ceux de quelques autres pays de l'Amérique. Ils ſont naturellement blancs; mais ils ſe peignent la peau; ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils ſont d'ailleurs vigoureux & bien proportionnés. Ils ſont ordinairement nuds excepté qu'ils portent une peau de Cerf, qui tombant juſqu'à moitié de la cuiſſe, couvre ce que la bienſéance ne permet pas de montrer. Ils ſe peignent le corps de pluſieurs couleurs qu'ils ſont pénétrer de telle ſorte dans la peau, qu'avec le tems on ne peut plus les éffacer. Ils ont la chevelure noire & longue qui leur tombe ſur les épaules, mais qu'ils ſavent dreſſer proprement pour la nouër autour de la tête quand il leur plait. Au reſte ces peuples ſont fourbes, hardis, & trompeurs. Ceux d'entreux qui habitent vers les montagnes, ſe coupent les cheveux du côté droit & laiſſent croitre les autres. Ils ſont tous ſi jaloux de leur chevelure que pour rien au monde, ils ne voudroient pas la perdre, c'eſt une honte que de l'avoir perduë. De là vient ſant doute que lors qu'ils combattent leurs ennemis, ils ſe piquent de leur enlever la chevelure; ce qui eſt entr'eux la plus grande marque de bravoure. Ceux d'entre ces peuples qui ſont ſujets, ou voiſins des Européens, commencent depuis peu à s'habiller plus honnêtement. Ils aiment ſur-tout les étoffes bigarées, & ils ajuſtent enſemble pluſieurs pièces de diférentes couleurs, cela leur paroit auſſi magnifique qu'à nous tout l'apareil des modes nouvelles: tant il eſt vrai que la plûpart de ce qu'on appelle agrémens, eſt fondé ſur la bizarerie de l'opinion. Leurs armes ſont l'arc & la fléche. Ils font les cordes de leurs arcs de boyaux de Cerf, & rien n'eſt mieux peint que ces arcs. Au lieu de fer ils emploïent des dents de poiſſons ou des pointes de bois aigues. Ils dreſſent leurs enfans à la courſe & à tirer de l'arc dès la plus tendre jeuneſſe; pour eux ils s'occupent ſans ceſſe à la chaſſe & à la pêche.

Ils ont entr'eux des Chefs qui commandent dans chaque Canton & qu'ils apellent *Paraouſtis*. Ces Chefs ſe font entre eux des guerres continuelles & ils n'épargnent pas leurs ennemis lors qu'ils les ont vaincus. Car après les avoir aſſommés, ils leur enlèvent la peau de la tête & la chevelure, ce qui eſt, comme on vient de dire la marque de leur Victoire & le trophée des guerriers. Il arrive aſſés ſouvent qu'ils épargnent les femmes & les enfans des vaincus, les nourriſſant, & les élevant à leur manière. Revenus de cette guerre ils aſſemblent le Canton victorieux & font des feſtins à leur mode, pendant trois jours & trois nuits qu'ils paſſent à ſe divertir, à boire, manger, danſer, & chanter. Après cela ils remettent ces chevelures à de vieilles mégères qu'ils honnorent fort, leſquelles les reçoivent en dançant & en chantant des chanſons à l'honneur du ſoleil qu'ils regardent comme l'auteur de leurs victoires, de leurs biens, & de leur félicité. Ils adorent le ſoleil & la lune & reſpectent beaucoup leurs Prêtres. Ils leur ſont entièrement ſoûmis, parce qu'ils les tiennent pour de grands devins & pour des gens inſpirés qui connoiſſent l'avenir. Ces peuples ſont ſujets au mal de Naples & ſont fort adonnés aux femmes, qu'ils appellent enfans du ſoleil. Chacun à la ſienne & le *Paraouſti* a la permiſſion d'en avoir trois ou quatre: cependant celle qu'il a épouſée la prémière eſt toûjours la plus honorée, & conſerve un degré de ſupériorité ſur les autres. Ses enfans ſont les héritiers & les ſucceſſeurs du *Paraouſti*. Les femmes ont ſoin du ménage & des enfans, & elles n'ont point de commerce charnel avec leurs maris, du moment qu'elles ſont enceintes juſqu'à ce qu'elles ſoient accouchées. L'état de groſſeſſe ſemble même emporter une idée d'impureté légale dans l'éſprit de ces peuples, dont le ſcrupule va juſqu'à ne point manger de ce qu'elles ont touché. On dit que les hommes ſont enclins à l'abominable péché qui attira autrefois le feu du ciel. Mais ce qui eſt à remarquer, ils ont un ſi grand mépris pour les garçons qui ont eu la complaiſance éxécrable de ſe prêter à cette infamie, qu'ils les chaſſent de la ſociété des hommes, & les envoïent comme des eféminés à celle des femmes, les réduiſant aux occupations qui ne conviennent qu'au Sexe féminin. C'eſt peut être ce qui a donné lieu de dire que les Hermaphrodites ſont communs en ce pays là, & certainement ces ſortes de débauchés ſont Hermaphrodites en un ſens. Ce ſont eux qui ſont chargés des fonctions ſerviles, & on les employe à porter les munitions de bouche & les proviſions de guerre. On les diſtingue par la couleur des plumes qu'ils ſe mettent ſur la tête, chaque ſexe les mépriſant trop pour les avouër & les recevoir. Ces Américains font du pain avec des racines. Ils ont de la farine de Mays; mais ils mangent quelque fois leur bled rôti, & quand ils veulent le garder pour la proviſion, ils le gardent toûjours roti. Ils le font auſſi bouillir pour en tirer la ſubſtance & ils s'en ſervent pour breuvage. En quelques endroits ils ſe nourriſſent beaucoup de poiſſons, bien que généralement ils vivent de chaſſe; outre qu'ils ont quantité de miel & de bons fruits, ſur-tout vers les monts d'*Apalachez*. Lors qu'ils vont à la guerre, le *Paraouſti* marche à leur tête, tenant d'une main l'arc & de l'autre le dard, le carquois ſur l'épaule & un javelot dans les treſſes des cheveux avec une couronne de grandes plumes de pluſieurs couleurs, dont ils trempent le bout dans du miel ou dans quelque autre compoſition pour les faire mieux tenir. Après cela les guerriers ſuivent, portant leurs fléches dans les cheveux, ou le carquois ſur l'épaule. A l'aproche de leurs ennemis ils jettent des cris éffroïables. Cependant ils n'entreprennent rien ſans un conſeil général, qui s'aſſemble tous les matins. L'aſſemblée ſe tient en forme de croiſſant autour du *Paraouſti*, qui eſt au milieu ſur une éſpèce de ſiége plus élevé que les autres & fait de pluſieurs pièces de bois arrondies.

Digitized by Google

rondies. Tous les guerriers & les Conſeillers, qui ſont les anciens du Canton, viennent avec beaucoup de reſpect ſaluer le Chef en commençant par le plus ancien des vieillards, qui éléve ſes mains ſur la tête avec de grands cris. Le reſte des aſſiſtans fait la même cérémonie en répondant ſur le même ton. Enſuite chacun prend ſa place & lors qu'il s'agit d'une affaire très importante, le *Paraouſti* fait apeller les *Jaounas* & les anciens afin que chacun diſe ſon avis. Les *Jaounas* ſont les Prêtres du pays & ont grande influence ſur les délibérations & beaucoup d'autorité ſur l'eſprit de ces guerriers. Le réſultat de ces avis eſt comme la réſolution du Conſeil d'Etat. La délibération étant achevée, les vieilles femmes apportent un breuvage fort, qui eſt le ſuc de quelques herbes qu'elles ont infuſées & épreintes. Ce breuvage qui dégouteroit un Européen par l'idée ſeule des femmes qui l'ont apprêté, n'a rien de déſagréable pour ces Sauvages, & même à cette idée prés, lors qu'il a été infuſé & bouilli, il eſt clair & ne déplait ni au goût, ni à la vuë. Une eſpéce d'Echanſon le préſente au *Paraouſti* en élevant ſes mains ſur ſa tête : celui-ci boit le prémier dans la coupe, aprés quoi la troupe guerriére & les Vieillards boivent à leur tour. Ils font un ſi grand cas de cette boiſſon qu'ils n'en accordent l'uſage qu'aux guerriers & à ceux qui ont fait des éxploits militaires. Eux ſeuls ſont jugés dignes d'en boire. Elle fait ſuer ceux qui en ont bû & les anime éxtrêmement. On s'en ſert même à cauſe de ſa violence, pour éprouver ceux que l'on deſtine à la guerre, on leur en fait boire une certaine quantité. Si leur tempérament ne réſiſte pas à la force de cette liqueur, on les juge inhabiles aux grandes fatigues que demande la profeſſion des armes, & on ne ſe fie point à eux pour les affaires importantes ; car chés ce peuple on juge de l'éſprit par le corps. Ils diſent que cette boiſſon leur eſt fort utile à la guerre où il faut jeûner quelquefois deux ou trois jours & alors ce breuvage corroboratif les ſoûtient. Ils ſément le Mayz deux fois l'année, aux mois de Mars & de Juillet, de ſorte qu'ils font la récolte trois mois aprés & la terre ſe repoſe les autres cinq mois de l'année : c'eſt à dire depuis Octobre juſqu'en Février incluſivement. Pendant ce tems là ils ne fument point la terre ; mais tout l'engrais qu'ils y font c'eſt d'y brûler les herbes ; & les cendres y répandant leurs ſels en raniment la fécondité. Ils remuent la terre avec de certaines piéces de bois pointuës & jettent tout à la fois dans les ouvertures qu'ils font en bêchant deux ou trois grains de Mayz. Au tems des ſemailles les Chefs ordonnent aux Vieillards d'aſſembler les peuples pour labourer. On prépare alors de quoi boire pour s'animer au travail & pour ſe réjouir durant cette cérémonie, ce qui ſe pratique auſſi au tems des moiſſons. Les *Paraouſtis* font partager à chacun ſelon ſon rang une portion de ce Mayz qui eſt recueilli en commun. Ils ne ſément que pour leur proviſion de quatre ou cinq mois ſans ſonger plus loin & ils ſe moquent de nous de ce que nous prenons tant de ſoins pour l'avenir, l'inquiétude que nous donnons pour prévenir des beſoins encore éloignés & l'ardeur avec laquelle nous amaſſons des richeſſes, leur paroiſſent une folie. Lorſqu'ils ſont malades, ils ne ſe font pas ouvrir la veine comme nous faiſons en Europe. Ils apellent leurs *Jaounas* qui ſont en même tems leurs Prêtres & leurs Médecins. Ceux-ci ſuccent l'endroit du corps qui fait le plus de mal au malade ; quelquesfois ils le ſuccent avec la bouche, quelquefois auſſi avec un chalumeau, aprés avoir fait une legére inciſion prés de quelque veine. Avant la cérémonie, le *Jaouna* prononce quelques paroles de même qu'aprés l'opération. Que le malade meure ou guériſſe, le *Jaouna* ne perd rien de ſa gravité qui fait une partie de ſon art, ni les Sauvages de l'éſtime & de la confiance qu'ils ont pour ces gens là. Les *Jaounas* procurent le vomiſſement à leurs malades par une poudre qu'ils font de coquillages calcinez. Il n'y a que les naturels du païs qui puiſſent réſiſter à la violence de ce remède & un Européen en créveroit à coup ſûr. Ils baignent auſſi leurs malades & quand il n'y a plus de remède, ni d'éſpérance, ils les éxpoſent au ſoleil levant à la porte de leurs cabanes, priant & conjurant le ſoleil de les guérir. Dans toutes les maladies, l'ordre des remédes eſt toûjours le même. Ils commencent d'abord par ſuccer la partie affligée, enſuite ils ont recours aux inciſions, ils continuent par le vomitif, par le bain, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'ils aient détruit la maladie, ou le malade. Ces *Jaounas* ſont vêtus de longues robes faites de diverſes peaux coupées en bandes inégales. Ces robes ſont attachées avec des ceintures de peau de cerf, auxquelles ils attachent des ſachets pleins d'herbes qu'ils portent toûjours avec eux. Sur la robe ils portent en guiſe de manteau la peau de quelque bête ſauvage. Ils vont les pieds & les brads nuds, & portent ſur la tête un bonnet de peau qui finit en pointe. Les femmes ſont grandes, fortes, & de couleur olivâtre comme les hommes. Elles ont auſſi les bras, les jambe, & le corps peints de pluſieurs couleurs qui ne ſauroient s'éffacer, parce qu'elles ſont imbibées dans les chairs, par le moien des piqueures, ſi bien qu'elles y reſtent toûjours. Cette couleur olivâtre eſt un éffet de l'art & outre la beauté qu'ils s'y figurent, les ſucs dont ils ſe frottent, leur endurciſſent la peau contre les injures de l'air. Ces femmes vont nuës éxcepté quelques parties du corps qu'elles cachent par une éſpéce de tablier qui va depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Elles ſont fort agiles & paſſent à la nage les plus grandes rivières mêmes, en tenant leurs enfans d'un bras. Elles grimpent avec une pareille agilité ſur les plus hauts arbres du pays. * Etat de la grande Bretagne *ſous George II. T. 3. pag.* 177. *&c. du Suplément. Voyez* FLORIDE.

CAROLINS, nom de quatre livres, que Charlemagne fit faire en 790. contre le II. Concile de Nicée, & qu'il fit publier par ſon autorité & ſous ſon nom, d'où ils ont été appellez *Carolins* : L'Egliſe Gallicane toléroit alors les images, ſans en permettre le culte, de peur qu'il ne dégenerât en ſuperſtition, dans un temps où le Paganiſme ſubſiſtoit encore en quelques endroits. On honoroit cependant en France les croix & les vaſes ſacrez ; mais on ne rendoit aucun culte aux images ; quoi que l'on ne fît aucune difficulté d'en avoir : en quoi la France tenoit le milieu entre les Iconoclaſtes qui briſoient les images, & ne permettoient pas que l'on en eût, & les Catholiques d'Orient adverſaires des Iconoclaſtes, qui leur rendoient un culte éxterieur fort ſolemnel. Les livres Carolins furent portez à Rome & préſentez au Pape Adrien I. par Engilbert Abbé de ſaint Riquier envoyé du Roi Charles. Le Pape qui ſoûtenoit le Concile de Nicée, les ayant reçûs, crut être obligé d'y répondre, par un écrit adreſſé à l'Empereur Charlemagne même ; mais cette lettre d'Adrien ne fit pas changer de ſentiment ni de pratique à l'Egliſe de France ; car au Concile de Francfort tenu l'an 794. on rejetta le ſentiment des Grecs, & on condamna l'adoration & le culte des images, auſſi-bien que dans le Concile de Paris tenu en 824. parce qu'on s'imaginoit que les Grecs leur rendoient le même culte qu'à Dieu. Les livres Carolins ont été donnez au public en 1549. ſur un ancien manuſcrit, par M. du Tillet Evêque de Meaux, qui ſe cacha ſous le nom d'*Eli. Phili.* & le Concile de Paris en l'an 1596. par Pierre Pithou. Quelques-uns ont douté de l'antiquité & de la vérité de ces livres : il y en a qui les ont attribuez à Anguilram Evêque de Metz, d'autres à Alcuin, & quelques-uns les ont crû ſuppoſez : mais quoiqu'on ne ſçache pas qui les a compoſez, on ne peut douter qu'ils n'ayent été faits du temps de Charlemagne & par ſon ordre ; la réponſe du Pape Adrien, les Conciles de Francfort & de Paris établiſſent d'une manière convainquante, ce qu'on vient d'en dire. Hincmar les a citez, & on en trouve d'anciens manuſcrits. * Préface des livres Carolins dans la dernière édition. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII. ſiècle.*

CAROLLSTAD ou CARLOWITZ, *Caroloſtadium*, ville d'Allemagne ſur les frontiéres de l'Autriche & de la Croatie : elle eſt ſituée ſur le confluent de Kulp & du Mereſwitz. Charles Archiduc d'Autriche la fit bâtir, pour l'oppoſer aux Turcs ; auſſi eſt-elle un des boulevarts de l'Empire du côté de la Croatie : C'eſt le lieu où l'Empereur Leopold fit la paix avec les Turcs le 26. Janvier 1699. * Sanſon. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Suède, dans cette partie de la Gothie, dite *Vermeland*. Charles IX. Roi de Suède, lui avoit donné ſon nom, & les Danois la ruinérent preſque entiérement en 1644. * Sanſon. Baudrand.

¶ CAROLSTADE, (André Rodolphe) autrement nommé *Bodenſtein*, prit le nom de Carolſtade, parcequ'il étoit né à *Carlſtadt* en Franconie. Il commença ſes études dans ſa patrie & viſita enſuite les païs étrangers ; il fit un long ſéjour à Rome où il étudia la Théologie. Il paſſa depuis à Wittemberg, à peu prés dans le tems de l'établiſſement de cette Univerſité. Il y fut fait d'abord Chanoine de l'Egliſe du Château & Archidiacre de celle de la ville. En 1502. il fut créé Docteur & Profeſſeur en Théologie. En 1512. il conféra le degré de Docteur en Théologie à *Luther* & fut en 1517. un des prémiers qui adopterent ſes ſentimens. Peu de tems aprés il entra en diſpute avec *Eccius* & en 1519. il diſputa avec lui à Leipzig en préſence de Luther & de Melanchthon. Luther en 1521. s'étant réfugié dans le Château de *Wartenbourg*, Carolſtade ſe maria & commença à enlever les images des Egliſes & à abolir la confeſſion auriculaire. Luther de retour à Wittemberg en 1522. approuva pluſieurs démarches de Carolſtade, comme l'abolition des Meſſes privées &c. mais il condamna pluſieurs autres articles ; Carolſtade alla encore plus loin, il ſe retira dans un village, & blama tous les degrés Académiques & ne voulut plus porter le titre de Docteur ; il travailla même comme un Laboureur. En 1524. il fut élû Paſteur d'*Orlamunda* ; auſſi-tôt qu'il eut pris poſſeſſion de ſon Egliſe il commença par en bannir les images & il enſeigna que le corps & le ſang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'Euchariſtie ; c'eſt ce qui le fit ſoupçonner d'être dans les ſentimens de *Thomas Muntzer*. Luther fut chargé, par l'Electeur de Saxe, de prêcher à Jene contre Muntzer & ceux qu'on appelloit Sacramentaires ; il le fit le 22. Juin 1624. & Carolſtade fut du nombre des auditeurs. L'aprés diné ces deux antagoniſtes eurent entre eux une converſation bien vive, dans laquelle Carolſtade ſoûtint ſes ſentimens, deſorte que Luther le menaça de le réfuter par des écrits publics, & lui donna un Ducat pour erres de ſon engagement. Le 24. Août de la même année Luther vint à Orlamunda, en aïant été prié par le troupeau de Carolſtade ; mais celui-ci avoit déja tellement confirmé ſes auditeurs dans ſes idées que Luther ne put point les faire changer de ſentiment. Carolſtade fut à la fin obligé de quitter le païs par ordre de l'Electeur. Il alla donc à Strasbourg & de là à Bâle, mais ſans s'entretenir avec les Théologiens de cette derniére ville. Il paſſa enſuite à Zuric & ne vit point alors Zwingle. Il écrivit une lettre à ſon Egliſe d'Orlamunda, dans laquelle il ſe plaignoit d'avoir été chaſſé ſans qu'on l'eût convaincu, & publia outre cela quelques livres touchant la Sainte Cene, qui furent imprimés à Bâle. En 1525. du tems de la rebellion des païſans, Carolſtade vint à Rotembourg, & comme on punit dans la ſuite pluſieurs Eccléſiaſtiques il courut de grands riſques, deſorte qu'on fut obligé de le dévaler le long des murailles de la ville dans un panier ; aprés quoi il prouva ſon inno-

Digitized by Google

innocence dans un écrit particulier, & pria Luther de le faire imprimer, ce qui fut éxécuté. En 1526. Luther obtint pour Carolſtade la liberté de rentrer en Saxe, où il fit baptiſer un fils dont les Parains & la Maraine furent *Juſte Jonas*, *Melanchthon* & la femme de Luther. Mais parcequ'il ne voulut pas adopter les ſentimens de Luther, ou pour quelques autres raiſons, Carolſtade ne jouït d'aucun gage, deſorte qu'il tomba dans une éxtrême pauvreté & ſe vit obligé de vendre ſa Bible Hébraïque. Il ſéjourna à Kemberg & à Segern, juſques à ce qu'en 1529. il ſe tourna du côté de l'Oſt-Friſe d'où il paſſa l'année ſuivante à Strasbourg, Bâle & Zuric, n'aïant avec ſoi que ſa femme & trois enfans. Zwingle lui procura à Zuric un Diaconat & peu de tems après il eut l'Égliſe d'Altſtetten dans le Rheinthal. N'étant plus en ſûreté dans ſa Paroiſſe, depuis la bataille de Cappel, il fut appellé à Zuric où il prêcha ordinairement cinq ou ſix fois par ſemaine. En 1534. la ville de Bâle le demanda par lettres & par des Députés qu'elle lui envoïa; il ſuivit cette vocation & enſeigna à Bâle pendant 7. ans & comme Paſteur de l'Egliſe de S. Pierre & comme Profeſſeur dans l'Univerſité. Il mourut de la peſte le 24. Décembre 1541. Outre quelques ouvrages allemands on a de lui les ſuivans en Latin: *De utraque ſpecie Cœnæ*; *De iis qui S. Cœnâ utuntur*; *De abuſu panis & Calicis Domini*; *De efficacia indulgentiarum*; *De Pontifice Romano* &c. * Sleidanus *de Statu Religion.* Seckendorff *Hiſt. Luther.* l. 1. §. 121. &c. Scultetus *in annal. evang.* P. 1. Adami *vit. Theol.* Freherus *Theatr.* Hendreich. Arnold *Ketz. hiſt.* P. 2. l. 16. c. 19. §. 9. &c. Hottinger *Schroeitzer. Kirchen-Geſchichten.*

CARON, grande rivière de Perſe, appellée anciennement *Eulæus*, *Choaſpes*. Elle a ſa ſource vers les confins du Yerack Agemi, traverſe tout le Chuſiſtan, où elle baigne la ville de Suſe, & elle ſe décharge dans le golfe de Balſera. C'eſt la même rivière, que le Prophète *Daniel* appelle *Ulai*. On lui donne auſſi le nom de Tiritiri dans pluſieurs cartes. * Maty, *Dict.*

CARONIA, bourg de Sicile, ſitué ſur la côte Septentrionale de la Valée de Demona, entre l'emboûchure de la rivière de Pollino, & le cap d'Orlando. * Maty, *Diction.*

CAROSA, petite ville ou bourg de la Turquie en Aſie: elle eſt dans la Natolie, ſur la Mer noire, entre la ville de Sinope & l'emboûchure du Lali. On prend ce lieu pour l'ancienne *Cytaſia*, ville de la Paphlagonie. * Maty, *Diction.*

CAROSQUI, CAPO CAROSQUI, ou IMKERMEN, anciennement *Criumetopon*, *Frons Arietis*; cap célèbre de la petite Tartarie en Europe. C'eſt la pointe de la Preſqu'Isle de la Crimée, qui s'avance le plus dans la Mer noire: on le voit au Couchant de la ville de Caffa, au Midi de celle de Baciesarai. * Maty, *Diction.*

CAROSUS, Abbé Partiſan d'Eutyches dans le V. ſiècle, ſous le Pontificat de ſaint Leon, fut condamné l'an 451. dans le Concile de Calcédoine. Il ſe joignit à Dorothée; & ils ſoûtinrent tous deux, que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il ſe fit en ſa préſence une conférence entre les Evêques & les Moines, afin de déterminer les queſtions controverſées. Ils furent condamnez, après que le Preſtre Alexandre eut rapporté au Concile, que le Prince avoit répondu, que s'il eût voulu connoiſtre de ce différend, il n'auroit pas donné la peine aux Evêques de s'aſſembler. * *Conc. Calc. ſeſſ.* 5.

CAROUAGIUS, (Bernardin) étoit un jeune homme mal fait de corps, mais qui avoit un eſprit au deſſus du commun. Après avoir appris à Pavie le métier d'Horloger, pour complaire au docte Alciat, il fit une horloge dans laquelle l'on remarquoit des éffets éxtraordinaires: non ſeulement elle marquoit les heures, mais elle étoit tellement diſpoſée, que le marteau frappant contre la cloche, faiſoit ſortir d'une pierre qu'il touchoit une étincelle de feu: cette étincelle venant à tomber ſur du ſouffre mettoit le feu à une mêche qui enſuite allumoit une lampe; enſorte que par le moyen de cette ſeule horloge, un homme pendant la nuit, ſçavoit l'heure qu'il étoit, & avoit en même-temps de la lumière. * Bernard. Sav. *l.* 8. *Ticin. hiſt.*

CARPA, en Aſie. *Cherchez* CARRATHASSAN.

CARPA, ville de l'Inde delà le Gange: elle eſt dans le Royaume de Brama, ſur la rivière de Pegu, entre la ville de ce nom & celle de Canarane. * Maty, *Diction.*

CARPACCIO, (Vittore) Peintre, vivoit ſur la fin du XV. ſiècle, vers l'an 1490. & 1495. il étoit de Veniſe, où il fut emploïé, & laiſſa pluſieurs tableaux de ſa façon. * Voyez ſa vie entre celles des Peintres de l'Etat de Veniſe, du Chevalier Ridolfi, *P. I. p.* 27.

CARPASSO, c'étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Isle de Cypre: maintenant n'eſt qu'un petit bourg, ſitué ſur la côte ſeptentrionale, vers le Levant. * Maty, *Diction.*

CARPATHIE, aujourd'hui SCARPANTO, Isle de l'Archipel, qui a donné ſon nom à la *mer Carpatienne*, dite aujourd'hui *mer de Scarpanto*, entre les Isles de Rhodes & de Candie. C'eſt le *Carpathus* des Anciens. Elle a encore pluſieurs antiquitez, & on y voit les ruines de diverſes villes. Les Turcs y avoient un Cadi, qui y rend la juſtice, & les habitans ſont Chrétiens Grecs. Le corail de l'Isle de Scarpanto eſt renommé. Philon, Evêque, ordonné par ſaint Epiphane, rend encore célèbre le nom de cette Isle. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Daviti, *T. II. p.* 54. 55. *&c. Voyez* SCARPANTO.

CARPE, étoit un habitant de Throas en Phrygie, qui logea ſaint Paul dans le dernier voyage que cet Apôtre fit à Rome. Il laiſſa chez lui une veſte, ou ſelon d'autres un ſac & des livres, comme nous l'apprenons de S. Paul même dans ſa 2. épitre à Timothée. Les Grecs font de Carpe un des 72. Diſciples, l'aſſocient à ſaint Paul dans la prédication de l'Evangile, parlent de ſon martyre, & font ſa fête au 26. de Mai. Euſèbe parle d'un autre ſaint *Carpe*, qui fut Evêque de Thyatire, en Aſie, & qui ſouffrit le Martyre avec d'autres du temps de Marc-Aurele: c'eſt de celui-ci que les Grecs font mémoire au 13. d'Octobre jour auquel les Latins marquent la feſte de Carpe de Troade. * 2. Timot. 4. *v.* 13. Euſeb. *hiſt. l.* 4. *c.* 14. Tillemont. *Mem. Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'Octobre.*

CARPE'E, *Carpæa*, du mot grec καρπαία eſpèce de danſe que les Eneianes & les Magneſiens peuples de Theſſalie avoient coûtume de danſer étant armez; ce qui ſe faiſoit à peu près de cette façon: un homme mettant bas les armes, laboure & ſême, regardant ſouvent derrière ſoi comme étant inquiet & dans l'apprehenſion: un voleur ſurvient, lequel étant apperçû, l'autre auſſi-tôt reprend ſes armes, & combat pour ſes bœufs; cela ſe fait en cadence & au ſon de la flute: le voleur après avoir vaincu & lié le Laboureur, emmène les bœufs; c'eſt quelquefois le Laboureur qui défait le Larron. L'idée de cette danſe pourroit venir de Mercure, qui déroba les bœufs du Roi Admète. * *Voyez* Xenophon dans le feſtin de Seuthas de Thrace. Horace *l.* 1. *Ode* 10. & Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *cap.* 18.

CARPEGNA, (Ulric) Cardinal, Gentilhomme de la ville d'Urbin, né le 25. de Mai 1595. du Comte *Thomas* Carpegna, & de *Vittoria* Landriana, fut Evêque de Gubio en 1630. nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 28. Novembre 1634. Evêque de Todi en 1638. d'Albano en 1666. de Freſcati en 1671. de Paleſtrine, de Sabine, & enfin Evêque de Porto. Il mourut ſous-Doyen du ſacré Collège, le 24. Janvier 1679. âgé de 84. ans, & eſt enterré à ſaint André della Valle en la chapelle des Barberins.

CARPENTERIE ou CARPENTERLAND, eſt le nom d'un grand & vaſte païs, dans les terres Auſtrales, nouvellement découvert par Carpentier Hollandois, qui lui a donné ſon nom. Les rélations n'en diſent rien de particulier.

CARPENTRAS, ſur la Ruſſe, ville de Provence, Capitale du Comté Venaiſſin, avec Evêché ſuffragant d'Avignon. C'eſt la *Carpentoracte*, dont parle Pline. Elle s'eſt élevée ſur les ruines de Venaſque *Vindauſca* ou *Vendauſca*: ce que l'on peut voir dans les lettres de Petrarque à Guy Archevêque de Gennes. L'Evêché qui étoit autrefois ſuffragant de Vienne, l'eſt aujourd'hui d'Avignon. Le plus ancien Prélat dont nous aïons connoiſſance, eſt Julien, qui ſouſcrivit au Concile d'Epaone, aſſemblé par Avitus Archevêque de Vienne l'an 517. & au quatrième d'Arles en 524. Saint Siffret eſt un de ſes ſucceſſeurs. Il en a eu d'autres illuſtres, Jean Camplon, Fréderic de Saluces, Julien de la Rovere, qui fut depuis Pape ſous le nom de Jules II. les Cardinaux Loüis de Fliſco, Jacques Sadolet, & Aléxandre Bichi. Carpentras eſt une ville agréable, ſituée dans un pays fertile, & entourée de belles murailles. C'eſt là qu'eſt le ſiège de la juſtice du Comté Venaiſſin. L'Egliſe cathédrale eſt aſſez belle, elle a au devant une grande place, & à côté le palais épiſcopal bâti à la moderne. On en trouve d'autres en cette ville, avec pluſieurs Maiſons religieuſes, & un Collège de Jéſuites. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

CONCILE DE CARPENTRAS.

Il fut tenu, ſelon le calcul du P. Sirmond, le 6. Novembre de l'an 527. ſous le Pontificat du Pape Felix IV. & ſous le Conſulat de Mavortius, bien que Baronius ne le mette qu'en l'an 529. Saint Céſaire d'Arles y préſida, & il y fut ordonné que l'Evêque qui auroit du revenu ſuffiſant pour ſon entretien, ne prendroit rien ſur les Paroiſſes de ſon Diocèſe; & que s'il ne ſe pouvoit paſſer de cette contribution, après en avoir réſervé ce qui ſeroit néceſſaire pour la ſubſiſtance des Prêtres qui le ſervoient, le reſte ſeroit pour lui. Il y a encore une lettre de ce Concile à Agrecius Evêque d'Antibe, lequel y fut ſuſpendu pour un an de la célébration de la Meſſe, parce qu'il avoit ordonné un Prêtre contre les canons; & qu'il n'étoit ni venu, ni n'avoit envoïé à l'aſſemblée. * *Tom. IV. Conc.* Baronius, *A. C.* 529.

† CARPEZAN, ou comme d'autres l'appellent, *Carpenſonius*, ou comme il s'appelloit proprement, *Carpzovius*, (Joachim) fameux Général, iſſu de la célèbre famille des *Carpzoves* de la ville de Brandebourg dans la Marche. Il paſſa une partie de ſa jeuneſſe auprès de Benoit Carpzove ſon parent, qui étoit Profeſſeur en Droit à Wittemberg. Mais il quitta enſuite les études & aïant pris le parti des armes, il ſervit pendant quelques années ſous des Puiſſances étrangères. Dans les troubles de Bohême il entra au ſervice d'*Erneſte* Comte de Mansfeld, où il occupa une des prémières charges. S'étant trouvé au ſiège de la ville de *Pilſen* en Bohême il donna des preuves ſi éclatantes de ſa valeur, que peu de tems après on lui donna un Régiment. En 1620. il fut fait priſonnier par les Impériaux; mais il eut le bonheur de ſe ſauver d'entre leurs mains. Le Comte de Mansfeld étant entré en négociation avec le Général Impérial *Tylli*, Carpezan & le Comte d'Ortenbourg furent les ôtages que Mansfeld donna à Tylli. Dans l'année ſuivante il fut fait encore priſonnier par les Impériaux en Weſtphalie & ſe vit obligé de ſe rachetter en donnant 3000. écus. Il rejoignit enſuite le Comte de Mansfeld & le ſuivit en Oſt-Friſe, où il fit décapiter ſa femme, dont il avoit eu déja 5. enfans, parce qu'on lui avoit rapporté qu'elle lui étoit infidelle. L'éxécution ſe fit à Lemmingen le 27. Juillet 1623. & le Bourreau refuſant d'abord de ſuivre ſes ordres, il ſaiſit lui même l'épée & fit ſemblant de vouloir trancher la tête à ſon épouſe. Une action ſi barbare le fit haïr par bien des gens; mais comme il étoit bon Soldat, le Comte de Mansfeld

Digitized by Google

feld continua de s'en ſervir. Il le ſuivit donc encore de Hollande en Angleterre en 1624. & il fut du nombre de ceux qui ſe ſauvérent du naufrage qu'ils firent dans le trajét. En 1626. il alla auprès de Gabriel *Bethlen* Prince de Tranſſylvanie, avec Jean Erneſte Duc de Saxe-Weimar & le Comte de Mansfeld. Le Comte de Mansfeld étant mort en Dalmatie, & le Duc de Saxe-Weimar aïant perdu la vie à S. Martin en Hongrie, le commandement de l'armée fut donné à Carpezan; quoiqu'elle fût en très-mauvais état, il la conduiſit avec beaucoup de prudence & paſſa heureuſement en Siléſie en traverſant le mont *Jabeluneka*. Il s'empara de *Koſel* avec 3000. hommes, mais il fut obligé de rendre cette place par accord, le 10. Juillet 1627. Il alla enſuite trouver Chriſtian IV. Roi de Danemarc, qui le fit Commiſſaire Général de ſes armées & s'en ſervit dans la guerre contre les Impériaux. Il mourut enfin à Glukſtad en Holſtein en 1628. * Belli, *Oſtreich. lorberkrantz.* Cluv. *hiſt. univerſal. l.* 10. Meteranus, *Theat. Europ.*

¶ CARPI, *Carpum*, ville d'Italie dans le Modenois, avec Evêché ſuffragant de Bologne, & titre de Principauté. Elle eſt ſituée ſur un canal de Sechai, environ à ſix ou douze milles de Modene, & à quatre ou cinq de Reggio. C'eſt une ville forte, avec un Château, de bonnes murailles, & des foſſez remplis d'eau. Cette Principauté a été poſſédée depuis l'an 1319. juſqu'environ l'an 1550. par la famille de Pio. Albert Pio, qui a écrit des livres de controverſe contre les Luthériens, aïant porté les armes pour le Roi François I. au ſervice duquel il fut tué à la bataille de Pavie, l'Empereur Charles-Quint confiſqua ſon Païs, & le donna au Duc de Modène. Les Princes Pio demeurent à préſent à Rome, où ils poſſédent le Marquiſat de ſaint Grégoire dans le Latium. * Sanſon. Baudrand. Thomas Corneille, *dict. geogr.*

CARPIENS, peuples de la Province Zengitane, qui s'appelle proprement *Afrique*, ſelon Pline. Cette nation étant demeurée paiſible ſous l'Empereur Marc Aurèle, elle recommença ſous Maxime & Balbinus à prendre les armes contre l'Empire Romain. Zozime dans la vie de Philippe, rapporte cet événement, & il nous en reſte une médaille avec cette inſcription, *Imp. Philippus Aug. Vict. Carpica.* L'Empereur Aurelien les vainquit après, & transporta une partie de la nation dans l'Empire Romain. Dioclétien dans la ſuite en fit de même à ſon exemple. Le Sénat voulut donner à Aurelien le nom de *Carpique*; mais il le refuſa, comme on le peut voir dans Aurelius Victor, ſous prétexte que ce nom n'étoit pas aſſez Auguſte, & que l'on pourroit en abuſer en l'appellant *Carpiſente*, qui eſt le nom que l'on donnoit à une ſorte de chauſſure fenduë & coupée, lequel ne convenoit point à un Empereur. * Vopiſcus dans la vie d'Aurélien *p.* 30. *Voyez* Caſaubon & Saumaiſe ſur cet endroit, & B. Rhenan. *Rerum Germanic. Nov. Anti. l.* 1. *&* 1. *p. dans les Notes de* Jacques Otton.

CARPINETO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, a titre de Comté & eſt ſitué ſur la montagne de Carpineto, près d'Anagnie dans la campagne de Rome. * Maty, *Diction.*

CARPIO, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Il eſt ſur le Guadalquivir entre Cordouë & Andaxar, à cinq lieuës de la prémière & à ſept de la dernière. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Corbulo*, & d'autres pour l'ancienne *Calpurniana*, deux petites villes de l'Eſpagne Bétique. * Mati, *Diction.*

CARPIO, *cherchez* VEGA.

CARPOCRAS ou CARPOCRATES, Héréſiarque, natif d'Alexandrie dans le II. ſiècle. Il enſeignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joſeph; & que ſon ame n'avoit rien au deſſus des autres, ſinon qu'elle avoit reçû plus de vertus & plus de force de Dieu, lorſqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuſe dans ſon corps; & que cette communication plus abondante lui avoit été faite pour vaincre les Démons qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'ancien Teſtament, nioit la réſurrection des morts, ſe perſuadoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que ce n'eſt que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore pluſieurs ſentimens erronez & enſeignoit pluſieurs autres impietez. Il eut un fils nommé *Epiphane*, qui fut héritier de ſes erreurs. Les Adamites furent ſectateurs de ſes réveries. Il avoit eu une femme nommée *Alexandrée*, qui étoit de Céphalonie. Il eut pluſieurs diſciples; quelques-uns d'entre eux portoient des marques à l'extrémité de l'oreille, ils avoient des images de J. C. en peinture & en boſſe, que Cerinthe aſſuroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit ſur la terre. Il couronnoit ces images & les plaçoit avec celles des Philoſophes Pythagore, Platon, Ariſtote, & les adoroit. S. Irénée dit qu'une femme de cette ſecte nommée *Marcelline* vint à Rome ſous le Pontificat d'Anicet vers l'an 160. & qu'elle y pervertit beaucoup de monde. Epiphane fils de Carpocrates étoit ſçavant dans les belles Lettres & dans la Philoſophie de Platon, ſur les principes de laquelle il compoſa un livre de la juſtice, où il définiſſoit la juſtice de Dieu *une Communauté avec égalité*; & prétendoit prouver que non ſeulement les biens, mais auſſi les femmes devoient être communes. Cet Epiphane mourut l'âge de 18. ans, & fut honoré comme un Dieu dans la ville de Samé, ville de Céphalonie, dans laquelle on lui dreſſa une ſtatuë. On accuſoit les Carpocratiens de commettre des abominations après leurs repas. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *har.* 27. Tertullien *de præſc. c.* 48. Clément Aléxandrin, *l.* 3. *des Tapiſſ.* Baronius, *A. C.* 35. 60. *&* 120. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois prémiers ſiècles.*

CARPUS, Mathématicien, vivoit dans le V. ſiècle: il a fait quelque ouvrage d'Aſtronomie cité par Proclus ſur le prémier livre d'Euclide. * Voſſius, *de Mathem. c.* 48. §. 5. *&* 62. §. 8.

† CARPZOV, (Jean Benoit) nâquit le 22. Juin 1607. à *Rochlitz*, où ſes parens s'étoient retirés à cauſe de la peſte. En 1623. il vint avec eux à Wittemberg, & y reçût le degré de Maître ès-arts en 1627. l'année ſuivante il alla à Leipzig & y continua ſes études en Théologie. En 1633. il fut Diacre dans l'Egliſe de ſaint Thomas à Leipzig, & en 1643. il en fut Archidiacre; il avoit pris le degré de Licentié en Théologie en 1640. En 1646. ou lui donna la chaire de Théologie & en 1651. il fut créé Docteur de la même Faculté. Il mourut le 22. Octobre 1657. Outre une fille Chriſtine Elizabeth, il laiſſa 5. fils: *David Benoſt*, *Jean Benoſt*, *Auguſte Benoſt*, *Samuel Benoſt* & *Fréderic Benoſt*. Voici les titres de quelques-uns de ſes ouvrages: *Specimen Theologiæ Chemnitianæ in duobus locis de Deo & Chriſto*; *Syſtematis theologici in uſum collegiorum & exercitiorum academicorum partes duæ*; *Iſagoge in libros Eccleſiarum Lutheranarum ſymbolicos.* * Freher. *in Theatr. part.* 1. *ſect.* 3. Witte, *Diar. biogr.* Item *in mem. Theol. dec.* 9. *n.* 8.

† CARPZOV, (Jean Benoit) fils du précédent nâquit à Leipzig le 24. Avril 1639. Après avoir commencé ſes études dans la patrie, il alla en 1655. à Jène, & de là à Strasbourg. Son père étant mort en 1657. il fut obligé de retourner chez lui, mais il revint bientôt après à Strasbourg. Il viſita enſuite Tubinge, Ulm, Ratisbone, Nuremberg, Altorff, Heidelberg & Bâle. Dans ce dernier endroit il étudia l'hébreu ſous Buxtorf. Il retourna enfin à Leipzig & y fut fait Miniſtre dans l'Egliſe de ſaint Nicolas en 1662. en 1674. il fut Archidiacre & en 1679. Paſteur dans l'Egliſe de ſaint Thomas. L'Académie de Leipzig lui donna auſſi divers emplois. En 1665. il fut Profeſſeur en Morale, en 1668. aux langues Orientales & en 1684. en Théologie. En 1665. il avoit pris le degré de Bachelier, en 1668. celui de Licentié & en 1671. celui de Docteur en Théologie. Il mourut le 23. Avril 1699. On a de lui les ouvrages ſuivans: *Conſtitutiones tractatûs Talmudici dicti Schabbath*; *item dicti Erubbim, latine verſa à Sebaſtiano Schmidt, quibus textum hebraum addidit Carpzovius*; *Rabbi Moſis ben Maymon tractatus de jejuniis hebraorum cum interpretatione Latina*; *Schikardi jus regium hebraorum cum animadverſionibus & notis*; *Diſputationes Theologicæ variæ*; *Collegium rabbinico-biblicum in libellum Ruth, &c.* * Pippingii, *memoriæ Theolog. p.* 763.

† CARPZOV, (Fréderic Benoit) frère du précédent, grand Litérateur & Conſeiller à Leipzig, nâquit le 1. Janvier 1649. Après qu'il eut jetté les fondemens de ſes études à Leipzig & qu'il y eut donné un échantillon de ſon ſçavoir en publiant une diſſertation *ſur la IV. Eclogue de Virgile & ſur la queſtion, ſi, ſelon le ſentiment d'Euſèbe, il y eſt parlé de la naiſſance de J. C.* il fit un voyage en Allemagne & dans les Païs-Bas, & lia connoiſſance avec tout ce qu'il y avoit alors de perſonnages célèbres. D'abord il avoit eu le deſſein d'étudier en Droit; mais ſon inclination naturélle le porta invinciblement à l'étude des belles Lettres, dans leſquelles il s'eſt ſi fort pouſſé, que l'Italie, la France, l'Angleterre & la Hollande lui ont donné rang parmi les grands hommes de ſon ſiècle. En 1676. il ſe maria avec Anne Elizabeth Jæger, fille d'un Marchand de Leipzig & s'aſſocia avec ſon beau-père, ce qui bien loin de nuire à ſes études, leur fut plûtôt avantageux; il entra en correſpondance avec les prémiers ſavans de l'Europe & il ſe procura tous les bons livres qu'il put découvrir. Sa plus grande ſatisfaction étoit de rendre ſervice aux gens de lettres. C'eſt à ſes ſoins que la République des Lettres doit l'édition des *Inſcriptions de Reineſius*, auſſi-bien que les nouvelles éditions des livres ſuivans; *Quæſtiones Alnetanæ*, *Erythræi Pinacotheca*, *Joachimi Camerarii vita Philippi Melanchthonis*, *Georgii Pricipis Anhaltini & Eobani Heſſi.* Il a auſſi beaucoup contribué à l'édition des œuvres de Julien de la réviſion de Spanheim. Les Poëſies & les Harangues de Pierre Petit, de Hüet, de Brouckhouſius, de Franciſcus, de J. George Grævius, de Perizonius ont uniquement été réimprimées par ſes ſoins. Il contribua encore beaucoup par ſa correſpondance & par ſon aſſiduité aux *Acta Eruditorum* de Leipzig, que Otton Mencke commença en 1682. En 1680. il fut fait Conſeiller à Leipzig & en 1693. il fut nommé *Edile* de cette ville. Il mourut le 20. Mai 1699. * Junckeri, *epiſtola de obitu Carpzovii.*

CARPZOVIUS, (Benoit) fils de Simon le Conſul, nâquit en 1565. dans le Marquiſat de Brandebourg: comme il excelloit dans la Juriſprudence, il fut mis au nombre des Juriſconſultes de Wittemberg en 1592. où il enſeigna d'abord les Inſtituts en 1599. & en 1601. il commença à enſeigner le Digeſte *infortiate*, & le nouveau; après cela il fut appellé à Dreſde par la Princeſſe Sophie, veuve de Chriſtian I. Electeur de Saxe, pour remplir la charge de Chancelier de cette Princeſſe, celle de Conſeiller de l'Electeur Chriſtian II. & Aſſeſſeur des Juges des appellations. Pour joüir d'un plus grand repos, il obtint de ce Prince la permiſſion de retourner à Wittemberg, où il mourut en 1624. âgé de 59. ans. Il laiſſa trois fils, *Conrad* Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Wittemberg, *Benoſt* & *Jean* dont nous allons parler dans l'article ſuivant. * Paul. Freher. *Theat. Viror. Clarorum.*

CARPZOVIUS, (Benoit) fils du précédent, né en 1595. ſuccéda aux mêmes emplois de ſon père qu'il éxerça pendant 46. ans, & mourut en 1666. âgé de 72. ans. Il fit imprimer en

Digitized by Google

1635. *Practica rerum criminalium*, qui a été plusieurs fois réimprimée *in folio*, & dont Gothofredus Suerus a fait un abrégé imprimé à Leipzic en 1655. in 4°. & en 1669. in 8°. . En 1638. il fit imprimer *Definitiones forenses*, *vel Jurisprudentia forensis romano Saxonica ad constitutiones Electoris Augusti* plusieurs fois réimprimées *in folio*, dont Ernettus Fridericus Schroterus fit un abrégé du consentement de l'Auteur, *Jena* 1664. in 4°. & 1669. in 8°. en 1640. il publia son commentaire *ad Legem Regiam. Germanorum:* en 1642. l'on imprima *Responsa juris Electoralia* in fol. en 1649. on vit son ouvrage *Definitionum ecclesiasticarum seu consistorialium*, avec l'arbre de consanguinité & d'affinité. En 1646. il fit imprimer son prémier volume des décisions de Saxe; le 2. en 1652. & le 3. en 1654. le tout a été plusieurs fois réimprimé *in folio*. Petrus Paneratius Krausem en a fait un abrégé imprimé à Jéne 1669. in 8°. il fit aussi imprimer en 1657. *Processus Juris Saxonici*, in folio. Carpzovius en a fait encore plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter; mais l'on convient que c'est celui qui a le mieux écrit de la pratique d'Allemagne, qu'il a recüeillie des constitutions & des jugemens qu'il avoit recherchez dans les archives. S'étant retiré à Leipsic sur ses derniers jours, il s'adonna entièrement à l'étude de la Bible, & on remarque qu'il la lut toute entière d'un bout à l'autre cinquante-trois fois, sans compter les réflexions qu'il faisoit dessus, & qu'il mettoit par écrit, à mesure qu'il la lisoit; & sans parler des commentaires qu'il consultoit pour en pénétrer le sens. * Paul Freher, *Theatr. Viror. Clar. Biblioth.* de Denys Simon *Edit. Par.* in 12°. 1692.

CARPZOVIUS, (Joachim) *voyez* CARPEZAN.

CARR, famille d'Ecosse. *Cherchez* KERR.

CARRAN, ou CHARAN, ville de Mésopotamie, pays de Rebecca, femme d'Isaac, & de Rachel femme de Jacob, & fille de Laban. Jacob y demeura près de vingt ans; & ce fut là qu'il se maria, & eut presque tous ses enfans. Il y devint aussi fort riche en bétail. Tharé père du Patriarche Abraham y mourut. *Genèse XI.* 31. *XXIX.* 4. *&c.*

CARRANZA DE MIRANDA, (Sanchez) Chanoine de Calahorra dans la Castille-vieille, étoit natif du Royaume de Navarre, & vivoit au commencement du XVI. siécle vers l'an 1515. Il étudia en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Paris, & enseigna depuis ces mêmes sciences dans celle d'Alcala, où il s'acquit beaucoup de réputation. Elle s'accrut à Rome, où il accompagna Dom Alvarez Carille Albornoz, & où il se lia d'amitié avec Augustin Niphus, célèbre Philosophe. Sanchez Carranza écrivit contre Erasme, & a laissé d'autres ouvrages, comme *Adversùs errorem de partu Virginis*, *&c.* * Sepulveda, *in Hist. coll. Bonon.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

¶ CARRANZA, (Barthélemi) nâquit en 1503. à *Miranda*, ville de la Navarre, d'où quelques-uns l'ont appellé *Barthélemi de la Miranda*. Ses parens qui étoient d'une bonne Noblesse du pays eurent grand soin de son éducation. Ils l'envoyèrent en 1515. à *Alcala*, où le Cardinal Ximenes commençoit à jetter les fondemens d'une Université, & où il avoit un oncle maternel. Il y étudia trois ans en Humanitez, & fit ensuite sa Philosophie. Ces études finies en 1520. il entra à l'âge de 17. ans dans l'Ordre des Dominicains, où il fit profession en 1521. Après le cours ordinaire de ses études, il enseigna la Théologie, & le fit d'une manière qui lui acquit une grande réputation. Il fut en 1539. Député au Chapitre général qui se tenoit à Rome, & il y fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudissement. De retour à Valladolid, qui étoit le lieu de sa demeure depuis l'an 1525. il s'appliqua avec encore plus d'ardeur à la Théologie, qu'il continua de professer. On étoit si prévenu de son habileté, que les Officiers de l'Inquisition ne manquoient guères de le consulter dans les affaires difficiles. L'Evêque de *Cusco* étant mort, le Conseil des Indes le proposa pour cet Evêché, & Charles-Quint l'y nomma; mais il refusa constamment de l'accepter. En 1545. l'Empereur le choisit avec Dominique de Soto pour assister de sa part au Concile de Trente. Il demeura trois ans dans cette ville, & s'y fit admirer des Légats, des Cardinaux & des Prélats, par son érudition, sa prudence & sa conduite. Il retourna en 1548. dans sa maison; l'interruption du Concile rendant sa présence inutile à Trente. Dès qu'il fut arrivé on l'élut Prieur de *Palencia*. Cette charge ne le retira pas entièrement de ses études chéries; & il expliqua publiquement l'épitre de saint Paul aux Galates avec un grand concours d'auditeurs. Philippe, Prince d'Espagne, se disposoit alors à passer en Flandre, & voulut l'avoir pour son Confesseur; mais quoique l'autorité du père se joignît à celle du fils pour lui faire accepter cet emploi, il le refusa, comme il fit aussi l'année suivante 1549. l'Evêché des Canaries. Il fut fait Provincial en 1550. & il ne songeoit qu'à s'acquitter des devoirs de cette charge, lorsque l'Empereur lui donna ordre de retourner à Trente, où le Concile alloit recommencer. Il ne fit qu'y augmenter l'estime que l'on avoit conçuë la prémière fois de lui. Ainsi lorsque le Concile eut été terminé en 1552. il fut prépose avec quelques autres Théologiens pour travailler à l'*Index* des livres défendus. Ce travail l'occupa quelques mois, & il ne put retourner en Espagne qu'en 1553. Le Prince Philippe qui l'estimoit, lui confia alors le soin de distribuer ses aumônes, & l'Inquisition lui commit souvent le soin d'examiner les livres qui devoient être mis à l'*Index*. Le Prince étant prêt à aller en Angleterre pour consommer son mariage avec la Reine Marie, crut qu'il ne pourroit trouver personne, qui fût plus propre que lui pour combattre & extirper la Religion Protestante de ce Royaume, & le choisit pour l'y accompagner. Carranza se rendit en Angleterre en 1554. & travailla de tout son pouvoir à la mission dont il étoit chargé. Il n'oublia rien pour retablir la Religion Catholique, & pour ramener dans son sein ceux qui s'en étoient éloignez. Il fit brûler les livres des Réformés & exiler ceux qui furent fermes, & rétablit l'Université d'Oxford. Ce fut là son occupation jusqu'en 1557. qu'il passa en Flandre pour rendre compte à Philippe, qui y étoit alors, de tout ce qu'il avoit fait pour la propagation de la foi Catholique. Sa conduite fut si agréable à ce Prince, qui étoit devenu Roi d'Espagne par la démission de son père, que l'Archevêche de Tolède étant venu à vaquer, ce Prince le lui donna. On dit que les récommandations de la Reine Marie, dont Nicolas Antonio le fait Confesseur, y eurent beaucoup de part. Quoiqu'il en soit, Carranza refusa long-tems d'accepter cette dignité, & ne céda qu'au commandement absolu du Roi. Il fut sacré à Bruxelles par le Cardinal Granvelle le 27. Février 1558. Il trouva en arrivant en Espagne Charles-Quint à l'extrémité, & ce fut lui qui l'assista à la mort, & lui administra les derniers Sacremens. Après s'être acquité de cette triste fonction il se rendit à Tolède, où il commença à remplir tous les devoirs d'un Pasteur, & à faire la visite des Eglises de son Diocèse. Les soupçons qu'on eut après la mort de Charles-Quint, qu'il n'étoit par mort dans des sentimens fort Catholiques, retombèrent sur Carranza. Ferdinand de Valdez, Archevêque de Seville, Grand-Inquisiteur d'Espagne, le fit arrêter le 22. Août 1559. dans le cours de ses visites, après en avoir obtenu la permission du Roi & du Pape, sur une accusation vague d'héresie. On le mit en prison à Valladolid, & on commença à lui faire son procès; mais comme il recusa ses Juges & qu'il en appella au Pape, le Roi, du consentement du Pape, nomma d'autres personnes pour informer contre lui & faire toutes les procédures, afin de les envoyer à Rome, où il devoit être jugé definitivement. Cette affaire traina si fort en longueur, que les procédures ne furent finies qu'en 1564. Il y eut même alors de nouvelles difficultez, parce que les Inquisiteurs croyant qu'il y alloit de leur honneur qu'elle ne fût pas jugée ailleurs qu'en Espagne, firent tous leurs éfforts pour empêcher qu'elle ne fût portée à Rome. Le Roi approuva leurs raisons, & obtint du Pape Pie IV. des Commissaires pour la juger en Espagne même. Ce Pontife commit pour cet effet le Cardinal Boncompagno avec la qualité de Legat *à latere*, Jean-Baptiste Castania, Evêque de Rossano, Nonce en ce Royaume, & Jean Aldobrandin, Auditeur de Rote. Ces Commissaires arrivèrent en Espagne au mois de Novembre 1565. & furent fort bien reçus du Roi: mais quand ce vint au sujet de leur délégation, les Officiers de l'Inquisition voulurent prendre séance & juger avec eux; ce qu'ils ne voulurent point absolument souffrir: ç'auroit été les rendre maitres du jugement, puisque les Inquisiteurs étoient en plus grand nombre qu'eux.

Pie IV. étant mort le 10. Décembre de cette année pendant cette dispute, le Légat partit aussi-tôt d'Espagne, sans prendre congé du Roi, pour assister au Conclave. Dès que Pie V. eut été élû, ce Cardinal lui représenta si vivement les oppositions que l'Inquisition d'Espagne avoit faites à l'exécution de leur commission, & les inconvéniens qu'il y avoit à condescendre à ses prétentions, que le Pape évoqua la cause à Rome, & voulut malgré toutes les représentations & les instances du Roi d'Espagne que Carranza y fût transferé. Cet infortuné Prélat fut donc conduit sous bonne garde à Rome, où il arriva le 28. May 1567. Il fut d'abord renfermé dans le Château saint-Ange, où on en usa plus doucement avec lui qu'on n'avoit fait en Espagne. Le Pape nomma aussi-tôt des Commissaires pour éxaminer de nouveau son affaire; mais quelque envie qu'il eût de la terminer au plûtôt, le Procureur de l'Inquisition d'Espagne fit naître tant de difficultez, qu'il ne put en voir la fin. Son successeur Grégoire XIII. trouva les mêmes obstacles à ses bons desseins, & ne put prononcer de sentence que le 14. Avril 1576. Carranza fut absous à la vérité; mais pour ne pas irriter l'Inquisition d'Espagne & le Roi Philippe II. qui, par des motifs que l'on n'a pû découvrir, étoit passé d'une extrême affection pour Carranza à une extrême haine, il fut condamné à abjurer quelques propositions qu'il n'avoit point soûtenues dans le sens qu'on leur donnoit. On lui ordonna aussi de réciter quelques prières, & on le suspendit du gouvernement de son Eglise pendant cinq ans, pendant lesquels il demeureroit à Rome dans le Couvent de la Minerve, & il recevroit mille ducats par mois pour son entretien. Il ne survécut que dix-sept jours à cette sentence, & mourut le 2. May de la même année 1576. d'une rétention d'urine, âgé de 72. ans. Il donna en mourant des marques de sa Catholicité & de son humilité, en déclarant publiquement en présence du saint Sacrement qu'il alloit recevoir, qu'il n'avoit jamais eu de sentimens hérétiques, que cependant il croyoit que la sentence renduë contre lui étoit juste en conséquence de ce qui avoit été allégué & prouvé. On a rendu depuis à sa mémoire la justice qu'elle méritoit, & il a toûjours été en éstime & en vénération parmi les personnes pieuses & sçavantes. Dans le tems même de ses disgraces il s'est trouvé des personnes généreuses, qui, plus sensibles à la vérité qu'à leurs intérêts temporels, n'ont point craint d'entreprendre sa défense & de travailler à sa justification, quoiqu'ils ne pussent ignorer que le Roi Philippe II. leur maître, se fût déclaré entièrement contre lui. L'Illustre Docteur *Navarre*, quoi qu'âgé de quatre-vingts ans le suivit à Rome pour travailler à sa défense. Saint François de *Borgia* lui rendit tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un intime ami, & l'aida tant qu'il put de ses conseils.

Digitized by Google

fcils. *Gaſpar Cervantez* Archevêque de Tarragone hazarda les établiſſemens conſidérables qu'il avoit dans le Monde, en ſollicitant pour lui. Dans le tems qu'il fut conduit dans les priſons de l'Inquiſition, il dit à deux Evêques qui l'acompagnoient par honneur; *Je vai en priſon au milieu de mon plus grand ami, & de mon plus grand ennemi.* Les deux Evêques parurent émûs à l'oüie de ce diſcours, croïant que l'un d'eux lui étoit déſagréable. Pour les tirer de peine, l'Archevêque leur dit, *Meſſieurs vous ne m'entendés pas; mon grand ami c'eſt mon innocence, mon grand ennemi c'eſt l'Archevêché de Tolède.* Voulant marquer que cette dignité, à laquelle il étoit monté rapidement, ſans avoir paſſé par aucune autre Prélature, étoit l'unique cauſe de la perſécution qu'on lui faiſoit. Il mourut dans le Couvent de la Minerve & fut enterré dans le chœur, où le Pape Grégoire XIII. édifié de ſon humilité & de ſa patience, lui fit mettre cette épitaphe. *Bartholomeo Carranza, Navarro, Dominicano, Archiepiſcopo Toletano, Hiſpaniarum Primati, genere, vita, doctrina, conſcione, atque eleemoſynis claro; magnis muneribus à Carolo V. & Philippo rege ſibi commiſſis egregie functo: Animo in proſperis modeſto, & in adverſis æquo. Obiit anno* 1576. *die* 2. *Maii Athanaſio & Antonino Sacra, ætatis* 72. Le jour de ſon enterrement, toutes les boutiques furent fermées, & le peuple alla baiſer & toucher ſon corps, comme celui d'un Saint & d'un Martyr.

Nous avons divers ouvrages de ſa façon; la ſomme des Conciles & des Papes, depuis ſaint Pierre juſqu'à Jule III. & un traité de la réſidence des Evêques & des autres Paſteurs de l'Egliſe. Ces deux ouvrages ſont en latin. Il publia en eſpagnol un Catéchiſme pour ſon Diocèſe, & une inſtruction pour entendre la Meſſe. On lui attribuë encore un traité *de la patience*; il avoit aſſez bien pratiqué cette vertu, pour en connoître tous les degrez différens, & pour en pouvoir parler en maître. Son principal ouvrage eſt la *ſomme des Conciles* aſſez connuë, & imprimée pluſieurs fois; ouvrage d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de matières en un petit volume. Son Catéchiſme eſpagnol avoit été cenſuré par l'Inquiſition d'Eſpagne. Ayant été porté à la Congrégation des Députez du Concile de Trente, pour l'éxamen des livres en 1563. il y fut approuvé, & il eut ordre de lui en donner une atteſtation en bonne forme; mais comme on en eut avis en Eſpagne, le Comte de Lerme fit ſes plaintes aux Péres de la Congrégation, de ce qu'ils avoient ainſi jugé du livre de Carranza, & les pria de révoquer leur jugement. La Congrégation, ne l'ayant pas voulu faire, l'Evêque de Lerida, ou pouſſé par le Comte, ou de ſon chef, ſe mit à invectiver contre leur jugement, rapportant des endroits du livre, leſquels pris dans le ſens qu'il y donnoit, ſembloient dignes de cenſure, & accuſant les Députez de la Congrégation. Le Chef de la Congrégation s'en plaignit aux Légats, & demanda réparation pour lui & pour ſes Collègues, proteſtant qu'il n'aſſiſteroit à aucune action publique, qu'on ne leur eût donné une ſatisfaction convenable. Moron accorda leur différend, à condition que l'on ne donneroit point de copies de l'atteſtation, & que l'Evêque de Lerida feroit des excuſes aux Députez de la Congrégation pour les livres. Le Comte retira l'atteſtation, qui avoit été miſe entre les mains de l'Agent de Tolède, & cette affaire fut ainſi aſſoupie. Carranza compoſa dans le tems qu'il étoit au Concile de Trente, un traité de la reſidence des Evêques imprimé à Veniſe en 1547. & depuis en 1562. Il la tenoit de droit divin, & traitoit l'opinion contraire de diabolique. On a encore de lui un livre touchant *les ſept Sacremens de l'Egliſe, & les diſpoſitions néceſſaires pour les recevoir avec fruit*; à Paris 1692. & un traité *de la prière, du jeûne, & de l'aumône avec une explication de l'oraiſon Dominicale à Paris* 1694. * Antonio Herrera, *in vita Phil. II.* Alfonſe Fernandez, *in Concert. Prad. ad ann.* 1555. *& in Hiſt. ſui temp. lib.* 3. *cap.* 29. *Et de vir. illuſt. Domin.* Diego de Caſtejon, *de Arch. Tolet.* De Thou, *Hiſt. l.* 26. Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 29. Le Cardinal Pallavicin, *Hiſt. du Conc. de Trente.* Covarruvias, *Var. l.* 13. *c.* 13. Eiſengrenius, *in Catal. Teſt. verit.* Bellarmin. *T. I. Contr. VII. l.* 2. *c.* 8. Pierre Salazar de Mendoza, *in vita Barth. Caran.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. &c. Mémoires pour ſervir à l'hiſt. des hommes illuſtres, T.* 4. Amelot de la Houſſaïe, *mémoires, &c. T.* 2.

CARRANZA, (Jérôme) de Seville, Chevalier de l'Ordre de Chriſt en Portugal, & Gouverneur en 1589. de la Honduras dans l'Amérique. Il a écrit de la pratique des armes ſous le titre de *Filoſophia de las armas.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CARRANZA, (Alfonſe) Jurisconſulte Eſpagnol, vivoit vers l'an 1630. Il a écrit divers ouvrages. *De partu naturali & legitimo*, réimprimé à Genève en 1668. Il a fait auſſi *diatriba ſuper Doctrina temporum Dionyſii Petavii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. Biblioth. Hiſtor.* de Denys Simon, *edit. Pariſ. Piſ.* 1692. in 12°.

CARRA VERIA, *Voyez* BEROE.

CARRATHASSAN ou CARPA, bourg de la Natolie en Aſie, ſur la côte de la Mer noire, entre l'emboûchure du Sangari & le détroit de Conſtantinople. On prend Carrathaſſan pour l'ancien *Calpas*, petite ville de la Bithynie. * Maty, *Diction.*

CARRÉ, (Jean-Baptiſte) étoit de Bourg en Breſſe, & prit l'habit des Dominiquains à Toulouſe au commencement de la réforme du P. Sebaſtien Michaëlis. On l'envoya à Paris au Convent de ſaint Honoré nouvellement bâti, pour y élever les Novices. Il s'acquit l'eſtime & la vénération des perſonnes les plus qualifiées de cette grande ville, & entre autres du Cardinal de Richelieu, & de M. de Verdun premier Préſident. L'accès qu'avoit le P. Carré auprès de ce Cardinal, lui fournit l'occaſion de demander qu'on bâtit à Paris un troiſiéme Convent de ſon Ordre, qui fût un Noviciat général, où on élèveroit les Novices de toutes les Provinces, afin d'établir par tout le Royaume la réforme conformément aux intentions de ſa Majeſté. Son Eminence goûta ce deſſein; il en parla au Roi, & donna même une ſomme conſidérable pour cet établiſſement. Le Couvent bâti, le Pére Carré le gouverna pluſieurs années en qualité de Prieur. Il introduiſit auſſi la réforme au Convent de Rouen. Il alla à Montpellier, où il fit paroître beaucoup de zèle pour la converſation des pécheurs & des hérétiques. Il revint à Paris & mourut au Convent de ſaint Jacques en odeur de piété, l'an 1653. * *Monument. Convent. Toloſan. an.* 1650. *num.* 10. 25. *Jan.*

¶ CARRE', (Loüis) né le 26. Juillet 1663. il étoit fils d'un Laboureur de Glofontaine près de Nangis en Brie. Son père l'avoit deſtiné à être Prêtre, mais il ne ſe ſentit point de vocation pour cet état. Cependant, par obéïſſance, il étudia trois ans en Théologie. Il fut enſuite diſciple du P. Mallebranche, apprit ſous lui les Mathématiques & s'inſtruiſit des principes de la Métaphyſique. Il écrivit un ſyſtème particulier de Philoſophie, & s'adonna entièrement à la Métaphyſique en négligeant la Géométrie: cependant il donna au public en 1700. un ouvrage ſur le calcul intégral, intitulé *Méthode pour la meſure des ſurfaces, la dimenſion des ſolides; leurs centres de peſanteur, de percuſſion, & d'oſcillation.* Il étoit alors élève de M. Varignon à l'Académie des ſciences, & y avoit été reçû en cette qualité en 1697. il fut Aſſocié, & enfin Penſionnaire de cette Académie. Aprés avoir étudié, pendant ſept ans, la Philoſophie ſous Malebranche, il ſe vit engagé à enſeigner en ville pour avoir dequoi ſubſiſter. Il donnoit des leçons en Mathématique, & en Philoſophie. Sur-tout il ſe plaiſoit à enſeigner & à inculquer la Métaphyſique dont il étoit enchanté. Il ne ſe bornoit pas aux hommes. Il avoit des ecolières juſques parmi les Religieuſes. Acablé d'infirmités & incapable de toute étude & de tout emploi, il trouva quelque tems avant ſa mort, une retraité chés Mr. *Chauvin*, Conſeiller au Parlement. Il ne méconnut pas les aproches de la mort, & il la vit s'avancer ſans fraïeur. Il dit à un Prêtre, qui, ſelon la manière ordinaire, cherchoit des tours pour le préparer à la mort; que la Philoſophie & la Religion lui avoient apris à mourir. Il comptoit tranquillement combien il lui reſtoit encore de jours à vivre, & enfin au dernier jour combien d'heures. Deux heures avant ſa mort il fit brûler en ſa préſence, beaucoup de lettres que des femmes lui avoient écrites ſur la Philoſophie. Il étoit ſi déſintéreſſé qu'il ne demandoit jamais deux fois ce qui lui étoit dû pour les peines qu'il avoit priſes. On étoit libre d'en uſer mal avec lui, & par deſſus cela, on étoit encore ſûr du ſecret. Sa place de Méchanicien Penſionnaire fut remplie par Mr. de *Reaumur*. Il mourut le 11. Avril 1711. & laiſſa à l'Académie pluſieurs traitez qu'il avoit faits ſur différentes matières de Phyſique & de Mathématique. * Fontenelle, *Hiſtoire de l'Académie des ſciences*, 1711.

CARRERA, (Pierre) Prêtre, né à Militelle dans la Sicile, Auteur d'une Hiſtoire de Catane en trois vol. *in fol.* qu'il fit imprimer en 1639.

CARRERI, (Alexandre) de Padouë, a été l'un des plus habiles & des plus célèbres Jurisconſultes de ſon tems. Il fut Curé de la Paroiſſe de ſaint André; mais il quitta ce bénéfice pour donner plus de tems à l'étude. Il mourut le 20. Août de l'an 1626. âgé de 78. ans, aprés avoir compoſé pluſieurs ouvrages, comme *De ſponſalibus & matrimonio, libri V. Defenſio pro libris ſuis. De geſtis Patavinorum, libri X. &c.* ce dernier n'eſt point imprimé. * Jacques-Philippes Thomaſini, *vir. illuſtr. elog. Biblioth. Hiſt.* par Denys Simon, *edit. Pariſ. in* 12°. 1697.

† CARRET, (Loüis) Juif chriſtianiſé & Médecin; avant ſa converſion il étoit nommé Théodore le Sacrificateur. Il a donné une lettre en hébreu qui a pour titre *les viſions Divines*, parce qu'étant à Florence, comme il le récite, il fut ſollicité en ſonge à embraſſer la Religion Chrétienne. Sa lettre eſt adreſſée à ſes enfans & à tous les Juifs. Là il leur éxplique les motifs de ſon changement, & par des raiſons tirées de l'Ecriture & de la Cabbale, éxprimées élégamment & avec eſprit, il tache de les amener au Chriſtianiſme. Elle parut pour la prémiére fois à Paris en 1554. accompagnée de la verſion latine d'Angele Caninius. *Herm. Gembergius* en a donné une nouvelle verſion latine qui a été imprimée à Hanau en 1622. à la fin de la Synagogue Judaïque de Buxtorff. * J. Chr. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa, &c. T.* 1.

CARRETO, (Conſtance de) Dame Napolitaine, a vécu dans le XV. ſiécle: elle s'eſt renduë célèbre par ſes vertus, qui lui ont attiré les éloges des Sçavans. Outre Jule-Céſar Cappaccio, on peut conſulter Turſelin en ſon *Hiſtoire de Lorette.* * Hilarion de Coſte, &c.

CARRETTO: la famille de *Carretto*, l'une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie, a été féconde en hommes illuſtres. On prétend qu'elle tire ſon origine de Witikind, Prince de Saxe, qui fut ſoûmis par Charlemagne; & l'on dit qu'Aleran, fils de ce Witikind laiſſa Othon, Guillaume, Theres, & Boniface, de qui ſont venus les Marquis de Savonne, d'Intiſad, de Ceva, de Buſca, & de Saluces. La maiſon de Caretto a été une branche de cette dernière, qui a pour tige un certain *Anſelme*, & c'eſt de lui, dit-on, que ſont deſcendus ceux qui ſuivent.

CARRETTO, (Galéas) vivoit ſur la fin du XV. ſiécle. Les Génois le chaſſérent de Final, pour avoir ſuivi le parti de Philippe-Marie-Viſconti, Duc de Milan; mais il trouva moyen de ſe faire rétablir. Il fut heureux par lui-même & par ſes enfans, *Al-*

phonſe I. dont nous parlerons dans la ſuite ; *Fabrice*, grand-Maiſtre de Rhodes ; *Charles Dominique*, Cardinal ; & *Loüis* ou *Aloiſio*, Evêque de Cahors. *Alphonſe* de Caretto I. de ce nom, Marquis de Final fit travailler aux fortifications de cette place. L'Empereur Maximilien I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire, & lui donna le pouvoir de faire battre monnoye. C'eſt de lui que ſont deſcendus les autres Seigneurs de la maiſon de Caretto. Il eut pour enfans *Paul*, Evêque de Cahors Abbé de Bellecombe, & *Alphonſe* II. ſur lequel Philippe II. Roi d'Eſpagne uſurpa Final en 1571. &c. Les Génois avoient porté les peuples de ce Marquiſat à la révolte ; & Alphonſe avoit imploré la protection du Roi de France. Les Eſpagnols, ſoûs prétexte de faire embarquer quelques troupes, furent reçûs dans Final, & aſſiégèrent la citadelle, où commandoit *Jean Alberico* Carreto, parent du Marquis, qui fut obligé de la leur rendre ; mais Alphonſe s'étant plaint de cette injure à l'Empereur, celui-ci y envoya des Députez, à qui les Eſpagnols répondirent qu'ils étoient venus trop tard, & que le Roi d'Eſpagne avoit agi ſur des raiſons, que l'Empereur ne déſapprouveroit pas. Depuis, les Marquis de Caretto rentrèrent dans Final juſqu'en 1602. que le Comte de Fuente prit cette place par ordre de Philippes III. Roi d'Eſpagne. Les Eſpagnols menèrent chez eux le Marquis, qui étoit le dernier de cette famille, & le firent mourir, après l'avoir forcé d'accepter un traité de protection. * Sanſovin, *delle famigl. d'Ital.* De Thou, *Hiſt. l.* 50. *& ſeq.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Bodin, *l.* 2. *de Repub. c.* 9. *&c.*

CARRETTO, (Fabrice de) quarante-deuxième grand-Maiſtre de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit alors en l'Isle de Rhodes, ſuccéda en 1513. à *Guy* de Blanchefort. Il étoit Amiral, & Chef de la Langue d'Italie dans ſon Ordre. Après avoir tenu le Chapitre général, il envoya Ambaſſadeur en France le grand-Hoſpitalier, nommé *Philippe* de Villiers-l'Isle-Adam. L'an 1515. il reçut un Ambaſſadeur du Sophi de Perſe, qui vint en habit déguiſé, pour paſſer en ſûreté par les Provinces du Turc & du Soudan d'Egypte, ennemis du Sophi, il fit une ligue avec lui contre Selim I. L'année ſuivante il conclud la paix avec le nouveau Soudan, & fit tous les préparatifs néceſſaires, pour réſiſter aux deſſeins du grand Seigneur. L'armée Turque revenant d'Egypte, ſur la fin de l'Automne, ſe préſenta devant le port de Rhodes, avec un grand bruit, bannières déployées, & trompettes ; le Bacha général de l'armée envoya un Officier au grand-Maitre, pour l'avertir que Selim avoit gagné une bataille contre le Soudan d'Egypte, & pour le prier de prendre part à cette victoire : ſur quoi le grand-Maiſtre fit réponſe, qu'il remercioit le Bacha de ſa civilité, que s'il y avoit lieu, il lui rendroit ſervice. Depuis ces nouvelles, le grand-Maiſtre de Caretto fit des diligences extraordinaires, pour ſe mettre en état de défenſe. Après avoir rempli tous les devoirs de ſa charge, il mourut au mois de Janvier 1521. & eut pour ſucceſſeur *Philippe* de Villiers-l'Isle-Adam. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Privilèges de l'Ordre.*

CARRETTO, (Charles-Dominique) Cardinal, Archevêque de Reims, de Tours, &c. dit le Cardinal de Final, étoit fils de *Galeas*, & frère d'*Alphonſe* I. Marquis de Final, de *Fabrice*, grand-Maiſtre de Rhodes, & de *Loüis* ou *Aloiſio*, Evêque de Cahors. Il s'éleva par ſon mérite à la Cour de France, ſous le Roi Loüis XII. Le Pape Jule II. qui n'aimoit pas trop ce Prince, accorda pourtant à ſa récommandation le chapeau de Cardinal à Charles de Caretto l'an 1505. & n'oublia rien pour l'attirer à Rome, & pour lui donner des marques de ſon eſtime. Caretto ne fut pas ingrat à tant de bontez ; car il prit fortement le parti du ſaint Siège dans le Concile de Piſe ; & dans le Concile de Latran, il agit avec un ſoin extrême, pour établir la paix entre les Princes Chrétiens. Il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Reims & de Tours, & mourut à Rome au mois d'Aouſt de l'an 1514. Le Cardinal Bembo parle de lui, & nous avons encore une de ſes lettres qu'il écrivit ſous le nom du Pape Leon X. à Fabrice Caretto, grand-Maiſtre de Rhodes, pour lui apprendre la mort du Cardinal de Final, ſon frère. * Bembe, *lib.* 2. *Hiſt. Ven. & lib.* 9. *Epiſt.* Folieta, *in Elog.* Guichardin, *l.* 10. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Onuphre. Victor. Ughel, &c.

CARRHES, ville de Méſopotamie, où Craſſus fut défait par Sillaces & Surena, Lieutenans du Roi des Parthes l'an 53. avant Jéſus-Chriſt. Quelques Auteurs eſtiment que Carrhes eſt *Cars* d'aujourd'hui ; mais il y a plus d'apparence que c'eſt *Charan* dans le Diarbec. Elle eſt ſituée ſur le fleuve Charra, qui ſe décharge dans le Chaboras, & qui avoit autrefois un Evêché ſuffragant d'Edeſſe. Quelques Auteurs mettent une autre ville de Carrhes, dans l'Arabie. *Voyez* CARS. * Florus, *lib.* 5. *c.* 11. Pline, *l.* 5. *c.* 24. *& ſuiv.* Lucain, *l.* 1. *Pharſ.*

- - - miſerando funere Craſſus
Aſſyrias Latio maculavit ſanguine Carrhas.

¶ CARRICK, Province d'Ecoſſe, elle a *Kyle* au Nord, *Galloway* au Midi, & la mer au Couchant. C'eſt une Province fertile en blé & en paturage. Elle a donné autrefois le titre de Comte à la famille de *Bruce*, de laquelle deſcendoit le Roy *Robert Bruce*. Ce titre fut donné enſuite aux branches puinées de cette famille, & fut ajouté à ceux du Prince d'Ecoſſe. La principale famille de cette Province eſt celle de *Kennedy*, dont le Comte de *Caſſils* eſt le Chef, qui prend le nom du lieu de ſa réſidence ſur la rivière *Dun*. Il eſt Baillif héréditaire de cette Province. *Bargeni* eſt la ville capitale de ce Comté. *Voyez* BARGENI. * L'Etat de la Grande Bretagne *ſous George II. T. II. p.* 260.

CARRIERE, connu ſous le nom de BAUDE DE LA CARRIERE, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1250. Il compoſa un dialogue de l'amour de ſon cœur, & de ſes yeux. * Fauchet, *Anc. Poët. Franç.* La Croix du Maine, *Bibl. Franç.*

CARRIERE, (Jean-Baptiſte) natif d'Apt, ville de Provence, Avocat du Roi au Parlement de Provence, vivoit en 1544. Il écrivit divers ouvrages en latin & en françois, & il traduiſit l'Hiſtoire de Veniſe de François Contarini. * La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas.

CARRIERE, (François) Religieux des Pères conventuels de ſaint François, a écrit *in Scripturam* en 1565. &c. * La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibl. Franç.*

CARRILLO, (Martin) célèbre Juriſconſulte Eſpagnol, a vécu en 1615. Il étoit de Sarragoſſe, où il enſeigna le Droit canon durant 10. ans, & fut depuis grand Vicaire & Chanoine de l'Egliſe métropole. Le Roi d'Eſpagne l'envoya l'an 1611. en Sardaigne en qualité de Viſiteur eccléſiaſtique, & à ſon retour en 1615. il lui donna l'Abbaye de Mont-Arragon. Il a compoſé l'hiſtoire des Archeveſques de Sarragoſſe, des annales, des éloges des femmes illuſtres de l'ancien Teſtament, *Itinerarium Ordinandorum, Manuel de Confeſſaries, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp. &c.*

CARRILLO, (Alphonſe) Eſpagnol natif de Cordouë, Commandeur de Velés, vivoit vers l'an 1620. & compoſa divers ouvrages en eſpagnol, entr'autres, les pſeaumes de David en vers, que ſon fils, Commandeur de Calatrava, fit imprimer en 1675. à Naples. Alphonſe de Carrillo étoit fils de *François*, & frère de *Loüis* Carrillo, auſſi Commandeur de l'Ordre de ſaint Jacques, & Général des galères d'Eſpagne, lequel mourut en 1610. & laiſſa quelques traitez qu'on a publiez ſous le titre de *Obras de D. Loüis Carrillo*, imprimez à Madrid l'an 1613. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CARRION, autrefois *Anubis* & *Nubis*, rivière d'Eſpagne, prend ſa ſource dans les Montagnes des Aſturies, près de Saldana, arroſe Carrion de los Condes, & Placentia dans le Royaume de Leon, & peu aprés elle ſe joint au Piſuerga. * Maty, *Diction.*

CARRION DE LOS CONDES, petite ville du Royaume de Léon en Eſpagne. Elle eſt ſur la rivière de Carrion, à quatre lieuës au-deſſus de Saldana, & à ſept au deſſus de Placentia. * Maty, *Diction.*

CARRION, (Loüis) de Bruges, originaire d'Eſpagne, étoit un excellent Critique, & rival de Juſte-Lipſe : il nous a donné les fragmens de Saluſte & de Cenſorin, un traité de Caſſiodore, *Antiquarum Lectionum Lib. III. Emendationum Lib. II.* &c. Il mourut encore jeune à Louvain le 18. Juin de l'an 1595. * Valère André, *Bibl. Belg.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CARROUSEL, Courſe accompagnée de chariots, de machines, de recits, & de danſes de chevaux. L'Antiquité n'a rien eu de plus noble ni de plus ingénieux, que l'uſage des carrouſels : pendant que le peuple s'arrêtoit à conſidérer ces jeux & ces éxercices comme des divertiſſemens, les Prêtres idolâtres en faiſoient des actes de Religion ; les ſoldats des montres de leur adreſſe ; & les Sçavans, des études autant agréables qu'inſtructives. Tertullien, *dans ſon livre des Spectacles*, attribuë l'invention des carrouſels à Circé, cette fameuſe Magicienne, qu'on diſoit être fille du Soleil, & veut que ce ſoit elle qui ait commencé à dreſſer le cirque & les courſes, en l'honneur de ſon père. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt apparemment de *Carrus Solis*, Carro del Sole, *Char du Soleil*, que le mot de *Carrouſel* a eſté formé ; ou des chars & carroſſes qu'on y menoit. Il n'y avoit point de fêtes plus ſolemnelles que ces courſes, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images de couronnes, de dépoüilles, & de répréſentations. Les Prêtres y conduiſoient des victimes, & y offroient des ſacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les raretez des Provinces ſubjuguées, & la pompe ſe faiſoit avec un appareil magnifique. La plûpart des autres nations s'éfforcèrent d'imiter, ou même de ſurpaſſer les Grecs & les Romains, & y ajoûtérent pluſieurs ornemens conformes à leur génie. Les Goths & les Allemans y parurent avec des cimiers, qui ſervoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit ſur leurs têtes des dragons ailez, des harpies, des muſles de lion, & d'autres choſes ſemblables. Les François ſe ſervirent de cottes d'armes & de deviſes ; & les Italiens y employérent les récits, la Muſique & pluſieurs machines ingénieuſes.

POMPE OU MARCHE DES CARROUSELS.

La diverſité d'images, de ſtatuës, de chars, de chevaux, de machines, de concerts, & de perſonnes dont ces pompes étoient compoſées, faiſoit le plus ſuperbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athénée ont décrit celle du carrouſel d'Antiochus, ſurnommé *Epiphane* ou *l'Illuſtre*, & l'on y voit que la Syrie & l'Egypte ne cédoient pas en magnificence à la Gréce & à l'Italie, en ces ſortes d'appareils. Ptolomée *Philadelphe* ne fut pas moins magnifique, dans la pompe qui précéda le ſuperbe feſtin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de ſa Cour en la ville d'Alexandrie, & dont Callixene Rhodien fait le récit, *l.* 4. de *Alexandria*. Ces pompes ne ſont que la montre de toutes

Digitized by Google

toutes les choſes deſtinées aux carrouſels, pour faire admirer aux ſpectateurs la richeſſe des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compoſe l'appareil de ces jeux.

LICE OU CARRIERE DES CARROUSELS.

Les Romains au commencement n'eurent point d'autre cirque pour leurs courſes & carrouſels, qu'un grand eſpace entre le bord du Tibre, d'un côté, & d'une paliſſade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre: ce qui rendoit ces courſes dangereuſes. Tarquin fut le prémier qui fit bâtir un grand cirque, entre le mont Aventin & le palais. Le Cenſeur Flaminius donna depuis un de ſes prez, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de ſon nom *le Cirque de Flaminius*. Dion Chryſoſtome parle de celui d'Aléxandrie. Il y en a eu auſſi à Conſtantinople, à Athènes, à Jéruſalem, & en pluſieurs autres villes. Il n'y a pas aujourd'hui de cirques, comme autrefois; mais on choiſit de grandes places, que l'on diſpoſe, ſelon le ſujet des répréſentations qu'on y veut faire. Toutes les grandes villes d'Eſpagne ont des places, pour les courſes. Florence a la place *di Santa Croce*. Les carrouſels ſe font à Naples dans la place *del Pallazzo Reale*. A Paris, dans la place royale, ou dans la place du carrouſel, devant les Tuilleries; & à Verſailles dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois le Roi Chilperic fit bâtir des cirques à Paris & à Soiſſons, pour répréſenter des Carrouſels. * Aimoin, *liv.* 3.

SUJET DES CARROUSELS.

Le ſujet ſe prend de l'Hiſtoire, de la Fable, des choſes naturelles, des inventions poëtiques, ou du caprice; mais il faut l'accommoder à l'occaſion de la fête, pour laquelle on fait le carrouſel: les occaſions ſont la naiſſance des Princes, ou le mariage; le ſacre & le couronnement des Rois; les entrées ſolemnelles dans les villes; les victoires célèbres, &c. Les deſſeins des carrouſels doivent être ingénieux & bien imaginez, afin que l'eſprit n'y ait pas moins de plaiſir que les yeux: ils doivent auſſi être militaires & guerriers, c'eſt-à-dire, renfermer des combats & des défis; parce que les exercices & les courſes des carrouſels ſont militaires: ainſi pour ceux que l'on tire de l'Hiſtoire ou de la Fable, on choiſit des combats des Héros, ou des Divinitez. Si on les emprunte de la nature ou de la Morale, on prend des choſes qui ayent de l'antipathie & de la répugnance, comme les ſaiſons, le jour & la nuit, les vices & les vertus; ou celles qui étant de même eſpèce, ſe peuvent diſputer quelque avantage, comme les plantes, les métaux, &c.

QUADRILLES DES CARROUSELS.

Les troupes diverſes, qui compoſent les carrouſels, ſont nommées *Quadrilles*, du nom Italien *Squadriglia*, diminutif de *Squadra*, qui ſignifie une Compagnie de ſoldats rangée en ordre. Dans les carrouſels célèbres, les Princes ſont ordinairement les Chefs des Quadrilles. Au prémier carrouſel de Loüis XIV. ce Prince fut le Chef de la Quadrille des Romains; Monſieur ſon frère unique, de celle des Perſans; Monſieur le Prince, de celle des Turcs; Monſieur le Duc, de celle des Moſcovites; & Monſieur le Duc de Guiſe; de celle des Mores. Le moindre nombre des Quadrilles pour un véritable carrouſel eſt de quatre; & le plus grand de douze: s'il n'y a que deux troupes, c'eſt proprement une joûte, & s'il n'y en a qu'une, c'eſt un tournoi, ou une courſe. Ces Quadrilles ſe diſtinguent par la forme des habits, ou du moins par la diverſité des couleurs qu'elles choiſiſſent. Parmi les Grecs & les Romains, les Coureurs du cirque ſe diſtinguèrent par quatre couleurs: ce qui donna l'origine des Quadrilles blanche, verte, rouge & bleuë, ſi célèbres dans l'ancienne Hiſtoire, par les factions qu'elles cauſérent ſouvent. Quoiqu'il y eût quatre Quadrilles, elles ne faiſoient néanmoins que deux partis ſous les noms des verts & des bleus, qui furent les cauſes de tant de troubles à Rome à Conſtantinople, en Egypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire. L'uſage des Quadrilles, qui eſt univerſellement reçû dans tous les lieux où l'on fait aujourd'hui des courſes & des fêtes à cheval, n'a eſté introduit que fort tard en France: comme on y préféroit les éxercices de valeur à ceux d'invention & de pure adreſſe, on y faiſoit plus de combats à la barrière, que de carrouſels, & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons Gendarmes & vaillans Cavaliers, qu'adroits Courtiſans: c'eſt pourquoi les François n'affectoient point de faire des Quadrilles & des courſes réglées, comme on fait à préſent. Le prémier uſage des Quadrilles commença en France ſous le Roi Henri IV. l'an 1606. On fit à Paris, dans la cour du Château du Louvre, le carrouſel des quatre élémens, répréſenté par quatre Quadrilles de Cavaliers qui ſortirent de l'Hôtel de Bourbon.

MACHINES DES CARROUSELS.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a mouvement, que par l'artifice des hommes, comme aux répréſentations de toutes ſortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulants, aux ſtatuës mobiles, &c. Le mouvement ſe fait ou ſur l'eau, ou dans l'air, ou ſur la terre. S'il ſe fait ſur l'eau, on y employe des vaiſſeaux, ou des animaux, & des monſtres artificiels, comme des baleines, des cygnes, &c. Si c'eſt l'air, on s'y guinde par des cordes, par des nuées, ou par des oiſeaux ſuſpendus, des dragons, & des animaux volans. Sur la terre, on ſe ſert de chars, de brancars, d'animaux feints, de ſtatuës à reſſorts, &c. Il y a auſſi des machines de guerre, & de paix, de triomphes, & de cérémonies ſacrées. Les machines doivent être proportionnées au ſujet; s'il eſt hiſtorique, il le faut prendre dans l'Hiſtoire; s'il eſt fabuleux, dans la Fable; s'il eſt poëtique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choſes.

RECITS ET HARMONIE DES CARROUSELS.

Le carrouſel étant toûjours une allégorie & une invention emblématique, deſtinée à honorer le mérite des Princes, ou à inſtruire; on y mêle des récits qui font les applications de la pompe, de l'appareil, & des plus conſidérables machines dont il eſt compoſé: c'eſt pour cela qu'on y fait paroître des Nymphes, de petis amours, des Dieux de la fable, des vertus, des Héros, des génies, &c. qui récitent ou chantent des vers. L'harmonie ne manque jamais aux carrouſels, parce que ce ſont des fêtes d'appareil, & des réjoüiſſances publiques. Il y en a de deux ſortes, l'une militaire & guerrière, l'autre douce & agréable: la prémière ſe met en tête de chaque Quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venuë, leur entrée dans la carrière, & leurs courſes; & l'autre ſert aux récits, & pour accompagner la pompe. Les inſtrumens ſont différens, ſelon la qualité des perſonnes que l'on introduit en ces fêtes. On donne des tymbales & des tambours aux Allemans, des clairons aux Perſans, des flûtes aux Satyres, des muſettes aux Bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainſi des autres. Sur les machines militaires on met des inſtrumens propres à la guerre; ſur les champêtres, des inſtrumens ruſtiques; & ſur les vaiſſeaux, des trompettes marines. On fait au ſon de ces inſtrumens, des danſes de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie méridionale furent les prémiers inventeurs: ſur quoi Athénée a remarqué que les Crotoniates, qui leur faiſoient la guerre, s'étant apperçûs de la coûtume qu'avoient les Sybarites de faire danſer leurs chevaux au ſon des trompettes, firent ſecrètement apprendre à leurs troupes les airs de balets qu'on faiſoit danſer à ces chevaux; & que les ayant fait ſonner, quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux au lieu de combattre, & de ſuivre les mouvemens des Cavaliers, ſe mirent tous à danſer; ce qui donna aux Crotoniates le moyen de les mettre en déſordre, & de les tailler en pièces, ſans beaucoup de réſiſtance. Ce n'eſt pas une choſe fort ſurprenante, que l'on puiſſe dreſſer des chevaux à la danſe, puiſqu'on y dreſſe des chiens, des ſinges, des ours, & des éléphans même, qui ſont les plus lourds des animaux, & qui néanmoins ſuivent la meſure des airs, & la différence des tons.

PERSONNES QUI COMPOSENT LES Carrouſels.

Pluſieurs ſortes de perſonnes entrent dans la pompe du carrouſel. Le Meſtre de camp, & ſes Aides, les Tenans, & les Aſſaillans, les Chefs des Quadrilles, les Hérauts, les Trompettes, les Pages, les Valets de pied, & les Eſtafiers, les perſonnes des récits & des machines, les Muſiciens, les Parrains & les Juges. Le Meſtre de camp, ou Maréchal de camp, eſt celui qui conduit toute la pompe, qui règle la marche, & qui introduit dans la lice, les Tenans ſont ceux qui ouvrent le carrouſel, & qui font les défis par les cartels que les Hérauts publient. Les Aſſaillans ſont ceux qui s'offrent par leurs reponſes aux défis & aux cartels, de ſoûtenir le contraire. Le Chef de chaque Quadrille eſt ordinairement un Prince. Les Hérauts d'armes y ſont d'ancien uſage, auſſi-bien que dans les tournois. Les Pages montez à cheval, portent les boucliers des deviſes de leurs Maiſtres, & les lances de parade. Les Eſtafiers conduiſent les chevaux de main, & ſont d'autres fonctions ſemblables. On les déguiſe en Turcs, en Mores, en eſclaves, en Sauvages, en ſinges, en ours, & en pluſieurs autres manières. Les Parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui dans la pompe du cirque conduiſoient les chariots, les répréſentations, & les images des Dieux. Dans les duels, les Parrains étoient ceux qu'on donnoit aux deux combattans, pour être comme leurs Avocats. On en prend encore à préſent par cérémonie dans les carrouſels, & chaque Quadrille en a deux, quatre, ou ſix, ſelon que l'on veut rendre la cérémonie plus auguſte. Les Juges ſont ordinairement de vieux Cavaliers éxpérimentez en tous ces éxercices, qui ſont nommez pour préſider aux courſes, & pour adjuger le prix à ceux qui les ont méritez.

COMPARSES DES CARROUSELS.

La comparſe eſt aux carouſels, ce qu'eſt l'entrée aux balets, & la ſcène aux Comédies & aux Tragédies; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt l'entrée des Quadrilles dans la carrière, dont elles font tout le tour, pour ſe faire voir aux ſpectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux poſtes qu'on leur a deſtinez. C'eſt-là que l'on remarque avec plaiſir les richeſſes des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines, & toute la pompe de l'appareil.

ACTIONS DES CARROUSELS.

Les actions les plus ordinaires ſont, 1. de rompre des lances en lice les uns contre les autres: 2. de les rompre contre la quintane, qui eſt la courſe du faquin: 3. de courre la bague: 4. de courre les têtes: 5. de combattre à cheval l'épée à la main: 6. de lancer le dard: 7. de faire la foule.

1. Le combat des lances ſe faiſoit ainſi : deux cavaliers armez de toutes pièces partoient à toute bride en même-temps, pour ſe rencontrer au milieu des deux extrémitez de la lice, où ils ſe pouſſoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns étoient jettez hors des arçons, & portez à terre. Depuis la mort de Henri II. qui fut bleſſé mortellement d'un éclat de lance, par le Comte de Montgommery, on a quitté ce combat, qui auparavant étoit le plus ordinaire en France. 2. L'exercice de rompre les lances à la quintane eſt ancien, & fut ainſi nommé de Quintus, ſon inventeur. La quintane eſt un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoûtumer à atteindre l'ennemi par des coups meſurez. Nous l'appellons *la courſe au faquin*, parce qu'on ſe ſert ſouvent d'un faquin ou d'un porteſaix armé de toutes pièces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice, *la courſe à l'Homme-armé*, *& le Sarraſin*, parce qu'ils repréſentent ce faquin en Turc, en More, ou en Sarraſin : ordinairement c'eſt une figure de bois en forme d'homme planté ſur un pivot, afin qu'elle ſoit mobile : elle demeure ferme, lorſqu'on la frappe au front, entre les yeux, & ſur le nez ; mais lorſqu'on la touche ailleurs, elle tourne ſi rudement, que ſi le Cavalier n'eſt adroit pour éſquiver le coup, elle le frappe d'un ſabre de bois, ou d'un ſac plein de terre, ce qui donne à rire aux ſpectateurs. 3. La courſe de la bague eſt fort en uſage, parce que c'eſt le plus aiſé, le moins dangereux, & le plus agréable à voir de tous les éxercices de cheval. 4. La courſe des têtes eſt nouvelle en France ; mais elle eſt plus ancienne en Allemagne, où apparemment les guerres avec les Turcs l'ont introduite. La coûtume de cette Nation barbare, eſt de récompenſer les ſoldats qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tuez, & les Allemans tâchent ſouvent de les retirer d'entre les mains de ces Infidèles : c'eſt pourquoi ils s'éxercent à courre des têtes de Turcs & de Mores, contre leſquels ils tirent le dard & le piſtolet, & en enlèvent d'autres avec la pointe de l'épée, ſe courbant en courant, ce qui eſt un trait d'adreſſe auſſi grand qu'on en puiſſe montrer. On diſpoſe dans un même lieu, en diverſes diſtances, trois ou quatre de ces têtes ; afin que tout d'une courſe on lance le dard à l'une, on tire le piſtolet contre une autre, on fende celle-ci avec une hache, ou on la rompe avec une maſſe d'armes, & qu'on enlève la dernière avec la lance ou avec l'épée. 5. Le combat à l'épée ſe fait par des Cavaliers armez de toutes pièces, qui s'approchent par trois voltes, & ſe donnent à chaque fois des coups d'épées ſur le caſque. Le Connétable de Montmorency n'étant encore que Maréchal de France, ſe rendit célèbre en cet éxercice dans deux Tournois ; le prémier à Bayonne, quand la Reine d'Eſpagne y vint trouver le Roi Charles IX. ſon frère ; & le dernier à Paris, pour les nôces d'Antoine de Croüy Prince de Porcian. En celui de Bayonne, il donna un ſi rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renverſa ſur la croupe de ſon cheval ; & à Paris il porta par terre hors de la ſelle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de ſon temps. 6. Le jet du dard eſt nommé par les Eſpagnols *jeu des cannes*, *juego de las cagnas* ; parce qu'en tournoïant ils ſe tirent des cannes les uns contre les autres ; & ſe couvrent de leur boucliers pour les recevoir. Cet éxercice paſſa des Eſpagnols aux Provinces de France, voiſines des Pirénées. Le Roi Charles VI. étant allé viſiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaiſir de voir lancer le javelot, qui étoit le jeu le plus commun parmi les Nobles du pays. 7. La Foule eſt une courſe de tous les Chevaliers les uns après les autres ſans interruption, ce que les Italiens appellent *far la fola* ; & c'eſt par-là que finiſſent ordinairement toutes les courſes : après quoi la fête ſe termine par des feux d'artifice. * Le P. Menétrier, *traité des Tournois & Carrouſels*. Voyez auſſi *il Cannochiale d'Ariſtotele* de Dom Emmanuel Teſauro.

CARS, ville de la Turcomanie, dans la Turquie d'Aſie, vers les ſources de l'Euphrate & les frontières de la Georgie. Elle eſt ſi conſidérable, que le grand-Turc fait, dit-on, mettre entre ſes titres celui de Seigneur de Cars. Un Voyageur moderne croit que cette ville eſt celle de Carrhes ; dont on a parlé, où Craſſus fut défait par les Parthes ; mais Carrhes, comme nous l'avons marqué, étoit dans la Méſopotamie, *Voyez Carrhes*, * Sanſon, *in Tab. Geograph.* Poulet, *Relation du Levant, Tome II. c. 9. p.* 105.

CARSISTES, ou plûtôt CARCISTES, nom qui fut donné à certain parti ſéditieux dans le XVI. ſiècle, qui avec une troupe de mutins appellez *Razats*, entretenoient les troubles en Provence, du temps que la Reine Catherine de Medicis fit le tour des Provinces méridionales de la France. Ces Carciſtes étoient ſoûtenus de la Nobleſſe, & les autres avoient pour eux le peuple & le Parlement. * Mezerai *dans ſon abrégé Chronolog. au règne d'Henry III.*

CARSO, en latin, *Karſtia*, *Calderus Mons*, petite contrée d'Italie, eſt la partie du Frioul, qui s'étend depuis la rivière d'Anſa, juſqu'aux frontières de l'Iſtrie entre le Comté de Gorice, & les golfes de Veniſe & de Trieſte. Ses lieux principaux ſont Aquilée, Proſeco, Trieſte, & Monte Falcone. Cette dernière avec ſon territoire eſt aux Vénitiens, le reſte dépend de la maiſon d'Autriche. Au reſte on comprend quelquefois ſous le Carſo, la Carniole Séche, qui eſt l'Iſtrie Autrichienne. * Maty, *Diction.*

CARTAGO, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Gouvernement de Popayan en Terre-ferme, à quarante lieuës de la ville de ce nom du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CARTAGO. *Cherchez* CARTHAGE.

CARTALO, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépoüilles à Hercule, dont il étoit grand Prêtre. A ſon retour, voulant entrer dans Carthage, il trouva cette ville aſſiégée par ſon père Malée ou *Mazée*, qui en avoit été banni injuſtement. Il paſſa au travers de ſon camp, mais ſans ſaluer ſon père, ni vouloir s'arrêter, à cauſe de la ſituation d'ennemi, dans laquelle il le rencontroit, ou à cauſe des habits pontificaux, dont il étoit lui-même revêtu ; ſcrupule dont il fut cruellement puni ; car s'étant enſuite préſenté devant ſon père, que le Sénat lui avoit permis de voir, ce Barbare imputant à mépris la manière dont ſon fils en avoit uſé d'abord avec lui, le fit attacher ſur une croix, où il expira. * Juſtin, *l.* 18.

CARTAMA, petite ville du Royaume de Grenade en Eſpagne, eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coule la rivière de Guadalmedina, à quatre lieuës de la ville de Malaga. * Maty, *Diction.*

† CARTARET, ou CARTERET, Lords d'Angleterre. George Carteret, de Metſches dans l'Iſle de Jerſey, fut créé Chevalier Baronet par Charles I. le 9. May 1645. Il ſervit enſuite Charles II. en qualité de Vice-Chambellan. Son fils *Philippe* Carteret perdit la vie ſur mer dans le ſervice du Roi & laiſſa deux fils *George* & *Edoüard*, qu'il avoit eus de *Jemime* fille d'Edoüard *Mountague*, Comte de Sandwich. *George*, l'ainé des deux fils, fut élevé à la dignité de Pair d'Angleterre par Charles II. qui lui donna auſſi le titre de *Lord Cartaret* ; il épouſa *Grace*, fille de Jean Granville, Comte de Bath, dont il eut 1. *Jean*. 2. *Philippe*. 3. & *Jemime*. Mylord Carteret, qui a rendu de grands ſervices aux Rois George I. & George II. tant en qualité de Sécrétaire d'Etat, que de Vice-Roi d'Irlande, vit encore en 1730. * Peerage *of England II. p.* 115.

† CARTARI, (Jules) Juriſconſulte Italien, nâquit à Orvieto en 1558. d'une ancienne famille noble. Son père *Flaminius Cartari* fut auſſi un grand Juriſconſulte & Auditeur de la *Rote* de Gènes. Il ſe vit revêtu de grands emplois ſous les Papes Paul V. Grégoire XV. & Urbain VIII. & à la fin il fut fait Sénateur Romain. Il mourut en 1633. Voici la liſte de ſes ouvrages : *Deciſiones fori Archiepiſcopalis Mediolanenſis* ; *Tractatus de foro competenti adverſus judices aliosque Eccleſiaſticam Juriſdictionem perturbantes.* Ces ouvrages ne furent imprimés qu'après la mort de l'Auteur par les ſoins de ſon fils *Charles*. * Vita di Carlo Cartari *T. II. delle vite degli Arcadi.* Acta eruditor. 1713. *p.* 505.

† CARTARI, (Charles) fameux Juriſconſulte & fils du précédent, nâquit à Bologne en 1614. Après avoir fait ſes études à Rome ſous *Jérôme Lampugnalo* il reçût le bonnet de Docteur en 1633. & Urbain VIII. le ſubſtitua en 1638. à Jean Batiſte Conſalonieri dans l'inſpection des Archives du St. Siège ; mais Innocent XII. lui ſubſtitua à ſon tour Raphaël Fabretti, ſous prétexte, que le grand âge de Cartari ne lui permettoit plus de fournir à toutes les fonctions de cette charge. Ce qu'il y eut de plus piquant pour Cartari, c'eſt que Fabretti n'étoit guères moins vieux ayant plus de 70. ans. En 1642. il fut fait Avocat au Conſiſtoire, ce qui eſt une des plus importantes Charges de la Cour du Pape. Il mourut en 1697. Les ouvrages qu'il a donnés au public ſont les ſuivans : *Syllabus advocatorum Conſiſtorialium* ; *Pallade Bombina* ; *Vita di Vincenzi Armanni da Gubbio* ; *La roſa d'Oro* ; *Judicium de Opere Johannis Laurentii Lubenſini* ; *Demonſtrata impiorum inſania* ; *Memorie della Città di Commachio.* Outre ces ouvrages il en a encore laiſſé quelques autres Manuſcrits, comme *delle famiglie Romane* ; *l'Alteno Romano* ; *De Romana Rota auditoribus* ; *Ephemerides Romana Curiæ ab an.* 1642. *&c.* * Vita *di Carlo Cartari. Acta Eruditor. l. alleg.*

† CARTARI, (Antoine Etienne) fils de Charles Cartari, dont l'article précède, nâquit en 1651. On en avoit conçû de grandes eſpérances, mais ſa trop grande application précipita ſa mort arrivée en 1685. Il a publié *Prodromus Gentilitius* & *Europa Gentilitia Tom. I.* Les autres tomes de cet ouvrage ſont prêts, en Manuſcrit, mais on ne les a pas encore imprimés. * Vita *di Carlo Cartari.* Acta *Eruditor. l. alleg.*

CARTEIL, (Chriſtophle) Capitaine Anglois, natif du pays de Cornoüaille, porta les armes dès l'âge de 22. ans en 1572. il s'acquit beaucoup de réputation dans ce métier, & fut fort éſtimé de l'illuſtre Boiſot Amiral des Provinces Unies. En 1582. le Prince d'Orange & les Etats des Provinces-unies lui donnèrent la conduite de la flotte qu'ils envoyèrent en Moſcovie. Lorsque Carteil fut repaſſé en Angleterre, la Reine Elizabeth l'envoya avec François Drak dans les Indes occidentales, où ils prirent les villes de ſaint Jacques, de Carthagène & de ſaint Auguſtin. Les ennemis mêmes y admirèrent la prudence & la conduite de Carteil, & ils avoüerent qu'ils n'avoient jamais vû la diſcipline militaire ſi bien obſervée que dans les troupes qu'il commandoit. Après beaucoup d'heureux ſuccès, il vint mourir à Londres en 1593. * *Herolog. Anglic.*

CARTEROMACHUS, (Scipion) natif de Piſtoïe, fut un des habiles hommes du XVI. ſiècle ; il entendoit bien la langue latine, & la langue grecque, & il ſçavoit expliquer à fond les difficultez des anciens Auteurs ; il fut fort conſideré à Veniſe, & il y auroit établi ſa demeure ſans les embarras de la guerre, qui ne lui permettoient pas d'étudier tranquillement. Il ſe retira à Rome,

Digitized by Google

à Rome, où il gagna les bonnes graces du Cardinal François Alidoſi, qu'il ſuivit à Ravenne, & après que ce Cardinal y eut perdu la vie, il s'en revint à Rome. Il fut mis par le Pape Leon X. auprès de Jules de Médicis, en qualité d'homme d'étude, & mourut à l'âge d'environ 43. ans. * Bayle, *Dictionn. 2. edit.* 1702.

CARTESIANISME, ſecte de Philoſophes modernes dont Deſcartes eſt le Chef, & qui prend ſon nom de *Carteſius*, qui eſt le nom latin de ſon Chef. Le Carteſianiſme a ſes principes de Métaphyſique & de Phyſique. Son principe métaphyſique eſt, *Je penſe, donc je ſuis.* Ce principe a été attaqué & ſoûtenu avec beaucoup de vivacité, & avec trop de partialité de part & d'autre; car, quoiqu'il ſoit vrai que nous ſommes aſſurés en même tems par le ſentiment intérieur de la conſcience que nous éxiſtons, comme nous le ſommes, que nous penſons, il eſt vrai de dire que la concluſion de ce raiſonnement, *je ſuis*, ſe tire bien de l'antécédent, *je penſe*; puiſque *penſer* ſuppoſe néceſſairement *être* ou *éxiſter*, & que l'eſprit voit clairement la liaiſon néceſſaire qu'il y a entre *penſer* & *être*. Cependant Deſcartes n'a pas dû propoſer ſon principe comme une nouvelle découverte: avant lui on ſçavoit que pour penſer il faut être, & que celui qui penſe actuellement, exiſte actuellement. Pour la Phyſique, le principe du Carteſianiſme eſt, *qu'il n'y a que des ſubſtances*: ce principe a paru dangereux, & on le combat tous les jours dans les écoles Catholiques, en prouvant qu'il y a des accidens abſolus. Ces ſubſtances ſont de deux ſortes; l'une eſt la ſubſtance qui penſe, & l'autre la ſubſtance étenduë: la penſée actuelle, l'étenduë actuelle, ſont de l'eſſence de la ſubſtance, tellement que la ſubſtance penſante ne peut être ſans quelque penſée actuelle; & qu'on ne peut rien retrancher de l'étenduë d'une choſe, ſans retrancher de ſa ſubſtance. A l'égard de la ſubſtance penſante, on ne conçoit pas comment Dieu ne pourroit pas l'empêcher de penſer, en lui refuſant ſon concours pour quelque action que ce ſoit, tandis qu'il luy conſervera l'éxiſtence. A l'égard de la ſubſtance étenduë, la foi nous apprend que le corps de Jéſus-Chriſt ne perd rien de ſa ſubſtance dans le ſacrement de l'Euchariſtie, quoiqu'il y perde beaucoup de ſon étenduë, ainſi l'on ne peut pas dire que l'étenduë eſt l'eſſence de la matière. Un autre principe du Carteſianiſme eſt, *qu'il n'y a point de vuide, & qu'il n'y en peut avoir dans la nature*; parce que ce vuide pourroit être meſuré, ſeroit étendu, & par conſequent ſeroit de la matière; car tout ce qui eſt étendu eſt matière. Il eſt inutile de faire des réflexions ſur un auſſi mauvais raiſonnement; les Philoſophes d'un ſentiment contraire le réfutent trop ſérieuſement.

Ces principes de Phyſique une fois ſuppoſés, Deſcartes éxplique par la voye de la Méchanique, & par les régles du mouvement, comment le monde a été formé tel qu'il eſt. Il ſuppoſe que Dieu a créé de la matière d'une étenduë indéfinie; qu'il a diviſé cette matière en petites parties carrées, ou de figures pleines d'angles; qu'enſuite il imprima deux mouvemens à cette matière; l'un, par lequel chaque partie tourna ſur ſon centre; l'autre, par lequel une grande quantité de matière tourna ſur un centre commun: ce qui forma autant de tourbillons qu'il y avoit de ces maſſes différentes de matière qui tournoient ſur un centre commun. Voici, ſelon Deſcartes, ce qui arriva dans chaque tourbillon: les parties de la matière ne purent être miſes en mouvement ſans que leurs angles ſe rompiſſent. Ce frottement continuel de parties à angles produiſit deux ſortes d'élémens: le prémier eſt une poudre très-fine, formée des angles briſés mille fois, & en mille manières; le ſecond ſont des globes, formés de ces parties de matière dont les angles ont été abattus par le mouvement; le troiſiéme, ſont les parties de ces angles dont la figure eſt irrégulière, & qui par de petites cornes ſe ſont embarraſſées les unes avec les autres. Le prémier élément, ſuivant les loix du mouvement, occupe le centre du tourbillon, à cauſe de la petiteſſe de ces parties: cet élément eſt la matière du ſoleil, des étoiles fixes, & domine dans le feu que nous voyons ſur la terre; le ſecond élément, compoſé de globes, remplit l'éſpace qu'il y a depuis la terre juſqu'aux étoiles fixes, de telle manière, que les globes les plus gros ſont plus près de la circonférence du tourbillon, & les plus petits ſont près du centre; le troiſiéme élément ou les parties branchuës, eſt la matière de la terre, des corps terreſtres, des comètes, des taches du ſoleil &c. On trouve ce ſyſtême dangereux parce qu'il eſt favorable aux Athées, qui admettent une matière éternelle, & qui dans le ſentiment de Deſcartes éxpliqueroient par les loix du mouvement de quelle manière le monde a pû ſe former; cependant les Athées, s'ils ſont véritables Philoſophes, ne ſçauroient s'accommoder du ſyſtême du Carteſianiſme, puiſqu'il eſt impoſſible qu'il y ait du mouvement dans les parties d'une matière dure & ſolide, dont la réſiſtance eſt indéfinie, s'il n'y a du vuide ou un fluide parfait. De plus la matière n'a d'elle-même aucun mouvement; il faut néceſſairement un Dieu qui le lui ait imprimé. Le Carteſianiſme a d'abord charmé les éſprits, comme tous les ſyſtêmes nouveaux; mais on en eſt bien revenu; & l'on ne trouve aujourd'hui guères plus de ſolidité dans les élémens du Carteſianiſme, que dans les qualités occultes de la vieille Philoſophie. *Voyez* PHILOSOPHES, à l'article DESCARTES.

CARTHA, ou *Carta*, ville de la Tribu de Zabulon, donnée en partage aux Levites de la famille de Merari. * Joſué, XXI. 34.

CARTHAGE, dite *la grande*, fut autrefois la Capitale d'un grand Empire, & la principale ville d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, près de Tunis. Quelques Auteurs, qui rapportent ſon origine à Didon; diſent que l'an 7. de Pygmalion, Roi de Tyr, 103. depuis la mort d'Hiram, 124. depuis la conſtruction du Temple de Salomon, du monde 3147. & avant Jéſus-Chriſt 888. cette Princeſſe, veuve de Sichée, ſe voyant maltraitée du Roi ſon frère, ſortit de ſon pays, avec grand nombre de mécontens, & paſſa en Afrique, où elle bâtit Carthage. Les autres ſoûtiennent que cette ville avoit été commencée long-tems auparavant par Zorus & Carchedon, & que Didon ne fit conſtruire que la forteresſe nommée *Byrſa*, où eſt maintenant, au rapport de Marmol, une tour que les Chrétiens appellent *la Roque de Maſtinace*, & les Africains *Almenare*. On ajoûte encore qu'on donna à la ville ce nom de *Byrſa*, qui en grec ſignifie *Courroïe*, à cauſe que cette Princeſſe ne demanda à ceux de la contrée, pour la fondation de ſa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit entourer, & que l'ayant coupé en courroïes fort minces, elle en fit une grande enceinte. Servius rapporte que cette ville fut nommée *Carthage*, du nom d'une autre ville de Libie, qui ſe nommoit *Cartha*. D'autres croient qu'elle avoit été fondée par les Phéniciens, que Joſué fils de Nun avoit chaſſez. Les Auteurs du pays en rapportent auſſi diverſes origines, qui ne ſont pas plus ſeures. Bochart a fait voir dans ſon *Chanaan*, *lib. 1. cap.* 14. la fauſſeté des étymologies grecques au ſujet du mot de Carthage, & montre qu'elle ſe nommoit en Phenicien *Karthachadtha*, c'eſt-à-dire, *ville nouvelle*. Sa citadelle ſe nommoit *Boſra*, qui ſignifie *un lieu fort*. On peut voir dans le même Auteur la deſcription de cette ville. Joſeph aſſure, après Menandre, qui compoſa l'Hiſtoire des Rois de Tyr & de Phénicie, que cette ville fut bâtie l'an 144. après que les fondemens du Temple de Salomon furent jettez; mais cet Hiſtorien s'eſt trompé dans la ſupputation de la ſomme totale des règnes des Rois de Tyr, qu'il fait monter depuis le commencement du règne d'Hiromus juſqu'à la ſeptiéme année de Pygmalion, dans laquelle Didon s'enfuit de Tyr, & alla bâtir Carthage à 155. ans 8. mois, au lieu qu'elle ne ſe monte qu'à 137. ans 8. mois, ſelon le nombre des années de chaque règne: au lieu donc de compter comme il fait 143. ans depuis la fondation du Temple de Jéruſalem, juſqu'à la fuite de Didon, il n'en faut compter que 135. & huit mois: ainſi la fondation de Carthage tombe à l'an 3832. de la période Julienne 882. avant Jéſus-Chriſt, 127. après la fondation du Temple; ce qui s'accorde avec les Hiſtoriens profanes; car Solin dit que Carthage fut ruinée ſous le Conſulat de Cneïus Lentulus, & de Lucius Mummius, l'an 608. de la fondation de Rome, 737. ans après qu'elle eut été bâtie par Eliſſe Phénicienne. Cette année de la fondation de Rome eſt la 4568. de la période Julienne: otez-en 737. ans, vous aurez l'année 3831. Philis de Nocrate s'eſt bien éloigné de-là, quand il a dit que Carthage avoit été bâtie 32. ans avant la guerre de Troïe par Zor & par Carthage; car Zor ou Tzor eſt le nom Phénicien de la ville de Tyr, & Carthage n'eſt pas un nom d'homme, mais un nom appellatif, qui ſignifie *nouvelle ville*. Cette opinion eſt auſſi conforme au ſentiment des Modernes & des Anciens, entre leſquels on peut citer Menandre, allégué par Joſèphe; Tatien, au diſcours qu'il a fait contre les Gentils; Théophile, Patriarche d'Antioche, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Juſtin, Velleïus Paterculus, Strabon, Pline, Iſidore de Seville, Marmol & pluſieurs autres. Les Carthaginois ſe rendirent très-conſidérables par les armes. Ils inventèrent le bélier, pour ébranler & renverſer les murailles, & furent les prémiers qui armèrent les galères à quatre rangs de rameurs. Ils ſoûmirent la Libie, portèrent leurs armes en Sicile & en Sardaigne, & pouſſèrent leurs conqueſtes juſques dans l'Eſpagne; mais les guerres qu'ils ont ſoûtenuës contre les Romains, ſont celles qui ont rendu leur nom plus célèbre. La prémière dura 24. ans, depuis l'an 489. de Rome, & 265. avant Jeſus-Chriſt, juſques à l'an de Rome 512. & avant Jéſus-Chriſt 242. & commença au ſujet des Mamertins, Seigneurs de la ville de Meſſine, leſquels étant attaquez par le Roi Hieron & les Carthaginois, demandèrent du ſecours aux Romains. La ſeconde guerre punique commença l'an 536. de Rome, & avant Jeſus-Chriſt 218. après qu'Annibal eut pris la ville de Sagunte, fidèle alliée des Romains: elle dura 17. ans juſqu'en l'an 553. de Rome, & 201. avant Jéſus-Chriſt, & fut fatale & glorieuſe à Rome par les pertes que lui cauſa Annibal en Italie, & par les avantages que Scipion remporta en Afrique. Dans cette ſeconde guerre qui ſe fit ſous la conduite d'Annibal, l'Empire Romain chancela, & ſe vit à deux doigts de ſa ruine; mais enfin Annibal, ce redoutable Capitaine, que toutes les fatigues d'une longue & cruelle guerre n'avoient pû dompter, fut vaincu par les délices de Capouë, & donna le temps aux Romains de ſe remettre des pertes qu'ils avoient ſouffertes. La troiſiéme guerre punique ne dura que trois ans, depuis l'an 605. de Rome, 149. avant J. C. juſqu'en 608. de Rome, & avant J. C. 146. que Scipion *le Jeune* prit & ruina cette belle ville. Il ne ſortit alors de Carthage que cinq mille perſonnes qui furent les ſeuls & déplorables reſtes de cette ſuperbe ville, qui avoit le plus vigoureuſement diſputé à Rome l'Empire du monde. Elle n'a ſubſiſté que 660. ans, ou ſept cens ans. Elle fut depuis rebâtie par les mêmes Romains, ſous C. Gracchus Tribun du peuple, en 631. de Rome, & 123. avant Jéſus-Chriſt & ſous l'Empire d'Auguſte, qui y envoya une Colonie de trois mille hommes. Genſeric Roi des Vandales, la prit le 19. Octobre l'an 439. de l'Ere chrétienne; elle revint enſuite aux

Digitized by Google

aux Romains en l'année 534. que Beliſaire la reprit; & enfin étant devenuë vers l'an 685. le partage des ſucceſſeurs de Mahomet, elle fut entièrement ruinée par les Arabes. La ville de Carthage étoit ſituée dans une langue de terre qui faiſoit une Presqu'isle jointe à l'Afrique par un iſthme de 25. ſtades, entre Utique & Tunis. Toute la Preſqu'isle avoit 360. ſtades de tour. La ville étoit grande & extrêmement peuplée, & tous ſes habitans étoient belliqueux. Au commencement de la dernière guerre punique, le Conſul Martius leur ayant commandé de lui apporter leurs armes, on lui mit entre les mains deux cens mille paires d'armes complètes à l'uſage de ce temps-là, & deux mille machines à jetter des dards & des pierres, avec un nombre infini de picques, de flêches & de javelots. Martius les croyant alors hors de pouvoir de ſe défendre, leur déclara qu'il avoit ordre de détruire leur ville, & tâcha de leur inſinuer que ce leur ſeroit un grand avantage, parce que le Peuple Romain leur permettoit de rebâtir une nouvelle Carthage en Terre-ferme, éloignée de 80. ſtades de la mer. Cette cruelle harangue affligea ſenſiblement les Carthaginois: ils ſe voyoient inveſtis par mer & par terre, & n'ayant plus leurs armes pour ſe défendre, ils ne pouvoient pas même ſe flatter de l'eſpérance de mourir en combattant, pour la défenſe de leurs maiſons, de leurs temples, de leurs femmes, de leurs enfans & de leur liberté. Le déſeſpoir les fit pourtant réſoudre à la guerre: ils fabriquèrent d'autres armes, ils rebâtirent des nouveaux vaiſſeaux, & les femmes & les filles donnèrent leurs cheveux pour faire des cordages; enfin ils réſiſtèrent encore trois ans.

Les Carthaginois étoient ſimples dans leurs habits, ils ne ſe ſervoient que d'une tunique, ils s'abſtenoient de vin pendant le temps de leur Magiſtrature, & l'interdiſoient à leurs ſoldats. Ils ſacrifièrent leurs enfans aux Dieux, juſqu'à Gelon qui abolit cette coûtume. Ils enterroient leurs morts, mais à la perſuaſion de Darius ils ſe conformèrent à l'uſage de ceux qui les brûloient.

Il ne reſte à préſent que très-peu de veſtiges de cette grande ville, quoique la Preſqu'isle ſoit toûjours appellée par les Matelots le promontoire de Carthage. * Juſtin. *liv.* 8. Velleius Paterculus, *liv.* 1. & 2. Strabon, *liv.* 17. Pline, *liv.* 5. Iſidore, *Orig. liv.* 1. Tertullien, *ch.* 19. *Apol.* Clément Alexandrin, *liv.* 1. *des Stromat. &c.* Tite-Live. Plutarque. Florus. Eutrope. Oroſe. Zonare, &c. Proſper & Marcellin *dans ſa Chron.* Leon & Marmol, *de l'Afr.* Petau. Ubbo Emmius. Riccioli, *Chron. Reform. &c.*

EGLISES ET CONCILES DE CARTHAGE.

Les Egliſes d'Afrique n'ont point eſté établies par les Apôtres, ni même de leur temps par des Prédicateurs qu'ils y euſſent envoyez. Petilien ayant aſſuré que les Africains étoient les derniers peuples qui avoient reçû l'Evangile, Saint Auguſtin, *l. de unitate Eccleſiæ cap.* 15. ne dit point que l'Evangile ait eſté porté en Afrique du temps des Apoſtres; mais ſeulement qu'il y a des nations barbares qui l'ont reçû poſtérieurement aux Africains. Tertullien dans ſes preſcriptions ne met point les Egliſes d'Afrique au nombre des Egliſes apoſtoliques; il eſt vrai que Salvien ſemble dire livre 7. *de la Providence*, que l'Egliſe de Carthage a eſté fondée par les Apôtres; mais il n'eſt pas ſi croyable que ceux que nous venons de citer ſur l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Afrique, étant d'un autre pays & beaucoup plus récent. Ce que Nicéphore & Dorothée ont écrit, que Simon *le Cananéen*, ſurnommé *le Zélateur*, prêcha l'Evangile en Afrique; & que ſaint Pierre y annonça auſſi la foy, eſt entièrement fabuleux. Saint Auguſtin *epiſt.* 43. le Pape Innocent I. dans l'épitre à Decentius, & ſaint Grégoire *le Grand l.* 7. *ep.* 32. aſſûrent poſitivement que les Africains ont reçû l'Evangile des Romains; c'eſt-à-dire, que les ſucceſſeurs de ſaint Pierre dans le ſiège de Rome y ont envoyé des Prédicateurs, qui ont fondé les Egliſes d'Afrique. Les Chrétiens s'y multiplièrent en peu de temps, & l'Evangile y fleurit pendant pluſieurs ſiècles. Les perſécutions des Empereurs Payens y firent quantité de Martyrs, dont le ſang, comme dit Tertullien, fut comme une ſemence qui produiſit quantité de nouveaux Chrétiens. L'Egliſe de Carthage fut troublée du tems de ſaint Cyprien par le ſchiſme de Feliciſſime & de Novat. Le ſchiſme des Donatiſtes, qui commença après la perſécution de Dioclétien l'an 311. cauſa une diviſion dans les Egliſes d'Afrique, qui dura plus de 300. ans. L'irruption des Vandales, qui prirent Carthage en 439. cauſa preſque la ruine totale de l'Egliſe de Carthage & des autres Egliſes d'Afrique: la plûpart des Evêques ayant eſté réléguez, le ſiège de Carthage fut longtemps ſans Evêque; mais après que Belizaire eut repris l'Afrique ſous le règne de Juſtinien, en 514. la Religion catholique commença à refleurir dans l'Afrique juſqu'au temps des Maures qui s'en rendirent maîtres, juſqu'à ce qu'elle fut occupée l'an 685. par les Sarrazins qui ont détruit preſque entièrement le Chriſtianiſme dans l'Afrique; en ſorte que du temps de ſaint Grégoire *le Grand*, de ce grand nombre d'Evêques & d'Egliſes ſi floriſſantes, qui étoient autrefois en Afrique, il reſtoit à peine deux ou trois Evêques d'un petit nombre de Chrétiens.

Agrippin, Evesque de Carthage, convoqua les Evesques de ſa Province & ceux de Numidie vers l'an 215. ſous le Pontificat du Pape Zephyrin; & il arrêta avec eux qu'il falloit rebaptiſer ceux qui avoient été baptiſez par les Hérétiques: c'eſt ce que nous apprenons de ſaint Cyprien *epiſt.* 71. Saint Cyprien en aſſembla pluſieurs: le prémier, le 15. May 251. au ſujet de la pénitence des laps: le ſecond au mois d'Avril 252. touchant le Prêtre Victor, qui avoit été reçû à la communion par ſon Evêque, & ſur le baptême des enfans, qui y fut approuvé: le troiſième au mois de Juin de la même année, où il fut traité de la réconciliation des pénitens: il en tint un quatrième l'an 254. touchant Martien Evesque d'Arles, qui s'étoit joint aux Novatiens, & Baſilide & Martial Evesques d'Eſpagne accuſez d'idolâtrie. Enfin ce même Saint en aſſembla encore trois autres à Carthage en 255. & 256. ſur le baptême des Hérétiques qui fut déclaré nul, & ſur la pratique de rebaptiſer ceux qu'ils avoient baptiſez, approuvée par les Evesques d'Afrique contre l'uſage de l'Egliſe de Rome, que le Pape Etienne ſoûtenoit. Les Evêques de Numidie tinrent un Concile au mois de Mars 305. à Cirthe, & ces mêmes Evesques en tinrent un autre à Carthage en 311. compoſé de ſoixante & dix Prélats, dans lequel ils condamnèrent Cecilien ordonné Evêque de Carthage par Felix d'Aptonge, & voulurent établir en ſa place Majorin domeſtique d'une Dame puiſſante & ambitieuſe, nommée Lucille: ce fut là le commencement du ſchiſme des Donatiſtes.

Gratus Eveſque de cette ville voïant le ſchiſme des Donatiſtes réprimé par les ſoins de Paul & de Macaire, envoyez par l'Empereur Conſtans, aſſembla l'an 348. un Concile, dit le prémier de Carthage. Les Prélats y condamnèrent la réïtération du baptême donné au nom de la Trinité, pratiquée par les Donatiſtes: on y déclara que l'on n'honoreroit point comme Martyrs ceux qui ſe précipitoient ou ſe tuoient eux-mêmes, & que les Donatiſtes reconnoiſſoient pour Martyrs: on y défendit aux perſonnes qui font profeſſion de virginité, d'habiter ni d'avoir de familiarité avec des perſonnes d'un autre ſexe: enfin on y fit quelques autres règlemens touchant la diſcipline eccléſiaſtique. Il y en a un particulièrement remarquable ſur les jugemens des Eccléſiaſtiques, qui porte qu'un Diacre doit être jugé par trois Eveſques, un Prêtre par ſix, & qu'un Eveſque ne peut pas être jugé par moins de douze. Le deuxième Concile de Carthage en 390. ſous Genethlius, contient 13. canons.

On en tint un autre l'an 394. dont il eſt fait mention dans le code des canons de l'Egliſe d'Afrique; mais qui n'eſt point mis au rang des Conciles de Carthage: ainſi le Concile de Carthage de l'an 397. eſt appellé le troiſième. Ce Concile fit 50. canons tous importans peur ce qui regarde les Eveſques & les Prêtres.

Celui qu'on appelle le quatrième Concile de Carthage fut tenu l'an 398. Aurele Archeveſque de Carthage y préſida, & il y aſſiſta un grand nombre d'Evêques. Ce Concile fit 104. ou 105. canons. Les Evêques de ce Concile députèrent vers l'Empereur Honorius, pour le prier d'abolir les reſtes de l'idolâtrie dans l'Afrique; ce qu'ils obtinrent. Il y eut encore un autre Concile national tenu l'année ſuivante, dont nous n'avons rien. Aurele convoqua un Concile provincial l'an 401. pour députer vers le Pape Anaſtaſe, & vers Venerius Eveſque de Milan, afin d'obtenir des Miniſtres eccléſiaſtiques, qui deſſervîſſent les Egliſes dépeuplées par le ſchiſme des Donatiſtes. Venerius envoya Paulin, Auteur de la vie de ſaint Ambroiſe, qu'il compoſa à la prière de ſaint Auguſtin. On publia neuf canons en ce Synode, & l'on en indiqua un autre pour le mois de Septembre. Il fut aſſemblé dans la ſacriſtie de la Baſilique nommée *Reparée*, *Reparata*, & ſaint Auguſtin fut un des principaux Auteurs de la réſolution qu'on prit de conſerver la dignité aux Donatiſtes qui reviendroient dans le ſein de l'Egliſe: ce qui en gagna un grand nombre. Cette dernière aſſemblée fit dix-ſept canons, leſquels avec les précédens ſont attribuez à un cinquième Concile de Carthage, que l'on croit avoir été tenu en 398. quoiqu'il ſoit de l'an 401. L'an 403. au mois d'Aouſt il ſe tint à Carthage un Concile général d'Afrique, dans lequel il fut ordonné aux Eveſques Catholiques de chaque ville d'entrer en conférence avec les Donatiſtes. Les Donatiſtes n'ayant répondu à ces ſommations que par des violences & des menaces, dans un Concile tenu l'an 404. on nomma des Députez vers l'Empereur, pour demander que l'on empêchât les violences des circoncellions, & que l'on punît les Donatiſtes. L'an 405. il ſe tint un autre Concile dans lequel il fut règlé que toutes les Provinces envoïeroient leurs Députez au Concile général, que l'on prieroit les Juges de travailler à la réünion des Donatiſtes & des Catholiques, & que l'on remercieroit l'Empereur de ce qu'il avoit ordonné contre les Donatiſtes. En 407. il ſe tint le 13. Juin un grand Concile à Carthage, dans lequel on fit douze canons pour le règlement de la diſcipline. Il s'en fit encore deux en 408. un en 409. & un autre en 410. Tous ces Conciles étoient un acheminement à la conférence, qui fut tenuë en 411. à Carthage entre les Evêques Donatiſtes & les Catholiques, en préſence du Comte Marcellin. Juſques ici ces Conciles de Carthage n'avoient été tenus que contre les Donatiſtes: les ſuivans ſont contre Celeſtius & Pelage. Le prémier fut condamné dans un Concile de Carthage, tenu à la fin de 411. & au commencement de 412. & les erreurs de l'un & de l'autre furent proſcrites dans les Conciles de Carthage & de Mileve de l'an 416. qui écrivirent au Pape Innocent. Le Pape Zoſime ſucceſſeur d'Innocent, s'étant laiſſé ſurprendre par Celeſtius, & ayant écrit en ſa faveur; les Evêques d'Afrique au nombre de 214. aſſemblez dans le Concile de Carthage de l'an 417. confirmèrent les jugemens qu'ils avoient rendus contre Celeſtius & Pelage, & écrivirent une grande lettre au Pape, dans laquelle ils ſe plaignirent de ce qu'il avoit ajoûté foi trop légérement à Celeſtius. L'année ſuivante on arrêta dans un autre Concile de Carthage huit canons ſur la grace, & on fit dix canons ſur la diſcipline.

La

Digitized by Google

La même année & la ſuivante les Evêques d'Afrique tinrent des Conciles à Carthage ſur l'affaire du Prêtre Apiarius qui avoit appellé au Pape Zoſime du jugement rendu contre lui par ſon Evêque. Ils combattirent dans ces deux Conciles la prétention de Zoſime touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au ſaint Siége, que Zoſime vouloit établir ſur les canons du Concile de Sardique, qu'il citoit ſous le nom du Concile de Nicee. Le dernier de ces Conciles fit auſſi pluſieurs réglemens ſur la diſcipline. Ils ſoûtinrent dans un Concile tenu l'an 424. ſous Céleſtin, ce qui avoit été réglé dans le précédent touchant les appellations. Il y eut encore en 420. un Concile contre les Manichéens, & un autre en 427. contre Leporius. En 525. Boniface Evêque de Carthage en tint un, où entre autres choſes, on traita de la liberté des Monaſtères. Enfin les Evêques d'Afrique condamnèrent les Monothelites dans un Concile tenu à Carthage l'an 644. & écrivirent ſur ce ſujet une lettre à Paul de Conſtantinople. * *Codex Canonum Eccleſiæ Africanæ.* M. Du Pin. *Biblioth. des Aut. Eccleſ. III. IV. & V. ſiècles. Antiquitez Gresques & Romaines.*

EVESQVES DE CARTHAGE.

L'Evêque de Carthage étoit Primat de toute la Province d'Afrique, & avoit un ſoin général de toutes les Egliſes, outre qu'il étoit Métropolitain perpétuel de la Province proconſulaire. Le prémier dont il ſoit fait mention eſt Aggrippin. On met apres lui Cyrus dont il eſt parlé dans le Martyrologe romain; mais il n'eſt pas certain qu'il ait été aſſis ſur le ſiege de Carthage. Donat a été certainement prédéceſſeur de ſaint Cyprien, qui fut élevé ſur ce ſiége en 248. & qui ſouffrit le martyre en 258. il eut pour ſucceſſeur Lucien, après lequel on n'en trouve aucun, avant Menſurius qui étoit Evêque de Carthage, au commencement de la perſécution de Dioclétien. Cecilien lui ſuccéda en 311. & Majorin fut intrus par le parti Donatiſte. A Cecilien ſuccéda Gratius en 347. celui-ci aſſiſta au Concile de Sardique, & eut Parmenien pour ſucceſſeur en 355. Reſtitutus aſſiſta en qualité d'Evêque de Carthage au Concile de Rimini tenu en 359. Après lui on trouve Genethlius, qui vécut juſqu'à l'an 390. Le fameux Aurele lui ſuccéda & tint le ſiége juſqu'en 425. Capréole fut ſon ſucceſſeur. A celui-ci ſuccéda *Quod vult Deus*, qui fut chaſſé de Carthage par Genſeric en 439. & embarqué avec tout le Clergé ſur des barques pourries: il arriva néanmoins heureuſement à Naples, & y mourut en exil. Après ſa mort l'Empereur Valentinien obtint du Roy des Vandales en 454. que *Deo gratias* fut fait Evêque de Carthage. Il gouverna cette Egliſe pendant trois ans, & après ſa mort l'Egliſe de Carthage fut vacante pendant 24. ans. L'an 481. Eugène fut ordonné Eveſque de Carthage, & envoyé en exil en 484. mais rappellé quelque tems après par Gondebaud, ſous le règne duquel il vécut en paix. Thraſamond l'envoya encore en exil l'an 495. dans les Gaules où il mourut en 505. L'Egliſe de Carthage fut vacante pendant tout le règne de Thraſamond, qui fut de 27. ans. Hilderic ſon ſucceſſeur rendit la liberté aux Catholiques, & permit que l'on ordonnât Boniface Evêque de Carthage en 523. A celui-ci ſuccéda Reparatus l'an 534. qui ſe trouva ſur le ſiége, quand Belizaire reconquit l'Afrique. Il tint alors un Concile de 217. Eveſques à Carthage. Dans la ſuite Reparatus ayant entrepris la défenſe des trois Chapitres, fut mandé par Juſtinien l'an 552. à Conſtantinople, dépoſé & exilé à Euchaïde, où il mourut l'an 564. Primoſus fut mis à la place de Reparatus l'an 552. & aſſiſta au cinquième Concile général. On n'a plus de ſuite certaine des Evêques de Carthage: il eſt fait mention de Dominicus vers l'an 590. de Fortunius vers l'an 640. de Victor vers l'an 650. & de Cyriacus dans l'onzième ſiècle. * Géographie ſacrée de M. Du Pin à la tête d'Optat. S. Cyprien, *dans ſes Epit.* S. Auguſtin. Baronius. Et *T.* I. II. III. *Concil.*

CARTHAGE ou CARTAGO, dans l'Amérique, ville ſeptentrionale, en l'Audiance de Guatimala de la nouvelle Eſpagne, & dans la Province de Coſta Ricca, ſelon Baudrand, dans la Province de Veragua: elle eſt preſque au milieu du pays, entre les deux mers, où elle a quelques places qui lui ſervent de port, environ à cinquante lieuës de la ville de Panama du côté du Couchant. Carthage n'eſt pas une grande ville, mais elle ne laiſſe pas d'avoir un Evêché, un Gouverneur, & quelques Monaſtères de Religieux & de Religieuſes. * Herrera, *ch.* 13.

CARTHAGENE, qu'on nommoit autrefois *Carthage la neuve*, *Carthago Nova*; & *Spartaria*, ville d'Eſpagne, fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la leur prit en un jour l'an 544. de Rome, & 210. avant J. C. Carthagène eſt ſur la mer Méditerranée dans le Royaume de Murcie, avec un Evêché ſuffragant de Tolede. Elle avoit eſté autrefois très-conſidérable; mais depuis elle fut ruinée par les Goths; en telle ſorte qu'elle étoit reduite en village juſqu'en l'an 1570. que Philippe II. Roi d'Eſpagne connoiſſant la bonté de ſon port & l'importance de ſa ſituation, la fit rétablir & fortifier en l'état qu'elle eſt encore, avec une bonne citadelle. Son port eſt un des meilleurs & des plus grands d'Eſpagne. Cette ville eſt encore conſidérable par ſes mines de pierres précieuſes, par la péche des maquereaux, qui ſe fait vers une Iſle qui eſt vis-à-vis du port, & par l'abondance de ce jonc qu'ils nomment *Eſparto*, & dont ils font les cabats. C'eſt une ville de commerce, où l'on remarque pluſieurs belles Egliſes, elle eſt à ſix lieuës de Murcie au Midi, & à pareille diſtance du cap de Palos à l'Occident, & environ à 32. de Valence vers le Midi. Silius Italicus a fait une magnifique deſcription de cette ville, *liv.* 15. mais avec tous ces avantages cette ville eſt ſort diſgraciée pour la ſtérilité & la ſéchereſſe de ſon terroir. * Strabon, *liv.* 5. Etienne de Byzance: Tite-Live, *liv.* 26. Eutrope, *liv.* 3. Pline, *liv.* 26. *chap.* 4. Polybe, *liv.* 3. & 10. Florus, *liv.* 2. *chap.* 17. Oroſe, *liv.* 4. *chap.* 18. Jean de Geronde, *Hiſp.* 1. & 3. Nonius. Botero. Merula. Mariana. Franciſco de Caſcales, *Diſcur. de la Ciud. de Cartag.*

CARTHAGENE, Province de la Caſtille d'or, ou Caſtille neuve, dans l'Amérique méridionale, eſt bornée au Levant par la rivière de la Magdelaine, par le Popayan au Midi, & par la mer au Septentrion. Son expoſition y rend l'air malſain & humide. Elle a pris ſon nom de la ville Capitale, qui a eſté apellée Carthagene, à cauſe de la reſſemblance de ſon port avec celui de Carthagene en Eſpagne. On y trouve des liqueurs ou gommes aromatiques, & des baumes fort eſtimez, qui diſtillent d'eux-mêmes, ou que les Sauvages tirent des arbres, en fendant, ou en brûlant légérement l'écorce du tronc. Il y croit auſſi une ſorte de poivre long, qui a plus d'acrimonie que celui d'Orient, & beaucoup plus de force que le commun, nommé vulgairement *Poivre du Breſil.* Il y a peu de mines d'or; mais anciennement les Sauvages y en amaſſoient beaucoup dans les torrens qui coulent des montagnes. Les principales villes de cette Province, outre Carthagene, ſont Santa-Maria, Santo-Jago de los Cavalleros, la Conception, Mopez, &c. Cette Province eſt aſſez peuplée par les Eſpagnols qui la poſſèdent. * Herrera. Sanſon.

CARTHAGENE, ville de l'Amérique méridionale, dans la terre-ferme, & dans le Gouvernement de Carthagene, dont elle eſt la Capitale, eſt ſituée dans une Preſqu'isle ſur la côte de la Mer du Nord. Son port eſt un des plus commodes de l'Amérique, & eſt couvert d'une petite Isle appellée autrefois *Codego*, & maintenant *Carexa*: On va de la ville à terre-ferme par un pont qui a près de deux cent cinquante pas de longueur. Cette ville eſt la prémière qui ait eſté fermée de murailles en Amérique par les Eſpagnols à qui elle appartient, & qui la bâtirent en 1562. Les maiſons y ſont très-bien bâties, & les murailles ſont fortifiées de bons baſtions; c'eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Santa Fé de Bogota; la Cathédrale eſt magnifique, & l'on y voit deux riches Convents de ſaint Dominique & de ſaint François; on y compte environ quatre mille Eſpagnols, 14000. Nègres. Cette ville qui avoit eſté priſe en 1562. par les Anglois commandez par François Drak, le fut encore en 1697. par les François, ſous la conduite de M. de Pointis, qui en rapporta un butin de pluſieurs millions. La petite ville de Tolu, dédiée au nom de ſaint Jacques à douze lieuës de Carthagène, eſt célèbre à cauſe de cet excellent baume, qu'on nomme de Tolu, qui eſt ſi fort eſtimé en Europe. * De Laët, *Hiſt du nouveau monde. Rélat. de Carthagène.*

CARTHAGENE, (Jean de) Religieux de l'Ordre de ſaint François, étoit Eſpagnol. Il entra chez les Jéſuites, & depuis ayant eſté reçû parmi les Religieux de l'obſervance de ſaint François, & étant allé à Rome, il y enſeigna long-tems. Le Pape Paul V. ſe ſervit de ſa plume contre les Vénitiens. Il publia en 1609. un volume *in octavo*, ſous ce titre, *Propugnaculum Catholicum, de jure belli Romani Pontificis, adversùs Eccleſiæ jura violantes.* Il avoit déja fait imprimer un autre volume *in quarto*, intitulé, *pro Eccleſiaſtica libertate & poteſtate tuenda, adversùs injuſtas Venetorum leges.* Outre ces ouvrages, il en compoſa pluſieurs autres, comme ſur le Maiſtre des Sentences, *Homiliæ ſacræ & morales, &c.* Jean de Carthagene mourut à Naples en 1617. * Wadinge, *de Script. Minor.* Haroldus, *in addit. Wad.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

CARTHAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerſon. * *Joſué XXI. v.* 32.

CARTIER, ou QUARTIER, (Jacques) natif de ſaint Malo en Bretagne, & l'un des plus ſçavans & éxpérimentez Pilotes de ſon tems, vivoit dans le XVI. ſiècle, ſous le règne du Roi François I. Dès l'an 1518. le Baron de Lery avoit découvert une partie du Canada que l'on nomme *la nouvelle France*, & avoit voulu même établir une Colonie dans l'Isle de Sable au Midi & au devant de la grande rivière de Canada. En 1534. Jacques Cartier y fit un voyage. Il viſita tout ce pays avec beaucoup de ſoin, & nous donna une deſcription éxacte des Isles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des rivières & des caps qu'il avoit reconnus. Nos mariniers ſe ſervent encore aujourd'hui de la plûpart des noms, qu'il avoit lui-même donnez aux lieux différens dont il parle. Les Hollandois, qui reprochent aux François de n'avoir eſté que les derniers à entreprendre ces grandes navigations, ſe ſouviendront que ce ſont eux qui leur ont appris le chemin du Canada. * La Croix du Maine, *Rélations du Canada.*

CARTISMANDA, Reine des Brigantes en Angleterre, ſous l'Empire de Claude, ſoûtint avec ardeur le parti des Romains vers l'an de Jéſus-Chriſt 43. Elle prit Caractacus, qui étoit leur ennemi; & mépriſant pour la même raiſon Venuſius ſon prémier mari, elle épouſa ſon grand Ecuyer: ce qui mit la diviſion dans le Royaume, dont les uns étoient pour le mari chaſſé, & les autres pour leur Reine. Venuſius aſſembla une puiſſante armée, chaſſa à ſon tour cette Princeſſe, & l'eût priſe, ſans

l'aide des Romains, qui ſous prétexte de la ſecourir ſe rendirent maiſtres de ſon Etat. * Tacite, *Annal. 2. & Hiſt. 3.*

CARTO, petite ville de la Barbarie en Afrique: elle eſt ſur la côte du Royaume de Barca, entre Salona & Alberton. On prend communément Carto pour l'ancienne *Chettan*, ville de la Marmarique. * Maty, *Dictionnaire.*

CARTUEL en Aſie. *Cherchez* CARDUEL.

CARTULAIRES, c'eſt de ce nom qu'on appelle les papiers terriers des Egliſes ou des Monaſtères, où ſont écrits les contrats d'achat, de vente, d'échange, les privilèges, immunitez, exemptions & autres chartes. Ces Cartulaires ſont de beaucoup poſtérieurs à la plûpart des actes qui y ſont compris, & ſouvent on ne les a faits, que pour mieux conſerver ces anciens actes; mais il eſt arrivé qu'il s'eſt gliſſé quelquefois des actes faux dans ces cartulaires, & que les véritables ont eſté corrompus ou altérez. * Jérôme à Coſta, c'eſt-à-dire, Richard Simon, *dans ſon traité des bénéfices.*

CARTULARIUS, (Antoine) de Padouë, Auteur d'un ouvrage de la vie & des mœurs des Philoſophes, à l'imitation de Diogène Laërce. C'étoit un homme d'une profonde érudition: il mourut l'an 1440. * Scardeoni, 3. *Rer. Patav. &c.* Voſſius, *de Hiſtr. Latin.*

† CARTWRIGHT, (Chriſtophle) Anglois très-verſé dans les antiquités ſacrées, naquit à Yorck en 1602. & étudia à Cambridge dans le Collège de S. Pierre. Il fut depuis Miniſtre à Yorck & écrivit *Eletla targumico Rabbinica in Geneſim & in Exodum*, qui furent imprimés à Londres en 1656. & 1658. Son ouvrage intitulé *Mellificium hebraicum*, dans lequel il explique divers endroits de la S. Ecriture par la litérature rabinique, ſe trouve inſéré dans la Bible Critique. Il publia auſſi en Anglois un traité Practique & Polémique ſur le Pſeaume XV. Il s'eſt ſervi, avec beaucoup de choix, & de prudence, des ouvrages des Rabbins & il fut fâché de n'en pouvoir pas ramaſſer un plus grand nombre. Il mourut en 1658. * *Ex ejus Scriptis.* Crowæi *Elench.*

† CARTWRIGHT, (Thomas) fameux Théologien Anglois natif d'Herfort. Il fut pendant quelque tems Profeſſeur *Margueritain* en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge. & eut une place au *Collège de la Trinité.* Mais comme il avoit commencé la querelle Presbytérienne de la réforme des Evêques, & qu'il agiſſoit avec trop de chaleur, l'Archevêque *Whitgifft* le priva de ſa place & de ſa charge de Profeſſeur. On dit que l'unique ambition porta Cartwright à cette extrémité. Voici comment l'on rapporte le fait. La Reine Elizabeth aïant un jour été préſente à une diſpute qui ſe fit entre *Cartwright* & *Breſton*, elle préféra celui-ci comme un antagoniſte agréable & modeſte à l'impétueux Cartwright, qui en fut tellement piqué qu'il réſolut de ne plus garder aucune meſure contre les Epiſcopaux. Les Presbytériens n'avoüent rien de tout ceci & font tous leurs éfforts pour deffendre Cartwright ſur cet article & ſur tout autre. Quoiqu'il en ſoit Cartwright ſe retira à Genève & ſe mit tellement en crédit auprès de Théodore de Beze, que celui-ci ne balança pas de l'appeller le plus ſçavant perſonnage qu'il y eût ſous la voûte des Cieux. De Beze en écrivit auſſi à la Reine Elizabeth & le lui recommanda comme le Théologien le plus capable de réfuter le N. Teſtament de Rheims. Cartwright accepta dans la ſuite ſucceſſivement les vocations des Négocians d'Anvers & de Middelbourg qui lui furent adreſſées; mais il refuſa la Chaire de Profeſſeur en Théologie que Jaques Roi d'Ecoſſe lui offrit. De retour en Angleterre il parcourut divers endroits incitant tout le monde contre les Evêques. Il ne ſe contenta pas de prêcher & d'écrire contre eux; de plus il commença la ſéparation des Presbytériens en formant des aſſemblées particulières: à la fin il outra tellement les choſes qu'il fut mis en priſon, où il fut contraint de reſter pendant quelque tems. Cependant lorſqu'il vit naître la Secte des *Brovvniſtes* ou *Indépendants*, on dit qu'il commença à avoir des idées plus modérées au ſujet du Gouvernement Epiſcopal, deſorte qu'il demeura tranquille dans ſa Cure de Warwick & fut fort dans les bonnes graces de ſon Métropolitain. Il paſſa dans cette tranquillité les 10. dernières années, de ſa vie & mourut à Warwick en 1603. Perſonne ne lui a jamais conteſté ſon érudition Théologique. Voici les titres de la plûpart de ſes écrits: *Commentar. in Proverb. it. in Eccleſiaſtem Harmonia evangelica. Commentar. practi. in Evang. angl. it. in epiſt. ad Coloſſens. Contra nov. Teſtam. Rhemenſe fol. angl. Admonitio prima & ſecunda Parlamento oblata angl. Ejuſq. Apologia contra Whitgift.* &c. * Crowæi *Elench.* Nicols *defens. Eccles. Angl.* Fuller. Heylin. Pierce *Vindic. of the diſſenter againſt. Nicols.* Poliandri *præfat in Comment. ej. in proverb. ipſius dedic. metaphr. eccleſ.*

CARVAJAL, (Jean de) étoit un Gentilhomme Eſpagnol, qu'on accuſa injuſtement d'avoir commis un meurtre, & que Ferdinand Roi de Caſtille fit précipiter pour ce ſujet avec ſon frère du haut du rocher de Martos en 1312. On dit qu'avant ſa mort Carvajal ajourna ce Prince trop crédule à comparoître devant le tribunal de Dieu dans trente jours, & que le trentième jour après ſon éxécution, Ferdinand mourut de mort ſubite. * Loüis de Mayerne-Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

CARVAJAL, (Jean) Cardinal, Evêque de Placentia en Eſpagne, naquit à Trugillo dans l'Andalouſie; dès ſon jeune âge apres avoir fait du progrès dans le Droit canon & civil, il paſſa à Rome, où il fut Auditeur de Rote, & puis Gouverneur de cette ville. Le Pape Eugène IV. pour appuïer ſes intérêts contre les entrepriſes du Concile de Bâle, y envoya Jean Carvajal, qui ſe trouva en 1440. à la Diète convoquée à Mayence, & qui y parla avec beaucoup de force & d'éloquence. Après ſon retour à Rome, il eut ordre de faire un ſecond voyage en Allemagne accompagné de Thomas de Sarzane, qui fut depuis Pape ſous le nom de Nicolas V. ils y éxécutèrent ce que ſouhaitoit Eugène, lequel les fit Cardinaux le 17. Décembre de l'an 1446. Ce Pape mourut l'année d'après & Nicolas V. fut élû en ſa place. Il envoya Carvajal Légat en Allemagne, où il régla tout ce qui regardoit les bénéfices: enſuite ce Prélat paſſa en Bohème, où ayant convaincu les plus doctes d'entre les Huſſites, il ſe vit en danger d'y perdre la vie par la fureur du peuple, que ce deſavantage avoit ſoûlevé. Sous le Pontificat de Calixte III. il fut encore envoyé Légat en Allemagne & en Hongrie, & il contribua à cette grande victoire que les Chrétiens remportèrent le 22. Juillet de l'an 1456. ſur Mahomet II. Empereur des Turcs. Ce Cardinal demeura ſix ans de ſuite ſur les bords du Danube, éxpoſé à de très-grandes incommoditez qui ruinèrent ſa ſanté. Ce ne fut que ſous le Pontificat de Pie II. qu'il revint à Rome. Il continua de ſervir avec le même zéle; & après avoir exercé vingt-deux Légations, il mourut à Rome le ſix Décembre de l'an 1469. âgé de 70. ans, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Marcel, où le Cardinal Beſſarion fit graver ſon épitaphe. Carvajal refuſa tous les Evêchez qu'on lui offrit, ſe contentant du ſeul Evêché de Placentia. * Platina, *in Nic. V. & Gal. III.* Saint Antonin, *tit. 22. cap. 12. & ſeq.* Gobelin, *in Comment. Pii III.* Sponde, *in Annal.* Aubery, Garimbert. Ciaconius, &c.

CARVAJAL, (Bernardin) Cardinal du titre de ſainte croix, Evêque de Carthagène, &c, natif de Placentia en Eſpagne, neveu du précédent, & frère de *Garcias Lopez* Carvajal, Ambaſſadeur en Portugal pour le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle. Il étudia partie en Eſpagne, partie en Italie, où le Cardinal ſon oncle prit ſoin de le faire élever ſelon les maximes de la Cour de Rome. Il s'y inſtruiſit ſi bien, que le Pape Innocent VIII. qui le connoiſſoit, l'envoya Nonce en Eſpagne, & le même Roi Ferdinand & Iſabelle l'engagèrent à ſe charger de leurs affaires à Rome en qualité de leur Ambaſſadeur, ce qu'il fit. Après la mort d'Innocent VIII. il fit la harangue pour l'entrée du Conclave, dont on lui confia la garde; & Alexandre VI. qui y fut élû Pape, le mit au nombre des Cardinaux en 1493. Carvajal étoit alors Evêque de Carthagène, après l'avoir été d'Aſtorga & de Badajoz, & il le fut depuis de Siguença & de Placentia. Alexandre le nomma Légat pour entretenir la ligue entre le Roi des Romains, les Vénitiens, & le Duc de Milan. Jules II. l'envoya depuis en Allemagne pour un ſemblable deſſein. Quelques déplaiſirs qu'il reçût de ce Pape le firent retirer à Piſe; & là par vengeance, ou par ambition, prenant le parti de Loüis XII. Roi de France, de l'Empereur Maximilien I. & des autres Princes mécontens du Pontife, il ſe joignit avec neuf Cardinaux & pluſieurs autres Prélats, & fut Chef de l'aſſemblée de Piſe en 1511. Jules furieuſement irrité contre Carvajal, ayant convoqué le Concile de Latran, l'y déclara indigne de la pourpre. Léon X. ſucceſſeur de Jules, la lui rendit en 1513. il éxerça encore des emplois importans ſous Adrien VI. & Clément VII. & il mourut Evêque d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collège, le 16. Décembre de l'an 1522. qui étoit le 67. de ſon âge. * Mariana, *Hiſtoire d'Eſpagne.* Sponde, *aux ann.* Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Guichardin. Paul Jove, &c.

CARVAJAL, (Laurent) de la même famille, étoit de Placentia, où il naquit en 1472. il s'avança dans l'étude du Droit, qu'il enſeigna avec applaudiſſement à Salamanque. Depuis il fut Conſeiller du Roi Ferdinand & de la Reine Iſabelle, & mourut ſous l'Empire de Charles-*Quint*: il laiſſa des mémoires de la vie de Ferdinand & d'Iſabelle, ſous le titre de *Memoriale regiſtro breve, &c.* on lui attribuë encore une Généalogie de la maiſon de Carvajal, & quelques autres pièces. * Nicolas Antonio, *Bibliot. Hiſp.* Ambroſio Morales, &c.

CARVAJAL ou CARAVAIAL, (Loüis) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans le XVI. ſiécle. Il fut nommé en qualité de Théologien, pour ſe trouver au Concile de Trente, ſous le Pape Paul III. & en 1547. il y prononça le ſecond Dimanche de caréme un diſcours que nous avons encore: il compoſa auſſi divers traitez, *Theologia Sententia*, ou *Reſtituta Theologia*; une apologie pour ſes Religieux contre Eraſme, &c. * Wadinge, *de Scriptor. Franc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CARVAN, ville d'Afrique. *Cherchez* CAIROAN.

CARVANSERAS, ou CARVENSERAS, Hôtelleries des peuples du Levant, qui ſont très-différentes des nôtres. Il y en a de deux ſortes; les uns qui ſont rentez où l'on eſt logé & nourri ſans rien payer; & les autres où l'on n'a que le logement. Ils ſont bâtis en quarre, à peu près comme les Cloîtres de nos Religieux, & n'ont d'ordinaire qu'un étage: une grande porte donne entrée dans la cour, où l'on voit en face, à droite & à gauche, pluſieurs chambres deſtinées pour les Voyageurs. Dans le centre de chacun des trois côtez, il y a une ſalle ou grande chambre pour les gens les plus conſidérables: derrière les chambres ſont les écuries pour les chevaux & autres voitures. Il n'y a en Turquie que la mère & les ſœurs du grand Sei-

Digitized by Google

Seigneur, ou les Visirs & Bachas, qui se sont trouvez trois fois en bataille contre les Chrétiens, à qui il soit permis de faire bâtir des carvenseras rentez. Il y en a beaucoup de ceux-ci depuis Bude jusqu'à Constantinople; mais depuis Constantinople jusqu'en Perse, on ne trouve dans les carvanseras que des chambres toutes nuës. Il faut se pourvoir de matelas & d'ustenciles pour la cuisine, & l'on achete assez à bon marché du Concierge ou des païsans qui viennent des villages circonvoisins, des agneaux, des poules, du beurre & des fruits selon la saison: on y trouve aussi de l'orge & de la paille pour les chevaux: on ne paye rien à la campagne pour le logement des carvanseras; mais dans les villes on donne quelque petit droit. D'ordinaire les Caravanes n'entrent point dans les carvanseras, parce qu'il n'y peut guéres loger commodément que cent cavaliers: c'est pourquoi elles campent dans la campagne, sous des tentes. Dès qu'on est arrivé, chacun a droit de prendre sa place, & les prémiers venus choisissent: la nuit le Concierge ferme la porte, & doit répondre de tout: l'on fait aussi garde autour du carvanseras. Ceux de Perse sont ordinairement mieux bâtis & plus commodes que ceux de Turquie, & dans des distances si raisonnables, qu'on en trouve presque par tout le pays. Si les carvanseras ne sont pas si commodes pour les riches, que les hôtelleries d'Europe, ils le sont plus pour les pauvres, qui y trouvent leur logement sans rien payer, & qui n'y font qu'autant de dépense qu'ils veulent. Le nom de *Carvanserai* est composé de *Carvan* qui signifie une *troupe de voyageurs qui font chemin ensemble* & de *Serai* qui dans l'ancien Persan signifie *Palais*; ainsi Carvanserai veut dire l'hôtel ou le Palais des Caravanes. Les Persans disent que les Palais & les hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire souvenir les hommes qu'ils sont voyageurs sur la terre. Sur quoi l'on dit qu'un *Dervishe* voyageant en Tartare s'alla placer dans le Palais Royal de la ville de *Balk* sans que les Gardes pussent le faire sortir. Le Roy qui se nommoit *Ibrahim* étant venu à passer, se prit à rire de la mépriſe du Religieux, & l'ayant fait apeller, il lui demanda comment il avoit pû prendre le Palais pour un Carvanseras. *Sire*, répondit le Derviche, *que V. M. souffre que je lui demande une chose. Qui a logé le prémier dans cet édifice? Ce sont mes Ancêtres* répondit le Roy. Après eux, Sire qui est ce qui y a logé? *C'est mon Père* répondit le Prince. *Et après lui qui en a été le Maître.*? *Moi* répliqua Ibrahim. *Et de grace Sire, qui le possédera après vous.*? *Ce sera mon fils* répondit le Prince. *Ah! Sire* répliqua le Derviche, *un édifice qui change si souvent d'habitans, est une hôtellerie, & non pas un Palais.* * Tavernier, *Voyage de Perse.* Chardin voyage T. 1. p. 147. &c.

CARVILIUS MAXIMUS, (Spurius) célèbre Romain, fut Consul avec L. Papirius Cursor l'an 461. de la fondation de Rome, & 293. avant Jésus-Christ. Ce dernier fit la guerre aux Samnites, & les défit près de la ville d'Aquilonie. Carvilius prit Amiterne, où il tua deux mille huit cens hommes, & où il fit plus de quatre mille prisonniers: depuis il emporta encore d'autres places, comme Cominium, Palumbi, Herculanée, &c. ces grandes prospéritez effrayèrent les peuples voisins de Rome, qui craignirent pour leur liberté, en voyant celle des Samnites presque détruite, les Falisques & les Toscans coururent aux armes. Carvilius s'opposa aux uns & aux autres, pendant que son Collègue prenoit Spino: ensuite ils revinrent tous deux à Rome, & on leur accorda les honneurs du triomphe. Spurius Carvilius Maximus eut un fils de même nom, qui fut Consul en 520. & avant Jésus-Christ 234. avec Lucius Posthumius Albinus. On croit aussi que Carvilius le fils, fut le prémier Romain qui répudia sa femme en 523. de Rome & 231. avant Jésus-Christ. *Cherchez* CARBILIUS RUGA. * Tite-Live, *l.* 10.

CARVILIUS, (Marinus) fut élevé à l'Empire dans la Pannonie, après la mort de Philippe, vers l'an 249. & fut assassiné peu de tems après par ceux mêmes qui l'avoient proclamé Empereur. * Zosime & Zonare.

CARUS, Poëte latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste & du tems d'Ovide, lequel parle de lui, *l.* 4. *de Pont. eleg.* 16.

Et qui Junonem lassisset in Hercule, Carus:
Junonis si jam non gener ille foret.

CARUS, (Marcus Aurelius) Empereur, étoit natif de Narbonne dans les Gaules, comme Eutrope, Aurelius Victor & les autres le remarquent, & non de Narbone ou Narone en Illyrie, comme Scaliger & Saumaise l'ont conjecturé. Il parvint à l'Empire par tous les degrez des honneurs & des charges civiles & militaires. Il fut fait Proconsul de Cilicie, on ne sçait pas positivement le tems de son prémier Consulat. Il fut créé Empereur après la mort de Probe en 282. & battit les Sarmates qu'il chassa de l'Illyrie. Après avoir nommé Césars ses deux fils *Carin* & *Numerien*, il envoya le prémier dans les Gaules, & mena le cadet avec lui en Orient. Il défit les Sarmates & les Perses, ce qui lui fit donner le nom de *Persique* ou *Parthique*, & mourut frappé de la foudre, à Ctésiphonte dans la Mésopotamie entre le huit Décembre 283. & le 12. Janvier 284. après avoir régné environ seize mois. * Vopiscus, *dans sa vie.* Eutrope, *l.* 9. Tillemont, *hist. des Empereurs*, *t. III.*

CARUS, (Joseph Marie) Auteur Italien de ce temps, s'est appliqué à la recherche des anciennes pièces qui concernent l'office de l'Eglise. Il a donné en 1683. un pseautier latin selon deux éditions, qui en ont été faites, l'une que l'on appelle *Romaine*, & l'autre *Gallicane*, avec les cantiques suivant ces deux éditions: un livre d'hymnes & d'oraisons en 1686. Les antiphonaires & les répons de l'Eglise Romaine, selon la disposition de saint Grégoire, avec une addition qui contient plusieurs monumens touchant les antiennes, les répons & les cours écclésiastiques avec des notes. Il a encore publié depuis un recüeil d'anciennes prières de l'office de l'Eglise Romaine, sous le titre *d'Antiqui libri missarum Romana Ecclesiæ, id est Antiphonarius Gregorii Papæ, Comes, ab Albino, ex Caroli Magni præcepto emendatus. Alii Lectionarii, & Capitulare evangeliorum, omnia ex MSS. vel primùm edita, vel emendata:* C'est-à-dire, *anciens livres de l'Office de l'Eglise Romaine*, sçavoir *l'Antiphonaire du Pape Grégoire; le lectionnaire corrigé par Alcuin par ordre de Charlemagne; d'autres Lectionnaires & un capitulaire des Evangiles:* ce recüeil a esté imprimé à Rome *in quarto* en 1691. Il y a à la tête une dissertation sur ce qui se chante à la Messe. * M. du Pin, *biblioth. des Aut. eccl. XVII. siècle, t. V.*

CARYATIDES, *Cariatides*, statuës en forme de femmes sans bras, honnêtement vêtuës, qui servoient d'ornement & de soûtien aux architraves des édifices. Vitruve dans le *livre prémier & chapitre prémier de son Architecture*, en rapporte ainsi l'histoire: " Il raconte que les habitans de Carie, qui est une ville du Péloponnèse, se joignirent autrefois avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peuples de la Grèce; & que les Grecs aïant par leurs victoires mis fin glorieusement à cette guerre, la déclarèrent ensuite aux Cariates; que leur ville aïant été prise & ruinée, & tous les hommes passez au fil de l'épée, les femmes furent emmenées captives; & que pour les traiter avec plus d'ignominie, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs robes ni aucun de leurs ornemens accoûtumez: or pour laisser un éxemple éternel de la punition que l'on avoit fait souffrir aux Cariates, & pour apprendre à la postérité quel avoit été leur châtiment, les Architectes de ce temps-là mirent au milieu des colonnes ces sortes de statuës aux édifices publics. On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques restes de ces sortes de statuës antiques. Montiosius qui s'est beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été mises par Diogène, Architecte Athénien, pour servir de colonnes dans le Panthéon, rapporte qu'il en a vû quatre en l'an 1580. qui étoient enterrées jusques aux épaules au côté droit du portique, en demi relief, & qui soûtenoient sur leur tête une manière d'architrave de la même pierre. On voit encore aujourd'hui à Bourdeaux dans un bâtiment fort ancien, qu'on apelle les *Tuteles*, de ces éspèces de Caryatides; aussi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la salle des Gardes Suisses: ce sont des statuës de douze pieds de haut, qui soûtiennent une tribune enrichie d'ornemens taillez fort proprement par Goujon Architecte & Sculpteur d'Henri II.

CARYE, *Cherchez* CARIE.

CARYSTIUS, de Pergame, Auteur des commentaires historiques citez par Athénée, liv. 10. 11. 12. 13. il avoit aussi composé un traité du théâtre, & un commentaire sur les œuvres de Sotade, dont le même Ecrivain fait mention, *liv.* 6. & *liv.* 14.

CARYSTIUS, Historien. *Cherchez* ANTIGONUS.

CASA, *Cherchez* CASE.

CASA D'ORLANDO, *voyez* LAMPADOUSE.

CASAL ou CAZAL DE S. VAS, *Casale* ou *Bodincomagus*, ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché suffragant de Milan, appartient au Duc de Mantouë. Elle est située sur le Pô, entre Turin & Valence, & est une des plus fortes places d'Italie. Le Pape Sixte IV. y ayant mis en 1474. le siège d'un Evêché, à la prière de Guillaume Paléologue Marquis de Montferrat, elle devint Capitale du pays, & les Marquis de Montferrat quittèrent Occiniano, pour y fixer leur séjour. Son assiette sur le Pô lui fournit de grandes commoditez; outre que son terroir est éxtrêmement fertile en toutes choses. Elle est défenduë d'un côté par une bonne citadelle à six bastions, bâtie par le Duc Vincent de Mantouë, & de l'autre par un château, avec de bons fossez, des remparts, de fortes murailles, & plusieurs bastions & demi-lunes. Outre que le logement en est très-commode, & qu'il y a de beaux appartemens, la ville est assez agréable, avec de belles Eglises. Cette ville a été dans le XVII. siècle comme la pierre d'achopement des Espagnols. Ils l'assiégèrent sous Gonçales au commencement de l'an 1629. & l'armée du Roi Loüis XIII. les obligea de se retirer durant la nuit: l'année suivante ils l'assiégèrent encore sous le Marquis de Spinola; mais elle fut défenduë par le Maréchal de Toiras: en 1640. les Espagnols assiégèrent Casal sous le Marquis de Leganez, & en furent chassez le 29. Avril par le Comte d'Harcourt, qui leur enleva leurs étendarts, leur artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes & avoir fait autant de prisonniers. Les Espagnols furent plus heureux en 1652. pendant les troubles de la France; ils prirent Casal, & elle fut depuis renduë au Duc de Mantouë. Loüis XIV. à qui ce Prince l'avoit cédée en 1681. la lui a remise en 1695. après en avoir démoli toutes les fortifications. * Leander Alberti, *descript. Ital.* Baudier: *histoire de Toiras.* Dupleix. Siri, &c.

CASAL ou CAZAL-MAGGIORE, petite ville d'Italie dans le Duché de Milan & le territoire de Lodi. Elle est près du Pô, & vers les Etats de Parme & de Mantouë. * Leand. Alberti.

CASAL PUSTRULENGO, petite ville d'Italie, entre Lodi & Plaisance.

CASAL ou CASALIUS, (Gaspard) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Evêque de Coimbre ou Conimbre, étoit de Leiria, ou, selon d'autres, de Santaren en Portugal. Il prit l'habit de

de Religieux parmi les Hermites de saint Augustin, & vers l'an 1542. il fut choisi pour être prémier Professeur en Théologie, dans l'Université de Conimbre : ensuite il fut nommé à l'Evêché de Funchal, dans l'Isle de Madere ; puis en 1556. à celui de Leiria dans l'Estramadoure, & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585. ou, selon d'autres en 1587. Il alla deux fois au Concile de Trente ; & à son retour il se trouva à un Synode assemblé à Lisbonne, pour la réforme des Eglises de Portugal. Il avoit été Précepteur de l'Infant Jean III. qui le prit depuis pour être son Confesseur, & le nomma Chef du Conseil de conscience, que les Portugais nomment *Mesa de consciencia y ardenes*. Ces grands emplois ne l'empêchèrent pas de remplir les devoirs d'un bon Evêque, & de composer divers ouvrages. Lorsqu'il n'étoit encore que Religieux, il en avoit publié un de Philosophie, dont du Verdier-Vauprivas a fait mention, dans le supplément de la bibliothèque de Gesner. Il écrivit depuis ceux-ci : *De sacrificio missæ, lib. III. De cœna & calice Domini, lib. III. de usu calicis lib. III. Axiomata Christiana, & de quadripartita justitia.* * Antoine de la purification, *in chron. August.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CASALANZ (Joseph) né à Peralte dans le Royaume d'Aragon, au mois de Septembre 1556. étoit d'une naissance illustre. Il donna de bonne heure des preuves d'une vertu consommée ; mais il ne put satisfaire que tard son inclination pour l'état ecclésiastique, son père s'y étant opposé long-temps. Son mérite lui procura dans son païs divers emplois, ausquels il renonça ensuite pour aller à Rome, où il se fit inscrire dans plusieurs Confraternitez, & particulièrement dans celle de la doctrine chrétienne. Ce fut pour s'acquitter des engagemens qu'il avoit pris en entrant dans cette dernière, qu'il alloit instruire les gens de la campagne dans les places publiques, & les enfans négligez par leurs parens dans les Eglises où il les rassembloit. Ceux-ci lui parurent bientôt mériter une attention particulière, & se livrant tout entier au soin de les instruire, il ne crut pas indigne de lui de leur apprendre à lire & à écrire. Quelques autres Ecclésiastiques pieux se joignirent à lui, & formèrent en peu de temps une Communauté assez considérable, pour laquelle toute la ville de Rome s'intéressa. Casalanz ne vit cette Société érigée en Congrégation que l'an 1617. par un bref de Paul V. qui l'appella Congrégation Pauline, & lui donna l'Eglise de saint Pantaléon. Il dressa ensuite des constitutions qu'il fit approuver, prit un habit à peu près semblable à celui des Jésuites, hors qu'il porta le manteau court ; & toûjours également appliqué aux éxercices ausquels il étoit dévoüé, il eut la consolation de voir la Congrégation des *Clercs réguliers pauvres de la mère de Dieu des écoles pieuses :* car c'est ainsi qu'on l'appelle, faire divers établissemens, non seulement en Italie, mais en Espagne, en Allemagne & en Hongrie. Casalanz en prenant l'habit de la Congrégation, renonça à son nom du monde, & prit celui de frère Joseph de la mère de Dieu : Il mourut à Rome le 25. d'Août de l'an 1648. âgé de 92. ans. On travaille à sa canonisation. * Heliot, *hist. des Ord. Rel. tom. 4. chap. 39.*

CASALE NUOVO, petite ville de la terre d'Otrante, Province du Royaume de Naples, est à deux lieuës d'Oria, & du golfe de Tarente, & à six de la ville de ce nom. On la prend pour l'ancienne *Manduria* ou *Mandurium*, ville des Salentins, * Maty, *Diction.*

CASALE AUDIMO, anciennement *Arsinoé*, bourg situé sur la côte occidentale de l'Isle de Cypre, au Midi de la ville de Baffo. * Maty, *diction.*

CASALE DI LEUCA, anciennement *Arsinoé*, autre bourg de l'Isle de Cypre, situé sur la côte septentrionale, vers l'Occident. * Maty, *Dict.*

CASALI ou CASALIUS (Jean-Baptiste) Romain, vivoit dans le XVI. siècle, vers l'an 1530. sous le Pontificat de Clément VII. qui l'employa, aussi-bien que *Gregoire Casali* son frère, en diverses négociations en France, en Allemagne & en Angleterre. Baptiste Casali étoit bon Poëte latin : il écrivit quelques traitez, & prononça en 1524. un éxcellent discours devant le même Pape Clément VII. * Lilio Giraldi, *de Poët. sui tempor.* Pierius Valerianus, *in prol. hierogl. l. 27.* Thomasin, *I. P. elog. &c.*

CASALI. *Cherchez* HUBERTIN DE CASALI.

CASALIUS. *Cherchez* CASAL.

CASALMACH ou IRIO, grande rivière de la Natolie en Asie, elle prend sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladulie & de l'Anodole, près de Savastia, baigne Tocat & Amasie, & va se décharger dans la mer Noire à l'Orient de Laly. C'est la rivière de la Cappadoce, que les Anciens appelloient Iris. * Maty, *Dict.*

† CASALOTH, ou CAZALOTH-THABOR, ville à côté du Thabor : Josué 19. v. 18. où elle est nommée *Kesulloth.* Eusèbe & S. Jérôme l'appellent *Casalus* ou *Exalus* & la mettent à dix milles de Diocésarée vers l'Orient. D. Calmet *Dict.*

CASAN. *Cherchez* CAZAN.

CASANA (Loüis de) célèbre Avocat du Fisc, au Conseil d'Aragon, mort en 1640. suivant Fontanella en sa décision 44. a écrit des conseils. * *Bibl. hist. & chronolog. des principaux Aut. du Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Paris.* in 12. 1692.

CASANATE (Jérôme) Cardinal & Bibliothéquaire de l'Eglise Romaine, naquit à Naples le 13. Juin 1620. de *Thomas* Casanate, l'un des Régens au Conseil suprême, & Collatoral de Naples. Il suivit d'abord le Barreau & plaida quelques causes ; mais ce ne fut que par complaisance pour son père. Etant allé à Rome, il obtint la bienveillance du Cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui fit consentir le père de Casanate de lui permettre d'entrer dans l'état ecclésiastique. Ce Cardinal ayant été fait Pape prit le nom d'Innocent X. fit Casanate un de ses Cameriers d'honneur, & lui donna successivement plusieurs Gouvernemens de villes. Etant Gouverneur de Camerino, il fit amitié avec Emile Altieri qui en étoit alors Evêque, & qui fut depuis Pape sous le nom de Clément X. Aléxandre VII. envoya Casanate Inquisiteur à Malthe en 1658, après quatre ans & demi de résidence à Malthe, il fut rappellé à la Cour de Rome, & employé dans diverses Congrégations. Enfin son ami Altieri élevé sur le saint Siège le fit Cardinal dans la promotion du 12. Juin 1673. & l'emploïa dans les affaires les plus considérables. Il joignit l'amour des Lettres à ses occupations. Il amassa une nombreuse bibliothèque, & eut commerce avec les habiles gens de l'Europe, qu'il encouragea à donner leurs ouvrages au public. Innocent XII. le choisit en 1693. pour remplir la charge de Bibliothéquaire du Vatican, vacante par la mort du Cardinal Laurea. Il avoit dessein de faire part au public des richesses qui étoient dans sa bibliothèque, & employa M. l'Abbé Zacagni second Garde de la bibliothèque Vaticane à publier des ouvrages anciens qui n'avoient point encore été imprimez. Cet Abbé en donna un vol. in 4°. qui auroit été suivi de plusieurs autres, si la mort du Cardinal Casanate n'eût interrompu ce dessein. Elle arriva le 3. Mars 1700. il donna par son testament sa bibliothèque au Couvent de la Minerve de l'Ordre des FF. Précheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fond de quatre mille écus romains de revenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux Bibliothéquaires, deux Frères Convers pour le service de la bibliothèque, deux Lecteurs qui doivent enseigner publiquement la doctrine de saint Thomas, & enfin six Théologiens du même Ordre de différentes nations, pour entretenir la saine doctrine & s'opposer aux erreurs. Il a été enterré à saint Jean de Latran. * *Mémoires du temps.*

CASA-NOVA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & puis Cardinal, étoit Espagnol, & sortoit d'une noble famille dans le Royaume d'Aragon. Il fut d'abord Professeur en Théologie dans une Maison de son Ordre ; puis ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de Lecteur du sacré palais, sous le Pontificat de Martin V. qui le créa Cardinal en 1430. à la récommandation d'Alfonse Roi d'Aragon & de Sicile. Ce Cardinal qui avoit été pourvû de l'Evêché d'Elne dans le Roussillon, mourut à Florence en 1436. il avoit suivi le Concile de Bâle contre Eugène IV. mais depuis il rentra dans son parti, & il écrivit même en sa faveur. * Saint Antonin, *tit. 23. c. 11. §. 6.* Sponde, *in annal.* Ciaconius & Garimber, *de card.* Serafino Razzi, *huom. illust. domin. &c.*

CASA-NOVA (Marc-Antoine) Poëte célèbre, dit *de Como*, quoique né à Rome, vivoit au commencement du XVI. siècle, sous le Pontificat de Leon X. & de Clément VII. Il composa des épigrammes, où négligeant la douceur de Catulle, il faisoit gloire d'imiter le stile de Martial. Il travailla aussi à l'éloge des anciens Romains illustres. Son attachement à la maison des Colonnes pensa lui susciter une affaire très-fâcheuse ; car pour plaire au Cardinal Pompée Colonne ennemi de Jules de Médicis, qui fut depuis Pape sous le nom de Clément VII. il fit des vers contre ce dernier. Le Pontife lui pardonna, bien que tout le monde le crût perdu. Il mourut la même année que Rome fut prise par les Impériaux, en 1527. On lui avoit enlevé tout ce qu'il avoit, & il resta si pauvre, que s'il ne fût mort de la peste, il étoit en danger de mourir de faim. Casanova fut déclaré le Prince des Poëtes épigrammatiques de son temps, par les Romains. En effet il avoit un talent tout particulier pour l'épigramme ; il étoit enjoüé, plaisant & subtil ; il étoit le maître de sa fin, pour laquelle il avoit toûjours des rencontres ingénieuses, dont il étoit, dit-on, si seur, qu'elles n'étoient plus en lui de véritables rencontres. Quelques-uns l'appelloient le Catulle de son siècle ; cependant il n'a rien de cette pureté & de cette douceur qui faisoit le charme des vers de Catulle. Il ressemble plûtôt à Martial, il est dur dans son stile & mordant comme lui : néanmoins Paul Jove trouve qu'il a fait un mélange assez heureux des caractères de ces deux Poëtes, dans les éloges, inscriptions ou vers qu'il a faits pour les hommes illustres de l'ancienne Rome. * Paul Jove, *in elog. doct. c. 76. p. 266. edit. Basil. in* 12. Marius Valerianus, *de infœl. Lister.* G. M. Konigius, *in biblioth. vet. & nov. p. 171.* Baillet, *jugement des sçavans sur les Poëtes anciens & modernes.*

CASAS (Barthélemi de las) Evêque de Chiapa dans l'Amérique septentrionale, nâquit à Seville, l'an 1474. dès l'âge de 19. ans. Il suivit dans les Indes Antonio de las Casas son père, qui y passa l'an 1493. avec Christophle Colomb. A son retour en Espagne, l'an 1498. il continua ses études avec succès, & depuis il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Etant repassé dans l'Amérique, il s'y arrêta dans l'Isle Hispaniola ou de saint Dominique ; & aïant été fait Prestre en 1510. il fut obligé d'accepter la Cure de Zaguarama dans l'Isle de Cuba ; mais il la quitta bien-tôt après pour travailler à la liberté des Indiens, que les Espagnols traitoient de la manière du monde la plus cruelle & la plus barbare : car non contens de les avoir dépoüillez de leurs biens, ils les accabloient d'un honteux & cruel esclavage. Barthélemi de las Casas voïoit avec douleur ces peuples réduits à de si grandes éxtrêmitez sous ces Maîstres barbares, qui les emploïoient, ou à foüiller des mines, ou à porter de pesans fardeaux, ou à pêcher des perles sans leur donner aucun repos : ce qui

Digitized by Google

qui l'affligeoit davantage, c'eſt que les Chrétiens ſe ſervoient du prétexte de la Religion pour aſſouvir leur inſatiable avarice; & que s'érigeant en Tyrans, ils vouloient inſpirer aux Indiens de l'amour pour nôtre Religion, par les endroits mêmes qui les en éloignoient davantage: en effet, comment les Eſpagnols pouvoient-ils prêcher le déſintéreſſement, la douceur & l'humilité chrétienne; eux que l'attachement qu'ils témoignoient pour des biens périſſables rendoit ſi cruels, ſi orgueïlleux & ſi emportez? de las Caſas peſa toutes ces raiſons; & jugea, aïant autant d'expérience & de bon ſens qu'il en avoit, que pour travailler au ſalut des Indiens, il falloit commencer par travailler à leur liberté; c'eſt ce qu'il entreprit ſérieuſement, & à quoi il s'emploïa durant 50. ans avec un zèle extraordinaire; on peut dire même qu'il ſe rendit le martyr de la liberté des Indiens; car, ſans parler de l'incommodité de divers voyages qu'il fit dans les Indes, il eſſuïa des perſécutions infinies de la part des Eſpagnols; mais rien ne fut capable de le rebuter, & ſa charité fut toûjours conſtante. Il fit un voyage en Eſpagne, qui ſembloit lui donner éſpérance de voir réüſſir ſes bons deſſeins; car l'Empereur Charles V. aïant donné, & comme Chrétien, & comme Politique, dans les raiſons de Barthélemi de las Caſas, l'avoit renvoyé, avec ordre d'informer de la conduite des Gouverneurs des Indes. Ses ſoins ne réüſſirent pourtant pas. Ce fut alors, c'eſt-à-dire en 1522. qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, auquel il procura depuis divers établiſſemens dans le Pérou: cependant, lorſqu'il fut revenu en Eſpagne, il agit avec tant d'ardeur par ſes remontrances continuelles, qu'il obtint enfin en 1543. qu'on fit des loix particulières pour les Indiens, que les Gouverneurs ſeroient obligez de ſuivre eux-mêmes & de faire éxécuter. La Cour étoit alors à Valladolid, & le Docteur Sepulveda & quelques autres ſoûtinrent que l'on pouvoit maltraiter les Indiens ſans péché; opinion que Barthélemi de las Caſas réfuta par 7. ou 8. traitez différens qu'il publia, & dans quelques-uns deſquels il fit la rélation des excès & de la tyrannie des Eſpagnols. Ce ſaint homme, après avoir refuſé divers Evêchez dans l'Amérique, fut contraint en 1544. d'accepter celui de Chiapa, qui eſt dans la nouvelle Eſpagne. Il y fit ſa réſidence juſqu'en 1551. qu'étant extrémement âgé & valétudinaire, il revint en Eſpagne. Alors aïant remis ſon Evêché entre les mains du Pape, il ſe retira à Madrid, où il mourut l'an 1566. âgé de 92. ans. Le Docteur Sepulveda ayant fait un livre Latin, pour juſtifier les violences que les Eſpagnols avoient éxercé contre les Indiens, las Caſas ſe crut obligé de réfuter ce livre, & de combattre les raiſons de cet Auteur. La conteſtation fut renvoyée aux Univerſitez d'Alcala & de Salamanque, qui ordonnérent la ſuppreſſion du livre de Sepulveda: il fut néanmoins imprimé en langue vulgaire & envoyé à Rome. L'Empereur Charles-*Quint* en étant averti, donna un ordre éxprès pour le défendre, & fit ſaiſir les éxemplaires. Sepulveda & l'Evêque de Chiapa furent citez au Conſeil royal des Indes, où ils plaidérent leur cauſe. Soto fit un rapport favorable pour l'Evêque de Chiapa; mais il n'y eut rien de décidé. Las Caſas a fait des mémoires intitulez, *Brieve rélation de la deſtruction des Indes*, dans leſquels il déclame contre les cruautez & les violences éxercées par les Eſpagnols envers les Indiens. Ces mémoires curieux ont eſté imprimez à Seville en 1552. traduits en françois par Jacques de Miggrode, & imprimez dès l'an 1582. donnez en latin à Francfort en 1598. & en Italien de la traduction de Jacques Caſtellani à Veniſe en 1643. on en a fait depuis peu une nouvelle verſion françoiſe imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même Auteur un ouvrage latin pour éxaminer cette queſtion, *ſi les Rois ou les Princes peuvent en conſcience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliéner de la couronne leurs Citoyens & leurs ſujets, & les ſoûmettre à la domination de quelque autre Seigneur particulier.* Cet ouvrage très-rare a eſté imprimé deux fois en Allemagne, entre autres à Tubinge en 1625. Barthélemy de las Caſas y touche des points très-délicats & fort curieux touchant les droits des Princes ſouverains & des peuples. On les peut voir dans la *biblioth. des Aut. eccleſ.* de M. Du Pin, *XVI. ſiècle*: il compoſa un très-grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas tous eſté publiez, & entre autres une Hiſtoire générale des Indes, dont Antonio de Herrera a profité pour la compoſition de la ſienne. * Bernard Perez del Caſtillo; *Mexic. hiſt. c.* 7. 83. *&* 125. Joannes de Solornazo, *de jure Ind. l.* 2. *c.* 1. *n.* 27. Alphonſe Fernandez, *hiſt. eccl. noſtri temp. lib.* 1. *cap.* 6. Auguſtin Davila. Padilla, *Mexic. domin. hiſt. l.* 1. *c.* 97. *& ſeqq.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.* Sponde, *in annal.* De Thou, *hiſt. l.* 1. Schottus, *bibl. Hiſp. &c.* M. Du Pin, *bibl. des Aut. eccl. XVII. ſiècle.* Echard, *ſcript. Ord. Prad.*

† CASATI, Paul, nâquit à *Plaiſance* l'an 1617. La Nobleſſe de ſon origine le diſtinguoit moins que ſon éſprit, ſon beau naturel, & ſa piété. Il entra de bonne heure chez les Jéſuites, & y profeſſa avec honneur. Il régenta à Rome les Mathématiques, & enſuite la Théologie. Il étoit dans ce dernier emploi, lors que le P. *Goſwin Nikel* Général de la Compagnie, le choiſit pour aller en Suède déguiſé, conférer avec la Reine de Suède *Chriſtine.* Cette ſçavante Princeſſe avoit demandé deux Jéſuites, à qui elle pût s'ouvrir des doutes qu'elle avoit ſur la Religion. Le ſuccès du voyage du P. Caſati fut la converſion de cette Princeſſe. Le P. *Caſati* retourna en Italie en 1652. Quoique ſes Supérieurs connuſſent le rare talent qu'il avoit pour les ſciences les plus ſublimes, ils ne purent ſe réſoudre à priver la Compagnie des avantages qu'elle pouvoit tirer de ſon Gouvernement. Il a été Supérieur en pluſieurs maiſons, & a occupé la prémière Dignité de l'Univerſité de *Parme* pendant trente ans. Deux Ducheſſes de *Parme* l'ont choiſi pour leur Confeſſeur. Malgré l'embarras de ces emplois, ſon goût pour les ſciences l'y ramenoit continuellement, & comme on trouve toûjours du temps pour ce qui plait, le P. Caſati a ſçû en ménager aſſés pour compoſer un grand nombre d'Ouvrages tant en latin qu'en italien. Il eſt mort à *Parme* le 22. Décembre 1707. âgé de 91. ans.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Vacuum proſcriptum. Genuæ* 1649.
2. *Terra Machinis mota. Romæ* 1655.
3. *Fabrica & uſo del compaſſo di proportione. Boulog.* 1664.
4. *Orazione funebre nelle eſequie di Don Paolo Conti Duca di Poli. In Parma* 1666.
5. *La Tromba parlante. In Parma* 1673.
6. *Le Ceneri dell'Olympo ventilate. In Parma* 1677.
7. *Machaniſcorum Libri Octo. Lugduni* 1684. *in* 4.
8. *De Igne Diſſertationes Phyſicæ pars prior. Venetiis* 1686. *in* 4. *Pars poſterior. Parmæ* 1695. *in* 4.
9. *Hydroſtatica Diſſertationes. Parmæ* 1695.
10. *De Angelis Diſputationes Theologicæ. Placentiæ* 1703.
11. *Optica Diſputationes. Parmæ* 1705. * v. *ſon* Eloge, *Mem. de Trevoux Août* 1708. Mémoires *pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, T.* 1.

¶ CASAUBON, (Iſaac) nâquit le 18. Février 1559. à Genève, où Arnauld Caſaubon ſon père originaire du Dauphiné, s'étoit retiré à cauſe de la Religion. Sa famille ſubſiſte encore ſous le nom de Caſebonne. Il faiſoit profeſſion de la Religion Proteſtante; mais il commença à chanceler après la conférence de Fontainebleau, entre Jacques Davy du Peron, Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal, & Philippe du Pleſſis Mornay, pour la vérification des paſſages alléguez par ce dernier dans un traité contre la Meſſe. Caſaubon étoit un des Juges, & promit de quitter le parti proteſtant. Il alla même juſqu'à entreprendre, au moins en apparence, de convertir le Roi d'Angleterre, & ce fut dans l'éſpérance de réüſſir par ſon moyen dans une affaire de cette importance qu'on lui donna des paſſeports pour cette Isle; mais il trompa le Cardinal du Perron qui les lui avoit fait obtenir. Il affecta toûjours de montrer un éſprit de paix dans les différends de la Religion; mais pour avoir voulu plaire également aux Catholiques & aux Réformés, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ſes fils nommé Auguſtin abjura depuis la Religion réformée, & ſe fit Capucin, il fut très diſtingué dans ſon Ordre. François Ogier en parle dans ſon voyage de Danemarc. Il l'avoit eu d'une fille d'Henry Etienne, qu'il épouſa à Genève, où il avoit enſeigné long-temps. Il fut auſſi Profeſſeur de la langue Grecque à Paris; & le Roi Henri IV. lui donna des marques de ſon éſtime, en le choiſiſſant pour Garde de ſa bibliothèque. Depuis, Jacques I. Roi de la grande Bretagne attira en Angleterre Iſaac Caſaubon en 1606. qui mourut le 30. Juin 1614. âgé de 55. ans. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, tous remplis d'une grande érudition: les plus importans ſont ſur Suétone, ſur Diogène Laërce, Strabon, *epiſtola, animadverſiones in Athenæum, Strabonem, Polybium, &c.* Il publia auſſi Polyæne en grec, dont il acheta chérement le manuſcrit, & compoſa une critique ſur le commencement des annales écléſiaſtiques du Cardinal Baronius ſous ce titre, *exercitationes* 16. *ad Cardinalis Baronii prolegomena in annales, &c.* cet ouvrage, dont ceux de ſon parti élevoient tant le mérite, avant même qu'il eût paru, n'eut pas tout le ſuccès qu'ils en avoient attendu; & Caſubon, qui vit bien que cela faiſoit tort à la réputation qu'il s'étoit déja acquiſe, fut fâché, à ce qu'on dit, de s'y être engagé. Divers Auteurs ont répondu à ſa critique. Il y avoit encore un moyen de pouſſer la choſe plus loin. Conſultez les Auteurs citez après Meric Caſaubon. On n'a point de commentaires comparables à celui de Caſaubon ſur les caractères de Théophraſte. Jacques Capel, Profeſſeur en Théologie à Sedan, a fait ſon apologie contre le P. Roſweid Jéſuite. *Fronton le Duc,* Jéſuite, aïant fait une apologie en faveur des Auteurs de la fougade, Caſaubon répondit à cette apologie par une lettre qui prouvoit le crime de *Garnet* & l'impieté de la doctrine des equivoques. Caſaubon fut enterré à *Weſtminſter* près du célèbre *Geofroi Chancer*, Poëte que les Anglois nomment leur Homère, & qui mourut l'an 1400. dans la communion, à ce qu'on dit, des Wiclefites. * Larrey *Hiſt. d'Angl. ſur l'année* 1606. *&* 1618.

CASAUBON, (Meric) fils d'Iſaac, Chanoine de Cantorberi, a auſſi compoſé quelques ouvrages, auſſi recherchez par l'érudition qui y eſt répanduë, que peu agréables par la dureté du ſtile, *De quatuor linguis Hebræorum & Saxon. Nota in Optatum Milevitanum, in Diogenem Laërtium, in Hieroclem, in Epictetum, &c.* * Scaliger, *in Scal.* Pontanus, *in orig. Franc.* Chriſtianus Mathias *in theat. hiſt.* Chorier, *hiſt. de Dauph.* Sponde Caniſius. Voſſius, &c. avertiſſement à la tête de la réplique du Cardinal du Perron.

CASAUX, (Charles de) l'un des deux Conſuls de Marſeille, ſur la fin du XVI. ſiècle, & Collègue de Loüis d'Aix, ayant offenſé beaucoup de gens à Marſeille par ſes violences, & voyant qu'il n'y pouvoit éſpérer aucune ſeureté, aima mieux traiter avec le Roi d'Eſpagne, qui lui promettoit des Seigneuries au Royaume de Naples, qu'avec Henri IV. ſon Roi naturel. Il envoya pour cela trois de ſes confidens à Madrid, après avoir obtenu de Jean-André Doria douze cens hommes, qui lui furent amenez ſur quatre galères, par ſon fils Charles Caſaux, avec éſperance

Digitized by Google

d'un ſecours plus conſidérable, qui devoit ſuivre peu de jours après; mais un Bourgeois, nommé Pierre Libertat, Corſe d'origine, vaillant & hardi, à qui il avoit confié la garde de la porte royale, & qui déſiroit s'agrandir par quelque action mémorable, trouva le moyen d'introduire le Duc de Guiſe dans la ville, & tua Caſaux de ſa propre main, au mois de Février 1596. les deux fils de Caſaux, qui s'étoient jettez dans le fort de la garde, & Loüis d'Aix ſon Collègue, ſe ſauvèrent promptement à Gènes. * Mezeray, *au règne d'Henri le Grand.*

¶ CASBIN ou CASWIN, ville conſidérable de Perſe, ſituée dans une belle plaine à trois lieuës du mont *Alouvent*, qui eſt une branche du mont Taurus. Elle eſt à 85. degrés & 5. minutes de longitude, & à 36. degrés & 35. minutes de latitude. Elle a ſix milles de tour, & cent mille habitans, parmi leſquels on compte quarante familles de Chrétiens, & cent familles de Juifs, tous très-pauvres. L'Hyppodrome, le Palais Royal, les Moſquées, les Bazars, & quantité d'édifices ſuperbes la rendent digne d'attention. La plûpart des Géographes Européens croient que Casbin eſt l'ancienne *Arſacie*, qu'on appelloit *Europe*, avant que les Parthes lui euſſent donné le nom d'Arſace, leur prémier Empereur; la même que les Grecs nommoient *Ragea* & l'Ecriture Ste. *Ragés de Médie*. Quelques-uns s'imaginent que c'eſt la *Casbira* dont parle Strabon. Les hiſtoires de Perſe ne la font pas ſi ancienne. On en dérive les prémiers commencemens d'un château bâti par le Roy *Ardeshir-babeson*, autour duquel il ſe forma enſuite un gros bourg que *Mouſaelbady-billa*, fils de Mahamed Mehdy, Caliſe de Bagdad fit environner de murailles l'an 170. de l'Hégire. Le même fit bâtir à mille pas de diſtance une petite ville que l'on nomma *Medine-Mouſſi*. Un affranchi de ce Caliſe qui avoit l'intendance de cet ouvrage & qui ſe nommoit *Moubarec-Tuzbec* fit bâtir une nouvelle ville à pareille diſtance; & *Haron-Rechid* frère & ſucceſſeur de *Mouſa-el-Hady* joignit ces trois villes pour n'en plus former qu'une ſeule. On commença d'y travailler en l'an 190. de l'Hégire, mais ce Prince étant mort peu après, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245. *Mouſa* fils de *Nuſa* fit achever les murs & les fortifications de cette ville, & lui donna le nom de *Casbin*, ou *Casvin*, qui ſignifie *Châtiment* parce qu'il faiſoit empriſonner dans le château qui y étoit tous les Grands qu'il vouloit punir. Cette ville a eſſuïé de très grands revers, mais enfin elle s'eſt rétablie, & depuis plus de trois cens ans elle jouit de la paix & de l'abondance, par l'avantage de ſa ſituation qui la rend ſi propre pour lier le commerce de l'Hircanie, de l'Ibérie, & de la Médie, avec les Provinces méridionales du Royaume. L'an 955. de l'Hégire, le Roy *Thamas* déſeſpérant de défendre Tauris contre le grand Soliman, ſe retira à Casbin, & fit de cette ville la Capitale du Royaume. Les Succeſſeurs l'ont imité juſques à Abas le Grand, qui dès la prémière année de ſon règne transféra la Cour à Iſpahan; ce qui a diminué de beaucoup le luſtre de cette ville. Il en eſt ſorti pluſieurs Auteurs célèbres; entr'autres *Locman*, fameux pour les fables qu'il a compoſées, & qui reſſemblent ſi fort à celles d'Eſope, que de ſavans Auteurs les regardent comme étant les mêmes. * Chardin *voyage &c. T. 1. p. 196. & ſ.*

¶ CASBON ou CHASBON c'eſt la même qu'Heſebon, ou Eſebon, ou Esbres au delà du Jourdain. Euſèbe dit qu'elle étoit à vingt-milles du Jourdain à l'Orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben *Joſué 13. v. 17.* mais aparemment qu'elle fut enſuite cédée à celle de Gad, puis qu'elle ſe trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour y demeurer, *Joſué 21. v. 39.* Elle avoit d'abord apartenu aux Moabites ſur leſquels le Roy Séhon l'avoit conquiſe. Elle fut repriſe par les Iſraëlites peu de tems avant la mort de Moyſe. Après le transport des deux Tribus & demie qui étoient au delà du Jourdain, les Moabites s'en emparèrent. *Jeremie 48. v. 2.* Pline l'attribuë à l'Arabie. Salomon dans le Cantique des Cantiques parle des eaux d'Esbon, *ch. 7. v. 4.* Juda Maccabée la prit, *1. liv. des Mace. c. 5. v. 36.* * D. Calmet *Dict.*

CASCAIS ou CASCAES, petite ville de l'Eſtremadure de Portugal, ſituée à l'emboûchure du Tage, à cinq lieuës de Liſbone. Elle eſt défenduë par une citadelle, & a une très-bonne rade, où s'aſſemblent toutes les flottes qui partent pour les Indes orientales & occidentales. * Maty, *Diction.*

CASCANTE, bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Navarre aux confins de la Caſtille & de l'Arragon, ſur la rivière de Queiles, entre Tarracone & Tudele, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CASCAR ou KASGHAR, ville du Royaume d'Aſie dans la Tartarie du côté du Royaume de Thibet au Midi. D'autres le nomment encore *Chazarg*. Outre la ville de Kaſgha & Jarchan qui en eſt la Capitale, on y trouve encore Taraz, Chortan, Jecel, &c. * Marc Polo, *l. 1. c. 19.* Jarric, *l. 5. & ſ.*

CASCHAN, ville de Perſe, *cherchez* CASSAN.

CASCHAW, *cherchez* CASSOVIE.

CASCIA, *Caſcia*, petite ville d'Italie: elle eſt ſituée dans l'Etat de l'Egliſe & dans l'Ombrie, ſur le ruiſſeau *il Corno*, entre des montagnes, entre *Rieti & Nurſie* vers le mont Apennin, & les frontières du Royaume de Naples. Les habitans de cette petite ville s'appellent *Caſſiani*.

CASE, ou LA CASA, ou ſelon les autres, *de Caſa*, ou *de Ceſis*, (Jean) Evêque de Vaiſon & Patriarche de Jéruſalem, dans le XIV. ſiècle, natif de Limoges. Il prit l'habit dans l'Ordre des Carmes, où il fut d'abord Profeſſeur en Philoſophie & en Théologie, puis Prédicateur, & fut élû Général de ſon Ordre en 1330. Le Pape Clément VI. lui donna l'Evêché de Vaiſon; & le nomma Patriarche de Jéruſalem. On a de lui des commentaires ſur le Maître des ſentences, & ſur la politique d'Ariſtote, outre des ſermons, *De B. Virgine, de Tempore, de Sanctis.* Il mourut en odeur de ſainteté, vers l'an 1348. * Trithème, *de vir. illuſt. Carm.* Luc. *in Bib. Carm.* Alegr. *in Parad. Carm.* Sponde, *A. C. 1329. num. 20.* Columbi, *de Epiſc. Vaſion. &c.* Mr. Dupin, *biblioth. des Auteurs eccléſiaſt. XIV. ſiècle.*

CASE, (Jean de la) natif de Florence, Doyen des Cameriers d'honneur du Pape, Sécrétaire des breſs & Archevêque de Benevent, a vécu dans le XVI. ſiècle, ſous le Pontificat de Paul III. Marcel II. & Paul IV. qui l'honorèrent de leur eſtime, & l'employèrent en diverſes négociations. Le prémier l'éleva à l'Archevêché de Benevent le 7. Avril 1544. & l'envoya Nonce à Veniſe, & on ne doute point qu'il ne l'eût mis au nombre des Cardinaux, ſi les vers trop libres qu'il avoit compoſez dans ſa jeuneſſe n'y euſſent mis obſtacle. Marcel II. avoit beaucoup de bonne volonté pour lui; mais il vécut trop peu pour la lui témoigner: car il mourut 21. jours après ſon élection en 1555. Paul IV. qui lui ſuccéda, ſe ſervit en pluſieurs affaires du miniſtère de Jean de la Caſe, lequel étant de retour à Rome, y vécut doucement dans la ſolitude & dans l'étude des belles Lettres, & y mourut en 1557. aimé & eſtimé des Sçavans. Il étoit un des plus éloquens & des plus polis d'entre les Poëtes de ſon ſiècle. Il a compoſé diverſes pièces politiques en Italien, ſous le titre de *Capitoli* qui ont eſté imprimées pour la prémière fois à Veniſe en 1538. On l'accuſe d'avoir compoſé un livre abominable *de laudibus Sodomia*; mais il n'a jamais fait d'ouvrage ſous ce titre: on a voulu parler de ſa pièce intitulée *Capitolo del forno* qui eſt l'amour des hommes pour les femmes. Il faut avoüer que cet ouvrage eſt impudique & indigne d'un Prêtre; mais il le compoſa dans ſa jeuneſſe, dans le temps même qu'il n'étoit encore que Laïque. Ces poëſies furent miſes en 1550. au rang des livres défendus; mais en 1564. ſous le Pape Pie IV. ſon nom fut ôté de ce catalogue, & il ne ſe trouve plus dans les ſuivans. La Caſe avoit une grande délicateſſe d'eſprit & beaucoup de ſçavoir; mais ſa plume étoit trop libre & trop obſcène: défaut qui ne ſe peut pardonner à un honnête homme; & encore moins à un Eccléſiaſtique. Nous avons de lui la vie du Cardinal Bembe, celle du Cardinal Contarini, & un traité intitulé *Galathée* ou *la manière de ſçavoir vivre dans le monde*; qui eſt le principal & le meilleur de ſes ouvrages en proſe, qu'on a ſouvent mis en diverſes langues, & dont on a fait une traduction françoiſe en 1680. Les Italiens reconnoiſſent la Caſe & le Cardinal Bembe ſon ami, pour la règle de leur langue, de laquelle ils ont eſté les réformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouvèrent. * Joannes Imperialis, *in Muſeo hiſt.* Le Mire, *de Script. Sac. XV.* De Thou &c. *l'Antibaillet de Ménage.*

CASE ou CASÆUS, (Jean) Médecin Anglois, a vécu ſur la fin du XVI. ſiècle, & enſeignoit dans l'Univerſité d'Oxfort, où il mourut vers l'an 1600. Il compoſa divers ouvrages. *Super Ariſtotelis Organum. Oeconomica. Encomium Muſices, &c.* * Pitſeus, *de illuſt. Ang. Script.* Le Mire, *de Scripts. Sac. XVI.*

CASEL, bourg du Duché de Milan en Italie: il eſt dans la Laumeline aux confins du Tortonois, & à deux lieuës de Tortone, du côté du Nord.

CASEL, (Jean) Allemand, étoit originaire des Païs-Bas, & nâquit à Gottinghen dans le Duché de Brunſwic, le 18. May de l'an 1533. il étoit d'une famille diſtinguée, que les guerres de Religion avoient ruinée. Son père qui avoit embraſſé la nouvelle Réforme, l'enſeigna en Angleterre, en Ecoſſe, & même en Eſpagne. Celui dont nous parlons, étudia dans les Académies de Leipſic, de Roſtoc, de Francfort & de Bologne. Il eut pour Maîtres Melancthon & Camerarius. Il tourna ſes études du côté des belles Lettres, & y réüſſit parfaitement. Il ſut appellé l'an 1563. à Roſtoc pour y profeſſer la Philoſophie & l'Eloquence. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il fut reçû Docteur en l'un & l'autre Droit dans l'Univerſité de Piſe. Il ne négligea pas la lecture des Pères grecs dont il faiſoit grand cas. Il fut mis auprès du Prince de Meckelbourg, & paſſa dans l'Académie d'Helmſtat, où il profeſſa la Philoſophie & l'Eloquence, & y mourut le 9. Avril 1613. âgé de 80. ans. Il avoit entretenu commerce de lettres avec les plus ſçavans hommes de ſon tems, tels que Sigonius, Manuce, Muret, Caſaubon, & le célèbre Victorius noble de Florence. On a de Caſel quantité d'ouvrages en vers & en proſe tant en grec qu'en latin, & un recüeil de lettres diſtribuées en 16. livres, imprimées in 8°. à Francfort en 1687. Il ſe joignit à Duncan Liddel Médecin Ecoſſois & à Corneille Martin, & s'oppoſa fortement à Daniel Hofman, & à quelques autres Sçavans, qui ſoûtenoient que la Philoſophie étoit contraire à la Théologie, & qu'il y a pluſieurs choſes vraies en Théologie, qui ſont fauſſes en Philoſophie. * Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* George Hornius, *Hiſt. Philoſ. l. 6. c. 13.*

CASELOUTRE, ou comme diſent les Allemands, *Keiſers Lautern*, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin: elle eſt ſur la petite rivière de Lauter, aux frontières de France & du Duché de Deux-Pont, & avoit autrefois un Château bâti par l'Empereur Frideric *Barberouſſe*, d'où lui vient ſon nom. Elle a été ville libre & impériale; mais elle fut ôtée de la matricule de l'Empire en 1402. par l'Empereur Loüis de Bavière, qui l'engagea à l'Electeur Palatin, à qui elle a toûjours appartenu depuis. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne de Deux-Pont au Levant, en allant vers Spire. * Sanſon. Baudrand.

CASENTIN, (le) petit pays d'Italie en Toſcane, dans le territoire de Florence, entre le mont Apennin, les rivières d'Ar-

nes

Digitized by Google

nes & de Sienë, & le territoire d'Arrezzo, entre Florence & le bourg du S. Sepulchre. Le principal lieu eſt Poppi; les autres ſont Valombroſa, Camaldoli, le mont Alverne, qui ſont dans l'Etat du grand Duc de Toſcane.

CASERTE, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la Province de la Terre de Labour, avec Evêché ſuffragant de Padouë, & titre de Principauté, qui appartient à la famille des Cajetans. Elle eſt ſituée au pied des montagnes près de Vulturne, entre Cera & Capouë; mais elle a très-peu d'habitans; en ſorte qu'elle eſt preſque réduite en village; elle eſt à quatre milles de Capouë au Levant, & environ à ſeize de Naples. * Sanſon. Baudrand.

CASES, ville de la Cilicie, ſelon Ptolomée; mais dans la Notice des Evêchez elle eſt marquée entre les villes de Pamphylie. Son Evêque ſouſcrivit au cinquième Concile de Conſtantinople. On a les médailles qui y furent frappées au coin d'Herennius Etruſcus, & d'Herennia Etruſcilla ſa mère.

CASH, ville de la grande Tartarie en Aſie. On la met ſur les grandes cartes de Sanſon, dans le Mawaralnhara, environ à quinze lieuës de Samarcand, vers l'Orient méridional. On dit qu'elle eſt grande & bien peuplée. * Maty, *Dictionn.*

CASHEL, ville d'Irlande, ſur le Seuver, dans le Comté de Tiperari, dans la Mommonie, ou Province de Munſter, ſur une montagne. Cette ville a été autrefois Capitale de la Province, & la réſidence des Rois du pays, & eſt encore le ſiége d'un des quatre Archevêchez d'Irlande. Celui de Cashel fut érigé par le Pape Eugène III. l'an 1152. ſes Suffragans ſont Limerick, Waterford, Cork, Killalo, Ardart & Kilſenor. On y célébra un Concile l'an 1172. Elle fut brûlée en 1654. mais depuis on l'a réparée: elle eſt entre Limerick au Couchant, & Waterford au Levant, environ à 28. milles de chacune de ces deux villes. * Sanſon.

CASIAN, *cherchez* CASSAN.

CASIGLIANO, c'étoit autrefois une ville épiſcopale, préſentement ce n'eſt qu'un petit bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie: il eſt dans le Duché de Spolete, & à 2. lieuës de la ville d'Amelia du côté du Nord. * Maty, *Dictionn.*

CASILLAS, (Thomas) célèbre Miſſionnaire Dominiquain, étoit d'Andalouſie, & prit l'habit de cet Ordre à Salamanque. Il paſſa dans la nouvelle Eſpagne avec Dom Barthélemy de las Caſas, qui y conduiſoit quarante-trois Religieux du même Ordre pour prêcher l'Evangile aux Infidèles. Le P. Caſillas fut fait leur Supérieur. Dès qu'ils furent arrivez dans la Province de la Chiapa, le P. Caſillas diſtribua ſes Religieux en différens quartiers, ſelon les beſoins de la miſſion. Il eſſuya bien des fatigues dans ſon miniſtère, & s'attira de grandes perſécutions; parce qu'il étoit du même ſentiment que Barthélemy de las-Caſas Evêque du pays, & qu'il s'oppoſoit aux violences des Eſpagnols envers les idolâtres. Il bâtit pluſieurs Convents de ſon Ordre pour la commodité des Indiens, dont il convertit un grand nombre. Dom Barthélemi de las-Caſas ayant renoncé à ſon Evêché, ſa Majeſté Catholique nomma l'an 1551. le P. Caſillas pour remplir ſa place. Il gouverna dignement cette Egliſe l'eſpace de 15. ans, & mourut ſaintement l'an 1567. on ouvrit ſon tombeau 47. ans après ſon décès, & ſon corps fut trouvé tout entier, auſſi bien que ſes habits pontificaux. * *Theat. Eccleſ. Hiſpan. inter. Epiſcop.* Chiap. Remel, *Hiſtor. Provinc.* Chiap. & Guatem. 4. 15. 16. 17. Font. *theat. Dom.* pag. 166.

CASIMAMBOUS, peuples de l'Iſle de Madagaſcar, nommez autrement *Zaffe Caſimambous*, dans le pays de Matatane. Leur hiſtoire dit, qu'ils deſcendent d'une troupe d'Arabes, que le Calife de la Mecque envoya dans de grands canots, pour inſtruire les habitans de cette Iſle, il y a environ deux cens ans, & que leur Commandant épouſa la fille d'un Prince Nègre, à la charge que la lignée qui viendroit de ce mariage s'appelleroit du nom de cette Princeſſe, nommé *Caſimanbou*: car c'eſt la coûtume que dans cette Iſle, du côté du Sud, le nom de la famille ſe prend de la femme. Ces peuples ſont blancs, mais plus bazanez que les *Zafferaminis*: & leur profeſſion eſt d'être *Ombiaſſes*; c'eſt-à-dire, *Maîtres des Ecrivains*, enſeignant à lire & à écrire l'Arabe dans les villages où ils tiennent leurs écoles. Ils commandent aux *Zafferaminis* dans la Matatane; & ces Blancs n'oſeroient couper la gorge aux bêtes ni aux volailles qu'ils veulent manger, quoiqu'elles ſoient à eux; il faut qu'ils faſſent venir un *Caſimambou* pour cela. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

CASIMIR, ville de Pologne dans le Palatinat de Lublin, eſt ſituée près de la Viſtule, que l'on y paſſe dans un bac. C'eſt une ville très-logeable, bien bâtie, pourvûë des choſes néceſſaires, avec les meilleures caves, & les ſeules bonnes eaux de fontaine qu'il y ait ſur cette route. Elle a été autrefois une des plus conſidérables de Pologne: les maiſons d'autour de la place étoient ornées de bas reliefs & de ſtatuës de pierre, dont il ne reſte plus que des maſures avec des Egliſes aſſez belles; le reſte ayant été ruiné dans l'irruption des Suédois. Elle eſt ſituée ſur une coline couverte de bois, formant un amphithéatre juſques fort près des bords de la Viſtule, ce qui fait un fort beau coup d'œil, & un morceau de payſage enchanté. Au deſſus de la montagne, qui commande à la ville, il y a encore un vieux Château de pierre de médiocre ſtructure qui tombe en ruine. Elle a une Staroſtie de quinze à ſeize mille livres de rente, compris le paſſage du bac. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

ROIS DE POLOGNE.

CASIMIR I. de ce nom, Prince ou Roi de Pologne, étoit fils de *Micislas* ou *Miciſlas* II. mort en 1034. qui le laiſſa ſous la tutelle de ſa femme *Riskshe* ou *Rixa*, fille de *Rheinfroy* Palatin de Rhin, & nièce maternelle de l'Empereur *Othon* III. Cette Princeſſe, qui étoit Allemande, ayant confié le gouvernement des affaires aux Officiers de ſa nation, s'attira la haine des Polonois qui ſe révoltèrent, & l'obligèrent à ſe réfugier dans la Saxe, où elle emporta tous les tréſors du Royaume. Caſimir paſſa *incognitò* en France, ſous le nom de Charles; il étudia à Paris, puis ſe rendit Religieux de l'Ordre de Cluny ſous ſaint Odilon, & y prit l'Ordre du Diaconat. Sept ans après, c'eſt-à-dire, en 1041. ſes ſujets ayant ſçû le lieu de ſa retraite, obtinrent du Pape Benoit IX. ſous quelques conditions particulières, que leur Prince viendroit gouverner leur Etat, & qu'il ſe marieroit. Il épouſa *Maris* ou *Dobrogneve*, fille d'*Vlodomir*, & ſœur de *Jaroslas*, Ducs de Ruſſie, & régla parfaitement bien ſon Royaume, auquel il ſoûmit pluſieurs Provinces. Il civiliſa les Polonois, fit de grands biens aux Egliſes, en fonda un grand nombre, & prit un ſoin particulier de faire venir des Religieux de Cluny dans ſon Royaume. Dès l'an 1044. il défit Maslas Duc de Moſcovie, il enleva la Siléſie aux Bohémiens, & il établit un ſiége épiſcopal à Breslau. Son règne fut de 18. ans, & il mourut le 28. Novembre de l'an 1058. *Boleslas le Hardi* ou *le Cruel*, & *Ladislas*, dit *Herman*, lui ſuccédèrent l'un après l'autre: il les avoit eus de *Dobrogneve* ſon épouſe, qui le rendit encore père de *Mieſche* & d'*Othon*, morts jeunes, & de *Suentochna*, mariée à *Primislas* Prince de Bohême. * Cromer, *Hiſt. Polon.* Longinus, *in Annal. &c.*

CASIMIR II. dit *le Juſte*, fils de *Boleslas* III. dit *Crivouſt*, fut mis en 1177. à la place de *Micislas* ou *Miciſlas*, dit *le Vieux*, ſon frère, que ſon avarice fit chaſſer du trône. Il déchargea le peuple des ſubſides, & voulut enſuite rendre la couronne à ſon prédéceſſeur; mais les Polonois s'y oppoſèrent. Sa piété lui fit entreprendre la guerre contre les Pruſſiens, qu'il vainquit, & qu'il obligea de ſuivre la Religion chrétienne dont ils s'étoient ſéparez. Après avoir régné 17. ans, il mourut en 1194. âgé de 77. ans. *Lesko* V. ſon fils, dit *le Blanc*, fut élû après lui: il l'avoit eu d'*Hélène* ſon épouſe, auſſi bien que *Conrad* & *Alix*, qui moururent ſaintement en 1211. On dit que Caſimir II. dans un feſtin qu'il faiſoit à ſa Nobleſſe, mourut empoiſonné par une femme qu'il aimoit éperdûment. * Cromer. Guaguini, &c.

CASIMIR III. ſurnommé *le Grand*, né en 1309. fut couronné après la mort de *Ladislas*, dit *Loctic* ſon père, le 25. Avril de l'an 1333. Il reçût la couronne avec ſa femme *Anne*, fille de *Gedemin*, grand Duc de Lithuanie; & après la mort de cette Princeſſe, il épouſa *Adelaïde*, fille d'*Henry*, Landgrave de Heſſe, qu'il confina depuis dans un Monaſtère à cauſe de ſa laideur, & pour n'être point troublé dans le commerce illégitime qu'il entretenoit avec une Juive. Jean Roi de Bohême lui fit la guerre; mais Caſimir eut l'avantage ſur lui, & lui enleva un grand nombre de places. Depuis il conquit toute la Ruſſie en divers tems; & après la mort de la Reine *Adelaïde*, il prit une troiſième alliance avec *Hedvige*, fille d'*Henri*, Duc de Glogovie. Au reſte, il eſt le ſeul Roi de Pologne qui ait acquis le ſurnom de *Grand*, non pas tant par ſes exploits militaires, que par l'amour qu'il avoit pour la paix, par ſa magnificence à l'égard des Egliſes & des hôpitaux qu'il fonda, par le grand nombre de forteresſes & de Châteaux qu'il fit bâtir, & ſur tout par le ſoin qu'il prenoit de ſe faire aimer de tout le monde, & de rendre la juſtice à chacun fort exactement. Il mourut d'une chute de cheval, en courant le cerf, à l'âge de 60. ans, le 8. Septembre 1370. & le 37. de ſon règne. Il eut de ſa dernière femme, *Eliſabeth*, mariée à Bogeslas Duc de Pomeranie; & *Anne* qui prit alliance avec *Guillaume* Comte de Cilie. Caſimir eſt le dernier des Rois de Pologne, famille des Piaſts. Il avoit fait élire *Louis*, Roi de Hongrie, fils de ſa ſœur *Eliſabeth*, & ce Prince lui ſuccéda. * Michou, 4. Cromer, 12. *&c.*

CASIMIR IV. auparavant Duc de Lithuanie, fils de *Jagellon*, dit *Ladislas* IV. fut appellé à la couronne après la ſanglante bataille de Warnes, en laquelle Ladislas V. ſon frère & ſon prédéceſſeur perdit la vie l'an 1144. Lorſqu'il fut aſſuré que ſon frère ne vivoit plus, il ſe hâta de venir prendre les reſnes du gouvernement, que les Polonois, laſſez d'un trop long interrègne, étoient prêts de remettre entre les mains de Boleslas Duc de Maſſovie, & fut couronné l'an 1447. trois ans après la mort de ſon frère. Peu après, la tyrannie des Chevaliers Teutons, ayant contraint les Pruſſiens d'implorer la protection de Caſimir; ce Prince ſoûmit une bonne partie de la Pruſſe, & Dantzic même, mais il perdit la bataille contre l'Ordre Teutonique en 1454. par la trop grande confiance que les ſiens eurent en leurs propres forces, & par le trop grand mépris qu'ils firent de leurs ennemis. Cette perte irrita Caſimir qui ſe rétablit, & réduiſit les Chevaliers après la perte de Mariembourg & d'autres villes, à lui demander la paix, qu'il leur accorda à la prière du Pape. Ladislas ſon fils aïant été élû Roi de Bohême en 1471. Mathias Corvin s'y oppoſa; ce qui fit naître une guerre. Après la mort du même Mathias, qui étoit Roi de Hongrie, les Etats de ce Royaume voulurent mettre ſur le trône Jean-Albert ſecond fils de Caſimir, illuſtre par une victoire remportée ſur les Tartares; mais une partie ayant donné ſes ſuffrages à Ladislas ſon frère aîné, déja Roi de Bohême; ce fut un autre ſujet de guerre, dans laquelle Jean-Albert eut du deſſous; mais depuis il céda, & fit un traité avec ſon frère. Caſimir demeura neutre

Digitized by Google

neutre entre ſes fils, & mourut quelques années après le 7. Juin de l'an 1492. âgé de 64. ans, après en avoir règné 48. Il épouſa *Eliſabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, fille d'*Albert* d'Autriche, & d'*Eliſabeth* de Luxembourg, Reine de Hongrie; & en eut *Ladiſlas*, Roi de Hongrie & de Bohême, mort en 1516. *Jean-Albert*, Roi de Pologne, mort ſans alliance en 1501. Caſimir mort en 1482. *Alexandre* & *Sigismond*, Rois de Pologne; *Fréderic* Cardinal, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gneſne, mort en 1503. *Hedwige* mariée à *George* Duc de Bavierre; *Sophie*, femme de *Fréderic* Marquis de Brandebourg; *Anne*, alliée à Bogeslas Duc de Pomeranie; *Eliſabeth*, femme de *Fréderic* II. Duc de Legnicie; *Barbe*, mariée à *George* Duc de Saxe; *Jeanne* & *Marguerite*. * Michou, *liv.* 4. Cromer, *liv.* 28. 29. & 30. Guaguini, &c.

CASIMIR, (Jean) V. fils de *Sigismond* III. & de ſa ſeconde femme *Conſtance* d'Autriche, fut élû après ſon frère *Ladiſlas-Sigismond*, mort le 29. May de l'an 1648. Ce Prince, qui s'étoit deſtiné à l'Egliſe, après avoir vû preſque toutes les Cours de l'Europe, avoit paſſé deux ans dans la Société des Jéſuites à Rome, où le Pape Innocent X. lui avoit donné le chapeau de Cardinal; mais l'intérêt des Polonois l'ayant obligé de monter ſur le trône, il épouſa avec diſpenſe du Pape, *Loüiſe Marie Gonzague*, veuve du Roi ſon frère, & il en eut en 1650. une fille qui mourut l'année ſuivante. Charles Guſtave, Roi de Suède, lui fit une cruelle guerre en 1655. & cauſa de grands maux à la Pologne. Caſimir qui avoit été défait, reprit courage, chaſſa Guſtave de ſes Etats, & après la mort de ce Prince, fit la paix avec Charles ſon ſucceſſeur en 1660. Depuis, ſon armée défit les Moſcovites en Lithuanie le 5. Novembre de l'an 1661. mais elle ne ſe ſervit de cette victoire que pour ſe révolter contre ſon Souverain, & ſe déchainer contre les Eccléſiaſtiques. Le Roi ſoûmit pourtant les rebelles, & ſur tout après la mort de Lubomirski, Chef des factieux, mort à Breslaw le 3. Juillet 1667. mais ce Prince ayant perdu la Reine ſon épouſe le 10. May de la même année, pourvut au bien du Royaume, & abdiqua volontairement pour paſſer le reſte de ſes jours dans le repos. Les Etats de Pologne élûrent *Michel*. Koribut Wieſnowiski le 19. Juin 1669. Jean Caſimir vint en France, où Loüis XIV. le reçût, & lui donna le moyen de ſubſiſter, en Prince de ſon rang. Ce Prince, qui étoit déja extrêmement valétudinaire, tomba malade à Nevers en 1672. & y mourut le 14. Décembre. Son corps a été porté à Varſovie en Pologne, & ſon cœur eſt enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez de Paris, dont il étoit Abbé; où les Religieux lui ont fait élever un magnifique tombeau avec un éloge funèbre. Le Roi Jean Caſimir étoit courageux & prudent; mais il avoit peu de bonheur: il s'étoit trouvé à 17. ou 18. batailles qu'il avoit preſque toutes gagnée. * *Mémoires du tems.*

S. CASIMIR, Prince de Pologne, ſecond fils de *Caſimir* IV. Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie, nâquit l'an 1458. Dès ſa jeuneſſe il ſe conſacra à Dieu, & vécut dans ſon palais comme dans un lieu ſaint: il garda une chaſteté inviolable, malgré l'avis des Médecins qui lui conſeilloient de ſe marier; & il fit paroître un zèle extraordinaire pour la Religion catholique; employant toutes ſortes de moyens pour extirper le ſchiſme des Ruſſiens. Ce Prince fut élû Roi de Hongrie; mais il ne put en prendre poſſeſſion, parce que Mathias Huniade, que les Hongrois avoient rejetté, ſe maintint dans ſon Royaume. Caſimir revint en Pologne, paſſa les douze années qu'il vécut depuis, en menant une vie très-ſainte, & mourut le 4. Mars 1482. âgé de 23. ans & 5. mois, & ſon corps fut porté dans l'Egliſe cathédrale de Wilna, Capitale du Duché de Lithuanie, où il fit pluſieurs miracles, qui obligèrent le Pape Paul V. à le mettre au nombre des Saints. * Zacharie Ferrier de Vicence, Evêque de Guardia. *Vie de ſaint Caſimir.*

MARGRAVE DE BRANDEBOURG.

† CASIMIR, Marggrave de Brandebourg, arrière petit-fils de l'Electeur *Albert Achille* & fils du Marggrave *Fréderic*, qui fut le Chef de la ligne de Franconie, nâquit le 17. Septembre 1487. Sa mère étoit *Sophie*, fille de Caſimir Roi de Pologne. A l'âge de 10. ans il fut Prévôt du Chapitre de Wurtzbourg & en 1504. l'Empereur Maximilien le propoſa pour l'Electorat de Mayence. Mais Caſimir avoit plus de penchant pour les armes; il en donna une preuve en 1502. n'étant que dans ſa 15. année, voici le fait. Meſſieurs de Nuremberg l'ayant fait inviter d'une manière peu civile, à une miſérable fête du village d'*Afhalterbach*, il s'y rendit avec une bonne eſcorte, y tüa 328. hommes & chaſſa les autres qui furent contraints de ſe retirer dans la ville. Il fit cette action de ſon chef & pendant l'abſence de ſon père. En 1515. il ſe chargea du gouvernement, conjointément avec ſon frère *George*, afin de ſoulager leur père. On dit que Caſimir conduiſit toûjours par la main à la table ſon père qui étoit aveugle & qu'il le reconduiſoit auſſi. En 1519. l'Empereur Charles V. l'envoya à Francfort & dans la ſuite Caſimir ſe fit prêter hommage dans les Païs Autrichiens héréditaires, au nom du même Empereur. En 1520. il céda à l'Electorat Palatin *Freyſtatt* & quelques autres places que ſon père avoit conquiſes; il eut en échange quelques bourgs & villages ſur les frontières d'Eger. Peu de tems après il entra dans l'alliance de Suabe & aida à chaſſer Ulric, le turbulent, Duc de Wirtemberg & à détruire pluſieurs Châteaux. En 1524. il indiqua dans ſon Païs une aſſemblée du Clergé, mais elle n'eut pas lieu parce que l'Empereur avoit défendu de diſputer ſur les matières de Religion. Dans le ſoûlèvement des payſans, Caſimir eut beaucoup à faire. Il diſſipa les rebelles par tout où ils s'attroupèrent & en fit pluſieurs priſonniers. Comme pluſieurs d'entre eux lui avoient fait dire, qu'ils ne le regarderoient plus; pour leur faire dire vrai, Caſimir leur fit créver les yeux. Pluſieurs autres furent décapités & ſans ſon frère George, qui modéra ſa colère, il leur auroit fait ſouffrir de plus cruels tourmens. En 1527. l'Empereur Ferdinand I. pour lors Roi de Hongrie, l'envoya dans ce Royaume avec le caractère de Général pour combattre *Jean de Zips*. Caſimir y mourut d'une diarrhée le 21. Septembre de la même année. * Rentſch. *Brandenb. Cedernheyn.*

CASINI, Cardinal, (François Marie) natif d'Arrezzo, Capucin, & Prédicateur du palais apoſtolique, qui avoit été nommé Cardinal du titre de ſaint Priſque par le Pape Clément XI. le 18. May 1712. mourut à Rome le 14. Février 1719. & y fut inhumé en l'Egliſe de ſon titre au mont Aventin. * *Mémoires du tems.*

CASIO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, eſt ſitué ſur le ſommet d'une montagne, dans le Boulonois, aux confins de la Toſcane, entre Boulogne & Piſtoye. * Maty, *Diction.*

¶ CASIUS, montagne de l'Egypte, ſur la côte de la mer Méditerranée, proche du lac de Sirbon, ſur les confins de la Paleſtine, d'où elle s'étend au Midi, vers les frontières de l'Arabie déſerte. Préſentement on la nomme *Ariſſa*; & le lac de Sirbon s'apelle *le golfe de Temeſe* ou *le Baranguerlis*. Au pied de cette montagne il y avoit autrefois une ville nommée *Caſium*, fameuſe par le ſépulcre de Pompée, & par un Temple dédié à Jupiter ſurnommé *Caſius*. Il étoit repréſenté avec une pomme de grenade dans la main. Il ſemble, dit D. Calmet, que le nom de Caſius vienne du mot hébreu *Kez* ou *Cas*, qui ſignifie extrémité, terme, parce que le Caſius ſéparoit la Paleſtine de l'Egypte. * Strabon, *l.* 16. D. Calmet, *Dict.*

† CASIUS, montagne de Syrie près de Seleucie. Elle bornoit la terre promiſe du côté du Nord, comme l'autre Caſius voiſine de Peluſe, la bornoit du côté du Midi. * D. Calmet, *Diction.*

CASLETA. *Cherchez* CASSETA.

¶ CASLEU, neuvième mois des Hébreux de l'année Eccléſiaſtique, & le troiſième de l'année civile. Il répond aux mois de Novembre & de Décembre. Il a 30. jours pleins. Les Juifs font un grand jeûne le ſeptième de Casleu, à cauſe que le Roi *Joakim* perça d'un canif le livre des Prophéties de Jérémie, & les jetta dans le feu *Jerem.* 36. *v.* 23. Le quinzième du même mois ils jeûnent à cauſe que dans ce jour Antiochus Epiphanes profana le Temple de Jéruſalem, & y plaça la ſtatuë de Jupiter Olympien. 1. *Macc. ch.* 1. *v.* 57. Le 25. de Casleu, Judas Maccabée purifia le Temple, & en fit de nouveau la dédicace, 2. *Macc. ch.* 1. *v.* 18. On conſerva religieuſement la mémoire de cette conſécration. C'étoit un jour de fête dont il eſt fait mention, *Jean* 10. *v.* 22. * D. Calmet, *Dict.*

CASLONA, bourg d'Andalouſie en Eſpagne, ſur la rivière de Guadalimar, étoit autrefois une ville conſidérable, appellée par les Latins *Caſtulo*, avec ſiège épiſcopal, ſuffragant de l'Archevêque de Tolède. Près de ce lieu il y a des montagnes qui en prennent le nom, & qui ſont célèbres dans l'Hiſtoire, à cauſe de la fameuſe défaite des Maures par les Chrétiens, qui y tuérent deux cens mille de ces Infidèles, l'an 1202. ſous le règne d'Alphonſe Roi de Caſtille. * Roderic de Tolède. Baudrand.

CASLUIM, fils de Meſraïm, dont les Philiſtins & les Caphtorins ſont deſcendus. *Gen.* 10. 14. *I. Paral.* 1. 12.

CASMAN, (Othon) mort en 1607. eſt Auteur de pluſieurs ouvrages; *Pſychologia*; *Anthropologica*; *Coſmopœia*; *Angelographia*; *Uranographia*; *Syſtema Politicum*; *Anti-Socinus*, *&c.* * Konig, *Biblioth.*

CASMIR, CASSEMIR ou KACHEMIRE, Province de l'Empire du grand Mogol. *Voyez* KACHEMIRE.

CASOLI, bourg avec un Château & titre de Principauté, dans l'Abruſſe citérieure, Province du Royaume de Naples, à trois lieuës de Lanciano, vers l'Occident méridional. * Maty, *Diction.*

CASOLIS, (Philippes de) de Regio, mort en 1391. a écrit *de Teſtament. & Succeſſ.* Si l'on en croit Pancirole: il prenoit le titre de Docteur des Docteurs de ſon tems.

CASONI, (Guy) Italien, natif de Serravalle, dans la Marche Treviſane, qui vivoit au commencement du XVII. ſiècle vers l'an 1610. apprit les Langues & le Droit, & s'établit à Veniſe, où il contribua à l'établiſſement de l'Académie de *gl' Incogniti*; & étant retourné dans ſon païs, il s'éleva par ſon mérite juſques aux prémières charges. Il a laiſſé divers ouvrages en ſa langue naturelle, comme *la vie du Taſſe*. *La Magia d'Amore. Diſcorſo dell Impreſe. Il Teatro Poetico &c.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

CASPE, bourg d'Eſpagne en Aragon, avec un ancien Château ſur la rivière d'Ebre, qui y reçoit celle de Guadalupe, à trois lieuës des frontières de la Catalogne, & à douze au deſſous de Saragoſſe en deſcendant vers Tortoſe. Ce fut là que Ferdinand, Infant de Caſtille, & Duc de Pegnafiel, fut déclaré Roi d'Aragon le 24. Juin 1412. par les neuf Electeurs que les Etats de cette couronne avoient choiſis. Il en avoit gagné ſix à force de préſens, & par les intrigues de Pierre de Luna, dit Benoît XIII. qui avoit beſoin de ſon appui, pour ſe maintenir dans

le

Digitized by Google

le ſchiſme. * *Voyage d'Eſpagne.* Baudrand. Bourgon. *Geogr. hiſtor.*

CASPIE ou CASPIENNE, (mer) grand lac d'Aſie, entre la Tartarie, le Royaume de Perſe, la Géorgie, & la Moſcovie. Il eſt ſéparé de toutes les autres mers, avec leſquelles il n'a aucune communication connuë: ce qui oblige à ſuppoſer qu'elle ſe décharge par des canaux ſouterrains dans la mer Noire, de laquelle elle eſt pourtant éloignée par tout de cent lieuës, ſi on en croit nos Géographes. Les anciens Géographes ne ſont pas d'accord touchant ſa figure & ſon étenduë: la plûpart des Anciens croyoient que c'étoit un golfe de l'Océan ſeptentrional; comme le bras de mer qui s'étend entre la Perſe & l'Arabie, en eſt un du méridional. Strabon, Mela & Pline, ont été de cette opinion; mais Herodote, Diodore de Sicile, Ariſtote même, l'ont dépeint comme un lac, & c'en eſt un en effet. Ceux du pays, & tous les autres peuples l'appellent Mer, ſelon la coûtume des Géographes anciens & des modernes, qui donnent ce nom à tous les grands amas d'eaux renfermées entre les terres: ainſi le lac Aſphaltite & le lac de Tibériade dans la Paleſtine, ſont vulgairement appellez mers; le prémier, mer Morte; & le ſecond, mer de Généſareth, ou de Galilée. Il en eſt de même en Europe des lacs de Conſtance & de Genève, celui-ci étant nommé par les Allemans *Genferzée*, & l'autre *Conſtanzerzée*, c'eſt-à-dire, *mer de Genève* & *mer de Conſtance*: ainſi les Hollandois appelloient *Harlem-mer* le lac de Harlem, qui n'avoit environ que huit ou dix lieuës de tour. Quant à la ſituation de la mer Caſpienne; les anciennes cartes l'étendent du Couchant au Levant, & les Modernes du Midi au Septentrion; lui donnant une figure preſque ovale & environ ſix cens lieuës de circuit: d'autres la font longue de huit cent milles, & large de ſix cens cinquante-milles, & aſſurent qu'en Hyver elle ſe gèle pour la plus grande partie. On la connoit mieux préſentement, depuis que le Czar y a envoyé faire des obſervations; & on peut s'en tenir à la carte que Monſieur de l'Iſle en a donné ſur les mémoires que ce Monarque a envoyé à l'Académie royale des ſciences. On l'appelloit auſſi *mer d'Hyrcanie* du nom d'une Province de Perſe, aujourd'hui *Ghilan*, qu'elle a au Midi. On la nomme à préſent *mer de Tabriſtan*, *de Bachu*, *de Sala*, *&c.* à cauſe des pays ou villes qui ſont ſur ſes côtes. * Texeira. Baudrand. Tavernier, &c.

¶ CASPIENNES, (portes) certains détroits & paſſages difficiles entre les montagnes eſcarpées proche de la mer Caſpienne, vers la ville de Derbent, dans la Province de Schirvan, qui dépend du Royaume de Perſe. Le nom de *Derbent* ſignifie *porte étroite*, & les Turcs appellent cette ville *demi-capi*, c'eſt-à-dire, *porte de fer*; ce qui a du rapport au nom de *portes Caſpiennes*. On tient que ce paſſage fameux eſt fait à la main & taillé dans le roc l'eſpace de huit mille pas, & que dans ſa plus grande largeur à peine y a-t-il lieu pour un chariot. Quelques Modernes nomment ces paſſages *portes de Teflis*, qui eſt une ville de Gurgiſtan, autrement de la Géorgie particulière. Les Orientaux croïent qu'Aléxandre le Grand fit bâtir une fort longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le paſſage dans la Perſe aux peuples du Nord, appellés par eux Gog & Magog. La muraille bâtie par Aléxandre d'Houl-Carnein, bien différent d'Aléxandre le Grand, eſt nommée par les Arabes, la digue d'Aléxandre, ou le rempart de Gog & Magog. Elle fut ruinée par le tems, ou par l'éffort des Scythes; mais *Jezdegierd* fils de Baharam Roi de Perſe la fit réparer, & Choſroës, ſurnommé *Nuſchirvan* un de ſes ſucceſſeurs, acheva de la fortifier. La Province de Schirvan étoit nommée autrefois le *ſceptre d'or*, parce que le Roi de Perſe avoit permis au Gouverneur de cette Province de s'aſſeoir, en rendant la juſtice, ſur un trône d'or, en conſidération de l'importance du poſte qu'il gardoit. On dit qu'Artaxerxès Ochus ayant conquis l'Egypte, en tranſporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche la mer Caſpienne. Oroſe dit que les Juifs tranſportés ſur les bords de cette mer, y étoient fort multipliés de ſon tems, & eſpéroient d'en revenir pour peupler la Judée. * D. Calmet, *Diction.*

CASPIENS, (monts) chaîne de montagnes en Aſie, qui s'étendent du Septentrion au Midi, entre l'Arménie, & la mer Caſpienne.

CASPIENS, peuples de Scythie, voiſins des Hyrcaniens, & de ce grand lac qui a été appellé de leur nom, *mer Caſpienne*. On dit que lorſque leurs pères & leurs mères avoient atteint un grand âge, comme de ſoixante & dix ans, ils avoient accoûtumé de les renfermer dans un lieu étroit, où ils les faiſoient mourir de faim. Strabon, *l.* 11. Ils avoient des chiens cruels & terribles que le Poëte Valerius Flaccus dépeint *au l.* 6.

CASPIN ou CASPHIN, ville de Judée, dont les habitans eurent la témérité de ſe révolter contre les Juifs de Jéruſalem du tems de Judas Machabée, l'an cinquante-neuf avant Jéſus-Chriſt. Se confiant trop ſur leurs murs, ſur leurs forteresſes, ſur une puiſſante garniſon & ſur la quantité de vivres & de munitions dont ils étoient pourvûs, ils oſérent inſulter ce Général & le charger d'injures & d'outrages. Judas ſe mit en devoir de réprimer cette inſolence; après avoir fait la prière, il donna l'aſſaut à cette ville rebelle, la prit par force, & fit un ſi grand carnage de ſes habitans, & de tous ceux qui s'y étoient réfugiez, que l'étang qui en étoit proche & large de deux ſtades fut entièrement rougi & teint de ſang. *II. Machab. XII. v.* 13. D. Calmet croit que cette ville eſt la même que Casbon en Eſébon dans la Tribu de Ruben. *Voyez* CASBON.

CASSANDER, (Guillaume) Auditeur de Rote, & Evêque en Sardaigne, a recüeilli les deciſions de la Rote, depuis 1513. juſqu'en 1523. ſelon l'ordre des décrétales. *Biblioth. hiſt. & chron. des principaux Auteurs & Interprètes du Droit civil, canonique & particulier de pluſieurs ſtatuts & Provinces depuis Irnerius, &c.* par Denys Simon, *edit. Pariſ. in* 12°. 1692.

CASSAIGNE, ville de France dans la Gaſcogne, au Diocèſe de Condom auprès de la rivière de Loſſe.

† CASSAGNE, (Jacques) de la ville de Nimes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de ſaint Etienne. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1661. à la place de ſaint Amant. Caſſagne avoit beaucoup d'eſprit. Il commença à ſe faire connoitre par une eſpèce d'inſtruction en vers qu'il faiſoit faire au Roi *Loüis* XIV. par *Henri* IV. Cet ouvrage le fit choiſir par Monſieur *Colbert* pour être d'une petite Académie qu'il établit pour les déviſes, les médailles, les inſcriptions, & autres choſes ſemblables. On a de lui une Préface qui eſt au devant des œuvres de Balzac, & une autre à la tête de la traduction de l'Orateur de Ciceron, on éſtime beaucoup ces préfaces & cette traduction qui eſt de la façon de Caſſagne. Monſieur de Périfixe Archevêque de Paris faiſoit tant de cas de l'Abbé de Caſſagne, qu'il le chargea de faire un *Sermonaire*, ou un certain nombre de ſermons en faveur de ſon Diocèſe pour y être prêchés à toutes les grandes Feſtes de l'année, dans les Egliſes où il ne ſe trouveroit pas d'habiles Prédicateurs. Mais la mort qui l'enleva au mois de May de l'an 1679. l'empêcha de mettre la dernière main à cet ouvrage. Au reſte quoi que Boileau dans ſa 3. ſatire l'eût aſſocié à *Cottin*, il fut aſſés ſage pour n'en témoigner aucun reſſentiment à l'Auteur de la ſatyre. * Oeuvres de Boileau, *edit. de Genève in* 4°. *tom.* 1. *p.* 30. *&* 31. Perrault, *Parallèle des Anciens & des Modernes, &c. tom.* 2. *p.* 176. *&c.*

CASSAN ou GAZANKHAN, étoit fils d'*Argounkhan*, Empereur des Mogols, dans la Perſe, & lui ſuccéda après la mort de Baidu, qui fut tué en Arménie par l'Emir Nevrus, l'an de Jéſus-Chriſt 1294. & de l'Hégire 693. le Chriſtianiſme avoit été le plus grand crime de Baidu. Caſſan qui y étoit engagé, l'abjura pour monter ſur le trône, & prit le nom de Sultan Mahmoud. Après avoir défait dans le Khoraſſan quelques-uns de ſes parens qui lui diſputoient la couronne, il en donna le gouvernement à l'Emir Nevrus, qui avoit commandé ſon armée contre ſes compétiteurs; mais ſur de faux rapports il fit marcher contre lui Cutluſchah, qui lui envoya la tête de ce malheureux l'an de J. C. 1296. & de l'Hégire 695. il fit auſſi faire le procès à ſon Viſir Sadr-Gehan; il vainquit Naſſer fils de Caloun Roi d'Egypte, auprès de la ville d'Emeſe en 1299. il ſubjugua toute la Syrie, perdit une bataille contre le même Naſſer auprès de Damas en 1302. ſous la conduite de Cutucſchah, & mourut l'an 1304. de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 702. extrémement regretté de ſes ſujets. Il fut enterré à Schan-Gazan, où il avoit fondé une Moſquée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSAN ou CASIAN, Bacha de Soliman Empereur des Turcs, fut envoyé par ce Prince en Hongrie, où il fit de grands dégats, & où il fut tué dans une bataille, que lui livra le Prince Palatin l'an 1532. * *Continuat. de Chalcondyle.*

CASSAN, CASSIAN, ou KASCHAN, ville du Royaume de Perſe dans la Province d'Yerach, environ à trente lieuës d'Hiſpaham du côté du Nord. Elle eſt ſituée dans une plaine fort fertile, mais ſans rivière. Elle eſt grande, belle, bien peuplée & fort marchande, ſur-tout en étoffes de ſoye que l'on y façonne. Les eaux n'y ſont pas bonnes, & l'on y trouve quantité de ſcorpions dont la piquûre eſt très-vénimeuſe. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Rages, dont il eſt parlé dans le livre de Tobie.

CASSAN. *Cherchez* CASSANO.

CASSANDER, fils d'*Antipater*, irrité de ce que ſon père ne lui avoit laiſſé par teſtament, que le commandement de quelques troupes, & de ce qu'il avoit choiſi Polyperchon pour Miniſtre du Roi Aridée de Macédoine, & pour tuteur des fils d'Aléxandre *le Grand*, fit ligue avec Ptolomée fils de Lagus, & d'autres Chefs pour détruire ſon concurrent; ce fut ſur la ſeconde année de la CXV. Olympiade, & 319. avant l'Ere Chrétienne. Mais Olympias, mère d'Aléxandre *le Grand* & ennemie perſonnelle de Caſſander, ayant eſté rappellée en Macédoine par Polyperchon, y fit mourir cent perſonnes des plus conſidérables du parti de Caſſander, outre le Roi Aridée & ſa femme Euridice. Caſſander pour s'en venger, vint aſſiéger cette cruelle Princeſſe dans Pydne, ville de Macédoine, qu'il prit l'an 316. avant l'Ere Chrétienne. Par le traité de capitulation, Olympias avoit eu la vie ſauve. Caſſander la lui ôta l'année ſuivante, & épouſa Theſſalonice, ſœur du grand Aléxandre. Enſuite il s'occupa à affermir ſa domination dans la Grèce, à dompter le reſte de la Macédoine, & s'unit avec Seleucus & Lyſimachus, contre le redoutable Antigonus. Après quelques ſuccez différens, ils conclurent un traité avec lui, par lequel Caſſander devoit retenir le ſouverain commandement en Europe juſqu'à ce que le jeune Aléxandre, fils d'Aléxandre *le Grand*, & de Roxane, fût en âge de gouverner: mais le perfide Caſſander y mit ordre, & le fit mourir avec ſa mère ſur la fin de l'année 311. avant l'Ere Chrétienne. Il perſuada à Polyperchon de ſe défaire d'un autre fils d'Aléxandre, nommé Hercule; & trois ans après ſa mort il uſurpa le nom de Roi. Ne pouvant avoir la paix avec Antigonus & ſon fils Demetrius, il ſe ligua enco-

Digitized by Google

re une fois avec les deux Rois, Seleucus & Liſimachus: après avoir uni ſes troupes à celles de ſes alliez, avec leur armée commune de ſoixante & ſeize mille hommes de pied, de dix-mille cinq cens chevaux, de quatre cens éléphans, & de ſix-vingts chariots de guerre, contre ſoixante & dix mille hommes de pied, dix mille chevaux, ſoixante-quinze éléphans, il remporta une grande victoire près de la ville d'Ipſus, en Phrygie, ſur la fin de l'année 301. avant l'Ere chrétienne, en la quatrième année de la CXIX. Olympiade. Il mourut hydropique trois ans après cette victoire: ſon règne fut de dix neuf ans. Caſſander laiſſa trois fils de ſa femme Theſſalonice; *Philippe* qui ne règna qu'un an, *Antipater* & *Alexandre* qui ſe firent la guerre pour la ſucceſſion de leur père. * Juſtin, *l.* 14. 15. *&* 16. Plutarque, *Vie de Demetrius & de Pyrrhus.* Diodore de Sicile, *liv.* 19. Euſèbe, *dans ſa Chron.*

¶ CASSANDER, (George) de Bruges, ſelon d'autres de l'Isle de Caſſandt, né en 1515. étoit un des ſçavans hommes de ſon tems, & poſſédoit parfaitement les Langues, le Droit, les belles Lettres & la Théologie. Il enſeigna à Bruges, à Gand, & ailleurs, avec une très-grande réputation. Depuis il s'attacha aux controverſes touchant la Religion, & publia un livre, dont le titre étoit *du devoir de l'homme pieux, dans les différends de Religion.* Il n'y mit point ſon nom; & François Baudoüin, qui l'apporta le prémier en France, paſſa pour en être l'Auteur: ce qui lui fit des affaires avec Calvin, qui écrivit contre lui. Baudoüin ſe défendit dans une préface qu'il mit à la tête des livres d'Optat, adreſſée à *Joanni Lucanio* pour *Calvino*, & dans un livre éxprès ſur la loi *de libellis famoſis*, où il nie qu'il ſoit Auteur de ce traité. Calvin fit une réponſe aigre à Baudoüin. Caſſander ſe découvrit alors, & fit une défenſe de cet ouvrage, qui fut encore attaqué par un écrit allemand, auquel Caſſander fit auſſi une réponſe. Cet ouvrage ne déplût pas ſeulement aux Proteſtans; il y eut auſſi des Catholiques qui en furent ſcandaliſez. Jean Heſſels, Bredembachius & Robert Cenalis écrivirent contre Caſſander. Son deſſein fut néanmoins approuvé des perſonnes modérées; les Princes d'Allemagne jugérent qu'il n'y avoit perſonne plus propre que lui pour pacifier les différends de la Religion. Le Prince Guillaume de Clèves le pria de venir chez lui, pour s'oppoſer aux Anabaptiſtes; & il étoit à Duisbourg en 1564. lorsque l'Empereur Ferdinand lui écrivit le 24. Juin, pour lui perſuader de le venir trouver à Vienne. Caſſander s'éxcuſa ſur la goute, qui l'avoit retenu au lit la plus grande partie de l'année; l'Empereur lui manda par d'autres Lettres du 15. Juillet, que puisque ſa ſanté ne lui permettoit pas de travailler à la réünion des eſprits par ſa préſence, il y contribuât au moins par ſes écrits & par ſon conſeil; qu'il fit un abrégé de la doctrine chrétienne, & qu'outre les anciens articles de la foi catholique, qui ont toûjours eſté hors de toute controverſe, il éxpliquât encore ceux qui éſtoient controverſez. Il travailla à cette conſultation qu'il fit imprimer, & l'envoya à l'Empereur Maximilien II. car Ferdinand étoit déja mort. Ce fut le dernier ouvrage qui parut de cet éxcellent homme, qui étoit éloigné de toute paſſion, & qui profeſſoit ſincèrement la vérité que Jéſus-Chriſt a laiſſée à ſon Egliſe. Il avoit joint, comme dit M. de Thou, à la connoiſſance qu'il avoit des choſes ſaintes, une grande candeur d'ame, & une grande modération. Le zèle qu'il avoit pour cette réünion, & pour la paix de l'Egliſe, lui a peut-être fait un peu trop accorder aux Proteſtans; mais il eſt toûjours domeuré uni à l'Egliſe catholique, & il a déclaré qu'il ſe ſoûmettoit à ſon jugement, & condamnoit hautement les Auteurs de la ſéparation & leurs principaux ſentimens. Il étoit doux, humble & modéré, patient dans les maux, & d'un déſintéreſſement achevé. Dans toutes les diſputes qu'il a euës, il n'a point témoigné d'aigreur ni d'animoſité. Il n'a jamais rendu injure pour injure, & l'on n'a point remarqué dans ſes mœurs ni dans ſes écrits aucun veſtige de préſomption, ni d'arrogance. Il a fuï la gloire, les honneurs & les biens, & a vécu caché & retiré, n'ayant d'autre penſée ni d'autre déſir, que de procurer la paix de l'Egliſe, d'autre occupation que l'étude, d'autre emploi que de compoſer des ouvrages qui puſſent être utiles au public, ni d'autre paſſion que celle de connoître & d'enſeigner la vérité. Outre les œuvres de Vigilius Evêque de Thapſe, qu'il publia comme de Vigilius Evêque de Trente, & un traité d'Honoré d'Autun, *de prædeſtinatione & gratiâ*, qu'il publia, mais fort défiguré; nous avons encore de lui, *Commentarius de duabus in Chriſto naturis: de baptiſmo infantium: de origine anabaptiſtæ Sectæ: liturgica: traditionum veteris Eccleſiæ defenſio: epiſtola: ſupputatio rei nummariæ roman. & grazorum ad monetam flandricam, &c.* Georges Caſſander mourut le trois Février de l'an 1566. à Cologne. Son corps fut porté dans l'Egliſe de St. François, où il fut acompagné du Magiſtrat de la ville & de toute l'Univerſité, & fut enterré devant le grand autel, & Corneille Gautier ſon bienfaiteur & ſon ami inſéparable fit ſon oraiſon funèbre. Toutes ſes œuvres ont été imprimées à Paris *in folio* en 1616. On convient qu'il eſt le prémier qui a écrit de la liturgie avec quelque connoiſſance de ſes vrais principes. La Conſultation de Caſſander ne ſatisfit ni les Catholiques ni les Proteſtans. C'eſt ce que Caſſander avoüe lui même dans une de ſes lettres. *Ab utraque parte* dit-il, *plagas accipimus, & ab illis lapidamur.* M. Naudé donnant ſon ſentiment ſur les deux plus fameux perſonnages qui ont entrepris d'acorder la Religion Catholique & la Proteſtante, ſçavoir *Caſſander*, & *Melchior Canus*, dit que le prémier a montré dans ce deſſein, moins *d'eſprit que de piété*, & que le ſecond a donné plus de preuves d'un *bon jugement que d'une piété ſincère.* * De-Thou, *hiſt. l.* 28. 36. *&* 38. Valère André, *Biblioth. Belg.* Sponde, &c. M. du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XVI. ſiècle.* Teiſſier *Eloges Tom. I.*

CASSANDRE, fille de Priam, Roi de Troye, & d'Hecube. On dit qu'elle fut aimée d'Apollon, qui lui donna l'eſprit de prophétie, en échange des dernières faveurs qu'elle lui devoit accorder; mais Caſſandre refuſa de lui tenir parole, dès qu'elle ſe ſentit en poſſeſſion de l'art de prédire: de ſorte qu'Apollon irrité, & ne pouvant ſe rétracter, voulut qu'on n'ajoûtât jamais de foi à tout ce qu'elle pourroit prédire: ainſi on ſe mocqua de ſes oracles lorſqu'elle annonça par avance les malheurs de Troye. Après la ruine de cette ville, elle fut violée par Ajax le Locrien, fils d'Oilée dans le Temple de Minerve, quoiqu'elle embraſſât la ſtatuë de Pallas; enſuite elle fut trainée hors de ce Temple d'une manière tout-à-fait ignominieuſe. Les Grecs ayant partagé entre eux le butin de la ville de Troye, Caſſandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperduëment. Ce Prince l'ayant emmenée en ſon pays, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être aſſaſſiné par ſa femme Clytemneſtre, & par ſon adultère Egiſthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour ſon malheur; mais eſtant arrivé dans ſon palais, & ſortant du bain pour ſe mettre à table, ſa femme Clytemneſtre lui fendit la tête d'un coup de hache, l'ayant auparavant embaraſſé d'une chemiſe ſans iſſuë; & ſe jettant enſuite ſur Caſſandre, elle l'aſſomma de la même manière. Mais quelques jours après, Oreſte fils d'Agamemnon entrant à la dérobée dans la maiſon, tua ſa mère, l'adultère de ſa famille, & le meurtrier de ſon père. * Homère, *Illiad. & Odyſſ.* Virgile, *lib.* 2. *Æneid. v.* 246. *&* 403.

† CASSANDRE, (François) Sçavant François vécut vers la fin du XVII. ſiècle. Il étoit fort verſé dans le Grec & dans le Latin, & écrivoit de bons vers françois. Mais ſes manières rebutantes & groſſières dans la converſation, le firent mépriſer généralement, deſorte qu'il n'a jamais rien obtenu & a toûjours vécu dans la pauvreté. La miſère dans laquelle il avoit paſſé ſa vie l'avoit rendu ſi chagrin, que ſur ſon lit de mort on eut bien de la peine à lui faire reconnoître, qu'il devoit à Dieu quelque amour ou quelque reconnoiſſance, croïant, diſoit-il, que cet être avoit pris trop peu de ſoin de lui pendant ſa vie. Il a traduit en françois les derniers tomes de Thou & écrit un livre intitulé *parallèles hiſtoriques.* On a auſſi de ſa façon une très-bonne traduction de la Rhétorique d'Ariſtote. * Remarques *ſur la* 1. *Sat. de Boyleau*, *v.* 1.

CASSANDRE FIDELE, ou CASSANDRA FIDELIS, femme ſçavante Vénitienne, vivoit dans le XVI. ſiècle. Sa famille qui étoit originaire de Milan, s'eſtoit établie à Veniſe, où Caſſandre nâquit vers l'an 1465. d'Angelo Fidelis. Elle apprit non ſeulement la langue grecque & la latine, mais encore l'Hiſtoire, la Philoſophie & la Théologie. Les Papes Jules II. & Léon X. le Roi Loüis XII. Ferdinand Roi d'Aragon, Eliſabeth Reine de Caſtille, le Duc de Milan, & tous les Princes d'Italie lui donnèrent des témoignages de leur eſtime. Les Sçavans admirèrent ſon érudition, & pluſieurs vinrent même lui rendre viſite à Veniſe. Elle ſoûtint à Padouë des théſes de Philoſophie pour un de ſes parens nommé Betrucé Lamberti, Chanoine de Concordia; & elle y prononça une belle harangue qui fut imprimée. Elle épouſa *Mario* Marpelio, Médecin de Vicence, qu'elle ſuivit à Rhetimo, & à ſon retour elle le perdit à Veniſe, vers l'an 1521. comme on le voit dans une des lettres de Caſſandra Fidelis au Pape Léon X. Elle eſtoit alors dans la cinquante-ſixième année de ſon âge. Après ce malheur elle reſta toûjours veuve; & on dit que ſur la fin de ſa vie elle fut Supérieure des Hoſpitalières de ſaint Dominique, où elle mourut âgée de 102. ans vers l'an 1567. Nous avons un recüeil de quelques-unes de ſes épîtres. On lui attribuë d'autres ouvrages: *de litterarum laudibus: de Scientiarum ordine, &c.* * Ange Politien, *l.* 3. *ep.* 17. Fulgoſe, *rerum mem. l.* 9. *c.* 3. Thomaſini, *in vit. illuſtr. viror. &c.*

CASSANDRIA ou SCHIATTO, ville Archiépiſcopale de la Macédoine dans la Grèce: elle eſt ſur la pointe du cap Caniſtro à une lieuë de la ville de ce nom, & environ à vingt-ſept de la ville de Salonichi du côté du Midi. * Maty, *Dictionn.*

CASSANDT ou CASSANT, petite Isle des Pays-Bas, ſur la côte de Flandre, vis-à-vis de l'Ecluſe. Il y a un village & une forteresſe de ce nom. Les Hollandois en ſont les maîtres, & ils la prirent au commencement du XVII. ſiècle, pendant que les Eſpagnols aſſiégeoient Oſtende. L'Isle de Caſſandt a eſté autrefois plus grande qu'elle n'eſt à préſent; mais les tempêtes & les flux & reflux de la mer en ont diminué plus de la moitié. * Strada, *guerre de Flandre.* Sanſon.

CASSANO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec titre de Principauté, & Evêché ſuffragant de Coſenza. Elle eſt peu conſidérable, & eſt ſituée près d'une petite rivière, dite *Lione.* * Sanſon. Baudrand.

CASSANO, gros bourg ſur l'Adda dans le Milanez, entre Crême & Bergame. Il eſt connu par la défaite de l'armée impériale, ſous le commandement du Prince Eugène de Savoye, par le Duc de Vendôme, conduiſant l'armée de France, le 16. Aouſt 1705. *Voyez* LOUIS XIV. * Sanſon.

CASEARD, (François) Cardinal du titre de ſaint Martin, Archevêque de Tours, & Docteur en Droit canon & civil, vivoit dans le XIII. ſiècle, & étoit natif du Fayet dans le Diocèſe de

Digitized by Google

de Grenoble en Dauphiné. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX. en 1237. & mourut à Lyon au mois d'Aouſt de la même année. * Hilarion de Coſte, *des Dauph.* Friſon. *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. T. I. p.* 774.

CASSARO, anciennement *Cacyrum*, gros bourg de la Vallée de Noto en Sicile, ſur la rivière de Jaſibili, à quatre lieuës de ſon embouchure dans la mer Ionienne, & à ſix de Syracuſe du côté du Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

CASSE, (le banc de la) écüeil fort dangereux de la mer Méditerranée, eſt entre l'Isle de Sardaigne & celles de Majorque & de Minorque. * Maty, *Diction.*

CASSEL ou KESSEL, *Caſtellum Cattorum*, *Caſſilia*, & *Caſſella*, ville d'Allemagne, dans la Franconie, & Capitale du Landgraviat de Heſſe: elle eſt ſituée ſur la rivière de Fulde, entre Marpurg & Paderborn, & c'eſt le ſéjour du Landgrave de Heſſe-Caſſel, aujourd'hui Guillaume VII. de ce nom. Caſſel eſt une ville très-bien fortifiée, avec une bonne citadelle. Elle eſt grande & aſſez-bien bâtie. Il y a une Académie célèbre. Il s'y fait un grand commerce de laines. Quelques-uns la prennent pour le *Stercontium* de Ptolomée; mais ce n'eſt pas le ſentiment de Bertius. * Sanſon. Baudrand.

CASSEL, ou MONT-CASSEL, *Mons Caſtellus*; *Caſtellum Morinorum*, petite ville des Pays-Bas en Flandres, eſt ſituée ſur une montagne, à quatre lieuës de Bergue-Saint-Vinok, d'Aire & de Teroüanne. Elle eſt ancienne, aſſez bien fortifiée, avec reſſort conſidérable; & de ſes remparts on découvre dans la plaine, environ trente villes, ou bourgs. Il y a un vieux Château, & l'on y tient des foires aux mois d'Août & de Janvier. Le Roi Philippe *Auguſte* prit cette ville en 1213. & elle a été depuis priſe & reprise, en différentes occaſions. Mais elle eſt célèbre par diverſes batailles qu'on y a données, & dont deux ont été gagnées par deux Philippes de France. Le Roi Philippe *de Valois* y défit le 22. ou 23. d'Août de l'an 1328. les Flamans qui s'eſtoient révoltez contre leur Comte. Dans le XVII. ſiècle le 11. du mois d'Avril de l'an 1677. Philippe de France, Duc d'Orléans, frère unique du Roi Loüis *le Grand*, y défit Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, qui commandoit les armées d'Eſpagne & de Hollande. Le Duc d'Orléans aſſiégeoit Saint-Omer, dans le tems que le Roi étoit occupé au ſiége de Cambrai, & le Prince d'Orange voulant jetter du ſecours dans la première de ces places, s'avança à la tête d'une armée nombreuſe. Le Duc ſortit de ſes lignes; & vint à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il défit, & retourna enſuite au ſiége de Saint-Omer, qu'il emporta peu de jours après. * Mézeray, *mémoires du temps.*

CASSELLO, anciennement *Procavus*, montagne d'Italie, dans l'Etat & près de la ville de Gennes. Elle avance un cap dans la mer, qu'on appelle le cap de la lanterne, où il y avoit autrefois un Château qui a donné le nom à la montagne. * Maty, *Diction.*

CASSEM, frère d'*Ali Ben-Hamid*, troiſième Calife des Arabes Muſulmans en Eſpagne, fut élevé ſur le thrône après la mort de ſon frère. Hairam un des principaux Seigneurs d'entre les Arabes, ſe ſoûleva contre lui, & fit proclamer un autre Calife nommé *Mortadha*, qui étoit du ſang royal; mais la ville de Grenade ne voulant point le reconnoître, il ſe vit obligé de l'aſſiéger, & fut tué ſous ſes murailles. Caſſem ne laiſſoit pas cependant d'eſtre reconnu dans Seville, lorſque la ville de Cordouë prêta hommage à *Iahia* fils d'Ali Ben Hamid ſon neveu. Mais le régne d'Iahia ne fut pas long; car les Cordoüans, qui changeoient fort légérement d'inclination, s'étant dégoûtez de lui, rappellèrent Caſſem, qu'ils avoient chaſſé. Ce Prince ne fut pas plûtôt rétabli ſur le thrône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique, pour s'y affermir; mais cette entrepriſe fit ſoûlever de nouveau cette ville mutine; enſorte qu'il ſe vit encore une fois chaſſé, ſans eſpérance de retour; car Iahia ſon neveu ayant repris ſa place, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & lui fit finir ſes jours en priſon. * *Ben Schonab.*

CASSEMIR, Province de l'Empire du grand Mogol. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSENA, ville de la Nigritie en Afrique; elle eſt Capitale du Royaume de Caſſena, borné au Nord par le déſert de Lempta, au Midi par le Nil, qui le ſépare du Royaume de Zegzeg. Il a celui de Cano au Couchant, & celui de Gangara au Levant. Outre Caſſena ſa Capitale, on y met encore Tirca & Nebrina. * Maty, *Diction.*

CASSENEUIL, petite ville de Guyenne dans l'Agenois, à cinq lieuës d'Agen, ſur la rivière de Lot: il y avoit autrefois une maiſon royale, où l'Empereur Charlemagne ſe plaiſoit fort, & où nâquit Loüis *le Débonnaire*, ſon fils, en 778. Quelques-uns qui placent cette maiſon royale ſur la Garonne, dans le Diocèſe de Bazas, auprès du village appellé *le Coudrot* ou *Quodrot*, croyent & diſent qu'elle étoit au lieu où eſt maintenant Caſſeüil. Il y en a d'autres qui ont crû que ce Château royal étoit dans le Poitou, parce qu'il y a encore un village qui ſe nomme Gazeneüil: mais cette dernière opinion eſt contraire à tous les titres anciens. A l'égard de ceux qui croyent que cette maiſon royale étoit ſur la Garonne, on peut leur accorder qu'il y en a eu une à Caſſeüil; mais celle qui eſt nommée Caſſaneüil, & où nâquit Loüis *le Débonnaire*, n'étoit pas en ce lieu, parce que tous les titres la mettent dans le Diocèſe d'Agen; & Caſſeüil ſur la Garonne eſt conſtamment du Diocèſe de Bazas. * Aimoin, *De miras. S. Bened.* Besli, *hiſt. com. Pictav.* Du Cheſne, *tome.* 2. Mabillon, *De re diplom.*

CASSERIUS, (Julius) Médecin, a vécu au commencement du XVII. ſiècle, en 1608. il étoit de Plaiſance en Italie, né de pauvres parens, & fut d'abord domeſtique, puis diſciple d'Aquapendente, à Padoüe. Il avança tellement dans la connoiſſance des ſecrets de la Médecine & de la Chirurgie, qu'après la mort d'Aquapendente il obtint ſa chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité de Padoüe, où il mourut âgé de 60. ans. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, *De vocis auditúſque organis: hiſtoria anatomica. Pentaſteſcon*, *hoc eſt de quinque ſenſibus Liber*, *&c.* * Thomaſini, *I. Part. elog. doct. Vir.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASSETTA, (Salvus) Religieux Dominiquain, né à Palerme en Sicile, fut fait Bachelier en 1445. Cenſeur général de la foy en Sicile, l'an 1468. Maiſtre du ſacré palais, l'an 1474. & enfin Général de ſon Ordre en 1481. L'année ſuivante le Pape Sixte IV. qui l'eſtimoit beaucoup, l'envoya en Allemagne pour des affaires importantes; & ce fut en ce temps qu'il fit ouvrir le tombeau d'Albert *le Grand*. Il écrivit la vie de ſaint Vincent Ferrier, qui n'a pas été publiée, & mourut peu après ſon retour d'Allemagne à Rome le 15. Septembre 1483. * Léandre Alberti, *l. 1. de vir. illuſt. ord. Prad.* Antoine de Sienne, Echard, *ſcript. Ord. Prad.*

CASSIA, ou DE CASSIA, (Simeon) *Cherchez* FIDATI.

CASSIDAIRE, *Caſſidarius*, celui qui avoit le ſoin & l'intendance des caſques & des armures de tête dans les arcenaux à Rome. *Antiquitez greçques & romaines.*

CASSIEN, Auteur d'une Chronographie, ainſi que l'aſſure ſaint Jérôme au traité des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, *ch.* 38. ſur le témoignage de ſaint Clément d'Alexandrie. Cet Auteur étoit Chrétien.

S. CASSIEN, Martyr, fut le prémier Evêque de Siben (dont le ſiège eſt maintenant à Brixen ou Breſſenon dans le Comté de Tirol en Allemagne:) après y avoir fait bâtir une Egliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, il en fut ſacré Evêque par Fortunat, Patriarche d'Aquilée en 350. Les Infidèles le chaſſèrent depuis, & il ſe retira à Rome, puis à Cornelium, aujourd'hui Imola dans la Romagne, où il tint une école publique: mais il fut pris en 365. par ordre de Julien *l'Apoſtat*, & il fut expoſé à ſes écoliers qui le firent mourir à coups de ſtilets. Prudence a fait une deſcription élégante de ſon martyre. * Wigul. Huud à Saltzenmos, *metropolis Salisburgenſis.* Petr. de Natal. *lib.* 7. *Prudentius. περὶ στεφάνων, Hymn.* 14.

CASSIEN, (Jean) Scythe de naiſſance & célèbre Solitaire, floriſſoit dans le V. ſiècle. Il paſſa les prémières années de ſa jeuneſſe dans le Monaſtère de Bethléem, où il s'unit très-particuliérement avec le Moine Germain. Delà ils allèrent enſemble en Egypte & dans la Paleſtine; & après y avoir demeuré ſept ans, ils retournèrent à leur prémier Monaſtère, d'où ils revinrent dans les déſerts de Sceté en Egypte. Pendant qu'ils étoient dans cette ſolitude ſurvint la quérelle de Théophile Patriarche d'Aléxandrie avec les Moines, touchant les livres d'Origène. Caſſien & Germain furent obligez comme les autres de ſe retirer, & après avoir demeuré quelque temps à Bethléem, ils vinrent trouver ſaint Chryſoſtome à Conſtantinople. Ce Saint les reçut, & ordonna Caſſien Diacre. Lorſque ſaint Chryſoſtome fut chaſſé de ſon Egliſe par la faction de ſes ennemis, l'Egliſe de Conſtantinople qui s'eſtoit déja adreſſée au Pape Innocent I. députa encore en 403. Caſſien avec Germain, pour repréſenter l'injuſtice & la violence qu'on faiſoit à ſon Paſteur. Caſſien & Germain ne crurent pas devoir retourner à Conſtantinople & demeurèrent en Europe. Caſſien fut ordonné Preſtre par le Pape Innocent, & fit amitié avec ſaint Léon qui fut depuis Pape. Rome ayant été priſe par Alaric Roi des Goths, Caſſien alla en Provence en 410. & s'établit à Marſeille: il y fut mis au nombre des Preſtres, par l'Evêque Venerius; y fonda deux Monaſtères l'un d'hommes, & l'autre de vierges; & y parut comme un grand Maitre de la vie religieuſe. Ce fut-là qu'il écrivit ſes conférences, ou *Collations* des Pères du déſert, en vingt-quatre livres dont il dédia les dix prémiers à S. Leonce Evêque de Frejus, & à Hellade, Supérieur du Monaſtère établi par Caſtor Evêque d'Apt en Provence; les ſept autres à Honorat & à Eucher, & les derniers à Jovinien Minerve, Leonce & Theodore. Il avoit déja compoſé *les inſtitutions & la manière de vie des Cœnobites*, & *les remèdes contre les huit vices capitaux*, en douze livres, qu'il adreſſa à l'Evêque Caſtor. Il fit encore en 430. à la priere de ſaint Léon Pape alors Archidiacre de Rome, un ouvrage en ſept livres de l'incarnation du verbe, contre les erreurs de Neſtorius, & peu après l'avoir fini, il mourut, ainſi que l'obſerve Gennade: au moins a-t-on lieu de juger qu'il étoit mort en quatre cens trente-trois, lorſque ſaint Proſper écrivit contre lui les livres qui portent pour titre, *contre le Collateur*, ou l'Auteur des conférences. Soit que les ſentimens de Caſſien ſoient les mêmes que ceux des Sémipélagiens, comme quelques-uns le prétendent, ſoit qu'il n'y ait rien à redire au fond, ſa mémoire a toûjours été en vénération dans l'Egliſe. Le Pape Urbain V. avoit fait enchaſſer richement ſa tête. D'autres Papes comme ſaint Grégoire le Grand, Benoiſt IX. Paſcal II. Innocent II. & Honorius III. l'ont traité de ſaint. Saint Benoiſt avoit fort recommandé la lecture de ſes conférences à ſes Religieux; & ce n'eſt que depuis que les diſputes ſur la grace ſe ſont élevées, qu'il s'eſt

Digitized by Google

trouvé des Théologiens, qui ont mal parlé de Caſſien, qu'on honnore comme Saint, non-ſeulement dans le Diocèſe de Marſeille, mais dans toute la Provence, où l'on célèbre en pluſieurs lieux ſa fête le 23. Juillet. Le ſtile des livres de Caſſien répond aux choſes qu'il traite, ſi nous nous en rapportons à Photius, car outre la netteté, il eſt fort propre à inſinuer dans l'eſprit les maximes qu'il avance, & même à perſuader aux hommes de les ſuivre. Il diſpoſe tout avec tant d'adreſſe & de prudence, que le ſecond livre, c'eſt-à-dire, les huit derniers livres des inſtructions, contient non-ſeulement des inſtructions morales; mais encore des mouvemens propres pour attirer à la vertu, & pour donner de la terreur & de l'effroi afin d'éxciter à la pénitence. Tous ceux qui ont parlé de Caſſien, ſont convenus qu'il avoit une grande facilité à s'énoncer, mais il n'y a rien d'élevé ni de grand dans ſon ſtyle. Il a écrit en latin comme il paroit, & par le ſtyle, & par ſes préfaces. Il y a quelque apparence que l'on avoit traduit en grec ſes ouvrages, puiſque Photius les avoit lûs, & qu'il ne dit point qu'ils fuſſent écrits en latin. Saint Eucher en fit un abrégé; comme il eſt remarqué dans le livre des Auteurs écclésiaſtiques de Gennade, *c.* 63. après lui un Afriquain appellé Victor, entreprit de retrancher ce qui s'y trouvoit de contraire aux ſentimens de ſaint Auguſtin, & d'y ajoûter ce qu'il crut y manquer. Caſſiodore eſt témoin de ce fait, & dit qu'il attendoit ce livre: c'eſt peut être à cauſe de cela qu'Adon lui attribuë cette correction de Caſſien. On trouve des extraits de Caſſien dans le quatrième livre des vies des Pères données par Roſveidus, mais on ne ſçait pas qui les a recüeillis.

Les douze livres des inſtitutions ont été imprimez à Lyon en 1516. & avec les paraphraſes de Denis le Chartreux à Basle en 1539. & à Cologne en 1540. les conférences ont été auſſi publiées à Basle en 1559. & les ſept livres de l'incarnation réimprimez en 1571. Jacques Ciaconius a fait imprimer enſemble toutes les œuvres de Caſſien; la prémière édition eſt de Rome en 1590. la ſeconde de Lyon en 1606. Henry Cuickius Théologien de Louvain, depuis Evêque de Ruremonde, le fit imprimer à Anvers en 1578. avec des notes de ſa façon; & Dom Alard Gazée ou Gazei, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de ſaint Vaaſt d'Arras, en procura encore deux éditions, avec de longs commentaires en deux volumes *in folio*, 1617. & 1628. à Doüay & à Arras. Dom Allard a ajoûté dans la dernière une apologie de Caſſien, ſous le titre de *Vindiciæ titulares pro ſanctitate Joannis Caſſiani.* Il y en a eu une troiſième édition à Paris l'an 1642. * Conſultez ces éditions avec Gennade, *c.* 61. Photius, *cod.* 197. Baron. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Voſſius & Gueſnay, *in Caſſiano illuſt. l.* 1. *Præf. l.* 2. M. du Pin, *Bibl. des Aut. écl. V. ſiècle.* Baillet, *Vies des SS.*

CASSIERE, (Jean l'Evêque, de la) cinquantième grand Maiſtre de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, établi pour lors à Malthe, ſuccéda en 1572. à Pierre du Mont, après avoir été auparavant grand-Maréchal, & Chef de la langue d'Auvergne. Quelques années après il fut interdit par le Conſeil de l'Ordre, qui élut Lieutenant général Maurice de l'Eſco, ſurnommé *Romegas.* Mais celui-ci étant mort à Rome, au mois de Décembre 1581. le Pape Grégoire XIII. rétablit la Caſſiere dans la dignité de grand-Maiſtre, dont il joüit fort peu de temps. L'Evêque de Mayole, qui étoit à Rome pendant la conteſtation émûë entre la Caſſiere & Romegas, marque l'événement de cette affaire comme une choſe admirable; l'accuſateur, l'accuſé, les juges & les témoins étant morts avant le jugement, ſans qu'il reſtât aucuns actes du procès; ce qui arriva ainſi: le grand-Maiſtre de la Caſſiere ayant été cité à Rome, pour répondre devant le Pape Grégoire XIII. ſur une accuſation intentée contre lui touchant la foi, ſa Sainteté délégua des Juges, qui oüirent les témoins en l'Iſle de Malthe. Cependant le grand-Maiſtre, & le Chevalier Romegas ſon accuſateur arrivèrent à Rome, où Romegas mourut au mois de Décembre, & le grand-Maiſtre peu de jours après. Les Juges déléguez, les Notaires avec leurs actes, & les témoins qui venoient à Rome firent naufrage, & périrent tous avec les pièces du procès commencé, comme ſi Dieu s'en étoit réſervé le jugement. On ne douta pas de l'innocence du grand-Maiſtre, & de la fauſſeté des accuſations de Romegas, qui étoient ſuffiſamment détruites par les marques de la piété de ce grand Maiſtre, & que l'on voit encore à Malthe dans la cité-Valette, où il fit bâtir de ſes deniers l'Egliſe de ſaint Jean-Baptiſte, qu'il dota en même-temps de mille écus de revenu. Il fit auſſi bâtir le palais des grands-Maiſtres, la Chattenie, qui eſt le palais de la juſtice ſéculière, l'Infirmerie, l'ancienne ſalle des armes, & pluſieurs autres édifices qui éterniſeront ſa mémoire. Il eut pour ſucceſſeur, *Hagues* de Loubens Verdales. * Naberat, *Privilèges de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.*

CASSIGNAT, Chef des Gaulois Aſiatiques qui ſervirent dans l'armée d'Eumenes Roi d'Aſie, contre Perſée Roi de Macédoine, ſoûtint avec honneur les attaques des ennemis & fut du nombre des trente qui moururent en cette rencontre. * Tite-Live, *l.* 42. *num.* 57.

CASSIMERE, Royaume & ville. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSIN, *cherchez* MONT CASSIN.

CASSINEL, (Ferry) Evêque d'Auxerre. *Voyez* CONCEPTION IMMACULÉE.

¶ CASSINI, (Jean-Dominique) nâquit à *Perinaldo* dans le Comté de Nice, de *Jaques Caſſini* Gentilhomme, & de *Julie Croveſe*, le 8. Juin 1625. On lui donna, dès ſon enfance, un Précepteur fort habile ſous lequel il commença ſes études. Il les continua à Gènes chés les Jéſuites, & quelques-unes de ſes poëſies latines y furent imprimées avec celles de ſes Maitres, dans un recüil *in folio* en 1646. Il contracta en ce lieu une étroite liaiſon avec *M. Lercaro*, qui fut depuis Doge de cette République. Un Eccleſiaſtique lui ayant fourni quelques ouvrages d'Aſtrologie Judiciaire, il y prit goût & il en fit quelques extraits. Mais ayant dans la ſuite lû le bel ouvrage de *Pic de la Mirande* contre les Aſtrologues, il jetta au feu les extraits qu'il avoit faits; ne conſervant de cette étude qu'une inclination très forte pour l'Aſtronomie. Il n'avoit encore que 25. ans, lorſque le Marquis *Cornelio Malvaſia* Sénateur de Boulogne, très habile dans les Mathématiques, & particulièrement dans l'Aſtronomie, voulut l'avoir auprès de lui, & l'invita à venir s'établir à Boulogne, lui promettant de lui procurer la Chaire d'Aſtronomie vacante par la mort du *P. Bonaventure Cavalieri* de l'Ordre des Jeſuates, Auteur de la Géométrie des indiviſibles, & Précurſeur de l'analyſe des infiniment petits. *Caſſini* alla donc en 1650. à Boulogne où le Sénat convaincu de ſon habileté lui conféra la Chaire, qui lui a été conſervée juſques à ſa mort. Le 19. Décembre 1652. il parut une Comète qu'il obſerva avec M. Malvaſia & il fit imprimer ſes obſervations, où il avance que les Comètes étoient auſſi anciennes & d'un mouvement auſſi régulier que les Planètes. Après avoir avancé ce ſentiment nouveau, il entreprit de réſoudre ce problême d'Aſtronomie, tenté ſans ſuccès par les plus habiles Mathématiciens, & que le fameux *Kepler* & *M. Bouillaud* avoient même jugé impoſſible, ſçavoir, *deux intervalles entre le lieu vrai, & le lieu moïen d'une Planète étant donnés, il fallois déterminer géométriquement ſon apogée, & ſon excentricité.* M. Caſſini en vint à bout & ſurprit tous les Savans. En 1653. il fit tirer une ligne méridienne plus longue & plus utile dans l'Egliſe de St. Petrone à Boulogne que celle que *Ignace Dante* y avoit fait faire en 1575. lorſqu'il étoit queſtion de la réformation du Calendrier. Il fit imprimer cette même année un écrit ſur les uſages de ce *Gnomon* qu'il dédia à la Reine Chriſtine de Suède, à l'occaſion de ſon arrivée en Italie. Les débordemens du *Pô* ayant cauſé pluſieurs différends entre les Républiques de Boulogne & de Ferrare, ſur-tout ſous le Pontificat d'Alexandre VII. La prémière envoya à Rome en 1657. le Marquis *Tanara* en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & voulut qu'il fût acompagné de M. Caſſini. Cela lui donna occaſion d'écrire ſur le cours ancien du *Pô* & des rivières qui s'y jettent. En 1663. *D. Mario Chigi* frère du Pape Alexandre VII. Général de la Ste. Egliſe donna à M. Caſſini la Surintendance des fortifications du Fort Urbain, ce qui le tranſporta dans un monde nouveau. Un différend entre le Pape Alexandre VII. & le Grand Duc au ſujet des eaux de la *Chiana* engagea le Pontife à nommer le Cardinal *Carpegna* & *M. Caſſini* pour terminer ces difficultés. Durant ſon ſéjour à *Rome*, le Pape lui offrit de très grands avantages s'il voulóit embraſſer l'état Eccléſiaſtique, ce qu'il refuſa. Sur la fin de l'année 1664. il parut à Rome une nouvelle Comète, que M. Caſſini obſerva dans le Palais Chigi, en préſence de la Reine de Suède, qui ſacrifioit quelquefois les nuits aux obſervations Aſtronomiques. Après l'avoir examinée les deux prémières nuits il oſa en tracer la route, par avance, ſur le globe, & il réüſſit. La Planète de Mars ſe trouvant au commencement de 1666. proche de la terre, M. Caſſini découvrit qu'elle tourne ſur ſon axe en 24. heures 40. minutes. L'année ſuivante il découvrit des taches ſur le corps de Vénus & crut que ſa révolution pourroit être à peu près égale à celle de Mars. M. Colbert travailla à attirer M. Caſſini à Paris pour être membre de l'Académie Royale des ſciences, que ce Miniſtre avoit fondée en 1666. M. Caſſini ayant eu l'agrément du Pape & du Sénat de Boulogne partit, & arriva à Paris au commencement de l'année 1669. Il n'avoit pas deſſein de ſe fixer en France, mais il s'y trouva ſi bien qu'il ne ſongea plus de retourner en Italie. M. Colbert lui fit expédier en 1673. des lettres de naturaliſation. La même année il épouſa *Geneviève Dolaitre*, fille du Lieutenant Général de Clermont en Beauvaiſis. Au mois de Décembre 1680. il parut une Comète, qui a été fameuſe. M. Caſſini ne l'aïant encore obſervée qu'une fois prédit au Roy qu'elle ſuivroit la même route qu'une autre Comète obſervée par *Tycho-Brahé* en 1577. & il rencontra juſte. En 1684. il mit la dernière main au monde de Saturne, ayant découvert qu'il avoit cinq Satellites, au lieu que M. Hughens n'en avoit aperçu qu'un en 1655. En 1695. il fit un voyage en Italie où il contribua à rectifier la ligne de St. Petrone; & en 1700. il acheva celle de l'obſervatoire de Paris commencée par Picard en 1669. & continuée par M. de la Hire en 1683. Il perdit la vuë dans les dernières années de ſa vie, & il mourut le 14. Septembre 1712. âgé de 87. & demi, ſans maladie, ſans douleur, & par une pure défaillance de la nature. Il avoit un grand fonds de Religion, ſa modeſtie, ſa candeur, & ſa ſimplicité le rendoient aimable à tout le monde. Il communiquoit ſans peine ſes découvertes & ſes vuës, au hazard de ſe les voir enlever, plus atentif au progrès des ſciences qu'à ſa propre gloire. Après ſa mort on donna ſa place d'Académicien à ſon fils unique. Il a laiſſé les livres ſuivans. 1°. *De Cometa anni* 1652. *&* 1653. *Mutinæ in fol.* 2°. *Specimen obſervationum Bononienſium, quæ noviſſimè in D. Petronii templo ad Aſtronomiæ novæ conſtructionem haberi cœpere, videlicet obſervatio æquinoctii vernì anno* 1656. *ejusdemque cum aliis, cum proprìis, tum aliorum obſervationibus, & cum novis tabulis Bononenſibus comparatio. Bononiæ* 1656. *in fol.* 3°. *Noviſſima motuum ſolis Ephemeris.*

Digitized by Google

phemerides ex recentioribus tabulis V. Cl. Joannis Dominici Caſſini à Marchione Malvaſia ſupputata, cum Epiſtolis Auctoris ad Caſſinum ejusque reſponſis. Mutinæ 1662. *in fol.* 4°. *Alla ſantità di N. S. Papa Alexandro VII. per la ſacra congregatione dell' acque il Regimento di Bologna. in Roma* 1657. *fol.* 5°. *Theoria motus Cometæ anni* 1664. *pars I. ea proferens, quæ ex primis obſervationibus ad futurorum motuum prænotionem deduci potuere, cum nova inveſtigationis Methodo, tum in eodem, tum in Cometa noviſſimo anni* 1665. *ad praxim revocata. Romæ* 1665. *in fol.* 6°. *Lettere Aſtronomiche al. Sig. Abbate Ottavio Falconieri ſopra il confronto d'alcune oſſervationi delle Comete di queſt' anno* 1665. *in Roma* 1665. *fol.* 7°. *Lettera Aſtronomica al ſig. Abbate Ottavio Falconieri ſopra le ombre de Pianetti Mediceis in Giove. in Roma* 1665. 8°. *Aſtronomica Epiſtolæ duæ, altera R. P. Agidii Franciſci Gottignez Soc. Jeſ. ad D. Caſſinum, altera ejusdem D. Caſſini reſponſiva ad P. Gottignez, in quibus continentur nonnullæ difficultates circa Eclipſes in Jove à Mediceis Planetis effectas cum earum ſolutionibus. Bononiæ* 1665. 9°. *Lettere Aſtronomiche al ſig. Abbate Ottavio Falconieri ſopra la varietà delle machie oſſervate in Giove e loro diurne revolutioni.* 1655. 10°. *Tabulæ quotidianæ revolutionis maculârum Jovis nuperrimè adinventæ à J. D. Caſſino. Romæ* 1665. 11°. *De ſolaribus Hypotheſibus & refractionibus Epiſtolæ tres* 1665. *in* 4°. 12°. *De ſolis Hypotheſibus & de refractionibus ſiderum ad dubia R. P. Joan. B. Riccioli Soc. Jeſ. Bononiæ* 1666. 13°. *Diſceptatio apologetica de maculis Jovis & Martis. Bononiæ* 1666. 14°. *Maris circa proprium Axem revolubilis Obſervationes Bononiæ habitæ. Romæ* 1666. 15°. *Lettre à Mr. Petit Intendant des fortifications, touchant la découverte du Mouvement de la Planète de Vénus autour de ſon Axe.* 16°. *Ephemerides Bononienſes Mediceorum ſiderum ex Hypotheſibus & tabulis J. D. Caſſini ad Obſervationum opportunitates pramonſtrandas deductæ. Bononiæ* 1668. *in fol.* 17°. *Apparizioni Celeſti dell' anno* 1668. *oſſervate in Bolog. in Bolog.* 1668. *in* 4°. 18°. *Spina Celeſte, Meteoro oſſervato in Bologna l'anno* 1668. *in Bologna* 1668. *fol.* 19°. *Nova ratio inveniendi Geometrice & directe Apogea, Excentricitates, & Anomalias motus Planetarum. Bononiæ* 1669. 20°. *Decouverte de deux nouvelles Planètes autour de Saturne. Paris* 1673. *fol.* 21°. *Règlement des temps par une Methode facile & nouvelle propoſée par M. Caſſini, par laquelle il fixe pour toujours les Equinoxes au même jour de l'année, & rétablit l'uſage du Nombre d'Or pour régler toujours les Epactes d'une même façon. Paris* 1679. 22°. *Obſervations & Reflexions ſur la Comète de* 1680. *Paris* 1681. 4°. 23°. *Planiſphere fait & preſenté au Roi par M. Caſſini, ſa deſcription & ſon uſage. Paris* 1681. 24°. *La Meridiana del Tempio di S. Petronio, tirata, e preparata per le Oſſervazioni Aſtronomiche l'anno* 1655. *riviſta e riſtaurata l'anno* 1695. *in Bologna* 1695. *in fol.* * Journal de Veniſe *To.* 27. *&* 28. Hiſt. de l'Académie des Sciences an. 1712. Mémoires *pour ſervir à l'Hiſt. des hommes illuſtres. Tom. VII.*

CASSINO, (Antoine) Cardinal dans le XV. ſiècle, natif de Sienne, après avoir étudié le Droit à Florence, vint à Rome, où il fut Clerc de la Chambre apoſtolique, puis Tréſorier du Pape, Vicelégat de Bologne, & Gouverneur de la Romagne. Il ſe trouva au Concile de Conſtance, où le Pape Martin V. le fit Cardinal le 24. Mai de l'an 1426. Il aſſiſta aux prémières ſeſſions du Concile de Baſle & mourut à Rome le 4. Février de l'an 1439. * Onuphre. Ciaconius. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

CASSIO, Iſle de l'Archipel, *Cherchez* CASSO.

CASSIODORE, (Marcus Aurelius Senator) iſſu d'une famille illuſtre, né à Squillace, ville de la Calabre, vers l'an 470. fut élevé aux prémières charges par Odoacre Roi des Hérules, & par Théodoric Roi des Goths, dont il fut Sécrétaire d'Etat, & ſous lequel il remplit ſucceſſivement toutes les dignitez de la République, juſqu'à exercer ſeul le Conſulat en l'année 514. Son crédit ne fut pas moindre ſous Athalaric & ſous Vitiges: mais voyant les affaires des Goths en déſordre ſous ce dernier Roi, & ne voulant plus s'occuper que de ſon ſalut, il quitta le monde à l'âge de 70. ans, & ſe retira dans le Monaſtère de Viviers, qu'il avoit fait bâtir à l'extrémité de la Calabre, & qu'il gouverna plus de 20. années. Il y avoit fabriqué pluſieurs horloges au ſoleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point, & s'étoit fait une bibliothèque choiſie. Il compoſa un commentaire ſur les Pſeaumes; deux livres des inſtitutions aux lettres divines, qui contiennent des inſtructions très-utiles pour l'étude de la Théologie; douze livres de lettres & d'actes publics qu'il avoit dictez, étant dans le Miniſtère ſous le Roi Théodoric & ſes ſucceſſeurs. Il avoit compoſé douze livres de l'Hiſtoire des Goths, dont on n'a plus que l'abrégé fait par Jornandes. Caſſiodore ayant engagé ſon ami Epiphane *le Scholaſtique* de traduire de grec en Latin les Hiſtoires de Socrate, de Sozoméne & de Théodoret, il rangea les faits rapportez par ces trois Hiſtoriens ſelon l'ordre des temps, & donna à cette collection le nom d'*Hiſtoire Tripartite*, parce qu'elle étoit compoſée des Hiſtoires de ces trois Auteurs. Outre ces ouvrages, il a encore compoſé une chronique, & divers traitez de Grammaire, Rhétorique, Dialectique, Arithmétique, Muſique, Géométrie, Aſtronomie, Orthographe & des figures. Entre ſes traitez de Philoſophie celui de l'ame eſt un des meilleurs. Le ſtyle de Caſſiodore eſt du genre médiocre: il a écrit aſſez purement pour ſon temps, il eſt plein de ſentences & de penſées morales très-utiles. On a perdu ſes commentaires ſur les épîtres de ſaint Paul, ſur les actes des Apôtres, & ſur l'Apocalypſe. Le commentaire qu'on lui attribuë ſur le cantique des cantiques n'eſt point de lui. Il mourut âgé de plus de 90. ans, environ l'an 562. nous avons diverſes éditions de Caſſiodore, en 1491. en 1588. &c. Mais la plus éxacte eſt celle du Père Garet Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, à Roüen en 1679. le Père de ſainte-Marthe, Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, a fait imprimer la vie de cet Auteur avec de ſçavantes notes. * Saint Grégoire, *l.* 7. *Ep.* 31. *&* 33. Paul Diacre, *liv.* 1. *c.* 25. *hiſt. Lomb.* Aimoin, *liv.* 2. *hiſt. Franc. ch.* 9. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. eccl.* Baron. *A. C.* 562. *n.* 8. 17. *& ſuiv.* Voſſius *des Hiſt. lat. l.* 2. *c.* 19. *des Math. c.* 16. §. 2. *c.* 22. §. 6. *&* 34. §. 11. *&c.* M. Du Pin, *bibliotheque des Auteurs eccléſiaſtiques, VI. ſiècle.*

CASSIOPE, petite ville de l'Epire, vers les frontières de la Macédoine dans la contrée que les Anciens ont nommée *Caſſopée*, a eſté autrefois le ſiège d'un Evêché, & elle eſt différente de la *Caſſiope* de Pline & de Ptolomée, qui eſt à la vérité dans l'Epire; mais ſur le rivage de la mer, & qui porte aujourd'hui le nom de *Joannina*. La ville de Caſſiope eſt célèbre dans les écrits des Anciens. Properce en fait mention, *l.* 1. *el.* 17. Ptolomée. Pline. Strabon.

CASSIOPE, ou CASSIOPE'E, femme de *Cephée* Roi d'Ethiopie, & mère d'*Andromede*, fut aſſez vaine, à ce que diſent les Poëtes, pour préférer ſa beauté à celle des Néréides, leſquelles irritées de ſon mépris, prièrent Neptune de les venger. Ce Dieu envoya un monſtre, qui y fit des dégâts horribles. L'oracle ayant eſté conſulté, pour ſçavoir comment on appaiſeroit les Dieux, répondit qu'il falloit éxpoſer Andromède fille unique du Roi pour être dévorée par un monſtre marin. Andromède fut délivrée par Perſée, lequel obtint de Jupiter, que Caſſiope fût miſe après ſa mort au nombre des aſtres. C'eſt une conſtellation ſeptentrionale, compoſée de treize étoilles: Hyginus, *in Poët. Aſtronom. l. II. c.* 10. voyez ſes Interprètes.

☞ Sous le règne de Charles IX. Roi de France, le 8. Novembre 1572. on commença à obſerver dans le ciel un nouveau Phénoméne, qui ſembloit être un aſtre, parce qu'il étoit fort clair; qu'il avoit un lieu fixe comme les étoiles; qu'il paroiſſoit en même élévation; & qu'il avoit le même mouvement: il formoit une eſpèce de loſange avec les étoilles de la cuiſſe & de la poitrine de la conſtellation nommée *Caſſiopée*. Au commencement il égaloit en grandeur la planète de Jupiter; mais il diminua peu à peu, & diſparut tout-à-fait au bout de 18. mois. Tous les Aſtronomes de ce temps-là firent là-deſſus pluſieurs diſſertations: entr'autres Ticho-Brahé, & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Gramineus, &c. Théodore de Béze crut qu'elle étoit du genre des comètes; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem; & qu'elle venoit annoncer le ſecond avenement de J. C. Le Landgrave de Heſſe & André Roſe, ont eſté de même avis. Ce ſentiment a eſté réfuté par Tycho-Brahé, & plus fortement par l'expérience du temps écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prédiction étoit vaine. * *Abrégé Chronol. au règne de Charles IX.*

CASSIPA, grand lac de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale, eſt dans la contrée de Paria, vers les confins de la Guiane. On ne marque pas ſur les cartes, qu'il y entre aucune rivière; cependant il en ſort quatre, qui vont ſe rendre dans la rivière d'Orenoque. * Maty, *Diction.*

CASSIS, village de France ſur la côte de Provence, entre Marſeille & la Ciutat, a un petit port, qu'on croit être celui que les Anciens nommoient *Aemines*. * Maty, *Diction.*

CASSITERIDES, nom de dix Iſles de l'Océan occidental, ſur la côte d'Eſpagne Tarraconoiſe, qui furent ainſi appellées par les Grecs; parce qu'ils en tiroient quantité d'étain ou de plomb blanc, qu'ils appelloient κασσίτερος. Il n'y avoit anciennement que les ſeuls Phéniciens qui les fréquentaſſent, ſelon Strabon, *l.* 3. & le prémier plomb qui en ſortit, fut porté en Grèce par Midacrite. Ces Iſles n'ont jamais éxiſté, & tous les Anciens s'y ſont trompez. Selon Cluvier & d'autres Géographes, ce ſont deux Iſles proche de la côte ſeptentrionale de Galice, vis-à-vis le cap d'Orteguerre; dont l'une, qui eſt au Couchant, s'appelle à préſent *Zigarga*, & l'autre qui eſt au Levant, ſe nomme *l'Iſle de ſaint Cyprien*. D'autres croyent que ce ſont les Iſles Britanniques, abondantes en plomb & en étain. * Pline, *hiſt. l.* 4. Strabon, *l.* 2. Ptolomée.

CASSIVELAN, frère de *Lud* Roi d'Angleterre, vivoit environ 30. ans avant l'Ere chrétienne. On dit qu'après la mort de ce Prince il fut Adminiſtrateur de ce Royaume. Il le gouverna avec beaucoup de prudence, & ne voulant pas que l'on dit un jour qu'il cherchoit à dépoüiller les deux fils du Roi mort, il donna la Cornubie à Thomantius, qui étoit l'aîné; & fit Prince de Kent le ſecond, que l'on nommoit Androgus. Tout cela paroit éxtrêmement fabuleux. Ce fut de ſon temps dit-on, que Jules Céſar rendit la grande-Bretagne tributaire. * Bede & Polydore Virgil. *Hiſtoire d'Angleterre.*

CASSIUS, eſt le nom d'une famille illuſtre de l'ancienne Rome, *gens Caſſia*, qui a donné pluſieurs Conſuls, Cenſeurs, Tribuns, & autres grands hommes à la République. Il eſt bon de remarquer avec M. Bayle, que cette famille doit peut-être ſe diviſer en deux différentes, dont l'une des *Viſcellins* aura eſté patricienne, & l'autre des *Longins* aura eſté plébeïenne; car les

Plébeïens ne parvinrent au Conſulat qu'en l'année 390. de Rome, & 364. avant J. C. & cependant dès l'année 253. & 501. avant J. C. on voit un Caſſius Viſcellinus Conſul. D'ailleurs, le Tribunat du peuple ne ſe conféroit point aux Patriciens; & néanmoins il y a eu un Caſſius Tribun du peuple au commencement du VII. ſiècle de la République; outre qu'il eſt conſtant que les Longins étoient Plébeïens. On doit donc diſtinguer cette famille de celle des Viſcellins, à moins qu'on ne veüille dire que c'eſt la même famille, qui de patricienne devint plébeïenne; changement dont on trouveroit ailleurs quelques exemples. Quoiqu'il en ſoit, voici les Conſuls de ce nom, avant que de paſſer aux Caſſius, qui ſe ſont diſtinguez par d'autres endroits.

En 253. 262. & 269. de la fondation de Rome, & 501. 492. & 483. avant J. C. *Spurius Caſſius Viſcellinus*, dont nous parlerons plus bas.

En 583. de Rome, & 171. avant J. C. *Cajus Caſſius Longinus*, dont le Collègue Publius Licinius Craſſus fut vaincu par Perſée, Roi de Macédoine.

En 590. de Rome, & 164. avant J. C. *Quint. Caſſius Longinus*, ſous le Conſulat duquel les Romains continuèrent la guerre en Eſpagne.

En 627. de Rome, & 127. avant J. C. *Luc. Caſſius Longinus*, qui avoit eſté Tribun du peuple, & qui fut depuis Cenſeur, ſous lequel Hyrcan, grand Pontife, renouvella l'alliance des Juifs avec les Romains. Ciceron fait mention de ce Caſſius dans le traité des Orateurs illuſtres.

En 630. de Rome, & 124. avant J. C. *Cai. Caſſius Longinus*, fils de Quintus. Son Collègue C. Sext. Calvinus, battit les Allobroges, & fonda la Colonie d'Aix en Provence.

En 647. de Rome, & 107. avant J. C. *Luc. Caſſius Longinus*, fils de Caïus, fut défait & tué la même année par les Tigurins, ou Suiſſes du Canton de Zurich.

En 658. de Rome, & 96. avant J. C. *Caj. Caſſius Longinus*, étoit le Conſul ſous lequel Ptolomée, Roi de Cyrene, inſtitua le peuple Romain ſon héritier.

En 681. de Rome, & 73. avant J. C. *Caj. Caſſius Longinus*, ſous lequel la guerre des eſclaves d'Italie fut éxcitée par le Gladiateur Spartacus. Mithridate fut défait en Orient par Lucullus; & Pompée recouvra l'Eſpagne après la mort de Sertorius.

L'an de J. C. 30. & de Rome 783. *Luc. Caſſius Longinus.* On croit que c'eſt luy qui épouſa Druſille, fille de Germanicus, & qui fut tué depuis par les ordres de Caligula frère de ſa femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

L'an de J. C. 191. *Caſſius Apronianus*, ſous l'Empereur Commode, l'année qu'une partie de la ville de Rome fut conſumée par un embraſement qui commença la nuit dans le Temple de la paix. * Ciceron, *Philipp.* 2. Tacit. Annal. *liv. 6. chap.* 15. Hérodien. Dion. *liv.* 71. Anton. Aug. *in Famil. Rom.* Bayle, *Diction. Crit.*

CASSIUS VISCELLINUS, (Spurius) fut Conſul pour la prémière fois en 253. de Rome, & 501. avant J. C. avec Opiter Virginius Tricoſtus; & après avoir dompté les Sabins, il punit rigoureuſement ceux de Camerin qui s'étoient retirez de l'alliance des Romains durant cette guerre. En 262. de Rome il fut Conſul avec Poſthumius Cominius Auruncus; & l'étant encore en 269. avec Proculus Virginius Tricoſtus Rutilus, il pilla le pays des Herniques, & les contraignit de demander la paix. Le Sénat fit l'honneur à Caſſius de lui renvoyer l'Ambaſſade de ce peuple qu'il connoiſſoit mieux que perſonne. On dit que ſon humeur remuante lui fit propoſer pour la prémière fois la *loy Agraire*, qui ordonnoit qu'on diviſât entre le peuple les terres conquiſes ſur les ennemis. Mais l'année ſuivante les Queſteurs Fabius Cæſo & L. Valerius, ſe portèrent parties contre Caſſius, qu'ils accuſèrent d'avoir aſpiré à la Royauté; & il en fut puni. Quelques-uns aſſurent que ſon propre père fut le plus ſévère de ſes Juges: ce qui fait croire que le Caſſius dont il s'agit ici, eſt le même que celui dont parle Valère Maxime *l.* 5. *c.* 8. qui peut-être les a diſtinguez ſans connoiſſance de cauſe. Quoiqu'il en ſoit, ce Sp. Caſſius Viſcellinus, qui avoit eſté trois fois Conſul, une fois Général de la Cavalerie, & qui avoit obtenu deux fois l'honneur du triomphe, fut précipité du mont Tarpeïen l'an 270. de Rome, & 485. avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 26. Denys d'Halicarnaſſe, *liv.* 8. Valère Maxime, *liv.* 16. *c.* 3. *ex.* 2. *&c.*

CASSIUS BRUTUS forma le deſſein de trahir ſa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins l'an 414. de la fondation de Rome, & 340. avant J. C. Il fut ſurpris comme il étoit ſur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & ſe ſauva dans le Temple de Pallas, croïant y trouver un aſyle ſeur contre ſa perfidie; mais ſon père Caſſius voulant lui-même punir ſon fils de ſa trahiſon, ferma ſur lui la porte du Temple; & après l'y avoir laiſſé mourir de faim, en tira ſon corps qu'il priva de l'honneur de la ſépulture. Ce Caſſius Brutus pourroit bien être le même que le précédent. * Plutarque *aux Paralleles.*

CASSIUS HEMINA, Hiſtorien Latin, qui vivoit ſous le Conſulat de Cn. Cornelius Lentulus, & Mummius Achaïcus, la 608. année de Rome, 146. avant l'Ere chrétienne, compoſa des annales romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, auſſi-bien que Cenſorin & Pline qui le citent aſſez ſouvent. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Caſſius Severus. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Cenſorin, *c.* 17. Voſſius *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 7. *&c.*

CASSIUS, (Lucius Caſſius Longinus) Préteur & Juge redoutable par ſa ſévérité éxtraordinaire, fut commis par le peuple vers l'an 641. de Rome, & 113. avant J. C. pour faire le procès à quelques Veſtales, accuſées d'inceſte, qu'il condamna à mort; & fut auſſi Juge de Marc-Antoine l'Orateur qu'il renvoya abſous. Ce terrible Magiſtrat, dont le tribunal étoit appellé *l'écüeil des accuſez*, eſt ſans doute l'Auteur de la fameuſe maxime *cui bono*, dont le ſens eſt, *qu'on ne fait jamais de crime ſans avoir quelque profit en vûë*, Saluſte parle d'un L. Caſſius Préteur, d'une probité reconnuë, qui fut envoyé vers Jugurtha. Peut-être eſt-ce le même que celui qui ſe rendit ſi célèbre par ſa ſévérité. Valere Maxime, *l.* 3. *c.* 7. Cicer. *pro Roſc. Amerin.* Saluſt. *Bell. Jugurt.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS SCÆVA, ſoldat de Jules Céſar, ſe ſignala d'une manière éxtraordinaire en pluſieurs occaſions ſur terre & ſur mer. Etant aſſiégé par un Lieutenant de Pompée dans un Château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandoit; il combattit avec une opiniâtreté ſans éxemple, ſoûtint tous les éfforts des ennemis avec un courage invincible, & fut récompenſé par Céſar d'un préſent de deux mille écus. Il ne ſe montra pas moins vaillant ſur mer; car dans l'entrepriſe de Céſar contre les Anglois, lorſqu'il rendit leur Isle tributaire aux Romains, Caſſius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ſes compagnons dans une chaloupe; & l'ayant attachée à un rocher proche de l'Isle, qui étoit bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre ſur lui, parce que l'endroit qui ſéparoit le rocher de la terre, étoit alors guéable, à cauſe de la marée qui remontoit: Caſſius ne perdit point courage, quoique ſes compagnons l'euſſent lâchement abandonné, & ſe défendit ſeul contre tous, juſqu'à ce qu'étant bleſſé de pluſieurs coups, il ſe jetta dans la mer, & ſe ſauva à la nage. Céſar vint le recevoir au bord, & loüant ſa valeur en préſence de l'armée, le fit Centurion. * Céſar, *de la guerre civile*, *l.* 2. Valer. Max. *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 24. Appian. *l.* 2. Florus, *l.* 4. *c.* 2. Sueton. *in Cæſar. c.* 68. Lucan. *l.* 6. *v.* 141.

¶ C. CASSIUS, dit *Longinus*, fut Queſteur de Craſſus en Syrie l'an 702. de Rome, & 52. avant J. C. Après la mort de ce Général, ayant recüeilli les débris de l'armée romaine, il vainquit Oſaces Lieutenant du Roy des Parthes, & chaſſa ces Barbares de la Syrie, où ils s'étoient avancez juſqu'à Antioche. Delà il vint à Tyr & après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté là, il marcha vers la Judée, & aſſiégea Tarichée ſur le lac de Geneſareth, où étoit enfermé Philolaüs, avec le reſte de la faction d'Ariſtobule, dont il avoit, depuis peu, embraſſé le parti. Caſſius emporta la place, réduiſit en eſclavage toutes les perſonnes qu'il y trouva, excepté Philolaüs qu'il fit éxécuter, de l'avis d'Antipater, comme le plus ſûr moïen d'abatre la faction d'Ariſtobule. Il obligea enſuite Alexandre fils de ce dernier, à demander la paix, qu'il lui acorda, & marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes qui menaçoient d'une invaſion. Depuis il entra dans le parti de Pompée, après la mort duquel il ſe raccommoda avec Céſar. Il fut pourtant un des trois Chefs de la conſpiration formée contre lui; & l'on dit même qu'un des Conjurez ne ſachant comment fraper Céſar, Caſſius lui dit: *frappe-le, duſſes-tu trouver ma propre tête*: ainſi Ceſar fut maſſacré l'an 710. de Rome, & 44. avant Jéſus-Chriſt. Après la mort de Jules Céſar, Brutus & Caſſius les deux Chefs des conjurés réſolurent de rétablir la liberté de la République. Caſſius ſe rendit en Syrie, où il étoit fort conſidéré, & il ſe vit dans peu à la tête de huit Légions. Il paſſa enſuite dans la Phénicie & dans la Judée, & n'eut pas de peine de s'aſſurer de l'une & de l'autre. Pendant qu'il y étoit, quatre Légions paſſèrent par la Paleſtine, que Cléopatre Reine d'Egypte envoïoit au ſecours de Dolabella, qui tenoit le parti oppoſé à Caſſius. Celui-ci les enveloppa avec ſes troupes, les engagea à prendre ſon parti, & eut par ce moyen une armée de douze Légions. Pour entretenir toutes ces troupes, il fut obligé de lever de groſſes ſommes ſur la Province par voïe de contribution. La Judée fut taxée à ſept cens talens. Antipater, par le moïen de ſes fils & de Malichus, fit lever cette ſomme. Les villes de Gophna, d'Emmaüs, de Lydde, de Thamna, n'ayant pas pû payer à tems, il en fit vendre les habitans à l'encan; & Malichus, pour n'avoir par été aſſés diligent, couroit risque de payer de ſa tête ſi Hyrcan n'eût envoyé cent talens de ſa bourſe pour le racheter. Enſuite Caſſius alla aſſiéger Dolabella dans Laodicée, & força ce Général déſeſpéré à ſe donner la mort & les troupes à ſuivre ſon parti. Alors tous les Princes & les Grands Seigneurs de la Syrie & de la Paleſtine vinrent complimenter Caſſius, & lui aporter des préſens. Hyrcan, Malichus & Hérode s'y rendirent inceſſamment. Caſſius ayant fait demander pluſieurs fois mais vainement du ſecours à Cléopatre Reine d'Egypte, & voyant qu'elle envoyoit une flotte aux Triumvirs, il réſolut de lui faire la guerre. Caſſius étoit déja en marche lorſqu'il falut rebrouſſer pour aller au ſecours de Brutus. Ils ſe rencontrèrent près de Smyrne dans l'Aſie propre, où ils réſolurent avant de paſſer dans l'Occident de s'aſſurer de la *Lycie* & de l'Isle de *Rhodes*. Cela fait ils firent paſſer l'Helleſpont à leur armée qui étoit de près de cent mille hommes. Octavien & Antoine en avoient d'avantage. Les deux armées ennemies ſe rencontrèrent à Philippes en Macédoine. Caſſius & Brutus furent vaincus, & forcés à ſe tuer. Caſſius en donna l'éxemple à Brutus, qui le ſuivit, ils ſe ſervirent de l'épée dont ils avoient aſſaſſiné Céſar. Cela arriva l'an 42. avant J. C. Velleïus Paterculus a pris plaiſir de faire le parallèle de Brutus & de Caſſius. *On peut dire de Brutus & de Caſſius*, dit-il, *que ſe-*

lui-ci

Digitized by Google

lui-ci étoit meilleur Capitaine, & que le prémier étoit plus homme de bien; en ſorte qu'on eût mieux aimé avoir Brutus pour ami, & qu'il y avoit lieu de craindre davantage Caſſius comme ennemi. Il y avoit plus de vigueur en l'un & plus de vertu en l'autre, & ſi la victoire leur fût demeurée, autant qu'il a été avantageux à l'Etat d'avoir Céſar pour Prince plutôt qu'Antoine, autant eût-il été expédient d'avoir pour Maitre plutôt Brutus que Caſſius. Voilà le ſentiment de Velleïus Paterculus. Caſſius étoit ſçavant, il aimoit les Lettres, & chériſſoit ceux qui en faiſoient profeſſion, & étoit attaché à la doctrine d'Epicure. Nous avons de ſes lettres parmi celles de Ciceron, qui lui en adreſſe auſſi pluſieurs des ſiennes. Le même Orateur parle de lui dans la ſeconde Philippique, où il fait ſon éloge, & dans divers autres endroits de ſes Ouvrages. * Sueton. *in Caſ. Auguſt.* Plutarch. *in Bruto.* Tite-Live, *l.* 116. *& ſuiv.* Florus, *Brev. l. IV. c.* 7. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Gaſſendi, *in vit. Epic. l.* 2. *c.* 6. Voſſius, *de ſect. Phil. c.* 8. §. 25. Prideaux *hiſt. des Juifs &c. T. IV. p.* 291. *&c.*

¶ CASSIUS DE PARME, Poëte, l'un des Conjurez qui maſſacrérent Céſar, s'attacha au fils de Pompée, & puis à Marc-Antoine. Il eut des emplois ſous ces deux Chefs; & après la bataille d'Actium, il ſe retira à Athènes vers l'an 727. de Rome, & avant Jéſus-Chriſt vingt-ſept: Auguſte envoya après lui Quintilius Varus pour le tuer. Il le trouva appliqué à l'étude, & après l'avoir fait mourir il prit tous ſes papiers. C'eſt ce qui a donné lieu de croire à quelques-uns que le Thyeſte eſtoit de la compoſition de Caſſius; car il avoit compoſé pluſieurs tragédies; ainſi qu'Acron le remarque ſur ce vers d'Horace, *l.* 1. *ep.* 4. *v.* 3.

Scribere quod Caſſi Parmenſis opuſcula vincat.

Ce fut celui des meurtriers de Céſar qui lui ſurvécut le plus longtems. Sa veine étoit des plus fécondes, de la manière qu'en parle Horace.

Amet ſcripſiſſe ducentos
Ante cibum verſus, totidem cœnatus; Etruſci
Quale fuit Caſsi, rapido ferventius amni
Ingenium; capſis quem fama eſt eſſe libris que
Ambuſtum propriis.

Horace apelle Caſſius *Toſcan, Etruſcum*, quoiqu'il fut de *Parme*; parce que comme M. Maſſon l'a fort bien remarqué, la Toſcane avoit alors des bornes plus étenduës, & qu'elle renfermoit Parme, Boulogne & d'autres villes qui n'en ſont plus aujourd'hui. M. Dacier dit que Varus qui tua Caſſius le fit brûler enſuite avec ſes livres & tous ſes écrits. C'eſt ce qu'Horace avance en y ajoûtant ce trait de Satire contre la trop grande facilité d'écrire de Caſſius, qu'il n'avoit falu que le feu de ſes livres pour le brûler. * Horace, *en la* 10. *ſat. du liv.* 1. *v.* 60. *&c. epiſt.* 4. *du* 1. *livre*, & Ovide, *l.* 3. *de Pont. el.* 8. Voſſius, *c.* 2. *des Poët. lat. & liv.* 2. *c.* 21. *des hiſt. lat.* M. Bayle, *Dictionnaire Critique.* Horace *avec les com. de* M. Dacier *T. VI.*

CASSIUS SEVERUS, (*Titus*) Orateur célèbre, mais de baſſe naiſſance, ſe fit univerſellement haïr pour l'infame métier d'accuſateur qu'il éxerçoit, & pour le penchant furieux qu'il avoit à la médiſance. Ses écrits empoiſonnez, dans leſquels il déchiroit la réputation de pluſieurs perſonnes de qualité, furent cauſe qu'Auguſte, par la loi *de Majeſtate*, fit informer contre les faiſeurs de libelles diffamatoires. Caſſius, comme un des plus coupables, fut rélégué dans l'Isle de Crète, où continuant à médire de tout le genre humain, il réveilla les anciennes inimitiez, & s'en fit de nouvelles: de ſorte qu'il fut enfin privé de ſes biens, & confiné dans la petite Isle de Seriphe, l'an vingt-trois de Jéſus-Chriſt. Saint Jérôme aſſûre qu'il y mourut ſi pauvre, après un éxil de vingt-cinq ans, qu'il n'avoit pas même un morceau de drap pour ſe couvrir, *vix panno verenda conſectus.* Ce fut l'an 33. de l'Ere chrétienne. * Saint Jérôme, *en la chron. d'Euſ.* Pline, *l.* 7. *c.* 12. *l.* 35. *c.* 12. *&c.* Macrob, *l.* 2. *Saturn. c.* 4. Oroſe, *l.* 6. *c.* 11. Appian, *l.* 5. *bel. civ.* Plutarque. Velleïus, *lib.* 2. *c.* 27. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CASSIUS CHÆREAS, Capitaine des Gardes de l'Empereur Caïus Caligula, outré des affronts continuels que lui faiſoit ce Prince, & touché de compaſſion pour le peuple opprimé, forma une conſpiration où ce Tyran périt par la main de Chæreas, qui s'eſtoit réſervé l'honneur de lui donner le prémier coup. L'Empereur Claude le condamna à perdre la vie, & il mourut très-courageuſement l'an 41. de l'Ere chrétienne. * Joſéphe, *l.* 19. *des Antiq. &c.*

CASSIUS LONGINUS, (Caïus) célèbre Juriſconſulte Romain, floriſſoit ſous le règne de Néron, & fut éxilé ſelon quelques Auteurs, ou tué, ſelon d'autres, par ordre de ce Prince. Tacite dit qu'il fut confiné dans l'Isle de Sardaigne, & qu'il fut rappellé ſous l'Empire de Veſpaſien. Ses ſectateurs furent appellez *Caſſiens*, & ceux qui ſuivoient la doctrine de Proculus, furent nommez *Proculiens*; ce qui fit naître deux écoles de Juriſprudence à Rome. * J. Bertrand, *de Juriſperitis.* Juvenal. Suetone. Tacite & Pomponius.

CASSIUS, (Avidius) Capitaine Romain, eſtoit fils d'Heliodore Syrien, Gouverneur d'Egypte. Il fut élevé dans les armées, & acquit beaucoup de réputation par ſa conduite, par ſon courage, & par l'éxactitude avec laquelle il faiſoit obſerver la diſcipline militaire. Ces qualitez le rendirent cher aux Empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus; mais ſa bravoure eſtoit accompagnée d'une ſévériré qui paſſoit quelquefois juſqu'à la cruauté: d'ailleurs c'eſtoit un eſprit ambitieux, & toûjours mécontent du gouvernement. On aſſûre même que dès ſa jeuneſſe il avoit voulu s'élever contre Antonin *le Débonnaire*; mais que ſon père Héliodore, qui eſtoit un homme prudent, s'y étoit oppoſé. Depuis il remporta de grands avantages ſur les Parthes & ſur les autres ennemis de l'Empire; & après la mort de Lucius Verus arrivée vers la fin de l'an 169. il conduiſit ſi bien ſes intrigues, qu'il ſe fit ſaluer Empereur en Syrie; mais trois mois après il fut aſſaſſiné par un Centenier, qui envoya ſa tête à Marc-Aurele. Il faut placer cette mort ſous l'an 175. après la défaite des Quades & des Marcomans, conformément à l'abrégé que Xiphilin a fait de l'Hiſtoire de Dion Caſſius. Car quant à l'opinion qui met la mort de Caſſius en 172. elle ne doit point prévaloir, puiſqu'elle ne s'appuye que ſur deux lettres de Marc-Aurèle viſiblement fauſſes. * Vulcatius Gallicanus, *in vita Avid. Caſſ.* Dion, *in Anton.* Jules Capitolin, *in vita Anton Phil. &c.*

CASSIUS, (Dion) Hiſtorien. *Cherchez* DION.

CASSO, CASSIO, Isle de l'Archipel, du nombre de celles qu'on appelloit anciennement *Sporades*, eſt entre le cap de Sidero en Candie & l'Isle de Scarpanto, à cinq lieuës de celle-ci, & à ſept de celui-là. * Maty, *Dictionnaire.*

CASSOPO, ville de l'Isle de Corfou, aú Septentrion de cette Isle, qu'on nommoit autrefois *Caſſiope* ou *Caſſiopolis*, eſtoit fameuſe par ſon Temple dédié à Jupiter *Caſſien*: ce n'eſt maintenant qu'une fortereſſe ruinée, avec une Egliſe dédiée à la *Panagia*, c'eſt-à-dire à la ſainte Vierge, & deſſervie par des Caloyers ou Religieux Grecs. Il y a dans cette Egliſe une image de la Vierge, peinte ſur une pierre plate, enchaſſée dans une chapelle, dont on parle comme d'un tableau miraculeux. Les Voyageurs qui ſouhaittent de ſçavoir ſi quelqu'un de leurs parens eſt mort, appliquent à cette image un ſol de cuivre de Corfou, ou de Dalmatie; & ſi le ſol s'attache, c'eſt une marque, à ce qu'ils croyent, que celui dont il s'agit eſt vivant; mais s'il tombe, c'eſt ſigne de mort. M. Spon dit avoir vû pluſieurs ſols qui y tenoient encore, bien qu'il n'y eût rien de ſenſible qui parût les pouvoir arréter, & qu'il en mit quelques-uns, dont il y en eut qui tombérent, & d'autres qui s'attachérent: il ajoûte que ceux qui eſtoient tombez n'eſtoient peut-être pas bien plats; mais qu'enfin il n'en put connoître la véritable raiſon. * Pline *l.* 4. *c.* 12. Ptolomée. Spon, *voyage d'Italie, partie* 1. *p.* 121. *&c. en* 1675.

CASSOVIE ou CASCHAW, *Caſſovia*, ville de la haute Hongrie, Capitale du Comté d'Abanwivar. Elle eſt très-bien fortifiée, & eſt ſituée ſur la rivière de Kunhert qui ſe jette dans la Teiſſe à cinq ou ſix lieuës des monts Carpatiens ou Crapat, entre Eperies & Borſanic. Caſchaw reconnoit l'Empereur comme Roi de Hongrie: elle eſt pourtant ville libre, & a des privilèges conſidérables. Elle a beaucoup ſouffert dans les guerres de Hongrie, depuis l'an 1670. Voyez *la vie du Comte Tekeli.* * Sanſon. Baudrand.

CASSOVOPOLYE, campagne de la Turquie d'Europe, dans la partie meridionale de la Servie vers la Macédoine. Elle eſt fort conſidérable par ſa grandeur. Elle s'étend l'eſpace de trente milles d'Allemagne, du Septentrion au Midi. Elle eſt partagée en deux par la rivière de Schitnitza qui la traverſe. Ce fut en cette campagne que fut tué Amurat I. Empereur des Turcs, dans le combat qu'il donna aux Serviens l'an 1390. après une perte conſidérable des deux côtez. * Felix Petame, *rélation de ce pays.* Leunclavius.

CASSUBI, le Royaume de Caſſubi, pays de l'Inde delà le Gange, au milieu des terres, ainſi nommé de la ville de Caſſubi ſa Capitale, qui eſt à cent cinquante milles de Canarane vers le Septentrion. Ce Royaume eſt à préſent ſujet à ſon propre Roi, au lieu qu'autrefois il l'étoit au Roi du Pégu. Il eſt entre le Royaume de Mandranelle au Levant, & celui de Tipura au Couchant. * *Rélation des Indes.* Sanſon. Baudrand.

CASSUBIE ou CASSUBEN, *Caſſubia*, pays d'Allemagne dans la Pomeranie, avec titre de Duché, entre la mer Baltique, la Pruſſe & le Duché de Stetin. Ses villes principales ſont, Colberg, Coſſin, Belgard, Rugenvalde, Stalpe, &c. L'Electeur de Brandebourg eſt maître de ce pays, qui lui fut accordé par le traité de paix de Weſtphalie en 1648. On diviſe ordinairement ce pays en deux; ſçavoir le Duché de Caſſubie qui eſt au Couchant & la Seigneurie de Venden qui eſt au Levant. * Sanſon. Baudrand.

CASTABALE, ancienne ville de la baſſe Cilicie, ſur les confins de la Syrie. Ses habitans, ſelon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens; ce qui ne doit pas ſembler incroyable, puiſqu'à ſaint Malo en Bretagne, on dit qu'on entretient des chiens pour la garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phénicie eſtoient grands & forts; comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Caſtabale un Temple de Diane *Peraſienne*, où l'on tient que les Prêtres qui y entroient, marchoient les pieds nuds ſur des charbons. *Æneas Silvius, c.* 46. *de l'Aſie.* Selon Baudrand, Caſtabale eſtoit vers la côte du golfe Iſſique, aujourd'hui *il golfo de Latzza*, entre Anazarbe & Adana. * Pline.

CASTAGNETTES, Les Anciens en avoient de diverſes ſortes.

Le Crotale, en latin *Crotalum*, eſtoit une eſpèce de Caſtagnettes

gnettes faites d'un roſeau coupé en deux par ſa longueur, & approprié de ſorte qu'en frappant ces deux pièces l'une contre l'autre avec différens mouvemens des doigts, il en réſultoit un ſon pareil à celui que fait une cigogne avec ſon bec; d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiſeau l'épithète de *Crotaliſtria*, comme qui diroit une *joüeuſe de Crotales*. Le Poëte Ariſtophane appelle auſſi un grand parleur un *Crotale*. Pauſanias rapporte que Piſander Camirenſis diſoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiſeaux Stymphalides avec ſes flèches; mais qu'il les avoit chaſſez & épouvantez par le bruit des crotales: de ſorte que ſi cet Auteur en eſt crû, les crotales ſont un inſtrument fort ancien, puis qu'il eſtoit en uſage du tems d'Hercule. On les joint dans les priapées avec les cymbales.

Cymbala cum crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulſa manu.
Priap. carm. XXVI. n. 3.

On faiſoit différentes poſtures en joüant des crotales, de même que dans nos ſarabandes en joüant des caſtagnettes; comme on le voit par le poëme intitulé *Copa*, qu'on attribuë à Virgile. Clément Alexandrin, qui fait les Siciliens inventeurs de cet inſtrument, vouloit bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cauſe des poſtures indécentes, qui accompagnoient leur ſon.

Crumata, c'eſtoit une autre éſpèce de caſtagnettes, qui eſtoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque ſur le *Copa* de Virgile. Elles eſtoient fort en uſage chez les Eſpagnols, & principalement chez ceux qui habitoient la Province Bétique aux environs de Cadis, à quoi Martial fait alluſion dans ces vers de la 79. épig. du liv. V.

Nec de Gadibus improbis puella
Vibrabunt ſine fine prurientes
Laſcivos docili tremore lumbos.

Ce Poëte parle ailleurs d'une femme habile à joüer de cet inſtrument, & à ſe donner les mouvemens du corps.

Edere laſcivos ad Bœtica crumata geſtus,
Et Gaditanis ludere docta modis.
Liv. VI. épig. 71.

Auſſi les peuples de ce pays ont-ils conſervé juſqu'à préſent cet inſtrument, & c'eſt d'eux que les François en ont l'uſage. Ces ſortes de caſtagnettes n'eſtoient pas inconnuës aux anciens Grecs. Ariſtophane les appelle ὄστρακον comme qui diroit des *coquilles d'Huitre*, & Juvenal leur donne le nom de *Teſta*.

Audiat ille
Teſtarum crepitus cum verbis. Sat. 9. 169.

Crupezia, autre ſorte de caſtagnettes, dont on joüoit avec les pieds. On les appelloit *Crupezia* du mot grec κρούειν, qui ſignifie frapper, & πέζα qui veut dire la plante du pied, ſuivant l'étymologie qu'en donne le Grammairien Heſychius. Pollux dit que ces crupezia ſont des *ſouliers* dont les joüeurs de flute ſe ſervoient; Arnobe les appelle *Scabilla* dans ſon ſeptième livre contre les Gentils, & dit en ſe mocquant de leurs ſuperſtitions, *Eh! quoi, les Dieux ſont-ils touchez du retentiſſement des cymbales, & du bruit de caſtagnettes, Scabillorum.* Saumaiſe, qui a ramaſſé dans ſon commentaire ſur la vie de Carinus, tout ce qu'on peut rapporter de cette éſpèce de caſtagnettes, dit qu'on les appelloit auſſi *Scobella*, *Scamilla* & *Scamella*, parce que c'eſtoit comme une petite eſcabelle ou un marche-pied, qu'on frappoit diverſement avec un ſoulier de bois ou de fer. Mais il y avoit apparemment diverſes ſortes de ces caſtagnettes. On en repréſente comme une ſandale faite de deux ſemelles, entre leſquelles il y a une caſtagnette attachée. Si l'on en veut ſçavoir davantage ſur ce ſujet, on peut conſulter Bartolin dans ſon traité *de Tibiis Veterum.*

CASTAGNO, (André del) fut le prémier des Peintres de Toſcane, qui ſçut la manière de peindre en huile; car Dominique Vénitien, qui l'avoit appriſe d'Antonello de Meſſina, étant venu à Florence, André del Caſtagno rechercha ſa connoiſſance, & tira de lui ce beau ſecret: mais il conçut enſuite une ſi cruelle jalouſie contre Dominique ſon ami & ſon bienfaicteur, que, ſans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'aſſaſſina un ſoir: ce qu'il fit ſi ſecrètement, que Dominique n'ayant point reconnu ſon meurtrier, ſe fit porter chez ce cruel ami, dont il ignoroit la perfidie, & mourut entre ſes bras. Caſtagno étant au lit de la mort, déclara cet aſſaſſinat, dont on n'avoit pû découvrir l'Auteur. Dès qu'il eut appris le ſecret de Dominique, il fit pluſieurs ouvrages dans Florence, que l'on admira. Ce fut lui qui travailla en 1478. à cette funeſte peinture que la République fit faire contre le palais du Podeſtat, où étoit répréſentée l'éxécution des conjurez qui avoient conſpiré contre les Médicis. Quoi que ce tableau fût aſſez déſagréable; puiſqu'on n'y voyoit qu'une multitude de gens pendus; les Sçavans néanmoins l'eſtimèrent fort. Ce travail lui acquit un nouveau nom; car depuis ce tems-là on ne l'appella plus Andrea del Caſtagno, mais *Andrea de gl' impiccati*; c'eſt-à-dire, *André des pendus.* * Félibien, *entretien ſur la vie des Peintres.*

CASTALDE, (Jacques) Piémontois, publia une carte de tout le monde, & pluſieurs cartes géographiques de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique en 1550. * Jean Jacques Hofman, *Lexic. univerſ.*

† CASTALDO, (Jean-Batiſte) fameux Général du XVI. ſiècle. Il quitta encore fort jeune le Royaume de Naples ſa patrie, & ſuivit le Marquis de *Peſcara* dans la Lombardie, où il fit paroître beaucoup de courage en différentes occaſions, mais en 1525. les François éprouvèrent ſur-tout dans la bataille de Pavie l'intrépidité de Caſtaldo. Il ſuivit enſuite les troupes Impériales que Charles de Bourbon commandoit, & après la mort de ce Général il ſervit ſa patrie contre les François. Il ſuivit depuis Philibert Prince d'Orange & Général des troupes Impériales, qui en fit un grand cas. Caſtaldo ſe ſignala ſous lui dans le ſiège de Florence. Il ſe diſtingua auſſi beaucoup dans le ſiège de Vienne que les Turcs avoient entrepris & dans la guerre contre les alliés de Smalcalde. Enfin ſa réputation s'étoit tellement augmentée, que Ferdinand I. Roi des Romains aïant prié Charles V. ſon frère de lui envoïer un bon Officier, Charles V. choiſit Caſtaldo entre tous les autres. Ferdinand I. le nomma donc ſon Général en Tranſſylvanie & les commencemens de ſes progrès furent tout à fait heureux. Car la Reine Iſabelle lui avoit remis la Tranſſylvanie & il étoit venu à bout de faire tuer *George Martinuſius*, Moine dangereux qui remuoit toute la Tranſſylvanie & qu'on ſoupçonnoit d'une intelligence ſecrette avec les Turcs, deſorte que les principales places étoient gardées par les troupes de Caſtaldo. Mais le païement de l'armée commençant à manquer, les ſoldats ſe mirent à piller le pays & enfin à déſerter, ce qui donna occaſion aux Tranſſylvains, de faire certaines démarches par leſquelles Caſtaldo ſe vit obligé de quitter la Tranſſylvanie & d'aller à Vienne en 1554. au mois d'Avril. Enſuite l'Empereur le rapella auprès de lui, pour s'en ſervir dans la guerre contre Henri II. Roi de France. Sous Philippe II. il ſervit en Piémont contre les François & après que la paix fut faite entr'eux & les Eſpagnols en 1559. le Roi d'Eſpagne le nomma Général des troupes auxiliaires qu'il avoit promis à Charles IX. contre les Proteſtans de ſon Royaume. Mais avant que Caſtaldo pût ſe mettre à la tête de ces troupes, il mourut à Milan en 1662. d'une fièvre maligne. Charles V. lui avoit donné en fief le Marquiſat de Caſſano en Lombardie, & quelques autres terres conſidérables, pour récompenſe des ſervices qu'il en avoit reçus. Caſtaldo étoit auſſi prudent politique que vaillant Capitaine, ce qu'il fit paroître ſur-tout dans le maniement des affaires de Hongrie & de Tranſſylvanie. Ce furent ces grandes qualités qui lui attirèrent la confiance de Charles V. qui, après avoir remporté la victoire ſur les Proteſtans, ne conſulta que Caſtaldo & le Duc d'Albe pour ſavoir quelle conduite il tiendroit à l'avenir envers les Allemans. Le ſentiment de Caſtaldo fut pour la douceur & la clémence, mais on ne le ſuivit point. Les Hongrois accuſent Caſtaldo d'avarice & de mauvaiſe foi, à l'égard de l'affaire du Cardinal *Martinuſius.* * Olearius, *in Chronic. Hungar.* Thuan. Sleidan. *Contin. Alipr.* Caprioli, *ritratti di cento Capitan. illuſtri p.* 107.

CASTALDUS, (Reſtaurus) Docteur de Perouſe, compoſa à la prière de l'Empereur Charles V. le traité *de Imperatore*, qui eſt au 16. tome des traitez du Droit, & a commenté quelques titres des inſtitutions. Vinius, *Comm. opin.* l'appelle Docteur très-illuſtre, & Sforția, ſon très-excellent Docteur. * *Sforția Oddus conſil.* 38. *Biblioth. hiſtor. & chronol. des principaux Auteurs du Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Pariſ. in* 12°. 1692.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, dédiée à Apollon & aux Muſes. On dit qu'Apollon pourſuivant une Nymphe de ce nom, la métamorphoſa en cette ſource, qui avoit la propriété de rendre Poëtes ceux qui y beuvoient. * Pauſanias, *aux phoc.*

CASTALION, *cherchez* CASTILLON.

CASTALION, (Joſeph) natif d'Ancone en Italie, étoit excellent Orateur & bon Poëte. Il a rétabli ſur la fin du XVI. ſiècle la réputation des Italiens, que l'on ne regardoit plus que comme des ignorans dans les belles Lettres. Entre pluſieurs ouvrages qui marquent ſon érudition, il a laiſſé un traité ſur la colomne triomphale de l'Empereur Antonin, dédié au Pape Sixte V. *Variæ lectiones de prænominibus Romanorum, de nomine Virgilii*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. viror. illuſtr.*

CASTAMENA, (*Claudiopolis, Bithynium*) ville d'Aſie, dans la Natolie & dans la Province de Begſangil: elle étoit autrefois fort conſidérable, & même Archevêché des Grecs; mais elle eſt fort diminuée depuis qu'elle eſt aux Turcs. Elle eſt ſur la rivière de Lime, environ à trente mille pas de la côte de la mer Noire au Midi, & autant de Pruderachi. * *Voyage d'Aſie.*

CASTANEDA, Cardinal, *cherchez* MANRIQUE DE CASTANNEDA.

CASTANEDA, (Ferdinand Lopez de) Portugais, *cherchez* FERDINAND.

CASTANEIRA, bourg de l'Eſtremadure de Portugal, ſitué ſur le Tage entre Lisbonne & Santaren. * Maty, *Dict.*

CASTANIZA, (Jean de) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, vivoit dans le XVI. ſiècle, & fut appellé par le Roi Philippe II. dans ſon Conſeil de conſcience. Il écrivit divers ouvrages en ſa langue naturelle, comme *les vies de ſaint Benoît & de ſaint Bruno*; *le combat ſpirituel*; qu'on a traduit en latin, en françois, en Italien, &c. Jean de Caſtaniza mourut en 1598. * Antonio de Jepez, *hiſt. bened.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

CASTANOVITZ, fortereſſe de la Croatie: elle appartient aux Turcs, & eſt ſituée ſur la rivière d'Unna, vers ſon embouchure dans la Save, & à ſept lieuës de Petrina, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CASTEL-

Digitized by Google

CASTEL-ARAGONESE, *cherchez* EMPURIAS, &c.

CASTEL-BOLOGNESE, bourg d'Italie dans la Romagne, au ſaint Siège, entre Imola & Fayence.

CASTEL, excellent Graveur, *cherchez* JEAN DE CASTEL BOLOGNESE.

CASTEL-DURANTI, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat eccléſiaſtique, en Italie; étoit célèbre par les ouvrages de terre qui s'y faiſoient dans le XVI. ſiècle, tels que ceux de Fayence, ville de Romagne. Le Peintre Baptiſta Franco en faiſoit les deſſeins; & les ouvriers de Caſtel-Durante les éxécutoient avec tant d'adreſſe, que le Duc d'Urbin en envoya à l'Empereur Charles-*Quint*, dequoi garnir deux grands buffets. Les vaſes, quant à la qualité de la terre, reſſembloient beaucoup à ceux que l'on faiſoit anciennement à Arezzo; mais pour ce qui regarde les peintures dont ils étoient ornez, ils les ſurpaſſoient de beaucoup, par le vif éclat de leur émail, & par l'agréable diverſité de leurs couleurs. C'étoit autrefois un méchant village que le Pape Urbain VIII. fit agrandir, lui donna ſon nom, & y fonda un Evêché ſuffragant d'Urbin. * Félibien, *entretiens ſur les vies des Peintres.*

CASTEL-GANDOLFE, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome. C'eſt une maiſon de plaiſance du Pape, vers Albano & Veletri. Il eſt très-bien ſitué ſur une colline; ayant d'un côté le bois & le lac d'Albano, dit *Lago di Caſtel Gandolfe*, & de l'autre la campagne de Rome & la ville, dont il n'eſt qu'à douze milles. * Baudrand.

CASTEL, (le Comté de) c'eſt un petit pays du Cercle de Franconie en Allemagne. Il eſt diviſé en deux parties; l'une eſt entre le Comté de Schwartzenberg & les Evêchez de Wurtzbourg & de Bamberg. C'eſt dans celle-ci qu'eſt le bourg de Caſtel, qui donne le nom au Comté. L'autre partie de ce Comté eſt entre celui de Wertheim & l'Evêché de Wurtzbourg, Remlingen en eſt le lieu principal. * Maty, *Diction.*

CASTEL-GELOUX, petite ville de France dans la Guïenne, avec Bailliage du Duché d'Albret. Elle eſt ſur la petite rivière d'Avance, qui y reçoit trois ruiſſeaux, & qui ſe jette dans la Garonne à trois lieuës de là, vis-à-vis de ſaint Baſeille. Caſtel-Geloux a auſſi une Egliſe collégiale, où ſont les tombeaux des Ducs d'Albret, & une tour dont les habitans du pays font pluſieurs contes au ſujet du nom de leur ville. * Sanſon. Baudrand.

CASTEL' AMARE, ou CASTELL' AMARE DI STABIA, *Stabiæ*, ville du Royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec Evêché ſuffragant de Sorrento. Elle eſt ſituée ſur le golfe de Naples, avec un ancien Château & un bon port ſur la côte orientale du golfe, & au pied d'une montagne. Les François la prirent en 1647. ſous le Duc de Guiſe. Caſtell' à Mare eſt une ville ancienne, dont Pline & divers Auteurs ont fait mention. Quelques Modernes l'ont priſe pour l'ancienne *Pompeii* ville ruinée, dite aujourd'hui *Torre dell' Annunciata.* * Cluvier. Baudrand.

CASTEL A MAR DI GOLFO, petite ville de Sicile, eſt près de la côte occidentale de la vallée de Mazara, ſur un golfe dont elle a pris ſon nom. On voit à demi lieuë de cette ville le village de *Seguſtano*, qui lui ſert de port, & que l'on croit être le *Seguſtanorum Emporium* des Anciens. * Maty, *Diction.*

CASTEL A MARE DELLA BRUCCA, ville du Royaume de Naples dans la Principauté citérieure, entre Policaſtro & le golfe de Salerne, c'eſt la *Velia* des Anciens, que Pline nomme *Helia*, & Strabon *Elea* & *Hielia*. Elle a été le ſiége d'un Evêché. * Sanſon. Baudrand.

CASTEL BALDO, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Padoüan près du Veronois, & de la rivière d'Adige. * Maty, *Diction.*

CASTEL BARR, bourg de la Connacie en Irlande: il eſt dans le Comté de Mayo, entre la ville de Galoway & celle de Killalo, à quinze lieuës de la prémière & à dix de la dernière. Ce bourg eſt le ſeul lieu du Comté de Mayo, qui ait ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

CASTEL BELVEDERE, petite ville de l'Isle de Candie. Elle eſt élevée ſur une montagne, près de la côte méridionale de l'Isle, & à douze lieuës de la ville de Candie: quelques-uns croyent que c'eſt le lieu qu'on nommoit anciennement *Caunus.* * Maty, *Diction.*

CASTEL BLANCO, Médecin, *cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

CASTEL BLANCO, CASTEL BRANCO, bourg ou petite ville de Portugal, dans la Province de Beira, aux confins de l'Eſtremadure de Portugal, ſur la petite rivière de Lire, & à neuf lieuës de la ville d'Idanha vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

CASTEL BRANCO, (Martin de) Portugais, Surintendant des finances, grand Chambellan de D. Jean III. Roi de Portugal, & prémier Comte de Villa nova de Portima, eſt connu par quelques poëſies, qui ont été imprimées à Lisbonne en 1516. dans le recüeil intitulé, *le Cancio neiro de Garcia de Regende.*

CASTEL BRANCO, (Alphonſe de) petit fils du précédent, fut ſucceſſivement Archiprêtre de la Cathédrale d'Evora, Evêque des Algarves en mil cinq cens quatre vingt-trois & en 1585. Evêque de Conimbre. Il fut auſſi nommé à l'Archevêché d'Evora, mais il le refuſa, & fut fait Viceroi de Portugal. Il avoit fait bâtir le palais épiſcopal des Algarves, & il montra encore plus de zèle à Conimbre, où il fit rebâtir pluſieurs Maiſons religieuſes, & fonda le Convent de Cellas. Ce fut lui auſſi qui fit revétir d'argent le tombeau de ſainte Eliſabeth, & en mourant il laiſſa une ſomme conſidérable pour les fraix de la canoniſation de cette Sainte. Il fit auſſi imprimer à Conimbre les conſtitutions de ſon Diocèſe: il mourut le 20. Avril 1615. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CASTEL-BRITO, Abbaye avec un vieux Château, qu'on croit être celui de la ville de Brintis, qui étoit épiſcopale. Ce lieu eſt dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, à trois lieuës de Boulogne, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CASTEL DI BROGLIO, bourg de Sicile ſur la côte ſeptentrionale de la vallée de Demona, entre la ville de Patti & le cap d'Orlando, à trois lieuës de la prémière & à deux du dernier. * Baudrand.

CASTEL CHISAMO, étoit autrefois une ville épiſcopale; maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'Isle de Candie, à dix lieuës de la Canée du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CASTEL FOLLIT ou CASTELFEUILLET, bourg ou petite ville d'Eſpagne, dans la Catalogne près de la rivière de Fulvia, entre la ville de Girone & Campredon, à ſix ou ſept lieuës de l'une & de l'autre. Ce lieu étoit fort par ſa ſituation, ſur une hauteur, qui n'eſt acceſſible que du côté du Couchant, où l'on avoit fait pluſieurs ouvrages, que les François démolirent en 1695. étant obligez d'abandonner la place, qu'ils avoient priſe l'an 1694. On croit que Caſtel-Follit eſt l'ancienne *Egoſa*, petite ville des Caſtillans. * Maty, *Diction.*

CASTEL-FRANCO, petite ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Boulonois, aux Confins du Modenois, à quatre lieuës de Boulogne & à trois de Modene. Elle eſt défenduë par une citadelle appellée *Urbanea*, & bâtie par le Pape Urbain VIII. dont elle porte le nom.

CASTEL-FRANCO, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie: il eſt dans la Marche Treviſane, aux confins du Padoüan, à quatre lieuës de Trevigni, & à cinq de Padoüe. * Maty, *Diction.*

CASTEL-GUELFO, bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Comté de Citta di Caſtello; ſur la frontière du Duché d'Urbin, entre la ville d'Urbin & celle de Citta di Caſtello. * Maty, *Diction.*

CASTEL-GUELFO, bourg du Duché de Parme en Italie: il eſt ſur la rivière de Taro, entre la ville de Parme & celle de Borgo S. Donnino, à deux lieuës de la prémière & à trois de la dernière. * Maty, *Diction.*

CASTEL-HOLM, forteresſe de Suède, ſur la côte méridionale de l'Isle d'Aland, où elle a un pont fort grand & fort ſûr. * Maty, *Diction.*

CASTEL-LOMBARDO, anciennement *Jotape*: petite ville autrefois épiſcopale, ſur la côte méridionale de la Natolie, vis-à-vis de l'Isle de Cypre, & à 40. lieuës de la ville de Satalie, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CASTEL-MELHOR, (le Comte de) favori d'Alphonſe VI. Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître abſolu de l'eſprit de ce jeune Prince, alla ſe loger dans le palais du Roi, après la mort du Prince Théodoſe, frère d'Alphonſe, dont il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la couronne; traita avec mépris la Reine mère, à laquelle il fit ôter le gouvernement du Royaume; mit mal l'Infant Dom Pedro avec le Roi ſon frère, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour ſuſpects. Mais la Reine le fit bannir de la Cour en 1668. il ſe retira en Angleterre, d'où il retourna en Portugal après la mort de la Reine. * *Rélation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal l'an* 1667. *&* 1668.

CASTEL MIRABELLO, anciennement *Heraclea*, *Heracleum*, bourg avec un bon port & un Château, presque entièrement environné de la mer. Ce lieu eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'Isle de Candie, entre la ville de ce nom, & celle de Setia, environ à quinze lieuës de l'un & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CASTEL-NUOVO, ville du Duché de ſaint Saba, ou de la Province d'Herzegovine dans la Dalmatie, eſt ſituée ſur le bord du canal de Cattaro, à trois milles de ſon emboûchure, & vis-à-vis de la mer du Levant. Le Château de Sulimanega, qui eſt attaché à la place du côté du Nord, eſt élevé ſur un terrain plein de Rochers, & commandé par la montagne de Santa Veneranda, d'où l'on peut auſſi battre la tour de Faſtagich, qui eſt bâtie en partie ſur le roc vif, & en partie ſur la terre. Les Turcs font de cette tour un magaſin à poudre. La forteresſe haute appellée *Gornigrad*, eſt à ſix cens cinquante pas de la ville de Caſtel-Nuovo, du côté du Septentrion, & peut-être battuë en ruine de deſſus le mont Sliebi qui en eſt proche. En 1538. l'armée du Pape, de l'Empereur & de la République de Veniſe, commandée par les Généraux Grimani, Doria & Capello, attaquérent Caſtel-Nuovo, dont ils ſe rendirent maîtres, & enſuite de la forteresſe, où l'on mit garniſon Eſpagnole, avec trois drapeaux, l'un du Pape, l'autre de l'Empereur & le troiſiéme de la République: mais l'année ſuivante, Barberouſſe étant entré dans le canal avec 90. galères & 30. fuſtes, fit débarquer 80. piéces de canon, avec ſes troupes augmentées d'un ſecours du Sangiac de la Province, & foudroïa la place qu'il emporta d'aſſaut. La perte que les Eſpagnols firent fut très-grande en cette occaſion, où il y en eut 4000. de tuez ou mis aux fers. En 1572. les Vénitiens tentérent encore l'attaque de cette place,

mais inutilement. Enfin elle fut prise sur les Turcs en 1687. par les Vénitiens, joints aux troupes du Pape & de l'Ordre de Malthe. Le Comte d'Herbestheim grand-Prieur d'Hongrie, & Général des galères de Malthe, lequel outre son escadre de huit galères, avoit aussi sous son commandement les sept galères du Pape, reçut ordre de sa Sainteté de se joindre à l'armée Vénitienne de la Morée, commandée par le Généralissime Morosini, pour faire quelque entreprise dans la Dalmatie. Il s'y rendit le 7. Août 1687. & résolut avec le Général Cornaro le siège de Castel-Nuovo. L'armée chrétienne composée de plus de cent voiles arriva à la vûë de la place le deux Septembre. Les troupes de la République étoient au nombre de six à sept milles hommes; & celles du Pape & de Malthe qui ne faisoient qu'un corps, étoient d'environ mil cinq cents soldats & de mil deux cens Chevaliers sous le commandement du Chevalier de Mechatin & du Comte de Montevecchi. La ville fut abandonné par les Turcs le vingt-neuf du mois, & le lendemain ceux des Châteaux se rendirent, à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes, qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger sur leurs épaules, & qu'on leur donneroit des vaisseaux de l'armée pour les mener en Albanie: ce qui fut éxécuté le 1. Octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, avec environ mille femmes & enfans. Les Chrétiens firent bénir deux Mosquées qui étoient dans la ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jérôme. * P. Coronelli, *descript. de la Morée. Mémoires du tems.*

CASTEL-NUOVO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie: il est dans le Ferrarois, à huit lieuës de Ferrare, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Diction.*

CASTEL-NUOVO TORTONESE ou DISCRIVIA, petite ville du Duché de Milan en Italie: elle est dans le Tortonois, près de la ville de Scrivia, à une grande lieuë au dessous de la ville de Tortone. * Maty, *Diction.*

CASTEL-NUOVO DE CARFAGNANA, petite ville des Etats de Modene en Italie: elle est Capitale de la vallée de Carfagnana, défenduë par une bonne citadelle, & située sur le Serchio, à sept lieuës au dessus de Lucques. * Maty, *Diction.*

CASTEL DEL OVO, anciennement *Meguris*, *Megaria*, petite Isle de la mer de Toscane, est dans le golfe de Naples, & si près de la ville de ce nom, qu'elle lui est jointe par un pont de pierre. Il y a sur cette Isle une bonne forteresse, qu'on nomme le *Castel del Ovo*, de même que l'Isle, dont la forme est ovale. Cette forteresse, où les Espagnols tenoient toûjours une bonne garnison, est le *Castrum Lucullanum* des Anciens, où Odoacer, Roi des Hercules, envoya en éxil le jeune Augustule, le dernier Empereur Romain. * Maty, *Diction.*

CASTEL PEDIADA, bourg situé vers le milieu de l'Isle de Candie, à huit lieuës de la ville de ce nom, du côté d'Orient. On croit que c'est l'ancienne *Gnossus* ou *Gnosos*, Capitale de l'Isle de Candie, que quelques-uns mettent à Ginosa village voisin. * Maty, *Diction.*

CASTEL RAMPANO ou ASOPO, bourg bien fortifié dans la Zaconie en Morée, à cinq lieuës de la ville de Malvasie, sur le golfe de Castel Rampano, que l'on nomme plus ordinairement le golfe de Colochina. * Maty, *Diction.*

CASTEL RAMPO, anciennement *Torone*; ancienne ville de la Turquie en Europe: elle est dans la Macédoine sur le golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois son nom, à huit lieuës de la ville d'Ajomama, du côté du Levant, & vis-à-vis du cap Canistro. * Maty, *Diction.*

CASTEL S. PETRO, bourg ou petite ville épiscopale de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Boulonois entre Bologne & Imola, à quatre lieuës de la prémière & à trois de la derniére. * Maty, *Diction.*

CASTEL SARACINO, bourg du Royaume de Naples: il est dans la Basilicate, environ à huit lieuës de Policastro vers le Levant. Castel Saracino a été presque ruiné par un tremblement de terre le 8. Septembre 1694. il se fit alors en ce lieu une grande ouverture, d'où il sortit quantité de fumée & même des flammes. * Maty, *Diction.*

CASTEL SELINO, petite ville ou bourg de l'Isle de Candie: est sur la côte méridionale de l'Isle, à trois lieuës du cap Crio, & à treize de la ville de Canée. On croit que c'est l'ancienne *Lyssus* ou *Lyctus*; que quelques-uns mettent à Fognisi, bourg de la même contrée. * Maty, *Diction.*

CASTEL SEPRIO, bourg du Milanois en Italie sur la petite riviére d'Olona, à une lieuë au dessous de la petite ville de Castion. * Maty, *Diction.*

CASTEL VETERE, anciennement *Caulon*, *Caulum*: petite ville autrefois épiscopale & suffragante de Rhegio; elle est dans la Calabre ultérieure, vers le cap de Stilo & la ville de Girace, sur une montagne qui porte encore aujourd'hui l'ancien nom de *Caulo*. * Maty, *Diction.*

CASTEL VETERANO, *voyez* ENTELLA.

CASTEL, (Perard) de Vire en Normandie, Avocat au grand Conseil, Banquier expéditionnaire en Cour de Rome, avoit fait de grands progrès en peu de tems dans la théorie & pratique des matiéres bénéficiales, auprès de N. Castel son oncle, qui y avoit acquis une grande expérience; & on croit qu'il auroit été plus loin s'il n'avoit pas fini sa carriére en 1687. Il a fait une paraphrase sur les commentaires de Du Moulin *ad regul. Cancellariæ fol.* & des remarques sur les définitions du Droit canonique de Des maisons, qui contribüent beaucoup à l'utilité de l'ouvrage. L'on a encore fait deux autres volumes *in fol.* de ses œuvres posthumes sur les mêmes matiéres; mais on voit bien qu'il n'y a pas mis la dernière main. Il a encore paru en 1688. sous son nom un traité sommaire de l'usage & pratique de la Cour de Rome, pour l'éxpédition des signatures & provisions des bénéfices de France, avec des remarques de Guillaume Noyer; mais on croit que ce dernier ouvrage est de l'oncle. * *Biblioth. Historique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Parif. in* 12°. *t.* 2.

CASTEL-SARRASIN, petite ville de France, sur les frontiéres du Languedoc & du Quercy, vers Montauban & Moissac, un peu au dessus du confluent du Tarn & de la Garonne. Elle est située dans un lieu bas; mais elle est assez forte, & renommée dès le tems de Charles Martel, durant les guerres contre les Sarrazins: c'est aussi de là qu'elle a tiré son nom. * Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des Villes.* Catel, *Mémoires de Lang.*

CASTEL SFACCHIA, bourg & château dans l'Isle de Candie. Il donne le nom aux peuples Sfacchiotes. Il a un port dans le territoire de la Canée, qui n'est pas mauvais. * Baudrand, *Dict. Geograph.*

CASTEL-TORNESE, petite ville de la Province de Belvedere dans la Morée, proche du cap Tornese, & non loin du golfe de Chiarenza. Elle est bâtie sur une hauteur, environ à trois milles de la mer dans un pays fort fertile. Aprés la prise de Patras & de Lepante en 1687. Morosini Généralissime de l'armée vénitienne, envoya sommer Castel-Tornese; & l'Aga qui commandoit dans cette forteresse ne fit point de résistance; mais aprés la prémière sommation, il abandonna la place. Elle défendoit deux cens villages ou forts dans ce pays, le plus fertile de la Morée, qui se soûmirent tous; & on y donna le baptême à cinquante Turcs qui le demandèrent, le reste s'étant retiré vers l'Achaïe. On trouva dans Castel-Tornese neuf piéces de canon de bronze, & vingt de fer. * *Relation du 2. Septembre* 1687.

CASTEL DEL VOLTURNO ou CASTEL AMAR DI BOTORNO, bourg d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la terre de Labour. Il est situé sur la mer, & on croit que c'est le reste de l'ancienne ville dite *Volturnum* ou *Vulturnum*, assez renommée dans les écrits de Pline, de Strabon, de Tite-Live, de Ptolomée, &c. Il a eu depuis un Evêché suffragant de Capouë. * Sanson. Baudrand.

CASTELAN, (Honoré) prémier Médecin du Roi Charles IX. fut en grande réputation sous le règne de ce Prince. Il avoit composé un discours *des devoirs du Médecin*, & il mourut au siège de saint Jean d'Angeli en 1569. * De Thou, *l.* 46. Vander Linden, *de Script. Medic.*

CASTELION. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CASTELLAN, natif de Bassiano, petit bourg dans le Padouan, a vécu dans le XIV. siécle: il composa un poëme de la paix, qui se fit entre le Pape Aléxandre III. & l'Empereur Frédéric *Barberousse*, & le dédia l'an 1327. à François Dandolo Doge de Venise. Bernardin Scardeoni, qui a fait l'Histoire de Padouë, dit que Castellan doit être plûtôt au nombre des Historiens que des Poëtes. Leandre Alberti parle de la famille de cet Auteur, comme de la plus considérable de Bassiano. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. &c.*

CASTELLAN, (Jules) de Fayence en Italie, a commenté les livres académiques de Ciceron, & la doctrine d'Aristote de l'entendement de l'homme. Il enseigna la Philosophie à Rome durant quelques années, avec beaucoup de réputation: aprés quoi, ayant été privé de ses appointemens, que Sixte V. lui avoit supprimez par un principe d'épargne; cette injure jointe à la misére où il se trouva réduit, lui causa un déplaisir inconcevable. Mais quelque tems aprés le même Pape changeant de résolution, lui conféra un Evêché, & ce présent fit une si forte impression dans l'ame de Castellan, qu'ayant enduré la pauvreté avec beaucoup de constance, il ne put pas supporter la joye que lui causa un bien qu'il n'avoit point espéré, & il mourut subitement avant que d'en pouvoir joüir, à l'âge de cinquante-huit ans. Les œuvres imprimées de Jules Castellan sont, *commentarii in libros Aristotelis de humano intellectu, ex doctrina Philosophorum Christianorum descripti: nota in Cyropadiam adversus Ciceronis academicas quæstiones disputatio.* * De Thou, *hist.* Teissier, *éloges des hommes illustres.*

CASTELLAN, (Pierre) grand Aumônier de France, *cherchez* CHATEL.

CASTELLANA, ou CIVITA CASTELLANA, ville d'Italie dans les terres du Patrimoine de saint Pierre, avec Evêché joint à celui d'Otri, & dépendant immédiatement du saint Siége. Bernard Benedicti y tint un Synode en 1596. il en fut assemblé un l'an 1600. & Ange Gozadini y en célébra un troisiéme l'an 1620. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE, sur la riviére de Verdon, ville de France en Provence dans le Diocèse de Senez, avec titre de Baronie, Bailliage, & un siége de Sénéchal de la Province. Elle est dans les montagnes, & quelques Auteurs la prennent pour la *Civitas Salmensium*, dans la notice de l'Empire. Elle étoit autrefois située sur un rocher, & depuis 1260. les habitans bâtirent leur ville près de la riviére de Verdon, qu'on y passe sur un pont. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE: la famille de *Castellane* en Provence, qui est

Digitized by Google

eſt encore une des plus nobles & des plus anciennes du pays, a eu autrefois la ſouveraineté de cette ville & de la Baronie qui comprenoit divers villages. Ceux de cette maiſon diſent que leur famille eſt originaire de Caſtille en Eſpagne, d'où un Prince fils d'un Comte de Caſtille, vint s'établir en Provence: mais il eſt bien difficile de prouver tous ces faits. A la vérité il y a en Eſpagne une maiſon de Caſtellane, ſortie des Rois de Caſtille; mais les plus doctes Généalogiſtes ſoûtiennent qu'elle a pour tige *Jean* de Caſtille, fils du Roi Dom *Pedro*, *le Cruel*, & de *Jeanne* de Caſtro. Ce Jean vivoit en 1366. & il laiſſa poſtérité de D. *Elvia* di Eril; mais la famille de Caſtellane en Provence eſt beaucoup plus ancienne; car une chartre de l'an 1089. parle d'un *Boniface* de Caſtellane. Elle eſt du Monaſtère de ſaint Honoré de Lérins. Il n'y a pas apparence que cette famille ait donné ſon nom à la ville de Caſtellane, puiſque des actes de l'an 890. le lui donnent. C'eſt une reſtitution qu'Honoré III. de ce nom Evêque de Marſeille fit à l'Abbaye de ſaint Victor. Cette ville eſt encore nommée Caſtellane dans la vie de ſaint Iſarne Abbé de ſaint Victor, lequel vivoit en 1040. ainſi c'eſt plûtôt cette ville qui a donné ſon nom à cette noble famille. Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſeur qu'elle a poſſédé la ſouveraineté de la Baronie de Caſtellane durant plus de 200. ans. Les Chefs de cette noble famille portoient le nom de Boniface, comme il eſt facile de le prouver par le témoignage de divers actes anciens. *Boniface* de Caſtellane III. ou IV. de ce nom, ayant été convaincu d'avoir fait révolter la ville de Marſeille contre Charles I. Roi de Naples, Comte de Provence, eut en 1257. la tête coupée, & tous ſes biens furent réünis au domaine de la Province. Depuis les habitans de Caſtellane obtinrent qu'ils ſeroient immédiatement ſujets des Comtes de Provence, & que le domaine de leur ville ſeroit inaliénable: ce qui leur fut accordé par la Reine Jeanne I. en 1352. par le Roi Loüis II. en 1386. & par d'autres: & dans le XVI. ſiécle le Roi Henri III. ayant donné en 1577. la Baronie de Caſtellane à Renée de Rieux femme de Philippe Altoviti, qui tua depuis le grand-Prieur de France en 1586. les habitans de la ville de Caſtellane s'oppoſérent à cette donation; & l'affaire ayant été portée au Conſeil privé du Roi, ils furent maintenus dans leurs privilèges. Dès l'an 1560. cette ville avoit été en trouble pour la Religion, au ſujet d'Antoine & Paul de Richiend & de Mouvans, Huguenots, leſquels avoient fait venir de Genève un Miniſtre qui leur faiſoit de nuit le prêche dans leur maiſon, où grand nombre de peuple le venoit entendre. * Noſtradamus & Bouchet, *hiſt. de Prov.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* De Thou, *hiſt. liv.* 25. *&c.*

CASTELLANETA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples; dans la Province de la terre d'Otrante, avec Evêché ſuffragant de Tarente, & avec titre de Principauté. Elle eſt ſur la petite rivière de Talvo, à ſept ou huit milles du golfe de Tarente, entre Matera & Motula. * Baudrand.

† CASTELLANI & NICOLOTTI, ſont deux partis oppoſés parmi le peuple de Veniſe. Cette ville eſt diviſée en 6. quartiers, dont 3. ſont en deça & 3. au delà du grand canal. Chacune des deux factions a 3. quartiers pour elle. Les *Caſtellani* portent ce nom du quartier qu'on nomme *Caſtello*, où l'Egliſe Patriarchale ſe trouve. Les *Nicolotti* ont tiré leur nom de l'Egliſe *de ſaint Nicolas*, qui ſe trouve dans un quartier oppoſé de la ville, & où il ne demeure preſque que des pêcheurs & des artiſans. Les *Nicolotti*, ſe choiſiſſent entr'eux un Doge particulier & comme d'ailleurs ils ſont beaucoup plus habiles pour ſe battre, ils ſe trouvent ordinairement plus forts que les *Caſtellani*, qui en ſe cas ſe conſolent de ce qu'ils ne ſont pas de ſi baſſe extraction que leurs adverſaires. En général un de ces partis hait l'autre, de ſorte que même leurs enfans quand ils ſe rencontrent, ne ſe quittent qu'après en être venus aux coups. Il arrive quelquefois que l'on refuſe d'excellens partis pour le mariage, uniquement parce qu'ils ſe trouvent de la faction oppoſée. La Nobleſſe même prend intérêt dans les deux partis ſelon le quartier où elle demeure, mais avec cette différence que le peuple s'en fait une affaire ſérieuſe; au lieu que la Nobleſſe s'en divertit & ne fait qu'être ſpectatrice des coups qui ſe donnent. Cette diviſion de Veniſe va ſi loin que les étrangers ſont comptés pour Caſtellani ou pour Nicolotti ſelon les portes par leſquelles ils arrivent dans la ville. Le peuple qui forme ces deux partis & dont les Gondoliers ſont la plus forte partie, en vient très-ſouvent aux mains. Mais la place ordinaire de leur combat eſt le pont de ſaint Barnabé. Ces combats ſe donnent ſous l'autorité & par la permiſſion du Conſeil des X. à la vuë d'un grand nombre de ſpectateurs & ſous condition qu'on évitera de part & d'autre de répandre du ſang ou de tuër qui que ce ſoit autant que cela ſera poſſible. Il y a trois ſortes de combats qui ſe donnent alors; la prémiére eſt appellée *la Moſtre*, où l'on ne ſe bat que chacun contre ſon adverſaire. La ſeconde ſorte eſt *la frotta*, lorſque ceux qui étoient deſtinés à ſe battre un à un, emportés par l'impatience, ſe battent tous à la fois. La troiſiéme maniére de ſe battre eſt *la guerra ordinata*, lorſque dès le commencement on convient des deux côtés qu'un nombre égal de chaque parti ſe batra à coups de poings. Mais cette derniére maniére cauſant preſque toûjours la mort de quelques perſonnes, qui ſont ou tuées dans l'action ou ſuffoquées dans la foule, elle eſt rarement permiſe & ſeulement lorſqu'on a pris des précautions ſuffiſantes, ou lorſqu'il s'agit de donner ce divertiſſement à quelque grand Seigneur étranger. Au reſte la République pourroit ſans doutes éteindre peu à peu cette animoſité des Bourgeois; mais elle fomente plûtôt ſous main cette diviſion, afin qu'on ſoit plus aſſuré que ces deux partis ne ſe réüniront point pour former quelque complot contre le Sénat ou contre la Nobleſſe. Le Sénat compte plus ſur les Caſtellani que ſur les Nicolotti, parce que les prémiers ſont beaucoup plus portés pour la Nobleſſe. * Amelot de la Houſſaïe, *hiſt. du gouvernem. de Veniſe p.* 51. 52. Saint Didier, *de la ville & République de Veniſe p.* 405. Miſſon *voyage.*

CASTELLANUS, (Pierre) Médecin, *voyez* CHATEL, (Pierre du).

CASTELLAZZO, ou CASTELLACCIO, bourg du Duché de Milan, en Italie, eſt près de la rivière de Bormida, dans le territoire d'Alexandrie, & à une grande lieuë de la ville de ce nom. C'eſt l'ancienne *Gamundium*, un des villages, des environs d'Aléxandrie. * Maty, *Diction.*

CASTELLAS, petite ville ou bourg de la Natolie en Aſie. Ce lieu doit être ſur la côte Orientale du cap Piſcello, à l'Orient ſeptentrional de celui de Caſtella. On prend Caſtellas, pour l'ancienne *Calliſtratia*, ville de la Paphlagonie, ſituée ſur le pont Euxin. * Maty, *Diction.*

CASTELLAUN, ou CASTELHUN, bourg, ou petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Duché de Simmeren, & à deux lieuës de la ville de ce nom, eſt chef d'un Bailliage, qui appartient au Marquis de Bade. * Maty, *Diction.*

CASTELLE, anciennement *Cytorum*, *Cotyora*: petite ville de la Natolie propre en Aſie. Elle eſt ſur la côte de la mer Noire, entre la ville de Samaſtro au Couchant, & le cap Piſello au Levant. * Baudrand.

CASTELLESI, connu ſous le nom d'*Adrien de Corneto*, Cardinal. *Cherubez* CORNETO.

CASTELLI, bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la Calabre ultérieure, ſur le golfe de Squilace, ou di Caſtelli, au Midi de ſaint Severina, & à une lieuë de la petite ville d'Iſola & du cap Rizzuto. * Maty, *Diction.*

CASTELLINI, (Luc) de Fayence en Italie, Vicaire général de l'Ordre de ſaint Dominique; & fait en 1629. Evêque de Cantazaro dans la Calabre, a compoſé divers ouvrages: *De electione & confirmatione canonica Prælatorum præſertim regularium*; trois traitez de la canonifation des Saints, & des diſputes théologiques ſur les ſacremens. Cet Auteur eſt aſſez bon Canoniſte & médiocre Théologien. Il a écrit aſſez nettement, & traité méthodiquement les matiéres; mais il s'arrête trop aux ſentimens des nouveaux Auteurs, & ajoûte foi trop facilement aux hiſtoires vulgaires. Il mourut en 1531. * M. du Pin, *biblioth. des Auteurs eccléſiaſtiques XVII. ſiécle.* Echard, *ſcript. Ordin. Prad.*

CASTELLINI ZARATIN, (Jean) auſſi de Fayence, a travaillé à une partie de l'Iconologie de Ripa. * Leo Allatius, *in apib. urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. imag. illuſtr.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII. &c.*

CASTELLO D'AMPURIAS, anciennement Caſtelon, bourg de la Catalogne en Eſpagne. Il eſt dans la Viguerie de Gironne, ſur le Lobregat, à deux lieuës de Roſe & à quatre d'Ampurias. * Baudrand.

CASTELLO DELLA PIETRA, bourg ſitué ſur un roc & fortifié, qui eſt près de l'Adige dans l'Evêché de Trente, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, & à une de Roverede, eſt au pouvoir des Autrichiens. Quelques-uns croyent, que c'eſt la *Verucæ* de l'ancienne Rhetie, mais d'autres la mettent à *Chiuſa*, bourg du Veronois ſur l'Adige, au-deſſus de Verone. * Maty, *Diction.*

† CASTELLUS, (Edmund) Anglois, extraordinairement verſé dans les Langues Orientales, nâquit en 1606. & étudia à Cambridge. Il fut Docteur en Théologie, Chapelain du Roi & le prémier Profeſſeur en Langue Arabe après que *Thomas Adam*, Baronnet & Alderman de la ville de Londres eut fondé cette chaire. Caſtellus étoit d'une modeſtie & d'une humilité étonnante, ne ſe croïant jamais comparable aux autres ſçavans, quoiqu'ils lui fuſſent inférieurs en érudition. Il eut avec *Sam. Clarck* la meilleure part au grand ouvrage des Polyglottes d'Angleterre, quoiqu'elles aïent été publiées ſous le nom de *Walton*. Voici la tâche qui échut à Caſtellus dans cet ouvrage: la traduction latine de la verſion ſyriaque des fragmens de Daniel, de Tobie, de Judith, des Maccabées, &c. la traduction latine de la verſion Ethiopique du Cantique des Cantiques, & les réflexions ſur la verſion Ethiopique des Pſeaumes, du Cantique & du N. Teſtamens; les remarques ſur le Pentateuque Samaritain, &c. Mais Caſtellus a ſur-tout bien mérité de toute la République des Lettres par l'immenſe ouvrage de ſon *Lexicon Heptaglotton*, dans lequel on ne trouve pas ſeulement ramaſſé tout ce qu'il y avoit dans tous les Dictionnaires précédens. Mais où il a encore recueilli un tréſor inconcevable tiré d'un nombre prodigieux de manuſcrits, ſyriaques ſur-tout & Arabes. Il travailla pendant 17. années conſécutives à cet ouvrage, & avec une telle aſſiduité qu'il regardoit comme des jours perdus ceux où il n'avoit pas donné 16. à 18. heures au travail. Sa ſanté en fut très-altérée & il perdit preſque entiérement la vuë. Il ne manqua pas de cenſeurs qui ſe moquèrent de ſon ouvrage & ceux-là même qui lui avoient promis quelque ſecours l'abandonnèrent, deſorte que dans ſa vieilleſſe il ſe vit ſeul chargé de ce fardeau preſque inſupportable. Dans l'incendie de Londres il perdit ſa Bibliothèque, une quantité conſidérable de meubles & 300. exemplaires

plaires de ſon *Lexicon Heptaglotton*. Il fut obligé de vendre une terre de 100. livres Sterling de revenu, qu'il avoit héritée de ſon père, & d'emprunter encore 1000. livres Sterling. Cependant cela ne ſuffit point pour le dégager des dettes qu'il avoit contractées pour l'ouvrage de ſon *Lexicon*. Charles II. lui donna outre cela un Canonicat à Cantorbery, & malgré cela il ne ſe vit pas en état d'aquiter ſes dettes. Dans l'eſpace de 20. ans il avoit dépenſé pour ſon Dictionnaire environ 20000. livres Sterling du ſien: cependant, après avoir eſſuié tant de travail, après avoir ſacrifié tout ſon bien, il ſe vit, pour toute récompenſe, réduit en priſon par ſes créanciers à qui il devoit encore 900. livres Sterling. Il fit préſenter par *Arlington* une requête au Roi, mais ſans effet. Son *Lexicon Heptaglotton* contient l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque*, le *Samaritain*, l'*Arabe*, l'*Ethiopien* & le *Perſan* à part; & pour l'explication de ces langues il rapporte ſouvent des mots *Arméniens*, *Turcs*, *Indiens* & *Japonnois*; il y examine & corrige les diverſes verſions, il explique un grand nombre des paſſages les plus difficiles de l'Ecriture & éclaircit les uſages & les proverbes de diverſes nations. Il a joint à tout cela une *Grammaire Harmonique* de toutes ces Langues. Il a auſſi fait imprimer ſa Harangue inaugurale qu'il prononça lorſqu'il prit poſſeſſion de la chaire Arabe; il y travaille à éclaircir la matière des plantes dont il eſt parlé dans l'Ecriture-Sainte, & cela par les Ecrivains Orientaux. Il mourut en 1685. Il paroit par une lettre qu'*Ed. Bernard* écrivit à Lightfoot, qu'en 1674. Caſtellus ſe vit aſſez bien dans ſes affaires. * Ex Bibl. *Polyglott*. Præfatio *Lexici Heptaglotti*. Epiſt. Caſtelli *ad Lightfoot in hujus poſthumis*. Le Neve, *Faſt*.

CASTELNAU, petit bourg de Guyenne, dans le pays de Medoc, ſitué ſur une petite rivière, qui ſe jette dans la Garonne, vis-à-vis de Blaye.

CASTELNAU DE MANES, bourg en Guyenne, près de Bazas.

CASTELNAU DE MONT-RATIER, bourg dans le Quercy, près de Cahors dans la petite rivière qui ſe jette dans le Tarn près de Moiſſac.

CASTELNAU, (Pierre) prémier Inquiſiteur de la foi. *Chercher* PIERRE DE CASTELNAU.

CASTELNAU, (Jacques Marquis de) Maréchal de France, fit ſes prémières campagnes en Hollande, d'où étant de retour en France, il ſervit aux ſiéges & priſes de Corbie en 1636. du Caſtelet en 1638. de Hesdin en 1639. d'Arras en 1640. & d'Aire en 1641. ſe ſignala au ſiége de Fribourg en 1644. & à la bataille de Norlingue en 1645. où il ſervoit en qualité de Maréchal de bataille, & où il fut bleſſé de deux coups de mouſquet. Il fut enſuite Maréchal de camp, Gouverneur de la Baſſée en 1647. & de Breſt en 1648. ſe trouva aux priſes de Dunkerque, de Mouzon & de ſainte Menehoud en 1653. aida à forcer les lignes d'Arras en 1654. ſervit aux priſes de Landrecies, de Condé & de ſaint Guillain en 1655. & au ſiége de Valenciennes en 1656. il eut le commandement de l'aisle gauche de l'armée à la bataille des Dunes près Dunkerque le 14. Juin 1658. & fut bleſſé deux jours après au ſiége de cette place, dont il mourut à Calais le 15. Juillet ſuivant en ſa 38. année, ayant été honoré du bâton de Maréchal de France le 20. Juin précédent,

1. Il deſcendoit de *Pierre* de Caſtelnau, Seigneur de la Riviere & de la Princerie, qui s'attacha au ſervice de Loüis Duc d'Orléans, puis Roi XII. du nom, qui le fit Ecuyer de ſon écurie. Il épouſa vers l'an 1482. *Jeanne* de Vallée, veuve de *Jacques* Guy, Seigneur d'Aviré, & fille de *Pierre* de Vallée, Seigneur de Puygabil, dont il eut *Jacques* & *Pierre*, morts ſans alliance; *Louis* tué aux guerres d'Italie; *Jean*, qui ſuit; *Louiſe*, mariée à *Hector* du Dresnay, Seigneur du Cholet; & *Marguerite* de Caſtelnau, Dame de ſaint Bris.

2. *Jean* de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiere, de la Princerie & de Rouvre, fut élevé auprès du Connétable de Bourbon, qu'il ſuivit en Italie, où il fut Capitaine d'Infanterie. Etant de retour en France, il épouſa le 21. Octobre 1514. *Jeanne* du Meſnil, fille de *François*, Seigneur du Meſnil, & de *Louiſe* de Villebon, dont il eut *Pierre* II. du nom, qui ſuit; *Michel*, qui a fait la branche des Seigneurs de Mauviſſiere, Marquis de Caſtelnau, rapportée cy-après; *Veſpaſien*, tué au ſiége de ſaint Jean d'Angely; *Titus*, Seigneur de la Princerie, de Villeneuve-la-Cornuë & d'Hiévre-le-Châtel, Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes Suiſſes de François Duc d'Alençon, aſſaſſiné à la Cour de ce Prince en 1573. ſans laiſſer poſtérité de *Jeanne* de Courtenay, fille de *René*, Seigneur de la Ferté-Loupierre, & d'*Anne* de la Magdelaine; *François*, Abbé de Cuſſy; *Jeanne*, mariée à *N.* Seigneur de Coligniere; *Marguerite*, alliée à *N.* Seigneur de Boismeſtre en Berry; *Marie*, qui épouſa *N.* Seigneur du Breüil en Touraine; & *Magdelaine* de Caſtelnau, morte ſans alliance.

3. *Pierre* de Caſtelnau II. du nom, Seigneur de Mauviſſiere, de Rouvre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, prémier Maître d'Hôtel du Duc d'Alençon, ſon Lieutenant général au Comté du Maine, & Seigneurie de Château-du-Loir, fut aſſaſſiné à Dunkerque, où il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le maſſacre d'Anvers. Il épouſa, 1. *Jeanne* Hamelin, fille de *René*, Seigneur des Moulins; & de *Magdelaine* le Veneur, Dame d'Eſpinay, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* Sigonneau, fille de *Maté*, Seigneur de la Perdrilliere, & de *Jeanne* d'Amours, dont il eut *Chriſtophle*, qui ſuit; *Mathurin*, qui fit la branche des Seigneurs du Rouvre, rapportée cy-après; & *Françoiſe* de Caſtelnau, mariée à *François* de Juſton, Seigneur de la Foſſe & de ſaint Aubin.

4. *Chriſtophle* de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiere, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſervit dans ſes armées & fut pris dans une rencontre en 1581. Il épouſa *Renée* de Boiſnay, fille de *François*, Seigneur de la Motte-ſaint-Lubin, & de *Louiſe* de ſaint François, dont il eut 1. *Urbain*, Seigneur de Mauviſſiere, qui fut tué du vivant de ſon père, au ſiége de Montauban, ayant eu de *Marie* de Sarcé, Dame de la Haye ſa femme, *Anne*, Seigneur de Mauviſſiere, mort à l'âge de 18. ans au retour de ſa prémière campagne; & *Urbaine* de Caſtelnau, mariée à *Jacques*, Seigneur de Segraje au Maine: 2. *Anne-Michel*, Abbé de Cuſſy, après ſon grand oncle; & 3. *Louis*, qui ſuit;

5. *Louis* de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiere, &c. Capitaine d'Infanterie, épouſa le 2. Décembre 1624. *Marguerite* de Tours, Dame de la Grace, fille de *Jean*, Seigneur de la Bardie, &c. & de *Marguerite* de Belrieu, dont il eut *Chriſtophle*, qui vendit la terre de Mauviſſiere en 1655. *Gabriel*; & *Marguerite* de Caſtelnau, alliée en May 1653. à *Pierre* de Belrieu, Seigneur de ſaint Dizier.

SEIGNEURS DU ROUVRE.

4. *Mathurin* de Caſtelnau, ſecond fils de *Pierre* II. du nom, Seigneur de Mauviſſiere, & de *Marguerite* Sigonneau, fut Seigneur de Boisjoly & du Rouvre en Touraine, Meſtre de camp d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine au Régiment des Gardes, & mourut au ſiége de Montpelier en 1622. il épouſa *Marie* Genton, fille de *Durand*, Seigneur de Millandes, & de *Marie* de Wlcop, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Quincy en Berry, qui de *Gabriele* de Viévre, fille de *Claude*, Seigneur de la Salle, & de *Marguerite* de Leſtang, eut pour fille unique, *Marie* de Caſtelnau, Religieuſe Carmelite à Paris: 2. *Louis*, qui ſuit; 3. *Gabriele*, mariée à *René* de Betz, Seigneur de la Retheloire & d'Ambillon en Touraine; 4. & 5. *Marguerite* & *Angelique* de Caſtelnau, Religieuſes.

5. *Louis* de Caſtelnau, Seigneur du Rouvre, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes & Gouverneur de Bourbourg, épouſa *Marguerite* de Palluau, fille de *Denis*, Seigneur de Palluau & du Fay, Conſeiller au Parlement, & de *Magdelaine* de Montholon, dont il eut *Jacques*, dit le Comte de Caſtelnau, Capitaine de Cavalerie; *Jérôme*, Abbé; & *Catherine* de Caſtelnau, Religieuſe Urſeline à Corbeil.

SEIGNEURS DE MAUVISSIERE, MARQUIS DE Caſtelnau.

3. *Michel* de Caſtelnau, ſecond fils de *Jean*, Seigneur de Mauviſſiere, & de *Jeanne* du Meſnil, fut Seigneur de Mauviſſiere en partie, Baron de Jonville & de Concreſſant, puis Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes & Gouverneur de ſaint Dizier. Il fut employé en diverſes négociations, du tems des Rois Charles IX. & Henry III. & principalement en ſes Ambaſſades en Angleterre, où il fut cinq fois, & y reſta dix ans de ſuite la dernière fois & mourut en 1592. On a de lui des mémoires des choſes les plus remarquables qu'il a vûës & négociées en France & en Angleterre, qui furent donnez au public en un volume *in quarto*, & que M. le Laboureur fit depuis imprimer *in folio*. Il épouſa le 26. Juin 1575. *Marie* Bochetel, fille de *Jacques*, Seigneur de Broüillamenon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Maître d'hôtel ordinaire, & Ambaſſadeur en Flandres, & de *Marie* de Morogues, dont il eut *Edouard-Robert*, Baron de Jonville, tué en duel, *Jacques*, qui ſuit; *Catherine*, qui parloit quatre langues, traduiſit en Anglois les mémoires de ſon père, & épouſa le 21. Septembre 1595. *Louis* de Rochechoüart, Seigneur de la Broſſe, Jars, &c. & *Elizabeth* de Caſtelnau, morte jeune.

4. *Jacques* de Caſtelnau, Baron de Jonville, Broüillamenon, &c. recüeillit la ſucceſſion de *Jacques* Bochetel, Sécrétaire d'Etat, ſon ayeul maternel, à la charge d'en porter le nom & les armes, & épouſa *Charlotte* Rouxel, fille de *Pierre*, Baron de Medavi & de *Charlotte* de Hautemer-Fervaques, dont il eut *Henry*, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au ſiége de la Rochelle en 1627. à l'âge de 17. ans; *François*, Baron de Mauviſſiere, tué en duel: *Jacques* II. qui ſuit; *Charlotte*, Abbeſſe de Buſſieres; *Marie*, alliée 1. le 22. May 1642. à *Jean* de Pierrebuffiere, Baron de Comborn, Marquis de Chamleret; 2. en 1654. à *Philibert* de Thurin, Marquis de Ceton, morte le 25. Juillet 1688. & *Anne* de Caſtelnau, Religieuſe à Gomerfontaine.

5. *Jacques*, Marquis de Caſtelnau, II. du nom, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épouſa en Mars 1640. *Marie* de Girard, fille de *Pierre*, Seigneur de l'Eſpinay & de la Buzardiere, Maître d'hôtel ordinaire du Roi, morte le 19. Juillet 1696. dont il eut *Michel* II. qui ſuit; *Marie-Magdelaine*, morte en Octobre 1656. âgée de 12. ans; & *Marie-Charlotte* de Caſtelnau, alliée le 15. May 1668. à *Antoine-Charles*, Duc de Grammont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toiſon d'or, &c. morte le 29. Janvier 1694. âgée de 46. ans.

6. *Michel*, Marquis de Caſtelnau, II. du nom, Gouverneur de Breſt, Meſtre de camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à Utrecht le 2. Décembre 1672. âgé de 27. ans, de la bleſſure qu'il reçut à l'attaque d'Ameydon. Il épouſa *Louiſe-Marie* Foucault, fille de *Louis*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie* Fourré de Dampierre, morte le 4. Juillet 1709. dont il eut *Henriette-Julie* de Caſtelnau, mariée en 1691. à *Nicolas*, Comte

Digitized by Google

Comte de Murat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, morte le 29. Septembre 1716. & deux autres filles. *Voyez* la vie du Maréchal de Castelnau, & la généalogie de sa maison écrite par M. le Laboureur.

CASTELNAUDARI, ville de France en Languedoc, Capitale du Comté de Lauragais. Le Roi Henri II. y établit un Présidial en 1553. Cette ville appellée en latin *Castellum Arianorum* ou *Castellaxium Auracium*, est entre Toulouse & Carcassone, près de saint Papoul, dans un terroir très-fertile. Il y a diverses manufactures, & sur-tout de draps. Elle est renommée par le combat que le Maréchal de Schomberg y donna le 1. Septembre de l'an 1632. contre les troupes de Gaston Duc d'Orléans. Le Comte de Moret y fut tué, & Henri Duc de Montmorency y fut blessé & pris, & eut depuis la tête coupée dans la ville de Toulouse. * *Voyez* les mémoires de Jacques de Puysegur.

¶ CASTELVETRO, (Loüis) nâquit à Modène en 1505. de *Jacques Castelvetro*, & de *Bartolomea dalla porta*, tous deux d'une famille noble & illustre. Il fit ses études à *Boulogne*, à *Ferrare*, à *Padouë* & à *Sienne*. Il y étudia en Droit & y prit les degrés de Docteur pour suivre les volontés de son Père, car son penchant l'entrainoit du côté des belles Lettres; sur-tout depuis qu'il fut reçu dans l'Académie des *Intronati* de Sienne. *Jean Marie dalla Porta*, son oncle, l'attira à Rome pour lui faire ressentir les effets de son crédit, & pour lui procurer un Evêché. Castelvetro y alla, mais n'aïant point de goût pour les vuës de son Oncle, il se retira secrètement à Sienne où il se livra, avec tant d'ardeur, à l'étude des belles Lettres qu'il en tomba malade très dangereusement. Etant de retour à Modène il engagea les Magistrats de cette ville à faire venir de scavans Professeurs dans les langues Grecque & Latine & dans la Jurisprudence. Il contribua à former une Académie où l'on examinoit les Auteurs Grecs & Latins, & où l'on s'entretenoit sur diverses matières de science, & principalement sur la critique. Il fut en 1542. & 1551. un des douze Conservateurs de la ville de Modène & vécut tranquillement jusqu'à l'an 1553. qu'il eut de longs démêlés avec *Annibal Caro*. Ce fameux Poëte Italien fit vers l'an 1553. pendant qu'il étoit Sécrétaire du Cardinal *Alexandre Farnèse* une de ces poesies que les Italiens nomment *Canzone*, à la loüange de la maison de France, qui fut intitulée *la Canzone de Gigli d'Oro*. L'ouvrage fut très aplaudi. *Aurelio Bellincini* Gentilhomme Modenois, qui étoit alors à Rome, voulut savoir le jugement de Castelvetro, qui le lui marqua dans une lettre à condition qu'il gardât le secret. Bellincini montra la lettre sans dire de qui elle étoit, mais *Caro* sceut remonter jusques à la source, & se mit à déchirer Castelvetro qu'il traitoit de petit pedant, & de petit Grammairien, *Pedantuccio e Grammaticuccio*. Castelvetro choqué de ce procédé écrivit contre le Poëte, qui de son côté résolut de se servir de deux moïens, pour faire taire son Antagoniste. Le premier fut de lui répondre en forme & le second de le commettre avec le Tribunal de l'Inquisition. *Caro* commença par un ouvrage en vers où il fut aidé de *Benoît Varchi*, & de *Jean François Commendon* qui fut depuis Cardinal. Cette pièce ne parut qu'en 1558. sous ce titre: *Apologia degli Academici de Banchi di Roma contra Lodovico Castelvetro in difesa della sequente Canzone del Commendatore Annibal Caro. in Parma in* 8°. Castelvetro répliqua par un écrit qui fut imprimé en 1560. & intitulé, *di Lodovico Castelvetro Ragione di alcune cose segnate nella Canzone di Annibal Caro, venite allombra de gran Gigli d'oro in Venezia*. Il y eut encore quelques écrits. Mais le Poëte vindicatif se hâta de recourir au second moïen qu'il avoit projetté & de faire dénoncer Castelvetro à l'Inquisition comme suspect d'héresie. Annibal Caro se servit de Paul Castelvetro, frère, de son Antagoniste jeune homme débauché, & que la famille vouloit faire renfermer. Louis Castelvetro se voïant accusé, se tint caché dans les Etats du Duc de Ferrare pendant tout le Pontificat de Paul IV. Lorsque Pie IV. eut été élû Pape, Castelvetro se rendit à Rome pour se justifier. Il n'eut d'abord pour prison que le Monastère de *S. Marie in via*, mais aïant aprís que le Cardinal Alexandrin qui fut ensuite Pape sous le nom de Pie V. & qui étoit alors Grand Inquisiteur avoit dessein de faire renfermer dans les prisons du S. Office tous ceux qui étoient suspects d'Héréfie, il se déroba secrètement & se retira en Lombardie. L'Inquisition le condamna comme coupable présumé des erreurs dont il étoit accusé & l'excommunia. *Caro* ne jouit pas long-tems de sa victoire; disgracié du Cardinal Farnèse, il mourut le 28. Novembre 1566. En 1561. Castelvetro se retira à Chiavennes ville du Pays des Grisons, & fut reçû par un Grec son ami nommé *François Porto*, avec lequel il vouloit se rendre à Lyon. Mais *Porto* ayant été retenu à Genève pour y professer la langue grecque, Castelvetro retourna à *Chiavennes* où il demeura deux ans, croïant que le Concile de Trente prendroit connoissance de son affaire. De Chiavenne il se rendit à Lyon, où il composa son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, & où il étoit encore le 20. Janvier 1567. Les troubles excités en France à cause de la Religion engagèrent Castelvetro à quitter Lyon: il fut dépouillé par des bandits, perdit son équipage, ses livres & plusieurs de ses ouvrages, & se retira à Genève & de-là à Chiavennes où il fit des leçons sur Homère. De-là il alla à Vienne où l'Empereur *Maximilien* lui fit ressentir les effets de sa libéralité, ce qui l'engagea à lui dédier son commentaire sur la Poëtique d'Aristote qu'il fit imprimer par le conseil de ses amis à Vienne en 1570. La peste le chassa de cette ville & l'obligea de retourner à Chiavennes d'où il vouloit aller à Bâle, mais la mort le prévint le 21. Février 1571. à l'âge de 66. ans. Castelvetro étoit réglé dans ses mœurs, il ne voulut pas se marier de peur d'être distrait de ses études qui faisoient sa grande passion. Outre les langues Grecque & latine, il avoit apris l'Hébraïque & possédoit la Provençale d'où l'on prétend que l'Italienne tire son origine. Son humeur critique fit qu'il n'eut pas beaucoup d'amis, quoi qu'on estimât son savoir. M. de Balzac porte ce jugement de Castelvetro. " Je n'ai guères, vû, *dit-il*, de Grammairien de la „ force de ce Modenois. Il faut avoüer pourtant qu'il pèche „ quelquefois par trop de subtilité, & qu'au reste c'étoit un en„ nemi public qui ne pouvoit souffrir le mérite ni la réputation „ de personne. Annibal Caro étoit plus honnette homme que „ son adversaire, quoique peut être son adversaire soit plus grand Docteur que lui. " Outre les livres dont on a parlé, il a fait encore 1°. *Correzione di alcune cose del dialago delle lingue del B. Varchi, & una Giunta al primo libro delle Prose del P. Bembo, dove si ragiona della volgar lingua in Basilea* 1572. *in* 4°. 2°. *Le Rime de Petrarca brevemente sposte in Basilea* 1582. *in* 4°. 3°. *Spozizioni sulla Rettorica ad Erennio. in Modena* 1655. 4°. *Opere varie critiche, non piu Stampate, colla vita dell'Autore scritta dal Signor Proposto Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del Ser. Duca di Modena. In Berna* 1727. *in* 4°. * Mémoires *pour servir à l'Histoire des hommes Illustres &c.* Teissier *Eloges &c. T.* 1.

CASTIANIRE, femme Thracienne de la ville d'Æsyme, fut une des concubines du Roi Priam. Ce Roi eut d'elle un fils qu'il nomma *Gorgythion*. * Homere, *Iliade, liv.* 8.

CASTIGLIO, (Jean Gonzales de) *Cherchez* GONZALEZ.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Carfagnane, à la République de Lucques.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Calabre citérieure, avec titre de Principauté.

CASTIGLIONE, (Lupus de) étoit originaire de Florence, & Abbé de saint Miniat Ordre de saint Benoit. Il avoit la réputation d'être habile Jurisconsulte. Il florissoit vers l'an 1354. On a de lui un ouvrage intitulé, *Allegationum*, ou commentaire sur les Clémentines, des additions au traité de Petrucci: *de pluralitate beneficiorum*. Quelques Auteurs lui attribuënt aussi un traité *de hospitalitis, de canonica potestate, consilium circa Inquisitores & Nuncios apostolicos, quod sint exempti a jurisdictione ordinaria*. * Forster, *hist. juris, lib.* 3. *cap.* 26.

CASTIGLIONE, (Christophle) Jurisconsulte du XV. siècle, étoit de Milan, de l'illustre maison des Castiglione. Il enseigna le Droit dans les Universitez de Parme, de Pavie & de Sienne. Le Duc de Milan le nomma son Conseiller. Il mourut à Pavie le 16. May 1425. Nous n'avons aucuns ouvrages sous son nom; mais on prétend que ceux que Raphaël de Côme & Raphaël Fulgosius ont publié sous leur nom sont de Castiglione. * Forst. *hist. Jurisc. c.* 31. *&* 32.

CASTIGLIONE ARETINO, bourg de la Toscane en Italie: il est dans le Florentin, aux confins de l'Etat de l'Eglise & à deux lieuës de Cortone, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CASTIGLIONE DI LAGO, bourg ou petite ville du Perugin, dans l'Etat de l'Eglise. Il est bâti à six lieuës de Perugia, sur un petit cap, qui s'avance dans le lac de Castiglione, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CASTIGLIONE, (le Lac) de Passignano, ou de Perugia; anciennement *Trasimenus* & *Trasumenus*. Annibal, Général des Carthaginois, le rendit fameux par une grande victoire qu'il y remporta sur les Romains, commandez par le Consul Flaminius. On remarque, que les deux armées combattirent avec tant d'ardeur, qu'elles ne s'apperçurent pas d'un tremblement de terre, qui se fit durant le combat. Au reste ce lac qui est dans le Perugin, à trois ou quatre lieuës de Perugia, est d'une forme ronde, a de circuit environ sept lieuës, renferme trois petites Isles dans son enceinte, & est extrêmement poissonneux. * Baudrand.

CASTIGLIONE DI PISCARIA, ou DI PISCALA, bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toscane, près de la montagne de Piscala, sur le canal par lequel le lac de Buriana ou de Castiglione se décharge dans la mer de Toscane, entre l'embouchure de l'Ombrone, & le golfe de Piombino. * Maty, *Diction.*

CASTIGLIONE, (Lago di Castiglione) ou de S. Prassede, petit lac de la campagne de Rome en Italie, est environ à cinq lieuës de Rome, du côté de l'Orient. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui, qui portoit le nom de *Burramus*. * Baudrand.

CASTIGLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantouë, du côté de Verone, &c.

CASTIGLIONE DELLE STIVERE, ville d'Italie, sur les frontières du Mantoüan, avec titre de Principauté. C'est une place très-forte, entre Mantouë & Bresce, qui appartient à un Seigneur de la maison de Gonzague, & est Capitale d'un petit pays. * Sanson. Baudrand.

CASTIGLIONE, (Brando) Cardinal, natif de Milan, vivoit dans le XV. siècle. Jean Galeas, Duc de Milan, lui procura une chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Pavie. Depuis Castiglione étant allé à Rome, il s'y fit connoitre par les services qu'il rendit au saint Siège. Grégoire XII. le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII. le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V. l'envoya Légat en Allemagne, &

Digitized by Google

Eugene IV. l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443. âgé de 93. ans. * Ughel, *Ital. ſac.* Contelorio, *in Mart. V. &c.*

☞ Cette famille de Caſtiglione de Milan a encore eu *Geofroy* de Caſtiglione, qui fut Pape ſous le nom de *Celeſtin* IV. un autre de ce nom, que le Pape Innocent IV. fit Cardinal en 1244. mort en 1245. *Jean* de Caſtiglione, Cardinal Evêque de Pavie, que le Pape Nicolas V. envoya Nonce en Allemagne, que Caliſte III. fit Cardinal en 1456. & à qui Pie II. confia la Légation de la Marche d'Ancone, où il mourut à Macerata, le 14. Avril 1460. & *Ange* Caſtiglione, Carme de Gênes, où il mourut en 1584. Celuy-cy laiſſa divers ouvrages, entre autres des Sermons, dont Poſſevin, Sophrani & Juſtiniani ont fait mention.

CASTIGLIONI, (Chriſtophle) de Milan, où il a été Conſeiller du Duc. On n'a que très-peu de choſes de ce Juriſconſulte; mais l'on a prétendu que les deux Raphaëls Commenſio & Fulgoſe s'étoient accommodez de ſes écrits, & les avoient partagés entre-eux pour s'en faire honneur. En effet ils ont tous deux ſuivi les opinions ſingulières que leur Maitre avoit inventées. On a à la vérité l'obligation à Caſtiglioni d'avoir ſervi à éguiſer les eſprits; mais il a apporté une grande confuſion dans les écoles par ſes contradictions. Il a enſeigné à Parme, à Pavie, à Turin & à Sienne, & eſt mort en 1425. il a fait des conſeils, pluſieurs répétitions de loix, *diſputatio circa alienationem bonorum mulieris prohibitam à ſtatuto: ſuper infortiato de Duello: an præſumatur fœnus, quando vendens poſtea capit in emphiteuſim.* Ce Docteur en Droit eſt un de ceux qui a reçû le plus d'éloge. Jaſon l'appelle un autre Scevole. Fulgoſe le qualifie d'Archidocteur, à qui il avoit l'obligation de ce qu'il ſçavoit. * *Bibl. hiſt. des Auteurs du Droit:* par Denis Simon. *edit. Pariſ.* 12°. 1692.

CASTIGLIONI, ou CASTILIONI, (François) Chanoine de ſaint Laurent de Florence, vivoit dans le XV. ſiècle en 1460. Marcile Ficin lui adreſſe une de ſes lettres. On a fait un recüeil des ſiennes adreſſées à Jacques Picolomini Cardinal. Il écrivit la vie de ſaint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres ouvrages de piété, dont Léandre Alberti, Poſſevin & Voſſius font le dénombrement.

CASTIGLIONI ou CASTELION, (Balthaſar) Baldeſſar Caſtiglione, dit en latin ſelon la fantaiſie des Ecrivains *Caſtellio, Caſtalioneus, Caſtalio, Caſtiltonaus, &c.* Evêque d'Avila, vivoit au commencement du XVI. ſiècle, vers l'an 1525. Il étoit de Mantoüe & fut mari de la célèbre *Hippolyte* Taurella. Il avoit fait des progrès dans les Lettres & dans les Langues, ce qui paroit par ſes ouvrages en proſe & en vers, dont on va parler ci-après. Le Pape Clément VII. l'envoya à l'Empereur Charles V. pour détourner les malheurs dont étoit menacée la ville de Rome: mais on l'accuſa d'avoir eu quelque intelligence avec l'Empereur, qui le nomma à l'Evêché d'Avila. Il ne joüit pas long-tems de cette nouvelle dignité, & il mourut peu de tems aprés. Cet Auteur s'eſt rendu célèbre par ſes vers, auſſi-bien que par ſa proſe. Ses poëſies latines ſont au prémier tome des délices des Poëtes d'Italie, recüeillies par Janus Gruterus déguiſé, ſous le faux nom de Ranutius Gherus, & ſes italiennes ont été imprimées diverſement. Parmi les latines, il y a des Elégies d'une grande délicateſſe. Jules Scaliger en loüe une entre les autres, qu'il ne fait point difficulté de préférer à toutes celles de Properce. Il dit que rien n'eſt plus élégant, plus net, ni plus agréable, que cette élégie. Sa *Cléopatre*, ſelon le même Critique, eſt capable de charmer toutes ſortes d'eſprits: & Paul Jove témoigne que cette pièce eſt écrite dans un ſtyle tout-à-fait grand & héroïque. On y trouve, dit le même Scaliger, ce ſublime des penſées que Lucain avoit affecté ſi fort, & qu'il avoit cherché inutilement: mais le Comte de Châtillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile, avec cette grandeur qui lui étoit naturelle. C'eſt ce qui le fait aimer & rechercher, d'autant plus volontiers, qu'on eſt rebuté du faſte & de la dureté de Lucain; en ſorte que ſi Châtillon avoit compoſé tous ſes ouvrages poëtiques de la même force, on n'auroit point eu de raiſon de lui diſputer le ſecond rang aprés Virgile. Cet Auteur a fait aſſez peu de vers italiens, qui n'ont pas laiſſé de lui acquérir la réputation d'excellent Poëte: mais ces vers ne comprennent la plûpart que des amours, & de la galanterie. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 77. *p.* 178. *ed. Baſil. in octavo.* Jul. Cæſ. Scaliger, *hypercrit.* 6. *poëtic. p.* 797. Baillet, *jugement des Sçavans ſur les Poëtes.*

¶ CASTILION, CASTALION, CASTILLON ou CHASTILLON, (Sébaſtien) né l'an 1515. à Châtillon ſur le Rhône, d'où pendant quelque tems il fut nommé Caſtelion; d'autres diſent que c'étoit le nom de ſa famille. Dans ſa jeuneſſe quelqu'un l'aïant nommé, par mépriſe, *Caſtalio*; comme c'eſt le nom que l'on donne à la fontaine des Muſes, il le préféra au ſien par un petit mouvement de vanité. Il le récite lui-même dans la défenſe contre un livre de Calvin. Il fut Régent dans le Collège de Genève. Il ſçavoit bien les Langues, & ſur tout l'hébraïque, la grecque & la latine: ce qui l'engagea à faire une traduction de la Bible, dans laquelle il s'eſt donné trop de licence, en affectant de parler purement latin. " Scevole de Sainte-Marthe dit, que Caſtillon étoit un bon homme, ſimple & ſans malice, & éloigné de toute ſorte d'ambition; juſques-là même, qu'il ne faiſoit point de difficulté de labourer de ſes propres mains, le petit héritage qu'il avoit dans le faubourg de la ville, où il prenoit le ſoin d'enſeigner de jeunes enfans. Mais le même Auteur remarque qu'il a donné atteinte en quelques lieux à la majeſté ſainte des choſes divines, par une trop grande affectation de latinité & d'éloquence. Il ajoûte, qu'il a encore fait plus imprudemment, pour ne pas dire ſottement, d'entreprendre de faire une verſion françoiſe de la Bible, lui qui n'étoit verſé que dans la lecture des livres hébreux, grecs & latins, & qui avoit presqu'entièrement oublié la langue de ſon pays. Le Préſident de Thou en parle en ces termes, ſous l'an 1563. „ Sébaſtien Caſtalion de Dauphiné, „ croyant avoir ajoûté à la Philoſophie la connoiſſance des Langues, employa ſes mains impures, au jugement de pluſieurs, „ à écrire ſur les choſes ſaintes. Bien qu'il n'eût pas les qualitez néceſſaires pour un ſi grand ouvrage, il entreprit, par „ une témérité inſolente, de faire une nouvelle traduction de „ la Bible, quoiqu'il ne fût pas d'accord ſur certains points avec „ les Proteſtans de France & de Suiſſe, dont il ſuivoit la „ doctrine. Voici ce qu'en dit M. Simon: Sébaſtien Caſtalion, „ ou Caſteillon, comme il ſe nomme lui-méme dans les livres „ françois, eſt auſſi Auteur d'une verſion latine ſur toute la „ Bible, qu'il retoucha pluſieurs fois. La prémière édition eſt „ de 1551. à Bâle: l'édition la plus éſtimée de toutes eſt celle „ de 1573. au même lieu; mais, comme je n'ay pu la trouver, „ je me ſuis ſervi d'une autre édition de 1554. qui a auſſi été „ faite à Bâle, & qui eſt accompagnée de petites notes. Les „ Docteurs de Genève, & principalement Théodore de Beze, ont „ fort décrié cette nouvelle verſion de Caſtalion, qu'ils ont appellé à cette occaſion *ignorant* & *téméraire*, en lui reprochant de s'être joüé de l'Ecriture-ſainte. C'eſt ce qu'on peut „ voir plus au long dans la préface françoiſe, de la Bible en „ 1559. De plus, Beze & Caſtalion écrivirent l'un contre l'autre ſur ce ſujet; mais, comme Beze ignoroit la langue hébraïque, il fut obligé de s'en rapporter au ſentiment des autres, „ qui aſſuroient que Caſtalion n'entendoit pas l'hébreu. Cependant on ne peut pas dire que Caſtalion n'ait point ſçû la langue hébraïque, ſi on lit les remarques critiques, qu'il a „ ajoûtées à la fin de ſa verſion. L'on peut dire qu'il „ étoit même beaucoup plus ſçavant dans les trois langues, hébraïque, grecque, & latine qu'aucun Docteur „ de Genève. Mais il ne garde pas aſſez le caractère d'un „ Interprète des livres ſacrez. Il affecta trop le ſtyle poli & élégant, & il affoiblit beaucoup par là le ſens de „ ſon texte. „ Ce défaut régne dans tout le corps de ſa verſion, comme on le pourra juger dès les prémiers mots de la Genèſe, qu'il a traduit de cette ſorte: *Principio creavit Deus cælum & terram, cum autem eſſet terra iners atque rudis, tenebriſque offuſum profundum, & divinus ſpiritus ſe ſe ſuper aquas libraret, juſſit Deus ut exiſteret lux, &c.* Voici le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur: Caſtalion, dit-il, s'étant mis „ en tête de faire une traduction latine de la Bible, a donné un „ tour entièrement profane aux livres ſacrez. On ne reconnoit „ plus dans ſa verſion cette noble ſimplicité, cette grandeur „ naturelle, cette force infinie, que l'on voit dans les originaux, & dans les autres verſions. Son ſtyle eſt affecté, éfféminé, chargé de faux ornemens, & en un mot entièrement „ profane & indigne du ſujet qu'il traite. Il eſt auſſi trop hardi, „ peu éxact, peu fidèle, & aprés tout, il ne parle pas toûjours „ bien latin. Sixte de Sienne, Genebrard, M. Huet, & pluſieurs „ Proteſtans même, en ont porté le même jugement: mais quelques autres comme Buxtorf, Humfredus, Simon Epiſcopius, „ Bootjus ont loüé, ou du moins juſtifié cette verſion. On a „ crû qu'au ſujet de la Polygamie, il donnoit dans les ſentimens de Bernardin Ochin, dont il mit les dialogues en langue latine: enfin n'étant pas encore fort vieux; (car à peine avoit-il paſſé 48. ans,) il mourut à Bâle le 29. Décembre 1563. d'éthiſie. Il differoit de Beze, principalement ſur les articles de la prédeſtination, de la juſtification, & de la perſécution des hérétiques. On peut voir là-deſſus ſes Opuſcules. L'on dit qu'il fut chaſſé de Genève en 1544. parce qu'il avoit oſé ſoûtenir que le cantique des cantiques étoit une chanſon impure, & qu'elle devoit être rayée du canon des livres ſacrés. Il avoit été accuſé de vouloir enerver l'autorité de la parole de Dieu, & d'avoir dit dans ſes remarques ſur la prémière Epitre aux Corinthiens, que ſaint Paul avoit enſeigné à ceux de ſes diſciples, qui étoient parvenus à une plus haute perfection, une Théologie plus ſublime que celle qui ſe trouve dans ſes écrits. Aïant été obligé de quitter Genève il s'en alla à Berne, d'où il fut encore chaſſé à cauſe de ſes doctrines erronées. Il ſe retira à Bâle où il obtint la Chaire en grec. Il paſſa le reſte de ſa vie dans ce lieu-là mélant ſucceſſivement le travail du corps avec celui de l'eſprit, & s'occupant aprés ſes études à cultiver lui-méme une petite poſſeſſion, qu'il avoit dans un fauxbourg. Grotius, qui l'éſtimoit beaucoup, en parle de la ſorte, au ſujet d'Arminius. " Je m'imagine, dit-il, qu'Arminius n'aura pas un meilleur ſort que Caſtalion, qui, malgré ſon grand ſavoir, ſe trouva réduit à une ſi grande éxtrémité par la fureur de ſes adverſaires, qu'il fut obligé de „ gagner ſa vie en ſciant du bois. „ Il eſt ſeur qu'il vécut dans la miſére. Il eut 4. fils & 4. filles. Fréderic Caſtalion ſon fils fut fait Profeſſeur à Bâle. Outre les deux verſions de la Bible, critiquées avec juſtice, il a laiſſé pluſieurs ouvrages.

Dia-

Digitized by Google

Dialogorum Sacrorum lib. 4. *Cyrillus. Eclogæ de nativitate Christi. In cap.* 9. *epist. ad Romanos de prædestinatione & justificatione. Quinque impedimentorum, quæ mentes hominum à vero in divinis abducunt enumeratio. Vita Joannis Baptistæ carmine græco heroico. Jonas Propheta, carmine latino heroico. Defensio suæ translationis N. T. contra Theodorum Bezam. Oda in psalmos* 40. *Ode in Carmina Moysis* 2. *Annotationes in V. & N. T.* Ses traductions du grec en latin sont, *Xenophon de Republica Atheniensium. S. Cyrilli Alexandrini libellus de exitu animi, & secundo ejus adventu. Sybillina oracula carmine Heroico reddita, cum annotationibus.* Il a fait encore quelques autres traductions. Beze, dans la vie de Calvin, dit que Castalion est l'Auteur d'un livre publié sous le nom de *Martin Bellius*, dans lequel il veut prouver que l'on ne doit pas punir les hérétiques quelque abominable & impie que soit la doctrine qu'ils enseignent. Mais Hornbeck & plusieurs autres assurent que *Lelius Sotin* est le véritable Auteur de cet ouvrage. * Beze, *in vita Calv.* Sanderus, *bær.* 190. Genebrard. *in præfat. operum Origenis.* De Thou, *hist. l.* 34. Sixte de Sienne *l.* 8. *bibl. sancta.* La Croix du Maine, *bibl. Franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 2. Sponde, *A. C. n.* 77. Daniel Huetius *de Claris Interpretibus.* Simon *Histoire critique du vieux Testament l.* 2. *c.* 27. M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible tom. II.* Teissier *Eloges tom. I.* Gerard Brandt *hist. de la Reform. Tom. I. p.* 375. Dict. *Allemand.* V. Paravicini *Singularia p.* 117. *&c. voyez* BIBLES FRANÇOISES.

CASTILLE, Royaume le plus considérable d'Espagne en Europe, est situé sous le 12. degré de longitude, & sous le 39. de latitude, entre la Navarre, l'Aragon & le Royaume de Valence au Levant; la Galice & le Portugal au Couchant; les Asturies & la Biscaye au Nord; & l'Andalousie, Grenade & Murcie au Midi. Les habitans l'appellent *la Castilla*, & elle est la plus grande des trois parties dans lesquelles on partage l'Espagne. On la divise ordinairement en Castille-*la-vieille*, & en Castille-la-nouvelle. La prémière a pour Capitale, Burgos, Archevêché. Elle n'étoit autrefois qu'un Comté dépendant des Rois de Léon, & ne fut honorée du titre de Royaume qu'en 1037. du temps du Roi Ferdinand. Ses autres principales villes sont, Valladolid, où quelques Rois d'Espagne ont fait leur séjour; Palença, & Salamanque, dont l'Université est fort célèbre. Numance, qui autrefois résista si long-temps aux Romains, étoit dans cette Province; mais il n'en paroit plus de vestige aujourd'huy. La nouvelle Castille a eu pour Capitale Tolède, dont l'Archevêque est Primat d'Espagne. Les autres sont, Madrid, aujourd'huy Capitale, séjour ordinaire des Rois d'Espagne. A cinq lieuës de cette ville vers l'Occident, est le fameux Monastère de saint Laurent, nommé *l'Escurial*, qui est un bâtiment très-magnifique, que Philippes II. fit construire. Alcala de Henarez est aussi célèbre par son Université, fondée par le Cardinal Ximenez. La Castille fut gouvernée par des Comtes, depuis Dom *Ferdinand* Gonzalez, vers l'an 904. ou, selon d'autres, en 930. jusqu'à *Garcias*, lequel mourant sans enfans en 1029. laissa cette Souveraineté à *Nugna* sa sœur, femme de *Sanche* dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume. Ferdinand II. Roi de Léon, héritant de son petit-neveu Henry, Roi de Castille, unit en sa personne ces deux Royaumes environ l'an 1217. Il a esté uni à l'Arragon sous Ferdinand & Isabelle, l'an 1474. si l'on compte depuis la mort d'Henri, Roi de Castille; ou en l'an 1467. à compter depuis que Jeanne fille de Henri IV. se fit Religieuse dans le Monastère de Conimbre, voyant que les Portugais, de qui elle attendoit du secours, s'étoient accordez avec Ferdinand & Isabelle. On dit que la Castille-vieille a reçû son nom d'un Château qu'on avoit fait bâtir pour s'opposer aux courses des Maures.

Villes de la Castille Vieille.	*Villes de la Castille Neuve.*
Avila.	Alcala.
Burgos.	Ciudad-Real.
Calahorre.	Cuença.
La Galzade.	Madrid.
Ségovie.	Siguenze.
Valladolid.	Tolède.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET généalogique des Comtes & Rois de Castille.

ANCIENS COMTES DE CASTILLE.

1. *Férdinand Gonçales* prémier Comte de Castille, se signala dans la guerre contre les Mores, qu'il défit devant saint Etienne de Gozmar, qu'ils assiégeoient, & mourut en l'an 942. il épousa *Sancie*, seconde fille de *Sanche-Garcie* I. du nom Roi de Pampelune & de Navarre, dont il eut *Garcie-Fernandes* I. du nom, qui suit; & *Urraque*, mariée 1. à *Ordonno* III. du nom, Roi de Léon, qui la répudia; 2. à *Sanche* II. du nom dit *Abarca*, Roi de Navarre.

2. *Garcie-Fernandes* I. du nom, Comte de Castille, mourut l'an 990. des blessures qu'il reçut dans un combat contre les Mores, ayant tenu le Comté de Castille pendant 48. ans, & eut de *Sancie*, dont la famille n'est pas connuë, *Sanche* I. du nom, qui suit.

3. *Sanche* I. du nom, Comte de Castille, eut de grands différens avec son père, & mourut l'an 1028. ayant gouverné le Comté de Castille 38. ans. De *N.* sa femme, il eut *Garcie* II. du nom, Comte de Castille, qui fut tué en trahison dans la ville de Léon le 23. May 1029. jour de ses nôces avec *Sanche*, sœur de *Veremond* III. du nom Roi de Leon; & *Major-Munia*, dite aussi, *Elvire*, Comtesse de Castille, mariée à *Sanche* III. du nom dit *le Grand* Roi de Navarre.

PREMIERE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

10. *Ferdinand* I. du nom dit *le Grand*, fils puisné de *Sanche* III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de *Major-Munia* dite aussi *Elvire*, Comtesse de Castille, dont les ancêtres sont rapportez à *Navarre*, fut Roi de Castille & de Léon. Il déclara la guerre à Veremond III. du nom, Roi de Léon, qu'il défit & qu'il tua; se fit couronner Roi de Léon l'an 1037. & mourut le 27. Décembre 1065. après avoir régné 28. ans six mois douze jours. Il épousa *Sancie*, sœur de *Veremond* III. du nom, Roi de Léon, & fille d'*Alphonse* V. du nom, Roi de Léon, morte le huit Novembre mil soixante-sept, dont il eut Sanche I. du nom, Roi de Castille & de Léon, qui fut tué l'an 1072. au siége de Zamora, en la septième année de son règne. *Alfonse* I. du nom, qui suit, *Garcie*, Comte de Galice, qui fut empoisonné par le commandement du Roi Alfonse son frère; *Urraque* mariée à *Garcie* de Cabrera; & *Geloire*, ou *Elvire* de Castille, morte sans alliance.

11. *Alfonse* I. du nom Roi de Castille, & VI. de ce nom de Léon, voulant usurper la couronne, il fut enfermé dans un Monastère par l'ordre du Roi Sanche I. du nom son frère, d'où il fut tiré après la mort de ce Prince, pour succéder à ses Etats. Il conquit le 25. May 1085. la ville de Tolède sur les Mores qu'il établit Capitale de son Royaume, après avoir chassé les Infidèles de cette Province, & mourut le prémier Juillet 1109. âgé de 70. ans, en la 44. année de son règne. Il épousa 1. *Constance*, dite aussi *Béatrix* de Bourgogne, veuve de *Hugues* II. du nom, Comte de Châlon, & fille de *Robert* de France, Duc de Bourgogne, morte l'an 1092. 2. *Zaïde*, dite aussi *Marie*, fille de *Benabeth* Roi de Seville. 3. *Berthe*. 4. *Elisabeth*. 5. *Béatrix*. 6. *Agnès*, fille de *Guy-Geofroy*, dit *Guillaume* VIII. du nom Duc de Guyenne; du prémier mariage vint *Urraque*, Reine de Castille & de Leon, mariée 1. à *Raymond*, qualifié Comte de Bourgogne & de Galice; 2. à *Alfonse* I. du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, qui à cause d'elle fut le VII. de ce nom, Roi de Léon & de Castille, comme Tuteur de son pupille: du second mariage sortit *Sanche*, Infant de Castille, tué au siége d'Uclés; & du quatrième vinrent *Sancie*, mariée à *Rodriguez*, Comte de Castille; & *Alberic*, dite aussi *Geloire* & *Elvire*, mariée, 1. à *Roger*, prémier Roi de Sicile, Duc de la Poüille & Prince de Capouë; 2. à *Fernand* Fernandez, avec lequel elle vivoit l'an 1117. *il eut aussi pour filles* naturelles, Geloire *ou* Elvire, *mariée à* Raymond *V. du nom Comte de Toloſe; &* Therese, *qui épousa* Henry *de Bourgogne Comte de Portugal.*

SECONDE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

4. *Raymond*, quatrième fils de *Guillaume* II. du nom, dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, chercha sa fortune en Espagne, où il se rendit si célèbre par sa valeur dans la guerre contre les Mores, qu'Alfonse VI. Roi de Léon & de Castille, lui fit épouser sa fille, & lui donna le Comté de Galice. Il mourut vers l'an 1108. ayant eu d'*Urraque*, Reine de Castille & de Leon, laquelle se remaria à *Alfonse* prémier du nom Roi d'Arragon, & à cause d'elle VII. du nom Roi de Castille & de Léon, & mourut le 10. Mars 1126. ayant eu de son prémier mariage, *Alfonse* VIII. du nom qui suit; & *Sancie* de Castille, morte sans alliance.

5. *Alfonse* VIII. du nom, surnommé *le Bon*, Roi de Castille & de Léon, né le prémier Mars 1107. fut sacré Empereur par l'Archevêque de Tolède le 26. May 1135. & mourut le 21. Août 1157. après un règne de 35. ans; il épousa, 1. *Berengere* de Barcellonne, seconde fille de *Raymond-Berenger* III. du nom, Comte de Barcellonne, & de *Douce* Comtesse de Provence, morte en Février 1149. 2. l'an 1151. *Riche* ou *Rischilde* de Pologne, fille de *Boleslas* IV. du nom, dit *le Frisé*, Duc de Pologne, & d'*Agnès* d'Autriche. Elle prit une seconde alliance avec *Raymond Berenger* I. du nom, Comte de Provence, & mourut l'an .... Du prémier mariage vinrent *Sanche* II. du nom qui suit; *Garcie* Infant de Castille, mort jeune, l'an 1145. *Ferdinand* II. du nom, Roi de Léon & de Galice, qui continua la postérité des Rois de Castille, rapportée cy-après; *Constance*, mariée en 1154. à *Louis* VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte en couches l'an 1160. & *Sancie* de Castille, qui épousa *Sanche* VI. du nom, dit *le Sage* Roi de Navarre; & du second sortit *Sancie* de Castille, alliée le 19. Janvier 1174. à *Alfonse* II. du nom, dit *le Chaste* Roi d'Aragon, morte en Novembre 1208. Religieuse en l'Abbaye de Xixene: *il eut aussi pour fille naturelle*, Urraque bâtarde *de Castille, mariée* 1. à Garcie Ramir *V. du nom, Roi de Navarre, dont elle fut la seconde femme*: 2. à Alvare *Rodriguez, du pays d'Asturie, morte en Août* 1180. *&* Stephanie bâtarde *de Castille, alliée à* Ferdinand *Rodriguez, morte en* 1157.

6. *Sanche* II. du nom, dit *le Désiré*, Roi de Castille, né l'an 1135. & mort le 31. Août 1158. après avoir régné un an onze jours: épousa *Blanche* de Navarre, fille ainée de *Garcie Ramir V.* du nom Roi de Navarre, & de *Marguerite* de l'Aigle, sa prémière femme, morte en 1156. laissant pour fils unique *Alfonse* IX. du nom qui suit:

7. *Alfonse* IX. surnommé *le Bon* & *le Noble*, né l'an 1155. & mort le six Octobre 1214. ayant régné 53. ans 22. jours, épousa en Septembre 1170. *Eléonore* d'Angleterre, seconde fille d'*Henri* II. du nom Roi d'Angleterre, & d'*Alienor* Duchesse de Guienne,

Digitized by Google

enne, morte le 31. Octobre 1214. âgée de 58. ans, de chagrin de la mort de ſon mari, dont elle eut, *Ferdinand* Infant de Caſtille, né en 1189. mort en 1211. & ſelon d'autres le 14. Octobre 1210. âgé de 25. ans. *Henry* I. du nom, qui ſuit: *Berengere*, née en 1181. mariée 1. à *Conrad* Duc de Suabe, fils puîné de l'Empereur Fréderic *Barberouſſe*; mais ce mariage ayant eſté annullé l'an 1200. elle épouſa 2. l'an 1201. *Alfonſe* IX. du nom Roi de Léon, ſon couſin; ſuccéda au Roi *Henri* ſon frère l'an 1217. & mourut l'an 1245. *Blanche* née en 1188. alliée le 23. May de l'an 1200. à *Louis* VIII. du nom, Roi de France, morte le prémier Décembre 1252. *Vrraque*, qui épouſa en l'an 1206. *Alfonſe* II. du nom Roi de Portugal, morte le 3. Novembre 1220. *Conſtance* & *Sancie*, morts jeunes; *Conſtance*, prémière Abbeſſe de las Huelgas de Burgos en 1212. & *Eleonore* de Caſtille, mariée le ſix Février 1221. à *Jacques* I. du nom Roi d'Aragon, dont elle fut ſéparée & ſon mariage diſſous en 1229. quoi qu'elle eût un fils.

8. *Henry* I. du nom, Roi de Caſtille, fut bleſſé d'une tuile qui lui tomba ſur la tête en joüant avec quelques Seigneurs dont il mourut le ſix Juin 1217. après avoir règné 2. ans 9. mois, mais ſans laiſſer de poſtérité de *Mahaud* de Portugal, ſeconde fille de *Sanche* I. du nom Roi de Portugal, de laquelle il fut ſéparé pour cauſe de conſanguinité.

SUITE DES ROIS DE CASTILLE.

6. *Ferdinand* II. du nom, troiſième fils d'*Alfonſe* VIII. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, fut Roi de Léon & de Galice, & mourut en 1188. après un règne de 31. ans; il épouſa 1. *Vrraque* de Portugal, fille ainée d'*Alfonſe* I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut ſéparé en 1169. pour cauſe de parenté, n'ayant pû obtenir diſpenſe du Pape, quoiqu'il eût un fils; 2. *Thérèſe*, veuve de *Nunez* Comte en Caſtille, & fille du Comte Fernand; 3. *Vrraque*, fille de *Lopez* Diaz I. du nom Comte de Biſcaye, & de *Mencie* d'Arias. Du prémier mariage vint, *Alfonſe* IX. Roi de Léon, qui ſuit: du ſecond ſortit, *Ferdinand*, mort en 1214. ſans alliance: & du troiſième vinrent, *Sanche* & *Sareie*, morts ſans lignée.

7. *Alfonſe* IX. du nom, Roi de Léon & de Galice, mort le 24. Septembre 1230. après un règne de quarante-deux ans, épouſa 1. *Thereſe* de Portugal fille ainée de *Sanche* I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut ſéparé pour cauſe de parenté; 2. l'an 1201. *Berengere* de Caſtille, ſœur ainée & héritière de *Henri* I. du nom, Roi de Caſtille, morte l'an 1245. Du prémier mariage vinrent *Ferdinand*, mort jeune; *Sancie* & *Douce* de Caſtille, mortes ſans alliance; & du ſecond ſortirent, 1. S. *Ferdinand*, qui ſuit; 2. *Alfonſe* de Caſtille I. du nom, Seigneur de Molina qui mourut en 1272. il épouſa 1. *Mahaud*, fille de *Perez*, Gonçalez de Molina; 2. *Thereſe* de Lara, fille de *Nuno* Gonçalez de Lara; 3. *Major* de Meneſés, fille d'*Alfonſe* Tellez de Meneſés. Du prémier mariage ſortit *Blanche* de Molina, mariée à *Alfonſe-Ferdinand* bâtard de Caſtille; du ſecond vint, *Jeanne* de Molina, alliée à *Lopez* Diaz de Haro III. du nom, Comte de Biſcaye; & du troiſième ſortirent *Marie* de Molina, qui épouſa *Sanche* IV. du nom, Roi de Caſtille; & *Alfonſe* II. du nom, Seigneur de Molina, qui de *Blanche* ſa femme, eut *Iſabeau* Dame de Molina, mariée l'an 1290. à *Jean* Nunez, Seigneur de Lara, de Molina & de Meſa, dit *le Jeune*, morte ſans poſtérité l'an 1293. Quelques Auteurs donnent encore à Alfonſe I. Seigneur de Molina, une fille nommée *Berengere*, qui fut concubine de *Jacques* I. du nom, Roi d'Aragon, & mourut le 17. Juin 1272. 3. *Conſtance* de Caſtille, Religieuſe à Burgos. 4. *Berengere*, mariée l'an 1222. à *Jean* de Brienne, Roi de Jéruſalem, morte le 12. Avril 1237. & 5. *Eléonore* de Caſtille, morte l'an 1210. *Il eut auſſi pour enfans naturels*, Roderic-Alfonſe bâtard *de Leon*, *qui fut vaincu par les Mores de Grenade*, *dans un combat donné l'an* 1241. *&* Urraque bâtarde *de Leon mariée à* Lopez *Diaz II. du nom Comte de Biſcaye*, *Alfier-Major de Caſtille.*

8. S. *Ferdinand* III. du nom Roi de Caſtille & de Léon, mort le 30. May 1252. âgé de 51. ans, après avoir règné en Caſtille 34. ans 11. mois 23. jours, fut canoniſé par le Pape Clément X. le 15. Février 1671. Il épouſa 1. le 30. Novembre 1220. *Béatrix* de Suabe, fille de *Philippe* Duc de Suabe, & Roi des Romains, & d'*Irenne* Ange, morte en 1234. 2. en 1238. *Jeanne* de Dammartin, Comteſſe de Ponthieu & d'Aumale, fille ainée & héritière de *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale, & de *Marie* Comteſſe de Ponthieu. Après la mort de ſon mari elle retourna en France, y épouſa *Jean* de Néelle, Seigneur de Faluz & de la Herelle, & mourut l'an 1279. Les enfans qu'il eut de ſa prémière femme furent 1. *Alfonſe* X. du nom qui ſuit; 2. *Fréderic*, qui fut tué au Château de Burgos, où il eſtoit priſonnier par l'Ordre du Roi Alfonſe ſon frère en 1277. laiſſant de *N.* Maleſpine ſa femme, *Béatrix* de Caſtille, ſeconde femme de *Simon* Ruys de Haro, Seigneur de los Cameros; 3. *Ferdinand*, mort jeune l'an 1242. 4. *Henri*, Infant de Caſtille, dit *le Sénateur*, qui fut Régent du Royaume de Caſtille pendant la minorité du Roi Ferdinand IV. ſon neveu, mourut ſans poſtérité de *Jeanne* Nunez de Lara. 5. *Philippe*, qui fut Abbé de Valladolid, & nommé Archevêque de Seville, qu'il quitta pour épouſer en 1254. *Chriſtine* de Dannemarck, dont il n'eut point d'enfans. 6. *Sanche* de Caſtille, Archevêque de Tolède, qui fut tué dans un combat par les Mores en 1262. 7. *Manuel* de Caſtille, qui fit la branche des Seigneurs de Pennafiel, dont la poſtérité eſt rapportée cy-après. 8. *Eléonore*, morte jeune. 9. *Bérengere* Religieuſe à Burgos; & 10. *Marie* de Caſtille morte jeune peu de jours après ſa mère; & les enfans qu'il eut de ſa ſeconde femme furent, 1. *Ferdinand* de Caſtille, Comte d'Aumale, qui prit le nom de Ponthieu, dont la poſtérité eſt rapportée cy-après. 2. *Jean*, Seigneur de Marquena, mort jeune. 3. *Louis*, Seigneur de Marquena, mort ſans poſtérité; & *Eléonore* de Caſtille, Comteſſe de Ponthieu & de Montreüil, mariée l'an 1254. à *Edouard* I. du nom Roi d'Angleterre, morte le 29. Novembre 1299.

9. *Alfonſe* X. du nom, dit *le Sage* & *l'Aſtrologue*, Roi de Caſtille & de Léon, né le 23. Novembre 1221. mourut le 21. Avril 1284. ayant règné 32. ans, il épouſa en Novembre 1246. *Ioland* d'Aragon, fille de *Jacques* I. du nom Roi d'Aragon, & d'*Ioland* de Hongrie ſa ſeconde femme, morte en 1278. dont il eut 1. *Ferdinand* Infant de Caſtille, dit *de la Cerda*, dont la poſtérité prit le nom & a fait la branche des Seigneurs de Lunel, rapportée cy-après. 2. *Sanche* IV. du nom, qui ſuit; 3. *Jean-Ferdinand* de Caſtille, Seigneur d'Oropeſa, &c. qui fut tué au combat de Grenade le 25. Juin 1319. & d'*Iſabel* d'Erford ſa prémière femme, dont il n'eut point d'enfans; en 1285. *Marie* Comteſſe de Biſcaye, fille de *Lopez-Diaz* de Haro III. du nom, Comte de Biſcaye, & de *Jeanne* de Molina, dont il eut *Jean* II. du nom, Infant de Caſtille, dit *le Borgne*, Comte de Biſcaye, qui fut mis à mort en 1327. par le commandement d'Alfonſe XI. Roi de Caſtille, & laiſſa d'*Iſabel* de Portugal, fille ainée d'*Alfonſe* de Portugal, Seigneur de Pontalegre, pour fille unique *Marie* de Caſtille, Comteſſe de Biſcaye, mariée en 1329. à *Jean Nunez* d'Eſpagne, Seigneur de Lara, morte vers l'an 1350. 4. *Pierre* de Caſtille, Seigneur de Lideſna, d'Alva & de Salvaterra, mort l'an 1283. 5. *Jacques*, Seigneur de los Cameros, mort ſans poſtérité; 6. *Berengere*, Dame de Guadalaxara, née en 1253. morte ſans alliance; 7. *Béatrix*, ſeconde femme de *Guillaume* V. du nom, dit *le grand*, Marquis de Montferrat; 8. *Ioland*, mariée en 1281. à *Diaz-Lopez* IV. du nom, Comte de Biſcaye; 9. 10. *Iſabeau* & *Eleonore* de Caſtille. *Il eut auſſi pour enfans naturels*, Alfonſe Ferdinand bâtard *de Caſtille*, mort ſans enfans de *Blanche* de Molina, fille d'Alfonce *de Caſtille*, *I. du nom*, *Seigneur de Molina*; Martin Alfonſe bâtard *de Caſtille*, *Abbé de Valadolid*; Beatrix bâtarde *de Caſtille*, *mariée en* 1253. *à* Alfonſe *III. du nom Roi de Portugal*; *&* Urraque bâtarde *de Caſtille.*

10. *Sanche* IV. du nom, dit *le Brave*, Roi de Caſtille, & de Léon, mort le 25. Avril 1295. âgé de 30. ans, ayant règné onze ans quatre jours, épouſa en 1282. *Marie* de Molina fille puînée d'*Alfonſe* I. du nom, Seigneur de Molina, & de *Major* de Meneſés ſa troiſième femme, morte le prémier Juin 1322. dont il eut, 1. *Ferdinand* IV. qui ſuit; 2. *Alfonſe*, né en 1287. mort en 1291. 3. *Henri*, mort jeune 4. *Pierre*, Infant de Caſtille, qui mourut de la fatigue qu'il eut au combat de Grenade le quinzième Juin 1319. laiſſant de *Marie* d'Aragon, fille de *Jacques* II. du nom, Roi d'Aragon *Blanche*, de Caſtille, prémière femme de *Pierre*, dit *le Juſticier*, Roi de Portugal, qui la répudia: 5. *Philippe*, Seigneur de Cabrera, né l'an 1292. mort l'an 1324. ou 1328. ſelon d'autres; 6. *Iſabel*, née l'an 1283. mariée en 1310. à *Jean* III. du nom, Duc de Bretagne, morte le 29. Juillet 1328. & 7. *Béatrix* de Caſtille, née en 1293. qui épouſa en 1306. *Alfonſe* IV. du nom Roi de Portugal. Il *eut auſſi pour fille naturelle*, Thereſe Sanche bâtarde *de Caſtille*, *qui épouſa* Jean Alfonſe, *Seigneur d'Albuquerque.*

11. *Ferdinand* IV. du nom, Roy de Caſtille & de Léon, né le 6. Décembre 1285. mourut le 7. Septembre 1312. ayant règné 17. ans 4. mois 13. jours. Il épouſa en 1301. *Conſtanse* de Portugal, fille de *Denys*, dit *le père de la patrie*, Roy de Portugal, & de ſainte *Elizabeth* d'Arragon, morte en Novembre 1313. dont il eut *Alfonſe* XI. qui ſuit, & *Eléonore* de Caſtille, née en 1307. mariée le 5. Février 1329. à *Alfonſe* IV. du nom Roy d'Arragon: elle fut empriſonnée l'an 1358. & miſe à mort l'année ſuivante par le commandement de Pierre *le Cruel* Roi de Caſtille, ſon neveu.

12. *Alfonſe* XI. Roy de Caſtille & de Leon, né le 3. Aouſt 1311. mourut de la peſte au ſiège de Gibraltar le 26. Mars 1350. Il épouſa en 1328. *Marie* de Portugal, fille aiſnée d'*Alfonſe* IV. du nom, Roy de Portugal, & de *Béatrix* de Caſtille, s'étant abandonnée à Martin Tellez, Seigneur Portugais, le Roy ſon frère la fit empoiſonner l'an 1356. Alfonſe eut pour enfans *Ferdinand*, né en 1332. mort jeune: & Pierre dit *le Cruel*, qui ſuit. *Il eut auſſi pour enfans naturels*, 1. Pierre bâtard *de Caſtille*, *né en* 1330. *mort en* 1338. 2. Sanche bâtard *de Caſtille*, *Seigneur de Ledeſma*, *né en* 1331. *mort jeune.* 3. Henry II. *dit* le Magnifique, *qui continua la lignée des Roys de Caſtille rapportée cy-après.* 4. Fréderic bâtard *de Caſtille*, *grand-Maiſtre de l'Ordre de ſaint Jacques*, *qui donna origine aux Ducs de Rioſeco Medina*, *rapportez cy-après.* 5. Ferdinand bâtard *de Caſtille*, *Seigneur de Ledeſma & d'Albuquerque*, *né en* 1335. *mort ſans poſtérité.* 6. Tellez bâtard *de Caſtille*, *Seigneur d'Aquila &c. né en* 1337. *mort le* 13. *Octobre* 1370. *ſans poſtérité* de Jeanne d'*Eſpagne Comteſſe de Biſcaye.* 7. Sanche bâtard *de Caſtille*, *né en* 1339. *qui fut fait Comte d'Albuquerque en* 1366. *par le Roy Henry ſon frère*, *& mourut en* 1374. *d'un coup de lance qu'il reçût dans une querelle. Il épouſa en* 1373. Béatrix, *fille* naturelle *de* Pierre *Roy de Portugal*, *dont il eut* Eléonore *de Caſtille*, *Comteſſe d'Albuquerque & de Pennafiel*, *née poſthume*, *mariée l'an* 1393. à Ferdinand IV. *du nom*, *ſurnommé* le Juſte *&* l'Honneſte, *Roy d'Arragon & de Sicile*, *morte en* 1435. 8. Jean Bâtard *de Caſtille*, *Seigneur de Xeres de los Cavalleros*, *qui fut mis à mort l'an* 1359. *à l'âge de*

Digitized by Google

de 18. *ans par le commandement de Pierre* le Cruel, *Roy de Caſtille.* 9. Pierre bâtard *de Caſtille, qui fut auſſi tué l'an* 1459. *à l'âge de* 14. *ans par le commandement du meſme Roy*; *&* 10. Jeanne bâtarde *de Caſtille, mariée* 1. à Ferdinand Ruiz *de Caſtro, Seigneur de Lemos*, 2. *l'an* 1366. à Philippe *Seigneur de Caſtro & de Peralta.*

13. *Pierre* ſurnommé *le Cruel*, Roy de Caſtille & de Léon, né l'an 1333. ou le ſuivant, fut chaſſé de ſes Etats par ſes ſujets à cauſe de ſes cruautez & de ſes infamies. Il y fut rétably par le ſecours des Anglois; mais ayant perdu la bataille de Montiel contre ſon frère Henry le 14. Mars 1369. il fut tué le 23. ſuivant, après avoir régné 19. ans. Il épouſa 1. le 9. Juillet 1352. *Blanche* de Bourbon, qui fut miſe à mort ou empoiſonnée en 1361. âgée de 25. ans par le commandement de ſon mary, ſans en avoir d'enfans. Sa ſeconde femme ou *Concubine*, fut *Marie* de Padilla morte en 1361. & ſa troiſième fut *Jeanne* de Caſtro veuve de *Diego* de Haro. De la ſeconde il eut, *Alfonſe*, né en 1359. mort le 18. Octobre 1362. *Béatrix*, née en 1353. morte en 1369. *Conſtance*, née en 1354. mariée en 1371. à *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancaſtre, qui prétendit à cauſe d'elle le Royaume de Caſtille; & *Iſabel* de Caſtille, née en 1355. qui épouſa *Edmond* d'Angleterre, Duc d'Yorck; & de la troiſième ſortit, *Jean* de Caſtille, qui mourut en priſon l'an 1405. il avoit épouſé *Elvire*, fille de *Bertrand* Eril ſon Géolier, dont il eut *Conſtance*, Religieuſe au Couvent de ſaint Dominique de Madrid; & *Pierre*, Eveſque d'Oſma & de Valence, *qui eut huit enfans* naturels, *ſçavoir* Alfonſe, *qui laiſſa une grande poſtérité qui prit le ſurnom de Caſtille.* Loüis. Sanche. Pierre. Alfoncine. Iſabel. Catherine *&* Conſtance *de Caſtille.*

DERNIERS ROIS DE CASTILLE.

13. *Henry* II. du nom, ſurnommé *le Magnifique*, Roy de Caſtille & de Léon, fils *naturel* d'Alfonſe XI. Roy de Caſtille & de Léon, fut proclamé & couronné Roy de Caſtille en 1366. vainquit Pierre Roy de Caſtille ſon frère, & le tua de ſa propre main, d'autres diſent qu'il lui fit trancher la teſte, & mourut avec ſoupçon de poiſon le 3. May 1379. en la 46. année de ſon âge, après un règne de 10. ans 2. mois. Il épouſa le 27. May 1350. *Jeanne* Manuel, fille de *Jean* Manuel, Seigneur de Pennafiel & de *Blanche* d'Eſpagne, morte en 1381. dont il eut *Jean* I. du nom, qui ſuit; & *Eléonore* de Caſtille, mariée le 27. May 1375. à *Charles* III. du nom, Roy de Navarre, morte le 5. Mars 1416. *il eut auſſi pour enfans naturels*, 1. Fréderic bâtard *de Caſtille, Duc de Benevent, qui mourut en priſon.* 2. Alfonſe Henriques bâtard *de Caſtille, Comte de Gijon, & Seigneur de Norogna, qui épouſa l'an* 1378. Iſabel, *fille* naturelle de Ferdinand *Roy de Portugal, dont il eut ſept enfans, qui prirent le nom de* Norogna. 3. Jeanne bâtarde de Caſtille, *qui épouſa* 1. *en* 1378. Pierre d'*Arragon, Marquis de Villena.* 2. Denis bâtard *de Portugal, Seigneur de Cifuentes & d'Eſcalona.* 4. Eleonore bâtarde *de Caſtille, qui fut accordée en* 1378. *à* Alfonſe d'*Arragon Duc de Gandie*; *ce qui n'eut point d'effet.* 5. Conſtance bâtarde *de Caſtille, ſeconde femme de* Jean bâtard *de Portugal, créé Duc de Valence en* 1387. 6. Béatrix bâtarde *de Caſtille, mariée à* Jean Alfonſe *de Guzman*, I. *du nom, Comte de Niebla*; *&* 7. Marie bâtarde *de Caſtille, qui épouſa* Diego Hurtado *de Mendoza, Seigneur de Mendoza & de Viga.*

14. *Jean* I. du nom, Roy de Caſtille & de Léon né le 20. Aouſt 1358. mourut le 9. Octobre 1390. d'une chute de cheval, voulant faire paroitre ſon adreſſe à un tournoy que les Mores faiſoient à Alcala, après avoir régné onze ans, 3. mois, 20. jours. Il épouſa 1. le 18. Juin 1375. *Eléonore* d'Arragon, fille de *Pierre* IV. du nom, Roy d'Arragon, & d'*Eléonore* d'Arragon-Sicile, morte en couche le 18. Aouſt 1382. 2. en May 1383. *Béatrix* de Portugal, fille unique de *Ferdinand* Roy de Portugal, & d'*Eleonore* Tellez. Du prémier mariage ſortirent *Henry* II. qui ſuit; *Ferdinand*, né en 1380. qui fit la branche des derniers Rois d'Arragon & de Sicile. *Cherchez Arragon*; & *Marie* de Caſtille, née & morte en Aouſt 1382. & du ſecond vint *Alfobel*, né & mort en 1385.

15. *Henry* III. du nom, ſurnommé *le Maladif*, Roy de Caſtille & de Léon, né le 4. Octobre 1379. mourut le 25. Décembre 1406. du poiſon que lui donna un Médecin Juif, ayant régné 16. ans, 2. mois 10. jours. Il épouſa ſur la fin de l'an 1393. *Catherine* de Lancaſtre, fille de *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancaſtre, & de *Conſtance* de Caſtille ſa deuxième femme, morte le 2. Juin 1418. dont il eut *Jean* II. du nom, qui ſuit; *Marie* née le 14. Novembre 1401. mariée le 12. Juin 1415. à *Alfonſe* V. du nom, Roy d'Arragon, morte le 4. Septembre 1458. & *Catherine* de Caſtille, née peu avant la mort de ſon père, en 1406. qui épouſa en 1420. *Henry* d'Arragon, Marquis de Villana, Seigneur de Segorbe, &c. grand Maître de l'Ordre de ſaint Jacques, morte le 19. Octobre 1439.

16. *Jean* II. du nom, Roy de Caſtille & de Léon, né le 6. Mars 1405. mourut le 20. Juillet 1454. après un règne de 47. ans ſix mois 26. jours. Il épouſa 1. en Octobre 1418. *Marie* d'Arragon, fille de *Ferdinand* IV. du nom, Roi d'Arragon, & d'*Eléonore* de Caſtille, morte non ſans ſoupçon de poiſon en Février 1445. 2. en Aouſt 1447. *Iſabel* de Portugal, fille aînée de *Jean* de Portugal, grand Maître de l'Ordre de ſaint Jacques, & Conétable de Portugal, morte le 15. Aouſt 1496. étant tombée auparavant dans une foibleſſe de corps & d'eſprit. Du prémier mariage ſortirent, *Henry* IV. qui ſuit *Catherine*, née le 5. Octobre 1422. morte en 1424. & *Eléonore* de Caſtille, née en 1423. morte jeune & du ſecond vinrent, *Alfonſe* Infant de Caſtille, né en 1453. qui fut proclamé Roi de Caſtille par les Grands du Royaume le 5. Juin 1465. & mourut ſubitement le 5. Juillet 1468. de poiſon ou de peſte; & Iſabel, dont il ſera parlé après ſon frère aîné.

17. *Henry* IV. du nom, dit *l'Impuiſſant*, Roi de Caſtille & de Léon, né le 5. Janvier 1425. fut dépoüillé de ſes Etats en 1465. par ſes ſujets, qui mirent en ſa place l'Infant Alfonſe ſon frère, & mourut le onze Décembre 1474. ayant régné 20. ans 4. mois, 22. jours. Il épouſa 1. l'an 1440. *Blanche* d'Arragon, fille aînée de *Jean* II. du nom, Roy d'Arragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, qu'il répudia en 1453. ſous prétexte de ſortilège, mort ſans enfans l'an 1464. 2. le 20. Mai 1455. *Jeanne* de Portugal, fille puînée d'*Edoüard* Roi de Portugal, & d'*Eléonore* d'Arragon, morte le 17. Janvier 1475. âgée de 37. ans, dont il eut *Jeanne* de Caſtille, née en 1462. qui épouſa en 1475. *Alfonſe* V. du nom Roi de Portugal ſon oncle, & ſe retira cinq ans après au Monaſtère de ſainte Claire de Coimbre, où elle ſe fit Religieuſe, & y mourut.

Turquet rapporte *en ſon Hiſtoire d'Eſpagne*, que le Roi Henry IV. tenant à deshonneur d'être eſtimé impuiſſant, conſentit que Bernard de la Cueva, Duc d'Albuquerque, ſon Favori, grand Maiſtre de l'Ordre de ſaint Jacques, eût la compagnie de la Reine ſa femme, qui eut de la peine à y acquieſcer; mais enfin qu'elle en devint groſſe de la Princeſſe Jeanne.

17. *Iſabel*, fille de Jean II. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & d'*Iſabel* de Portugal ſa ſeconde femme, née le 23. Avril 1451. épouſa le 18. Octobre 1469. *Ferdinand* V. du nom, dit le *Catholique*, Roi d'Arragon ſon couſin; ſuccéda aux Royaumes de Caſtille & de Léon en 1474. après la mort du Roy *Henry* IV. du nom, dit *l'Impuiſſant* ſon frère, & mourut le 26. Novembre 1504. d'une ulcère contractée d'aller trop ſouvent à cheval, après avoir régné 29. ans 7. mois 14. jours. De leur mariage vinrent, *Jean* Prince des Aſturies né le 26. Juin 1478. mort le 4. Octobre 1497. *Iſabel*, née le 2. Octobre 1470. mariée 1. en Novembre 1490. à *Alfonſe* Prince de Portugal; 2. en Octobre 1497. à *Emanuel* Roi de Portugal, morte en travail d'enfant la nuit du 25. au 25. Aouſt 1498. *Jeanne*, qui ſuit; Marie d'Arragon, dite *de Caſtille*, née le 29. Juin 1482. alliée le 30. Octobre de l'an 1500. à *Emanuel* Roi de Portugal ſon beau-frère, morte en travail d'enfant l'an 1517. & *Catherine* d'Aragon, née le 16. Décembre 1485. qui épouſa 1. le 14. Novembre 1501. *Artus* d'Angleterre, Prince de Galles; 2. le 3. Juin 1509. *Henry* VIII. du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vingt ans après, morte accablée de chagrin le ſix Janvier 1536.

18. *Jeanne* Reine de Caſtille, de Léon, d'Arragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c. née le ſix Novembre 1479. fut mariée le 21. Octobre 1496. à *Philippe* d'Autriche I. du nom, Roy d'Eſpagne, qu'elle aima ſi éperdûment, qu'elle en devint folle après ſa mort. Elle mourut le 11. Avril 1555. en ſa 76. année, & eut entre autres enfans Charles V. du nom, Empereur & Roy d'Eſpagne, dont la poſtérité eſt rapportée à Autriche.

DUCS DE MEDINA DE RIOSECO.

13. *Fréderic*, prémier du nom, *bâtard* de Caſtille, né l'an 1333. fils *naturel* d'*Alfonſe* XI. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & d'*Eléonore de Guſman ſon amie*, & frère jumeau d'*Henry* II. du nom, dit le *Magnifique*, Roi de Caſtille, fut grand Maiſtre de l'Ordre de ſaint Jacques, & fut tué à Seville, l'an 1358. par le commandement de Pierre *le cruel*, Roi de Caſtille ſon frère, qui eut l'inhumanité de voir ce maſſacre. *Il eut deux fils* naturels *de* Jeanne *ſa concubine, femme de* Jean Alfonſe *de Bacaet de Haro, qui furent*, 1. *Pierre* Henriquez, Comte de Traſtamare, & Connétable de Caſtille, mort l'an 1400. laiſſant d'*Iſabel* de Caſtro, Dame de Lemos & de Sarria, *Fréderic*, Duc d'Arona, & Comte de Traſtamare, mort en priſon l'an 1430. ſans enfans d'*Aldonce*, fille de *Jacques Hurtado* de Mendoza, Amiral de Caſtille; & *Béatrix* Henriquez, Dame de Lemos & de Sarria, mariée à *Pierre Alvare* Oſorio, Seigneur de Carrera & de Ribera, dont ſont deſcendus les Marquis de Sarria; & 2. *Alfonſe*, qui ſuit;

14. *Alfonſe* Henriquez, prémier du nom, dont la poſtérité prit le ſurnom, fut Seigneur de Medina-del-Rioſeco & de Melgar; le prémier de ſa famille qui fut pourvû de la charge d'Amiral de Caſtille. Il mourut en 1429. Il épouſa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre Gonçales* de Mendoza, & d'*Aldonce* d'Aïala, dont il eut *Frederic* II. du nom, qui ſuit; *Henry* Henriquez, duquel ſont deſcendus les Comtes d'Alve-d'Aliſte; *Béatrix*, mariée à *Pierre* Porto-Carrero, Seigneur de Moguer; *Eléonore*, alliée à *Fréderic Alfonſe* Pimentel II. du nom, Comte de Benevent; *Aldonce*, qui épouſa *Roderic Alvare* Oſorio, Seigneur de Cabrera & de Ribera; *Agnés*, femme de *Jean Hurtado*, de Mandoza, Seigneur d'Almazan & de Martoga; *Mencie*, alliée à *Jean Ferdinand* Manrique II. du nom, Comte de Caſteneda; *Iſabel*, mariée à *Jean Ramirez* de Arellano, Seigneur de los Cameros; *Conſtance* qui épouſa *Jean* de Tovar, Seigneur de Berlanga; *Blanche*, femme de *Pierre Nunez* de Herrera, Seigneur de Pedrazza; & *Marie* Henriquez alliée à *Jean* de Rojars, Seigneur de Monzon.

15. *Frederic* Henriquez II. du nom, Seigneur de Medina-del-Rioſeco, Comte de Melgar & de Rueda, Amiral de Caſtille, mourut le 23. Décembre 1473. Il épouſa, 1. *Marine* de Aïala,

fille de *Diego Hernandez* de Cordouë, Seigneur de Baëna: 2. Thereſe de Quinonés, fille de *Diego Hernandez* de Quinonés, Seigneur de Luna, & de *Mencie* de Tolede. Du prémier mariage ſortit *Jeanne* Henriquez, mariée le prémier Septembre 1444. à *Jean* II. du nom, Roi d'Arragon & de Navarre, morte le 13. Février 1468. & du ſecond vinrent *Alfonſe* II. du nom qui ſuit; *Pierre*, qui fit la branche des Seigneurs de Tarife; *Marie*, alliée à *Garcie Alvare* de Tolede, Duc d'Albe; *Eléonore*, mariée à *Pierre Alvare* Oſorio, Comte de Traſtamare, Marquis d'Aſtorga; *Agnès*, qui épouſa *Lopes Vaſques* d'Acuna, Comte de Buendia: *Aldonce*, femme de *Jean* Folch, Duc de Cardonne; & *Blanche*, Religieuſe.

16. *Alfonſe* Henriquez II. du nom, Comte de Melgar, &c. Amiral de Caſtille, mourut en May 1485. il épouſa *Marie* de Velaſco, fille de *Pierre*, Comte de Haro, dont il eut *Fréderic* Henriquez III. du nom, Comte de Melgar, Seigneur de Medina-del-Rioſeco, &c. Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'or, mort en 1538. ſans poſtérité d'*Anne* de Cabrera, fille de *Jean*, Comte de Modica; *Bernardin*, mort ſans enfans de *Béatrix* de Mendoza, fille d'*Alvare*, Comte de Caſtro; *Ferdinand*, qui ſuit; *Jeanne*, ſeconde femme de *Diegue Lopes* Pacheco, Duc d'Eſcalone; & *Thereſe* Henriquez, mariée à *Guthier* de Sotomayor, Comte de Belalcacar, d'où ſont iſſus les Ducs de Bejar. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe *Henriquez*, *Evêque d'Oſma*; & Thereſe, *mariée à* Guthier *de Cardenas*, *Seigneur de Maqueda*, *d'où ſont iſſus les Ducs de Maqueda.*

17. *Ferdinand* Henriquez, Comte de Melgar, &c. & Amiral de Caſtille, fut créé Duc de Medina-de-Rioſeco par l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en .... : il épouſa *Marie* Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron, Comte d'Urena, & de *Léonore* de la Vega-Velaſco, dont il eut *Louis* prémier du nom, qui ſuit; 2. *Fréderic* Henriquez, grand Maiſtre de la maiſon de Charles, Prince d'Eſpagne, qui de *Jeanne* Manrique, fille de *Pierre*, Comte de Prades, eut pour enfans; *Marianne*, alliée à *Pierre* de Velaſco & Rojas, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; & *Loüis* Henriquez, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Gouverneur & Capitaine général du Royaume de Galice, qui épouſa *Catherine*, fille de *Diego* de Lujan, dont il eut *Fréderic*; *Diego* & *Alfonce* Henriquez; 3. *Ferdinand*; 4. *Alfonce*, Abbé de Valladolid; & 5. *Loüiſe* Henriquez-Giron, mariée à *Antoine Alfonſe* Pimentel, Comte de Benevent: *il eut auſſi pour fille* naturelle, Béatrix, *ſeconde femme d'*Alfonſe d'*Aquila.*

18. *Louis* Henriquez prémier du nom, Duc de Medina-de-Rioſeco, Comte de Melgar, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'or, mourut le 24. Septembre 1572. il épouſa le 15. Octobre 1518. *Anne* de Cabrera & de Moncade, Comteſſe de Modica, fille de *Jean* de Cabrera, & d'*Annie* de Moncade, dont il eut *Louis* II. du nom, qui ſuit; *Loüiſe*, mariée à *Innico-Lopez* de Mendoza, Duc de l'Infantado; *Anne*, alliée à *Pierre* de Zuniga, Marquis d'Aquila-Fuente; *Françoiſe*, qui épouſa *François* de Rogas, Marquis de Poza; & *Jeanne* Henriquez, mariée à *Jean Ximenes* de Urrea, Comte d'Aranda.

19. *Louis* Henriquez de Cabrera II. du nom, Duc de Medina-de-Rioſeco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'or, &c. mourut le 27. May 1596. Il épouſa *Anne* de Mendoza, fille de *Diego Hurtado* de Mendoza, Comte de Saldanna, morte le 26. Juin 1595. dont il eut *Louis* III. du nom, qui ſuit; *Diego*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort ſans alliance; *Roderic*, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* Oſorio, Dame de Valdonguille & de Villamer; *Anne*, mariée à *Loüis* de Cordoüe & de Cardonne, Comte de Prades; *Marie* & *Antoinette* Henriquez, Religieuſes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Pierre *Henriquez*, *Religieux Auguſtin*; & Louiſe *Henriquez*, *mariée à* François *Henriquez de Guzman*, *Seigneur de Bolanos.*

20. *Louis* Henriquez de Cabrera III. du nom, Duc de Medina-de-Rioſeco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'or, &c. mourut le 17. Août 1600. il épouſa *Victoire* Colonne, fille de *Marc-Antoine* Colonne, Prince de Tagliacozzo, morte le 28. Décembre 1633. dont il eut *Jean-Alfonſe*, qui ſuit; *Anne*, troiſième femme de *François* Fernandez de la Cuëva, Duc d'Albuquerque; & *Felice* Henriquez de Cabrera, mariée à *François* de Sandoval & de Rojas, Duc de Cea.

21. *Jean Alfonſe* Henriquez de Cabrera, Amirante de Caſtille, Duc de Medina-de-Rioſeco, Comte de Melgar & de Modica, Viceroy de Sicile & de Naples; né le 3. Mars 1597. mourut en 1647. il épouſa *Loüiſe* de Sandoval-Padilla, fille de *Chriſtophle*, Duc d'Uceda, dont il eut, *Jean Gaſpard*, qui ſuit; & *Françoiſe* Henriquez-de-Cabrera, morte à Naples ſans alliance.

22. *Jean Gaſpard*, Henriquez de Cabrera, Amirante de Caſtille, Duc de Medina-de-Rioſeco, Comte de Melgar, &c. mourut le 25. Septembre 1691. Il épouſa *Elvire* Ponce de Leon, morte en Janvier 1680. dont il eut *Jean Thomas*, qui ſuit; *Loüis* Henriquez de Cabrera, Marquis d'Alcannizes par ſa femme; *Marie* Henriquez d'Almanſa, fille & héritière de *Jean*, Marquis d'Alcannizes: *Jean Simon* Henriquez Prévoſt d'Alexandrie en 1699. *Céſar* Henriquez, Doyen de l'Egliſe de Cuença, mort en 1683. & *Thereſe* Henriquez, mariée en 1671. à *Gaſpard* de Haro, Marquis de Larpio, Comte Duc d'Olivarez, dont elle fut la ſeconde femme: *il eut auſſi pour fils* naturel Fréderic *Henriquez de Cabrera.*

23. *Jean Thomas* Henriquez de Cabrera, Amirante de Caſtille, Duc de Medina de Rioſeco, Comte de Melgar, &c. fut nommé Ambaſſadeur en France, en Avril 1702. ou feignant d'aller, il prit le 13. Septembre ſuivant la route de Portugal, avec une eſcorte d'environ 300. hommes, & arriva à Miranda; d'où il continua ſa route juſqu'à quinze lieuës de Lisbonne, où il envoya un de ſes domeſtiques pour lui arrêter un logis, & congédia la plus grande partie de ſa ſuite, qui retourna en Eſpagne. On craignit d'abord à la Cour de Madrid qu'une retraite précipitée & ſans raiſon apparente, d'une perſonne auſſi conſidérable par ſa naiſſance, pourroit avoir quelque ſuite; mais bien loin; elle ne produiſit dans le public qu'une grande indignation contre ſa perſonne. Le Conſeil du Gouvernement réſolut qu'on lui envoyeroit faire une citation pour comparoître dans vingt jours, pour rendre compte de ſa conduite, ſous peine de cinquante mille ducats d'amande; mais comme cette citation ne ſe pouvoit faire où il étoit, ſans la permiſſion du Roi de Portugal; un Courier fut dépéché à Lisbonne ſur cette affaire, avec les ordres de la Reine, alors Régente, à Dom Domingo Capecce-Latro, Envoyé d'Eſpagne. Les Miniſtres de France & d'Eſpagne réprésentèrent au Roi de Portugal, que la retraite de l'Amirante étoit une déſobéïſſance formelle aux ordres de ſa Majeſté Catholique; & ſa Majeſté Portugaiſe leur fit déclarer qu'elle obſerveroit en cette occaſion tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonne correſpondance, qu'il vouloit entretenir avec ſa Majeſté Catholique. Les biens de l'Amirante & de ceux qui s'étoient retirez avec lui, ayant été mis en ſéqueſtre, on afficha en pluſieurs lieux de la ville de Madrid le 16. Décembre 1702. des copies de deux édits du Conſeil royal, l'un pour ordonner à l'Amirante de comparoître dans trois jours perſonnellement, dans le Château d'Alameda, pour ſe juſtifier ſur ſa déſobéïſſance formelle aux ordres du Roi, en ſe retirant du Royaume au lieu d'aller en France avec le caractère d'Ambaſſadeur, dont ſa Majeſté l'avoit honoré; d'avoir pour favoriſer ſa fuite, ſuppoſé de faux ordres de la Reine; d'avoir eu intelligence & des conférences avec les ennemis de l'Etat; enfin d'avoir violé le ſerment de fidélité, & conſpiré contre l'Etat & contre le repos public. Par l'autre édit furent citez pareillement onze perſonnes demeurées auprès de l'Amirante, avec ordre de ſe conſtituer priſonniers, à faute de quoi, il ſeroit procédé contre-eux, ſuivant les cas qui réſulteroient du procez. L'Amirante n'ayant point comparu & étant reſté en Portugal, l'affaire fut jugée par le Conſeil royal de Caſtille le 26. Février 1703. il fut abſous du crime de trahiſon dont on le ſoupçonnoit; mais à cauſe de ſa déſobéïſſance aux ordres du Roi, il fut condamné à un banniſſement perpétuel, & ſes biens confiſquez au profit de ſa Majeſté, pour être rendus à ſes héritiers après ſa mort. Les articles d'accuſation contre lui par pluſieurs autres nouvelles preuves, & ſa félonnie ayant paru prouvée très-clairement, il fut condamné à mort par contumace, par ſentence du .... Juillet 1703. qui fut publiée le 17. Août ſuivant, ſes biens confiſquez & réünis à la couronne. Il mourut le 29. Juin 1705. à Eſtremos ſur les frontières de Portugal, ayant épouſé, 1. en 1663. *Anne-Catherine* de la Cerda, fille d'*Antoine-Jean*, Duc de Medina-Celi, morte en Mars 1697. ſans poſtérité: 2. *Anne-Catherine* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François*, Duc de Medina-Celi.

SEIGNEURS DE LUNEL.

10. *Ferdinand* Infant de Caſtille, dit *de la Cerda*, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, né en 1254. fils aîné d'*Alfonſe* X. du nom Roi de Caſtille & de Léon, & d'*Ioland* d'Arragon, mourut avant ſon père en 1275. il épouſa en 1269. *Blanche* de France, fille de ſaint *Loüis* IX. du nom Roy de France, morte le 17. Juin 1320. dont il eut *Alfonſe*, qui ſuit; & *Ferdinand* qui fit la branche de Lara, rapportée ci-après.

11. *Alfonſe* de la Cerda, ſurnommé *le deshérité*, fit tous ſes éfforts pour recouvrer le Royaume de Caſtille, & prit même le titre de Roi en pluſieurs actes, qu'il fut obligé de céder en 1303. & de ſe retirer en France, où le Roi Charles *le Bel*, lui donna la Baronie de Lunel, & le fit ſon Lieutenant général en Languedoc. Il mourut en 1327. aïant épouſé *Mahaud*, fille d'*Aimery* VI. du nom Vicomte de Narbonne, dont il eut, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Jean-Alfonſe*, qui fit la branche des Seigneurs de Gibraleon & de Villoria rapportée ci-après: 3. *Agnès* de la Cerda, mariée à *Ferdinand Rodriguez* de Villalobos, riche homme; & 4. *Alfonſe* d'Eſpagne, Archidiacre de Joſas en l'Egliſe de Paris, dont il ſe démit, & épouſa *Iſabelle* d'Antoing, Vicomteſſe de Gand, veuve d'*Henry* de Brabant dit *de Louvain*, il mourut en 1327. & ſa veuve le 6. Décembre 1354. De leur mariage vinrent *Louis* d'Eſpagne, créé Prince des Isles fortunées, par le Pape Clément VI. en 1344. Comte de Talmond, qui éxerça la charge d'Amiral de France en 1341. & fut tué à la bataille de Crecy, contre les Anglois en 1346. *Iſabel* de la Cerda mariée à *Roderic Alvarez* des Aſturies, Seigneur de Gijon & de Norogna, & *Charles* d'Eſpagne, Comte d'Engouleſme & Connétable de France en Janvier 1350. que Charles II. Roi de Navarre fit aſſaſſiner dans ſon lit, en la ville de Laigle au Perche le 6. Janvier 1354. il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Charles* de Chaſtillon, Comte de Blois & Duc de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans; *& laiſſa pour fils* naturel Thibaut *d'Eſpagne*, *Seigneur de Montbrun*, *né de* Cecile *de Levis*, *qui fut légitimé par le Roy Charles VI. en* 1384. *& qui prétendoit ſuccéder à ſon père au Comté d'Engouleſme*, *en quoi il ne put réüſſir*, *& l'on croit qu'il obtint la terre de Lunel avec le titre d'Eſpagne*, *que ſa poſtérité conſerva.*

12. *Loüis* de la Cerda, Comte de Clermont & de Talmond en France, épouſa *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alfonſe Peros* de Guzman, ſurnommé *le Bon*, avec laquelle il acquit le port ſainte Marie en 1306. qui fut érigé en Comté. Il eut pour enfans

Jean

Digitized by Google

Jean qui ſuit ; *Loüis*, Comte de Talmond ; *Alfonſe*, mort jeune ; *Iſabel*, mariée 1°. à *Roderic Perez* Ponce, dit *des Aſturies*. 2°. à *Bernard* de Foix, fils *naturel* de *Gaſton Phebus* III. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn, créé Comte de Medina Celi, duquel ſont deſcendus les Ducs de ce nom, & *Eléonore* de la Cerda, Dame de Deza & Enciſo.

13. *Jean* de la Cerda Seigneur de Gibraleon, fut tué en 1357. par le commandement de Pierre *le Cruel* Roy de Caſtille, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Coronel, fille d'*Alfonſe Fernandez* Coronel, Marquis d'Aquilar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GIBRALEON ET de Villoria.

12. *Jean Alfonſe* de la Cerda, fils puiſné de Ferdinand Infant de Caſtille, Seigneur de Lunel, & de *Mahaud* de Narbonne, fut Seigneur de Gibraleon, & mourut vers l'an 1348. ayant eu de *Marie*, fille *naturelle* de *Denys* Roy de Portugal, Alfonſe Fernandez, qui ſuit ; & *Marie* de la Cerda, Dame de Gibaleon, mariée à *Pierre Nunez* de Guzman, Seigneur de Brizuela, & de Manzanedo, morte en 1354.

13. *Alfonſe Fernandez* de la Cerda, ſe retira en Portugal après la mort de Pierre Roi de Caſtille, où il rendit de grands ſervices au Roi Ferdinand, qui lui donna pluſieurs terres. Il épouſa *Loüiſe* de Meneſes, dont il eut pour fils unique *Jean-Alfonſe* II. du nom, qui ſuit.

14. *Jean Alfonſe* de la Cerda II. du nom, Seigneur de Punethe & de Sardoal en Portugal, & de Villoria en Caſtille, épouſa *Marie Alvarez* de Albornoz, Dame de Villoria, dont il eut pour fils unique *Louis*, qui ſuit.

15. *Loüis* de la Cerda, Seigneur de Villoria, fut Capitaine ſous Ferdinand I. du nom Roi d'Arragon en 1412. & épouſa *Iſabel* de Roxas, fille de *Diegue* de Sandoval, Comte de Caſtro & de Denia, dont il eut pour fils unique, *Loüis* II. qui ſuit.

16. Loüis de la Cerda, ſecond du nom, Seigneur de Villoria, Valtablado, Eſcalonne, Caſtrillo, Ventoſilla, &c. Conſeiller du Roy Jean II. mourut en 1469. laiſſant pour fille unique de *Françoiſe* de Caſtagneda, fille de *Jean Rodrigue* de Caſtagneda *Jean* de la Cerda & Caſtagneda, Dame de Villoria &c. mariée à *Diegue* de Zuniga, fils d'*Alvare*, Duc d'Arevalo.

SEIGNEURS DE LARA.

11. *Ferdinand* de la Cerda, ſecond fils de Ferdinand Infant de Caſtille & de *Blanche* de France fille du Roi ſaint *Loüis*, épouſa *Jeanne Nunnez* de Lara, dite *Colombine*, ou *la Palomille*, fille de *Jean Nunnez* de Lara, & de *Thereſe Alvarez* de Azagra, morte l'an 1350. dont il eut *Jean Nunnez* ; qui ſuit *Blanche* de Lara & de la Cerda, mariée en 1327. à *Jean* Manuel, Prince de Villena, morte vers l'an 1350. *Marie*, alliée 1°. à *Charles* d'Evreux, Comte d'Etampes ; 2°. en 1336. à *Charles* II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 13. Décembre 1379. & *Marguerite* de Lara & de la Cerda, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Dominique, morte vers l'an 1373.

12. *Jean Nunnez* de Lara, Seigneur de Lara & de Biſcaye, &c. & Alfier Major de Caſtille, mourut à Burgos le 28. Novembre 1350. Il épouſa l'an 1329. *Marie* de Caſtille, Dame de Biſcaye, fille de *Jean* II. du nom Infant de Caſtille, Seigneur de Biſcaye, dit *le Borgne*, & d'*Iſabel* de Portugal, morte l'an 1350. dont il eut *Loup Nunnez* de Lara, mort jeune, *Nunnez* Seigneur de Biſcaye & de Lara, né en 1348. mort le 20. Décembre 1351. *Jeanne* de Lara, mariée à *Tellez* de Caſtille, fils *naturel* du Roi *Alfonſe* XI. fut empoiſonnée par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille en 1359. & *Iſabel* de Lara, mariée en 1354. à *Jean* Infant d'Arragon, fils du Roy Alfonſe IV. du nom, fut auſſi empoiſonnée en 1359. par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roy de Caſtille. *Il eut auſſi pour fils* naturels Pierre Nunnez de *Lara*, *Comte de Majorga mort vers l'an* 1384. *ſans enfans de* Béatrix *de Caſtro* ; *&* Diegue Nunnez *de Lara*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PENAFIEL.

9. *Manuel* Infant de Caſtille, ſeptième fils de ſaint *Ferdinand* III. du nom, Roi de Caſtille & de Léon & de *Béatrix* de Suabe ſa première femme, fut Seigneur de Penafiel, d'Alcazzar & d'Eſcalona, & mourut vers l'an 1285. ſa poſtérité prit le ſurnom de Manuel. Il épouſa 1°. *Conſtance* fille de *Jacques* prémier du nom, Roi d'Arragon, & d'*Iolande* de Hongrie ſa ſeconde femme. 2°. en 1269. *Béatrix* de Savoye veuve de *Pierre* de Chalon, Seigneur de Chaſtel-Belin, & fille *d'Amé* IV. du nom, Comte de Savoye. Du prémier mariage ſortirent, *Alfonſe*, mort jeune ; & *Iolande* Manuel, alliée à *Alfonſe* de Portugal, Seigneur de Portalegre ; & du ſecond vint *Jean*, qui ſuit.

10. *Jean* Manuel, Seigneur de Penafiel & de Molina, Marquis de Villena, éxcita beaucoup de troubles en Caſtille, & mourut fort âgé l'an 1362. Il épouſa 1°. l'an 1303. *Conſtance* d'Arragon, fille de *Jacques* II. du nom, Roy d'Arragon, & de *Blanche* de Sicile ſa première femme, morte l'an 1327. 2°. en 1329. *Blanche* d'Eſpagne fille de *Ferdinand* d'Eſpagne, II. du nom, Seigneur de Lara. Du prémier mariage ſortit *Conſtance* Manuel, mariée 1°. à *Alfonſe*, XI. du nom Roi de Caſtille & de Léon, qui la répudia. 2°. l'an 1340. à *Pierre*, dit *le Juſticier*, Roi de Portugal, morte l'an 1344. & du ſecond vinrent *Henry*, qui ſuit ; *Jeanne* mariée l'an 1350. à *Henry*, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Caſtille, morte en 1391. & *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villena, qui épouſa en 1345. *Jeanne*, fille aînée de *Raymond Bérenger* d'Arragon, Comte d'Ampuries & de Prades, & de *Blanche* de Tarente, ſa prémière femme, dont il eut *Blanche* Manuel, morte ſans alliance.

11. *Henry* Manuel, Comte de Montalegre, de Sintra, & de Meneſes, vivoit en 1383. & épouſa *Béatrix* de Seſſe, dont il eut *Ferdinand*, qui ſuit.

12. *Ferdinand* Manuel, Comte de Sintra, épouſa *Menete* de Fonſeque, dont il eut *Jean*, qui ſuit.

13. *Jean* Manuel, Seigneur de Belmonte & de Campos, Chevalier de la Toiſon d'or, épouſa *Jeanne* Figueroa, dont il eut *Marine* Manuel alliée en 1489. à *Baudoüin bâtard* de Bourgogne, Seigneur de Fallais, &c.

COMTES D'AUMALE.

9. *Ferdinand* Infant de Caſtille, fils puiſné de ſaint *Ferdinand* III. du nom Roi de Caſtille, & aîné de *Jeanne* de Dammartin, Comteſſe de Ponthieu & d'Aumale ſa ſeconde femme, porta le titre de Comte d'Aumale ; prit le ſurnom de Ponthieu, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, & mourut du vivant de ſa mère. Il épouſa *Laure* de Montfort, Dame d'Eſpernon, ſeconde fille *d'Amaury* V. du nom, Comte de Montfort l'Amaury, Connétable de France, dont il eut *Jean*, prémier du nom, qui ſuit ; & *Laure* de Ponthieu, mariée à *Guy* de Mauvoiſin IV. du nom, Seigneur de Roſny.

10. *Jean* de Ponthieu prémier du nom, Comte d'Aumale, Baron de Montgommery, Seigneur d'Eſpernon & de Noyelle ſur mer, fut tué au ſervice de la France à la bataille de Courtray le 2. Juillet 1302. Il épouſa *Ide* de Meullant, Dame de Fontaine-guerard, fille d'Amaury de Meullant, II. du nom, Seigneur de la Queüe en Brie, & de *Marguerite* Dame de Neubourg en Normandie, morte en 1324. dont il eut *Jean* II. qui ſuit.

11. *Jean* de Ponthieu II. du nom, Comte d'Aumale, &c. épouſa en 1320. *Catherine* d'Artois, fille de *Robert* d'Artois III. du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne* de Valois, mort en 1363. dont il eut *Blanche* de Ponthieu, Comteſſe d'Aumale, mariée l'an 1340. à *Jean* V. du nom, Comte d'Harcourt, Seigneur d'Elbeuf, &c. mort le 12. May 1387. & *Jeanne* de Ponthieu, Dame d'Eſpernon, mariée à *Jean VI.* du nom, Comte de Vendoſme & de Caſtres, &c. morte le 30. May 1376.

Voilà les noms de tous les Rois de Caſtille, depuis Ferdinand Gonzales, ſi l'ordre paroit quelque-fois différent dans le corps de cet ouvrage, c'eſt parce que ces Princes ſont conſidérez diverſement : comme, par éxemple, Alfonſe I. étoit VI. de ce nom, Roy de Caſtille : ce qui ſuffira pour comprendre le reſte. * Mariana, *hiſt. d'Eſp.* Turquet, *invent. de l'Hiſtoire d'Eſp.* Botero, *rélat.* Merula, *P. II. Coſmogr.* Athanaſio de Lobera, *chron. de los Rei d'Eſp. Hiſpania illuſt.* Surita, Imhoff. &c.

CASTILLE D'OR ou CASTILLE-NEUVE, païs de l'Amérique méridionale, qui a pour bornes à l'Orient, le païs des Caribes & la Guiane ; à l'Occident, la Mer du Sud ou Mer pacifique ; au Midi, le Perou & le Royaume des Amazones ; & au Septentrion, la Mer du Nord. Ce païs a été appellé *Caſtille nouve*, parce que les Caſtillans en firent la découverte ſous la conduite de Chriſtophle Colomb, dans le troiſième voyage qu'il fit en Amérique, & *Caſtille d'or*, à cauſe des mines d'or qui s'y trouvent, principalement dans la Province d'Uraba. Les principales Provinces de la Caſtille ſont celles de Panama, de Carthagene & d'Uraba, de Sainte-Marthe, du Roi de la Hacha, de Venezuela, de Comana, de Paria, de la nouvelle Andalouſie, & de la nouvelle Grenade. Les rivières les plus conſidérables ſont celles de *San-Juan*, ou *Rio grande del Darien* ; le *rio Caucha*, ou *rio grande de Santa Martha* ; le *rio grande de la Madalena*, & le *rio de Paria*, ou *orinoque*. Proche de la mer, le pays eſt plus humide & plus mal-ſain, que dans le milieu des terres, où il eſt ſec. Il y a des campagnes ſi fertiles, que ſouvent on y fait deux moiſſons l'année. Les arbres y produiſent d'éxcellens fruits ; il y en a qui diſtillent du baume, quand on y fait quelque inciſion dans le tronc ; & ce baume eſt auſſi eſtimé des Eſpagnols, que celui qui venoit anciennement d'Egypte. On y trouve quantité de lacs, de fontaines & de rivières, dont les eaux ſont très-bonnes ; mais il y en a qui ſont très-dangereuſes à la ſanté. Celles de la rivière de Darien, dans le Panama, engendrent des crapaux, lorſqu'on en répand à terre. On rencontre dans les forêts & ſur les montagnes, quantité de lions, de tigres & d'autres animaux ſauvages & féroces. Il y avoit pluſieurs mines d'or, que les Eſpagnols ont épuiſées, & l'on y en trouve encore quelques-unes d'argent & d'airain. On péchoit ſur les côtes de la mer, quantité de belles perles ; mais elles y ſont maintenant plus rares. Les peuples ont la couleur bazanée, & les cheveux noirs & fort crépus. Ils alloient autre-fois tous nuds, & cachoient ſeulement leurs parties honteuſes ſous des coquilles, ou dans des queuës de calebaces, qu'ils s'attachoient autour des reins. Aujourd'hui la plûpart ſont un peu plus civiliſez, & portent devant eux quelques pièces d'étofes. Ils aiment la débauche & la danſe, & ſont naturellement violens. Il s'en trouve qui ſe nouriſſent de corbeaux, de chauveſouris, de lezards, de ſauterelles, & même d'araignées. Les femmes s'occupent à faire le ménage au logis & à cultiver la terre, pendant que les hommes ſont la guerre à leurs voiſins, ou qu'ils s'adonnent à la pêche & à la chaſſe. Leurs armes ſont l'arc & les flèches qu'ils empoiſonnent, en les trempant dans le ſuc de certaines herbes mêlées avec du ſang de ſerpent. On dit que le corps s'enfle du moment qu'on a été bleſſé, ſi l'on ne coupe la partie offenſée, & que l'on meurt de rage en fort peu de temps. Ceux qui habitent les montagnes ſont encore Idolâtres. Ils adorent le Soleil & la Lune, comme des Divinitez, & tiennent l'un pour le mari, & l'autre pour la femme. Ils croyent l'immortalité de l'ame, & ſont perſuadez qu'il y a des récompenſes pour

Digitized by Google

les bons, & des châtimens pour les méchans. Leurs Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nomment *Pisaes*, leur servent aussi de Médecins. Les Espagnols, qui sont maîtres de ce pays, n'ont pû encore réduire les montagnards, & ont bâti des forts aux environs des montagnes, pour se défendre contre leurs courses. On remarque que ces forts ne sont point revêtus de murailles, parce que la terre ayant reçû la pluie, & les rayons du soleil, a la propriété de se durcir comme de la pierre. * De Laët, *hist. du nouveau monde.* Herrera, *descript. des Indes occident.*

CASTILLE (Jean de) habile Médecin en l'Université de Lima, Capitale du Perou, qui joignant à son art une piété solide, etoit considéré & consulté d'un grand nombre d'honnêtes gens. L'Archevêque de Lima voulant faire examiner l'esprit & la conduite de sainte Rose, qui paroissoit si extraordinaire, nomma Jean de Castille. Il s'acquitta de cette commission avec prudence, aprouva l'esprit qui conduisoit cette servante de Dieu, & sa déposition fut bien reçûë de la sacrée Congrégation. Il composa un livre de la Théologie mystique, qui fut approuvé par Urbain VIII. Enfin accablé d'années & de mortifications volontaires, il tomba malade. Comme il affectionnoit l'Ordre de saint Dominique, il en demanda l'habit, qu'on lui accorda; & il mourut quelque tems après en réputation de sainteté le 19. Septembre 1635. * Meland. *hist. Prov. S. Joan. Bapt.* Pervan. *tom.* 3. *l.* 1. *c.* 25.

CASTILLEJO, (Christoval) Espagnol, qui vivoit dans le XVI. siècle, s'est distingué par ses poësies, & passa une partie de sa vie à la Cour de l'Empereur Charles V. & à celle de Ferdinand son frère, dont il fut Sécrétaire; mais désabusé des vanitez du monde; il se fit Religieux de Cîteaux, & mourut extrémement âgé vers l'an 1596. Nous avons un volume de Poësies sous le nom d'*Obras Poëticas de Christoval de Castillejo.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASTILLO, (Ferdinand de) né à Grenade, entra dans l'Ordre de saint Dominique le 17. Septembre 1545. & s'y rendit également illustre par son talent pour la Prédication, par son habileté dans les écoles, & par son assiduité à remplir en même tems les devoirs de Prédicateur & de Professeur de Théologie. La réputation de son éloquence le fit appeller à la Cour de Madrid en 1563. pour y prêcher le carême; & depuis cette année il fut toûjours dans les emplois les plus honorables; mais rien ne fut capable de modérer son zèle; & soit qu'il enseignât dans les écoles de son Ordre, soit qu'il en gouvernât les Maisons comme Prieur, ou que l'ordre de Philippe II. Roi d'Espagne le retint à Madrid, comme Assesseur & Consulteur du saint Office, il trouva toûjours assez de loisir pour annoncer la parole de Dieu, & il le fit toûjours avec succès. Le Roi avoit conçû une estime si particulière de lui, que dans toutes les affaires difficiles il vouloit qu'on le consultât; & il lui donna une marque de cette estime en lui ordonnant d'accompagner Jean Tellez Giron, Duc d'Ossone, son Ambassadeur en Portugal, pour l'aider de ses conseils dans des circonstances très-délicates. Au retour de cette Ambassade, Castillo fut nommé Précepteur de l'Infant Ferdinand; mais la mort de ce Prince le délivra du nouveau fardeau qu'on lui avoit imposé. Enfin ayant prêché devant le Roi le jour de l'Annonciation de l'an 1593. ses forces se trouvèrent épuisées, & il mourut le 29. Mars suivant. Il travailloit dès l'an 1572. par ordre de ses Supérieurs, à une Histoire générale de l'Ordre de saint Dominique, & il en avoit publié deux volumes *in fol.* en 1584. & 1592. C'est le seul ouvrage qu'on ait de lui; il justifie parfaitement l'estime qu'on eut de lui de son vivant. Son stile est pur & élégant; il est exact, & paroist n'avoir rien négligé pour s'instruire de ce qu'il écrivoit; ce qui n'a pas empêché que dans les prémiers temps il ne se soit trompé quelquefois. Cet excellent ouvrage est écrit en espagnol, & est intitulé, *historia general de santo Domingo, y de su orden de predicadores.* Il a esté traduit en italien, le prémier volume par Timothée Bottoni, & le second par Philippe Pigafetta. * Echard, *Scriptor. Ordin. Pradic.*

CASTILLO, (Matthieu de) fils de *Pierre* de Castillo, Marquis de S. Isidore, naquit à Palerme le 13. Avril 1664. entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1679. enseigna la Théologie en diverses Maisons de sa Province avec beaucoup de succès, & son esprit estant capable de plus d'une chose, il fut aussi regardé comme un excellent Prédicateur, & comme un habile Poëte. Il a fait imprimer à Palerme *l'éloge funèbre du P.* Ange Marie, *Religieux de l'Observance de saint François*, mort le 15. Mai 1709. un *abrégé de la vie de* saint Vincent Ferrier; sept *dialogues en vers* qu'on chante dans les Eglises de Palerme; & une *histoire des Réguliers nez à Palerme, qui se sont rendus célèbres par leur sainteté & par leur doctrine*: il vivoit encore en 1719. * Echard, *Scrip. Ord. Prad. t.* 2.

CASTILLO ou JEAN DE CASTILLO SOTO-MAJOR, célèbre Jurisconsulte d'Espagne, qui vivoit au commencement du XVII. siècle, vers l'an 1625. & 1630. estoit de Madrid, originaire des montagnes de Burgos, & fils de *Guillen* del Castillo, qui n'estoit pas moins habile Jurisconsulte. Il enseigna le Droit dans l'Université d'Alcala, il fut employé pour éxercer la justice à Grenade, à Seville, & à Madrid, où il fut Conseiller, & où il mourut. Il a composé, *Quotidianarum controversiarum Juris, lib. V.* que nous avons en huit volumes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CASTILLO, (Diego de) ou *de Villasante*, natif de Zamora, Jurisconsulte espagnol, a écrit *ad leges Taur.* Burgis 1527. Metinæ 1553. *De duello.* Augustæ Taurinor. 1525. *in quarto*, *&c.*

CASTILLO DELLA MONCLOVA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, situé entre Ecija & Carmone, à quatre lieuës de la prémière & à six de la dernière. On prend Monclova pour la ville des Turdetains, nommée anciennement *Oboscola* ou *Obucula*, que quelques-uns mettent à *Lora* ou à *Marchena*, bourgs de la même contrée. * Baudrand.

CASTILLO, (Bernard Diaz, surnommé de) *Cherchez* DIAZ.

CASTILLON, petite ville de France dans le Périgord, près de la Dordogne, entre Sainte-Foy, Puy-Normand & Libourne, est renommée par la grande victoire que les François y remportèrent sur les Anglois, sous le règne de Charles VII. Les prémiers avoient assiégé Castillon; & Jean Sire de Talbot, un des plus célèbres Capitaines de son temps, ayant voulu secourir cette place, y fut tué avec son fils le dix-sept Juillet de l'an 1453. le reste des Anglois fut entièrement défait; & cet avantage acheva de chasser les étrangers de la Guyenne, où ils estoient les maîtres depuis si long-temps. * Sanson. Mezeray.

CASTILLON DE MEDOC, petite ville de France dans le pays de Medoc en Guyenne, sur le bord méridional de la Garonne, à sept lieuës au dessous de Bourdeaux. * Maty, *Dictionn.*

CASTINUS, Général d'armée, fut envoyé en Espagne par l'Empereur Honorius, pour s'y opposer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit insupportable au Comte Boniface, qui avoit acquis une grande réputation dans la guerre, & qui se crut obligé de se retirer en Afrique, Mais Castinus connut bientost après, qu'il s'estoit privé d'un Collègue très-nécessaire, pour réüssir dans l'expédition que le Prince lui avoit confiée. En effet, ayant assiegé les ennemis l'an 423. au lieu de les recevoir à composition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vingt mille soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint de fuïr lui-même à Tarragone. L'année suivante Honorius estant mort d'hydropisie, le prémier des Sécrétaires, & Préfet du Prétoire nommé Jean, usurpa l'Empire par le secours de Castinus. L'usurpateur ayant perdu la vie, l'an 425. Castinus fut dépoüillé de ses charges & envoyé en éxil. Dans cette facheuse conjoncture, il passa en Afrique, & où il fut reçû à la considération de saint Augustin, par le Comte Boniface, qui en estoit Gouverneur. * Prosper, *dans sa Chron.*

CASTION, anciennement *Castrum Stibiconis*: bon bourg du Duché de Milan en Italie, est dans le Milanois propre, sur la rivière d'Olone, à huit lieuës au dessus de Milan, & à trois de Como. * Maty, *Dictionn.*

†CASTLEMAIN, petit port d'Irlande dans la baye de Dingle, situé dans le Comté de *Kerry* de la Province de Mounster. Roger Palmer aïant cédé *Barbe Villiers* fille de Guillaume Vicomte Grandison en Irlande, son épouse, pour maîtresse au Roi Charles II. reçut le titre de Comte de Castlemain. Son épouse fut honorée du titre de Duchesse de Cleveland. Il en avoit eu auparavant une fille nommée *Anne*, que Charles II. adopta & la maria à *Thomas Lennard* Lord Dacres de Hurst Monceaux & puis Comte de Sussex. Roger Palmer fut envelopé dans la conspiration dont on accusa les Catholiques en 1678. mais quoiqu'il eût aussi été mis en prison il fut bientôt élargi. En 1686. il alla à Rome avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire de Jaques II. & y arriva le 13. d'Avril. Il en repartit au mois de Juin sans avoir pû déterminer entièrement Innocent XI. à prendre le parti du Roi d'Angleterre. Le 25. Septembre de la même année Jaques II. le déclara son Conseiller privé. Mais après que ce Roi eut été obligé de quitter son Royaume, Roger Palmer subit un rude éxamen de la part du Parlement, sur son Ambassade à Rome, & fut obligé à passer le reste de ses jours en retraite. * Beeverell. *Delic. de l'Irlande*, p. 1406. The Peerage *of England* I. p. 26. 301. The Compleat hist. *of England.* vol. 3. p. 368. 460. 470. *Voyage de* Misson.

CASTOR & POLLUX, frères d'Hélène & de Clytemnestre, & fils de Jupiter & de Leda femme de Tyndare, Roi de Laconie, suivirent Jason dans la Colchide pour la conquête de la toison d'or. Jupiter donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Castor, lorsque ce dernier eut esté tué; de sorte qu'ils mouroient & vivoient alternativement. On dit qu'ils furent placez au ciel au signe des Jumeaux, & ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que ces deux étoiles ne se font jamais voir toutes deux à la fois. Les Romains leur avoient dédié un Temple, & les considéroient comme leurs défenseurs. Ils furent adorez aussi comme Dieux de la mer, parce qu'ils en avoient chassé les Pirates. Le nom de Castor est quelquefois donné indifféremment aux deux frères, dans plusieurs Auteurs. S. Luc dans les actes des Apôtres, *c.* 28. parle d'un navire d'Alexandrie, nommé *les Castors* dans la version vulgate; quoi que dans le grec il y ait *Dioscuri*, qui est le nom par lequel les Anciens signifioient Castor & Pollux. Pline, *l.* 10. *c.* 43. fait aussi mention d'un Temple des Castors; & Arnobe, *l.* 5. parle des Castors *Tyndarides*, c'est-à-dire, *fils de Tyndare*, dont l'un sçavoit l'art de manier un cheval, & l'autre de vaincre à la lutte. Au reste Castor & Pollux étoient encore éstimez les arbitres des loix & des jugemens, selon Ciceron *contre Verrés.* Ciceron rapporte une vengeance miraculeuse éxercée sur Scopas qui avoit parlé avec mépris de ces deux frères Dioscures; il fut écrasé sous les ruines de sa chambre, pendant que Simonide qui avoit fait leur éloge avoit été appellé par deux hommes inconnus. Phèdre a rapporté cette histoire plus au long *livre quatrième* de ses fables, *fable vingt-deuxième.* L'Histoire grecque & romaine est remplie de prétenduës apparitions miraculeuses de ces deux frères, soit pour procurer la victoire, soit pour l'annoncer après qu'elle avoit été obtenuë; car on les vit, dit-on combat-

tre

Digitized by Google

tre montez sur deux chevaux blancs à la bataille que les Romains donnèrent contre les Latins proche du lac de Rhegille. Mais Ciceron nous apprend de quelle manière il faut écouter ces contes. Il dit qu'Homère, qui vivoit peu de tems après ces deux frères, assure qu'ils étoient enterrez à Lacédémone, & par conséquent qu'ils ne pouvoient venir annoncer à Vatienus une victoire gagnée. Les Romains ne laissèrent pas de leur bâtir un Temple magnifique, où ils leur sacrifioient des agneaux blancs, & d'instituer une fête en leur honneur, où un homme monté sur un cheval & tenant un autre en main, couroit à toute bride, puis au bout de la carrière sautoit agilement sur celui qu'il menoit en main, ayant une étoile fort brillante à son chapeau, pour marquer qu'il n'y avoit qu'un des frères qui fût en vie: parce qu'en effet les étoiles de Castor & de Pollux sont tantôt visibles sur nôtre horizon, & tantôt invisibles. L'Antiquité a nommé de leur nom une espèce de météore, & de feu volant qui reluit comme une étoile, & qui est un heureux présage à ceux qui sont sur mer, lorsqu'il paroit deux feux ensemble, au lieu que c'est un triste augure de n'en voir qu'un. Pline, *l.* 2. *c.* 38. Seneque, *l.* 1. *des quest. nat.* Mais bien que les Anciens n'ayant remarqué qu'un ou deux de ces feux; l'expérience néanmoins a fait connoitre qu'on en peut voir dans une même flote, & quelquefois dans un même navire jusqu'à quatre ou cinq. C'est ce qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *le feu saint-Elme.* On tient en Espagne, où l'on célèbre la fête de ce saint avec grande solemnité, particulièrement dans le Guipuscoa, dans la Biscaye, & à Thuy en Galice, qu'il est le protecteur des Matelots. Alex. Rossi, *dans son traité des Religions du monde*, remarque que par Castor & Pollux quelques Anciens entendoient le soleil & la lune, de qui l'on peut dire qu'ils partagèrent entr'eux l'immortalité, comme on la feint des deux jumeaux Castor & Pollux. * Plutarque. Pline. Natal. Comes. Lucien, *Dialog.*

CASTOR, illustre Chronographe, des ouvrages de qui plusieurs Anciens font mention. Suidas marque ceux-ci: deux livres de Babylone, un du Nil, & un autre intitulé, *fautes commises par ignorance des tems.* Ce dernier est cité par Apollodore (*lib.* 2.) & c'est vrai-semblablement le même, où Ausone dit (*carm.* 23. *in profess. Burdeg.*) que Castor traitoit des Rois douteux; c'est-à-dire, démêloit ce qui convenoit à chacun des Rois qu'on confondoit, parce qu'ils avoient porté le même nom. Suidas lui attribuë encore un traité de ceux qui dans les divers tems ont été maitres de la mer, traité qu'Eusèbe a donné par pièces détachées dans sa prémière chronique, & qui ne paroit pas être fort solide. Il n'y a pas plus de fonds à faire sur son *canon*, en ce qui regarde les Rois d'Assyrie, ainsi que je l'ai fait voir en son lieu, quoique ce soit à l'occasion de cette partie-là même qu'Africanus, & après lui Eusèbe (*lib.* 10. *præp. evang. cap.* 3.) ayant loüé l'exactitude de Castor; mais ce que le même Eusèbe en a copié dans sa chronique touchant les Rois de Sicyone, peut être utile, & ce qu'on trouve au même endroit touchant les Rois d'Athènes, est tout ce que nous avons de meilleur sur cette importante partie de l'Histoire grecque. Il paroit que le travail de Castor n'a pas été borné à ces tems éloignez, puisque Josèphe (*lib.* 2. *cont. Apion.*) cite son témoignage touchant Antiochus Epiphanes, mais on ne sçait pas quel étoit l'ouvrage, où il avoit pû parler de ce Prince. Plutarque (*quæst. rom.*) assure qu'il en avoit composé un où il comparoit les usages des Romains avec les règlemens des Pythagoriciens. Suidas qui remarque qu'il fut surnommé Φιλορωμαιος, c'est-à-dire, *ami des Romains*, ajoûte qu'il épousa la fille de Dejotarus, un des Tetrarques de la Galatie, qu'il accusa auprès de Jules César, & que son beaupère le fit mourir avec sa femme. Strabon, (*lib.* 12.) s'accorde avec Suidas touchant la mort de Castor, mais il lui donne le surnom de *Sacocondarius.* Ciceron dans sa défense de Dejotarus, ne parle pas néanmoins de lui; mais seulement d'un Castor, petit fils de Dejotarus par sa mère, dont le père étoit de basse extraction, & qui étoit venu à Rome accuser son ayeul; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive croire les Auteurs citez: celui dont ils parlent a dû être le père du jeune homme, à qui Ciceron reproche si bien son ingratitude; ils auront l'un & l'autre conspiré contre Dejotarus, mais ce sera le fils qui se sera chargé de l'accuser, & il n'est pas difficile de deviner ce qui les y aura engagez, dès qu'on apprend de Ciceron que Dejotarus avoit obtenu le titre de Roi pour son fils; car le désir de règner a pû porter Castor à un crime de cette nature, comme il en a porté d'autres à armer contre leur propre père. Je n'ai pas mis entre les ouvrages de Castor les cinq ou neuf livres des Epicheremes, les deux livres de la persuasion, & l'art de parler. Suidas dit qu'il les composa, lorsqu'il étoit Rhéteur à Marseille; mais il est à craindre qu'il n'ait confondu deux hommes très différens.

CASTOR, (Antonius) Médecin célèbre, a vécu du temps de Pline vers l'an 70. de la naissance du fils de Dieu. Il étoit sçavant dans la connoissance des simples, & le même Pline parle de ceux qu'il avoit dans son jardin. Il ajoûte qu'Antonius Castor étoit âgé de plus de cent ans. & qu'à cet âge il se portoit très-bien, se souvenant de tout ce qu'il avoit vû, & raisonnant encore très-juste. * Pline, *hist. nat. l.* 20. *c.* 17. *& l.* 25. *c.* 2. Castellan. *In vit. Juriss. &c.*

CASTOR-AGRIPPA, Ecrivain ecclésiastique. *Cherchez* AGRIPPA dit *Castor.*

CASTOR, Chambellan de l'Empereur Sévère & son plus fidèle domestique, que Caracalla fit tuer incontinent après la mort de son père Sévère, l'an de Jésus-Christ 211. * Dion, *l.* 76.

CASTOR, animal amphibie, appellé autrement *Bièvre*, qui vit moitié à terre & moitié dans l'eau, & que les Latins appellent aussi *Fiber & canis pontieus.* Il a le poil d'un blanc couleur de cendre, & les dents aiguës; ses pieds de devant sont semblables à ceux d'un chien; & ses pieds de derrière à ceux d'une oye, avec chacun cinq doigts. Il n'est pas vrai qu'il s'arrache les parties naturelles quand on le poursuit, quoique Juvenal l'assure dans *sa* 1. *satyre.*

Imitatus Castora, qui se
Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno
Testiculorum, adeò medicatum intelligit inguen.

C'est suivant cette fiction qu'Horappolo, *liv.* 2. des *hieregl. c.* 65. dit que parmi les Egyptiens le Castor étoit l'emblème d'un homme qui se nuisoit à soi-même: ce que l'Auteur de l'élégie de la noix a encore ingénieusement représenté en ce distique.

Sic ubi detracta est à te tibi causa periculi,
Quod superest tutum, pontice Castor, habes.

Pline, *l.* 32. *c.* 3. rapporte que Sestius, célèbre Médecin, & très-sçavant dans les secrets de la nature, nie absolument cette particularité du Castor; & Dioscoride, *l.* 2. *c.* 26. est du même sentiment que Sestius. Les rélations de Canada nous apprennent que les Castors font en partie la richesse de ce pays, que les habitans en mangent la chair qui est bonne, qu'ils s'en habillent, & qu'ils les échangent contre les autres choses dont ils ont besoin; qu'au reste, on ne vend d'ordinaire aux Apoticaires, au lieu des vrais testicules de Castors, que certaines glandes que ces animaux ont auprés des aines, parce que les Chasseurs arrachent & jettent les vrais testicules, dès que l'animal est pris, pour éviter la mauvaise odeur qui en pourroit infecter la chair & la peau. On ajoute que les Castors ont une admirable industrie à faire leurs cabanes sur le bord des lacs & des rivières; qu'elles sont la plûpart à deux ou trois étages, bâties avec du bois & de la terre, & faites avec tant d'adresse, que difficilement les Chasseurs les y peuvent surprendre, d'autant que par les ouvertures secrètes qu'ils y font, ils se sauvent subtilement par eau ou par terre, selon que la nécéssité les y oblige. Quand les grandes chaleurs de l'Eté font abaisser l'eau des lacs & des rivières où sont leurs cabanes, ils la font remonter par des digues qui arrêtent son cours & ils ne le font qu'afin que l'eau soit toûjours à la hauteur du trou qui est au fond de la cabane, voulant, sans en sortir, se tremper le derrière quand il leur plaît. Ces digues sont tellement faites que l'eau n'est jamais ni plus haute ni moins haute qu'il faut, & c'est un ouvrage si surprenant, qu'on ne sauroit assés en considérer la structure & l'usage. Tous les Castors qui sont là cabanés s'assemblent pour le préparer. Ils abatent des arbres de toutes les sortes pendant la nuit, & emportent ensuite les pièces.

A ce rude travail un vieux Castor préside,
Tous les Chasseurs l'ont observé:
Il sert aux plus jeunes de guide
jusqu'à ce qu'il sort achevé.
En trainant dans les bois les arbres qu'ils abatent,
si quelqu'un par malice agit trop foiblement.
Les autres quittent prise & rigoureusement
Se jettent dessus & le batent.
Entr'eux la justice est partout;
Si les plus forts sont en un bout,
Et que les plus foibles languissent,
Sous le poids du fardeau porté,
à la peine qu'ils ont quelques forts compatissent,
Et se rangent de leur côté.

Il s'en trouve une plus grande abondance en Canada, qu'en aucun autre lieu du monde. Mathiol dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, en Autriche & en Hongrie: quelques-uns tirent ce mot du grec γαστηρ *ventre*, parce que cet animal est fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *Castrare* à cause qu'il coupe ses génitoires, quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune. * Voyage au port royal de l'Acadie *par M. Die Reville p.* 132. 133.

CASTOR, Juif, se rendit fameux durant le siège de Jerusalem. Il étoit extraordinairement brave, & sçavoit parfaitement bien toutes les ruses de la guerre; peu s'en falut que Tite ne périt devant cette ville par ses artifices. Josèphe raconte de ce Castor, que se trouvant avec dix de ses compagnons dans une tour du second mur, dont on lui avoit confié la défense; & se voyant en un état à n'y pouvoir plus tenir; parce qu'elle avoit esté si fort ébranlée par les béliers & par les autres machines des Romains, qu'ils croyoient à tout moment de la voir tomber; il feignit de vouloir se rendre, se présenta sur la bréche de la tour; & témoigna de grands empressemens de parler à Tite. Cette faveur lui ayant esté accordée; il pria avec instance ce Général de s'approcher de lui, ou de lui envoyer un Juif nommé Enée, qui étoit dans le camp des Romains, comme s'il eût eu de grands trésors à lui remettre. Tite, qui étoit naturellement bon & facile, ajoûta foi à ses paroles, & lui envoya Enée; mais sitôt qu'Enée fut au pied de la tour, l'artificieux Castor fit rouler une grosse pierre sur lui, dont ayant évité le coup, un soldat qui l'accompagnoit en fut blessé. Tite fut si irrité de la tromperie de Castor, qu'il fit continuer la baterie, jusqu'à ce qu'elle eût renversé cette tour. Castor voyant qu'il ne la pouvoit plus défendre

ſendre y mit le feu ; & ſe jetta lui-même à travers les flâmes, où il périt. * Joſeph, *guerre des Juifs. liv.* 5. *chap.* 23.

CASTORIA, ville de Turquie dans la Macédoine, avec un Evêché grec ſuffragant de l'Archevêché d'Ochrida près de la ville de ce nom, & ſur les frontières de l'Albanie. * *Voyage de Grèce.*

CASTORIUS, Evêque d'Afrique, vivoit au commencement du V. ſiècle, & fut élû par les Pères du Concile de Mileve, aſſemblé l'an 402. Maximien, qui avoit quitté le ſchiſme des Donatiſtes. pour rentrer dans la communion de l'Egliſe, prévoïant que le peuple qu'il gouvernoit, ne le ſouffriroit qu'avec peine ; après l'avoir vû engagé dans un mauvais parti, prit une réſolution très-chrétienne de leur procurer le repos, & pria les Pères du Concile, de permettre qu'il ſe démît de ſon Evêché, les Prélats approuvèrent ſa réſolution ; & pour lui témoigner l'eſtime qu'ils faiſoient de ſa perſonne, ils pourvûrent Caſtorius, qui étoit ſon frère de l'Evêché qu'il abandonnoit ſi généreuſement, pour le bien de la paix. * Saint Auguſtin, *ep.* 217.

CASTORIUS, (Jean) dit *Fiber* & *Biver*, Moine de Weſtminſter en Angleterre, a vécu dans le XIV. ſiècle : il écrivit l'hiſtoire de ſon Monaſtère, & une chronique de ſon pays, qu'il commence par la venuë de ce Brutus fabuleux, dont nous parlons ailleurs. Il finit cette chronique en l'année 1306. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 61.

CASTORO, petite ville de Macédoine *voyez* BEROE.

CASTRACANI. *Cherchez* CASTRUCCIO.

CASTRATIUS. *Voyez* CASTRITIUS.

† CASTRAVAN, montagnes ſituées au bas de la Baye de Junia qui termine les Gouvernemens de Tripoli & de Sydon. Les Maronites habitent la plus grande partie de ces montagnes. Il y a des vignes dont le vin eſt excellent. L'Evêque Maronite d'Alep y fait ſa réſidence dans un Couvent dont il eſt Gardien. Il y a pluſieurs petits Couvents au deſſus de ces montagnes. Celui qui eſt nommé *Oſier* eſt habité par dix ou douze Moines latins. * Maundrel *voyage p.* 58.

CASTRES, ville de France dans le haut Languedoc, avec Evêché ſuffragant d'Albi, depuis l'an 1678. & avec titre de Comté, eſt bâtie ſur la rivière d'Agoût, qui la ſépare en deux. Son Evêché étoit ci-devant ſuffragant de l'Archevêché de Bourges. Elle a eu le ſiège d'un Sénéchal pour le Roi, & d'un Juge qu'on nomme d'*Appeaux*, & dont les appels ſe portent au Sénéchal de Carcaſſone. Il y avoit auſſi une chambre de l'édit mi-partie pour ceux de la Religion réformée, qui a eſté ſupprimée. Les Princes de Montfort, de Bourbon, & d'Armagnac, ont été Comtes de Caſtres juſqu'à Jacques d'Armagnac, qui eut la tête coupée en 1476. ſous le règne de Loüis XI. Ce Prince donna ce pays à Bouffil de Juges, Lieutenant de Roi en Rouſſillon, qui épouſa Marie, ſœur d'Alain d'Albert. Mais le Comté de Caſtres revint à la couronne ſous François I. l'Evêché de Caſtres étoit anciennement une Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoiſt qui fut érigée en Evêché par Jean XXII. l'an 1317. au commencement de ſon Pontificat, & qui porte encore le nom de ſaint Benoiſt de Caſtres. Dieu-donné Severat, Abbé de Lagni, au Diocèſe de Paris, en fut le prémier Prélat. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, Jean de Prez, Americ Natalis, Raimond Majoroſi Cardinal, Gerard Machet, Confeſſeur du Roi Charles VII. Jean d'Armagnac Antoine de Veſe, &c. Outre l'Egliſe cathédrale, il y en a pluſieurs autres, des Monaſtères de Dominiquains, de ſaint François, de Trinitaires, &c. avec une Chartreuſe près de la ville. Caſtres eſt dans l'Albigeois, entre ſaint Papoul, Albi, Lodeve & Lavaur. Elle fut priſe & pillée par les Proteſtans en 1567. depuis on l'a réparée. Le P. Lubin dans ſon traité des Abbayes de France, ſur le mot *Caſtrenſes Abbates*; fait mention d'une remarque du P. le Cointe dans les annales de France en l'année 624. à la page 737. qu'il y avoit des Abbez que l'on nommoit *Palatinos & Caſtrenſes*, Abbez de cour & de camps, quoiqu'ils n'euſſent aucune Abbaye en titre : ce quil eſt à propos de remarquer, dit le P. Lubin, de peur qu'on ne penſât qu'il y eût quelque Abbaye de Caſtres dont ils fuſſent Abbez. Il y avoit effectivement une Abbaye de Caſtres : ainſi quand on trouve *Caſtrenſis Abbas*, il faut juger par la ſuite, ſi c'eſt un Abbé de Caſtres, ou un Aumônier d'armée. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Thou, *Hiſt.* 53. du Puy, *Droits du Roi.* Catel, *Mem. de Languedoc.* Borel, *Antiq. de Caſt. &c.*

LE CASTREZ, *Caſtrenſis ager*, petit pays de France en Languedoc. Il eſt ainſi nommé de la ville de Caſtres, ſa Capitale, & qui fait la partie méridionale de l'Albigeois propre, le Roüergue, le Lauragais & le bas Languedoc, n'ayant pas d'autre ville conſidérable que Caſtres, autour de laquelle il eſt. On le nomme auſſi le Diocèſe de Caſtres. * *Voyage Hiſt. de l'Europe. Tom. de la France.*

CASTRI, ſi connu dans l'Hiſtoire ancienne, ſous le nom de Delphes *Delphi*, n'eſt aujourd'hui qu'un bourg de Grèce dans la Livadie. Il a été autrefois célèbre ſous le nom de Delphes, pour ſon oracle du temps des Grecs & des Romains. Il n'eſt qu'à ſept mille pas du golfe de Lépante au Septentrion & au pied du mont Parnaſſe. * *Les Hiſtoriens Grecs & Latins. Antiq. Grec. & Rom.* Spon, *Voyage de Grèce liv.* 4.

CASTRIES, ancienne Baronie des Etats de Languedoc. *Voyez* CROIX (la)

CASTRITIUS, (Titus) profeſſoit la Rhétorique à Rome dans le II. ſiècle, ſous le règne de l'Empereur Adrien, qui eut une eſtime particulière pour lui, & qui ne faiſoit pas moins d'état de ſa vertu que de ſa doctrine. Aulu-Gelle, qui fut ſon diſciple, parle ſouvent de Caſtritius, & ſur tout dans le 13. livre chap. 20. où il rapporte quelle fut la ſévérité de ce Rhéteur contre quelques Sénateurs ſes diſciples, qui parurent devant lui vêtus d'une manière indécente & peu convenable à leur qualité. * Aulu-Gelle, *liv.* 11. *ch.* 13. *& l.* 13. *c.* 21.

Il y a eu pluſieurs autres *Caſtritius*, l'un Préteur, dont parle Ciceron *dans la* 8. *action contre Verrés* ; un autre qui découvrit à Auguſte la conjuration de Murena ; un autre cité par Pline, qui avoit écrit ſur le jardinage ; & un autre enfin appellé Caſtricius Firmus, grand adorateur des Philoſophes Porphyre & Plotin. * Bayle, *Diction. Crit.*

CASTRIOT, (George) Roi d'Albanie. *Cherchez* SCANDERBERG.

CASTRITIUS, (Marc) étoit Magiſtrat à Plaiſance du temps de Sylla, lorſque le Conſul Cneius Carbo vint demander des ôtages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tint le parti de Sylla ſon ennemi en 669. de Rome & 85. ans avant J. C. Pour intimider Caſtritius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées, & moi beaucoup d'années, repartit Caſtritius ; voulant ſans doute lui faire connoître que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le diſpenſoit de craindre ſes menaces. * *Val. Max. l.* 6. *c.* 2. *exemp.* 10.

CASTRO, bourg de la campagne de Rome en Italie : il eſt près de la rivière de Gariglian, & de la terre de Labour, à deux lieuës de la ville de Fondi vers le Nord. On croit que ce pourroit être une ancienne ville des Volſques, nommée *Caſtrimonium*. * Baudrand.

CASTRO, ville & Duché d'Italie, vers le patrimoine de ſaint Pierre, étoit au Duc de Parme, avec Evêché, qui dépendoit immédiatement du ſaint Siège. Elle étoit ſituée à dix ou douze milles de la mer, près de Toſcanelle, & environnée de précipices, qui en rendoient les avenuës difficiles. Le Pape Innocent X. y envoya un Evêque pour y réſider & pour gouverner le peuple. Il y fut tué : en punition dequoi le Comte de Videman, Général des troupes eccléſiaſtiques fit démolir la ville en 1646. l'Evêché fut transféré à Aquapendente. Cette ville donnoit ſon nom au Duché de Caſtro, ou *Stato di Caſtro*, appartenant aujourd'hui au ſaint Siège. Ce Duché a la Province, dite *le Patrimoine de ſaint Pierre*, au Levant ; le Siennois au Couchant ; la mer Méditerranée au Midi ; & la terre d'Orviette au Septentrion. Le Pape Paul III. donna l'Etat de Parme & de Plaiſance à *Pierre-Loüis* Farneſe, ſon fils, Duc de Caſtro, qui fut tué en 1547. par la conſpiration des partiſans de Charles-*Quint*, dont le Duc avoit épouſé la fille naturelle. Cet Empereur étoit chagrin de lui voir poſſéder Plaiſance, qu'il prétendoit être des appartenances du Duché de Milan : auſſi il s'en rendit maître d'abord après cet aſſaſſinat. Pierre-Loüis laiſſa quatre fils ; *Octave*, Duc de Parme ; *Horace*, Duc de Caſtro ; *Alexandre*, Cardinal ; & *Rainuccio*, auſſi Cardinal & Archevêque. Depuis, les Papes ont prétendu que ces Etats étoient feudataires de l'Egliſe : ce qui fut un ſujet de guerre ſous le Pontificat d'Urbain VIII. & d'Innocent X. Ce dernier fit ruiner la ville de Caſtro, & convint l'an 1649. avec le Duc de Parme, de lui remettre ce Duché, à condition que le Duc païeroit une ſomme d'argent très-conſidérable. Cette ſomme n'aïant pas été acquittée, ces Etats furent depuis incamérez à la Chambre apoſtolique ; mais par le traité de Piſe de l'an 1664. entre le Pape Aléxandre VII. & Loüis XIV. ce Pontife s'obligea de révoquer cette incamération, & accorda encore huit années de délai au Duc de Parme, pour faire le rachapt de ces Etats. Caprarola, ce célèbre palais, bâti par Vignole, pour le Cardinal Alexandre Farneſe, eſt ſitué dans ce Duché. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CASTRO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, eſt dans la terre d'Otrante, avec Evêché ſuffragant d'Otrante. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, entre Otrante & Alezano. Quelques-uns la prennent pour le *Caſtrum Minervæ* des Anciens. Les Turcs y ont ſouvent fait de furieux ravages. En 1537. ils pillèrent la ville & tuèrent ou emmenèrent captifs la plus grande partie des habitans : mais depuis, cette ville s'eſt bien rétablie. On en trouve quelques autres de ce nom, comme *Caſtro-Vilare*, Duché de Calabre citérieure, près de Caſſano. *Caſtro*, ville en l'Iſle de Meleos. *Caſtro-Nuovo*, en l'Abbruzze, une autre dans la campagne de Rome, une autre dans la Baſilicate, &c. * *Voyage d'Italie.*

CASTRO CARO, anciennement *Salſubium*, bourg d'Italie dans la Toſcane. Il eſt dans le Florentin au pied du mont Aventin, aux confins de la rivière de Fagnone, à une lieuë au deſſus de la Citta dit Sole, & à deux de celle de Meldola. * Maty, *Diction.*

CASTRO DORIA, bourg de l'Iſle de Sardaigne, près de la côte occidentale, environ à deux lieuës de Caſtel Aragoneſe, du côté du Nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Juliola*, que d'autres placent à *Vignola* village voiſin. * Baudrand.

CASTRO XERIZ, *Caſtrum Cæſaris*, bourg & château d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille vers la Piſuergue, & à quatre lieuës de Burgos, où fut tuée Léonore de Caſtille Reine d'Arragon en 1359. par ordre de Pierre *le cruel* Roi de Caſtille ſon neveu. * *Voyages hiſt. de l'Europe. tome d'Eſpagne.*

CASTRO, (Alfonſe de) Eſpagnol natif de Zamora, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans le XVI. ſiècle ſous le règne de l'Empereur Charles V. & de Philippe II. qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouſer la Reine Marie. Alfonſe de Caſtro s'arrêta long-temps dans les Pays-Bas : & il y étoit encore, lorſqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compoſtelle, vacant par la mort du Cardinal de Tolède : mais avant que d'avoir reçu ſes bulles, il mourut à Bruxelles le 13. Février de l'an

1558

Digitized by Google

1558. âgé de 63. ans. Les ouvrages qu'il a laiſſez, ſi ſouvent réimprimez, font mieux ſon éloge que tout ce que l'on pourroit dire à ſon avantage. Le Père François Feuardent les publia à Paris en 1578. où ils avoient déja été imprimez en quatre volumes l'an 1565. ils contiennent les traitez ſuivans. *Adversus hæreſes, lib. 16. De juſta hæreticorum punitione. De poteſtate Legis pœnalis. In Pſalmum L. Homilia XXV. in Pſalmum XXXI. Homilia XXIV.* On voit à la tête de ces ouvrages la vie du Père Alfonſe de Caſtro, que les curieux pourront conſulter. Le principal ouvrage eſt ſon traité contre les héréſies, qui n'eſt pas comme les autres diſpoſé ſuivant l'ordre chronologique des hérétiques, mais par ordre alphabétique de leurs erreurs. C'eſt un ouvrage d'Hiſtoire & de Controverſe; Alfonſe de Caſtro le fit en 1534. & il fut imprimé pluſieurs fois en France, en Allemagne, en Italie, juſqu'en l'année 1556. qu'il en donna une édition beaucoup plus ample, dédiée à Philippe II. & imprimée à Anvers. Cet Auteur écrit paſſablement bien: il avoit beaucoup lû; mais il étoit plus fort ſur la Controverſe que ſur l'Hiſtoire: il s'étend beaucoup plus ſur la réfutation des nouvelles héréſies, que ſur l'Hiſtoire des anciennes. * Wadinge, *in Biblioth. Franc.* Eiſengrenius, *Teſt. verit.* Andreas Schot. & Nicol. Antonio, *Bibl. Hiſp.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. XVI. ſiècle.*

CASTRO, (Paul de) ainſi nommé, parce qu'il prit naiſſance à Caſtro, en latin *Caſtrum Minervæ*, ville épiſcopale d'Italie dans le Royaume de Naples, fut éſtimé l'un des plus célèbres Juriſconſultes du XV. ſiècle. On diſoit ordinairement de lui: *Si Bartholus non eſſet, eſſet Paulus.* Il profeſſa durant plus de cinquante ans le Droit à Florence, à Boulogne, à Sienne & à Padoüe, où il mourut extrêmement âgé, en 1437. Ses ouvrages ont eſté imprimez à Veniſe, à Francfort, &c. Nicolas de Caſtro, ſon fils, fit dreſſer une épitaphe à l'honneur de l'un & de l'autre dans l'Egliſe des Servites l'an 1492. * Tritheme, *de Script. Eccl.* Geſner, *in Biblioth.* Fiſchard, *in vita Juriſc. &c.* Forſt. *Hiſt. juriſt. l. 3. c. 32.*

CASTRO, (Alfonſe à) Jéſuite, étoit Portugais. Après avoir été onze ans Miſſionnaire aux Indes orientales, Recteur dans les Moluques, il tomba en 1558. entre les mains des idolâtres, qui le mirent tout nud, & le trainèrent ainſi pendant cinq jours, lié avec des cordes. Ils l'attachèrent enſuite par le col à un tronc d'arbre; & après on trouva ſon corps ſur le rivage, qui jettoit une lumière éclatante, & rendoit encore, par ſes playes, du ſang auſſi pur, que ſi elles euſſent été nouvellement faites. La relation de ſes miſſions dans les Moluques, écrite par lui-même, a eſté imprimée à Rome en 1556. * Alegambe, *Biblioth. Par. Soc. Jeſ. Append. p. 559.*

CASTRO, (Jean de) ou DU CHASTEL, Chanoine d'Utrecht, étoit de Louvain, & frère de Nicolas de Caſtro, prémier Evesque de Middelbourg. Il laiſſa quelques traitez de piété, & mourut en 1588.

CASTRO, (Jodocus à) ou Joſſe du Chaſtel, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans les Pays-Bas, où il eſt mort le 18. d'Avril de l'an 1635. il a laiſſé des ſermons & quelques-autres ouvrages. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

CASTRO, (Leon de) Chanoine de Valladolid en Eſpagne, a vécu dans le XVI. ſiècle. Il enſeigna long-tems dans l'Univerſité de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de Docteur, & il s'acquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des langues hébraïque & grecque, & par l'étude particulière qu'il fit de l'Ecriture ſainte en ces langues originales. Il ſoûtint contre Arias Montanus, que le texte de la Bible vulgate & celui des ſeptante étoit préférable à l'Hébraïque; & c'eſt ce qui lui donna occaſion de publier une apologie ſous ce titre; *Apologeticus pro lectione apoſtolica, pro vulgata D. Hier. pro tranſl. ſeptuaginta virorum, proque omni eccleſiaſtica lectione contra earum obtrectatores*; c'eſt-à-dire, apologie pour la leçon apoſtolique, pour la vulgate de ſaint Jérôme, pour la verſion des ſeptante, & pour la manière dont l'Egliſe lit la Bible, & l'a toûjours luë, contre ceux qui la reprennent. Outre cet ouvrage que nous avons en un volume *in fol.* il compoſa encore des commentaires ſur les Prophéties d'Iſaïe & d'Oſée. Si l'on s'en rapporte au Père Morin, & à M. Simon, cet Auteur ne ſçavoit que médiocrement la langue hébraïque. Leon de Caſtro mourut en 1580. * Poſſevin, *in appar.* Jean Morin, *exercit. bibl. l. 12. ex. 1. c. 2.* Le Mire, *de ſcript. ſac. XVI.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp.* M. Du Pin, *biblioth. des Aut. eccleſ. XVI. ſiècle.*

CASTRO, (Jean de) natif de Burgos, ſe fit Religieux Dominiquain, & paſſa dans la nouvelle Eſpagne, pour y fonder de nouvelles Provinces de ſon Ordre. Il commença par les Provinces de Chiapa & des Philippines, qui ſont les plus régulières de cet Ordre. Il fit de grands progrès dans la converſion des Infidèles. Quelque-temps après quoique fort avancé en âge, il paſſa dans la Chine avec le Père Benavidez Dominiquain: mais à peine furent-ils entrez en ce vaſte Empire que l'un & l'autre furent arreſtez & mis en priſon. Ils furent interrogez du ſujet de leur voyage: & ayant répondu que leur deſſein étoit de les inſtruire de la voïe du ciel; les Officiers irritez de ce que des étrangers vouloient les enſeigner, les renvoyèrent en priſon. Quelque-temps après on les fit ſortir de la Chine, & le Père Jean de Caſtro ſe retira à Manille. Le Roi Catholique le nomma à l'Evêché de Vera-paz; mais il refuſa cette dignité. Il mourut ſainte-ment l'an 1592. * *Remel. biſt. Prov. Guatem. l. 9. & 11. biſt. Philipp. tom. 1. lib. 1. c. 32.*

⌜CASTRO, (Roderic ou Rodriguez de) Médecin de Portugal, a vécu au commencement du XVII. ſiècle, vers l'an 1605. il a exercé la Médecine à Hambourg, où l'on aſſure qu'il eſt mort. Ses ouvrages ſont citez avec éloge par Zacuti & par quelques autres. Il a compoſé ces traitez, *Medicus politicus: de univerſa mulierum medicina. De natura & cauſis peſtis.* * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. Hiſp.* Vander Linden, *de ſcript. Med. &c.*

CASTRO, (Chriſtophle de) Jéſuite, étoit Eſpagnol: en 1551. il ſe conſacra au ſervice de Dieu, dans la compagnie de Jéſus; & s'étant avancé dans les lettres, il expliqua l'Ecriture à Salamanque & à Alcala, & mourut à Madrid le 11. Décembre de l'an 1615. âgé de 65. ans: il a compoſé divers ouvrages, *biſtoria Dei-paræ Virginis. Commentarium in Jeremiam, &c. lib. VI. in ſapientiam Salomonis. In XII. Prophetas, &c.* La ſocieté des Jéſuites a eu divers Religieux du nom de Caſtro, comme Alphonſe, Auguſtin, Melchior, Etienne, François. * Ribadeneira & Alegambe, *de ſcript. Soc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp. &c.*

CASTRO, (Anne de) qui eſt célébrée dans les écrits de Lope de Vega, eſt une Dame d'Eſpagne, qui avoit beaucoup d'éſprit, & qui a écrit divers ouvrages aſſez ingénieux, entr'autres un qui eſt intitulé *Eternidad del Rey D. Felippe III.* imprimé à Madrid l'an 1629. * Lope de Vega, *in Lauro Apollin. Sil. 1.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp.*

CASTRO, (Loüis de) ou du Château, natif de Liège, Théologien, Prédicateur, & Provincial des Religieux conventuels de ſaint François, dans le XVII. ſiècle, a compoſé divers traitez, tels que ſont: la déſunion des Provinces Unies des Pays-Bas; l'éxamen & la réfutation du Synode de Dordrecht, &c. il alla à Rome, aſſiſta à un Chapitre général de ſon Ordre, & fut Commiſſaire général en Savoye, en Dauphiné, en Bourgogne, &c. il mourut l'an 1632. * Valere André, *biblioth. Belg.* Willot, *in Athen. Franc.*

CASTRO, (Rodriguez de) natif de Lisbonne en Portugal, & Profeſſeur en Médecine à Piſe, mourut en 1637. âgé de plus de 80. ans: nous avons divers traitez de ſa façon, *de meteoris Microcoſmi lib. V. De complexu morborum. De potu refrigerato. De animalibus Microcoſmi, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp.* Vander Linden, *de ſcript. med.* Zacutus, &c.

CASTRO, (Jean de) fils de D. Alvar de Caſtro, Gouverneur de la chambre civile de Lisbonne, nâquit dans cette ville le 27. Février 1500. & fut élevé avec l'Infant D. Loüis, qui l'aima toûjours depuis. Il ſervit d'abord à Tanger en Afrique, & enſuite il accompagna D. Etienne de Gama, dans le détroit de la mer Rouge, dont il fit une éxacte deſcription. Etant revenu en Portugal, il fut fait Commandant de l'eſcadre deſtinée pour la garde des côtes, & peu après il accompagna Charles V. dans ſa fameuſe entrepriſe ſur Tunis. Enfin il fut fait Gouverneur des Indes, & il s'y diſtingua par les victoires qu'il remporta en diverſes occaſions ſur les Barbares. Ce fut de ſon temps que les Turcs aſſiégèrent inutilement la forteresſe de Diu. La levée du ſiège, fut ſuivie de la défaite de Rumecan qui le commandoit, & qui perdit près de cinq mille hommes, & quarante pièces de gros canon. D. Jean prit enſuite les villes de Antote, Goga, Gandar, Baroche, Dabul, Agaçaim, Oael, Paté & Patane. Peu après il tomba malade; & mourut entre les mains de ſaint François Xavier le 6. Juin 1548. On conſerve dans le Collège des Jéſuites à Evora une deſcription fort détaillée de toute la côte depuis Goa juſqu'à Diu, que D. Jean avoit faite ſur les lieux. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

† CASTRO, (Agnès ou Inès de) épouſe de *Pierre le Sévère*, qui, après la mort d'Inès devint Roi de Portugal. Elle étoit fille de *Dom Pèdre Fernandez* de Caſtro, & du côté de ſa mère elle étoit parente de ſon époux, qui en devint amoureux à cauſe de ſa grande beauté. Il en eut ſecrètement divers enfans, & après la mort de *Conſtance* ſa prémière épouſe qui fut fille de *Jean Manuël* Infant de Caſtille, Pierre épouſa Inès, mais il tâcha de cacher ce mariage au Roi Alphonſe IV. ſon père, qui avoit deſſein de le marier d'une toute autre manière. Cependant le père ne tarda pas de ſçavoir toute l'Hiſtoire; les envieux d'Inès ſûrent tellement l'irriter contr'elle, qu'il ordonna, ou, au moins permit, de la faire périr. Il ſe trouva trois ſcélerats *Pierre Cœllo, Diego Lopez Pacheco & Alvaro Gonzalez* qui l'aſſaſſinèrent à Conimbre. Pierre ſon époux tomba là-deſſus dans une extrême triſteſſe & réſolut de venger cette mort, de la manière du monde la plus frapante. Pour cet effet il ſuſcita une guerre ſanglante à ſon père, par laquelle pluſieurs Provinces & villes furent ruinées. Cette guerre fut terminée par la mort du père arrivée en 1357. Auſſi-tôt que Pierre fut monté ſur le thrône de Portugal, il fit enſorte que Pierre le cruël, Roi de Caſtille lui remit *Pierre Cœllo & Alvare Gonzalez* qui s'étoient ſauvés dans la Caſtille. Pierre lui livra en échange quelques Caſtillans qui s'étoient retirés en Portugal. Ces deux aſſaſſins d'Inès ſouffrirent d'horribles ſupplices. On les ouvrit tout vifs, l'un par devant, & l'autre par derrière, entre les épaules; on leur arracha à tous les deux le cœur & on les brûla. Pierre punit encore dans la ſuite, ſans aucune miſéricorde, tous ceux qui avoient eu quelque part à l'aſſaſſinat d'Inès. *Diego Lopez Pacheco* trouva cependant le moïen de s'évader & devint dans la ſuite le favori intime de l'Infant *Denys*, un des fils qu'Inès avoit eûs de Pierre.

D'abord

D'abord après l'éxécution de *Cœllo* & de *Gonzalez* le Roi de Portugal ordonna qu'on élevât deux tombeaux, l'un pour lui & l'autre pour ſa chère Inès; il voulut qu'on y mit la ſtatuë d'Inès ornée de la couronne Royale, & qu'après ſa mort on plaçât ſon corps dans le tombeau d'Inès, ce qui fut éxécuté en 1367. Ces mauſolées furent conſtruits dans le fameux Couvent des Bernardins à *Alcobaça*, où le convoy funèbre, qui accompagnoit le corps d'Inès, porté dans une litière, fut obligé d'aller depuis Conimbre, qui en eſt éloignée de 17. lieuës. Les chemins étoient bordés, des deux côtés, de pluſieurs milliers de perſonnes, qui tenoient des flambeaux à la main. Avant que le corps d'Inès fût mis dans le tombeau, Pierre obligea tous ſes Vaſſaux à lui baiſer la main, pour montrer qu'il la regardoit comme ſon épouſe légitime, ce qu'il déclara encore en pluſieurs autres manières. Les enfans que Pierre eut d'Inès, tant avant, que depuis la célébration de leur mariage furent 1. *Alphonſe* qui mourut fort jeune. 2. *Denys* qui refuſa de reconnoitre pour Reine, *Eléonore Tellez* épouſe de *Ferdinand* Roi de Portugal, qui étoit auſſi fils de Pierre; mais d'une autre épouſe. Denys ſe retira donc auprès de *Henri II.* Roi de Caſtille, qui lui donna ſa fille naturelle en mariage, dont il eut pluſieurs fils & filles. 3. *Jean.* 4. *Béatrix*, qui épouſa le Comte *Sancho d'Albuquerque*, fils naturel d'Alphonſe XI. Roi de Caſtille; elle lui donna une fille *Eléonore*, qui dans la ſuite fut mariée à *Ferdinand* Infant de Caſtille, Duc de Pennafiel & enfin Roi d'Arragon. * Manuel de Faria y Souſa, *epit. de las hiſt. Portugeſas P.* 3. *c.* 8. 9. 11.

† CASTRO PALAO, (Ferdinand) nâquit à Léon en Eſpagne en 1581. & ſe jetta dans l'Ordre des Jéſuites en 1596. Il enſeigna avec beaucoup d'applaudiſſement la Philoſophie à Valladolid, la Théologie Morale à S. Compoſtelle & la Théologie Scholaſtique à Salamanque. Après cela il fut Cenſeur de l'Inquiſition & Recteur des Collèges de Salamanque & de Sidonia. Il mourut dans ce dernier endroit en 1633. On a de lui *Manuale Chriſtiani*, & un autre ouvrage de Morale, qui conſiſte en 7. vol. in folio. * Sotwel *Bibl. S. J.*

CASTROITIUS, *cherchez* CASTRITIUS.

CASTROM, ville de la Moſcovie, dans la Province de Suldal, à cinquante milles de Moſcou au Septentrion. On l'appelle autrement Caſtromorugarod; & elle eſt ſur le Volga qui y reçoit la rivière de Caſtroma, à vingt milles d'Allemagne au-deſſous de Jaroslau au Levant, en deſcendant vers Niſe. * Novogorod, *rélation de Moſcovie.*

CASTROMENA, ville d'Aſie dans la Natolie. Elle eſt environ à dix lieuës de la mer Noire, & de la ville de Pendarachi, du côté du Midi. On la prend communément pour l'ancienne *Claudiopolis* nommée auſſi *Bithynium*, ville de Bithynie, qui fut honorée d'un ſiège épiſcopal, transféré enſuite à Pendarachi. * Baudrand.

CASTRONUOVO, bourg de Sicile dans la vallée de Mazara. Il eſt ſur une montagne près de la ſource de la rivière de Termini, entre la ville de Girgenti & celle de Palerme. * Maty, *Diction.*

CASTROREALE, petite ville de la vallée de Demona en Sicile. Elle eſt à la ſource d'une petite rivière, qui porte ſon nom, à ſix lieuës de la ville de Melazzo, du côté du Midi. Elle fut bâtie par le Roi Fréderic II. en l'an 1330. * Maty, *Diction.*

CASTRO EL RIO, ancienne petite ville ou bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle eſt ſur la rivière de Caſtro ou de Marbella, entre Cordouë & Vaena environ à deux lieuës de celle-ci & à ſix de celle-là. * Maty, *Diction.*

CASTROVILLARE, anciennement *Sypheum*, petite ville du Royaume de Naples. Elle eſt dans la Calabre citérieure vers la frontière de la Baſilicate à deux lieuës de la ville de Caſſano, du côté du Couchant. * Baudrand.

CASTRO DE URDIALES, petite ville d'Eſpagne. Elle eſt ſur la côte de Biſcaye, où elle a un bon port & une citadelle, entre Bilbao & Laredo, à quatre lieuës de celle-ci, & à ſix ou ſept de l'autre. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTRONI, (Benoît-Marie) né à Palerme de parens nobles, voyagea en Italie, en France, en Allemagne, &c. pour acquérir les belles connoiſſances; & étant de retour dans ſa patrie, il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il enſeigna la Philoſophie, la Théologie & même les Mathématiques publiquement. Il fit imprimer en 1705. des *élémens de Géométrie*, qui ſont eſtimez en Sicile, & vivoit encore en 1711. n'étant âgé que de 44. ans. * Echard, *ſcript. Ord. Prad. Tom. II.*

CASTRUCCIO CASTRACANI, l'un des plus célèbres Capitaines de ſon temps, vivoit dans le XIV. ſiècle. Il étoit de Luques, de la famille d'Antelminelli; & dès ſon plus jeune âge ayant porté les armes en faveur des Gibelins, il fut chaſſé par les Guelphes. Sa retraite fut en France, où il prit parti en 1317. dans les troupes du Roi Philippe *le Long*, qui faiſoit la guerre aux Flamans. Mais peu de temps après étant repaſſé en Italie, il s'y joignit à Uguccione Faggivola, Chef des Gibelins de Toſcane, & ſe rendit maître de Luques, de Piſtoye, & de diverſes autres villes. Il s'allia même avec l'Empereur Loüis de Bavière, contre le Pape Jean XXII. contre Robert Roi de Naples, & contre les Florentins. Loüis de Bavière lui donna l'inveſtiture de Luques, ſous le titre de Duché, avec celui de Sénateur de Rome. Jean Cajetan des Urſins, Cardinal, alors Légat en Italie, tâcha d'arrêter Caſtruccio Caſtracani, & n'en ayant pû venir à bout, il l'excommunia en 1326. cela ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort du Tyran de Luques. Il mourut l'an 1330. âgé de 47. ans laiſſant deux fils qui ne furent pas auſſi heureux que lui. Machiavel a écrit ſa vie, dont nous avons même une traduction en nôtre langue. Alde Manuce l'avoit fait auſſi, & elle eſt plus belle, & plus rare que la précédente. Elle fut imprimée à Luques. * Saint Antonin, *ſum. hiſt. tit.* 21. *c.* 5. §. 6. Blondus. Villani. Sabellicus. Leandre Alberti. Maſcardi, *elog. di Capit. illuſt.* Sponde, *A. C.* 1323. *num.* 1. & 1326. *num.* 2. *&c.*

CASTULO, ville vers les confins des Celtibériens, dont parle Plutarque dans la vie de Sertorius. Stephanus de Urbibus la nomme *Caſtalon*; & dit que c'étoit une très-grande ville de l'Oretanie; c'eſt-à-dire chez les peuples d'Eſpagne, nommez anciennement Oretani dans l'Eſpagne Tarraconoiſe. Les meilleurs Auteurs de ce pays, citez par Merula, en ſa II. partie, liv. II. chap. 20. croyent que c'eſt la place qui eſt à préſent appellée *Caſtona la Vieja*, dans la Caſtille neuve ſur les confins de l'Andalouſie, qui n'eſt qu'un petit village entre les montagnes, où il y a un paſſage appellé *puerto de Maradal*, près de San Eſtevan del Puerto. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

CASUEL, ou GASUEL; c'eſt le plus grand & le plus maſſif des oiſeaux que l'on connoiſſe après l'Autruche, qui n'eſt connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Académie des ſciences la diſſection d'un Caſuel, qui a été quatre ans à la Ménagerie de Verſailles, & l'on en trouve la deſcription dans les mémoires de M. Perrault. Cet oiſeau ſe nourrit de légumes & de pain, & il avale comme l'Autruche tout ce qu'on lui préſente, quoiqu'il n'ait point de geſier. Sa langue eſt dentelée, quoiqu'Aldrovandus diſe qu'il n'a ni ailes ni langue. Ses ailes, qui ſont cachées ſous les plumes du dos, & qui n'ont pas trois pouces de long, lui aident plûtôt à frapper qu'à marcher, & Cluſius dit qu'avec ſes pieds il briſe des troncs d'arbre gros comme la cuiſſe: on l'appelle *Emu* dans les Indes. * *Mémoires de l'Académie des ſciences.*

CASWIN, *cherchez* CASBIN.

CAT, ou CATH, ville principale de la Province de Khuarezm, qui en a été autrefois la Capitale. Elle eſt ſituée ſur le rivage oriental du fleuve Oxus ou Gihon, à 38. degrez de longitude & à 41. 36. minutes de latitude ſeptentrionale, ſelon le calcul des tables arabiques. Elle n'eſt éloignée de la ville de Hezar Esb, qui eſt la plus forte de tout le pays, que de huit paraſanges ou ſeize lieuës françoiſes. Mais celle-ci eſt bâtie ſur le bord occidental de la même rivière. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

CATACOMBES, cimetières dans des lieux ſoûterains proches de la ville de Rome, où les prémiers Chrétiens enterroient les corps des Martyrs, & où ils ſe cachoient quelquefois pour éviter la perſécution ſous les Empereurs Romains. Ce nom eſt compoſé du mot grec κατα qui ſignifie *à* ou *après* (dont les Latins ſe ſervoient dans la baſſe latinité) & de Κόμβος, qui ſignifie *un creux, une vallée.* On appella enſuite catacombes, toutes ſortes de cimetières. Il y en avoit pluſieurs, tant dehors que dedans la ville; les principaux étoient ceux qu'on appelle aujourd'hui de ſainte Agnès, de ſaint Pancrace, de Caliſte, & de ſainte Priſcille ou de ſaint Marcel. Lorſque les Lombards aſſiégèrent Rome, ils ruinèrent la plûpart de ces catacombes: ce qui porta les Papes Paul & Paſchal à en tirer les corps Saints, & à les mettre dans les Egliſes de S. Eſtienne, de ſaint Sylveſtre & de ſainte Praxede. * *Roma ſubterranea.* Quelques Proteſtans & entr'autres M. Burnet Evêque de Salisbury, ont avancé que les catacombes étoient des cimetières creuſez par les Payens, à l'uſage de leurs eſclaves. On ne nie pas que ce nom ne s'appliquât à tous les cimetières en général; mais ces nouveaux Critiques auront peine à prouver que les Chrétiens n'euſſent pas leurs catacombes ou cimetières particuliers, ſans contredire les plus graves Auteurs.

☞ * Le nom de catacombes ſignifie en général toutes ſortes de lieux ſoûterains. On l'appliquoit particulièrement autrefois à la cave où avoient été mis les corps de ſaint Pierre & de ſaint Paul, à deux ou trois milles de Rome comme il paroit par la lettre trentième de ſaint Grégoire, *l.* 3. En ce temps-là on appelloit encore cryptes ou cimetières, les lieux où l'on enterroit les morts: mais depuis on a donné le nom de catacombes, aux lieux ſoûterrains qui ſervent de tombeaux, & que l'on prétend avoir été particuliers aux Chrétiens. Il n'eſt pas néanmoins certain qu'on n'y ait pas auſſi enterré des Païens & des Sarrazins; & il eſt indubitable que ceux qui y ſont enterrez, ne ſont pas tous des Saints & des Martyrs; puiſque c'étoit ſans doute les cimetières communs des Chrétiens, & que tous les Chrétiens ne ſont pas tous des Saints ou des Martyrs. Les ſignes dont on ſe ſert pour diſtinguer les corps de ceux-ci, ſont aſſez équivoques: la croix, la palme, le monogramme de Jéſus-Chriſt; les figures d'un bon Paſteur ou d'un agneau que l'on trouve gravé ſur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont ſervi à des Chrétiens: mais non pas que ces Chrétiens ſoient Saints ou Martyrs. Les palmes ne ſont pas toûjours un ſigne certain de la couronne du Martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles ayent été pleines du ſang des Martyrs. Il n'eſt pas même certain qu'elles ſoient teintes de ſang plûtôt que d'huile, ou d'une autre liqueur. On trouve quelquefois ſur une même pierre des inſcriptions païennes, comme *D. M. Diis Manibus* d'un côté, & d'un

Digitized by Google

& d'un autre des ſignes du Chriſtianiſme: ce qui fait voir qu'elles ont ſervi à des Païens & à des Chrétiens. Il eſt certain que dans le commencement du Chriſtianiſme il y a eu quantité de Martyrs enterrez dans les cimetières des Payens comme ſaint Jérôme & Prudence le témoignent & l'aſſurent. Cependant du temps du Pape Grégoire III. il y en avoit très-peu de connus, puiſque ce Pape écrivant à Otgar Archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps ſaint, lui fit réponſe qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ſes prédéceſſeurs & lui avoient placé tous les corps des Saints dans les Egliſes nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché ſans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Otgar de lui donner du temps pour en faire une plus grande perquiſition. * D. Mabillon, *itinerar. ital. Euſebii romani epiſtola ad Theophil. gall.*

CATADUPES ou CATARACTES. On donne ce nom aux endroits où les grands fleuves ſe précipitent du haut des rochers: ainſi on dit les cataractes du Boryſthene, du Danube, du Rhin, au deſſous de Schaffouſe, & les plus célèbres ſont celles du Nil. On a auſſi donné ce nom au lieu appellé *Caſcata de Tivoli* en Italie. Et à un endroit du Danube dangereux pour la Navigation apellé à préſent *Sevvreſſel*, ſelon Lazius, au deſſous de Lintz en Autriche. * Sanſon. Baudrand.

Les Anciens apelloient *catadupes* les peuples d'Ethiopie qui habitoient aux environs des cataractes ou des chûtes du Nil, dont le bruit leur a donné ce nom; car δοῦπος ſignifie *bruit*. Ciceron en fait mention *dans le ſonge de Scipion*, & dit que ceux qui habitent près de ce lieu-là, ſont comme naturellement ſourds par le bruit extraordinaire que font les eaux du Nil, en tombant d'une grande hauteur ſur les rochers, ce qui les étourdit, & leur gâte entièrement le ſens de l'oüie. *Voyez* Senèque, *aux queſt. nat. l. 4. c. 2.* Ammien Marcellin, *l. 22. c. 34. 36.* Pline, *l. 5. c. 9.* Vitruve, *l. 8. c. 2.* Wandelin. *de admirand. Nili c. 5.*

CATALDUS, (ſaint) Patron particulier de la ville de Tarente, a été Evêque de la même ville. On prétend qu'environ mille ans après ſa mort il ſe fit voir à un Prêtre, & qu'il lui dit, *allez déterrer un livre que je compoſai, & que je cachai dans un tel lieu; portez-le inceſſamment au Roi; & c'eſt un ouvrage qui contient les ſecrets du ciel.* Ce fut en ſonge que Cataldus apparut à ce Prêtre, & qu'il lui donna cet ordre. Il réitéra pluſieurs fois cette apparition, car on n'ajoûtoit guères de foi à ce ſonge, & l'on n'obéïſſoit point à ſon ordre. Enfin il ſe fit voir d'une autre manière. Le Curé étant ſeul dans ſon Egliſe & parfaitement éveillé, vit, dit-on, ſaint Cataldus revêtu des ornemens épiſcopaux, qui lui commanda de déterrer ſon livre le lendemain, au lieu qu'il lui avoit indiqué en ſonge, & de le porter promptement au Roy. Le Saint le menaça d'une rude peine, en cas de déſobéïſſance. Le Prêtre fut plus docile cette fois-là; car dès le lendemain, il marcha proceſſionnellement avec le peuple vers le lieu où cet ouvrage avoit été enterré. On l'y trouva dans une caſſette de plomb, & l'on vit qu'il détailloit les miſères qui devoient accabler bien-tôt tout le Royaume de Naples, & dont Alexandre ab Alexandro donne la deſcription. On prétend que ceci arriva au mois d'Avril 1492. Il y a quelques Auteurs qui aſſurent, que ce vieux livre prophétique faiſoit eſpérer que le Royaume de Naples ſeroit garenti de cette ruine prochaine, pourvû que le Roi exécutât ce que ſaint Cataldus lui preſcrivoit. Cette clauſe dont l'Auteur dont on vient de parler, ne dit rien, confirmeroit les ſoupçons de ceux qui prennent ceci pour une fraude pieuſe, Ils n'en demeureroient pas aux ſimples ſoupçons, s'ils avoient lû ce que rapporte Jovius Pontanus, qui décrit la fraude tout au long, & qui fait voir que tout ce manège ne tendoit qu'à faire chaſſer les Juifs du Royaume de Naples. L'hiſtoire eſt curieuſe, & mérite d'être lûë. * Alexandre ab Alexandro, *Genialium Dier. lib. III.* Jov. Pontanus, *de ſermone, l. 2.*

CATALOGNE, Province d'Eſpagne, avec titre de Principauté, *Catalaunia* & *Catalonia*. On croit qu'elle reçut ſon nom des Goths & des Alains, qui s'y établirent. Elle a les monts Pyrénées avec les Provinces de France au Nord, les Royaumes d'Aragon & de Valence au Couchant, & la mer Méditerannée au Levant & au Midi. Sa Capitale eſt Barcelone avec un beau port. Les autres ſons Tarragone Archevêché, Tortoſe, Gironne, Lerida, Roſe, Solſone, Urgel, &c. Le pays eſt très-fertile, quoi que couvert de montagnes en certains endroits. Il y a auſſi de bons ports, pluſieurs rivières, & le commerce y attire beaucoup de richeſſes. La Catalogne a auſſi les Duchez de Rouſſillon & de Cardonne, & le Monaſtère de Monſerrat, célèbre par ſa devotion, & par le grand nombre de pélerins, qui y viennent de tous les endroits du monde. Charles *Martel* aſſiſta les Catalans contre les Maures, qui avoient établi leur Empire en Eſpagne; & du temps de Charlemagne, un de ces Mahométans ſe rendit maître du pays: Louis *le Débonnaire* prit Barcelone ſur les Infidèles, & la Catalogne eut des Princes particuliers, juſqu'à ce qu'elle fût unie à l'Aragon. Les uns diſent que ce pays fut érigé en Comté en 873. par le Roi Charles *le Chauve*, & les autres prétendent que ce fut en 884. par Charles *le Gros*. Geofroy ou Wifred *le Velu*, prémier Comte héréditaire de Catalogne ou de Barcelone, eſt tige des Princes qui ont poſſédé ce pays. Les Catalans ſe donnèrent au Roi de France l'an 1640. Joſeph Marguarit, Gentilhomme du pays, contribua beaucoup à ſecouer le joug eſpagnol, & à faire reconnoître pour ſouverains les Rois très Chrétiens, qui y ont envoyé des Vicerois & des Gouverneurs. Par l'article 42. & 43. du traité de paix de 1659. entre les couronnes de France & d'Eſpagne, on déclara que les monts Pyrénées feroient la diviſion des deux Royaumes; de ſorte que la Catalogne & le Comté de Cerdagne qui ſont de-là les monts furent adjugez aux Eſpagnols; & les Comtez de Rouſſillon & de Conflans, qui ſont en deçà de ces mêmes monts, reſtèrent au Roi de France. Les François s'étoient rendus maitres de la Catalogne dans les années 1689. 1690. & ſuivantes; mais ils la rendirent par la paix de Riſwick en 1697. * Volateran, *geogr. l. 2.* Merula, *Coſmogr.* Botero. *rélat. d'Eſpagne.* Martinæus Siculus, *lib. 9. de reb. hiſp.* L. Valla, *l. 2. de Ferd. Arag.* Hieronymus Pujades, *Chron. de Catal.* Franciſco Emmanuel de Melo, *hiſt. de Catal.* Franciſco Diago, *Catal. deſcript.* Franciſco Calza, *de Catal.* Surita, &c. *chercher* BARCELONE. Pierre de Marca Archevêque de Paris, a fait la deſcription de ce pays-là dans un ouvrage poſthume imprimé à Paris en 1688. intitulé *Marca Hiſpanica*, où il décrit la ſituation des lieux & leurs antiquitez.

CATALUTIUS, (Antoine) de Perouſe, donna en 1645. ſes commentaires ſur la Rubrique du titre *ad l. falcid.* & ſur la loy *in Quartam* 92. *Cod.* & ſur les gloſes de la même loy, auſſi-bien que ſur les commentaires que Bartole y a faits, ſans s'arrêter aux queſtions dont les Interprètes s'embaraſſent ordinairement, qu'il ne fait qu'indiquer. * *Bibliotb. hiſtor. des Aut. du Droit, &c. depuis* Irenerius, *&c. par* Denys Simon, *édit. Pariſ. in* 12. 1695.

CATAMANTALEDE, Prince Gaulois, règna pluſieurs années dans le pays des Sequaniens, & fut honoré du nom d'ami du Sénat & du Peuple Romain. * J. Cæſar *l. 1.*

CATAMELETA, fils d'un Boulanger de Narni en Italie, ayant été envoyé par ſon pére pour couper du bois dans une foreſt, perdit ſa coignée; & n'oſant retourner au logis, ſuivit un Cavalier qui paſſa par hazard dans le lieu où il étoit. Il fit des actions ſi courageuſes dans toutes les occaſions où il ſe rencontra, qu'il devint Capitaine & Officier général. Les Vénitiens, pour réconnoiſſance du courage qu'il avoit fait paroître dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe Duc de Milan, vers le milieu du XV. ſiècle, lui dreſſèrent une ſtatuë équeſtre dans la place de Padouë, lui faiſant un honneur qu'ils n'accordèrent à aucun des autres Capitaines. * Pontan, *l. 3. c. 5.* Egnace, *l. 6. c. 9.*

CATANE ou CATANIA, ville de l'Isle de Sicile, avec Evêché ſuffragant de Montreal, appellée par les Latins *Catana*, ou *Catina*, eſt ſituée dans cette partie de la Sicile, dite *Val de Demona*, ſur un golfe auquel elle donne ſon nom, à l'emboûchure de la rivière de *Tudicello*. Elle eut pour fondateur Evarque, & fut priſe par les Chalcidiens, qui s'y établirent, ſelon Thucydide, vers la XI. Olympiade, & environ 736. ans avant J.C. D'autres Auteurs ſoûtiennent que ce fut plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Catane étoit déja une ville très conſidérable dès l'an 467. avant J C. & que le Roy Hieron y mourut en la ſeconde année de la LXXVIII. Olympiade. On y voyoit, il n'y a pas long-temps, les reſtes d'un amphithéatre, pluſieurs inſcriptions, & diverſes autres marques de ſon ancienneté. Aujourd'hui Catane a un Château élevé ſur un rocher, qui défend l'entrée du port, lequel n'eſt proprement qu'une plage. Tout contribuoit à rendre Catane une très-bonne ville; le commerce y étant bien établi, & ſon terroir extrêmement fertile; mais le voiſinage du mont Etna lui a ſouvent été très-dommageable. Il eſt à vingt milles de cette ville, & elle s'eſt triſtement reſſentie des incendies de ce mont, qui a accoûtumé de s'entr'ouvrir tous les quinze ans, & de dégorger des torrens de feu, qui ſont l'épouvante de la Sicile, comme il arriva au mois de Mars de l'année 1669. Elle fut preſque ruinée en 1693. par un tremblement de terre extraordinaire, qui arriva le 22. Janvier. De 22. mille perſonnes, à peine s'en ſauva-t'il 2. mille: grand nombre de maiſons & de Monaſtères furent renverſez. De la Cathédrale qui étoit très-magnifique, & dont l'entrée étoit ſoûtenuë de dix colonnes de marbre, il n'en reſta que trois chappelles; & à la place des maiſons & autres endroits de la ville abimés, il ſe forma un lac d'environ quatre milles de circuit. On a dans cette ville une extrême vénération pour ſainte Agathe, dont on y garde les reliques & le voile. Par les anciens monumens de marbre qu'ont ſouvent trouvez à la profondeur de 68. pieds ceux de Catane, qui cherchent des pierres ponces, on conjecture qu'autrefois cette ville étoit dans un fonds, & que les torrens de flâme qui ſortent du mont Etna, entrainant avec eux beaucoup de matières, ont enfin comblé le vallon & élevé le terrain, où Catane fut rebâtie ſur ſes propres ruines. * Strabon, *l. 6.* Diodore, *l. 11. & 14.* Ptolomée, *l. 1. de la guerre des Goths.* Polybe. Thucidide. Pline. Pomponius Mela. Ciceron, &c. rapportez par Leandre Alberti *en ſa deſcription des Iſles d'Ital. pag. 83. 84.*

CATANE'E, (Jean-Marie) de Novare, Eccléſiaſtique, qui fleuriſſoit au commencement du XVI. ſiècle, apprit les langues ſous Merula & ſous Demetrius; & publia les épitres de Pline *le Jeune*, avec des commentaires qu'on imprima l'an 1506. à Milan. Depuis, étant allé à Rome il y fut Sécrétaire de Bandinelli de Sauli Cardinal, natif de Gènes. Il traduiſit enſuite quatre dialogues de Lucien; & pour faire plaiſir au Cardinal, il fit un poëme de la ville de Gènes, & en compoſa encore un autre de la priſe de Jéruſalem par Godefroy de Boüillon, ſous le titre de *Solymis*; mais il ne reüſſit pas, car la

Poëſie n'étoit pas de ſon génie. Il revint à la proſe, & compoſa encore quelques ouvrages dont on fit plus d'eſtime. On dit qu'étant mort en 1529. dans le temps que le Pape Clément VII. étoit à Bologne; ceux qui voulurent conſerver ſes bénéfices cachèrent ſa mort, & le firent enterrer ſans cérémonie. Ce qui donna ſujet à Mirteus de lui conſacrer cette épitaphe.

Vide, Viator, quanta jactura occulti
Eſſet ſepulcri, ne ingenii ſui claris
Perennioribuſque monumentis tectus,
Adhuc ubique viveret Catanæus.

Janus Nicius Erythræus fait l'éloge d'un *Cataneo* d'Arezzo. * Paul Jove, *in Elog. doct. cap.* 79. Lilio Giraldi, *dial.* 1. *de Poët. ſui temp.* Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Voſſius, *de Hiſt. latin.* Janus Nicius Erithræus, *Pinacoth. I. Imag. Illuſtr. c.* 64.

CATANE'E, (François) né à Florence en 1466. & mort en 1522. a écrit deux livres du Beau, & trois livres de l'Amour. Ses ouvrages ont été imprimez *in folio* à Baſle, en 1563. * Ghilinus. *Vol. II. pag.* 88.

CATANIA, *Cherchez* CATANE.

CATANESIUS, (Adam) *Cherchez* CATHANESIUS.

CATANZARO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec Evêché ſuffragant de Reggio. Les Auteurs latins la nomment *Catacium* & *Catanzara*. Elle eſt ſituée à deux ou trois milles de la mer, entre Squillace & Nicaſtro. * Sanſon. Baudrand.

CATAONIE, ville & contrée de l'Aſie mineure, entre la Cilicie & la Cappadoce, ſelon la deſcription que nous en a faite Strabon, *liv.* 12. C'eſt dans cette Province qu'étoit ſituée la ville de Comane. *Voyez* COMANE.

CATAPACTAYNE, fête des habitans du Pérou, qu'ils célèbrent avec ſolemnité au mois de Décembre, qu'ils appellent *Rayme*, & qui eſt le commencement de leur année. Cette fête eſt conſacrée aux trois ſtatuës du Soleil, nommées *Apointi, Churiunti & Intiaquacqui*; c'eſt-à-dire, au Soleil père, au Soleil fils, & au Soleil frère. * Jean Hugues Linſchotan, *hiſt. Ind. occident.*

CATAPANS, nom des Gouverneurs que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient dans la Poüille & dans la Calabre en Italie. Quelques Sçavans tirent l'origine de ce mot de κατεπάνω, dont les Byſantins ſe ſervoient, pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au-deſſus des autres. Il y en a qui croyent que c'étoit un abrégé de κατα Παντοκράτορα, comme qui diroit, *après l'Empereur*, *Lieutenant de l'Empereur*. Quoiqu'il en ſoit, le nom de Catapans ſe trouve ſouvent dans les Auteurs de l'Hiſtoire Byzantine, & dans les Ecrivains du moyen âge; & le ſçavant M. du Cange a cru qu'il étoit important pour l'intelligence de cette Hiſtoire, de faire une table chronologique de ces Gouverneurs.

Les Goths ayant été chaſſez de l'Italie, l'Empereur Juſtinien y envoya des Gouverneurs, dont le prémier fut Beliſaire, puis Narſès (qui attira les Lombards) & les autres qui furent ſuivis des Exarques de Ravenne. Les Gouverneurs qui vinrent dans la ſuite furent nommez Catapans, dont voici la ſuite.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Catapans.

Etienne, ſurnommé Maxence, ſous l'Empire de Baſile le Macédonien.
Nicéphore Phocas.
Grégoire, nommé Bail impérial des Grecs, en 875.
Caſan ou Caſſan, Patrice, en 883.
Joannicius Candidatus, en 884.
Trapezius Straticus, en 886.
Théophylacte Strategus, en 887.
Conſtantin Patrice, en 889.
Symbaticius Protoſpatharius; autrement, Sabbaticius Straticus, en 891.
George Patrice, en 891.
Barſacius Patrice, en 892.
Coſmas Anthius Protopatrice, en 893.
Meliſſenus, ou Meliſianus, en 900.
Nicolas Patrice, ſurnommé Picyglus, en 915.
Urſilco, en 921.
Michel Schlavus, en 926.
Imogalaptus, en 940.
Platopotius, en 947.
Meliſſenus, ou Malachianus, en 951.
Marianus Patrice, en 951.
Nicéphore, *Magiſter*, en 966.
Paſſarus Protoſpatha, en 973.
Zacharias, en 975.
Porphyrius Protoſpatha, en 979.
Calocyrus Delphinas, Patrice, en 982.
Romanus Patrice, en 985.
Sergius Protoſpatha, en 987.
Nicolas Critès, en 988.
Jean Patrice, nommé auſſi Ammiropulus, en 989.
Tubali en 990.
Macrotheodorus Excubitus en 996.
Gregoire Trachianotès, en 998.
Belus Barenſis, en 999.
Xiphias Catapan, en 1006.
Curcuas Patrice, en 1008.
Baſile Meſardonitès, en 1010.
Andronicus Turnicès, en 1017.
Baſile Bugianus, ou Bajanus, en 1018.
Abalantius Patrice, en 1019.
Safarius Critès, en 1023.
Leo Potus, en 1027.
Michel Protoſpatharius Critès, en 1032.
Conſtantin Protoſpatha, en 1033.
Leo Opus, en 1037.
Nicéphore Dokiano, en 1039.
Michel Dokiano, en 1041.
Vaguſto Catapan, en 1042.
George Maniacès, en 1042.
Pardus Patricius en 1043.
Conſtantin Theodorocanus, en 1043.
Euſtachius Palatin, en 1045.
Jean, ou Raphaël, en 1047.
Argyrus Magiſter, en 1051.
Alexius Charon, en 1055.
Trombus, en 1058.
Marulès, en 1061.
Sirianus, en 1062.
Apochara, en 1064.
Curiacus, en 1066.
Mabrix, en 1066.
Etienne Patrian, en 1071. Ce fut vers ce temps-là que les Grecs furent chaſſez de la Poüille & de la Calabre par les Normands. Aujourd'hui on donne encore le nom de Catapan au Magiſtrat de la police à Naples. * Du Cange, *Gloſſar. Lat.*

CATAPHRYGES, Hérétiques, qui s'élevèrent contre l'Egliſe dans le II. ſiècle. On leur donnoit ce nom, parce que leurs Auteurs étoient venus de Phrygie. Ces Hérétiques ſuivoient les erreurs de Montanus. * *Voyez* MONTAN.

CATAPULTE, *Catapulta*, ἀπὸ τῆς πέλτης, qui ſignifie un arc ou un dard, machine de guerre, dont les Anciens ſe ſervoient pour lancer des javelots de douze & de quinze pieds de long. La deſcription de la catapulte, dit Perrault dans ſes notes ſur Vitruve, n'a été entenduë de perſonne, quoique pluſieurs grands perſonnages s'y ſoient employez avec beaucoup de ſoin, comme Juſte-Lipſe l'a remarqué. Les deſcriptions qu'Athénée, Ammian Marcellin, & Vegece en ont données; les deux figures qui ſont dans le livre anonyme, intitulé *Notitia imperii*; celle que Guillaume du Choul dit avoir tirée d'un ancien marbre; celle que Lipſe a veuë dans l'arcenal de Bruxelles, ni celles qui ſont répréſentées dans la colonne Trajane, n'ont aucun rapport avec la deſcription de Vitruve. Ceſar Ciſaranus, qui eſt le prémier qui, après Jocondus, a fait les figures de Vitruve avec beaucoup d'exactitude, n'en a point fait de la catapulte; & même après avoir traduit & commenté Vitruve juſqu'à cet endroit, il abandonna cet ouvrage, qui fut achevé par Benedetto Jovio. Jocondus déclare en propoſant ſa figure, que ce n'eſt point pour expliquer le texte de Vitruve, auquel elle ne convient point, & il avoüe qu'il ne comprend rien, ni à ſa figure, ni au texte de Vitruve. Ce que l'on ſçait en général des catapultes, c'eſt qu'elles étoient faites pour jetter des javelots, de même que les baliſtres ſervoient à jetter des pierres: (quoique cette diſtinction n'ait pas été faite par les derniers Auteurs Latins, qui ont toûjours exprimé l'une & l'autre machine par le mot de baliſte;) que les catapultes lançoient les javelots avec une ſi grande force, qu'ils perçoient pluſieurs hommes les uns après les autres, au rapport de Lucain; & qu'elles portoient d'un bord du Danube à l'autre. *Voyez* M. Perault ſur le 10. livre de Vitruve. *Voyez* les machines de guerre des Romains de Juſte-Lipſe, qui en a fait graver des planches & des figures très-belles. Elien dit que la catapulte a eſté trouvée en Sicile par Denys *le Tyran*, & qu'un Grec l'ayant vûë apportée de cette Isle dans ſon pays, il s'écria que le courage eſtoit péri, *Periit virtus*, ὤχετο ἀρετη. Il eſt certain que les Siciliens eſtoient très-habiles Machiniſtes, Archimède en eſt une preuve. * Pline, *l.* 7. *c.* 56. *Conſultez* Adrien. Turnebe, *Adverſ. l.* 29. *c.* 28.

CATARACTES. *Voyez* CATADUPES.

CATARO ou CATTARO, ville de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens, qui l'ont très-bien fortifiée contre les éfforts des Turcs. Elle eſt le ſiége d'un Evêché ſuffragant de Raguſe. Les Auteurs latins la nomment *Catharum* & *Catharа*, & le Noir croit que c'eſt l'*Aſcrivium* de Ptolomée & de Pline; mais il y a plus d'apparence que c'eſt, ou Caſtelnovo, ou quelque autre ville. Quoiqu'il en ſoit, Cataro eſt ſituée ſur un golfe auquel elle donne ſon nom, & elle eſt défenduë par un bon château bâti ſur une colline. Les Turcs ont ſouvent tenté de l'emporter. * Sanſon. Baudrand.

CATASTROPHE: le dénouëment ou l'iſſuë d'une tragédie. C'eſt un renverſement des prémières diſpoſitions du poëme dramatique, & un événement inopiné, qui ferme la pièce tout autrement qu'on ne croyoit. Les comédies ont preſque toûjours une cataſtrophe heureuſe; mais les tragédies l'ont le plus ſouvent funeſte: ce qui a fait que dans l'uſage, le mot de cataſtrophe ſe prend ordinairement pour un malheur extraordinaire, qui termine quelque grand deſſein κατα στροφη en grec, ſignifie *revers*, *bouleverſement*, *retour* ou *changement*. * Scaliger, *liv.* 1. *c.* 9.

CATAY, partie ſeptentrionale de la Chine, qui comprend les

Digitized by Google

les ſix Provinces de Pekin, Xautung, Honan, Suchuen, Xenſi & Xanſi. La partie méridionale qui contient neuf Provinces, s'appelle *Margin*. Les Tartares même & les Arabes donnent ces noms de Catay & de Mangin à ces deux parties de la Chine. On a crû autrefois que le Catay étoit un Royaume de la grande Tartarie, ayant la Chine au Midi, le Turqueſtan au Couchant, la Tartarie propre au Septentrion, & la mer au Levant; mais les rélations nouvelles ſont connoître que tout ce que l'on a écrit du Catay, convient parfaitement aux ſix Provinces ſeptentrionales de la Chine, & que la ville de Cambalu eſt celle que l'on nomme communément Pekin. * Martin Martini, *deſcription de la Chine, dans le recüeil de* M. Thevenot, *au 3. vol.*

CATAY, Chancelier de Borskay, Prince de Tranſilvanie, fut accuſé d'avoir voulu empoiſonner ſon Prince pour ſuccéder à ſes Etats; & ayant eſté arrêté priſonnier il eut la tête tranchée en 1606. * Emmanuel de Meteren, *hiſt. des Pais-bas.*

CATEAU ou CHATEAU-CAMBRESIS, *Caſtrum Cameracenſe*, petite ville dans le Cambreſis, a cinq lieuës de Cambray & à deux lieuës de Landrecy. Elle a eſté preſque ruinée dans les guerres. C'eſt en cette ville qu'on fit en 1559. le traité qui fut ſi déſavantageux a la France. *Cherchez* CAMBRESIS.

CATECHESE, mot tiré du grec κατηχήσις, qui ſignifie *inſtruction de vive voix*, eſt une courte & méthodique inſtruction des myſtères de la Religion, laquelle ſe fait de bouche; car on n'enſeignoit pas anciennement ces myſtères par écrit, de peur que ces écrits ne vinſſent à tomber entre les mains des Infidèles, qui les auroient tournez en riſée, faute de les bien entendre. C'eſt d'où eſt venu le nom de *Catechiſte*, pour marquer celui qui enſeigne ces myſtères, & celui de *Catechiſme*, pour ſignifier auſſi cette inſtruction. L'origine de ces *Catechefes* vient de Jéſus-Chriſt, lorſqu'il envoya ſes diſciples, pour enſeigner & baptiſer toutes les nations, joignant la doctrine au baptême, comme en effet elle l'a toûjours précédé dans la primitive Egliſe. Il nous a auſſi donné l'exemple de cette ſainte inſtruction, lorſqu'entre ſes diſciples il examina Philippe; entre ſes auditeurs, Marthe & la Samaritaine; entre les affligez, l'aveugle né; entre les étrangers, le Samaritain; entre les Grands du monde, Nicodeme, pour faire connoître le progrez qu'ils avoient fait dans la foi, & les y inſtruire davantage. Les Apôtres ont ſuivi l'exemple de leur Maitre, comme on voit en divers endroits du livre des Actes. Pierre ayant eſté envoyé à Corneille pour ce ſujet, *c.* 10. & Philippe à l'Eunuque de la Reine de Candace, *c.* 8. l'Apôtre des Gentils, 1. *Cor. c.* 14. parlant d'inſtruire les autres, ſe ſert du mot de *catéchiſer*, comme le porte l'original. Les Péres ont de même imité les Apôtres, comme ſaint Cyrille de Jéruſalem dont nous avons un ouvrage intitulé *Catecheſes*. Saint Auguſtin a écrit un Traité de la manière de catéchiſer les ignorans; ſaint Grégoire de Nyſſe a compoſé un diſcours catéchetique; & pluſieurs autres nous ont laiſſé de ſemblables inſtructions: & afin qu'on ne s'imagine pas que quelque temps après la mort des Apôtres & de leurs diſciples, cette loüable coûtume de catéchiſer ait eſté négligée ou interrompuë, Euſébe *l.* 6. *c.* 3. témoigne que Demetrius Evêque d'Alexandrie avoit commis Origène pour cette fonction, de laquelle Plantenus & Clément s'eſtoient acquittez avant lui. Au reſte la charge de *Catechiſte* eſtoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Egliſe. Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, ſe faiſoit gloire parmi ſes grandes occupations, d'inſtruire les enfans & de les catéchiſer, répondant à ceux qui lui conſeilloient de s'appliquer à des emplois plus conſidérables, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût de plus néceſſaire & de plus glorieux que celui-là. *Voyez* Gerſon, *I. P. de ſes œuvres.*

CATECHUMENES: on appelloit ainſi dans les prémiers ſiècles de l'Egliſe, les Gentils ou les Juifs que l'on inſtruiſoit pour recevoir le baptême. Ce nom vient du grec κατηχεῖν, qui ſignifie *enſeigner de vive voix*; κατηχούμενος *celui que l'on inſtruit de vive voix*. Il y avoit des Catéchiſtes éxprès prépoſez pour les inſtruire. Euſebe dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, fait mention de Pantenus, de Clément & d'Origène, qui ont eſté Catéchiſtes dans l'Egliſe d'Alexandrie. Il y avoit même un lieu particulier dans les Egliſes où l'on inſtruiſoit les nouveaux Chrétiens, & où ils ſe plaçoient. On l'appelloit *le lieu des Catechumenes*. Ce qui paroit dans un des canons du Concile de Néocéſarée. Il ne leur eſtoit pas permis d'aſſiſter au ſacrifice de la Meſſe avec les fidèles; mais on leur permettoit ſeulement d'être préſens à l'office juſqu'à l'Evangile qu'ils entendoient; & après cela le Diacre crioit à haute voix *retirez-vous en paix, Catéchumènes*: c'eſt ce qu'on voit dans le livre des conſtitutions apoſtoliques. Cette partie de la Meſſe depuis le commencement juſqu'à l'offertoire, s'appelloit *la Meſſe des Catéchumènes*; on donnoit auſſi du pain bénit, que l'on appelloit le pain des Cathécumènes; car n'étant point baptiſez, il ne leur étoit pas permis de recevoir, ni même de voir la ſainte Euchariſtie. Ils n'eſtoient point reçûs à faire la prière avec les fidèles, comme il paroit par un canon du Concile d'Orange. Il y avoit même quelques degrez dans le Catéchumenat; car on les inſtruiſoit d'abord en particulier, & on les admettoit enſuite à la prédication qui ſe faiſoit dans l'Egliſe. On nommoit ceux-ci *audientes, écoutans*. Il y avoit de plus un troiſiéme degré de Catéchumènes, qu'on appelloit *orantes & genuflectentes, priàns & fléchiſſans les genoux*, parce qu'ils aſſiſtoient aux prières, & qu'ils fléchiſſoient les genoux avec les fidèles. Gabriel de l'Aubeſpine, Evêque d'Orléans, a diſtingué ces trois degrez de Catéchumènes dans ſon 2. livre d'obſervations ſur les anciens rites de l'Egliſe. On peut ajoûter un quatriéme état de Catéchumènes, lorſqu'ils eſtoient ſur le point d'être baptiſez, & qu'ils avoient donné leur nom pour cela; on les appelloit alors *competentes*, comme demandant le baptême. Saint Auguſtin parle de ces *competans* en pluſieurs endroits de ſes ouvrages. Pendant le temps du Catéchumenat on impoſoit ſouvent les mains aux Catéchumènes: on leur donnoit du pain & du ſel: & quand ils eſtoient prêts d'être baptiſez, du lait & du miel. Saint Auguſtin ne fait point difficulté d'appeller du nom de ſacrement, ce que recevoient les Catéchumènes, & ajoûte que, quoique ce ne ſoit pas le corps de noſtre Seigneur, il eſt toutefois ſaint, & plus ſaint que les viandes dont nous ſommes nouris.

☞ Les trois degrez de Catéchumènes ne ſont pas bien diſtinguez dans l'article. Le prémier eſtoit celui des *écoutans*, qui n'eſtoient reçûs qu'à entendre les inſtructions ſur la foi & ſur les mœurs. Le ſecond celui des *Elus*, qui étoient admis pour recevoir le baptême, & le troiſiéme des *Competans*, qui, parfaitement inſtruits du ſymbole & de la doctrine chrétienne, étoient en état d'être baptiſez. On recevoit les Catéchumènes, en faiſant ſur eux un ſigne de croix, & en leur impoſant les mains. On y joignit dans pluſieurs Egliſes les exorciſmes, le ſouffle ſur le viſage, la ſalive appliquée aux oreilles, aux narines, & par l'onction ſur les épaules & ſur la poitrine. On leur mettoit du ſel dans la bouche. Le prémier jour on les faiſoit Cathécumènes, le ſecond jour on les éxorciſoit, & enſuite on leur permettoit de venir entendre les inſtructions dans les Egliſes. Le Catéchuménat duroit plus ou moins, ſelon que les ſujets étoient diſpoſez, & on le différoit quand ils venoient à tomber dans quelque faute. Le catéchumenat a été pratiqué dans l'Egliſe d'Orient & d'Occident, tant qu'il y a eu des Infidèles qui ſe ſont convertis à la Religion, c'eſt à-dire, en Occident juſqu'au huitiéme ſiècle. Depuis ce temps-là, on n'a plus obſervé ſi éxactement les cérémonies du Catéchumenat à l'égard des adultes qui demandoient le baptême. Quant aux enfans que l'on baptiſe, on fait à préſent ſur eux toutes les cérémonies du Catéchumenat, immédiatement avant leur baptême. Autrefois qu'on les reſervoit à baptiſer aux jours ſolemnels, il y a apparence que ces cérémonies étoient faites avant que de les préſenter au baptême. * Saint Auguſtin, *Serm. de Temp.* 116. & 237. Joan. Morinus *de Pœnitentia.* Gabr. de l'Aubeſpine, *Obſervations ſur les anciens rites de l'Egliſe*, *l.* 2.

CATECHUMENIES, nom que l'on donnoit aux galeries des Egliſes, où l'on inſtruiſoit les Catéchumènes, ſelon le ſentiment de Baronius. D'autres Auteurs croyent que l'on appelloit ainſi le lieu, où les femmes écoutoient les catéchèſes ou inſtructions. * Du Cange, *Gloſſar. Latinit.*

CATEL, (Guillaume) Conſeiller au Parlement de Toulouſe, a vécu au commencement du XVII. ſiècle. Il étoit natif de cette ville, & ſortoit d'une des meilleures familles de la robe. Nous avons de lui l'hiſtoire des Comtes de Toulouſe, & l'on peut dire qu'il eſt le prémier qui nous a donné la méthode de prouver l'Hiſtoire par des chartres anciennes. Catel mourut à Toulouſe le 5. Octobre de l'an 1626. on publia après ſa mort des mémoires de Languedoc, & l'on pourra voir ſa vie à la tête de cet ouvrage.

LE CATELET, ſur l'Eſcaut, petite ville de France en Picardie, ſur les frontiéres du Hainaut & du Cambreſis. Elle étoit aſſez forte; mais elle a été démolie. Les Eſpagnols qui l'avoient priſe en 1557. la rendirent en 1559. & l'aïant encore priſe dans le XVII. ſiècle, ils la reſtituérent par le 40. article de la paix des Pyrénées en 1659. * Sanſon.

CATENA, (Pierre) de Veniſe, Docteur en Théologie, vivoit dans le XVI. ſiécle, & enſeigna les belles Lettres à Padouë. Il publia auſſi divers ouvrages, & entr'autres des commentaires ſur Porphyre & Ariſtote, imprimez à Veniſe l'an 1556.

CATENA, (Jérôme) natif de Norcia en Ombrie, qui vivoit dans le XVI. ſiécle, & qui fut Sécrétaire du Cardinal Alexandrin, & de la Congrégation des réguliers, a écrit la vie du Pape Pie V. & a publié un volume de lettres, des poëmes latins en VIII. livres, &c.

CATENOISE, (Philippe la) *Cherchez* PHILIPPE.

¶ CATERLAGH, ou CATHERLAGH, Comté d'Irlande a *Wicklow* & *Wexford* à l'Eſt, & *Kilkenny* avec une partie du Comté de la Reine à l'Oueſt, *Kildare* eſt à ſon Nord, & *Wexford* au Sud & Sud-Eſt. Il a 28. milles de long & 18. de large. Le terroir en eſt fertile, & il y a quantité de bois. On le diviſe en cinq Baronies, qui ſont celles de *Ravilly*, de *Catherlagh*, de *Forth*, *d'Idrone* & de *St. Moulin*. On n'y trouve qu'une ſeule Ville qui ait droit de tenir un marché public, & deux qui envoyent leurs députés au Parlement. Catherlagh, Caterlagh, ou Cotherlagh, qui en eſt la Capitale, a l'un & l'autre de ces privilèges. Elle eſt ſituée ſur le Barrow, dans le voiſinage du Comté de la Reine, preſque à 38. milles au Sud-Oueſt de Dublin, & munie d'un Château. Il n'y a pas fort long-tems qu'elle donnoit le titre de Vicomté à la noble famille des *Ogles*, dont le dernier qui l'a porté s'apelloit Guillaume Ogle. Aujourd'hui le Marquis (ou le Duc) de Wharton eſt auſſi Marquis de Catherlagh, Loughlen, Laghlin, ou le vieux Loughlin, à 8. milles,

Digitized by Google

presque au Sud-Oueſt de Catherlagh, eſt une ville conſidérable, qui a droit d'envoyer deux Députés au Parlement. Pour l'autre du même nom, ſituée à trois milles à l'Eſt de la précédente, ſur le Barrow, c'étoit autrefois une ville de conſéquence & le ſiége d'un Evêque; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, & l'Evêché eſt réüni avec celui de *Fearni & d'Wexford.* * Etat de la Grande Bretagne *ſous George II. Tom. III. p.* 36.

CATGRAVE, CAPGRAVE ou CATPGRAW (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, a fleuri ſur la fin du XV. ſiècle. Il étoit Anglois; & étant entré parmi les Auguſtins, après avoir été reçû Docteur d'Oxford, il éxerça les principales charges de ſon Ordre, & celle même de Provincial. On dit qu'il mourut le 12. Août de l'an 1484. Il avoit compoſé des commentaires ſur preſque toute l'Ecriture, ſur le Maitre des ſentences. *Detestimationes Theologiæ: De illuſtribus viris ordinis ſancti Auguſtini, &c.* * Joſeph Pamphile, *biblioth. Aug.* Pitſeus, *de ſcript. Angl. &c.*

CATHANESIUS, (Adam) fut brûlé par la populace émuë en 1255. lorſqu'il éxigeoit les dîmes, il a écrit trois livres de l'Hiſtoire d'Ecoſſe. * Halleru, *de hiſtor. p.* 8.

CATHARES, nom faſtueux qu'ont uſurpé pluſieurs ſectes d'Hérétiques en différens temps. Ce mot ſignifie *purs*; & les prémiers qui commencèrent à ſe l'appliquer furent les *Apotactiques* ou *renonçans*, branche des *Enkratites*, dont le Chef étoit Tatien, *voyez* ENCRATITES: quelques Montaniſtes ſe firent enſuite appeller Cathares, pour éxprimer, par un terme qui ſignifie *pureté*, qu'ils n'avoient point de part au crime de ces malheureux, qui renioient la foi dans les tourmens; mais qu'au contraire ils refuſoient de les recevoir à faire pénitence. Ils portoient pour cela des robes blanches, afin, diſoient-ils, que leur vêtement convint à la pureté de leurs conſciences; ils nioient auſſi que l'Egliſe eût le pouvoir de remettre les péchez: ſur quoi ſaint Auguſtin faiſant alluſion au mot latin *Mundus*, qui ſignifie *pur*, dit qu'ils devoient plûtôt prendre le nom de *mondains*, que de *Purs: Si nomen ſuum voluiſſent agnoſcere, mundanos potiùs quàm mundos vocaſſent.* Euſèbe parle auſſi de ces Hérétiques. Novatien donna le même nom de *Cathares* à ſa ſecte; & ſouvent les Anciens ne la déſignent point autrement. Enfin on a donné par ironie le nom de *Cathares* aux Paretans, Patarins, ou Patrins, aux Albigeois & aux Coteraux, diverſes ſectes d'errans, qui s'élevèrent dans le XII. ſiècle, & qui s'étoient formées de celles des Henriciens, de Marſile, de Tendeme, & de diverſes autres. Le III. Concile de Latran tenu l'an 1179. ſous Alexandre III. les condamna. Les Puritains d'Angleterre ont renouvellé ce nom magnifique, par celui qu'ils ont pris. * Euſèbe, *l. 6. c.* 35. Socrate, *l. 6. c.* 20. Saint Auguſtin, *de agon. Chriſt. c.* 31. Saint Epiphane, 61. *c.* 1. Baronius, *A. C.* 254. *n.* 106. 107. III. Concile de Latran, *an c.* 27. Sanderus, *har.* 147. Baronius, *A. C.* 119. Turrecremata, *l. 4. Somm. part. 2. c.* 35. Rainaldi & Sponde, *&c.*

CATHARES, *cherchez* COTEREAUX.

CATHARIN, (Ambroiſe) en ſon nom *Politus Lancellotus*, natif de Sienne, vivoit dans le XVI. ſiècle. Après avoir enſeigné le Droit civil en pluſieurs Univerſitez d'Italie, ſous le nom de Lancelot, juſqu'à l'âge de 32. ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Florence l'an 1515. Il prit alors le nom d'*Ambroiſe Catharin*, & ſe donna tout entier à l'étude de la Théologie. Il ſe rendit bien-tôt célèbre par ſes écrits. Sa réſidence ordinaire étoit à Rome d'où il fut envoyé à Trente à l'ouverture du Concile l'an 1545. il s'y fit diſtinguer tant par ſa capacité, que par les opinions qu'il y ſoûtint éloignées du ſentiment commun des Théologiens. Il fut choiſi pour faire le ſermon de l'ouverture de la troiſième ſeſſion tenuë le 4. de Février 1547. La même année il fut promû à l'Evêché de la petite ville de Minori dans le Royaume de Naples, dépendant de l'Archevêché d'Amalphi. Jules III. qui avoit autrefois étudié le Droit ſous Catharin, le transféra l'an 1551. à l'Evêché de Conza dans le même Royaume. Il n'en joüit pas longtemps, étant mort ſubitement à Naples dans le tems qu'il alloit être élevé à la dignité de Cardinal. Catharin a fait des commentaires ſur la Genèſe, ſur les épitres de ſaint Paul, & ſur les épitres canoniques. Il combat ſouvent les éxplications de Cajetan, & il a fait des remarques particulières contre les commentaires de cet Auteur. Il a inventé un nouveau ſyſtême ſur la prédeſtination, ſuivant lequel il diſtingue le genre humain en deux claſſes: l'une eſt celle d'élûs & de prédeſtinez d'une manière ſpéciale, auſquels Dieu donne des ſecours qui les conduiſent ſi infailliblement au ſalut; qu'ils ne ſçauroient manquer de l'obtenir, ſans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette claſſe n'eſt compoſée que d'un petit nombre de perſonnes, pour leſquelles Dieu a une prédilection particulière; telle que ſont la Vierge, les Apôtres, ſaint Paul & d'autres ſemblables. La ſeconde claſſe comprend tout le reſte des hommes, que Dieu n'a pas prédeſtinez au ſalut par un décret fixe & immuable; mais ſous une condition, qui peut être & n'être pas, & dont le ſalut dépend du bon & du mauvais uſage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. Il ſoûtient ce ſyſtême non ſeulement dans ſes commentaires ſur l'Ecriture; mais auſſi dans un traité qu'il a fait éxprès ſur la prédeſtination, & dans le traité de la prédeſtination éxcellente de Jéſus-Chriſt, où il ſoûtient que Jéſus-Chriſt ſeroit venu, quand bien même Adam n'auroit pas péché. C'eſt en conſéquence de ce ſentiment qu'il avance dans un autre traité, que le péché des mauvais Anges a conſiſté en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître le décret de l'incarnation. Il a fait auſſi un traité de la chûte de l'homme & du péché originel, qu'il fait conſiſter dans l'action même, par laquelle Adam a péché en mangeant du fruit défendu, qui eſt un péché en nous, en tant que nôtre volonté eſt compriſe dans la ſienne. Il a fait pluſieurs ouvrages ſur l'immaculée conception de la Vierge, qu'il ſoûtient avec beaucoup de chaleur. Il a auſſi écrit pour l'aſſomption; & prétendu que S. Jean l'Evangeliſte n'étoit point mort, mais qu'il avoit été enlevé comme Elie & Henoch. Il a fait un traité de la mort & de la réſurrection, dans lequel il eſt très-humain envers les enfans morts ſans baptême, qu'il croit être non ſeulement éxempts des peines, mais encore joüir d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un traité de la certitude de la gloire; de l'invocation & de la vénération des Saints, dans lequel il ſoûtient que l'Egliſe ne peut ſe tromper dans la canoniſation des Saints; il y établit auſſi leur culte, celui des reliques & des images. Du temps du Concile de Trente, il fit un traité pour prouver que les Juſtes peuvent être certains de leur juſtification; un ouvrage ſur l'immaculée conception, contre un écrit du Cardinal Turrecremata; & une eſpèce de manifeſte ſur la prédeſtination. Il a auſſi défendu dans un traité particulier le culte des images. Il établit dans un autre la vérité du ſacrifice de l'autel; mais il ſoûtient dans un autre traité que Jéſus-Chriſt n'a point conſacré par ces paroles: *Ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang*; qui ne ſont qu'enonciatives dans les Evangeliſtes. Il a fait encore un traité de controverſe touchant la communion ſous les deux eſpèces. Enfin il a ſoûtenu au Concile de Trente un ſentiment qui a préſentement quelques ſectateurs ſur l'intention du Miniſtre, qui adminiſtre les ſacremens; ſçavoir, qu'il n'eſt pas néceſſaire qu'il ait une intention intérieure de faire une choſe ſacrée; mais qu'il ſuffit qu'il veüille adminiſtrer le ſacrement de l'Egliſe, & qu'il a cette intention, quand il fait éxtérieurement les cérémonies requiſes, quoiqu'il puiſſe avoir intérieurement la penſée de faire tout cela par jeu & par mocquerie. Il a fait pluſieurs traitez ſur les ſacremens, & particuliérement ſur celui du mariage. Il a compoſé un traité des Ecritures canoniques, dans lequel il ſoûtient contre les Proteſtans les livres que l'Egliſe Romaine reçoit comme canoniques, & qui ne ſont pas de l'ancien canon. On a encore de lui divers traitez: 1. ſi la peine de mort contre les Hérétiques eſt de Droit divin; 2. ſi la réſidence des Evêques eſt du même droit; 3. ſur le baptême des enfans des Juifs, &c. Catharin étoit fort libre, & même hardi dans ſes ſentimens, & ne s'embaraſſoit pas de s'écarter de ceux de ſaint Auguſtin, de ſaint Thomas & des autres Théologiens. * M. du Pin, *Biblioth. des Aut. eccleſ. XVI. ſiècle.*

CATHARISTES ou PURIFICATEURS, ſecte de Manichéens, ſur laquelle ces Hérétiques tâchoient de rejetter les ordures abominables, & les horribles impiétez qui entroient dans la prétenduë conſécration de leur Euchariſtie. * Saint Auguſtin, *hær. c.* 46. S. Leon, *epiſt.* 8.

CATHEDRALE: on entend par ce mot l'Egliſe épiſcopale d'un lieu. Ce nom lui a été donné du mot *Cathedra*, ou *ſiége épiſcopal*. On tire l'origine de ce nom de ce que les Preſtres, qui compoſoient l'ancien *Preſbyterium* avec leur Evêque, étoient aſſis dans des chaires à la manière des Juifs dans leurs Conſiſtoires, & que l'Evêque préſidoit dans un ſiége plus élevé. D'où vient qu'on célèbre encore préſentement les fêtes de la chaire de ſaint Pierre à Rome & à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes Cathédrales, avec les Egliſes qu'on nomme aujourd'hui *Cathédrales*, parce que ce mot d'*Egliſe* ne ſignifioit en ce temps là qu'une aſſemblée de Chrétiens, & non des Temples, comme ils ſont bâtis aujourd'hui, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces Temples avant l'Empereur Conſtantin. Néanmoins pluſieurs Auteurs Eſpagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs Egliſes Cathédrales, aſſûrent qu'il y en a eu de bâties dès le temps des Apôtres; mais tout ce qu'on dit de ces anciennes Cathédrales eſt fabuleux. Quant au nom d'Egliſe Cathédrale, il n'eſt pas fort ancien. On appelloit l'Egliſe principale celle où l'Evêque célébroit ordinairement, la grande Egliſe, l'Egliſe épiſcopale, l'Egliſe de la ville. Le nom de Cathédrale n'a été en uſage que dans l'Egliſe latine; & depuis le X. ſiècle, on appelle Cathédratique un droit que les Evêques nouvellement mis en poſſeſſion donnoient aux Evêques qui les avoient ordonnez, aux Clercs de Notaires & aux autres Officiers. * Mémoires des ſçavans. *Remarques de M. du Pin.*

CATHERINE CORNARO, *cherchez* CORNARO.

CATHERINE DE FOIX, *cherchez* FOIX.

SAINTE CATHERINE, vierge d'Alexandrie, étoit ſi ſçavante, ſi l'on en croit les actes de ſa paſſion, qui ſont de peu d'autorité entre les Critiques, qu'à l'âge de 18. ans elle diſputa contre cinquante Philoſophes, & les vainquit par la force de ſes raiſonnemens. On dit qu'elle ſouffrit la mort pour Jéſus-Chriſt ſous l'Empire de Maximin. On n'a rien de certain touchant ſainte Catherine. Les faits que l'on a de ſa vie & de ſon Martyre ſont ſuppoſez. Baronius a crû la reconnoiſtre, ſans nom, à la deſcription qu'Euſèbe nous a fait d'une femme illuſtre d'Alexandrie, noble, riche & ſçavante; qui réſiſta courageuſement à la paſſion brutale de Maximin; mais ce que rapporte Euſèbe que Maximin ne put ſe réſoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il ſe contenta de la dépoüiller de ſes biens, & de l'envoyer en éxil, ne convient point à ce que l'on dit du Martyre de ſainte Catherine, & Rufin appelle cette femme dont parle Euſèbe, Dorothée. On n'a point parlé dans l'Egliſe de ſainte Catherine avant la fin du VIII. ſiècle, ou au commencemens

Digitized by Google

ment du suivant. Ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle à l'occasion d'un corps trouvé dans la montagne de Sina en Arabie, qui fut pris par les Chrétiens de ce pays, réduits alors sous le joug des Sarrazins Mahométans, pour le corps d'une sainte Martyre. Ils commencèrent à lui rendre un culte religieux qui passa chez les Grecs, sous le nom d'*Aisatarine*. On a depuis fait une histoire à plaisir de cette Sainte, & les Grecs ont célébré sa fête le 25. de Novembre. Les Latins n'ont eu connoissance de cette sainte que par le canal des Grecs dans l'onzième siècle, & ont abrégé son nom en l'appellant Catherine: mais son culte fut bientôt établi dans tout l'Occident, & l'on fit sa fête au même jour que les Grecs la célébroient. * Baillet, *vies des Saints mois de Novembre*. Bede. Usuard & Adon, *au martyr.* 25. *Novembre*. Baronius, *A. C.* 307. Vossius, *Philol. c.* 11. §. 3. &c.

CATHERINE, (sainte) surnommée *de Boulogne*, du lieu de sa naissance en Italie, vint au monde le 8. Septembre 1413, & fut élevée auprès de sa mère Bienvenuë jusqu'à un âge auquel on la crut capable de se conduire. Alors son père *Jean*, qui étoit de l'ancienne famille des Vigri de Ferrare, la mit auprès de la Princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Este Marquis de Ferrare. Elle quitta bien-tôt la Cour, & se retira à l'âge de 14. ans dans une Communauté de Sœurs de sainte Claire. Ce Couvent ayant été érigé en Monastère, sous le nom de corps de Christ; elle y fit profession en 1432. Elle fut demandée par les habitans de Boulogne, pour être Supérieure du Monastère qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle y établit ce Monastère, & eut la consolation de le voir achevé avant sa mort qui arriva le 9. de Mars 1463. Elle a laissé quelques écrits tant en italien qu'en latin. On a publié le livre des sept armes spirituelles, & celui des révélations qu'elle avoit laissées cachetées à son Confesseur, qui auroit peut-être bien fait de ne le pas décacheter, ou du moins de ne le pas publier. Elle a été canonisée par Clément VII. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, 9. *Mars*.

CATHERINE, (sainte) de Suède, vierge, fille d'*Ulphon* Guthmarson, Prince de Nericie en Suède, naquit dans le XIV. siècle vers l'an 1330. Elle fut élevée par sa mère sainte *Brigitte* dans la piété. Elle fut mariée à *Egard*; mais elle persuada à son mari de garder la continence. Elle alla l'an 1548. trouver sa mère en Italie, & elles allèrent à Rome où elles vécurent ensemble; & firent ensuite le pélerinage de la Terre sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23. Juillet 1373. sa fille rapporta son corps en Suède, & le déposa dans le Monastère de Vasten, au Diocèse de Lincopen, où elle se renferma. Elle fut choisie pour Supérieure par les Religieuses de ce Monastère; & leur donna la règle de S. Sauveur qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375. pour faire canoniser sa mère, & mourut étant revenue de Rome dans son Monastère, le 24. Mars 1381. Quoiqu'elle ne soit point canonisée, les Papes ont permis que l'on fit sa fête. Sa vie écrite par Ulphon se trouve par Bollandus avec les remarques d'Henschenius. * Baillet, *vies des Saints*, 24. *Mars*.

SAINTE CATHERINE DE SIENNE, Religieuse du tiers Ordre de saint Dominique, née l'an 1347. fit vœu de virginité à l'âge de huit ans; & prit quelque temps après l'habit de l'Ordre de saint Dominique. Elle avoit beaucoup d'esprit, écrivoit parfaitement bien, & étoit fort charitable & fort zélée. Elle vint à Avignon, pour accorder les Florentins, avec Grégoire XI. qui les avoit excommuniez. Il fut tellement pressé par les discours de cette sainte fille, de passer en Italie; qu'il sortit de France, & arriva au commencement de l'année 1377. à Rome, où il rétablit le siège pontifical, 70. ans après que Clément V. l'eut transporté en France. On attribuë à cette Sainte diverses lettres imprimées, & quelques petits traitez de dévotion. Elle mourut l'an 1380. âgée de 33. ans, & fut canonisée par Pie II. en 1461. * S. Antonin, 3. *part. tit.* 23. *c.* 14. Sponde, *A. C.* 1376. *n.* 2. *& suiv.* Bzovius, *A. C.* 1370. *n.* 20. *& suiv.* Raymond de Capouë, *en sa vie*, *&c.*

CATHERINE: (sainte) on lui a donné le surnom de *Gènes* à cause de sa patrie, celui de *Fiesque* à cause de son père, & celui d'*Adorne* à cause de son mari. Quoique cette pieuse veuve n'ait pas encore été canonisée, cela n'empêche pas néanmoins que l'on ne la regarde, & que l'on ne lui donne même le nom de sainte. Elle nâquit à Gènes vers l'an 1448. d'une des plus riches & des plus puissantes familles du païs, & étoit fille de *Jacques* de Fiesque Viceroi de Naples, & de *Françoise* de Negro. Dès ses plus tendres années elle pratiqua les règles de la plus austère pénitence. Dès l'âge de 13. ans elle voulut entrer chez les Religieuses de nôtre Dame de grace; mais la délicatesse de son tempérammment & la petitesse de sa taille furent un obstacle à sa réception. Quelque tems après ses parens l'engagèrent à épouser un Seigneur nommé Julien Adorne, avec lequel elle vécut pendant dix ans dans une contrainte & un chagrin presque continuel, après lesquels elle se donna entièrement à Dieu, & pratiqua les règles de la plus sublime piété. Elle mourut le 14. Septembre 1510. son corps fut enterré dans l'Eglise du grand Hôpital de Gènes, dont elle avoit eu l'intendance pendant plusieurs années. Cette sainte a composé deux traitez de dévotion qui contiennent des principes de la plus sublime mysticité: l'un est un dialogue entre l'ame, le corps & nôtre-Seigneur: l'autre est un traité du purgatoire. * Marabot, *vit. Cath. Gen.* Baillet, *vies des Saints* 14. *Septembre*.

CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople, & Dame de Courtenay, étoit fille unique de *Béatrix* de Sicile. En 1300. elle fut mariée à *Charles* de France Comte de Valois, par dispense du Pape Boniface VIII. ce Prince étoit veuf de Marguerite de Sicile. Il eut de ce mariage un fils & trois filles, dont l'aînée *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Constantinople, n'étant encore qu'au berceau, fut accordée à *Hugues* dit *Huguenin*, fils de *Robert II.* Duc de Bourgogne, par traité passé à Sens en 1302. mais il n'eut point d'effet, & Catherine fut mariée à Fontainebleau le 30. Juillet 1313. avec *Philippe* de Sicile Prince de Tarente, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople. Après la mort de ce Prince, elle alla dans la Grèce; & ensuite étant venuë à Naples, elle y mourut au mois d'Octobre de l'an 1346. âgée de 45. ans. La Comtesse Catherine sa mère mourut à Paris le 2. Janvier de l'an 1307. ou 1308. selon la façon moderne de compter. *Voyez* l'Histoire de Constantinople du Sieur du Cange, *l.* 6. *&* 7. Villani, Sainte Marthe, &c.

CATHERINE de Médicis, Reine de France, fille unique & héritière de *Laurent* de Médicis Duc d'Urbin, & de *Magdelaine* de la Tour d'Auvergne, nâquit à Florence le 13. Avril de l'an 1519. son mariage fut traité à Marseille en 1533. pendant l'entrevûë du Pape Clément VII. son oncle, avec le Roi François I. & elle fut mariée à *Henri* de France, alors Duc d'Orléans, & puis Dauphin, & Roi sous le nom d'*Henri* II. Après la mort du Roi François I. son beau-père, elle fut couronnée à saint Denys le 10. Juin de l'an 1549. & après dix ans de stérilité, elle donna dix enfans au Roi son époux, autant de l'un que de l'autre sexe. *François* II. le plus âgé, n'avoit que seize ans, lorsque Henri II. fut malheureusement tué l'an 1559. l'un des fils & deux des filles de cette Princesse moururent au berceau. Il resta quatre fils, *François*, *Charles*, *Alexandre* & *Hercule*. On changea le nom des deux derniers à la confirmation; le prémier fut nommé Henri; le second François. Les trois prémiers règnèrent l'un après l'autre; mais aucun d'eux ne continua sa postérité: les trois filles étoient *Isabelle*, qui épousa *Philippe* II. Roi d'Espagne; *Claude*, mariée à *Charles* III. Duc de Lorraine; & *Marguerite*, femme d'*Henri* de Bourbon, Roi de Navarre, & puis Roi de France, IV. de ce nom. Catherine de Médicis fut trois fois Régente du Royaume, sçavoir durant le voyage du Roi son mari en Lorraine en 1552. pendant la minorité de Charles IX. & depuis la mort de ce dernier jusques au retour d'Henri III. qui étoit Roi de Pologne. Les guerres civiles, les mécontentemens des Grands & la corruption des peuples, lui donnèrent tant de sujets de chagrin, que son administration n'a pû être du goût de tout le monde: aussi faut-il avoüer que la passion de se maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoûtumée, lui a fait faire beaucoup de démarches, qu'il seroit difficile de justifier. Elle permit le Colloque de Poissi entre les Catholiques & les Protestans en 1561. & la publication de l'édit pour la liberté de conscience l'année suivante. Au reste la paix qu'elle fit souvent avec les mêmes Protestans; les privilèges qu'elle leur donna, & la facilité qu'elle eut à leur accorder leurs demandes, pour ne pas irriter ces éprits remuans, lui ont attiré la haine des peuples, & la censure des Ecrivains, qui l'ont accusée de beaucoup d'ambition, de peu de piété, & d'avoir causé tous les maux du Royaume. Elle mourut au Château de Blois, de douleur, dit-on, qu'elle eut du massacre de Messieurs de Guise, le 5. Janvier de l'an 1589. qui étoit le 70. de son âge. Son corps ne fut porté à saint Denys que l'an 1610. & il fut enterré dans la belle chapelle qu'elle avoit commencé d'y faire bâtir. * De Thou. D'Avila. P. Matthieu. La Popeliniere. Mezeray, &c.

CATHERINE de France, Reine d'Angleterre, étoit la dernière des enfans du Roi *Charles* VI. & d'*Isabeau* de Bavière. Elle nâquit à l'hôtel de saint Paul à Paris le 27. Octobre de l'an 1401. & fut mariée le 2. Juin de l'an 1420. dans l'Eglise de saint Jean de Troyes, à *Henri* V. Roi d'Angleterre. Ce Prince mourut deux ans après, & la Reine épousa secrètement. *Owen* Tudor & Teoder, Chevalier du pays de Galles. Catherine mourut en 1438. & fut enterrée à Westmunster. De son prémier mari elle eut *Henri* VI. du nom, Roi d'Angleterre; & du second elle laissa entr'autres enfans, *Edmond* Comte de Richemont, père d'Henri VII. Roi d'Angleterre. * Du Chesne, *Hist. d'Angleterre*. Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France*.

CATHERINE d'Aragon ou d'Espagne, Reine d'Angleterre; étoit fille de *Ferdinand* V. Roi d'Aragon, & d'*Elisabeth* ou *Isabelle* Reine de Castille, qui la fit élever dans la piété & dans la connoissance des sciences; en quoi elle réüssit parfaitement. Elle épousa le 14. Novembre l'an 1501. *Artus* Prince de Galles, fils d'*Henri* VII. Roi d'Angleterre, & héritier présomptif de la couronne. Ce Prince étant mort cinq mois après sans avoir, comme on l'assuroit, consommé le mariage, elle fut fiancée à *Henri* VIII. frère d'Artus, avec dispense du Pape Jule II. Ce Prince étant monté sur le thrône, épousa *Catherine* en 1509. malgré quelque répugnance qui l'éloignoit de ce mariage. Elle accoucha l'année suivante d'un Prince qui ne vécut que trois mois; puis d'une Princesse nommée *Marie*, qui parvint à la couronne après la mort d'*Edoüard* VI. fils d'*Henri*. Depuis, le Roi concevant du mépris pour sa femme, la voulut répudier pour épouser sa maîtresse, Anne de Boulen. Le Pape refusa d'autoriser cette répudiation: ce qui fâcha si fort Henri, qu'il se déclara Chef de l'Eglise anglicane, & se sépara entièrement de l'obéïssance dûë au saint Siège. Il défendit, par un édit ex-

près, de donner le nom de Reine à Catherine, mais seulement de veuve du Prince de Galles. Cette Princesse exilée à Kimbalton, maison royale dans le Comté de Bedford, y composa des méditations sur les pseaumes ; un traité des plaintes du pécheur, & mourut trois ans après ce divorce le 8. Janvier 1536. Elle supporta ses malheurs avec constance ; accusant néanmoins avec raison le Cardinal Volsey, qui alla la voir avec le Cardinal Campeggi, Légat en Angleterre. Comme elle se sentit proche de la mort, elle écrivit au Roi son mari, qui ne put refuser des larmes à la lettre de cette Princesse. * Sanderus, *Hist. du Schis. d'Angl.* Polydore Virgile, *l.* 27. *Hist. d'Angl.* Surius, *in Comment.* Sponde, *in Ann.* Du Chesne, *hist. d'Angl. &c.* Voyez aussi *l'hist. de la Réformation d'Angl.* par M. Burnet.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Pologne, étoit fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* de Hongrie : elle nâquit à Vienne en Autriche le 11. du mois de Novembre de l'an 1534. & fut mariée à *François* de Gonzague Duc de Mantouë. Ce Prince étant mort en 1550. elle prit une seconde alliance en 1553. avec *Sigismond Auguste* Roi de Pologne, avec dispense du saint Siège ; car ce Roi avoit épousé en premières nôces *Elisabeth*, sœur de *Catherine*, & il étoit veuf pour lors de *Barbe* Radzwil, Sigismond n'eut point d'enfans de ces trois femmes ; & on voulut vainement lui persuader de répudier Catherine. Elle s'occupoit à des œuvres de piété ; & étant venuë à Lints en Autriche, elle mourut le 28. Février de l'an 1572. le Roi son père mourut le 7. Juillet de la même année. Le Cardinal Hosius & les Historiens de Pologne parlent avec estime de cette Princesse.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Portugal, étoit fille de *Philippe* Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Castille, & sœur de l'Empereur *Charles* V. fut mariée en 1525. avec *Jean* III. Roi de Portugal. C'étoit une Princesse d'une grande piété, & d'une vertu solide. Elle gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence, durant la minorité du Roi Sébastien son petit-fils ; & elle mourut à Lisbone l'an 1577. en la 72. année de son âge. * Francisco Andrata, *Vita de D. Juan* III. Vasconcellos, &c.

CATHERINE de Pologne, Reine de Suède, étoit fille de *Sigismund* I. Roi de Pologne, & de sa seconde femme *Bonne* Sforce. Le Roi *Sigismond-Auguste*, son frère, la maria avec *Jean*, Prince de Suède, Duc de Finlande, qui étoit fils de *Gustave* I. & frère d'*Eric* XIV. Roi de Suède. Ce dernier, qui étoit un Prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre Jean son frère en prison au Château de Wibourg ; la Princesse Catherine son épouse l'y suivit, & lui tint compagnie durant sept ans. Ensuite Eric ayant remis en liberté le Duc Jean, le fit Viceroi de Suède, & lui donna le célèbre Pontus de la Gardie, pour lui servir de Conseiller. Peu de tems après ce Tyran étant retombé dans ses prémiers transports de jalousie, voulut se défaire de ses frères ; & sçachant que Basile, grand Duc de Moscovie, avoit été passionnément amoureux de la Princesse sa belle sœur, il résolut de la lui envoyer : mais ses desseins ayant été heureusement découverts, on l'enferma dans une prison ; & le Prince Jean fut mis en 1568. sur le thrône. Les Suédois connurent bien-tôt la différence qu'il y avoit entre ces deux Princes. La Reine contribua beaucoup au bonheur de ce dernier règne. Elle ne négligea rien pour rétablir la Religion catholique en Suède ; & elle en seroit venuë à bout, si elle eût vécu encore quelque tems ; mais elle mourut en 1583. dans le tems qu'elle avoit envoyé des Ambassadeurs à Rome pour faire éclater ce grand dessein. Elle avoit élevé ses enfans dans la Religion Romaine, & Sigismond son fils, qui fut Roi de Pologne, étoit un Prince très-catholique. * Hilarion de Coste, *Elog. des Dames illust.*

CATHERINE d'Autriche, Duchesse de Savoye, étoit fille de *Philippe* II. Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France. Elle fut accordée en 1584. avec *Charles Emanuel* I. du nom, Duc de Savoye, lequel ayant fait l'année suivante un voyage en Espagne, épousa à Sarragosse l'Infante, qu'il ramena trois mois après dans ses Etats. Ce voyage du Duc de Savoye fut très-magnifique : ce qui a fait dire à quelques Historiens, que la dépense qu'il y fit, montoit plus haut que la dot de sa femme, qui mourut à Turin le 6. Novembre de l'an 1597. âgée de 30. ans, après avoir eu une heureuse postérité, sçavoir cinq fils & cinq filles. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

CATHERINE de Bourbon, Princesse de Navarre ; Duchesse de Bar, étoit fille d'*Antoine* de Bourbon, Roi de Navarre, & de *Jeanne* d'Albret. Elle nâquit à Paris le 7. Février de l'an 1558. le Roi Henri *le Grand*, son frère, la maria le 30. Janvier de l'an 1599. avec *Henri* de Lorraine, Duc de Bar. Elle eut assez de répugnance à donner son consentement à ce mariage ; car elle avoit depuis long-tems une très-forte inclination pour le Comte de Soissons. Elle mourut à Nancy sans enfans le 13. Février de l'an 1604. & fut enterrée à saint Georges de Vendôme. * De Thou, *hist.* d'Avila. P. Matthieu. Mezeray, &c.

CATHERINE de Portugal, Duchesse de Bragance, étoit fille d'*Edoüard* de Portugal II. du nom, Duc de Guimaranez, petit-fils d'*Emanuel* dit *le Grand*, Roi de Portugal. Elle épousa *Jean* de Portugal II. du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuse postérité, & entr'autres enfans *Theodose* II. père de *Jean* IV. Roi de Portugal en 1640. Catherine étant légitime héritière de cet Etat, le disputa à Philippe II. Roi d'Espagne en 1580. Cette Princesse, qui étoit extrémement courageuse, sçavoit les langues grecque & latine, les Mathématiques & les belles Lettres, qu'elle avoit soin d'enseigner elle-même à ses enfans. Elle survécut long-tems à son mari mort en 1582. * Pierre-Paul Ribera, *delle glorie de Donne illust. l.* 13. *art.* 375. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Hilarion de Coste, &c. Mezeray.

CATHERINE de France, fille du Roi *Charles* V. & de *Jeanne* de Bourbon, nâquit le 4. Février de l'an 1377. elle fut mariée à *Jean* de Berri, Duc de Montpensier en 1386. & mourut en 1388.

CATHERINE de France, fille du Roi *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou, fut mariée en 1439. à *Charles*, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & mourut à Bruxelles l'an 1446. âgée de 18. ans. *Histoire de France.*

CATHERINE de Badajoz, ou de la Paze, *Pacensis*, vivoit dans le XVI. siècle. Elle sçavoit très-bien les Langues, & faisoit des vers latins. Alfonse Garcia Matamore, parle avantageusement de cette fille, qui mourut à Guadalajara en 1553. âgée de 27. ans. * Matamorus, *in apolog.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

† CATHERINE, (Chevalerie de sainte) Pierre *le Grand*, Empereur de Russie, institua cet Ordre en mémoire du succès heureux qu'il eut en 1709. à la bataille de *Pultavva*. Il le conféra, pour la prémière fois à la Princesse *Natalie*, se trouvant à un festin donné le jour de la fête du Prince Dolhoruki, vers la fin de Décembre 1714. Cet Ordre ne se donne qu'aux Dames du prémier rang. Elles portent un *ruban blanc*, qui va de la droite vers la gauche & au bout duquel est attachée une *croix rouge*, qui a dans le milieu le nom de sainte *Catherine* avec ces mots : *Pro fide & patriâ.* Il y a apparence que le Monarque Instituteur de cet Ordre eut égard au nom de son épouse, qu'il fit dans la suite couronner Impératrice de Russie. * Merc. *histor.*

† CATHERINE, Impératrice de Russie & épouse de Pierre *le Grand*, nâquit en 1683. ou 1684. sur la terre de *Ringen*, dans le district de *Dœrpt*. Son père étoit un Gentilhomme de Livonie, de la famille d'*Albedeyl*, qui avoit été Lieutenant Colonel parmi les Suédois. Elle perdit son père & sa mère étant encore fort jeune. Comme cette orpheline étoit & d'une beauté singulière & qu'elle donnoit des marques d'un génie supérieur, le Prépositе de Marienbourg en Livonie la prit chez lui, & lui donna une parfaitement bonne éducation. La guerre entre les Russes & les Suédois s'étant allumée, il arriva qu'un Cavalier Suédois nommé *Tiefenhusen*, qui avoit accoûtumé d'aller à l'Eglise à Marienbourg, devint amoureux de Catherine & la demanda en mariage au Prépositе qui lui avoit servi de père, & qui ne fit pas difficulté de la lui accorder. On fixa le jour des nôces ; le Prépositе lui-même bénit le mariage en présence du Commandant de la place & d'un grand nombre de Cavaliers & de Dames. La fête ne finit pas si heureusement qu'elle avoit commencé, car quelques heures après la bénédiction du mariage, le bruit se répandit que les Moscovites approchoient & l'époux reçût ordre de joindre son drapeau, il obéit quoi qu'à regret. Peu de tems après les Moscovites arrivèrent devant Marienbourg, prirent & pillèrent la place & en emmenèrent un grand nombre de prisonniers des deux sexes, entre lesquels étoit Catherine. Cet accident qui suivant les apparences devoit lui être fatal fut le prémier degré de sa fortune, puisqu'en 1707. *Pierre le Grand* l'épousa en secret. Son prémier époux étant passé au service du Czar, y perdit la vie en qualité de Lieutenant Colonel. Catherine avoit fait profession de la Religion Grecque dès l'an 1703. à la sollicitation de l'épouse du Veltmarschall *Czeremetoff*. Quoique le mariage de Pierre avec Catherine dût être secret, il ne laissa pas de lui former un petit équipage. Elle suivit l'Empereur par tout & se trouva avec lui en 1709. au camp de *Pultavva*, & à *Thoren*. En 1710. elle assista à la prise de plusieurs places de Livonie. En 1711. elle accompagna le Czar marchant contre les Turcs, qui avoient pris le parti de Charles XII. Roi de Suède, & déclaré la guerre au Czar. Ce fut cette campagne qui combla Catherine de gloire & de bonheur : car l'armée Moscovite s'étant imprudemment avancée jusques dans la Moldavie & aïant même passé la *Pruth*, se trouva tout d'un coup enveloppée par les Turcs, qui s'étoient très-avantageusement postés, de sorte que les Moscovites ne pouvoient ni avancer ni reculer ; & les vivres leur étant coupés de tout côté par les Tartares, on s'attendoit à périr de faim au bout de 8. jours, à moins qu'on ne se rendit prisonnier avec toute l'armée. Les Généraux du Czar, ne lui répondirent, lorsqu'il les consulta, qu'en haussant les épaules, ce qui mit ce Monarque dans une fureur inéxprimable ; Catherine fut la seule qui dans cette éxtrémité ne se déconcerta point ; elle conseilla d'envoïer un Trompette au Grand-Vizir, pour lui demander une trêve & le tems de lui faire des propositions avantageuses par des Députés. On obtint ce qu'on demanda ; le Baron de *Schaphiroff*, Vice-Chancelier, & *Czeremetoff*, fils du Velt-Marschall de ce nom furent envoyés au camp des Turcs. Ils offrirent d'abord 200000. ducats au Vizir, s'il leur accordoit la paix. L'Officier Turc fit comprendre que la modicité de la somme ne répondoit pas à l'étenduë de son avarice ; Catherine en aïant été informée, se dépouilla de tous ses bijoux ; les Dames qui s'y trouvèrent de même que quelques-uns des principaux Officiers l'imitèrent & l'on envoya de la sorte au Vizir de quoi le tenter & le satisfaire. La paix fut donc concluë après trois jours de négociations & les Moscovites ne manquèrent pas d'en profiter par une promte retraite. Quoique jusques ici la tendresse de Pierre pour Catherine, eût été poussé fort loin, ce trait de prudence par lequel elle sauva le Czar, & toute l'armée, l'augmenta jusques au point

Digitized by Google

point que l'Empereur de Ruſſie, ne penſa plus qu'à récompenſer dignement un mérite ſi diſtingué. C'eſt ce qu'il fit d'abord en la déclarant publiquement ſon épouſe, & en 1712. il fit bénir ſolennellement ce mariage à Petersbourg. En 1716. le Czar & ſon épouſe allèrent à Coppenhague, pour aſſiſter à la deſcente qu'on avoit projettée en Scandinavie. En 1722. Catherine ſuivit ſon illuſtre époux dans la fameuſe expédition qu'il fit en Perſe & aſſiſta à toutes les actions où le Czar ſe trouva. En 1724. le 18. May elle fut couronnée Impératrice dans la ville de Moſcou. L'Empereur étant mort le 8. Fevrier 1725. l'Impératrice lui ſuccéda dans le Gouvernement en vertu du teſtament que Pierre *le Grand* avoit laiſſé. Le 1. de Juin 1725. elle fit célébrer le mariage, que feu l'Empereur avoit déja projetté entre la Princeſſe *Anne* ſa fille aînée & le Duc de *Holſtein-Gottorp*. Pour ce qui eſt des affaires de Perſe, l'Impératrice y veilla avec beaucoup de ſoin & eut le plaiſir de voir ſes conquêtes augmentées par différentes victoires. Elle continua auſſi de protéger l'*Académie* de Petersbourg que Pierre *le Grand* avoit fondée, & aſſiſta pluſieurs fois aux aſſemblées ; aïant la patience d'écouter des harangues latines. Depuis la mort de Pierre *le Grand*, l'Impératrice ne jouït jamais d'une ſanté parfaite, & mourut enfin le 27. May 1727. laiſſant un teſtament par lequel elle diſpoſoit de la ſucceſſion à l'Empire de Ruſſie. Elle avoit eu 7. enfans de l'Empereur ſon époux, dont 5. nâquirent depuis ſon mariage public avec l'Empereur, ſavoir 1. *Marie Petrowine*, née le 20. Mars. 1713. Elle mourut fort jeune. 2. *Marguerite*, née le 19. Septembre 1714. & morte en 1715. 3. *Pierre*, né le 8. Novembre 1715. & mort le 6. May 1719. 4. *N. N.* un Prince mort le même jour de ſa naiſſance, le 13. Janvier 1717. 5. *Nathalie*, née le 20. Août 1718. * *Mémoires du tems.*

CATHERINE DU MONT SINAI, (ſainte) Ordre militaire de la Paleſtine. Les Caloyers & Religieux Grecs conféroient cet Ordre aux pélerins qui venoient au mont Sinaï. Ils portoient une croix faite à la façon d'une rouë percée à ſix rais de gueules, cloüez d'argent. * Favin, *théat. d'honn. & de cheval.*

CATHERINOT, (Nicolas) nâquit au Château de Luſſon près de Bourges, le 4. Novembre de l'année 1628. pendant que la Capitale de la Province étoit affligée de la maladie contagieuſe. Son père ſe nommoit *Denys* Catherinot, & étoit Conſeiller au Préſidial de Bourges, & ſa mère *Michele* Riglet. Denys Catherinot étoit habile, & dans ſa jeuneſſe il fit un journal du Parlement des années 1611. & 1612. que ſon fils publia en 1685. Celui dont nous parlons perdit ſon père à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer de bonne heure à l'étude des ſciences, & d'y faire de grands progrès. En 1650. il obtint des licences à Bourges, & au mois de May de la même année il il prêta ſerment d'Avocat au Parlement de Paris, & fréquenta aſſidûment le barreau juſques à ſon retour à Bourges. A peine y fut-il arrivé, qu'il épouſa Marie Dorſanne, fille de *Jacques* Dorſanne, ami intime de M. Pithou Conſeiller au Parlement. Il traita incontinent après des charges d'Avocat du Roi, & de Conſeiller à Bourges, ausquelles il fut reçû en 1655. au Parlement. L'attachement inviolable à ſes fonctions parut non-ſeulement par les diſcours qu'il prononça au barreau, mais encore par les notes qu'il fit imprimer ſur le teſtament de Pierre Pithou, & par diverſes obſervations ſur le Droit civil. La mort de Marie Dorſanne ſon épouſe, arrivée en 1663. pendant qu'il étoit Echevin de Bourges, ne l'empêcha pas de continuer ſes travaux avec tant d'aſſiduité, & une ardeur ſi infatigable, que l'on compte juſqu'à cent trente traitez qu'il a mis au jour ſur différens ſujets d'Hiſtoire & de critique, ſans un grand nombre d'autres qui ſont demeurez écrits de ſa main dans ſon cabinet : mais il eſt bon, afin qu'on ne s'y trompe point, d'avertir que tous ces traitez n'excèdent pas chacun deux ou trois feüilles. Il n'arrivoit preſque point d'événement conſidérable en Europe, ſur lequel il ne compoſât une pièce en proſe, ou au moins une épigramme latine. La plûpart de ſes ouvrages ont été imprimez à ſes dépens. Il mourut le 28. de Juillet de l'année 1688. d'une maladie qui ne dura que cinq jours, & qui commença par une colique ſuivie de fièvre, de tranſport au cerveau, & enfin d'apoplexie : le jour ſuivant il fut enterré dans l'Egliſe de l'Hôtel-Dieu de Bourges, où il avoit choiſi ſa ſépulture, proche celle de ſes ancêtres. Tous les corps de la ville aſſiſtèrent à ſes obſèques en habits de cérémonie.

CATHERLAGH, *voyez* CATERLAGH.

CATHETH-NAALOL, ville de la Tribu de Zabulon, ſituée entre la ville de Semeron & la vallée de Jephtaël. Joſué 19. v. 15. c'eſt apparemment la même que Cethron & Neela. * Sanſon.

CATHLAS, fils de Siméon Iduméen, commandoit quelques troupes de ceux de ſa nation ; il ſe joignit à Simon faux zélateur & Tyran de Jéruſalem, & fit des maux épouvantables dans la ville. Il fut tué durant le ſiège. * Joſeph, *guerre des Juifs*, *l.* 5. *c.* 16.

CATHO, *cherchez* CATTHO.

¶ CATHOLICON d'Eſpagne, ou ſatyre ménippée. On a tant parlé de ce livre ; qu'il ne ſera pas hors de propos, d'en dire ici quelque choſe, pour l'inſtruction du lecteur. C'eſt une pièce ſatyrique du ſeizième ſiècle contre les Ligueurs de France. Ce n'eſt pas l'ouvrage d'un ſeul Auteur. M. le Roi, Aumônier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de l'Egliſe de Roüen, compoſa & mit au jour en 1593. *la vertu du Catholicon d'Eſpagne.* Cet écrit ingénieux étoit fort court, & fut diſtribué cette année-là en feuilles brochées, comme ſont d'ordinaire ces ſortes de pièces fugitives. Dès qu'il parut tout le monde en fut charmé, & les beaux eſprits de ce tems-là ſe piquèrent d'y mettre la main, & de l'augmenter, ou plûtôt d'y joindre une ſeconde pièce, ſous le titre d'*Abrégé des Etats de la Ligue convoqués à Paris au dixième Février.* Paſſerat & Rapin deux Poëtes fameux en compoſèrent les vers. M. Gillot, Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, dont nous avons un éloge en latin de Calvin, qu'on trouve à la fin des hommes illuſtres de Papyre Maſſon, & un recueil de lettres, fit la harangue du Cardinal Légat. Florent Chretien homme d'eſprit, compoſa la harangue pour le Cardinal Pelevé. On eſt redevable au ſavant Pierre Pithou, de la harangue de M. d'Aubray, qu'on tient pour la meilleure de toutes. On doit encore à Rapin la harangue de l'Archevêque de Lyon, & celle du Docteur Roſe, grand Maître du Collège de Navarre, & depuis Evêque de Senlis. C'eſt ce même Nicolas Rapin, dont nous avons des Poëſies latines, qui prit le ſoin de recueillir toutes ces harangues, & d'en compoſer un corps, qu'il joignit au Catholicon d'Eſpagne, ſous le titre de *Satyre Ménippée*, & c'eſt ſur ce fondement que pluſieurs lui ont attribué le Catholicon tout entier. L'Hiſtorien d'Aubigné, n'ayant pas bien conçû tout cela, s'eſt trompé, quand il a dit que Rapin n'avoit contribué à cet ouvrage que quelques vers. Cette ſeconde partie du Catholicon ne fut faite & imprimée qu'en 1594. après le retour du Parlement, qui avoit été transféré de Paris à Tours. Il y eſt en effet parlé de trois grands événemens ; c'eſt-à-dire, de la réduction de Paris, du banniſſement de M. d'Aubray, & de la mort du Comte de ſaint Paul, qui n'arrivèrent que cette année ; car ce ne fut que ſur la fin de Mars, que le Roi ſe rendit maître de Paris ; comme ce ne fut auſſi qu'au même mois de la même année, que M. d'Aubray fut chaſſé de Paris, pour avoir parlé trop librement, & que le Comte de ſaint Paul fut tué par le Duc de Guiſe. Il faut encore remarquer pour l'intelligence des dattes, que la prémière édition du Catholicon d'Eſpagne par le *Roi*, imprimée en 1593. ayant été bientôt diſtribuée, il ne s'en fit plus aucune édition, que conjointément avec l'addition de la tenuë des Etats ; & que le tout fut imprimé enſemble comme un ſeul & unique ouvrage ſous le nom de *Satyre Ménippée*, à quoi l'Imprimeur ne prenant pas garde, il datta ſon édition de l'an 1593. qui étoit la datte du Catholicon, au lieu de la datter de 1594. qui eſt la véritable datte de la tenuë des Etats, ou, pour mieux dire, de la Satyre Ménippée en ſon entier. On doit auſſi remarquer, que le Catholicon d'Eſpagne, qui ſe trouve imprimé parmi les memoires de la Ligue, eſt entiérement corrompu ; ceux de Genève, qui ont fait cette édition, y ayant ajouté des portraits ridicules, qui ne ſont point de l'original. Les notes, qui ſe trouvent jointes à celles de Ratisbonne de 1664. ſont tirées d'un manuſcrit de M. Dupuy, Garde de la Bibliothèque du Roi, qui en eſt l'Auteur. On a retranché quelques unes de ces notes par diſcrétion, & pour ne pas offenſer des perſonnes à qui l'on doit du reſpect. M. de Vigneul-Marville, qui nous fournit preſque tout cet article, dit qu'il a confronté cette édition de Ratisbonne avec quelques manuſcrits du tems de la Ligue ; & qu'ils s'accordent aſſés avec les notes de M. Dupuy. On a imprimé de nouveau le Catholicon en 1696. avec de nouvelles remarques. Et cette édition ayant été bientôt débitée, on en a fait une nouvelle en 1699. à laquelle on a encore ajoûté quelques remarques. Il eſt dit dans le titre, que ces deux éditions ont été faites à Ratisbonne ; mais la vérité eſt qu'elles ſont toutes deux d'Amſterdam. * *Supplément du Moreri de Hollande.*

† CATHOLICOS, c'eſt le ſouverain Patriarche des Géorgiens & des Imiretiens. Autrefois les Patriarches Grecs créoient le Catholicos ; mais aujourd'hui cette élection dépend abſolument du Roi des Imiretiens. Ce Catholicos éxerce ſa juriſdiction dans l'*Odiſſée*, dans le Païs des *Imiretiens* des *Guriellens*, des *Abcas*, & des *Soanes*. Son Egliſe Metropolitaine eſt à *Picthota*, proche les Abcas, ſous le nom de ſaint André, ou de ſainte Marie. Son revenu conſiſte en pain, en vin, & en pluſieurs ſortes de denrées, que chaque famille de ſes Vaſſaux, qui ſont en grand nombre, eſt obligée de lui donner. Son occupation perpetuelle, eſt de viſiter ſon Diocèſe. Mais ce n'eſt point pour inſtruire les ames qui ſont commiſes à ſes ſoins ; pour viſiter ſes Egliſes, & pour ſavoir comment ſe gouvernent ſes Evêques, & ſes Papas ; ou pour éxaminer de quelle manière ſe fait le culte divin. Ces ſoins l'occupent fort peu. Ces viſites qu'il fait toûjours accompagné de plus de deux cens perſonnes, toutes fort avides comme lui, ſont pour ſuccer le ſang de ces miſérables, en mangeant leur bétail, & en leur arrachant tout juſques au dernier ſou. Les habitans de ces Païs ſont également pauvres & ſuperbes. La ſainteté du Catholicos conſiſte en ce qu'il paſſe une bonne partie du jour & de la nuit en prière dans l'Egliſe ; & dans ſon abſtinence dans le manger & dans le boire, ne beuvant point de vin pendant le carême. Quand un *Bere* ou un Moine devient Catholicos il faut qu'il change ſenſiblement de conduite. Ils ſont ſi ignorans qu'à peine peuvent ils lire leur bréviaire & leur miſſel. Ce Patriarche n'a pas honte de vendre tout à prix d'argent. Il éxige cinq cens écus pour conſacrer un Evêque. Il ne confeſſe que pour une bonne ſomme d'argent ; de ſorte que le *Viſir* du Prince, qui lui avoit donné cinquante écus pour s'être confeſſé, voulant le faire une autre fois qu'il étoit malade, le Catholicos lui refuſa la confeſſion, lui diſant qu'avant toutes choſes il devoit le ſatisfaire pour la prémière fois qu'il l'avoit confeſſé. Il ne célébre jamais qu'il ne ſoit aſſuré d'avoir cent écus, ſur-tout quand

quand il s'agit de funérailles. * Chardin *voyage, &c. T. 1. p. 53.*

CATHOLIQUE, c'eſt-à-dire en grec, *univerſel*, eſt le ſurnom que l'on donne à la véritable Egliſe chrétienne, comme il eſt marqué au ſymbole des Apôtres, *Credo unam ſanctam Catholicam Eccleſiam.* Ce nom marque l'univerſalité de l'Egliſe, qui a ſubſiſté dans tous les tems, dans tous les lieux, & parmi toutes les nations de la terre, ſelon la promeſſe que J. C. en a faite à ſes diſciples après ſa réſurrection, en les envoyant prêcher ſa doctrine par tout le monde, *Act.* 1. 8. voyez ſaint Auguſtin, *epiſt.* 107. *contre Petilien.* Quoique quelques Hérétiques ayent pris le nom de *Catholique*, cependant le nom d'Egliſe catholique n'étoit donné communément qu'à une ſeule Société, & les différentes ſectes des Hérétiques ou ſchiſmatiques en parlant des étrangers; étoient obligez de le donner à l'Égliſe véritablement catholique; comme ſaint Cyrille de Jéruſalem le remarque: *catheth.* 18. & S. Auguſtin dans le livre *de la véritable Religion*, *c.* 5. & 6.

Anciennement on a donné le nom de *Catholique* à des Magiſtrats, aux Officiers qui avoient ſoin de faire recevoir & païer les tributs dans les Provinces. Il eſt fait mention de ces Officiers Catholiques des Provinces dans Euſèbe, dans l'Hiſtoire de Théodoret & dans les Ecrivains de l'Hiſtoire byzantine.

Les Rois d'Eſpagne ont long-tems après pris le titre de *Catholique.* Mariana prétend qu'il fut donné à Recarede Roi des Goths, après qu'il eut détruit l'Arianiſme dans ſon Royaume, & qu'il ſe trouve dans le Concile de Tolède tenu l'an 589. mais cela eſt avancé ſans preuve, & on ne voit pas que dans ce Concile le titre de *Catholique* ſoit donné d'une manière ſpéciale à Recarede. Ce que Vaſée aſſûre, qu'Alfonſe, après avoir dompté les Sarrazins, & rétabli le Chriſtianiſme en Eſpagne vers l'an 738. prit le titre de Roi *Catholique*, n'eſt pas mieux fondé, & l'on ne voit pas que les Rois d'Eſpagne ayant été appellez Rois Catholiques juſqu'à Ferdinand Roi d'Aragon, lequel ayant chaſſé les Maures de toute l'Eſpagne l'an 1492. prit ce ſurnom, qui eſt devenu comme héréditaire aux Rois d'Eſpagne ſes ſucceſſeurs; mais ce ne ſont pas les ſeuls Princes à qui ce nom ait été donné: car nous liſons dans Paul Emile, *l.* 8. & dans Froiſſard, *l.* 1. que Philippe de Valois Roi de France, l'a auſſi porté, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Egliſe. C'eſt ainſi que le Roi de France prend le titre de *très-Chrétien*, & celui de *fils aîné de l'Egliſe*; le Roi de Pologne, celui d'*orthodoxe*; le Roi de Navarre, de *très-fidèle*; & que les Rois de la Grande Bretagne ont gardé celui de *défenſeur de la foi*, qui fut donné à Henri VIII. par le Pape Léon X. avant qu'il ſe fût ſéparé de la communion romaine.

CATHOLIQUES, ainſi furent appellez dès le tems de Juſtinien des Prélats du Patriarchat d'Antioche, ſupérieurs en dignité aux Métropolitains; qui en avoient pluſieurs ſous leur autorité, & qui en pouvoient ordonner, ſans avoir recours au Patriarche. Il y en eut d'abord deux, celui de Perſe & celui d'Arménie. Nilus Donopatrius aſſûre, qu'encore de ſon tems il y en avoit un troiſième, appellé le Catholique de Romogyris, pour les Indes. Les Neſtoriens établis à Séleucie & à Ctéſiphonte, ayant renoncé à l'obéïſſance des Orthodoxes à qui ils avoient ſuccédé, & les ayant dépoüillez de toute autorité, par la protection des derniers Rois de Perſe, prirent auſſi le titre de Catholiques, & ils l'ont conſervé depuis, en y ajoûtant celui de Patriarches; parce qu'ils étoient Chefs de toute la communion neſtorienne. Le nom de Catholiques, que les Arabes écrivent Jatlik, eſt devenu depuis tellement affecté aux Patriarches Neſtoriens, que les Jacobites, qui avoient dans leur Egliſe les véritables Catholiques, leur ont fait quitter ce titre, pour prendre celui de Moſrian. * Renaudot, *rélations des Indes.*

CATIF, *cherchez* EL CATIF.

CATILINA, (Lucius) ſortoit d'une noble famille de Rome: né avec un eſprit vif & un courage élevé, mais entreprenant, ambitieux, avide du bien d'autrui, prodigue du ſien, il s'abandonna dès l'enfance à toutes ſortes de débauches. L'indigence où elles le réduiſirent, lui inſpirèrent le deſſein d'uſurper la ſouveraineté de ſa patrie. Pour y réüſſir, il prit le tems que les armes de la République étoient occupées au bout du monde, & ménagea pour complices de ſa fureur, de jeunes gens de la première qualité, qu'il avoit eſſaïez auparavant par pluſieurs crimes, & auſquels il fit boire, dit-on, du ſang humain, pour arrhes de leur union. Les Conſuls Ciceron & Antoine furent informez de cette conjuration en 691. de Rome, & 63. avant Jéſus-Chriſt, par une femme nommée Fulvia, qu'un des conjurez entretenoit, & par les Ambaſſadeurs des Allobroges. Ciceron aſſembla le Sénat, & par une harangue très-éloquente accuſa & convainquit Catilina. Ce qui ne ſervit qu'à lui faire prendre le parti de ſe ſauver. Il ſe retira en effet, fulminant publiquement ces menaces, qu'il éteindroit l'embraſement dans lequel on le précipitoit, (c'eſt ainſi qu'il appelloit ſa condamnation) ſous les ruines de la ville de Rome. Ce fut en Toſcane qu'il marcha, pour ſe mettre à la tête d'une armée qu'on avoit levée pour lui. Il y apprit le ſupplice de Lentulus, de Cethegus & des autres conjurez, qui avoient été arrêtez à Rome: & il fut défait lui-même, après avoir combattu avec une valeur incroyable, dans une bataille que lui livra Petreïus, Lieutenant du Conſul Antoine, l'an de Rome 692. & avant Jéſus-Chriſt 62. * Plutarque, *vie de Ciceron.* Salluſte, *de la guerre de Catilina.* Ciceron, *in orat. Catilin.* Florus, *l.* 4. *c.* 1. *&c.*

CATILLUS, Evêque de Lincoping en Suède, délivra ſa patrie du joug des Danois dans le XV. ſiècle. Chriſtierne Roi de Danemarck, ayant profité de la diſgrace de Canut, qui avoit été chaſſé par une faction de ſes ſujets; ce Prélat adroit & plein de zèle entra dans l'Egliſe, ſe revêtit des habits pontificaux, comme s'il eût voulu officier, & les ayant enſuite poſez ſur l'autel, fit vœu en préſence de ſes Chanoines de ne les point reprendre, qu'il n'eût fait enſorte de rendre la liberté à ſa patrie. En même tems il prit les armes, & s'étant mis à la tête des Chanoines, qui voulurent bien le ſuivre, il groſſit cette petite troupe de ce qu'il put promptement ramaſſer de bons Suédois. Alors feignant de prendre la fuite & d'avoir peur des Danois, il les attira dans des paſſages étroits & dans des glaces, d'où ils ne ſe purent débarraſſer, & où ils furent tous taillez en pièces. Après cette ſanglante défaite, le Roi Canut fut rétabli ſur le trône. * Joan. Magnus, *l.* 23. *c.* 9.

CATINAT, (Nicolas) Seigneur de S. Gratien, Maréchal de France, né le 1. Septembre 1637. commença de ſervir dans la cavalerie, & s'étant diſtingué au ſiège de Lille, le Roi le gratifia d'une Lieutenance, puis d'une Compagnie dans le Régiment des gardes, où il rendit des ſervices conſidérables en 1672. 1673. & 1674. & particulièrement à l'attaque de Maſtrick, à la priſe du fort de S. Etienne, de la citadelle de Beſançon, & à la bataille de Senef, où il fut bleſſé. Il fut fait Major général de l'infanterie dans l'armée de Flandres en 1676. & ſur la fin de l'année il commanda les troupes qui furent miſes dans Caſteau-Cambreſis pour le blocus de la ville de Cambray. Ayant été fait Brigadier en 1677. il ne laiſſa pas de continuer ſon employ de Major général de l'Infanterie aux ſièges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer; & après la priſe de ſaint Guillain, il en fut nommé Gouverneur. Il fit encore les fonctions de Major général aux ſièges de Gand & d'Ypres, & fut nommé en 1678. Commandant à Dunkerque. A ſon retour d'un voyage qu'il fit à Pignerol, pour négocier une affaire importante qui n'eut pas d'effet, il fut gratifié du gouvernement de Longwy, & ſucceſſivement de ceux de Condé & de Tournay. Il alla en 1680. prendre poſſeſſion de la ville de Cazal, avec pouvoir d'y commander, ſuivant le traité fait avec le Duc de Mantouë; & en même tems il fut nommé Maréchal de camp. Pendant le ſejour qu'il y fit, il eut le commandement des troupes que le Roi envoya au Duc de Savoye en 1685. pour chaſſer des vallées ceux de ſes ſujets qui ne vouloient pas rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine, où après avoir ſurmonté par ſa ſageſſe une grande partie des obſtacles qui s'y préſentoient, il en fut retiré pour être pourvû du gouvernement de la ville & de la Province de Luxembourg. Ayant été nommé Lieutenant général en 1688. il alla ſervir dans l'armée que commandoit Monſeigneur le Dauphin, à Philisbourg; eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Italie contre le Duc de Savoye, & gagna les batailles de Staffarde & la Marſaille; ſe rendit maître de toute la Savoye, & de pluſieurs places du Piedmont. Il fut fait Maréchal de France le 27. Mars 1693. & le Roi lui donna l'Ordre de ſaint Loüis au mois d'Avril ſuivant. Il continua depuis de ſervir en Piedmont juſqu'à la paix faite avec le Duc de Savoye en 1696. après laquelle s'étant joint à lui pour engager les Eſpagnols à accepter la neutralité propoſée pour leurs Etats d'Italie, il aſſiégea Valence; ſe retira après que la neutralité eut été acceptée, & eut en 1697. le commandement d'une des armées du Roi en Flandres, avec laquelle il aſſiégea & prit Ath. La guerre s'étant renouvellée en 1701. au ſujet de la ſucceſſion à la couronne d'Eſpagne, il eut le commandement des armées du Roi en Italie, fut bleſſé à l'affaire de Chiarri: eut en 1702. le commandement de l'armée d'Allemagne, & ne ſervit point depuis. Le Roi le nomma en Février 1705. pour être Chevalier de ſes Ordres, mais il remercia ſa Majeſté de cet honneur, & mourut en ſa terre de S. Gratien, où il s'étoit retiré, le 25. Févr. 1712. en ſa 74. année ſans avoir été marié.

Il étoit cinquième fils de *Pierre* Catinat, Seigneur de la Fauconniere, mort Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris en 1674. & de *Françoiſe* Poille, Dame de S. Gratien: & eut pour frères & ſœurs: *René* Catinat qui ſuit; *Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Julien de Tours, mort en Octobre 1676. *Charles-François*, mort au ſiège de Lille en Août 1667. *Clément*, Abbé de S. Julien de Tours après ſon frère, mort le 7. May 1687. *Guillaume*, Seigneur de Croiſilles, Capitaine au Régiment des gardes, mort le 19. Mars 1701. *Georges*, né en 1643. mort en 1646. *Catherine*, née en 1626. morte en 1627. *Françoiſe*, mariée en Avril 1652. à *Claude* Pucelle, fameux Avocat au Parlement, morte le 19. Mars 1702. *Louiſe*, née en 1628. morte en 1640. *Edoüarde*, née en 1629. morte en 1637. *Claude*, née en 1633. morte en 1636. *Jeanne*, née en 1634. morte jeune: *Charlotte*, née en 1640. *Marie*, née en 1642. morte en 1645. & *Antoinette* Catinat, née en 1645. Religieuſe à la ville-Levêque.

René Catinat, Seigneur de la Courtheraye ſaint Mars, &c. né le 30. Avril 1630. fut reçû Conſeiller au Parlement le 29. May 1655. & mourut Conſeiller d'honneur le 24. Janvier 1704. laiſſant de *Françoiſe* Frezon, fille de *François* Frezon, Correcteur des comptes, & de *Catherine* Feydeau, *Loüis* Catinat, Abbé de ſaint Julien de Tours après ſes oncles, né en 1663. mort en 1714. & *Pierre* Catinat, Seigneur de S. Mars, &c. né le 10. Avril 1670. reçû Conſeiller au Parlement le 2. Janvier 1697. qui a épouſé le 29. Juin 1700. *Marie* Fraguier, fille de *Nicolas* Fraguier, Seigneur du Mée, Conſeiller au Parlement; & de *Jeanne* Charpentier, dont il y a des enfans. *Voyez* le P. Anſelme, *hiſt. des grands Officiers.*

CATIUS ou CAUTUS, certain Dieu de l'antiquité païenne, que

Digitized by Google

que l'on adoroit, parce que l'on croïoit qu'il rendoit les hommes prudens & ſubtils. Ce nom vient de *catus, fin*, ou *cautus, prudent.* * S. Auguſt. *de la Cité de Dieu.*

CATIUS, (Marcus Catius Inſuber) Philoſophe Epicurien, dont Ciceron fait mention dans une lettre à Caſſius, & qu'Horace tourne en ridicule, par les préceptes qu'il lui fait débiter ſur la cuiſine dans une de ſes ſatyres. * Ciceron, *Epiſt. ad fam. l.* 15. *c.* 16. Horace, *ſatyre* 4. *l.* 2. Bayle, *Diction. crit.*

CATIVULCE, Roi d'une partie des Oburons, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, où eſt maintenant le pays de Liège, ſe trouva engagé dans la révolte d'Ambiorix, l'an 53. avant Jéſus-Chriſt. Ne pouvant à cauſe de ſa vieilleſſe ſoûtenir les fatigues de la guerre, ni conſentir à une retraite qui lui paroiſſoit honteuſe, il s'empoiſonna avec de l'if, pour ne pas venir au pouvoir de Céſar, dont il appréhendoit le reſſentiment. * Jules Céſar, *l.* 6.

CATOLICA ou LA CATOLICA, bourg d'Italie dans la Romagne, entre Peſaro, & Rimini, fut ainſi appellée, parce que de 400. Evêques qui furent convoquez au Concile de Rimini, l'an 359. par le Pape Libere, il y en eut un petit nombre qui étant orthodoxes & vrais catholiques, ſe ſéparèrent des Ariens, pour célébrer les ſaints myſtéres en ce lieu: ce qui lui donna ce nom. * Baronius.

CATOLICON d'Eſpagne, *voyez* CATHOLICON d'Eſpagne.

CATON, (Marcus Portius) ſurnommé *le Cenſeur*, nâquit l'an de Rome 519. dans la ville de Tuſcule. Il demeura d'abord dans le pays des Sabins, où il poſſédoit des terres qu'il cultivoit lui-même: vint à Rome, à la ſollicitation de Valerius Flaccus, & fut élû Tribun militaire pour la Province de Sicile, vers l'an 549. ou 550. de Rome, & avant J. C. 205. On lui donna enſuite la charge de Queſteur, qu'il éxerça avec exactitude en Afrique, ſous Scipion; mais n'ayant pû s'accorder avec lui, il le vint accuſer devant le Sénat. Après avoir éxercé la dignité de Préteur, dans laquelle il rendit une rigoureuſe juſtice, il ſubjugua la Sardaigne en 556. de Rome, & gouverna cette Province avec une modération admirable. En 559. il fut élû Conſul avec le méme L. Valerius Flaccus, qui lui avoit conſeillé de venir à Rome; & fit tous ſes éfforts pour maintenir la loi Oppia, qui réprimoit le luxe des Dames romaines dans leurs ajuſtemens. L'année ſuivante il dompta quelques peuples d'Eſpagne. Depuis il fut Tribun dans la guerre de Syrie; gagna le ſommet des montagnes, au détroit des Thermopyles; & donna de grandes marques de courage, en combattant contre Antiochus *le Grand*. A ſon retour il fut fait Cenſeur, cette charge étoit une des plus importantes de la République. Il l'éxerça avec une intégrité, qu'on n'avoit point encore vûë dans aucun de ſes prédéceſſeurs; il accuſa les méchans; il s'oppoſa au luxe; il fit condamner les criminels, ſans que ſes ennemis, qui l'avoient déféré pluſieurs fois en juſtice, (Pline dit 44. Plutarque 50. d'autres font monter ce nombre juſqu'à 400.) euſſent jamais pû noircir ſon innocence par leurs calomnies. Le peuple Romain fut ſi content de la maniére dont il s'étoit conduit dans ſa Magiſtrature; qu'il lui fit élever une ſtatuë dans le Temple de la Déeſſe de la ſanté. Au reſte, il étoit déja âgé lorſqu'il étudia la langue grecque. Il ſe repentoit ordinairement de trois choſes; d'avoir paſſé un jour ſans rien apprendre; d'avoir dit ſon ſecret à ſa femme; & d'être allé par eau, lorſqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de 80. ans, il épouſa en ſecondes nôces une jeune femme nommée *Salonia*, fille d'un de ſes domeſtiques, de laquelle il eut un fils. Il prononça quelques harangues, étant encore fort jeune; & dans ſa vieilleſſe il écrivit ſept livres d'Hiſtoire, ſelon Cornelius Nepos, dans le fragment qui nous reſte de ſa vie. Dans le prémier étoient décrites les actions des Rois de Rome; le ſecond & le troiſiéme apprenoient d'où chaque ville d'Italie a pris ſon origine, & c'eſt pour cela qu'il a appellé tous ſes livres du nom d'*Origines*; le quatriéme traitoit de la prémiére guerre punique; & le cinquiéme de la ſeconde. Ses autres livres comprenoient tout ce qui s'étoit paſſé juſques à la prémiére guerre de Galba, en Luſitanie. Annius de Viterbe, fameux impoſteur dans la République des lettres, a donné au public des *Origines* ſous le nom de Caton; mais les Sçavans ont toûjours regardé ces piéces, comme des ſuppoſitions ridicules. Caton a fait auſſi quelques autres ouvrages, dont on trouve les titres dans les Auteurs citez à la fin de cet article. Ciceron lui donne le nom d'excellent Orateur, de bon Sénateur, & de grand Général d'armée. Il fit réſoudre la troiſiéme guerre punique, & conſeilla toûjours la deſtruction de Carthage. Il ſe ſacrifia dans toutes les occaſions, pour le bien de la République. On ne ſçait pas en quelle année il mourut; l'opinion la plus ſuivie fixe ſa mort en l'an 606. de la fondation de Rome, qui étoit 86. de ſon âge, la 148. avant la naiſſance de J. C. Tite-Live & Plutarque le font vivre juſqu'à 90. ans. Nous avons des diſtiques moraux qui portent le nóm d'un Caton; mais on n'a jamais crû qu'ils fuſſent de ce célébre Cenſeur, ni d'aucun Romain de ce nom ou de cette race. On n'a point eu plus de raiſon de les donner à un Dionyſius Caton, que les Critiques ne connoiſſent que fort imparfaitement. Les plus judicieux tiennent que c'eſt l'ouvrage d'un Chrétien, & ils dévinent que l'Auteur ou les Copiſtes auroient pû lui donner le titre de Caton à l'imitation des Anciens, qui donnoient le nom de quelque perſonne conſidérable, qui s'étoit particuliérement diſtinguée, au ſujet que l'on traitoit dans l'ouvrage qu'on vouloit publier, comme Platon a fait dans ſes dialogues, Ciceron, Lucien, & pluſieurs autres. Quant à l'ouvrage, la Morale y eſt aſſez proportionnée à la capacité des enfans, pour qui il ſemble que ces vers aïent été faits; l'Auteur n'étoit pourtant point Poëte, mais il étoit homme de bon ſens. Ces vers ſont compris en quatre livres ou parties, & quoiqu'ils ſoient tous héxamétres, on les trouve d'ordinaire diſtinguez par diſtiques: leur Auteur paroit être du VII. ou VIII. ſiécle. * *De autore hujus operis vid. Joann. Saristerienſ. de Nugis Curial. l.* 7. *c.* 9. Baillet, *jugemens des ſçavans ſur les Poëtes latins, tom.* 6. Plutarque, *en ſa vie.* Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *ex.* 1. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. lat. c.* 5. Ciceron. Cornelius-Nepos. Pline. Florus. Tite-Live, &c.

CATON, le Préteur, dit d'*Utique*, parce qu'il y mourut, étoit arriére-petit-fils du Cenſeur, dont nous venons de parler. Son pére l'ayant laiſſé fort jeune, il fut nourri avec ſon frére Cepion, & ſa ſœur Porcie, dans la maiſon de Livius Druſus leur oncle naturel. Il donna dans l'âge le plus tendre, tant de preuves de ſon amour pour la République que n'ayant que 14. ans il demanda une épée pour tuer Sylla, qui éxerçoit la tyrannie. Il aima auſſi beaucoup la Philoſophie, & s'attacha ſur tout à la ſecte des Stoïciens, dans laquelle il puiſa cette grandeur d'ame, dont il donna des marques en tant d'occaſions. Dans la guerre des éſclaves révoltez, ſous Spartacus, l'an 681. de Rome, & 73. avant J. C. il fit ſa prémiére campagne en Italie, & commanda peu de tems aprés, mille hommes de pied, dans la Macédoine. Il voyagea depuis en Aſie, avec ſi peu de ſuite qu'on ſe mocqua de lui. Il s'en mit peu en peine, & ne conſidéra pas davantage les honneurs, que lui firent rendre Pompée & Dejotarus. A ſon retour, il fut élevé à la dignité de Queſteur, qu'il éxerça avec grand ſoin, réformant les Officiers, & faiſant taxer & punir les aſſaſſins gagez aux dépens du public, du tems de Sylla. Il demanda le tribunat pour empécher un méchant homme de l'avoir; & lorſque la conjuration de Catilina fut découverte en 691. il ſe joignit à Ciceron pour faire punir les complices, & s'oppoſa à Céſar dans le Sénat. Ayant ſçû qu'Hortenſius étoit amoureux de ſa femme Martia, il la lui céda, & la reprit lors qu'Hortenſius fut mort: ce qui donna ſujet au méme Céſar de lui reprocher, qu'il l'avoit donnée pauvre, avec deſſein de la reprendre, lorſqu'elle ſeroit plus riche. Lorſqu'il eut été fait Queſteur, en 698. ſes ennemis qui ne vouloient pas l'avoir auprés d'eux, l'éloignèrent, ſous prétexte d'honneur, en lui faiſant donner ordre d'aller en Chypre pour ſe ſaiſir de cette Iſle, que l'on avoit injuſtement confiſquée ſur Ptolomée ſon Roi. Cette affaire étoit très-délicate, il la conduiſit néanmoins avec tant de prudence; qu'on n'eut rien à lui reprocher; & ſes amis furent les ſeuls à ſe plaindre de la ſévérité dont il uſa à leur égard, en leur refuſant des richeſſes, qu'il ne conſerva que pour le thréſor public. Au reſte, il n'oublia rien pour s'oppoſer aux brigues de Céſar & de Pompée pendant leur union; & pour les accorder durant les guerres civiles. Mais enfin, il ſuivit le parti de Pompée, qu'il conſidéroit comme le défenſeur de la République. Aprés la bataille de Pharſale & la mort de Pompée en 706. de Rome, il paſſa en Afrique, ſe joignit à Juba & à Scipion, & laiſſa la conduite de l'armée au dernier. Il ſe retira dans Utique; & ayant ſçû que Céſar le pourſuivoit, il conſeilla à ſes amis de prendre la fuite, & à ſon fils d'éprouver la clémence du vainqueur. Pour lui il ſe mit au lit, ſe fit apporter le livre de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois; & puis ſe donna un coup de poignard: ce coup n'étant pas mortel, on lui mit un appareil, qu'il défit lui-méme. Il mourut âgé de quarante-huit ans, la 708. de Rome, environ 45. ans avant l'Ere chrétienne. * Plutarque, *en ſa vie.*

CATON *le Cenſeur*, eut un fils de ce nom, lequel combattant dans la Macédoine, ſous Paul Emile, en l'an 586. de Rome & 168. avant Jéſus-Chriſt; donna de ſi grandes marques de bravoure; que ce Général lui fit épouſer ſa fille nommée *Tertia*. Il en eut deux fils, M. *Portius Cato*, Conſul en l'an 636. & 118. ans avant Jéſus-Chriſt, & *Caius Portius Cato*, auſſi Conſul en 640. & mourut étant Préteur, avant ſon pére, qui épouſa à l'âge de 80. ans, Salonia fille d'un de ſes domeſtiques. De ce mariage nâquit *Caton Salonius*, qui mourut Préteur, & laiſſa deux fils, *Lucius Cato*, qui fut Conſul en 665. & *Marcus*, pére de *Caton d'Utique*. Ce dernier fut pére de *Caton* qui mourut dans la bataille de Philippes combattant contre Auguſte & Antoine, l'an 712. de Rome, & avant Jéſus-Chriſt 42. * Plutarque, *vie des deux Catons.*

CATON, (M. Valerius) d'une autre famille que les prémiers, vivoit vers l'an 700. de Rome, & 54. avant Jéſus-Chriſt. Il étoit Poëte, & compoſa quelques poëmes, entr'autres un qui avoit pour titre *Lidie*, & un autre *Diane*, ſi l'on s'en rapporte au jugement des deux Scaligers. Il eſt auſſi Auteur des *dires* ou *imprécations*, que nous avons dans les catalectes de Virgile, & qui ont été imprimées ſous ſon nom à Leyde l'an 1632. avec les notes du Sieur Chriſtophle Arnod. Ce Caton eſt appellé *la Sirenne des Latins* dans Suétone. * Suetone, *de illuſt. Grammat.* Voſſius, *l.* 1. *de Poët. Lat. &c.* Baillet, *jugement ſur les Poëtes latins, tom.* 6. *p.* 115.

CATONA, en latin, *Catona Columella*, *Columna Rhegina*: village bâti ſur un cap du méme nom. Il eſt dans la Calabre ultérieure, à l'embouchure de la riviére Cenis dans le détroit de Meſſine, vis-à-vis de la ville de ce nom. Ce lieu n'eſt connu que parce que les voyageurs y viennent ordinairement prendre des bateaux, pour paſſer à Meſſine, dont il n'eſt éloigné que de trois lieuës. On le prend pour la *Columella*, ou *Columna Regia* & *Rhegi-*

Digitized by Google

Rhegino, qui étoit anciennement un bourg des Brutiens. * Maty, *Dictionn.*

CATPGRAW, (Jean) *Cherchez* CATGRAVE.

†CATS, (Jaques) grand Juriſconſulte, Politique & Poëte, naquit à Browershaven en Zeelande dans l'Isle de Schouwen le 10. Novembre 1577. Son père y étoit Conſeiller. On le deſtina d'abord aux études. Après avoir fait ſon cours de Philoſophie il alla étudier le Droit à Leiden; delà il paſſa en France & s'arrêta, pendant quelque-tems, à l'Académie d'Orléans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il vit enſuite Paris & auroit ſouhaité de faire le voyage d'Italie; mais ſa famille s'y oppoſant, il fut obligé de s'en retourner dans la patrie. Arrivé à la Haye il s'appliqua entièrement à la Juriſprudence; écouta avec ſoin les plaidoiers publics des plus habiles Avocats & pour ſe perfectionner il ſe mit ſous la direction de *Corneille van der Pol*, Procureur & très-habile Praticien. Quelque tems après Cats plaida à *Zierikzee* & à *Brouwershaven*. Etant depuis tombé dans une fièvre étique, les Médecins lui conſeillèrent de changer d'air; il paſſa donc en Angleterre, viſita les deux Univerſités de Cambridge & d'Oxford, & vit à Londres le fameux Docteur *Butler*, qu'il conſulta ſur ſa fièvre opiniâtre: mais ce Médecin ne fut pas plus heureux dans ſes ordonnances que les autres. Cats retourna en Hollande avec ſa fièvre, dont il fut guéri quelque-tems après par un vieux Alchimiſte. Délivré de ſon indiſpoſition il reprit le métier d'Avocat & ſe fixa à Middelbourg, où il s'acquit une haute réputation par ſes plaidoiers. Il s'y maria & eut de ſon épouſe trois fils & deux filles. Il avoit accoûtumé d'emploïer ſes heures de loiſir à la Poëſie, à laquelle il ſe délaſſoit dans ſa maiſon de campagne ſituée dans le village de Grypskerke près de Middelbourg. Cette vie tranquille avoit à peine duré 12. ans, lorsqu'en 1621. elle fut troublée, tout d'un coup, parce que pour couper le paſſage à l'ennemi on avoit inondé toute la campagne de Zeelande, ce qui détruiſit l'agréable retraite que Cats s'étoit formée & qu'il avoit cultivée avec beaucoup de dépenſes. Ce malheur ne fut pas le ſeul qui lui arriva; les Etats déclarèrent encore ſa terre confiſquée, parce qu'il l'avoit achetée du parti ennemi. Il alla donc lui-même à la Haye pour ſoûtenir ſa cauſe & pour la défendre. Pendant ſon ſéjour à la Haye il fut fait Profeſſeur en Droit Civil à Leyden, mais avant qu'il eût eu le tems de réfléchir s'il accepteroit ou non cet emploi, la ville de Middelbourg lui offrit celui de Penſionaire, qu'il accepta après y avoir meurement penſé. Peu de tems après, la ville de Dordrecht le choiſit auſſi pour ſon Penſionaire; & Cats reçeut ce nouvel emploi. La guerre entre la France & l'Angleterre aïant, de tems en tems, cauſé des pertes aux vaiſſeaux marchands des Hollandois, Cats & Albert Joachimi furent envoïés en Angleterre en 1627. & ils négociérent d'une manière qui ſatisfit les Etats. Cats s'acquit tellement l'eſtime de Charles Roi d'Angleterre, qu'il l'honora de l'Ordre de S. George. De retour en Hollande il eut le chagrin de perdre ſon épouſe après avoir vécu avec elle pendant 25. ans. Il ne ſe remaria plus. En 1634. il fut nommé Penſionaire de Hollande & de Weſt-Friſe & en 1648. après la concluſion de la paix de Munſter, il fut élû Garde du ſceau des Etats & du Comté de Hollande & de Weſt-Friſe & en même tems Stadhouder des fiefs. Quelque tems après, Cats étant aſſez avancé en âge & las du tumulte des affaires, réſolut de joüir de la tranquillité; c'eſt pourquoi il réſigna tous ſes grands emplois & en obtint la démiſſion des Etats. Mais lorsque, pendant la Régence de Cromwell, les circonſtances où ſe trouvoient l'Angleterre & la Hollande parurent délicates, les Etats prièrent Cats de vouloir aller en Ambaſſade en Angleterre avec Meſſieurs *Schaap* & *vander Perre*, ce qu'il fit pouſſé par l'amour de la patrie, quoiqu'âgé de plus de 74. ans. Il ne fit pas ce trajet ſans danger, puiſque deux matelots moururent de la peſte ſur le vaiſſeau des Ambaſſadeurs. A peine furent-ils arrivés à Londres qu'on entama les négociations, mais avec peu de ſuccès, parce que pendant ce tems-là les Amiraux *Black* & *Tromp* en étoient venus aux mains. Les Ambaſſadeurs de Hollande, voïant que les affaires ne ſe termineroient pas ſi tôt, ſe retirèrent dans une maiſon de campagne à *Chelſi* dans le voiſinage de Londres. Ils reçûrent enſuite ordre de revenir en Hollande, avant que toute la flotte des Etats fût en mer; ce qui fut éxécuté. Cats aïant rendu compte de ſon Ambaſſade ſe retira dans ſa campagne de *Sorgvliet*, & y paſſa le reſte de ſa vie à compoſer divers poëmes flamands, qui ont été imprimés. Il mourut à *Sorgvliet* le 12. Septembre 1660. âgé de 82. ans, 9. mois & 23. jours, aïant été fort tourmenté de la gravelle quelque tems avant ſa mort. Ses œuvres ont ſouvent été réimprimées *in octavo*, *in quarto* & *in folio*. La dernière édition qui a paru en Hollande en 1726. eſt en deux vol. *in folio*. La maiſon de *Sorgvliet* dont nous avons fait mention, eſt dans le voiſinage de la Haye ſur le chemin de *Scheveling*. Cats en fut le fondateur & trouva moïen de former des Jardins, des Caſcades, des Orangeries & des boſquets au milieu des ſables ſtériles des Dunes. Guillaume III. Roi d'Angleterre acheta & poſſéda cette maiſon de plaiſance depuis la mort de Cats. * Dictionnaire *flamand*.

CATTARO, ville, *cherchez* CATARO.

CATTES, anciens peuples d'Allemagne, dans le pays de Heſſe & de Thuringe d'aujourd'hui, où eſt Caſſel, *Caſtellum Cattorum*. Druſus leur fit la guerre ſous le règne d'Auguſte, ils furent battus par Sulpice Galba ſous celui de Claude; par L. Pomponius ſous le même; & enfin ils donnèrent, du tems de Néron, un grand combat contre les Hermondures pour des Salines, parce que chacun d'eux vouloit tirer dans ſon pays une petite rivière, dont le ſel ſe formoit. Les Cattes furent défaits, & leur malheur fut d'autant plus grand; que les victorieux avoient voüé leurs dépoüilles à Mars & à Mercure: ce qui étoit une eſpèce de conſécration, par laquelle on détruiſoit tout, hommes, chevaux, & bétail. Les Cattes paſſèrent depuis dans l'Isle des Bataves, qui eſt la Hollande d'aujourd'hui, où il y a encore Catwick op Zée ſur le bord de la mer, & Catwick op den Rhein, ſur le Rhin. * Tacite, *l.* 13. *Annal.*

¶ CATTHO, (Angelo) Archevêque de Vienne au XV. ſiècle, étoit de Tarente. Comme il s'étoit attaché au parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, les Ducs Jean & Nicolas de Calabre qui prétendirent l'un & l'autre au mariage de la fille unique du Duc Charles de Bourgogne, le tinrent près de la perſonne de ce Duc pour conduire de leur part ce mariage. Cette négociation n'eut aucun ſuccès, ils vécurent peu, & décédèrent bien-tôt l'un après l'autre. Après leur mort le Duc de Bourgogne connoiſſant le mérite d'Angelo Cattho, le retint à ſon ſervice, & lui donna penſion. Cattho prit congé de lui après la bataille de Morat, & ſe retira à la Cour de Loüis XI. où il fut très-bien reçû; & on lui donna la charge d'Aumônier du Roi, puis l'Archevêché de Vienne. Quelques-uns diſent qu'il ſervit de Médecin & d'Aſtrologue à Loüis XI. Il ſe forma une étroite liaiſon d'amitié entre lui & Philippes de Comines, pendant qu'ils étoient à la Cour du Duc de Bourgogne, & elle ne fut pas moindre, pendant qu'ils furent au ſervice de Loüis XI. Ce fut à la ſollicitation d'Angelo Cattho, que Philippe de Comines fit des mémoires que nous avons de ſa façon. Il le déclare dès les prémières lignes, & lui adreſſe la parole en pluſieurs endroits de ſon ouvrage. On raconte de grandes particularitez, touchant le don prophétique de Cattho, qui mourut à Vienne, & fut enterré dans ſa Métropole: il avoit ces mots pour deviſe; *Ingenium ſuperat vires*. On dit dans la vie d'Angelo Cattho que ce Prélat célébrant le propre jour que le Duc de Bourgogne fut tué à la bataille de Nancy, dit à Loüis XI. en lui donnant la paix à baiſer, *Sire vous avés la paix, ſi vous le voulés; car vôtre ennemi le Duc de Bourgogne eſt mort*. Le Commentateur Eſpagnol doute de ce fait, parce qu'il eſt raporté par Sleidan qu'il regarde comme un hérétique, & non par Comines, qui aïant raconté les autres prédictions de ſon ami, n'auroit pas oublié celle-ci.

Dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, on a fait pluſieurs fautes au ſujet d'Angelo Cattho, on ne s'arrête qu'à une ſeule. On le dit grand Aumônier de France; mais ce titre n'a commencé qu'en la perſonne du Cardinal de Meudon, ſous le règne de François I. On s'étoit ſervi avant cela du titre de grand Aumônier du Roi, & ce titre même étoit inconnu ſous Loüis XI. Il ne commença d'avoir lieu qu'en la perſonne de Geofroy de Pompadour Evêque de Perigueux ſous Charles VIII. * Sainte Marthe, *Gallia Chriſt.* Chorier, *hiſt. du Dauph.* Mezeray, *au règne de Loüis XI.* Philippes de Comines, *dans ſa préface.* Claudius Robert *in Gallia Chriſtiana pag.* 182. *in catalog. præſul. Viennenſ. num.* 96. & Denys Godefroy, *dans les preuves & illuſtrations de Philippes de Comines, p. m.* 10. *Sommaire de la vie d'Angelo Cattho, pag.* 4. Pierre Matthieu, *hiſtoire de Loüis XI. liv.* 10. *au commenc. p. m.* 522. *ad ann.* 1480. Bayle, *Dictionnaire Critique, ſeconde édition.* Amelot de la Houſſaie, *mémoires T.* 2.

CATUALDE, Seigneur Allemand, du tems de Tibère, que ce Prince artificieux trouva moyen d'animer contre Marobode, Roi des Suéves. Catualde, ſoûtenu des Romains, chaſſa ſon ennemi de ſes Etats & le réduiſit à aller chercher ſa vie à Ravenne: mais il ne joüit pas long-tems de ſa vengeance; car il fut chaſſé lui-même par les Hermondures, & contraint de chercher un azyle à Fréjus, en Provence. Les Allemans qui avoient accompagné ces deux Princes, furent transportez de-là du Danube, où on leur aſſigna des terres ſous la puiſſance d'un Quade, nommé Vannius, qu'on leur donna pour Roi. * Tacite, *l.* 2. *annal.*

CATULA, (Ælia) vieille femme âgée de 80. ans, ſe diſtingua par la danſe & par les poſtures mal-honnêtes, dans les jeux appellez *Ludi juveniles* que l'Empereur Néron avoit établis pour divertir la jeuneſſe, & pour ſolemniſer le jour auquel il s'étoit fait raſer pour la prémière fois. * Xiphilin. *abbr. de Dion.*

CATULAIRE, *Catularia*, nom d'une des portes de Rome, ainſi appellée des chiennes rouſſes qu'on immoloit pour appaiſer les ardeurs de la canicule. * *antiqq. græc. & rom.*

CATULE, *Catulus*, ſurnom de la famille des Lutatiens, du mot *Catus*, fin & aviſé, ſelon Varron.

CATULE, ou CATULUS, Gouverneur de la Libye pentapolitaine. Il fit mourir après la ruine de Jéruſalem une infinité de Juifs, qui s'étoient aſſemblez dans un déſert ſous la conduite d'un Tiſſeran, nommé Jonathas, le plus méchant homme du monde, qui pour les abuſer, leur promettoit de leur faire voir des ſignes & des prodiges éxtraordinaires. Catule ſe ſaiſit de ce ſéducteur, qui pour ſauver ſa vie, accuſa quantité d'honnêtes gens, quoi que fauſſement, de l'avoir porté à cette révolte. Parmi les accuſez furent Alexandre & Berenice ſa femme; que Catule tourmenta en diverſes manières; & puis les condamna à la mort ſeulement pour avoir leurs biens. Il enveloppa encore trois mille habitans de la ville d'Alexandrie dans ſon accuſation, auſſi bien que l'Hiſtorien Flave Joſéphe, qui étoit alors à Rome; & ſi Veſpaſien & Tite n'euſſent eu une parfaite connoiſſance de ſon innocence & de ſon mérite, il auroit été perdu.

Jo-

Digitized by Google

Jonathas fut convaincu de menſonge, & Joſéphe déclaré innocent. Cet impoſteur ne vécut que peu après, car Veſpaſien le condamna à être brûlé vif. Pour Catule à qui il ſauva la vie, il porta la peine de ſa cruauté & de ſon avarice dès ce monde; car il tomba dans une maladie ſi extraordinaire, que les Médecins n'y connoiſſoient rien. Il étoit travaillé de douleurs inſupportables par tout le corps, & celles qu'il ſentoit dans le fonds de ſon ame étoient encore plus grandes; car nuit & jour il avoit devant les yeux des ſpectres de ceux qu'il avoit fait mourir, qui lui ôtoient toute ſorte de repos, & lui imprimoient des douleurs épouvantables. Il ſe jettoit hors du lit, comme il auroit fait de deſſus une rouë, ou du milieu d'un braſier ardent. Ses maux, preſque inconcevables, allérent toûjours en augmentant, & ſes entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le conſumoit, il finit ſa vie criminelle au milieu de ces horribles tourmens. * Joſéphe, *guerre des Juifs, livre VII. chapitre* 28.

CATULE, (Caïus, ou Quintus Valerius) nâquit à Veronne, ſous le ſeptième Conſulat de Caïus Marius, & ſous le ſecond de Lucius Cornelius Cinna, 86. ans avant la naiſſance de J. C. & 668. de la fondation de Rome. On dit qu'il vint la prémiére fois à Rome à la ſuite de Manlius. Il y fut ami de Ciceron, de Plancus, de Cinna, & des plus grands hommes de ſon temps. Jules-Céſar le conſidéra auſſi, quoique ce Poëte l'eût traité peu favorablement dans ſes écrits; & l'on dit même qu'ayant vû des vers qu'il avoit faits contre lui, il ſe contenta d'une légére ſatisfaction, & le pria le même jour à ſouper. Il aima Ipſitille qui étoit de ſon pays; & Clodia, qu'il appelle Lesbie, toutes deux célébres dans ſes écrits, & ſur tout la dernière. Nous avons encore de lui cent dix-ſept épigrammes ou autres petites piéces de poëſies, les autres ſont perduës; & on lui attribuë fauſſement le Poëme pour la veille d'une fête de Vénus. Il mourut, ſelon ſaint Jérôme, âgé de 30. ans, en 697. de Rome 57. avant J. C. l'année que Ciceron revint de ſon exil. Joſeph Scaliger croit qu'il a vécu plus long temps & il eſt ſuivi en cela de la plûpart des Sçavans; quoiqu'ils ne ſoient pas d'accord touchant l'année de ſa mort. Encore que le plus grand talent de ce Poëte conſiſtât à bien faire des épigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins également réüſſi dans deux autres genres de poëſies, ſçavoir dans les vers lyriques & dans les élégiaques. Il n'y a preſque point de Poëtes parmi les Romains, à qui il n'ait diſputé le rang de préſéance; il a ſes partiſans dans preſque tous les ſiécles; & ſur tout dans ces derniers temps, où l'on a vû des gens qui n'ont point fait difficulté de le préférer à tous ceux de l'antiquité, ſans en excepter Virgile & Horace. Tels ont eſté Paul Jove & Barthius. On ne peut nier que Catulle n'ait eſté un fort bel eſprit, & qu'il n'ait fort bien ſçû faire ſervir à ſes propres paſſions, l'humeur la plus facile & la plus enjoüée qu'on eût peut-eſtre encore vûë parmi les Romains. Cette qualité le rendit fort agréable à quelques perſonnes conſidérables dans la République, & particuliérement à Ciceron, qui ne haïſſoit pas le caractére des eſprits libres. Il a eſté le prémier qui ait ſçû la maniére de tourner en un beau latin tout ce que les Poëtes grecs ont eu de beau & de délicat, & tout ce qui paroiſſoit inimitable. Son ſtyle eſt du bon ſiécle; mais il y a dans ce Poëte beaucoup d'infamies & de ſaletez. Après tout, les ſentimens des Critiques ſont fort partagez ſur le mérite de Catule, & ſur la comparaiſon qu'ils en ont faite avec Martial. * *Conſultez là-deſſus* M. Baillet, *jugement des Sçavans ſur les Poëtes latins, t. 6. qui en traite amplement. Parmi les éditions de Catulle, celle de Scaliger & de Voſſius le fils, ſont les meilleures.* Juvenal, *ſat.* 13. A. Gelle, *l.* 7. *noct. attic. c.* 2. Paul Jove, *in elogiis Caſanovæ & Naugerii.* Gaſpar Barthius, *col.* 2356. *& alii paſſim.* Jules Scaliger, *poetices, l.* 5. *p.* 753. *lib.* 6. *ejuſd. operis, p.* 865. Joſeph Scaliger fils, *in primis Scaligeranis, p.* 47. Gerard Johan. Voſſius, *l.* 1. *ejuſdem operis, p.* 75. *l.* 3. *inſtitut. poëtic. p.* 56. 107. 108. Philipp. Briet, *l.* 2. *de Poëtis latin. p.* 14. 15. *ante acute dicta, &c.* Rapin comp. d'Hom. & Virg. *ch. X. p.* 42. *edit. in quarto. épigrammat. Delectus* de Meſſieurs de Port royal, *edit. Savreux anni* 1659. *in præf. op. & idem diſſertatione de vera pulchritudine, p.* 24. *& épigram. l.* 1. *p.* 313. *&.* 314. *& l.* 7. *p.* 355. Bayle, *nouvell. de la Rép. des lettres de Juin* 1684. *p.* 364. *le même Auteur parlant de l'édition de Catulle par* Voſſius, *p.* 363. *&c.* P. Richelet, *dictionnaire françois, pag.* 296. *au mot* épigramme. Saint Jérôme, *en ſa chron.* Quintilien. Diomède. Suétone, &c. rapportée par Lilius Giraldus, au 10. *dial. des Poëtes latins.* Voſſius, *au chap.* 1. *des mêmes.*

CATULUS. *Cherchez* LUCTATIUS CATULUS.

CATUMSYRITUS, (Jean-Baptiſte) Grec, du nombre de ceux qui vinrent au Collége de Rome, fit grand bruit en ce pays-là auſſi tôt que le livre d'Arcudius, où il tâcha de concilier l'Egliſe grecque avec la latine, fut publié. Il préſenta une requête à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui étoit à Rome, pour parler à ſa Sainteté de l'ouvrage d'Arcudius, comme d'un livre rempli d'héréſies, & qui favoriſoit le Luthéraniſme & le Calviniſme. Il alla même plus avant; car il fit imprimer à Veniſe un livre en 1632. ſous le titre de *Vera utriuſque Eccleſiæ concordia*, pour oppoſer à celui d'Arcudius. Il y attaque Bellarmin, & quelques autres Jéſuites dont il parle, comme de gens qui n'avoient aucune connoiſſance de cette matiére: il y fait auſſi ſouvent mention de *l'Euchologe* qui avoit été pris du Monaſtére appellé *Crypta ferrata*; & il prétend que cet *Euchologe* manuſcrit, qu'on eſtimoit en Italie, & qui étoit ſuivi par Arcudius & par les Jéſuites, n'étoit point exact. Il le reprend en pluſieurs endroits, comme ſi on n'y eût point trouvé quelques-uns des ſacremens; & il accuſe en même temps Arcudius & les Grecs du Collége de Rome de favoriſer les nouvelles héréſies, en ſuivant cet *Euchologe*. Cependant on peut dire de Catumſyritus, qu'il fait paroître plus d'emportement, que de ſolidité dans ſon ouvrage. Comme il avoit étudié la Théologie ſcholaſtique, & qu'il prend même la qualité de Docteur en Théologie, il y traite la plûpart des matiéres, avec une méthode trop ſcholaſtique, & avec trop de ſubtilité. Cet ouvrage eſt rempli d'égaremens, & d'abſurditez: ce qui n'a pas empéché qu'il n'ait été approuvé par les Inquiſiteurs de l'Etat de Veniſe, & par un grand nombre de Théologiens qui en ont fait l'éloge. Il y a même quelque choſe de dur contre la Cour de Rome, & qui paroit fort affecté. Au reſte, ce livre n'a point eu de cours en ces pays-ci, où il ne ſe trouve point. * *Mémoires des Sçavans.*

CATURIGES, c'étoit anciennement un peuple de la Gaule Narbonnoiſe. Il étoit placé entre les Allobroges, les Ebruntiens, les Mimeniens, & les Vocontiens; leurs villes principales étoient *Vapincum* & *Caturiga*. Leur pays porte maintenant le nom de Gapençois, la prémiére de leurs villes celui de *Gap*, & la dernière, celui de *Chorges*. * Maty, *Diction.*

CATUS, (Q. Ælius Tubero) ſurnommé *Catus*, Conſul Romain, fut moins célébre par ſes victoires, que par ſa modeſtie, & par ſa frugalité. Il mangeoit dans de la vaiſſelle de terre, n'ayant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus ſon beau-père, lui avoit fait préſent, après qu'il eut vaincu le Roi Perſée; mais il ne voulut jamais prendre les vaſes d'argent que lui offrirent les Députez des Etoliens, lorſqu'ils le virent manger dans de la terre. * Pline, *liv.* 33. *c.* 12. Valére Maxime *l.* 4. *c.* 3.

CATUS, (Loüis) de Ferrare, l'un des Antagoniſtes d'Alciat, vers l'an 1550. obligea Aimon Craveta, qui étoit venu enſeigner à Ferrare d'aller ailleurs. * Pancirole, *de Clar. Legum Interpret. Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, *edit. Paris in* 12. 1692.

CATWICK, en latin, *Cattorum Vicus.* Il y a deux villages dans la Hollande qui portent ce nom, & qui ne ſont ſéparez que par quelques monceaux de ſable, qu'on appelle dunes. L'un eſt ſur le bord de la mer, qui emporte ſouvent des maiſons, des habitans; & l'autre un peu plus avant dans la terre, à l'endroit où le Rhin ſe perd dans les ſables. Ils ſont environ à cinq lieuës de Leide, & pour les diſtinguer, on les appelle, *Catwick op Zee*, c'eſt-à-dire, *Catwick ſur la mer*; & *Catwick op den Rhin*, c'eſt-à-dire, *Catwick ſur le Rhin.* On prétend qu'ils ont pris leur nom des anciens Cattes, & on y a trouvé quelques antiquitez. * Maty, *Diction.*

CATZ, Mathias. *Cherchez* FELIZE. Plutarque, *in Æmilio.*

CATZENELBOGHEN, ou CATZENELLEBOGEN, *Catti Meliboci*, pays d'Allemagne dans la Veteravie, appartenant au Landgrave de Heſſe-Caſſel. C'étoit une partie de la contrée occupée par les anciens Cattes, dont il porte le nom. Dans le XVI. ſiécle Guillaume Comte de Naſſau, pourſuivit ſes prétentions ſur ce pays. l'Empereur Charles-*Quint* le lui adjugea en 1548. avec la reſtitution de tous les fruits, qui ſe montoient à la ſomme de douze cens mille écus: mais depuis, cet arreſt fut caſſé par le traité de Paſſaw. *Voyez* ce qu'en dit J. A. de Thou dans ſon Hiſtoire, *l.* 5. *&* 16.

CAVA, ou CABA, fille de *Julien* Comte de Ceuta & de Conſuegra, fut violée par Roderic Roi d'Eſpagne. Cette injure outra ſi fort Julien, qui étoit Gouverneur pour ce Prince en Afrique, que s'étant joint à deux fils de Vitiza dernier Roi, que Roderic avoit aveuglé, & duquel il avoit éxclus les fils de la couronne; il appella l'an 712. les Sarraizins en Eſpagne, où ayant défait le Roy l'année ſuivante, ils réduiſirent tout le pays ſous leur tyrannie. * Caribay, *l.* 8. *compt. ch.* 48. Roderic Sanche, *part.* 2. *c.* 37. Vaſæus, *en la Chron.* Mariana, *l.* 6. *c.* 21. *&* 23. Marmol. *l.* 2. *c.* 10.

CAVA, ou LACAVA, petite ville du Royaume de Naples dans la Principauté citérieure, avec Evêché ſuffragant de Salerne; il y a auſſi une Abbaye. Ange de Fundi Abbé & Prélat ordinaire du Diocéſe, y célébra en l'an 1628. un Synode diocéſain, dont les conſtitutions furent imprimées l'an 1629. à Naples, chez Dominique Maccarani, en un volume *in quarto.* On remarque que l'étenduë de ſon Evêché ne paſſe pas l'enceinte de la ville. * Sanſon, *Voyage d'Italie.*

CAVACCIA, (Jean-Antoine) Docteur à Boulogne, a traité; *De indemnitate multerum dotis cauſa; de Cambiis per Litteras; de impedimentis Juſtitiæ; de converſatione cum Bannitis; Diſputationes Criminales*: il floriſſoit en 1588. * *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit. Par* Denys Simon, *edit Paris. in* 12. 1692.

CAVACHI, ville de l'Iſle de Niphon, la principale Iſle de celles du Japon. Cette ville eſt dans le quartier de Jetſengo, au Midi de la ville de Meaco, près de la côte: elle eſt défendue par une bonne citadelle, & elle eſt capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom. * Maty, *Diction.*

CAVADE, Roi de Perſe, *Cherchez* CABADE.

CAVADO, riviére de Portugal; elle prend ſa ſource dans la Province de Tra-los-Montes; traverſe celle d'entre Douro & Minho,

Digitized by Google

Minho, où elle baigne Braga; & ſe décharge enſuite dans l'Océan Atlantique. * Maty *Diction.*

CAVAGNE, (Arnaud) Maiſtre des requêtes, ayant été déclaré complice des crimes imputez à l'Amiral de Châtillon, ſous le règne de Charles IX. Roi de France, après le maſſacre de la ſaint Barthélemy, fut traîné ſur la claye & éxécuté dans la place de Grève à Paris avec un vieux Gentilhomme nommé Briquemaut. * Mezeray, *au règne de Charles IX.*

CAVAGNOLE, (Rolland) de Caſal, Avocat célèbre à Milan, a fait *Deciſiones Conſultativæ*, Mediol. 1614. fol. *Paraphraſis aurea*, Mediol, 1614. *in Conſtitut. & Decreta*, à Monte Ferrat. Caſal. *Obſervationes legales & Conſilia legalia Ibid.* * *Biblioth. hiſt. des Aut. de Droit. Par* Denys Simon, *edit. Paris in* 12. 1692.

CAVAILLON, ville de Provence, dans le Comté Venaiſſin, avec Evêché ſuffragant d'Avignon. C'eſt le *Cabellio Cavarum* de Strabon, que d'autres ont nommé *Cabellicum* ou *Urbs Cavallicorum.* Elle eſt ſituée près de la rivière de Durance, dans une plaine extrêmement fertile. Cavaillon étoit autrefois bâtie ſur une coline, où l'on voit quelques reſtes de bâtimens; & depuis les habitans deſcendirent dans la plaine. La ville eſt petite & mal bâtie: l'Egliſe cathédrale eſt dédiée ſous le titre de ſaint Verant Eveſque de cette ville, qui vivoit dans le V. ſiècle. Entre ſes ſucceſſeurs, on doit diſtinguer Philippe de Cabaſſole Cardinal, Touſſaint de Ville-Neuve, Jean-Baptiſte Pallavicini Cardinal, Mario Maffée, Hieronymo Ghinucci, Cardinal, &c. Outre la Cathédrale, il y a encore quelques maiſons religieuſes. * Ptolomée *l.* 2. *c.* 10. Strabon, *l.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

† CAVALCADE, ou cortège du Pape lorsqu'il va tenir Chapelle dans quelqu'une des Egliſes où il y a ſtation. Pour en donner une juſte idée il faut tracer la deſcription de l'une des plus ſolemnelles. La Cavalcade défile dans cet ordre. Quatre Trompettes, quatre Hautbois, & quatre Timbaliers, avec douze Chevaux legers commencent la marche, & ſonnent de belles fanfares à la tête de toute la cavalcade. Les porte-manteaux des Miniſtres & des Cardinaux qui ſont pour lors à la Cour viennent enſuite montés à l'avantage portans des valiſes d'écarlate galonnées d'argent & brodées d'or, avec de groſſes Houpes de ſoye rouge, pendantes de chaque côté au bout de pluſieurs cordons tiſſus de ſoye d'or & d'argent & rangés en ſautoir comme on les répréſente autour des armoiries de ces éminens Prélats. Les Maſſiers des Cardinaux viennent après ſur des chevaux fauves, & portent ſur les épaules des maſſes d'argent aux armes de leurs Maîtres. Les Gentilshommes & les Aumôniers des Cardinaux, des Ambaſſadeurs, & des Princes, avec pluſieurs Gentilshommes & Barons de Rome, ſuivent immédiatement, fort bien montés & leſtement vêtus. Pluſieurs Capitaines Réformés, qu'on nomme *Anſpeſſades* caracollent hors des rangs avec des lances garnies d'argent à la main pour règler la marche. On voit enſuite quatre Ecuyers du Pape, avec de grandes capes rouges, & puis ſon Tailleur, & deux porte-manteaux vêtus de même, & ayant derrière eux des valiſes de velours rouge, brodées d'or. Les valets d'Ecurie du Pape viennent après, vêtus de caſaques de ſarge rouge, menant par la main les haquenées que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne préſente tous les ans au Pape, pour le tribut du Royaume de Naples, avec des houſſes d'étoffe de ſoye garnies de franges d'or & de feuillages, de lames d'argent boſſetées en demi relief, au lieu de dentelles & de gallons. Pluſieurs autres domeſtiques du Pape mènent enſuite par la bride une grande quantité de belles mules, caparaçonnés de velours rouge, avec des franges d'or. On voit après ſix litières, couvertes d'écarlate brochée d'or, & de velours rouge garni de pierrerie. Ces litières ſont précédées de deux Officiers à cheval, & ſuivies du Maître des écuries du Pape à cheval & d'un grand nombre de ſes Eſtafiers à pied. La Nobleſſe Romaine & les Titulaires marchent après ces riches équipages ſans ordre, pour éviter les différends qui pourroient naître au ſujet des préſéances. Il y a quarante ſept familles de la plus ancienne nobleſſe, quinze Familles dont les titres ſont plus modernes, & une trentaine de familles étrangères de la principale Nobleſſe de l'Europe, qui ſont établies à Rome depuis trois ou quatre cens ans, & outre cela les familles des *Urſins*, des *Colonnes*, des *Conti*, & des *Savelli*, qui ſont les principales de la Cour de Rome, & qui ont pluſieurs Ducs, Princes, & Barons. Il y a de plus une douzaine de familles de Princes qui ſont neveux des Papes, & pluſieurs autres familles très conſidérables par leur qualité, leurs charges, & leurs richeſſes, qui marchent auſſi parmi toute cette Nobleſſe. Il ſuffira donc de faire remarquer ici que tous ces Nobles & Titulaires ſont montés dans la Cavalcade ſur d'excellens chevaux, dont le harnois eſt très riche, & le crin couvert de rubans de diverſes couleurs, & que tous ces Gentilshommes, & grands Seigneurs ont à leur ſuite chacun un grand nombre d'Eſtafiers à pied dont les diverſes livrées font que ce cortège eſt très beau à voir. Dix Maſſiers du Pape viennent après cette Nobleſſe, avec de grandes robes violettes de drap, garnies de paſſemens de velours noir. Ils ont des colliers de mailles de fer, & portent de groſſes maſſes d'argent ſur l'épaule. On voit enſuite quatorze Tambours à pied, vêtus de ſatin rouge, garni d'or. Ils ont des plumets blancs & rouges au chapeau, & portent des banderoles, qui ſont différentes ſelon les diverſes enſeignes des quatorze quartiers de Rome. Ces Tambours ſont ſuivis de douze Trompettes du Pape, qui ont des habits rouges, galonnés d'or. Les Cubiculaires Apoſtoliques viennent après, vêtus d'écarlate. Les Cameriers hors des murs en habit rouge cramoiſi. Le Commiſſaire, & le Fiſcal de la Chambre en habit violet. Les Avocats Conſiſtoriaux en robes noires de Docteurs. Les Chapelains de la famille Papale en ſoutanes rouges. Les Cameriers ſecrets du Vatican, les Cameriers Participans & les Cameriers d'honneur en habit violet. Il y a quatre de ces Cameriers dits *Participans* qui portent ſur des maſſes d'argent quatre chapeaux du Pape, qui ſont de velours cramoiſi. On voit marcher enſuite quarante Officiers du peuple Romain, entre leſquels ſont les Juges du Capitole, les Maîtres Juſticiers, les Avocats, les Sécrétaires, les Greffiers, les Contrôlleurs, & pluſieurs autres Officiers, vêtus de grandes robes ſénatoriales de velours noir, avec des bonnets de même, comme ſont auſſi les houſſes de leurs chevaux. Les Abbréviateurs du grand Parquet, viennent après avec des Clercs de la Chambre Apoſtolique, les Auditeurs de Rote, & le Maître du ſacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. On voit enſuite les quatorze Maréchaux du Peuple Romain, habillés de ſatin blanc, avec des Juſt'au corps de ſatin violet, & des toques de velours noir. Les quatorze Capitaines des quartiers vêtus de grandes robes de velours cramoiſi, doublé de toile d'argent, avec les hauts de chauſſes de ſatin blanc galonné d'or, & la toque de velours noir, enrichie de pierreries. Les Maſſiers du Pape, & les trois Conſervateurs Romains en leur habit ordinaire. Le Gouverneur de Rome, & en ſon abſence le Sénateur Romain. Le prémier eſt eſcorté par des Hallebardiers, avec leur Capitaine; & le ſecond porte une grande mante de brocard d'or, trainante juſqu'à terre avec de longues manches doublées de tafetas cramoiſi, & une cappe-taillée en forme de vaſe d'or à l'antique ſur laquelle pend un grand collet. Les Princes du Thrône, les parens du Pape, & les Ambaſſadeurs des têtes couronnées, les Maîtres des cérémonies, & le Sous-Diacre Apoſtolique, avec un manteau court de drap violet, & un chapeau noir fort large ſur la tête, portant la croix tournée vers le Pape entre ſix Officiers, qui portent des baguettes rouges. Une centaine de jeunes Gentilshommes Romains, vêtus de ſatin blanc, qui marchent au tour de la litière du Pape avec ſes Eſtafiers, ſes Curſeurs, & les Maîtres d'Eſtrade. Le Capitaine de la garde Suiſſe après lequel viennent deux files de Gardes avec leurs grandes Hallebardes pour eſcorter le Pape, qui eſt dans ſa litière, couverte de velours rouge, à franges d'or. Elle eſt portée par deux grandes mules blanches, dont le riche harnois de velours rouge eſt tout couvert d'ouvrages de boſſeterie d'or, d'argent, & de pierreries, avec des boucles émaillées, & garnies de même de pierres précieuſes. Ces mules ont trois ou quatre rangées de petits grelots, & ſonnétes d'argent au poitrail, qui étant de différentes grandeurs font une eſpéce de carillon, comme des tambours de baſque. Elles ont de belles aigrettes ſur la tête, & l'impériale de la litière eſt toute bordée par-deſſus de crénaux remplis de grenades d'argent, & de vermeil doré miſes en ſautoir. Les quatre coins de chaque portière ſont couverts par dehors d'un ornement, compoſé de boſſetes relevées en forme de petites piramides tronquées qui ſervent de châtons à pluſieurs pendeloques de pierres précieuſes de diverſes couleurs, comme celles dont on pare le grand Seigneur à Conſtantinople. Le Pape eſt aſſis dans cette litière tout ſeul, & revêtu d'une ſoutane de tabis blanc, avec le rochet, l'étole, & la mozette ou manteline de velours rouge l'Hyver, & de ſatin rouge l'Eté. Il a une calotte de la même étoffe, & couleur ſous le chapeau rouge. On voit immédiatement après la litière du Pape ſon Maître de Chambre, ſon Echanſon, ſon Sécrétaire, & ſon Médécin, tous montés à l'avantage ſur de belles haquenées, qui ſont quelquefois ferrées d'argent auſſi-bien que les mules du Pape. Les Cardinaux viennent enſuite deux à deux à cheval, & puis les Patriarches & les Archevêques, les Généraux d'Ordre, les Evêques aſſiſtans, les Protonotaires Apoſtoliques, les Prélats Référendaires de la ſignature de grace, & de juſtice; les caroſſes, les litières, & les chevaux de main du Pape, avec la moitié de ſes Trompettes, l'autre moitié étant à la tête de la Cavalcade, pour en ouvrir la marche. Toutes ces perſonnes ont leurs habits de parade. Cette marche eſt fermée par deux compagnies de chevaux legers vêtus de belles veſtes de damas bleu, & de juſt'aucorps d'écarlate, avec des manches pendantes de velours rouge & jaune, portant tous leurs lances en arrêt. Il y a outre cela ſix Compagnies de Cuiraſſiers bien montés & armés de fer de pied en cap, qui ſont diſtribués en divers endroits de la cavalcade, à l'arrièregarde de laquelle on conduit quelquefois une douzaine de pièces de canon de bronze doré ſur de très beaux affuts, avec de grands caiſſons bien ferrés, & remplis de toutes ſortes de munitions de guerre, comme ſi on alloit aſſiéger quelque forte place. Voilà les principales choſes qu'on peut remarquer dans les Cavalcades éxtraordinaires. Si on veut maintenant ſçavoir quel eſt l'ordre de celles qui ſe font ordinairement, quand le Pape va tenir chapelle dans les Egliſes, où il y a ſtation, c'eſt-à-dire, où l'on ſe doit rendre certains jours de l'année, pour y célébrer un office ſolemnel; voici de quelle manière on y va, & en quoi conſiſte pour lors la Cavalcade. Prémièrement une avant-garde de chevaux legers précède les porte-manteaux, & les Maſſiers des Cardinaux qui viennent enſuite avec leurs valiſes, & leurs maſſes d'argent aux armes de leurs Maîtres, & après eux les Gentilshommes & Aumôniers des Cardinaux; les Gentilshommes & les Aumôniers des Ambaſſadeurs, avec pluſieurs Gentilshommes & Barons Romains. On voit défiler enſuite les Ecuyers & les porte-manteaux du Pape, avec leurs valiſes de velours rouge. La Nobleſſe Romaine, & pluſieurs Ducs, Comtes, Marquis, & Barons Romains. Les Maſſiers du Pape & ſes Camériers. Le Commiſſaire, & le Fiſcal de

Digitized by Google

de la Chambre apoſtolique. Les Avocats Conſiſtoriaux. Les Chapelains du commun de la Famille Papale. Les Camériers ſecrets & d'honneur, avec les chapeaux de velours cramoiſi du Pape, ſur quatre maſſes d'argent. Les Abbréviateurs du Parquet. Les Prélats de ſignature. Les Clercs de chambre. Les Auditeurs de Rote. Les Cubiculaires Apoſtoliques. Les Chevaliers de ſaint Pierre, ceux de ſaint Paul. Les Chevaliers du Lys. Les Chevaliers Lauretans, & ceux de l'Eperon d'or. Les Sécrétaires des brefs. Les Régiſtrateurs des bulles. Les Reviſeurs, & les Gardes des régiſtres. Le Maitre du ſacré palais à la gauche du Doyen de la Rote. Les Conſervateurs de Rome. Le Prieur des Capitaines des Quartiers. Le Gouverneur de Rome. Les Princes du Thrône. Les parens du Pape déclarés Princes. Les Ambaſſadeurs des têtes couronnées. Les Maitres des Cérémonies. Le Porte-croix du Pape. Le Capitaine des Suiſſes à Cheval, & deux files de Suiſſes à pied armés, & au milieu le Pape avec ſon habit ordinaire, en chaiſe, ou en litière, ou en caroſſe & rarement à cheval. Il eſt précédé des Coureurs, & des Maîtres d'Eſtrade, & entouré de quarante Eſtafiers portans ſa livrée. Quatre de ſes principaux Domeſtiques, le ſuivent immédiatement à ſçavoir, ſon Maitre de chambre, ſon Echanſon, ſon Sécrétaire, & ſon Médecin. Les Cardinaux viennent enſuite ayant des cappes violettes, avec le capuchon, & le chapeau ſur la tête, ce qui eſt un ſpectacle aſſez bizarre & après eux les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Protonotaires Apoſtoliques, l'Auditeur & le Tréſorier de la Chambre, les Référendaires Apoſtoliques, & enfin les litières & carroſſes du Pape, après leſquelles deux Compagnies de Chevaux legers ferment la marche. Toutes les Egliſes devant leſquelles le Pape doit paſſer ſont ouvertes & on y fait ſonner les cloches pendant que la Cavalcade paſſe au devant. Il y a auſſi des corps de garde & des ſoldats ſous les armes dans les places, & dans les principaux carrefours où la Cavalcade défile. Mais quand le Pape marche ſans cérémonie par la ville en habit privé, il n'y a qu'une partie de ſes Domeſtiques & une partie de ſes Gardes qui l'accompagnent; à ſçavoir, l'avantgarde de ſes Chevaux legers, ſes Ecuyers, ſes Maſſiers, ſes Cameriers, ſes Chapelains, ſon Porte-croix, le Capitaine des Suiſſes, & deux Compagnies de Gardes, au milieu deſquelles le Pape ſe fait porter en chaiſe, ou en litière, mais le plus ſouvent il va en caroſſe tout entouré de Pages, d'Eſtafiers & de Coureurs, ayant après lui le Cardinal Patron, avec les Miniſtres d'Etat, les Ambaſſadeurs, les Princes & Ducs, les Marquis, les Comtes, les Barons, & les autres perſonnes de qualité qui veulent avoir l'honneur de l'accompagner. * Aimon *Tableau de la Cour de Rome &c. pag.* 461. *&c.*

CAVALCANTI, (Guido) de Florence, qui vivoit ſur la fin du XIII. ſiècle, étoit Poëte & Philoſophe; & a laiſſé divers ouvrages en vers & en proſe, entr'autres des règles pour bien écrire. Quelques-uns l'ont ſoupçonné d'avoir des doutes un peu trop forts ſur la Divinité. Il mourut en 1300. * Leandre Alberti, *Deſc. Ital.* Poccianto *de Script. Florent.*

CAVALCANTI, (Barthélemi) de Florence, nâquit en 1503. d'une maiſon noble, d'où ſortit autrefois Guido, qui vecut en même-tems que Francois Petrarque. Barthélemi fut inſtruit dans les belles Lettres; & eſtant ſorti jeune de ſon pays, il s'arrêta à Rome, où il fut employé par le Pape Paul III. & par Octavio Farneſe ſon petit-fils. Il ſervit encore utilement le Roi Henri II. dans la cauſe des Siennois, tant que cette République put défendre ſa liberté avec les armes de France. On lui confia l'adminiſtration de quantité d'autres affaires, qu'il termina avec beaucoup de prudence & d'intégrité; & enfin, lorſque la paix eût eſté faite entre les François & les Eſpagnols, comme il aimoit le repos des lettres, il ſe retira à Padouë, où il finit tout enſemble, ſes études & ſa vie, le 9. Décembre de l'an 1562. il fut enterré par Jean Cavalcanti ſon fils dans l'Egliſe de ſaint François. Les ouvrages de Cavalcanti, ſont 7. *Livres de Rhétorique & un commentaire du meilleur état d'une République*, que François Sanſovino fit imprimer après la mort de l'Auteur. La Rhétorique de Cavalcanti eſt fort eſtimée par tous les ſavans, & particulièrement par le Jéſuite Poſſevin, & par le docte Voſſius. On a encore de lui un livre *de varia exordiendi ratione in cauſis demonſtrativis.* Un écrit Italien de la manière de camper dont il eſt parlé dans Polybe, & quelques oraiſons dans la même langue. * Poccianto, *de Scrips. Flor.* J. A. de Thou, *Hiſt. l.* 34. *&c.* Teiſſier *Eloges T.* 1.

CAVALCANUS, (Borgninus) a laiſſé quatre volumes de déciſions, *de Tutore & Curatore & de Uſufructu Mulieri relicto* 1604. *in* 4. Il y a un Hortenſe *Cavalcanus*, qui a écrit *de Brachio regio*, & *de teſtibus an.* 1619. * *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Paris* 1692.

CAVALERIUS, (Jacques) Romain, Auditeur de Rote, Dataire, & qui fut crée Cardinal par Urbain VIII. en 1626. a donné *Deciſiones Rotæ*: il eſt mort en 1629. âgé de 63. ans. *Biblioth. Hiſtor. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692.

CAVALIERI, (Bonaventure) Jéſuite, natif de Milan, s'eſt acquis la réputation d'avoir eſté un des habiles Mathématiciens du XVII. ſiècle. Il a compoſé divers ouvrages très-ingénieux, comme le *Directorium Generale Vranometricum*, qu'il publia en 1632. *Geometria indiviſibilium continuorum, nova quadam ratione promota*, qu'il donna en 1635. *Lo Specchio uſtorio, &c.* il mourut le 3. Décembre de l'an 1647. * Voſſius, *de ſcient. Mathem. c.* 58. §. 13. Riccioli, *Chron. reform. &c.*

CAVALIERI, (Gaſpard) Cardinal Archevêque de Capouë, Romain. Eſtant Clerc de chambre, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI. le 2. Septembre 1686. Il mourut à Rome le 18. Aouſt 1690. âgé de 42. ans, & fut inhumé dans l'Egliſe *d'Ara-Cœli.*

CAVALIERI, (Jean Michel) natif de Bergame, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique. Vincent Orſini, depuis Cardinal, à Boulogne, lia une étroite amitié avec lui, & devint ſon Théologien, lorſqu'il fut promu au Cardinalat, il le ſuivit auſſi dans ſon Archevêché de Benevent, où il le ſervit utilement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1701. C'eſt dans cette ville que Cavalieri a fait imprimer en 1696. une *Hiſtoire des Papes, des Patriarches, Archevêques, & Eveſques de l'Ordre de S. Dominique, avec un catalogue des Cardinaux du même Ordre.* Il y publia auſſi un *traité du roſaire*, dont on a fait une troiſième édition en 1713. à Naples. * Echard, *Script. Ord. Prad. T.* 2.

CAVALIERI, (Marcel) frère de celui dont on vient de parler, entra comme lui dans l'Ordre de ſaint Dominique, & fut auſſi compagnon d'études de Vincent Orſini, qu'il ſuivit à Rome en 1672. lorſqu'il y vint pour tâcher à ſe diſpenſer de recevoir la pourpre, ce qu'il ne put obtenir en 1675. Le même Cardinal lui fit quitter la chaire de Philoſophie à Naples, pour être ſon Vicaire général à Siponte, enſuite à Ceſene, & enfin à Benevent, où il fut trouvé ſain & ſauf ſous les ruines du palais archiépiſcopal, renverſé avec preſque toute la ville par un tremblement de terre. Sa réputation porta le Cardinal Ricci ſon couſin, Evêque de Biſeglia, à vouloir lui réſigner ſon Evêché. Le Cardinal Giuſtiniani, Evêque de Bergame, voulut auſſi l'avoir pour Coadjuteur; mais il refuſa tout généreuſement, juſqu'à ce qu'Alexandre VIII. lui ayant donné l'Evêché de Gravina le 11. Janvier 1690. il fut contraint de l'accepter. La conduite du Prélat juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui. L'Egliſe cathédrale embellie, le Séminaire rebâty, des Egliſes conſtruites dans les endroits où il en manquoit, un Clergé inſtruit & formé à la pratique de ſes devoirs furent les fruits de ſon Epiſcopat. Il mourut en 1705. & laiſſa des ouvrages, entre leſquels celui qu'il avoit publié de la Meſſe en 1686. à Naples, eſt également ſolide & ſavant: en voici le titre: *ſtatera ſacra ritum ordinis Prædicatorum in celebratione miſſæ, &c. expendens*: un autre de la manière de conſtruire les Egliſes, & de les orner, *il Reſtore Eccleſiaſtico iſtruito nelle Regole della fabrica, è delle ſupellettili delle Chieſe*, eſt auſſi très eſtimé, & on en fit trois éditions en très peu de temps. Enfin les ſtatuts ſynodaux qu'il publia en 1693. & qu'il répandit dans tout ſon Diocèſe dans le cours de ſa viſite, ſont remplis de ſageſſe. Il travailloit en 1696. à la prière du P. Antonin Cloche à un rituel pour l'uſage des Jacobins, & il recüeilloit auſſi l'Hiſtoire des Evêques de Gravina, mais on ne ſait ce que ſont devenus ſes mémoires. * Echard, *Script. Ord. Prad. T.* 2.

CAVALLA, ville de la Turquie en Europe: elle eſt dans la Macédoine, aux confins de la Romanie, ſur le golfe de Comteſſa, entre la ville de ce nom & celle de Philippi, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. Cette ville a porté anciennement le nom de *Bucephale*, & l'on croit que c'eſt une de celles qu'Aléxandre *le Grand* fit bâtir à l'honneur de ſon cheval Bucephale. * Maty *Dictionnaire.*

CAVALLERIE, corps de gens de guerre qui combattent à cheval. Les Romains dans leurs prémières guerres ignoroient l'uſage de la cavallerie: ils faiſoient conſiſter toutes leurs forces dans l'infanterie, en ſorte même que dans le combat ils ordonnoient à la cavalerie de mettre pied à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux ſuivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La cavallerie de Pyrrhus les fit changer de ſentiment, & ſur tout celle d'Annibal leur donna depuis de ſi grandes frayeurs, que ces invincibles Légions n'oſoient deſcendre dans la plaine. Pour mieux connoître la cavalerie romaine, conſultez un livre intitulé, *le parfait Capitaine, ou l'abrégé des guerres de la Gaule, tiré des commentaires de Céſar, derniere édition d'Hollande in* 12. 1638. Tite Live, *Hiſt.*

CAVALLERINI, (Jean-Jacques) Cardinal Archevêque de Nicée, Romain. Pendant ſa Nonciature en France, il fut nommé Cardinal le 12. Décembre 1695. par le Pape Innocent XII. qui lui donna auſſi la charge de Préfet de la ſignature de juſtice. Il mourut à Rome le 18. Février 1699. âgé de 60. ans, & fut inhumé en l'Egliſe de ſaint Charles de Catinari.

CAVALLI, (Séraphin) né à Breſce dans l'Etat de Veniſe, entra de bonne heure dans l'Ordre de ſaint Dominique, où ſa piété, ſon zèle pour la régularité, & ſon amour pour la Religion le mirent en conſidération. Le Pape Paul IV. l'ayant fait venir à Rome, pour eſtre un des Officiers de l'Inquiſition, il courut après ſa mort de très-grands dangers; le peuple s'étant jetté avec fureur ſur la maiſon de l'Inquiſition, y mit le feu, ouvrit les priſons, chercha les Miniſtres du ſaint Office pour les faire périr, & Seraphin étant tombé entre leurs mains, n'en échappa qu'avec le ſecours de quelques Gentilshommes, & bien bleſſé. L'élection de Pie IV. ayant fait ceſſer le tumulte, Vincent Giuſtiniani Général de l'Ordre mit Seraphin pour ſon compagnon, avec le titre de Provincial de la Terre-ſainte, l'emmena avec lui, & enſuite en Eſpagne, & enſuite au Concile de Trente, où il parut avec éclat, & eut l'honneur de prêcher ſur le jugement général le 29. Novembre 1562. ce ſermon fut imprimé à Breſce. L'année ſuivante, de retour à Rome, il fut fait en 1569. Procureur

Digitized by Google

général de ſon Ordre, & en l'onzième Juin 1571. Général, à la place de Juſtiniani, qui venoit d'être fait Cardinal. Le cours de ſes viſites fut célèbre par la dépoſition de Nicolas Bourin, Docteur en Théologie de Paris, & Vicaire général de la Congrégation gallicane, à la place de qui il mit le 16. Octobre 1573. Vincent Sergent, qui fut maintenu; quoique le Parlement ſe fût déclaré pour Bourin. Il alla de France en Eſpagne, où il tint un Chapitre général en 1574. & delà en Italie dans le deſſein de viſiter la Province de Sicile; mais la peſte l'en empêcha. Eſtant retourné en Eſpagne pour y régler des affaires importantes, après y avoir été long-temps languiſſant de la fièvre quarte, il mourut à Seville le 21. Novembre 1578. n'étant âgé que de 56. ans. On a quelques-unes de ſes lettres, imprimées avec le petit ouvrage *de eruditione Religioſorum*, & avec les vies des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique. * Echard, *Script. Ord. Prad. Tome II.*

CAVALLINI, (Pietro) Peintre & Sculpteur de Rome, qui vivoit dans le XVI. ſiècle, fut diſciple du fameux Giotto, & a fait entr'autres ouvrages le Crucifix qui eſt dans l'Egliſe de ſaint Paul de Rome, & qui a, dit-on, parlé à ſainte Brigitte. Ce Peintre étoit regardé comme un Saint, à cauſe de ſon humilité, & de ſa piété. Il eſt enterré dans la même Egliſe de ſaint Paul, ayant vécu quatre-vingt-cinq ans. * De Piles, *Abrégé de la vie des Peintres.*

CAVALLO, le *Monte-Cavallo*, autrefois le *Mont-Quirinal*, une des montagnes de Rome, & qui tire ce nom du latin *Caballus*, à cauſe de deux ſtatuës de marbre qui repréſentent Alexandre domptant le cheval Bucéphale. Onuphre dit que l'Empereur Conſtantin fit tranſporter d'Alexandrie à Rome ces deux ſtatuës, & les plaça au milieu des Thermes qu'il avoit fait bâtir ſur le mont Quirinal. * *Voyez* auſſi George Fabrice dans ſa *Rome*, & au mot *Quirinalis.*

CAVALLO, CAPO CAVALLO, cap du Royaume de Naples, eſt dans la côte de la Calabre ultérieure, au Nord de la ville de Rheggio, vis-à-vis de celle de Meſſine. Il y a une petite tour ſur ce cap qu'on nomme la *Torre di Cavallo*, dont le cap a aparemment pris ſon nom. Au reſte quelques Géographes placent en ce lieu le cap des Brutiens, nommé anciennement *Lanis*, que quelques-autres mettent au Capo Pezzaro, qui eſt près de celui de Cavallo. * Maty, *Diction.*

CAVALLOS, PORTO DE CAVALLOS, grand port de l'Amérique ſeptentrionale, eſt ſur la côte de la Province de Honduras, à l'emboûchure de la rivière de Sal, dans le Golfe de Honduras au Septentrion de la ville de Comayaga. * Maty, *Diction.*

¶ CAVAN, ou CAVON, qu'on apelle auſſi quelque-fois *Eſt-Breeny*, Comté en Irlande a *Monaghan* au Nord-Eſt, *Letrim* dans le Comté de Connaught à l'Oueſt, *Longford*, *Oueſt-Meath* & *Eſt-Meath* au Sud. Il a 47. milles de long & 22. de large. On peut dire que les habitans y vivent plûtôt dans des forts & des Châteaux que dans des villes. Ce Pays donne le titre de Comte à la famille des *Lamberts*, & le très-honorable Richard Lambert le porte aujourd'hui. On le diviſe en 7. Baronies, qui ſont celles de *Tullagha*, de *Tullabonobo*, de *Cavan*, de *Tollagarvy*, de *Clonchy*, de *Caſtle-Raghen* & de *Clonomoghan*. Il y a deux villes qui ont droit d'envoyer leurs Députés au Parlement; mais il n'y en a point qui tienne un marché public.

Les principales ſont les ſuivantes : *Belturbet*, petite ville à l'extrémité de Lough-Earne, près des frontières de *Fermanagh*, à 16. milles ou environ au Sud-Eſt d'Enis-Killing. Le Lord Vicomte *Fermanagh* en eſt Baron. *Cavan*, à ſept-milles au Sud de Belturbet, & à 55. milles au Nord-Oueſt de Dublin, envoye deux Députés au Parlement & n'eſt conſidérable qu'en ce qu'elle eſt Capitale du Comté. *Kilmore*, petite ville à trois milles ou environ au Sud-Oueſt de Cavan, eſt un ſiège épiſcopal; mais fort pauvre, *Caſtle-Raghen*, Château, qui donne ſon nom à une Baronie, à 13. milles au Sud-Eſt de Kilmore & de Cavan, près des frontières d'Eſt. *Meath* dans le Comté de Leinſter. C'eſt auprès de la ville de Cavan que le Duc de Berwick fut battu par un parti des troupes du Roi Guillaume III. en 1689. * Etat de la grande Bretagne *ſous George* II. *T. 3. p.* 59.

CAUB, en latin *Cuba*, petite ville de l'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. Elle eſt dans le Duché de Simmeren ſur le Rhin, vis-à-vis de Baccarat, & elle eſt défenduë par le Château de Gutenfels. * Maty, *Diction.*

CAUCASE, montagne de la Mingrelie ou Colchide, qui commence vers l'emboûchure du Phaſe. Le Caucaſe eſt plein de rochers & de précipices affreux; & on y a pratiqué en pluſieurs endroits de petits ſentiers, dont le paſſage eſt très-difficile : le haut eſt perpétuellement couvert de neige & inhabité. Les Guides du pays attachent à leurs pieds une manière de ſandales, propres pour marcher ſur la neige : la ſemelle a la forme d'une raquette ſans manche, mais elle n'eſt pas ſi large; le reſeau eſt plus lâche, & le bois eſt tout rond. Cette chauſſure les empêche d'enfoncer dans la neige; car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laiſſe que de legères traces. Le mont Caucaſe au deſſous de ſon ſommet, eſt fertile & abondant en *gom*, (qui eſt une graine ſemblable au millet, & que l'on ſême comme le ris,) en bled, en miel, en vin, en fruits, en cochons & en gros bétail. Il y a par tout de très-bonnes eaux, & l'on y trouve pluſieurs villages. La vigne y croît autour des arbres; & s'élève juſqu'aux plus hautes branches. Le vin y eſt excellent, & à ſi bon marché, qu'en quelques endroits on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les payſans habitent dans des cabanes faites de bois; & chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & ſe tiennent tout autour. On y cuit le pain dans des pierres creuſes de la profondeur de trois doigts, que l'on échauffe avant que d'y mettre la pâte, puis on la couvre de cendres chaudes & de charbons ardens. Ils gardent le vin dans de grandes urnes de terre, comme en Mingrelie. Les habitans de cette montagne ſont la plûpart Chrétiens du rit Géorgien. Ils ont le teint fort vif, & les femmes y ſont belles. Ils ſont beaucoup plus à leur aiſe que les Mingréliens, & que les autres peuples du mont Caucaſe, qui ne ſont point ſous la domination des Turcs. Lorſqu'on eſt arrivé au haut de la montagne, par pluſieurs chemins eſcarpez, & par pluſieurs détours, on deſcend du côté d'Acalziké pendant quatre lieuës; à la moitié de la deſcente on voit ſur pluſieurs pointes & ſommets des maſures de Châteaux & d'Egliſes. Les gens du pays diſent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Au bas du mont, on entre dans une belle vallée, large d'environ trois milles, qui eſt fertile & abondante, & remplie de villages. Le fleuve Cur paſſe au milieu; & ſur les collines, dont elle eſt environnée, on voit quantité de bétail. Après avoir avancé cinq lieuës dans cette plaine, on trouve la fortereſſe nommée *Acalziké*, qui eſt ſituée dans un lieu enfoncé entre vingt tertres ou éminences, qui commandent à cette place, & dont l'on pourroit aiſément la battre de tous coſtez. Proche de la fortereſſe, il y a un bourg compoſé d'environ quatre cens maiſons : il eſt peuplé de Turcs, de Chrétiens, Arméniens, Géorgiens & Grecs; & de Juifs. Les Chrétiens y ont pluſieurs Egliſes, & les Juifs une Synagogue. Le Bacha demeure dans la fortereſſe; les principaux Officiers & les ſoldats ſe tiennent dans les villages qui en ſont proche. Cette fortereſſe a eſté bâtie par les Géorgiens, ſur qui les Turcs la prirent vers la fin du XVI. ſiècle. A trois lieuës d'Acalziké, la plaine s'étrécit, & les montagnes s'approchent : de ſorte qu'elle n'a plus que demie lieuë de largeur. On voit là un Château aſſez fort nommé *Usker*. Il eſt bâti ſur une roche à la droite du fleuve Cur, au pied de laquelle eſt une petite ville qui occupe le terrain, entre le fort & la montagne oppoſée. Il y a un Sangiac avec ſa milice, & une doüane. Deux lieuës au-delà d'Usker, on paſſe une montagne qui ſépare la Perſe de la Turquie de ce côté-là. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de la Perſe en* 1673.

CAUCAUBARDITES, ſecte d'Hérétiques dans le VI. ſiècle, ainſi nommez d'un certain lieu, où ils firent leurs prémières aſſemblées; ils ſuivoient les erreurs de Severe d'Antioche, & des Acephales. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

CAUCHON, (Pierre) Evêque de Beauvais, puis de Liſieux, eſt connu dans l'Hiſtoire de France pour avoir été un des plus zélez partiſans de la maiſon de Bourgogne & des Anglois, contre le Roi Charles VII. Juvenal des Urſins dit qu'il étoit fils d'un Vigneron près de Reims, & d'autres ſoûtiennent qu'il étoit Anglois d'origine. Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'il fut Docteur de Paris, puis Vidame d'Amiens, enſuite Maître des requêtes du Roi Charles VI. & qu'en 1420. il fut mis ſur le ſiège de l'Egliſe de Beauvais, après la mort d'Euſtache de Laiſtre. Monſtrelet parle de ſa réception en cette ville, qui fut extrêmement magnifique, & à laquelle le Duc de Bourgogne voulut aſſiſter. En 1429. il ſe vit contraint d'abandonner la ville que les habitans remirent au Souverain légitime. Il ſe retira vers le Duc de Bedfort, & eut depuis l'Evêché de Liſieux, en récompenſe de ce qu'en 1430. il avoit eſté un des Juges de la Pucelle d'Orléans, qu'il abandonna au bras ſéculier. Il eſt vrai que cette injuſtice ne demeura pas long-temps impunie; car Cauchon mourut de mort ſubite en ſe faiſant faire la barbe. Cette mort eſt rapportée par tous les Auteurs de ce temps-là, & par Valeran, qui a fait un poëme de la Pucelle d'Orléans.

L'Auteur des annales de Beauvais, dit que ce Prélat fut excommunié après ſa mort par le Pape Calixte IV. & que ſes oſſemens furent tirez de l'Egliſe de ſaint Pierre en Vallée, où il avoit été enterré, & jettez à la voirie. * Juvenal des Urſins, *Hiſt. de Charles VI.* Merier, *l.* 16. *Annal.* Belleforêt, *Annal.* Monſtrelet, *l.* 1. *c.* 234. Louvet, *Antiq. de Beauvais.* Sainte-Marthe. *Gal. Chriſt.* Blanchard, *Hiſt. des Maiſtres des requêtes.* Loiſel, *Ant. de Beauvais, &c.*

CAUCON ou GRENENOS DIMA, en latin, *Cauconia, Dima, Ephyra Stratus*, ville de la Morée, dans le Duché de Clarence, vers le Belvedere, ſur la rivière de Caucon, à une lieuë de ſon emboûchure dans le golfe de Clarence. Caucon eſt preſqu'entièrement ruinée. Il y a près de cette ville la montagne & les ruines de la ville, qu'on nommoit anciennement *Chronium.* * Maty, *Diction.*

CAUCUS, (Antoine) noble Vénitien, & Archevêque de Corfou, ayant eu ordre du Pape Grégoire XIII. de rechercher avec ſoin les erreurs des Grecs, les recüeillit au nombre de trente-une, dans un ouvrage latin qui eſt dédié au même Pape, & qui n'a point été imprimé. Il ſe trouve en manuſcrit dans la bibliothèque du Roi de France, & il y a apparence que c'eſt de-là que M. Simon les a priſes, pour les inférer dans ſon Hiſtoire de la créance & des coutumes des nations du Levant. Leo Allatius, dans ſon troiſième livre du conſentement de l'Egliſe orientale avec celle d'Occident, traite fort mal Caucus, l'appellant ignorant, calomniateur, & homme ſans jugement, qui a crû obliger les Papes, en multipliant les erreurs des Grecs, & en attribuant à tous, ce qu'il avoit vû ſeulement dans Corfou. En éffet, il étoit plus à propos de diminuer les erreurs des Grecs, que de les augmenter, comme Caucus a fait en pluſieurs endroits. Cependant M. Simon l'éxcuſe, & a même pris ſa défenſe contre Leo Allatius. Il fait voir que ce que Caucus a remarqué dans les Grecs de Corfou, eſt commun aux Grecs des autres

Digitized by Google

tres lieux. Il dit de plus, que cet Archevêque avoit ſuivi les ordres qu'il avoit reçûs de Rome; ſçavoir d'éxaminer la créance des Grecs, par rapport au Concile de Trente, & aux ſentimens des Théologiens Latins: & c'eſt ce qui lui a fait condamner d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme. M. Simon ajoûte que, ſi Caucus a pris quelquefois plaiſir à éxagérer les erreurs des Grecs, & à leur impoſer; l'on peut auſſi dire que Leo Allatius n'a pas toûjours gardé les régles de la modération dans leur défenſe. * M. Simon, *dans ſon Hiſtoire de la créance des nations du Levant.*

CAUDEBEC, ville de France en Normandie, dans le pays de Caux. Elle eſt près de la barre de la Seine, qui eſt le nom qu'on donne à cette rivière, dans l'endroit où elle s'élargit, en joignant ſes eaux à celles de la mer. Caudebec, que les Auteurs latins nomment *Calidobecum*, eſt à ſept lieuës au-deſſous de Roüen, du côté de Harfleur & du Havre de Grace. On y fait diverſes ſortes de manufactures, & entr'autres des chapeaux qui ont le nom de la ville. * Sanſon. Baudrand.

CAUDE ou CLAUDE, petite Iſle proche de Crète; on croit que c'eſt celle qui porte préſentement le nom de Gozo. * Actes des Apôtres, XXVII. 16.

CAUDIEZ, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au pied des Pyrennées, & ſur la frontière du Rouſſillon, ſur la rivière d'Egli, à ſept lieuës d'Alet, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CAVE, ville épiſcopale du Royaume de Naples, dans le territoire de Salerne. C'étoit autrefois une célèbre Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, & il y a encore un Monaſtère de ce nom à deux milles de la ville, dont l'Evêque eſt Abbé. Saint Alfere, ou Adelfere fonda ce Monaſtère vers le commencement de l'onzième ſiècle, au bas d'un rocher, & y vécut juſqu'à l'an 1050. avec douze diſciples, n'en ayant pas voulu recevoir un plus grand nombre; mais ceux qui vinrent ſe mettre ſous la conduite de ſon ſucceſſeur ſaint Leon, ayant été admis, le nombre des Religieux multiplia tellement en peu de temps, qu'il y en eut plus de trois mille, & l'on fut obligé de bâtir ſur la montagne pluſieurs autres Monaſtères avec leurs Egliſes; il en reſte encore trente & une, dont on peut voir la perſpective dans les annales des Bénédictins, tome 4. La réputation de ce Monaſtère, engagea les ſouverains Pontifes à lui ſoûmettre pluſieurs autres Monaſtères dans le Royaume de Naples & dans la Sicile; & il devint le Chef d'une Congrégation compoſée de vingt-neuf Abbayes, de quatre-vingt-onze Prieurez, & de deux cens dix Paroiſſes, preſque toutes deſſervies par des Religieux. Le Pape Grégoire VII. l'avoit éxempté de la juriſdiction de l'Archevêque de Salerne, mais l'an 1394. Boniface IX. l'érigea en Evêché ſuffragant de cet Archevêque. Les quatre prémiers Abbez de Cave, Alfere, Leon, Pierre neveu d'Alfere, & Conſtable, ſont mis au nombre des Saints. On donne le titre de bienheureux à quatre autres, ſçavoir à Simon & à Faucon, cinquième & ſixième Abbé, à Benincaſa huitième & à Leonard onzième. * Ughell. *Italia ſacra, tom. 7. p. 515.* Mabillon, *annal. Ord. Bened. tom. 4.* Heliot, *hiſt. des Ord. mon. tom. 5. ch. 26.*

† CAVE, (Guillaume) ſçavant Théologien Anglois, fort verſé dans les Antiquités Eccléſiaſtiques, fit ſes prémières études à Cambridge & ſe pouſſa ſi bien qu'il fut créé Docteur en Théologie & Chapelain de Charles II. Il eut dans la ſuite une Cure à *Islington* près de Londres & enfin en 1684. il fut Chanoine à Windſor. Il paſſa preſque tout ſon tems à étudier, & peu s'en falut que ſon attachement ne lui fit perdre la vuë. Cave étoit dévot, ſincère & d'une vaſte érudition; il avoit des idées claires & écrivoit d'une manière pure & coulante tant en Anglois qu'en Latin. On ne ſçauroit attribuër qu'à un eſprit de parti ce que *Wiſſius* & d'autres ont oſé avancer contre lui, d'avoir été dans les ſentimens de Socin & d'une crédulité puérile. Il faut cependant remarquer que Witſius a témoigné d'ailleurs qu'il avoit une haute eſtime pour Cave & ſes écrits, puiſqu'il a fait traduire en Flamand ſes écrits anglois. Au reſte perſonne ne diſconviendra, que Cave n'ait eu un reſpect trop pouſſé pour les anciens Pères de l'Egliſe. Il mourut dans un âge fort avancé le 4. Août 1713. Ses ouvrages Latins ſont ceux-ci: *Tabula Scriptorum Eccleſiaſticorum; Chartophylax eccleſiaſticus; Hiſtoria literaria Scriptor. eccleſiaſt.* 2. tom. in fol. avec les appendices & l'Apologie contre *Jean le Clerc.* Voici les titres de ſes écrits publiés en anglois: *Primitif Chriſtianity*, c. à. d. le Chriſtianiſme primitif; *Antiquitates Apoſtolicæ*; on a joint cet ouvrage à la vie de J. C. par Taylor, pour lui ſervir de ſecond Tome; *Antiquitates Eccleſiaſtica & patrum primitivorum; Gouvernement of the ancient church by Biſhops, Metropolitans and Patriarchs* c. à. d. le Gouvernement de l'ancienne Egliſe par des Evêques, des Métropolitains & des Patriarches. * Dictionnaire *Allemand de Bâle.*

CAVE, *voyez* CAVA.

CAVENDISCH, c'eſt le nom d'une illuſtre famille d'Angleterre, qui deſcend d'une branche cadette des Gernons, perſonnages d'une grande diſtinction dans les Comtez de Norfolk & d'Eſſex. S'étant établis à Cavendisch dans le Comté de Suffolck, ils prirent pour ſurnom celui de cette place. Le prémier qui jetta les fondemens de la grandeur dont cette famille joüit encore à préſent, fut *Guillaume* Cavendisch de Chatſworth dans le Comté de Derbi, Chevalier; qui l'an 31. du règne d'Henri VIII. à cauſe du grand déréglement de vie des Maiſons religieuſes, fut Auditeur de la Cour nommée d'*Augmentation*, & puis Tréſorier de la chambre de ce Prince & membre du Conſeil privé. Le Roi *Edoüard* VI. le continua dans ces mêmes charges, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il laiſſa de ſa femme *Elizabeth*, l'une des filles de *Jean* Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derbi, Ecuyer, ſœur & cohéritière de *Jean* ſon frère, trois fils, *Henri Guillaume* & *Charles*; & trois filles, *Françoiſe* mariée à *Henri* Pierrepoint Chevalier; *Elizabeth* mariée à *Charles* Stuart, Comte de Lenox; & *Marie* alliée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. *Eliſabeth* leur mère par ſes heureux mariages, après la mort de ſon prémier époux, 1. avec *Guillaume* S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Eliſabeth, & poſſeſſeur de diverſes belles Seigneuries dans le Comté de Gloceſter: & puis avec *Georges*, Comte de Shrewsbury, augmenta très-conſidérablement ſes biens, & bâtit les belles maiſons de Chatſworth, Hardwick, & Old-Cots, toutes ſituées dans le Comté de Derby. *Henri* ſon fils ainé, étant mort ſans poſtérité légitime en 1616. *Guillaume* le ſecond hérita de tous ſes grands biens, & fut fait la troiſième année du règne de Jacques I. Baron de Cavendisch d'Hardwick, & l'an 16. du même règne Comte de Devon. Ce Guillaume étant mort en 1625. laiſſa pour ſucceſſeur & héritier *Guillaume* ſon fils; & celui-ci eut pour ſucceſſeur un autre *Guillaume*, qui fut fait Chevalier du bain au couronnement de Charles I. Il épouſa *Eliſabeth*, fille de *Guillaume*, que le Roi Guillaume III. fit Marquis de Hattington & Duc de Devonshire, & fut grand-Maitre de la maiſon du Roi. & *Charles*, qui mourut ſans avoir pris alliance. Il eut auſſi une fille nommée *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Lord-Rich, fils unique de *Charles*, Comte de Warwick, & 2. à *Jean*, Lord Burleigh, fils unique de *Jean*, Comte d'Exeter. *Guillaume*, Lord Cavendiſch, Duc de Devonshire, a épouſé *Marie* fille de *Jacques* Duc d'Ormond, dont il a eu *Guillaume*, *Henry*, & *Eliſabeth*, *Henri* mourut en 1700. De la même famille étoit *Guillaume* Cavendish, qui fut fait Baron du Royaume la 18. année du règne de Jacques I. ſous le titre de Lord *Ogle*; puis Vicomte de Mansfield; & la troiſième année du règne de Charles I. Baron de Cavendiſch de Bolſover, & Comte de Newcaſtle ſur Tine. Il fut auſſi choiſi pour être Gouverneur du Prince Charles. Au commencement des guerres civiles il fortifia la ville & le port de Newcaſtle pour le ſervice du Roi; & enſuite ayant levé des troupes, outre celles qu'il avoit miſes dans ſa ville, il prit pluſieurs places fortes, gagna les victoires de Gainsboroug dans le Comté de Lincoln, de Cheſterfield dans le Comté de Derby, de Pierebrig, de Cecroſt, de Tankersley, de Tadcaſter, de Sheffield, de Rotherham, d'Yarium, de Beverley, de Cawode, de Selby, de Halifax, de Leads, & de Bradfort. Ayant vaincu dans cette dernière, dans laquelle il ſe comporta très-vaillamment, la grande armée que les Parlementaires avoient dans le Nord, il leur prit vingt-deux pièces de gros canons, & pluſieurs de plus petit calibre. Pour le récompenſer de tant de ſervices, le Roi Charles I. le fit Marquis de Newcaſtle, & le Roi Charles II. le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcaſtle, *voyez* Candiſch. * Dugdale.

CAVERNES de Suſes, *cherchez* SUSES.

CAVIART, autrement *Botargue*, certaine compoſition faite avec les œufs & le ſang de l'eſturgeon, dont on ſe ſert fréquemment dans le Levant, & dont l'Italie, la Provence & les païs ſeptentrionaux de l'Europe ont auſſi la connoiſſance: ce mets ſert dans le repas pour réveiller l'appetit; & c'eſt une eſpèce de compote. Les Anciens en faiſoient de ſemblables, des inteſtins du thon, qu'ils nommoient *ſcombrus*, & ils appelloient ce ragoût *Garum* & *Muria*, ſur quoi les curieux ont écrit. On tire grande quantité de Caviart d'Aſtracan. Les Chrétiens Grecs & ceux d'Aſie qui obſervent très-rigoureuſement le jeûne durant leur carême, ne mangent guères alors que du Caviart, les jours qu'il leur eſt permis de relâcher un peu de leur abſtinence. * Tavernier, *tome de la Perſe.*

CAVITA, ou DE MANILLA, *Civita*, ou *Muntilhanus Sinus*, golfe des Philippines.

CAULET (François Eſtienne de) nâquit à Toulouſe le 19. Mai 1610. d'une famille de robe très-conſidérable dans le Parlement de Languedoc. Il fit ſes prémières études à Toulouſe, & fut élû Abbé de S. Voluſien de Foix à l'âge de 17. ans, c'eſt-à-dire en 1627. Il s'attacha à procurer la réforme de cette Abbaïe; & il y établit par ſes ſoins & par ſes libéralitez les Chanoines réguliers de Ste. Geneviéve. Les habitudes qu'il eut, étant encore jeune, avec M. Olier, Curé de ſaint Sulpice à Paris, & M. Vincent de Paul, Général de la miſſion, lui inſpirèrent certaines préventions contre l'Abbé de S. Cyran; mais il changea depuis de ſentiment, comme il paroit par un acte du 20. Octobre 1671. imprimé en 1679. à la tête des œuvres ſpirituelles & chrétiennes de l'Abbé de ſaint Cyran. Il fut pendant pluſieurs années, Directeur du Séminaire de ſaint Sulpice. Il avoit remis ſon Abbaye entre les mains du Roi, quelque temps avant ſa nomination à l'Evêché de Pamiers, qui arriva le 14. Juin 1644. il reçût ſes bulles de la Cour de Rome le 16. Janvier de l'année ſuivante, & fut ſacré Evêque dans l'Egliſe paroiſſiale de S. Sulpice le 5. Mars. Le 12. il prêta ſerment de fidélité, & ſe rendit immédiatement après dans ſon Diocèſe. Il fit ſon entrée à Pamiers le Dimanche des rameaux de la même année. Il trouva un Diocèſe déſolé par les guerres civiles, de grands déréglemens dans le Clergé, & peu de piété parmi les peuples. Il eut toutes les peines du monde à réduire dans quelque ordre douze Chanoines réguliers, que M. Sponde ſon prédéceſſeur appelloit douze léopards. Il obtint des bulles du Pape Alexandre VII. & des lettres patentes du Roy pour réformer ſon chapitre, à meſure que les anciens Chanoines mourroient, en quoi il eut le bonheur de réüſſir. Il établit trois Séminaires; dans les deux prémiers, on éle-

élevoit des enfans dès leur tendre jeuneſſe, & le troiſiéme étoit deſtiné à former des Régentes pour inſtruire les filles, dans tous les lieux de ſon Diocèſe. Il en viſitoit toutes les années juſques au moindre village & prêchoit par tout. Son Epiſcopat fut célèbre par trois grandes affaires : la prémière regardoit la ſignature du formulaire, & lui fut commune avec les Evêques d'Alet, d'Angers, & de Beauvais, mais fut terminée en 1668. Dans cette même année, il avoit été obligé d'excommunier trois Jéſuites de ſa ville épiſcopale, principalement, parce qu'ils tenoient des diſcours peu reſpectueux envers leur Evêque, ſoûtenoient que leurs approbations ne pouvoient être révoquées, & donnoient l'abſolution à des pécheurs ſcandaleux, déja liez par leurs Paſteurs légitimes. M. de Pamiers fit une ordonnance dattée du 19. Décembre 1667. par laquelle il révoqua toutes les approbations verbales qu'il auroit pû accorder auparavant, & défendit à ceux qui les auroient, de confeſſer, juſques à ce qu'ils en euſſent obtenu une par écrit, ſous peine de ſuſpenſe, qui ſeroit encouruë par le ſeul fait, *ipſo facto*. Tout le Clergé ſéculier & régulier déféra à cette ordonnance ; il n'y eut que les Jéſuites qui réſiſtèrent. Le 24. Décembre les Jéſuites firent ſignifier à M. de Pamiers un acte qu'on prétendit être injurieux, & tout rempli d'erreurs contre la hiérarchie & la dignité des Evêques. Il fut cenſuré le 20. Février 1668. par dix Evêques aſſemblez aux Etats de Languedoc à Montpellier, & les propoſitions en furent déclarées fauſſes, erronées & ſchiſmatiques. Les Jéſuites continuèrent de confeſſer contre l'ordonnance de leur Evêque, & remplirent toute la ville de leurs libelles. M. de Pamiers déclara par une ordonnance du 5. Janvier 1668. que trois d'entr'eux, ſçavoir Frères Jean Bouclier Recteur, Pierre Falgueyras Sindic, & François Adanet, Preſtres Jéſuites avoient encouru la ſuſpenſe, & leur défendit de continuer à entendre les confeſſions, ſous peine d'excommunication *ipſo facto*. Bien loin d'obéïr à cette ſeconde ordonnance, ils la firent arracher des lieux où elle étoit affichée, par le Correcteur de leur Collège & par leurs écoliers, & entendirent les confeſſions à l'ordinaire. M. de Pamiers, après leur avoir fait faire les admonitions canoniques, & après avoir emploïé tous les moïens imaginables pour les ramener, fulmina contre eux la ſentence d'excommunication le 5. Février 1668. Les Jéſuites s'élevèrent contre ce jugement ; firent courir des libelles contre l'Evêque de Pamiers, & entreprirent même de faire informer contre lui par le Juge criminel de Pamiers. L'affaire aïant été portée au Conſeil de ſa Majeſté, le Roi, informé de la conduite de cet Evêque rendit un arrêt le 1. Février 1668. par lequel il fut règlé, que l'ordonnance du mois de Décembre ſeroit éxécutée par proviſion par les Jéſuites, ſelon ſa forme & teneur. La troiſiéme affaire, dans laquelle l'Evêque de Pamiers ſe trouva engagé, eſt celle de la régale. Le Roy fit une déclaration le 10. Février 1673. par laquelle il déclara que le droit de régale lui appartenoit univerſellement ſur tous les Archevêchez & Evêchez de ſon Royaume ; & en conſéquence, ſa Majeſté enjoignoit à tous Archevêques & Evêques qui lui avoient auparavant prêté ſerment de fidélité, d'obtenir des lettres de main-levée, & de les faire enrégiſtrer dans deux mois à la chambre des comptes, & qu'à faute d'y ſatisfaire dans ledit temps, la régale ſeroit déclarée ouverte dans leurs Diocèſes. Des Evêques de quelques Provinces, qui ne ſe croïoient pas ſujets au droit de régale, firent difficulté d'éxécuter cette déclaration du Roi : mais il n'y eut que les Evêques de Pamiers & d'Alet qui s'y oppoſèrent formellement. Le prémier publia une ordonnance le 27. Avril 1677. par laquelle il déclare, que, conformément au Concile général de Lyon, il ne peut conſentir à l'extenſion de la régale, qui n'avoit jamais eu lieu dans ſon Diocèſe ; & que ſon Egliſe cathédrale étant régulière & réformée ; c'étoit encore une nouvelle raiſon qui l'empêchoit de reconnoître ce droit. Cette ordonnance fut caſſée par un jugement de l'Archevêque de Toulouſe. M. de Pamiers répondit à ce jugement par un acte du 18. Octobre 1677. & le 26. du même mois, il fit ſignifier à cet Archevêque un appel de ſon jugement au ſaint Siège. Cette démarche irrita la Cour contre l'Evêque de Pamiers, & ſes revenus furent ſaiſis. Innocent XI. aïant pris ſon parti, cela fut cauſe d'une diviſion entre la Cour de Rome & celle de France, qui dura juſqu'à la mort de ce Pape. L'Evêque de Pamiers mourut avant qu'elle fût finie le 7. Août 1680. âgé de 70. ans & près de trois mois. On a de lui une rélation de ce qui s'eſt paſſé ſur le différend qu'il a eu avec les Jéſuites de Pamiers, & une réponſe à un écrit intitulé, *nullité de la ſentence d'excommunication de M. de Pamiers* : pluſieurs ordonnances, actes, lettres au Pape Innocent XI. au Roi & à différentes perſonnes. Toutes ces piéces ſont contenuës dans la prémière partie de l'inventaire des affaires de Pamiers. On a encore de lui un livre qui a pour titre : *traité de la régale.* * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. rélation de ce qui s'eſt paſſé dans les différends, &c. Prémière partie de l'inventaire des piéces concernant l'affaire de l'Egliſe de Pamiers. Mémoires du temps.*

CAULIAC (Gui de) Médecin de l'Univerſité de Montpellier, floriſſoit dans le XIV. ſiècle. Il étudia à Paris, ſous Henri de Hermondavilla qui étoit prémier Médecin de Philippe *le Bel*. Cauliac eſt Auteur d'une Chirurgie qui fut fort eſtimée, & qui fut traduite & publiée avec des notes & des ſupplémens. Il en a paru à Lyon en 1579. une dont voici le titre, *la Chirurgie de Gui de Cauliac reſtituée nouvellement à ſa dignité par Laurent Joubert, lequel outre ſa nouvelle traduction a mis pluſieurs belles annotations en marge.* Cauliac fut Médecin du Pape Urbain V. & du Pape Clément VI. comme le dit Riolan, *reſherches des écoles de Médecine, pag.* 184. & il étoit à Montpellier, & aſſez vieux, quand il écrivit ſes traités de Chirurgie l'an 1363. & non pas l'an 1499. comme l'aſſure Konig, *bibliot. pag.* 178. il y parle fort modeſtement, & inſinue que ce n'étoit qu'un recüeil de tout ce qu'il avoit lû dans les bons Auteurs. * Du Verdier-Vauprivas, *bibl. franç. pag.* 519. *Lindenius renovatus, pag.* 368. Geſner, *bibl. fol.* 286.

CAUMARTIN, *cherchez* FEVRE.

CAUMONT-LA-FORCE, maiſon, *cherchez* FORCE.

† CAUMONT petite ville de France dans le Bazadois, en latin *Calvo mons*. Elle eſt ſituée ſur la Garonne, à deux lieuës de Tonnins & à ſept de Bazas, du côté d'Agen & de Bordeaux. Il y a une autre ville de Caumont dans l'Armagnac, ſur la petite rivière de Corre. Caumont eſt auſſi une Baronie de France dans le Roüergue. * Th. Corneille *Dict. Geogr.*

CAUMONT-LAUSUN, maiſon. Outre la famille de Caumont-la-Force, il y a encore en France celle de Caumont-Lauſun. *François* de Caumont, créé Comte de Lauſun en 1570. épouſa *Charlotte* de la Roche-Andry, dont il eut entre autres enfans *Gabriel*, qui ſuit ;

Gabriel de Caumont, Comte de Lauſun, Vicomte de Montbahu, Baron de Puy-Guillem, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1585. & épouſa *Charlotte*, fille de *Charles*, Seigneur d'Eſtiſſac, dont il eut entre autres enfans, *François Nompar*, qui ſuit ; & *Charlotte-Catherine* de Caumont, mariée à *Alexandre*, Baron de Caſtelnau & de Clermont Lodeve.

François Nompar de Caumont, Comte de Lauſun, &c. Chevalier des Ordres du Roi, épouſa *Catherine*, fille de *Philibert*, Comte de Grammont, dont il eut *Gabriel*, qui ſuit ; *Helie*, & *Charlotte* de Caumont, mariée en 1611. à *Jean-Fréderic* de Foix, Comte de Gurſon, morte le 21. Janvier 1671. âgée de 77. ans.

Gabriel de Caumont, Comte de Lauſun, &c. épouſa *Charlotte*, fille de *Henri* de Caumont-la-Force, Marquis de Caſtelnau, dont il eut *Jacques*, Comte de Lauſun, mort ſans alliance. *Antonin*, qui ſuit ; *François*, Comte de Lauſun, mort ſans alliance le 30. Décembre 1707. âgé de 60. ans ; *N.* Chevalier de Lauſun ; *Diane-Charlotte*, mariée le 28. Avril 1663. à *Armand* de Bautru, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant général de la Province d'Auvergne, & Maiſtre de la garde-robbe du Roi, morte le 4. Novembre 1720. en ſa 88. année ; *Anne*, mariée en 1668. à *Armand* de Belſience, grand Sénéchal & Marquis de Caſtelmor, Gouverneur des Provinces d'Agenois & de Condomois, morte le ſix Octobre 1722. en ſa 81. année ; *Charlotte*, Abbeſſe de noſtre-Dame de Saintes, morte en Octobre 1701. & *Françoiſe* de Caumont, Abbeſſe de Ronceray, morte en Novembre 1714. âgée de 64. ans.

Antonin de Caumont, Duc de Lauſun, Marquis de Puy-Guillem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, cy-devant Général des dragons de France, Capitaine des gardes du corps du Roy, & Gouverneur de Berry, a épouſé le 21. May 1695. *Geneviéve-Marie* de Durfort, fille de *Guy-Aldonse* de Durfort, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Geneviève* de Fremont, *voyez* le P. Anſelme.

CAUNE, *cherchez* CONEI.

† CAUNE, ville ancienne de la Cilicie, qui fut la patrie de Protogenes, Peintre fameux *voyez* ſon article T. Corneille *Dict. Geogr.*

† CAUNE, petite ville de France dans le Languedoc. Elle eſt ſituée ſur les confins du Roüergue, près des montagnes, où la rivière d'Agout prend ſa ſource, dans le Diocèſe de Caſtres. Le célèbre M. Martin, ſi connu par ſon hiſtoire de la Bible, & par ſes remarques étoit le Miniſtre de l'Egliſe Réformée de la Caune, dans le tems de la révocation de l'édit de Nantes. * T. Corneille *Dict. Geogr.* mémoires du tems.

CAUNUS, fils de Milet de Crète, voyant que ſa ſœur Byblis brûloit pour lui d'une flamme criminelle, abandonna ſa patrie ; & alla bâtir une ville dans la Carie, à laquelle il donna ſon nom. Ovid. *met.* 9. Cette ville eſt à préſent nommée *la Roſſa*, ſur la côte du golfe de Macre. Strabon en parle *dans le livre* 14. & dit que les éxtrêmes chaleurs en rendent le ſéjour dangereux en Eſté & en Automne ; c'eſt pourquoi Stratonique, célèbre Joüeur d'inſtrumens, faiſant alluſion aux incommoditez que ceux de Caune ſouffroient, leur appliqua un vers d'Homere, *du 6. l. de l'Iliade*, dont le ſens eſt : *ces hommes reſſemblent aux feuilles*, parce que les Cauniens avoient la couleur verdâtre ; voyant qu'ils s'en fâchoient, il enchérit, en ajoûtant que l'air de cette ville étoit éxtraordinairement ſain, puiſqu'il y voïoit marcher des morts. Cette ville étoit néanmoins célèbre pour ſes éxcellentes figues, dont elle fourniſſoit pluſieurs païs. Ciceron, *liv. 2. de la divinat.* remarque que M. Craſſus, embarquant ſon armée à Brindes, il y vint un homme ſur le port, qui crioit des figues ſéches de Caune, en latin *Cauneas* : ce qui étoit peut-être un avertiſſement que les Dieux donnoient à Craſſus ; comme ſi ce vendeur de figues eût été crier ; *cave ne eas*, garde-toi d'y aller. Hérodote, *liv.* 1. dit que les habitans de Caune étoient fort adonnez à la débauche du vin & des femmes, & qu'ils chaſſèrent de leur ville tous les Dieux étrangers, & les Preſtres qui les ſervoient ; ne ſe réſervant que les Dieux du païs.

CAVO, *Monte Cavo*, anciennement *Albanus Mons*, montagne de la campagne de Rome en Italie, à cinq lieuës de Rome, du côté du Levant, & près de la ville d'Albano. Cette montagne a eſté autrefois célèbre par la ville d'Albe la longue, qui y eſtoit conſtruite, & par les féries latines, que tous les peuples du Latium y célébroient. * Maty, *Diction.*

CAVOURS,

Digitized by Google

CAVOURS, ou CAOURS, bourg d'Italie dans le Piedmont, au Duc de Savoye. Il eſt ſitué dans une aſſez grande plaine, au bas d'une montagne, près de la rivière de Peles, & à cinq ou ſix lieuës de Pignerol dont il dépend. Le ſommet de la montagne eſt fait en croiſſant; & on voit d'un côté un château, & à ſon oppoſite une tour appellée *Bramafan*, éloignez de cent à ſix-vingt pas l'un de l'autre. Leſdiguieres prit en 1594. Cavours, que le Duc de Savoye reprit l'année ſuivante. Ce bourg fut encore pris d'aſſaut, & ſaccagé par les François en l'an 1690.

CAVOYE, (Loüis Doger, Marquis de) grand Maréchal des logis de la maiſon du Roi, nâquit en 1640. & fut le dernier d'une famille illuſtre de Picardie, ſes deux frères ayant eſté tuez ſans laiſſer de poſtérité, non plus que lui. Il eut le bonheur d'eſtre élevé auprès du Roi Loüis XIV. Les belles qualitez qui brilloient en lui ayant engagé ceux qui éſtoient chargez de l'éducation de ce Prince à admettre le jeune Doger qui n'avoit encore que ſept ans pour lui tenir compagnie: ce qui l'exemptant des fatigues ordinaires de l'étude, lui en fit recevoir tout le fruit, ſon goût s'étant formé parfaitement dans une Cour dont la politeſſe eſt connuë de tout le monde. Etant en âge de porter les armes, il alla en Hollande, où il s'acquit un grand nom par une action hardie, qui ſauva la flotte de cette République au mois d'Aouſt 1666. car ce fut lui, connu alors ſous le nom de Chevalier de Cavoye, qui voyant venir un brûlot anglois, qui alloit infailliblement faire périr l'Amiral, propoſa à Ruiter d'aller dans une chaloupe avec les Chevaliers de Lorraine & de Coislin, & M. de Buſca, au travers des ennemis, couper les cables des chaloupes du brûlot; ce qui ayant eſté éxécuté heureuſement, les Anglois furent obligez à mettre le feu à leur brulot. Les quatre Seigneurs François récompenſez par les Etats généraux, ne s'aquirent pas moins de gloire par leur libéralité, que par leur bravoure, en diſtribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoye de retour en France, ſuivit Loüis XIV. dans toutes ſes campagnes, où ſon intrépidité lui acquit le titre de *brave Cavoye*, & ce Prince, qui l'honora toûjours d'une confiance particulière, lui donna la charge de grand Maréchal des logis, en le mariant à Loüiſe de Coëtlogon, fille d'honneur de la Reine Marie Thereſe d'Autriche, fille & ſœur de deux Lieutenans de Roi de Bretagne. Son rang lui procura moins d'amis que ſon mérite. Le Vicomte de Turenne, qui avoit recherché ſon amitié ſur l'idée que lui en avoit donné l'action hardie dont on vient de parler, & le Maréchal de Luxembourg ſont ceux avec qui il fut le plus étroitement uni. Ce fut lui qui conſeilla au dernier dans une occaſion très-délicate, d'aller ſe rendre priſonnier à la Baſtille, ce qui déconcerta ſes accuſateurs. Il eut d'autres amis qu'il avoit formez à la vertu, comme René-Guy-Edoüard Comte de Tournemine, Capitaine des gens-d'armes de la Reine, mort d'une bleſſure après la bataille de Malplaquet. Entre les gens de lettres, M. Racine lui fut fort attaché, & l'Abbé Geneſt qu'il avoit contribué à faire connoître à la Cour. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, eſt la protection qu'il accorda toûjours aux malheureux opprimez; auſſi un Officier qu'il n'avoit jamais eu occaſion de ſervir, lui rendit ce témoignage, qu'il ne s'étoit ſervi de ſon crédit, que pour faire plaiſir à tout le monde. Il paſſa les vingt dernières années de ſa vie dans l'éxercice des vertus chrétiennes; & mourut comme il avoit vécu le trois Février 1716. âgé de ſoixante-quinze ans & quelques mois. Il n'avoit eu qu'un fils mort incontinent après ſa naiſſance, ſon épouſe vivoit encore en 1723. & ſa piété la diſtingue encore plus que ſa naiſſance.

CAUREA, CAURERA, anciennement *Teganuſa*, *Thiganuſa*, petite Isle de la mer de Grèce. Elle eſt ſur la côte méridionale de la Morée, entre l'Isle de Sapienza, & la ville de Modon. * Maty, *Diction.*

CAURET, (Henry de) Evêque de Luques. *Cherchez* HENRY DE CAURET.

CAURIANA, (Philippe) Médecin de la Reine Catherine de Medicis, a commenté ſix livres de l'Hiſtoire de Tacite. * De Vigneul Marville, *mélanges d'hiſt.*

CAURRES (Jean des) natif de Morœul, (& non pas Moroent, comme dit Du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç. pag.* 666.) en Picardie, fut Principal du Collège d'Amiens & Chanoine de S. Nicolas dans la même ville. Il avoit enſeigné la jeuneſſe pendant onze ans à Amiens, & neuf en autres lieux, lorſqu'il publia un ouvrage intitulé, *Oeuvres morales & diverſifiées en hiſtoires pleines de beaux éxemples, enrichies d'enſeignemens vertueux, & embellies de pluſieurs ſentences, & diſcours. Le tout tiré des plus ſignalés & remarquables Auteurs Grecs, Latins & François, qui ont écrit en tous tems; pour l'enſeignement de toutes perſonnes qui aſpirent à vertu & Philoſophie Chrétienne.* Ce livre fut imprimé à Paris *in* 8°. en 1575. chez Guillaume Chaudiere. La Croix du Maine, *bibl. franç. pag.* 214. parle d'une ſeconde édition de ce livre, en 1583. qui eſt augmentée de plus de la moitié; ſur quoi Du Verdier-Vauprivas *au lieu cité* obſerve fort juſtement qu'il n'étoit pas difficile à l'Auteur d'augmenter ſon ouvrage; car il n'alloit pas aux ſources, & ne faiſoit que copier les Compilateurs modernes. Caurres vivoit encore l'an 1584. & ne ceſſoit point d'être utile au public, tant par ſes doctes écrits, que par l'inſtruction qu'il donnoit à la jeuneſſe qu'il avoit en charge au Collège d'Amiens. Il fit des vers françois, qui ne ſont pas connoître ſon grand ſçavoir en ce genre. Il en a fait ſur la mort de l'Amiral de Coligni & du Comte de Mongommeri & ſur le maſſacre de la ſaint Barthélemi. On trouve toutes ces pièces au IV. livre de ſes œuvres morales. * Voyez *ſes œuvres morales*; & Bayle, *dict. crit. dernière édition.*

CAURSINS, Marchands d'Italie. *Cherchez* CAORSINS.

CAURZIM, petite ville de Bohéme, Capitale du Cercle de Caurzim, ſituée environ à deux lieuës de l'Elbe, & à ſix de la ville de Prague, du côté du Levant. Cluvier la prend pour l'ancienne *Caſurgis*. * Maty, *Dict.*

CAUSERA, Isle d'Afrique. *Cherchez* PANTALARE'E.

CAUSSADE, bourg autrefois fortifié: il eſt dans le Quercy, Province de France, près de l'Aveirou, à ſix lieuës de Cahors, du côté du Midi. * Maty, *Dict.*

CAUSSIN, (Nicolas) Jéſuite, né à Troyes en Champagne l'an 1580. ſe fit Religieux en 1596. ou plûtôt ſelon le P. Alegambe en 1606. âgé de 26. ans, & enſeigna avec beaucoup de réputation à Roüen, à Paris, à la Flêche, & ailleurs; enſuite il parut avec tant d'éclat dans la Chaire que cela le fit choiſir pour Confeſſeur de Loüis XIII. C'eſtoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune conſidération humaine ne pouvoit obliger de trahir ſes ſentimens, lorſqu'il les croyoit raiſonnables. Perſuadé par les conſeils du Confeſſeur de la Ducheſſe de Savoye, il travailla à faire rappeller la Reine mère Marie de Medicis, & à détruire le Cardinal de Richelieu: mais ce Miniſtre plus habile que lui, le fit réléguer, & il ne revint à Paris qu'après la mort du Cardinal. Il y mourut le 2. Juillet de l'an 1651. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, *theſaurus gracæ Poëſeos: de ſymbolica Ægyptiorum ſapientia palatium eloquentiæ: la Cour ſainte*, qu'on a ſi ſouvent imprimée, &c. * Alegambe, *bibl. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à *Amſterdam en deux volumes.*

CAUTIN, Evêque de Clermont en Auvergne, vivoit dans le VI. ſiécle, & y fut en éxécration à tout le peuple, qui ne pouvoit ſouffrir les vices de ce Prélat avare & adonné au vin. On dit qu'un jour après avoir long-temps fait endurer de cruels tourmens à un pauvre Prêtre, pour avoir ſon bien, il le fit enterrer tout vif ſur un corps mort & puant. Il mourut de peſte. * S. Grégoire de Tours, *hiſt. de France, l.* 4.

CAUTUS, Divinité payenne. *Cherchez* CATIUS.

CAUVIGNI, (François de) Sieur de Colombi, de l'Académie françoiſe, eſtoit natif de Caën en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut diſciple & imitateur. Il a écrit divers ouvrages, mais le plus conſidérable eſt la traduction de Juſtin. Colombi mourut en 1648. *Voyez* l'Hiſtoire de l'Académie françoiſe, compoſée par Paul Peliſſon.

CAWOOD, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Barkſton. * Moréri anglois.

CAUVRESTAN, gros village, entre Lar, ville de Perſe dans le Faſiſtan, & l'Isle d'Ormus, qui eſt à l'entrée du golfe de Balſora. Ce lieu eſt remarquable pour ſes melons, qui égalent nos citroüilles en groſſeur, & qui ſont les plus éxcellens de toute la Perſe. La chair en eſt d'un beau rouge, & douce comme du ſucre. Il y croît auſſi des raves, qui péſent juſqu'à trente & trente-cinq livres, & qui ſont de très-bon goût. * Tavernier, *voyage de Perſe.*

†CAUX, Païs de France en Normandie, l'un des quatre qui compoſent le vaſte Diocèſe de Rouen, ſe nomme en latin *Caletenſis ager*. Il eſt ſitué entre la Seine, l'Océan, la Picardie, le Païs de Bray & le Vexin Normand, & a pris ſon nom des anciens *Caletes* qui l'ont habité. Il comprend les ports de mer & villes, de *Caudebec*, d'*Harfleur*, du *Havre de grace*, de *Fécamp*, de *S. Valeſi*, de *Dieppe*, de *Tréport*, *d'Aumale*, de la ville *d'Eu* & de *Neuchatel*. Il y a auſſi *Montvilliers* & *l'Iſlebonne* dans les terres. Ce Païs eſt à peu près de forme triangulaire, aïant en tête un Promontoire, qui s'avance dans la mer proche du havre, & qu'on appelle *Cap*, ou *Chef de Caux*. Sa plus grande largeur eſt de 16. lieuës, depuis la banlieuë de Rouen, juſques à la ville d'Eu & au Tréport, & dans cette étenduë, comme dans le cœur du Païs, & même vers la côte de la mer, on voit quantité des vaſtes campagnes qui produiſent toutes ſortes de bons grains, des légumes, des lins & des chanvres, de la navette, ou rabette dont on fait de l'huile à brûler, & pour d'autres uſages. Il y a outre cela quantité de fruit dont on fait dû cidre & du poiré pour ſupléer au vin qui y manque. Outre dix villes qu'on y trouve, on y compte environ ſix cens Paroiſſes, & une trentaine de Bourgs, entre leſquels il y en a une douzaine auſſi peuplés & marchands que des villes. Les Cures de 1500. livres de revenu y ſont aſſés communes; il y en a beaucoup de 2000. & environ une douzaine de mille écus, comme celles d'Octeville, d'Angerville, d'Orcher, d'Oinville, de Vibeuf & de Limeſi. Dans le Païs de Caux les fils ainés ſuccédent ſeuls à leurs Péres pour la conſervation de la grandeur des Maiſons; ſuivant la coutume des Pays de Danemarc de Norvège & de Suéde, qui par là obligeoient les Cadets à chercher fortune ailleurs, & c'eſt peut-être ce qui engagea les prémiers Normands à paſſer en Gaule. Le Païs de Caux comprend trois Duchés, *Longueville*, *Aumale*, & *Etouteville* dont le dernier eſt éteint; ſix Comtés, *Tancarville*, *l'Iſlebonne*, *Maulévrier*, *Claire*, *Dieppe* & *Eu*; cinq Marquiſats, *Graville*, *Cani*, *Hoſqueville*, *Gremonville*, & *Hermeville*; & environ trente Baronies, parmi leſquelles on compte *Bec-Crépin*, *Cretot*, *Fécamp*, & *Vitſleur*. Le même Païs a pluſieurs *Chatellenies*; cinq *Bailliages*; cinq *ſiéges Royaux*; quatre *Vicomtés*; cinq *Elections*; ſix *ſiéges d'Amirauté*; cinq *Maîtriſes des eaux & Forets*; quatre *Egliſes Collégiales*; ſeize *Abbayes*, dont celles de *Jumiége*, de S. *Vandrille* & de *Fécamp*, ſont les plus anciennes; & ſix *Prieurés Claustraux*. Les rivières qui arroſent le Païs de Caux, ſont la Paluel, la Sanne, la Scie, l'Arques & l'Eaune, qui ſe déchargent dans l'Océan,

Digitized by Google

dit la manche d'Angleterre. Le Païs eſt abondant en gibier. La volaille y eſt excellente, particulièrement les poules qu'on nomme *Gélinotes* de Caux. Le poiſſon y eſt auſſi fort commun à cauſe de la quantité de ſes ports & plages de mer. Les habitans de ce païs ſont nommés les *Cauchois*. Caudebec qui eſt la Capitale porte pour armoiries, *de gueules à trois éperlans d'argent*. L'éperlan eſt un petit poiſſon très-délicat, qui a l'écaille argentée. * André du Chêne, *antiquités des villes de France*. Mémoires *dreſſés ſur les lieux en* 1702. T. Corneille *Dict.* Amelot de la Houſſaïe, *mémoires &c. T.* 2.

† CAUX petite ville de France dans le Languedoc, avec un ſiège de Bailly Royal. Elle eſt du Diocèſe de Montauban. * Davity, *Languedoc.* T. Corneille *Dict.*

CAXAMALCA, pays de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, en la Province de Lima, proche du fleuve Vagna, à trente lieuës de la mer Pacifique, eſt remarquable dans l'Hiſtoire, parce que ce fut là qu'Atabalipa Roi du Pérou fut défait & pris par François Pizarre, Général des Eſpagnols, qui le firent mourir quelque tems après en 1533. Il y avoit autrefois pluſieurs palais des Yncas ou Empereurs du Pérou, & des Seigneurs de leur Cour. * *Hiſt. des Yncas.* Baudrand.

CAXEM, CAYEM, ville de l'Aſie, ſituée ſur la côte méridionale de l'Arabie heureuſe, environ à vingt lieuës de la ville de Fartach du côté du Midi occidental. Caxem a un bon port & fréquenté. On la prend pour l'ancienne Cane, ville des Adramites. * Maty, *Diction.*

CAXTON, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cambridge, qu'on appelle Slow. * Moréri anglois.

CAXTON, (Guillaume) Hiſtorien anglois, vivoit ſur la fin du XV. ſiècle. Il paſſa près de trente années en Flandres, auprés de Marguerite Ducheſſe de Bourgogne, ſœur d'Edoüard IV. Roi d'Angleterre. Il traduiſit en la langue de ſon pays pluſieurs ouvrages latins & françois, & compoſa une chronique en ſept livres qu'il appelle *Fructus temporum:* il la finit au vingt-un an d'Edoüard, qui étoit en 1483. de Jéſus-Chriſt. * Pitſeus, *de ſcript. Anglor.* Simler. Poſſevin & Voſſius, *l.* 3. *des Hiſtor. lat. ch.* 9.

CAXUME, ville capitale du Royaume de Tigremahon, dans le pays des Abiſſins en Afrique. Marmol la nomme *Tigray*, & croit qu'elle eſt la même que Strabon appelle *Teneſis*; qu'elle fut la demeure de la Reine de Saba, qui alla viſiter Salomon; & qu'elle fut gouvernée par des femmes avec titre de Reines. * Marmol, *l.* 10. *c.* 23.

CAYET, (Pierre Victor) *cherchez* CAJET.

CAYPHAS, ville, *cherchez* CAIPHAS.

CAYSTRE, *Cayſter*, *Cayſtrus*, eſt le nom d'une petite rivière de l'Aſie mineure, fameuſe chez les Poëtes, parce qu'elle étoit autrefois pleine de cignes. Elle a ſa ſource dans la Phrygie, ou, ſelon d'autres, dans les montagnes de Lydie, arroſe cette Province & la plaine d'Ephèſe, paſſant à un mille de cette ville du côté du Couchant, & ſe jette dans la mer Ionienne. Cette rivière fait beaucoup de tours & de détours, qui ont trompé quelques gens qui l'ont priſe pour le Méandre, & qui font que les Turcs l'appellent *Coutchouk-Mindre*, c'eſt-à-dire, *petit-Méandre* & *Minderſcare*, Méandre noir. Ils lui donnent auſſi le nom de *Carafou*, qui veut dire eau noire; & d'autres, Chiay.

CAYSTRIUS, Dieu ou Héros qui fut adoré, & qui eut un Temple proche du Cayſtre dans la Lydie, ſi l'on en croit Strabon, *liv.* 14.

CAYT-BEY, *cherchez* CAIT-BEY.

CAZAL, ville d'Italie, *cherchez* CASAL.

CAZALLA, bourg d'Eſpagne, *cherchez* CACALLA.

CAZAN, Royaume de la Tartarie d'Aſie, avec une ville de même nom, appartient au grand Duc de Moſcovie. Ce Royaume eſt entre la Bulgarie & Czermiſſi. Cazan qui en eſt la ville Capitale, eſt ſur une petite rivière de ce nom, qui ſe jette peu après dans le Wolga. Jean-Baſile, grand Czar de Moſcovie, la prit ſur un Roi Tartare. Les autres ſont Kack-ſago-nova, Allateur, Saluch, & quelques autres peu connuës par les Européens. * Sanſon.

CAZAN, ou, comme d'autres l'écrivent, HAZAN, eſt un Officier des Synagogues Juives, qui eſt établi pour entonner les prières que les Juifs récitent dans ces Synagogues, en chantant. Il eſt dans un lieu élevé au-deſſus des autres, & qui eſt auſſi l'endroit où le Rabin ſe place, lorsqu'il prêche. Tout cela ſe fait avec une grande confuſion, chaque Juif récitant ſans aucun ordre; le plus ſouvent même ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Le Cazan continuë toûjours de réciter, & éléve ſa voix de tems en tems. Ce mot ſe trouve dans ſaint Epiphane, & il ſignifioit dès ſon tems, un des Miniſtres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainſi nommé cet Officier, parce qu'il a la vûë ſur tout ce qui ſe paſſe dans la Synagogue, & principalement ſur la lecture de la loy & de tout l'office. * M. Simon, *ſupplément aux cérémonies des Juifs.*

CAZARES, peuples qui faiſoient partie des Huns, & qui ſe joignirent aux Avares. *Voyez* HUNS.

CAZERNE, forteresſe du Royaume de Pologne: elle eſt dans la baſſe Podolie, ſur le Nieſter, aux confins des Tartares d'Oczacow & de Budziac, environ à ſeize lieuës au deſſus de la ville de Bialogrod. * Maty, *Diction.*

CAZERTA, *cherchez* CASERTE.

CAZIMIR, *cherchez* CASIMIR.

CAZORLA, *cherchez* CACORLA.

† CAZVINI, ou CASBINI, c'eſt *Zacaria Bin Mehemed Bin Mahhmoud Alcouſi Alcazvini*. Son livre eſt intitulé *Adgiaib almacloucat*, c'eſt-à-dire les merveilles des créatures, & eſt en Arabe. Il traite de l'Hiſtoire naturelle, des propriétés des animaux, des végetaux & minéraux, ainſi que des eaux, des eſprits aëriens, des Fées, des Génies & des Talismans; mais dans la vuë de réfuter les Rabbins Juifs. Son ouvrage eſt fort eſtimé en Orient. Il a été traduit d'Arabe en Turc, & il eſt dans la Bibliothèque du Roi de France *n.* 1346. Il y a encore un autre Cazvini qui eſt le même qu'*Abdellatif* Auteur du livre appellé *Lubbatavarie*, & cité par Golius dans ſes notes ſur Alfargani. * Hiſtoire de *Genghizcan*, *p.* 534.

CAZZICHI, anciennement *Amniſus*, petite rivière de l'Iſle de Candie, qui ſe décharge dans la mer de Candie, près de Spinalonga, & y forme le petit port de Cazzichi. * Maty, *Diction.*

CE

CEA, bourg d'Eſpagne avec un Château & titre de Duché, eſt dans le Royaume de Leon, ſur la petite rivière de Cea, qui va ſe joindre au Carion, quatre lieuës au deſſous, près de la petite ville de Carion de Conde. * Maty, *Diction.*

CEA, Iſle, *cherchez* CE'E.

CEADDE, (Saint) Evêque de Lindish ou de Lichfeld en Angleterre, vivoit dans le VII. ſiècle, & étoit de Northumberland. Il fut élevé avec trois autres frères dans le Monaſtère de Lindisfarne, & fut élû Abbé de Lerthinghe en Northumberland, à la place de ſon frére aîné, qui fut fait Evêque de Londres. En 667. fut ſacré Evêque d'Yorck par un Evêque d'Angleterre, quoique Vilfrid eût été ſacré auſſi Evêque d'Yorck en France par les Evêques de ce Royaume trois ans auparavant. Ceadde prit poſſeſſion de l'Evêché d'Yorck, & Vilfrid étant paſſé en Angleterre fut obligé de ſe retirer; mais Théodore envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien en 670. ayant déclaré que Vilfrid étoit légitime Evêque, Ceadde ſe retira dans ſon Monaſtère, d'où Théodore l'obligea néanmoins de ſortir la même année, pour le faire Evêque de Merci. Il fit ſa réſidence à Li, où il mourut l'an 673. après deux ans & demi d'Epiſcopat. On fait la fête de ſaint Ceadde le deux Mars, & celle de ſon frère Cedde Evêque de Londres, le ſept Janvier. * Bede, *hiſtoire eccléſiaſtique d'Angleterre*, *l.* 3. Baillet, *vies des Saints deux Mars.*

CEADRAGUE, fils de *Thraſicon*, Prince des Albodrites ſujets des François. Ce Thraſicon fut aſſaſſiné par les Danois, ſous le règne de Charlemagne ſon protecteur; & depuis Ceadrague fut nommé Duc, après que Loüis *le Débonnaire* eut chaſſé Sclaomir odieux à ſes peuples. Mais étant convaincu d'intelligence avec les Danois, on le dépoüilla de ſa dignité, & Sclaomir fut rétabli. Ce dernier étant mort l'an 818. Ceadrague vint trouver le Roi à Compiegne, ſe juſtifia & recouvra la Principauté qu'il avoit perduë. * Mézeray. Cordemoy, *hiſt. de France.*

CEAULIN, troiſième Roi de Weſtſex, dans la grande Bretagne, vivoit ſur la fin du VI. ſiècle, & ſe rendit illuſtre par ſes victoires. Il battit Ethelbert, Roi de Kent, qui faiſoit des courſes ſur ſes terres; chaſſa les Bretons juſques dans les déſerts de Galles, & s'empara de leurs villes; ces victoires ayant réveillé la haine de ces divers peuples qui étoient ſes ennemis, l'attaquèrent tous enſemble, défirent toutes ſes troupes & le détrônèrent. * Bede, *hiſt. d'Angl.*

CEBA, (Anſaldo) d'une famille de Gènes, a vécu au commencement du XVII. ſiècle: ſon génie qui le portoit à la Poëſie, lui fit compoſer diverſes pièces de théatre, & quelques poëmes épiques; entr'autres, *il Furio Camillo* & *La Regina Eſther*: ce dernier eſt rempli de fables qui ſont indignes des véritez ſaintes de l'Ecriture: & c'eſt pour cette raiſon que cet ouvrage de Ceba a été mis entre les livres défendus. Nous avons encore de lui une Hiſtoire romaine en italien; *Eſſercitii Academici*, *dialogo del poëma heroïco*, *&c.* Anſaldo Ceba mourut le 21. Avril de l'an 1623. âgé de 58. ans. * Giuſtiniani & Soprani, *Scritt. della Lig.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. imag. illuſtr. c.* 3. Ghillini, &c.

CEBARES, eſt le nom de l'Ecuyer, par l'adreſſe duquel Darius ſon Maître, devint Roi de Perſe. Après la mort de Smerdis, qui s'étoit emparé de la Monarchie, les principaux Seigneurs Perſans qui pouvoient prétendre à la couronne, ſe trouvant embaraſſez pour l'élection d'un Souverain, s'aviſérent enfin d'en remettre le jugement à la fortune; ils demeurèrent d'accord qu'un certain jour ils viendroient tous à cheval devant le palais, & que la couronne demeureroit à celui dont le cheval hennironit le prémier, avant que le ſoleil fût levé; car les Perſes tenoient le ſoleil pour une Divinité, & avoient accoûtumé de lui conſacrer des chevaux. Darius fils d'Hyſtaſpes, l'un des prétendans, cherchant le moyen de ſe faire Roi, Cebares ſon Ecuyer lui promit de le ſervir utilement dans cette rencontre; & la nuit précédente du jour qui fut arrêté, il mena le cheval de ſon Maître avec une cavalle en un endroit devant le palais, où Darius ſe devoit poſter. Le lendemain, comme tous les concurrens ſe furent trouvez à l'heure ordonnée, le cheval de Darius ſentant la place où il avoit vû la cavalle le ſoir précédent, & rentrant en chaleur ſe mit auſſi-tôt à hennir le prémier de tous, &

& montra un heureux augure en faveur de ſon Maître, qui fut ſalué & reconnu Roi par tous les aſſiſtans: c'eſt ainſi que la choſe ſe paſſa; mais d'autres diſent, que l'Ecuyer de Darius ayant paſſé ſa main ſur la feſſe d'une cavalle, il la porta aux narrines du cheval de ſon Maitre, qui fut excité par l'odeur, & hennit auſſi-tôt. * *Herodot. l.* 3. *Juſtin. l.* 1. *c.* 10.

CEBARSUSSI, bourg près de Carthage, célèbre par un Concile que les Prélats Donatiſtes d'Afrique y tinrent vers l'an 394. contre Primien, Evêque de Carthage, qui avoit été élû après Parmenien, ſucceſſeur de Donat. Ce Prélat ſchiſmatique, accuſé par un Diacre nommé Maximin, qu'il avoit excommunié, fut cité au Concile tenu au lieu dit *les cavernes*, ou *grottes de Sanſis*, mais ayant refuſé de comparoître, & ayant même maltraité ceux qu'on lui envoya, on le dépoſa dans ce ſecond Synode de Cebarſuſſi, tenu quelque tems après le prémier. Maximin fut élû en ſa place, & douze Schiſmatiques lui impoſèrent les mains. * S. Auguſtin, *ſur le pſeaume* 36. *& contre Creſconius, l.* 3. *c.* 53. *& l.* 4. *c.* 5. *Voyez* la remarque après CAVERNES DE SUSES.

CEBES, Philoſophe de Thèbes, diſciple de Socrates, écrivit trois dialogues, l'un intitulé, *la ſemaine*, l'autre *Phrynichus*, & le troiſième *Pinax* ou *table*, qui contient un récit de la naiſſance, de la vie & de la mort des hommes. On l'avoit crû imparfait juſques à préſent; mais Jacques Gronovius l'a publié parfait ſur un manuſcrit de la bibliothèque du Roi de France en 1689. à Amſterdam chez *Wetſtein*. * Il y a lieu de douter ſi l'Auteur de la table de Cebes eſt le diſciple de Socrates dont il eſt parlé dans Phedon de Platon, parce que dans cette table il eſt fait mention des Philoſophes Péripatéticiens, nom qui n'a été donné aux diſciples d'Ariſtote, que vers la fin de la vie de ce Philoſophe. Caſaubon prétend que cela a été ajoûté à la table de Cebes. Gronovius croit cet Auteur Pythagoricien, il eſt aſſez vraiſemblable que cet ouvrage eſt d'un Auteur beaucoup plus récent que Cebes diſciple de Socrates. * Suidas.

CEBILA, ou CABILAS, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, entre les montagnes, à vingt lieuës d'Andrinople, vers le Levant. * Maty, *Diction.*

CEBUS, certain monſtre, qui a le viſage d'un ſatyre, & le reſte du corps de chien & d'ours.

CEBU ou ZEBU, *cherchez* ZEBU.

CECCAN, (Annibaud) *voyez* ANNIBAUD, Cardinal.

CECCANO, (Grégoire) Cardinal dans le XI. ſiècle. On dit qu'il étoit de Ceccano, petite ville dans le Diocèce d'Aquin, qui a donné le nom à ſa famille. Il fut nommé Cardinal par le Pape Paſchal II. vers l'an 1099. & mourut ſous le Pontificat du Pape Honoré II. Cette même famille a produit encore *Etienne* Ceccano, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, puis Cardinal, créé par Innocent III. en 1212. qui fut employé par ce Pape, & ſous le Pontificat d'Honoré III. en diverſes négociations. Il mourut à Rome en 1227. * Ughel, *Ital. ſac.* Onuphre. Ciaconius & Aubery, *hiſt. des Card.* La Roche-Pozay, *Nomenc. Card. &c.*

† CECCANO, (Thibaud de) iſſu de la famille des Comtes de Terracine, dans la campagne de Rome. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'Ordre de Citeaux & devint dans la ſuite Abbé de Fosdinuovo. En 1274. il accompagna Grégoire X. au Concile de Lyon; ce Pape lui donna alors le chapeau de Cardinal. Avant que d'être Cardinal & après, Ceccano rendit de grands ſervices au ſaint Siège. Il a particulièrement eu bonne part à l'Election de Rodolphe I. pour Empereur des Romains. Il a réconcilié les Florentins & les Génois, & les Génois avec les Vénitiens. Il détourna auſſi une guerre dangereuſe dont quelques voiſins de la ville de Piſe la menaçoient. Thomas d'Aquin fut ſon ami intime, & mourut entre ſes bras dans le Couvent de Fosdinuovo en 1274. Ceccano mourut en 1279. Jordan de Ceccano, qui étoit auſſi Cardinal, ſortoit de cette même famille des Comtes de Terracine. * Ciacon. Ughelli. Jongellin. *purpura D. Bernhard.* Catalog. *Abbatum Foſſæ Novæ.*

CECCHINI, (Dominique) Romain, Auditeur de Rote, & Dataire du Pape, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X. en 1644. & mourut le prémier May 1656. âgé de 68. ans, ayant donné, *deciſiones Rotæ.* * *Biblioth. hiſtor. des Auteurs de Droit par* Denys Simon, *édit. Pariſ. in* 12°. 1692.

CECCHINI, (Rainaud) né à Rome d'une famille noble, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il eut le bonheur d'être l'élève de Sante-Toſini, Religieux célèbre par ſa piété. Comme il avoit fait de bonnes études, Laurent Robbia Evêque de Fieſole le choiſit pour enſeigner la Rhétorique dans ſon Séminaire. Il eut depuis des emplois plus importans, & même en 1629. il fut fait Prédicateur général pour le Convent de Prato, mais on ignore le tems de ſa mort. Outre la vie de Sante-Toſini Religieux célèbre par la piété qu'il publia en 1641. à Florence, on a de lui trois diſcours latins imprimez à Florence, ſur divers ſujets. * Echard, *ſcript. Ord. Prad. t.* 2.

CECCI ou CECCUS, (François) natif d'Aſcoli, ville épiſcopale d'Italie dans la Marche d'Ancone, Aſtrologue du Duc de Florence, fut mis à l'Inquiſition, & brûlé à Bologne, l'an 1327. après avoir été convaincu de quelques erreurs. Il avoit compoſé un traité de la Sphère, où il enſeignoit, entr'autres impoſtures, qu'il s'engendroit dans le ciel quelques eſprits malins, qui pouvoient faire, ſous certaines conſtellations, des choſes admirables; que J. C. étant venu ſur la terre, étoit né ſous une de ces conſtellations, qui l'avoit rendu pauvre néceſſairement; & que l'Antechriſt viendroit au monde ſous une planette qui le feroit riche. On dit pourtant qu'il abjura ſes erreurs, & que malgré cela, l'Evêque d'Averſa, Chancelier du Duc, le fit mourir, porté à cette violence par Dinus ſçavant Médecin, envieux de la réputation de Cecci. Ce Dinus mourut lui-même quinze jours après cette éxécution. * Sponde, *A. C.* 1227. *n.* 7. Léandre, *deſcr. Ital. p.* 267.

CECERIGO, ou CERIGOTA, anciennement *Aegialia*, petite Isle de l'Archipel ou de la mer Egée, eſt fort près de la côte orientale de l'Isle de Cerigo, dont elle prend ſon nom, & n'eſt pas éloignée du cap de Spada qui eſt en Candie, dont elle n'eſt qu'à vingt-cinq milles. Elle eſt très-déſerte & n'a que des montagnes & les écüeils de Poro & Poroſſa aux environs. Les matelots la nomment ſouvent Cerigotte. * Baudrand, *dictionnaire géographique.* Hoffman, *Diction.* Maty, *Diction.*

CECILE, célèbre Avocat dont parle Minutius Felix, *voyez* CECILIUS.

CECILE, (Sainte) eſt du nombre de ces ſaintes dont on n'a aucun monument ſur lequel on puiſſe faire quelque fonds. Les actes de ſon Martyre, que l'on prétend être arrivé ſous l'Empereur Alexandre *Severe* ſont fabuleux. Quelques-uns l'ont mis ſous Marc-Aurele & Commode; les autres ſous Dioclétien, ſans aucun fondement. Tout ce que l'on a dit de ſa naiſſance & de ſa vie eſt de même nature. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſur la fin du V. ſiècle, & dans les ſiècles ſuivans ſon culte étoit établi à Rome, où il y avoit une Egliſe de ſon nom; cependant ſon corps n'y repoſoit pas, puiſqu'on prétend qu'il fut trouvé en 821. par le Pape Paſchal I. dans le cimetière de S. Sixte appellé de Pretextat. Mais cette hiſtoire n'a pas plus de vrai-ſemblance que les actes de la ſainte; on ne voit pas même que l'on ait connu le lieu où étoit le corps de ſainte Cecile à Rome, juſqu'au Pontificat de Clément VIII. c'eſt-à-dire, à la fin du XVI. ſiècle, tems auquel on prétend qu'il fut découvert dans l'Egliſe de ſainte Cecile, comme Baronius l'a rapporté. Le culte de cette ſainte a été aſſez célèbre dans l'Egliſe d'Occident depuis le VI. ſiècle. L'Egliſe grecque a auſſi fait ſa fête comme l'Egliſe latine au 22. de Novembre. Fortunat de Poitiers, qui eſt le plus ancien que nous connoiſſions des Auteurs qui en parlent, fait entendre qu'elle mourut en Sicile, comme ſainte Thecle à Seleucie. * *Acta ſanctæ Catharinæ* donnez par Bozius *apud* Surium. Bolland. Fortunat, *lib.* 7. *c.* 4. Sigebert *in chronic. Baron. ad an.* 821. Tillemont, *mem. eccl.* Baillet, *vies des Saints*, 22. *Novembre.*

† CECILE, Ducheſſe d'Yorck, & mère d'Edouard IV. Jamais Princeſſe n'a vû ni plus de gloire ni plus d'infamie dans ſa maiſon. Elle ſurvécut à l'une & à l'autre. Elle vit régner 4. de ſes deſcendans *Edouard* IV. & *Richard* III. ſes deux fils. *Edouard* V. ſon petit-fils, & *Elizabeth* femme de Henri, ſa petite fille. Mais elle en vit périr un ſemblable nombre qui s'égorgèrent les uns les autres. Edouard IV. fit mourir ſon frère Duc de Clarence; Richard fit maſſacrer ſes deux neveux, fils de ſon frère Edouard, & fut tué lui-même à la bataille de Bosworth, que Henri gagna contre lui. Cecile mourut en 1495. fort âgée, & fut enterrée à Foderingham auprès de ſon mari. * Larrey, *hiſt. d'Angl. T.* 2. *p.* 45.

† CECILE, ſœur du Roi de Suède Eric XIV. & femme du Prince de Bade, charmée de la réputation de la Reine Elizabeth voulut la voir. Elle ſe mit en chemin quoi qu'enceinte & arriva en Angleterre avec le Prince ſon époux. Elle y accoucha d'un Prince que la Reine tint ſur les fonds, & à qui elle donna le nom d'*Edoüard fortune*, tant en conſidération du feu Roi Edoüard ſon frère, dont elle chériſſoit la mémoire, que par raport à l'heureuſe arrivée de la Princeſſe de Bade dans ſes Etats. La Princeſſe & le Prince partirent charmés de l'eſprit & de la politeſſe de la Reine; & de ſa libéralité, leur aïant aſſigné une penſion ſur ſes domaines, qui leur fut payée éxactement tous les ans tant qu'elle vécut. * Larrey, *hiſt. d'Anglet. à l'an* 1565.

¶ CECILE, (Guillaume) nâquit en 1521. à *Bourn* dans la Province de Lincoln, de Richard Cecile de la maiſon des Alterins, Valet de chambre de Henri VIII. & de Jeanne héritière de la maiſon d'*Equinton*, & des Walcots. Il fit ſes humanités à Cambridge. A l'âge de vingt ans il épouſa *Marie*, ſœur de Jean *Chee* homme ſavant, laquelle mourut deux ans après. Ayant donné quelque tems à l'étude du Droit dans le Collège de Grey de Londres, il ſe maria, en ſecondes nôces, à *Mildrede*, fille d'Antoine Coc, Gouverneur d'Edouard VI. laquelle entendoit fort bien les langues grecque & latine. Il fut fait Maitre des requêtes du Duc de Sommerſet; & il eſt le prémier qui ait pris cette qualité en Angleterre. Peu de tems après Edouard VI. le fit un de ſes Sécrétaires, & Chevalier. Comme il s'étoit oppoſé à l'acte par lequel Marie & Elizabeth étoient éxcluës de la Royauté, quoique pourtant il l'eût ſigné dans la ſuite, cela lui ouvrit un accès favorable auprès de la Reine Marie, & ſurtout auprès du Cardinal Polus, de Tonſtal, & de Guillaume Petre, qui faiſoient un grand cas de ſes lumières & de ſa conduite. Il aperçût que la Religion Proteſtante dont il faiſoit profeſſion lui fermoit l'entrée aux emplois; c'eſt ce qui le détermina à s'attacher à Elizabeth, qui, pendant qu'elle fut éloignée du trône lui confia ſes affaires particulières; mais dès qu'elle eut le Gouvernement de l'Etat, elle le fit Conſeiller & Sécrétaire; & après la mort de Thomas Parry elle lui conféra la direction des pupilles. Il s'aquita de ces emplois avec tant

de prudence & d'intégrité, que la Reine lui abandonna en quelque sorte le soin de l'Etat, & le fit, au bout de treize ans de service, l'an 1571. *Baron de Burghley*, avec de grandes marques de distinction. A cette dignité elle joignit, quelque tems après, la charge importante d'Intendant Général des finances d'Angleterre. Il ne buta point à enrichir le fisc au préjudice des particuliers; mais à faire en sorte qu'on ne fit aucune injustice ni aux particuliers, ni aux droits de l'Etat. Cassé de vieillesse il mourut en 1598. La Reine lui rendit visite pendant sa maladie, & n'oublia rien pour lui témoigner le cas qu'elle en faisoit. Il étoit habile, éloquent, d'un facile abord; d'une prudence consommée, d'une fidélité à toute épreuve; & ce qui met le comble à toutes ces belles qualités, il avoit une piété sans fard. Ce fut lui, qui, le prémier, sollicita Camden à travailler à l'Histoire du règne d'Elizabeth. Il eut de Marie *Chee*, *Thomas* qui a été Comte d'Excester. De Mildrede Coc, Il eut *Robert* Comte de Salisburi, qui succéda aux principaux emplois de son père; *Anne* Comtesse d'Oxford, qui eut trois filles, *Elizabeth* mariée au Comte de Derby; *Brigide* au Baron Norris; & *Susanne* à Philippe Comte de Montgommery. La seconde fille de Guillaume Cecile fut *Elizabeth* femme de Guillaume Wentvorth, qui mourut sans enfans. Ses éxécuteurs testamentaires furent Gabriel Goudman, Doyen de Weſt-Munster, & Thomas Bellot Oeconome, auxquels il laissa de bonnes sommes pour des usages pieux. * Camden, *Histoire d'Elizabeth partie IV. p.* 233. *&c.* Imhoff *dans ses Pairs d'Angleterre.*

¶ CECILE, (Robert) second fils de Guillaume Lord Burghley dont il a été parlé dans l'article précédent. Etant Chevalier l'an 38. du règne de la Reine Elizabeth il fut fait un des Principaux Sécrétaires d'Etat. En 1598. la Reine envoïa en France en qualité d'Ambassadeurs pour traiter avec Henri IV. au sujet de la paix avec l'Espagne, le Chevalier Robert Cecile prémier Sécrétaire d'Etat, Herbert Maître des requêtes, & Wilkes. Les Députés Anglois aïant apris que le Roi étoit allé en Bretagne contre le Duc de Mercœur s'avancèrent jusques à Angers où le Roi les reçeut gracieusement. Cecile qui portoit la parole emploïa toute son éloquence pour engager le Roi à ne pas traiter avec l'Espagne. Ses remontrances vives, par où il lui reprochoit les promesses faites à la Reine, piquèrent le Roi, mais ne le détournèrent pas de faire la paix. En 1601. Cecile se vit accusé par le Comte d'Essex d'avoir dit que le droit de l'Infante d'Espagne au Royaume d'Angleterre, étoit aussi valable que d'aucun autre compétiteur. Mais Cecile fit voir que le Comte l'avoit malicieusement calomnié. La prémière année de Jacques I. ce Prince pour récompenser Cecile de ce qu'il l'avoit bien servi dans l'affaire de la succession au Royaume d'Angleterre, le créa Lord d'Esingdon; & l'année suivante Vicomte de Cranborne, étant le prémier de cette dignité, qui ait porté la couronne de Pair. Un an après il fut fait Comte de Salisburi; peu après grand Trésorier, Chevalier de la Jarretière, & Chancelier de l'Université de Cambridge. Il mourut le 24. May 1612. Tous les Historiens s'acordent à dire qu'il étoit très-habile, qu'il aimoit & récompensoit la vertu; mais il y en a qui avancent qu'il étoit fort ambitieux & qu'il donnoit de mauvais conseils au Roi par raport au peuple. *Ne craignés point*, disoit-il, *au Roi de trop charger les peuples, semblables aux ânes, ils ne sont jamais plus soumis que lorsqu'ils gémissent sous le faix; & comme ces animaux nés pour l'éclavage, ils se laissent mener sans mors & sans bride par tout où l'on veut.* Il étoit d'une extrême vigilance. On disoit qu'il avoit des yeux de linx, & qu'on n'avoit jamais vû dans un corps si petit & si mal fait une tête si sensée, & d'une plus vaste capacité. Guillaume son fils fut son héritier & successeur. Il épousa Catherine la plus jeune des filles de Thomas Howard, Comte de Suffolk, de laquelle il eut sept fils. *Jacques*, qui mourut jeune; *Charles*, *Robert*, *Philippe*, *Guillaume*, *Algernon* & *Edoüard*; & cinq filles. *Charles*, qui mourut avant son père, épousa *Jeanne*, fille & cohéritière de Jacques Maxwell, l'un des Maîtres de la chambre du lit du Roi, fait ensuite Comte de Dalton en Ecosse; il en eut sept fils. *Jacques* qui succéda à son grand-père; *Robert*, *Charles*, *Guillaume*, *Edoüard*, *Henri* & *George*, qui moururent tous sans être mariés. Guillaume Comte de Salisburi, Chevalier de la Jarretière, étant mort en 1668. *Jacques* son petit-fils lui succéda. Il épousa *Marguerite*, l'une des filles de *Jean*, Comte de Rutland, de laquelle il eut quatre fils, *Jacques* Comte de Salisburi, *Robert*, *Guillaume* & *Charles*, & quatre filles, *Catherine*, *Françoise*, *Marie* & *Marguerite*. * Camden, *hist. d'Elizabeth*. Larrey, *hist. d'Angleterre dans les règnes d'Elizabeth & de Jacques I.* Moréri *de Hollande au Supplément.* Burnet, *mémoires, &c. T. 1. p.* 8. & 9.

† CECILE (Thomas,) frère aîné du précédent portoit le titre de Milord Burleigh après la mort de son père. Il fut fait Comte d'Excester en 1605. le 4. May par le Roi Jaques I. & mourut en 1623. Cette branche aînée des Ceciles conserve encore aujourd'hui sa Pairie. * Larrey *hist. d'Angleterre, dans le règne de Jacques I.*

CECILIEN (*Cecilianus*) Diacre de Mensurius, Evêque de Carthage, vivoit dans le IV. siècle: après la mort de cet Evêque, il fut élû l'an 311. en sa place, par les Prélats voisins, avec le consentement du Clergé & du peuple. Botrus & Celesius, Prêtres de la même Eglise, se voïant éxclus de cette dignité, qu'ils avoient ouvertement briguée, formèrent le dessein d'un schisme. Ils le firent éclorre, lorsque Cécilien demanda les vases sacrez de l'Eglise, qui durant la persécution, avoient esté donnez en garde à des personnes qu'on croyoit fidèles; car ceux-ci qui ne les vouloient pas rendre, se joignirent à ces deux ambitieux, afin de troubler leur nouveau Pasteur, & se séparèrent de sa communion. Ils alléguèrent faussement que son ordination étoit nulle, parce qu'il avoit esté ordonné par Felix d'Aptonge, qu'ils prétendoient déchû de l'Episcopat, pour avoir livré les livrez sacrez, & attirèrent dans leur parti une riche Dame nommée Lucille, laquelle en son particulier haïssoit le Prélat, parce qu'étant Diacre il l'avoit repris de ce qu'avant que de recevoir la sainte Eucharistie, elle baisoit les reliques d'un prétendu Martyr qui n'étoit point reconnu. *Secundus de Tigisis* & les autres Evêques de Numidie s'étant assemblez à Carthage au nombre de 70. citèrent Cecilien, qui leur fit réponse, que si on avoit quelque accusation à faire contre lui; son accusateur n'avoit qu'à paroître & à la prouver. Ses ennemis n'eurent rien alors à lui reprocher, sinon, qu'ayant esté ordonné par un Evêque qui avoit livré les livres sacrez, il n'étoit point Evêque. Cecilien leur éxpliqua qu'en cas que Felix d'Aptonge n'eût pas pû l'ordonner, ils l'ordonnassent de nouveau, comme s'il n'eût esté ordonné que Diacre. Purpurius de Limes homme malicieux fut d'avis qu'on le prit au mot; & que quand il seroit venu; au lieu de lui imposer les mains pour l'ordination; on les luy imposât pour le mettre en pénitence. Le Clergé de Cecilien ayant oüi parler du dessein de ces Evêques, retint Cecilien. Les Evêques de Numidie sur le refus qu'il fit de comparoître, le condamnèrent prémièrement comme contumace; secondement comme ayant esté ordonné par un traditeur, (c'est ainsi qu'on appelloit ceux qui avoient livré les livres sacrez aux Payens;) troisièmement comme ayant empêché qu'on n'apportât à manger aux Martyrs qui étoient dans les prisons. Ils prononcèrent contre lui une sentence de déposition & d'éxcommunication, ordonnèrent Majorin en sa place, & écrivirent des lettres circulaires à tous les Evêques d'Afrique contre Cecilien. Plusieurs Evêques d'Afrique se rangèrent de leur côté, & ce fut ce qui causa le schisme; mais les Evêques des autres Provinces persistèrent dans la communion de Cecilien. L'Empereur Constantin le reconnut en 312. pour légitime Evêque, en lui faisant remettre les aumônes qu'il donnoit aux pauvres Chrétiens d'Afrique, & en lui adressant les lettres pour l'immunité des Clercs catholiques de l'Eglise d'Afrique à laquelle Cecilien présidoit. Anulin Proconsul d'Afrique ayant éxécuté sur ce sujet les ordres de l'Empereur, les ennemis de Cecilien le vinrent trouver, & luy présentèrent, sous le nom de l'Eglise catholique du parti de Majorin, un mémoire, contenant les crimes dont ils accusoient Cecilien, avec une requête, par laquelle ils demandoient à l'Empereur, qu'on leur donnât des Juges dans les Gaules. Le Proconsul envoya la requête & le mémoire à l'Empereur, qui nomma Maternus Evêque de Cologne, Rheticius Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger cette cause avec Miltiade Evêque de Rome dans le mois d'Octobre suivant. Anulin intima cet ordre aux deux partis; & leur ordonna d'envoyer chacun de leur côté dix Evêques à Rome. Les Juges nommez s'y rendirent, & Miltiade y fit venir quinze Evêques d'Italie, qui s'assemblèrent le deux Octobre de l'an 313. dans la maison de Fauste, dans le palais de Latran. Cecilien fut déclaré innocent dans ce Concile. Donat Evêque de Casenoire son plus grand adversaire y fut condamné: & à l'égard des Evêques du parti de Majorin, il fut règlé, que dans les lieux où il y auroit deux Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui de Cecilien, le prémier ordonné demeureroit Evêque. Après ce jugement, Donat demanda à retourner en Afrique, & Cecilien fut retenu à Bresse; mais on envoya les Evêques Olympius & Eunomius en Afrique, pour déclarer laquelle des deux communions étoit la catholique. Ces deux Evêques se rendirent à Carthage, ils y demeurèrent 40. jours, & prononcèrent en faveur de Cecilien. Les Donatistes persistant dans leur obstination, demandèrent à Constantin un nouveau jugement. Ce Prince ordonna qu'avant toutes choses on informât du fait avancé par les Donatistes, que Felix d'Aptonge qui avoit ordonné Cecilien estoit coupable d'avoir livré les livres sacrez. Elien Proconsul d'Afrique fut chargé de cette commission. Il fut justifié par l'information achevée le 15. Février 314. que l'accusation contre Felix estoit sans fondement. La même année Constantin fit assembler un Concile dans la ville d'Arles, dans laquelle Cecilien fut encore absous, & ses adversaires condamnez. Les Donatistes appellèrent encore de ce jugement à l'Empereur, qui connut lui-même de ce différend, & déclara par son jugement du 8. Novembre 316. que Cecilien étoit innocent, & ses adversaires des calomniateurs. Depuis ce temps-là, Cecilien demeura en possession du siège de Carthage. Il étoit mort avant l'année 347. en laquelle Gratus son successeur assista au Concile de Sardique. * Saint Augustin, *l.* 1. *contre Parm. c.* 3. *Brev. Coll. l.* 3. *c.* 14. *l.* 3. *contre Crescon. c.* 27. *& suiv.* Optat. *l. contre Parm.* Baronius, *A. C.* 306. 313. *&c.* Henry de Valois a publié toute l'histoire des Donatistes, à la fin de son *Eusebe*, & M. du Pin dans sa nouvelle édition d'Optat.

CECILIUS ou CECILIENS, famille. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la famille des Céciliens, qui étoit Plébeïenne. Quelques-uns disent qu'elle est venuë d'un Troïen compagnon d'Enée, nommé Ceculus, que la fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention, comme du fondateur de Preneste, *liv. 6. Eneïd.*

Les plus ancien des Céciliens, dont nous ayons connoissance, est L. *Cecilius Metellus*, que quelques-uns surnomment *Dento*, lequel

Digitized by Google

lequel fut Conſul avec C. Servilius Tucca, l'an 470. de Rome, 284. avant l'Ere chrétienne. L'année d'après ſon Conſulat, il fut tué par les Gaulois Senonois, qui aſſiégeoient Arezzo, & qui tuèrent avec lui 13. mille hommes qu'il conduiſoit. Il fut père de L. *Cecilius Metellus* qui défit Aſdrubal en Sicile; & ce dernier laiſſa Q. *Cecilius Metellus*, qui fut Maître de la Cavalerie, & Conſul l'an 548. de Rome, & 206. avant *Jeſus-Chriſt*, avec L. Veturius Philo. Il eut deux fils, *Cecilius Metellus* dont nous parlerons dans la ſuite; & L. Cecilius Metellus, ſurnommé *Calvus*, qui fit une branche particulière. Celui-ci fut Conſul l'an 612. de Rome, & avant *Jeſus-Chriſt* 142. & eut pour Collègue Q. Fabius Maximus Servilianus. Ciceron, Eutrope & Caſſiodore font mention de lui. Il laiſſa L. *Cecilius Metellus* dit *Calvus*, qui fut Conſul l'an 635. & avant J. C. 119. avec L. Aurelius Cotta, & Cenſeur en 639. & avant J. C. 115. avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les arts qui ne ſervoient qu'au divertiſſement, excepté les joüeurs de flûtes latines avec la voix & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier eſt *Cecilius Metellus* le *Numidique*, dont nous parlerons plus bas, père de *Cecilius Metellus Scipio*, ſurnommé *Pius*, qui fut Conſul avec Sylla en 674. & avant J. C. 80. & qui fit la guerre en Eſpagne contre Sertorius. Appien, Caſſiodore, Plutarque & Velleïus Paterculus font mention de lui. Son fils qui étoit de même nom que lui, fut Conſul l'an 793. & avant J. C. 51. avec Pompée *le Grand*, dont il ſuivit le parti. Il fit la guerre à Céſar en Afrique l'an 708. de Rome, 46. ans avant J. C. & voulant paſſer en Eſpagne, après avoir eſté vaincu, il périt avec la flotte, que la tempête pouſſa au port de Bonne, & que Sitius coula à fond. Reprenons la branche des ainés. Q. *Cecilius Metellus* fut ſurnommé le *Macédonique*, & laiſſa quatre fils: les deux prémiers laiſſèrent poſtérité: les deux autres furent M. *Cecilius Metellus*, qui fut Conſul l'an 639. de Rome, & 115. avant J. C. avec M. Æmilius Scaurus, & qui défit les peuples de Sardaigne, dont il triompha; & C. *Cecilius Metellus*, ſurnommé *Caprarius*, qui fut Conſul avec Cn. Papirius Carbo l'an 641. & avant J. C. 113. & qui triompha de la Macédoine. Les deux ainez ſont Q. Cecilius & L. Cecilius. Q. *Cecilius Metellus*, ſurnommé *Balearicus*, fut Conſul en 631. & avant *Jeſus-Chriſt* 123. avec T. Quinctius Flaminius; & Cenſeur en 634. avec Q. Servilius. Il fit la guerre en Eſpagne & dans les Isles Baleaires qu'il ſoûmit. Il laiſſa Q. *Cecilius Metellus* ſurnommé *Nepos*, Conſul en 656. & avant J. C. 98. avec T. Didius, & fut père de deux fils, ſelon Ciceron; de Q. *Cecilius Metellus*, ſurnommé *Nepos*, Conſul en 697. & avant J. C. 57. avec P. Cornelius Lentulus Spinter; & de Q. *Cecilius Metellus*, ſurnommé Celer, qui exerça en 694. la même dignité avec L. Afranius. Ciceron, Pline, Dion & Caſſiodore en font mention. *Cecilius Metellus*, ſurnommé *Dalmaticus*, ſecond fils du *Macédonique*, fut Conſul en 637. de Rome, & avant J. C. 117. avec Q. Mutius Scevola Augure. Il détruiſit les Dalmates, dont il eut le ſurnom de *Dalmaticus* & fit bâtir le Temple de Caſtor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut; l'aîné étoit L. *Cecilius Metellus*, qui fut Préteur en Sicile l'an 684. de Rome, 70. avant J. C. & qui mourut étant déſigné Conſul avec Q. Marcius Rex, l'an 686. le troiſième étoit M. *Cecilius*; & le puiné, qui laiſſa poſtérité étoit Q. *Cecilius Metellus* ſurnommé *Creticus*. Celui-ci fut Conſul avec Q. Hortenſius en 685. il ſoûmit l'Isle de Crète, dont il triompha, & il en mérita le ſurnom de *Creticus*. Son fils Q. *Cecilius* laiſſa Q. *Cecilius Metellus Creticus*, qui fut Conſul avec L. Licinius Nerva, l'an 7. de l'Ere chrétienne, qui étoit le 760. de Rome. La famille des Céciliens a produit encore P. *Cecilius*, célèbre Juriſconſulte, que nous voyons ſouvent cité dans les livres des Digeſtes; & *Sext. Cecil.* qui enſeigna le Droit ſous l'Empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les vies des anciens Juriſconſultes.

L. CECILIUS METELLUS, Conſul, & Général Romain. On croit qu'il étoit fils de Q. Cecilius, qui fut Conſul avec C. Servilius Tucca, l'an 470. de Rome, 284. celui dont je parle le fut avec C. Furius Pacilius, l'an 503. de Rome 251. avant la naiſſance de *Jeſus-Chriſt*. Il fit la guerre en Sicile contre les Carthaginois, D'abord il ſe tint ſerré dans les montagnes, ne voulant ni expoſer ſes troupes, ni eſtre enfermé par les ennemis; quelque temps après il s'élargit dans la plaine, & il emporta Theruce & Liparis en préſence même de l'armée ennemie. Il veilloit cependant ſur les démarches d'Aſdrubal Général des Carthaginois, & grand Capitaine; & il cherchoit les occaſions de le ſurprendre. Il prit ſi bien ſon temps, qu'il le chargea inopinément près de Palerme, & qu'il le défit entièrement, dans le temps qu'il décampoit: il lui tua même vingt-ſix éléphans, & il en prit cent quatre, qu'on mena à Rome avec treize Chefs des ennemis enchainez: ce qui fut un des plus illuſtres ornemens de ſon triomphe. L. Cecilius Metellus fut encore Conſul l'an 507. de Rome, & avant J. C. 247. avec M. Fabius Buteo. * Polybe, *l.* 1. Eutr. *l.* 2.

CECILIUS METELLUS, (Quintus) Conſul, & Capitaine Romain, fut ſurnommé *le Macédonique*, pour avoir ſubjugué la Macédoine, l'an 607. de Rome, & avant J. C. 147. & pour avoir vaincu un certain Andriſcus qui ſe faiſoit Roy de ce pays, & qui avoit pris le nom de Philippe. Il défit les Achaïens, & remporta de grands avantages en Eſpagne. Sa trop grande ſévérité le fit haïr du peuple; & fut cauſe qu'il eut peine d'arriver au Conſulat, qu'on lui avoit refuſé deux fois. On remarque qu'il fut porté à la ſépulture ſur les épaules de quatre fils qu'il laiſſa, après avoir eu le plaiſir d'en voir trois honorez de la dignité de Conſul, & de voir le quatrième remporter l'honneur du triomphe. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus *l.* 2. *c.* 14. Aurelius Victor, *Vies des Hommes illuſt. c.* 61. Eutrope.

CECILIUS METELLUS, (Quintus) fils de L. Cecilius Metellus Calvus, qui fut auſſi Conſul, mérita le nom de *Numidique*, parce qu'il triompha de Jugurtha Roi de Numidie, après avoir été Conſul avec M. Junius Silanus. L'Afrique échut à Q. Cecilius Metellus, qui entra dans ce pays ennemi après avoir établi la diſcipline militaire, que la molleſſe de ceux qui l'avoient précédé dans la charge de Général, avoit laiſſé corrompre. Ce fut alors que Jugurtha effrayé, lui offrit la paix, avec promeſſe de ſe ſoûmettre aux Romains. Cette offre ne rendit pas le Conſul plus négligent: au contraire il ſe campa toûjours avantageuſement; & comme il envoyoit avec ſoin à la découverte, ayant appris que Jugurtha étoit aſſez éloigné, il lui enleva la ville de Vacca, où il établit ſes magaſins. Enſuite il défit Jugurtha; mais cette victoire n'étant pas auſſi parfaite qu'il le ſouhaitoit, il fit aſſiéger Zama, Capitale de Numidie. Le Roi l'obligea d'abandonner cette entrepriſe. L'année d'après, qui étoit la 646. de Rome, & la 108. avant J. C. Vacca ſe révolta. Metellus la prit par ruſe, & tailla en pièces les habitans qui alloient au devant de lui. Enſuite il défit encore Jugurtha dans une ville nommée Thala, qu'on lui abandonna; mais comme cette guerre trainoit en longueur, Marius qui fut Conſul l'an 647. & avant J. C. 107. obtint la commiſſion de l'achever, & Cecilius Metellus fut obligé de s'en revenir; mais ſon triomphe n'en fut pas moins beau. Quelque temps après eſtant Cenſeur; il ne voulut jamais admettre au denombrement un certain Quinctius, qui ſe diſoit fauſſement fils de Tiberius Gracchus. Il refuſa auſſi de jurer pour la loi d'Apuleïus, qui n'avoit eſté autoriſée que par la force: ce qui le fit condamner au banniſſement ſous le ſixième Conſulat de Marius, l'an 654. de Rome, & 100. avant J. C. il alla à Smirne, & fut depuis rappellé, par les prières de ſon fils, qui pour cela fut appellé *le Pieux* Ce fut l'année ſuivante, ſous le Conſulat de M. Antoine & d'A. Poſthumius Albinus. * Saluſte, *in Jugurth.* Florus *l.* 3. Appien, Plutarque, *in Mar.* Cicer. Eutr. Caſſiod.

CECILIUS STATIUS, Poëte comique, natif des environs de Milan, vivoit vers l'an 575. de Rome, & 179. avant l'Ere chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laiſſa quelques Comédies, dont Robert Etienne a recüeilli les fragmens. Ciceron l'accuſe de parler très-mal latin, bien que Volcatius Sedigius le nomme le Prince des Poëtes comiques. * S. Jérôme, *Chron.* Ciceron, *ad Attic.* & Aulu-Gelle, *au l.* 4. *c.* 10. & *l.* 15. *c.* 15.

CECILIUS, Rhéteur célèbre, qui profeſſa la Rhétorique à Rome du temps d'Auguſte, étoit né dans un lieu de Sicile nommé Calacta, ainſi qu'on l'apprend d'Athénée (*lib.* 6. & 11.) Ses parens ſelon Suidas avoient eſté eſclaves; mais il n'étoit pas rare alors de trouver de fort habiles gens dans cette condition. Quelques uns ont dit qu'il étoit Juif; ce qui n'a pas plû à ce Grammairien, & lui-même ajoûte une choſe encore moins croyable, qui eſt, qu'il vécut juſqu'au règne d'Hadrien. Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le même Cecilius Rhéteur qui étoit ami de Verrés, & que Ciceron (*in divinat*) traite de Juif: *quid Judæo cum Verre*: de ſorte que Suidas ſe trompe également à l'égard de ſa condition, & du temps où il vécut. Athenée (*lib.* 6.) dit qu'il écrivit l'Hiſtoire des guerres ſerviles, c'eſt-à-dire des guerres que les eſclaves révoltez firent aux Romains, & il lui attribuë encore (*lib.* 11.) un traité de l'Hiſtoire; mais il n'eſt pas exact en cet endroit, puiſqu'ainſi que l'aſſure Suidas, Cecilius ne parloit dans cet ouvrage que de l'uſage que les Orateurs avoient fait de l'Hiſtoire. Il avoit compoſé encore un traité ſur l'Orateur Antiphon, qui eſt cité par Plutarque, (*lib. de dec. Rhet.*) & Longin au commencement de ſon traité du ſublime, dit que Cecilius avoit compoſé un ouvrage ſur le même ſujet, mais avec peu de ſuccès. Suidas parle encore d'autres ouvrages de Cecilius. Denys d'Halicarnaſſe dit dans ſa lettre à Pompée qu'il étoit ſon intime ami, & Quintilien le loüe plus d'une fois. * Dalechamp, *l.* 6. & 11. Athenée. Caſaubon, *in Athen. l.* 6. *c.* 21. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 4.

CECILIUS, célèbre Avocat de Rome, vivoit ſur la fin du II. ſiècle, & au commencement du III. c'eſt le même que Minutius Felix introduit dans ſon dialogue, qu'il intitule *Octavius*. Cet Octavius étoit ami de Minutius Felix: & Dieu qui leur avoit fait la grace de les éclairer des véritez de la foi, ſe ſervit de ce prémier, pour convertir Cecilius auſſi ami de Minutius Felix. On dit même qu'il mérita d'être honoré du ſacerdoce; & on croit que c'eſt ce même Cecilius dont il eſt parlé dans la vie de ſaint Cyprien; & qui contribua à la converſion de ce Docteur de l'Egliſe, lequel prit au baptême le nom de Cecilius; pour témoigner la conſidération qu'il avoit pour ſon maître & ſon ami. Mais tout cela n'eſt fondé que ſur de ſimples conjectures. * Minutius Felix, *in Octav.* Ponce, *in Vita S. Cypr.* Baron. *A. C.* 211. *n.* 2.

CECILL, (Guillaume & Robert) *Cherebez* CECILE.

CECINA, rivière de Toſcane, en Italie, prend ſa ſouree dans le Sienois, baigne dans le Piſan la vallée de Cecinna, qui eſt un païs fort agréable & fort fertile; & ſe décharge dans la mer de Toſcane: entre la ville de Livourne & celle de Piombino. * Maty, *Diction.*

Digitized by Google

CECINNA, (Aulus) Chevalier Romain, originaire de Volterre, fut ami de Ciceron, qui le défendit par une oraiſon que nous avons encore. Il prit le parti de Pompée, durant les guerres civiles, l'an 795. de Rome 49. ans avant J. C. & on l'accuſa d'avoir écrit un livre contre Céſar. On croit auſſi qu'il eſt le même, dont parle Sénèque dans les *Queſtions Naturelles*, qui avoit écrit un traité de la formation du tonnerre. Le même Céſar avoit un Sécrétaire nommé *Cecinna*. Il y a eu un autre *Cecinna*, Capitaine de Vitellius, qui vainquit Othon l'an 69. de l'Ere chrétienne, & qui fut envoyé à la tête de trente mille hommes contre Primus Gouverneur de Mœſie, qui s'étoit déclaré en faveur de Veſpaſien: ce que Joſephe a remarqué dans la *guerre des Juifs*. Suetone parle auſſi dans la *vie de Titus* d'un homme conſulaire de ce nom, que ce Prince fit aſſaſſiner durant la nuit, ayant trouvé un écrit ſigné de ſa main, dans lequel il avoit preparé un diſcours aux ſoldats, pour les porter à la ſédition. * Ciceron, *Orat. p.* 13. *& in ep.* Joſephe, *lib.* 4. *bell. Jud. cap.* 40. Suetone, *in Tito. cap.* 6. *&c.*

CECIS, famille, *voyez* CESI.

CECROPES, *cherchés* CERCOPES.

CECROPIUS, Eveſque de Nicomédie dans le IV. ſiècle, défenſeur des Ariens, & perſécuteur de ſaint Athanaſe. Il avoit ſuccédé à l'impiété d'Euſébe, auſſi-bien qu'à ſa chaire; & il périt miſérablement dans les ruines de cette ville, qu'un tremblement de terre, dont Ammien Marcellin fait une deſcription effroïable, ruina de fond en comble l'an 358. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Socrate & Sozomene, *l.* 4.

CECROPIUS, Eveſque de Sebaſte, aſſiſta au Concile général de Chalcédoine l'an 451. Il ſoûtint dans la ſeconde ſeſſion qu'il étoit défendu par un canon, de faire la nouvelle profeſſion de foi que l'on éxigeoit des Péres du Concile; que le Pape Leon, ſur la diſpute émûë par Eutychés, avoit propoſé la forme de la foi, que l'on devoit embraſſer; & que cette formule de foi propoſée par S. Leon devoit ſuffire. Enfin il obtint qu'on feroit la lecture du ſymbole de Nicée, & de la lettre à Flavien. Le Concile le députa avec deux autres Prélats, pour citer Dioſcore, & pour lui porter un écrit; & comme cet Héréſiarque demandoit des Commiſſaires ſéculiers, le ſaint Evêque lui répondit, que s'agiſſant de ſon affaire perſonnelle, nuls Laïques ne devoient être préſens. Dans la quatrième ſeſſion, il s'emporta contre les Eveſques d'Egypte, qui ne vouloient pas ſouſcrire à la lettre de ſaint Leon; ajoûtant qu'il n'étoit pas juſte qu'au mépris de douze cens Prélats; on écoûtât dix hérétiques. Dans la cinquième, pour réformer quelques déſordres; il propoſa qu'il plût au Synode d'ordonner que toutes les pragmatiques qui avoient été faites dans les Provinces contre les ſaints canons, fuſſent abolies: ce qui fut éxécuté. * *Voyez* les actes du Concile de Chalcedoine. Baronius, *A. C.* 451.

CECROPS I. de ce nom, Egyptien de naiſſance, fut le prémier Roy des Athéniens, & bâtit, ou, ſelon les autres, embellit la ville d'Athènes, qui fut nommée *Cecropie* de ſon nom. Il épouſa *Agraule* fille d'*Actée*, principal Seigneur de l'Attique, où il fonda ſon Royaume. On le ſurnomma *Diphyes*, parce qu'il parloit deux langues, la grecque & l'égyptienne, qui étoit celle de ſon pays; ou parce qu'il avoit établi le prémier l'union de l'homme avec la femme ſuivant les loix du mariage légitime; ayant aboli pour cela la communauté des femmes, qui étoit auparavant tolérée parmi les Grecs: c'eſt à cette occaſion que toute l'antiquité a ſuppoſé que ce Roi avoit eu deux viſages. Il inſtitua les prémiers ſacrifices qui furent faits à Athènes; & commença de policer ſes ſujets. Son règne fut de 50. ans. Euſébe en met le commencement l'an 1558. avant l'Ere chrétienne, & 780. ans avant la 1. Olympiade: ce qui répond à l'an du monde 2478. Cecrops a eu ſeize ſucceſſeurs juſqu'à Codrus, durant 488. ans. Quelques Hiſtoriens Grecs ont écrit que certains caractéres ayant été gravez ſur le tombeau de ce Prince; & pluſieurs coqs ayant eſté immolez à ſes manes; ſon ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion. Le chronologue inconnu de l'Iſle de Paros, publié par Selden, commence ſes époques par ce Roi, dont elle place le commencement du règne à l'an 3132. de la période julienne 1582. avant J. C. 26. ans plûtoſt que l'on ne compte communément. * Euſébe, *en ſa Chron.* S. Cyrille d'Aléxandrie, *l.* 2. *contre Julien.* Saint Auguſtin, *l.* 18. *de la cité de Dieu, chap.* 8. *&* 9. Pauſanias, *in Achaie.* Torniel & Salien, *A. M.* 2498. Petau, *Ration. temp. part.* 1. *l.* 1. *c.* 4. *& part.* 2. *l.* 2. *c.* 8. *&c.*

CECROPS II. ſeptième Roi des Athéniens, ſuccéda à ſon frère Erechthée, l'an du monde 2686. avant J. C. 1349. ou 26. ans plûtoſt ſuivant les marbres d'Arondel, & règna 40. ans. * Jules Afriquain & Euſébe, *en ſa Chron.*

CECUBE, *Cecubum*, montagne & bourg dans le Latium, ſur les frontières de la Campanie, où il croiſſoit d'excellent vin, dont Horace & les autres Poëtes parlent ſi ſouvent. Pline dit que ce vignoble fut gâté par l'Empereur Neron, il conſerve encore aujourd'hui le même nom. * Baudrand.

CECULUS, fils de Vulcain, fut conçû, diſent les Poëtes, d'une étincelle de feu, qui vola dans le ſein de ſa mère Preneſte, pendant qu'elle ſe chauffoit auprès de la cheminée; & eut toûjours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné ſa naiſſance. Il bâtit la ville de Preneſte en Italie; & prit le parti de Turnus contre Enée. Les Poëtes, pour enrichir cette fable, ajoûtent; que quelques-uns lui voulant conteſter l'honneur qu'il ſe faiſoit d'être né de Vulcain; ce Dieu excita le tonnere; & fit tomber la foudre ſur eux: d'autres diſent que Ceculus venant de naître, fut trouvé par des Bergers dans le feu, ſans être aucunement endommagé de la flamme: ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain. * Virgile en parle *dans le l.* 7. *de l'Eneide*, *v.* 678.

¶ CEDAR, pays d'Arabie habité autrefois par les Iſraëlites. *Cedar* en hébreu veut dire *noir* & *bazané*, comme étoit le teint de ces peuples; d'où vient que l'épouſe dans les cantiques 1. 5. dit d'elle-même, qu'elle eſt brune comme les tentes de Cedar; c'eſt-à-dire, comme les Arabes qui habitent ſous des tentes: & c'eſt peut-être auſſi la raiſon pourquoi les Hébreux appelloient Cedar, l'Arabie déſerte qui eſt proche de la Méſopotamie & du golfe perſique; on l'appella ainſi du nom de Cedar, ſecond fils d'Iſmaël. C'eſt de lui que deſcendent les Cedréens ou les Cédaréniens, dont parle Pline, & qui habitoient au voiſinage des Nabathéens dans l'Arabie déſerte. Ces peuples ne demeurent point dans des villes, ni dans des maiſons, mais ſous des tentes, d'où vient qu'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changent ſouvent. * Geneſe, *c.* 25. *v.* 14. S. Jeroſme, *des lieux Heb. Voyez* Sam. Bochart, *dans ſon Phaleg.* D. Calmet *Dict.*

CEDAR, ville ou contrée au de-là du Jourdain dans la Tribu de Manaſſé. * Judith. 1. 8. Sanſon.

CEDES, grande & forte ville de la haute Galilée, *voyez* CADES.

CEDES, ville, *voyez* CESION.

CEDIMA, *cherchez* CADIMA.

CEDIMOTH, ville, *voyez* CADEMOTH.

CEDITIUS, (Quintus) Tribun des ſoldats en Sicile, l'an 500. de Rome, & avant J. C. 254. voyant toute l'armée romaine envelopée par les ennemis, & hors de toute eſpérance de ſalut; s'offrit volontairement au Conſul Attilius Calatinus, de ſe mettre à la tête de quatre cens jeunes hommes, & d'aller affronter avec eux ceux qui les tenoient ſerrez de ſi prés; il prévoyoit bien que ni lui ni ſes compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entrepriſe; mais il étoit perſuadé que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Conſul pourroit attaquer l'autre; & mettre par ce moyen ſes troupes en liberté. La choſe arriva comme Ceditius l'avoit projettée, & les Romains ſe dégagèrent du péril dont ils étoient menaçez. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez, & lui ſeul fut conſervé par un bonheur éxtraordinaire. On le trouva entre les corps morts, reſpirant encore, & tout couvert de bleſſures, dont il fut guéri par la généroſité des ennemis, qui admirèrent ſon courage & ſa vertu. Claudius Quadrigarius, *au* 3. *des Annal.* l'appelle *Liberius*; & Frontin *Calphurnus*. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7. dit que Caton le mettoit en parallèle avec ce fameux Léonidas, qui à la teſte d'une poignée de Lacédémoniens combattit aux Thermopiles contre toute l'armée des Perſes.

† CEDMA, dernier fils d'Iſmaël Gen. 25. v. 15. Il habita, de même que ſes frères, à l'Orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux deſcendans de Cedma. Mais on ne peut le regarder comme le Père des Cadmonéens, ou Cedmonéens dont il eſt parlé, Gen. 15. v. 19. car ceux-ci ſont d'anciens peuples de Canaan, qui étoient puiſſans du tems d'Abraham ayeul de Cedma. * D. Calmet *Dict.*

¶ CEDMONE'ENS, l'un des dix peuples qui ſubſiſtoient dans la Chananée, lorſqu'Abraham alla dans ce pays, & qui étoit éxterminé ou confondu, avec les autres, lorſque les Iſraëlites s'en emparèrent. Le terme de Cadmonéens ſignifie *Orientaux*. Ils étoient deſcendus de *Chanaan* fils de Cham. Leur demeure étoit au-delà du Jourdain, & à l'Orient de la Phénicie, aux environs du mont Liban. On croit que le fameux Cadmus, fondateur de Thèbes en Bœotie, étoit Cadmonéen d'origine, & qu'*Hermione* ſa femme prenoit ſon nom de la montagne d'Hermon. Les Cadmonéens étoient *Hevéens*, & le nom d'*Hevéens* ſe dérive d'une racine qui ſignifie un Serpent. La fable a dit que Cadmus avoit ſemé les dents d'un Serpent, & qu'il en étoit venu des hommes belliqueux, parce qu'il établit à Thèbes ſes Hevéens, ou ſes Cadmonéens, qui furent péres d'une Nation vaillante & guerrière. * D. Calmet *Dict. voyez* CADMUS. Gen. XV. 19. Bochart, *l.* 4. *c.* 36.

CEDOAL, *Cherchez* CEDWAL.

CEDOGNA, CEDOGMA, ou CEDONIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché ſuffragant de Conza, eſt dans la Principauté ultérieure, Province du Royaume de Naples. Quelques-uns la prennent pour l'*Aquilonia* de Tite-Live; qui dit que le Conſul L. Papirius y fit jurer fidélité aux Samnites. Les Auteurs Latins la nomment auſſi *Laquedonia*. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CEDRE, grand arbre qui porte des grains comme le genèvre, qui ſont ronds & gros comme les grains de myrthe. Son bois eſt preſque immortel & incorruptible, parce qu'il eſt fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur: c'eſt pourquoi les Anciens ſe ſervoient de planches de cèdre pour écrire les choſes d'importance; comme on peut le recüeillir de ce paſſage de Perſe; *& cedro digna loquutus.* Le cœur de Cèdre eſt fort dur & odoriférant, & eſt rouge comme celui de meleſe; on en bâtit des palais & des navires. Cet arbre eſt toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & ſi on lui taille ſa cime, il meurt. Le *Cèdre* du Liban eſt ſemblable au ſapin, que les Grecs appellent ἐλάτη, les Latins, *Cedrus major*, *Cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate*. Son écorce eſt polie, liſſée

& ſans

Digitized by Google

& ſans mouſſe excepté la partie qui eſt depuis la teſte juſqu'aux prémières branches, leſquelles environnent l'arbre preſque depuis la terre juſqu'à la cime en guiſe de rouë. Elles pouſſent par certains intervalles, toûjours en diminuant juſqu'en haut : de ſorte qu'elles répréſentent une pyramide. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du pin ou meleſe, mais plus courtes, & ne ſont point piquantes; ſon fruit eſt fait en pommes ſemblables à celles des peſſes mais plus longues, plus dures, & plus nourries, & ſont difficiles à détacher de leurs queuës : elles contiennent une graine ſemblable à celle des cyprez, & jettent une réſine groſſe, épaiſſe, & tranſparente, d'une odeur forte, qui n'eſt point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *Kitran* ou *Al-Kitran*. Salomon donna pluſieurs villes au Roy Hiram pour les cèdres qu'il lui avoit envoyés pour bâtir le Temple de Jéruſalem. Fernand Cortez fit bâtir un palais à Mexique, où il y avoit 1000. poutres de *Cèdre*., la plûpart de 120. pieds de long, & 12. de tour, comme témoigne Herrera. Il y avoit un cèdre abbatu en Cypre qui avoit 130. pieds de long, & ſi gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embraſſer. Il ſervit à la galère de Demetrius. Ce mot vient du grec κέδρος qui a la même ſignification, & qui vient du grec κάω ou καίω *uro de καιόμενος ſuave olens*. Le *Cèdre* brûlé rend une odeur fort bonne. C. le Brun qui a été ſur le mont Liban n'y a trouvé que 35. ou 36. Cèdres. Il meſura le tour des deux plus gros, dont l'un avoit cinquante ſept paumes & l'autre 47. Les branches de ces arbres s'étendent ſi loin qu'un grand nombre de perſonnes pourroient y être à l'ombre. Le judicieux Maundrell a auſſi examiné les cèdres du Liban & voici ce qu'il en dit. " On en " trouve de fort vieux & d'une grandeur prodigieuſe, & d'autres " plus jeunes & moins grands. Je n'en comptai que ſeize des " prémiers, les autres ſont en très grand nombre. Je meſurai " un des plus grands, qui avoit trente ſix pieds & ſix pouces de " tour, & qui ſe portoit très bien. L'étenduë de ſes branches étoit " de cent & onze pieds. A quinze au dix-huit pieds de terre, ſa " tige étoit diviſée en cinq parties, chacune deſquelles étoit égale " à un gros arbre. „ Il croit des Cèdres non-ſeulement ſur le Liban, mais auſſi en quelques endroits de l'Afrique, dans l'Isle de Chypre, & dans celle de Crète. Joſeph dit que Salomon planta des Cèdres dans la Judée en ſi grande quantité, qu'on y en vit autant que de Sycomores, très communs dans ce Pays-là. * D. Calmet, *Dict.* C. le Brun *voyage chap.* 57. Maundrel *voyage &c. p.* 239. Exode & Lévitique. Pline & les Hiſtoriens Naturaliſtes.

† CEDRE, c'eſt le grand Pontiſe des Perſans. *Cèdre*, eſt un terme Arabe qui ſignifie la *partie antérieure du corps* & ſurtout la *poitrine*. Le Cèdre a chés les Perſans plus de pouvoir que le Muphti, chés les Turcs. Les titres que l'on donne au Cèdre, ſont *Roi du droit & de la Religion. Chef de l'Egliſe véritable. Subſtitut de Mahomed*; & *Lieutenant des Imans*, qui ſont les prémiers Caliphes. Les Eccléſiaſtiques de la Perſe enſeignent que le pouvoir civil & ſacré leur apartient, parce que Mahomed étoit & Roy & Prophète, & qu'ils lui ont ſuccédé. Mais l'opinion la plus générale eſt; que l'autorité Royale, telle qu'elle eſt entre les mains des Laïques, tire ſon origine de Dieu; que le Roy tient la place de Dieu & des Prophétes dans le gouvernement du peuple; que le Cèdre & les gens de loi ne doivent pas ſe méler du gouvernement Politique, & que leur juriſdiction, méme dans les choſes éccléſiaſtiques eſt ſoûmiſe à celle du Roy. Le Cedre eſt le Juge ſuprême dans toutes les matiéres Eccléſiaſtiques, & dans toutes les cauſes civiles qui ont quelque raport avec le Spirituel, & le Chef de tous les biens conſacrés au culte de la Religion & à l'entretien de ſes Miniſtres. Il y a pourtant une chambre des comptes qui concourt avec lui dans cette adminiſtration. Il avoit autrefois la collation de tous les bénéfices, ou ſon Lieutenant à ſa place; mais il y avoit de très grands abus, tout étant dirigé par la faveur. *Abas ſecond* voyant ces déſordres vouloit abolir cet emploi. Le fils & le Succeſſeur de ce Prince, ayant les mêmes vuës de diminuer le pouvoir du Cèdre, diviſa cet émploi en deux. De ſorte qu'aujourd'hui il y a deux Cedres. L'un eſt le Surintendant des biens légués par les Rois, qu'on apelle *Cèdre Kaſſeh*, ou *privé* & *particulier*. L'autre eſt le Surintendant des biens légués, par les particuliers qu'on apelle *Cèdre Aam*, c'eſt-à-dire *Pontife Univerſel*. Ces deux Pontifes ont chacun leur tribunal ſéparé égal en autorité, mais le *Cèdre du Domaine* a le prémier rang, ſon adminiſtration eſt plus conſidérable, parce qu'il manie les legs royaux, qui ſont en plus grand nombre. Il tient le ſecond rang entre les grands du Royaume. Il eſt à la gauche du Roy dans les Séances où il ſe trouve, le prémier Miniſtre étant à la droite, & au-deſſous de lui le *Cèdre univerſel*. Ces Pontifes prennent ſéance aux aſſemblées Royales; mais ils y demeurent peu, ſe retirant dès que le Roy fait venir le vin & les inſtrumens de muſique. Quelquefois le Prince différe quelque-tems pour retenir davantage les Cèdres & leur faire honneur. Le Cèdre univerſel a à Iſpahan le plus vaſte Palais. Le Roi ayant hérité de ce Palais le donna au *Cèdre univerſel* qui venoit d'épouſer une Princeſſe royale. On voit dans la plupart des Sales, dont il y en a de quatre-vingt pieds de face, des cartouches d'Azur de mille ſortes de figures, où l'on lit des vers & des ſentences pleines d'eſprit. Comme par exemple: *L'homme eſt plus excellent que les bêtes par le talent de la parole, mais s'il parle mal il eſt pire.*

Par la repentance on ſe ſauve des mains de Dieu, mais jamais de la langue des hommes.

Le rubi & le Caillou ſont tous deux des pierres, mais il y a grande différence entre elles.

Vivés en ce monde auſſi long-tems que vous voudrés; accumulés des richeſſes, de la réputation, de la gloire, autant qu'il vous plaira, la fin des jours eſt enfin coupée, la dureté de la vie aboutit à la mort. * Chardin *Voyage Tom. II. c.* 15. *Tom. III. p.* 30. *&* 31.

CEDRENUS, (George) Moine Grec, qui vivoit ſur la fin du XI. ſiècle, vers l'an 1057. a écrit des annales ou un abrégé d'Hiſtoire depuis le commencement du monde, juſqu'au régne d'Iſaac Comnene Empereur de Conſtantinople, qui ſuccéda à Michel VI. l'an 1057. Cet ouvrage n'eſt qu'une compilation de pluſieurs Auteurs & principalement de George Syncelle, dont il a copié ſa chronographie, depuis le commencement du monde juſqu'au temps de Dioclétien; de Theophane, depuis Dioclétien, juſqu'à Michel Curopalate; & de Jean Thraceſius Scylitzes, depuis Curopalate juſqu'à ſon temps. En un mot toute ſon Hiſtoire eſt tirée de divers Auteurs, dont il a fait des éxtraits ſans beaucoup de diſcernement & de critique. Cet ouvrage a été traduit par Xylandre, & imprimé à Bâle en 1566. Il y a une autre édition des annales de Cedrenus imprimée l'an 1647. à Paris de l'imprimerie royale, avec la traduction latine de Guillaume Xylander; les notes du P. Jacques Goar Dominiquain, & avec le gloſſaire de Charles-Annibal Fabrot. * Poſſevin, *in App.* Geſner. *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 26. Le Mire, *in Auct. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XI. ſiècle.*

CEDRO, ou CEDRON, place forte que Cendebée avoit réparée. 1. Mach. 16. 9.

CEDRO, en Latin, *Cedris*, *Cedrinus fluvius*, rivière de l'Isle de Sardaigne, prend ſa ſource vers le milieu de l'Isle, paſſe fort près de Sargano, & va ſe décharger dans un petit golfe, qui eſt dans la côte orientale de l'Isle. * Maty, *Diction.*

CEDRON, torrent qui paſſe par le milieu de la vallée de Joſaphat, proche de Jéruſalem, & qui l'arroſe en temps d'Hyver & de pluyes. Son canal n'a pas plus de trois pas de largeur & n'a de l'eau que quand il pleut. Avant que la vallée fut remplie, comme elle eſt, des ruines de la ville, il recevoit les eaux de quelques ſources vives, qui ſont dans l'Egliſe du ſépulcre de la Vierge; mais ces eaux ſe perdent maintenant ſous terre. Il y a ſur ce torrent deux petits ponts de pierre, d'une ſeule arcade; l'un vers le ſépulcre de la ſainte Vierge; & l'autre vers le ſepulcre de Joſaphat. Il eſt ſouvent parlé de ce torrent dans l'Écriture-ſainte. Jeſus-Chriſt le paſſa peu de temps avant ſa mort, *ſaint Jean*, *c.* 18. David le paſſa auſſi lorſqu'il fuïoit devant ſon fils Abſalon, 2. *Rois* 15. Ce fut dans le vallon où paſſe ce torrent, que le Roi Aſa fit mettre en piéces & brûler l'infame idole que ſa mére Maacha, à laquelle il avoit ôté la Régence, avoit fait élever dans un bocage, 3. *Rois* 13. & que le Roi Joſias en fit faire autant de tous les vaſes & uſtenciles qui avoient eſté faits pour le ſervice de Baal, 4. *Rois* 23. La même choſe fut faite auprès de Cedron, par le Roi Ezechias, 2. *Paralipom.* 29. * Doubdan, *Voyage de la terre-ſainte.*

CEDWAL, ou CEDOALD, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, dans le VI. ſiècle, voulut s'emparer de la couronne de Kent, après la mort d'Ederic, qui l'avoit uſurpée, & que ſes peuples firent mourir. Il mit ſur pied des troupes; mais il fut vaincu par ſes ennemis, qui choiſirent un Roi; & l'obligèrent de ſe retirer. * Bede & du Chéne, *hiſt. d'Angl.*

CE'E, (*Cea*) une des Isles Cyclades, d'environ quarante milles de tour, nommée aujoud'hui *Zia* ou *Zée*, fut appellée *Hydruſſa* par les Grecs, ſelon Pline. Julide, qui eſt *la Julis* des Anciens, Capitale de cette Isle, eſt célèbre par la naiſſance de Simonide & de Bacchylide, Poëtes lyriques, & du Philoſophe Ariſton. * Pline, *l.* 4. Pinet. Higer, &c.

CEELATHA, campement des Iſraëlites dans le déſert entre Reſſa & le mont Sepher, mémorable par la ſédition de Coré. * Nombres 33. *v.* 22. 23.

CEFALO, (Jean) Juriſconſulte célèbre de Ferrare, enſeigna à Pavie, & enſuite à Padouë, où il acquit beaucoup de réputation. Il a compoſé cinq volumes de conſultations, & mourut a Padouë en 1576. * Jacques Philippe Thomaſini, *éloges des Hommes illuſtres*, p. 1. *biblioth. hiſt. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, *edit. Pariſ. in* 12. 1692.

CEFALONIE, ou CEFALOGNE. *Cherchez* CEPHALONIE.

CEFALU, ou CIFALU, eſt une ville maritime de Sicile, nommée par les Latins *Cephalœdis* ou *Cephaludum*, avec Evêché ſuffragant de l'Archevéché de Meſſine. Octavio Branciforti y fit en 1635. des conſtitutions ſynodales qu'on a données au public. Quelques Auteurs croyent que le nom de cette ville eſt tiré du mot grec κεφαλὴ, qui veut dire *cap* ou *promontoire*, parce qu'elle eſt ſituée au ſeptentrion de l'Isle de Sicile, ſur un cap qui s'avance dans la mer, avec un bon port. La ville eſt aſſez bien bâtie, & défenduë par un Château élevé ſur une colline. L'Egliſe cathédrale a une façade magnifique. Cefalu eſt près de Termini.

CEGLIE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans la terre d'Otrante, au pied des monts Apennins, environ à deux lieuës d'Oſtuxi, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CEGLIE, étoit autrefois une petite ville de la Poüille Peucetienne.

Digitized by Google

cetienne. Maintenant ce n'eſt qu'un petit village du Royaume de Naples, ſitué dans la terre de Bari, du côté du Midi. * Maty, *Dictionnaire.*

CEILA, ville dans la Tribu de Juda, que David délivra d'entre les mains des Philiſtins; & d'où il ſe retira enſuite dans le déſert de Ziph, connoiſſant que les habitans eſtoient dans la diſpoſition de le livrer à Saül, qui cherchoit à ſe ſaiſir de lui. * Joſué, 15. 44. 1. Rois, 23. 5.

CEILAN, Isle de la mer des Indes, vers le cap de Comori, qui eſt à la pointe de la Preſqu'isle de l'Inde, au deça du golfe de Bengala. Elle a ſoixante lieuës de longueur ſur quarante de largeur, & environ 205. lieuës de tour. On croit que cette Isle eſt la Taprobane des Anciens. Les Indiens l'appellent *Tenaſirim* ou *Tenariſain*, qui en leur langue ſignifie *terre de délices.* Elle fut découverte l'an 1506. par Laurent, fils de Franciſco Almeida, qui en prit poſſeſſion au nom du Roi de Portugal. D'autres diſent que ce fut Jacques Lopez de Siquaire, Général d'une flote portugaiſe, qui en fit la découverte en 1509. Cette Isle eſt extrêmement fertile: car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs, on y voit des foreſts entières d'orangers & de citroniers; mais particulièrement de canelle, qui pouſſe ſon odeur bien avant dans la mer. Il y a auſſi quantité de pierres précieuſes; & on y en trouve de toutes ſortes, à la reſerve du diamant. On y pêche auſſi des perles; mais elles ne ſont pas ſi belles que celles du Baharam, Isle du golfe de Perſe. Pour ſon voire, il eſt le meilleur du monde. Cette Isle contient neuf Roïaumes, dont les principaux ſont ceux de Candy, de Colombo & de Gale. Il y a une montagne que l'on croit eſtre la plus haute des Indes. On la nomme *Pico d'Adam*, & les Inſulaires aſſurent qu'Adam a eſté créé ſur cette montagne, & qu'il eſt enterré au deſſous. Ils montrent même deux veſtiges, qu'ils diſent être les traces de ce prémier homme; & ils prétendent que le paradis terreſtre eſtoit dans leur Isle. On y trouve des mines de fer & de cuivre; il eſt certain qu'il y en a d'or & d'argent; principalement dans le Royaume de Candy; mais le Roi ne veut pas qu'on les foüille. Il ne ſouffre point auſſi que l'on vende aux étrangers les pierres fines que l'on y trouve en très-grande quantité; cependant on ne laiſſe pas d'en faire quelque commerce ſous main. Les habitans de la ville de Candy en trouvent même dans les ruiſſeaux, après que la pluïe y a fait rouler de la terre d'une montagne voiſine. La canelle y eſt à ſi bon marché, que les Hollandois n'y achettent le quintal de ſix-vingt-huit livres, que quarante-huit ſols. Les Portugais s'y établirent dès l'an 1506. mais les Hollandois ne commencèrent à y faire commerce qu'en l'année 1602. du temps de Fimala Derma Roi de Candy, qui eſtoit le plus puiſſant Prince, & en quelque façon le Souverain de l'Isle. Vers l'an 1606. les Hollandois firent la guerre aux Portugais, qui poſſédoient une partie de l'Isle; & ayant obtenu du ſecours du Roi de Candy, ils prirent les villes de Gale, de Colombo, outre quelques autres places, & chaſſèrent entièrement les Portugais. Les habitans de l'Isle de Ceilan ſont fort adroits, & il n'y a point de pareils ſauteurs dans le monde. Le peuple y va tout nud, à la reſerve de ce que la pudeur oblige de couvrir; mais ceux qui ont un peu de bien, portent des habits de toile, ou de drap fin, enrichis de pierreries, & pliez en pluſieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'épée, l'arc & les armes à feu. Ils ſe ſervent de boucliers ou rondaches revêtuës de peaux de crocodiles, qui ſont à l'épreuve du mouſquet. Ils chargent le dos de leurs éléphans d'une petite tour de bois, capable de tenir quatre ou cinq perſonnes armées de flêches & de pierres pour combattre. Ces Inſulaires ſont idolâtres, & ſuivent à peu près la Religion des Bramins. Il y a des Mahométans qui demeurent parmi eux, avec une liberté entière. A l'égard des villes qui obéiſſent aux Hollandois, on y ſuit leur Religion. Bochard a prouvé par diverſes raiſons, qu'elle eſt non ſeulement l'Ophir de Salomon, mais encore la Taprobane des Anciens, dont Pline, Strabon & Ptolomée ont fait une très-particulière mention; mais il faut avoüer que le dernier fait la Taprobane beaucoup plus grande que n'eſt Ceilan. Ce qui ne détruit pourtant pas le raiſonnement de Bochard; puiſque les Inſulaires aſſurent que la mer en a ſubmergé une grande partie. * Mandeslo, *Tome II.* d'Olearius. Bochard, *Geogr. Sac.*

¶ CEINTURE: l'uſage des ceintures eſtoit très-fréquent chez les Juifs. Il en eſt fait mention dans l'Ecriture ſainte. Celle que Dieu commanda au grand-Prêtre de porter, eſtoit tiſſuë de fil d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, & de fin lin retors. Les grands Preſtres qui ſuccédèrent à Aaron pouvoient porter cette ceinture pendant tout le temps du ſacrifice; mais il ne leur eſtoit pas permis de s'en ſervir, lorſqu'ils n'eſtoient pas en fonction. Lorſque les Juifs mangeoient la Pâque, ils avoient des ceintures à l'entour de leurs reins, ſuivant l'ordre qu'ils en avoient reçû de Dieu. La vanité porta les Juifs à ſe faire des ceintures magnifiques, dont ils faiſoient une criminelle oſtentation; c'eſt contre cette vanité qu'Iſaïe ſe récrie fortement; & qu'il menace les Iſraëlites que Dieu changera les ceintures magnifiques en des cordes très-rudes. Il eſt dit du Prophète Elie & de ſaint Jean-Baptiſte qu'ils portoient une ceinture de cuir à l'entour de leurs reins. La Vulgate donne auſſi le nom de *Zona*, ou de ceinture, à une bourſe que les Juifs portoient à leur côté, apparemment parce que cette bourſe tenoit à la ceinture. J. C. envoyant ſes Apôtres prêcher l'Evangile, leur défend de porter aucun argent à leur ceinture, *neque pecuniam in zonis veſtris.*

Les Grecs & les Romains ſe ſervoient auſſi de ceinture, dont l'uſage eſtoit d'autant plus néceſſaire, que leurs habits eſtoient fort larges. Les Magiſtrats portoient des ceintures auſſi bien que le peuple. Elles eſtoient encore néceſſaires aux voyageurs ſur tout chez les Orientaux, qui portoient des habits incommodes par leur longueur, & leur amplitude. Ceux qui couroient dans les jeux olympiques, ſe ſervoient d'abord de ceintures, mais la prémière année de la XXXV. Olympiade, Hyppomene Archonte d'Athènes, leur fit défenſe de courir ayant une ceinture, en ſorte que depuis les coureurs ſe dépoüillèrent pour courir. Comme c'eſtoit une marque d'honneur aux Magiſtrats de porter la ceinture, & une peine & une marque d'infamie de ne pouvoir s'en ſervir. Le Prince uſoit ſouvent de cette punition contre ceux qui avoient prévariqué dans leurs charges. Les Dames Grecques & Romaines ſe ſervoient auſſi de ceintures. Le prémier ſoir des nôces le mari dénoüoit la ceinture de la fille qu'il avoit épouſée. Homère, *l. 11. de l'Odiſſée* appelle cette ceinture *παρτενιηζωνην. Ceinture de fille.* Feſtus dit que la nouvelle mariée portoit une ceinture que le mari lui dénoüoit dans le lit, & qu'elle eſtoit faite de laine de brebis. Cette ceinture, ajoûte-t'il, eſtoit noüée du nœud d'Hercule; & le mari défaiſoit ce nœud pour un bon préſage, afin qu'il fût heureux en enfans, comme Hercule l'avoit eſté, qui laiſſa 70. enfans lorſqu'il mourut. *Conſultez* de Meziriac, dans ſon commentaire ſur Ovide, lettre de *Philis à Demophon.* Les Poëtes attribuoient à Vénus une eſpèce de ceinture qu'ils appelloient *ceſte*, *cephis.* Ils y attachoient le pouvoir d'inſpirer de l'amour, & de charmer les cœurs: c'eſt dans ce ſens que Boileau a dit:

On diroit Iue pour plaire, inſtruit par la nature
Homère ait à Vénus dérobé ſa ceinture.

La Ceinture militaire, ou le baudrier, ne deſcendoit pas de deſſus l'épaule, chés les Juifs, comme chés les anciens Grecs. Elle étoit portée ſur les reins, d'où viennent ces expreſſions *balteo accinctus renes*, Ezechiel 23. v. 15. Ces baudriers étoient d'ordinaire précieux, & on les donnoit quelquefois pour récompenſe aux ſoldats. Joab dit à celui qui avoit vû Abſalon pendu à un arbre, *ſi tu l'avois percé, je t'aurois donné dix ſicles, & un baudreir.* 2. Sam. 18. v. 11. Exod. 4. Rois 1. Matth. 3. 10. Iſaïe 3. Ovid. Martial. * D. Calmet, *Dict.*

CEINTURE de la Reine, eſt un droit fort ancien qui ſe lève à Paris de trois ans en trois ans, qui eſtoit d'abord de trois deniers pour chaque muid de vin, & de ſix deniers pour chaque queuë. Il eſtoit deſtiné à l'entretien de la maiſon de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu ſur d'autres denrées, comme ſur le charbon &c. on l'appelloit autrefois *la taille du pain & du vin*, comme il ſe voit par les régiſtres de la chambre des comptes de l'an 1339. * *Antiquitez de Paris.*

CEJONIUS, (Lucius Ælius Verus Commodus) jeune homme doüé d'une extrême beauté, fut adopté par Adrien & créé Céſar, bien que gendre de Nigrinus qui avoit attenté à la vie de ce Prince. Il le créa Préteur, lui donna le gouvernement de la Pannonie, & le déſigna Conſul en 136. mais ces honneurs ne le purent garentir d'une cruelle maladie, qui le rendit incapable des fonctions d'une ſi grande charge, de ſorte qu'Adrien le voyant ainſi malade diſoit à ſes amis, qu'il avoit perdu l'argent donné aux ſoldats & au peuple pour cette adoption; & qu'il avoit voulu appuyer la République ſur une muraille qui tomboit ſous ſon propre poids. Cejonius mourut au retour de ſon Gouvernement de Pannonie le prémier jour de l'an 138. & Adrien n'adopta Antonin *le pieux*, qu'à condition qu'il en uſeroit de même en faveur d'Annius Verus, fils de ce Cejonius, qui fut aſſocié à l'Empire avec Antonin le Philoſophe. * Spartien, *en la vie d'Adrien.* Dion, &c.

CEJONIUS JULIANUS, eſt rangé par Geſner, & la Popeliniere, entre ceux qui ont écrit l'Hiſtoire des Empereurs. C'eſt ſans fondement, comme l'a remarqué Voſſius, *Hiſt. Lat. l. 2. cap. 7.*

CEIRAM, ou CERAM, Isle dans la mer des Indes, entre les Moluques, la terre des Papous, Gilolo, &c. elle eſt aſſez grande & bien peuplée, & fournit des épiceries & autres marchandiſes des Indes. * Sanſon.

CEIRESTE, anciennement *Citariſtes*, *Citariſta*, étoit autrefois une petite ville, ce n'eſt maintenant qu'un village de Provence, ſitué près de la côte, entre Marſeille & Toulon, à une lieuë de la Ciotad, qui a profité de ſes pertes, & appartient à la maiſon de Brancas. * Maty, *Diction.*

CEITAVACA, ville d'Aſie. *Cherchez* CEYTAVACA.

CEIX, (*Ceix*) fils de Lucifer, étoit Roi de Trachine, & oncle de Chione, à qui Diane perça la langue d'un coup de flêche: ce qui toucha ſi fort ſon père Dedalion, qu'il ſe précipita du haut d'un rocher en bas. Ceix affligé de viſions étranges après cette mort, alla conſulter l'oracle d'Apollon à Claros; & fit naufrage à ſon retour. Alcyone ſa femme ſe noya de déſeſpoir, ayant ſçû cette triſte nouvelle, & tous deux furent métamorphoſez en Alcyons. * Ovide, *l. 11. des metam. fab. 8. 9. & 10.*

CELADE, Affranchi de l'Empereur Auguſte, ne ſçût pas démêler ni diſtinguer le vrai Alexandre fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, quoiqu'il l'eût connu très-particulièrement, d'avec Alexandre l'impoſteur, & ſe laiſſa tromper par la reſſemblance. * Joſèphe, *antiqq. liv. 8. c. 14.*

CELADION, Patriarche d'Alexandrie, ſuccéda à Marc II. l'an 153. & gouverna cette Egliſe juſqu'en l'année 167. * Baronius, *in annal.*

CELA-

Digitized by Google

CELADRAGUE, fils de Liube Roi des Vuilzes dans le IX. siècle, fut préferé par le peuple à Milegaſte, qui eſtoit l'aîné. Loüis *le Débonnaire* Roi de France & Empereur autoriſa cette préférence; & fit de grands préſens à l'un & à l'autre pour les obliger d'eſtre fidèles. * Aimoin, *l.* 4.

CELANO, petite ville avec titre de Comté, dans l'Abruſſe ultérieure, près du lac Celano. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cliternum* ville des Marſes, que d'autres croyent avoir eſté ſur le lac même de Celano, & eſtre entièrement ruinée.

CELANO, (le lac de) anciennement *Lacus Marſorum* ou *Fuſinus*, lac du Royaume de Naples. Il eſt dans l'Abruſſe ultérieure aux confins de la citérieure, & de la terre de Labour; & prend aujourd'hui ſon nom de la ville de Celano, qui n'en eſt pas beaucoup éloignée. * Maty, *Diction.*

CELAYA, (Dominique de) natif de Bilbao, entra le 17. Octobre 1538. dans l'Ordre de ſaint Dominique, & mourut à Saragoce en 1574. au retour du chapitre général tenu à Barcelone, auquel il avoit aſſiſté en qualité de Définiteur de la Province d'Eſpagne. On a de lui une *expoſition des ſept pſeaumes de la pénitence*, qui ne parut qu'en 1578. à Salamanque. C'eſt lui que Poſſevin appelle *Calesa*, d'autres *Calara* ou *Celaia*; les Eſpagnols écrivent *Zelaia*. * Echard. *ſcript. Ord. Pradic. t.* 2.

CELCHYTH, place en Angleterre, dans le Royaume des Merciens. On y tint un Synode l'an 794. & un autre l'an 816. où Wulfred préſida en préſence du Roi Kenulphe. On y dreſſa neuf canons pour la réforme des mœurs. * Camden.

CELDALES, ou ZELDALES, peuples de l'audience de Guatimala, dans l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent dans la Province de Chiapa, & ſont connus; parce que leur langue eſt commune dans toutes les contrées voiſines. * Maty, *Dict.*

CELEBES, grande Isle des Indes. *Cherchez* MACASSAR.

CELENE, ville autrefois Capitale de toute la Phrygie, fut repeuplée par Antiochus *Soter*, qui l'appella *Apamée* du nom de ſa mère, fille d'Artabaze, & femme de Seleucus *Nicanor*. *Celena* eſt auſſi le nom d'une des Pleïades. * Strabon *l.* 12.

CELENO, l'une des ſept Pleïades; fille d'Atas, & de la Nymphe Pleïonne. C'eſt auſſi le nom d'une des harpies, fille de Jupiter & de la terre, dont Virgile a donné la deſcription dans le troiſième livre de l'Eneïde. *Voyez* HARPIES.

CELER, Centurion, commandoit dans la place où l'on bâtiſſoit la ville de Rome, & eut ordre de Romulus de tuer ceux qui oſeroient ſans ſon ordre, paſſer le foſſé, ou monter ſur les murailles. Remus conſidérant cette nouvelle ville, franchit le foſſé d'un ſaut, & ſe mocqua de ſes fortifications ſi peu capables de réſiſter aux ennemis. Celer le tua ſur le champ, par une obéiſſance trop aveugle aux ordres de ſon Prince, & répandit ſur les fondemens de la ville de Rome le ſang de celui qui devoit régner avec ſon frère. D'autres diſent que ce fut Romulus qui tua lui-même ſon frère, la prémière année de la fondation de cette ville, 753. ans avant J. C. * Ovide, 4. *faſt.*

CELER, Meſtre de camp dans l'armée que Cumanus commandoit en Judée, fut accuſé de pluſieurs crimes, & envoyé priſonnier à Rome par Quadratus, afin de ſe juſtifier devant l'Empereur Claude, qui le renvoya en Judée, pour être trainé par les ruës de Jéruſalem, juſques à ce qu'il rendit l'ame: ce qui arriva l'an 17. de la paſſion de J. C. le 7. de l'Empire de Claude. * Joſephe, *antiq. liv.* 20. *c.* 5.

CELERES, étoit le nom que l'on donnoit à trois cens jeunes hommes que Romulus choiſit pour être auprès de ſa perſonne, afin de le défendre & d'éxécuter ſes ordres. Il les nomma *Celeres*, comme qui diroit *prompts & legers*. Cette compagnie l'aſſuroit contre les émotions populaires, & le mettoit en état de faire tête par tout où ſes ennemis voudroient l'attaquer. Le Chef de cette Compagnie s'appelloit *Tribunus celerum*, & il étoit la troiſième perſonne de l'Etat, car il commandoit à tous les gens de guerre, qu'il réformoit à ſa volonté. Il avoit encore le droit de convoquer le peuple dans le champ de Mars. * Joh. Roſin. *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 4. Il y avoit une autre eſpèce d'Officiers des Rois, que l'on nommoit *Licteurs.*

S. CELERIN, Lecteur de l'Egliſe de Carthage du temps de S. Cyprien, étoit d'une race illuſtre parmi les Chrétiens. Sa grand-mère ſainte Celerine avoit été couronnée par le martyre; & deux de ſes oncles, qui avoient ſervi dans les armées de l'Empire. Saint Laurentin, frère de ſon père, & ſaint Ignace frère de ſa mère, avoient auſſi ſouffert le martyre durant la perſécution précédente. Saint Celerin étoit à Rome, lorſque l'Empereur Dece commença la perſécution l'an 250. de J. C. il fut des prémiers des Chrétiens arrêtez, chargé de chaines & jetté dans une priſon où il ſouffrit beaucoup. Il fut conduit quelque temps après devant l'Empereur, lequel étonné de ſa fermeté, & ayant pitié de ſa foibleſſe, le renvoya en liberté. Celerin délivré de priſon revint, ſi l'on en croit quelques-uns, en Afrique, & fut renvoyé à Rome par ſaint Cyprien avec des lettres pour les Confeſſeurs Romains. A ſon arrivée il eut la douleur d'appendre que ſa ſœur Lucerie avoit été aſſez foible pour ſacrifier aux idoles, auſſi-bien que quelques autres femmes Chrétiennes. Celerin fit part de ſa douleur au Confeſſeur Lucien priſonnier à Carthage, qui lui fit reponſe. On a ces deux lettres parmi celles de ſaint Cyprien. Celerin revint peu de temps après en Afrique, & ſans paſſer par Carthage, il

alla trouver ſaint Cyprien, qui étoit encore dans ſa retraite. Ce ſaint Evêque l'ordonna Lecteur avec Aurele, & en donna auſſi-tôt avis à ſon Clergé. Il ne faut pas confondre ce Celerin avec un autre *Celerin* ou *Maſaire* qui étoit à Rome dans le temps de l'élection du Pape Corneille, & qui quitta le parti de Novatien pour ſe réünir aux Catholiques. Il eſt fait mention de celui-ci dans la lettre du Pape Corneille à Fabius d'Antioche. On fait la fête de Celerin le 3. de Février, quoique l'on ne ſache pas préciſément le jour ni l'année de ſa mort. * Bollandus. Lettres de ſaint Cyprien. *Annales Cyprianici.* Tillemont, *mémoires des Auteurs eccleſ.* Baillet, *vies des Saints*, 3. *Fevrier.*

CELESTIN I. Romain de naiſſance, fut élû Evêque de Rome au commencement du mois de Novembre de l'an 423. & ſuccéda Boniface I. Cette élection ſe fit ſans brigue & ſans diviſion, & il gouverna paiſiblement l'Egliſe de Rome juſqu'au mois d'Avril 432. L'affaire de Neſtorius & l'aſſemblée du Concile d'Epheſe rendit ſon Pontificat célèbre. Les ſermons de Neſtorius ayant été portez à Rome, Celeſtin & les Evêques d'Italie déſaprouvèrent ſa doctrine: ce qui donna occaſion à Neſtorius d'écrire au Pape Celeſtin, ſous prétexte de lui parler de quatre Evêques Pélagiens, qui s'étoient préſentez à l'Empereur de Conſtantinople. Celeſtin, qui avoit écrit à ſaint Cyrille d'Alexandrie, & à qui ſaint Cyrille avoit écrit, ne fit point de réponſe à Neſtorius. Ce Patriarche de Conſtantinople écrivit une ſeconde lettre au Pape; ſaint Cyrille lui écrivit auſſi de ſon côté, & envoya le Diacre Poſſidonius à Rome, pour l'informer de la doctrine de Neſtorius. Poſſidonius y étant arrivé, Celeſtin aſſembla un Concile au mois d'Août l'an 430. dans lequel, après qu'on eut lû & examiné les écrits de Neſtorius, ſes lettres & celles de ſaint Cyrille, on déſapprouva la doctrine de Neſtorius, & on approuva celle de ſaint Cyrille. Ce Concile ne condamna pas néanmoins la perſonne de Neſtorius, il ordonna ſeulement qu'on lui déclareroit que ſi dix jours après la ſignification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & n'approuvoit celle de l'Egliſe de Rome, celle de l'Egliſe d'Alexandrie, & celle de toute l'Egliſe catholique, il ſeroit dépoſé & privé de la communion de l'Egliſe. Saint Cyrille d'Alexandrie fut commis par ſaint Celeſtin pour l'éxécution de cette ſentence. Sur ces conteſtations Théodoſe aſſembla le Concile général d'Epheſe, où Celeſtin envoya ſes Légats Philippe, Arcadius & Projectus avec deux lettres écrites au Concile contre Neſtorius. Ils aſſiſtèrent à la ſeconde & à la troiſième ſeſſion, & approuvèrent ce qui avoit été fait dans le Concile. Celeſtin approuva auſſi le jugement du Concile, & écrivit des lettres de communion à Maximien qui avoit été ordonné à la place de Neſtorius. On a dans les actes du Concile d'Epheſe pluſieurs lettres de Celeſtin ſur l'affaire de Neſtorius, & dans le recüeil donné par le P. Lupus, un mémoire inſtructif, qu'il avoit mis entre les mains de ſes Légats allans au Concile. Il y a encore trois autres lettres de ce Pape, l'une de l'an 431. adreſſée à Venerius Evêque de Marſeille; à Leonce Evêque de Frejus, & à quelques autres Evêques des Gaules leurs voiſins, contre ceux qui attaquoient en France la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la grace. On a joint à cette lettre un recüeil des déciſions des Papes prédéceſſeurs de Celeſtin, & des Conciles d'Afrique ſur les principaux points touchant la grace & le libre arbitre. Quelques-uns attribuent ce recüeil à ſaint Proſper, d'autres à ſaint Leon; mais il y a de l'apparence qu'il fut dreſſé par Celeſtin ou par ſon ordre, & envoyé aux Evêques de France. La ſeconde lettre de Celeſtin de l'an 428. eſt adreſſée aux Evêques de Vienne & de Narbonne. Il y reprend les Eccléſiaſtiques qui s'habilloient d'une manière particulière, en mettant un manteau & une ceinture, & ſemble déſapprouver toute diſtinction d'habit entre les Laïques & les Eccléſiaſtiques. Il condamne dans la même lettre la ſévérité de quelques Evêques de France qui, ſuivant la diſcipline ancienne d'Afrique refuſoient la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Il y a encore d'autres réglemens dans cette lettre, qui regardent les Evêques & les Clercs; auſſi-bien que la troiſième lettre écrite en 429. & adreſſée aux Evêques de la Poüille & de la Calabre, dans laquelle il défend comme dans la précédente, d'ordonner Evêques des Laïques. Ce Pape avoit eu en 426. un différend avec les Evêques d'Afrique au ſujet des appellations au ſaint Siège interjettées par quelques Evêques & quelques Clercs de l'Egliſe d'Afrique. Cette diſpute ſe renouvella à l'occaſion d'Apiarius & d'Antoine de Fuſſale Preſtres Africains, leſquels ayant été condamnez par les Evêques d'Afrique, avoient appellé de leur jugement au ſaint Siège. Les Evêques d'Afrique ſoûtinrent fortement le droit des Evêques, & ne voulurent point déférer à ces appellations. L'Hiſtoire des Papes dit, que Celeſtin ordonna que les cent cinquante pſeaumes de David ſeroient chantez dans l'Egliſe, les mêmes jours qu'on célébreroit le ſacrifice (ce qui ne ſe faiſoit pas auparavant; car on récitoit ſeulement le ſaint Evangile, & les épîtres de ſaint Paul:) On ajoûte que Celeſtin édifia la Baſilique de Jule, & qu'il fit trois ordinations au mois de Décembre, dans leſquelles il créa 32. Preſtres, 12. Diacres & 46. Evêques. Il eut pour ſucceſſeur Sixte III. * Lettres de Celeſtin, *actes du Concile d'Epheſe*, ſaint Auguſtin, *epiſt.* 26. Proſper. Gennade, *de ſcriptoribus eccl.* Sigebert. Platine. Onuphre. Genebrard, *en la Chron.* Socrate, *liv.* 7. Evagre, *liv.* 1. Nicephore, *liv.* 14. Baronius, *depuis l'an* 423. *juſqu'à l'an* 432. Gennade, *c.* 54. Loüis Jacob, *bibliotb. Pont. &c.* M. du Pin, *ſiècle V. part.* 2.

CELESTIN II. nommé auparavant *Guy du Chaſtel*, parce qu'il étoit natif de la ville de Tiſerne, dite *Cita di Caſtello* en Italie, avoit étudié ſous Pierre Abaïlard. Honoré II. le créa en 1128. Preſtre Cardinal du titre de ſaint Marc. Il ſuccéda à Innocent II. le 25. Septembre de l'an 1143. & mourut 5. mois & 13. jours après, le 8. Mars de l'année ſuivante. *Luce* II. tint le ſiége après lui. On a trois lettres de lui. Saint Bernard, & Pierre *le Vénérable* Abbé de Cluny, lui écrivirent une lettre: celle du prémier eſt la 234. & celle du ſecond eſt la 17. du 5. livre. * Platine. Bini. Papire Maſſon. Du Chêne. Ciaconius, &c. *in vit. Pont.* Baronius, *in annal.*

CELESTIN III. Romain, nommé auparavant *Hyacinthe Bobo*, avoit eſté fait Cardinal Diacre en 1145. par Eugène III. & avoit eſté emploïé en diverſes Légations, en Allemagne, & en Eſpagne. Il ſuccéda à Clément III. l'an 1191. fut fait Preſtre le jour du Samedi ſaint, & fut conſacré le jour de Paques. Le Lundi d'après il couronna l'Empereur Henri V. & ſa femme Conſtance. L'ardeur qu'il avoit pour la conqueſte de la Terre-ſainte, l'obligea à ſe déclarer pour Richard Roi d'Angleterre, contre ſes ennemis, dans le temps que ce Prince faiſoit la guerre en Orient aux Infidèles. Il employa auſſi pour ce Prince en 1195. les cenſures eccléſiaſtiques contre l'Empereur Henri qui le retenoit priſonnier, & Léopold Duc d'Autriche qui le lui avoit livré; & après la mort du prémier arrivée en 1197. il donna la Sicile à Fréderic ſon fils, à condition qu'il païeroit un tribut à l'Egliſe. Se voyant extrémement foible, & près de la mort, il propoſa aux Cardinaux de mettre Jean de ſaint Paul, Preſtre Cardinal du titre de ſainte Priſque, en ſa place, offrant même de ſe démettre du Pontificat: mais les Cardinaux ne voulurent pas recevoir cette propoſition. Celeſtin canoniſa ſaint Jean Gualbert en 1194. il tint le Siège 6. ans 9. mois moins 2. jours, & mourut l'an 1198. en Janvier. *Innocent* III. lui ſuccéda.. Le ſiége ne vacqua pas ſeulement un jour, comme l'aſſûre le Cardinal Baronius, qui a fini en cette année le XII. & dernier tome de ſes annales de l'Egliſe. On a dix-ſept lettres de ce Pape. * Platine & Ciaconius, *en ſa vie.* Onuphre & Genebrard, *en la Chron.* Saint Antonin. Roger. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. eccleſ. XII. ſiècle.*

CELESTIN IV. nommé auparavant *Geofroy*, de la maiſon de Caſtiglione de Milan, étoit fils de *Jean* & de *Caſſandre* Cribelli, ſœur d'*Urbain* III. Il fut élû le 22. Septembre de l'an 1241. 30. jours après la mort de Grégoire IX. par dix Cardinaux ſeulement. L'Empereur Fréderic, ennemi de l'Egliſe, tenoit les autres en priſon. Céleſtin avoit été Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Milan, durant la vie de ſon oncle Urbain, & puis il s'étoit fait Religieux de Citeaux. Grégoire l'avoit fait Cardinal Preſtre du titre de ſaint Marc en 1227. & puis Evêque du titre de ſainte Sabine. Ce Pape voïant qu'il s'eſtoit fait le protecteur des pauvres Eccléſiaſtiques, lui prédit qu'il ſeroit élevé au Pontificat, comme ſaint François le lui avoit autrefois prophétiſé à lui-même. Cependant Celeſtin mourut 18. jours après ſon élection, avant que d'eſtre couronné. Sa mort fut pleurée de tous les gens de bien; & l'Egliſe fut ſans Chef viſible pendant vingt & un mois, de l'avis des plus ſages, qui ne jugèrent pas à propos de faire un Pape, ſi Fréderic ne mettoit auparavant en liberté les Cardinaux qu'il tenoit priſonniers. * Platine, *en ſa vie.* Genebrard, *en ſa chronol.* Sponde, *A. C.* 1241. *num.* 15. *&* 18. Loüis Jacob, *bibl. Pont. &c.*

CELESTIN V. d'Iſernia dans le Royaume de Naples nommé auparavant *Pierre de Mourrhon* ou *de Morron*, a eſté l'Inſtituteur de l'Ordre des Céleſtins. Il nâquit en 1215. & dès l'âge de 17. ans il ſe retira dans la ſolitude; enſuite il alla à Rome, où il reçut l'ordre de Preſtriſe, & ſe fit Religieux de ſaint Benoiſt. En 1244. il paſſa au mont-Majella, & on y bâtit le Monaſtère du ſaint Eſprit, où il établit ſon Ordre, que le Pape Grégoire X. approuva l'an 1273. au II. Concile général de Lyon. Ce ſaint homme fut créé Pape après Nicolas IV. Le ſiége aïant vacqué 2. ans 3. mois & deux jours. Les Cardinaux, qui étoient aſſemblez à Perouſe, ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouveau Pontife; Latin Malabranca Cardinal d'Oſtie, propoſa ce ſaint Solitaire, qui fut élû le 5. Juillet 1294. cette nouvelle le ſurprit ſi fort, qu'il voulut prendre la fuite; mais à la ſollicitation des Prélats & de Charles II. Roi de Sicile, il accepta le Pontificat. Il vint monté ſur un âne à Aquila, où il fut conſacré en préſence de plus de cent mille perſonnes, accouruës de toutes parts à ce ſpectacle extraordinaire. Au commencement de ſon Pontificat il créa douze Cardinaux, tous gens de probité & preſque tous François, l'un deſquels fut Jean le Moine fondateur d'un Collège qui porte ſon nom à Paris. Mais, comme Céleſtin étoit peu propre pour les affaires politiques, on parla de le dépoſer après la mort du Cardinal Latin qui ſuppléoit à ſon inſuffiſance. Benoiſt Cajetan ſon ſucceſſeur, ſous le nom de *Boniface* VIII. dans la vûë de s'élever au Pontificat, perſuada à Céleſtin de faire une abdication volontaire. Il la fit cinq mois après ſon élection; & comme il ſe retiroit en ſa ſolitude, Boniface, qui avoit déja été élû, le fit enfermer dans le Château de Fumon, où il mourut treize mois après ſa démiſſion en 1296. Ses vertus & ſes miracles l'ont fait mettre dans le catalogue des Saints. Clément V. le canoniſa en 1313. On lui attribuë divers opuſcules, *relatio vitæ ſuæ. De virtutibus. De vitiis. De hominis vanitate. De exemplis. De ſententiis Patrum, &c.* qu'on a fait imprimer à Naples l'an 1640. On a douté ſi ces ouvrages eſtoient de lui; mais il n'y a plus lieu d'en douter depuis que l'on a recouvré des manuſcrits de ſon temps & de ſa main. Il fit deux conſtitutions; la prémière par laquelle il renouvella le décret de Grégoire X. touchant la retraite des Cardinaux dans un Conclave fermé pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape: & la ſeconde, par laquelle il déclara qu'il ſeroit libre à l'avenir aux ſouverains Pontifes de renoncer à leur dignité, lorſqu'ils le jugeroient à propos. Ces deux décrets furent confirmez par le Pape Boniface VIII. & inſérez au huitième des décrétales. Il a encore confirmé par une bulle ſolemnelle l'Ordre des Céleſtins. * Le Cardinal Pierre d'Ailli, *in vita Cæleſt. V.* Sponde, *in annal.* Loüis Jacob, *biblioth. pont. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des Aut. eccleſ. XIII. ſiècle.*

CELESTIN, nom qu'avoit pris Thibaut Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. Il avoit eſté élû Pape, après la mort de Caliſte II. mais pendant qu'on chantoit le *Te Deum*, pour ſon élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, Evêque d'Oſtie, qui aſſiſtoit à la cérémonie. Céleſtin qui ne montoit ſur le ſiége qu'avec répugnance, céda volontiers à Lambert, qui fut nommé *Honoré* II. * Baronius, *A. C.* 1124.

CELESTIN, Hiſtorien qui vivoit dans le III. ſiècle ſous l'Empire de Valérien & de Gallien, ne nous eſt connu que par le témoignage de Trebellius Pollio, qui le cite dans la vie des deux Valériens. *Valerien le jeune, dit-il, fut nommé Céſar par ſon père abſent, & fut appellé Auguſte par ſon frère, comme le marque Céleſtin.* * Trebell. Pollio, *in Valerian.*

CELESTINS, Ordre religieux inſtitué vers l'an 1254. par Pierre de Moron, depuis Pape ſous le nom de Celeſtin V. Le Pape Urbain VIII. le confirma vers l'an 1264. & l'incorpora à l'Ordre de S. Benoît, dont on y ſuit la règle, avec les conſtitutions de l'Inſtituteur. On comptoit déja ſeize Monaſtères de cet Ordre en Italie l'an 1274. & il y en a préſentement quatre-vingt-ſeize dans ce pays-là. On en fonda auſſi pluſieurs en Allemagne, mais les héréſies en ont fait périr le plus grand nombre. Ce fut ſous le règne de Philippe le Bel que les Céleſtins s'introduiſirent en France, où ils eurent d'abord deux Monaſtères; l'un dans la forêt d'Orléans, au lieu nommé Ambert; & dans la forêt de Compiegne au mont de Châtres. Robert de Juſſy, qui avoit eſté Novice dans ce ſecond Monaſtère, eſtant devenu Sécrétaire du Roi, en fit venir des Religieux qui s'eſtablirent à Paris, & les Sécrétaires du Roi y ayant eſtabli leur Confrairie, ils leur accordèrent chacun quatre ſols pariſis par mois, ſur l'émolument de leurs bourſes. Les mêmes obtinrent enſuite pour eux une bourſe ſemblable à celle de chaque Sécrétaire, & ce droit fut confirmé en 1368. par Charles V. Les Céleſtins eſtoient appellez Ermites de ſaint Damien, avant que leur Inſtituteur devint Pape, & leur prémier Monaſtère fut bâti ſur le mont Majella dans la Poüille, avec titre de Prieuré; on l'appella enſuite Abbaye, & c'étoit-là que les Chapitres généraux ſe tenoient; mais ſa ſituation dans un déſert de difficile abord, ayant dégoûté les Moines, on transféra le Chef d'Ordre au Monaſtère du ſaint Eſprit de Muron, ou de Sulmone dans la même Province, & c'eſt encore dans cette maiſon, qui eſt la ſeule Abbaye des Céleſtins, que ſe tient chaque année le Chapitre général. Le Supérieur général eſt élû de trois ans en trois ans; on pouvoit autrefois le continuer, quoiqu'il fût obligé à demander ſa démiſſion, mais depuis l'an 1323. ils ne peuvent être continuez, & même on ne peut les élire une ſeconde fois, que neuf ans après qu'ils ont ceſſé d'éxercer cet office. La maiſon des Céleſtins de Paris eſt comme Chef-d'Ordre en France, on y tient tous les trois ans le Chapitre, où on élit le Provincial, avec qui les Définiteurs au nombre de ſix éliſent les Prieurs, & ceux-ci les Soûprieurs & autres Officiers. Ils peuvent auſſi faire de nouvelles conſtitutions, & ils en ont effectivement dreſſé l'an 1667. qui ſont imprimées. Cette Province eſt compoſée de vingt-un Monaſtères. * D. Lelio Marino, *Vita è miras. di S. Pietro del Murone*, Bened. Gonnon, *vit. PP. ostid.* Chopin, *traité des droits des Religieux*, Heliot, *hiſtoire des Ord. mon. tom. 6. ch. 23.*

CELESTINS, (Hermites:) le Pape Celeſtin V. donna ce nom l'an 1294. à quelques Religieux de l'Ordre de ſaint François, qui mécontens des relachemens introduits dans l'Ordre ſous le Généralat de Mathieu d'Aquas Spartas, ſouhaitoient mener une vie plus auſtère & plus retirée. Leur inſtitut ne ſubſiſta pas long-temps; ils furent obligez de ſe retirer dans l'Achaye dès le commencement du Pontificat de Boniface VIII. qui après s'eſtre refuſé pendant quelque-temps aux inſtances des Supérieurs, vint enfin à croire qu'ils cabaloient contre lui, & ordonna qu'on informât contre eux: mauvais traitemens, excommunications, tout fut employé contre eux. Saint Jacques du Mont ménagea un accommodement que l'opiniâtreté des Généraux rendit inutile. On mit en uſage les plus noires calomnies. Sans avoir dogmatiſé, ils paſſèrent pour hérétiques, & une ſéparation autoriſée par un Pape, fut traitée de ſchiſme. Enfin Frère Liberat, le plus conſidérable d'entre eux, étant mort vers l'an 1309. on arrêta les autres, & on leur fit ſouffrir les plus rigoureux traitemens. Quelques-uns en moururent, d'autres vinrent en France ou quelques Convens les reçurent, & le nom d'Ermites Céleſtins fut éteint. * Wading, *ann. min. tom. 2. &* 3. Domin. de Gubern. *ord. ſeraph.* Heliot, *hiſt. des Ord. mon. tom. 7. chap. 4.*

CELESTIUS, diſciple de Pelage, étoit Ecoſſois, comme l'on diſoit en ce temps-là, c'eſt-à-dire, Irlandois de nation, étoit de bonne maiſon, & né eunuque, à ce qu'on prétend. Il avoit auſſi bien que ſon Maître l'eſprit vif, ardent & ſubtil; & il paſſa avec lui à Rome, & de-là en Afrique, où il voulut être élevé à la Preſtriſe, pour autoriſer ſon héréſie. Paulin Diacre de Milan, qui ſe trouvoit alors en Afrique, l'accuſa l'an 411. devant Aurele

Evesque

Digitized by Google

Evêque de Carthage. Ce Prélat assembla un Sinode contre lui, où Celestius fut condamné, & chassé d'Afrique. Celestius appella de ce jugement au saint Siège; & sans se mettre alors en état de poursuivre cet appel, il se retira à Ephèse, ayant peut-être passé par la Sicile, où il fut ordonné Prestre; & où il continua de dogmatiser avec plus d'opiniâtreté que jamais. Pélage son Maître ayant esté déferé par Eros Evesque d'Arles, & Lazare d'Aix au Concile de Diospole en Palestine, l'an 415. la doctrine de Celestius y fut condamnée, & Pélage la desavoüa. Les Evesques d'Afrique assemblez en 416. au nombre de 64. à Charthage, & de 60. à Mileve y renouvellèrent la condamnation de l'hérésie de Pelage & de Celestius, & écrivirent au Pape Innocent, qui confirma leur jugement en 417. mais ce Pape estant mort, Celestius chassé d'Asie par Atticus Evêque de Constantinople, vint à Rome, & se présenta au Pape Zozime successeur d'Innocent, lui donna une confession de sa foi, & fit tous ses efforts pour se justifier; & déclara qu'il étoit prest de se soûmettre au jugement du saint Siège. Zozime l'interrogea, examina sa confession de foi, & remit le jugement de son affaire à deux mois de-là; cependant il condamna Eros & Lazare, & écrivit aux Africains des lettres très-favorables à Celestius. Les Africains, sans s'arrêter au jugement de Zozime, qui avoit été surpris, tinrent un Concile à Carthage à la fin de l'an quatre cens dix sept, où ils confirmèrent encore le jugement qu'ils avoient rendu contre la doctrine de Celestius; & écrivirent au Pape Zozime pour le détromper. Zozime leur fit réponse qu'il n'avoit encore rien déterminé; & qu'il examineroit plus meurement cette affaire. La lettre de Zozime arriva dans le temps que les Evêques d'Afrique tenoient un Concile général à Carthage, qui commença le contre 1. Mai 418. dans lequel ils firent huit canons la doctrine de Pelage & de Celestius. Zozime touché des remontrances des Africains, résolut de faire venir encore Celestius, & de l'examiner de nouveau sur sa doctrine: il le fit citer; mais Celestius n'osant comparoître, sortit promptement de Rome. Alors Zozime le condamna, & confirma le jugement des Conciles d'Afrique. L'an 419. les Empereurs Honorius & Théodose donnerent un édit contre Celestius, dans lequel est marqué expressément qu'ils avoient donné ordre qu'il fût chassé de Rome. On trouve dans saint Prosper, que Celestius revint à Rome vers l'an 421. d'où il fut chassé par ordre de l'Empereur Constance; & que Celestin le fit sortir de l'Italie; & dans Marius Mercator, qu'il alla avec quelques Evesques Pelagiens à Constantinople trouver Nestorius, qui écrivit en leur faveur à Celestin; & que Marius Mercator ayant présenté un mémoire contre eux à l'Empereur Théodose, les fit chasser de cette ville en 429. On a encore six propositions de Celestius qu'Hilaire de Syracuse envoya à saint Augustin, qui les réfuté dans sa lettre 89. huit autres définitions que ce même Saint combat dans le livre fait contre Celestius, & quelques fragmens de la profession de foi qu'il présenta au Pape Zozime dans le 2. livre de la grace, & du péché originel du même saint Augustin. * Saint Jerôme *contra Pelagianos*: saint Augustin dans ses lettres & dans ses traitez contre les Pélagiens. S. Prosper *contra Collatorem*. Marius Mercator. Usser, Archevêque d'Armach. *Antiq. Eccles. Britan. Histor. Pelagiana*. Noris *Historia Pelagiana*. de Tillemont, *Vie de saint Augustin, tom.* 13. & la préface du X. Tome de saint Augustin par les Bénédictins. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. V. siècle*. Stillingfleet. Evêque de Worcester. S. Augustin, *de la perfection de la justice, de la remission des pechez, &c.* Prateole, *au mot*. CELESTIUS. Sanderus, *hær.* 99. Baronius, *A. C.* 411. *n.* 44. 45. 412. *n.* 22. *& suiv.*

CELESYRIE, ou COELESYRIE, c'est-à-dire la Syrie creuse est le nom qu'on donnoit anciennement au pays, ou à cet espace qui est entre le Liban, & l'anti-Liban, où est la source du fleuve Oronte, qu'on appelle en Syriaque *Farfar*. Ses principales villes étoient Damas, Césarée, Heliopolis, Métropolitaine de toute la Syrie, &c. Ce pays dans le partage des Etats d'Alexandre appartint aux Rois d'Egypte, qui estimoient cette possession plus que l'Egypte même: mais Antiochus, Roi de Syrie la leur enleva l'an 535. de Rome; & depuis ils firent de vains efforts pour la reprendre. * Polybe, *liv.* 5.

CELEUS. *Cherchez* CELION.

CELIBAT, Etat de ceux qui ne sont point mariez, tel qu'est celui des Ecclésiastiques. Il est vrai que le célibat n'est pas attaché de droit divin aux Ordres sacrez, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de loi divine qui défende d'ordonner Prestres des personnes mariées, ni aux Prêtres de se marier; car dans l'ancien testament il étoit permis aux Prestres de contracter mariage, & d'épouser des femmes, après avoir esté élevez à cette dignité. Dans le nouveau Testament, *Jésus-Christ* n'a fait aucun précepte sur cette matière: & si l'Apostre saint Paul *dans ses Epistres à Timothée & à Tite*, veut que les Evêques & les Diacres soient chastes & continens; ce n'est pas un commandement divin; mais un précepte apostolique; & d'ailleurs ces passages de saint Paul ne s'entendent point du célibat; & cet Apôtre défend seulement aux Evêques d'avoir plusieurs femmes en même-temps ou successivement: *Oportet Episcopum esse unius uxoris virum*. Il est vrai que dans l'Eglise grecque & latine, il a toûjours esté défendu à ceux qui avoient esté promûs au sacerdoce de se marier ou de se remarier après avoir perdu leurs femmes. On a même donné dans le Concile d'Ancyre la liberté à ceux que l'on ordonnoit Diacres qui n'étoient pas mariez, de se marier dans la suite, en déclarant dans le temps de l'ordination, qu'ils ne vouloient point s'engager au célibat. On proposa dans le I. Concile de Nicée de faire une loi générale du célibat, pour les Evesques, les Prestres & les Diacres. L'Evesque Paphnuce s'y opposa, si l'on en croit Socrate & Sozomene. Cette histoire a paru suspecte à plusieurs. On n'a pas néanmoins de raisons assez fortes pour prouver qu'elle est fausse. En Occident le célibat fut prescrit aux Clercs, par les décrets des Papes Sirice & Innocent. Cette pratique a esté depuis ce temps-là générale en Occident, où l'on n'ordonnoit point Evêques, Prestres & Diacres, que des personnes non mariées, ou qui renonçoient à l'usage du mariage. Il n'en a pas esté de même de l'Eglise grecque, dans laquelle on n'a point fait difficulté d'ordonner Prêtres ou Diacres, & même Evesques des personnes mariées; pourvû que, ce fût leur prémière femme; & qu'ils n'eussent point épousé de veuves: cependant cela étoit assez rare dans la pratique à l'égard des Evesques, même dans l'ancienne Eglise grecque. Le Concile *In Trullo*, canon 13. tenu vers l'an 700. confirme l'usage de l'Eglise grecque, touchant la permission de garder les femmes qu'ils avoient épousées avant l'ordination, & leur défend même de les quitter. Cet usage subsiste encore dans l'Eglise grecque, & l'Eglise latine n'éxigea point des Grecs au Concile de Florence qu'ils y renonçassent. Il ajoûte néanmoins qu'ils s'abstiendroient d'avoir commerce avec elles, dans le temps qu'ils s'approcheroient du ministère sacré. Cependant plusieurs des Prestres Grecs estant Moines gardent le célibat, & on oblige ordinairement les Patriarches & les Evesques de faire profession de la vie monastique, avant que de les ordonner. En Occident Wiclef, les Hussites & les Bohémiens, & après lui Luther & ses disciples, Calvin & les Protestans de France, ont abrogé parmi eux le célibat des Ministres de l'Eglise, & permis non-seulement d'élever au Ministère des personnes mariées, mais aussi à leurs Ministres de se marier. Vigilance & Jovinien avoient autrefois soûtenu la même doctrine. Il fut proposé au Concile de Trente de donner permission aux Prestres de se marier, & la même chose fut proposée au Pape, après la tenuë du Concile par l'Empereur, par le Duc de Baviere, & par les Allemans. Les principaux canons sur le célibat des Clercs sont en Occident; le décret du Pape Sirice de l'an 385. dans sa lettre à Himerius canon VII. & dans sa lettre aux Africains canon 9. celui du Pape Innocent dans sa lettre à Victricius, canon 9. celui de saint Leon à Rustique de Narbonne, & celui de la lettre 12. à Anastase de Thessalonique, chap. 4. où il etend le célibat aux sous-Diacres, qui n'avoient pas esté compris dans la loi de Sirice & d'Innocent, & qui ont même esté long-temps sans être compris dans la défense générale; quoique le Pape saint Gregoire suivant l'usage de l'Eglise Romaine, l'ait établie même à l'avenir pour les Diacres de la Sicile, qui suivoient auparavant l'usage de l'Eglise grecque; celui du Concile d'Elvire, en 304. canon 33. ceux des Conciles de Tolede de l'an 400. celui du Concile de Carthage de l'an 419. canons 3. & 4. le Concile d'Orange de l'an 441. canons 22. & 23. celui du II. Concile d'Arles en 452. qui ordonnent qu'aucun homme marié ne soit promû au sacerdoce, les Conciles de Tours de l'an 461. d'Agde en 506. d'Orléans en 538. les capitulaires de nos Rois, & les Conciles tenus en France sous Charlemagne, sous ses successeurs & depuis, & quantité d'autres Conciles de toutes les Provinces d'Occident, jusqu'à nôtre temps. Ceux qui permettent dans l'Eglise grecque aux Prestres & aux autres Clercs de garder leurs femmes, & leur défendent d'en épouser après leur ordination sont le canon IX. du Concile d'Ancyre tenu en 314. le I. canon du Concile de Néocésarée; le IV. du Concile de Langres; les constitutions apostoliques *l.* 6. *c.* 17. le XIII. du Concile *In Trullo*: le XLVIII. éxclut de cette permission les Evesques, dont il veut que les femmes se séparant d'avec eux, entrent dans un Monastère, ou soient faites Diaconesses, avant que leur mari soit ordonné; la novelle 123. de Justinien. Le Pape Estienne III. *Distinct.* 31. *c.* 14. ne condamne point en cela l'usage des Grecs. Dans le Concile de Florence, il ne fut fait aucune difficulté pour la réünion sur cette pratique. On a dans les mémoires & dans les histoires du Concile de Trente, les demandes de l'Empereur, du Duc de Baviere, des Allemans, & même du Roi de France, qui contiennent la demande, que l'on accordât aux Prêtres la permission de ne point garder le célibat. Au commencement, quand les Clercs obligez au célibat se marioient, ils en estoient quittes pour estre dépossez, & leur mariage subsistoit, parce que l'on ne considéroit pas l'obligation de garder le célibat, comme provenant du vœu; mais seulement d'une loi écclésiastique. Depuis ce temps-là, les Ordres sacrez ont esté considérez comme un empêchement dirimant du mariage, suivant les décrétales d'Alexandre III. *cap. de Diacono, & cap. ex Litterarum extra tit. qui Clerici vel Voventes.* * Bellarm. *de Controv. tom.* 2. *cap.* 18. 19. 22. 21. & 20. *Calixtus de Conjugio Clericorum*. Thomassin. *lib.* 2. *de Disciplin. cap.* 61. 62. 63. les Historiens écclésiastiques & les Théologiens ou Controversistes, qui ont traité cette matière.

CELICOLES, c'est-à-dire, *Adorateurs du Ciel*; certains hérétiques que l'Empereur Honorius, par des reserits particuliers condamna vers l'an 408. avec les Payens & les hérétiques. Comme ils sont mis dans le code Théodosien, sous le titre des Juifs, on croit qu'ils étoient des Apostats, lesquels de la Religion Chrétienne étoient passez dans le Judaïsme, sans en prendre le nom, qu'ils sçavoient être odieux à tout le monde. Ils n'étoient pas pourtant soûmis au Pontife des Juifs, mais ils avoient des Supérieurs qu'ils nommoient *Majeurs*: & sans doute ils devoient avoir aussi des erreurs particulières. Les Juifs avoient aussi esté appellez *Celicoles*, parce que quelques-uns d'entr'eux estant tom-

bez dans l'idolâtrie, du temps des Prophètes, ils adoroient les astres du ciel & les Anges. C'est pour cela que S. Jérôme donne dans ce sentiment, estant consulté par Algasie sur le passage de saint Paul aux Colossiens, *c. 2. v. 18. Que personne ne vous séduise, en affectant de paroistre humble par un culte superstitieux des Anges.* Ils répond que l'Apostre veut parler de cette erreur des Juifs; & prouve qu'elle estoit ancienne parmi eux; & que les Prophètes l'avoient condamnée. Clément Alexandrin reproche les mêmes erreurs aux Juifs; & saint Epiphane dit, que les Pharisiens croïoient que les cieux étoient animez, & les considéroient comme les corps des Anges. * *L. 12. Cod. Theod. & 16. C. Just. de Just. & Cœlic.* Baronius, *A. C.* 408. Deuteronome, *c. 17. v. 3. IV.* livre des Rois, *c. 17. v. 16. c. 21. v. 3. & 5. &c.* S. Jérôme, *ep. 151. q. 10.* Clément Alexandrin, *l. 6. des Tapiss.* Saint Epiphane, *l. 1. Panegyr. c. 16.*

CELINE, rivière du Frioul en Italie, prend sa source entre celle de Cajamento & la ville de Cadore; baigne Monte Reale, & le village de Maniago, où étoit l'ancienne *Celina*, ville des Carniens, & va se décharger dans la rivière de Medune. * Maty, *Diction.*

CELION ou CELEUS, Roi d'Eleusie, estoit père de Triptoleme, à qui Cérès apprit l'art de labourer la terre, Virg. en parle dans *ses Georg. l. 1.* Ov. *l. 4. des Fast. &c.*

CELIUS, ou selon d'autres, Clodius de Terracine, d'une illustre & ancienne famille, fut trouvé tué dans son lit. Ses deux fils furent accusez de ce parricide; parce qu'ils estoient pour lors couchez dans la chambre la plus proche de la sienne, & qu'il n'y avoit de domestique, soit affranchi, soit esclave, qu'on pût vrai-semblablement supçonner d'une si méchante action. Ils furent néanmoins renvoyez absous, parce que les Juges considérèrent qu'on les avoit trouvez tous deux dormans dans leur lit, la porte ouverte, & que le sommeil étoit une marque infaillible de leur innocence: n'y ayant pas d'apparence que la nature eût permis de prendre aucun repos, à des enfans ensanglantez si fraichement du meurtre de leur père, & dans un lieu si proche de lui. * Val. Max. *l. 8. c. 1. ex. 14.*

¶ CELIUS, *le mont Celius*, *Celius*, l'une des sept montagnes de Rome, ainsi nommé de Cœle Vibenna Roi de Toscane, qui donna du secours à Romulus contre les Latins. Cette montagne fut enfermée dans Rome par Tullus Hostilius, qui y fit construire son palais. Il y avoit sur ce mont plusieurs beaux Temples, un dédié au Dieu Faunus, un autre à Vénus, un troisième à Cupidon, & un quatrième à l'Empereur Claude. Tibère ordonna qu'on l'appelleroit le mont *Auguste*, suivant Suétone. C'est là où est aujourd'hui la célèbre Eglise de S. Jean de Latran, ce qui fait qu'on nomme aussi cette montagne, *il monte di S. Giovanni. c. 48.* * Tacit. *l. 4. des Annales, c. 65.* dit qu'il fut appellé d'abord *Querquetulanus.* Varron, *l. 6. c. 4.* en parle aussi. Rosini Ant. Rom. *l. 1. c. 7.*

CELIUS ANTIPATER, (Lucius) avoit écrit une Histoire Romaine, dont M. Brutus fit un abrégé, comme nous l'apprenons de Ciceron dans une de ses épistres à Atticus. On connoit en quel temps il vivoit, par ce que Valère Maxime rapporte de lui: car en marquant que Gracchus fut averti en songe par son frère, qu'il seroit tué dans le Capitole, il ajoûte: " Celius fidèle Historien assûre que le bruit de ce songe vint à sa connoissance, pendant que Gracchus étoit encore en vie. Gracchus fut tué en 633. de Rome, & 121. avant J. C. * Ciceron. Aulu-Gelle. Tite-Live. Servius Charisius. Festus. Nonius, & Priscien parlent de Celius Antipater. Les curieux pourront consulter Vossius, *des Hist. Lat. l. 1. c. 8.*

CELIUS JANSONIUS, Imprimeur, *cherchez* BLAEU.

CELL, *cherchez* ZELL.

CELLARIUS, *cherchez* BORRHE'E.

CELLARIUS, (Christianus) natif d'Isemberg, près de Furnes en Flandres, qui vivoit vers l'an 1536. enseigna le Grec à Louvain & ailleurs, & publia divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres un poëme de la guerre faite par l'Empereur Charles V. contre le Turc, qui fut imprimé en 1533. Il prononça aussi contre les Mendians une harangue sous ce titre, *oratio contra mendicitatem publicam, pro nova pauperum subventione*: ce qui lui fit des affaires avec les Religieux, qui ne manquèrent pas de le faire passer pour un hérétique. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

† CELLARIUS, (Balthasar) nâquit à Rottleben dans le Comté de Schwartsbourg en 1614. En 1630. il vint à Gera & en 1632. il alla à Jène où il fut créé Maître ès Arts en 1636. Il y donna depuis des leçons particulières & comta parmi ses disciples *Adam Lauterbach*, qui dans la suite fut un fameux Jurisconsulte. Cellarius étudia la Théologie à Jène & à Wittemberg. En 1646. il fut appellé au Pastorat à Brunswig. En 1648. il alla à Helmstett où il fut fait Professeur en Théologie & Surintendant Général des Eglises & quelque tems après Abbé de Marienthal. Il mourut en 1671. Voici la liste de ses écrits: *Politica; Libellus de consequentia, Epitome Theologiæ Philosophicæ; Tabulæ Ethicæ, Tabulæ Physicæ; & plusieurs Theses. * Witte Memor. Theol. p. 1726. & Diar. Biogr. ad an. 1671.*

¶ CELLARIUS, (Christophle) né a Smalcalde en Franconie le 22. Novembre 1638. Son père Christophle Cellarius étoit Ministre de cette ville, & Marie Zehners sa mère étoit fille du fameux Théologien *Joachin Zehners.* Son grand Père Christophle Cellarius avoit enseigné la Dialectique au Collège de Lavingen, & étoit mort en 1625. âgé de 60. ans. Son Bisaieul Jaques Cellarius a aussi enseigné dans le même Collège, & a augmenté le *thesaurus Nizolii.* Ainsi il est sorti d'une famile où la science étoit héréditaire. Il n'avoit pas encore trois ans, lorsqu'il perdit son père. A l'âge de 18. ans, il alla étudier à Iene, où il apprit la Philosophie, les Mathématiques & les Langues orientales. Il passa de là à l'Académie de Giessen, où il soûtint en 1659. des thèses sur la valeur infinie du mérite de J. C. mais ne trouvant pas dans cette Université des Maistres qui le satisfissent dans les Mathématiques & dans les Langues orientales, il retourna à Iene, où il cultiva encore plus la Philosophie qu'il n'avoit fait auparavant. Après avoir passé sept ans dans les Académies, il vécut quelque temps en particulier à Gotha & à Hall. Il fut reçu Docteur à Iene en 1666. ayant atteint l'âge de 30. ans, il fut appellé pour enseigner la Philosophie morale & les Langues orientales dans le Collège de Weisenfels. En 1673. il fut fait Recteur dn Collège de Weimar, trois ans après de celui de Cizen, qu'il gouverna douze ans. Il professa ensuite pendant l'espace de cinq ans dans celui de Merzbourg. Enfin, le Roi de Prusse ayant fondé une Académie à Hall en Saxe en 1693. qu'on a nommée l'*Académie de Fréderic*: Cellarius, qui s'étoit acquis une grande réputation, y fut fait Professeur en Eloquence & en Histoire. Il a donné un grand nombre d'ouvrages au public, & a procuré la réimpression de plusieurs Auteurs anciens. On a de lui un livre *de latinitate mediæ & infimæ ætatis*, ou *antibarbarus cum posteriores de barbarismis & idiotismis sermonis latini*: il a fort augmenté le *Thesaurus* de *Faber*: il a donné un abrégé des préceptes de la langue latine en allemand, & a publié les *épitres de Ciceron ad familiares*, un *Cornelius Nepos*, les épitres de Pline avec le Panegyrique de Trajan, Q. Curce, Eutrope, Sextus Rufus, Velleïus Paterculus, les XII. Anciens panégyriques avec des oraisons tirées de quelques Auteurs latins: il a aussi travaillé sur quelques Auteurs écclésiastiques; il a donné un Lactance, l'octave de Minucius Felix, le livre de saint Cyprien *de la Vanité des idoles.* Il a aussi publié quelques Poëtes, Cælius Sedulius, Prudence, & Silius Italicus. Il y eût joint le Baptiste Mantoüan, si le Libraire en avoit voulu faire les fraix. Il a encore donné une édition des épitres de Jean Pic de la Mirande, des harangues & d'autres opuscules de Cunæus. Des Auteurs Grecs, il nous a donné Zozime, Pæanius, le Paraphraste d'Eutrope. Ses ouvrages sont son abrégé de l'Histoire universelle, des recüeils de l'Histoire des Sarrazins, diverses dissertations, des élémens d'Astronomie, pour mieux entendre les Poëtes, un abrégé de Géographie ancienne & moderne; *notitia antiqui orbis.* Il avoit fort avancé une Géographie du moïen âge: il avoit aussi résolu de publier un abrégé d'antiquitez romaines. Il mourut âgé de 68. ans le 4. de Juin 1707. En 1669. il épousa *Hedvige Eléonore de Berg* dont il a eu sept enfans. Plusieurs Auteurs ont fait son éloge. B. G. Struve dans une lettre latine imprimée à Hall en 1707. J. G. Walch à la tête de ses Dissertations Académiques. Godefroi Ludovici dans son histoire des Recteurs des plus fameux Collèges. Rudiger dans les vies des Savans qu'il a publiées en Allemand sans le nom de *Clarmund.* Pour le Catalogue de ses ouvrages on le trouvera, avec des remarques, dans les Mémoires *pour servir à l'Histoire des hommes illustres T. 5.* * Burchard, *Christoph. Cellarii obitus, Halæ* 1707. *in 4.*

CELLE, désert de la basse Egypte, ainsi nommé à cause de la multitude des cellules que différens Solitaires y avoient fait bâtir. C'est aussi le nom d'une Abbaïe des fauxbourgs de Troyes, que l'on appelle *Montier-la-Celle*: autrefois on l'appelloit: *Cella Sancti Petri.*

CELLE, (*Cella*) ou Selles, ville de France en Berry, sur les confins du Blaisois & de la Sologne, avec une Abbaye autrefois de l'Ordre de saint Augustin, & occupée présentement par des Feüillans, à qui elle a été donnée par M. de Bethune, frère du Duc de Sully.

CELLE en Ardenne, ou SELLE, Monastère bâti vers l'an 680. par saint Adelin au Diocèse de Mastric, qui depuis ce temps-là est devenu Chapitre de Chanoines.

CELLES, (Abbé de) puis Evêque de Chartres, *cherchez* PIERRE DE CELLES.

CELLESE, *cherchez* CHELLESE.

CELLITES, certain Ordre religieux, qui a des maisons à Anvers, à Louvain, à Malines, à Cologne & en d'autres villes d'Allemagne & des Païs-Bas. Le fondateur de cet Ordre est Alexius Romain, dont fait mention l'Histoire d'Italie, où ils sont aussi nommez Alexiens. * Davity, *discours des Ordres religieux.*

¶ CELLON, païs entre l'Euphrate & l'Arabie occupé autrefois par les Ismaëlites. Judith, 2. 13. D. Calmet croit que *Cellon* est la même que *Chellus* du livre de Judith, ch. 1. v. 9. Or *Chellus* est un Canton de la Palmyréne. Ou bien Chellus sera la même qu'Allus, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Eluza*, ou *Chaluza.* Eusèbe & saint Jérôme mettent *Allus* aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie déserte. * D. Calmet, *Diction.*

† CELLOT, (Loüis) nâtif de Paris, entra dans la Société des Jésuites en 1605. Il excella sur-tout dans le Grec, & après avoir été Recteur à Roumois & à la Fléche, il fut Provincial de son Ordre en France. Il mourut à Paris en 1658. âgé de 70. ans, & laissa les écrits suivans: *Opera Poëtica; Horar. subcisiv. lib. sing. de Hierarchia & hierarchicis in fol.* La Congrégation défendit cet ouvrage. * Alegambe, *Bibl. S. J.*

CELMIS, père nourricier de Jupiter, fut, selon la fable, métamorphosé en diamant; & voici qu'elle en fut l'occasion. Jupiter,

Digitized by Google

piter, pendant qu'il étoit jeune, l'avoit beaucoup aimé; mais après avoir chaſſé Saturne, il ſe ſouvint que Celmis avoit révélé que Jupiter étoit mortel: c'eſt pourquoi ce Dieu le changea en diamant. * Ovide, *met.* 4. *fabl.* 7. Quelques-uns croient que Celmis étoit un homme fort modéré, qui ne s'abandonnoit point à la colère. On a feint, diſent-ils, qu'il avoit été changé en un diamant, parce qu'on ne peut faire d'impreſſion ſur cette pierre; & que s'il en faut croire Pline, *l.* 37. *c.* 10. il y en a une eſpèce qui a la vertu de réprimer la colère & la violence des paſſions. Ce mot vient ſelon quelques-uns de *Challamis*, en hébreu qui ſignifie une *pierre très-dure*.

CELMIS, un des Curetes ou Corybantes, lequel aïant couché, dit-on, avec la mère des Dieux, fut chaſſé par ſes autres frères. Il avoit le ſecret de donner au fer dans la forge une ſi grande dureté, que le fer de Celmis paſſa depuis en proverbe. * Scaliger, *ſur Euſeb.* Palmerius, *ſur les marbres d'Arondel.*

CELRED ou CEOLRED, Roi des Merciens en Angleterre qui ſuccéda à Ethelred, fut très-brave, & donna de grandes marques de valeur contre Inax, Roi des Saxons occidentaux; mais il ne put étendre ſa domination; car il fut prévenu de la mort en l'année 716. après un règne de huit ans. * Bede, qui vivoit de ſon tems, *hiſt. d'Angl.*

CELRIC, quatrième Roi de Weſtſex en Angleterre, dans le VI. ſiècle, ſuccéda à ſon oncle Geaulin, & gouverna ſix ans cet Etat avec beaucoup de prudence. * Bede & Polydore Virgile, *hiſt. d'Angl.*

CELSE Maphée de Veronne: *cherchez* MAFFE'E.

CELSI, Cardinal, *cherchez* CELSUS.

CELSUS, (Julius) ou JULIUS CELSUS, qui vivoit quelque tems avant la naiſſance de J. C. compoſa des commentaires de la vie de Jules Céſar, publiez en 1473. Divers Auteurs ſe ſont trompez au ſujet de cet Auteur, comme Voſſius l'a remarqué. * Voſſius, *inſt. orat. l.* 5. *& de hiſt. lat. l.* 1. *c.* 13.

CELSUS, Poëte plagiaire, qui vivoit environ 15. ou 20. ans avant l'Ere chrétienne. Horace lui donne quelques avis dans une de ſes épitres à Julius Florus, *l.* 1. *ep.* 3.

CELSUS, (Albinovanus) qui eſt différent de ce Poëte Plagiaire, dont nous venons de parler, à qui le même Horace a écrit la 8. lettre du 1. livre.

Celſo *gaudere*, *& bene rem gerere*, Albinovano
Muſa rogata refer, *&c.*

CELSUS, (Cornelius) qui vivoit dans le I. ſiècle, ſous l'Empire de Tibère, étoit Philoſophe de la ſecte d'Aſclépiade, & Médecin. Il a écrit de la Rhétorique, de l'art militaire, & huit livres de Médecine, que nous avons encore, & que Joſeph Scaliger avoit eu deſſein de donner de nouveau au public, comme Voſſius le remarque: mais depuis Jean-Antoine Vander Linden, publia en 1657. les 8. livres de Cornelius Celſus, à Leyden, où l'on en a fait l'an 1665. une autre édition *in* 12°. On en a donné une nouvelle à Amſterdam, avec des notes en 1687. * Quintilien, *l.* 9. 10. & 12. Voſſius, *de Phil. c.* 12. §. 4. Caſtellan. *in vit. illuſt. Med. &c.*

CELSUS, (Marius) fut déſigné Conſul par Neron. C'étoit un homme de mérite & de capacité, qui demeura toûjours fidèle à l'Empereur Galba, & qui avoit tâché d'amener les troupes d'Illyrie à ſon ſecours. Sa fidélité paſſa pour un crime, auprès de ceux qui ne s'étoient ſignalez dans le malheur de cet Empereur que par leur perfidie; de ſorte que, lorſqu'après la mort de ce Prince il vint au camp, pour y ſaluer Othon comme Empereur, les ſoldats ſe mirent à crier contre lui, & à demander ſa mort. Othon qui ſouhaitoit de le conſerver, craignoit que la mort d'un homme de cette qualité, & qui avoit été déſigné Conſul, ne fût le commencement d'un grand déſordre; mais comme il avoit plus de pouvoir pour faire des crimes, que pour les empêcher, il uſa d'adreſſe, & témoigna être fort irrité contre Celſus, & prêt à le faire mourir, s'il n'eût voulu auparavant apprendre de lui certaines choſes: ainſi il le fit arrêter, & charger de chaînes, pour ſatisfaire les ſoldats. Mais dès le lendemain il ſe le fit amener dans le Capitole; il l'embraſſa, & le pria d'oublier l'injure qu'il ne lui avoit faite que pour le ſauver. Celſus lui répondit, que n'étant coupable que d'avoir été fidèle à Galba, à qui il n'avoit point d'obligation, ſon crime lui étoit un gage de ce qu'il pouvoit attendre de lui. La généroſité de l'un & de l'autre fut eſtimée de tout le monde & des ſoldats même. Othon le mit auſſi-tôt au nombre de ſes intimes amis; & il en fit peu à peu un des Généraux de ſon armée, & Celſus ne lui fut pas moins fidèle qu'à Galba, & n'eut pas un ſuccès plus heureux. Il étoit un des Généraux qui perdirent la bataille de Bebriac, après laquelle l'Empereur Othon ſe tua d'un coup de poignard, laiſſant l'Empire à ſon compétiteur Vitellius, qui eut encore de l'eſtime pour Celſus, à qui il conſerva le Conſulat qu'il devoit exercer au mois de Juillet de l'an de J. C. 69. * De Tillemont, *hiſt. des Emp. tom.* 1.

CELSUS, (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, Juriſconſulte, qui vivoit dans le II. ſiècle, ſous l'Empire de Trajan & d'Adrien, avoit un fils de même nom, qui étoit auſſi très-ſçavant dans le Droit. C'eſt lui qui fut Conſul en 129. Il a compoſé vingt-neuf livres de digeſtes, vingt d'inſtituts, & 13. de lettres. * Bern. Rutilius, *in vit. Juriſc.*

CELSUS, (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, grand Juriſconſulte, étoit fils de cet autre dont j'ai parlé, qui fut auſſi Juriſconſulte, & Conſeiller d'Adrien, & qui fut beaucoup eſtimé en la Cour de Trajan. * Bernard Rutilius.

CELSUS, (Metianus) qui a vécu ſous l'Empire d'Alexandre Severe, étoit Juriſconſulte, & peut-être de la famille de Juventius. * Spartien. *in Adr.* Vulcatius Gallicanus, *in avid. Caſſ.* Lampridius, *in Alex. Sev.* Bernardus Rutilius, *in vit. Juriſc.*

CELSUS, (Publius) qui fut Conſul en 113. avec C. Claudius Criſpinus, eſt apparemment le même que celui qui avoit conſpiré contre Adrien, & qu'on fit mourir. *Conſultez* les Auteurs citez après Celſus Metianus.

CELSUS, Philoſophe de la ſecte d'Epicure, vivoit dans le II. ſiècle. C'eſt à lui que Lucien dédia ſon *pſeudomantis*. Il écrivit contre les Chrétiens un ouvrage qu'il intitula: *le diſcours véritable*, auquel Origène répondit par un autre en huit livres. Un ſaint Confeſſeur nommé Ambroiſe, engagea Origène à réfuter ce diſcours, auquel les Chrétiens n'avoient pas apparemment voulu répondre. Après avoir confondu la vanité de Celſus, qui ſe glorifioit de connoître toutes choſes; il répond ſur les impoſtures qu'on avoit accoûtumé de publier contre l'Egliſe. Celſus promettoit un autre ouvrage, dans lequel il s'engageoit d'enſeigner, de quelle ſorte devoient vivre ceux qui voudroient ſuivre les règles de la Philoſophie. Origène envoïa à Ambroiſe ſa réponſe au livre de Celſus, le priant de s'informer de ce ſecond ouvrage, & de le lui envoyer s'il le trouvoit; mais on ne ſçait pas ſi Celſus s'acquitta de ſa promeſſe, & s'il travailla à ce ſecond traité. * Origène, *cont. Celſ.* Euſebe, *hiſt. l.* 6. *c.* 26. Baronius, *A. C.* 132. *n.* 16. Volateran, *l.* 14. *Anthrop.* Gaſſendi. *l.* 2. *de la vie d'Epicure*, *c.* 6.

CELSUS, (Caïus Titus Cornelius) Tyran, qui s'éleva en Afrique du tems de l'Empereur Gallien vers l'an 265. les Africains l'obligèrent d'accepter l'Empire, & le revêtirent du voile d'une ſtatuë, pour lui ſervir de manteau impérial: mais ſept jours après il fut tué. Les habitans de Siccé laiſſèrent manger ſon corps aux chiens, & par un nouveau genre de ſupplice, ils attachèrent ſon effigie à une potence. * Trebellius Pollio, *vies des trente Tyrans.*

CELSUS, (Angelo) Romain, Auditeur de Rote, qui fut créé Cardinal par Alexandre VII. en 1664. a donné *deciſiones Rotæ*; & mourut le 7. Novembre 1671. âgé de 71. ans. * *Biblioth. hiſt. des Auteurs de Droit.* Par Denys Simon, *edit. Paris* 1692.

¶ CELTES, anciens peuples des Gaules. Quelques-uns les font deſcendre d'Aſcenez, fils de Gomer, fils de Japheth; les autres, comme Appien Alexandrin, attribuënt leur origine à Polypheme & Galathée, qu'il dit avoir eu trois fils, Celtus, Gallus, & Illyricus. Les autres tirent ce nom de *Celtes*, qu'ils font IX. Roi des anciens Gaulois. Les plus anciens Auteurs Grecs, comme Hérodote, le donnent indifféremment aux Gaulois & aux Allemands. Ceux qui ont examiné de plus près ce nom, comme Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolomée, Strabon, Athenée, Joſephe, &c. ne le donnent qu'aux Gaulois originaires. D'autres y ajoûtent les Eſpagnols, croïant avec quelque eſpèce de raiſon que les Celtes avoient fait alliance avec les Ibériens, & que c'étoit delà qu'étoit venu le nom de Celtibériens: c'eſt le ſentiment de Lucain, *l.* 4. *pharſ.*

—— *Profugique à gente vetuſta.*
Gallorum Celtæ miſcentes nomen Iberi.

Quoiqu'il en ſoit, ce nom n'a été proprement donné qu'à des peuples des Gaules. L'Empire des Celtes fut célèbre ſous le règne d'Ambigat, Prince des Berruiers, qui règnoit du tems que Tarquin l'*Ancien* commandoit à Rome, comme Tite-Live le remarque. Ce fut vers l'an 164. de Rome, & 590. avant Jéſus-Chriſt. Deux deſcendans de ce Prince ſe ſignalérent par de fameuſes Colonies qu'ils conduiſirent en Italie & dans l'Allemagne; celle-ci ſous Segoveſe; & l'autre ſous Belloveſe. Du tems de Céſar ces mêmes Celtes tenoient encore tout ce qui eſt depuis le Rhin juſques à l'Océan, entre le mont de Voge; les rivières de Marne & de Seine d'un côté; & le Rhône, les montagnes des Cevennes, & la Garonne de l'autre. Après Céſar, ſa région de ces Celtes fut appellée Gaule Celtique ou Lyonnoiſe; & Auguſte voulut qu'elle fût bornée des rivières du Rhône, Marne, Seine, Loire, & de la grande Mer océane. * Hérodote, *l.* 2. *&* 4. Tite-Live, *l.* 5. Strabon, *l.* 4. Ceſar *de bell. Gall.* Bodin, *t.* 9. *meth.* Cluvier. Briet. Sanſon, &c.

CELTES, ancien peuple d'Allemagne iſſu des Scythes, qui étoient des deſcendans de *Gomer* & de *Magog* les fils de Japhet. Gomer eut trois fils *Aſkenas*, *Riphat* & *Togarma*, dont ſortirent les Scythes, les Cymmériens, les Phrygiens, les Myſiens, les Bithyniens, les Askaniens, les Sarmates, les Germains & les Gaulois. Saumaiſe & quelques autres comme Junius, Hornius, Cluvier & Scrieck ont prouvé que la Scythie ſeptentrionale a fourni des habitans à toute l'Europe & à une partie de l'Aſie; auſſi trouve-t-on au prémier livre de Strabon qu'il y eſt parlé des Celto-Scythes, Κελτο-σκυται. Pour ce qui eſt de l'origine du nom des *Celtes* ou *Keltes*, les Sçavans ne ſont pas d'accord. Les uns dérivent ce nom du mot Allemand *Kelte*, qui ſignifie *froidure*; ils ajoûtent que ce nom fut donné aux *Celtes*, parce qu'ils étoient ſortis des païs froids du Septentrion. D'autres comme le célèbre *Outhof*, croïent que le nom des Celtes doit être dérivé de l'hébreu ou du Chaldéen, parce qu'ils ſont deſcendus de Gomer. Ils trouvent donc que *Celte* vient de חלתא, *couleur de Saffran*, puiſque חלת ſignifie *du Saffran* ou la *couleur jaune*.

Ils ajoûtent qu'il faut dériver de la même origine le nom d'une fleur jaune nommée Κάλθη, *Kalthe*. Le même Outhof montre que les anciens Germains & Gaulois ont été appellés τὰ ξανθὰ ἔθνη, *les peuples roux* ou *jaunes*, & ξανθότριχες, *ceux qui ont les cheveux roux* ou *jaunes*. Cette chevelure les rendit formidables comme le remarque Clément d'Alexandrie au liv. III. Pædag. Claudien dit auſſi in Ruffin. lib. II. v. 110.

Inde truces flavo comitantur vertice Galli.

Strabon & ſaint Jérôme témoignent la même choſe des Gaulois & des Germains ou des Celtes. Martial écrit ſur le même ton :

Cauſtica Teutonicos aſcendit ſpuma capillos.

Et Tacite écrivant des Germains dit : *Rutila coma, magna corpora, ad impetum valentia.* Il y en a encore qui ont prétendu dériver le nom des Celtes, du mot allemand *Gelt*, qui veut dire de l'*argent monoyé*, *pecunia*, ou de *geiten*, qui ſignifie *valoir*. * Scriecky, *origin. Celticar. lib.* 1. *n.* 49. & *præfat. pag.* 7. Bocharti, *Phaleg. lib.* 3. *cap.* 6. Buxtorfii *Lexic. Talmud. col.* 779. Joh. Bodæi Stapel, *not. in Theophraſti Hiſt. plant. lib.* 7. *c.* 8. *p.* 822. Ammianus Marcellinus. *lib.* 15. *pag.* 60. Schedius *de Dis Germanis Syngr. II. cap.* 4. Cluverius *de antiq. German. lib.* 1. *c.* 15. Outhofs *Verhaal van alle Water vlœden p.* 128. 129. Perizonius *in not. ad Ælian. var. hiſt. lib.* 12. *c.* 23.

CELTESPROTUTIUS, (Conrad) natif de Schweinfurt ſur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, nâquit en 1459. & fut fort eſtimé de l'Empereur Fréderic III. ou IV. ſelon d'autres, des mains duquel il fut le prémier Poëte allemand qui reçut le laurier poëtique, à la ſollicitation de Fréderic Duc de Saxe. Celtes avoit été diſciple de Rodolphe Agricola en Allemagne, & de Marcile Ficin, de Sabellicus, de Pomponius, & de pluſieurs autres grands hommes en Italie. Ses poëſies aſſez bonnes pour ſon ſiècle le rendirent célèbre, auſſi-bien que ſes ouvrages d'Hiſtoire & de Géographie. Il mourut à Vienne en Autriche, où il enſeignoit, âgé de 49. ans en 1505. ou plûtôt en 1508. ſelon Lambecius. Nous avons une édition de ſes Poëſies à Nuremberg en 1502. Celtes avoit été auſſi prémier Bibliothécaire des Empereurs d'Allemagne. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de ſçavans en Allemagne, auquel il ne pût diſputer le rang de préſéance ; mais il faut convenir que ce grand païs a produit dans la ſuite des Poëtes plus habiles & plus ſages que lui. * Lilius Giraldus, *dial.* 2. *des Poëtes de ſon tems.* Voſſius *des Hiſt. lat. l.* 3. *c.* 10. Fiſchard, Melchior Adam, &c. Baillet, *jugemens des Sçavans, tom.* 7. *p.* 83.

CELTIBERIENS, peuples de l'ancienne Gaule, étoient des Celtes qui paſſèrent en Eſpagne, qui s'y établirent le long de l'Iber, & qui firent alliance avec les Ibériens en Aragon, & puis en Caſtille. Ils étoient bons ſoldats, & réſiſtèrent avec courage aux Romains & aux Carthaginois : auſſi Florus les appelle *la force d'Eſpagne*. Ce nom de Celtiberiens étoit formé de celui des Celtes & de celui des Ibériens, comme nous l'avons remarqué après Lucain, en parlant des Celtes. Martial eſt auſſi de ce ſentiment, *l.* 4. *epigr.* 55.

Nos Celtis geniti & ex Iberis.

Les anciens Auteurs parlent ſouvent de la force, du courage, & de l'adreſſe des Celtibériens qui étoient diviſez en diverſes ſortes de peuples, dont il y en avoit quatre principaux. * Diodore, *l.* 6. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 1. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Mariana, *hiſt.* Dupleix, *l.* 2. *des mémoires des Gaules, c.* 41. *& ſuiv.* Nonius, *c.* 48. *hiſp.* Merula. Botero.

CEMARE, Auteur grec, a écrit une hiſtoire des Indes. Il eſt allegué par Plutarque dans le dixième livre des fleuves.

CEMELE'E, ou CEMENELE'E, aujourd'hui *Cimella*, ville ruinée dans les Alpes maritimes près de Nice en Provence. On l'avoit ainſi appellée à cauſe du voiſinage du mont *Cemenus*, qui renfermoit tout l'eſpace, qui eſt depuis la ſource du Var, juſqu'à ſon embouchure dans la mer. Elle étoit compriſe dans les Gaules ; & Pline & Ptolomée la nomment la ville *des Vediantiens*. Elle fut auſſi la Capitale & le ſiège du Gouverneur des Alpes maritimes. Les Romains y avoient établi leur ſéjour, comme il ſe voit par les inſcriptions & les tombeaux qu'on y trouve : mais ſa grandeur ancienne paroît encore mieux, par le reſte d'un amphithéâtre fort ample, par les grands canaux qu'on a trouvez depuis peu, & par les ruines du Temple d'Apollon. Cette ville fut auſſi le ſiège d'un Evêque ; & elle a eu pluſieurs Prélats illuſtres par leur ſainteté, comme Amantius qui aſſiſta l'an 381. au Concile d'Aquilée ; Valerien, dont il eſt parlé dans les épitres de ſaint Léon, au ſujet de la querelle qui ſurvint entre Théodore de Frejus, & Valérien Maxime de Riez, & Fauſte Abbé de Lerins : il nous a laiſſé auſſi vingt homélies ; & Auxanius, dont il eſt parlé dans les actes du Synode que le Pape Hilaire tint à Rome l'an 465. Ingenuus d'Ambrun qui s'y trouva, ſe plaignit au Pape de l'uſurpation de quelques droits de ſon Egliſe, faite par cet Auxianus, ſur un faux expoſé à la ſainteté, & Hilaire écrivit *epiſt.* 4. à Léonce d'Arles, à Veran de Vence, & à Victurus, pour cette affaire, &c. Au reſte Cemelée fut ruinée par les Goths & les Vandales, dans le VI. ſiècle, comme quelques Auteurs l'ont crû ; ou par les Lombards, ou les Sarrazins dans le VII. ou le VIII. ſuivant le ſentiment des autres. Le ſiège épiſcopal a été transféré à Nice, qui n'étoit qu'un bourg, tandis que Cemelée étoit dans ſa ſplendeur. * Pierre Jofredi, *hiſt. des Evêques de Nice.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. T. III. p.* 785. Gueſnay, *hiſt. de Marſeille.* Godeau, *hiſt. eccleſ. T. III. l.* 3. *num.* 6. Theophile Rainaud, *en ſa défenſe pour Valerien c.* 1. *& ſuiv.*

† CEMENTARIUS, (Alexandre) ſurnommé le *Théologien*, ſçavant Anglois, qui prêcha publiquement en 1209. que J. C. n'avoit donné à ſaint Pierre qu'un pouvoir ſpirituel & que par conſéquent le Pape ne devoit s'arroger aucun pouvoir dans les affaires temporelles & ſéculières. * The Compleat *hiſtory of England, vol.* 1. *pag.* 169.

CENACLE de Jéruſalem, grand bâtiment ſur le mont de Sion, au côté méridional de la ville, où l'on voit encore une Egliſe couverte d'un dôme, avec un Convent qui appartenoit autrefois aux Religieux de ſaint François, qui ſont à préſent à ſaint Sauveur. La tradition tient que l'Egliſe a été bâtie ſur les fondemens de la maiſon où Jéſus-Chriſt fit la dernière Cène avec ſes Apôtres, & où le ſaint Eſprit deſcendit le jour de la Pentecôte. C'eſt en ce même lieu que nôtre Seigneur inſtitua le très-ſaint Sacrement de l'autel ; & qu'il apparut à ſes diſciples après ſa réſurrection. L'Impératrice ſainte Hélène renferma dans l'enclos de cette Egliſe, les tombeaux du Roi David, & de ſes ſucceſſeurs Solomon, Roboam, & autres, dont les ſépultures étoient ſur le mont de Sion. Ce ſuperbe édifice fut ruiné par les Infidèles vers l'an 640. puis rétabli par les Chrétiens vers l'an 1044. mais ce ne fut pas avec la même magnificence. Cette Egliſe ſubſiſtoit encore du tems de Godefroy, prémier Roi de Jéruſalem, qui y mit un Prieur, avec des Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin. L'an 1313. Robert Roi de Naples & de Jéruſalem, y fit bâtir un Convent pour les Religieux de ſaint François, qui avoient la garde du ſaint Sépulchre ; mais ces Religieux en furent chaſſez par les Turcs l'an 1560. L'Egliſe que l'on voit à préſent a été relevée ſur les fondemens de celle que ſainte Hélène y avoit fait bâtir. Elle eſt diviſée en quatre parties, deux baſſes & deux hautes. Le bas eſt une ſalle longue de vingt-quatre pas, & large de ſeize, qui eſt le lieu où Jéſus-Chriſt lava les pieds à ſes Apôtres. De cette ſalle on entre dans l'autre de plein pied, qui eſt un peu plus petite ; & n'a que vingt pas de longueur & quatorze de largeur. On y voit un tombeau, qu'on tient être en la même place que celui de David. Le haut contient deux chambres, au deſſus des deux ſalles, & de la même grandeur : la prémière eſt celle où le ſaint Eſprit deſcendit ſur les Apôtres le jour de la Pentecôte, & l'autre eſt le lieu où nôtre Seigneur fit la Cène, inſtitua le très-ſaint Sacrement, & où il apparut à ſes Apôtres après ſa réſurrection. Tous ces ſaints lieux ſont prophanez par les Turcs qui les occupent. Néanmoins le Père Gardien de Jéruſalem retient toûjours le titre de Gardien du mont Sion, pour conſerver la mémoire de ce droit. * Doubdan, *Voyage de la Terre-ſainte.*

CENALIS, (Robert) Evêque d'Avranche en Normandie, docte Prélat du XVI. ſiècle, étoit natif de Paris, où il reçut le bonnet de Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1513. Le Roi François I. le nomma en 1523. à l'Evêché de Vence, qu'il quitta le 7. May 1530. pour celui de Riez, où il publia des ordonnances ſynodales, & d'où il fut enfin transféré à celui d'Avranches, en 1532. Il compoſa une Hiſtoire de France, qu'il dédia au Roi Henri II. & cet ouvrage fut bien-tôt ſuivi d'un autre, qui comprenoit l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Normandie. On a encore de lui un écrit contre la formule publiée par l'Empereur Charles V. ſous le nom d'*interim* ; un traité des poids & des meſures ; & un autre intitulé *Larva Sycophantica in Calvinum* ; & pluſieurs autres ouvrages de controverſes, &c. Il mourut en 1560. à Paris. L'on voit ſa ſtatuë d'airain, avec ſon tombeau & ſon épitaphe dans l'Egliſe de ſaint Paul. * Poſſevin, *in App. ſacr.* Genebrard, *in chron.* Sponde, *in annal.* Bartel, *de Epiſc. Rejenſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Abrinc. Rejenſ. & Venc. &c.* M. du Pin, *bibliotb. des Auteurs eccléſiaſtiques XVI. ſiècle.*

CENCHRE'E, port de mer de la ville de Corinthe dans l'Archipel, où ſaint Paul ſe fit couper les cheveux, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait. Il eſt éloigné de Corinthe de ſoixante & dix ſtades. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent. * Baudrand.

CENCHRIS, femme de *Cinyras*, Roi de Chypre, & mère de *Myrrha*, ayant oſé ſe vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que n'étoit Vénus ; cette Déeſſe, dit la fable, pour ſe vanger de l'orgüeil de la mère, permit que la fille brûlât pour ſon père d'une flamme inceſtueuſe qu'elle trouva moyen de ſatisfaire, ſans qu'il le ſçût, par l'adreſſe & l'entremiſe de ſa nourrice. Myrra ſe voyant enceinte, & voulant cacher ſon crime, ſe retira dans les foreſts, où Vénus qui en eut pitié, la changea en un arbre, d'où nâquit Adonis, & d'où coule la Myrrhe. Hygin, *Fab.* 58. Le Scholiaſte de Theocrite *Idille.* 1. n'attribuë pas ce malheur à l'orgüeil de Cenchris, mais à celui de Myrrha qui attira ſur elle la colère de Vénus, parce qu'en ſe peignant, elle ſe vantoit d'avoir de plus beaux cheveux que cette Déeſſe.

CENCI, (Balthaſar) Cardinal, Archevêque de Fermo Romain, né le 20. Janvier 1648. Maître de chambre du Pape Innocent XII. qui le nomma Cardinal *in petto*, dans la promotion du 12. Décembre 1695. & ne le déclara que le 11. Novembre 1697. le 16. du même mois ſa Sainteté le déclara Evêque de Ferrare ; mais le 20. au lieu de cet Evêché, elle lui donna l'Archevêché de Fermo. Il mourut au mois de May 1709. d'une hydropiſie de poitrine, en ſa 62. année. * *Mémoires du tems.*

CENCIUS, Chanoine de ſainte Marie majeure à Rome, & Ca-

Digitized by Google

Camerier ou Chambellan du Pape Céleſtin III. vivoit ſur la fin du XII. ſiècle. Il fit un recueil des revenus & des ſervices qui étoient dûs à l'Egliſe romaine, avec les titres. Cet ouvrage eſt encore conſervé dans la bibliothèque du Vatican. * Baronius, *A. C.* 1193.

¶ CENDEBE'E, Général des troupes d'Antiochus Sidétés, fils de Démétrius Roy de Sirie. Ce Prince s'étant brouillé avec Simon grand Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le Gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendebée, avec ordre de fortifier *Gedar*, ou *Gadara*, & de faire le dégat dans la Judée, 1. Macc. 15. v. 38. Cendebée vint donc à Jomnia, fortifia Gédar, & fit des courſes ſur les terres des Juifs. Jean avertit Simon ſon Père de tout ce qui ſe paſſoit. Alors Simon envoïa ſes deux fils *Jean* & *Judas* avec des troupes pour s'oppoſer à Cendebée; ne pouvant y aller lui même à cauſe de ſon grand âge. L'armée des Maccabées montoit à vingt mille hommes, celle de Cendebée étoit plus forte. Un torrent ſéparoit les deux armées. *Jean*, pour animer ſes troupes au combat le paſſa le prémier. Dès que le torrent fut paſſé, Jean rangea ſes troupes en bataille, & on ſonna des trompettes ſacrées. Peu après Cendebée plia, prit la fuite, avec perte. Juda frère de Jean fut bleſſé; Mais Jean pourſuivit Cendebée juſques à *Gédar* ou *Cedron* qu'il avoit fait fortifier, ceci arriva l'an 138. avant l'Ere vulgaire. 1. Macc. *eb.* 16. D. Calmet *Dict.*

CENDRES, que les Romains appelloient *Cineres* & *Reliquiæ*, les reſtes des corps qu'on brûloit à Rome après leur mort. Le corps eſtant brûlé, la mère, la femme, les enfans, ou les parens du défunt, revêtus de deuil, ramaſſoient les cendres & les os qui n'avoient pas eſté conſumez par le feu. Ils commençoient cette action par invoquer les Dieux Manes, & l'ame du défunt, le priant d'avoir agréable ce pieux devoir qu'ils lui alloient rendre; puis ſe lavant les mains, & verſant ſur le brazier du vin & du lait, ils ramaſſoient les cendres & les os qu'ils arroſoient de vin & de lait. Le prémier os qu'ils recüeilloient s'appelloit *os rejectum*, ſelon Varron, ou *exceptum*; parce qu'il ſervoit à achever le reſte des funérailles. Les reſtes ainſi arroſez, ils les renfermoient dans une urne faite de différente matière, & venoient pleurer deſſus; ils renfermoient ces larmes dans de petits vaſes appellez *lacrymatoria*, *des lacrimatoires*, qu'ils mettoient au fonds de l'urne; puis le Prêtre faiſoit une aſperſion ſur l'urne, & ſur les aſſiſtans pour les purifier, avec une branche de romarin, de laurier, ou d'olivier, (comme fit Enée aux obſéques du Trompète Miſene) & congédioit l'aſſemblée par ce mot, *I*, *licet*, allez-vous-en, vous pouvez vous retirer.

Il y auroit ici une difficulté, pour ſçavoir comment ils pouvoient recüeillir les cendres & les os parmi tant d'animaux, & tant de choſes qu'ils brûloient avec le corps; mais on trouvera cette difficulté éclaircie ſous le mot CADAVRE.

† CENDRES, ſorte de ſuplice chez les anciens Perſans. On rempliſſoit de cendres juſqu'à une certaine hauteur, une tour des plus hautes. Du haut de cette tour on jettoit le criminel dedans, la tête la prémière; & enſuite, avec une rouë, on remuoit ſans ceſſe cette cendre autour de lui, juſqu'à ce qu'enfin elle l'étouſât. C'eſt ainſi qu'Ochus fit mourir Sogdien ſon frère. * Prideaux *Hiſtoire des Juifs &c. T. 2. p.* 274.

CENE, ou pour parler plus ſelon l'uſage, *Souper*, vient du mot *cœna* dérivé du grec κοινὴ ou κοινὰ c'eſt-à-dire, *communis*, parce que les anciens Grecs & Romains ſoupoient ordinairement enſemble & en compagnie, dinant ordinairement ſeuls. Le ſouper eſtoit le meilleur de leurs repas. Ils déjeunoient le matin fort legérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur. Ils appelloient ce repas en latin *jentaculum*, & en grec ἀκρατισμα & ἀκρατισμος, d'ἄκρατος, qui ſignifie du vin pur: le ſecond repas eſtoit le *prandium*, le *dîner* de πρὰν le matin & ἄριον ou ἄριστον, qui ſignifie ſimple & fort ſobre. Ils avoient encore un quatrième repas qu'ils faiſoient quelquefois, qu'ils appelloient *comeſſatio*, une *collation*, ou un *revillon*. Suétone fait mention de ces quatre repas dans la vie de Vitellius, *Epulas trifariam ſemper, interdum quadrifariam diſpertiebat, in jentacula & prandia, & cœnas, comeſſationeſque.*

Ces ſoupers ſe faiſoient de différentes manières. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un ſouper ſplendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs Courtiſans & à leurs amis, qui leur avoient fait cortège dans leurs viſites ou dans la pourſuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépenſe & l'embarras, leur faiſoient diſtribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à ſouper; & cette diſtribution s'appelloit *Sportula*.

Domitien retrancha ces diſtributions, & rétablit les feſtins appellez *cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone, *ſportulas publicas ſuſtulit, revocata cœnarum rectarum conſuetudine.* Voici les noms que l'on donnoit à ces ſoupers ou repas ſelon leurs différences.

Cœna dapſilis: un feſtin abondant en viandes, ſoit que ce mot vienne de *dapes*, qui ſignifie, *des viandes exquiſes*, ou du grec δαψιλεια *abondance de toutes choſes.*

Cœna acromatica du mot grec ἀκρωμα, qui ſignifie *une converſation plaiſante & agréable*: c'eſt *un ſouper où l'on dit quantité de bons mots pour ſe divertir.*

Il y avoit de plus *Cœna adventa, intervallata, novendialis & duodenaria*, appellé en grec δωδεκάθεος, parce que les conviez eſtoient au nombre de douze habillez en Dieux & en Déeſſes. Il y avoit encore un autre ſouper pontifical, que le ſouverain Prêtre donnoit le jour de ſon inauguration.

Ils ſoupoient pour l'ordinaire en Eté à la neuvième heure du jour, c'eſt-à-dire, vers les quatre heures du ſoir, au Printemps & en Automne à trois heures, & en Hyver à deux; car les Romains auſſi bien que les Grecs ont fort changé là-deſſus, ſoûpant tantôt à une heure, & tantôt à une autre, comme on le peut remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en ſe mettant à table une robe qu'ils appelloient *veſtis cœnatoria* ou *pallium cœnatorium*, dont Martial fait mention.

Il y avoit donc une table dreſſée au milieu de trois lits ſur laquelle on mangeoit; une autre pour ſervir de buffet, nommée *abacus*, ſur laquelle on mettoit ſes verres, le deſſert, &c. Varron parle de quatre ſortes de tables; celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *urnarium* où l'on mettoit les pots, les vaſes, les flacons & les baſſins: une troiſiéme appellée *Cylabantum*, du grec κυλιξ, qui ſignifie *banap* ou *taſſe*; & la quatrième table ſe nommoit *earthulum*, où l'on diſtribuoit les viandes qu'on ſervoit enſuite par portion à chaque convié. A l'entour des lits & de la table, il y avoit un marche-pied un peu élevé ſur lequel eſtoient aſſis leurs enfans qui mangeoient avec eux, ſelon le témoignage de Suétone dans la vie de l'Empereur Claude, *eb.* 32. *Adhibebat omni cœna & liberos ſuos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum ſedentes veſcerentur.* Ils ne ſe ſervoient point de nappes, & ils avoient des valets, dont les uns eſtoient employez à nettoyer les tables, lorſqu'on avoit deſſervi pour apporter un autre ſervice; les autres avoient ſoin de balayer ce qui tomboit de la table; & ce que l'on crachoit; quelques-uns tenoient de grands évantails pour faire du frais, & pour chaſſer les mouches; & d'autres enfin eſtoient pour ſervir à boire & à manger: c'eſt ce que nous dit Horace.

His ubi ſublatis, puer alte cinctus, acernam
Gauſape purpureo menſam perterſit, & alter
Sublegit quodcunque jaceret inutile, quodque
Poſſet cœnantes offendere. Sat. 8. lib. 11.

Ils ſervoient ordinairement à trois ſervices: le prémier ſervice ou l'entrée de table appellé *ante cœna* ou *guſtatio*, où l'on ſervoit des mûres, des œufs & choſes ſemblables; le ſecond s'appelloit proprement *cœna*, *& caput cœnæ*, où l'on ſervoit les viandes les plus éxquiſes; & le troiſième eſtoit le deſſert appellé *bellaria menſa pomorum*: c'eſt ce que nous liſons dans Suétone, *cœnam ternis ferculis prabebat*, parlant d'Auguſte. On búvoit à l'entrée du repas un coup de vin grec; mais Céſar dans les feſtins qu'il fit au peuple, fit ſervir de quatre ſortes de vins, de Chio, de Lesbos, de Falerne, & le Mamertin.

Ils faiſoient des éffuſions de vin aux Dieux, au commencement & à la fin du ſouper, & búvoient chacun dans une même taſſe fort grande, qu'on empliſſoit de vin après en avoir fait les effuſions.

Nec priùs epulas aut munera grata Lyæi;
Fas cuiquam tetigiſſe fuit, quàm multa precatus
In menſam .... Sacrum Fas cui libavit honorem.
Sil. Ital.

Virgile parle de ces ſortes d'effuſions faites à la fin du repas que Didon donna à Enée, *l.* 1. *de l'Enéide*, *v.* 722. Pendant le repas il y avoit un des domeſtiques qui faiſoit la lecture de quelque livre: enſuite les convives, les valets & les ſervantes chantoient dans le cours du repas. Ils regardoient comme une débauche de prolonger le ſouper juſques après le coucher du ſoleil, c'eſt ce que nous apprend ce vers d'Homere, *Odiſſ. lib.* 3. *v.* 335.

Jam enim lumen ivit ſub occaſum, neque decet.
Diu Deorum in epulo ſedere, ſed redire.

Cet uſage dura juſqu'au temps de Néron, qui, ſelon Suétone, faiſoit durer les repas depuis le milieu du jour, juſqu'au milieu de la nuit: *Epulas à medio die, ad mediam noctem protraxiſſe.* * Voyez dans Lucien, la deſcription d'un feſtin de nôces, au dialogue intitulé, *les Lapites. Antiqq. grec. & rom.* Roſin. Dempſter, *Paralipp.* Pitiſcus, *Antiqq. Lexicon. &c.*

CENEDA, en latin, *Ceneta* & *Ceneda Agathia*, ville d'Italie, dans la Marche Treviſane, du domaine de Veniſe, avec Evêché ſuffragant d'Aquilée. Elle eſt petite, mais aſſez peuplée, & ſujette à ſon Evêque propre, qui réſide d'ordinaire à Serravalle à deux milles de là. * Leand. Alberti.

CENEDO (Jean-Jérôme) natif de Sarragoce, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il fut fait Maiſtre de Théologie en 1605. Il avoit acquis une grande connoiſſance: même il profeſſa publiquement le Droit canon à Sarragoce, dès l'an 1616. ce qu'il faiſoit encore en 1627. On a de lui deux ouvrages, qui parurent en ces années là; le prémier en eſpagnol, *de la pauvreté religieuſe*; le ſecond en latin, eſt un *recüeil de queſtions canoniques & civiles*, que Pierre Jérôme Cenedo ſon frère avoit commencé, & auquel il mit la dernière main. * Echard, *ſcript. Ordin. Prad. t.* 2.

CENE'E, (*Ceneus*) l'un des Lapithes, avoit eſté fille, à ce que diſent les Poëtes, & s'eſtoit nommé *Cenis*. Cette fille ſe voyant aimée de Neptune, le pria de la changer en un homme, mais en un homme invulnérable; & elle obtint ce qu'elle demanda. Depuis ſous le nom de Cenée, elle aſſiſta aux nôces de Pirithoüs & combatit contre les Centaures, qui l'étouffèrent ſous la peſanteur des arbres, qu'ils jettèrent ſur ſon corps. Neptune,

Digitized by Google

ptune, qui se souvint de l'avoir aimée, ne voulut pas qu'elle périt entièrement, & la métamorphosa en oiseau. * Ovide, *Metam. liv.* 12. *v.* 531. *Æneid. l.* 6. *v.* 448.

CENERETH, ou CENEROTH, ville de la Tribu de Nephtali ou de Zabulon, qui a donné le nom à toute la contrée voisine & même au *lac de Tibériade*, autrement appellé, *mer de Galilée*, *lac de Cenereth*, *de Cenerotb & de Genezareth*. On croit que *Cenereth* est la même que *Tibériade*. *Voyez* GENEZARETH. * Josué, XI. 2. XII. 3. XIX. 3. Nomb. XXXIV. 11. Deut. CXI. 17. Sanson.

CENEVALK, septième Roi des Saxons occidentaux, ou de Westsex en Angleterre, dans le VII. siècle, prit le sceptre après Cinigilse. Pende, Roi de Mercie, le dépoüilla de ses Etats pour se venger d'une injure reçûë en la personne de sa sœur, que ce Prince avoit épousée, & puis répudiée. Il se retira vers Anne, Roi des Anglois orientaux, chez lequel ayant demeuré près de trois ans, il se fit Chrétien. Depuis se mettant en campagne avec quelques amis que sa mauvaise fortune lui avoit laissez, il recouvra son Royaume, & conquit une partie de celui de Mercie sur Wiskere, fils de Pende. * Du Chêne, *hist. d'Anglet.*

CENEZ, Juge d'Israël, dans Josèphe. *Voyez* OTHONIEL.

¶ CENEZE'ENS, l'un des dix peuples de Chananée, dont il est fait mention. Genes. XV. 19. On croit que les Cénézéens demeuroient dans les montagnes qui sont au midi de la Judée. *Cenez* fils d'Eliphas, prit aparemment son nom des Cénézéens au milieu desquels il s'établit. D. Calmet *Dict.*

CENI, païs de la Palestine, dans la Tribu de Juda sur lequel David feignit à Achis de faire des courses, 1. Rois XXVII. 10. XXX. 29. c'est peut-être le pays des Cinéens qui estoient amis des Israëlites *Ibid.* XV. 6.

CENIS. *Voyez* CENE'E *ci-devant.*

CENIS, ou MONT-CENIS, est le nom moderne de ce passage fameux des Alpes, qui sépare la Savoye du Piedmont, & que les Anciens appelloient *Alpes Cottiæ.*

CENOBITES, est le nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui avoient embrassé la vie monastique, & qui vivoient en Communauté, pour les distinguer des autres Moines qui vivoient dans la solitude, & que l'on nommoit *Hermites* ou *Anachorètes.* * Mezeray, *au commencement de son Abrégé Chronol.*

¶ CENOMANS; c'est ainsi qu'on nomma les anciens peuples qui habitèrent autrefois le Païs où se trouve aujourd'huy la ville du *Mans* en France. Environ 170. ans après la fondation de Rome, un grand nombre de Cenomans fondit sur la partie supérieure de l'Italie & fixa sa demeure dans les Provinces où sont aujourd'huy les villes de Bresce, de Bergame & de Mantoüe; c'est la raison pour laquelle les habitans du territoire de Mantoüe furent autrefois appellés *Cenomans.* * Ortelii *Thesaurus Geograph.* Délices *de l'Italie*, I. p. 22. 25. VI. p. 156. &c.

CENSALIUS (François) Avocat à Naples, a fait des observations sur Peregrinus, *de fidei-commissis*, imprimées *in folio* à Lyon en 1672. avec quelques autres opuscules de Peregrinus. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.* Par Denys Simon, *edit. Paris. in douze* 1692.

CENSALIUS, (André) di Vitulano, Docteur & Noble de Benevent & frère de François Censalius, a esté Auditeur des Rotes de Perouse, de Lucques, & de Gènes, Auditeur général de la Province d'Ombrie, Conseiller & Président au Conseil du Duc de Parme & de Plaisance, & son Ambassadeur à Rome. Cet Auteur a fait, *Declaratio ad Text. in leg. Unit. Cod. si quis imperat. maledix.* où il traite du crime de Lèze-Majesté, imprimé à Gènes en 1660. *in Fol. Decisiones Perusina & Luenses*, 2. tomes. *Semicenturia & decisionum Rotæ Romanæ in materia de fidei-commisso*, qui se trouve à la fin des observations de François Censalius sur Peregrinus. * *Biblioth. Histor. des Aut. de Droit. edit. Paris, in douze*, 1692.

CENSE, (le) *Census* ou la *reveuë générale* du peuple Romain, qui se faisoit de cinq ans en cinq ans par les Censeurs. Le Roi Servius Tullius institua le cense, & ce fut lui qui le premier fit le dénombrement du peuple Romain, pour sçavoir précisément quel nombre il pouvoit avoir de combattans, & quel secours d'argent il en pourroit tirer. Chaque Citoïen Romain, ou celui qui avoit droit de Bourgeoisie, estoit obligé de donner une déclaration fidelle de ses biens, de ses enfans, de ses esclaves, & de ses affranchis, sous peine de confiscation des biens qu'il n'auroit point déclarez. Les Censeurs de leur côté estoient tenus d'avoir un régistre exact de toutes ces déclarations, & de veiller soigneusement à ce qu'aucun étranger ne s'y fît inscrire par surprise, *ne quis in censorias tabulas irreperet.*

Les trois Ordres de la République; sçavoir le Sénat, les Chevaliers & le peuple estoient compris dans ce dénombrement. Le prémier s'appelloit *Lectio & recitatio Senatûs*; le second, *Censio*, *recensio* & *recognitio*; & le troisième, *Census* ou *Lustrum*: car le Censeur estant assis sur sa chaise curule, commandoit à l'Huissier d'appeller les Sénateurs, chacun par son nom, *legebant* ou *recitabant Senatum.* Ils raïoient de dessus la liste le nom de ceux qu'ils vouloient dépose à cause de leurs mauvaises mœurs, & ils en substituoient d'autres en leur place, que l'on tiroit du nombre des Chevaliers: ce qu'ils exprimoient par ces mots *legere in Senatum.*

Ils faisoient ensuite la revûë des Chevaliers, qu'on appelloit les uns après les autres; & lorsqu'il n'y avoit rien à dire à leur conduite, le Censeur lui disoit *prætri & tradue equum*: que si au contraire il y avoit quelque chose à reprendre, on lui ôtoit le cheval & la pension, *equus adimebatur.* Après cela on passoit à la revûë du peuple, non seulement de la ville de Rome; mais encore des autres villes municipales qui avoient le droit de Bourgeoisie romaine, dont on envoyoit les noms aux Censeurs. Lorsqu'il y avoit à redire à leurs mœurs; on les dégradoit, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille, *ærarios fieri & in Ceritum tabulas referri*: par ce que les habitans de la petite ville de Ceré obtinrent à la vérité la qualité de Citoïens Romains, mais n'avoient pas obtenu le droit de suffrage.

Le cense ainsi achevé, on indiquoit à certain jour une assemblée dans le champ de Mars, pour assister au sacrifice d'expiation. Le peuple s'y trouvoit en armes divisé par classes ou centuries, selon l'institution de Servius; & on faisoit un sacrifice appellé Suovetaurilia, parce qu'on y immoloit un verrat ou pourceau mâle, une brebis & un taureau, pour prier les Dieux d'avoir pour agréable le cense qu'on venoit de faire, & qu'il leur plût conserver la République dans sa splendeur & dans sa gloire, & cette cérémonie finissoit le cense.

CENSEURS, Magistrats de l'ancienne Rome, ainsi appellez, parce qu'ils avoient soin de faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple Romain; & de veiller sur la police & les mœurs de la ville de Rome & des habitans, même des Chevaliers & des Sénateurs Romains: ils estimoient les biens, dégradoient les Sénateurs, créoient le Prince du Sénat, observoient ce qui se passoit dans les familles, si on y avoit soin de l'éducation des enfans & des biens, si on faisoit trop grande dépense; enfin ils avoient droit de reprendre chacun, & de s'employer pour tout ce qui pouvoit estre à l'avantage du public & des particuliers. Ces Magistrats furent créés l'an 310. de Rome, & avant J. C. 444. après que le Sénat eut remarqué que les Consuls, qui estoient ordinairement occupez aux expéditions militaires, ne pouvoient pas veiller sur les autres affaires privées. L. Papirius Mugellanus & L. Sempronius Atratinus, de l'Ordre des Patriciens furent les prémiers qu'on éleva à cette dignité. *Censui agendo populus suffragiis præfecit Censores, abs re tappellati.* Tit. Liv.

Leur charge fut au commencement de cinq ans, & on les élisoit aux grands Estats qu'on appelloit *Comitia Centuriata*, comme les Consuls, *Censores quinto quoque anno creari solebant*, dit Asconius Pedianus. Cette longue durée fit peine aux Consuls dans la suite, & le Dictateur Mamercus Emilius l'abrégea, & la réduisit à dix-huit mois. Les Censeurs en haine de cette réduction raïèrent Mamercus de sa Tribu, & le mirent au nombre des Cerites ou de ceux qui païoient la taille.

Pour parvenir à cette Magistrature, il falloit dans les prémiers temps estre noble d'extraction, ce qui n'a duré que cent ans; car comme le peuple eut esté admis au Consulat, & aux grandes Magistratures, l'on voit que C. Martius Rutilius, qui avoit esté le prémier Dictateur pris d'entre le peuple, fut aussi créé Censeur avec Manlius Nævius; & dans la suite le Dictateur Q. P. Philon fit passer une loi, qui ordonnoit qu'on éliroit un Censeur d'entre le peuple. On remarque même dans l'Histoire que Q. Pompeïus & Q. Metellus, furent tous deux élûs Censeurs, quoique de race plébeïenne, l'an 622. de la fondation de Rome. Avant la seconde guerre punique, il n'étoit pas nécessaire d'avoir exercé quelque grande Magistrature pour estre Censeur; puisque l'on voit dans Tite-Live que Publius Licinius Crassus, qui n'avoit encore esté qu'Edile, fut élû Censeur & souverain Pontise tout à la fois; mais depuis ce temps-là on n'élevoit à cette charge que ceux qui avoient esté Consuls. Cette Magistrature ne s'exerçoit qu'une seule fois par une même personne, & l'on voit dans Valère Maxime que M. Rutilius ayant esté fait Censeur pour la seconde fois, reprit aigrement le peuple du peu de respect qu'il avoit pour les loix de ses ancestres, qui avoient jugé à propos de racourcir le temps de cette Magistrature; parce qu'elle leur avoit paru trop puissante; & qu'ainsi c'estoit aller contre, que d'en revétir un homme pour la seconde fois. Pline le jeune veut même qu'il la refusa, ne jugeant pas qu'il fût avantageux à l'Etat, qu'on exerçât cette charge deux fois.

Lorsqu'un des Censeurs venoit à mourir durant le temps de sa Magistrature, ou bien à s'en démettre volontairement; son Collègue étoit obligé de s'en démettre pareillement; quoiqu'il n'y eût aucune loi qui l'ordonnât, seulement par une coûtume établie sur un scrupule de Religion: car depuis que Lucius Papirius, pour ne pas sortir de la Censure après la mort de C. Julius son Collègue, eut substitué en sa place M. Cornelius Maluginensis; il arriva que Rome fut prise par les Gaulois: ce qu'on attribua à l'action de Papirius: de sorte que tous ceux qui vinrent après lui, quittoient leur charge, si-tôt que la mort de leur Collègue estoit arrivée, ou qu'il donnoit sa démission. Il est vrai qu'Appius Claudius l'*Aveugle* & Emilius Scaurus la voulurent retenir; mais les Tribuns firent jetter le dernier dans une prison, & l'exemple du prémier n'a esté suivi de personne.

Lorsque les Censeurs avoient été élûs dans le champ de Mars, ils s'asseïoient aussi-tôt dans leurs chaises curules, proche l'autel de Mars, & là ils remercioient le peuple par un compliment de l'honneur qu'il leur avoit fait. De-là ils montoient au Capitole, où ils en prenoient possession, avec les marques de leur Magistrature. Ils faisoient un serment solemnel de n'agir ni par haine ni par faveur dans leurs fonctions; mais de suivre exactement en toutes choses les règles de l'équité & de la droiture. Ces fonctions étoient doubles: la prémière consistoit à faire le dénombrement des Citoyens & de leurs biens; & la seconde de réformer les mœurs, & de retrancher les abus. Ils tenoient pour cela

Digitized by Google

cela un régiſtre fort éxact du nom & des revenus de chacun, comme auſſi de leurs enfans & de leurs eſclaves; dans lequel ils avoient grand ſoin de ranger chaque Citoyen dans une claſſe ou centurie à proportion de ſon revenu, les changeant tous les cinq ans dans une autre plus baſſe ou plus haute, ſelon l'augmentation ou la diminution qui arrivoit à leurs revenus.

Ils puniſſoient le célibat par de groſſes amendes, principalement depuis la loi de Furius Camillus qui le défendoit, afin de pouvoir repeupler d'hommes la ville de Rome, que les guerres civiles avoient épuiſée. Ils régloient encore la dépenſe des ſacrifices publics, & faiſoient nourrir les oïes ſacrées du Capitole. L'autre fonction des Cenſeurs étoit la réformation des mœurs, *populi mores regunto*: pour cela ils faiſoient la revûë des trois Ordres qui compoſoient la République; ſçavoir des Sénateurs, des Chevaliers & du peuple. Ils avoient droit de retrancher du nombre des Sénateurs ceux qu'ils en jugeoient indignes pour leurs mauvaiſes mœurs, & en ſubſtituoient d'autres en leur place. Ils ôtoient aux Chevaliers leur cheval, & leur retranchoient la penſion qu'ils avoient du fiſc, lorſqu'ils ne vivoient pas en gens d'honneur. Ils changeoient les Citoyens de Tribu, les faiſant deſcendre d'une plus haute dans une plus baſſe, les privant du droit de ſuffrage, & les mettant à la taille. Ils avoient inſpection ſur la levée des impôts. Ils étoient chargez de diſtribuer l'eau aux Citoyens ſelon leurs beſoins; de faire réparer les chemins publics. Ils faiſoient mettre dans le palais des Nymphes, des tables qui contenoient un précis de ce qui s'étoit paſſé pendant leur Magiſtrature.

Quoique le pouvoir des Cenſeurs fût d'une grande étenduë, ils ne pouvoient cependant indiquer d'aſſemblée, ni porter aucune loi, ils eſtoient même obligez de rendre compte de leurs actions aux Tribuns & aux grands Ediles; & on lit dans Tite-Live que le Tribun Appius Metellus fit mettre en priſon les deux Cenſeurs M. Furius Philus, & M. Attilius Regulus; parce qu'étant Queſteur l'année précédente, ils l'avoient raïé de ſa Tribu & mis à la taille. On fit donc une loi qui les obligeoit de dire les raiſons qu'ils avoient, pour dégrader un Citoyen, & pour le noter d'infamie, en le privant de ſes privilèges.

Mais cette Magiſtrature vit diminuer ſon pouvoir avec la République. Depuis ſous les Empereurs elle déchut entièrement, parce qu'ils s'en attribuèrent toutes les fonctions: car Suëtone rapporte qu'Auguſte fit faire la revûë du peuple avec dix hommes qu'il demanda au Sénat: ce qui fut ſuivi par les autres Empereurs, juſqu'à Théodoſe qui tâcha de la rétablir; mais le Sénat s'y oppoſa, & la Cenſure fut attachée dans la ſuite à la dignité impériale. * Ciceron, *liv.* 13. *des Loix.* Plutarque, *en la vie de Caton le Cenſeur.* Tite-Live. Denys, &c. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

CENSEUR, nom emprunté des anciens Cenſeurs Romains, qui ſe donne aujourd'hui à ceux qui ont inſpection ſur les livres que l'on publie. Les Puiſſances eccléſiaſtiques & ſéculières ont établi dans leurs Etats des Cenſeurs, pour examiner les ouvrages des Auteurs, & porter leur jugement ſur les livres que l'on donne au public, afin d'empêcher que rien ne paroiſſe au jour, qui puiſſe ſéduire les eſprits par une fauſſe doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuſes. Le droit d'examiner les livres concernant la Religion & la Police eccléſiaſtique, a toûjours eſté attaché à l'autorité épiſcopale; parce que les Evêques ſont les Juges naturels de la doctrine de l'Egliſe; mais depuis l'établiſſement de la Faculté de Théologie, il ſemble que les Evêques ayent bien voulu ſe décharger de ce ſoin ſur les Docteurs, ſans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point. Depuis ce temps-là, les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris ont conſidéré le droit d'examiner les livres qui ſe publient, comme une des principales prérogatives de leur corps. Les Papes ont donné ce pouvoir à la Faculté par leurs bulles, les Rois de France par leurs ordonnances & leurs lettres patentes, le Parlement par ſes arreſts; & elle s'y eſt maintenuë par une poſſeſſion immémoriale. On a une ordonnance de François I. de l'an 1520. qui fait défenſe d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne ſoit approuvé par la Faculté de Théologie de Paris. Elle a eſté maintenuë dans le même droit par pluſieurs arreſts & règlemens; par un édit d'Henri II. du 2. Décembre 1547. & du 27. Juin 1551. par un arreſt du Conſeil d'Etat du Roi donné par Charles IX. le 17. de Septembre 1569. en l'année 1624. Loüis XIII. donna des lettres en forme d'édit, pour l'érection de quatre Cenſeurs & examinateurs des livres avec des gages, dont trois places devoient être données à l'antiquité, & la quatrième remplie par le choix des Docteurs de la maiſon de Sorbonne & de Navarre. Mais la Faculté de Théologie s'oppoſa à l'éxécution de ces lettres, & ceux qui avoient eſté nommez pour Cenſeurs, furent obligez de ſe déporter de cette charge, & les lettres ne furent point vérifiées au Parlement. En 1629. le Roi fit un édit, par lequel il accorda au Chancelier le pouvoir de nommer telles perſonnes qu'il voudroit pour l'éxamen des livres. En 1648. M. le Chancelier Seguier nomma des Cenſeurs ordinaires; mais la Faculté n'a pas eſté pour cela privée de ſon droit d'approuver les livres qui concernent la Religion; & a eſté maintenuë par l'édit du mois de Septembre 1651. & par arreſt de la Cour du 25. Février 1665. Néanmoins le Chancelier nomme de ſon côté des Cenſeurs, ſur le certificat deſquels ils accorde des privilèges pour l'impreſſion des livres.

Pour ce qui eſt des autres livres, qui ne regardent pas la Religion, il ſemble qu'on avoit autrefois donné le pouvoir de les examiner aux Maitres des requêtes, qui paroiſſent avoir gardé cet emploi juſqu'au règne d'Henri IV. mais il y a apparence que cette commiſſion étoit perſonnelle, plûtôt qu'attachée à la dignité de Maître des requêtes; & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les livres de Droit & d'Hiſtoire, où l'on a coûtume de traiter des queſtions politiques, & de rapporter des faits qui peuvent regarder les droits du Roi, les intérêts de l'Etat, & les loix du Royaume. Il y a aujourd'huy des Cenſeurs laïques pour les livres d'Hiſtoire, de Médecine, de Poëſie, &c.

On doit ajoûter ici ce qui regarde la cenſure des mauvais livres, qui ont eſté publiez ſans approbation des Cenſeurs. Le Pape Gelaſe Préſident au Concile de Rome, tenu l'an 494. cenſura les livres des hérétiques, & ceux de quelques Catholiques, où l'on avoit remarqué quelque choſe qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la foy, ou des mœurs de ceux qui les pouroient lire. Dans cette même vûë, le Concile de Trente nomma des Commiſſaires de diverſes nations, pour éxaminer l'*Index* romain des livres défendus; ſur leur rapport, il remit cette affaire entre les mains du Pape Pie IV. pour en faire la diſcuſſion à loiſir. On a depuis fait pluſieurs *Indices* & pluſieurs décrets de la ſacrée Congrégation; mais ils n'ont eu lieu que dans les païs d'Inquiſition: car comme la cenſure & la condamnation des livres qui concernent la Religion, ſont du reſſort de la juriſdiction eccléſiaſtique; leur ſuppreſſion auſſi-bien que de tous les autres livres, appartient à la puiſſance ſéculiére, qui a eſté en poſſeſſion de ce droit, dès qu'elle eſt devenuë Chrétienne. Nous voïons que dans les prémiers ſiécles, d'après la perſécution contre les Chrétiens, les livres qui eſtoient cenſurez par les Conciles eſtoient ſouvent ſupprimez & défendus par l'autorité du Prince; non ſeulement comme eſtant le protecteur des canons; mais comme agiſſant de plein droit par raiſon d'Etat. Le Concile de Nicée célébré en 325. condamna les dogmes d'Arius, & l'Empereur Conſtantin en défendit les livres par un édit fort ſévère, contre tous ceux qui les cacheroient, au lieu de les brûler. L'an 398. l'Empereur Arcadius publia un édit contre les livres d'Eunomius & des Manichéens, à la ſollicitation de S. Chryſoſtome, comme l'on voit, après lui avoir repréſenté que l'Egliſe les avoit cenſurez. Théodoſe *le jeune*, après que le Concile d'Ephèſe tenu en 431. eut condamné les livres de Neſtorius, fit un édit pour les faire rechercher & les faire brûler. L'an 452. l'Empereur Marcien autoriſa par ſes ordonnances, la cenſure que le Concile de Calcedoine avoit faite des livres d'Eutichés & les fit jetter au feu; & deux ans après il condamna les livres des Apollinariſtes, à la ſollicitation du Pape ſaint Leon. L'Empereur Juſtinien fit une ordonnance en 536. par laquelle il défendoit les livres de Severe d'Antioche, & des autres hérétiques qui avoient eſté cenſurez au Concile de Conſtantinople, ſous le Patriarche Mennas. Les livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche ſaint Ignace, ayant eſté condamnez par le IV. Concile de Conſtantinople, tenu en 869. furent brûlez, par ordre & en préſence de l'Empereur Baſile, qui eſtoit au Concile. Il s'eſt trouvé auſſi en Occident, des éxemples de cette conduite des Princes, avant le temps de Charlemagne. Aimoin rapporte que Récarede, Roi d'Eſpagne, ſupprima les livres des Ariens, ſur les avis de ſaint Léandre de Seville; ou, ſelon d'autres, après leur condamnation faite au III. Concile de Tolède en 593. Frapaolo, dans l'Hiſtoire du Concile de Trente, prétend que cette pratique a ſubſiſté juſqu'à la fin du VIII. ſiécle; & que juſqu'alors il ſuffiſoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les livres qui contenoient une doctrine condamnée; mais qu'après l'an 800. comme les Papes commencèrent, de ſe méler du gouvernement politique, ils défendirent auſſi, & firent brûler les livres dont ils condamnoient les Auteurs. Cet Auteur ne s'eſt peut-eſtre pas ſouvenu que les Papes ſaint Leon dès l'an 443. Gelaſe en 492. & Symmaque en 503. firent brûler de leur propre autorité les livres des Manichéens: d'où néanmoins on ne peut rien conclure contre la puiſſance des Princes ſouverains, ſur la publication des livres eccléſiaſtiques. Le Pape Adrien II. fit auſſi brûler les livres de Photius, l'an 868. ſuivant le décret de ſon Concile de Rome. Innocent II. condamna pareillement au feu les livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Breſſe, l'an 1140. après qu'ils eurent eſté condamnez dans le Concile de Sens, par les ſoins de ſaint Bernard. Pluſieurs autres Papes ont jugé à propos d'en uſer de la ſorte à l'égard des écrits de ceux qui n'eſtoient pas ſoûmis à leur puiſſance temporelle; ce qui ne porte aucun préjudice au droit des Rois & des Princes ſéculiers; le pouvoir de condamner les livres ſous les peines eccléſiaſtiques, appartenant ſeulement au Pape & aux Evêques; & le droit de les ſupprimer ou faire brûler, au Prince & aux Magiſtrats. Mais outre cela les Facultez de Théologie & particuliérement celle de Paris ſont en poſſeſſion de cenſurer les livres par un jugement purement doctrinal, ſans avoir aucune juriſdiction ni ſur les Auteurs ni ſur les livres & cependant les cenſures de celles de Paris ont toûjours eſté de grand poids, non ſeulement dans le Royaume, mais auſſi dans toute l'Egliſe. * *Conſultez l'origine de l'Imprimerie. Actes divers de la Faculté de Théologie de Paris:* Baronius. Sponde. Theophile Raïnaud, *in erotematis.* Baillet, *dans les jugemens des Sçavans.*

CENSORIN, (Appius Claudius) Sénateur Romain & grand homme de guerre, vivoit dans le III. ſiécle. Il avoit été deux fois Propréteur, deux fois conſulaire, quatre fois Proconſul, trois fois Préfet de Rome; deux fois Préfet du Prétoire, deux

fois Conſul, & Ambaſſadeur en Perſe & en Sarmatie: mais ſur le déclin de ſon âge, ſe ſentant incommodé d'une bleſſure qu'il avoit reçûë dans la guerre de Perſe, ſous Valerien, & de laquelle il étoit demeuré boiteux; il ſe retira dans ſes terres à la campagne; apparemment vers Bologne. Ce fut là que quelques Soldats révoltez l'allèrent prendre, pour le revétir de la pourpre, vers l'an 269. Ils lui donnèrent le nom de *Claude*, ou parce qu'il eſtoit boiteux, ou pour contrecarrer l'Empereur régnant, qui eſtoit Claude II. mais le règne de Cenſorin ne fut pas long; car ſon éxtrême ſévérité, qui ne laiſſoit point de faute impunie, le fit tuer ſept jours après ſon élection, par ceux même qui l'avoient élû. On dit que ſon tombeau ſe voyoit près de Bologne *la graſſe*, en Italie, avec cette inſcription, *Felix ad omnia infeliciſſimus Imperator*; & qu'une partie de ſa famille ſe retira dans la Thrace, & l'autre en Bithynie. Goltzius & Occo qui mettent l'élection tumultuaire de Cenſorin ſous l'Empereur Gallien, ſe ſont trompez auſſi lourdement que Mezzabarbe de Biragues, qui ſur la foi d'une médaille grecque, qu'il dit avoir vûë, fait régner Cenſorin trois ans. * Trebellius Pollio, *Addition aux trente Tyrans, chap.* 32.

CENSORIN, que quelques Auteurs font deſcendre de la famille des Marciens, vivoit dans le III. ſiècle. Il écrivit l'année 238. qui étoit la prémière de l'Empire de Gordien, ſon traité *de die natali*, qu'il dédia à Q. Cærellius. Il avoit auſſi compoſé un ouvrage des accens; & il eſt ſouvent cité par Apollinaris Sidonius, par Caſſiodore & par d'autres Auteurs. Son traité *de die natali*, eſt d'une grande importance pour la Chronologie. Nous l'avons avec des notes d'Henricus Leidenbrogius, imprimé à Hambourg l'an 1614. à Leiden en 1642. & à Cambridge en 1695. &c. * Genebrard, *en la chron. en Anthere.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv. 2. ch. 3. des Math. c.* 34. §. 9. *de la phil. ch.* 9. §. 8.

CENSURE des livres, *Voyez* CENSEUR.

CENSURES Eccléſiaſtiques. La cenſure eccléſiaſtique eſt une peine, par laquelle les Chrétiens, pour quelques péchez notables, ſont privez de la communion de l'Egliſe & de quelques fonctions eccléſiaſtiques. L'excommunication les prive de la communion des fidèles: la ſuſpenſe prive les Eccléſiaſtiques en tout ou en partie de l'éxercice de leur ordre. L'interdit défend l'uſage des ſacremens, des divins offices en public. L'irrégularité eſt un empêchement, par lequel on eſt rendu inhabile à recevoir les Ordres, ou à les exercer quand on les a reçûs. La dépoſition eſt un jugement, par lequel un Eccléſiaſtique eſt dégradé & dépoſé de ſes Ordres. Ce ſont là les différentes eſpéces de cenſures. On les diſtingue, 1. En celles qu'on appelle *à jure*, par le droit, c'eſt-à-dire, celles qui ſont ordonnées par la loi; & en celles qui ſont *ab homine* par la perſonne, c'eſt-à-dire, qui ſont portées par le Supérieur pour quelque action particulière. 2. En cenſures *latæ ſententiæ*, de ſentence prononcée, que l'on encourt en commettant l'action défenduë, ſans qu'il ſoit beſoin d'autre jugement; & *ſententiæ ferendæ*, de ſentence à porter, que l'on mérite ſeulement par le péché, contre lequel elles ſont ordonnées; mais qui n'eſt encouruë, que lors qu'elle eſt prononcée par le Supérieur, 3. en juſte & injuſte: 4. en valide & invalide: 5. en réſervée au Supérieur & non reſervée. * Eveillon, *des monitoires.* M. du Pin, *de antiqua eccleſiæ diſciplina*, Rituel d'Alet. *Voïez* EXCOMMUNICATION, SUSPENSE, INTERDIT, &c.

CENTALE, petite ville ou bourg des Etats de Savoye. Ce lieu, qui eſt du Marquiſat de Saluces, eſt enclavé dans le Piémont propre, & ſitué ſur la rivière de Grana, entre Morie & Savillan, à une lieuë de la prémière & à deux de la dernière. * Maty, *Dictionnaire.*

CENTARETE, certain Capitaine de Galatie, ſe ſaiſit du cheval d'Antiochus, & le monta après que ce Prince eut eſté tué dans un combat; mais ce ſuperbe animal ayant comme honte de porter un autre homme que ſon Maiſtre; ſe jetta avec le Galate dans un précipice, où le cheval & le Cavalier furent briſez. * Pline, *l.* 8. *c.* 42. *Solin a tout défiguré cet endroit de Pline en le copiant.*

CENTAURES, monſtres, moitié hommes & moitié chevaux, que les Anciens ont crû fils d'Ixion & d'une nuée. Ceux qui furent invitez aux nôces de Pirithoüs & de Deïdamie, s'y quérellèrent avec les Lapithes, & les maltraitèrent. On ajoûte qu'ils furent vaincus par Hercule, qui les chaſſa de Theſſalie. Quelques Auteurs croïent que cette fable des Centaures fut inventée ſur ce que des peuples de Theſſalie, qui habitoient près du mont Pelion, trouvèrent les prémiers l'art de dompter les chevaux; & que leurs voiſins, qui n'avoient point vû d'homme à cheval, les prenant de loin pour des monſtres, les nommèrent *Centaures.* Ce qui paroiſt aſſez vrai-ſemblable, à conſidérer ce que dit Pline ſur ce ſujet: ainſi quand on a dit que Chiron le *Centaure* étoit Précepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui-même qui, bon Ecuyer & habile Gouverneur, lui montra l'art de monter à cheval: & le combat des Centaures, c'eſt un combat de gens à cheval. Ce mot vient du grec κένταυρος, compoſé de κεντέω *pungo*, & de ταῦρος *taurus.* Lucrèce n'a jamais voulu croire qu'il y ait eu des Centaures ni des Hippocentaures, ni des Onocentaures, c'eſt-à-dire, moitié hommes & moitié ânes. Lucain a été éloigné de croire qu'il y en ait eu; mais il a parlé plus exactement que Lucrèce, quand il a dit:

Et populum pholoe mentita biformem.

Car il eſt vrai que c'eſt un menſonge & une fable, qu'il y ait jamais eu des peuples monſtrueux de cette ſorte. Tout ce qu'Ovide conte de la nation des Centaures, n'eſt qu'une fable fondée ou ſur l'idée de quelque monſtre ſemblable, ou ſur l'invention encore nouvelle de combattre à cheval, en laquelle ces peuples excellèrent.

Plutarque rapporte dans le feſtin *des ſept Sages*, qu'un Berger leur apporta dans une corbeille un enfant qu'une cavalle venoit de mettre au monde, ayant le haut du corps d'un homme & le bas d'un cheval. Pline aſſure avoir vû lui-même un Hippocentaure, qu'on apporta d'Egypte à Rome, embaumé à la manière de ce temps-là avec du miel. Phlegon de Tralles a rapporté la même hiſtoire, & Tacite ſemble y faire alluſion, quand il dit que la naiſſance de quelques monſtres fut un préſage de la mort de l'Empereur Claude. Saint Jérôme fait la deſcription de l'Hippocentaure que ſaint Antoine rencontra dans le déſert, lorſqu'il alloit chercher ſaint Paul Hermite. Le même ſaint Jérôme écrivant contre Vigilance, commence ſon diſcours par la diſtinction de deux ſortes de monſtres, dont les uns ont été effectivement produits, & les autres ont été forgez par les Poëtes; & il met les Centaures au rang des animaux véritables & monſtrueux.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les peuples Centaures dans la Theſſalie, furent, comme on l'a déja remarqué, ou les prémiers, ou les plus habiles à dompter les chevaux, ou à donner des combats de cavalerie: c'eſt pour cela qu'on leur donna le nom d'Hippocentaures. Leur Prince nommé Centaurus, fut frère de Pirithoüs ce fameux ami de Théſée, & combattit avec les Lapithes, qui étoient commandez par Polypoëtes fils de Pirithoüs au ſiège de Troye. En temps de paix ces peuples s'exerçoient à la chaſſe à cheval, ſur tout à jetter par terre des taureaux, en les prenant par les cornes. Jules Céſar fut le prémier qui tranſporta cette chaſſe à Rome dans les ſpectacles, ſelon le témoignage de Pline: en quoi il fut ſuivi de Néron, comme nous l'apprenons de Suétone. Lucien nous dit encore ſur cela qu'Ixion Roi de Theſſalie, que Jupiter avoit admis à la table des Dieux, parce qu'il étoit fort galant homme & de bonne compagnie, devint amoureux de Junon; & que Jupiter pour le tromper, forma une nuée à la reſſemblance de Junon, pour contenter en quelque ſorte ſa paſſion; des embraſſemens de laquelle nâquit un Centaure. Mais Palephat raconte la choſe autrement; il dit qu'Ixion Roi de Theſſalie étant un jour ſur le mont Pelion, d'où il vit pluſieurs taureaux qui étoient furieux, qu'on n'oſoit approcher, & qui faiſoient un grand dégât dans la campagne d'alentour, il promit de grandes richeſſes à qui pourroit chaſſer ces animaux furieux: auſſi-tôt quelques jeunes hommes d'un village de la montagne appellée *Nephele*, c'eſt-à-dire, *nuée*, montez ſur des chevaux, ſe préſentèrent pour combattre ces taureaux: ce qu'ils firent avec ſuccez, les ayant mis à mort. De cette défaite ils furent appellez Centaures de κεντεῖν & ταῦρος, comme qui diroit, *pique-taureau.* Iſaac Tzetzes prétend que ce Jupiter qui aima Ixion, étoit un Roi qui avoit une femme d'une éxtrême beauté, dont Ixion devint éperduëment amoureux, & qu'ayant découvert la paſſion d'Ixion à ſon mari, on lui ſuppoſa une de ſes filles de chambre, nommée *Nephele* ou *Nuée*, de laquelle il eut un fils nommé *Imbrus*, & qui fut ſurnommé *Céntaurus*, de κεντῶν & d'ἄνρος comme qui diroit *piquant un eſclave.* * Ovide, *l.* 12. *metam.* Natal. Comes.

CENTESIMO, PONTE CENTESIMO, bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Duché de Spolete, ſur la rivière de Topino, à deux lieuës de Foligno, & un peu davantage de Nocera. * Maty, *Diction.*

CENTO, petite ville, ou bourg, autrefois fortifié dans le Ferrarois, Province de l'Etat de l'Egliſe, ſur les confins du Boulonois & du Modenois, environ à ſept lieuës de Ferrare, de Boulogne, & de Modene. * Maty, *Diction.*

CENTOBRIGUE, ancienne ville des Celtibériens, en Eſpagne, fut aſſiégée par Q. Metellus, qui commandoit les troupes Romaines. Une des machines de l'armée romaine ayant renverſé un pan de muraille, & fait une brèche qui rendoit la priſe de la ville indubitable, Metellus préféra l'humanité à une victoire qui ne lui pouvoit échapper: car il ne voulut jamais ſouffrir que ſes beliers miſſent en piéces les enfans de Rethogene qui s'étoit rendu à lui, & que les ennemis avoient éxprès éxpoſez à la brèche où donnoit ſa batterie. Ainſi, quoique le père inſiſtât au contraire, & qu'il conſentit d'immoler ſa famille à la gloire de Metellus, ce vertueux Capitaine, aima mieux lever le ſiège, que de permettre qu'un père ſi généreux eût le déplaiſir de voir maſſacrer ſes enfans: mais en même temps cette action ſi pleine d'humanité & de clémence, gagna tellement les eſprits des Celtibériens, qu'ils ouvrirent volontairement leurs portes aux Romains. * Valère Max. *l.* 5. *c.* 1.

CENTONAIRES, Officiers de l'armée des Romains, qui fourniſſoient les étoffes que l'on appelloit *centones*, dont on ſe ſervoit autrefois pour couvrir les tours & les machines. Vegece *l.* 4. parlant de la machine qui ſervoit de galerie couverte, dit que par dehors, de peur qu'on n'y portât le feu, on la couvroit de cuirs cruds, ou de centons *centonibus*; c'eſt-à-dire, de quelques vieilles étoffes, qui étant moüillées étoient propres à réſiſter au feu & aux fléches. Jules Céſar, *dans le troiſiéme livre de ſes commentaires*, de la guerre civile *chapitre* 44. dit que les ſoldats ſe ſervoient auſſi quelquefois de ces centons, pour ſe garentir des traits des ennemis. Les Centonaires étoient ſouvent joints

aux

aux Dendrophores ou Charpentiers, & autres Officiers, comme on voit par quelques inſcriptions anciennes. * *Antiquitez grecques & romaines.*

CENTORBI, ou CENTORVE, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, au pied du mont Gibel, du côté du Couchant, ſur la rivière de Chiarama, à trois lieuës au deſſus de Paterno. C'étoit autrefois une aſſez grande ville; mais aïant été ruinée par l'Empereur Fréderic II. elle n'a pû ſe rétablir entièrement. * Maty, *Diction.*

CENTORIO DE GLI HORTENSII, (Aſcanio) de Milan, a vécu vers l'an 1575. & 1580. Il écrivoit fort poliment en latin & en italien, en proſe & en vers; & il a laiſſé divers ouvrages, comme les guerres de ſon temps, un commentaire de la guerre de Tranſſylvanie, &c. * Jan. Nic. Erythr.

CENT-SUISSES, de la garde du Roi, commandez par un Capitaine colonel, qui a deux Lieutenans, l'un François, & l'autre Suiſſe. Aux jours de cérémonie, le Capitaine des cent Gardes-Suiſſes marche devant le Roi, & le Capitaine des Gardes du corps François derrière ſa Majeſté: ſi bien que de ces deux côtez ils couvrent la perſonne du Roi. Ce fut Loüis XI. à la récommandation de Charles VII. qui retint les Suiſſes à ſon ſervice, en 1481. Il prit une Compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de ſa perſonne. Au ſacre du Roi, & autres jours de grande cérémonie, le Capitaine & les Lieutenans ſont vétus de ſatin blanc, avec de la toile d'argent dans les entaillures; & les Suiſſes ont des habits de velours. Cette Compagnie a des Juges particuliers de ſa nation; & les cent-Suiſſes joüiſſent des mêmes privilèges que les François nez ſujets du Royaume. Ils ſont encore éxempts de toutes tailles & impoſitions, & cette exemption s'étend à leurs enfans & à leurs veuves. La Colonelle marche ordinairement dans l'ordre ſuivant: 1. le Capitaine à la tête de la Compagnie: 2. les deux Lieutenans: 3. le prémier Sergent: 4. quatre Trabands, choiſis pour la défenſe particulière du Capitaine: 5. les Caporaux: 6. les Anſpeſſades: 7. les Tambours: 8. les Mouſquetaires: 9. deux Trabands pour la défenſe de l'Enſeigne: 10. deux Tambours: 11. l'Enſeigne: 12. les Piquiers: 13. les Mouſquetaires de la ſeconde manche: 14. les ſous-Lieutenans à la queuë de la Compagnie: 15. les autres Sergens ſur les ailes. * *Etat de la France.*

CENTUM CELLES, ville de Toſcane, où l'on rélégua le Pape Corneille, durant la perſécution de Trebonianus Gallus en 252. après qu'il eut ſouffert divers tourmens, par leſquels cet Empereur eſſaïa d'ébranler ſa conſtance. Pline *le jeune* fait mention de cette ville. Procope en parle auſſi dans l'Hiſtoire de la guerre des Goths. Léandre Alberti la nomme *Ferolle* ou *Forcelle*, & Collenutius croit que c'eſt *Civitavecchia*, ſentiment qu'ont embraſſé la plûpart des Modernes.

CENTUM-VIRS, (les) *Centum-Viri*, qu'on peut nommer la *Cour des Cent Juges*, étoient des Magiſtrats Romains établis l'an 51. de la fondation de Rome, pour juger des différends du peuple, que le Préteur leur renvoyoit comme à une Cour ſouveraine, compoſée des plus ſçavans Juriſconſultes. Ils furent choiſis des trente-cinq Tribus du peuple, trois de chacune; ce qui faiſoit le nombre de cent-cinq; & quoique dans la ſuite on en augmentât le nombre juſques à cent quatre-vingt, on ne laiſſa pas de les appeller toûjours la *Cour des cent Juges*, & on nommoit leurs jugemens *Centum Viralia judicia*. Cette ſorte de Magiſtrature a ſubſiſté fort long-tems dans la République, & même ſous les Empereurs Veſpaſien, Domitien & Trajan. Sous ce dernier ils furent partagez en quatre chambres, chacune de quarante-cinq Juges. Ils connoiſſoient de toutes ſortes de cauſes, principalement de celles qui étoient embaraſſées, & dont la déciſion dépendoit de l'explication & de l'interprétation des loix. Leurs jugemens étoient ſouverains, l'on n'en pouvoit appeller à qui que ce fût. C'étoit le Préteur qui les créoit, & qui leur donnoit l'autorité qu'ils avoient pendant l'année de ſa Préture. Ils ne s'aſſembloient point pendant les jours de fête, ni lorſque le Préteur exerçoit quelque acte de juriſdiction. Ils tenoient leurs aſſemblées dans des Baſiliques. * Joh. Roſin, *antiq. Rom. l. 7. c. 30.*

CENTURI, bourg de l'Iſle de Corſe, en latin *Centurium*, eſt ſitué à la pointe du cap Corſe, le plus ſeptentrional de cette Iſle. Proche de ce cap eſt la petite Iſle de *Centuria*, à laquelle ce bourg a donné ſon nom. * Maty, *Dictionnaire de Hollande*, 1701.

CENTURIE, certaine partie du peuple Romain, qui étoit de cent hommes ou environ. Ce fut Servius Tullius ſixiéme Roi de Rome, qui fit cette diviſion, lorſqu'il diſtingua tout le peuple en ſix claſſes, & chaque claſſe en pluſieurs Centuries. Ce Roi s'aviſa d'inſtituer le cenſe, c'eſt-à-dire, le dénombrement de tous les Citoïens Romains, avec une déclaration de leur âge, de leurs enfans, de leurs eſclaves & de leurs biens, comme auſſi du quartier de la ville qu'ils habitoient & de la profeſſion qu'ils faiſoient. Le prémier cenſe ſe fit dans le champ de Mars, où l'on compta juſques à quatre-vingt mille hommes capables de porter les armes, au rapport de Tite-Live & de Fabius Pictor; ou quatre-vingt-quatre mille ſept cens, ſelon Denys d'Halicarnaſſe. Ce rôle aïant été mis entre les mains de Servius, il diviſa tout ſon peuple en ſix claſſes, chacune compoſée de pluſieurs Centuries ou Compagnies de cent hommes, différens d'armes & de livrées, à proportion de leur revenu. La prémière claſſe, qui étoit des plus riches, fut diviſée en 80. Centuries, dont il y en avoit quarante deſtinées pour la garde de la ville, remplies de perſonnes depuis l'âge de 45. ans & au-deſſus; & les quarante autres de jeunes hommes depuis 17. ans juſqu'à 45. étoient pour la guerre. Leurs armes étoïent pareilles; ſçavoir le caſque, la cuiraſſe, le bouclier, le javelot, la lance & l'épée. On les appelloit dans les armées *Claſſici*, & ils étoient plus conſidérez que les autres qu'on appelloit *infra Claſſem*, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle. Ils devoient avoir cent mille as de revenu, qui ſont environ mille écus de nôtre monnoïe. Aſconius Pedianus fait monter leur revenu à 2500. écus. La ſeconde, la troiſiéme & la quatriéme claſſe n'étoient compoſées chacune que de vingt Centuries, dont il y en avoit dix des plus vieux, & dix autres des plus jeunes. Leurs armes étoient différentes de celles de la prémière claſſe; car ils portoient une grande rondache au lieu de bouclier, avec une picque & le javelot. Le revenu de ceux de la ſeconde claſſe devoit être de 700. écus par an; le revenu de la troiſiéme de 500. & le revenu de la quatriéme devoit être de 200. écus. La cinquiéme claſſe étoit compoſée de trente Centuries qui avoient pour armes des frondes, & des pierres pour jetter, dont 3. étoient des Charpentiers, & autres Artiſans néceſſaires dans les armées. Ils devoient avoir 125. écus de revenu. La ſixiéme étoit une Centurie confuſe de toute la populace, ou de ceux qui étoient éxempts d'aller à la guerre & de contribuer aux fraix. On les appelloit *Proletarii*, parce qu'ils ne ſervoient qu'à donner des enfans à la République. On les nommoit encore *capite cenſi*, parce qu'ils ne donnoient que leur nom au Cenſeur. Entre les Nobles, le Roi Servius choiſit dix-huit Centuries de Chevaliers, qu'il joignit à la prémière claſſe, qui contenoit ainſi quatre-vingt-dix-huit Centuries. Il ajoûta encore deux Centuries d'Artiſans & de Forgerons à la ſeconde claſſe, & deux de Trompettes & joüeurs de flûtes à la quatriéme: cela faiſoit le nombre de cent quatre-vingt-treize Centuries. L'aſſemblée de ces Centuries ſe faiſoit, lorſqu'il falloit créer des Magiſtrats, établir des loix, ou déclarer la guerre. Alors on prenoit les ſuffrages de chaque Centurie, & ce qu'un plus grand nombre de Centuries approuvoit, étoit ratifié par tout le peuple. On y rendoit auſſi la juſtice; mais c'étoit ſeulement dans les cauſes, où il s'agiſſoit des crimes commis contre la République, ou contre le privilège des Citoïens Romains. Le droit d'aſſembler ces Centuries, n'appartenoit qu'aux grands Magiſtrats, qui étoient les Conſuls, les Préteurs, les Cenſeurs, les Dictateurs & les Décemvirs, & ils n'avoient ce droit que par l'autorité du Sénat, qui les permettoit ou les défendoit à ſa volonté. Le Dictateur, non plus que le Roi des ſacrifices, n'avoit ce droit que par commiſſion & en l'abſence du peuple. Cette aſſemblée ſe faiſoit dans le champ de Mars hors de la ville. Durant ce temps-là toutes les troupes romaines étoient ſous les armes aux environs de la ville; & pendant leurs tenuës on plantoit un étendard au Capitole, qu'on ôtoit lorſqu'elles étoient finies. Le Sénat aïant donc approuvé l'aſſemblée, le Conſul l'indiquoit à trois jours de marché franc, qui faiſoient vingt ſept jours, afin que ceux qui avoient droit de donner leurs ſuffrages, en fuſſent ſuffiſamment avertis: ce qu'ils appelloient *Edicere Comitia in trinundinum*. Cette indication ſe faiſoit par affiches que l'on mettoit à toutes les grandes places; & aux carrefours de Rome, par trois jours de marché conſécutifs. On y marquoit les affaires qui s'y devoient traiter, & l'on ajoûtoit à la fin des défenſes aux petits Magiſtrats de prendre les auſpices au jour de l'aſſemblée: *in edicto Conſulum, quo edicunt quis diet comitiis centuriatis futurus ſit*: c'eſt ce que l'on trouve écrit dans une ancienne formule; *Nequis magiſtratus minor de cœlo ſervaſſe velit*. Lorſqu'on vouloit faire recevoir quelque loi dans ces aſſemblées, voici l'ordre qui s'y obſervoit: celui qui la propoſoit qu'on nommoit *Rogator legis*, haranguoit le peuple, ou le faiſoit haranguer, pour lui faire voir la néceſſité & l'utilité tout enſemble de la loi: ce qu'on nommoit *concione declarare*; ſi le peuple témoignoit goûter cette loi, on l'affichoit par trois jours de marché, l'affiche commençant par ces mots, *Quod bonum, fauſtum, felixque Reipublicæ, Populo, liberiſque eorum eſſet*: c'eſt ainſi que les loix des douze tables furent propoſées. Cette affiche demeuroit ainſi pendant trois jours de marché; & celui qui la propoſoit, en éxpliquoit ou en faiſoit éxpliquer toutes les circonſtances & les avantages par quelque habile Orateur. Cette action s'appelloit *Promulgatio legis per trinundinum*. Ce qui faiſoit voir la différence qu'il y a entre ces deux expreſſions latines, *proponere legem* l'afficher, & *promulgare* l'éxpliquer de vive voix: comme auſſi entre ces deux autres mots, *Rogator legis*, & *Autor legis*; le prémier étoit celui qui propoſoit ſimplement la loi; & le ſecond celui qui la perſuadoit, après en avoir fait voir l'importance & l'utilité. Le jour marqué pour tenir l'aſſemblée étant venu, le Conſul montoit dès le grand matin au Capitole, ou ſur quelque autre lieu élevé, accompagné de l'Augure, auquel il commandoit d'obſerver les ſignes du ciel, ce qu'il éxprimoit par ces termes latins, *jubebat ſibi in auſpicio eſſe*. Ayant demeuré quelque temps aſſis à regarder ce qui paroîtroit en l'air, le Conſul lui adreſſoit la parole en ces termes, *dicito, ſilentium eſſe videtur*? declarez-moi ſi rien n'empêche l'aſſemblée? à quoi l'Augure répondoit, *ſilentium eſſe videtur*: *Rien ne l'empêche*: ou au contraire, *obnuntiabat*, diſant que les auſpices n'approuvoient pas l'aſſemblée.

Après cette prémière cérémonie, le Magiſtrat faiſoit dreſſer ſon pavillon dans le champ de Mars, d'où il haranguoit le peuple, l'éxhortant de n'avoir égard qu'au bien de la République,

& de ne rien faire par caprice ou par intérêt dans les choſes qui lui étoient propoſées ; les renvoyant chacun dans ſa Centurie, pour donner ſon ſuffrage, *ſecedite in centurias veſtras, & de iis deliberate.* Alors les Centuries ſe retiroient ſéparément, & tous donnoient leurs ſuffrages de vive voix, chacun dans ſa Centurie. Chaque Centurie avoit un Préſident ou Doyen nommé *Rogator*, qui recüeilloit les voix. La délibération étant faite, le Conſul faiſoit appeller la prémière claſſe pour rapporter les ſuffrages. Si les ſentimens ſe trouvoient uniformes, on n'appelloit point les autres claſſes ; parce que la prémière ſurpaſſoit en nombre toutes les autres, & ainſi ſa voix l'emportoit toûjours. Que ſi les ſuffrages ſe trouvoient partagez, on appelloit la ſeconde claſſe, & les autres enſuite, juſqu'à ce qu'on eût le nombre des ſuffrages porté par les ordonnances. Cet avantage de la prémière claſſe fit mutiner les autres, qui ne purent plus ſouffrir que leurs ſuffrages fuſſent ordinairement ſans éffet. On trouva donc un tempéramment pour les appaiſer, qui fut de tirer au ſort toutes les claſſes, & pour ſçavoir laquelle ſeroit appellée la prémière ; & celle ſur qui le ſort tomboit, s'appelloit *la Tribu prérogative*, parce qu'elle étoit la prémière à qui on demandoit ſon avis.

Cette façon de donner ſon ſuffrage fut obſervée religieuſement juſqu'en l'année 615. de la fondation de Rome, ſous le Conſulat de Cn. Calpurnius Piſon & de M. Popilius Lænas, que Gabinius Tribun du peuple fit faire une loi, qui ordonnoit que cela ſeroit à l'avenir par *Buletins* ou *Balotes* qu'on jettoit dans une urne préparée pour cet uſage ; ce qui fit nommer cette loi *lex Tabellaria.* Le peuple trouva ce changement fort agréable ; car il n'oſoit auparavant donner librement ſon ſuffrage ; de crainte de s'attirer l'indignation des Grands, qu'il avoit peur de déſobliger. *Grata eſt Tabella*, dit Ciceron dans la défenſe de Plancus, *quæ frontem operit, hominum mentes tegit, atque eam libertatem, ut quod velint faciant* ; & dans le ſecond livre de la loi Agraire, il appelle cette manière de donner ſon ſuffrage, *vindex libertatis & principium juſtiſſima libertatis* : ce n'eſt pas qu'elle n'eût ſes inconvéniens, comme le même Ciceron l'a reconnu, livre troiſième des loix : *Non fuit latebra dando populo, in qua, bonis ignorantibus quid quisque ſentiret, tabella vitioſum occultaret ſuffragium.*

Le Magiſtrat ayant tiré de l'urne la claſſe prérogative, il la faiſoit appeller tout haut par un Huiſſier, & alors elle entroit dans un enclos par des petits ponts fort étroits, à l'entrée deſquels il y avoit des diſtributeurs de buletins, nommez *Diſtributores*, qui en donnoient deux à chacun, qu'on alloit jetter à l'autre bout, dans une urne qu'on y avoit miſe à cet éffet, cela fait, le Conſul comptoit les ſuffrages, & référoit le Magiſtrat élû, en ces termes, *Quod bonum fauſtum, fortunatumque ſit mihi, Magiſtratuique meo, Populo, plebique Rom. talem Conſulem* ou *Prætorem renuntio* : *Je déclare, qu'un tel eſt élû Conſul & Préteur, à la pluralité des voix pour mon avantage, & la proſpérité du peuple, & de la République Romaine.*

Nonobſtant tant de ſages précautions on ne laiſſoit pas de faire quelque ſupercherie ; car ceux qui avoient du crédit, & qui vouloient faire rejetter une loi, ou condamner quelqu'un, faiſoient enſorte qu'on ne donnât point de *Buletin*, pour abſoudre ou pour recevoir la loi : c'eſt à peu près ce qui arriva dans le jugement de Claudius, qui avoit violé les ſacrez myſtères de la bonne Déeſſe. Au commencement, la coûtume étoit de faire rapport au Sénat de ce qui avoit été réſolu par le peuple, afin qu'il le confirmât ; mais dans la ſuite le Sénat fut obligé de donner ſon conſentement à tout ce qui ſeroit délibéré dans l'aſſemblée, avant qu'elle ſe tint, ſans qu'il fût néceſſaire d'avoir enſuite ſon approbation.

CENTURIES DE MAGDEBOURG, c'eſt un corps d'Hiſtoire eccléſiaſtique, que quelques Miniſtres de Magdebourg publièrent en l'année 1559. & en 1560. Ces Miniſtres ſont Matthias Flaccius, ſurnommé Illyricus, Jean Wigand, Matthieu le Judin, Baſile Faber, auſquels quelques-uns ajoûtent Nicolas Gallus, & d'autres André Corvin. Au moins eſt-il certain qu'ils étoient non pas quatre, mais ſept habiles gens qui travailloient à recüeillir les matériaux, qu'on mettoit entre les mains de deux autres Savans pour les digérer : après quoi ils paſſoient par d'autres mains, dont l'approbation étoit néceſſaire, avant qu'on en vint à la compoſition, qui étoit revûë auſſi. C'eſt ce qu'on apprend de la préface même de cet ouvrage, qui a été continué juſqu'au XIII. ſiècle. Chaque Centurie contient toutes les choſes remarquables dans un ſiècle : & eſt partagée en 16. chapitres. Le prémier eſt un ſommaire de ce quiva eſtre dit. Le ſecond eſt du lieu & de l'étenduë de l'Egliſe. Le 3. de la perſécution ou de la paix de l'Egliſe. Le 4. de la doctrine. Le 5. des héréſies. Le 6. des cérémonies des rits. Le 7. de la police & du gouvernement. Le 8. du ſchiſme. Le 9. des Synodes. Le 10. des vies des Evêques des grands ſiéges. Le 11. des Hérétiques. Le 12. des Martyrs. Le 13. des miracles. Le 14. de ce qui regarde les Juifs. Le 15. des Religions ſéparées de l'Egliſe. Le 16. des mouvemens & changemens politiques des Etats. Cet ouvrage eſt une compilation qui a demandé beaucoup de travail ; mais qui ne peut point paſſer pour une Hiſtoire bien écrite, éxacte & parfaite. Comme le but que les Centuriateurs ſemblent s'être propoſé, étoit d'attaquer l'Egliſe Romaine & d'établir la Réforme ; le Cardinal Baronius entreprit ſes annales eccléſiaſtiques, pour les oppoſer aux Centuries.

† CENTURIO, famille conſidérable, qui brille à Gènes depuis quelques ſiècles & qui a déja fourni pluſieurs Doges à cette République. *Adam Centurio Ultromarini*, Marquis de Laula provigna cette famille en Eſpagne, où elle a le titre de Comte d'Eſtepa, que *Marc*, fils d'Adam Centurio porta le prémier. Il fut tué au ſervice de l'Eſpagne dans l'Isle de Malthe & laiſſa 1. *Alexandre* qui fut Archevêque de Gènes en 1591. & en 1598. Vice-Légat du Pape à Ferrare. 2. *Jean-Baptiſte*, qui eut lignée & s'acquit par mariage, le Marquiſat d'Almunnan en Arragon, qui, vers la fin du XVII. ſiècle tomba, par la même voye, en d'autres mains. En ce tems-là vécurent *Louis* & *Emanuel* Centurio, qui portèrent le ſurnom *de Cordouë* : Alphonſe de Haro dit qu'Adam Centurio deſcendoit de la famille *Urſini* & que Jean Urſini ayant ſervi la République de Gènes en qualité de Capitaine de Cavallerie, en 1241. y fixa ſa demeure & épouſa la fille de Guillaume Ultromarini, il ajoûte que pendant 8. générations ſes deſcendans portèrent le nom d'Ultromarini, juſques à ce qu'Adam prit le prémier le nom de Centurio & l'allia avec celui d'Ultromarini. Mais quoiqu'en diſe Alphonſe de Haro l'alliance des noms d'Ultromarini & de Centurio eſt plus ancienne que la datte qu'il lui aſſigne, puiſque ſelon *Bizarri*, Jean Centurio Ultromarini commanda 60. vaiſſeaux devant Tunis en 1389. & fut dans une étroite liaiſon avec *Antoniotto Adurnio* Doge de Gènes. * Imhof. *Géneal.* 20. *fam. Hiſp.* Alphonſ. de Haro *Nob. geneal.* Bizarri *hiſt. Genueſ. l.* 20.

CENTURION, Capitaine d'une Centurie Romaine ou d'une Compagnie de cent hommes. Lorſque les troupes étoient en marche, les Centurions ſe tenoient à la tête de leurs Compagnies. Celui de la prémière Cohorte de chaque Légion s'appelloit *Primipulus.* Il n'obéiſſoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'étendart & l'aigle de la Légion. Les Centurions portoient une marque à leur caſque qui les diſtinguoit du commun des Officiers. Quelques-uns aſſûrent que le nom de leur Cohorte y étoit gravé. La Legion, dans le tems que la République floriſſoit, étoit de dix Cohortes ou Régimens ; & chaque cohorte contenoit ſix Centuries. De ſorte que la Légion étoit de ſoixante Centuries ou de ſix mille hommes. * Roſin, *antiqq. Rom. l.* 10. *c.* 5.

CENTURIPA, ou *Centuripæ*, ville ancienne de l'Isle de Sicile, qui fut la patrie de Celſus Apuleius, Médecin célèbre, qui floriſſoit ſous l'Empire de Tibère vers l'an 34. de Jéſus-Chriſt. Centuripa n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg, qu'on nomme Centorbi. *Voyage d'Italie.*

CENULPHE ou KENULPHE, XIV. Roi des Merciens, célèbre par ſa piété & par ſa valeur, rendit au ſiége de Cantorberi l'autorité & le luſtre que ſon prédéceſſeur lui avoit ôté. Il fit la guerre au Roi de Kent, le prit priſonnier, & fut toûjours heureux en ſes entrepriſes. Son règne fut de 24. ans, & on met ſa mort environ l'an 819. * Du Cheſne, *hiſt. d'Angl.*

CEOLFRIDE, Abbé de l'Abbaye de Jarow de l'Ordre de ſaint Benoît en Angleterre, & Maître du vénérable Bede, a vécu à la fin du VII. & au commencement du VIII. ſiècle. Il écrivit un traité pour la célébration de la fête de Pâques, des homelies, des épitres, & une rélation de ſes voyages. Il avoit été deux fois à Rome, & en revenant une ſeconde fois l'an 720. il mourut à Langres le 24. Septembre, âgé de 79. ans. Wicbert a écrit ſa vie qu'on pourra conſulter. *Voyez* auſſi Bede, *hiſt. d'Angl. l.* 5. *c.* 16. *&* 22. Baronius, *A. C.* 699. Tritheme, *de ſcript. eccleſ.* Balæus & Pitſeus, *de ſcript. Angl. &c.* M. Du Pin, *bibliothèque des Auteurs eccléſiaſtiques, VII. & VIII. ſiècles.*

CEOLPHE ou CLEOLWPHE, XVI. Roi des Merciens, ſuccéda à ſon frère Kenelme, fils de Cenulphe, vers l'an 821. Il ne fit rien de mémorable, & fut chaſſé en la dixième année de ſon règne. Il y a eu un Roi des Saxons orientaux de ce nom, & un de Danemark.

CEOLRED, Roi des Merciens, *Cherchez* CELRED.

CEPERANO ou CIPERANO, certain lieu de la campagne de Rome, ſur le Garillan, qui eſt le *Liris* des Latins. Il eſt renommé par un Concile que le Pape Paſchal II. y tint l'an 1114. L'Archevêque de Cozence, qui avoit eſté contraint, par les violences de Roger Comte de Sicile, de prendre l'habit de Moine au mont-Caſſin, y fut rétabli en ſon ſiége. Guillaume y fut fait Duc de la Poüille & de la Calabre ; & Landulphe, qu'on y avoit accuſé de quelques crimes, n'ayant pû ſe juſtifier, prit la fuite au même Monaſtère du mont-Caſſin. *Pierre Diacre, *Chron. Caſſ. l.* 4. *c.* 15. Falcon, *chronique de Benevent.* Baron. *A. C.* 1114.

CEPEROUX, fortereſſe de la Guiane, dans l'Amérique méridionale, qu'on nomme autrement le *Fort-Loüis*, en Latin *Ceperoſium*, ou *Arx-Ludoviſia.* Elle eſt ſituée dans l'Isle de Cayenne, ſur la montagne de Ceperoux, dont elle porte même le nom. Les Hollandois la prirent ſur les François en 1675. Mais les François l'aïant repriſe ſur eux l'année ſuivante, l'ont conſervée juſques à préſent.

CEPHA, ville *voyez* CAIPHAS.

CEPHALE, fils de *Dejon*, ou ſelon d'autres, de Mercure & de Herſé fille de Cecrops, Roi d'une partie de la Phocide, avoit épouſé Procris, fille d'Erecthée Roi d'Athènes. Comme il étoit grand chaſſeur & très-beau Prince, il fut bien-tôt après enlevé à la chaſſe par l'Aurore, qui l'aima, & qui ne pût jamais en être aimée. Cette Déeſſe outrée de ſes refus, le menaça de s'en venger. Céphale alla revoir Procris, qu'il aimoit ; mais il lui vint en penſée d'éprouver la fidélité de ſon épouſe ſous un habit déguiſé. Il fit fort bien ſon perſonnage, parce que l'Aurore lui avoit changé l'air & la voix, pour tirer avantage de cette feinte.

Pro-

Digitized by Google

Procris enfin ſe rendoit à ſes prières & aux grandes offres qu'il lui faiſoit, lorſque Céphale ſe fit connoitre, & lui reprocha ſon infidélité. La honte qu'elle en eut, la fit réſoudre à ſe retirer dans les bois, d'où Céphale, qui n'en pouvoit être éloigné, la fit bientôt revenir. Elle lui donna à ſon retour un javelot & un chien, dont Minos lui avoit fait préſent; & Cephale continua de s'éxercer à la chaſſe. Mais enfin Procris étant devenuë jalouſe de Céphale, ſe cacha un jour dans un buiſſon, où Céphale croyant que ce fût une bête, la tua de ce dard, qu'elle lui avoit donné. Ovide, *Metam.* récite plus au long cette fable, qu'Hygin rapporte avec quelque changement. Le Scholiaſte d'Euripide, dit que Céphale fut cité devant l'Aréopage, pour ſe juſtifier du meurtre de Procris, & que ce fut le ſecond jugement de ce célèbre Sénat. Il y en a qui feignent que Céphale fut métamorphoſé en pierre par Jupiter; mais Ovide n'en dit rien. Ceux qui rapportent cette fable à l'Hiſtoire, diſent que Procris s'étant ſéparée de ſon mari, ſe retira dans un pays de la domination de Minos Roi de Crète, & que ce Prince lui donna pour ſa garde des gens de guerre, dont le Capitaine s'appelloit *Cyon*; que depuis s'étant reconciliée avec Cephale, par le moyen de Minos, elle donna à Céphale Cyon & ſes gens de guerre, & que cela a donné lieu à la fable du *dard* & du *chien*, dont Procris lui fit préſent à ſon retour; car le mot grec κύων ſignifie *un chien*, & le javelot eſt pris pour les gens de guerre. Il s'en ſervit depuis pour défaire un Capitaine vaillant & ruſé, apellé *Alopex*, c'eſt-à-dire, *Renard*, en Grec ἀλώπηξ, ce qui a fait dire qu'il avoit tué un renard par le moyen de ſon chien. Cet Alopex, à ce que dit Palephat, *l. de Fad. narr.* étoit un grand ennemi des Thébains, qui ſe retiroit entre des montagnes inacceſſibles; mais enfin Cephale le défit dans un combat. * Ovid. *Metamorph. l.* 7. Hygin. *Fabul.* Scholiaſt. d'Euripid.

CEPHALE, Orateur Athénien, introduiſit l'uſage des éxordes & des péroraiſons. Eſchyne & Démoſthène en parlent honorablement. Il avoit accoûtumé de ſe vanter de n'avoir jamais donné aucun avis contre les loix, bien qu'il en eût fait plus de conſultations, qu'aucun autre Orateur de ſon temps. * Suidas. Cœlius Rhodig. *l.* 11, *Antiq. Lection. c.* 14.

CEPHALEON, Hiſtorien Grec, qui vivoit dans le II. ſiècle, & que l'Empereur Adrien rélégua en Sicile. Il écrivit un abrégé de l'Hiſtoire depuis Ninus juſques à Alexandre *le Grand*, en neuf livres, auſquels il donna le nom de *Muſes*, comme Hérodote à ſon Hiſtoire. Au reſte, on ne ſçait pas de quel pays étoit Cephaleon, & il ne le voulut jamais dire, ayant imité en cela Homère. * Euſèbe parle de lui, *en la Chron. liv.* 1. Photius, *en la Bibl.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 1. *c.* 3. *& l.* 2. *c.* 12.

CEPHALO, ou CEPHALUS. *Cherchez* CEFALO.

CEPHALON, de Gergithe dans le territoire de Cymé en Aſie, avoit écrit une Hiſtoire de Troye, dont Parthenius (*in* Θρωτ) & Feſtus (*in v.* Romam) font mention. Denys d'Halicarnaſſe aſſûre (*lib.* 1. *Antiq.*) que c'étoit un très ancien Auteur, & dont l'autorité étoit de grand poids, à quoi il ajoûte qu'il aſſuroit qu'Enée étoit mort dans la Thrace, où il s'étoit retiré après la priſe de Troye. C'eſt dequoi embarraſſer ceux qui veulent abſolument que ce Héros ſoit venu en Italie. Ce qu'Etienne cite de Cephalon (*in v.* Ἀρίσβη & *in v.* Τρωικὸς) étoit pris ſans doute de la même Hiſtoire de Troye, auſſi-bien que ce qu'on en lit dans Photius (*cap.* 68.) D'autres comme l'Auteur de l'étymologique (*in v.* Κατών) ont cité Cephalon, de l'ouvrage duquel on ne peut trop regretter la perte.

CEPHALONIE, Isle de la mer Ionienne, vis-à-vis des golfes de Patras & de Lépante, qui ſont entre l'Achaye & la Morée. On la nommoit autrefois *Samos*, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre Isle de Samos, dans l'Archipel vers l'Aſie. Elle a environ cent ſoixante-dix milles de circuit, & on la diviſe en ſept parties, qui ſont *Argoſtoli*, *Liſcuri*, *Finex*, *Eriſſo*, *Pillaro*, *Samo* & *Lucato*, dont chacune a pluſieurs bons villages. Les peuples de cette Isle ont naturellement de la bravoure & beaucoup d'eſprit. Le terroir fournit une grande quantité de raiſins ſecs, que les Anglois viennent charger tous les ans dans leurs vaiſſeaux, & dont les Vénitiens tirent un profit très-conſidérable. On y fait en Juin la récolte du bled qu'on y a ſemé au milieu de l'Hyver. Les arbres y donent le plus ſouvent leurs fruits en Avril, & en Novembre. Les roſes & les œillets y ſont communs, même dans la ſaiſon de l'Hyver. Cette Isle a pluſieurs abris, & deux ports, dont le meilleur eſt celui d'Argoſtoli, qui eſt au Sud-Oüeſt. Cephalonie eſt un Evêché auquel l'Egliſe de Zante a eſté annexée. Le Marquis de Tocchis, qui dans le XII. ſiècle étoit Prince d'Achaye & de ces Isles, fit ériger cet Evêché; & y fonda auſſi un Chapitre de Chanoines. Gaïo qui en étoit Seigneur l'an 1224. fit donation de cette Isle à la République de Veniſe. Les Turcs l'enlevèrent en 1479. à un petit Prince, ſous la domination duquel elle étoit tombée. L'an 1499. la flotte vénitienne chaſſa la garniſon turque, & repeupla l'Isle de Chrétiens. En 1595. les Vénitiens bâtirent dans l'Isle de Cephalonie, la forteresſe d'Aſſo, pour ſervir de retraite aux habitans du pays, en cas d'invaſion; la ville de Cephalonie n'étant pas aſſez grande, pour y retirer tous les peuples de l'Isle. Cette forteresſe eſt ſituée ſur une montagne fort élevée, & toute environnée de la mer, à la reſerve d'une langue de terre d'environ vingt pas de largeur, qui la joint à l'Isle. Le Sénat de Veniſe y envoye un Noble avec titre de Provéditeur, dont le gouvernement dure trente-deux mois. La plûpart des habitans ſuivent la littûrgie des Grecs. Il y eut dans le XVII. ſiècle un ſanglant démêlé entre deux familles conſidérables. Il ſe faiſoit des partis de cinquante ou ſoixante, qui ſe battoient auſſi cruellement que les Turcs ſe battent contre les Chrétiens. Les Gouverneurs Vénitiens n'avoient pas aſſez de pouvoir pour appaiſer ces différends; mais enfin ils firent la paix, à condition qu'une des deux familles ennemies ne prendroit jamais la liberté de paſſer dans le quartier de l'autre ſur peine de la vie. * J. Spon. Cornelli, *deſcription de la Morée.*

CEPHAS, eſt le nom que *Jéſus-Chriſt* donna à Simon fils de Jean, lorſque ſon frère André le lui amena. Ce nom Syriaque *Cepha* ſignifie *Pierre*, comme ſaint Jean l'éxplique: c'eſt pourquoi les Evangeliſtes & les Apôtres écrivant en Grec, l'ont appellé Πετρος, nom que les latins ont traduit par *Petrus*, & les François par *Pierre*. Ils ont néanmoins retenu en quelques endroits le nom de *Cephas*: c'eſt-là la véritable étymologie du mot *Cephas*, comme ſaint Jérôme, Tertullien, ſaint Auguſtin & la plûpart des Commentateurs l'ont remarqué. Optat de Mileve, ſemble inſinuer que le nom de *Cephas*, vient du Grec κεφαλη; & Baronius a ſoûtenu affirmativement que le nom de *Cephas* étoit dérivé de κεφαλη; mais cette étymologie n'a aucune vrai-ſemblance: car J. C. parloit ſyriaque & avoit appellé ſaint Pierre du nom ſyriaque *Cephas*, qui ſignifie *Pierre*, comme ſaint Jean l'éxplique nettement: *vous êtes Simon fils de Jean*, dit J. C. *vous ſerez appellé Cephas*; c'eſt-à-dire, *Pierre*, ajoûte l'Evangile. J. C. l'a ainſi nommé, parce qu'il devoit être la principale pierre de l'Egliſe; & c'eſt en ce ſens qu'il lui dit, en S. Math. c. 16. *tu es Pierre, & ſur cette pierre je bâtiray mon Egliſe.* Il parloit en Syriaque; & ſaint Mathieu, que l'on croit avoir écrit ſon Evangile en la même langue, avoit dit, *tu es Cepha, & ſur cette Cepha je bâtirai, &c.* Ce qui a eſté traduit en grec ὅτι σὺ εἶ Πετρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ Πετρᾳ; en changeant le nom de Πέτρα en celui de Πέτρος, pour le faire convenir à la perſonne de Pierre. Heureuſement en François, il n'y a rien à changer au nom; *tu es Pierre, & ſur cette pierre, &c.* Il eſt parlé pluſieurs fois de Cephas dans les épîtres de ſaint Paul; ſçavoir 1. Corinth. chap. 1. *v.* 1. *L'un dit je ſuis à Paul, l'autre à Apollos, & l'autre à Cephas.* chap. 3. *v.* 22. *car tout eſt à vous, ſoit Paul, ſoit Apollos, ſoit Cephas*, ch. 9. *v.* 5. *N'avons-nous pas le pouvoir de mener une femme nôtre ſœur, comme l'ont les autres Apôtres, les frères du Seigneur & Cephas.* chap. 15. *v.* 5. Il eſt dit que J. C. eſt *apparu à Cephas, & enſuite aux onze.* Enfin dans l'épître aux Galates *c.* 2. *v.* 9. il eſt dit que ſaint Paul *réſiſta en face à Cephas, parce qu'il étoit en faute.* Le Père Hardouïn prétend que ce Cephas dont parle ſaint Paul, n'eſt pas ſaint Pierre, mais un des 72. Diſciples, comme ſaint Clément d'Alexandrie, Dorothée, quelques perſonnes du temps de ſaint Jérôme, l'Auteur de la chronique d'Alexandrie & quelques autres Commentateurs plus récens l'ont crû du moins probable; mais on peut oppoſer à ce ſentiment, non ſeulement l'aveu des Papes, qui ont reconnu que le Cephas auquel ſaint Paul réſiſta en face, étoit ſaint Pierre; mais encore le conſentement preſque unanime de tous les Pères & Commentateurs de l'Ecriture ſainte. Outre que ſaint Paul parle de Cephas, non comme d'un Diſciple, mais comme d'un des plus grands Apôtres, le comparant à ſaint Jacques & aux autres qui paſſoient pour les Chefs de l'Egliſe. Enfin ce qu'il dit que J. C. *apparut premièrement à Cephas & enſuite aux onze*, fait voir clairement que ce Cephas eſt ſaint Pierre, parce qu'il eſt dit dans ſaint Luc chap. 24. v. 34. que J. C. *apparut premièrement à Simon*: ce Simon eſt ſans doute ſaint Pierre: donc ce Cephas dont il eſt parlé dans S. Paul eſt S. Pierre. * Hardoüin, *Diſſ. de Cepha.* M. Du Pin, *biblioth. des Aut. eccleſ. du XVIII. ſiècle.* Boileau, *Diſſ. de Cepha.* Conſultez les Interprêtes de l'Ecriture, auſſi-bien que Bellarmin, *au traité de l'Egliſe*, & Baronius, *A. C.* 32. *&* 34. *au T. I. des annal.*

CEPHE'E, Roi d'Ethiopie, fut père d'Andromède, que Perſée délivra d'un monſtre. Les Poëtes feignent que par une heureuſe métamorphoſe il fut transformé en aſtre. * Ovide, *l.* 5. *Metam.*

CEPHE'E, Prince d'Arcadie, frère du Roi Alcus, eut pour ſon partage une Province de ce pays. Il fut eſtimé invincible à cauſe d'un cheveu que Minerve, dit-on, lui avoit attaché ſur la tête, après l'avoir tiré de celle de Meduſe. Son fils Echemus lui ſuccéda au Royaume d'Arcadie. * *Pauſanias.*

CEPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin, proche Maſpha & Amoſa, qui dépendoit de la ville de Gabaon & dont les habitans revinrent de la captivité. * 1. Eſdras 11. 25. 2. Eſdras 11. 24. c'eſt la même que Caphara & Caphira dont il eſt parlé. * Joſué 9. 17. 18. 26.

CEPHISE, fleuve de la Phocide, ſur les bords duquel étoit l'oracle de Themis, qui fut conſulté par Deucalion & Pyrrha. Il avoit ſa ſource dans la Doride; paſſoit près du Parnaſſe puis dans la Bœotie, où il recevoit l'Aſope & l'Iſmene; & après avoir traverſé le lac de Copays, dit aujourd'huy *Lago di Stivo*, il ſe jettoit dans l'Euripe ou détroit de Négrepont. Ce fleuve eſt connu aujourd'hui ſous le nom de *Ceffiſo*. On trouve encore quelques rivières de ce nom dans la Grèce, près d'Athènes, à Argos, à Sicyone, & même à Apollonie il y a une fontaine nommée *Cephiſe*, dont Strabon & Ptolomée font mention. Ovide parle auſſi d'un certain *Cephiſe*, duquel le petit-fils fut changé en un

monſtre marin par Apollon. * Strabon, *l.* 9. Ptolomée, *l.* 3. vide, *l.* 1. *&* 7. *Metam.*

CEPHISODORE d'Athènes, Poëte de l'ancienne Tragédie, étoit contemporain d'Eſchyle, & vivoit ſous la LXXXI. Olympiade, & vers l'an 456. avant J. C. Suidas rapporte le nom de quelques pièces de ſa façon. Il eſt différent d'un Hiſtorien de ce nom, qui écrivit de la guerre ſacrée ou Phocique; & d'un autre diſciple d'Iſocrate, qui a cenſuré Ariſtote d'avoir écrit des proverbes. * Athénée *l.* 2. Voſſius, *des Hiſt. grec. l.* 3. *des Poëtes, c.* 6. *de la Philolog. c.* 6. §. 1.

CEPION, (Coriolan) de Dalmatie, qui étoit enfermé dans Scutari, lorſque Mahomet II. l'aſſiégea en 1478. il a écrit l'Hiſtoire de Pierre Mocenigo, Capitaine Vénitien, & depuis Doge de la République. * Voſſius, *l.* 3. *des Hiſt. lat. c.* 6.

CEPION, (Q. Servilius) *cherchez* SERVILIUS (Cepion) Conſul Romain.

CEPOL, bourg de Hongrie ſitué dans l'Isle de Marguerite, vis-à-vis la ville de Bude. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aquincum* ou *Atincum*, ville de la Pannonie ſur le Danube, laquelle d'autres placent à la ville de Bude. * Maty, *Dictionnaire.*

¶ CEPORINUS, (Jacques) en allemand, *Wieſendanger*, Profeſſeur de Zuric, nâquit à Dynhard, village du Canton de Zuric, en 1499. ſon père étoit Laboureur & Tuillier. Comme Jaques manifeſta d'abord beaucoup de génie, il fut deſtiné aux études & on l'envoya à Winterthur, Cologne, Vienne & Ingolſtatt, où il ſe pouſſa fort dans les ſciences & dans les Langues. De retour dans ſa patrie il inſtruiſit les Miniſtres du voiſinage dans le Grec & dans l'hébreu. And. Cratandre Imprimeur de Bâle ayant formé le deſſein de donner des éditions de différens Auteurs grecs, il appella Ceporinus pour en prendre l'inſpection, ce qu'il accepta. Lorſque dans la ſuite on voulut réformer l'Académie de Zuric, Zwingle rappella Ceporinus en 1525. pour lui donner la Chaire de Profeſſeur en Théologie, en Hébreu, & en Grec, qu'il accepta, mais dont il ne joüit pas long-tems puiſqu'il mourut en 1525. le 20. Décembre. Il a donné les ouvrages ſuivans: *Compendium Grammatica Græca; In Heſiodi opera & dies Scholia; Epigrammata Græca; Scholia in Dyoniſii deſcript. orbis & Arati aſtronomicon.* * Geſneri *Bibliotheca.* Ulrici *miſcell. Tigur.* 3. *tom.*

CEPUSZ, ou CEPUSE, Comté de Hongrie, ſur la frontière de la Pologne, vers les monts Carpathiens ou Crapak. Il y a une partie de ce Comté qui dépend de la Pologne, & l'autre de la Hongrie. Le principal bourg de cette dernière partie eſt Leutſch. Jean de Zapol, Comte de Cepuſz fut couronné Roi de Hongrie en 1526.

CERAM, *voyez* CEIRAM.

CERAMIQUE, lieu célèbre d'Athènes, dont le nom grec Κεραμικὸς, ſignifie *Tuillerie.* Il y avoit le Ceramique de dedans, qui étoit un quartier de la ville, orné de pluſieurs beaux portiques, & une des principales promenades d'Athènes; & le Ceramique de dehors, qui étoit un fauxbourg de la ville, où l'on faiſoit des tuiles, & où étoit l'Académie de Platon. Meurſius dit que c'étoit dans le Ceramique hors de la ville d'Athènes, où l'on enterroit ceux qui étoient morts en combattant pour leur patrie; qu'on y faiſoit des oraiſons funèbres à leur loüange; & qu'on y élevoit des ſtatuës avec des inſcriptions pour immortaliſer leur mémoire. Il ajoûte qu'il y avoit dans Athènes un autre lieu du même nom, où les femmes de mauvaiſe vie ſe retiroient, & que ces deux lieux furent ainſi appellez du mot grec κεραμὸς, qui ſignifie *tuile* ou *brique*, parce qu'ils étoient bâtis de brique. * Suidas. J. Meurſius, *Athen. Att.* J. Spon, *voyage.*

CERANO, bourg du Duché de Milan en Italie, dans le territoire de Novarre, entre la ville de ce nom & celle de Vigevano, à deux ou trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CERASI, (Tibère) vivoit vers la fin du XVI. ſiècle. Il exerça pendant vingt ans la profeſſion d'Avocat à la Rote de Rome, enſuite il devint Avocat conſiſtorial en 1589. il fut auſſi Avocat du Fiſc & de la Chambre apoſtolique, puis Clerc de la même Chambre, & enfin Tréſorier du Pape. Quoiqu'il ait compoſé pluſieurs écrits, le public n'a vû que ſes réponſes parmi les conſeils de Farinacius. Il mourut à Rome le 7. de May 1601. de chagrin, dit-on, d'avoir été repris un peu fortement du Pape Clément VIII. Il étoit âgé d'environ 57. ans. Il laiſſa tous ſes biens à l'Hôpital de la conſolation, & fut enterré dans l'Egliſe de nôtre-Dame *del Popolo.* * Proſper Mandozi, *Biblioth. Rom. cent.* 1. *p.* 24. Bayle, *dict. critiq.*

CERASOLA ou CERESOLA, (Flaminio) de Bergame, a vécu au commencement du XVII. ſiècle, ſous le Pontificat du Pape Paul V. Il étudia à Perouſe, où il fut grand Vicaire de l'Evêque, & étant venu à Rome, où il avoit déja paſſé une partie de ſa jeuneſſe avec un de ſes oncles, Chanoine de ſainte Marie majeure; il s'y fit d'illuſtres amis. On lui procura un Canonicat à Bergame; mais n'aïant pas pû s'y accoûtumer, il revint encore à Rome, où il mourut fort âgé. Flaminio Ceraſola a traduit diverſes homélies de grec en latin, & a compoſé un volume *de laudibus Deiparæ.* * Janus Nicius Erythræus, *pinac. II. imag. illuſtr. c.* 57. Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII.* Maraccius, *biblioth. marian.*

† CERASONTE, que les Grecs nomment *Kiriſountho*, vil-

le aſſés grande ſur le bord de la mer Noire entre Sinope & Tripoli. Elle eſt bâtie au pié d'une colline entre deux rochers fort eſcarpés. Le Château ruiné qui étoit l'ouvrage des Empereurs de Trébiſonde, eſt ſur le ſommet d'un rocher à droite en entrant dans le port qui eſt aſſés bon pour des Saiques. S. Jérôme a crû que les *cériſiers* avoient tiré leur nom de cette ville, dans les campagnes de laquelle il y en a beaucoup. Ammian Marcellin aſſure que Lucullus fut le prémier qui fit transporter de-là ces cériſiers à Rome. On ne connoiſſoit pas, dit Pline, les cériſiers avant la bataille que Lucullus remporta ſur Mithridate, & ces arbres ne paſſèrent que cent-vingt ans après en Angleterre. Ceraſonte, ſelon Arrien, fut nommée dans la ſuite *Pharnacia*, c'étoit une Colonie de Sinope à qui elle païoit le tribut, comme le remarque Xenophon; cependant Strabon & Ptolomée diſtinguent Pharnacia de Ceraſonte. Ce fut à Ceraſonte que les dix mille grecs qui s'étoient trouvés à la bataille de Babylone dans l'armée du jeune Cyrus, paſſèrent en revuë devant leurs Généraux. Ils y ſéjournèrent dix jours, & leur armée après tant de fatigues ne ſe trouva diminuée que de 14. cents hommes. Quoique Ceraſonte n'ait jamais été une ville fort conſidérable, on ne laiſſe pas d'en trouver des médailles. On en voit à la tête de *M. Aurèle*, ſur le revers desquelles eſt un ſatyre de bout, qui de la main droite tient un flambeau & une houlette de la gauche. C'étoit anciennement une ville Archiepiſcopale. * Tournefort, *voyage, &c. T.* 2. *p.* 221. Maty, *Dict.* qui la nomme *Chiriſonda.*

CERASTIS, étoit ci-devant le nom de l'Isle de *Chypre*, qui fut autrefois habitée par certains peuples fort cruels nommez *Ceraſtes*, que Vénus changea en taureaux, ainſi qu'Ovide le rapporte dans ſes métamorphoſes *liv.* 10. *Ceraſtis* veut dire en grec, *portant des Cornes*; & cette Isle fut appellée *Ceraſtis*, du grand nombre de ſes montagnes, dont les pointes ſemblent des cornes. * C'eſt le ſentiment de Stephanus. Nonius, *l.* 13.

CERASUS, *voyez* CERASONTE.

CERAT, (du) que les Grecs & les Romains appelloient *Coroma*, étoit une mixtion d'huile & de cire, dont ſe frottoient les Athlètes. Elle ne ſervoit pas ſeulement à rendre les membres moins glitſans, & moins capables de donner priſe; mais elle les rendoit plus ſouples & plus propres aux éxercices. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

CERATINUS, (Jacques) Eccléſiaſtique, connu ſous le nom de Hornanus, parce qu'il étoit de Hoorn, en Hollande, vivoit au commencement du XVI. ſiècle: ſon véritable nom étoit *Teyng*, qu'il changea en celui de *Ceratinus*, dérivé du mot κέρας, qui ſignifie *Corne*, auſſi-bien que *Hoorn*, en flamand. On dit que, lorſqu'il ſe préſenta pour être examiné avant que de recevoir l'Ordre de Prêtriſe, il fut renvoyé, parce qu'il n'avoit pû réciter une règle de Grammaire qu'on lui demandoit; mais qu'aïant été ramené par un ſçavant Eccléſiaſtique, qui le fit connoître pour un auſſi habile homme qu'il étoit effectivement, on le reçut avec excuſes de ce qui s'étoit paſſé. Il ſçavoit les belles Lettres & la Langue grecque, qu'il enſeigna en particulier à Tournai & à Louvain, où il mourut jeune, le 20. Avril de l'an 1530. Ceratinus traduiſit de grec en latin le traité du ſacerdoce de ſaint Jean Chryſoſtome. Il augmenta le *Lexicon* grec-latin, & compoſa un excellent ouvrage *De ſono Græcarum Litterarum*, qu'il dédia à Eraſme, qui parle très-avantageuſement de cet Auteur. * Eraſme, *l.* 20. *Epiſt.* Valere André, *Bibliothèque Belgique.* Le Mire, *De ſcriptor. ſæc. XVI. &c.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CERAUNE, *cherchez* SELEUCUS.

CERAUNE, (*Ceraunus*) foudre, ſurnom qui fut donné à Ptolomée, Roi de Macédoine, & à Seleucus Roi de Syrie, parce qu'ils étoient vaillans. Ainſi, lorſque nous parlons d'un grand Capitaine, devant qui tout plie, nous diſons que c'eſt un *Foudre de guerre.* * Juſtin, *l.* 24. *c.* 1. *&* 2. Cœl. Rhod. *l.* 24. *c.* 6.

CERAUNIENS, monts; c'eſt ainſi que les Grecs appelloient pluſieurs chaînes de montagnes, parce qu'elles étoient ſouvent frappées de la foudre, qui eſt nommée en grec Κεραυνὸς. Ils ont particulièrement donné ce nom à une longue ſuite de montagnes ſur les confins de l'Epire, qui vient aboutir à l'endroit, où l'on commence à diſtinguer la mer Ionienne de la mer Adriatique. On l'appelle à préſent *Monti de Chimera* dans la Chaonie, & elle s'étend du Couchant au Levant, entre l'Epire & l'Albanie, n'étant éloignée que de cinquante milles de l'Isle de Corfou. D'autres montagnes d'Aſie qui font une partie du Caucaſe, d'autres auſſi en Afrique ont été appellées du même nom, qui paroit avoir été commun à la plûpart des montagnes, que leur élévation expoſoit aux coups de tonnère. * Pline, *l.* 5. *c.* 27. Pompon. Mela, *l.* 1. *c.* 19. Baudrand. *Cherchez* ACROCERAUNIENS.

CERBERE, nom que les Poëtes ont donné au chien à trois têtes & trois gueules, gardien de la porte du palais de Pluton dans les enfers. Ils le font naître du géant Typhon & d'Echidna. Il careſſe, diſent-ils, les ames malheureuſes qui y ſont précipitées, & dévore celles qui en voudroient ſortir, ou les hommes vivans qui voudroient y entrer. On dit qu'Hercule l'enchaîna, le tira hors des enfers, & s'en fit ſuivre. * Hom. Virg. *Æneid. l.* 6. *v.* 417. Tibul. *l.* 3. *eleg.* 4. *v.* 87. Soph. *in Trachiniis*, Ovid. *Metam. l.* 9. *v.* 185. Heſiod. *in Theogr. v.* 310. & 769. Horat. *l.* 2. *Carmin. Od.* 13. *v.* 34. *l.* 2. Pluſieurs ſoûtiennent

Digitized by Google

nent que le ſens litteral & hiſtorique de Cerbère eſt un ſerpent, qu'ils diſent avoir été dans Tenare Promontoire de Lacédémone & qui de ſon venin faiſoit mourir les habitans du lieu ; & parce que dans ce promontoire on y croyoit une entrée pour aller aux enfers, ils ont nommé cette bête le chien de Pluton, lequel ayant été tué par Hercule, a donné lieu à la Fable de dire qu'il avoit tué un chien à trois têtes. Quoique d'autres diſent que ce Cerbère dompté par Hercule, n'eſt qu'une allégorie, pour marquer l'Empire que ce Héros avoit ſur ſes paſſions & ſur les vices, ſouvent plus difficiles à ſurmonter que les bêtes les plus féroces ; les Mythologiſtes, ou ceux qui ſe mêlent de développer le ſens des fables, prétendent trouver un myſtère dans ce chien monſtrueux ; ils diſent que ce n'eſt autre choſe que la terre, & que le mot Cerbère vient de *κρεοβόρον, Creoborem*, c'eſt-à-dire, dévorant la chair, *carnivorum*, d'autant que c'eſt le propre de la terre de conſumer les cadavres, & de les réduire à leur prémier état ; c'eſt-à-dire de les convertir en terre. Ils diſent encore que cet animal déſigne le tems qui conſume toutes choſes, *tempus edax rerum*, & qu'il a trois têtes ou trois gueules, le préſent, le paſſé & l'avenir. On a auſſi donné le nom de Cerbère à un chien d'Alexandre.

CERBOLI, petite Iſle de la mer Méditerranée, près des côtes de Toſcane, entre la ville d'Elbe & celle de Piombino. * Maty, *Diction.*

CERBON ou CERBONEY, (ſaint) en latin *Cerbonius*, Evêque de Populone en Toſcane, fut en grande réputation de ſainteté dans le VI. ſiècle. Ayant reçû un jour des ſoldats de l'armée Romaine, qu'il cacha chez lui, pour les garantir de la fureur des Gots, Totila le fit prendre & expoſer à un ours pour être dévoré. L'ours étant lâché vint droit à l'Evêque ; mais au lieu de lui faire du mal, il ſe mit à lui lécher les pieds. Cet événement ayant touché Totila, il renvoya Cerboney dans ſon Egliſe. Ce ſaint Evêque fut obligé de la quitter en 568. par les irruptions des Lombards, & il mourut la même année. Sa fête eſt marquée dans le martyrologe romain au mois d'Octobre. * *S. Greg. Dial. l. 3. c. 11. ep. 17. l. 1.* Molan. Uſuard. Il y a eu un autre *Cerbon* Evêque de Verone, dont il eſt fait mention le même jour. * Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

CERCAMP, village avec une Abbaye dans l'Artois, Province des Pays-Bas, à quatre lieuës d'Eſdin, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CERCANCEAU, Abbaye de France dans le Gâtinois ſur le Loing, à deux lieuës de Nemours. * Maty, *Diction.*

CERCARE, CHERCARE, Iſle de la mer de Barbarie, ſur la côte du Royaume de Tunis, à l'entrée du golfe de Cades, vis-à-vis la ville d'Elmadia, eſt petite, & mal-peuplée. Elle a au Midi la petite Iſle de Gamelara, qui pourroit être la *Cerrina minor*, ou, la *Cercinitis*, des Anciens. * Maty, *Diction.*

CERCHI, (Umiliana de) née à Florence l'an 1219. étoit fille d'Olivier de Cerchio ou de Cerchi, de l'ancienne maiſon des Seigneurs d'Ancône, du Château de Val de Sienne. Elle fut mariée à l'âge de ſeize ans à un Gentilhomme auſſi noble & auſſi riche qu'elle ; mais d'un naturel bien différent : ce qui la fit ſouvent maltraiter, parce qu'elle faiſoit aumône de tout, même juſqu'à donner ſes meubles & ſes habits. Elle ne demeura que cinq ans mariée, pendant leſquels elle emploïa tous ſes ſoins, pour obliger ſon mari à reſtituer ce qu'il avoit mal acquis, lui offrant même ſa dot & tous ſes biens pour y ſatisfaire. Lorsqu'elle fut veuve, elle ſe mit ſous la conduite du R. P. Michel Albert, de l'Ordre de ſaint François ; elle reçût de ſes mains l'habit du tiers-Ordre, & même elle fonda la Congrégation des Terzins dans l'Egliſe de ſainte croix de Florence. Son père la preſſa de ſe remarier ; mais elle n'y voulut point entendre, parce qu'elle avoit fait vœu de vivre le reſte de ſes jours dans une continence & chaſteté perpétuelle. Cette réſiſtance fit que ſon père la dépoüilla de ſa dot, ne lui laiſſant qu'une modique penſion pour ſon entretien & celui d'une ſervante. Elle s'enferma dans une tour de la maiſon, où elle paſſa le reſte de ſa vie, dans la pratique d'une oraiſon continuelle. Elle mourut âgée de vingt ſept ans, un Samedi 19. de Mai l'an 1246. & fut enterrée ſolemnellement dans l'Egliſe de ſainte Croix des grands Cordeliers de Florence. Sa vie a été écrite en huit langues différentes, en latin, en françois, en italien, en portugais, en eſpagnol, en allemand, en flamand & en polonois, dont les principaux Auteurs ſont le P. Vito de Cortone & le P. Hippolite de Florence Cordeliers, ſes contemporains. * Le P. Marc de Lisbonne Obſervantin *dans ſes Chroniques, &c.*

CERCHIARA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, environ à une lieuë & demi de Caſſano, on croit que Cerchiara eſt l'ancienne *Arponium*, petite ville de la grande Grèce. * Maty, *Diction.*

CERCHIARIO, (Aloiſio) Clerc régulier de la Congrégation des Somaſques, né à Vicence, en 1603. s'avança dans les belles Lettres, & ſe fit eſtimer à Bergame, puis à Veniſe, où il paſſa une partie de ſa vie parmi les ſçavans & les perſonnes de mérite ; on l'engagea à faire un voyage à Rome ; mais dans un diſcours public, ayant avancé quelque choſe qui ne fut pas du goût de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, il craignit le reſſentiment de cette nation ; & revint à Veniſe, où il s'occupa à écrire l'Hiſtoire de ſa Congrégation. Enſuite, dans un voyage qu'il fut obligé de faire en Piedmont durant les grandes chaleurs, il tomba malade, & mourut à Alexandrie de la Paille, l'an 1636. âgé de 33. ans. Nous avons de lui un volume d'oraiſons & de poëmes, & quelques autres ouvrages. * Jacques-Philippe Thomaſini, *in vit. illuſt. viror.*

CERCLES DE L'EMPIRE, *Voyez* ce titre dans l'article ALLEMAGNE.

CERCOPES, peuples de l'Iſle Pithecuſe, que Jupiter changea en ſinges, pour les punir de ce qu'ils s'abandonnoient à toutes ſortes de déſordres & de crimes. * Ovide, *Metam. l. 14. Fab. 3. v. 91.*

CERCOPS, ancien Auteur cité par Apollodore, qui par l'uſage qu'il en fait (*Biblioth. lib. 2.*) montre que cet Ecrivain avoit traité l'Hiſtoire fabuleuſe. Athénée (*lib. 11.*) cite un Poëme intitulé *Αιγίμιος*, que quelques-uns, comme il le dit, attribuoient à Héſiode, & d'autres à Cercops de Milet : & il paroît en effet que les avis étoient fort partagez là deſſus ; puiſque le Scholiaſte d'Apollonius voulant citer ce Poëme, n'oſa en nommer l'Auteur, & ſe contenta de dire (*in lib. 3.*) *celui qui a fait l'Ægimius.* Je ne voudrois pas aſſûrer que c'eſt le même Auteur, dont ſaint Clément d'Alexandrie parle ainſi (*Στρωματ. lib. 1.*) *Epigène dans ſon diſcours ſur les Poëmes attribuez à Orphée, dit que celui qui eſt intitulé* la deſcente dans les enfers, *& un autre qui a pour titre* le diſcours ſacré *ſont de Cercops Philoſophe Pythagoricien.* Mais ſi ce ſont deux Ecrivains différens, ils ont eu la même fortune, puiſque les ouvrages de l'un ont été attribuez à Héſiode, & ceux de l'autre à Orphée ; & il faut auſſi qu'ils ayent été fort anciens l'un & l'autre, puiſqu'on a pû trouver une ſi grande conformité de leur ſtile avec celui de ces anciens Poëtes.

CERCYON, fameux voleur, qui exerçoit ſes brigandages dans le pays d'Attique, & qui forçant les paſſans à lutter contre lui, maſſacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps & de bras ſi extraordinaire, qu'il faiſoit plier les plus gros arbres l'un contre l'autre, ausquels il attachoit après ceux qu'il avoit terraſſez : il eut une fille nommée *Alope*, laquelle s'étant laiſſée aller aux empreſſemens de Neptune, en eut un fils nommé *Hippothoon*. Cercyon en ayant été informé par la Nourrice de l'enfant, il en conçut un dépit ſi violent, qu'il fit expoſer Hippothoon dans les bois pour être dévoré par les bêtes, & fit mourir de faim la mère dans une priſon. Ce voleur fut vaincu par Théſée, qui, après l'avoir terraſſé, lui fit ſouffrir à ſon tour le ſupplice qu'il avoit fait ſouffrir à tant d'autres. * Plutarch. *in Theſeo.* Ovid. *Metam. l. 7. Fab. 23. v. 439. Idem in Ibin. v. 411.*

CERDA, (Seigneur de la) iſſu des Rois de Caſtille, *cherchez* CASTILLE.

CERDA, (Melchior de la) Jéſuite Eſpagnol, qui a compoſé quelques traitez de Grammaire & de Rhétorique, mourut à Seville en 1625. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

CERDA, (Jean-Loüis de la) Jéſuite, étoit Eſpagnol, & naquit à Tolede, où il ſe fit Religieux en 1574. Il enſeigna en divers endroits, avec beaucoup d'applaudiſſement, & s'acquit tant de réputation, qu'on dit que le Pape Urbain VIII. qui ſe connoiſſoit aſſez en gens, voulut avoir ſon portrait. Lorsqu'il envoïa en 1626. le Cardinal François Barberin ſon neveu, Légat en Eſpagne, il lui recommanda de voir de ſa part ce docte Jéſuite, & de l'aſſurer de ſon eſtime. Le Père la Cerda a écrit trois volumes de commentaires ſur Virgile ; des argumens, des notes & des explications en trois volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1624. en 1630. & 1641. ſur une partie des livres de Tertullien ; des commentaires ſur le traité *de Pallio* du même Auteur ; *Adverſaria ſacra, &c.* mais tous ſes commentaires ſont longs & ennuïeux, parce qu'il explique des choſes qui n'ont pas beſoin d'éclairciſſement, & qu'il s'écarte ſouvent de ſon ſujet. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. dans les trois prémiers ſiècles.*

CERDA, (Bernarde Ferreira de la) Dame Portugaiſe, qui vivoit vers l'an 1630. & 1635. étoit fille d'*Ignace* Ferreira, Chevalier de ſaint Jacques, & de *Paule* de Sâ. Outre les langues qu'elle parloit avec facilité, elle ſçavoit encore la Philoſophie, les Mathématiques, la Rhétorique & écrivoit en proſe & en vers. Elle publia un recüeil de diverſes poëſies, un volume de Comédies, un poëme intitulé, *Eſpagna Libertada. Las Soladades de Buſaco, &c.* Lopez de Vega lui adreſſe une de ſes élégies intitulée *la Philis.* * Antoine de Souſa, *in Excell. Portugal.* Cardoſo, *in Agiol. Lapſit.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CERDA, (Joſeph de la) Evêque de Badajoz, étoit Eſpagnol, & natif de Madrid, où il prit l'habit de Religieux de ſaint Benoit. Il fit beaucoup de progrez dans la Théologie ſcholaſtique, & il l'enſeigna dans l'Univerſité de Salamanque, en qualité de Profeſſeur royal. En 1657. on lui donna l'Evêché d'Almeria, & en 1640. celui de Badajoz, où il mourut en 1645. Il a écrit des commentaires ſur le livre de Judith. *De Maria & Verbo incarnato, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hiſp.*

CERDAIGNE ou LA CERDAGNA, petit pays, dans les monts Pyrénées, entre le Languedoc & la Catalogne, qui appartient en partie au Roi de France, & en partie au Roi d'Eſpagne. C'eſt ainſi que la choſe a été règlée par la paix générale de l'an 1659. La Cerdaigne eſt le pays des anciens peuples dits *Cerretani* ou *Ceretani*, dont Pline, Strabon, & les Auteurs anciens font ſouvent mention. Puicerda ſur la Segre en eſt la ville capitale, & elle donne ſon nom à ce pays dit le Puicerdan. *Voyez* le 42. article de la paix des Pyrénées.

CER-

Digitized by Google

CERDITIUS, *cherchez* CERTITIUS.

CERDON, Evêque d'Alexandrie, fut ordonné Prêtre par saint Marc, & succéda en 98. à Abile second Evêque de cette ville; après la mort duquel, quelques monumens de l'Eglise d'Alexandrie, disent que le siége vacqua trois ans. Il y a lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 30. Août de cette année-là, & qu'il mourut le 5. Juin de l'année 107. après avoir gouverné 9. ans moins 2. mois ou environ. Toute sa vie fut un modèle de continence, d'humilité & de douceur; & il eut Prime pour successeur.

☞ Il n'est pas certain que Cerdon ait été ordonné Prêtre par saint Marc. Abile son prédécesseur est mort selon Eusebe la 1. année de l'Empire de Trajan, la 98. de Jésus-Christ. La chronique orientale met trois ans de vacance entre lui & Cerdon; mais ce fait n'est pas certain, & la raison qu'en rend l'Auteur de cette chronique que Jérusalem fut alors détruite, est fausse. Eusebe lui donne onze années de Pontificat: la chronique orientale y ajoûte 286. jours; au contraire Eutychius, Nicephore & Sincelle ne lui donnent que dix ans. Sa mort est placée dans la chronique d'Eusèbe, à l'an 306. mais cette époque est réformée dans l'histoire où elle est rapportée à la 12. année de Trajan, 109. de J. C. On suit le P. Pagi, qui la place à l'an 107. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. trois prémiers siècles.* Tillemont, *Mem. Eccl. Tom. 2. p. 172.* Pap. *Crit. An. Baron. An.* 108.

CERDON, Hérésiarque, Maître de Marcion qui vivoit dans le II. siècle, s'attacha aux dogmes de Simon *le Magicien*, qu'il tourna à sa manière, & débita d'abord ses erreurs dans la Syrie. Il admettoit deux Dieux, l'un bon, & l'autre mauvais; le prémier, créateur du Ciel; & le dernier, créateur de la terre. Il rejettoit la loi & les Prophètes, & ne recevoit du nouveau Testament qu'une partie de l'Evangile de saint Luc, & quelques épitres de saint Paul. Il enseignoit aussi que Jésus-Christ étoit venu avec l'apparence, & non pas avec la vérité d'un corps humain, & n'admettoit la résurrection que pour l'ame. Il vint à Rome sous le Pontificat du Pape Hygin, vers l'année 139. Il ne fut pas d'abord bien ferme dans son hérésie; car il feignit plusieurs fois d'abjurer son erreur & de rentrer dans l'Eglise, continuant néanmoins de l'enseigner secrètement; mais enfin convaincu de son impiété, il fut entièrement chassé de l'assemblée des fidèles. On doit entendre de lui ce que Tertullien dit de Marcion, qu'après avoir abjuré (sous le Pontificat d'Hygin & de Pie son successeur) il fut chassé absolument de l'Eglise, parce qu'il ne cessoit de la troubler par ses erreurs; mais qu'ayant encore eu recours à la pénitence, on lui promit la paix, pourvû qu'il ramenât ceux qu'il avoit séduits. Il fut prévenu de la mort, dans le tems qu'il travailloit à éxécuter cette condition. * Tertullien, *des Prescr. c. 51.* S. Irenée, *contre les her. l. 1. 3. &c.* S. Epiphane, *hær. 41.* S. Augustin, *hær. 21.* Baronius, *A. C. 146. 155.* Tillemont, *Mem. Eccl.* M. Du Pin, *trois prémiers siècles.*

CEREALES, (*Cerealia*) jeux ou fêtes que l'on célébroit à l'honneur de Cérès Déesse des bleds. Voici ce qui donna occasion à l'établissement de cette fête. Proserpine fille de Jupiter & de Cérès, s'étant amusée à cüeillir des fleurs dans des champs écartez du lieu de sa demeure, Pluton épris de sa beauté l'enleva dans les enfers. Cérès ignorant cette avanture, alla chercher Proserpine par toute la terre. Elle prit pour se conduire deux flambeaux allumez qu'elle portoit à ses mains, & vint jusqu'à Elusine petite ville de l'Attique, dont les habitans prièrent Cérès de se reposer. Cérès fatiguée du voyage qu'elle avoit déja fait, se rendit à leurs instances & leur déclara le sujet de sa tristesse. Après l'avoir consolée, ils l'engagèrent de prendre quelques alimens, & dissipèrent par leurs caresses le chagrin de Cérès. C'est en mémoire de ce voyage que l'on prétend que ces fêtes ont été d'abord instituées chez les Grecs par Triptolemus natif d'Elusine ville d'Attique, à qui Cérès avoit appris l'Agriculture. Il y en avoit de deux sortes: les uns qui se passoient dans le deüil & dans la tristesse que l'on nommoit *Thesmophoria*, & les autres où on exprimoit la joye & le plaisir, à qui on donna le nom d'*Eleusinia*. Les prémiers se célébroient dans les villes, & sur tout à Athènes. Les seconds au contraire ne se solemnisoient qu'à la campagne. Ceux que l'on appelloit *Thesmophoria* avoient été instituez en mémoire du chagrin que Cérès avoit eu de l'enlèvement de Proserpine, & des fatigues qu'elle avoit essuïées pour la recouvrer. Les femmes seules avoient droit d'assister à ces sacrifices; elles seules en étoient aussi les Prêtresses. Celles qui y assistoient étoient vestuës de robes blanches, couronnées de myrte & d'if, & portoient des flambeaux allumez. Dans les jours de la célébration de ces mystères on s'abstenoit de l'usage du mariage, de boire du vin, & l'on ne prenoit d'alimens que vers la fin du jour. Dans les commencemens ces festes étoient de cent jours; le Sénat romain les réduisit à trente. Les secondes fêtes que l'on nommoit *Eleusinia*, étoient plus générales, les hommes comme les femmes y avoient part. La joye & la bonne chère en étoit une des principales cérémonies. On y faisoit plusieurs largesses au peuple. Des Grecs ces fêtes passèrent aux Romains; ce fut C. Memmius Edile Curule qui le prémier les institua à Rome, où on les célébroit pendant dix jours, qui commençoient le 19. d'Avril. Après la II. guerre punique, ou la bataille de Cannes, les Romains instituèrent dans cette fête une marche pompeuse où ils portoient les simulacres de leur fausses Divinitez, des portraits ou tableaux, des chars, des couronnes, & les plus riches dépoüilles que l'on avoit prises sur les ennemis. Macrobe assure que l'on y portoit un œuf, qui étoit un des mystères de Cérès, *ovum in Cerealis pompæ apparatu numerabatur primum.* Rhodiginus croit que cet œuf représentoit la terre que Cérès avoit enrichie par les bleds. D'autres prétendent que c'étoit une figure de Castor & de Pollux, engendrez, suivant la fable, d'un même œuf, dont le culte étoit fort en vogue parmi les Romains. On portoit aussi la figure de deux truyes, l'une d'or & l'autre d'argent. Cette solemnité étoit suivie de jeux, & entr'autres d'un combat de gens à cheval. A ces jeux présidoient les Ediles Curules, comme on le voit par une ancienne médaille. Les Prêtres de la Déesse s'appelloient *Taciti Mystæ*, parce qu'il leur étoit défendu de divulguer ses mystères. * Plinius, *l. 24. c. 9.* Arnobe, *l. 5. adversus Gentes.* Tertullianus, *de spectaculis c. 7.* Macrobius. Cæl. Rhodig. *l. 27. c. 17.* Ovid. *l. 4. Fastorum.* Rosin, *l. 5. antiquit. Rom. c. 14.*

CEREALIS, (Anicius) découvrit à C. Caligula une conjuration que l'on croit être celle dont Getulicus & Lepidus étoient les Chefs. Il avoit été désigné Consul en l'an 65. sous l'Empire de Néron; mais son Collègue Plautius Lateranus fut tué, avant qu'ils prissent possession du Consulat. * Tacite, *annal. 15. c. 48. & 49.*

CEREALIS ou PETILIUS CEREALIS, Capitaine Romain, qui fut défait en Angleterre par les troupes de Bounduica, Reine des Icenes, la 8. année de l'Empire de Néron. Dans la suite il se déclara pour Vespasien, & fut défait dans les fauxbourgs de Rome. Ce qui ne l'empêcha pas avec le secours de Primus, qui commandoit l'armée avec lui, de se rendre maître de Rome & de la personne de l'Empereur Vitellius. Il y a eu sous Vespasien un Vetilianus *Cerealis*, & un Sextus *Cerealis*, qui commandèrent dans la guerre des Juifs. * Tacite, *l. 14. annal. hist. l. 4. &c.*

CEREALIS, oncle de l'Empereur Gratien, dans le IV. siècle, fit proclamer Auguste, Valentinien cadet du même Prince, âgé alors de quatre ans, comme dit Ammien Marcellin. Gratien, qui étoit extrémement bon, ne s'opposa point à cette élection, qui se fit l'an 375. * Socrate, *liv. 4. hist. c. 26.* Ammien Marcellin, *l. 30. &c.*

CEREALIS, Evêque de *Castulum* en Afrique, vivoit dans le V. siècle, vers l'an 490. Ce fut environ cette même année, que se trouvant à Carthage, il écrivit un livre contre l'Evêque Maximien Arien, qui l'avoit attaqué en présence du Roi des Vandales. Cet ouvrage est dans le IV. tome de la bibliothèque des Pères, & sous ce titre *liber de fide S. Trinitatis.* Il est divisé en vingt petits chapitres, & il contient les autoritez de l'Ecriture-sainte, pour prouver la consubstantialité du verbe avec son père. * Gennad. *de script. eccl. c. 96.* Honoré d'Autun, *de lum. eccl. lib. 2. c. 95.* Tritheme, &c.

CEREALIS, (Sextus) Tribun de la cinquième Légion, qui alla attaquer avec 600. chevaux & 3000. hommes de pied, 11600. Juifs, qui s'étoient retirez sur la montagne de Garizim, & les tailla tous en pièces, sans qu'il s'en pût sauver un seul, le 27. Juin l'an 12. de Néron. Il ravagea ensuite toute l'Idumée, prit plusieurs villes, emporta Chebron d'assaut, tua tout ce qu'il y rencontra, la saccagea, & y mit le feu. * Josèphe, *l. 3. c. 22. & l. 4. c. 33. de la guerre des Juifs.*

CEREALIS, (Vetilianus) qui, après la ruine de Jérusalem, fut laissé en Judée, pour y commander les troupes Romaines, qui y restèrent. Il eut Lucilius Bassus pour successeur. * Josèphe, *guerre des Juifs, l. 7. c. 20.*

CEREIDAS, fut un excellent Législateur de Mégalopolis. Etant sur le point de mourir, il se tourna vers ses amis, & leur assura qu'il sortoit fort content de la vie, parce qu'il étoit persuadé qu'il alloit bien-tôt joindre Pythagore le plus sage des Philosophes, Hécatée le plus habile des Historiens, Olympe le plus excellent des Musiciens, & Homère le père de la fable, & le Prince des Poëtes. * Stephanus.

CEREMISSES ou CZEREMISSES, peuples de la Moscovie orientale, des deux côtez du fleuve Volga, entre Nisi-Novogorod & Cazan. Ce sont des Tartares, que le grand Duc de Moscovie soûmit à son Empire en 1552. Ils n'ont point de maison; mais seulement quelques hutes. Ils ne vivent que de miel, de gibier qu'ils prennent dans les bois, & de lait que leurs pâturages leur fournissent. Il y en a quelques-uns de Mahométans; mais ceux d'auprès de Cazan sont tous Païens, & ne sçavent ce que c'est que baptême & circoncision. Ils croïent la plûpart qu'il y a un Dieu, qui est immortel, & qui doit être adoré; mais ils ne croïent point l'immortalité de l'ame, ni la résurrection des morts; quoiqu'ils n'admettent ni paradis, ni enfer, ils ne laissent pas de faire des sacrifices à Dieu. Ils en font aussi aux Diables, qu'ils tâchent d'appaiser par le culte qu'ils leur rendent, de peur qu'ils ne les tourmentent en cette vie. Dans les sacrifices qu'ils font à Dieu, ils tuënt un cheval, un bœuf, ou un mouton, & en brûlent la peau, avec une tranche de la chair, versant dans le feu plein une écuelle d'hydromel. Ils adorent aussi le soleil & la lune, & ont un langage particulier; mais ceux qui sont obligez de trafiquer avec les Moscovites, se servent aussi de leur langue. Ils se font tous raser la tête; & ceux qui ne sont point encore mariez, se laissent croître une longue tresse de cheveux qui leur pend sur le dos, ou qui est relevée par un nœud. La polygamie est commune parmi eux, & il n'y en a point qui n'ait quatre ou cinq femmes. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

CERENZA, CIRENZA, ou ACERENZA: (en latin *Cerentia*,

Digitized by Google

tia, Geruntia,) ville dans la Baſilicate, Province du Royaume de Naples. Les Anciens la nommoient *Acherontia* & *Acherontus*, & c'eſt la même que Paul Diacre nomme par corruption *Agerentia*. Elle a été autrefois le ſiège d'un Archevêché. Il ſe trouve aujourd'hui uni avec celui de Matera, dans la terre d'Otrante. * Collenutio, *hiſt. Neap.* Le Mire, *notit. epiſc.* Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Les Anciens Auteurs en ont auſſi parlé, comme Tite-Live, Pline & Horace, *lib. 2. sarm.*

CERES, fille de Saturne & d'Ops, ſœur de Jupiter & de Neptune, fut mère de Proſerpine. Les Anciens la reconnoiſſent pour la Déeſſe des grains & des fruits, & croïent que, pour apprendre aux hommes l'art de cultiver la terre, elle voyagea long-tems avec Bacchus. On dit que voulant retrouver ſa fille que Pluton, ſelon la fable, lui avoit enlevée) elle alluma deux flambeaux ſur le mont Etna pour la chercher nuit & jour par toute la terre. Stace, *Thébaïde l.* 12. Ovide, *metam. l.* 5. Dans cette recherche elle vint à la Cour du Roi d'Eleuſis en Attique; elle prit le ſoin d'élever ſon fils Triptolème, & voulant le rendre immortel, elle le nourriſſoit durant le jour de lait divin, & le cachoit la nuit dans le feu. Le Roi s'étonnant de voir croître cet enfant à vûë d'œil, épia une nuit la Nourrice, & voyant qu'elle le mettoit dans le feu, jetta un cri de fraïeur qui le découvrit, & fut cauſe de ſa perte; car cette Déeſſe irritée de ſa curioſité, le fit auſſi-tôt mourir. Pour ce qui eſt du jeune Triptolème, elle lui enſeigna la manière de labourer la terre, & d'y ſemer du bled; & l'aïant mis ſur un char tiré par des ſerpens ailez, elle l'envoya par tout l'Univers pour enſeigner l'Agriculture à tous les hommes. Ovide, *l.* 5. *fab.* 6. *&* 7. dit que Cérès a été la prémière qui a fait labourer les champs, qui a donné des bleds pour la nourriture des hommes, & qui par ſes loix leur a enſeigné la juſtice & la ſociété. Ce Poëte ajoûte que, lorſqu'elle fut retournée en Sicile, la Nymphe Arethuſe lui découvrit que Proſerpine avoit été enlevée par Pluton, & qu'elle obtint de Jupiter que ſa fille lui ſeroit renduë, ſi elle n'avoit rien mangé dans les enfers; mais Aſcalaphe fils d'Acheron & d'Orphné, une des Nymphes infernales, déclara qu'il avoit vû Proſerpine cuëillir une grenade dans les jardins de Pluton, & qu'elle en avoit ſuccé ſept grains. Cette Déeſſe fut ſi indignée, qu'elle le changea en hibou. Enfin, Jupiter, pour conſoler ſa ſœur Cérès, lui accorda que ſa fille demeureroit ſix mois dans les enfers avec ſon mari, & ſix mois dans le ciel avec ſa mère.

☞ Quelques Auteurs croïent que Cérès fut une Reine de Sicile, dont Orcus Roi des Moloſſiens enleva la fille, & que cette avanture donna ſujet à la fable. Les Poëtes prennent encore Cérès pour la lune, & Bacchus pour le ſoleil, comme Virgile, *au* 1. *des Georg.*

—— Vos ô clariſſima mundi
Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum.
Liber & alma Ceres.

D'autres prennent Cérès pour la terre, qui eſt la mère nourrice des hommes. On l'a nommée *Theſmophore* ou *Legislatrice, Legifera*, parce qu'avant l'uſage du froment, les hommes vivoient de gland dans les bois, ſans loix & ſans police. Dès que le froment fut trouvé, il fallut partager & labourer la terre: ce qui donna commencement à la police & aux loix, comme le dit Servius, *leges Ceres dicitur invenisse, nam & ſacra ipſius Teſmophoria, id eſt, legum latio vocantur; ſed hoc ideò fingitur, quia ante frumentum inventum à Cerere, paſſim homines ſine lege vagabantur: quæ feritas interrupta eſt, poſtquàm ex agrorum diſtributione nata ſunt jura.*

Prima Ceres unco terram dimovit aratro,
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris;
Prima dedit leges.....

Ovid. *metamorph. lib.* 5. *v.* 341.

Cérès eſt la mère de Proſerpine, & néanmoins l'une & l'autre eſt la terre. Rhea eſt la mère de Cérès, & néanmoins ni l'une ni l'autre ne ſont autre choſe que la terre. Les véritez ſont réelles & phyſiques, les généalogies ſont poëtiques & figurées. Quelques-uns conſidérent diverſement la terre, & veulent que Rhea ſoit tout le globe de la terre; que Cérès n'en ſoit que la ſurface, que l'on ſême & qu'on moiſſonne; & que Proſerpine ne ſoit que l'hémiſphère de nos Antipodes. C'eſt le ſentiment de Voſſius. Quelques Ecrivains aſſurent que Cérès étoit venuë de Sicile en Grèce, qu'elle demeura à Athènes la 16. année du règne d'Erictée, que les marbres d'Arondel mettent à l'an 1409. avant J. C. qu'elle apprit aux Athéniens à ſemer du bled, que Triptolemus fils de Celé & de Nerée, en ſema dans le champ de Rhone proche d'Eleuſine, & que cet art paſſa ainſi aux autres nations.

La tradition des Egyptiens, ſelon Diodore de Sicile, eſt qu'Iſis eſt la même que Cérès, qui inventa la culture & l'uſage du froment, & publia des loix très-équitables. Ainſi c'étoit une Divinité d'Egypte. Diodore de Sicile rapporte qu'Erictée Roi d'Athènes étant paſſé d'Egypte en Grèce, & y ayant fait tranſporter une grande quantité de froment dans un tems de famine, les Grecs, par une juſte réconnoiſſance, lui déférérent la Royauté: qu'enſuite ce Prince établit à Athènes les myſtères de Cérès, ſelon l'uſage & les cérémonies d'Egypte. Cet Hiſtorien dit encore au même endroit, que l'arrivée de Cérès à Athènes, n'eſt autre choſe que le tranſport des fromens de l'Egypte en Grèce; *Deam illo tempore in Atticam veniſſe traditur, quo fruges ejus nomine inſignes Athenas ſunt importatæ, quorum ſemina tunc Cereris beneficio quaſi denuò reperta videantur.* Il y auroit même ſujet de croire que cette courſe de Cérès par toute la terre, n'auroit été que le tranſport & la diſtribution du froment par tout, ſoit quand on commença à ſemer du grain, ſoit dans la ſuite du tems, quand la ſtérilité eut fait naître la famine: & s'il y a eu des païs qui aïent été en état de fournir en abondance du froment aux autres, c'eſt certainement l'Egypte & la Sicile; mais ſur tout l'Egypte, parce que les débordemens du Nil, rendent les terres de ce païs plus fertiles, qu'elles ne ſont en aucun autre endroit du monde. C'eſt ce qui a donné lieu de croire qu'Iſis Reine d'Egypte, eſt la même que Cérès, & qu'elle communiqua aux autres parties de la terre le bled & l'art de le cultiver. Enfin, pour confirmer ce qui a été dit, le même Auteur ajoûte que les cérémonies & les antiquitez des Egyptiens ſont ſemblables. Il y a d'autres endroits, où Diodore ſemble balancer les raiſons que mettoient en avant la Sicile, l'Attique, l'Iſle de Crète, & l'Egypte, pour s'approprier la gloire d'avoir été le païs originaire de Cérès, l'inventrice de l'art de ſemer & de cultiver les bleds. Herodote avoue que les myſtères de Cérès, qu'on appelloit la *Légiſlatrice* ou *Theſmophore*, avoient été tranſportez d'Egypte en Grèce.

Les villes de la Grèce, au rapport de Pauſanias, ſur tout Athènes & Argos diſputoient entr'elles, de la même manière que les Egyptiens & les Phrygiens, ſur l'origine & l'antiquité des myſtères de Cérès, & de la diſtribution du bled.

Pauſanias nous apprend encore que les myſtères de Cérès & d'Iſis, étoient ſi ſecrets, qu'il n'étoit permis qu'à ſes Preſtres de voir ſa ſtatuë. Il dit ailleurs, qu'il n'étoit pas même permis à ceux qui n'avoient pas eſté admis à ces myſtères, de s'informer de ce que c'étoit, bien loin d'y pouvoir aſſiſter ou d'en eſtre ſpectateurs. Il parle auſſi d'un autre Temple de Cérès, où les ſeules femmes entroient, nous aſſurant que les myſtères & les ſacrifices de Cérès Eleuſine, étoient ce que la Grèce avoit de plus ſaint. On diſtinguoit les grands myſtères qu'on appelloit τέλετα des petits que l'on nommoit μυσήρια. Les grands le célébroient tous les ans à Argos, les petits une fois en cinq ans à Eleuſis: ceux-là en Automne, ceux-ci au Printemps; comme ſi on avoit égard à l'éloignement & aux approches du ſoleil. Les petits duroient neuf jours, aprés leſquels on célébroit diverſes ſortes de combats. Le prémier endroit où Cérès a commencé à recevoir les honneurs d'une Déeſſe eſt, ſelon Denys, *l.* 1. la ville de Palantium, que les Arcadiens bâtirent ſur le mont Palantio, avec un Temple en ſon nom, & une Preſtreſſe grecque de nation, & des jours de fêtes qui ſe célébroient à la fin du mois de Mars. Les cérémonies de ces fêtes furent apportées à Rome par Evandre, l'an de la fondation de Rome 259. ſous le Conſulat de A. Poſthumius & de T. Virginius. Après la victoire remportée ſur les Volſques, on porta les dépoüilles dans le Temple de Cérès, lequel trois ans après fut dédié ſolemnellement à cette Déeſſe par le Conſul Sp. Caſſius reſté à Rome. Ce Temple étoit bâti au bout du grand cirque. On commençoit la ſolemnité de ſa feſte à la pointe du jour, un peu avant l'aurore; & les femmes qui en étoient les ſeules Preſtreſſes, couroient comme des furieuſes de tous côtez avec des torches allumées; elles étoient avec cela obligées à une grande pureté, & il ne leur étoit point du tout permis de divulguer les myſtères de la Déeſſe; pour mieux garder le ſilence, elles étoient obligées de s'abſtenir de vin. On repréſentoit Cérès d'un air triſte & déſolée, tenant dans ſa main un flambeau ou un bouquet d'épis de bled, ou avec une couronne des mêmes épis ſur la tête, comme on le voit dans la plûpart des anciennes médailles, dont on parlera à la fin de cet article.

Ciceron dit qu'à Catane en Sicile, Cérès étoit honorée comme dans Rome & dans tout le reſte de la terre, y ayant une ſtatuë d'elle, dont les hommes n'ont nulle connoiſſance, non pas même s'il y en a une; les hommes n'entrant jamais dans ſon Temple; mais les ſeules femmes & les ſeules vierges y faiſant toutes les fonctions ſacerdotales: *Sacrarium Cereris eſt apud Catanenſes, eadem religione quâ Roma, quâ in cæteris locis quâ prope in toto orbe terrarum. In eo ſacrario intimo fuit ſignum Cereris perantiquum quod viri non ſolum cujuſmodi eſſet, ſed ne eſſe quidem ſciebant. Aditus enim in id ſacrarium non eſt viris: ſacra per mulieres & virgines confici ſolent.*

Pour découvrir l'origine des myſtères de Cérès Eleuſine, il faut ſe ſouvenir que l'invention du labourage a été attribué par les uns à Cérès, qui ſe ſervit de Triptolème; par les autres à Bacchus. Le grand myſtère de Bacchus, inſtitué par Iſis ou Cérès, qui paſſa dans la ſuite des temps de l'Egypte en Grèce, étoit l'adoration de Phallus, ou du membre viril d'Oſiris, qui ne put eſtre trouvé par Iſis, après que Typhon l'eut mis à mort & à qui Cérès ou Iſis fit rendre ces honneurs infames. Saint Auguſtin, *livre ſeptième de la cité de Dieu chap.* 20. parle ainſi de Cérès, „ entre les myſtères de Cérès, les plus fameux ſont ceux de Cé-„ rès Eleuſine, que les Athéniens célébroient avec beaucoup de pompe. Tout ce que Varron en dit, ne regarde que l'invention du froment qu'on lui attribuë, & le rapt de ſa fille Proſerpine que Pluton enleva, & qu'il dit eſtre la fécondité des ſemences. Cette fécondité, ajoûte-t-il, ayant manqué pendant quelque temps, & la terre étant devenuë ſtérile, cela donna lieu à cette opinion, que Pluton avoit enlevé & retenu dans les enfers la fille de Cérès, c'eſt-à-dire, la fécondité même; mais, comme aprés cette calamité qui avoit cauſé un deüil public, l'on vit revenir la fécondité, on crut que Pluton avoit rendu Proſer-

pine, & l'on inſtitua des fêtes ſolemnelles en l'honneur de Cérès. On faiſoit anciennement préſider Cérès à toute l'œconomie champêtre ; & Pauſanias *in Arcadicis* fait mention d'un autel où l'on offroit des fruits, des arbres, du miel, de la laine, & autre choſe de cette nature, des ſerpens, une truye pleine, ſur tout du pavot, mais point de vin. De-là vient que Plaute *in aulularia*, parlant d'une certaine nôce où il n'y avoit point de vin, dit plaiſamment que c'étoit des nôces de Cérès. Le même Pauſanias l'appelle *Mallophore*, c'eſt-à-dire, *porte-laine* ; & *melephore*, comme qui diroit *porte-brebis*, noms ſous leſquels elle étoit révérée au païs de Megare. Varron, *de ling. lat. l.* 4. veut que le nom de Cérès ait eſté pris pour celui de *Gerés*, & qu'il vienne du latin *gerere* ; c'eſt-à-dire, *porter*, parce que la terre porte des épis ; mais il y a plus d'apparence qu'il prend ſon origine de *geresh* mot hébreu, qui ſignifie *du bled battu* ou *moulu*. Les Cnidiens l'appelloient *Cyré*, en grec Κυρή, comme qui diroit, *maîtreſſe de la vie*. Cérès étoit répréſentée dans un chariot tiré par deux dragons, tenant des têtes de pavots en une main, & une torche ardente en l'autre, avec une gerbe de bled ſur la tête. Les Arcadiens tenoient toûjours du feu dans les Temples de Cérès & de Proſerpine.

L'on a pluſieurs médailles ſur leſquelles Cérès eſt répréſentée. Une de Memmius Edile Curule, nous la répréſente aſſiſe, tenant en ſa main droite trois épis de bled, & en ſa gauche un flambeau allumé. Une autre de C. Volteïus la fait voir trainée dans un char attelé de deux ſerpens, ayant des flambeaux en ſes mains ; & ſur deux autres de Vibius Panſa, elle eſt dépeinte la robe un peu trouſſée, ayant pareillement des flambeaux en ſes mains, & portant le pied droit ſur une truïe, qu'on lui offroit ordinairement en ſacrifice, parce que cet animal gâte les bleds.

On a donné pluſieurs épithètes à Cérès, comme *Actæa*, *Alumna*, *Attica*, *Eleuſina*, de la ville d'Eleuſine, *Ennenſis*, de la ville d'Enna, auprès de laquelle ſa fille Proſerpine fut enlevée. * *Frutis*, dans Solin, *c.* 2. *Mammoſa*, dans Lucrece, *l.* 4. *v.* 1161. & dans Arnobe, *l.* 7. *nigra & inferna* Πεμμήτειρα, dans Orphée hymne ; *Panda* ou *Pantica*, du mot *panis*. *Profunda* ; *Rharia*, d'un champ appellé Rharius de la ville d'Eleuſine, qui, ſuivant Pauſanias, eſt le prémier qui ait été enſemencé par Cérès, *ſanctа*, *Theſmophoros*, ou *Legifera*. On a déja donné ci-devant la raiſon & l'éclairciſſement de ce nom, dans un paſſage de Servius. Voilà à peu près tout ce qui regarde la Déeſſe Cérès, ſi connuë des Egyptiens, des Grecs & des Romains. *Voyez* Joh. Roſin, *antiqq. rom. l.* 2. *c.* 11. Thomas Dempſter, *paralip. in illud.* Salmas, *ad Solin.* Gaſpar Barth. *ad Stat.* La fête qui ſe célébroit à Rome en ſon honneur s'appelloit *Cerealis*, & il y en avoit à Athènes deux ſous le nom de *Cerealia*. Pline, *l.* 34. *c.* 4. parle de la prémière ſtatuë érigée en ſon nom à Rome. *Voyez* CEREALES. Hygin. Stace. Ovide. Heſiode. Appollodore. Pitiſcus, *Lexicon antiquitatum.* Du Pin, *hiſtoire profane*, *t.* 1.

CERESOLA (Flaminie) *Cherchez* CERASOLA.

CERESTE. *Cherchez* CEIRESTE.

CERET, bourg du Rouſſillon en Catalogne, au pied des Alpes, ſur la rivière de Tech, à cinq ou ſix lieuës de Perpignan & d'Elna. C'eſt le lieu où s'aſſemblérent l'an 1660. les Envoyez de France & d'Eſpagne, pour régler les limites des deux Etats dans ces quartiers. * Maty, *Dictionnaire.*

CERETANA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, ſitué ſur une montagne, où les rivières de Maulo & d'Acellaro prennent leurs ſources, à neuf lieuës de la ville de Syracuſe, du côté du Couchant. * Maty, *Dict.*

CERETHI, contrée de la Paleſtine. David ſe ſervoit des ſoldats de ce païs pour ſa garde. * I. Rois, 30. 14. II. Rois, 20. 23.

CERETI (Daniel) ſçavant Médecin de Breſce en Italie, dans le XV. ſiécle, étoit fils de Baptiſte Cereti Médecin, qui tiroit ſon nom d'une terre près de Bergame. Il fit le panegyrique de ſa patrie & l'éloge en vers des hommes illuſtres qu'elle avoit produits. Il vivoit encore l'an 1470. * Voſſius, *de Hiſt. lat. l.* 3. *c.* 10.

CERETI, ou CERETA (Laura) de Breſce, ſœur de *Daniel*, fut élevée dans les ſciences, & ſoûtint des théſes de Philoſophie dès l'âge de 18. ans & enſeigna depuis ſept ans de ſuite. Nous avons un recüeil de ſes lettres. Elle épouſa *Pierre* Serini, qu'elle perdit bien-tôt après, & elle paſſa le reſte de ſa vie dans le veuvage, n'ayant de commerce qu'avec ſes livres. Elle vivoit au commencement du XVI. ſiécle, mais on ne ſçait pas en quelle année elle mourut. * Thomaſin, *in vit. illuſtr. viror.*

CERIGLIANO, *Cherchez* CIGLIANO.

CERIGNOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Capitanate, environ à deux lieuës de la rivière d'Offanto, & de la terre de Bary. * Maty, *Diction.*

CERIGO, prémière l'Iſle de l'Archipel vers l'Europe, au Midi du cap *Malea* de la Morée, à l'Orient du golfe de *Colochina*, & environ à quarante ou cinquante milles de Candie, qui eſt ſituée vis-à-vis. Cette Isle a environ ſoixante milles de circuit. Les Anciens la nommoient *Porphyris*, à cauſe du porphyre qu'on y trouve en abondance ; ou *Cythere*, du nom d'une de ſes villes, où les Poëtes diſent que Vénus prit naiſſance. On dit que Sinan Cigale avoit coûtume de l'appeller *la lanterne de l'Archipel*, parce que c'eſt de là qu'on peut découvrir les flottes du Turc. Autrefois elle ſervoit de rempart aux Lacédémoniens, & de retraite à leurs vaiſſeaux qui retournoient d'Egypte & de Libye. Elle a environ ſoixante milles de circuit. Le meilleur de ſes ports qui eſt à douze milles de la fortereſſe, eſt profond & ſûr : ſon baſſin peut contenir quarante galéres. Le terroir produit de très-bon vin, mais il n'y croît pas en abondance : il y a beaucoup de bled, d'huile d'olive & de bêtes fauves. On y voit beaucoup d'ânes ſauvages, l'on dit qu'on trouve dans leurs têtes de certaines pierres qui facilitent l'accouchement des femmes. La ville qui porte le même nom que l'Isle eſt un Evêché, & eſt bâtie ſur la pointe d'un roc, & eſt extrêmement fortifiée, tant par l'art que par la nature ; la mer lui ſert de foſſé, & ſon artillerie eſt pointée ſur une hauteur, d'où elle commande de toutes parts. La République de Veniſe poſſédoit cette Isle, depuis la diviſion de l'Empire grec, & elle y envoyoit tous les deux ans un noble Vénitien pour y commander en qualité de Gouverneur & de Provéditeur ; mais les Turcs s'en ſont rendus maîtres. Il y a quelques Couvens de Caloyers Grecs, dont le plus célèbre eſt celui de *ſan Giovanni della Grotta*, ou ſaint Jean de la Grotte, bâti ſur un rocher, à la droite de la fortereſſe. Ce Monaſtère eſt taillé dans le roc, à la pointe du marteau ; & quoique l'abord en ſoit très-difficile, ces Religieux ne laiſſent pas d'y monter toutes les nuits pour y faire leurs prières. Les habitans ont une vénération particulière pour ce lieu, à cauſe qu'ils ſe perſuadent que ce fut en cet endroit que ſaint Jean commença ſon Apocalypſe. L'Isle de Cerigo a ſes côtes fort élevées, particuliérement celles qui regardent l'Occident : de ſorte que les vaiſſeaux qui viennent d'Italie, croyent que cette Isle fait une partie de la terre ferme de la Morée ; & ne découvrent le canal de Cervi que de trois lieuës. Elle a quatre petites montagnes dont les ſommets étoient autrefois occupez par autant de petites villes. Aujourd'hui il n'y a que celle qu'on nomme Cerigo, qui eſt fort peuplée, parce que pluſieurs habitans de l'Isle de Candie s'y ſont réfugiez, pour ne pas s'éloigner du climat de la Grèce. * P. Coronelli, *deſcription de la Morée.*

CERIGOTA. *Cherchez* CECERIGO.

CERILIANUS (Fabius) Hiſtorien, qui vivoit dans le III. ſiécle, du temps des Empereurs Carus, Carin, & Numerien. Il ne nous eſt connu que par un paſſage de Vopiſcus, dans la vie de ces Princes, *au chap.* 3.

CERINTHE, Héréſiarque, diſciple de Simon *le Magicien*, vivoit dans le I. ſiécle, à Antioche de Syrie. Quelques-uns ont crû qu'il fut un des principaux auteurs du ſchiſme qui penſa ſe former dans cette ville entre les Chrétiens, pour l'obſervation des cérémonies légales qu'il vouloit mêler avec l'Evangile. Il enſeignoit que Jéſus étoit fils de Joſeph & de Marie, & que le Chriſt étoit tombé dans ſon ame ſous la forme d'une colombe, lorſqu'il fut baptiſé, & que depuis ce temps-là il commença à connoître le Pere ſouverain, & reçût la ſcience pour le faire connoître, & le pouvoir des miracles. Il ajoûtoit que Jéſus ayant ſouffert, le Chriſt s'étoit envolé au ciel, & il débitoit d'autres erreurs auſſi ridicules, que celles qu'on vient de rapporter. On le fait auſſi un des auteurs de la ſecte des Chiliaſtres ou millenaires. Saint Jean étant de retour à Ephèſe, après la mort de Domitien, écrivit ſon Evangile à la prière des Fidèles, pour réfuter les erreurs de cet Héréſiarque. On dit même que ce ſaint Apôtre, ayant trouvé Cerinthe dans les bains publics, où il alloit pour ſe laver, ſelon la coûtume de ſon temps, n'y voulut pas entrer ; *de peur*, dit-il à ſes diſciples, *que la maiſon ne tombe ſur nous.* Ce que ſaint Epiphane rapporte, que Cerinthe fut un de ceux qui excitérent les Juifs à murmurer de ce que ſaint Pierre avoit baptiſé Corneille, & que ceux qui ſoûtenoient à Antioche & à Jéruſalem la néceſſité de la circonciſion, étoient des diſciples de Cerinthe, ne s'accorde point avec le temps auquel quelques Anciens placent Cerinthe ; car ils ne mettent ſon héréſie qu'après celle de Carpocrate, qui ne commença qu'en 120. Cependant il eſt certain que Cerinthe a commencé à dogmatiſer du vivant de ſaint Jean l'Evangeliſte, c'eſt-à-dire, avant l'an 101. mais il n'y a pas d'apparence que ce ſoit dès l'année 50. puiſque ſaint Irenée remarque que les Nicolaïtes, qui étoient une branche des Gnoſtiques, avoient commencé à publier leurs erreurs vers la fin du prémier ſiécle, ſous l'Empire de Nerva & de Trajan, & qu'il a continué ſous celui d'Adrien. On peut croire que dans les commencemens il n'avoit point d'autre erreur, ſi ce n'eſt qu'il vouloit établir la néceſſité de ſe faire circoncire, & d'obſerver les cérémonies de la loi & l'Evangile ; mais il ne demeura pas dans ces bornes ; car étant en Aſie où il fit ſa demeure, il enſeigna 1. que le monde n'avoit pas été fait par le Dieu ſouverain ; mais par une vertu ſéparée & inférieure au prémier principe qui eſt au deſſus de toutes choſes, laquelle n'avoit aucune connoiſſance du Dieu ſouverain : 2. que Jéſus-Chriſt n'étoit pas né d'une vierge ; mais qu'il étoit fils de Joſeph & de Marie, comme les autres hommes, différent ſeulement en ce qu'il avoit plus de juſtice, plus de prudence, & plus de ſageſſe ; 3. que le Chriſt, fils du Dieu ſouverain étoit deſcendu ſous la figure d'une colombe dans Jéſus, quand il fut baptiſé, qui lui avoit fait connoître le Pere inconnu, & opérer des miracles : 4. que ce Chriſt avoit quitté Jéſus qui avoit ſouffert ſeul, & que le Chriſt étoit demeuré impaſſible. Voilà les erreurs que lui attribuë S. Irenée. Les Auteurs qui ont traité des héréſies, ajoûtent qu'il admettoit des Æons, & une plénitude inviſible, que les erreurs précédentes ſuppoſent, & qu'il diſoit que le monde avoit été créé par les Anges, & que l'Auteur de la loi n'étoit qu'un Ange : ce qui ne ſemble guéres s'accorder avec le ſentiment qu'on lui

Digitized by Google

lui attribuë de la néceſſité de l'obſervation de la loi. Caïus & Denys d'Alexandrie citez par Euſèbe, *l.* 3. *c.* 28. de ſon Hiſtoire, reprennent Cerinthe d'avoir crû que le règne de J. C. ſeroit terreſtre, & qu'il conſiſteroit dans les voluptez charnelles du boire, du manger, & des nôces, dans des fêtes & dans des ſacrifices continuels pendant mille ans. Cette opinion du règne de Jéſus-Chriſt ſur la terre pendant mille années, n'étoit pas particulière à Cerinthe, & pluſieurs des Anciens l'ont ſoûtenuë après Papias; mais il ſemble que Cerinthe n'admettoit point d'autre béatitude que ce règne terreſtre. Il y avoit même quelques-uns des Cérinthiens, ſi l'on en croit ſaint Epiphane, qui nioient abſolument la réſurrection. Du moins pluſieurs d'entr'eux ſoûtenoient que Jéſus-Chriſt n'étoit pas encore reſſuſcité. Cerinthe rejettoit tous les Evangiles, à l'exception de celui de ſaint Matthieu; il rejettoit les actes des Apôtres & les lettres de ſaint Paul. Il honoroit Judas, & étoit ennemi du martyre, ſi l'on en croit Philaſtre. Quelques Anciens ont attribué l'Apocalypſe de ſaint Jean à Cerinthe, & Caïus dit qu'il établiſſoit ſon opinion du règne de mille ans ſur des révélations ou Apocalypſes, qu'il débitoit comme écrites par un grand Apôtre: ce que l'on peut entendre de lui-même; mais il n'eſt pas néceſſaire d'interpréter ceci de l'Apocalypſe de ſaint Jean, & il ſe peut faire que Cerinthe avoit lui-même compoſé une Apocalypſe. * Saint Irénée, *l.* 1. *c.* 25. *&c.* Saint Epiphane, *her.* 22. Euſèbe, Théodoret & Baronius *A. C.* 35. 41. 51. 57. 74. 97. Ittigius, *de bar. lib.* 1. *c.* 5. M. du Pin, *bibliotheque des Auteurs eccléſiaſtiques des trois prémiers ſiècles.*

CERIOLAN (Fréderic Furio) étoit ſorti d'une bonne famille de Valence en Eſpagne. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſon eſprit & par ſon ſçavoir, que par ſa naiſſance. Ayant commencé ſes études à Paris, il s'en alla à Louvain, où il diſputa contre Bononia Sicilien, Profeſſeur en Théologie, ſur les verſions de la Bible en langue vulgaire, qu'il prétendoit qu'on devoit rendre publiques. Ayant paſſé en Allemagne, il mit par écrit & donna au public cette diſpute, qui fut jugée digne de cenſure. Mais l'Empereur Charles-*Quint* bon juge du mérite des gens d'eſprit, ayant reconnu l'érudition, la candeur, & les bonnes qualitez de Furius, non ſeulement le délivra du danger où il ſe trouvoit; mais l'envoya à Philippe ſon fils. Il demeura toute ſa vie auprès de ce Prince; & pendant les guerres du Pays-Bas, il fit tous ſes éfforts pour faire ceſſer les différends & les troubles qui agitoient ces Provinces. Il paſſa pour un des éloquens hommes de ſon ſiècle, & il donna au public l'art de bien parler, en trois livres de Rhétorique, écrits en latin, & publiez à Louvain. Il a fait un livre *des devoirs d'un Conſeiller & des conſeils.* Tous ces ouvrages paſſoient pour excellens, dans un temps où les bons Auteurs & les bons livres étoient rares. Ceriolan ayant paſſé toute ſa vie dans le célibat, mourut à Valladolid en 1592. âgé de plus de 60. ans. De Thou, *hiſt.* Teillier, *Addition partie* 2.

CERISANTE, (Marc Duncan, ſurnommé de) étoit fils d'un célèbre Médecin nommé Marc Duncan, Gentilhomme Ecoſſois, habitué à Saumur en Anjou, où Ceriſante nâquit. Il avoit beaucoup d'eſprit, & étoit bien fait de corps; mais naturellement vain, ambitieux & fanfaron. Le Marquis de Vigean le choiſit pour Précepteur du Marquis de Fors ſon fils aîné, lequel étant devenu Meſtre de camp ou Colonel du Régiment de Navarre, fit ſon Précepteur Lieutenant de ſa Compagnie, par manière de réconnoiſſance. Ils ſe trouvèrent enſemble à la bataille de Thionville en 1639. mais le Marquis de Fors ayant été tué l'année ſuivante au ſiège d'Arras, Ceriſante vendit ſa Lieutenance deux mille écus, & fut envoyé en 1641. à Conſtantinople par le Cardinal de Richelieu. Il alla peu après chercher une nouvelle fortune en Suède, avec des lettres de récommandation de Hugues Grotius, Ambaſſadeur de cette couronne en France. Le Chancelier de Suède, qui aimoit les belles Lettres, ayant vû ſes vers latins & ſa proſe, en fut ſi charmé, qu'il le députa en France, en qualité d'Envoyé, vers l'an 1644. Dans cette négociation il ſe fit eſtimer du Cardinal Mazarin; mais ſes rodomontades & ſon inſolence le firent haïr du Marquis de Vigean, du Duc d'Epernon, & de ſon fils le Duc de Candale, qui ſollicitèrent ſi fort les Puiſſances, que la Cour en fit ſes plaintes en Suède, & que l'Envoyé fut rappellé de ſon emploi en 1646. Ceriſante s'en alla enſuite en Pologne, où il ne put rien faire, & s'en étant apperçû bien-tôt, vint à Rome, où il ne fit que très-peu de ſéjour. La révolte de Naples étant arrivée l'an 1647. il ſuivit le Duc de Guiſe qui ſe jetta dans la place & traita ſecrètement avec Gennaro Anneſe, pour être Meſtre de camp général des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque générale des poſtes des Eſpagnols, il reçut un coup de mouſquet dans le talon, dont il mourut, l'an 1648. Il fit ſon teſtament, dans lequel il laiſſa à ſes frères ſes terres, ſes meubles & ſon argent comptant, quoi qu'il n'eût pas un pouce de terre, ni un ſou vaillant. Le Duc de Guiſe dit dans ſes mémoires; qu'il eut l'éffronterie de le faire ſon éxécuteur teſtamentaire, & qu'il fit pour vingt-cinq mille écus de legs pieux, quoi qu'il n'eût pas un denier. Mais dans la copie de ſon teſtament, on trouve que ce fut Carlo Carola, qu'il nomma éxécuteur teſtamentaire, & que ſes legs, donations & fondations montoient ſeulement à la ſomme de 550. ducats. On a voulu noircir ſa mémoire en lui imputant des vûës qu'il ne paroit pas avoir euës dans ſes voyages. Il étoit né Proteſtant, & il avoit paſſé du Calviniſme à la Religion catholique ſur la fin de ſes jours. A l'égard de ſa Poëſie latine, elle eſt fort eſtimée des ſçavans; ſon caractère eſt noble & élevé, & quelques-unes de ſes odes approchent aſſez du caractère d'Horace. * Bayle dans ſon *dictionnaire critique de la ſeconde édition.* 1702. Loüis Aubery du Maurier, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire d'Hollande, Vie de Grotius, page* 425. *& ſuiv.* Renat. Rapin. *Reflexions ſur la Poëtique, part.* 2. *Reſl.* 30. Baillet, *jugemens des ſçavans ſur les Poëtes tome* 8. *pag.* 223.

CERISOLES, bourg d'Italie en Piedmont. Il eſt ſitué ſur une colline près de Carmagnole, & eſt célèbre par la bataille que les François y donnèrent, ſous le règne du Roi François I. contre les troupes de l'Empereur Charles V. ce fut le 14. Avril de l'an 1544. François de Bourbon, Duc d'Anguien, âgé ſeulement de vingt-deux ans, étoit à la tête des François, & les Impériaux étoient conduits par Alfonſe d'Avalos, Marquis du Guaſt, qui prit la fuite après avoir été bleſſé, & perdit douze mille hommes tuez ſur la place, outre un grand nombre de priſonniers, entre leſquels on compta deux mille cinq cens vingt Allemans, & ſix cens trente Eſpagnols. Les François prirent encore quinze canons, les armes & tout le bagage, où l'on trouva plus de quatre mille chaines que le Marquis du Guaſt avoit fait apporter pour les enchaîner. * De Thou. Mezeray.

CERISY. *Cherchez* HABERT.

CERITES, les Cerites, peuples d'Italie, habitans de la ville de Céré, reçûrent dans leur ville les Vierges veſtales, qui s'enfuyoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnoître ce bien-fait, accordèrent à ces peuples le droit de Bourgeoiſie romaine, ſans leur accorder toutefois le droit de ſuffrage dans les aſſemblées, pour monter aux charges de la République. De là vient que l'on dit *in Ceritum tabulas referre aliquem*, priver un Citoyen de donner ſon ſuffrage. * Jean Roſin. *antiqq. rom.* Thom. Demſter, *paralip.*

CERLE, (Jean) né à Aubin au Diocèſe de Rodés en 1634. après avoir étudié en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, il prit le degré de Bachelier, & ſe retira dans le Diocèſe de Pamiers. Il fut pendant quatre ou cinq ans dans Taraſcon Vicaire du Prieur Caulet, frère de l'Evêque de Pamiers. S'étant acquitté dignement de cet emploi, il fut reçu Chanoine régulier de la Cathédrale de Pamiers. Il alla faire ſon noviciat dans l'Abbaye de Chancelade, parce qu'il n'y en avoit pas encore d'établi à Pamiers. Après ſa profeſſion, il s'attacha principalement à l'étude, ce qui le rendit capable de préſider aux conférences des Curez du Diocèſe, lorſque l'Evêque de Pamiers ne pouvoit pas s'y trouver. Il fut nommé Précenteur de l'Egliſe cathédrale de cette ville, ſur la démiſſion du Père Rainſſant qui ſe retira à ſaint Victor de Paris ſa maiſon de profeſſion, après avoir été employé à la réforme du Chapitre de Pamiers. Après la mort de M. de Pamiers, il fut élû par le Chapitre Vicaire général du Diocèſe, le ſiège vacant, conjointément avec M. Charlas. Le dernier d'Aouſt 1680. ou peu de jours auparavant il avoit été Official, ſur la démiſſion du P. Rech. Les troubles qui ſurvinrent dans l'Egliſe de Pamiers l'obligèrent de ſe retirer. Joſeph de Montpezat Archevêque de Toulouſe déclara nulle la nomination des Vicaires généraux, & nomma en leur place un autre grand Vicaire. Le P. Cerle en appella au ſaint Siège le 17. Septembre 1680. donna pluſieurs lettres paſtorales, ordonnances, &c. pour ſoûtenir ſa cauſe & éxercer ſa prétenduë juriſdiction. Le Parlement de Toulouſe, ſur les ordres du Roi, le condamna à mort, & il fut éxécuté en effigie dans la ville de Toulouſe, & dans celle de Pamiers. Le P. Cerle vécut depuis errant & caché, ne laiſſant pas néanmoins d'écrire diverſes lettres au peuple & au Clergé de Pamiers, & de faire des ordonnances, entr'autres une contre le péché philoſophique, dattée du 1. Janvier 1690. & une autre de l'amour de Dieu du 20. Aouſt de la même année. Il mourut dans le lieu de ſa retraite le 16. Aouſt 1691. On a de lui un grand nombre de pièces, comme actes, ordonnances, lettres paſtorales, cenſures, lettres aux Papes. * *Mémoires du temps.*

CERMELLI (Auguſtin) natif d'Alexandrie de la Paille, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a été pendant douze ans Inquiſiteur Général dans la Ligurie, depuis l'an 1651. juſqu'en 1661. On a de lui divers ouvrages: une chaîne ſur Job, compoſée des écrits des ſaints Pères, & des Auteurs eccléſiaſtiques, qui parut à Gènes en 1636. *la vie de S. Jérôme* publiée en 1648. à Ferrare: *la vie de ſaint Auguſtin, avec les éloges de ſaint Thomas d'Aquin, & de ſaint Dominique*, parut en même tems: deux autres ouvrages, le prémier *Monita Prælatorum*, dont la ſeconde édition faite en 1655. à Gènes eſt la plus ample: le ſecond, *Princeps catholicus*, qu'il publia à Rome en 1657. Rovetta en parlant de lui à l'année 1677. donne lieu de croire qu'il a vécu juſques-là. * Echard, *ſcript. Ord. Prad. t.* 2.

CERNAVAN, ou CARNAVAN, en latin, *Arvonia*, ville & Comté d'Angleterre, dans le païs de Galles. La ville eſt ſur la mer au détroit de Menay, & à l'emboûchure de la rivière de Saint, entre Harlegh & Bangor. * Camden.

CERNE, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Dorſet, qu'on nomme Totcombe, eſt dans une plaine, arroſée d'un petit ruiſſeau. Il eſt conſidérable, parce qu'il a été autrefois une ville abbatiale, à 99. milles anglois de Londres. * *Dictionn. Angl.*

CERNICH & CZERNICH, bourg du Roïaume de Hongrie dans l'Eſclavonie, ſur la rivière de Cernich, entre la ville de Poſſega, & celle de Gradiſca. Quelques-uns croyent, que c'eſt l'ancienne *Interum* & *Incerum*, ville de la Pannonie Savienne, que d'autres placent à Garnock, dans le Comte de Poſſega. * Maty, *Diction.*

CERNITIS, (Pierre de) Docteur de Boulogne, vers l'an

Digitized by Google

1308. a fait *Conſilia, & de Feudis.* * *Bibliothèque hiſtorique des Auteurs de Droit, par* DenysSimon, *edit. Paris in* 12. *tom.* 2. 1695.

CERON, pays dans l'Aſſyrie, fertile en bois odoriférans, où Joſèphe dit que l'on voyoit de ſon temps les reſtes de l'arche de Noé. * Joſèphe, *antiqq. liv.* 20. *chap.* 2.

CERRA, ville. *Cherchez* ACERRA.

CERRATUS, (Paul) étoit d'Alba dans le Mont-Ferrat, au Duc de Savoye, ſurnommée par les Anciens *Pompeia*, & vivoit vers l'an 1530. Les Poëſies de cet Auteur ſe trouvent parmi les délices des Poëtes latins d'Italie, & ſes trois livres de la virginité furent imprimez à part *in* 8. à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne qu'il s'étoit tellement accoûtumé au grand ſtyle, qu'il ne lui étoit pas poſſible de deſcendre de cette élévation, lors même qu'il traitoit des matières baſſes par elles-mêmes : de ſorte qu'il parloit d'une mouche, d'un ton auſſi magnifique qu'il avoit fait d'un Héros. Il ajoûte qu'il eſt court, qu'il eſt plein, & que comme la Poëſie eſt compoſée de quatre parties, qui ſont le *nerf* ou *la force*, *le nombre* ou *la meſure*, *la candeur* ou *l'air naturel*, & *cette beauté* qui conſiſte dans les agrémens accompagnez de la douceur; il ne lui manquoit que la dernière de ces quatre qualitez pour eſtre bon Poëte ; mais on croit que cet obſtacle venoit plûtôt du défaut de ſa matière, que de celui de ſon génie ou de ſon jugement. * Jules Céſar. Scaliger *Hypercrit. lib.* 6. *Poët. pag.* 798. 799. Baillet, *jugement des ſçavans ſur les Poëtes modernes, tom.* 7. *p.* 126.

CERRI, (Charles) Cardinal Evêque de Ferrare Romain, Doyen de la Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Clément IX. le 29. Novembre 1669. Evêque de Ferrare, & Légat d'Urbin. Il mourut à Rome le 14. de Mai 1690. âgé de 80. ans. Il a donné au public *Deciſiones rotæ.* * *Bibliothèque hiſtorique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, *edit. de Paris, in* 12. *tome* 2. 1695.

CERRITO, petite ville épiſcopale du Royaume de Naples, au pied de l'Appennin dans la terre de Labour, aux confins de la Principauté ultérieure, & du Comté de Moliſe, à ſix lieuës de la ville de Benevent, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CERSOBLEPTES, Roi de Thrace, étoit fils de Cotys, qui l'aſſocia au gouvernement du Royaume. Il s'empara de pluſieurs villes ſituées ſur l'Helleſpont; mais Philippe Roi de Macédoine, conduiſit ſon armée contre lui; & après l'avoir défait l'obligea de lui payer tribut. * Diodore de Sicile, *l. XVI.*

CERTITIUS, ou CERDITIUS, Capitaine de Saxe, ſe mit vers l'an 495. ſur mer avec cinq vaiſſeaux chargez de ſoldats, & aborda ſur la côte de la grande Bretagne, où il prit terre malgré la réſiſtance des habitans. Il fit la guerre durant près de 24. ans; & avec le ſecours de quelques Princes voiſins, il s'établit dans la partie occidentale de l'Isle, & fut le prémier Roi des Saxons occidentaux, ou de Weſtſex. * Du Cheſne, *hiſtoire d'Angleterre, Tome II.*

CERVANTES, (Jean) Cardinal, Archevêque de Seville, étoit Eſpagnol, natif de Lora dans l'Andalouſie, & originaire de Galice. Il eut l'Archidiaconé de Seville, & fut fait Cardinal par le Pape Martin V. le vingt-quatre de May de l'an 1426. Il ſe trouva au Concile de Bâle, ſous le Pontificat d'Eugène IV. qui l'envoya Légat en Italie, avec le Cardinal Albergati, pour tâcher d'appaiſer les différends qui s'étoient élevez entre la République de Veniſe, & Jean-Marie Viſconti, Duc de Milan. Lorſqu'il fut de retour à Bâle, déſaprouvant la méſintelligence qu'on avoit fait naître entre le Concile & le Pape, il ſe retira en Eſpagne, où il eut l'Evêché d'Avila, puis celui de Segovie; & enfin l'Archevêché de Seville où il mourut le 25. Novembre de l'an 1453. * *Hiſt. de Segovie.* Ciaconius. Auberi, &c.

CERVANTES, (Gaſpar) Cardinal, Archevêque de Tarragone, ſçavoit le Droit canon & civil, & étoit bon Théologien. Il ſe diſtingua dans le Concile de Trente, & s'y fit admirer par ſon ſçavoir, & ſon éloquence. On lui donna l'Archevêché de Meſſine en Sicile, puis celui de Salerne dans le Royaume de Naples, enſuite celui de Tarragone; & enfin il fut nommé Cardinal en 1570. par le Pape Pie V. Cervantes fonda un Séminaire eccléſiaſtique, & un Collège de Jéſuites, & mourut en 1575. âgé de ſoixante & quatre ans. * Auberi, *hiſt. des Card.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.*

CERVANTES SAAVEDRA, (Miguel) Eſpagnol, étoit de Seville, ou, ſelon d'autres d'Erquivias, qui eſt un bourg près de Tolède. Peu d'Auteurs ont eu plus de juſteſſe, de brillant & de délicateſſe que lui; ce qu'on peut aiſément connoître par la lecture de ſes ouvrages en proſe & en vers. Il avoit été Sécrétaire du Duc d'Albe; & s'étant retiré à Madrid, il y fut traité avec mépris par le Duc de Lerme, prémier Miniſtre de Philippe III. Roi d'Eſpagne. Pour ſe venger de ce Miniſtre qui n'avoit aucune conſidération pour les gens de lettres, il compoſa le Roman de Dom Quichote, qui eſt un ouvrage incomparable, & une ſatyre très-fine de ſa nation; parce que toute la Nobleſſe d'Eſpagne, qu'il tourne en ridicule dans ce livre, s'étoit alors entêtée de chevalerie. Les vers tronquez, qu'on y voit au commencement, témoignent que cette pièce regardoit principalement le Duc de Lerme; car ſon nom y eſt caché avec adreſſe. Cervantes publia la prémière partie de ſon Dom Quichote en 1605. & comme il négligeoit, à la manière de ceux de ſa nation, d'en donner la continuation, un certain Alonſo Fernandez de Avellaneda, y travailla, & la publia en 1614. à Tarragone. Cette ſupercherie fâcha Cervantes qu'on déchiroit dans la préface de ce livre; il donna cette ſeconde partie, & il s'y plaint qu'on lui avoit dérobé ſa copie. En éffet, il y a bien des choſes ſemblables dans ſa continuation, & dans celle de Avellaneda, qui étoit Eccléſiaſtique, & du nombre des Docteurs que ſes Eſpagnols nomment *Licentiados.* Cervantes mourut miſérable, vers l'an 1620. On dit qu'il n'avoit pas même de pain. Cependant ſa réputation ne mourra jamais. Outre ſon incomparable Dom Quichote de la Manche, nous avons douze nouvelles de ſa façon, huit Comédies, ſa diſcrète Galatée, & les travaux de Perſillis & de Sigiſmonde, hiſtoire Septentrionale. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CERVARO, rivière du Royaume de Naples. Elle a ſa ſource dans la Principauté ultérieure, dans les montagnes d'Appennin, traverſe la Capitanate, & ſe joint au Cardelaro, vis-à-vis de Siponte. * Maty, *Dictionnaire.*

CERVATON, (Anne) Dame eſpagnole, étoit fille d'honneur de la Reine Germaine de Foix que Ferdinand V. Roi d'Arragon, épouſa en 1505. Elle étoit la plus belle perſonne de la Cour, & s'appliqua avec ardeur aux belles Lettres, dans leſquelles elle fit du progrès: parler latin, écrire ſpirituellement, s'éxprimer juſte, étoient des talens par leſquels Anne Cervaton s'acquit l'eſtime de tous les honnêtes gens de la Cour. Frédéric de Tolède, Duc d'Albe, l'aima avec une paſſion extrême. Nous avons parmi les épitres de Lucius Marinæus de Sicile, qui étoit très-bien à la Cour de Ferdinand, des lettres latines qu'il écrivit en 1512. à cette Dame & les réponſes qu'elle lui fit en cette même langue. * Lucius Marinæus, *l.* 16. *epiſt.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp.*

CERVERA, bourg d'Eſpagne dans la contrée de la Sierra, dans la Caſtille nouvelle, à ſix lieuës de la ville de Cuença, vers le Midi occidental. * Maty, *Dictionnaire.*

CERVERA, bourg de la Viguerie de Gironne en Catalogne. ſur la côte occidentale, près d'une grande baye, qui porte ſon nom, entre Roſes & Collioure, à quatre lieuës de la prémière & à trois de la dernière. * Maty, *Diction.*

CERVERA, petite ville d'Eſpagne, Capitale de la Viguerie de Cervera, en Catalogne. Elle eſt la ſource de la rivière de Cervera, à douze lieuës de la ville de Taracone, du côté du Nord. Maty, *Diction.*

CERVETERE, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, eſt ſituée ſur un côteau, à trois milles de la mer de Toſcane, & à huit milles de Bracciano. C'étoit anciennement une grande ville nommée *Cære* ou *Cære vetus*, Capitale de l'Etrurie. C'eſt d'où prirent leur nom certains régiſtres appellez *Cærites tabulæ*, où les Cenſeurs faiſoient mettre ceux qui étoient privez du droit de ſuffrage. Car, après que la ville de Rome eut eſté priſe par les Gaulois, les habitans de *Cære* reçûrent civilement ceux qui apportèrent dans leur ville, les choſes ſacrées & le feu éternel de Veſta; & la République leur accorda enſuite le droit de Bourgeoiſie Romaine, ſans néanmoins leur donner droit de ſuffrage. Voilà comme Strabon récite la choſe, *l.* 5. Elle ſe trouve à peu près de même dans Aulu-Gelle.

CERVIA, autrefois nommée *Ficocle*, ville d'Italie, vers la mer Adriatique, avec Evêché ſuffragant de Ravenne, eſt dans la Romandiole. Jean-François de Guidi, Cardinal Bagni, qui en étoit Evêque, y tint un Synode, l'an 1634. dont nous avons les ordonnances.

CERULARIUS. *Cherchez* MICHEL CERULARIUR.

CERUS, *Cærus*, a eſté appellé par les Grecs le *Dieu du temps favorable*, *Opportuni temporis numen*, & par les latins *l'Occaſion.* Les Eléens lui avoient conſacré un autel. Calliſtrate, excellent Sculpteur, avoit répréſenté ce Dieu ſous la figure d'un beau jeune homme, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, qui tenoit un raſoir en ſa main. Un certain Poëte le nomme le plus jeune de tous les enfans de Saturne. Phèdre dans ſes fables ingénieuſes nous l'a dépeint ſous la figure d'un homme qui a des ailes, n'ayant de cheveux que par devant, & qui eſt chauve par derrière, qu'on ne peut reprendre, lorſqu'on le laiſſe une fois échapper, parce qu'il va ſi vite, qu'il pourroit marcher ſur le tranchant d'un raſoir ſans ſe bleſſer. * *Antiqq. Gr. & Rom.*

CERUTUS, (Fréderic) de Verone, vivoit dans le XVI. ſiècle, & ſçavoit très-bien la langue grecque & la latine, qu'il enſeigna avec réputation. Il mourut en 1579. & laiſſa un fils très-ſçavant Médecin, mort en 1620. * Tomaſini, *illuſtr. viror. Vit.*

CESAIRE, Diacre & Martyr à Terracine, fut martyriſé à ce que portent ſes actes dans le I. ſiècle de l'Egliſe, ſous l'Empereur Claude ou Néron; mais ces actes ſont ſi pleins de fictions, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. Son culte a néanmoins eſté célébré dans l'Egliſe romaine, comme on le voit par le ſacramentaire de S. Grégoire, & par le calendrier du P. Fronteau, où ce Saint ſe trouve au prémier de Novembre, auſſi-bien que dans quelques anciens Martyrologes. Les Grecs ont auſſi honoré ſa mémoire au même jour. Il y avoit à Rome une Egliſe qui portoit ſon nom, dont ſaint Grégoire fait mention. Elle étoit d'abord à un Monaſtère, qui fut enſuite convertie en titre ou Paroiſſe. Elle a depuis eſté détruite & rebâtie au même endroit, ſous le Pontificat de Clément VIII. On croit que l'on y conſerve encore ſon corps.

S. CESAIRE, frère de ſaint Grégoire de Nazianze, vivoit dans le IV. ſiècle. Il étudia à Alexandrie; & depuis étant venu à la

Digitized by Google

à la Cour, il fut Médecin de l'Empereur Julien. Sa demeure près d'un Prince apoſtat déplut fort à ſon frère ſaint Grégoire, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de *Jeſus-Chriſt*, ſcandaliſoit tout le monde; que leur père Grégoire en étoit extrêmement affligé, & qu'ils avoient empêché que leur mère Nonna n'en ſçût rien, parce qu'elle en mourroit de déplaiſir; qu'il le conjuroit donc de revenir dans la maiſon de ſes parens, où il trouveroit aſſez de bien, pour un homme modéré. Ceſaire fut ſi touché de cet avis, qu'il renonça à ſa charge. Avant que de retourner chez ſon père, il confondit Julien dans une diſpute publique, où il prouva clairement l'impiété des idoles. Ce Prince le voyant ſi ferme dans ſa Religion, s'écria: *O bienheureux père! ô malheureux enfans!* paroles qui marquoient l'eſtime qu'il faiſoit de ces deux frères. Ceſaire revint à la Cour ſous l'Empereur Jovinien, & l'Empereur Valens lui donna depuis une charge de Queſteur ou de Threſorier de la Bithynie: il l'exerçoit à Nicée, pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entièrement cette ville, l'an 368. & il fut ſauvé par miracle, comme nous l'apprenons de S. Grégoire ſon frère, dans l'oraiſon funèbre qu'il prononça à ſa louange. Il y a apparence que Céſaire mourut ſur la fin de la même année 368. ou au commencement de la ſuivante. L'Egliſe l'honore comme ſaint; la latine le 25. de Février; & la grecque le 9. de Mars. Nous apprenons de Nicephore, que c'eſt depuis pluſieurs ſiècles. On lui attribuë quatre dialogues, ſur les queſtions les plus ſubtiles de la Théologie & de la Philoſophie, que quelques-uns ont cru avoir eſté faits ſous ſon nom par S. Grégoire de Nazianze; mais ils ſont d'un Auteur beaucoup plus récent. Photius en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220. queſtions ou réponſes; préſentement nous n'en avons que 195. imprimées en grec & en latin dans l'auctuaire de la bibliothèque des Pères de 1624. Leunclavius les avoit déja fait imprimer en latin en 1571. & après lui Elias Elinger Bibliothécaire d'Ausbourg en a donné l'an 1626. 79. en grec & en latin. * Gregor. Nazianz. *orat.* 10. *& carmine in vita ſua.* Nicephore Calliſte, *l.* 12. *c.* 24. Photius, *biblioth. Can.* 210. Suidas & Jacques Billy, *en la pref. ſur la* 10. *oraiſon de ſaint Greg. de Nazianze*: Bollandus, *ad diem* 25. *Febr.* Herman, *vie de ſaint Greg.* Tillemont, *mémoires de l'Hiſtoire eccleſ.* Baillet, *vies des Saints.* M. Du Pin, *biblioth. des Aut eccleſ. IV. ſiècle.*

S. CESAIRE, Archevêque d'Arles, illuſtre par ſa doctrine & par ſa pieté, a vécu dans le VI. ſiècle, & étoit de Chalon ſur Saone, ſelon quelques Auteurs. Il fut élevé ſous l'Abbé Porchaire dans l'Iſle de Lerins, qui étoit l'école de la piété pour les Gaules. Une maladie qu'il eut, l'ayant obligé de venir à Arles, pour y recouvrer la ſanté, il fut fait Diacre, Prêtre, puis Abbé par Eonius qui étoit Evêque de cette ville, & auquel il ſuccéda environ l'an 502. ou 503. Quelques Citoyens l'accuſèrent auprès du Roi Alaric, de favoriſer le parti des Bourguignons, & de leur vouloir livrer la ville d'Arles; mais le ciel fit connoître ſon innocence. Il préſida au Concile d'Agde l'an 506. à ceux de Carpentras en 527. de Vaiſon, & au II. d'Orange en 529. & à un autre où Contumelioſus, Evêque de Riez, fut accuſé & dépoſé. Le Pape Symmaque, qu'il alla ſalüer à Rome, lui donna le *Pallium.* On met ſa mort au 27. d'Août de l'an 544. nous avons de lui quarante-ſix Homelies, imprimées dans la bibliothèque des Pères, 23. de ces mêmes Homelies, imprimées avec 81. autres dans l'Appendix du 5. tome des œuvres de ſaint Auguſtin, de l'édition des Bénédictins: quelques lettres, une exhortation à la charité, un traité de dix Vierges, des règles pour les Religieuſes en faveur de ſa ſœur ſainte Ceſaire, Abbeſſe d'un Monaſtère de ſaintes filles qu'il avoit fondé à Arles, & quelques autres imprimées à part, & dans le IX. tome de la grande bibliothèque des Pères. M. Baluze fit imprimer en 1669. 14. Homelies de ſaint Ceſaire, qu'il croyoit qu'on n'avoit point encore vuës, mais il n'y a que la dixième qui parut alors pour la prémière fois. Cyprien ſon diſciple écrivit ſa vie qu'on voit à la tête de ſes ouvrages, avec le Prêtre Muſianus & le Diacre Etienne. Nous avons auſſi le teſtament de ſaint Ceſaire: non ſeulement il avoit compoſé ſes ſermons pour les prêcher à ſon peuple; mais il les envoyoit encore à ſes confrères de France, d'Italie & d'Eſpagne, afin qu'ils s'en ſerviſſent pour en inſtruire leur troupeau. C'eſt ce qui fait que l'on en trouve un grand nombre. Il copioit ſouvent lui-même les ſermons des autres, & entre autres ceux de ſaint Auguſtin, ſur les matières qui concernent la liberté, la grace, la prédeſtination, &c. Il copie d'ordinaire Fauſte de Riez. L'Auteur qui a inſeré dans le livre des Ecrivains eccléſiaſtiques de Gennade: (car Gennade n'en a pas pû parler, puiſque quand il écrivoit, Ceſaire n'étoit pas encore Evêque d'Arles,) cet Auteur, dis-je, lui attribuë un recueil de paſſages de l'Ecriture & des Pères ſur la grace, approuvé par le Pape Felix: ce qui ſe doit entendre des Canons du ſecond Concile d'Orange, où Ceſaire a aſſiſté. Sa vie ne nous paroît pas pure & telle qu'elle a eſté faite par ſes prémiers Auteurs. * Ruricius Lemovicenſis, *epiſt.* 31. Cyprien, *en ſa vie*: Gennade, *au Cath. c.* 86. Sigebert, *c.* 119. Tritheme & Bellarmin, *des Ecriv. eccl.* Grégoire de Tours. Florien: Venance, & Baronius. *A. C.* 441. *num.* 13. 454. *num.* 42. *& ſuiv.* 490. *num.* 10. 506. *num.* 5. 508. *num.* 23. *&c.* au martyrologe. *au* 27. *Aouſt.* Saxi *Pont. Arelat.* Loüis Jacob, *de Clar. ſcript. Cabilon.* M. Du Pin, *biblioth. des Aut. eccl. VI. ſiècle.*

CESAIRE, Religieux de l'Ordre de Citeaux, dans le Monaſtère de Heiſterbarch, dans le Diocèſe de Cologne, où il entra l'an 1199. & puis Prieur de Villers en Brabant, a compoſé un gros ouvrage diviſé en douze livres en forme de dialogues, à l'imitation de ſaint Grégoire, contenant l'hiſtoire des miracles & viſions arrivées de ſon temps, particuliérement en Allemagne. Il aſſûre dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui-même & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit: cependant il n'eſt pas excuſable d'avoir cru trop légérement des gens peu dignes de foi, & d'avoir ſur leur rapport recüeilli dans ſon ouvrage quantité de fables & d'hiſtoires ſuppoſées. Il marque au livre 10. chap. 48. qu'il compoſoit cet ouvrage l'an 1222. Il a encore compoſé l'an 1226. la vie & la paſſion de ſaint Engelbert Archevêque de Cologne en trois livres, que Surius rapporte dans le VI. tome, ſous le 7. Novembre, & des Homelies données par André Coppenſtein, ſous le titre de recüeil de moralitez, imprimé à Cologne. Il compoſa encore divers autres traitez, dont on pourra voir le dénombrement dans la bibliothèque des Ecrivains de Citeaux, & dans le catalogue qu'en a donné Coppenſtein à la tête du recüeil de moralitez. * Tritheme *de ſcript. eccleſ.* Charles de Viſc, *biblioth. Ciſterc.* Le Mire. Poſſevin. Voſſius, &c. M. Du Pin, *au ſiècle XIII.*

CESAIRE, (Innocent) Prévoſt de l'Egliſe de Breſce en Italie, vivoit au commencement du XVI. ſiècle, & fut fait priſonnier, lorſque cette ville fut priſe par les François l'an 1512. il a décrit les malheurs que ſouffrit cette ville en cette occaſion. Gaſton de Foix, Général des armées du Roi Loüis XII. en Italie, y étant entré par le Château, couvrit les ruës de huit mille morts, & en chaſſa les Vénitiens, que les Bourgeois de Breſce avoient introduits dans leur ville. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 3. *cap.* 10.

CESAIRE, de Spire, étant entré dans l'Ordre de ſaint François, dès le vivant de ce Saint, s'y diſtingua par un attachement inviolable à la régularité. Sa vie exemplaire le fit regarder comme le Chef des Religieux zélés, qui s'oppoſoient aux relâchemens que le P. Heliè, Général, introduiſoit chaque jour. On les appella de ſon nom, *les Céſarins.* La fermeté avec laquelle il reprenoit Helie, irrita contre lui cet homme ambitieux, qui ayant fait entendre au Pape Grégoire IX. que les Céſarins ne cherchoient qu'à éxciter des troubles, obtint de lui en 1237. la permiſſion d'employer contre eux les plus rigoureux traitemens. Quelques-uns furent punis de peines corporelles, d'autres diſperſez. Ceſaire qu'Helie craignoit le plus, fut mis dans une obſcure priſon, chargé de chaines, dont on le déchargea quelque temps après. Il paſſa deux années dans ce triſte lieu; enfin au commencement de 1239. ayant trouvé la porte de la priſon ouverte, il en ſortit pour s'échauffer aux rayons du Soleil; mais le Geolier l'ayant apperçu, le frappa d'un coup de bâton ſur la tête. Ceſaire en mourut un moment après, en priant Dieu de pardonner à ſon meurtrier & à ſes perſécuteurs, & ſa mort fut vangée par la dépoſition d'Hélie. Les Religieux qui l'avoient regardé comme leur Chef, continuèrent de s'appeller Céſarins, mais ſans faire de Congrégation, juſqu'à l'an 1256. S. Bonaventure ayant eſté fait alors Général, fit ceſſer tous les troubles, en rétabliſſant l'obſervation de la règle. * Franc. Gonzag. *de orig. ſerap. rel.* Wading. *ann. Min. tom.* 1. Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tom. VII. chap.* 3.

CESALPIN, (André) en latin *Ceſalpinus*, a eſté un très-habile homme, tant en Philoſophie qu'en Médecine. Il étoit d'Arezzo, & il profeſſa long-temps à Piſe: après quoi il devint prémier Médecin du Pape Clément VIII. Il mourut à Rome le 23. de Février 1603. à l'âge de 84. ans. Ses opinions étoient un peu libres, & preſque impies; il croyoit, dit-on, que les prémiers hommes furent formez de la manière que pluſieurs Philoſophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinoſa. Ce ſeroit dérober à Ceſalpin une gloire très-précieuſe, que de paſſer ſous ſilence qu'il a connu la circulation du ſang. Les ouvrages qu'il a donnez au public ſont *Καττοπτρον ſive Speculum, Speculum Artis meditæ Hippocratieum: de plantis libri XVI. de metallicis libri III. quæſtionum medicarum libri II. Praxis univerſa medicina. Dæmonum inveſtigatio Peripatetica. Quæſtionum peripatetica-rum libri V.* Nicolas Taurel Médecin de Montbelliard, a écrit contre ce dernier ouvrage, & a intitulé ſon livre, *Alpes cæſæ, hoc eſt Andreæ Ceſalpini monſtroſa dogmata diſcuſſa & excuſſa.* Les endroits dans les ouvrages de Ceſalpin, qui prouvent qu'il connoiſſoit la circulation du ſang, ſont, *Ceſalp. quæſt. Peripatet. lib. 5. c. 4. fol.* 125. *verſo. Id. quæſtionum medicarum lib. 2. cap.* 17. *fol.* 234. *edit.* 1593. * Hiſtoire de Thou, *lib.* 229. *p. m.* 1003. Witte, *Diar. biograph. & bibliographia curioſa apud* Teiſſier, *elog. tom. I. p.* 330.

CESAR, titre d'honneur que les Empereurs Romains donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient, pour être leurs ſucceſſeurs. Le titre de Roi des Romains répond aujourd'hui à celui de Céſar. * Roſin, *antiquit. Rom. l.* 7. *c.* 13.

Ce mot *Céſar*, eſt un ſurnom de la famille des Jules; ou parce que le prémier de cette famille avoit eſté tiré du côté ouvert de ſa mère; ou parce qu'il vint au monde avec bien des cheveux; ou parce, qu'enfin l'ayeul de Caïus avoit tué un éléphant, qui s'appelle, dit-on, *Ceſar* dans la langue Punique.

CESAR, (C. Jule) Dictateur, étoit fils de *Lucius* Céſar, & d'*Aurelie* fille de *Cotta*; on le fait deſcendre du côté paternel, d'Jule fils d'Enée, & du côté de ſa grand-mère Marcia, d'Ancus-Martius, quatrième Roi des Romains, comme lui-même le

Digitized by Google

dit dans la harangue funèbre de ſa tante Julie qu'il prononça. Il naquit le 12. jour du cinquième mois, qui de ſon nom fut depuis appellé Juillet, l'an 654. de Rome, 98. ans avant J. C. A l'âge de 16. ans, il perdit ſon père, & l'année ſuivante, il fut déſigné grand-Preſtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla voulut le faire mourir, ce qui l'obligea de ſe cacher, juſqu'à changer de logis preſque toutes les nuits, quoi'qu'il fût incommodé de la fièvre quarte; & à s'échaper en gagnant à force d'argent, ceux qui avoient ordre de l'arreſter. Enfin, il fut remis en grâce; & Sylla, après avoir réſiſté long-temps à ſes amis, ſe laiſſa vaincre à leurs importunitez, en s'écriant: *que celui dont les intèreſts leur étoient ſi chers, ruineroit un jour l'Etat.* Il porta premièrement les armes en Aſie, ſous M. Thermus, Préteur, qui l'envoya vers Nicomède Roi de Bithynie, à qui le bruit courut qu'il s'eſtoit proſtitué. A ſon retour il accuſa Cornelius Dolabella de péculat; & depuis, s'étant embarqué pour Rhodes, afin d'étudier en repos ſous Apollonius Molon, il fut pris par des Pirates. Il leur demanda ce qu'ils vouloient pour ſa rançon; & ayant ſçû qu'ils n'éxigeoient que trente talens, il ſe mocqua d'eux, & leur en promit cinquante; mais dès qu'il fut délivré, il aſſembla des vaiſſeaux, attaqua ces écumeurs de mer, & les fit tous pendre; les puniſſant de ce ſupplice dont il les avoit ſouvent menacez par raillerie, lorſqu'il étoit leur priſonnier. La prémière charge qu'il eut, par les ſuffrages du peuple, fut celle de Tribun militaire; il fut depuis Queſteur, enſuite Edile; & ayant perdu l'eſpérance d'obtenir la commiſſion de rétablir le Roi d'Egypte qu'il briguoit, il demanda la charge de ſouverain Pontife, & l'emporta ſur deux de ſes compétiteurs extrémement puiſſans, & qui le ſurpaſſoient en âge & en autorité. Enſuite il fut Préteur & Gouverneur d'Eſpagne, où ayant vû l'image d'Alexandre dans le Temple d'Hercule à Cadis, il ne put s'empêcher de verſer des larmes, de ce qu'il n'avoit encore rien fait de remarquable, à l'âge qu'Alexandre avoit ſubjugué preſque tout le monde. A ſon retour il fut Conſul en 695. de Rome avec Bibulus qu'il chaſſa, parce qu'il s'étoit oppoſé à la publication de la loi *Agraria*: affront qui obligea ce dernier à ſe tenir dans ſa maiſon le reſte de ſon Conſulat: ainſi Ceſar eut ſeul l'adminiſtration de la République, ce qui donna ſujet à quelques perſonnes d'eſprit d'en faire une raillerie; car au lieu de mettre en leur datte, *Ceſar & Bibulus étant Conſuls*, ils mettoient *Jules & Ceſar étant Conſuls.* Pendant ſon Conſulat, étant appuyé de L. Piſon ſon beau-père, & de Pompée ſon gendre; (car il avoit épouſé Calpurnie, fille du prémier, & il avoit donné Julie au ſecond,) il opta le gouvernement des Gaules qu'il réduiſit en forme de Province; & pendant neuf ou dix années qu'il gouverna; il impoſa quatre cens mille ſeſterces de tribut par an. Il fut le prémier de tous les Romains qui fit bâtir un pont ſur le Rhin pour attaquer les Allemans, ſur leſquels il remporta pluſieurs victoires. Il attaqua auſſi les peuples de la grande Bretagne, qui n'étoient pas encore connus aux Romains; & les ayant ſubjuguez, il les contraignit de lui donner des ôtages & de l'argent. Cependant ſa fille Julie étant morte, l'intelligence, qui étoit entre lui & Pompée, fut entièrement détruite: parce que l'un ne pouvant ſouffrir de maître, ni l'autre de compagnon, ils ſe regardoient tous deux comme rivaux. Pompée, qui étoit à Rome, s'oppoſa à toutes les demandes de Céſar abſent, lequel croyant avoir ſujet de ſe plaindre du procédé du Sénat, entra l'an 705. en Italie avec ſon armée victorieuſe, & donna ſi fort l'épouvante à ſes ennemis, qu'ils prirent la fuite. Il emporta quelques places, fit priſonnier Domitius, qui avoit été nommé pour lui ſuccéder en ſon Gouvernement, & s'en alla par mer à Brindes, où les Conſuls & Pompée s'étoient réfugiez pour paſſer la mer. Céſar les manqua, puis il revint à Rome, fit aſſembler le Sénat ſur les affaires de la République, & alla en Eſpagne attaquer l'armée de Pompée, commandée par ſes trois Généraux M. Petreius, L. Afranius & M. Varron. Il les défit en peu de temps, quoique le ſiège de Marſeille retardât ſes progrès. Il retourna dans la ſuite à Rome, paſſa en Macédoine; & après avoir campé près de Pompée durant quatre mois, il le défit enfin dans la plaine de Pharſale, l'an 706. de Rome, 48. avant J. C. & le pourſuivit juſqu'à Alexandrie, où ayant appris qu'il avoit été tué, il tourna ſes armes contre Ptolomée Roi d'Egypte, qui le vouloit ſurprendre. Bien que ce fût durant les rigueurs de l'Hyver, & qu'il ſe trouvât dépourvû de toutes choſes, dans une ville où règnoit un ennemi puiſſant & ruſé, il ne laiſſa pas de le vaincre, & de ſe rendre maître de l'Egypte, qu'il donna à Cléopatre. D'Alexandrie il paſſa en Syrie, & de-là dans le Pont, où il défit le cinquième jour de ſon arrivée, Pharnace fils du grand Mithridate. Il vainquit enſuite Scipion & Juba en Afrique, & les enfans de Pompée en Eſpagne. Dans toutes les guerres civiles la fortune ne lui fut jamais contraire que deux fois; l'une à Dirrachium, contre Pompée; & l'autre au dernier combat qu'il donna en Eſpagne.

Après avoir mis fin à ces guerres, il retourna à Rome, où il triompha quatre jours de ſuite; ſçavoir des Gaules, de l'Egypte, du Pont & de l'Afrique; & encore une cinquième fois, pour avoir vaincu le jeune Pompée dans les Eſpagnes, dont la pompe & les richeſſes ſurpaſſèrent tout ce qui avoit paru juſqu'alors de plus grand dans Rome. Mais le prémier & le plus magnifique de ſes triomphes fut celui des Gaules. Après tant de victoires, il fut élû Dictateur perpétuel, & déclaré Empereur: nom qu'il accepta volontiers, & qui depuis eſt demeuré à ſes ſucceſſeurs. Alors ſe voyant affermi, il donna pluſieurs ſortes de ſpectacles au peuple, & s'appliqua avec un ſoin éxtrême au règlement de la République. Il réforma en 707. les faſtes qui étoient tombez dans une grande confuſion par la faute des Pontifes; il diſpoſa l'année ſelon le cours du ſoleil, la fixant à 365. jours, par le conſeil de Soſigene & d'autres éxcellens Aſtronomes: réforme qui a fait donner à cette année le nom de *Julienne.* Il remplit le nombre de Sénateurs; partagea avec le peuple le pouvoir de faire les Magiſtrats; fit le dénombrement des Citoyens; & règla toutes choſes avec une prudence admirable; & ſur tout pour ce qui regardoit le luxe & la dépenſe. Entr'autres projets qu'il avoit formez, il devoit bâtir un Temple de Mars, le plus grand & le plus magnifique qui fût au monde; faire remplir & applanir un lac, où il avoit donné le ſpectacle d'un combat naval, avec un théatre d'exceſſive grandeur; réduire le droit en abrégé; faire des bibliothèques publiques; ſécher les marais du Pont; faire écouler le lac Fucin, accommoder les chemins depuis la mer juſqu'au Tibre, par les Alpes; couper le détroit de Corinthe, &c. mais la mort le prévint, lorſqu'il étoit ſur le point de partir pour faire la guerre aux Gètes & aux Parthes; car il fut aſſaſſiné dans le Sénat, & reçut vingt-trois coups de poignard, à l'âge de 56. ans, l'an de Rome 710. & 43. ans avant la naiſſance du Sauveur. On dit qu'il avoit eu de grands préſages de ce malheur, ſans que cela pût l'empêcher de ſortir, quoique ces pronoſtics & ſon indiſpoſition le fiſſent balancer s'il devoit le faire. Céſar étoit d'un naturel fort doux, & pardonnoit volontiers: auſſi pleura-t'il la mort de Pompée, & fit grace à certains Poëtes qui avoient publié des pièces diffamatoires contre lui. Dans la journée de Pharſale, il commanda d'épargner les Citoyens Romains, & permit à chacun des ſiens de ſauver tel ennemi qu'il voudroit; & lorſque Caton ſe fut tué en Afrique, il s'écria, qu'il portoit envie à ſa mort, & ſe plaignit de ce qu'il lui avoit envié la gloire de lui donner la vie. Il étoit bon ami, magnifique, généreux, intrépide dans les dangers, d'un eſprit élevé, vif & pénétrant, néanmoins agréable & facile, mais ambitieux juſques à l'éxcès, entreprenant, donnant beaucoup au hazard, & prêt de ſacrifier toutes les vertus à la paſſion de dominer. Il avoit la taille haute, le teint blanc & les yeux vifs, le nez grand, un peu élevé à l'endroit où il ſe joint avec le front, les marines un peu retirées en haut, & la pointe baiſſant, la tête bien formée, le col aſſez long, le front médiocrement enfoncé au milieu, & le viſage aſſez plein; il eſtoit chauve ſur le devant de la tête; & ce défaut l'obligea de demander au Sénat permiſſion de porter toûjours une couronne de laurier. Il avoit de très-grandes diſpoſitions pour les ſciences; & ſi la guerre & les affaires d'Etat l'euſſent moins occupé, peut-être eût-il été le plus ſçavant & le plus éloquent homme de ſon ſiècle.

Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il compoſa un poëme à la loüange d'Hercule, & fit une Tragédie intitulée *Oedipe*, outre des recëils de bons mots & des réponſes remarquables. Suetone lui attribuë un poëme, intitulé, *le voïage*, que nous ne connoiſſons pas; & quelques-autres veulent qu'il ſoit Auteur de l'épigramme de ce jeune Thracien, qui tomba dans l'hebre en ſe joüant ſur la glace. Il étoit auſſi grand Orateur, & il fit des harangues pour les Bithyniens pour la loi Plautia, pour Decius Samnite, pour Sextilius & pluſieurs autres. A l'âge de vingt-un ans, il accuſa Dolabella; & n'étant encore que Queſteur il fit l'oraiſon funèbre de ſa tante Julie, & celle de ſa femme Cornelie. Il compoſa, étant déja avancé en âge, les deux anti-Catons, deux livres de l'analogie, quelques traitez d'aruſpices & d'augures, & des éphémerides, dont parle Servius. Il ne nous eſt reſté de lui que ſes commentaires ſur les guerres des Gaules, & ſur les guerres civiles: ouvrage, qui quoi que fait en forme de mémoire, peut paſſer pour une parfaite Hiſtoire. Voici le jugement qu'en fait Ciceron: *Nudi ſunt & recti omni ornatu orationis tanquam veſte detracta ſtultis ſcribendi materiam præbuit, ſanos vero homines à ſcribendo deterruit*: le ſeptième livre des guerres des Gaules eſt d'Hirtius, qui a auſſi fait les commentaires des guerres d'Eſpagne, d'Afrique & d'Alexandrie. D'autres diſent qu'Oppius, intime ami de Céſar, en eſt l'Auteur. * Suétone. Plutarque. Dion. Appien. Diodore. Florus, &c. M. Tillemont, *hiſt. des Empereurs.* Bayle, *dictionnaire critique, ſeconde édition* St. Evremont *Jugement ſur Céſar. &c. T. I. p.* 141.

CESAR, (Octavius) *cherchez* AUGUSTE.

CESAR, (Lucius) oncle du Triumvir M. Antoine, s'eſtant attaché à Pompée, fut employé plus d'une fois pour traiter de la paix; mais enfin ſe rencontrant entre les proſcrits nommez par Auguſte, il fut tué par ſon ordre; & M. Antoine obtint réciproquement qu'il pourroit faire mourir Ciceron, ami d'Auguſte: ce qui fut éxécuté.

CESAR, Duc de Vendôme, d'Eſtampes & de Mercœur, de Beaufort & de Penthievre, Pair de France, Prince de Martigues, Comte de Bucençois, Seigneur d'Anet, grand Maiſtre, Chef & Sur-Intendant général de la navigation & commerce de France, étoit fils *naturel* du Roi Henry IV. & de *Gabrielle* d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort. Il nâquit à Coucy en Picardie, l'an 1594. Le Roi ſon père le légitima en 1595. & lui donna le Duché de Vendôme en 1598. Il épouſa en 1609. *Françoiſe* de Lorraine Ducheſſe de Mercœur, fille unique & héritière de *Philippes-Emanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, Ducheſſe d'Eſtampes. Le Duc ſon beau-père lui céda le Gouvernement de Bretagne, & le Roi Loüis XIII. l'aſſocia à l'Ordre des Chevaliers du S. Eſprit en 1620. Depuis il fut arrêté à Blois le 3. Juin 1626. & perdit ſon Gouvernement. En 1630. il fut mis en liberté, & l'année ſuivante il porta les armes au ſervice des Hollandois. En 1643. il ſe retira

Digitized by Google

tira de la Cour, & y ayant été rappellé, il eut en 1650. la charge de grand-Maiſtre de la navigation. Il rétablit la paix dans la Guyenne en 1653. & l'année ſuivante il ſe trouva au ſacre du Roi Loüis XIV. & y répréſenta le Duc de Normandie. En 1655. il mit en fuite l'armée navale d'Eſpagne, près de Barcelone, & mourut à Paris le 22. Octobre 1665. & la Ducheſſe ſon épouſe le 8. de Septembre 1669. Il avoit eu Loüis Cardinal Duc de Vendôme, mort en 1669. François Duc de Beaufort, mort auſſi en 1664. & Eliſabeth, Ducheſſe de Nemours, mère de deux filles, dont l'une a été Ducheſſe de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

CESAR DE BUS, *cherchez* BUS (de)

CESAR D'EST, *cherchez* EST.

CESARE'E, ville de Paleſtine, d'une ſituation très-avantageuſe le long de la mer, auparavant appellée la *tour de Straton*, fut rebâtie par Hérode *le Grand*, qui la conſacra en l'honneur d'Auguſte, & qui donna des ſpectacles au peuple, avec une magnificence incroyable. Joſeph fait la deſcription des édifices de cette ville, de ſon port, de ſon mole, & de ſes autres beautez. Elle fut depuis Métropole de la Paleſtine, & honorée du nom de *Colonie romaine*, pour avoir bien ſervi les troupes de Veſpaſien contre les Juifs. On l'appella alors *Flavie Auguſte Ceſarée*, Métropole de la Province Syrie Paleſtine, ſous leſquels noms on la retrouve ſouvent dans les médailles. Hérode Agrippa y fut frappé par un Ange, & mourut mangé des vers, comme il eſt marqué dans les actes. Saint Philippe Diacre étoit natif de cette ville. Le Centenier Corneille y fut baptiſé par ſaint Pierre. On dit auſſi que le Prophète Agabe y avoit pris naiſſance. Elle a eu pluſieurs Prélats de grande érudition; entr'autres Euſèbe, qui nous a laiſſé de ſi beaux ouvrages; & ce Théophile, qui du temps du Pape Victor, célébra un Synode pour la fête de Paques, vers l'an 196. où il arrêta qu'elle ſe célébreroit le Dimanche après le quatorziéme de la lune de Mars. On en aſſembla un autre l'an 334. au ſujet de ſaint Athanaſe; mais il fut transféré l'année ſuivante à Tyr. Cette ville fut priſe par Muhavia, après un ſiége de ſept années, l'an 653. Elle eſt à 66. 15. de longitude, & au 32. & 20. de latitude. * Actes des Apôtres, *c.* 12. Joſèphe, *ant. l.* 4. *c.* 9. *l.* 15. *c.* 13. *& l.* 13. *c.* 13. Euſèbe, *l.* 5. *c.* 22. Bede, *de Æquin. vern. tom. II. concil.*

CESARE'E, ville de Cappadoce anciennement Mazaca, à laquelle Tibère donna le nom de Céſarée. Strabon en parle, & Etienne de Byſance aſſure que long-temps auparavant on l'appelloit Edeſſe la Parthénienne. Un voyageur moderne, qui a été dans le pays, prétend prouver que cette ville a eſté auſſi nommée *Apamia*, & qu'elle eſt l'*Erjeron* d'aujourd'hui. L'opinion commune eſt pourtant que c'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Caiſar*, ſelon quelques-uns, & *Tiſaria*, ſelon d'autres. Cette ville étoit la Métropole de la Cappadoce, & la principale du Diocèſe ou de l'Exarchat de Pont, qui comprenoit onze Provinces dans l'Aſie mineure & l'Arménie. Elle n'eſtoit habitée que par des Chrétiens dès le IV. ſiècle, & on n'y ſouffroit ni Payen ni hérétique. Julien l'*Apoſtat* irrité de ce que les Chrétiens avoient renverſé tous les Temples des idoles qui étoient dans cette ville, y vint en 362. & la dégrada de tous les privilèges dont elle joüiſſoit; il la raya du nombre des citez; lui ôta le nom de Céſarée; lui donna celui de Mazaca qu'elle avoit porté auparavant; ôta aux habitans de la ville & du territoire voiſin tout ce qu'ils poſſédoient, fit enrôller tous les Eccléſiaſtiques dans la milice la plus vile & la plus mépriſable, & fit taxer tous les Laïques, les femmes & les enfans d'un tribut conſidérable, comme on en payoit dans les villages. Cette ville a eu pluſieurs Evêques récommandables par leur ſcience, par leur piété, entr'autres ſaint Firmilien qui mourut vers l'an 269. ſaint Léonce qui aſſiſta au prémier Concile de Nicée, & ſaint Baſile qui en fut fait Evêque l'an 370. & mourut en 379. * Strabon, *liv.* 12. Etienne de Byſance. Poulet, *voyage d'Orient.*

CESARE'E DE PHILIPPE, ville appellée de ce nom, parce que Philippe, fils d'Hérode, la fit rebâtir en l'honneur de Céſar Caligula. Elle ſe nommoit auparavant Paneas; & lorſqu'elle changea de nom, on ajoûta le nom de Germanique à celui de Céſarée, ſans doute à cauſe de Germanicus père de l'Empereur. Elle étoit ſur le pied du mont Liban, près des ſources du Jourdain, ſur les confins de la Cœleſyrie; & on croit qu'elle eſt nommée aujourd'hui *Beline* ou *Bolbec*. Elle a eu un Evêché ſuffragant de Tyr. Cette ville fut priſe par Foulques ſucceſſeur de Baudoüin; après la défaite des Sarrazins près d'Antioche en l'année 1135. ainſi que le rapporte Guillaume de Tyr, *l.* 14. P. Emil, *l.* 5. elle fut repriſe ſur les Chrétiens par Noradin, après qu'il eut vaincu Raimond, pendant le règne d'Aimery dans la Paleſtine, l'an 1169. Elle eſt à 67. & 40. degrez de longitude, & au 33. *Voyez* LAIS. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. Bellon, *l.* 2. *obſerv. c.* 95.

CESARE'E, ſur la mer, ville autrefois capitale de la Mauritanie en Afrique, & célèbre dans l'Hiſtoire romaine. On croit que c'eſt la *Jol* de Pline, de Ptolomée; & de Pomponius Mela. Elle fut depuis le ſiège d'un Evêché. Les Africains l'appelloient *Tiguidant*, ou *vieille ville*, & les Califes la ruinèrent l'an 959. On prétend qu'elle fut bâtie par Juba Roi de Numidie, & de Mauritanie du tems de Pompée. Les veſtiges de ſes murs ont plus de trois lieuës de circuit, & l'on voit encore dans ſes ruines quelques marques de ſa grandeur. Lorſque les Arabes couroient victorieux par toute l'Afrique, elle étoit conſidérable par ſa richeſſe & par ſes Académies, d'où ſont ſortis de grands Poëtes & d'excellens Philoſophes. Quelques-uns croyent que c'eſt ſur ſes fondemens qu'a été bâtie *Alger* appellée *Cazeis* par les gens du pays; mais c'eſt une erreur groſſière, puiſqu'elle en eſt éloignée de plus de 40. lieuës. * Strabon en parle *au l.* 17. & Marmol, *l.* 5. *c.* 34. Plin. *l.* 5. *c.* 2. Mela. Solin, *cap.* 25. *l.* 2. *c.* 6. *Voyez* auſſi Saumaiſe ſur Solin, *p.* 39.

† CESARINI, famille illuſtre de Rome, qui prétend deſcendre de Jules Céſar; quoiqu'il ne ſoit que trop ſûr que les généalogies des familles de nos jours qui remontent au-deſſus de 16. 17. ou 18. ſiècles ſont très-incertaines. Celle-ci, néanmoins, porte dans ſes armes une *aigle Romaine*, à cauſe de l'origine qu'elle ſe donne. Elle y a joint outre cela *un Ours attaché par une chaîne à une Colonne*. Autrefois cette Aigle étoit accompagnée d'un Mouton, mais depuis qu'un Cavalier de cette famille toûjours attachée aux *Colonna*, chefs des *Gibelins*, eut eû le deſſus dans une eſcarmouche donnée près de St. Jean de Latran & ſe fut emparé d'un des drapeaux des *Urſini* les Chefs des *Guelfes*, les Ceſarini, en mémoire de cette action, ont mis dans leurs armoiries un ours enchainé à une Colonne, ce qui donna occaſion à la penſée ſuivante, qu'un bel eſprit de ce tems-là mit en vers.

Urſinis urſam, Columnis redde Columnam,
Redde aquilam Imperio, Sola Catena tua eſt.

à quoi un autre répliqua :

Urſinis Urſam, Columnis reddo Columnam,
Reddo aquilam Imperio, cuncta catena ligat.

On prouve cependant l'antiquité de la Maiſon Ceſarini, de ce qu'en 809. il ſe fit un mariage entre *Rodrigue Monaldeſchi* ſorti de la famille des anciens Ducs d'Angin, & Donna *Emilia Ceſarini*. Au reſte cette famille a produit pluſieurs perſonnages célèbres. *Julien Ceſarini* fut Cardinal en 1426. (ſon article ſuit ci-après.) Un autre Julien Ceſarini obtint la même dignité en 1493. du Pape Alexandre VI. & un troiſiéme Julien Ceſarini a ſur-tout illuſtré ſa maiſon. Il ſçut tellement ſe concilier l'affection du peuple de Rome par ſes libéralités & par ſa prudence, que le Sénat en obtint par ſon moyen tout ce qu'il voulut. Quoiqu'il eût été obligé de quitter Rome ſous Clément VII. parce qu'il avoit coupé une main à l'Evêque Maguolotti, Gouverneur de Rome & fort maltraitté ſes Hallebardiers, il rentra néanmoins dans Rome ſous le même Pontificat, & Charles V. conçut tant d'éſtime pour lui qu'il en fit ſon penſionnaire; emploi dont Ceſarini remplit encore les fonctions ſous Philippe II. L'Empereur lui fit préſent de pluſieurs châteaux & l'envoya en Piémont, avec 4000. hommes. Jules III. le nomma Général de l'Infanterie de l'Etat de l'Egliſe & lui donna en fief *Cività nuova & Monte Coffero* dans la Marche d'Ancone. Paul IV. qui n'étoit pas bien intentionné pour l'Eſpagne, ayant été mis ſur le ſiége Apoſtolique, perſécuta tout ce qui étoit du parti Eſpagnol, & Julien Ceſarini fut retenu priſonnier au Château St. Ange pendant la guerre avec l'Eſpagne. La paix ayant été faite, il fut élargi & Philippe II. le dédomagea généreuſement de ce qu'il avoit ſouffert. Pie IV. lui donna de nouveau les fiefs de la Marche d'Ancone & l'honora du titre de Marquis. Il laiſſa un fils, *Jean George*, qui marcha parfaitement ſur les traces de ſon père & qui eut auſſi un fils nommé *Julien* qui fut Duc de *Città nuova*. Celui-ci laiſſa quatre fils 1. *Jean George*, qui eut deux fils *Julien* & *Philippe*; le Cadet ſe fit de l'Egliſe & l'aîné épouſa la fille de Bernard Prince de Savelli; il en eut 8. fils & 2. filles; les fils moururent tous avant le père, qui fit un Teſtament & ordonna que ſon frère *Philippe* lui ſuccéderoit dans tous ſes biens, en cas qu'il ſe mariât & qu'il eût lignée: mais ſi cela n'arrivoit pas il diſpoſoit de ſes biens en faveur de quelqu'un des Maiſons *Colonna*, *Sforza* ou *Urſini*, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. Julien étant donc mort, ſon frére Philippe ſe mit en poſſeſſion de ſes biens, mais comme il étoit déja vieux & fort valétudinaire, il ne put point ſe réſoudre au Mariage. Il maria cependant *Clélie* fille cadette de ſon frère avec *Philippe* de Colonna Prince de Sonnino, à condition qu'il prendroit le nom de Ceſarini. *Livie Ceſarini*, ſœur ainée de Clélie, lui avoit depuis long-tems cédé le droit d'aineſſe & s'étoit faite Religieuſe. Mais après avoir paſſé 16. ans dans le Couvent elle vint à ſe marier avec *Fréderic* Sforza. Il y eut un grand procès là-deſſus & la Rote Romaine prononça à la fin en faveur de Livie; la ſentence fut éxécutée en 1697. Philippe Ceſarini pour dédomager ſa nièce Clélie en fit ſon unique héritière. Le 2. fils de Julien fut *Virginius*, le 3. *Pierre*, & le 4. *Alexandre*, qu'Urbain VIII. créa Cardinal, & qui mourut le 15. Janvier 1644. La famille Ceſarini poſſéde outre le Duché de *Cività nuova & Monte Coffero*, les Duchés de Genzano & d'Ardea & la ville de Lavinie dans la Campagne de Rome. Le Chef de la famille des Ceſarini eſt *Gonfalonier* du Pape. * Lehmann *jetztherrſchend. Europa. P. II.*

CESARINI, (Julien) Cardinal, fut élevé à cette dignité en 1426. par Martin V. C'étoit un homme d'un mérite diſtingué qui avoit joint à une vertu ſolide une grande connoiſſance des belles Lettres. Il ſçavoit auſſi le Droit, qu'il avoit enſeigné à Padouë. Le même Pontife l'envoya Légat en Pologne, en Hongrie & en Bohême, pour y prêcher la Croiſade. Depuis le Pape Eugène IV. ſucceſſeur de Martin, l'envoya en Allemagne; & le fit ſon Légat à *latere*, pour aller prêcher une autre Croiſade contre les Huſſites. Enſuite il eut ordre d'ouvrir le Concile convoqué à Bâle, où il préſida de la part du même Pontife, auquel il écrivit avec aſſez de force, pour le porter à calmer les troubles qui commençoient de s'élever dans l'Egliſe.

Digitized by Google

gliſe. Il ſe trouva auſſi à Florence, où Eugène avoit transféré ſon Concile; & y ſoûtint avec zèle les intérêts de l'Egliſe romaine, contre les prétentions des Grecs. Enfin, il fut envoyé en Hongrie pour ménager des intérêts aſſez délicats, car il s'agiſſoit de faire rompre à Ladislas Roi de Hongrie & de Pologne, la paix qu'il avoit faite avec Amurat Empereur des Turcs. Les conjonctures paroiſſoient extrêmement favorables, pour pouſſer à bout l'Ottoman. Le Cardinal Julien diſpenſa Ladislas du ſerment qu'il avoit fait à Amurat, pour l'obſervation de la paix; & enſuite on donna la bataille de Varnes, au mois de Novembre 1444. que les Chrétiens perdirent avec un malheur irréparable. Les Rois de Hongrie & de Pologne y furent tuez. Le Cardinal Julien y périt auſſi, mais on ne ſçait pas ſi ce fut dans la mêlée, ou en fuyant. Il y en a même qui diſent, qu'un Bâtelier, en paſſant le Danube, l'aſſaſſina pour avoir ſon argent. * Coclæus, *l.* 6. *hiſt. Huſſit.* Ciaconius, *in addit. ad. Mart. V.* Victorel, *ibid.* Auberi, *hiſt. des Card. T. II.* Sponde *in annal. eccl.*

CESARINI, (Alexandre) Cardinal, avoit contracté une amitié particulière avec les Seigneurs de Medicis. Le Pape Léon X. qui étoit de cette maiſon le créa Cardinal le 1. Juillet 1517. puis le pourvut de quelques Evêchez. Auſſi-tôt après l'élection d'Adrien VI. il paſſa en Eſpagne, pour conférer avec ce nouveau Pontife de quelques affaires importantes. Clément VII. & Paul III. l'employèrent ſouvent. C'étoit un Prélat d'une grande intégrité, & qui aimoit les gens de lettres. Sadolet & Alde Manuce parlent avantageuſement de lui. Le Cardinal Alexandre Ceſarini mourut à Rome le 13. Février 1542. * Onuphre. Victorel. Ughel.

CESARINI, (Virginio) de Rome, nâquit au mois d'Octobre en 1595. de *Julien* Céſarini Duc de Citta Nuova, & de *Livea* Urſini. Il ſçavoit les Langues, la Philoſophie, la Théologie, le Droit, la Médecine, les Mathématiques, l'Hiſtoire ſainte & prophane. Des qualitez ſi éminentes ne lui inſpiroient ni vanité ni préſomption. Il étoit modeſte, civil, & homme de bien. Le Pape Urbain VIII. lui ayant donné une charge de Camerier, avoit deſſein de le mettre au nombre des Cardinaux; mais la mort enleva Ceſarini dans la fleur de ſon âge, au mois d'Avril 1624. Nous avons de lui des Poëſies latines & italiennes. Il avoit commencé d'autres ouvrages qui n'ont pas eſté publiez. Ceſarini étoit un merveilleux homme, qui avoit preſque toutes ſortes de connoiſſances ſpéculatives, en un âge auquel les autres ont à peine commencé l'étude: le Cardinal Bellarmin ne faiſoit point de difficulté de le comparer avec Pic Comte de la Mirandole; & l'on trouva tant de conformité dans les mœurs, les études, les qualitez de l'ame & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'âge qu'ils ont vécu, qu'on a frappé une médaille, où d'un côté l'on voit leurs têtes jointes enſemble, couronnées de laurier, & de l'autre deux phénix. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. 1. imag. illuſt. c.* 35. Lorenzo Craſſo. Leo Allatius. Baillet, *jugemens des ſçav. ſur les Poetes modern. tom.* 8. *p.* 174. 175. *edit. Paris.*

CESARION; eſt le nom qu'on donne à un fils, qu'on aſſure que Jule Céſar eut de Cléopatre. Suétone dit que, ſelon le rapport de quelques Auteurs Grecs, il avoit beaucoup de ſon air. Antoine proteſta en plein Sénat, que Céſar l'avoit reconnu pour ſon fils; mais malgré cela Auguſte le fit mourir. * Suétone, *en la vie de Céſar & d'Auguſte.*

CESELETH-THABOR, ville de la Tribu de Zabulon ſur les confins de la tribu d'Iſſachar. * Joſué, 19. 12. C'eſt ſans doute la même que Cethron & Cartha.

CESENA, ſur le Savio, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché ſuffragant de Ravenne. Elle eſt nommée *Ceſena* ou *Ceſana* dans l'Itineraire d'Antonin. On y voit ſur un rocher les reſtes d'un Château qu'on croit avoir eſté bâti par l'Empereur Fréderic II. Ceſena a eſté ſoûmiſe aux Bolonois, puis à Maghinardio de Suſenana, qui s'en rendit maître vers l'an 1293. elle a été enſuite aux Malateſta, dont l'un la remit à l'Egliſe. Alexandre VI. l'avoit donnée à Céſar Borgia; mais ce dernier ne la tint pas long-temps. Il y a eu ſouvent des factions qui ont penſé ruiner entièrement cette ville, qui eſt ſituée dans un pays très-fertile. Pierre Bonaventura, Evêque de Ceſena, y publia des ordonnances ſynodales en 1633. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 14. *c.* 6. Procope, *l.* 3. *&* 4. Pandulfus Collenutius, *hiſt. l.* 14. Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Scipion Claramonti, *hiſt. Ceſar.*

CESENE, *Voyez* OCCAM.

CESENNIUS, (Gallus) Commandant de la douzième Légion de l'armée romaine de Syrie, fut envoyé par Ceſtius Gouverneur, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, pour ſe rendre maître de la Galilée, l'an 66. de J. C. le 12. de Neron. Il prit d'abord Sephoris & pluſieurs autres villes des environs, & ayant ſçû qu'un grand nombre de mutins s'eſtoient retirez & retranchez ſur la montagne d'Azamon, qui traverſe la Galilée, il les alla attaquer, gagna le haut & en tua plus de mille: quelques-uns ſe ſauvèrent; mais le plus grand nombre de ces malheureux fut mis aux fers. Ce Capitaine voyant qu'il n'avoit plus rien à faire en Galilée, retourna vers Ceſtius. * Joſephe, *guerres des Juifs, liv.* 2. *chap.* 34.

CESENNIUS, (Petrus) Gouverneur de Syrie, homme très-malicieux, faillit à faire périr entièrement Antiochus Roy de Comagène, & ſes deux fils Antiochus & Callinique, leur ſuppoſant fauſſement d'eſtre d'intelligence avec Artabane Roy des Parthes contre les Romains. Veſpaſien en la quatrième année de ſon Empire; la 93. de J. C. lui ordonna d'entrer dans ſon pays, de le ravager, & de le chaſſer de ſes Etats; mais le peu de défenſe que fit ce Prince fut une aſſez bonne preuve de la fauſſeté de cette accuſation. * Joſèphe, *guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 8.

CESENNIUS PÆTUS, *voyez* PETUS.

† CESI, bourg d'Italie dans l'Ombrie, ſitué entre les villes de *Narni*, & de *Terni*, aſſés près de l'une & de l'autre. Il eſt ſur le penchant d'une montagne fort haute, qui n'eſt qu'un rocher toûjours expoſé aux rayons du Soleil. Depuis ſon lever, juſques à ce qu'il ſe couche. Du côté du Nord ce rocher tient à d'autres montagnes de l'Apennin. Des cavités de ce rocher ſort pendans ſix mois que dure l'Eté, un vent continuël & frais que les habitans conduiſent par des tuyaux en divers endroits de leurs maiſons, comme on a accoûtumé d'y faire venir les eaux. Ces ſix mois étant paſſés l'air rentre dans ces cavités avec la même violence qu'il en eſt ſorti, & ne ſe fait plus ſentir tout le reſte de l'année. * Mémoires faits ſur les lieux en 1703. T. Corneille *Dict. Géogr.*

CESI ou CECIS, famille des plus illuſtres de Rome, qui eſt venuë dans cette ville de la Province de Spolete, où eſt un Château de ce nom, vers l'an 1400.

CESI, (Paul Emile de) Cardinal, étoit fils d'*Angelo* de Ceſi, Comte de Menzano & de *Franciſca* Carula, & nâquit dans une des maiſons de ſon père en Ombrie, le 11. Mars 1487. Lorſqu'il eut achevé ſes études il vint à Rome, où après avoir exercé diverſes charges, il fut fait Cardinal par le Pape Léon X. en 1517. qui lui donna peu après l'Archevêché de Lunden en Dannemarc. Adrien VI. le nomma à l'Evêché de Sion en Vallais, dont il ne joüit point, & il eut enſuite ceux de Narni, de Todi, &c. ſous le Pontificat de Clément VII. il perdit tout ce qu'il avoit, lorſque Rome fut priſe par les Impériaux: & après la mort de ce Pontife, on parla de le mettre ſur le trône de ſaint Pierre. Il mourut le 5. Aouſt 1537. & fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Marie majeure, où l'on voit ſon tombeau. * Bzovius, *A. C.* 1523. Ughel, *Ital. ſacra.* Victorel. Auberi, *hiſt. des Card.*

CESI, (Angelo de) Duc d'Aqua-Sparta, Romain de nation, fils de *Fréderic* Ceſi, s'eſt acquis beaucoup de réputation ſous le Pontificat du Pape Urbain VIII. en 1625. & 1630. Il ſçavoit la Philoſophie, les Mathématiques, les belles Lettres, les Méchaniques, & s'attachoit particulièrement à la Phyſique. Nous avons divers ouvrages de ſa façon: les plus importans ſont *Apicarium. De Calo. Metallophytum. Tabulæ Philoſophicæ. Moralia. Paradoxa. Monita, &c.* Le Duc d'Aqua Sparta établit à Rome l'Académie de *gli Lincei*, & mourut vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illuſt. III. c.* 23. Leo Allatius *in apib. Urban.*

CESI, (Pietro Donato) Romain, fut d'abord Threſorier général du Pape Urbain VIII. qui le fit enſuite Cardinal en 1641. & lui donna le titre de ſaint Marcel: Il fut Légat de Perouſe, Protecteur de Sicile & de Sardaigne, & mourut à Rome le 30. Janvier 1656. en ſa 71. année.

CESIL, ville de la Tribu de Juda. * Joſué, 15. 30. c'eſt la même que Bathuel, 1. Paral. 4. 30.

CESIO, (Bernard) Jéſuite, d'une illuſtre famille de Modène, ſe rendit habile dans la Philoſophie, qu'il enſeigna aux Princes de Modène. Son ouvrage ſur les mineraux (*mineralogia*) eſt ſçavant & utile. Il mourut de peſte à Modène en 1630. âgé de 49. ans.

CESION, ville de la Tribu d'Iſſachar, entre Robboth & Abes, qui fut accordée aux Lévites de la famille de Gerſon. * Joſué, 19. 20. 21. 28.

CESIUS, certain Poëte latin, dont parle Catulle dans une de ſes épigrammes. Ce Poëte répondant à Cornelius Licinius Calvus, Orateur célèbre, qui lui avoit envoyé de très-méchans vers d'Auteurs inconnus, pendant la fête des Saturnales, le menace en raillant, de lui chercher tous les ouvrages de Ceſius, d'Aquinus, & de Suffenus, trois ridicules faiſeurs de vers, pour lui en faire préſent: voici ſes termes:

Nam ſi luxerit, ad Librariorum
Curram ſcrinia. Ceſios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena,
Ac te his ſuppliciis remunerabor.

CESIUS BASSUS, Poëte lyrique & Hiſtorien, vivoit du temps de Galba & & de Neron. Perſe étoit de ſes amis, & il lui adreſſe la ſixième de ſes ſatyres. Nous y voyons quels étoient alors les ouvrages de Ceſius Baſſus.

Atque marem ſtrepitum fidis intendiſſe latina,
Mox juvenes agitare jocos, & pollice honeſto
Egregios luſiſſe ſenes.

On lui attribuë des commentaires ſur Aratus. * Fabius, *l.* 10. Voſſius, *de Poët. lat. c.* 3. *& de hiſt. lat. l.* 1. *c.* 22.

CESO, (Lucius) fils de Quintius Cincinnatus, & fort débauché, ayant été deshérité par ſon père & noté par les Cenſeurs; il en eut tant de dépit, que pour ſe venger; il ſe retira chez les Volſques & les Sabins, qui faiſoient la guerre aux Romains ſous le commandement de Caïus Gracchus.

CESONIE, (Milonia) étoit femme de l'Empereur Caligula, dont elle ſe fit aimer à force de charmes & de breuvages, ſelon quelques-uns. Elle n'étoit ni fort jeune, ni fort belle lorſqu'il l'épouſa en l'an 39. de Jéſus-Chriſt, après avoir répudié ſa femme

Digitized by Google

me Pauline ; elle avoit même eu trois filles d'un autre mari encore vivant. L'année précédente Caligula l'avoit fait Prêtresse du Temple qu'il s'étoit bâti. Elle fut tuée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula qu'on venoit d'assassiner, l'an 41. de Jésus-Christ. Elle présenta la gorge nuë aux conjurez avec une constance admirable ; sa fille Julia Drusilla, qui n'étoit encore qu'un enfant, fut aussi égorgée auprès d'elle ; d'autres disent qu'elle fut froissée contre un mur. * Suétone, *Caligul. ch. dern.* Joséphe, *l.* 19. *antiquitez judaïques, ch.* 2.

† CESPEDES, (Alphonse de) fameux Capitaine Espagnol né en 1518. à Orcajo dans la Province de la Mancha en Castille. Son père étoit *Gabriel de Cespedes*, second possesseur du Majorat de Ciudad Réal, & sa mère *Marie Flores de Quiros*, sortie d'une illustre famille des Asturies. Au commencement de la guerre d'Italie, il se vit sous le commandement du Duc d'Albe, & eut une Compagnie. Il se trouva dans la suite à l'expédition contre les alliés de Smalcalde ; il s'y distingua en traversant l'Elbe à la nage suivi de 9. volontaires, qui amenèrent à l'autre rivage plusieurs bâteaux des Saxons, ce qui fournit le moyen à Charles V. de suivre l'Electeur de Saxe & de le prendre prisonnier auprès de Muhlberg ; ceci arriva en 1547. Cespedes fut très-bien récompensé de cette action. En 1558. il suivit en Afrique Martin Alphonse de Cordouë & de Velasco prémier Comte d'Alcaudete. Il se signala contre les Maures dans le Royaume de Tredmesen aussi-bien que son frère *Juin* de Cespedes, qui y perdit la vie. En 1568. il fut employé contre les Maures qui s'étoient soûlevés contre Philippe II. & fit paroître tant de valeur que Jean d'Autriche, Généralissime des armées Espagnoles, lui destina la charge de Mestre de Camp & la commanderie de *Socuellamos* de l'Ordre de S. Jaques. Mais avant qu'il pût entrer en possession de ces emplois il fut tué par les Maures le 25. Juillet 1569. sur la montagne de *las Guaxaras altas* près d'*Albunnuelas* dans le voisinage de Grenade, où ayant été abandonné des siens il fit encore courageusement tête aux ennemis avec 20. soldats qui avoient tenu ferme auprès de lui. Il fut enterré à Restaval & à l'endroit où il perdit la vie on érigea une grande croix avec cette inscription : *Icy perdit la vie le grand & vaillant Capitaine Alphonse de Cespedes*. Rodrigue Mendez Silva, Historiographe du Roi d'Espagne a écrit la vie de cet illustre guerrier dans un volume exprès, où il rapporte entr'autres des preuves étonnantes de la force de Cespedes ; comme, par exemple qu'étant à cheval il embrassoit une poutre & ferrant son cheval avec les genoux il s'élevoit de terre avec le cheval, qu'une autrefois ayant fait enterrer jusques aux épaules un esclave Turc il le tira de là d'une seule main ; que dans un combat de taureaux son cheval s'étant abattu sous lui, il avoit saisi le taureau de la main gauche par une de ses cornes & que de la droitte il lui avoit coupé la tête ; que Dom Carlos fils aîné de Philippe II. ayant fait lâcher un tigre contre Cespedes, il avoit tué la bête du prémier coup qu'il lui porta, qu'un chariot trainé par deux mulets, se trouvant dans une descente fort rapide, & ne pouvant plus être arrêté par les mulets, Cespedes le saisit de ses mains & l'arrêta ; enfin que dans la dernière action contre les Maures où il fut tué, il avoit lui seul, fendu de la tête jusques à la ceinture plus de cent Maures, avec son sabre qui pésoit 14. Livres poids de Marc. On assure que sa sœur nommée Catherine lui fut presque ègale en force. Il eut deux fils *Roderic* & *Gabriel*, & une fille nommée *Anne* de son épouse *Marie Chrisme de Arteda*. Ses enfans, aussi-bien que leur postérité s'allièrent aux plus illustres maisons de l'Espagne. * Rodr. Mendez Sylva *compend. de la hazannas de Alonso Cespedes*. Louis del Marmol. *hist. de la rébellion de las Moriscos de Granada lib.* 6. *c.* 33. Ginez Perez *de la guerras de Granada. Part.* 2. *c.* 14. *fol.* 190.

CESSE, rivière du Duché de Luxembourg, laquelle, après avoir passé à Ham sur Lesse, près de Rochefort, se jette dans un antre affreux, où elle se cache entièrement l'espace de près d'une lieuë, après quoi on la voit sortir aussi belle & aussi claire qu'elle y est entrée : l'ouverture de ce lieu soûterrain a quelque chose d'effroyable, & personne n'a jamais osé se hazarder d'y aller en batteau d'un bout à l'autre, parce qu'on a souvent éprouvé qu'en y jettant quelque matière, elle n'en ressort qu'un jour ou deux après. Néanmoins depuis peu d'années, quelques Bateliers des plus hardis reconnurent une bonne partie de cette affreuse caverne ; & y étant entrez bien avant avec des flambeaux, passèrent entre des rochers horribles à voir, parmi lesquels l'eau se précipitoit avec un bruit qui leur fit peur. Ils parvinrent enfin à un lieu plus étendu, qui ressembloit à une petite mer. au de-là duquel ils n'osèrent avancer, craignant de s'engager dans des courans & des détours, d'où ils ne pussent sortir. * *Mémoires du temps.*

CESSELIUS, renommé par sa science dans le Droit, vivoit environ 30. ans avant l'Ere chrétienne. Il ne put jamais, ni par amour, ni par crainte, se laisser persuader de mettre dans son recüeil de loix, aucun édit qui eût été publié pendant le Triumvirat. Le même parlant un peu trop librement de César, & ses amis le conjurant de modérer sa liberté ; *il y a deux choses*, leur dit-il, *que les hommes estiment fâcheuses, & qui me donnent à présent une très-grande assurance de tout dire, être vieux & n'avoir point d'enfans.* Valère Maxime, *l.* 6. *c.* 2. *ex.* 12.

CESSELIUS BASSUS, Africain, vint à Rome pour faire sçavoir à Néron qu'il avoit trouvé dans ses terres près de Carthage, une caverne, où il y avoit une grande quantité d'or en masse. L'Empereur, sans s'informer d'autre chose, fit partir des galères pour aller quérir ce prétendu trésor ; mais on ne trouva rien ; Cesselius Bassus s'étant imaginé ces choses en songe. On dit qu'il se fit mourir, pour se dérober à la honte du supplice. Les autres assûrent qu'on lui enleva son bien, & qu'on le laissa vivre, sans lui faire d'autre peine. * Tacite, *l.* 16. *An.*

CESTE, *Cestus*, gros gantelet de cuir crû, garni de plomb, dont se servoient les anciens Athlètes, qui combattoient à coup de poing dans les jeux publics. Calepin s'est trompé, quand il dit que c'étoit une espèce de massuë ; car c'étoit seulement une longe de cuir, garnie de plomb, ou de lames de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisez, & même le poignet, & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou démis en frappant. Ce mot vient, selon quelques-uns, de *Cædo*, frapper, & l'on appelloit les combattans qui s'en servoient *Castiferi*. Erix de Sicile qui excelloit dans cet exercice, fut vaincu par Hercule. On voit dans Theocrite que Pollux surpassoit tous les autres en cette espèce de jeux, où il vainquit Amycus, homme très-robuste. Cette sorte de combat étoit rude & violent. * *Consultez* Virgile, *l.* 5. *Æneid. v.* 457. où il décrit d'une manière vive le combat d'Entellus & de Dares avec le Ceste : & au même *l. v.* 405. *Voyez* SERVIUS sur cet endroit de Virgile. Properce, *l.* 3. Elegie 13. *v.* 9. Ovide vante beaucoup l'adresse de Brothée & d'Ammon dans le combat du Ceste, *Metamorph. l.* 5. Plutarque dit que Lycurgue défendit les spectacles publics, où il falloit lever le bras pour frapper, pretendant que ces sortes d'exercices affoiblissoient plûtôt le corps, qu'ils ne le fortifioient. Mercurialis a gravé toutes ces espèces de combats, & particulièrement celui du Ceste, qu'il avoit destiné sur les anciens sépulchres, & sur les médailles qui lui furent données par Ligorius, *de arte gymnast. l.* 2. *c.* 9. *Voyez* aussi Onuphre *de Ludis Circensib. l.* 2. *c.* 2. *Ald. Manut. de Quæst. per Epist. l.* 1. *c.* 8. *&* Turneb. *lib.* 14. *cap.* 4. Jules Cesar. Scaliger, *Poëtices, l.* 1. *c.* 15.

CESTE, *Cestus*, ou *Cestum*, (avec une diphtongue ou sans diphtongue) est le nom d'une ceinture que les Poëtes & les Peintres donnent à Vénus & à Junon : aussi Pallas avertit Paris dans Lucien de faire ôter à Vénus sa ceinture, afin de juger mieux de la beauté des trois Déesses ; parce que, ajoûta-t-elle, Vénus est une Magicienne, qui tient quelque charme enfermé dans sa ceinture. Ce mot vient du grec κεστὸς qui signifie une *ceinture* ou autre ouvrage brodé à l'aiguille qui étoit un ornement ordinaire des femmes. C'étoit une large courroye, qui servoit de ceinture, faite de laine, & que le mari délioit à son épouse le prémier jour de ses nôces avant que de se coucher, comme nous l'apprenons d'Homère, λύσε δὲ παρθενίην ζώνην & Ovide *Castaque fallaci zona recincta manu* : & cela se rapporte au ceste de Vénus, que Junon emprunta d'elle, pour engager Jupiter à l'aimer, car ce ceste, dit Homère, *liv.* 14. *de l'Iliade*, renfermoit les amours, les désirs & les attraits, par lesquels Vénus unit les cœurs des nouveaux mariez : ce qui fait dire à Martial :

Ut Martis revocetur amor summique Tonantis,
A te Juno petat cestos, & ipsa Venus. l. VI. épig. 13.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie pour l'Empereur Néron, fut appellé en Judée par Florus, sous prétexte d'y réprimer une sédition, dont Florus lui-même étoit la cause. Il entra aussi dans cette Province, avec une grande armée Romaine, ruina plusieurs places, & fit de très grands ravages ; mais s'étant approché de Jérusalem, les Juifs l'attaquèrent & le contraignirent de se retirer. Depuis profitant de la division des Juifs il les mit en fuite ; & les poursuivit jusqu'à Jérusalem qu'il assiégea ; & dont il se seroit rendu maître : s'il n'eût imprudemment levé le siège. Les Juifs le poursuivirent dans sa retraite, lui tuèrent quantité de gens, & le réduisirent à user de stratagéme pour se sauver, l'an de *Jésus-Christ* 67. * Joséphe, *l.* 2. *de la guerre des Juifs, c.* 37. *& suiv.*

CESTIUS, méchant railleur, & sans ésprit, osa néanmoins s'exercer aux dépens du célèbre Ciceron, ce qui lui réussit mal dans la suite ; car mangeant un jour chez M. Tullius, (fils de Ciceron,) qui avoit alors le gouvernement de l'Asie, celui-ci qui ne tenoit rien du génie de son père, & qui avoit très-peu de mémoire, demanda plusieurs fois à un de ses domestiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas bout de la table ; comme il oublioit toûjours le nom de Cestius, ce domestique lui dit enfin, c'est ce railleur, qui soûtenoit que Ciceron, vôtre père, étoit un ignorant : en même temps M. Tullius commanda que l'on apportât des verges, & fit rudement soüetter Cestius en sa présence. * Sénèque le Rhéteur, *Suasor VII.* Cœl. Rhodig. *l.* 14. *c.* 7.

† CESTIUS, (Cajus) fils de Lucius Cestius fût de son tems à Rome un des 7. *Epulons*, ou Inspecteurs sur les repas qui se célébroient à l'honneur des Dieux. On conjecture qu'il mourut dans les prémières années du règne d'Auguste. Il est sur-tout connu par le superbe monument qui a été érigé à sa mémoire, & qui est celui de tous les monumens de l'ancienne Rome qui se soit le mieux conservé jusques à nos jours. C'est une Pyramide quarrée de 120. pieds de haut sur 94. de base incrustée de marbre blanc & renfermant une cave ou une chambre dans son intérieur. Ce monument se voit encore à Rome hors de la *Porte d'Ostie* ou de S. Paul. Alexandre VII. le fit réparer en

Digitized by Google

1663. * Octav. Falconierius *de pyramide C. Cestii Epulonis.* Donatus. Nardinus. Panvin &c. *in descript. urbis Romæ.* Voyage de *Misson* lettr. 26. *Delic.* de l'Italie 3. p. 7.

CETES est un Roi d'Egypte, dont les Grecs ont fait leu Protée. Il étoit fort habile dans les arts, & se transformoit en différentes formes. Les différens ornemens que les Rois d'Egypte avoient coûtume de prendre & de changer souvent, donnèrent occasion à la fable, comme l'a remarqué Diodore de *Sicile.* * Le P. Kirker, *Oed. Egypt. t.* 1. *p.* 96.

CETHEGUS, famille Romaine, branche de celle de Cornelius, a produit plusieurs personnes, dont la mémoire s'est conservée. Cornelius *Cethegus* créé Consul avec Quintus Flaminius distribua du vin mixtionné au peuple, après que son élection fut faite. Ces deux Consuls furent obligez de se démettre de leur charge, l'an de Rome 421. parce qu'il y eut de l'irrégularité dans leur création. Marcus Cornelius *Cethegus*, fut élevé à la charge de Censeur l'an 545. avant que d'avoir été Consul, ce qui étoit contre l'usage. Il obtint le Consulat cinq ans après. Ce fut un grand Orateur. Caïus Cornelius *Cethegus*, qui avant que d'être Edile, fut Proconsul en Espagne, y remporta une victoire signalée. Il fut fait Edile peu après pendant son absence, l'an 556. Sigonius le confond avec Cneïus Cornelius *Cethegus*, qui fut Consul en 557. & qui triompha des Insubres, il suppose mal que Ciceron & Tite-Live donnent à ce Consul le pronom Caïus; ils lui donnent celui de Cneius. Il ne faut pas oublier Publius Cornelius *Cethegus*, qui suivit avec ardeur le parti de Marius contre Sylla, & qui pour cela fut déclaré ennemi du peuple Romain, lorsque ce parti fut abattu. Il se sauva en Afrique auprès de Marius, & puis il implora la miséricorde de Sylla, & s'offrit de le servir en toutes choses; il fut reçû en grace. Quelques-uns croyent qu'il ne faut pas le distinguer de ce *Cethegus* qui eut un si grand crédit dans Rome, qu'on ne pouvoit rien obtenir sans son entremise. Comme il avoit une maîtresse à qui il ne pouvoit rien refuser, il arriva que cette femme eut à sa disposition toute la ville de Rome. Il fallut que Luculle fit la cour à cette femme, lorsqu'il voulut obtenir la commission de faire la guerre à Mithridate; sans cela il n'auroit point obtenu cet emploi. Plusieurs autres grands Seigneurs firent cent bassesses, pour monter aux charges par la récommandation de Cethegus. C'est de lui sans doute que Ciceron parle dans un de ses paradoxes. Il a parlé d'un Cethegus Orateur, qui apparemment ne diffère point du galant de cette femme dont on a parlé. Caïus Cornelius *Cethegus* fut convaincu d'avoir conspiré avec Catilina à la ruine de la patrie, & comme tel il fut étranglé dans la prison. Il fut le plus emporté de ses complices; il étoit toûjours d'avis que l'on se hâtât. *Cethegus* Sénateur Romain fut décapité pour crime d'adultère, sous l'Empire de Valentinien l'an 368. Il est à remarquer que ceux de cette famille affectèrent une manière particulière de s'habiller: ce qui a fait dire à Horace dans son art poëtique, *v.* 50. *fingere cinctutis non exaudita Cethegis.* Le Poëte représente ici les Cetheges comme des hommes mâles & laborieux, qui avoient retenu dans leurs habits l'ancienne manière de leurs pères, lesquels mépriſant la tunique, comme trop embarassante, ne portoient qu'une espèce de tablier qui leur servoit de caleçon, depuis la ceinture en bas, & mettoient par dessus leur toge: de manière que le pan qu'ils jettoient sur l'épaule gauche, & qui passant derrière le dos, venoit faire la ceinture, & laissoit le bras droit tout nud; Et c'est ce qu'on appelloit proprement *Cinctus Gabinus*, qui étoit ordinaire aux Consuls & aux Préteurs, quand ils faisoient leurs fonctions. * Pline *l.* 19. *c.* 8. *p. m.* 612. *Voyez* le P. Hardoüin sur ce passage de Pline. *Tit. Liv.* 27. *p. m.* 405. *& lib.* 31. *sub fin. p.* 588. *& l.* 32. *p.* 603. *& lib.* 33. *p.* 611. Cicero in Bruto. *p. m.* 103. Sigonius in Fastis *ad ann.* 556. Appian *de bellis civilib. lib.* 1. *p. m.* 204. *& p.* 196. 197. 204. Plutarch. *in Lucullo, p.* 494. *Voyez* la version par Amiot. *Salust. in bello Catilin. p. m.* 114. 115. *Voyez* aussi Ciceron, *orat.* 3. *in Catilin. & orat. pro Sylla.* Dacier, *sur l'art poëtique d'Horace, p.* 120. 121. *édit.* 3. *de Paris.* Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* 1702.

CETHIM ou CETTHIM, fils de Javan, petit-fils de Japha. C'est de lui que sont descendus les Cethéens ou les habitans de la terre de Cethim, c'est-à-dire, de la Macédoine. * Genèse, 10. 4. 1. Mach. 1. 1.

CETHLIS, ville de la Tribu de Juda, située entre Lehéman & Gederoth. * Josué, 15. 40.

CETHOSIS-RAMESSES, succéda à Amenophis III. au Royaume d'Egypte. Il assembla de grandes armées de terre & de mer, laissa le gouvernement de ses Etats à son frère Armaïs avec un pouvoir absolu, & lui défendit seulement de prendre le titre de Roi, de rien faire au préjudice de sa femme & de ses enfans, & d'abuser de ses maîtresses. Il marcha ensuite contre l'Isle de Cypre, la Phénicie, les Assyriens & les Mèdes. Il vainquit les uns, & s'assujettit les autres par la seule terreur de ses armes. Tant d'heureux succès lui enflant le courage, il vouloit pousser ses conquêtes encore plus loin dans l'Orient; mais ayant reçû de fâcheuses nouvelles du grand Prêtre d'Egypte, qui lui écrivit que son frère Armaïs par une étrange perfidie avoit usurpé la couronne, & violé absolument toutes les défenses, qu'il lui avoit faites, il interrompit le cours de ses conquêtes; & revint en son Royaume à dessein de mettre son frère à la raison, à quoi il réüssit. On dit que ce Cethosis a donné le nom à l'Egypte, parce qu'il s'appelloit Egyptus & Cethosis, ayant deux noms de même que son frère, qui s'appelloit Armaïs & Danaüs. * Manethon, cité par Josèphe dans *sa réponse à Appion, l.* 1. *c.* 5.

CETHRON, *Voyez* CESLETH-THABOR.

CETHURA, femme qu'Abraham épousa dans sa vieillesse après la mort de Sara. Les Hébreux croyent qu'elle est la même qu'Agar; mais outre la différence qui est expressément marquée dans le chapitre 25. de la Genèse, tous les Auteurs Chrétiens, après saint Augustin, s'inscrivent en faux contre cette opinion des Rabins. Abraham eut de cette femme six enfans, sçavoir, Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc, & Sué, auſquels il donna du bien pour subsister, les séparant d'Isaac. On croit que c'est d'eux & de leurs enfans que sortirent les Madianites, les Ephéens; les Dedanéens & les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Plusieurs saints Docteurs assurent que c'est d'eux que sont descendus les Mages, qui vinrent adorer le Sauveur du monde dans la crêche de Bethleem. Baronius traite au long cette question. * Saint Augustin, *de Civit. Dei, l. c.* 34. Baronius, *A. C.* 1. Torniel, *A. M.* 2179.

CETINA, anciennement *Tilurus*, *Nestus*, rivière de Dalmatie. Elle prend sa source dans la Bosnie, près du Bourg de Cetina, baigne Bagnaluck, & ensuite traversant la Dalmatie, du Nord au Sud, elle vient se décharger dans le golfe de Venise, à Almisa, vis-à-vis l'Isle de Brassa. * Maty, *Diction.*

† CEU, ville de la Chine dépendante de celle d'Yengehen, seconde Capitale de la Province de *Xantum.* Elle est proche de la montagne de Changping, & célèbre pour avoir été la patrie de Confucius. *voyez* son article. * Thomas Corneille *dict. Geogr.*

CEVA ou CEVE, petite ville d'Italie en Piedmont, avec titre de Marquisat. Elle est Capitale d'un petit pays où sont les Langhes, nom qu'on donne à des colines, qui sont le commencement de l'Apennin. Ceva est sur le Tanaro, avec un Château; elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Marquis, qui vendirent leur petit Etat à la ville d'Aste en 1195. Ainsi elle est à présent au Duc de Savoye, à sept milles du Mondovi au Levant. Le pays est du côté de Tende & du Montferrat. Il y a une très-grande quantité de gibier, & sur-tout de perdrix & de faisans. Ceva fut prise par les François en 1553. Voyez la description que de Thou fait de cette place, *l.* 12.

CEVALIER ANTOINE RODOLPHE, *voyez* CHEVALIER ANTOINE RODOLPHE.

CEVENES ou SEVENNES, *Monts des Cevenes & Pays des Cevenes, Gebenna, Cemmenius*, & *Gebennici montes*, montagnes de France au Septentrion du Languedoc, entre l'Aquitaine & & la Gaule Narbonnoise des Anciens. Elles s'étendent durant environ 30. lieuës, depuis la source de la Loire, jusques vers Lodeve. On y comprend en partie le Vivarez, le Velay & le Givaudan, que ces monts séparent du Roüergue. On appelle particulièrement le pays des Cevenes, les environs d'Anduse, d'Alais, saint Ambroise, &c. jusques à Lodeve, qui est la partie septentrionale du Languedoc. Les montagnes des Cevenes sont très-fertiles, bien peuplées, & il y a des mines, sur-tout de plomb & d'étain. Ces pays ont esté très long-temps le théatre des guerres civiles de la Religion. Sur la fin du XVI. siécle & au commencement du XVII. le Roi Loüis XIII. obligea les rebelles de se soûmettre; & après les avoir vaincus il leur donna la paix. Des fanatiques y ont fait encore de grands désordres au commencement du XVIII. siècle, que l'on n'a pû appaiſer que par la force des armes. *voyez* CAMISARS.

CEULEN, connu sous le nom de Ludolphe à Colen, Allemand, étoit de Hildesheim dans la Saxe, & fit un très-grand progrès dans les Mathématiques, qu'il enseigna à Delft & ailleurs. Depuis on l'attira à Leiden, où il enseigna les fortifications en qualité de Professeur. Ce fut en 1599. & il mourut en 1610. Il a écrit en sa langue naturelle, quelques ouvrages de Mathématiques qu'on a traduits en latin. * Meursius, *Ath. Bat.* Vossius, *de Scient. Math. &c.*

CEVUL ville *voyez* CHAÜL.

CEURAWATH, nom d'une secte de Benjans dans les Indes, qui croyent la métempsychose avec tant de superstition, qu'ils craignent même de faire mourir les moindres insectes. Leurs Bramains ou Prêtres se couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre. Ceux de cette secte vont la tête & les pieds nuds portant un bâton blanc à la main pour se distinguer des autres. Lorsqu'ils font du feu chez eux, ou qu'ils allument de la chandelle, ils prennent bien garde que les moucherons ne s'y viennent brûler. Ils ne boivent point non plus d'eau froide, parce qu'ils appréhendent d'y trouver des insectes: c'est pourquoi ils la font boüillir. Ils disent que Dieu n'est pas maître absolu des événemens & de la bonne ou mauvaise fortune. Ils ne croïent ni paradis ni enfer. Ils assurent néanmoins que l'ame est immortelle; mais ils supposent qu'elle passe d'un corps dans un autre, d'un homme ou d'une bête, selon que le défunt a fait du bien ou du mal. Leurs Mosquées ou Temples, qu'ils appellent *Rales*, son bâties en quarré, & les chapelles de leurs pagodes ou idoles, ont une forme pyramidale. Ils brûlent les corps des personnes âgées après leur mort; mais ils enterrent ceux des enfans qui meurent au dessous de l'âge de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpétuelle. Tous ceux qui font profession de cette secte, peuvent être admis à la Prêtrise. L'on y reçoit même les

Digitized by Google

femmes, pourvû qu'elles ayent plus de vingt-ans; mais les hommes y ſont reçûs dès l'âge de neuf ans. Pour ſe faire Prêtres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit; à faire veu de chaſteté; & pratiquer l'auſtérité de leur vie, qui eſt extraordinaire. Car ils ſont quelquefois quinze jours ſans prendre autre choſe que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nouriſſant: ce qui paroit incroyable; mais cela paſſe pour une vérité conſtante dans les Indes. Toutes les autres ſectes de Benjans ont de l'averſion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent ſi fort, que leurs Docteurs éxhortent continuellement leurs Auditeurs à éviter la converſation de ces gens-là. * Mandeslo *tom.* 2. d'Olearius.

CEUTA, ville & Château d'Afrique, ſur le détroit de Gibraltar, aux Eſpagnols. Elle eſt dans le Royaume de Fez, dans la Province de Habat, & fut autrefois Capitale de la Mauritanie Tingitane. Les Romains la nommoient *Civitas*, & Pomponius Mela l'appelle *Septa*. Ortelius croit qu'elle eſt *l'Eſſiliſſa* ou *Exiliſſa*, de Ptolomée. Les Gots la prirent ſur les Romains, ſelon Procope. Les Arabes en furent depuis les maitres; & Jean I. Roi de Portugal l'emporta ſur les Maures l'an 1415. Il y a aujourd'hui une Egliſe collégiale qui a droit de Cathédrale, parce que Ceuta & Tanger ont un Evêché ſuffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Philippe II. Roi d'Eſpagne s'étant rendu maître du Portugal en 1580. mit un Gouverneur Eſpagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voiſine de l'Eſpagne, n'y ayant entre Ceuta & ce Royaume, que le détroit de Gibraltar. C'eſt pour cette raiſon que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ayant des Gouverneurs de leur nation, après avoir ſecoüé toutes en même jour le joug Eſpagnol l'an 1640. pour reconnoitre le Prince légitime; Ceuta, qui avoit un Gouverneur Eſpagnol, reſta ſous la domination d'Eſpagne, à qui les Portugais l'ont depuis cédée par la paix de 1658. Les Maures la tenoient bloquée depuis l'an 1690. ſans la pouvoir prendre. * Vaſconcellos, *in Anaceph.* Marmol, *l.* 4. *c.* 55. Gramay, *l.* 18. *c.* 7. Le Mire, *Georg. eccl. &c.*

† CEZAR, grande rivière de l'Amérique dans le Gouvernement de Ste. Marthe. Elle coule vers le Sud, & les Sauvages qui en ſont voiſins l'appellent *Pompatao*, comme qui diroit Prince de tous les fleuves. Elle en reçoit pluſieurs de tous côtés, ſçavoir, *Padillo*, *las Ayumas*, *Guatapori* & quelques autres, & ainſi groſſie de leurs eaux elle court par des campagnes ſoixante & dix lieuës vers l'Oueſt, après quoi elle ſe va rendre dans le grand fleuve de la Magdelaine. * Thomas Corneille *dict. Geogr.*

† CEZIMBRA, ville de Portugal dans la Province d'Eſtramadure. Elle eſt à quatre lieuës de Setuval, auprès du cap d'Epichal. Elle eſt fortifiée. Sa garniſon eſt de cinquante quatre hommes, & d'un Sergent du Régiment de Setuval, avec vingt-trois pièces de canon & trois canonniers. * Thomas Corneille *dict. Geogr.*

CEYLAN, Isle. *Cherchez* CEILAN.

CEYTAVACCA ou CEITAVACCA, ville d'Aſie. On la met dans l'Isle de Ceylan, entre la ville de Colombo & la montagne qu'on nomme Adams Pic. Elle eſt ſituée dans le Caneland, & elle appartient aux Hollandois, ſelon la carte que Wilcher a donnée de Ceylan. * Maty, *Dictionnaire.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google